Gouvernement du Canada
Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2001

Volume I

Revue et États financiers

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2001

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada

Ottawa, Canada K1A 0S9

N° de catalogue P51-1/2001-1F

ISBN 0-660-96509-7

À son Excellence

la très honorable Adrienne Clarkson,
C.C., C.M.M., C.D.,
Gouverneure générale et
Commandante en chef du Canada

Madame la Gouverneure générale,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2001.

Je vous prie d'agréer, Madame la Gouverneure générale, l'assurance de mon profond respect.

La présidente du Conseil du Trésor,
Lucienne Robillard

Ottawa, le 19 septembre 2001

À l'honorable Lucienne Robillard,
Présidente du Conseil du Trésor

Madame,

Conformément aux dispositions de l'article 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, j'ai l'honneur de vous présenter les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2001, afin de vous permettre de les déposer à la Chambre des communes.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments respectueux.

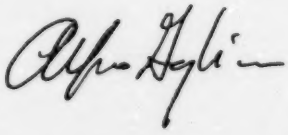

Le receveur général du Canada,
Alfonso Gagliano

Ottawa, le 19 septembre 2001

À l'honorable Alfonso Gagliano,
Receveur général du Canada

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2001.

L'article 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit que les *Comptes publics du Canada* de chaque exercice seront préparés par le receveur général et seront déposés à la Chambre des communes, par la présidente du Conseil du Trésor, au plus tard le trente et unième jour de décembre qui suit la fin de cet exercice ou, si la Chambre des communes n'est pas alors en session, dans les quinze jours de l'ouverture de la session qui suit.

Le présent rapport annuel est présenté en deux volumes :

Volume I—Les états financiers du Canada au sujet desquels le vérificateur général a exprimé une opinion; les observations du vérificateur général sur les états financiers du Canada; un sommaire sur dix exercices des opérations financières du gouvernement; les analyses des recettes et des dépenses, et des comptes d'actif et de passif; et divers autres états.

Volume II—Détail des opérations financières du gouvernement pour chaque portefeuille ministériel (partie I); et informations et analyses supplémentaires (partie II).

Les états financiers vérifiés présentés dans le volume I sont pour l'exercice clos le 31 mars 2001.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur général, l'expression de mes sentiments respectueux.

La sous-receveure générale du Canada,
Janice Cochrane

Ottawa, le 19 septembre 2001

VOLUME I

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Table des matières

Section

Introduction

1. États financiers du gouvernement du Canada et rapports et observations de la vérificatrice générale
2. Informations financières supplémentaires
3. Recettes, dépenses et déficit accumulé
4. Comptes consolidés
5. Créditeurs, charges à payer et provisions
6. Dette portant intérêt
7. Encaisse et débiteurs
8. Comptes d'opérations de change
9. Prêts, placements et avances
10. Autres informations relatives aux états financiers
11. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes.

Le **volume I** présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement. Son contenu se résume comme suit :

SECTION 1 : états financiers vérifiés du gouvernement du Canada;

SECTION 2 : sommaire sur dix exercices des opérations financières du gouvernement;

SECTION 3 : examen des recettes, des dépenses et du déficit accumulé;

SECTION 4 : analyse des comptes consolidés;

SECTION 5 : analyse des créditeurs, charges à payer et provisions

SECTION 6 : analyse de la dette portant intérêt;

SECTION 7 : analyse de l'encaisse et débiteurs;

SECTION 8 : analyse des comptes d'opérations de change;

SECTION 9 : analyse des prêts, placements et avances; et,

SECTION 10 : analyse des autres informations relatives aux états financiers.

Le **volume II** est publié en deux parties. La **partie I** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la **partie II** présente des informations et analyses supplémentaires.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

États financiers du gouvernement du Canada et rapports et observations de la vérificatrice générale

SOMMAIRE

	Page
Préface	1.2
Énoncé de responsabilité	1.4
Rapport de la vérificatrice générale	1.5
États financiers—	
État des opérations	1.7
État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé	1.8
État de l'actif et du passif	1.9
État de l'évolution de la situation financière	1.10
Notes aux états financiers du gouvernement du Canada	1.11
État supplémentaire et rapport de la vérificatrice générale—	
Compte de service et de réduction de la dette	1.26
Information supplémentaire—	
Observations de la vérificatrice générale	1.29

NOTE AU LECTEUR

Un aperçu des opérations financières du gouvernement du Canada est présenté dans le ***Rapport financier annuel*** préparé par le ministre des Finances. Celui-ci contient également des états financiers condensés.

Des tableaux de référence financiers historiques et des indicateurs budgétaires connexes pour le gouvernement fédéral et les provinces accompagnent ce Rapport.

Le ***Rapport financier annuel***, est disponible via l'Internet à l'adresse suivante: http://www.fin.gc.ca/. Vous pouvez également obtenir un exemplaire en communiquant avec le Centre de distribution du ministère des Finances, au (613) 995-2855.

PRÉFACE DES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le but fondamental des états financiers est de fournir de l'information au Parlement et au public, afin de faciliter la compréhension et l'évaluation de la nature et de l'étendue des activités et des ressources financières dont le gouvernement est responsable. Les états financiers révèlent la situation financière du gouvernement à la date de clôture des comptes, ainsi que les résultats de son fonctionnement, ses besoins financiers et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice. Un état supplémentaire rend compte des opérations en vertu de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*.

Les deux notions fondamentales sur lesquelles s'appuie le système comptable du gouvernement se trouvent dans les Lois constitutionnelles. Premièrement, tous les droits et recettes perçus, autres que ceux réservés aux provinces, «formeront le Trésor»; deuxièmement, le solde du Trésor, après certaines imputations préalables, «sera approprié par le Parlement du Canada».

Le droit du Canada de lever des taxes et des impôts est inscrit dans les Lois constitutionnelles et prend une forme particulière dans les différentes lois adoptées par le Parlement. Le gouvernement doit obtenir l'autorisation du Parlement afin de percevoir des recettes, dépenser ou emprunter. Tous les fonds perçus par les ministères et organismes doivent être déposés au Trésor. Tous les débours du Trésor pour les dépenses de fonctionnement, pour les prêts, placements et avances et pour le rachat de la dette échue doivent être autorisés par le Parlement, au moyen des lois de crédits annuelles et d'autres textes de loi.

Les sociétés d'État mandataires détenues en propriété exclusive par Sa Majesté peuvent aussi emprunter, mais seulement lorsque des lois du Parlement les y autorisent. Ces lois précisent généralement une limite sur le montant des emprunts qui peuvent être contractés. Les sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires peuvent emprunter sans autorisation parlementaire spécifique même si de tels emprunts sont quelquefois garantis par le gouvernement en vertu d'autorisations parlementaires.

Les états financiers comportent quatre états ainsi que des notes complémentaires.

Le premier est l'**état des opérations**, lequel présente l'excédent des rentrées sur les sorties de fonds du gouvernement et la diminution nette des emprunts qui en découle. Pour les besoins de cet état, les fonds en banque sont définis comme le solde du Trésor au 31 mars, non redressé pour les chèques, les mandats et les dépôts en circulation à cette date. Les opérations financières sont classées dans les catégories suivantes :

- Les opérations budgétaires comprennent toutes les opérations avec des tiers qui entrent dans le calcul de l'excédent ou du déficit annuel du gouvernement, comme les recettes fiscales et non fiscales, de même que les dépenses.

- Les opérations non budgétaires comprennent toutes les opérations touchant les actifs et les passifs autres que ceux liés aux opérations de change et à la dette non échue.

- Les opérations de change comprennent toutes les opérations dans les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes (son but principal étant d'aider à contrôler et à protéger la valeur externe du dollar canadien), la situation nette du gouvernement à l'égard du Fonds monétaire international et la dette non échue à payer en devises.

102-00591/

- Les opérations de la dette non échue indiquent la diminution ou l'augmentation de la dette non échue, laquelle représente le changement net dans les montants dus relatifs aux obligations négociables, aux bons du Trésor, aux obligations d'épargne et obligations à prime du Canada et aux obligations et billets spéciaux non négociables. Elles ne comprennent pas la dette non échue à payer en devises.

Le deuxième est l'**état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé**, lequel présente les recettes, les dépenses et l'excédent du gouvernement pour l'exercice ainsi que le résultat net de l'accumulation des excédents et des déficits annuels depuis la Confédération.

Le troisième est l'**état de l'actif et du passif,** lequel présente l'encaisse et les placements du gouvernement, ainsi que les montants dus au gouvernement ou par celui-ci à la fin de l'exercice. Il se distingue d'une certaine façon du bilan conventionnel propre au secteur privé. Deux différences importantes sont les postes qui ne sont pas présentés dans cet état : les immobilisations, lesquelles ont été comptabilisées comme dépenses lors de leur acquisition, et les recettes fiscales à recevoir, car ces recettes sont généralement comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. Par conséquent, l'écart entre le total du passif et le total de l'actif représente l'ensemble des excédents et des déficits budgétaires annuels déterminés selon les conventions comptables du gouvernement.

Le quatrième est l'**état de l'évolution de la situation financière**, lequel fournit de l'information sur l'encaisse du gouvernement générée par les activités de fonctionnement, d'investissement, d'opérations de change et sur la façon dont l'encaisse a été utilisée pour réduire le financement. Pour les fins de cet état, l'encaisse est définie comme le solde du Trésor au 31 mars, redressé pour les chèques, les mandats et les dépôts en circulation à cette date.

En plus des états financiers, un état supplémentaire fournit le détail des opérations en vertu de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. La Loi exige que certaines recettes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS), soient appliquées aux frais de la dette publique et non au financement de nouvelles dépenses de programmes.

Les autres sections de ce volume, de même que le volume II des *Comptes publics du Canada*, fournissent de l'information supplémentaire plus détaillée à l'appui des états financiers. Le rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers ne porte pas sur ces informations supplémentaires.

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ

Les états financiers de cette section sont préparés par le gouvernement du Canada conformément aux conventions comptables énoncées à la note 1 aux états financiers de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le gouvernement est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers. Les états financiers sont préparés sous la direction conjointe de la présidente du Conseil du Trésor, du ministre des Finances et du receveur général du Canada, en conformité avec la loi habilitante. En général, les états financiers sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf deux exceptions importantes : les immobilisations sont imputées aux dépenses budgétaires au moment de l'acquisition ou de la construction et les recettes fiscales sont généralement comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse. L'information comprise dans ces états financiers est fondée, tout en tenant compte de son importance relative, sur les meilleurs estimations et jugement du gouvernement.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation, le gouvernement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes ont été conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, exécutées selon les règlements prescrits et dûment comptabilisées afin de rendre compte de l'utilisation des fonds publics et de protéger les actifs et les biens du Canada confiés à l'administration gouvernementale. Le receveur général du Canada tient les comptes du Canada, lesquels constituent un registre centralisé des opérations financières du gouvernement, et obtient des ministères, organismes, sociétés d'État et autres entreprises publiques toute l'information supplémentaire requise pour satisfaire aux exigences de comptabilité et de présentation.

Le gouvernement présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante à la Chambre des communes. Les fonctions de la vérificatrice générale à cet égard sont énoncées à l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général* et à l'article 9 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. De l'information supplémentaire est présentée dans les observations de la vérificatrice générale à la fin de la présente section.

Chaque année, les états financiers sont déposés au Parlement par l'entremise des *Comptes publics du Canada* et sont acheminés au Comité permanent des comptes publics. Le Comité présente au Parlement les résultats de son examen, de même que toutes recommandations qu'il peut avoir à l'égard des états financiers et de l'opinion qui s'y rattache.

Au nom du gouvernement du Canada,

Le secrétaire du Conseil du Trésor et contrôleur général du Canada	*Le sous-ministre des Finances*	*La sous-receveure générale du Canada*
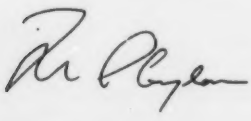	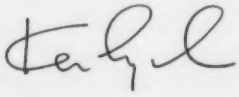	
FRANK CLAYDON	KEVIN G. LYNCH	JANICE COCHRANE

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

À la Chambre des communes,

OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai vérifié l'état de l'actif et du passif du gouvernement du Canada au 31 mars 2001 et les états des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, de l'évolution de la situation financière et des opérations de l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au gouvernement. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification, comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général*.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par le gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Canada au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son fonctionnement, de l'évolution de sa situation financière et de ses besoins financiers pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées par le gouvernement et présentées dans la note 1 aux états financiers. Comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général*, je déclare qu'à mon avis ces conventions comptables ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

AUTRES QUESTIONS QUI MÉRITENT L'ATTENTION DU PARLEMENT

En formulant mon opinion sur la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement, j'ai décidé d'attirer l'attention du Parlement sur deux questions :

***Respect de la* Loi sur l'assurance-emploi**. Je continue de m'inquiéter de la taille et du taux de croissance du solde du Compte d'assurance-emploi. Les cotisations et les prestations d'assurance-emploi sont incluses dans les recettes et les dépenses, respectivement, qui sont présentées à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Conformément à la *Loi sur l'assurance-emploi*, il faut aussi comptabiliser séparément ces recettes et ces dépenses. Elles sont présentées dans les états financiers du Compte, dans la section 4 du présent volume. Le solde du Compte a augmenté d'environ 8 milliards de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 36 milliards de dollars au 31 mars 2001, ce qui dépasse largement le maximum, soit 15 milliards de dollars, jugé nécessaire par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada. La *Loi* exige que la Commission de l'assurance-emploi fixe les taux de cotisation qui permettent le mieux, au cours d'un cycle économique, d'assurer un apport de revenu suffisant pour couvrir les coûts du programme et maintenir une certaine stabilité des taux. Bien que les modifications apportées récemment à la *Loi* aient mis fin à ces exigences pour 2002 et 2003, elles étaient en vigueur pour l'exercice terminé le 31 mars 2001. La Commission n'a pas justifié adéquatement la taille et le taux de croissance du solde du Compte. Par conséquent, je ne puis conclure que l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi* a été observé pour ce qui est de l'établissement des taux de cotisation de 2001.

Transferts aux fondations. Je me préoccupe de plus en plus de la pratique du gouvernement consistant à créer diverses fondations pour atteindre les objectifs de sa politique d'intérêt public et à transférer des fonds publics importants à celles-ci bien avant – dans certains cas plus de dix ans avant – que l'argent ne soit effectivement utilisé aux fins ultimes prévues. Au cours des cinq dernières années, le gouvernement a transféré quelque sept milliards de dollars à des fondations de ce genre. Il a comptabilisé ces montants comme dépenses (près de deux milliards au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001), même si la majeure partie des sept milliards, y compris les intérêts, se trouvent toujours dans les comptes bancaires et les placements des fondations. Conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement, une dépense est comptabilisée quand des fonds sont transférés à ces fondations. Dans certaines circonstances, elle est constaté comme passif si les fonds sont transférés peu de temps après la fin de l'exercice. À mon avis, cependant, ces conventions comptables ne visaient pas des cas où les fonds ne seraient pas utilisés aux fins ultimes prévues au cours de l'exercice ou peu de temps après. Dans notre rapport de novembre 1999, nous avons signalé d'autres préoccupations au sujet des mécanismes de reddition de comptes et de régie de ces fondations. Je ferai un suivi de l'état de ces préoccupations dans mon rapport d'avril 2002.

À mon avis, les transferts à des fondations créées par le gouvernement pour atteindre les objectifs de sa politique d'intérêt public, et qui sont ou devraient être redevables au gouvernement, devraient être comptabilisés comme dépenses par le gouvernement seulement quand l'argent est effectivement utilisé aux fins ultimes prévues. Ce traitement comptable refléterait mieux la substance économique des activités du gouvernement dans ses états financiers. J'ai formulé cette année un rapport sans réserve sur les états financiers du gouvernement. Cependant, lorsqu'il adoptera l'an prochain la comptabilité d'exercice intégrale pour préparer ses états financiers, je recommande fortement au gouvernement – conformément aux recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés – de modifier également ses conventions comptables énoncées concernant ces fondations et de donner suite à mes préoccupations concernant la reddition de comptes à leur égard.

INFORMATION ADDITIONNELLE

D'autres informations et commentaires sur ces états financiers et sur le présent rapport sont présentés dans mes observations à la fin de la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada.*

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 23 juillet 2001

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des opérations pour l'exercice clos le 31 mars 2001

(en millions de dollars)

	2001	2000
OPÉRATIONS BUDGÉTAIRES—		
Recettes	178 590	165 708
Dépenses	-161 442	-153 410
Excédent de l'exercice	17 148	12 298
OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES—		
Besoin net des prêts, placements et avances	-1 698	-195
Ressources nettes des régimes de retraite et autres comptes	1 303	6 968
Ressources nettes ou besoin net (-) des autres opérations	2 238	-4 505
Ressources nettes provenant des opérations non budgétaires	1 843	2 268
Ressources nettes (opérations de change exclues)	18 991	14 566
BESOIN NET DES OPÉRATIONS DE CHANGE	***-8 776***	***-6 826***
Total des ressources	10 215	7 740
BESOIN NET DES OPÉRATIONS DE LA DETTE NON ÉCHUE	***-10 003***	***-4 021***
Augmentation des fonds en banque	212	3 719
FONDS EN BANQUE AU DÉBUT DE L'EXERCICE[1]	***13 025***	***9 306***
FONDS EN BANQUE À LA FIN DE L'EXERCICE[1]	***13 237***	***13 025***

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.
Dans cet état, un montant positif indique des ressources et un montant négatif indique un besoin de fonds.
[1] Les fonds en banque excluent les chèques, mandats et dépôts en circulation.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé pour l'exercice clos le 31 mars 2001

(en millions de dollars)

	2001		2000	
	Bruts[1]	Nets[1]	Bruts[1]	Nets[1]
RECETTES (note 3)				
RECETTES FISCALES —				
Impôt sur le revenu —				
Des particuliers	88 528	82 305	84 824	79 378
Des sociétés	28 212	28 212	23 170	23 170
Autres recettes d'impôt sur le revenu	4 312	4 312	3 499	3 499
	121 052	***114 829***	***111 493***	***106 047***
Autres taxes et droits —				
Taxe sur les produits et services	27 891	24 990	25 637	22 790
Taxes sur l'énergie	4 805	4 805	4 757	4 757
Droits de douane à l'importation	2 807	2 807	2 105	2 105
Autres taxes et droits d'accise	3 514	3 514	3 234	3 234
	39 017	***36 116***	***35 733***	***32 886***
Cotisations d'assurance-emploi	***18 731***	***18 731***	***18 512***	***18 512***
TOTAL DES RECETTES FISCALES	***178 800***	***169 676***	***165 738***	***157 445***
RECETTES NON FISCALES —				
Revenus de placements	6 205	6 144	5 403	5 251
Autres recettes non fiscales	7 345	2 770	6 876	3 012
TOTAL DES RECETTES NON FISCALES	***13 550***	***8 914***	***12 279***	***8 263***
TOTAL DES RECETTES	**192 350**	**178 590**	**178 017**	**165 708**
DÉPENSES (note 4)				
PAIEMENTS DE TRANSFERT —				
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	23 667	24 256	22 856	23 410
Autres paliers de gouvernement	23 724	23 724	23 243	23 243
Prestations d'assurance-emploi	11 444	11 444	11 301	11 301
Prestation fiscale canadienne pour enfants	6 811		6 000	
Autres paiements de transfert	26 405	23 503	21 382	18 535
TOTAL DES PAIEMENTS DE TRANSFERT	***92 051***	***82 927***	***84 782***	***76 489***
DÉPENSES DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT	***4 665***	***2 903***	***4 344***	***2 953***
AUTRES DÉPENSES DE PROGRAMMES —				
Défense nationale	10 135	9 696	10 574	10 201
Tous les autres ministères et organismes	26 257	23 822	24 372	22 120
TOTAL DES AUTRES DÉPENSES DE PROGRAMMES	***36 392***	***33 518***	***34 946***	***32 321***
TOTAL DES DÉPENSES DE PROGRAMMES	***133 108***	***119 348***	***124 072***	***111 763***
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE	***42 094***	***42 094***	***41 647***	***41 647***
TOTAL DES DÉPENSES	**175 202**	**161 442**	**165 719**	**153 410**
EXCÉDENT	**17 148**	**17 148**	**12 298**	**12 298**
DÉFICIT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**564 526**	**564 526**	**576 824**	**576 824**
DÉFICIT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 5)	**547 378**	**547 378**	**564 526**	**564 526**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.

[1] La différence entre Bruts et Nets provient des recettes affectées aux dépenses, des recettes des sociétés d'État consolidées portées au crédit des dépenses, et des crédits d'impôt et des dépenses liés au régime fiscal inclus dans les recettes.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de l'actif et du passif au 31 mars 2001

(en millions de dollars)

	2001	2000
PASSIF		
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS —		
Créditeurs et charges à payer	25 028	20 551
Intérêts et dette échue	9 107	8 353
Provision pour avantages sociaux	5 558	7 924
Provision pour garanties	3 951	3 920
TOTAL DES CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS	***43 644***	***40 748***
DETTE PORTANT INTÉRÊT —		
Dette non échue—		
À payer en monnaie canadienne —		
Obligations négociables	294 973	293 927
Bons du Trésor	88 700	99 850
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	26 099	26 489
Obligations et billets non-négociables	3 473	3 552
	413 245	*423 818*
À payer en devises	33 158	32 588
Total de la dette non échue (note 6)	*446 403*	*456 406*
Régimes de retraite et autres comptes —		
Régimes de retraite du secteur public (note 7)	129 185	128 346
Dû au Régime de pensions du Canada (note 8)	6 391	6 217
Autres régimes de retraite et autres comptes	7 253	6 963
Total des régimes de retraite et autres comptes	*142 829*	*141 526*
TOTAL DE LA DETTE PORTANT INTÉRÊT	***589 232***	***597 932***
TOTAL DU PASSIF	**632 876**	**638 680**
ACTIF		
ENCAISSE ET DÉBITEURS —		
Fonds en banque	13 237	13 025
Fonds en transit	6 956	5 386
	20 193	*18 411*
Moins chèques et mandats en circulation	4 599	3 900
Total de l'encaisse	*15 594*	*14 511*
Débiteurs (déduction faite de la provision pour créances douteuses au montant de 1 318 millions de dollars (1 373 millions de dollars en 2000))	3 592	3 805
TOTAL DE L'ENCAISSE ET DES DÉBITEURS	***19 186***	***18 316***
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE (note 9)	***50 270***	***41 494***
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES —		
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques (notes 10 et 13)	10 085	10 562
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement et les organisations internationales (note 11)	7 541	7 316
Administrations provinciales et territoriales et autres prêts, placements et avances	5 661	4 379
Placements de portefeuille	1 240	1 240
	24 527	*23 497*
Moins provision pour moins-value	8 485	9 153
TOTAL DES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES	***16 042***	***14 344***
TOTAL DE L'ACTIF	**85 498**	**74 154**
DÉFICIT ACCUMULÉ (note 5)	**547 378**	**564 526**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de l'évolution de la situation financière pour l'exercice clos le 31 mars 2001[1]

(en millions de dollars)

	2001	2000
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT —		
Excédent de l'exercice	17 148	12 298
Dépenses sans effet sur l'encaisse :		
Intérêt sur les régimes de retraite et autres comptes	10 832	10 541
Cotisation du gouvernement pour les avantages sociaux	328	2 371
Provision pour évaluation de l'actif et du passif	-5 887	-4 588
	22 421	20 622
Paiements nets des régimes de retraite et autres comptes	-7 111	-4 010
Changement net des débiteurs, créditeurs et charges à payer	4 960	-3 337
ENCAISSE GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	***20 270***	***13 275***
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT —		
Augmentation (-) ou diminution nette des prêts, placements et avances	-408	1 390
ENCAISSE UTILISÉE (-) OU GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	***-408***	***1 390***
ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS DE CHANGE —		
Augmentation ou diminution (-) nette des emprunts en devises	570	-3 412
Augmentation nette des comptes d'opérations de change	-8 776	-6 826
ENCAISSE UTILISÉE PAR LES ACTIVITÉS D'OPÉRATIONS DE CHANGE	***-8 206***	***-10 238***
TOTAL DE L'ENCAISSE GÉNÉRÉE AVANT LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	***11 656***	***4 427***
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT —		
Diminution nette des emprunts en monnaie canadienne	10 573	609
ENCAISSE UTILISÉE PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	***10 573***	***609***
Augmentation nette de l'encaisse	**1 083**	**3 818**
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	***14 511***	***10 693***
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	***15 594***	***14 511***

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.
(1) Les chiffres de cet état diffèrent de ceux présentés à l'état des opérations parce que les opérations sans effet sur l'encaisse ont été reclassées et présentées séparément.

Notes aux états financiers du gouvernement du Canada

1. Sommaire des principales conventions comptables

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend tous les ministères, organismes, sociétés et fonds qui appartiennent au gouvernement ou sont sous son contrôle et qui doivent rendre compte au Parlement. Les activités financières de tous les ministères, organismes, sociétés et fonds sont consolidées dans les présents états financiers, sauf pour ce qui est des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, lesquelles ne dépendent pas de crédits parlementaires pour financer leurs activités. Pour ces dernières, le gouvernement ne présente, dans ces états financiers, que le coût de son placement et une provision qui inclut les bénéfices et pertes annuels nets des sociétés. Les montants à recevoir de ces sociétés ou à payer à celles-ci sont également déclarés. On trouvera plus de précisions sur les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques à la note 10.

Le Régime de pensions du Canada n'est pas compris dans le périmètre comptable étant donné qu'il est contrôlé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces participantes. Les pensions et les prestations de ce Régime sont financées par l'entremise des cotisations versées par les employeurs, les employés et les travailleurs indépendants, ainsi que par les revenus tirés de placements. On trouvera plus de précisions sur le Régime de pensions du Canada à la note 8.

Méthode de comptabilité

Le gouvernement présente les recettes et les dépenses sur une base nette et brute. Au net, certaines dépenses sont déduites des recettes et certaines recettes sont déduites des dépenses, tel qu'il est expliqué aux notes 3 et 4.

Les recettes fiscales sont présentées après déduction des remboursements; elles ne comprennent pas les impôts prélevés au nom des provinces et des territoires. Les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au cours de l'exercice dans lequel elles sont reçues. Les remboursements de recettes fiscales sont imputés à l'exercice au cours duquel le cycle de traitement de la déclaration a débuté. Par suite de la mise en oeuvre d'un nouveau système de traitement de l'impôt des sociétés en 2001, les remboursements d'impôt des sociétés sont imputés à l'exercice au cours duquel la déclaration est habituellement traitée. Les remboursements d'impôt importants qui font l'objet d'appels devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque tout le processus d'appel a été épuisé ou lorsqu'on ne prévoit pas qu'il sera exercé. Les crédits d'impôt trimestriels relatifs à la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que les paiements en vertu du programme de prestation fiscale canadienne pour enfants sont imputés à l'exercice auquel ils se rapportent.

Les recettes non fiscales sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Les dépenses liées aux activités du gouvernement sont inscrites lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus. Les paiements de transfert sont passés en dépenses lorsqu'ils sont versés, lorsque le bénéficiaire a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme existant, lorsque le gouvernement annonce une décision de procéder à un transfert non répétitif, en autant que la loi habilitante ou l'autorisation de paiement soit approuvée par le Parlement avant l'achèvement des états financiers.

Les dépenses incluent des provisions qui rendent compte des changements dans la valeur économique des actifs ou passifs, ainsi que l'amortissement des frais reportés et les paiements effectués selon les termes des contrats de location-acquisition.

Les coûts d'acquisition des terrains, bâtiments, structures, machines et matériel, ainsi que d'autres immobilisations sont passés en dépenses au moment de l'achat ou de la construction.

Les dettes envers des tiers sont inscrites au passif lorsque l'événement qui a donné lieu à la dette s'est produit avant ou à la fin de l'exercice. Les passifs sont comptabilisés au montant estimatif qui sera à payer, et font l'objet d'une révision annuelle.

Les primes et escomptes à l'émission de la dette publique sont amortis de façon linéaire jusqu'à l'échéance du terme des titres respectifs. L'amortissement correspondant est comptabilisé dans les frais de la dette publique.

Prêts à des conditions de faveur

Les prêts consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt, et les placements dans des organisations qui consentent des prêts analogues sont passés en dépenses en entier ou en partie lorsque la valeur économique de ces prêts est réduite à cause de leurs conditions de faveur.

Prêts consentis aux États souverains

Les prêts consentis aux États souverains sont considérés recouvrables sauf si le débiteur refuse officiellement d'honorer sa dette. Toutefois, le gouvernement a établi des provisions dans l'éventualité où des mesures possibles d'aide concernant la dette ou le service de la dette pourraient être offertes à certains pays débiteurs en vertu d'ententes multilatérales et bilatérales.

Réserves d'or

Les réserves d'or du gouvernement sont comprises dans les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes et sont évaluées en fonction d'accords internationaux et d'un bloc de quatre grandes devises. On trouvera plus de précisions sur les réserves d'or à la note 9.

Avantages sociaux

Les droits des employés de recevoir des indemnités de cessation d'emploi et des prestations de retraite sont comptabilisés selon une méthode actuarielle. Cette évaluation vise à déterminer la valeur actualisée des droits futurs et se fonde sur diverses estimations. Pour les régimes de retraite, lorsque les données réelles diffèrent des estimations, les redressements nécessaires sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés visés. On trouvera plus de précisions sur les régimes de retraite du secteur public à la note 7.

Passif éventuel

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimatif et une dépense sont enregistrés. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est divulguée dans les notes aux états financiers. Le gouvernement fait exception à cette politique dans le cas des demandes liées aux ententes qu'il conclut avec les Premières nations et des demandes de remboursements d'impôt importants. On trouvera plus de précisions sur le passif éventuel à la note 14.

Les revendications territoriales globales des Autochtones sont présentées dans les notes aux états financiers jusqu'à ce qu'une entente soit ratifiée par la Première nation intéressée et par l'administration provinciale ou territoriale et jusqu'à ce qu'elle soit approuvée par le Cabinet, après quoi elles sont comptabilisées comme passif. Les autres revendications autochtones qui ne sont pas amenées devant les tribunaux ne sont inscrites au passif qu'après avoir été examinées et acceptées par le gouvernement comme étant des revendications valides. Les revendications autochtones amenées devant les tribunaux sont déclarées dans les notes aux états financiers jusqu'à ce qu'une décision soit rendue par le tribunal compétent ou jusqu'à ce qu'une approbation soit accordée par le Cabinet en vue de négocier un règlement hors cour, après quoi elles sont comptabilisées comme passif.

Les demandes de remboursements d'impôt importants sont inscrites dans les notes aux états financiers jusqu'à ce que tout le processus d'appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada ait été épuisé ou qu'on ne prévoit pas qu'il sera exercé. Elles sont par la suite inscrites au passif.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au moment des opérations. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers en vertu des conventions comptables énoncées oblige le gouvernement à effectuer des estimations et à poser des hypothèses ayant une incidence sur l'actif, le passif, les recettes et les dépenses inscrits aux états financiers. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers. Cependant, au moment de la préparation de ces états, le gouvernement considère que ces estimations et hypothèses sont raisonnables. Parmi les estimations les plus importantes sujettes à l'incertitude relative à la mesure dans ces états financiers, mentionnons les provisions pour moins-value se rapportant aux prêts, y compris ceux consentis aux États souverains, les placements et les avances, les emprunts des sociétés d'État et autres entreprises publiques, les avantages sociaux, les obligations découlant des régimes de retraite décrites à la note 7, les paiements futurs liés au passif éventuel, les paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement, ainsi que le passif au titre des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires.

Modification de conventions comptables en 2002

Le gouvernement prévoit changer la méthode de comptabilité servant à la préparation de ses états financiers et passer de la présente méthode de comptabilité d'exercice modifiée à la méthode de comptabilité d'exercice intégrale. Les principaux changements consisteront à inscrire les immobilisations comme actifs non financiers à l'état de l'actif et du passif et à enregistrer les recettes fiscales selon la comptabilité d'exercice. Ces changements seront effectués sans retraiter les états financiers de 2001, mais ils nécessiteront un redressement du solde d'ouverture du déficit accumulé du gouvernement en date du 1er avril 2001.

Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

2. Pouvoirs de dépenser et d'emprunter

i. Pouvoirs de dépenser

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Certaines autorisations sont accordées sous forme de limites annuelles par l'entremise des lois de crédits. D'autres autorisations sont accordées en vertu d'autres lois sous forme de pouvoirs de dépenser législatifs à des fins déterminées (par exemple, la sécurité de la vieillesse). Au cours de l'exercice, des dépenses ont été effectuées au titre des autorisations suivantes :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Limites de dépenses annuelles approuvées par le Parlement	56 282	52 638
Dépenses autorisées en vertu d'autres lois	107 631	100 869
Total des dépenses autorisées	163 913	153 507
Moins les montants disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs et les montants devenus périmés, net des montants dépassés	4 060	3 946
Total utilisé	159 853	149 561
Effet de la consolidation de certains comptes et de la provision pour évaluation	1 589	3 849
Total des dépenses nettes	161 442	153 410

L'utilisation des autorisations budgétaires de dépenser présentée dans le tableau diffère du total des dépenses nettes présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Certains comptes dotés d'autorisations non budgétaires de dépenser distinctes et certaines sociétés d'État sont consolidés dans les états financiers du gouvernement, mais ne sont pas compris dans les autorisations budgétaires de dépenser disponibles pour emploi. De plus, les autorisations ne comprennent pas la provision générale pour évaluation de l'actif et du passif, autorisée en vertu de l'article 63 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Outre les autorisations budgétaires de dépenser, des dépenses non budgétaires de 53 899 millions de dollars (49 987 millions de dollars en 2000) ont été autorisées au titre des prêts, placements et avances. Un montant net de 1 712 millions de dollars a été utilisé (26 millions de dollars ont été remboursés en 2000), un montant de 399 millions de dollars (22 millions de dollars en 2000) est devenu périmé et un montant de 51 788 millions de dollars (49 991 millions de dollars en 2000) est disponible pour emploi au cours des exercices ultérieurs.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) concernant la provenance et l'utilisation des autorisations au volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

ii. Dépassement des pouvoirs de dépenser

Au cours de l'exercice, le crédit 15 du ministère des Finances – paiements de transfert aux gouvernements territoriaux et le crédit 15 du ministère du Patrimoine canadien – paiements au Conseil des Arts du Canada ont été dépassés par moins de 50 millions de dollars.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) pour tous les crédits dépassés aux sections ministérielles du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

iii. Pouvoirs d'emprunter

Le gouvernement ne peut emprunter que si le Parlement l'y autorise. Une autorisation d'emprunter jusqu'à 4 000 millions de dollars est disponible des exercices antérieurs. Cette autorisation n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2000-2001 et demeure disponible pour les exercices ultérieurs.

3. Recettes

Les recettes et les dépenses sont présentées autant sur une base brute que sur une base nette à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. La différence entre le brut et le net découle des recettes affectées aux dépenses, des recettes des sociétés d'État consolidées portées au crédit des dépenses et des crédits d'impôt et des dépenses liées au régime fiscal. Des précisions additionnelles concernant les opérations brutes et nettes sont présentées dans les tableaux qui suivent.

i. Impôt sur le revenu des particuliers

Le tableau suivant présente le détail des recettes provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers tel que présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Impôt brut sur le revenu des particuliers	88 528	84 824
Moins paiements de transfert :		
Paiements de la prestation fiscale canadienne pour enfants	6 811	6 000
Remboursements de prestations de sécurité de la vieillesse	-588	-554
Impôt net sur le revenu des particuliers	82 305	79 378

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.

ii. Autres taxes et droits

Le tableau suivant présente le détail des recettes provenant de la taxe sur les produits et services (TPS) tel que présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
TPS et TVH reçues	60 853	56 383
Moins :		
Remboursements	27 958	25 741
Remises	2 207	2 194
TPS payée et charges à payer par les portefeuilles ministériels	1 022	1 012
Transfert de la TVH aux provinces	1 775	1 799
TPS brute	27 891	25 637
Moins autres paiements de transfert—		
Crédits d'impôt trimestriels	2 901	2 847
TPS nette	24 990	22 790

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.
Pour plus d'information (vérifiée) veuillez consulter l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette de la présente section.

iii. Recettes non fiscales

Le tableau suivant présente le détail des recettes non fiscales tel que présenté à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Revenus de placements bruts		
Prêts, placements et avances	2 945	2 732
Comptes d'opérations de change	3 041	2 086
Autres	219	585
	6 205	*5 403*
Moins :		
Autres dépenses de programmes—		
Recettes affectées aux dépenses	14	91
Dépenses des sociétés d'État—		
Recettes des sociétés d'État consolidées	47	61
Revenus de placements nets	6 144	5 251
Autres recettes non fiscales brutes	7 345	6 876
Moins :		
Autres dépenses de programmes—		
Recettes affectées aux dépenses	2 860	2 534
Dépenses des sociétés d'État—		
Recettes des sociétés d'État consolidées	1 715	1 330
Autres recettes non fiscales nettes	2 770	3 012

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.

iv. Opération importante

Licences du spectre radioélectrique

Au cours de l'exercice, Industrie Canada a enregistré des encaissements de 1 482 millions de dollars provenant de la vente aux enchères de licences pour l'accès au spectre radioélectrique des services de communications personnelles. Ce montant a été inscrit comme recettes reportées et présenté avec les créditeurs et charges à payer. Il sera constaté à titre d'autres recettes non fiscales de façon linéaire sur une période de dix ans correspondant à la durée des licences.

4. Dépenses

Les dépenses apparaissant à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, se détaillent comme suit :

i. Par catégorie de ressources acquises ou de débours effectués

Article courant		(en millions de dollars) 2001	2000
(1)	Personnel	20 418	18 390
(2)	Transports et communications	2 181	1 896
(3)	Information	405	327
(4)	Services professionnels et spéciaux	4 871	4 467
(5)	Location	1 172	1 117
(6)	Achat de services de réparation et d'entretien	1 869	1 577
(7)	Services publics, fournitures et approvisionnements	2 086	1 916
(8)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	861	679
(9)	Acquisition de matériel et d'outillage	3 794	3 741
(12)	Autres subventions et paiements	3 400	5 180
		41 057	39 290
	Moins :		
(13)	Recettes affectées aux dépenses	2 874	2 625
	Recettes des sociétés d'État consolidées	1 762	1 391
	Total net—Autres dépenses de programmes et de sociétés d'État	36 421	35 274
(10)	Paiements de transfert bruts	92 051	84 782
	Moins les crédits et remboursements fiscaux	9 124	8 293
	Paiements de transfert nets	82 927	76 489
	Total des dépenses de programmes nettes	119 348	111 763
(11)	Frais de la dette publique	42 094	41 647
	Total des dépenses nettes	161 442	153 410

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

ii. Paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement

	(en millions de dollars) 2001	2000
Transfert canadien en matière de santé et programmes sociaux	13 500	14 891
Accords fiscaux	12 467	10 721
Autres	217	56
Paiements de remplacement pour programmes permanents[1]	-2 460	-2 425
Total des dépenses	23 724	23 243

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

(1) Ce montant représente une réduction des paiements de transfert à une province alors que cette province et le gouvernement fédéral ont conclu une entente en vertu de laquelle le gouvernement fédéral accorde un abattement de l'impôt sur le revenu des particuliers de cette province.

iii. Autres paiements de transfert, par portefeuille ministériel

	(en millions de dollars) 2001	2000
Affaires étrangères et Commerce international	2 358	2 114
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 448	4 185
Agriculture et Agroalimentaire	1 822	1 518
Anciens combattants	1 463	1 402
Agence des douanes et du revenu du Canada	1 681	183
Finance	2 140	750
Développement des ressources humaines	1 995	2 008
Industrie	2 079	2 971
Santé	1 302	1 161
Autres portefeuilles ministériels et provisions	4 215	2 243
Total des dépenses nettes	23 503	18 535

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

iv. Autres dépenses de programmes par portefeuille ministériel, excluant la Défense nationale

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Affaires étrangères et Commerce international	1 369	1 335
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 780	2 731
Conseil du Trésor	4 165	1 096
Développement des ressources humaines	1 721	1 687
Industrie	1 958	1 779
Pêches et Océans	1 275	1 127
Santé	1 427	2 053
Solliciteur général	3 013	2 920
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 133	1 833
Autres portefeuilles ministériels et provisions	3 981	5 559
Total des dépenses nettes	23 822	22 120

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

v. Frais de la dette publique

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Intérêt sur—		
Dette non échue	25 334	25 598
Régimes de retraite et autres comptes	11 017	10 711
Amortissement d'escomptes sur les bons du Canada et du Trésor	4 921	4 716
Amortissement d'escomptes, de primes et de commissions sur toutes les autres dettes	701	503
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts	121	119
Total des frais de la dette publique	42 094	41 647

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.

vi. Opérations importantes

Fondation canadienne pour l'innovation

En octobre 2000 et en mars 2001, le gouvernement a annoncé l'attribution de financement supplémentaire à la Fondation canadienne pour l'innovation. La loi autorisant le paiement a reçu l'approbation parlementaire en juin 2001. Le gouvernement a inscrit un passif de 1 250 millions de dollars au 31 mars 2001 et imputé la dépense aux autres paiements de transfert.

Programme de réduction du prix du combustible

Dans l'énoncé économique et mise à jour budgétaire du mois d'octobre 2000, le gouvernement proposait qu'une allocation ponctuelle pour compenser les frais de chauffage plus élevés soit versée aux Canadiens étant admissibles au crédit pour la taxe sur les produits et services de janvier 2001 en fonction de leur déclaration d'impôt pour l'année d'imposition 1999. Le Parlement a été dissous pour les élections générales avant que la loi mettant en œuvre la proposition ne soit adoptée. Puisque le Parlement ne siégeait pas et qu'il était improbable qu'il soit rappelé à temps pour approuver des paiements en temps opportun, le ministre du Revenu national a été autorisé, par décret en conseil, à verser des paiements à titre gracieux aux bénéficiaires considérés admissibles. En 2001, le gouvernement a imputé des paiements à titre gracieux au montant de 1 459 millions de dollars aux autres paiements de transfert.

5. Déficit accumulé

Les opérations des sociétés d'État consolidées et de certains comptes à fins déterminées sont comprises dans les recettes et les dépenses du gouvernement. Les lois habilitantes exigent que les recettes des comptes à fins déterminées soient identifiées et que les paiements qui s'y rattachent soient imputés à ces recettes. Toute insuffisance des recettes par rapport aux paiements doit être comblée à même les recettes futures de ces comptes. Le tableau suivant présente les soldes de ces comptes consolidés et les bénéfices non répartis des sociétés d'État consolidées qui sont inclus dans le déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Déficit accumulé, excluant les comptes consolidés	582 433	591 502
Comptes consolidés—		
Compte d'assurance-emploi	-35 178	-27 399
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	1 085	1 085
Autres comptes d'assurance	-305	-296
Autres comptes consolidés	-314	-304
	547 721	564 588
Sociétés d'État consolidées	-343	-62
Déficit accumulé	547 378	564 526

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 4 de ce volume.

6. Dette non échue et autres instruments financiers

i. Dette non échue

Le tableau suivant présente les taux d'intérêt et l'échéance des émissions de dette par devise et par catégorie à leur valeur nominale.

(en millions de dollars)

	Obligations négociables					Bons du Canada	Billets[4]	
Exercice d'échéance	Monnaie canadienne	Devises[1] converties en monnaie canadienne	Bons du Trésor	Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada[2]	Obligations et billets non négociables[3]	$ US convertis en monnaie canadienne	Devises converties en monnaie canadienne	Total
2002	32 300	1 576	88 700	1 762	83	7 228	844	132 493
2003	35 096	4 729		1 619	16			41 460
2004	34 841	152		2 303	22		102	37 420
2005	28 634	3 153		2 676	17		1 576	36 056
2006	20 791	2 364		1 632	240		625	25 652
2007 et ultérieurs	143 825	9 190		16 424	3 095		2 125	174 659
	295 487	21 164	88 700	26 416	3 473	7 228	5 272	447 740
Moins dette non échue détenue par le gouvernement[5]	514	506		317				1 337
	294 973	20 658	88 700	26 099	3 473	7 228	5 272	446 403
Nature du taux d'intérêt[6]	Fixe[7]	Fixe	Variable	Variable	Fixe	Variable	Fixe[8]	
Taux d'intérêt effectif, annuel pondéré incluant les accords d'échanges	7,06	5,84	5,31	5,42	10,10	5,10	4,15	
Fourchette des taux d'intérêt	4,00-15,50	4,875-9,70	4,58-6,33	3,85-6,50	4,51-17,51	4,40-6,58	0,70-6,54	

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.

(1) Comprend des obligations négociables émises en dollars US et autres devises.

(2) Comprend 22 213 millions de dollars d'obligations d'épargne du Canada remboursables sur demande.

(3) Les bons et billets non négociables comprennent 3 403 millions de dollars de bons émis au Régime de pensions du Canada, 61 millions de dollars de billets émis à la Fiducie pour le financement des appareils médicaux et 9 millions de dollars de billets émis à la Fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé.

(4) Les billets en devises comprennent des billets du Canada et des eurobillets à moyen terme émis en dollars US et autres devises.

(5) Comprend 372 millions de dollars de titres détenus pour le remboursement de la dette échue.

(6) Une dette ayant une échéance de moins d'un an est considérée comme ayant un taux d'intérêt variable. Pour les obligations négociables et les billets en devises, certains des taux d'intérêt fixes ont été convertis en des taux variables en vertu d'accords d'échange.

(7) Comprend les obligations à rendement réel ayant une composante variable en vertu de l'indice des prix à la consommation.

(8) Comprend des billets à moyen terme ayant des taux variables.

ii. Instruments financiers dérivés et opérations de change à terme

a) Accords d'échange

La dette du gouvernement est émise à des taux d'intérêt fixe et variable et est libellée en dollars canadiens, en dollars US et en d'autres devises. Le gouvernement s'est engagé dans des accords d'échange de taux d'intérêt et de devises afin de faciliter la gestion de la structure de la dette. Dans le cas des accords d'échange de taux d'intérêt, le financement de taux d'intérêt fixes a été converti à des taux variables selon les taux d'acceptation bancaire ou taux interbancaires offerts à Londres (TIOL). Dans le cas des accords d'échange de devises, la dette en dollars canadiens et en d'autres devises a été convertie en dollars US ou en d'autres devises à un taux d'intérêt soit fixe, soit variable. Comme pratique courante, les positions d'échange du gouvernement sont détenues jusqu'à échéance.

L'intérêt payé ou à payer et l'intérêt reçu ou à recevoir sur toutes les opérations d'échange sont enregistrés à titre de frais de la dette publique. Les profits ou pertes non réalisés dus aux fluctuations de la valeur en devises des accords d'échanges sont présentés à titre de passif à l'état de l'actif et du passif et constatés comme profits ou pertes de change à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Le tableau suivant présente les échanges ayant des montants contractuels et des montants nominaux de référence non réglés au 31 mars 2001 :

	(en millions de dollars)			
	2001		2000	
Exercice d'échéance	Échanges de taux d'intérêt $ canadiens	Échanges de devises $ canadiens	Échanges de taux d'intérêt $ canadiens	Échanges de devises $ canadiens
2001				28
2002	723	1 617	685	1 486
2003		3 456		3 222
2004	50	3 624	50	3 042
2005		4 480		4 140
2006		2 134		1 793
2007 et ultérieurs	1 932	9 541	1 776	7 274
	2 705	24 852	2 511	20 985

b) Risque de crédit inhérent aux accords d'échange

Le gouvernement gère son risque de crédit en s'associant principalement avec des établissements financiers ayant une cote financière d'au moins deux agences d'évaluation du crédit, dont l'une doit être Moody's ou Standard & Poor's. Les établissements financiers doivent avoir une cote financière équivalant au moins à AA- pour les accords d'échange qui ont une échéance de 3 à 10,5 ans et à au moins A pour les échéances de 3 ans et moins.

Le gouvernement ne détient aucune concentration de risque de crédit importante auprès d'un établissement donné et ne prévoit aucune perte importante se rapportant aux accords d'échange.

Le tableau suivant présente les valeurs nominales de référence des accords d'échange répartis en fonction des cotes déterminées par Standard & Poor's :

	(en millions de dollars)	
Standard & Poor's	2001	2000
AAA	1 420	1 085
AA+	3 579	3 308
AA	4 318	5 008
AA-	14 282	9 578
A+	3 958	4 517
	27 557	23 496

c) Opérations de change à terme

Le gouvernement procède à des opérations de change à terme afin de se prémunir contre les fluctuations des taux de change qui pourraient toucher la position de réserve du Canada dans le Fonds monétaire international (FMI) qui fait partie des comptes d'opérations de change du Canada. La position de réserve du Canada dans le FMI est exprimée en droits de tirage spéciaux (DTS). Les opérations de couverture impliquent l'achat et la vente à terme des devises composant les DTS (soit : euro, dollar US, livre sterling et yen japonais). Ces couvertures sont présentement en voie d'être liquidées et, au 31 mars 2001, seuls des contrats de vente à terme en dollars US restent à régler.

Au 31 mars 2001, la valeur nominale des opérations de change à terme en vigueur était de 2 308 millions de dollars pour la vente de change à terme (2 299 millions de dollars pour la vente de change à terme et 58 millions de dollars pour l'achat de change à terme en 2000) et les gains sur change non réalisés, qui ne sont pas constatés dans les états financiers, étaient de 24 millions de dollars (16 millions de dollars en 2000). Toutes les opérations de change à terme arrivent à échéance dans environ 12 mois ou moins suivant leur entrée en vigueur. Le gouvernement gère son risque envers les parties aux opérations de change à terme en s'associant principalement avec des établissements financiers ayant une cote financière d'agences d'évaluation du crédit reconnues d'au moins AA-.

iii. Juste valeur des instruments financiers

a) Actifs et passifs financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les justes valeurs sont des estimations du gouvernement et sont habituellement calculées selon les conditions du marché à un moment précis, là où un marché existe. Les justes valeurs des instruments à court terme ou non négociables sont présumées correspondre à leurs valeurs comptables. Les justes valeurs peuvent ne pas refléter les conditions futures du marché ni les valeurs réelles qu'il serait possible d'obtenir si les titres étaient échangés sur le marché. Les calculs sont de nature subjective et comprennent des incertitudes inhérentes en raison de l'imprévisibilité des événements futurs.

(en millions de dollars canadiens)

	2001			2000		
Actifs et passifs financiers	Valeur comptable	Juste valeur	Écart	Valeur comptable	Juste valeur	Écart
Actifs financiers						
Encaisse	15 594	15 594		14 511	14 511	
Débiteurs	3 592	3 592		3 805	3 805	
Comptes d'opérations de change	50 270	51 281	1 011	41 494	42 005	511
Prêts, placements et avances excluant les placements dans les sociétés d'État entreprises	12 367	13 553	1 186	11 616	12 188	572
Passifs						
Créditeurs, charges à payer et provisions	43 644	43 644		40 748	40 748	
Dette non échue	446 403	474 367	-27 964	456 406	479 316	-22 910
Régimes de retraite et autres comptes	136 438	128 347	8 091	135 309	124 077	11 232
Dû au Régime de pensions du Canada	6 391	6 391		6 217	6 217	
Excédent de la juste valeur nette sur la valeur comptable			-17 676			-10 595

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Les justes valeurs ont été déterminées selon les méthodes et hypothèses suivantes :

Les valeurs comptables des instruments financiers à court terme sont présumées être équivalentes à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Ils comprennent l'encaisse, les débiteurs, les créditeurs, les charges à payer et les provisions, ainsi que le dû au Régime de pensions du Canada.

La juste valeur des titres et des réserves d'or détenus dans les comptes d'opérations de change est établie en utilisant les cotes des marchés ou toute autre information disponible sur les marchés. Les créances et obligations financières auprès du Fonds monétaire international libellées en devises sont présentées en équivalents de dollars canadiens au 31 mars, ce qu'on présume correspondre à leur juste valeur.

La juste valeur des prêts aux sociétés d'État entreprises est généralement établie en utilisant leur valeur comptable. La juste valeur des placements de portefeuille ou placements temporaires est établie en utilisant les cotes des marchés boursiers ou toute autre information disponible.

La juste valeur des autres prêts, placements et avances est présumée correspondre à leur valeur comptable puisque des provisions sont utilisées pour en ramener la valeur comptable à des montants qui se rapprochent de leur valeur de réalisation estimative.

La juste valeur des obligations négociables libellées en dollars canadiens et en devises, des bons du Trésor émis en dollars canadiens, des eurobillets à moyen terme et des billets du Canada est établie en utilisant les cotes des marchés ou la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus calculée avec les taux de change et d'intérêt sur le marché à la fin de l'exercice. La juste valeur des autres instruments qui composent la dette non échue est présumée correspondre à leur valeur comptable, en raison de leur courte durée ou de leur nature non négociable.

La juste valeur des obligations découlant des régimes de retraite est présumée correspondre à la valeur actuarielle des obligations de retraite, après déduction de la juste valeur de l'actif des régimes de retraite, laquelle est établie à partir des cotes du marché pour les placements et de leur valeur actualisée pour les autres actifs des régimes.

b) Instruments financiers dérivés et opérations de change à terme

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et des opérations de change à terme ainsi que les montants contractuels ou nominaux de référence en vigueur au 31 mars :

	(en millions de dollars)			
	2001		2000	
	Valeur nominale	Juste valeur	Valeur nominale	Juste valeur
Échanges de taux d'intérêt et de devises	27 557	-1 049	23 496	-253
Contrat d'opérations de change—				
Ventes à terme	2 308	24	2 299	16
Achats à terme			58	

La juste valeur des accords d'échange et des opérations de change à terme correspond au montant estimatif que le gouvernement devrait recevoir ou payer selon les conditions de marché pour mettre un terme aux accords en date du 31 mars. La juste valeur est établie en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus pour les accords d'échange ou les opérations de change à terme calculée avec les taux de change et d'intérêt sur le marché à la fin de l'exercice. Selon que la juste valeur est positive ou négative, le gouvernement devrait recevoir ou verser un paiement si on mettait un terme à ces opérations.

7. Régimes de retraite du secteur public

Le gouvernement administre des régimes de retraite à prestations déterminées couvrant presque tous ses employés à temps plein (y compris la fonction publique, les Forces canadiennes, la Gendarmerie royale du Canada et certaines sociétés d'État) ainsi que les juges nommés par le gouvernement fédéral et les parlementaires. Les prestations de retraite sont généralement calculées en fonction des salaires les plus élevés pour une période précise. Elles sont liées aux années de service et sont indexées à l'inflation.

Jusqu'au 31 mars 2000, aucune caisse de retraite distincte investissant sur le marché n'était établie pour pourvoir au versement de ces prestations. En application de la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* qui a reçu la sanction royale le 14 septembre 1999, à compter du 1er avril 2000, les nouvelles cotisations de l'employeur et des employés aux régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada sont transférées à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public. L'Office est une entité légale distincte créée le 1er avril 2000. Il vise à optimiser le rendement des placements sans poser de risques indus, tout en respectant les exigences et les obligations financières de chacun des divers régimes de retraite du secteur public.

Des évaluations actuarielles sont établies tous les trois ans pour fins de capitalisation et sont mises à jour à chaque année pour fins comptables en utilisant les hypothèses les plus probables dont dispose la direction et la méthode de répartition des prestations au prorata des services. Dans le cadre de ces calculs, les obligations découlant des régimes de retraite sont établies annuellement en estimant les prestations que l'on prévoit devoir verser à l'avenir et en calculant leur valeur actualisée. Ce processus exige que l'on pose de nombreuses hypothèses, notamment des estimations relatives aux taux d'inflation, aux taux d'intérêt, aux augmentations générales de salaires, à la composition de la main-d'œuvre, et aux taux de départs à la retraite et de mortalité. L'hypothèse portant sur le taux d'inflation à long terme utilisée dans le cadre de l'évaluation pour fins comptables est de 2 pour cent.

Le gouvernement utilise les meilleures estimations dont il dispose pour poser les hypothèses influant sur ses obligations découlant des régimes de retraite. Des variations dans ces hypothèses peuvent entraîner une augmentation ou une diminution importante des obligations estimatives. Par exemple, une hausse de un pour cent du taux d'inflation entraînerait une augmentation des obligations découlant des régimes de retraite d'environ 14 400 millions de dollars, tandis qu'une hausse de un pour cent du taux d'intérêt réduirait ces mêmes obligations d'environ 14 800 millions de dollars. Lorsque l'expérience réelle diffère des estimations, il en résulte des redressements relatifs aux régimes de retraite qui seront amortis au cours de périodes allant de 7 à 14 ans, ce qui aura un effet sur les dépenses de ces exercices.

L'actif des régimes de retraite comprend des titres négociables et des sommes à recevoir des employés ayant choisi l'option des services antérieurs. Les placements sont évalués à des valeurs axées sur la valeur marchande, en vertu de laquelle une moyenne des fluctuations des valeurs au cours du marché est établie sur une période de cinq ans et les sommes à recevoir pour services antérieurs sont actualisées pour en déterminer approximativement la juste valeur.

Au 31 mars, les obligations découlant des régimes de retraite se composaient des éléments suivants :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Obligations au titre des prestations constituées[1]	124 044	117 114
Moins : Actif des régimes de retraite	3 202	426
	120 842	*116 688*
Redressements non amortis relatifs aux estimations	8 343	11 658
Obligations découlant des régimes de retraite	129 185	128 346

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

(1) Comprend un montant de 6 200 millions de dollars en attente de transfert à des nouveaux régimes séparés.

Au cours de l'exercice, la Société canadienne des postes et trois plus petites sociétés ont établi leur propre régime de pension et leurs employés ont cessé d'être membres du régime de retraite de la fonction publique. Un montant d'environ 1 300 millions de dollars a été transféré aux régimes de retraite de ces sociétés au cours de l'exercice et un montant estimatif supplémentaire de 6 200 millions de dollars devrait être transféré au cours des deux prochains exercices. Ces opérations sont considérées comme un règlement partiel du régime de retraite de la fonction publique. Le coût net de ce règlement partiel est estimé à 28 millions de dollars, ce qui inclut une perte de 215 millions de dollars qui a été constatée au cours de l'exercice et imputée aux dépenses relatives aux régimes de retraite et un gain de 187 millions de dollars qui sera amorti comme redressement relatif à l'estimation du taux de rendement prévu visant les régimes de retraite des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada. Des redressements non amortis relatifs aux estimations de 510 millions de dollars ont de plus été radiés suite à ce règlement partiel

Les dépenses d'intérêt relatives aux régimes de retraite qui sont calculées sur la dette actuarielle moyenne font partie des frais de la dette publique et sont présentées après déduction du rendement prévu sur l'actif des régimes. Le taux d'intérêt utilisé dans le calcul est fondé sur une moyenne pondérée entre le taux de rendement prévu de l'actif des régimes (6,5 pour cent) et le taux moyen à long terme des obligations du gouvernement (9,0 pour cent en 2001 et 9,3 pour cent en 2000). Les dépenses totales relatives aux régimes de retraite comprennent les éléments que voici :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Cotisations de l'employeur[1]	2 264	2 362
Coûts des modifications aux régimes de retraite	9	822
Coût du règlement partiel des régimes de retraite constaté au cours de l'exercice	215	
Radiation des redressements non amortis relatifs aux estimations	-510	
Paiements législatifs en vertu de lois diverses	85	91
Amortissement des redressements relatifs aux estimations	-2 459	-2 501
Coûts nets des régimes de retraite	-396	774
Dépenses d'intérêt relatives aux régimes de retraite[2]	10 151	9 982
Total des dépenses relatives aux régimes de retraite	9 755	10 756

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.

(1) Le montant de 1999-2000 est net d'un montant de 254 millions de dollars déjà inscrit comme dépenses relatives aux régimes de retraite des exercices antérieurs.

(2) Le montant de 2000-2001 est net d'un montant de 89 millions de dollars au titre de rendement prévu sur l'actif des régimes de retraite.

8. Dû au Régime de pensions du Canada

Comme il est expliqué à la note 1, les opérations financières du Régime de pensions du Canada (le Régime) ne sont pas comprises dans ces états financiers.

Le Régime est un plan fédéral-provincial à titre de régime d'assurance sociale obligatoire et contributif. Il est en vigueur partout au Canada à l'exception de la province de Québec qui possède un régime semblable. Le Régime est administré par le gouvernement du Canada et est contrôlé conjointement avec les provinces participantes. En tant qu'administrateur, le pouvoir de dépenser conféré au gouvernement se limite au solde des actifs nets du Régime de 45 688 millions de dollars (41 261 millions de dollars en 2000).

Le Compte du Régime de pensions du Canada (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions et prestations ainsi que les frais d'administration du Régime. Il sert de plus à enregistrer les montants transférés au ou reçus du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada.

Le dépôt auprès du receveur général du Canada de 6 391 millions de dollars (6 217 millions de dollars en 2000) est présenté comme le passif du gouvernement envers le Régime au 31 mars et représente le solde du Compte.

On trouvera de l'information additionnelle (non vérifiée) et les états financiers vérifiés du Régime à la section 6 de ce volume. Le *Dix-septième Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada*, préparé par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières, fournit de l'information additionnelle portant sur le financement du régime.

9. Comptes d'opérations de change

i. Comptes d'opérations de change

Les comptes d'opérations de change représentent des créances et des dettes du gouvernement à la suite d'opérations de change.

Le tableau suivant présente les soldes de ces comptes :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	47 845	38 630
Fonds monétaire international—Souscriptions	12 814	12 390
	60 659	*51 020*
Moins :		
Fonds monétaire international—		
Effets à payer	8 840	8 005
Allocations de droits de tirage spéciaux	1 549	1 521
	10 389	*9 526*
Total des comptes d'opérations de change	50 270	41 494

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 8 de ce volume.

ii. Réserves d'or

Le gouvernement conserve certains placements dans son Compte du fonds des changes afin d'aider à contrôler et à préserver la valeur externe du dollar canadien. Une partie de ces placements est conservée sous forme d'or : 1,2 million d'onces d'or fin (1,5 million d'onces d'or fin en 2000). Ces avoirs d'or sont évalués à 35 droits de tirage spéciaux (DTS) ou 69,55 $ l'once d'or fin (68,33 $ en 2000), ce qui se rapproche du coût. Le DTS est une unité de mesure établie par le Fonds monétaire international dont la valeur est déterminée en fonction d'un bloc de quatre grandes devises (soit : euro, dollar US, livre sterling et yen japonais). Cette évaluation résulte en une valeur comptable de 83 millions de dollars (102 millions de dollars en 2000), qui est de beaucoup inférieure à la valeur marchande de 487 millions de dollars (602 millions de dollars en 2000), établie en utilisant une valeur de 406,21 $ l'once d'or fin (401,12 $ en 2000).

On trouvera plus de précisions à ce sujet dans les états financiers du Compte du fonds des changes à la section 8 de ce volume.

10. Sociétés d'État et autres entreprises publiques

Le gouvernement détient en propriété exclusive quarante-deux sociétés. Certaines de ces sociétés d'État dépendent du gouvernement pour la majeure partie de leur financement. Les activités financières de vingt-deux de ces sociétés (vingt en 2000) ont été consolidées dans ces états financiers. Les principales sociétés d'État consolidées comprennent : Énergie atomique du Canada Limitée, la Société Radio-Canada, Marine Atlantique S.C.C. et VIA Rail Canada Inc. On trouvera des précisions sur ces sociétés à la section 4 de ce volume.

Les autres sociétés d'État sont des entreprises publiques en mesure de se procurer une bonne partie de leurs revenus grâce à leurs activités commerciales et sont financièrement autonomes. Ces sociétés d'État sont appelées sociétés d'État entreprises. Les principales sociétés d'État entreprises comprennent : la Banque du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société canadienne des postes et la Société pour l'expansion des exportations.

En outre, il existe un certain nombre d'entreprises publiques financièrement autonomes qui ne sont pas des sociétés d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* mais qui appartiennent au gouvernement ou sont contrôlées par celui-ci et qui doivent rendre compte au Parlement ou à un ministre. On fait référence à ces sociétés en tant qu'autres entreprises publiques. Les principales autres entreprises publiques comprennent : la Commission canadienne du blé et les Administrations portuaires de Halifax, Montréal, Québec et Vancouver.

Pour les sociétés d'État entreprises et les autres entreprises publiques, en plus d'inscrire ses placements dans ces sociétés tel que décrit ci-dessous, le gouvernement présente tous les montants à recevoir de ces sociétés ou à payer à celles-ci et comptabilise une provision qui inclut les bénéfices et pertes annuels nets des sociétés. Leurs actifs et passifs n'apparaissent pas dans ces états financiers, à l'exception de leurs emprunts inscrits comme passifs du gouvernement lorsqu'il n'est pas prévu que les sociétés les rembourseront directement.

On trouvera des précisions sur ces sociétés et autres entreprises publiques à la section 9 de ce volume.

Le tableau suivant présente l'actif financier inscrit par le gouvernement pour les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. De ce montant, 3 554 millions de dollars (3 619 millions de dollars en 2000) représentent des placements dans le capital-actions et dans le capital d'apport de ces sociétés. Le solde correspond à des prêts et à des avances consentis par le gouvernement.

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Société canadienne d'hypothèques et de logement	5 877	6 101
Société du crédit agricole	1 747	1 973
Société pour l'expansion des exportations	983	983
Banque de développement du Canada	626	561
Autres	852	944
Total	10 085	10 562

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

La situation financière des sociétés d'État entreprises et des autres entreprises publiques se résume ainsi :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Actif (incluant les immobilisations et les frais reportés de 6 524 $ (6 273 $ en 2000))	115 300	106 022
Passif	107 568	99 517
Avoir net	7 732	6 505
Revenus	19 740	17 984
Dépenses	16 650	15 329
Bénéfice net de l'exercice	3 090	2 655
Autres variations de l'avoir		
Dividendes[1]	-1 990	-1 792
Autres	127	-145
	1 227	718
Avoir net d'ouverture	6 505	5 787
Avoir net de fermeture	7 732	6 505
Engagements contractuels	6 767	8 561
Passif éventuel	1 864	1 946

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

(1) Les montants présentés comme dividendes comprennent 1 951 millions de dollars (1 766 millions de dollars en 2000) en provenance de la Banque du Canada.

Le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* fournit des informations supplémentaires sur les affaires et les activités des sociétés d'État mères et de leurs filiales en propriété exclusive et des informations sur toutes les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.

11. Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement et les organisations internationales

i. Prêts aux pays en développement

Les prêts aux gouvernements étrangers de 3 136 millions de dollars (3 138 millions de dollars en 2000) comprennent des prêts aux pays en développement. Le gouvernement a inscrit des provisions pour ces prêts en tenant compte de leur perceptibilité et des conditions de faveur.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

ii. Prêts, placements et avances aux organisations internationales

Les prêts, placements et avances aux organisations internationales, y compris les banques de développement et les fonds connexes, s'élèvent à 4 405 millions de dollars (4 178 millions de dollars en 2000). Le gouvernement a inscrit des provisions pour ces prêts, placements et avances en tenant compte de leur perceptibilité et des conditions de faveur.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

12. Engagements contractuels

La nature des activités du gouvernement l'oblige à conclure des marchés et à contracter des obligations pluriannuels de grande envergure. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux engagements contractuels pour lesquels on peut établir des estimations raisonnables :

	(en millions de dollars)	
	2001	2000
Accords de paiements de transfert	16 411	14 749
Acquisition de biens, de matériel et de produits et services	8 239	7 449
Régimes de prestations pour anciens combattants	6 635	6 142
Contrats de location-exploitation et de location-acquisition	4 317	3 546
Organisations internationales	1 038	1 220
Passif des régimes de retraite en vertu des lois sur la continuation des pensions	125	145
	36 765	33 251

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

Les dépenses estimatives futures au titre de ces engagements s'établissent comme suit :

Exercice	(en millions de dollars)
2002	9 018
2003	7 421
2004	5 545
2005	4 910
2006	4 278
2007 et ultérieurs	5 593
	36 765

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

i. Accords de paiements de transfert

Les engagements provenant d'accords de paiements de transfert de 16 411 millions de dollars (14 749 millions de dollars en 2000) comprennent un montant de 8 589 millions de dollars (8 592 millions de dollars en 2000) lié à plusieurs obligations contractuelles du gouvernement par l'entremise de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour les programmes de logement social. Les accords sont conclus pour financer des projets sur des périodes allant jusqu'à 40 ans. Ces obligations financières représentent environ 1 700 millions de dollars par exercice. L'incertitude inhérente à la prévision fait en sorte que des estimations au-delà de l'an 2006 seraient peu fiables, donc les montants déclarés pour la SCHL au titre des accords de paiements de transfert ne sont présentés que jusqu'en l'an 2006.

ii. Régimes de prestations pour anciens combattants

En vertu de la *Loi sur les pensions*, le gouvernement verse des pensions et des prestations d'invalidité ou de décès découlant du service militaire. Les dépenses annuelles prévues en vertu de cette Loi s'élèveront à environ 1 350 millions de dollars au cours de chacun des prochains exercices. L'incertitude inhérente à la prévision fait en sorte que des estimations au-delà de l'an 2006 seraient peu fiables, donc les montants déclarés au titre des régimes de prestations pour anciens combattants ne sont présentés que jusqu'en l'an 2006.

iii. Contrats de location-exploitation et de location-acquisition

Les contrats de location-acquisition ont des échéances diverses allant jusqu'à 50 ans. Du montant total de 4 317 millions de dollars (3 546 millions de dollars en 2000) de contrats de location-exploitation et de location-acquisition, une somme de 2 086 millions de dollars (2 384 millions de dollars en 2000) représente des paiements futurs pour des contrats de location-acquisition. De ce montant, une somme de 1 122 millions de dollars (1 304 millions de dollars en 2000) correspond aux intérêts théoriques et aux frais accessoires.

13. Programmes d'assurance

Trois sociétés d'État entreprises, dont les opérations financières ne sont pas consolidées dans ces états financiers, administrent des programmes d'assurance pour le gouvernement. Advenant que ces sociétés manquent de fonds pour respecter leurs obligations, le gouvernement devra fournir les montants nécessaires.

La Société d'assurance-dépôts du Canada administre le Fonds d'assurance-dépôts qui assure, jusqu'à concurrence de 60 000 $ par déposant, les dépôts effectuées auprès de chacune des banques, compagnies de fiducie ou de prêts membres. Le total des dépôts assurés était de 339 479 millions de dollars au 31 mars 2001 (327 037 millions de dollars en 2000). Au 31 mars 2001, la société présentait un excédent de 455 millions de dollars (un excédent de 184 millions de dollars en 2000). On prévoit que les primes perçues par la Société pourront combler le coût des réclamations courantes et éventuelles.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement administre le Fonds d'assurance hypothécaire qui assure les prêts hypothécaires consentis par les institutions privées sur les propriétés résidentielles au Canada. Le total des couvertures en vigueur s'élevait à 200 700 millions de dollars au 31 mars 2001 (189 400 millions de dollars en 2000). L'excédent du Fonds au 31 mars 2001 s'élevait à 896 millions de dollars (525 millions de dollars en 2000). La Société canadienne d'hypothèques et de logement administre également le Fonds de titres hypothécaires garantis qui garantit le paiement ponctuel du principal et des intérêts aux investisseurs de titres en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*. Les garanties en vigueur au 31 mars 2001 s'élevaient approximativement à 34 217 millions de dollars (27 709 millions de dollars en 2000). Au 31 mars 2001, le Fonds a un excédent de 70 millions de dollars (58 millions de dollars en 2000). Le gouvernement fournit une aide financière de nature budgétaire seulement s'il le juge nécessaire, ce qui se produit rarement.

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) assure les exportations et les investissements à l'étranger afin de faciliter et de promouvoir les exportations. Le total des assurances en vigueur au 31 mars 2001 s'élevait à 11 225 millions de dollars (11 100 millions de dollars en 2000). La SEE maintenait une provision de 465 millions de dollars au 31 mars 2001 (353 millions de dollars en 2000) afin de couvrir le coût des réclamations courantes et des réclamations futures prévues. On prévoit que les primes perçues par la Société pourront combler le coût des réclamations courantes et éventuelles.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

14. Passif éventuel

Le passif éventuel, qui peut devenir un passif réel, est classé en trois catégories : les garanties accordées par le gouvernement, les organisations internationales et les réclamations et causes en instance et imminentes. Le gouvernement est confiant que les règlements définitifs du passif éventuel seront des montants de beaucoup inférieurs à ceux présentés.

i. Garanties accordées par le gouvernement

Les garanties accordées par le gouvernement au 31 mars 2001 s'élèvent à 52 648 millions de dollars après déduction d'une provision de 3 951 millions de dollars (49 434 millions de dollars après déduction d'une provision de 3 920 millions de dollars en 2000). Le gouvernement enregistre une provision pour les pertes de garanties d'emprunt et pour les emprunts de sociétés d'État entreprises et d'autres entreprises publiques lorsqu'il est probable qu'un paiement futur sera effectué et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être déterminée. Toutes les autres garanties d'emprunt sont présentées comme passif éventuel.

ii. Organisations internationales

Le passif éventuel se rapportant aux organisations internationales au 31 mars 2001 s'élève à 19 477 millions de dollars (17 504 millions de dollars en 2000). Le gouvernement détient du capital sujet à appel dans certaines organisations internationales qui pourrait nécessiter des paiements à ces organismes.

iii. Réclamations et causes en instance et imminentes

Il existe des milliers de cas de réclamations et causes en instance et imminentes contre le gouvernement qui demeurent non réglés. Le montant total réclamé pour ces recours, dont certains ne mentionnent aucun montant, ainsi que leur dénouement ne peuvent être évalués. Certaines réclamations importantes sont décrites ici bas :

Réclamations et revendications territoriales globales des Autochtones : Le gouvernement a connaissance de l'existence de réclamations totalisant des montants plaidés de plus de 200 000 millions de dollars et d'autres réclamations potentielles qui sont présentement à l'étude par les Premières nations. Une estimation raisonnable du passif éventuel ne peut être faite pour le moment.

Remboursements d'impôt importants : Il existe 1 123 millions de dollars (802 millions de dollars en 2000) en réclamations ou causes en instance et imminentes se rapportant aux remboursements d'impôt importants qui étaient en appel à la Cour fédérale du Canada ou à la Cour suprême du Canada au 31 mars 2001.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

15. Passif environnemental

Même si les estimations des coûts liés à l'élimination des déchets radioactifs et non radioactifs peuvent s'élever jusqu'à 30 000 millions de dollars pour l'ensemble du Canada, une bonne partie de ceux-ci relèvent clairement d'autres paliers de gouvernement et du secteur privé. Des progrès ont été faits dans l'identification et le catalogage de sites présumés contaminés. Cependant, le processus requis pour évaluer la nature et le niveau de la contamination de ces sites, et préparer par la suite un plan de mesures correctives et des estimations de coûts s'avère un défi de taille demandant des efforts soutenus. Bien qu'une estimation raisonnable des coûts imputables au gouvernement ne soit pas encore disponible, le gouvernement continuera de travailler à l'établissement d'estimations et à la constatation du passif environnemental conformément aux principes comptables généralement reconnus.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Lors du Budget de février 1991, le gouvernement a présenté des mesures visant à améliorer sa situation financière et économique. Parmi ces mesures, un projet de loi était institué : la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. Le 18 juin 1992, cette loi était votée par le Parlement et entrait en vigueur pour l'exercice 1991-1992.

La *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* exige que certaines recettes, y compris la taxe sur les produits et services (TPS), soient appliquées au service de la dette publique et non au financement de nouvelles dépenses de programmes. Les opérations relatives à cette loi sont présentées dans l'état suivant.

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE SUR L'ÉTAT DES OPÉRATIONS DU COMPTE DE SERVICE ET DE RÉDUCTION DE LA DETTE

À la Chambre des communes,

J'ai vérifié l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette pour l'exercice clos le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe au gouvernement du Canada. Comme l'exige l'article 9 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*, ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par le gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des opérations du Compte de service et de réduction de la dette pour l'exercice clos le 31 mars 2001 conformément à la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* et aux conventions comptables énoncées par le gouvernement du Canada et présentées dans la note 2 à l'état financier. Comme l'exige l'article 9 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*, je déclare que, à mon avis, ces conventions comptables énoncées ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 23 juillet 2001

Compte de service et de réduction de la dette
État des opérations
pour l'exercice clos le 31 mars 2001

(en milliers de dollars)

	2001		2000	
Taxe sur les produits et services et taxe de vente harmonisée reçues		60 853 241		56 382 962
Moins : Remboursements	27 958 411		25 740 951	
Remises	2 206 524		2 194 154	
Montants payés et charges à payer par les portefeuilles ministériels	1 022 110		1 011 290	
Crédits d'impôt trimestriels	2 901 708		2 846 993	
Transfert de la taxe de vente harmonisée aux provinces	1 775 151		1 799 367	
		35 863 904		33 592 755
Taxe nette sur les produits et services		24 989 337		22 790 207
Amendes et intérêts reçus pour la taxe sur les produits et services (nets des intérêts payés)		119 083		103 648
Gain provenant de la liquidation de sociétés d'État		36 402		
Dons à l'État		114		285
Produits portés au crédit du Compte		25 144 936		22 894 140
Dépenses de la dette publique affectées au Compte				
Dépenses de la dette publique à être affectées au Compte (note 3)	30 716 610		30 536 407	
Moins montant dépassant le solde du Compte (note 4)	5 571 674		7 642 267	
		25 144 936		22 894 140
Solde du Compte à la fin de l'exercice		NÉANT		NÉANT

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

Notes à l'état des opérations du Compte de service et de réduction de la dette

1. Pouvoir et objectif

La *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* a reçu la sanction royale le 18 juin 1992. L'article 8 de cette Loi prescrit qu'un état précisant les opérations du Compte de service et de réduction de la dette (le Compte) au cours de l'exercice soit publié dans les *Comptes publics du Canada* de 1991-1992 et de chaque exercice ultérieur.

La *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* a été amendée le 20 mars 1997 pour refléter les modifications à la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* qui mettent en vigueur, à compter du 1er avril 1997, les ententes sur la taxe de vente harmonisée avec les provinces concernées.

Le but de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* est d'affecter certaines recettes du gouvernement aux frais de la dette publique. Ces recettes comprennent la taxe sur les produits et services, certains gains provenant de la disposition de placements dans les sociétés d'État et les dons à l'État. Les opérations inscrites au Compte ont été versées ou imputées au Trésor et le Compte est consolidé dans les états financiers du gouvernement.

2. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables sont fondées sur les modalités contenues dans la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*. Ces conventions comptables sont conformes aux conventions comptables suivies par le gouvernement du Canada.

i. Taxe sur les produits et services (TPS)

Le gouvernement comptabilise généralement la TPS et la taxe de vente harmonisée (TVH) au cours de la période dans laquelle elles sont perçues. La TPS et la TVH perçues sont déclarées nettes des crédits de taxe sur les intrants réclamés par les déclarants.

Les remboursements et les remises sont généralement déclarés au cours de l'exercice dans lequel ils sont versés et sont présentés nets de la TPS et de la TVH perçues par les réclamants. Les crédits trimestriels de la TPS sont imputés à la période à laquelle ils se rapportent. Les transferts de la TVH aux provinces concernées sont calculés conformément aux accords pertinents.

ii. Autres montants portés au crédit du Compte

Les amendes et intérêts sont généralement présentés dans l'exercice au cours duquel ils sont perçus. Les gains provenant de la vente d'actions de sociétés d'État, les gains provenant de la disposition d'actions ou de placements lors de liquidations des sociétés d'État ainsi que les dons à l'État sont comptabilisés au cours de l'exercice où ont lieu les opérations ou les faits qui les génèrent.

iii. Dépenses de la dette publique affectées au Compte

Les dépenses de la dette publique affectées au Compte comprennent les frais engagés par le gouvernement au cours de l'exercice pour le service, l'émission, le remboursement, l'acquittement ou le règlement d'une dette, en vertu de l'autorité d'une loi sur le pouvoir d'emprunt.

3. Dépenses de la dette publique à être affectées au Compte

Les dépenses de la dette publique à être affectées au Compte sont calculées comme suit :

	(en milliers de dollars)	
	2001	2000
Frais de la dette publique	42 094 509	41 647 288
Moins : Montants non reliés à une loi sur le pouvoir d'emprunt—		
Intérêt sur la dette non échue[1]	360 597	400 153
Intérêts sur les régimes de retraite et autres comptes	11 017 302	10 710 728
Dépenses de la dette publique à être affectées au Compte	30 716 610	30 536 407

[1] L'intérêt sur la dette non échue se rapporte aux obligations spéciales non négociables détenues par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et le Compte du Régime de pensions du Canada.

4. Montant dépassant le solde du Compte

Les dépenses de la dette publique affectées au Compte dépassent le montant disponible dans le solde du Compte pour ces dépenses. Dans ces circonstances, seul le montant nécessaire pour réduire le solde du Compte à néant est affecté au Compte tel que requis par l'article 6 de la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette*.

5. Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2001

POINTS SAILLANTS

Les présentes observations ont pour but d'expliquer plus en détail la signification de mon rapport sur les états financiers du gouvernement du Canada pour l'exercice clos le 31 mars 2001. Voici les points saillants de ces observations :

- Le solde du Compte d'assurance-emploi s'établissait à 36 milliards de dollars le 31 mars 2001, ce qui dépasse largement le solde maximum de 15 milliards de dollars jugé nécessaire par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada. La Commission de l'assurance-emploi n'a pas justifié adéquatement la taille et le taux de croissance du solde du Compte. Par conséquent, je ne puis conclure que l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi* a été observé pour ce qui est des taux de cotisation de 2001.

Cette observation explique mon rapport sur les états financiers du gouvernement et la vérification que j'ai effectuée.

- Au cours des cinq dernières années, le gouvernement a comptabilisé comme dépenses des transferts de quelque sept milliards de dollars à diverses fondations qu'il a créées pour atteindre les objectifs de sa politique d'intérêt public, même si la majeure partie des sept milliards, y compris l'intérêt, se trouvent toujours dans les comptes bancaires et les placements des fondations. Je m'inquiète du fait que la convention comptable du gouvernement à l'égard des paiements de transfert ne prévoie pas adéquatement les cas où les fonds ne sont pas utilisés aux fins ultimes prévues au cours de l'exercice ou peu de temps après. Plusieurs aspects liés à la reddition de comptes et à la régie de ces fondations me préoccupent également beaucoup.

- Je m'inquiète du fait que le gouvernement a créé une société et lui a versé un financement de 50 millions de dollars pour mettre en œuvre une initiative d'appui technologique au développement durable avant que le Parlement n'ait approuvé explicitement l'initiative ou le financement.

- C'est la dernière année où le gouvernement présente ses états financiers selon une méthode de comptabilité d'exercice modifiée. À compter de l'an prochain, il les préparera selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Les ministères procèdent à la cueillette de l'information nécessaire. Il leur faudra, par exemple, établir la valeur des immobilisations, estimer les obligations environnementales, comptabiliser les taxes et impôts à recevoir et comptabiliser les passifs au titre des revendications des Autochtones selon la méthode d'exercice. Pour la collectivité financière du gouvernement, ce changement pose un défi de taille et, bien que les ministères progressent, il leur reste encore beaucoup à faire.

J'ai la ferme conviction que les états financiers du gouvernement, présentés dans les *Comptes publics*, et le *Rapport financier annuel*, publié séparément par le ministre des Finances, sont des documents redditionnels extrêmement importants. Ils doivent être crédibles, faciles à comprendre, utiles et publiés en temps opportun. J'encouragerai le gouvernement à présenter dans ses états financiers la substance économique de ses activités et de ses opérations. J'attirerai également l'attention du Parlement chaque fois que je constaterai que le gouvernement a contourné le processus parlementaire reconnu.

AUTRES QUESTIONS DE MON RAPPORT DE VÉRIFICATION QUI MÉRITENT L'ATTENTION DU PARLEMENT

Respect de la *Loi sur l'assurance-emploi*

L'un de mes rôles en tant que vérificateur législatif est d'examiner le respect par le gouvernement des autorisations parlementaires pour la perception des taxes et des autres recettes, et les dépenses publiques. Je présente plus de renseignements sur cet aspect de mon mandat dans la section des présentes observations qui décrit la signification de mon rapport.

Les cotisations et les prestations d'assurance-emploi sont incluses dans les recettes et les dépenses, respectivement, qui sont présentées à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Conformément à la *Loi sur l'assurance-emploi*, il faut comptabiliser séparément ces recettes et ces dépenses. Elles sont présentées dans les états financiers du Compte d'assurance-emploi, dans la section 4 du présent volume.

La *Loi* exige aussi que la Commission de l'assurance-emploi fixe les taux de cotisation qui permettent le mieux, au cours d'un cycle économique, d'assurer un apport de revenu suffisant pour couvrir les coûts du programme et maintenir une certaine stabilité des taux. Cette disposition de la *Loi* était en vigueur pendant l'exercice du gouvernement clos le 31 mars 2001.

Dans mon rapport sur les états financiers du Compte, j'ai attiré l'attention sur la taille et la croissance constante du solde du Compte. Celui-ci a augmenté d'environ 8 milliards de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 36 milliards de dollars au 31 mars 2001. Ce solde dépasse largement le solde maximum de 15 milliards de dollars jugé nécessaire par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada.

Je ne puis conclure que la Commission de l'assurance-emploi a respecté l'esprit de la Loi pour ce qui est des taux de cotisation de 2001.

La Commission n'a pas justifié adéquatement la taille et le taux de croissance du solde du Compte. Par conséquent, dans mon rapport sur les états financiers du Compte, j'ai déclaré que je ne pouvais conclure que l'esprit de la *Loi* avait été observé pour ce qui est des taux de cotisation de 2001.

Des modifications apportées récemment à la *Loi* ont suspendu les exigences relatives aux taux de cotisation pour 2002 et 2003. Le gouvernement a indiqué que les exigences étaient suspendues pour qu'il puisse entreprendre une étude du processus d'établissement des taux de cotisation. Ces modifications pourraient empêcher des consultations significatives des employés et des employeurs et des Canadiens en général, sur les cotisations d'assurance-emploi devant être établies pour 2002 et 2003. J'encourage donc le gouvernement à effectuer rapidement cette étude pour assurer la transparence du processus d'établissement des taux.

Transferts aux fondations

Contexte. Depuis avril 1997, le gouvernement a créé au moins neuf organisations importantes, ou fondations, pour réaliser certains des objectifs de sa politique d'intérêt public. Il en a annoncé six nouvelles en l'an 2000 uniquement. Le gouvernement a transféré quelque sept milliards de dollars à ces fondations et a comptabilisé ces transferts comme dépenses dans les états financiers. Au 31 mars 2001, la majeure partie des sept milliards de dollars, y compris l'intérêt, se trouvaient toujours dans les comptes bancaires et les placements des fondations, et n'avaient pas été encore distribués aux bénéficiaires ultimes prévus ou utilisés au fins ultimes prévues de cette dépense gouvernementale.

Le nombre croissant de fondations et l'ampleur des fonds publics qui leur sont confiés ont un effet de plus en plus important sur les états financiers du gouvernement. Nous avons donc examiné cette situation de près lors de la vérification de cette année et avons établi plus précisément nos vues sur le traitement comptable adopté pour les transferts aux fondations. Le tableau 1 donne plus de précisions sur les fondations et sur les transferts à celles-ci.

Tableau 1

Fondation	*Dépenses gouvernementales pour les fondations comptabilisées dans l'exercice terminé le 31 mars*						*Encaisse et placements des fondations*
	1997	1998	1999	2000	2001	Total	*31 mars 2001*[1]
	(Million de dollars)						
Fondation canadienne pour l'innovation[4]	800		200	900	1 250[2]	3 150	3 041[2]
Fondation pour la guérison des Autochtones[3]		350				350	324
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire[4]		2 500				2 500	2 493
Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère[3]				60		60	62
Génome Canada[3]				160	140[2]	300	306[2]
Fonds d'habilitation municipale vert[5]				25		25	26
Fonds d'investissement municipal vert[5]				100		100	105
Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable[3]					100[2]	100	100[2]
Inforoute Santé du Canada Inc.[3]					500	500	500
Total	800	2 850	200	1 245	1 990	7 085	6 957

Note:

1. Soldes à la date du dernier rapport annuel lorsque les états financiers au 31 mars 2001 n'étaient pas encore disponibles. On estime que les 7,1 milliards de dollars transférés ont rapporté des intérêts de 0,6 milliard de dollars, que 0,6 milliard de dollars ont été versés aux bénéficiaires ultimes, ou utilisés aux fins ultimes prévues,et que des frais d'administration de 0,1 milliard de dollars ont été payés, ce qui donnait un solde de 7,0 milliards de dollars au 31 mars 2001
2. En réalité, au 31 mars 2001, la fondation n'avait pas reçu le montant figurant dans le tableau pour 2001. Cependant, nous l'avons inclus dans l'actif de la fondation, car il est comptabilisé à cette date comme créditeur du gouvernement.
3. La fondation a été créée selon la *Loi sur les corporations canadiennes*.
4. La fondation a été créée en vertu d'une loi distincte.
5. Cette fondation n'est pas une société indépendante; elle est administrée par une organisation existante.

Il existe de nombreux modes de prestation que le gouvernement aurait pu choisir pour atteindre ses objectifs, par exemple, des ministères, des organismes de services spéciaux, des sociétés d'État, des organismes existants du secteur privé qui exercent des activités semblables, ou ces fondations. Les représentants du gouvernement m'ont expliqué que les fondations avaient été choisies pour les raisons suivantes :

- Parce qu'elles sont sensées n'avoir aucun lien de dépendance avec le gouvernement, les fondations peuvent attirer des fonds du secteur privé.
- Les accords de financement permettent aux fondations d'exercer leurs activités courantes indépendamment du gouvernement, y compris de ses règles et règlements. On s'attend donc à ce que les fondations soient plus efficientes, plus souples, permettent une plus grande participation des citoyens et offrent une plus grande satisfaction de la clientèle.

- Les fondations ont la liberté de prendre des risques acceptables et d'adopter de nouveaux moyens pour atteindre de façon plus rentable les objectifs du gouvernement dont elles sont responsables.

La création et le financement des fondations ne devraient pas être dictés par le désir d'en arriver à un résultat comptable particulier.

Le gouvernement a comptabilisé les transferts aux fondations comme dépenses dans ses états financiers et a donc été en mesure de déclarer un plus petit excédent (ou un plus gros déficit) au cours de chaque exercice depuis 1996-1997. Le gouvernement a déclaré clairement que sa stratégie était de lancer des initiatives de dépense uniquement quand il est raisonnablement certain de posséder les ressources nécessaires pour le faire, et ce n'est que près de la fin de l'exercice que les ressources disponibles deviennent évidentes. C'est une pratique prudente et appropriée. Cependant, on nous a laissé entendre que les règles comptables dictent le choix des fondations – et leur financement – comme mode de prestation de ces initiatives de dépense. À mon avis, le choix du mode de prestation à utiliser pour atteindre les objectifs du gouvernement et la taille et le moment de leur financement devraient être fondés sur des analyses économiques et stratégiques fiables; ils ne devraient pas être fondés sur le résultat comptable souhaité, comme la réduction de l'excédent annuel déclaré. En d'autres mots, la décision de savoir si on possède les ressources pour lancer un projet et le traitement comptable à appliquer sont entièrement dissociés et devraient être fondés sur des bases différentes.

Afin de comptabiliser les transferts comme dépenses de l'exercice, la loi créant les fondations ou octroyant des fonds supplémentaires à des fondations existantes doit recevoir la sanction royale au cours de l'exercice ou au début de l'exercice suivant. Dans le cas des fondations comme la Fondation canadienne pour l'innovation et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire, leur création a été annoncée dans le Budget de février; le projet de loi a été présenté en mars ou en avril; et la sanction royale a été accordée avant les vacances parlementaires de l'été, à la mi-juin.

Dans le cas où le gouvernement n'a pas utilisé de loi, il a parfois contribué à créer une société sans but lucratif conformément à la *Loi sur les corporations canadiennes*. Des fonds ont été transférés à la société dès sa création. Cela a eu pour effet de soustraire des contrôles exigés par la *Loi sur la gestion des finances publiques* des fonds publics qui ne profiteront pas aux bénéficiaires ultimes prévus ou qui ne sont pas utilisés aux fins ultimes prévues avant plusieurs années. Pour des sociétés comme la Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable et Inforoute Santé du Canada Inc., un petit groupe d'administrateurs s'est vu confier des pouvoirs de signature sur des placements de millions de dollars financés par les contribuables avant l'établissement d'un conseil d'administration complet et fonctionnel. Même si l'utilisation des fonds est régie par un accord de financement détaillé qui a été conclu entre le gouvernement et la nouvelle société – y compris une clause qui interdit le financement de projets avant l'établissement d'un conseil d'administration complet – nous avons constaté que si la société devait être dissoute pour une raison quelconque, ses actifs seraient liquidés. Ils ne seraient pas retournés au gouvernement, mais seraient distribués aux bénéficiaires antérieurs ou à des organisations ayant des objectifs semblables.

Reddition de comptes et régie des fondations. Dans le chapitre 23 de notre rapport de 1999, nous avons reconnu que les fondations pouvaient procurer certains avantages. On nous avait parlé de la compétence et du dévouement des gestionnaires de ces fondations, ainsi que du respect qu'ils avaient de leur mandat public. Cependant, nous avons noté que l'enthousiasme, la bonne volonté des clients et le désir des personnes nommées de gagner la confiance du public et d'assurer la réussite des fondations peuvent compenser les infrastructures redditionnelles faibles à court terme, mais qu'ils n'assurent pas le succès à long terme.

Pour créer bon nombre des fondations que nous avons examinées, le gouvernement a adopté une approche ponctuelle qui pose des risques indus pour la reddition de comptes au Parlement. Nous avons noté que le Parlement possèdait des moyens limités – dans certains cas, il n'en possèdait aucun – pour tenir le gouvernement responsable des fonctions fédérales exécutées

par les fondations ou des objectifs fédéraux qu'elles devaient atteindre. Comme le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) n'a pas suivi ni évalué les tendances, les succès ou les problèmes découlant de l'établissement des fondations, nous lui avons recommandé d'évaluer la pertinence du recours aux fondations, ce qu'elles ont coûté, et leur efficacité ou les résultats produits. Je compte publier un rapport sur les progrès réalisés dans ce domaine dans mon rapport d'avril 2002.

Je m'inquiète du fait que le gouvernement ait transféré dès le départ des fonds publics de cette ampleur à des fondations alors que l'assurance de l'existence de contrôles et de mécanismes de reddition de comptes adéquats était aussi limitée et que ces fonds ne seraient pas dépensés avant plusieurs années. Les représentants du gouvernement m'ont expliqué que le fait d'octroyer un financement initial – assorti d'accords blindés voulant que même en cas de dissolution, tous les fonds détenus par les fondations ne seraient pas retournés au gouvernement – montre aux fondations et à leurs partenaires que, quoiqu'il arrive, les fonds nécessaires aux initiatives existeront toujours. Cela donne aussi l'assurance que les fondations ne seront pas soumises aux aléas des changements d'objectifs des futurs gouvernements.

La pratique consistant à financer des fondations des années avant qu'elles aient besoin des fonds, et les comptes qu'elles doivent rendre, méritent d'être pleinement débattus au Parlement.

À mon avis, cela limite la marge de manœuvre qu'auront les prochains parlements et gouvernements pour s'adapter à l'évolution des circonstances et des priorités. Le mécanisme de financement initial et de reddition de comptes de ces fondations mérite par conséquent un débat approfondi au Parlement avant que d'autres fonds publics ne leur soient transférés.

Comptabilisation des transferts aux fondations. Je crois que les règles comptables utilisées par le gouvernement ne prévoyaient pas de tels transferts à des fondations. La constatation des transferts comme dépenses était fondée sur le fait que les fonds dépensés au cours d'un exercice donné avaient été reçus par le bénéficiaire ultime prévu ou utilisés aux fins ultimes prévues au cours de l'exercice ou peu de temps après. De fait, la propre politique du SCT sur les paiements de transfert indique que les paiements ne doivent pas être versés avant que le besoin ne se manifeste. Cependant, il convient de noter que cette politique prévoit aussi des exceptions, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor – et que les transferts aux fondations ont été approuvés.

L'objectif ultime prévu des initiatives de sept milliards de dollars du gouvernement est d'encourager l'innovation, d'aider à financer l'éducation postsecondaire, et ainsi de suite, en accordant des subventions aux bénéficiaires admissibles de la façon la plus efficace. Le paiement de ces subventions aux bénéficiaires prévus constitue l'événement économique réel, plutôt que le transfert à l'intermédiaire. Par conséquent, la substance économique serait mieux présentée dans les états financiers du gouvernement si l'on comptabilisait les dépenses dans les exercices où les subventions sont octroyées par l'entremise des fondations aux bénéficiaires ultimes prévus ou utilisées directement par les fondations aux fins ultimes prévues par le gouvernement.

La comptabilisation des transferts aux fondations ne reflète pas la substance économique de la dépense gouvernementale.

Et en fait, c'est ce que le SCT exige des ministères, en indiquant que « les états financiers doivent présenter la substance économique des opérations et des faits même si leur nature juridique peut suggérer un traitement différent »[1].

Dans les comptes nationaux, les transferts entre le gouvernement et la Fondation canadienne pour l'innovation et la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire sont considérés comme des transferts intragouvernementaux. Les transferts d'argent sont comptabilisés comme dépenses uniquement lorsque l'argent est versé par ces fondations aux bénéficiaires ultimes prévus.

1 Paragraphe 2.6 du *Manuel de comptabilité selon la SIF du SCT*.

De plus, je doute qu'en substance, certaines de ces fondations soient réellement « sans lien de dépendance » avec le gouvernement, pour les raisons suivantes[2] :

- La plupart des fondations sont tenues légalement d'atteindre les objectifs de la politique du gouvernement, conformément à leur mandat principal.
- Le président du conseil et la minorité des membres du conseil d'administration sont, dans de nombreux cas, nommés par le gouvernement. Dans certains cas, cependant, la minorité est mince – 7 administrateurs sur 15 et le gouvernement exerce une influence importante sur la nomination des autres administrateurs.
- Dans certains cas, le gouvernement a créé les fondations selon ses propres lois et la totalité ou la majorité du financement vient uniquement du gouvernement.
- La loi prescrit souvent aux fondations des obligations comme le lieu de leur siège social, l'interdiction d'emprunter de l'argent et l'application d'une politique sur les langues officielles, comme si elles étaient des institutions fédérales.
- Dans le cas de certaines fondations qui n'ont pas été créées par une loi, le gouvernement choisit les membres du conseil initial et rédige les lettres patentes et le règlement de la fondation; les changements apportés à ce règlement doivent être approuvés par le gouvernement.
- Dans la plupart des cas, des accords de financement conclus entre le gouvernement et les fondations établissent les critères que les fondations doivent utiliser pour l'octroi de l'aide aux bénéficiaires, les conditions de placement des fonds et de distribution des fonds restants en cas de dissolution.
- Dans de nombreux cas, la présence du gouvernement est évidente dans la promotion et la commercialisation des subventions importantes accordées aux bénéficiaires.

Sommaire et conclusion. J'ai soulevé plusieurs préoccupations qui sont résumées ci-dessous :

1. La création de certaines fondations et les fonds supplémentaires versés aux fondations existantes exigent l'approbation du Parlement avant que les états financiers du gouvernement ne soient finalisés pour obtenir un résultat comptable souhaité.
2. Le gouvernement court parfois des risques indus lorsqu'il transfère des fonds publics à des fondations des années avant les besoins, contrairement à la politique du gouvernement applicable à la plupart des paiements de transfert.
3. Dans la plupart des cas, si une fondation était dissoute pour une raison quelconque, les fonds restants ne seraient pas retournés au gouvernement.
4. Le Parlement a peu de moyens de tenir le gouvernement ou les fondations responsables des fonctions fédérales que les fondations doivent exécuter.
5. Ce nouveau moyen d'atteindre les objectifs du gouvernement limite la marge de manœuvre qu'auront les prochains gouvernements et parlements pour s'adapter à l'évolution des circonstances et des priorités.
6. La comptabilisation des transferts aux fondations ne présente pas la substance économique des dépenses du gouvernement.
7. L'information sommaire sur les activités du gouvernement concernant certaines des fondations n'est pas présentée de la même manière dans les comptes nationaux et dans les *Comptes publics*.

2 Il convient de noter que certaines de ces raisons s'appliquent diversement à d'autres programmes de subventions et de contributions, mais que c'est leur applicabilité collective aux fondations qui m'amène à douter de l'indépendance des fondations.

8. Bien que l'on visait à établir plusieurs fondations sans lien de dépendance avec le gouvernement, il est douteux qu'elles le soient réellement.

Étant donné toutes ces préoccupations, je me suis demandé sérieusement si je devais assortir mon opinion sur les états financiers du gouvernement d'une réserve ou si je devais plutôt attirer l'attention du Parlement sur cette affaire grave dans un paragraphe distinct de mon rapport. J'ai choisi cette dernière option.

Le gouvernement devrait présenter la substance des transferts aux fondations dans ses états financiers de 2002, qui seront préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale.

Je ne peux déclarer sans équivoque que le gouvernement n'a pas respecté les normes objectives établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Les normes comptables objectives formulées par le CCSP ne peuvent prévoir toutes les nouvelles mesures que les gouvernements prendront, et les propres conventions comptables énoncées par le gouvernement lui laissent la latitude de comptabiliser ces transferts comme dépenses dans l'exercice où les fondations ont été annoncées. Cependant, le CCSP recommande que les états financiers soient préparés de manière à présenter la substance des opérations et des événements.

Vu les questions et les préoccupations soulevées par le traitement comptable adopté par les gouvernements au Canada pour des opérations comme celles des fondations, le CCSP a lancé deux projets visant à préciser les normes comptables dans ces domaines. Le gouvernement devrait suivre de près l'avancement de ces deux projets, étant donné l'importance des fonds publics en jeu dans le cas des fondations et les effets de distorsion des conventions comptables actuelles.

Je recommande fortement au gouvernement de modifier ses conventions à l'égard des fondations dans les états financiers de l'exercice prochain pour qu'ils reflètent adéquatement la substance de ces opérations. Ce changement devrait être conforme aux autres changements qui seront apportés l'an prochain pour adopter la comptabilité d'exercice. Comme je l'indique plus loin dans les présentes observations, la comptabilité d'exercice permettra au gouvernement de présenter dans ses états financiers les ressources utilisées plutôt que l'argent utilisé pour acquérir des ressources, comme c'est le cas actuellement. Le changement que je propose va de pair avec la comptabilité d'exercice.

Le changement que je propose pour les fondations peut également être apporté conformément aux normes actuelles du CCSP. Évidemment, il faudrait revoir le traitement lorsque le CCSP aura terminé son travail. Cependant, puisque les changements qui seraient apportés par le gouvernement refléteraient la substance économique sous-jacente des opérations liées aux fondations, il est peu probable que le gouvernement aurait à apporter d'autres changements importants à ces conventions comptables.

QUESTIONS QUI EXIGENT UNE ATTENTION ET QUI NE SONT PAS INCLUSES DANS MON RAPPORT DE VÉRIFICATION

La Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable[3]

Contexte. Un paiement de transfert de 100 millions de dollars à la Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable[4] est inclus dans les « autres paiements de transfert » de l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Un montant équivalent est inclus dans les créditeurs et charges à payer de l'état de l'actif et du passif.

Les événements entourant l'octroi d'une subvention de 100 millions de dollars à la Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable me préoccupent beaucoup.

Le 29 mai 2001, j'ai comparu devant le Comité sénatorial de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles pour discuter du projet de loi C-4, déposé pour établir la Fondation. Dans ma déclaration d'ouverture devant le Comité, j'ai manifesté de l'inquiétude au sujet du

3 Dans les présentes observations, la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable – établie par le projet de loi C-4 – est appelée « la Fondation ». La Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable – établie conformément à la *Loi sur les corporations canadiennes* – est appelée « la société ».

4 Ibid.

processus suivi pour le transfert de 100 millions de dollars pour financer cette initiative. J'ai indiqué que mon bureau n'avait pas encore vérifié le transfert et que notre vérification éventuelle porterait sur la question de savoir si l'autorisation d'effectuer ce transfert au moment où il a été fait existait et si le transfert a été comptabilisé comme il se doit. Cependant, je n'ai pas contesté le fait que les ministres des Ressources naturelles et de l'Environnement avaient tous deux le pouvoir, en vertu de programmes existants, d'entreprendre ce genre d'activités, conformément à la *Loi sur l'efficacité énergétique* et à la *Loi sur le ministère de l'Environnement*.

Lorsque j'ai vérifié les états financiers du gouvernement, j'ai examiné cette opération. Lors de la rédaction des présentes observations, 50 millions de dollars avaient effectivement été versés à la société sur le créditeur de 100 millions de dollars. En supposant l'achèvement, dans le cours normal des événements prévus, du processus du Budget supplémentaire des dépenses et de la loi de crédit qui en résultera pour 2001-2002, j'ai jugé que l'interprétation juridique donnée à l'autorisation utilisées pour ces paiements est acceptable. J'ai constaté que l'opération de 100 millions de dollars avait été comptabilisée comme passif et dépense conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement du Canada et présentées à la note 1 aux états financiers. Cependant, ma vérification de cette opération a soulevé plusieurs préoccupations que j'aimerais porter à l'attention du Parlement.

Le processus utilisé pour créer la Fondation. Le tableau 2 montre la chronologie des événements qui ont donné lieu à la Fondation.

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable ***Tableau 2***
Chronologie des événements

Date	Événements
28 février 2000	Le Fonds d'appui technologique au développement durable est proposé dans le Budget de février 2000.
4 octobre 2000	Le projet de loi C-46 créant la Fondation est présenté mais est mort au feuilleton en raison du déclenchement des élections.
2 février 2001	Le projet de loi C-4 reçoit une première lecture à la Chambre des communes. Le projet de loi propose la création de la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable et le maintien de toute société constituée en vertu de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* comme la Fondation.
8 mars 2001	Une société sans but lucratif nommée la Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable est établie par quatre citoyens canadiens aux termes de la partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes* (appelée la société).
26 mars 2001	Un accord de financement est signé entre le gouvernement et la société. L'accord de financement énonce les fonctions de la société, détermine les bénéficiaires admissibles au financement et les critères de sélection des projets, ainsi que d'autres questions de régie.
31 mars 2001	Fin de l'exercice du gouvernement. Le projet de loi C-4 est adopté en seconde lecture et le débat en troisième lecture commence le 5 avril 2001 à la Chambre des communes.
9 avril 2001	Ressources naturelles Canada verse 25 millions de dollars à la société.
11 avril 2001	Environnement Canada verse 25 millions de dollars à la société.
14 juin 2001	Le projet de loi C-4 reçoit la sanction royale sous le titre *Loi sur la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable*. Cet automne, il est prévu que la société cessera d'exister et que l'entité poursuivra ses activités en tant que la Fondation.

La société créée par quatre citoyens canadiens – et non la Fondation proposée dans le projet de loi – aurait pu réaliser les objectifs du gouvernement, décrits dans le Budget de février 2000, même si le projet de loi C-4 n'avait pas reçu la sanction royale. Le Comité du Sénat a réagi très fortement devant le processus utilisé par le gouvernement pour créer la Fondation. Voici la déclaration qui est annexée au rapport présenté par le Comité au Sénat pour la troisième lecture du projet de loi :

> « Les actions du Gouvernement du Canada, qui a créé une entreprise privée pour asseoir la Fondation dont la création est proposée dans le projet de loi C-4 et qui a déposé auprès de cette entreprise 100 millions de dollars provenant de la bourse des contribuables, sans obtenir au préalable l'autorisation du Parlement, constituent un affront aux parlementaires des deux chambres. Le Comité demande que le Président du Sénat informe le Président de la Chambre des communes, de la consternation et de l'inquiétude que ce contournement du processus parlementaire causent au Sénat. »

Le Comité compétent du Sénat a signalé que les actions du gouvernement étaient : « un affront aux parlementaires des deux chambres…[et un] contournement du processus parlementaire ».

Cette déclaration a fait l'objet d'une motion qui a été discutée au Sénat jusqu'aux vacances parlementaires de l'été. La suite des débats sur la motion a été reportée à la reprise des travaux du Sénat en septembre 2001.

Les quatre citoyens canadiens qui ont créé la société possèdent depuis plusieurs mois des pouvoirs de signature sur le compte bancaire de la société. Le gouvernement y a injecté dès sa création 50 millions de dollars de fonds publics, avant que le Parlement n'ait approuvé le transfert ou l'initiative d'appui technologique au développement durable. Il faut également noter que l'accord de financement conclu entre le gouvernement et la société – ainsi que les lettres patentes de la société – prévoient qu'en cas de dissolution ou de liquidation de la société, ses actifs ne seraient pas retournés au gouvernement. Ils seraient distribués aux anciens bénéficiaires de fonds qui exécutent toujours des projets d'appui technologique au développement durable.

Comme je l'ai dit plus tôt dans les présentes observations, l'accord de financement interdit le financement de projets avant l'établissement d'un conseil d'administration complet, mais il reste que ces 50 millions de dollars de fonds publics ne sont pas soumis aux contrôles de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. De plus, je n'ai pu découvrir la raison d'un transfert aussi important de fonds à la société, avant que le Parlement n'ait approuvé le projet de loi C-4, pour lui permettre d'établir des bureaux et des comités et d'embaucher du personnel. À mon avis, un montant beaucoup plus petit aurait été suffisant.

Je souligne que mes commentaires ne visent pas ces quatre personnes et ne mettent nullement en question leur honnêteté et leur intégrité.

Les autorisations utilisées pour financer la Fondation. Le tableau 3 présente une analyse des autorisations utilisées – et qui seront utilisées – pour payer les 100 millions de dollars à la société et à la Fondation. J'ai conclu, provisoirement, qu'Environnement Canada et Ressources naturelles Canada ont effectué les deux paiements de 25 millions de dollars en avril 2001, en utilisant une interprétation juridique acceptable des autorisations parlementaires. Ma conclusion est faite sous réserve que le Parlement approuve le Budget supplémentaire des dépenses, comme le décrit le tableau 3.

Une autorisation servant à des dépenses mineures et imprévues, a été utilisée pour verser 50 millions de dollars à la société.

Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable — *Autorisations utilisées* — *Tableau 3*	
Date	**Événements**
22 mars 2001	Le Conseil du Trésor approuve le transfert temporaire de 25 millions de dollars du crédit 5 pour éventualités du gouvernement au crédit 10 d'Environnement Canada et à celui de Ressources naturelles Canada.
30 mars 2001	La *Loi de crédit #1* reçoit la sanction royale, octroyant des crédits provisoires au gouvernement.
5 avril 2001	Une lettre de décision du Conseil du Trésor est envoyée à chacun des ministères. Elle autorise le transfert de 25 millions de dollars du crédit 5 du Conseil du Trésor à leur crédit 10.
9 avril 2001	Une somme de 25 millions de dollars est versée à la société et imputée au crédit 10 de Ressources naturelles Canada.
11 avril 2001	Une somme de 25 millions de dollars est versée à la société et imputée au crédit 10 d'Environnement Canada.
14 juin 2001	La *Loi de crédit #2* reçoit la sanction royale, donnant à Environnement Canada le pouvoir de dépenser la somme de 2,85 millions de dollars imputable au crédit 10 de 2001-2002 pour les « Subventions inscrites au Budget des dépenses... » et octroyant à Ressources naturelles Canada le pouvoir de dépenser la somme de 0,6 million de dollars imputable au crédit 10 de 2001-2002 pour les « Subventions inscrites au Budget des dépenses... ».
Décembre 2001 (Il s'agit d'une projection fondée sur les prévisions du SCT.)	La *Loi de crédit #3* (le chiffre réel dépendra du nombre de budgets supplémentaires dont le gouvernement aura besoin en 2001-2002) doit recevoir la sanction royale et accorder des pouvoirs de dépenser supplémentaires de 50 millions de dollars au crédit 10 d'Environnement Canada et à celui de Ressources naturelles Canada. Le plein montant versé à la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable devrait être présenté séparément dans la section des subventions de ces deux ministères. Lorsque la *Loi* sera adoptée, le crédit 5 du Conseil du Trésor devrait être regarni, étant donné les 25 millions de dollars avancés à ces deux crédits ministériels en avril 2001.
Janvier 2002 (après que la *Loi de crédit # 3* aura reçu la sanction royale)	Ressources naturelles Canada et Environnement Canada devraient verser chacun 25 millions de dollars à la Fondation et imputer cette somme à leur crédit 10.

Le Parlement n'accordera pas l'autorisation explicite de dépenser utilisée pour les premiers versements de 50 millions de dollars à la société avant décembre 2001, lorsque le prochain Budget supplémentaire des dépenses de 2001-2002 sera normalement approuvé.

Le crédit pour éventualités autorise le gouvernement à procéder à l'« ajout de sommes à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues... »[5]. Il est probable que le Parlement approuvera le Budget supplémentaire des dépenses, ce qui aura pour effet d'autoriser rétroactivement les deux paiements de 25 millions de dollars à la société et de regarnir le crédit pour éventualités du gouvernement. Cependant, je mets en doute la pertinence pour le gouvernement d'utiliser un crédit pour éventualités générales pour verser 50 millions de dollars et autoriser temporairement les ministères à verser des subventions à la société, tout cela avant que le projet de loi C-4 n'ait reçu la sanction royale.

Le crédit pour éventualités du gouvernement a été utilisé par le passé pour compléter d'autres crédits ministériels pour subventions et contributions. De plus, dans le Budget supplémentaire des dépenses, le gouvernement fournit de l'information détaillée sur l'utilisation du crédit 5. Cependant, étant donné le phénomène récent de création des fondations que j'ai décrit plus tôt et l'ampleur des transferts, il serait bon de revoir la pratique consistant à octroyer des subventions importantes en vertu des pouvoirs temporaires du crédit 5.

5 *Budget des dépenses 2001-2002*, Partie II, page 1-54.

Je mets en doute également les déclarations du gouvernement voulant que la société devait être établie et les fonds transférés rapidement, de crainte que les pouvoirs de dépenser pour l'initiative ne deviennent périmés. Le Parlement n'avait pas encore accordé de pouvoirs de dépenser pour 2000-2001; par conséquent, ils ne pouvaient être périmés.

Enfin, si le Parlement n'approuvait pas le Budget supplémentaire des dépenses et, par conséquent, n'approuvait pas rétroactivement le pouvoir de dépenser les 50 millions de dollars déjà versés à la société, mon interprétation du crédit 10 tant d'Environnement Canada que de Ressources naturelles Canada m'amène à conclure que ces deux paiements de 25 millions de dollars ne pourraient être imputés à ce crédit. Cela vient du fait que les subventions à la société ne correspondent pas à aucune des catégories de subventions décrites actuellement dans le *Budget des dépenses* de ces ministères. De plus, des subventions importantes qui ne font pas partie d'une catégorie de programmes de subventions et de contributions doivent être présentées séparément dans le *Budget des dépenses*. Ces deux subventions de 25 millions de dollars sont des transferts importants et ponctuels qui ne font pas partie d'un programme de subventions et de contributions existant d'Environnement Canada ou de Ressources naturelles Canada.

Par conséquent, si le gouvernement n'approuvait pas le Budget supplémentaire des dépenses, il serait tenu de demander à la société de lui remettre les 50 millions de dollars, puisqu'on ne peut effectuer de paiement du Trésor sans l'autorisation du Parlement. Par ailleurs, le gouvernement est lié par l'accord de financement conclu avec la société. Toute mesure pour recouvrer les fonds représenterait une violation de l'accord de la part du gouvernement.

À mon avis, d'autres dépenses imputés à des crédits ayant un libellé plus général qui ont bénéficié d'un transfert de pouvoirs de dépenser du crédit 5 ne contreviendraient pas au libellé de ces crédits si le Parlement n'approuvait pas le Budget supplémentaire des dépenses.

Conclusion. En conclusion, je trouve cette série d'opérations très troublante. Le Comité du Sénat a déclaré que le processus parlementaire traditionnel a été contourné par la création de cette société sans but lucratif. Le transfert à celle-ci de fonds publics importants, à mon avis beaucoup plus importants qu'il était nécessaire à la société, avant que le Parlement n'ait approuvé l'initiative ou le financement, était inapproprié. De plus, je ne vois aucune raison valable expliquant la hâte avec laquelle on a agi. Si le gouvernement s'est efforcé clairement de mener cette initiative à terme avant la fin de l'exercice, je ne peux que présumer qu'il a effectué une série d'opérations inhabituelles aux environs du 31 mars 2001 simplement pour obtenir le résultat comptable qu'il souhaitait. Désireux de comptabiliser la dépense dans l'exercice 2000-2001, le gouvernement a fait ce qui suit pour légitimer cette écriture comptable :

1. Il a travaillé avec quatre Canadiens pour faire en sorte que la société existe le 31 mars 2001 afin de pouvoir comptabiliser un passif.

2. Il a signé un accord de financement avec la société la dernière semaine de l'exercice, pour démontrer son engagement de verser les 100 millions de dollars.

3. Il a payé les 50 millions de dollars à la société le plus tôt possible au cours du nouvel exercice, même si le Parlement n'avait pas encore approuvé explicitement l'initiative ou son financement.

J'espère vivement qu'au cours du reste de mon mandat en tant que vérificatrice générale du Canada, je ne serai pas témoin d'une autre série d'événements de la sorte pour obtenir un résultat comptable souhaité.

La Stratégie d'information financière (SIF) : l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale

Depuis quelques années, le gouvernement met en oeuvre la SIF, qui est composée de trois éléments : la mise en œuvre de nouveaux systèmes financiers, l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale et la production d'une information financière de meilleure qualité à l'intention des gestionnaires. Mon bureau continue d'appuyer sans réserve cette initiative importante.

Les travaux effectués par mon bureau jusqu'à maintenant indiquent que le gouvernement a réalisé des progrès importants, mais qu'il reste encore beaucoup à faire pour atteindre tous les objectifs établis pour la SIF. Dans mon rapport de décembre 2001, je discuterai des progrès réalisés par le gouvernement dans la mise en œuvre des nouveaux systèmes financiers et la production d'une information financière de meilleure qualité. Dans les présentes observations, je me concentrerai uniquement sur l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale.

Les états financiers qui figureront dans les Comptes publics de l'an prochain seront fondamentalement différents; ils seront préparés selon les principes de la comptabilité d'exercice intégrale.

Ce sera la dernière année où le gouvernement préparera ses états financiers selon une méthode de comptabilité d'exercice modifiée. À compter de 2001-2002, il adoptera la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale conformément aux recommandations du CCSP. Il convient de noter que les chiffres de 2000-2001 qui figureront dans les états financiers de l'exercice prochain à titre comparatif ne seront pas modifiés par rapport à ceux qui sont présentés dans la présente section du volume I des *Comptes publics*, à l'exception du retraitement du déficit accumulé pour tenir compte de l'effet de la modification des conventions comptables sur le solde d'ouverture.

L'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale veut dire que, pour la première fois, les états financiers du gouvernement comprendront les immobilisations corporelles, les actifs au titre des logiciels achetés ou élaborés, les passifs environnementaux, les taxes et impôts à recevoir, les charges payées d'avance et tiendront compte des nouvelles méthodes de comptabilisation des revendications des Autochtones. Ces éléments représentent des dizaines de milliards de dollars d'actifs et de passifs qui n'ont jamais été évalués ni comptabilisés dans les états financiers vérifiés du gouvernement. D'autres changements, comme la comptabilisation des stocks et la modification de la convention comptable pour les avantages sociaux futurs, seront apportés en 2002-2003.

Je dois signaler aux lecteurs que la discussion qui suit n'est pas fondée sur des travaux de vérification poussés réalisés par mon bureau. Au cours de la vérification de cette année, nous nous sommes concentrés sur les états financiers de 2000-2001 et avons eu des entretiens avec les ministères uniquement sur les progrès réalisés vers l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale. Maintenant que la vérification de 2000-2001 est terminée, nous commencerons notre vérification de l'information que les ministères recueillent aux fins de la comptabilité d'exercice intégrale.

Le gouvernement a diffusé des directives importantes au cours de l'année écoulée. Le SCT a publié des normes comptables (NCCT) et un manuel de comptabilité qui contient des exemples du genre d'écritures comptables qui seront nécessaires. Le comité sur les conventions comptables du contrôleur général adjoint, qui compte des représentants du ministère des Finances, du SCT et de mon bureau, se réunit régulièrement pour étudier les progrès. Si l'on en juge par les discussions que nous avons eues avec les ministères, cependant, il reste encore énormément de travail à faire pour que je puisse effectuer ma vérification des soldes établis au 1er avril 2001 selon la méthode de la comptabilité d'exercice, qui sera entreprise

immédiatement, et ma vérification des soldes au 31 mars 2002 selon la même méthode, qui sera entreprise l'an prochain.

Comme nous l'avons indiqué dans des chapitres sur la SIF de nos rapports précédents, les membres du personnel des finances des ministères subiront de fortes pressions au cours de cette période. Ils doivent assumer leurs fonctions courantes, comme effectuer les paiements, déposer et comptabiliser les fonds publics reçus, et la myriade d'autres fonctions qui leur est demandée. Mais en outre, bon nombre d'entre eux sont confrontés aux essais et aux vicissitudes que suppose la mise en œuvre de nouveaux systèmes complexes de comptabilité d'exercice. À cela s'ajoute la comptabilité d'exercice intégrale et ma vérification. La collectivité financière du gouvernement n'a généralement pas eu à faire face, jusqu'à maintenant, aux aspects complexes de la comptabilité d'exercice. Le SCT le reconnaît et s'efforce de consolider la collectivité financière et sa compréhension de la comptabilité d'exercice, mais il faudra du temps pour que celle-ci puisse s'adapter à ce changement fondamental.

Tous les ministères et organismes ont beaucoup de travail à faire pour mettre en œuvre la comptabilité d'exercice intégrale.

Même si l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale touchera tous les ministères et organismes du gouvernement, certains d'entre eux ont un rôle plus essentiel à jouer pour sa mise en oeuvre réussie. Dans ma vérification de l'an prochain, je m'attacherai particulièrement aux soldes les plus importants en comptabilité d'exercice qui sont décrits ci-dessous.

Immobilisations corporelles. Au cours de la vérification de cette année, mon bureau a réalisé un examen initial de l'état de préparation des ministères à la comptabilisation des immobilisations corporelles. Cet examen et nos consultations régulières indiquent que le gouvernement a effectué énormément de travail dans ce domaine. De nombreux ministères ont choisi de se fier au Calculateur de la valeur comptable conçu par l'évaluateur en chef de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et nous avons jugé cette méthode acceptable. Même si nous n'avons pas encore commencé notre vérification, nous constatons que la comptabilisation des immobilisations corporelles pose toujours un défi important. Au moment de la rédaction des présentes observations, par exemple, le ministère de la Défense nationale n'avait pas encore déterminé entièrement ses soldes d'ouverture, mais les représentants du Ministère m'ont donné l'assurance que ce travail serait terminé cet automne. De plus, les entretiens que nous avons eus avec les représentants de certains ministères indiquent que la mise en œuvre de la politique sur la capitalisation des logiciels pose également un défi.

Passifs environnementaux. Les ministères communiquent certains passifs environnementaux au SCT depuis plusieurs années maintenant, conformément au projet de Politique sur la comptabilité des coûts et des passifs relatifs aux sites contaminés. Des enquêtes préliminaires menées auprès d'un petit échantillon de ministères indiquent que l'évaluation des sites contaminés recensés progresse. De plus, le gouvernement a lancé l'Initiative d'évaluation des sites contaminés fédéraux pour aider les ministères à estimer les passifs associés aux sites contaminés. Un rapport du SCT sur l'initiative indique que le gouvernement sera en mesure de faire une estimation raisonnable du passif total fondé sur les sites contaminés évalués, mais qu'il ne pourra y arriver avant le 31 mars 2002. Étant donné le défi que pose une telle estimation, j'insiste sur l'importance d'évaluer suffisamment de sites pour permettre une estimation adéquate du passif à temps pour respecter l'échéance de 2001-2002.

Comptabilisation des recettes fiscales selon la méthode de la comptabilité d'exercice. La comptabilisation des recettes fiscales selon la méthode de la comptabilité d'exercice représente un changement fondamental pour le gouvernement par rapport à la méthode de la comptabilité de caisse utilisée maintenant. La nouvelle méthode est fondée, dans la mesure du possible, sur les cotisations. Ce changement pose un défi de taille à l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Une petite équipe est chargée de la mise en oeuvre de la comptabilité d'exercice pour les recettes fiscales. Cette équipe travaille sous la direction d'un comité directeur de représentants de l'ADRC, du ministère des Finances et du SCT. Des représentants de mon bureau travaillent en étroite collaboration avec les membres de ce comité. L'équipe de

l'ADRC a effectué énormément de travail, mais il reste encore beaucoup à faire. Le processus qu'elle utilise pour appliquer la méthode d'exercice est essentiellement manuel, ce qui fait qu'il est difficile pour l'équipe de respecter les divers objectifs et échéances.

Revendications des Autochtones. L'adoption de la comptabilité d'exercice pour les passifs éventuels suppose la modification de la façon dont le gouvernement comptabilise son passif au titre des revendications des Autochtones. Le changement touchera les sommes comptabilisées pour les revendications globales, pour les revendications devant les tribunaux et pour les revendications adressées au ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada (MAINC). Dans les observations précédentes, mon bureau craignait que le MAINC ne soit pas en mesure de respecter son échéance de 2001-2002 pour la quantification de ces passifs. Le Ministère a progressé au cours de l'année, mais a encore d'autres travaux à réaliser pour respecter cette échéance.

États financiers ministériels

Dans le cadre de la SIF et de l'Initiative de modernisation de la fonction de contrôleur, le gouvernement prévoit la préparation par les ministères d'états financiers. La norme comptable du Conseil du Trésor (NCCT) qui porte sur les états financiers des ministères et organismes régit leur préparation.

Selon la NCCT, les ministères et organismes, tels qu'ils sont définis dans l'article 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, seront tenus de produire des états financiers annuels pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002. La norme s'applique à environ 90 ministères et organismes.

Selon la NCCT, les ministères ne comptabiliseront pas certains passifs et coûts importants, – par exemple, les passifs environnementaux; les provisions pour prêts, placements et avances; les indemnités de départ; les passifs éventuels et les services fournis sans frais par d'autres ministères. À mon avis, sans ces passifs, coûts et provisions pour évaluation des actifs, les états financiers ministériels proposés ne fourniront pas de l'information fiable sur les coûts des programmes des ministères ou leur situation financière.

La politique du SCT sur les états financiers ministériels doit être révisée pour que les états puissent être publiés comme une source fiable d'information redditionnelle.

De plus, la NCCT prévoit que les ministères publieront leurs états financiers dans leur rapport ministériel sur le rendement, mais le SCT a décidé de ne pas obliger les ministères à le faire dans leur rapport de 2001-2002. Étant donné mes préoccupations quant à la fiabilité des états financiers ministériels préparés selon la NCCT actuelle, je suis d'accord avec la décision de reporter la publication de ces états jusqu'à ce que les problèmes soient réglés.

À mon avis, la production d'états financiers ministériels vérifiables et qui donnent une image fidèle de la situation financière, des résultats de fonctionnement et des flux de trésorerie des ministères constitue un but important. Les états financiers publiés devraient être significatifs pour les lecteurs et ne devraient pas les induire en erreur. Le SCT et les ministères ont encore énormément de travail à effectuer pour atteindre pleinement ce but.

Observations des années précédentes non encore réglées

Le tableau 4 présente un sommaire des observations des années précédentes qui ne sont pas encore réglées. La section précédente portait sur les questions soulevées au cours des années précédentes concernant la comptabilité d'exercice intégrale; celles-ci ne sont donc pas incluses dans le tableau.

Tableau 4

Observations des années précédentes qui ne sont pas encore réglées

Observations	Exercices	Description de la question
Déduire des recettes les débours de la Prestation fiscale pour enfants – « présentation au net »	1992,1994, 1999, 2000	Le gouvernement déduit les débours en vertu de la Prestation fiscale canadienne pour enfants des recettes de l'impôt sur le revenu des particuliers. Dans les états financiers, les débours sont présentés au brut et au net. Cependant, ces débours sont plutôt des « dépenses de programme » et devraient être présentés seulement au brut.
État des opérations du Compte de service et de réduction de la dette	1997,1999, 2000	Dans le Compte de service et de réduction de la dette, les recettes sont déduites des frais de la dette publique. Cependant, de par la nature du Trésor, toutes les sommes reçues doivent être versées au Trésor et toutes les sommes déboursées du Trésor ne peuvent l'être qu'avec l'approbation du Parlement. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de publier un état vérifié distinct; il suffirait de présenter de l'information par voie de note aux états financiers. De plus, la comptabilisation des recettes fiscales selon la méthode de la comptabilité d'exercice exigera des efforts importants de l'ADRC, car la *Loi sur le compte de service et de réduction de la dette* exige que les états financiers du Compte soient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse.
États financiers simples et utiles	1999, 2000	Le *Rapport financier annuel* devrait être révisé de sorte qu'il soit plus utile et plus facile à comprendre par un plus grand nombre d'utilisateurs.
Dicter un traitement comptable dans la loi	2000	Les lois autorisant le supplément au TCSPS de 1999 et 2000 contenaient un libellé qui semblait dicter le traitement comptable à suivre.

MON RAPPORT DE VÉRIFICATION EXPLIQUÉ

La présente section de mes observations explique les messages que je transmets dans mon rapport de vérification, comment j'en suis arrivée à l'opinion de vérification contenue dans mon rapport et ce que ma vérification procure et ne procure pas. J'ai structuré mon rapport pour communiquer les messages importants. Cette année, mon rapport contient les trois principales sections.

L'opinion de vérification de mon rapport

La responsabilité des états financiers incombe au gouvernement, y compris celle de les expliquer parfaitement au Comité des comptes publics.

Normalement, mon opinion de vérification est composée de trois paragraphes, et d'un autre paragraphe d'explication si elle est assortie d'une réserve.

Ma responsabilité. Le paragraphe d'introduction de mon rapport de vérification commence par l'énumération des états financiers sur lesquels porte mon opinion. Il importe de se rappeler que l'opinion que je formule en tant que vérificateur ne porte que sur les états financiers et les notes afférentes à ces derniers que renferme la section 1 du volume I des *Comptes publics du Canada*. Elle ne porte pas sur l'information plus détaillée que renferment les autres sections du volume I ni sur le volume II.

Le paragraphe d'introduction se termine par la confirmation que la responsabilité des états financiers incombe au gouvernement et que ma responsabilité consiste à formuler une opinion sur les états financiers, comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général*. Mes responsabilités en tant que vérificateur sont expliquées. Mais quelles sont – ou devraient être – les responsabilités du gouvernement?

Au début de la section 1 du volume I des *Comptes publics* se trouve l'énoncé de responsabilités signé par les trois sous-ministres responsables des *Comptes publics*. L'énoncé est un bon sommaire de leurs rôles, mais ces rôles vont beaucoup plus loin. Ces hauts fonctionnaires doivent être en mesure d'expliquer pleinement les messages importants communiqués dans les états financiers. Ils doivent être en mesure d'expliquer pourquoi les chiffres ont changé d'un exercice par rapport à l'autre. De plus, ils doivent être en mesure d'expliquer tout écart par rapport aux Budget et au *Budget des dépenses* qui ont été présentés au Parlement et aux Canadiens. Ces explications devraient normalement être fournies au Parlement par l'entremise du Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes. Le Comité devrait avoir la possibilité d'obtenir ces explications, et de comprendre le portrait dressé par les états financiers et l'importance des messages communiqués dans mon rapport et dans les Observations.

L'étendue de ma vérification. Dans le second paragraphe de mon opinion, je déclare que ma vérification des états financiers du gouvernement a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada prescrites par l'Institut Canadien des Comptables Agréés. (Je suis ces normes afin d'obtenir l'assurance que ma vérification a été effectuée avec la rigueur et le professionnalisme qui s'imposent.) J'indique dans le même paragraphe que j'applique des procédés de vérification pour déterminer si les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes.

Je poursuis en expliquant que ma vérification comprend l'évaluation de la vraisemblance des estimations importantes faites par le gouvernement. La préparation et la vérification d'états financiers pour une entité de la taille du gouvernement du Canada font beaucoup appel au jugement. Bon nombre des montants importants présentés dans les états financiers, comme les provisions pour évaluation des divers actifs et passifs, sont fondés sur des estimations faites par le gouvernement. Lorsque je vérifie si ces estimations comportent des inexactitudes, je détermine pour chacune d'entre elles une fourchette de valeurs qui, à mon avis, serait acceptable. Si l'estimation établie par le gouvernement se situe dans cette fourchette de valeurs, j'en conclus que l'estimation est raisonnable.

Enfin, dans le paragraphe sur l'étendue, je note que ma vérification comprend l'évaluation des conventions comptables du gouvernement et l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Pour faire cette évaluation, il me faut des normes indépendantes sur lesquelles je peux fonder mon jugement. Les normes que je continue d'utiliser sont celles qui sont recommandées par le CCSP. Les conventions comptables énoncées par le gouvernement sont fondées sur ces normes et mon opinion est formulée par rapport à ces conventions comptables énoncées.

Même si mon opinion sur les états financiers ne contient pas de réserve, j'ai fait état de deux préoccupations graves dans mon rapport de vérification.

Mon opinion. Mon opinion n'est pas un énoncé de fait; elle est une expression de mon jugement professionnel. Le paragraphe d'énoncé d'opinion contient mes conclusions sur la question de savoir si les états financiers donnent une image fidèle de l'information conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement et si ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Mon opinion sur chacun de ces aspects des états financiers du gouvernement pour 2001 ne comporte aucune réserve. Les lecteurs sont donc en droit de conclure que les montants qui figurent dans les états financiers donnent une image fidèle de l'information, selon l'importance relative, conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement et présentées dans la note 1 aux états financiers. Les lecteurs sont donc également en droit de conclure que les conventions comptables utilisées par le gouvernement pour préparer les états financiers sont les mêmes que celles qu'il a utilisées l'an dernier.

Autres questions contenues dans mon rapport

Dans la section intitulée « autres questions » de mon rapport, je soulève d'importantes questions qui m'ont préoccupée au cours de ma vérification et que je veux porter à l'attention du Parlement. Les questions que je soulève cette année ne constituent pas une réserve de mon opinion; les états financiers du gouvernement du Canada donnent une image fidèle de l'information conformément à ses conventions comptables énoncées. Cependant, à mon avis, ces autres questions présentent une importance telle pour le Parlement, les autres lecteurs et les futurs rapports financiers du gouvernement qu'il est justifié de les mentionner directement dans mon rapport. C'est la première fois qu'un vérificateur général inclut de telles questions dans son rapport sur les états financiers sommaires du gouvernement. J'ai présenté une discussion plus détaillée de ces questions plus tôt dans les présentes observations.

Autres informations contenues dans mon rapport

Il est souvent difficile dans un rapport de vérification abrégé de résumer la raison d'être d'une réserve ou d'autres questions et les circonstances qui les sous-tendent. Mon rapport renvoie par conséquent les lecteurs qui souhaitent obtenir de l'information supplémentaire aux présentes observations.

Comment je suis arrivé à mon opinion

Avant de commencer ma vérification, je pose un jugement fondé sur l'ensemble des dépenses du gouvernement quant à la valeur monétaire (l'importance relative) de l'ensemble des inexactitudes contenues dans les états financiers qui influerait sur les décisions d'une personne qui se fie sur eux et qui possède une connaissance raisonnable du gouvernement et de ses activités. J'utilise ensuite cette valeur monétaire pour déterminer la nature, l'étendue et le calendrier des travaux de vérification nécessaires. Pour la vérification de cette année, j'ai établi le seuil d'importance relative à environ un demi de un pour cent des dépenses brutes totales de 175 milliards de dollars.

Pour que je sois en mesure de formuler mon opinion de vérificateur, les normes de vérification généralement reconnues du Canada exigent que j'obtienne l'assurance raisonnable que ma vérification révélera les inexactitudes supérieures, au total, au seuil d'importance relative que j'ai établi. Dans la planification de ma vérification, j'accepte le risque minime, à savoir que les procédés de vérification que j'applique ne permettront pas de détecter si les états financiers comportent des inexactitudes importantes. J'accepte ce risque minime, car cela est efficace par rapport aux coûts. Cependant, lors de ma vérification, j'applique des procédés de vérification particuliers qui réduisent le risque à un niveau que je considère acceptable. Par exemple, je vérifie des échantillons d'opérations et de soldes de comptes, je fais des analyses, j'obtiens auprès de tierces personnes la confirmation de soldes de fin d'exercice et j'examine, lorsque je le juge nécessaire, les contrôles internes importants.

Après avoir appliqué ces procédés de vérification, si je conclus que, dans l'ensemble, les états financiers ne comportent pas d'inexactitudes importantes, je signale que l'information donne une image fidèle. Si je conclus que les états financiers contiennent des inexactitudes importantes mais que ces inexactitudes ne nuisent pas à l'utilité des états financiers, je décris la

nature et l'étendue de mes préoccupations. Je poursuis en indiquant que l'information donne une image fidèle, à l'exception des éléments décrits dans mes réserves.

Les questions dont je prends connaissance au cours de la vérification qui sont importantes mais qui n'entraînent pas la formulation d'une réserve de mon opinion sont mentionnées dans mon rapport à la rubrique « autres questions ».

Enfin, dans tous mes travaux de vérification de ces états financiers, je tiens également compte de l'obligation fondamentale qu'a le gouvernement de respecter les autorisations parlementaires de dépenser, d'emprunter et de percevoir des recettes.

Ce que mon rapport procure et ne procure pas

Ma vérification de ces états financiers ne tient pas compte de toutes les questions d'optimisation des ressources, y compris les questions liées aux autorisations et au contrôle; je traite de ces questions dans mes rapports périodiques au Parlement.

En résumé, mon rapport de vérification des états financiers du gouvernement procure une opinion, à savoir si ces états financiers donnent une image fidèle de l'information. Mon rapport de vérification contient toutes les autres questions que j'estime devoir porter à l'attention du Parlement. Un rapport de vérification améliore la crédibilité des résultats financiers communiqués ou, dans certains cas, peut attirer l'attention des lecteurs sur les problèmes que comportent les états financiers. En décrivant ce que mon rapport de vérification procure aux lecteurs, il est important, cependant, de souligner ce qu'il ne procure pas. Il ne porte pas sur l'utilisation économique, efficiente et efficace des ressources du gouvernement. Cet aspect de nos travaux est effectué séparément de la vérification des états financiers du gouvernement.

En outre, ma vérification des états financiers du gouvernement n'est pas assez poussée et n'a pas été conçue expressément pour fournir une assurance sur l'intégrité de chacun des nombreux et divers systèmes de contrôle interne du gouvernement ni sur le respect des plafonds des dépenses fixés pour chacun des centaines de crédits. Mon bureau effectue suivant un cycle d'autres travaux dans chacun de ces domaines dans les ministères et les sociétés d'État. Je tiens compte des résultats de tous ces travaux pour préparer mon rapport sur les états financiers du gouvernement. Si je relève des questions que j'estime importantes pour les utilisateurs des états financiers, j'en fait état dans mon rapport à la rubrique « autres questions » ou dans mes observations, comme je l'ai fait cette année.

Enfin, mes travaux de vérification sur les états financiers du gouvernement n'ont pas été conçus pour fournir, et mon rapport de vérification ne fournit pas, l'assurance que toutes les opérations du gouvernement sont conformes aux lois et règlements. Mon bureau a communiqué divers cas de non-conformité aux autorisations dans des rapports précédents à la Chambre des communes. Nous poursuivons nos travaux dans ce domaine et je communiquerai au Parlement tous les cas importants de non-conformité dont je prendrai connaissance.

CONCLUSION

Deux de mes priorités sont de veiller à ce que les états financiers du gouvernement soient crédibles et reflètent la substance économique des opérations et des événements et de signaler tous les cas d'érosion du contrôle parlementaire sur le gouvernement que je constaterai.

J'ai la ferme conviction que les états financiers du gouvernement, présentés dans les *Comptes publics*, et le *Rapport financier annuel*, publié séparément par le ministre des Finances, sont des documents redditionnels extrêmement importants. Ils doivent être crédibles, faciles à comprendre, utiles et publiés en temps opportun. Mon prédécesseur n'a cessé de le répéter et je souscris entièrement à cet idéal.

L'une de mes priorités au cours de mon mandat comme vérificatrice générale sera d'encourager le gouvernement à présenter dans ses états financiers la substance économique des opérations et des événements. Bien que je ne sois pas leur vérificatrice, je continuerai de surveiller étroitement les neuf fondations dont j'ai parlé dans les présentes observations – et toutes nouvelles fondations que le gouvernement pourrait créer – pour veiller à ce qu'elles soient présentées adéquatement dans les états financiers du gouvernement.

Une autre de mes priorités en qualité de vérificatrice du Parlement sera de signaler tout écart au processus parlementaire reconnu dont je prendrai connaissance et qui est susceptible d'entraîner l'érosion du contrôle parlementaire sur le gouvernement. Je soulèverai ces questions dans mes observations et mes rapports périodiques.

Enfin, je continuerai à surveiller de près la mise en oeuvre de la SIF par le gouvernement, y compris ses efforts pour préparer ses états financiers selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale conformément aux recommandations du CCSP.

Pour tout cela, je travaillerai en étroite collaboration avec le Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes. Le Comité joue un rôle inestimable en veillant à ce que le gouvernement prenne mes recommandations et observations au sérieux. Les questions que j'ai soulevées dans les présentes observations ne servent qu'à rehausser l'importance des travaux du Comité.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Informations financières supplémentaires

SOMMAIRE

	Page
Introduction	2.2
Informations supplémentaires—	
État sommaire des opérations	2.2
État détaillé des opérations des recettes	2.3
État détaillé des opérations des dépenses	2.4
Autres paliers de gouvernement	2.4
État du déficit accumulé	2.4
État de l'actif et du passif	2.5
État détaillé des opérations non budgétaires	2.6
État détaillé des opérations de change, de la dette non échue et des fonds en banque	2.7

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Introduction

Cette section présente un sommaire comparatif sur dix exercices des opérations financières du gouvernement et reflète les conventions comptables énoncées à la note 1de ce volume.

Le tableau intitulé «État sommaire des opérations» (tableau 2.1) présente un ensemble de données, concernant les catégories principales d'opérations, selon quatre principales rubriques : opérations budgétaires, non budgétaires, de change et de la dette non échue. La situation des fonds en banque qui en découle à la fin de chaque exercice y figure également.

TABLEAU 2.1

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT SOMMAIRE DES OPÉRATIONS [1]
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Opérations budgétaires										
Recettes	122 032	120 380	115 984	123 323	130 301	140 896	153 162	155 671	165 708	178 590
Dépenses	-156 389	-161 401	-157 996	-160 785	-158 918	-149 793	-149 684	-152 787	-153 410	-161 442
Excédent ou déficit (-) de l'exercice	-34 357	-41 021	-42 012	-37 462	-28 617	-8 897	3 478	2 884	12 298	17 148
Opérations non budgétaires										
Prêts, placements et avances	-539	417	524	368	2 752	124	2 034	538	-195	-1 698
Régimes de retraite et autres comptes	5 724	5 997	6 242	8 659	7 646	6 865	3 829	7 024	6 968	1 303
Autres opérations	-2 628	110	5 396	2 593	1 036	3 173	3 388	1 045	-4 505	2 238
Ressources nettes des opérations non budgétaires	2 557	6 524	12 162	11 620	11 434	10 162	9 251	8 607	2 268	1 843
Ressources ou besoins financiers (-)	-31 800	-34 497	-29 850	-25 842	-17 183	1 265	12 729	11 491	14 566	18 991
Ressources nettes ou besoin net (-) des opérations de change	2 023	5 748	-2 128	-1 425	-4 704	-7 759	-2 155	-5 700	-6 826	-8 776
Total des ressources ou besoins financiers (-)	-29 777	-28 749	-31 978	-27 267	-21 887	-6 494	10 574	5 791	7 740	10 215
Ressources nettes ou besoin net (-) des opérations de la dette non échue	27 982	30 856	31 234	27 023	28 549	7 305	-9 561	-6 864	-4 021	-10 003
Variation des fonds en banque[2]	-1 795	2 107	-744	-244	6 662	811	1 013	-1 073	3 719	212
Fonds en banque au début de l'exercice	2 569	774	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025
Fonds en banque à la fin de l'exercice	774	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025	13 237

On trouvera plus de précisions dans d'autres sections de ce volume.
(1) En conformité avec l'état des opérations de la section 1 de ce volume.
(2) Diminution des fonds en banque (-)

TABLEAU 2.2

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DES RECETTES
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Recettes fiscales—										
Impôt sur le revenu—										
Des particuliers	61 222	58 283	51 427	56 329	60 167	63 282	70 787	72 488	79 378	82 305
Des sociétés	9 359	7 206	9 444	11 604	15 955	17 020	22 496	21 575	23 170	28 212
Autres recettes d'impôt sur le revenu	1 534	1 462	1 593	1 769	2 105	2 847	2 974	2 901	3 499	4 312
	72 115	*66 951*	*62 464*	*69 702*	*78 227*	*83 149*	*96 257*	*96 964*	*106 047*	*114 829*
Autres taxes et droits —										
Taxe sur les produits et services	15 168	14 868	15 696	16 786	16 375	18 079	19 461	20 684	22 790	24 990
Taxes sur l'énergie	3 441	3 437	3 640	3 824	4 404	4 467	4 638	4 716	4 757	4 805
Droits de douane à l'importation	3 999	3 811	3 652	3 575	2 969	2 676	2 766	2 359	2 105	2 807
Autres taxes et droits d'accise	2 588	3 964	3 647	2 904	2 856	3 876	3 995	3 640	3 234	3 514
	25 196	*26 080*	*26 635*	*27 089*	*26 604*	*29 098*	*30 860*	*31 399*	*32 886*	*36 116*
Cotisations d'assurance-emploi	*15 394*	*17 535*	*18 233*	*18 928*	*18 510*	*19 816*	*18 802*	*19 363*	*18 512*	*18 731*
Total des recettes fiscales	**112 705**	**110 566**	**107 332**	**115 719**	**123 341**	**132 063**	**145 919**	**147 726**	**157 445**	**169 676**
Recettes non fiscales—										
Revenus de placements—										
Banque du Canada	1 844	1 806	1 452	1 571	1 841	1 310	1 509	1 704	1 766	2 027
Société canadienne d'hypothèques et de logement	753	800	719	706	680	632	610	591	561	544
Société du crédit agricole	215	226	211	199	208	171	169	133	87	61
Compte du fonds des changes	2 900	3 209	2 916	1 816	1 138	1 423	1 499	1 770	1 934	2 879
Intérêts des dépôts bancaires	192	169	128	155	370	229	326	380	460	586
Autres revenus de placements	617	628	716	574	238	445	314	413	443	47
	6 521	*6 838*	*6 142*	*5 021*	*4 475*	*4 210*	*4 427*	*4 991*	*5 251*	*6 144*
Autres recettes non fiscales	*2 806*	*2 976*	*2 510*	*2 583*	*2 485*	*4 623*	*2 816*	*2 954*	*3 012*	*2 770*
Total des recettes non fiscales	**9 327**	**9 814**	**8 652**	**7 604**	**6 960**	**8 833**	**7 243**	**7 945**	**8 263**	**8 914**
Total des recettes nettes	**122 032**	**120 380**	**115 984**	**123 323**	**130 301**	**140 896**	**153 162**	**155 671**	**165 708**	**178 590**

TABLEAU 2.3

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DES DÉPENSES

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Paiements de transfert —										
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	18 393	19 106	19 903	20 511	21 034	21 606	22 225	22 781	23 410	24 256
Autres paliers de gouvernement[1]	24 865	26 544	26 947	26 313	26 076	22 162	20 504	25 523	23 243	23 724
Prestations d'assurance-emploi	18 126	19 065	17 626	14 815	13 476	12 380	11 842	11 884	11 301	11 444
Allocations familiales et crédits d'impôt pour enfants[2]	2 821	2 194	7							
Autres paiements de transfert	17 389	18 125	18 459	19 993	18 154	17 460	22 476	18 735	18 535	23 503
Total des paiements de transfert	81 594	85 034	82 942	81 632	78 740	73 608	77 047	78 923	76 489	82 927
Dépenses des sociétés d'État	5 252	6 219	5 298	5 003	4 321	3 578	2 548	3 497	2 953	2 903
Autres dépenses de programmes—										
Défense nationale	10 901	10 939	11 282	10 693	9 935	8 661	8 879	8 781	10 201	9 696
Tous les autres ministères et organismes	17 468	20 384	20 492	21 411	19 017	18 973	20 279	20 192	22 120	23 822
Total des autres dépenses de programmes	28 369	31 323	31 774	32 104	28 952	27 634	29 158	28 973	32 321	33 518
Total des dépenses de programmes	115 215	122 576	120 014	118 739	112 013	104 820	108 753	111 393	111 763	119 348
Frais de la dette publique	41 174	38 825	37 982	42 046	46 905	44 973	40 931	41 394	41 647	42 094
Total des dépenses nettes	156 389	161 401	157 996	160 785	158 918	149 793	149 684	152 787	153 410	161 442

(1) Le détail est présenté au tableau 2.3a.
(2) Le programme de prestation fiscale pour enfants est entré en vigueur en janvier 1993 afin de remplacer les crédits d'impôt pour enfants et le programme des allocations familiales.

TABLEAU 2.3a

GOUVERNEMENT DU CANADA
AUTRES PALIERS DE GOUVERNEMENT

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux[1]						14 911	12 421	16 018	14 891	13 500
Accords fiscaux	9 935	8 664	10 101	8 870	9 405	9 418	10 000	11 645	10 721	12 467
Régime d'assistance publique du Canada	6 099	6 686	7 236	7 266	7 191	105	24	8	56	
Aide à l'éducation	2 142	2 887	2 378	2 486	2 365	-41	5			
Paiements de remplacement pour programmes permanents						-2 014	-2 108	-2 150	-2 425	-2 460
Autres	6 689	8 307	7 232	7 691	7 115	-217	162	2		217
Total	24 865	26 544	26 947	26 313	26 076	22 162	20 504	25 523	23 243	23 724

(1) Le Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux, introduit en 1996-1997, remplace le Régime d'assistance publique du Canada, l'Aide à l'éducation et les transferts au titre d'Assurance et soins médicaux.

TABLEAU 2.4

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Déficit accumulé— Début de l'exercice	390 820	425 177	466 198	508 210	545 672	574 289	583 186	579 708	576 824	564 526
Déficit ou excédent (-) de l'exercice	34 357	41 021	42 012	37 462	28 617	8 897	-3 478	-2 884	-12 298	-17 148
Déficit accumulé—Fin de l'exercice	425 177	466 198	508 210	545 672	574 289	583 186	579 708	576 824	564 526	547 378

TABLEAU 2.5

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF[1]

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
PASSIF										
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS—										
Créditeurs et charges à payer	13 550	13 144	16 977	20 325	21 181	19 265	22 364	24 509	20 551	25 028
Intérêts et dette échue	6 576	5 866	6 465	4 831	7 403	10 402	10 419	9 791	8 353	9 107
Provision pour avantages sociaux	3 050	3 285	3 555	3 910	4 290	5 180	6 729	6 926	7 924	5 558
Provision pour garanties	4 020	4 555	4 930	5 540	5 440	5 253	4 188	4 090	3 920	3 951
Total créditeurs, charges à payer et provisions	***27 196***	***26 850***	***31 927***	***34 606***	***38 314***	***40 100***	***43 700***	***45 316***	***40 748***	***43 644***
DETTE PORTANT INTÉRÊT —										
Dette non échue—										
À payer en monnaie canadienne—										
Obligations négociables	158 051	178 412	203 392	225 679	252 700	282 498	294 583	295 752	293 927	294 973
Bons du Trésor	152 300	162 050	166 000	164 450	166 100	135 400	112 300	96 950	99 850	88 700
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	34 589	33 365	30 418	30 460	30 460	32 470	29 769	27 662	26 489	26 099
Obligations non-négociables	3 501	3 505	3 497	3 488	3 478	3 468	3 456	4 063	3 552	3 473
	348 441	377 332	403 307	424 077	452 738	453 836	440 108	424 427	423 818	413 245
À payer en devises	3 444	5 409	10 668	16 921	16 809	23 016	27 183	36 000	32 588	33 158
	351 885	*382 741*	*413 975*	*440 998*	*469 547*	*476 852*	*467 291*	*460 427*	*456 406*	*446 403*
Régimes de retraite et autres comptes—										
Régimes de retraite du secteur public	81 881	87 911	94 097	101 033	107 882	114 205	117 457	122 407	128 346	129 185
Dû au Régime de pensions du Canada	3 181	2 839	2 728	3 406	3 636	3 718	4 205	5 427	6 217	6 391
Autres	3 234	3 543	3 710	4 755	5 322	5 782	5 872	6 724	6 963	7 253
	88 296	*94 293*	*100 535*	*109 194*	*116 840*	*123 705*	*127 534*	*134 558*	*141 526*	*142 829*
Total de la dette portant intérêt	***440 181***	***477 034***	***514 510***	***550 192***	***586 387***	***600 557***	***594 825***	***594 985***	***597 932***	***589 232***
TOTAL DU PASSIF	**467 377**	**503 884**	**546 437**	**584 798**	**624 701**	**640 657**	**638 525**	**640 301**	**638 680**	**632 876**
ACTIF										
ENCAISSE ET DÉBITEURS —										
Fonds en banque	774	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025	13 237
Fonds en transit	2 902	2 931	3 313	3 241	4 189	4 062	4 530	5 432	5 386	6 956
	3 676	*5 812*	*5 450*	*5 134*	*12 744*	*13 428*	*14 909*	*14 738*	*18 411*	*20 193*
Moins chèques et mandats en circulation	2 695	3 228	4 015	3 751	3 700	3 253	3 218	4 045	3 900	4 599
Total de l'encaisse	*981*	*2 584*	*1 435*	*1 383*	*9 044*	*10 175*	*11 691*	*10 693*	*14 511*	*15 594*
Débiteurs	3 768	3 816	3 902	3 796	5 469	3 762	3 471	3 967	3 805	3 592
Total encaisse et débiteurs	***4 749***	***6 400***	***5 337***	***5 179***	***14 513***	***13 937***	***15 162***	***14 660***	***18 316***	***19 186***
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—										
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	17 148	10 879	13 156	14 356	18 908	26 726	28 198	31 855	38 630	47 845
Fonds monétaire international—Souscriptions	4 797	7 599	8 443	9 433	8 580	8 295	8 194	13 048	12 390	12 814
Moins Fonds monétaire international—Effets à payer et allocations de droits de tirage spéciaux	5 400	7 681	8 674	9 439	8 434	8 208	7 424	10 235	9 526	10 389
Total net des comptes d'opérations de change	***16 545***	***10 797***	***12 925***	***14 350***	***19 054***	***26 813***	***28 968***	***34 668***	***41 494***	***50 270***
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—										
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	18 150	19 543	19 283	18 218	14 663	13 842	12 601	11 052	10 562	10 085
Placements de portefeuille	4 461	4 374	4 374	4 374	1 300	1 300	1 241	1 241	1 240	1 240
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	3 535	3 382	3 434	3 282	3 221	3 074	2 859	3 336	3 138	3 136
Organisations internationales	5 179	5 436	5 691	5 480	5 565	5 617	4 010	4 219	4 177	4 405
Administrations provinciales et territoriales	819	1 086	1 111	876	709	554	318	48	1	-36
Autres	3 158	2 973	3 072	3 267	3 657	3 988	4 047	4 738	4 379	5 697
	35 302	*36 794*	*36 965*	*35 497*	*29 115*	*28 375*	*25 076*	*24 634*	*23 497*	*24 527*
Moins provision pour moins-value	14 396	16 305	17 000	15 900	12 270	11 654	10 389	10 485	9 153	8 485
Total des prêts, placements et avances	***20 906***	***20 489***	***19 965***	***19 597***	***16 845***	***16 721***	***14 687***	***14 149***	***14 344***	***16 042***
TOTAL DE L'ACTIF	**42 200**	**37 686**	**38 227**	**39 126**	**50 412**	**57 471**	**58 817**	**63 477**	**74 154**	**85 498**
DÉFICIT ACCUMULÉ	**425 177**	**466 198**	**508 210**	**545 672**	**574 289**	**583 186**	**579 708**	**576 824**	**564 526**	**547 378**

[1] Ces chiffres tiennent compte de la reclassification des montants liés aux prêts aux étudiants subrogés à l'État en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*. Les chiffres antérieurs à 1997-1998 ont été retraités sur une base estimative.

TABLEAU 2.6

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Prêts, placements et avances—										
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—										
Banque de développement du Canada	-10				-50	-50		-50	-108	-65
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada	15	16	17	19	2 360					
Société canadienne d'hypothèques et de logement	65	238	105	240	571	325	230	410	223	224
Société d'assurance-dépôts du Canada	-560	-1 300	-66	991	533	772	460	395		
Société du crédit agricole	-159	71	-68	-35	214	-197	580	836	236	226
Société pour l'expansion des exportations			-25	-38	-132					
Autres	-73	-412	297	-112	59	-29	-29	-43	139	92
	-722	*-1 387*	*260*	*1 065*	*3 555*	*821*	*1 241*	*1 348*	*490*	*477*
Autres prêts, placements et avances—										
Placements de portefeuille		88			3 074		59			
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	-59	152	-52	152	61	147	215	-476	198	2
Organisations internationales	-281	-256	-255	211	-86	-52	1 607	-209	41	-228
Administrations provinciales et territoriales	118	-268	-25	235	167	155	236	270	47	37
Autres	-486	179	-99	-195	-389	-331	-59	-691	361	-1 318
	-708	*-105*	*-431*	*403*	*2 827*	*-81*	*2 058*	*-1 106*	*647*	*-1 507*
Total des prêts, placements et avances	-1 430	-1 492	-171	1 468	6 382	740	3 299	442	1 137	-1 030
Provision pour moins-value	891	1 909	695	-1 100	-3 630	-616	-1 265	96	-1 332	-668
Total des prêts, placements et avances après la provision pour moins-value	-539	417	524	368	2 752	124	2 034	538	-195	-1 698
Régimes de retraite et autres comptes—										
Régimes de retraite du secteur public (net)	5 742	6 030	6 186	6 936	6 849	6 323	3 252	4 950	5 938	839
Dû au Régime de pensions du Canada (net)	-278	-342	-111	678	230	82	487	1 222	791	174
Autres	260	309	167	1 045	567	460	90	852	239	290
Total des régimes de retraite et autres comptes	5 724	5 997	6 242	8 659	7 646	6 865	3 829	7 024	6 968	1 303
Autres opérations—										
Fonds en transit	-706	-29	-382	72	-948	127	-468	-902	46	-1 570
Chèques et mandats en circulation	-1 327	533	787	-264	-51	-447	-35	827	-144	699
Débiteurs	-913	355	65	-449	-1 673	1 707	291	-496	162	213
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires	-241	-747	-151	870	1 058	352	-551	1 267	-1 402	-824
Autres éléments de passif	559	-2	5 077	2 364	2 650	1 434	4 151	349	-3 167	3 720
Total des autres opérations	-2 628	110	5 396	2 593	1 036	3 173	3 388	1 045	-4 505	2 238
Opérations non budgétaires nettes après la provision pour moins-value	**2 557**	**6 524**	**12 162**	**11 620**	**11 434**	**10 162**	**9 251**	**8 607**	**2 268**	**1 843**

Ressource / besoin (–)

TABLEAU 2.7

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DE CHANGE, DE LA DETTE NON ÉCHUE ET DES FONDS EN BANQUE

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
Opérations de change—										
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	1 918	6 269	-2 277	-1 200	-4 552	-7 818	-1 472	-3 657	-6 775	-9 215
Fonds monétaire international—Souscriptions	-232	-2 802	-844	-990	853	285	101	-4 854	658	-424
	1 686	*3 467*	*-3 121*	*-2 190*	*-3 699*	*-7 533*	*-1 371*	*-8 511*	*-6 117*	*-9 639*
Moins Fonds monétaire international—Effets à payer	-275	-2 181	-841	-586	851	174	766	-2 693	634	-835
Allocations de droits de tirages spéciaux	-62	-100	-152	-179	154	52	18	-118	75	-28
	-337	*-2 281*	*-993*	*-765*	*1 005*	*226*	*784*	*-2 811*	*709*	*-863*
Total des opérations de change	2 023	5 748	-2 128	-1 425	-4 704	-7 759	-2 155	-5 700	-6 826	-8 776
Opérations de la dette non échue—										
Obligations négociables	14 499	19 781	27 142	25 142	28 660	32 744	15 788	9 575	-866	-773
Bons du Trésor	13 150	9 750	3 950	-1 550	1 650	-30 700	-23 100	-15 350	2 900	-11 150
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	1 339	-1 224	-2 947	43		2 010	-2 701	-2 107	-1 173	-390
Obligations non-négociables	9	4	-8	-9	-10	-10	-12	607	-511	-79
Billets du Canada et prêts	-7	-7			310	1 811	-456	-404	-208	527
Bons du Canada	-1 008	2 552	3 097	3 397	-2 061	1 450	920	815	-4 163	1 862
Total des opérations de la dette non échue	27 982	30 856	31 234	27 023	28 549	7 305	-9 561	-6 864	-4 021	-10 003
Fonds en banque à la fin de l'exercice—										
En monnaie canadienne	677	2 774	2 032	1 817	8 479	9 254	10 293	9 275	12 982	13 208
En devises	97	107	105	76	76	112	86	31	43	29
Total des fonds en banque	774	2 881	2 137	1 893	8 555	9 366	10 379	9 306	13 025	13 237

Ressource / besoin (–)

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Recettes, dépenses et déficit accumulé

SOMMAIRE

	Page
Recettes	3.2
Comptabilisation des recettes	3.2
Recettes fiscales	3.5
Recettes non fiscales	3.7
Dépenses	3.8
Comptabilisation des dépenses	3.8
Dépenses gouvernementales	3.10
Dépenses par article courant	3.13
Dépenses en vertu d'autorisations législatives	3.13
Déficit accumulé	3.15

RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ

Cette section fournit de l'information sur les recettes, les dépenses et le déficit accumulé du gouvernement tel que présenté au tableau 3.1.

Une description narrative est fournie pour quelques comptes présentés dans certains tableaux. Cette description est présentée dans le même ordre que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 3.1
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ

(en millions de dollars)

	2000-2001		1999-2000	
	Bruts	Nets	Bruts	Nets
Recettes—				
Recettes fiscales	178 800	169 676	165 738	157 445
Recettes non fiscales	13 550	8 914	12 279	8 263
Total des recettes, tableau 3.2	**192 350**	**178 590**	**178 017**	**165 708**
Dépenses—				
Paiements de transfert	92 051	82 927	84 782	76 489
Dépenses des sociétés d'État	4 665	2 903	4 344	2 953
Autres dépenses de programmes	36 392	33 518	34 946	32 321
Total des dépenses de programmes	***133 108***	***119 348***	***124 072***	***111 763***
Frais de la dette publique	42 094	42 094	41 647	41 647
Total des dépenses, tableau 3.6	**175 202**	**161 442**	**165 719**	**153 410**
Excédent de l'exercice	**17 148**	**17 148**	**12 298**	**12 298**
Déficit accumulé au début de l'exercice	**(564 526)**	**(564 526)**	**(576 824)**	**(576 824)**
Déficit accumulé à la fin de l'exercice, tableau 3.12	**(547 378)**	**(547 378)**	**(564 526)**	**(564 526)**

RECETTES

Les recettes se composent de toutes les sommes fiscales et non fiscales qui entrent dans le calcul de l'excédent ou du déficit annuel du gouvernement.

Comptabilisation des recettes

Les recettes fiscales sont présentées après déduction des remboursements; elles ne comprennent pas les impôts prélevés au nom des provinces et des territoires. Les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au cours de l'exercice dans lequel elles sont reçues. Les remboursements de recettes fiscales sont imputés à l'exercice au cours duquel le cycle de traitement de la déclaration a débuté. Suite à la mise en oeuvre d'un nouveau système de traitement de l'impôt sur le revenu des sociétés en 2001, les remboursements d'impôt des sociétés sont imputés à l'exercice au cours duquel la déclaration est habituellement traitée. Certains remboursements d'impôt importants qui font l'objet d'appels devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque tout le processus d'appel a été épuisé ou lorsqu'on ne prévoit pas qu'il sera exercé. Les crédits d'impôt trimestriels relatifs à la taxe sur les produits et services (TPS) ainsi que les paiements en vertu du programme de prestation fiscale canadienne pour enfants sont imputés à l'exercice auquel ils se rapportent.

Les recettes fiscales d'un exercice englobent les rentrées portées au crédit du compte du receveur général du Canada par la Banque du Canada et les banques à charte au 31 mars, ainsi que les montants reçus dans les bureaux du gouvernement fédéral avant le 31 mars, mais qui ne sont déposés ou portés au crédit du compte du receveur général du Canada qu'en avril. Les recettes fiscales comprennent également les montants reçus par le courrier le premier jour ouvrable du mois d'avril, à moins qu'il ne soit évident que l'auteur du versement avait l'intention d'acquitter une dette survenant au cours du nouvel exercice.

Bien que l'impôt à payer par un contribuable soit calculé en fonction du revenu qu'il a gagné durant l'année d'imposition, la perception de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés par voie de retenues à la source et de versements échelonnés a pour effet de répartir les rentrées sur tout l'exercice. Il en va de même pour les recettes provenant de la TPS et des autres taxes et droits d'accise.

Les recettes non fiscales sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Le tableau 3.2 présente les recettes externes par catégorie principale, tant sur une base brute que nette. Les «recettes brutes» comprennent toutes les recettes externes, y compris :

— les recettes affectées aux dépenses lorsque, suivant l'autorisation du Parlement, certaines recettes liées au recouvrement des coûts sont portées au crédit des dépenses de programmes. Dans ce cas, le Parlement approuve ces sommes, déduction faite des recettes autorisées;

— les crédits et les remboursements fiscaux lorsque certains crédits d'impôt sont liés aux dépenses mais sont déterminés à même le système de l'impôt sur le revenu; et

— les recettes des sociétés d'État consolidées, lorsque les opérations de certaines sociétés d'État apparaissent dans les états financiers annuels avec celles du gouvernement.

Les «recettes nettes» excluent les trois catégories de recettes ci-dessus.

TABLEAU 3.2
RECETTES EXTERNES PAR CATÉGORIE PRINCIPALE

(en millions de dollars)

	2000-2001						1999-2000	
	Recettes brutes[1]	Recettes affectées aux dépenses	Autres recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées[2]	Recettes nettes[1]	Recettes brutes[1]	Recettes nettes[1]
Recettes fiscales—								
Impôt sur le revenu—								
Des particuliers	88 528			6 223		82 305	84 824	79 378
Des sociétés	28 212					28 212	23 170	23 170
Autres recettes d'impôt sur le revenu	4 312					4 312	3 499	3 499
	121 052			*6 223*		*114 829*	*111 493*	*106 047*
Cotisations d'assurance-emploi	*18 731*					*18 731*	*18 512*	*18 512*
Autres taxes et droits—								
Taxe sur les produits et services, tableau 3.4	27 891			2 901		24 990	25 637	22 790
Taxes sur l'énergie —								
Taxe d'accise—Essence	4 307					4 307	4 284	4 284
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	498					498	473	473
	4 805					*4 805*	*4 757*	*4 757*
Droits de douane à l'importation	2 807					2 807	2 105	2 105
Autres taxes et droits d'accise—								
Droits d'accise	3 477					3 477	3 412	3 412
Diverses taxes et droits d'accise	37					37	(178)	(178)
	3 514					*3 514*	*3 234*	*3 234*
	39 017			*2 901*		*36 116*	*35 733*	*32 886*
Total des recettes fiscales	178 800			9 124		169 676	165 738	157 445
Recettes non fiscales—								
Revenus de placements, tableau 3.5	6 205	14			47	6 144	5 403	5 251
Autres recettes non fiscales—								
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	592					592	559	559
Ventes de biens et de services—								
Droits et privilèges	1 565	995	(2)			572	1 678	765
Location et utilisation de biens publics	410	383				27	16	7
Services de nature réglementaire	304	282	(16)			38	99	45
Services de nature non réglementaire	252	193				59	120	54
Ventes de biens et de produits d'information	222	168				54	323	46
Autres frais et droits	616	85				531	1 239	565
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	111					111	43	43
Pièces de monnaie canadienne	182					182	170	170
Diverses recettes non fiscales	3 091	620	152		1 715	604	2 629	758
	7 345	*2 726*	*134*		*1 715*	*2 770*	*6 876*	*3 012*
Total des recettes non fiscales	13 550	2 740	134		1 762	8 914	12 279	8 263
Total des recettes[3]	192 350	2 740	134	9 124	1 762	178 590	178 017	165 708

(1) Présentées à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 de ce volume.
(2) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.
(3) Des détails supplémentaires sont fournis au tableau 4a de la section 1 du volume II (partie I).

Le graphique 3A présente le total des recettes nettes par catégorie principale pour l'exercice en cours, alors que le graphique 3B compare le total des recettes nettes pour les dix derniers exercices.

GRAPHIQUE 3A
TOTAL DES RECETTES NETTES PAR CATÉGORIE PRINCIPALE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2001

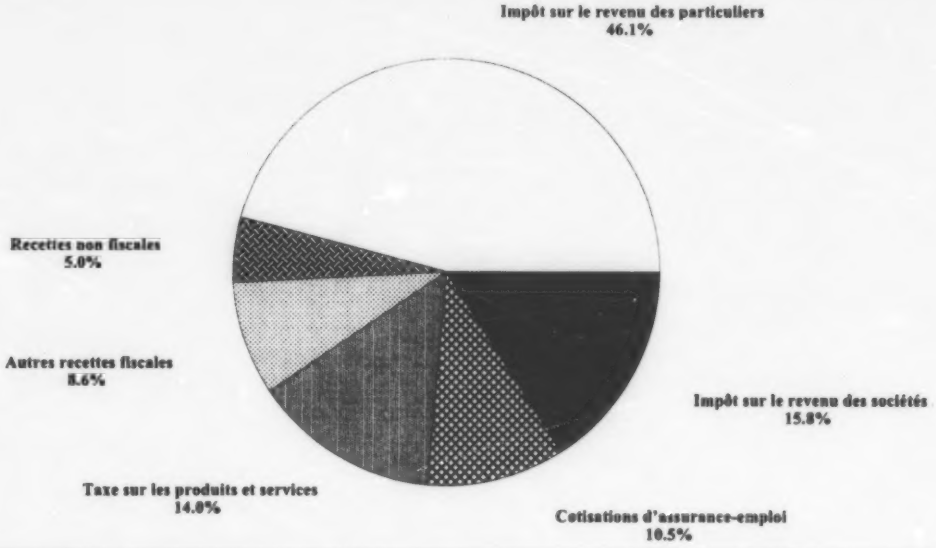

GRAPHIQUE 3B
TOTAL DES RECETTES NETTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

(en millions de dollars)

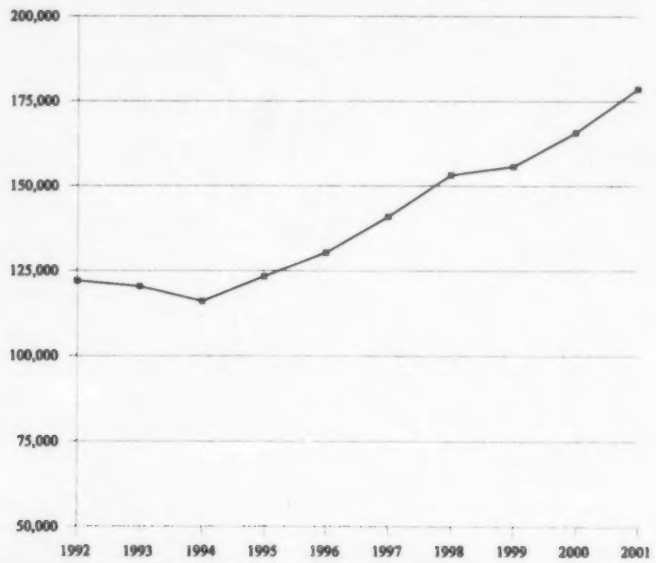

Sur une base journalière, les organismes du gouvernement transigent entre eux et contribuent ainsi à produire des recettes et des dépenses brutes. Dans la préparation des états financiers, ces «opérations internes» sont éliminées de manière à ne rapporter que les opérations avec des tiers. Le tableau 3.3 donne des précisions sur les opérations internes et illustre le total des recettes provenant de sources internes et externes. Le total des recettes brutes de 195 906 millions de dollars comprend le total des recettes provenant de toutes les sources. Les recettes des sociétés d'État consolidées, les recettes affectées aux dépenses, et les crédits et remboursements fiscaux sont déduits afin de démontrer le total des recettes nettes de 178 842 millions de dollars provenant de toutes les sources. Les recettes interministérielles de 252 millions de dollars sont déduites du total des recettes nettes afin de présenter les recettes externes nettes de 178 590 millions de dollars tel que présenté au tableau 4a de la section 1 du volume II (partie I).

TABLEAU 3.3
RECETTES PROVENANT DE TOUTES LES SOURCES

(en millions de dollars)

	Recettes brutes	Moins recettes des sociétés d'État consolidées	Moins recettes affectées aux dépenses		Moins autres recettes affectées aux dépenses	Moins crédits et remboursements fiscaux	Recettes nettes
			Recettes externes	Recettes internes			
Opérations externes	192 350	1 762	2 740		134	9 124	178 590
Opérations internes par catégorie principale—							
Autres taxes et droits							
Revenus de placements	104						104
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	16						16
Ventes de biens et de services—							
Droits et privilèges	21			17			4
Location et utilisation de biens publics	1						1
Services de nature réglementaire	84			84			
Services de nature non réglementaire	1 597			1 577			20
Ventes de biens et de produits d'information	276			276			
Autres frais et droits	62			51			11
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	31						31
Diverses recettes non fiscales	1 364			1 299			65
Total des opérations internes	3 556			3 304			252
Total des recettes	195 906	1 762	2 740	3 304	134	9 124	178 842

Recettes fiscales

Les recettes fiscales comprennent l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, les autres recettes d'impôt sur le revenu, les cotisations d'assurance-emploi, et les autres taxes et droits.

Impôt sur le revenu des particuliers

Cet impôt est prélevé sur le revenu des particuliers en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'impôt sur le revenu des particuliers constitue la source de recettes la plus importante.

Impôt sur le revenu des sociétés

Cet impôt est prélevé sur le revenu des sociétés en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Autres recettes d'impôt sur le revenu

Les autres recettes d'impôt sur le revenu comprennent l'impôt sur le revenu des non-résidents et d'autres recettes fiscales.

L'impôt sur le revenu des non-résidents est prélevé sur le revenu gagné au Canada par les non-résidents en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il prend la forme de retenues d'impôt sur les dividendes, intérêts, loyers, redevances et pensions alimentaires, et sur les revenus de non-résidents au titre de successions et de fiducies.

Les autres recettes fiscales se composent principalement de retenues d'impôt sur le revenu gagné au Canada par des compagnies d'assurance-vie non résidentes et sur le revenu des fiducies.

Cotisations d'assurance-emploi

Les cotisations des employeurs et des employés au Compte d'assurance-emploi sont prélevées en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* et sont classées dans les recettes.

Autres taxes et droits

Les autres taxes et droits sont perçus en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise* et en vertu du *Tarif des douanes*, et englobent la taxe sur les produits et services, les droits de douane à l'importation, la taxe sur l'énergie et les autres taxes et droits d'accise.

Taxe sur les produits et services

La taxe sur les produits et services (TPS) est entrée en vigueur le 1er janvier 1991. La TPS s'applique à un taux de 7 pour cent sur la plupart des produits et services offerts au Canada, à l'exception des aliments de base, de la majorité des services de santé et de soins dentaires, de la majorité des services d'éducation et des loyers résidentiels. Une analyse comparative de la taxe sur les produits et services (TPS) est présentée au tableau 3.4.

TABLEAU 3.4
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS) (1)

(en milliers de dollars)

	2000-2001	1999-2000
TPS et TVH reçue (Agence des douanes et du revenu du Canada)	60 814 436	56 322 393
Ajouter : recettes de TPS reçues des portefeuilles ministériels sur la vente de produits et services à des tiers :		
Agriculture et Agroalimentaire	2 679	5 855
Agence des douanes et du revenu du Canada		676
Patrimoine canadien	360	5 685
Citoyenneté et Immigration	4	5
Environnement	3 125	3 082
Finances	9	858
Pêches et Océans	2 121	2 950
Affaires étrangères et Commerce international	3	2
Gouverneur général	12	11
Santé	247	253
Développement des ressources humaines	97	225
Affaires indiennes et du Nord canadien	542	405
Industrie	3 061	2 779
Justice	68	89
Défense nationale	2 613	3 621
Ressources naturelles	1 279	1 264
Parlement		57
Conseil privé	2	41
Travaux publics et Services gouvernementaux		4 659
Solliciteur général	875	1 845
Transports	21 678	25 633
Conseil du Trésor		546
Anciens combattants	29	28
	38 804	60 569
Total de la TPS et TVH reçue	60 853 240	56 382 962
Moins : décret de remise de la TPS payée par les portefeuilles ministériels sur leurs achats de produits et services provenant de tiers (Agence des douanes et du revenu du Canada)	1 007 980	999 094
remboursements payés (Agence des douanes et du revenu du Canada)	27 958 411	25 740 951
remises payées (Agence des douanes et du revenu du Canada)	2 206 524	2 194 154
taxe de vente harmonisée—Transfert aux provinces	1 775 151	1 799 367 (2)
TPS en transit pour les ministères qui ont mis en oeuvre la Stratégie d'information financière	14 130	12 196
TPS brute reçue de tiers	27 891 044	25 637 200
Moins : crédits d'impôt trimestriels payés (Agence des douanes et du revenu du Canada)	2 901 708	2 846 993
TPS nette reçue de tiers	24 989 336	22 790 207

(1) Présenté à : —la note 3 des états financiers vérifiés (section 1 de ce volume).
—l'État des opérations du Compte de service et de réduction de la dette (section 1 de ce volume).
—l'État des recettes à l'intérieur de chaque section ministérielle (volume II, partie I).

(2) Comprend la taxe de vente harmonisée à payer aux provinces.

Taxe sur l'énergie

La taxe sur l'énergie comprend principalement la taxe d'accise sur l'essence, l'essence d'aviation et le combustible diesel.

Droits de douane à l'importation

Les recettes provenant des droits de douane à l'importation comprennent surtout des taxes ad valorem perçues à l'importation de produits en vertu du *Tarif des douanes*.

Autres taxes et droits d'accise

Des taxes et droits d'accise sont perçus sur les boissons alcooliques et sur les produits du tabac. De plus, des taxes d'accise sont imposées sur d'autres produits, notamment les bijoux et les climatiseurs de voitures de passagers.

Recettes non fiscales

Les recettes non fiscales comprennent les revenus de placements et les autres recettes non fiscales.

Revenus de placements

Les revenus de placements se composent principalement de l'intérêt sur les prêts et avances, de dividendes sur les placements, et de virements de bénéfices et d'excédents. Une analyse comparative des revenus de placements est présentée au tableau 3.5.

TABLEAU 3.5
REVENUS DE PLACEMENTS [1]

(en millions de dollars)

	2000-2001	1999-2000
Comptes consolidés—		
Énergie atomique du Canada limitée	1	1
Encaisse et débiteurs—		
Intérêts des dépôts bancaires	586	460
Comptes d'opérations de change—		
Compte du fonds des changes	2 879	1 934
Fonds monétaire international—Souscriptions	162	152
	3 041	2 086
Prêts, placements et avances—		
Sociétés d'État entreprises—		
Banque de développement du Canada	9	6
Société canadienne d'hypothèques et de logement	544	562
Société du crédit agricole	61	87
Autres—		
Banque du Canada	2 027	1 766 [2]
Divers	63	64
	2 704	*2 485*
Placements de portefeuille	20	18
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	167	160
Organisations internationales	40	54
Administrations provinciales et territoriales	5	6
Autres prêts, placements et avances	9	9
	2 945	2 732
Autres comptes—		
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	104	61
Autres	8	5
	112	66
Total ministériel des revenus de placements nets	6 685	5 345
Redressement du Compte du fonds des changes	(554)	(1)
Gain net de change	192	
Recettes non fiscales constatées par régularisation	(75)	(67)
Total des revenus de placements nets	6 248	5 277
Revenus de placements internes du gouvernement	(104)	(26)
Total des revenus de placements nets provenant de tiers	6 144	5 251
Recettes externes affectées aux dépenses	14	91
Sociétés d'État consolidées	47	61
Total des revenus de placements bruts provenant de tiers	6 205	5 403

[1] Des informations supplémentaires se trouvent au tableau 4a de la section I du volume II (partie I).
[2] Sur une base d'exercice, les recettes pour 1999-2000 sont de 1 811 millions de dollars.

Autres recettes non fiscales

Les autres recettes non fiscales comprennent les produits de la ventes de biens excédentaires de l'État et de biens et services, les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs, les pièces de monnaie canadienne, et les diverses recettes non fiscales. Des détails sont fournis pour chaque portefeuille ministériel dans le volume II (partie I) des *Comptes publics du Canada*.

DÉPENSES

Les dépenses se composent de toutes les imputations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement.

Comptabilisation des dépenses

Les dépenses liées aux opérations du gouvernement sont inscrites lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus. Les paiements de transfert sont passés en dépenses quand ils sont versés, quand le bénéficiaire a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme existant, quand le gouvernement annonce une décision de procéder à un transfert non répétitif, dans la mesure où la loi habilitante ou l'autorisation de paiement soit approuvée par le Parlement avant l'achèvement des états financiers. Les opérations relatives à des contrats de location-acquisition sont passées en dépenses sur la durée du contrat à mesure que les paiements sont dus. Les dépenses incluent des provisions qui rendent compte des modifications dans la valeur économique des actifs ou passifs, ainsi que l'amortissement des frais reportés.

Le tableau 3.6 présente les dépenses externes par catégorie sur une base brute et nette. L'écart entre les dépenses brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses, les recettes des sociétés d'État consolidées affectées aux dépenses, les postes de recettes fiscales liés aux dépenses et compris dans les recettes, et les recouvrements de recettes fiscales affectées aux dépenses.

TABLEAU 3.6
DÉPENSES EXTERNES PAR CATÉGORIE

(en millions de dollars)

	2000-2001					1999-2000	
	Dépenses brutes[1]	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées[2]	Dépenses nettes[1]	Dépenses brutes[1]	Dépenses nettes[1]
Paiements de tranfert—							
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	23 667		(589)		24 256	22 856	23 410
Prestations d'assurance-emploi	11 444				11 444	11 301	11 301
Autres paliers de gouvernement—							
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	13 500				13 500	14 891	14 891
Accords fiscaux	12 467				12 467	10 721	10 721
Régime d'assistance publique du Canada						56	56
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 460)				(2 460)	(2 425)	(2 425)
Autres	217				217		
Total des autres paliers de gouvernement	*23 724*				*23 724*	*23 243*	*23 243*
Prestation fiscale canadienne pour enfants	6 811		6 811			6 000	
	65 646		*6 222*		*59 424*	*63 400*	*57 954*
Autres paiements de transfert—							
Agriculture et Agroalimentaire	1 822				1 822	1 518	1 518
Agence des douanes et du revenu du Canada	4 583		2 902		1 681	717	717
Finances	2 140				2 140	750	750
Affaires étrangères et Commerce international	2 358				2 358	2 114	2 114
Santé	1 302				1 302	1 161	1 161
Développement des ressources humaines	1 995				1 995	2 008	2 008
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 448				4 448	4 185	4 185
Industrie	2 079				2 079	2 971	2 971
Anciens combattants	1 463				1 463	1 402	1 402
Autres	4 215				4 215	4 556	1 709
Total des autres paiements de transfert	*26 405*		*2 902*		*23 503*	*21 382*	*18 535*
Total des paiements de transfert	92 051		9 124		82 927	84 782	76 489
Dépenses des sociétés d'État	4 665			1 762	2 903	4 344	2 953
Autres dépenses de programmes—							
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 830	50			2 780	2 789	2 731
Pêches et Océans	1 320	45			1 275	1 168	1 127
Affaires étrangères et Commerce international	1 462	93			1 369	1 408	1 335
Santé	1 459	32			1 427	2 108	2 053
Développement des ressources humaines	2 118	397			1 721	2 025	1 687
Industrie	2 093	135			1 958	1 901	1 779
Défense nationale	10 135	439			9 696	10 574	10 201
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 305	172			2 133	1 968	1 833
Solliciteur général	3 882	869			3 013	3 707	2 920
Conseil du Trésor	4 199	34			4 165	1 097	1 096
Autres	4 589	608			3 981	6 201	5 559
Total des autres dépenses de programmes	36 392	2 874			33 518	34 946	32 321
Total des dépenses de programmes	133 108	2 874	9 124	1 762	119 348	124 072	111 763
Frais de la dette publique, tableau 3.9	42 094				42 094	41 647	41 647
Total des dépenses[3]	175 202	2 874	9 124	1 762	161 442	165 719	153 410

(1) Présentées à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 de ce volume.
(2) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.
(3) Des informations supplémentaires se trouvent au tableau 2a à la section 1 du volume II (partie I).

Le graphique 3C présente le total des dépenses nettes par catégorie pour l'exercice en cours tandis que le graphique 3D compare le total des dépenses nettes pour les dix derniers exercices.

GRAPHIQUE 3C
TOTAL DES DÉPENSES NETTES PAR CATÉGORIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2001

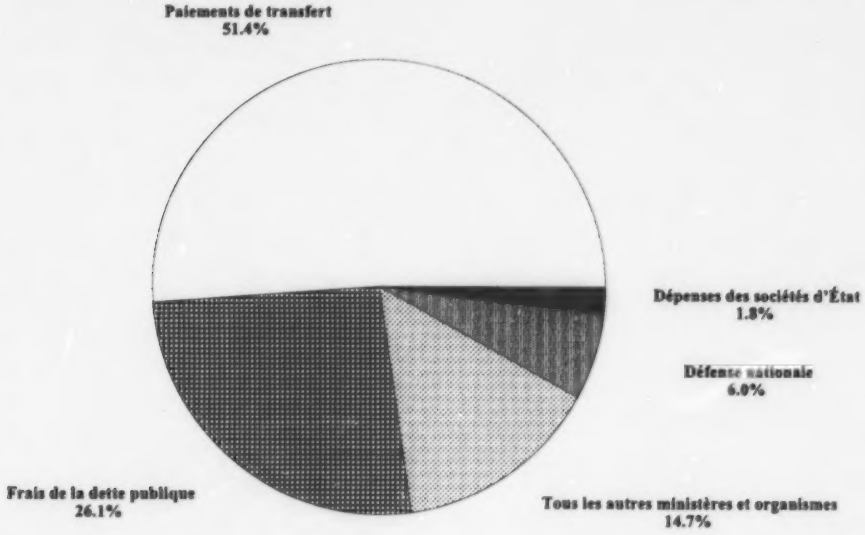

GRAPHIQUE 3D
TOTAL DES DÉPENSES NETTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

(en millions de dollars)

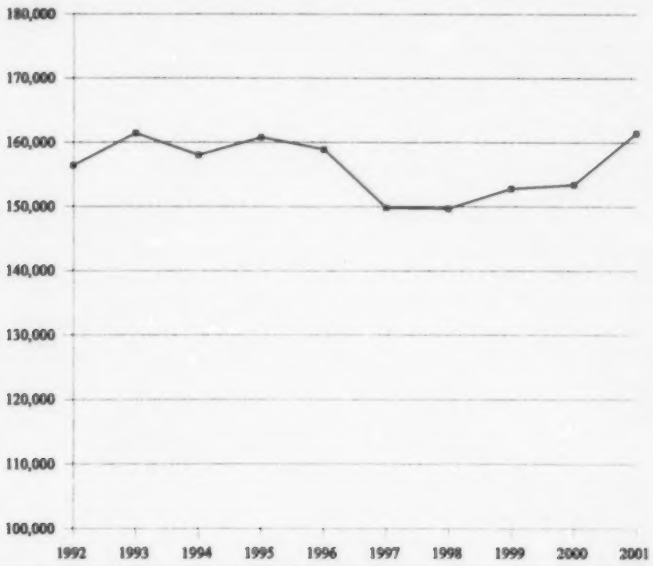

Sur une base journalière, les organismes du gouvernement transigent entre eux et contribuent ainsi à produire des recettes et des dépenses enregistrées dans les comptes. Pour la préparation des états financiers, ces «opérations internes» sont éliminées de manière à ne rapporter que les opérations avec des tiers. Le tableau 3.7 donne des précisions sur les opérations internes et présente le total des dépenses du gouvernement de toutes les sources.

TABLEAU 3.7
DÉPENSES PAR SOURCE

(en millions de dollars)

	Dépenses brutes	Moins crédits et remboursements fiscaux	Moins recettes des sociétésd'État consolidées	Moins recettes affectées aux dépenses		Dépenses nettes
				Recettes externes	Recettes internes	
Opérations externes	175 202	9 124	1 762	2 874		161 442
Opérations internes—						
Agence des douanes et du revenu du Canada	183				83	100
Patrimoine canadien	26				19	7
Environnement	35				33	2
Affaires étrangères et Commerce international	10				6	4
Industrie	57				53	4
Défense nationale	42				19	23
Travaux publics et Services gouvernementaux	1 759				1 740	19
Solliciteur général	109				89	20
Transports	36				30	6
Conseil du Trésor	42				38	4
Autres	101				38	63
Total des opérations internes	2 400				2 148	252
Total des dépenses	177 602	9 124	1 762	2 874	2 148	161 694

Dépenses gouvernementales

Les dépenses du gouvernement se composent des quatre catégories principales suivantes :

— les paiements de transfert;

— les dépenses des sociétés d'État;

— les autres dépenses de programmes; et,

— les frais de la dette publique.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert comprennent :

— les paiements de revenu d'appoint ou supplémentaire aux particuliers. Cette aide est fondée sur des critères tels que l'âge, la situation familiale, le revenu et l'emploi;

— les paiements aux provinces et territoires en vertu de deux programmes principaux :

– les accords fiscaux : paiements de transfert inconditionnels aux provinces à faible revenu y compris les subventions en vertu des Lois constitutionnelles; et,

– les Transferts canadiens en matière de santé et de services sociaux remplacent le Régime d'assistance publique du Canada et le financement des programmes établis comme moyen principal de fournir la quote-part fédérale des programmes sociaux administrés par les provinces;

— les autres paiements de transfert, y compris les diverses subventions versées dans le cadre de programmes fédéraux afin d'aider à stabiliser les cours du marché des marchandises, à mettre au point de nouvelles technologies, à effectuer de la recherche, à créer des emplois au moyen de programmes de formation, à promouvoir des activités éducatives et culturelles ainsi que d'autres paiements divers.

Le tableau 3.8 présente un résumé comparatif par province de certains paiements de transfert.

TABLEAU 3.8
CERTAINS PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR PROVINCE

(en millions de dollars)

	Prestations de sécurité de la vieillesse[1]	Prestations d'assurance-emploi	Accords fiscaux	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Assurance et soins médicaux		Régime d'assistance publique du Canada	Autres	Prestation fiscale canadienne pour enfants	Total
						Services complémentaires de santé	Services de santé assurés				
Terre-Neuve	496	743	1 163		307				17		2 726
	483	*732*	*1 061*		*317*						*2 593*
Île-du-Prince-Édouard	129	165	262		77				5		638
	825	*161*	*257*		*78*			*1*			*1 322*
Nouvelle-Écosse	695	584	1 315		527				31		3 152
	680	*548*	*1 195*		*532*						*2 955*
Nouveau-Brunswick	847	640	1 152		420				25		3 084
	126	*616*	*1 217*		*426*						*2 385*
Québec	6 476	3 470	5 084	(2 460)	4 288				239		17 097
	6 226	*3 498*	*3 834*	*(2 425)*	*4 345*			*14*			*15 492*
Ontario	8 519	2 838	7		5 005				380		16 749
	8 186	*2 884*	*7*		*5 224*			*30*			*16 331*
Manitoba	1 005	335	1 265		638				37		3 280
	983	*329*	*1 274*		*640*						*3 226*
Saskatchewan	967	298	178		553				33		2 029
	950	*254*	*544*		*556*						*2 304*
Alberta	3 058	736	4		1 642				98		5 538
	1 797	*846*	*4*		*1 219*			*11*			*3 877*
Colombie-Britannique	1 881	1 380	3		2 491				132		5 887
	2 973	*1 441*	*3*		*2 490*						*6 907*
Total des provinces	24 073	11 189	10 433	(2 460)	15 948				997		60 180
	23 229	*11 309*	*9 396*	*(2 425)*	*15 827*			*56*			*57 392*
Territoires du Nord-Ouest	20	25	327		7				1		380
	18	*30*	*545*		*21*						*614*
Nunavut		8	593		25				1		627
		2	*539*		*22*						*563*
Territoire du Yukon	11	23	572		20				1		627
	11	*25*	*318*		*21*						*375*
Internationaux	155	2									157
	156	*2*									*158*
Sous-total	24 259	11 247	11 925	(2 460)	16 000				1 000		61 971
	23 414	*11 368*	*10 798*	*(2 425)*	*15 891*			*56*			*59 102*
Provision pour évaluation		197	542		(2 500)						(1 761)
		(67)	*(77)*		*(1 000)*						*(1 144)*
Total (net)	24 259	11 444	12 467	(2 460)	13 500				1 000		60 210
	23 414	*11 301*	*10 721*	*(2 425)*	*14 891*			*56*			*57 958*
Plus crédits et remboursements fiscaux	(592)									6 811	6 219
	(558)									*6 000*	*5 442*
Total (brut)	23 667	11 444	12 467	(2 460)	13 500				1 000	6 811	66 429
	22 856	*11 301*	*10 721*	*(2 425)*	*14 891*			*56*		*6 000*	*63 400*

Les montants en caractère romain sont ceux de 2000-2001.
Les montants en caractère *italique* sont ceux de 1999-2000.
[1] Comprend le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint.

Dépenses des sociétés d'État

Les dépenses des sociétés d'État comprennent les dépenses nettes (dépenses moins recettes) des sociétés d'État consolidées et les dépenses liées aux sociétés d'État entreprises.

Autres dépenses de programmes

Les autres dépenses de programmes comprennent les dépenses en matière de défense ainsi que l'administration publique et les services particuliers offerts au public. Ces dépenses comprennent les frais de fonctionnement et les dépenses en capital liés aux programmes offerts par le gouvernement fédéral comme l'inspection des aliments, la garde côtière, les tribunaux fédéraux, les établissements de santé pour les Autochtones et les anciens combattants ainsi que le réseau des parcs nationaux, pour n'en nommer que quelques-uns.

Frais de la dette publique

Les frais de la dette publique comprennent les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes, l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue, ainsi que les frais de service et les coûts d'émission de nouveaux emprunts.

Le tableau 3.9 présente un résumé comparatif des frais de la dette publique. Il fait également état des postes de rapprochement entre les frais totaux liés à la dette publique présentés dans la section du portefeuille ministériel des Finances (section 13) du volume II (partie I) et les dépenses nettes totales relatives à la dette publique inscrites au tableau 3.6. Les postes de rapprochement comprennent les dépenses touchant les comptes à fins déterminées consolidés ainsi que la provision pour évaluation et autres postes.

TABLEAU 3.9
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE [1]

(en millions de dollars)

	2000-2001	1999-2000
Dette non échue—		
Intérêt sur :		
les obligations négociables	22 956	23 528
les obligations d'épargne du Canada et à prime du Canada	1 740	1 320
les obligations pour le Régime de pensions du Canada	361	400
Billet - Société de fiducie TD	1	20
Billets - Société de fiducie Montréal	3	
les billets du Canada	34	41
les eurobillets à moyen terme	239	289
	25 334	*25 598*
Amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission :		
de bons du Trésor	4 576	4 376
d'obligations négociables	675	465
de bons du Canada	345	340
les obligations d'épargne du Canada et à prime du Canada	26	38
	5 622	*5 219*
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts	121	119
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue	31 077	30 936
Régimes de retraite et autres comptes—		
Intérêt sur :		
Régimes de retraite du secteur public—Comptes de pension de retraite	13 029	12 593
Régime de pensions du Canada	337	267
Compte des rentes sur l'État	30	38
Comptes de dépôt et en fiducie	63	59
Autres comptes à fins déterminées	251	229
	13 710	*13 186*
Autres comptes	81	104
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes	13 790	13 290
Comptes à fins déterminées consolidés—		
Intérêt sur :		
Compte d'assurance-emploi	1 565	1 068
Comptes de stabilisation des produits agricoles	[2]	[2]
Autres	17	16
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés	1 581	1 084
Total des frais de la dette publique [3]	46 448	45 310
Provision pour évaluation et autres éléments	(2 773)	(2 579)
	43 675	*42 731*
Moins : total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés	1 581	1 084
Total des frais nets/bruts de la dette publique concernant les tiers [1]	42 094	41 647

[1] Un sommaire se trouve au tableau 2a à la section 1 du volume II (partie I).
[2] Moins de 500 000 $.
[3] Des informations supplémentaires se trouvent à la section 9 du volume II (partie II).

Dépenses par article courant

Le tableau 3.10 présente le total des dépenses par article courant sur une base brute et nette pour l'exercice en cours.

TABLEAU 3.10
TOTAL DES DÉPENSES PAR ARTICLE COURANT

(en millions de dollars)

		Moins :		
	Total des dépenses	Dépenses internes	Recettes internes affectées aux dépenses	Total des dépenses externes
Personnel	20 418			20 418
Transports et communications	2 276	10	85	2 181
Information	423	2	16	405
Services professionnels et spéciaux	5 589	75	643	4 871
Location	1 340	18	150	1 172
Achat de services de réparation et d'entretien	1 977	11	97	1 869
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 116	3	27	2 086
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	1 001	15	125	861
Acquisition de machinerie et matériel	3 814	2	18	3 794
Paiements de transfert	92 051			92 051
Frais de la dette publique	42 094			42 094
Autres subventions et paiements	4 503	116	987	3 400
Total des dépenses brutes	177 602	252	2 148	175 202
Plus:				
Compte d'assurance-emploi	1 289	133	1 156	
Dépenses internes		252		(252)
Moins:				
Recettes affectées aux dépenses—				
Recettes externes	2 874			2 874
Recettes internes	3 304	252	3 304	(252)
Recettes des sociétés d'État consolidées	1 762			1 762
Crédits et remboursements fiscaux	9 124			9 124
Coûts crédités aux recettes non fiscales	133	133		
	(15 908)		(2 148)	(13 760)
Total des dépenses nettes	161 694	252		161 442

Dépenses en vertu d'autorisations législatives

L'autorisation de dépenser en vertu d'une autorisation législative est consentie à des fins déterminées ainsi que pour des montants et des délais prévus par les lois connexes. Cette autorisation ne s'annule généralement pas à la fin de l'exercice où elle a été accordée. Les dépenses engagées au titre de telles autorisations représentent plus des deux tiers du total des dépenses nettes à chaque exercice.

Le tableau 3.11 présente un résumé comparatif de ces dépenses législatives. Il fait aussi état des postes de rapprochement entre le total des dépenses ministérielles en vertu d'autorisations législatives et le total des dépenses législatives nettes. Les postes de rapprochement comprennent les dépenses législatives liées aux comptes à fins déterminées consolidés et la provision pour évaluation. Les recettes externes affectées aux dépenses ont été ajoutées au total des dépenses législatives nettes en vue d'obtenir le total des dépenses législatives brutes concernant les tiers.

TABLEAU 3.11
DÉPENSES EN VERTU D'AUTORISATIONS LÉGISLATIVES

(en millions de dollars)

	2000-2001			1999-2000		
Frais de la dette publique			46 448			45 310
Versements de sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)			18 840			18 089
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)			13 500			12 392
Péréquation fiscale (Partie I— *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)			10 951			9 899
Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)			5 031			4 934
Paiements au titre de l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*			3 021			
La Fiducie du Supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé (*Loi d'exécution du budget de 1999*)			2 500			3 500
Paiement à un compte en fiducie pour procurer des fonds aux provinces au titre de l'achat et de l'installation d'équipement de diagnostic et de traitement en vertu de la *Loi sur le financement des soins de santé ainsi que du développement de la petite enfance et d'autres services sociaux au Canada*			1 000			
Paiements en vertu de l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif* relativement au jugement en faveur des personnes ayant contracté l'hépatite C						855
Paiements d'intérêts et autres obligations en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*			533			510
Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.I de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*			434			334
Paiements (encaissement de billets) aux Fonds d'institutions financières internationales (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)* et lois de crédits des exercices antérieurs)			412			
Versements d'allocation au conjoint (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)			388			391
Paiements (encaissement de billets) Association internationale de développement (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* et les lois de crédits des exercices antérieurs)			366			349
Pensions de retraite, prestations de retraite supplémentaires, prestations de décès et autres pensions—[1]						
Fonction publique—						
Contributions de contrepartie du gouvernement au Compte de pension de retraite de la fonction publique	1 496			1 590		
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi	298			259		
Contributions de contrepartie du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec	347			253		
Contributions de contrepartie du gouvernement au Compte de prestations de décès	12			7		
		2 153			2 109	
Moins : recouvrements des fonds renouvelables		66			66	
			2 087			2 043
Forces canadiennes—						
Contribution de contrepartie du gouvernement au Compte de pension de retraite des Forces canadiennes		521			572	
Paiements législatifs en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*		11			12	
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi		82			85	
Contribution de contrepartie du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec		82			85	
Contribution de contrepartie du gouvernement au Compte de prestations de décès		2			3	
			698			757
Gendarmerie royale du Canada—						
Contribution de contrepartie du gouvernement au Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada		174			159	
Paiements législatifs en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*		9			18	
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi		21			25	
Contribution de contrepartie du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec		25			18	
			229			220
Toutes autres dépenses législatives			3 942			(57)
Total des dépenses ministérielles imputées aux autorisations législatives			110 380			99 526
Comptes à fins déterminées consolidés—						
Compte d'assurance-emploi			11 029			11 463
Comptes de stabilisation des produits agricoles						5
Autres			1 487			(338)
Total des dépenses des comptes à fins déterminées consolidés			12 516			11 130
Provision pour évaluation et autres éléments			(8 403)			(7 159)
Total des dépenses législatives nettes concernant les tiers			114 493			103 497
Recettes externes affectées aux dépenses			2 874			2 625
Total des dépenses législatives brutes concernant les tiers			117 367			106 122

[1] Le détail relatif à d'autres comptes de pension comme le Compte d'allocations de retraite des parlementaires n'est pas inclus.

DÉFICIT ACCUMULÉ

Le compte du déficit accumulé inscrit le total net des déficits et excédents annuels du gouvernement du Canada depuis la Confédération, avec certains montants imputés ou crédités directement à ce compte en tenant compte de toute modification apportée aux conventions comptables au cours de ces exercices. Le déficit accumulé correspond à l'excédent du passif comptabilisé sur le total de l'actif.

Un état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé est publié à la section 1 de ce volume.

Le tableau 3.12 présente un état comparatif du déficit accumulé, en fonction de l'ensemble du passif et de l'actif, sur une échelle de dix exercices. Le graphique 3E présente le déficit accumulé des dix derniers exercices.

TABLEAU 3.12
ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ EN FONCTION DE L'ENSEMBLE DU PASSIF ET DE L'ACTIF

(en millions de dollars)

Au 31 mars	Total du passif	Moins total de l'actif	Déficit accumulé	
			Montant	Augmentation (Diminution)
2001	632 876	85 498	547 378	(17 148)
2000	638 680	74 154	564 526	(12 298)
1999	640 301	63 477	576 824	(2 884)
1998	638 525	58 817	579 708	(3 478)
1997	640 657	57 471	583 186	8 897
1996	624 701	50 412	574 289	28 617
1995	584 798	39 126	545 672	37 462
1994	546 437	38 227	508 210	42 012
1993	503 884	37 686	466 198	41 021
1992	467 377	42 200	425 177	66 357

GRAPHIQUE 3E
DÉFICIT ACCUMULÉ AU 31 MARS

(en millions de dollars)

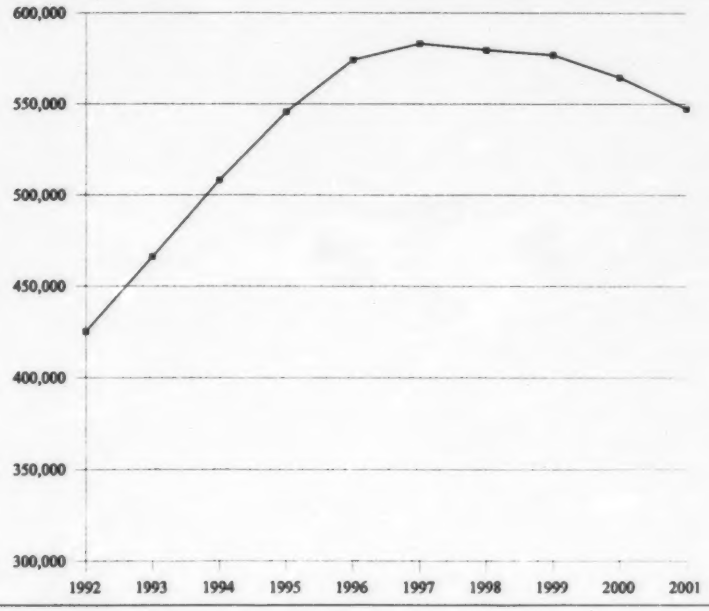

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Comptes consolidés

SOMMAIRE

	Page
Sociétés d'État consolidées	4.3
États financiers sommaires des sociétés d'État consolidées	4.3
Passif éventuel des sociétés d'État consolidées	4.8
Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires	4.9
Comptes à fins déterminées consolidés	4.10
Comptes principaux—	
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	4.12
Compte d'assurance-emploi	4.13
Comptes d'assurance	4.13
Autres comptes à fins déterminées	4.14
État supplémentaire—	
Compte d'assurance-emploi	4.17

SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES

Cette section présente toute l'information liée aux sociétés d'État consolidées. Les sociétés d'État consolidées sont les sociétés dont la principale source de revenus provient de fonds versés par le gouvernement.

La consolidation comprend la combinaison, ligne par ligne, des comptes de ces sociétés selon une méthode comptable uniforme et l'élimination des soldes et opérations inter-sociétés. Avant l'élimination des soldes et opérations, les comptes des sociétés doivent être redressés à la comptabilité du gouvernement. La plupart des sociétés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés par les entreprises du secteur privé. La différence la plus importante entre les PCGR et la méthode de comptabilité du gouvernement est qu'en vertu des PCGR, les éléments d'actif non financier, tels que les bâtiments, la machinerie, l'outillage et les stocks, sont présentés comme éléments d'actif et amortis au cours de leur durée de vie prévue ou lorsqu'ils sont utilisés. Le gouvernement considère l'achat de ces éléments d'actif non financier comme des dépenses dans l'exercice de leurs acquisitions.

États financiers sommaires des sociétés d'État consolidées

Les tableaux qui suivent présentent les détails des actifs, passifs, revenus et dépenses des sociétés d'État consolidées.

Pour les sociétés ayant une fin d'exercice autre que le 31 mars, les données sont fondées sur les états financiers intérimaires non vérifiés préparés conformément aux plus récents états financiers vérifiés.

Les tableaux 4.1 et 4.2 résument les opérations financières et les résultats d'exploitation tels que rapportés par les sociétés d'État consolidées.

L'actif financier comprend l'encaisse, les débiteurs, les prêts et les placements. L'actif financier est séparé entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. L'actif financier provenant du gouvernement et des sociétés d'État représente les débiteurs et les prêts et placements entre les apparentés. Les biens matériels et frais reportés sont des actifs tels que terrain, bâtiment, équipment et stocks comptabilisés par les sociétés d'État selon des principes comptables généralement reconnus qui diffèrent de ceux du gouvernement. Le passif comprend les créditeurs, les emprunts et autres obligations. Le passif est séparé entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les emprunts auprès de tiers comprennent les dettes à long terme des sociétés. D'autres passifs auprès de tiers représentent des créances pour achats, avantages sociaux, divers créditeurs, contrats de location-acquisition et autres postes analogues. Le passif provenant du gouvernement et des sociétés d'État représente des créditeurs et des emprunts entre les apparentés.

Les revenus sont des rentrées, des débiteurs et autres contreparties reçues ou à recevoir dans le cours des activités normales de l'entreprise, généralement au titre de la vente de biens, de la prestation de services et de l'utilisation de ressources par des tiers moyennant des intérêts, des redevances ou des dividendes. Les revenus sont séparés entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus provenant du gouvernement et des sociétés d'État sont plus détaillés afin de démontrer les produits provenant des activités normales et l'aide financière reçue ou à recevoir du gouvernement relativement aux opérations de l'exercice en cours. Les dépenses représentent l'écoulement ou la diminution d'actifs, ou la constitution de passif qui résultent des activités courantes menées par la société en vue de générer des revenus ou de fournir des services. Les dépenses sont séparées entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus et les dépenses sont utilisés pour déterminer le bénéfice net ou la perte nette de la société d'État. Les opérations dans l'avoir autre que le bénéfice net ou la perte nette de l'exercice sont séparées entre des redressements et des opérations avec le gouvernement. Les redressements comprennent les redressements d'exercices antérieurs et tout autre postes ayant un effet sur l'avoir tel qu'inscrit par les sociétés. Les opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement comprennent des dividendes déclarés ou des virements de profits au gouvernement ainsi que des opérations de capital avec le gouvernement. Dans le cas des sociétés d'État consolidées, la ligne «Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation» représente les redressements nécessaires pour convertir les principes comptables généralement reconnus des sociétés à la méthode de comptabilité du gouvernement.

Ces tableaux comprennent l'information financière consolidée concernant les sociétés d'État «mères» consolidées et l'information financière des filiales en propriété exclusive non consolidées avec leur société d'État «mère» mais plutôt directement consolidées aux états financiers du gouvernement. Le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* présente une liste complète de toutes les sociétés d'État mères, les filiales en propriété exclusive, les autres filiales et sociétés affiliées.

Les sociétés d'État consolidées sont classées soit mandataires ou non mandataires de l'État. Le statut de mandataire peut être explicitement énoncé dans les lois constitutives ou conféré selon les dispositions de la *Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public*. Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le paiement de toute somme d'argent empruntée par les sociétés d'État mandataires consolidées, de même que de l'intérêt y afférent, doivent être imputés sur le Trésor et versés à même ce Fonds. Il n'existe aucun emprunt de sociétés d'État mandataires consolidées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001. Le passif éventuel des sociétés consolidées est présenté dans le tableau 4.3.

Le tableau 4.4 fournit un sommaire de l'aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 2001. Les différences entre les chiffres déclarés dans le tableau 4.2 et ceux déclarés dans le tableau 4.4 sont dues aux différentes conventions comptables utilisées et aux éléments en transit.

TABLEAU 4.1

SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES—ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 2001

(en milliers de dollars)

	Actif			
	Financier			
Sociétés d'État [1]	Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Biens matériels et frais reportés	Total de l'actif
Énergie atomique du Canada, Limitée	135 867	1 590	683 265	820 722
Conseil des Arts du Canada	299 504	2 795	24 011	326 310
Société immobilière du Canada — Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	5 615	46	9 823	15 484
Société canadienne d'hypothèques et de logement — Compte du Ministre				
Société Radio-Canada	104 336	185 790	1 203 908	1 494 034
Commission canadienne du lait — Soutien laitier financé par le gouvernement du Canada		6 949		6 949
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	18 751	41 798	5 188	65 737
Musée canadien des civilisations	31 218	5 019	14 935	51 172
Musée canadien de la nature	6 143	2 166	36 295	44 604
La Fondation Canadienne des relations raciales	3 237	24 000	91	27 328
Commission canadienne du tourisme	9 726	33 159	1 091	43 976
Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	18 112	15	46	18 173
Construction de défense (1951) Limitée	3 841	2 546	1 282	7 669
Société d'expansion du Cap-Breton	9 852	2 806	447	13 105
La Société des ponts fédéraux Limitée [2]	19 784	10 310	43 498	73 592
Centre de recherches pour le développement international	43 762	13 439	7 221	64 422
Marine Atlantic S.C.C.	12 519		224 288	236 807
Corporation du Centre national des Arts	9 558	716	17 279	27 553
Commission de la Capitale nationale	78 644	15 912	450 405	544 961
Musée des beaux-arts du Canada	7 725	3 227	11 796	22 748
Musée national des sciences et de la technologie	2 337	3 490	9 522	15 349
Queens Quay West Land Corporation	11 257			11 257
Conseil canadien des normes	2 803	584	1 124	4 511
VIA Rail Canada Inc.	87 477	22 215	522 301	631 993
Total	922 068	378 572	3 267 816	4 568 456
Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation			3 267 816	3 267 816
Total selon la comptabilité du gouvernement	922 068	378 572		1 300 640

[1] Toutes les sociétés d'État mentionnées dans ce tableau sont des sociétés d'État «mères» sauf pour la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

[2] Les montants des filiales Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Ltée sont consolidés avec l'information financière de la Société des ponts fédéraux Limitée.

Passif					
Tiers		Gouvernement et	Total du	Avoir du	Total du passif et
Emprunts	Autres	sociétés d'État	passif	Canada	de l'avoir
	676 703	61 030	737 733	82 989	820 722
	109 634	38	109 672	216 638	326 310
	8 639	6 855	15 494	(10)	15 484
	726 687	658 687	1 385 374	108 660	1 494 034
	6 949		6 949		6 949
	24 736	4 335	29 071	36 666	65 737
	16 133	14 727	30 860	20 312	51 172
	37 984	6 890	44 874	(270)	44 604
	602		602	26 726	27 328
	34 396	53	34 449	9 527	43 976
	7	173	180	17 993	18 173
	4 507	572	5 079	2 590	7 669
	8 759	428	9 187	3 918	13 105
	14 201	6 227	20 428	53 164	73 592
	26 613	37 653	64 266	156	64 422
	6 053	229 040	235 093	1 714	236 807
	11 674	15 751	27 425	128	27 553
	58 664	2 050	60 714	484 247	544 961
	8 147	12 163	20 310	2 438	22 748
	3 562	10 264	13 826	1 523	15 349
	9 699	45 800	55 499	(44 242)	11 257
	2 138	747	2 885	1 626	4 511
	106 754	495 178	601 932	30 061	631 993
	1 903 241	1 608 661	3 511 902	1 056 554	4 568 456
	954 018	1 348 550	2 302 568	965 248	3 267 816
	949 223	260 111	1 209 334	91 306	1 300 640

TABLEAU 4.2

REVENUS, DÉPENSES ET ÉVOLUTION DE L'AVOIR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2001

(en milliers de dollars)

	Revenus			
		Gouvernement et sociétés d'État		
Sociétés d'État	Tiers	Aide financière	Autres	Total
Énergie atomique du Canada, Limitée	635 303	133 862	16 784	785 949
Conseil des Arts du Canada	25 845	127 431	2 106	155 382
Société immobilière du Canada — Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	14 606	12 610		27 216
Société canadienne d'hypothèques et de logement — Compte du Ministre		1 953 825		1 953 825
Société Radio-Canada	585 889	809 578	151 487	1 546 954
Commission canadienne du lait — Soutien laitier financé par le gouvernement du Canada		65 497		65 497
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	28 438	147 365	501	176 304
Musée canadien des civilisations	13 940	47 126	3 308	64 374
Musée canadien de la nature	2 298	22 874	550	25 722
La Fondation canadienne des relations raciales	2 027			2 027
Commission canadienne du tourisme	3 767	45 820	485	50 072
Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	258	3 015	15 000	18 273
Construction de défense (1951) Limitée	60		21 890	21 950
Société d'expansion du Cap-Breton	511	33 614		34 125
La Société des ponts fédéraux Limitée	10 299	27 966	141	38 406
Centre de recherches pour le développement international	13 096	89 069	33 143	135 308
Marine Atlantique S.C.C.	62 229	33 410	20 289	115 928
Corporation du Centre national des Arts	24 007	24 955	5 148	54 110
Commission de la Capitale nationale	39 883	97 305	3 141	140 329
Musée des beaux-arts du Canada	9 020	36 525		45 545
Musée national des sciences et de la technologie	3 497	21 349	1 513	26 359
Queens Quay West Land Corporation	910	3 000		3 910
Conseil canadien des normes	4 041	4 717	751	9 509
VIA Rail Canada Inc	239 862	171 103	53 128	464 093
Total	1 719 786	3 912 016	329 365	5 961 167
Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation	316 289	(54 131)	(257 209)	4 949
Total selon la comptabilité du gouvernement	2 036 075	3 857 885	72 156	5 966 116

Les notes complémentaires au tableau 4.1 font partie intégrante de ce tableau.

Dépenses						Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement		
Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Total	Bénéfice net ou (perte nette)	Avoir au début de l'exercice	Redressements	Dividendes	Capital	Avoir à la fin de l'exercice
706 143	67 960	774 103	11 846	72 202	(1 059)			82 989
141 685		141 685	13 697	202 974			(33)	216 638
27 172		27 172	44	(54)				(10)
1 851 805	102 020	1 953 825						
1 369 558	29 452	1 399 010	147 944	(43 284)			4 000	108 660
65 497		65 497						
169 759	2 165	171 924	4 380	32 286				36 666
50 202	7 805	58 007	6 367	13 945				20 312
23 443	2 377	25 820	(98)	(28)	(144)			(270)
2 148		2 148	(121)	26 846	1			26 726
32 021	12 631	44 652	5 420				4 107	9 527
268	13	281	17 992				1	17 993
22 548		22 548	(598)	3 188				2 590
34 368	101	34 469	(344)	4 262				3 918
38 566		38 566	(160)	49 923			3 401	53 164
136 961		136 961	(1 653)	1 809				156
112 609		112 609	3 319	(41 254)	39 649			1 714
53 005	2 492	55 497	(1 387)	1 515				128
92 580	5 317	97 897	42 432	439 040	1 598		1 177	484 247
39 657	5 699	45 356	189	2 249				2 438
24 302	1 016	25 318	1 041	482				1 523
3 864		3 864	46	(44 288)				(44 242)
9 482	38	9 520	(11)	1 637				1 626
398 163	1 541	399 704	64 389	(34 661)	333			30 061
5 405 806	240 627	5 646 433	314 734	688 789	40 378		12 653	1 056 554
1 860	54 990	56 850	(51 901)	(860 316)	(40 378)		(12 653)	(965 248)
5 407 666	295 617	5 703 283	262 833	(171 527)				91 306

Passif éventuel des sociétés d'État consolidées

Le tableau 4.3 résume le passif éventuel des sociétés d'État consolidées. Un élément de passif éventuel signifie un élément de passif possible qui peut se transformer en un élément de passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs.

TABLEAU 4.3

PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)

	31 mars 2001
Sociétés d'État mandataires	
Société immobilière du Canada —	
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	514
Société canadienne d'hypothèques et de logement —	
Compte du Ministre—Divers litiges	1 000
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—Garanties de prêt	920
Construction de défense (1951) Limitée—Contrats en litige	7 860
Centre de recherches pour le développement international	800
Commission de la Capitale nationale—Divers litiges et ententes	50 768
	61 862
Société d'État non mandataire	
Marine Atlantique S.C.C.—Litige concernant un site contaminé, divers litiges	6 739
Total	68 601

Les notes complémentaires au tableau 4.1 font partie intégrante de ce tableau.

Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires

Le tableau 4.4 résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les sociétés d'État consolidées mandataires et non mandataires. Ce tableau devrait être lu conjointement avec le tableau 4.2. Le but pour lequel des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se répartit en deux catégories : a) les sommes destinées à combler des dépenses d'exploitation et b) les sommes destinées aux dépenses en capital.

Tous les montants inscrits au tableau comprennent les imputations aux crédits ou autorisations approuvés par le Parlement.

TABLEAU 4.4

AIDE FINANCIÈRE AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES PROVENANT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2001

(en milliers de dollars)

	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]	Buts	
		Exploitation	Dépenses en capital
Sociétés d'État mandataires			
Énergie atomique du Canada, Limitée	121 150	121 150	
Société immobilière du Canada Limitée — Société du Vieux-Port de Montréal Inc	12 610	12 610	
Société canadienne d'hypothèques et de logement[2]	1 905 524	1 905 524	
Société Radio-Canada	902 165	801 180	100 985
Commission canadienne du lait	2 955	2 955	
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	92 745	92 745	
Musée canadien des civilisations	52 121	52 121	
Musée canadien de la nature	24 184	24 184	
Société d'expansion du Cap-Breton	33 614	33 614	
Commission de la Capitale nationale	97 305	62 555	34 750
Musée des beaux-arts du Canada	36 459	33 459	3 000
Musée national des sciences et de la technologie	23 849	23 849	
	3 304 681	*3 165 946*	*138 735*
Sociétés d'État non mandataires			
Conseil des Arts du Canada	127 430	127 430	
La Société des ponts fédéraux Limitée	33 847	33 847	
Centre de recherches pour le développement international	88 483	88 483	
Marine Atlantique S.C.C.	38 560	38 560	
Corporation du Centre national des Arts	24 837	24 837	
Conseil canadien des normes	5 446	5 446	
Queens Quay West Land Corporation	3 000	3 000	
VIA Rail Canada Inc	231 603	231 603	
	553 206	*553 206*	
Total	3 857 887	3 719 152	138 735

[1] Non compris les subventions et contributions versées aux sociétés d'État consolidées mandataires et non mandataires admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires.

[2] Comprend les crédits budgétaires pour les programmes du gouvernement connus sous l'appellation «Compte du Ministre».

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS

Les comptes à fins déterminées consolidés constituent des catégories spéciales de recettes et de dépenses qui présentent les opérations de certains comptes dont les lois habilitantes exigent que les recettes soient affectées à une fin particulière, et que les paiements et dépenses connexes soient imputés sur de telles recettes. Ils sont utilisés principalement pour les activités analogues à celles des ministères et dont les opérations ne représentent pas des créances envers des tiers mais essentiellement consistent en des recettes et des dépenses du gouvernement.

Les opérations de ces comptes sont maintenant présentées avec les recettes et les dépenses afin de fournir une comptabilisation plus étendue des résultats d'exploitation liés au gouvernement.

Toutefois, les lois habilitantes exigent que les opérations relatives à chaque compte soient comptabilisées séparément. Le tableau 4.5 présente un sommaire des soldes et des opérations de ces comptes, ainsi que les lois l'exigent. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés au tableau 4.5. Cette description suit le même ordre de présentation que celui du tableau respectif.

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi, de même que le rapport du vérificateur général, se trouvent à la fin de la présente section.

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 2000	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2001
	$	$	$	$	$	$
Comptes principaux—						
Agriculture et Agroalimentaire—						
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	27 018 443	141 015	16 679			27 176 137
Moins : prêts portant intérêt	1 112 000 000					1 112 000 000
	(1 084 981 557)	*141 015*	*16 679*			*(1 084 823 863)*
Développement des ressources humaines—						
Compte d'assurance-emploi, tableau 4.6	27 175 233 078	18 731 701 849	1 862 101 164	11 185 401 403	1 289 078 188	35 294 556 500
Total des comptes principaux	26 090 251 521	18 731 842 864	1 862 117 843	11 185 401 403	1 289 078 188	34 209 732 637
Comptes d'assurance—						
Finances—						
Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement	45 303					45 303
Santé—						
Caisse supplémentaire d'assurance-santé	28 387					28 387
Ressources naturelles—						
Commission de contrôle de l'énergie atomique—						
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire	550 321	1 600				551 921
Transports—						
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires	295 522 359	14 028	16 578 930	7 306 163		304 809 154
Total des comptes d'assurance	296 146 370	15 628	16 578 930	7 306 163		305 434 765
Autres comptes à fins déterminées—						
Agriculture et Agroalimentaire—						
Caisse de réassurance-récolte	318 313 585 (1)	12 523 315				330 836 900
Moins : prêts portant intérêt	277 514 751 (1)					277 514 751
	40 798 834	*12 523 315*				*53 322 149*
Comptes de stabilisation des produits agricoles	253 604	3 010	7 186			263 800
	41 052 438	*12 526 325*	*7 186*			*53 585 949*

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS—*Suite*

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 2000	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2001
	$	$	$	$	$	$
Patrimoine canadien—						
Archives nationales du Canada—						
Dons	241 386	26 616			13 405	254 597
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	360 865	108 956	21 035			490 856
Bibliothèque nationale—						
Compte spécial de fonctionnement	220 396					220 396
Agence Parcs Canada—						
Comptes des nouveaux parcs et sites historiques	1 770 538	1 570 748	10 000 000	7 655 542	4 751 468	934 276
	2 593 185	*1 706 320*	*10 021 035*	*7 655 542*	*4 764 873*	*1 900 125*
Citoyenneté et Immigration—						
Célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne	81 011			76 715		4 296
Environnement—						
Espèces en voie de disparition—Dons	104 112					104 112
Compte de restauration des habitats du poisson	251 136	221 900		125 142		347 894
	355 248	*221 900*		*125 142*		*452 006*
Finances—						
Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland	246 223 464					246 223 464
Pêches et Océans—						
Compte d'amende additionnelle pour poisson	365 193	414 749		264 931		515 011
Affaires étrangères et commerce international—						
Fonds canadien d'action contre les mines	32 033	42 038		58 750		15 321
Gouverneur général—						
Rideau Hall—Dons		82 500		75 000		7 500
Santé—						
Instituts de recherche en santé du Canada (antérieurement Conseil des recherches médicales)—						
Dons aux fins de recherches	1 476 459	3 519 262		3 188 997		1 806 724
Développement des ressources humaines—						
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—Libéralités	81 021					81 021
Affaires indiennes et du Nord canadien—						
Fonds pour l'étude de l'environnement	134 754		20 437		128 000	27 191
Industrie—						
Prix du Premier ministre	160 435	201 527		301 153		60 809
Conseil national de recherches du Canada—						
Fonds de H. L. Holmes	51 424				51 424	
	211 859	*201 527*		*301 153*	*51 424*	*60 809*
Défense nationale—						
Parrainage collectif et dons	(40 300)		40 300			
Ressources naturelles—						
Fonds pour l'étude de l'environnement	941 165		647 418		700 000	888 583
Conseil privé—						
Centre canadien de gestion—						
Dons		13 787				13 787
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—						
Compte sur le système d'enregistrement de vol	201 307	43 738		245 045		

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS—*Fin*

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 2000	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2001
	$	$	$	$	$	$
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Libéralités	197 852	51 044		175 122		73 774
	399 159	*94 782*		*420 167*		*73 774*
Travaux publics et Services gouvernementaux—						
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis	12 940 175	12 499 528		2 446 526	14 691 355	8 301 822
Solliciteur général—						
Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN)	10 500	475			10 975	
Transports—						
Amendes pour le transport des marchandises dangereuses	96 873	37 000				133 873
Total des autres comptes à fins déterminées	306 954 237	31 360 193	10 736 376	14 612 923	20 346 627	314 091 256
Total	26 693 352 128	18 763 218 685	1 889 433 149	11 207 320 489	1 309 424 815	34 829 258 658

(1) Le solde d'ouverture a été ajusté afin de reclassifier une entrée de 165 million de dollars.

Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

Le but de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* était de protéger les producteurs de grains des prairies contre des baisses de revenu considérables et inattendues, au moyen de la stabilisation des rentrées provenant de la production et de la vente des grains suivants : le blé, l'avoine, l'orge, le seigle, la graine de lin, le canola, les graines de moutarde, le triticale, les céréales mélangées, les graines de tournesol, le sarrasin, les pois, les lentilles, la féverole et le millet ainsi que tout autre grain produit dans la région désignée et qui est un grain pour lequel un échelon a été établi et désigné comme «Ouest canadien» dans un règlement émis en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*.

Ce Compte de stabilisation enregistre des fonds à cet effet qui proviennent :

a) de contributions versées par les producteurs participants—un taux de contribution s'échelonnant de 1 à 4 pour cent du produit de la vente de grain par le participant jusqu'à un montant maximal annuel de 60 000 $;

b) de contributions du gouvernement égales aux contributions versées par les producteurs, plus 2 pour cent du produit de la vente du grain admissible de tous les participants sur lequel les participants ont payé une contribution;

c) d'intérêt sur le montant au crédit du Compte de stabilisation, aux taux et en conformité avec les modalités fixées par le ministre des Finances; et,

d) conformément à l'article 45 de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*, des avances à même le Trésor lorsque le solde du Compte n'est pas suffisant pour permettre le paiement des versements de stabilisation et autres montants à être imputés au Compte en vertu de l'article 44 de la *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest*.

La comptabilisation du déficit au moment de la fermeture du Compte de stabilisation pour le grain de l'Ouest est sujet aux réserves formulées au paragraphe 24(3) de la *Loi sur la protection du revenu agricole* : «Le gouverneur en conseil peut, par décret, fixer la date de fermeture du compte» en vertu du paragraphe 1. La *Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest* a été abrogée et remplacée par la *Loi sur la protection du revenu agricole* le 1er avril 1991.

Les paiements et autres débits à des tiers de «néant» (-38 mille dollars en 2000) sont présentés à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé. Ce montant représente des remboursements de paiements en trop aux producteurs lorsque le programme fonctionnait de façon active.

Compte d'assurance-emploi

La *Loi sur l'assurance-emploi* prévoit un régime contributif d'assurance-emploi obligatoire pour tous les employés et les employeurs, à de rares exceptions près.

La Loi autorise l'établissement d'un compte dans les comptes du Canada, connu sous le nom: «Compte d'assurance-emploi».

La Loi stipule que les éléments suivants soient portés au crédit du Compte : a) les cotisations, pénalités et intérêts; b) les remboursements de versements excédentaires de prestations et des mesures de soutien selon la partie II de la Loi; c) les remboursements de versements excédentaires effectués par la Commission aux termes des ententes sur le développement du marché du travail d) les sommes perçues pour services rendus à d'autres ministères ou organismes du gouvernement, ou au public; e) les sommes fournies à toute fin relative à l'assurance-emploi, autorisées par affectation de crédits et relevant des fonctions de la Commission de l'assurance-emploi du Canada; et, f) les intérêts sur le solde du Compte, selon les taux que le ministre des Finances peut autoriser.

La Loi prévoit aussi que les éléments suivants soient de la Commission imputés au Compte : a) les prestations, les mesures de soutien ainsi que l'aide financière versé en vertu de la partie II de la Loi; b) les contributions aux provinces en vertu des ententes sur le développement du marché du travail; c) les frais d'administration de la Loi, incluant les frais d'administration transférés aux provinces; et, d) les intérêts sur les avances consenties par le ministre des Finances.

Le taux de cotisation pour chaque 100 $ de rémunérations assurables s'élevait à 2,40 $ du 1er avril 2000 au 31 décembre 2000 et à 2,25 $ du 1er janvier 2001 au 31 mars 2001. Les cotisations de l'employeur représentent 1,4 fois celles des employés. Les prestations hebdomadaires maximales s'élevaient à 413 $ pour tout l'exercice.

Les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 18 732 millions de dollars (18 512 millions de dollars en 2000) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 11 185 millions de dollars (11 538 millions de dollars en 2000) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de 1 862 millions de dollars (1 436 millions de dollars en 2000), et les paiements et autres débits de 1 289 millions de dollars (1 311 millions de dollars en 2000), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Le tableau 4.6 présente un état des opérations du Compte d'assurance-emploi. Nonobstant les conventions comptables du gouvernement, les données du tableau 4.6, à l'exception des frais d'administration, sont présentées selon la méthode de la comptabilité de caisse. Cette méthode est utilisée pour permettre une conciliation directe des données avec les comptes du Canada et les données du tableau 4.5. Pour fins de présentation dans les états financiers du gouvernement du Canada, des écritures de régularisation ont été apportées à ces comptes afin de se conformer aux conventions comptables énoncées.

Le montant des prestations d'assurance-emploi, présenté au tableau 4.6 (11 091 millions de dollars), est différent de celui divulgué à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé (11 444 millions de dollars) de la section I de ce volume. La différence est causée par d'autres redressements effectués pour la provision pour évaluation de 197 millions de dollars et pour les remboursements de prestations d'assurance-emploi de 156 millions de dollars à même le système de l'impôt sur le revenu.

TABLEAU 4.6

OPÉRATIONS DU COMPTE D'ASSURANCE-EMPLOI
(en millions de dollars)

	2000-2001	1999-2000
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employeurs et employés	18 988	18 839
Pénalités	41	41
Intérêts gagnés	1 565	1 068
	20 594	19 948
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations	10 201	10 611
Prestations selon la Partie II — transferts aux provinces	890	832
Frais d'administration	1 289	1 311
Frais d'administration transférés aux provinces	94	95
	12 474	12 849
Variation nette	8 120	7 099
Solde au début de l'exercice	27 175	20 076
Solde à la fin de l'exercice	35 295	27 175

Comptes d'assurance

Pour les comptes d'assurance suivants, les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 15 600 $ (1 500 $ en 2000) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 7,3 millions de dollars (1,2 millions de dollars en 2000) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de 17 millions de dollars (16 millions de dollars en 2000), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement

L'article 57 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit pour ce compte auquel est crédité un montant de 25 000 $, d'autres montants affectés par le Parlement à l'application du présent article et tout recouvrement de pertes dont il est question à l'article 58 de la Loi. Cette somme a été augmentée à 50 000 $, à la suite de la soumission n° 817667 du Conseil du Trésor émise le 12 décembre 1991.

Tel qu'énoncé à l'article 58 de la Loi, le ministre peut, dans le cadre des règlements, prélever sur le compte les montants nécessaires pour rembourser les pertes subies par les souscripteurs à des titres du gouvernement, qui ont acquitté en tout ou en partie le prix de titres mais qui ne les ont pas reçus ou qui n'ont pas été remboursés, ainsi que les pertes subies par quiconque lors du rachat de titres.

Caisse supplémentaire d'assurance-santé

Ce compte a été établi en vertu du crédit L16b de la *Loi n° 2 de 1973 portant affectation de crédits*, pour permettre des paiements aux personnes qui, sans être elles-mêmes responsables, ont perdu ou n'ont pu obtenir les services de santé assurés aux termes de la *Loi canadienne sur la santé*, et conformément avec l'Accord fédéral-provincial sur l'éligibilité et la transférabilité. Des cotisations sont versées au compte par toutes les provinces, proportionnellement à la population, et une contribution d'appariement est versée par le gouvernement fédéral.

Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

Ce compte a été établi conformément aux articles 16 et 17 de la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, afin d'enregistrer des primes, et pour pourvoir au paiement de réclamations qui découlent d'accidents survenant dans une installation assurée.

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires

Ce compte a été établi en vertu de l'article 702 de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, afin de comptabiliser les paiements de tonnage prélevés sur le pétrole transporté par navire sur les eaux canadiennes. Les réclamations à l'égard de la pollution des Maritimes, les honoraires de l'administrateur du fonds, et les dépenses connexes de la lutte contre la pollution pétrolière, sont financés à même ce fonds.

Autres comptes à fins déterminées

Pour les autres comptes à fins determinées suivants, les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 31 millions de dollars (38 millions de dollars en 2000) sont inscrits comme des recettes, tandis que les paiements et autres débits à des tiers de 15 millions de dollars (44 millions de dollars en 2000) sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Les rentrées et autres crédits de 11 millions de dollars (12 millions en 2000), et les paiements et autres débits de 20 millions de dollars (2 millions de dollars en 2000), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Caisse de réassurance-récolte

Ce compte restera en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 13(1) de la *Loi sur la protection du revenu agricole* laquelle assure les provinces participantes pour les frais encourus relativement à l'administration de divers régimes d'assurance-récolte. La Caisse de réassurance-récolte est actuellement régie par la *Loi sur la protection du revenu agricole*.

Les recettes de la Caisse proviennent des sommes versées par les provinces aux fins de réassurance. Les dépenses de la Caisse sont constituées de paiements effectués aux provinces aux termes des accords de réassurance. Lorsque les recettes de la Caisse sont inférieures aux paiements à effectuer, le ministre des Finances procède à des avances de fonds additionnelles pour couvrir ces obligations. Ces avances sont remboursées sans intérêt à même les recettes futures provenant des provinces.

Les rentrées et autres crédits provenant de tiers de 13 millions de dollars (15 millions de dollars en 2000) sont inscrits comme des recettes. Les paiements et autres débits à des tiers montrent un crédit de «néant» («néant» en 2000) et sont inscrits comme des dépenses à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé.

Comptes de stabilisation des produits agricoles

Le but de ces comptes était de réduire les pertes de revenu des producteurs découlant des risques du marché au moyen de la stabilisation des prix. Les primes étaient partagées également entre le gouvernement du Canada, les provinces participantes et les producteurs participants.

Comme les programmes sont déjà résiliés, les comptes suivants demeurent en opérations uniquement pour le recouvrement de débiteurs :

a) porcs;

b) bovins d'engraissement;

c) bovins d'abattage;

d) veaux de court engraissement;

e) agneaux élevés à la ferme;

f) troupeau de brebis;

g) haricots ronds blancs;

h) haricots ou haricots canneberges;

i) autres haricots comestibles;

j) miel;

k) oignons;

l) pommes; et

m) betteraves à sucre.

Ces comptes demeurent en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 16(2) de la *Loi sur la protection du revenu agricole*. La *Loi sur la stabilisation des prix agricoles* qui régissait les comptes de stabilisation a été abrogée et remplacée par la *Loi sur la protection du revenu agricole* le 1er avril 1991.

Archives nationales du Canada—Dons

Ce compte a été établi en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent reçues aux fins des Archives nationales du Canada, sous forme de dons, de legs ou autres. Les sommes requises aux fins de la Loi peuvent être versées à même ce compte ou sur les deniers affectés à cette fin par le Parlement.

Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie

Ce compte a été établi lors de la création de la Commission des champs de bataille nationaux, pour l'acquisition de différentes propriétés pour le développement du parc. L'argent provient de contributions de particuliers, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et d'autres, versées pour les buts de la Commission, tel que prévu dans sa loi constitutive. À la suite des acquisitions de terrains de la Commission, il est demeuré un montant d'argent qui a augmenté avec les années puisqu'il portait intérêts alors que la Commission était énumérée à l'annexe C de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit avant le 1er septembre 1984.

Bibliothèque nationale—Compte spécial de fonctionnement

Ce compte a été établi en vertu de l'article 14 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, qui stipule aussi que : a) le compte soit crédité de toutes sommes reçues par la Bibliothèque nationale sous forme de dons, legs ou autres et b) tout montant requis pour les besoins de la Loi peut être payé à même le compte ou les deniers affectés à cette fin par le Parlement.

Agence Parcs Canada—Comptes des nouveaux parcs et sites historiques

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* afin d'enregistrer les paiements qui seront utilisés pour l'acquisition de terrains et de biens requis pour l'établissement de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux ou d'autres aires patrimoniaux protégées qui ne sont pas encore pleinement opérationnelles, ainsi que le versement de contributions connexes.

Célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne

Ce compte a été établi pour enregistrer les dons reçus du secteur privé afin d'appuyer les célébrations du 50e anniversaire de la *Loi sur la citoyenneté canadienne*. Les fonds reçus seront utilisés pour la production de matériaux éducatifs et publicitaires.

Espèces en voie de disparition—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons, les cadeaux et les legs provenant de particuliers et d'organisations pour financer les diverses études liées aux espèces en voie de disparition.

Compte de restauration des habitats du poisson

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 79(2) de la *Loi sur les pêches* pour une fin déterminée, ladite fin étant :

Québec : conjointement avec la Fondation de la faune du Québec, et avec le ministère des Loisirs, de la Chasse et de la Pêche du Québec, la récupération d'habitat faunique spécialement, les terres humides, le contrôle des niveaux d'eau, l'acquisition des terres riveraines, la restauration de frayères endommagées par l'empiétement sur le fleuve Saint-Laurent et l'ensemencement de truites ainsi que d'autres espèces de poissons dans ces frayères en restauration;

Territoires du Nord-Ouest : afin de promouvoir la conservation des poissons et de leurs habitats dans les eaux des ou adjacentes aux Territoires du Nord-Ouest. Ce projet peut comporter la conception, construction ou opération d'un aquarium à Iqualuit ou le financement ou la mise en oeuvre de programmes approuvés par le ministère de l'Environnement concernant le traitement et l'évacuation des eaux usées dans les Territoires du Nord-Ouest; et,

Manitoba : afin de promouvoir la conservation des poissons et de leurs habitats dans ou adjacentes aux «Winnipeg River System».

Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland

Ce compte a été établi pour inscrire les retenues provenant de la Banque commerciale du Canada et de la Banque North-land, suite à leur fermeture.

Au cours de l'exercice, aucune réclamation n'a été reçue pouvant résulter en des paiements possibles de ce compte.

Compte d'amende additionnelle pour poisson

Ce compte a été établi afin d'enregistrer les sommes d'argent reçues de personnes qui ont été déclarées coupables d'une infraction en vertu de la *Loi sur les pêches*, selon l'alinéa 79(2) (f) de la Loi.

Fonds canadien d'action contre les mines

Le compte a été établi afin d'enregistrer les sommes d'argent reçues du public pour encourager les programmes canadiens d'action contre les mines, en vertu de l'accord de la convention d'Ottawa, lequel interdit la production, l'utilisation, la mise en stock et l'exportation des mines antipersonnelles.

Rideau Hall—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire les cadeaux, les dons ou les legs au Rideau Hall, reçus d'organismes privés et de particuliers pour financer des initiatives particulières.

Instituts de recherche en Santé du Canada (antérieurement Conseil de recherches médicales) —Dons aux fins de recherches

Ce compte restera en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 29 de la *Loi sur les Instituts de recherche en Santé du Canada* afin d'inscrire les dons et les contributions provenant d'organisations et de particuliers aux fins de recherches biomédicales.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—Libéralités

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 6(3) de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, afin d'inscrire les sommes, les titres ou autres valeurs mobilières, reçus à titre de dons, legs ou autres modes de libéralités, et de débourser ces libéralités à la discrétion du Centre.

Affaires indiennes et du Nord canadien— Fonds pour l'étude de l'environnement

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 76(1) de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Le but du Fonds est de financer les études de l'environnement et sociales, afin de déterminer les modalités du fonctionnement de l'exploitation et de la production de l'exploration des terres limitrophes, autorisées en vertu de cette Loi ou de toute autre loi du Parlement.

Prix du Premier ministre

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds déposés par les tiers afin de promouvoir l'excellence dans l'enseignement en vertu du prix du Premier ministre.

Fonds de H.L. Holmes

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa 5(1)(f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel provenant du fonds sera utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ces prix offriront l'opportunité aux étudiants «Post-Doctoral» d'étudier dans des universités ou instituts de recherche reconnues mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

Parrainage collectif et dons

Ce compte a été établi par le Ministère de la Défense Nationale dans le but de gérer les fonds reçus de compagnies privées, de corporations à but non lucratif, d'associations, d'autres paliers de gouvernement ou d'individus pour des événements conformes au mandat du Ministère mais non prévus dans ses crédits parlementaires. Les fonds reçus seront utilisés pour défrayer les dépenses de ces événements conformément à la politique du Conseil du Trésor.

Ressources naturelles—Fonds pour l'étude de l'environnement

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 76(1) de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Le but du Fonds est de financer les études de l'environnement et sociales, afin de déterminer les modalités du fonctionnement de l'exploitation et de la production de l'exploration des terres limitrophes, autorisés en vertu de cette Loi ou de toute autre loi du Parlement.

Centre canadien de gestion — Dons

Ce compte a été établi en vertu de l'article 5(h) de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* afin d'inscrire des fonds reçus par le Centre canadien de gestion en dons aux fins de promouvoir la mission du Centre.

Compte sur le système d'enregistrement de vol

Ce compte a été établi afin d'incrire les dons en argent provenant d'autres organismes du gouvernement de sécurité ayant acquis un logiciel, lequel a été développé par le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports pour être utilisé lors d'enquête sur les accidents aéronautiques, dans le but de renforcer la sécurité aérienne.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Libéralités

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons et legs reçus de tiers et les dépenses relatives aux programmes et activités de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie.

Compte du produit de l'aliénation des biens saisis

Ce compte a été établi en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, pour enregistrer le produit net de l'aliénation de biens saisis et confisqués au nom de sa Majesté ou les amendes perçues ainsi que les sommes reçues de gouvernements étrangers conformément aux accords pour les fins de la Loi. La Loi stipule aussi que les sommes suivantes soient portées au débit du compte : les dépenses de fonctionnement encourues dans l'application de la Loi, les sommes payées pour des réclamations et les remboursements d'avances du ministre des Finances, l'encaissement d'intérêts provenant du Compte du produit de l'aliénation des biens saisis ainsi que la distribution des recettes aux autres ministères du gouvernement et au Trésor.

Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN)

Ce compte a été établi afin d'administrer des fonds de parrainage pour appuyer la Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada.

Amendes pour le transport des marchandises dangereuses

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le transport de marchandises dangeureuses 1992* et des règlements qui y sont liés afin d'enregistrer les amendes perçues par les tribunaux.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Compte d'assurance-emploi

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi ont été préparés par la direction de la Commission de l'assurance-emploi du Canada conformément aux principales conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données et des estimations importantes qui y figurent.

Pour assumer cette responsabilité, la direction a établi et maintient l'utilisation de registres comptables, de systèmes de contrôle financier et de gestion, de systèmes d'information et de pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur l'assurance-emploi* et à son règlement ainsi qu'à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent.

Le vérificateur externe du Compte d'assurance-emploi, soit le vérificateur général du Canada, vérifie les états financiers et présente son rapport au ministre du Développement des ressources humaines.

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi font partie intégrante des *Comptes publics du Canada*, lesquels sont déposés au Parlement et remis au Comité permanent des comptes publics aux fins d'examen.

Le sous-ministre adjoint des
Services financiers et administratifs,
Développement des ressources humaines Canada
ALAN WINBERG

La présidente de la Commission
de l'assurance-emploi du Canada,
CLAIRE M. MORRIS

le 20 juillet 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

J'ai vérifié le bilan du Compte d'assurance-emploi au 31 mars 2001 et l'état des opérations et de l'excédent accumulé de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte d'assurance-emploi au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principales conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente aux états financiers.

J'aimerais attirer votre attention sur les préoccupations constantes que j'ai quant à la taille et au taux de croissance de l'excédent accumulé. Tel qu'il est décrit dans la note 5 aux états financiers, la *Loi sur l'assurance-emploi* stipule les exigences pour l'établissement des taux de cotisation. Bien que de récentes modifications apportées à la *Loi* aient suspendu ces exigences pour 2002 et 2003, elles demeurent en vigueur pour l'exercice terminé le 31 mars 2001. L'excédent accumulé a augmenté d'environ huit milliards de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 36 milliards de dollars au 31 mars 2001, montant qui dépasse largement les 15 milliards de dollars que l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada considère nécessaires. La Commission de l'assurance-emploi n'a pu nous donner de justification satisfaisante quant à la taille et au taux de croissance de l'excédent accumulé. Par conséquent, je ne peux conclure que l'intention de la *Loi* a été observée lors de l'établissement des taux de cotisation pour 2001.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 20 juillet 2001

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

BILAN AU 31 MARS 2001
(en milliers de dollars)

ACTIF	2001	2000	PASSIF	2001	2000
Solde du compte auprès du receveur général du Canada	35 630 446	27 524 998	Mandats non encaissés	86 812	118 608
Cotisations à recevoir	848 000	836 000	Montants à payer (note 4)	319 034	265 596
Montants à recevoir des prestataires (note 3 et 11)	399 691	536 359	Prestations à payer (note 11)	507 672	310 635
				913 518	694 839
			Excédent accumulé (Note 5)	35 964 619	28 202 518
	36 878 137	28 897 357		36 878 137	28 897 357

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le sous-ministre adjoint des
Services financiers et administratifs,
Développement des ressources humaines Canada
ALAN WINBERG

La présidente de la Commission
de l'assurance-emploi du Canada,
CLAIRE M. MORRIS

ÉTAT DES OPÉRATIONS ET DE
L'EXCÉDENT ACCUMULÉ
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus		
Cotisations (note 6)	18 999 354	18 825 140
Intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada (note 7)	1 564 825	1 067 726
Pénalités	75 735	74 192
	20 639 914	19 967 058
Dépenses		
Prestations et mesures de soutien (note 8 et tableau)	11 443 868	11 280 005
Frais d'administration (note 9)	1 407 995	1 406 067
Créances douteuses	25 950	55 584
	12 877 813	12 741 656
Excédent de l'exercice	7 762 101	7 225 402
Excédent accumulé au début de l'exercice	28 202 518	20 977 116
Excédent accumulé à la fin de l'exercice (note 5)	35 964 619	28 202 518

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante de ces états financiers.

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

1. Pouvoirs, objectif et responsabilités

La Commission de l'assurance-emploi du Canada, un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, administre la *Loi sur l'assurance-emploi* (la Loi). La Commission est cogérée par le gouvernement, les travailleurs et les employeurs. L'objectif de la Loi est d'offrir une source de revenu d'appoint temporaire et une aide aux travailleuses et aux travailleurs admissibles. Les opérations financières associées à cet objectif sont comptabilisées dans le Compte d'assurance-emploi.

Le Compte d'assurance-emploi a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la Loi. Toutes les sommes reçues en vertu de la Loi sont versées au Trésor et créditées au Compte. Les prestations et les frais d'administration de la Loi sont payés à même le Trésor et débités au Compte.

Le ministre du Revenu national a la responsabilité de percevoir les cotisations patronales et ouvrières. De même, il est responsable d'administrer et d'appliquer les dispositions de la Loi relatives aux montants à recouvrer des prestataires à revenus élevés.

La *Loi sur l'assurance-emploi*, qui est entrée en vigueur en juillet 1996, autorise le gouvernement du Canada à conclure des ententes sur le développement du marché du travail avec chaque province et territoire pour la conception, la gestion et l'administration des prestations d'emploi actives et des mesures de soutien prescrites dans la Loi. À l'exception de l'Ontario, des ententes ont été conclues et mises en oeuvre avec toutes les provinces et territoires.

Le partage des responsabilités varie d'une entente à l'autre. Dans certains cas, les provinces et territoires assurent la gestion des prestations actives et des mesures de soutien; dans d'autres, l'entente prévoit une gestion partagée des programmes avec le gouvernement fédéral.

2. Principales conventions comptables

Le Compte d'assurance-emploi fait partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada. À ce titre, ses opérations sont consolidées avec celles du gouvernement et sont présentées dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les états financiers du Compte d'assurance-emploi sont également présentés dans le Volume I des *Comptes publics du Canada*.

a) Méthode de comptabilité

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Revenus - Cotisations

Les cotisations sont enregistrées selon une estimation des montants à percevoir pour l'exercice et comprennent les rajustements entre les cotisations réelles et les cotisations estimées des exercices précédents.

c) Dépenses - Prestations et mesures de soutien

Les prestations de revenu (ou prestations selon la Partie I de la Loi) offrent un soutien temporaire de revenu aux prestataires pendant qu'ils cherchent un emploi. Les prestations de revenu représentent les sommes versées et à être versées aux prestataires pour la période correspondant à l'exercice, moins les versements excédentaires que la Commission a établis au cours de l'exercice.

Les prestations d'emploi et mesures de soutien (ou prestations selon la Partie II de la Loi) offrent un soutien financier, sous forme de contribution ou de subvention, aux personnes admissibles afin de les aider à réintégrer le marché du travail et à des tierces parties afin de les aider à offrir des services d'aide à l'emploi aux chômeurs. Les prestations d'emploi et mesures de soutien incluent les coûts directs (excluant les frais administratifs) des programmes de soutien financier, d'aide à l'emploi et de d'autres mesures afférentes offerts aux personnes admissibles et aux tierces parties. Les versements excédentaires établis au cours de l'exercice sont déduits de ces dépenses. Les dépenses de la Partie II comprennent également les paiements de transfert aux provinces et territoires pour la conception et la livraison de programmes similaires aux prestations d'emploi et mesures de soutien.

Les prestataires dont le revenu excède les niveaux de revenu indiqués dans la Loi doivent rembourser les prestations reçues. Les montants estimés reçus ou à recevoir de ces prestataires sont déduits des prestations et mesures de soutien.

d) Frais d'administration

Les frais d'administration de la Loi sont calculés à partir d'une estimation des frais que la Commission a encourus pour le Compte d'assurance-emploi, et que les provinces et territoires ont encourus pour les ententes sur le développement du marché du travail.

e) Évaluation des éléments d'actif et de passif

La valeur comptable des actifs et passifs financiers du Compte est sensiblement équivalente à leur juste valeur à la fin de l'exercice.

f) État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été présenté car, selon la direction, les effets des activités d'exploitation sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada sont convenablement rapportés dans l'état des opérations et de l'excédent accumulé. Le Compte n'a pas d'activités d'investissement ni de financement.

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001—*Suite*

3. Montants à recevoir des prestataires

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Versements excédentaires de prestations à recevoir	364 216	374 686
Montants de pénalités à recevoir	245 015	231 615
	609 231	606 301
Moins : provision pour créances douteuses	285 432	307 957
	323 799	298 344
Montants estimés à recevoir des prestataires à revenus élevés	75 892	238 015
	399 691	536 359

La Commission détecte des versements excédentaires sur les demandes de prestations traitées dans l'exercice courant et durant les exercices précédents. Ces versements excédentaires sont comptabilisés en réduction des dépenses de prestations durant l'exercice où ils sont détectés. Ainsi, au cours de l'exercice, la Commission a établi des versements excédentaires de 264 millions de dollars (279 millions en 1999-2000).

La Commission peut imposer des pénalités lorsqu'elle prend connaissance de délits commis par des prestataires ou des employeurs. La Loi prévoit les montants maximums pouvant être imposés dans de tels cas. Au cours de l'exercice, la Commission a imposé des pénalités pour un montant de 76 millions de dollars (74 millions en 1999-2000)

Au cours de 2000-2001, la Commission a recouvré des montants totalisant 290 millions de dollars (295 millions en 1999-2000). Des versements excédentaires et des pénalités irrécouvrables totalisant 48 millions de dollars (46 millions en 1999-2000) ont été radiés au cours de l'exercice.

La Commission établit une provision pour créances douteuses en effectuant une ventilation des comptes à recevoir par classes d'âge et en appliquant au total de chaque classe un coefficient établi à la lumière de l'expérience de recouvrement.

4. Montants à payer

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Au Canada		
Prestations d'emploi et mesures de soutien	116 603	70 350
Frais d'administration	114 285	114 371
Montants payés aux provinces relatifs aux ententes sur le développement du marché du travail	70 444	61 649
Retenues d'impôt sur les mandats	10 050	11 763
Montants recouvrés à même les prestations	5 230	4 272
	316 612	262 405
Aux provinces		
Montants recouvrés à même les prestations	1 262	1 637
Retenues d'impôt sur les mandats—Québec	1 160	1 554
	2 422	3 191
	319 034	265 596

5. Excédent accumulé

Conformément à l'article 66 de la Loi, la Commission de l'assurance-emploi fixe le taux de cotisation à chaque année, avec l'agrément du gouverneur en conseil et sur la recommandation du ministre du Développement des ressources humaines et du ministre des Finances. Le taux doit permettre le mieux, au cours d'un cycle économique, d'assurer un apport de revenus suffisant pour couvrir les débits autorisés sur le Compte, tout en maintenant une certaine stabilité des taux.

Au 31 mars 2001, l'excédent accumulé du Compte d'assurance-emploi s'élève à 36,0 milliards de dollars (28,2 milliards au 31 mars 2000), soit une augmentation de 7,8 milliards de dollars (7,2 milliards en 1999-2000) par rapport à l'exercice précédent.

Pour les années civiles suivantes, les taux de cotisation par tranche de 100 dollars de rémunération assurable étaient :

	2001	2000	1999
		(en dollars)	
Cotisation ouvrière	2,25	2,40	2,55
Cotisation patronale (calculée au taux de 1,4 fois la cotisation ouvrière)	3,15	3,36	3,57

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001—*Suite*

6. Cotisations

Les cotisations sont estimées à partir d'une estimation de la rémunération assurable pour chacune des années civiles. Le calcul de la rémunération assurable repose sur une formule où l'on tient compte de plusieurs facteurs, dont la rémunération assurable de l'année civile précédente, la croissance dans le nombre de travailleurs rémunérés et dans la rémunération mensuelle moyenne des travailleurs. Même si la Commission utilise les données et les statistiques les plus récentes dans ses calculs, une variation peut survenir dans l'estimation de la rémunération assurable. Par exemple, pour l'année civile 2000, une différence de un pour cent dans la rémunération assurable entraînerait une variation de 196 millions de dollars dans les cotisations (197 millions en 1999).

Les données réelles sur la rémunération assurable et les cotisations pour les années civiles 2000 et 2001 ne seront connues que lorsque l'Agence des douanes et du revenu du Canada aura traité toutes les déclarations des employeurs relatives aux cotisations de ces années. Un ajustement pour tenir compte de l'écart entre les cotisations estimées et les cotisations réelles sera alors enregistré dans les comptes. L'ajustement enregistré durant l'exercice pour les années antérieures a eu pour effet d'augmenter les cotisations de 144 millions de dollars (augmentation de 23 millions en 1999-2000).

Les employeurs qui ont un régime admissible d'assurance-salaire ont droit à des réductions de cotisations. Ils doivent partager cette réduction avec leurs employés. Le total des réductions de cotisations pour l'année civile 2000 est estimé à 520 millions de dollars (485 millions en 1999). Le montant réel des réductions pour l'année civile 1999 s'élevait à 507 millions de dollars (525 millions en 1998). Les employé(e)s qui sont assuré(e)s selon un régime admissible d'assurance-salaire sont admissibles à des allocations en cas de maladie, blessure, grossesse ou soins à donner aux enfants, selon la catégorie du régime. Ces allocations ont pour effet de réduire les prestations spéciales payables par le Compte d'assurance-emploi à ces assurés.

7. Intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada

Conformément à l'article 76 de la Loi, le ministre des Finances peut autoriser, selon les modalités et aux taux qu'il peut fixer, le versement d'intérêts sur le solde créditeur du Compte d'assurance-emploi. Ces intérêts sont portés au crédit du Compte et au débit du Trésor.

Les intérêts sur le solde quotidien du compte auprès du receveur général du Canada sont calculés de façon journalière et crédités au Compte. Le taux d'intérêt sur le solde du compte pour le mois courant représente 90 pour cent de la moyenne mensuelle des taux offerts sur les bons du Trésor à échéance de trois mois. Durant l'exercice, les taux d'intérêt ont fluctué entre 4,17 pour cent et 5,14 pour cent (3,92 pour cent et 4,65 pour cent en 1999-2000).

8. Estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations

La Commission met en oeuvre une application sélective plutôt que générale des contrôles internes, en raison du nombre important de prestataires qui doivent faire l'objet d'un suivi et de la nécessité d'offrir un service rapide. Ainsi, la vérification des demandes de prestations est effectuée le plus souvent après que les prestataires aient commencé à recevoir des prestations.

La Commission gère un mécanisme qui lui permet d'évaluer l'efficacité du processus de paiement des prestations et d'estimer, par induction statistique, l'erreur la plus probable dans les prestations payées. Pour les prestations payées durant la période de 12 mois terminée le 31 mars 2001, les versements excédentaires et les moins-payés de prestations non décelés ont été estimés respectivement à 424 millions et 186 millions de dollars (514 millions et 137 millions pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2000). La Commission utilise ces estimations pour évaluer la qualité des décisions et le besoin, s'il y a lieu, d'améliorer ses systèmes et pratiques de traitement des demandes de prestations.

Il n'existe pas de lien direct entre les versements excédentaires établis au cours de l'exercice (tel qu'indiqué à la note 3) et l'estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations pour la même période.

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001—*Fin*

9. Frais d'administration

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Frais d'administration par activité		
Prestations de revenu d'assurance-emploi	547 947	594 618
Soutien à la prestation de service	347 600	321 470
Services ministériels	277 667	235 647
Investissement dans les ressources humaines	146 369	164 592
	1 319 583	1 316 327
Plus : frais d'administration engagés par les provinces et les territoires	94 679	94 895
Moins : recouvrement des frais pour la gestion du registre des numéros d'assurance sociale et pour le remplacement des cartes	(6 267)	(5 155)
	1 407 995	1 406 067

Les frais d'administration de la Loi sont calculés à partir d'une estimation des frais que la Commission a encourus au cours de l'exercice. Cette estimation repose sur une formule de répartition des dépenses entre le ministère du Développement des ressources humaines et le Compte d'assurance-emploi. Cette formule tient compte de la source du financement — provenant soit du Compte d'assurance-emploi ou du Trésor — dans la répartition des dépenses. De plus, les frais d'administration engagés par les provinces et les territoires pour gérer les ententes sur le développement du marché du travail sont inclus dans les frais d'administration de l'exercice.

10. Opérations entre apparentés

Les frais d'administration comprennent 111 millions de dollars (108 millions en 1999-2000) chargés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour les frais de locaux et les coûts de location, et 109 millions de dollars (104 millions en 1999-2000) chargés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour la perception des cotisations des employeurs et des employés et autres activités connexes. Ces frais sont imputés au Compte d'assurance-emploi en vertu de protocoles d'entente.

Le Compte d'assurance-emploi est apparenté à titre de composante du périmètre comptable du gouvernement du Canada, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Le compte conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Par exemple, comme l'indique la note 7, les revenus d'intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada représentent une opération entre apparentés.

11. Événements postérieurs à la date du bilan

Le projet de loi C-2 proposant des modifications à la *Loi sur l'assurance-emploi* a été sanctionné le 10 mai 2001.

Les modifications incluent l'élimination de la règle de l'intensité, qui avait été établie pour dissuader le recours fréquent aux prestations d'assurance-emploi en réduisant le taux de prestations des prestataires habituels. Avec effet rétroactif au 1er octobre 2000, tous les prestataires recevront au moins 55 pour cent de leur rémunération hebdomadaire assurable moyenne. Pour 2000-2001, cette modification entraîne une augmentation du passif et des dépenses, d'un montant estimatif de 112 millions de dollars.

Les dispositions sur le remboursement des prestations (récupération), qui dissuadent les prestataires à revenus élevés de présenter des demandes de prestations à répétition, ont été modifiées afin d'exempter les prestataires qui en sont à leur première demande et les personnes qui touchent des prestations de maternité, parentales et de maladie. De plus, le remboursement est dorénavant plafonné à 30 pour cent de la partie du revenu net excédant 48 750 $ (comparativement à 39 000 $ dans les années précédentes). Ces dispositions sont rétroactives à l'année d'imposition 2000. Pour 2000-2001, ces modifications entraînent une diminution de l'actif et une augmentation des dépenses, d'un montant estimatif de 205 millions de dollars.

Les autres modifications incluent de nouvelles règles pour les parents réintégrant le marché du travail (avec effet rétroactif au 1er octobre 2000), et l'harmonisation du Règlement sur l'assurance-emploi (pêche) avec les prestations de maternité et parentales améliorées (avec effet rétroactif au 31 décembre 2000). Le montant estimatif de ces dernières modifications n'est pas important pour 2000-2001.

Le processus de fixation du taux de cotisation, défini à l'article 66 de la Loi, a été suspendu. Pour les années 2002 et 2003, le gouverneur en conseil, plutôt que la Commission de l'assurance-emploi du Canada, fixera le taux de cotisation pendant que le gouvernement procédera à un examen de ce processus.

12. Reclassement

Certains chifffres de 1999-2000 ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée en 2000-2001.

Compte d'assurance-emploi—*Fin*

TABLEAU DES PRESTATIONS ET MESURES DE SOUTIEN
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Partie I—Prestations de revenu		
Régulières	7 409 960	7 543 331
Aux pêcheurs	264 399	231 921
Travail partagé	10 975	10 230
	7 685 334	7 785 482
Prestations spéciales		
De maternité	751 574	722 522
De maladie	591 169	530 361
Parentales	495 197	463 633
D'adoption	6 725	6 746
	1 844 665	1 723 262
	9 529 999	9 508 744
Partie II—Prestations d'emploi et mesures de soutien		
Prestations d'emploi		
Acquisition de compétences	356 713	381 108
Travail indépendant	75 752	84 493
Partenariats pour la création d'emplois	54 123	72 603
Subventions salariales ciblées	38 715	60 224
	525 303	598 428
Mesures de soutien		
Aide à l'emploi	259 789	250 929
Partenariats du marché du travail	249 754	284 709
Recherche et innovation	13 167	10 394
	522 710	546 032
Paiements de transfert aux provinces et territoires	890 838	835 851
	1 938 851	1 980 311
Prestations et mesures de soutien	11 468 850	11 489 055
Moins : prestations remboursées ou à être remboursées par les prestataires à revenus élevés	24 982	209 050
	11 443 868	11 280 005

Taux des prestations – Prestations de revenu

Les prestations payées représentent 55 pour cent de la rémunération assurable moyenne ou 413 $ par semaine, selon le moindre des deux. À compter de 2000, le taux de prestations pour les personnes faisant partie d'une famille à faible revenu avec enfants peut être augmenté jusqu'à un maximum de 80 pour cent de la rémunération assurable moyenne ou 413 $ par semaine (75 pour cent en 1999).

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Créditeurs, charges à payer et provisions

SOMMAIRE

	Page
Créditeurs et charges à payer	5.4
Intérêts et dette échue	5.12
Provision pour avantages sociaux	5.12
Provision pour garanties	5.13

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS

Cette section renferme des informations sur les comptes présentés à l'état de l'actif et du passif à la rubrique «Créditeurs, charges à payer et provisions». L'établissement et l'exploitation de ces comptes sont autorisés par le Parlement en vertu de lois de crédits annuelles et d'autres lois. Dans plusieurs cas, ces comptes représentent les créditeurs, charges à payer et provisions établi à la fin de l'exercice selon l'autorité accordée à la présidente du Conseil du Trésor en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le tableau 5.1 présente les soldes de fin d'exercice pour les créditeurs, charges à payer et provisions par catégorie. Le graphique 5A présente les créditeurs, charges à payer et provisions par catégorie au 31 mars, tandis que le graphique 5B compare les créditeurs, charges à payer et provisions pour les dix derniers exercices.

La plupart des tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 5.1

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS

	1er avril 2000	31 mars 2001
	$	$
Créditeurs et charges à payer, tableau 5.2	20 551 106 282	25 028 269 107
Intérêts et dette échue, tableau 5.5	8 352 501 885	9 106 971 603
Provision pour avantages sociaux	7 611 000 000	5 329 535 757
Plus : redressement de consolidation[1]	312 787 000	228 449 000
	7 923 787 000	*5 557 984 757*
Provision pour garanties, tableau 5.6	3 920 000 000	3 951 000 000
Total	40 747 395 167	43 644 225 467

(1) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

GRAPHIQUE 5A

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2001

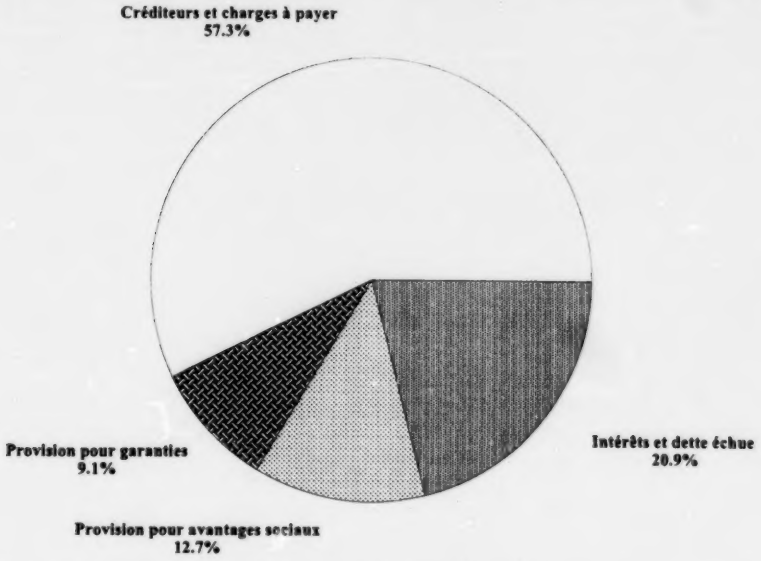

GRAPHIQUE 5B

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS AU 31 MARS
(en millions de dollars)

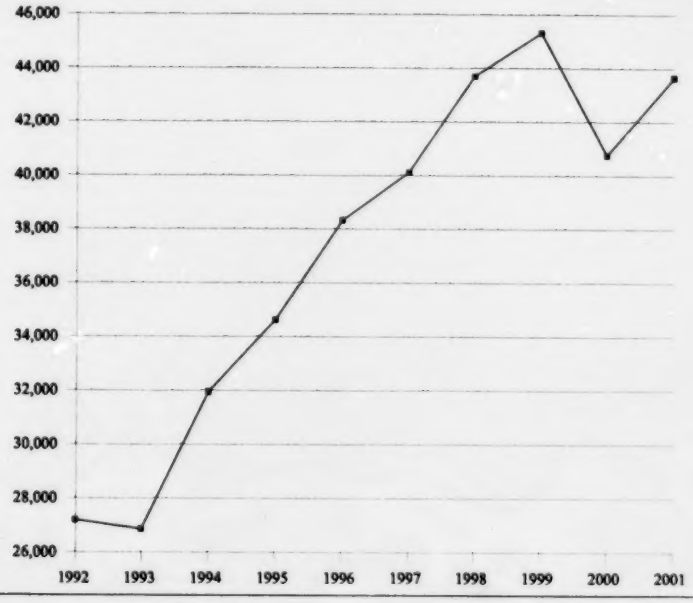

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer incluent les créditeurs, les effets à payer aux organisations internationales, le compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, les retenues salariales diverses, les recettes reportées, le compte de réévaluation des accords d'échange de crédits croisés, les comptes d'attente et d'autres comptes.

Le tableau 5.2 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions.

TABLEAU 5.2
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	1er avril 2000	31 mars 2001
	$	$
Créditeurs	17 250 290 684	20 059 127 399
Plus : redressement de consolidation[1]	817 323 000	718 466 000
	18 067 613 684	*20 777 593 399*
Effets à payer aux organisations internationales, tableau 5.3	1 402 441 331	981 243 689
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, tableau 5.4	1 038 809 630	214 947 553
Retenues salariales diverses	39 687 476	3 674 634
Recettes reportées	421 970 789	2 136 324 629
Compte de réévaluation des accords d'échange de devises	(466 503 134)	866 814 731
Comptes d'attente	44 857 006	46 932 035
Autres	2 229 500	738 437
Total	20 551 106 282	25 028 269 107

[1] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Créditeurs

Ce compte inscrit les montants dus à la fin de l'exercice conformément à des accords contractuels, ou pour des travaux accomplis, des marchandises reçues ou des services rendus, en ce qui concerne les crédits auxquels le Parlement a imposé des plafonds annuels, les montants constatés à être versés à même les crédits et les autorisations législatives, et les dettes courues des sociétés d'État consolidées.

Effets à payer aux organisations internationales

Des souscriptions au capital-actions, et des prêts et avances sont effectués aux organisations internationales au moyen d'espèces et/ou d'effets à payer qui seront encaissés ultérieurement selon les modalités des accords. Ces effets à vue ne portent pas intérêt et sont non négociables. Les souscriptions, les prêts et les avances sont inscrits à l'actif et le détail est présenté au tableau 9.13 (section 9 de ce volume).

Le tableau 5.3 présente les soldes et les opérations pour les effets particuliers.

TABLEAU 5.3
EFFETS À PAYER AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 2000	Émissions d'effets	Réévaluation[1]	Encaissements d'effets	Réévaluation[1]	31 mars 2001
	$	$	$	$	$	$
Finances—						
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	14 786 892	10 672 102	1 641 952	6 424 686		20 676 260
Association internationale de développement	643 529 334	202 333 333		365 726 000		480 136 667
Agence multilatérale de garantie des investissements	4 649 864		407 111			5 056 975
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Banque asiatique de développement	19 443 613		1 700 171			21 143 784
Banque de développement des Caraïbes	7 221 153		265 221			7 486 374
Banque interaméricaine de développement	15 593 208		1 074 706	3 981 549		12 686 365
Institutions financières internationales—						
Fonds africain de développement	246 472 782	40 000 000		286 472 782		
Fonds asiatique de développement	271 852 632	43 064 726		91 482 000		223 435 358
Banque de développement des Caraïbes (Spécial)	37 931 447			1 966 608		35 964 839
Caisse du fonds pour l'environnement mondial	93 823 000	37 500 000		15 492 000		115 831 000
Fonds des opérations spéciales de la Banque interaméricaine de développement	8 598 646			4 591 244		4 007 402
Fonds international pour le développement agricole	38 538 760	22 836 835		6 556 930		54 818 665
Fonds du Protocole de Montréal		5 498 439		5 498 439		
	697 217 267	*148 900 000*		*412 060 003*		*434 057 264*
Total	1 402 441 331	361 905 435	5 089 161	788 192 238		981 243 689

[1] Les effets libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires

Ce compte comptabilise la perception des impôts sur le revenu par le gouvernement du Canada pour le compte des provinces et territoires, en vertu des dispositions de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, et la taxe de vente harmonisée et les taxes de ventes en vertu des dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise*, de même que les versements connexes effectués à ceux-ci.

En vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le gouvernement du Canada est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, des accords selon lesquels le gouvernement du Canada percevra les impôts sur le revenu pour le compte de ceux-ci, et leur effectuera des versements relatifs à ces impôts. De plus, en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*, le gouvernement est aussi autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux, des accords en vue de percevoir la taxe de vente harmonisée pour le compte de celles-ci, et leur effectuera des versements relatifs à cette taxe.

Le gouvernement du Canada a conclu des accords avec les provinces et territoires (excluant Québec), en vue de percevoir les impôts sur le revenu des particuliers, et, avec les provinces et territoires (excluant Québec, Ontario et Alberta sauf pour l'impôt touchant les dividendes ayant trait aux actions privilégiées), en vue de percevoir les impôts des sociétés, et, à verser à ces provinces et territoires, par versements mensuels égaux, les revenus estimatifs à être produits par de tels impôts. Le gouvernement a aussi conclu des accords avec les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve en vue de percevoir la taxe de vente harmonisée pour le compte de celles-ci, et leur effectuera des versements relatifs à cette taxe. De plus, le gouvernement a aussi conclu des accords avec les Premières nations en vue de percevoir les taxes de ventes pour le compte de celle-ci, et leur effectuera des paiements relatifs à ces ententes.

Étant donné que les *Comptes publics du Canada* présentent des informations pour l'exercice allant d'avril à mars et que l'impôt est calculé selon une année civile, certaines opérations effectuées au cours d'un exercice donné peuvent être reliées à plusieurs années d'imposition. Par exemple, au cours d'un exercice le ministre des Finances effectue des versements courants, fondés sur des estimations, pour deux années civiles (avril à décembre et janvier à mars). Au cours de cette période, il est aussi nécessaire d'effectuer des versements ou des redressements afin d'établir les montants réels de recettes fiscales, de remises et de crédits pour les années d'imposition précédentes.

Le tableau 5.4 présente des informations détaillées concernant les opérations, les soldes cumulés et la situation nette des recettes perçues et des versements effectués aux provinces et territoires lors d'une année d'imposition pour l'impôt des sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers, de même que pour la taxe de vente harmonisée et les taxes de ventes.

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	32 391 145 135	149 771 453	10 217 539	32 530 699 049
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	582 986 362			582 986 362
Île-du-Prince-Édouard	143 298 946			143 298 946
Nouvelle-Écosse	1 080 334 105		311 944	1 080 646 049
Nouveau-Brunswick	848 733 976			848 733 976
Ontario	16 741 390 663		1 000	16 741 391 663
Manitoba	1 548 899 598			1 548 899 598
Saskatchewan	1 379 208 664			1 379 208 664
Alberta	4 458 871 953	287 244		4 458 584 709
Colombie-Britannique	5 650 284 615	59 700	59 700	5 650 284 615
Yukon	36 100 654	403 094		35 697 560
Territoires du Nord-Ouest	65 708 169	483 435	10 341	65 235 075
Nunavut	(4 268 168)		9 939	(4 258 229)
	32 531 549 537	*1 233 473*	*392 924*	*32 530 708 988*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1998	(140 404 402)	151 004 926	10 610 463	(9 939)
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	35 025 583 000		1 422 971 200	33 602 611 800
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	600 054 000		23 476 129	623 530 129
Île-du-Prince-Édouard	147 696 000	3 540 087		144 155 913
Nouvelle-Écosse	1 115 340 395	3 114 161	30 665 546	1 162 891 780
Nouveau-Brunswick	866 198 000	4 559 866	18 069 473	879 707 607
Ontario	17 245 360 334	2 014 669 825	2 278 649 938	17 509 340 447
Manitoba	1 623 836 000	129 531 584	73 741 156	1 568 045 572
Saskatchewan	1 409 295 000	57 123 837	20 805 524	1 372 976 687
Alberta	4 635 222 243	449 839 966	317 725 324	4 503 107 601
Colombie-Britannique	5 779 558 536	85 761 391	56 378 582	5 750 175 727
Yukon	36 415 950	1 228 022	1 405 181	36 593 109
Territoires du Nord-Ouest	62 719 860	9 011 744	1 186 639	54 894 755
Nunavut	15 923 564	3 005 012	3 251 301	16 169 853
Premières nations	1 295 000	3 549	769 619	2 061 070
	33 538 914 882	*2 761 389 044*	*2 846 124 412*	*33 623 650 250*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 1999	1 486 668 118	2 761 389 044	4 269 095 612	(21 038 450)
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000	6 320 288 000	30 793 073 000	848 433 000	36 264 928 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	113 196 365	17 753 549	523 665 650	619 108 466
Île-du-Prince-Édouard	28 890 000		116 674 000	145 564 000
Nouvelle-Écosse	222 906 226	15 662 398	1 030 054 660	1 237 298 488
Nouveau-Brunswick	172 599 083	16 130 142	758 682 161	915 151 102
Ontario	3 386 523 000	298 478	15 530 839 370	18 917 063 892
Manitoba	322 257 000		1 409 597 000	1 731 854 000
Saskatchewan	278 947 230	38 706 904	1 115 251 483	1 355 491 809
Alberta	890 102 962	37 966 820	3 734 036 254	4 586 172 396
Colombie-Britannique	1 159 302 493	199 822 570	5 067 247 196	6 026 727 119
Yukon	7 135 951	696 012	30 630 936	37 070 875
Territoires du Nord-Ouest	11 706 148	1 629 027	55 914 301	65 991 422
Nunavut	4 398 174	1 985 009	17 395 468	19 808 633
Premières nations	323 750		1 694 841	2 018 591
	6 598 288 382	*330 650 909*	*29 391 683 320*	*35 659 320 793*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 2000	(278 000 382)	31 123 723 909	30 240 116 320	605 607 207

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts sur le revenu des particuliers par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2001		6 307 658 000	100 308 000	6 207 350 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve		1 277 877	116 784 791	115 506 914
Île-du-Prince-Édouard			28 287 000	28 287 000
Nouvelle-Écosse		3 318 048	244 525 267	241 207 219
Nouveau-Brunswick		3 056 779	180 195 206	177 138 427
Ontario			3 611 925 000	3 611 925 000
Manitoba			337 167 000	337 167 000
Saskatchewan		13 417 533	233 949 520	220 531 987
Alberta		41 992 853	718 909 853	676 917 000
Colombie-Britannique		34 884 456	1 217 290 071	1 182 405 615
Yukon		239 021	6 610 921	6 371 900
Territoires du Nord-Ouest		327 470	12 597 137	12 269 667
Nunavut		374 021	4 202 522	3 828 501
Premières nations			350 028	350 028
		98 888 058	*6 712 794 316*	*6 613 906 258*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts sur le revenu des particuliers pour 2001		6 406 546 058	6 813 102 316	(406 556 258)
Total des impôts sur le revenu des particuliers, en main	**1 068 263 334**	**40 442 663 937**	**41 332 924 711**	**178 002 560**
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1997	2 207 857 459	3 887 540		2 211 744 999
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	70 851 056			70 851 056
Île-du-Prince-Édouard	23 474 787			23 474 787
Nouvelle-Écosse	158 003 788			158 003 788
Nouveau-Brunswick	183 666 184			183 666 184
Québec	10 696 431			10 696 431
Ontario	33 137 772			33 137 772
Manitoba	243 683 195			243 683 195
Saskatchewan	250 402 844			250 402 844
Alberta	12 227 439			12 227 439
Colombie-Britannique	1 202 499 908			1 202 499 908
Yukon	9 053 919			9 053 919
Territoires du Nord-Ouest	31 396 853	6 041 717		25 355 136
Nunavut	(2 656 029)	3 315 364		(5 971 393)
	2 226 438 147	*9 357 081*		*2 217 081 066*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1997	(18 580 688)	13 244 621		(5 336 067)
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	2 000 521 034		66 022	2 000 455 012
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	81 040 255			81 040 255
Île-du-Prince-Édouard	18 428 951			18 428 951
Nouvelle-Écosse	171 546 436			171 546 436
Nouveau-Brunswick	167 519 927			167 519 927
Québec	11 424 918			11 424 918
Ontario	40 059 377			40 059 377
Manitoba	261 723 097			261 723 097
Saskatchewan	249 341 643			249 341 643
Alberta	11 666 935			11 666 935
Colombie-Britannique	942 034 595			942 034 595
Yukon	8 566 916			8 566 916
Territoires du Nord-Ouest	35 193 000		1 908 962	37 101 962
	1 998 546 050		*1 908 962*	*2 000 455 012*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1998	1 974 984		1 974 984	

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	2 405 324 000	97 430 927	203 395 000	2 299 359 927
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	76 959 000	30 347 882	706 540	47 317 658
Île-du-Prince-Édouard	26 583 000		3 121 422	29 704 422
Nouvelle-Écosse	192 563 000		23 646 272	216 209 272
Nouveau-Brunswick	192 890 000	10 789 912	1 011 391	183 111 479
Québec			18 694 117	18 694 117
Ontario			56 121 542	56 121 542
Manitoba	254 020 000		85 161 199	339 181 199
Saskatchewan	264 641 000	37 885 774	1 310 120	228 065 346
Alberta		328 261	23 553 113	23 224 852
Colombie-Britannique	1 167 636 000	111 849 001	8 110 681	1 063 897 680
Yukon	9 874 000	2 087 437	129 413	7 915 976
Territoires du Nord-Ouest	13 490 374		72 012 362	85 502 736
Nunavut	1 664 626	1 250 978		413 648
	2 200 321 000	*194 539 245*	*293 578 172*	*2 299 359 927*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 1999	205 003 000	291 970 172	496 973 172	
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000	(31 555 000)	2 796 182 000		2 764 627 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	7 610 000		97 720 000	105 330 000
Île-du-Prince-Édouard	2 338 000		29 935 000	32 273 000
Nouvelle-Écosse	18 525 333		230 153 000	248 678 333
Nouveau-Brunswick	16 588 667		199 990 667	216 579 334
Manitoba	25 670 000		326 741 000	352 411 000
Saskatchewan	26 148 000		338 749 000	364 897 000
Colombie-Britannique	86 168 000		1 056 609 000	1 142 777 000
Yukon	738 000		9 583 000	10 321 000
Territoires du Nord-Ouest	2 214 000		28 232 000	30 446 000
Nunavut	296 000		3 777 000	4 073 000
	186 296 000		*2 321 489 667*	*2 507 785 667*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 2000	(217 851 000)	2 796 182 000	2 321 489 667	256 841 333
Perceptions d'impôts des sociétés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2001		48 467 000	6 192 000	42 275 000
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve			7 224 000	7 224 000
Île-du-Prince-Édouard			3 428 000	3 428 000
Nouvelle-Écosse			24 968 000	24 968 000
Nouveau-Brunswick			18 973 333	18 973 333
Manitoba			33 604 000	33 604 000
Saskatchewan			27 616 000	27 616 000
Colombie-Britannique			105 722 000	105 722 000
Yukon			760 000	760 000
Territoires du Nord-Ouest			10 026 000	10 026 000
Nunavut			54 000	54 000
			232 375 333	*232 375 333*
Perceptions nettes (paiements en trop) d'impôts des sociétés pour 2001		48 467 000	238 567 333	(190 100 333)
Total des impôts des sociétés, en main	**(29 453 704)**	**3 149 863 793**	**3 059 005 156**	**61 404 933**
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1997	1 195 397 794	37 372 618		1 232 770 412
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	282 787 806		756 266	283 544 072
Nouvelle-Écosse	506 467 031		2 911 826	509 378 857
Nouveau-Brunswick	406 142 957		383 532	406 526 489
	1 195 397 794		*4 051 624*	*1 199 449 418*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 1997		37 372 618	4 051 624	33 320 994

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Suite*

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	1 650 523 910	272 112	21 752 881	1 629 043 141
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	391 124 465	676 885		390 447 580
Nouvelle-Écosse	698 615 070		153 112	698 768 182
Nouveau-Brunswick	560 784 375	1 876 201		558 908 174
	1 650 523 910	*2 553 086*	*153 112*	*1 648 123 936*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 1998		2 825 198	21 905 993	(19 080 795)
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	1 714 382 186	39 316 344	8 133 000	1 745 565 530
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	406 147 040		256 945	406 403 985
Nouvelle-Écosse	726 194 515		3 577 463	729 771 978
Nouveau-Brunswick	582 040 631		534 075	582 574 706
	1 714 382 186		*4 368 483*	*1 718 750 669*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 1999		39 316 344	12 501 483	26 814 861
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000	296 572 711	1 591 977 789	71 580 999	1 816 969 501
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve	70 199 801	1 595 982	367 261 312	435 865 131
Nouvelle-Écosse	125 334 326	10 455 393	695 911 867	810 790 800
Nouveau-Brunswick	101 038 584	3 554 624	528 804 610	626 288 570
	296 572 711	*15 605 999*	*1 591 977 789*	*1 872 944 501*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 2000		1 607 583 788	1 663 558 788	(55 975 000)
Perceptions de la taxe de vente harmonisée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2001		347 064 194	24 313 683	322 750 511
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve		1 235 948	78 468 756	77 232 808
Nouvelle-Écosse		10 174 888	154 206 911	144 032 023
Nouveau-Brunswick		3 362 847	114 388 527	111 025 680
		14 773 683	*347 064 194*	*332 290 511*
Perceptions nettes (paiements en trop) de la taxe de vente harmonisée pour 2001		361 837 877	371 377 877	(9 540 000)
Total de la taxe de vente harmonisée, en main		**2 048 935 825**	**2 073 395 765**	**(24 459 940)**
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1998	554 678			554 678
Moins : versements aux Premières nations	554 678			554 678
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 1998				
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 1999	1 189 034			1 189 034
Moins : versements aux Premières nations	1 189 034			1 189 034
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 1999				
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2000	243 856	1 279 673		1 523 529
Moins : versements aux Premières nations	243 856		1 279 673	1 523 529
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 2000		1 279 673	1 279 673	

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Fin*

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Ententes sur les taxes avec les Premières nations—				
Perceptions des recettes par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour 2001		285 708		285 708
Moins : versements aux Premières nations			285 708	285 708
Perceptions nettes (paiements en trop) des taxes en vertu d'ententes sur les taxes avec les Premières nations pour 2001		285 708	285 708	
Total des taxes en vertu d'ententes avec les Premières nations, en main		**1 565 381**	**1 565 381**	
Total	1 038 809 630	45 643 028 936	46 466 891 013	214 947 553

Retenues salariales diverses

Les retenues salariales de certains employés sont créditées à ce compte, en attendant qu'elles soient remises aux organismes non gouvernementaux intéressés.

Recettes reportées

Ce compte comptabilise les recettes non fiscales qui ont été perçues avant la fin du présent exercice mais dont les marchandises ou les services seront délivrés ou rendus au cours d'un exercice subséquent. Il inclut aussi des droits reçus pour des licences qui permettent l'accès au spectre radioélectrique au cours des années à venir.

Compte de réévaluation des accords d'échange de devises

Ce compte inscrit les profits ou pertes non réalisés dus aux fluctuations de la valeur en devises des accords d'échange de devises.

Comptes d'attente

Comptes auxquels sont comptabilisées, à titre provisoire, certaines opérations, et ce, dans l'attente de leur affectation définitive.

Autres

Divers créditeurs et charges à payer telle la taxe de vente provinciale perçue sur les ventes, sont enregistrés à ce compte.

Intérêts et dette échue

Les intérêts et la dette échue comprennent les intérêts échus, les intérêts courus, la dette échue, ainsi que les primes, escomptes et commissions non amortis à l'émission de la dette non échue.

Le tableau 5.5 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions.

TABLEAU 5.5
INTÉRÊTS ET DETTE ÉCHUE

	1er avril 2000	31 mars 2001
	$	$
Intérêts échus	3 318 794 259	4 550 770 377
Intérêts courus	7 192 887 758	6 589 244 930
Dette échue	196 931 431	138 041 036
	10 708 613 448	11 278 056 343
Moins : escomptes non amortis des bons du Canada	50 098 740	65 035 156
escomptes non amortis des bons du Trésor	1 731 107 977	1 460 048 403
escomptes et primes non amortis des obligations négociables	530 439 733	625 243 156
commissions non amorties des obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	44 465 113	20 758 025
	2 356 111 563	2 171 084 740
Total	8 352 501 885	9 106 971 603

Intérêts échus

Les intérêts échus représentent l'intérêt échu et payable sur la dette obligataire, mais qui n'a pas été encaissé par les détenteurs d'obligations.

Intérêts courus

Les intérêts courus représentent l'intérêt accumulé au 31 mars sur la dette obligataire et sur certains autres éléments de passif, et dont les intérêts sont payables à une date ultérieure.

Dette échue

À ce compte sont consignées les dettes sous forme de titres émis par le gouvernement, qui sont devenus échus, mais qui n'ont pas été présentés pour remboursement. Les obligations échues et non réclamées sont virées aux recettes non fiscales si elles ne sont pas présentées pour remboursement 15 ans après la date de rachat ou de l'échéance, selon la date la plus imminente; le temps minimum pour effectuer un tel virement est de 5 ans après la date d'échéance.

Escomptes non amortis des bons du Canada

Ce compte inscrit la partie des escomptes sur les bons du Canada en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les escomptes sont amortis à titre de dépenses sur la durée de vie des bons.

Escomptes non amortis des bons du Trésor

Ce compte inscrit la partie des escomptes sur les bons du Trésor en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les escomptes sont amortis à titre de dépenses sur la durée de vie des bons.

Escomptes et primes non amortis des obligations négociables

Ce compte inscrit la partie des escomptes et des primes sur les obligations négociables en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les escomptes et les primes sont amortis à titre de dépenses sur la durée de vie des obligations.

Commissions non amorties des obligations d'épargne et obligations à prime du Canada

Ce compte inscrit la partie des commissions sur les obligations d'épargne et obligations à prime du Canada en circulation n'ayant pas encore été imputée aux dépenses. Les commissions sont amorties à titre de dépenses sur la durée de vie des obligations.

Provision pour avantages sociaux

Ce compte inscrit les provisions pour les sommes dues reliées aux congés annuels et au temps compensatoire gagnés et non payés, pour les avantages sociaux de la cessation d'emploi et pour les redressements de salaire non signés.

Provision pour garanties

Cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions comprend la provision pour garanties d'emprunt et la provision pour emprunts des sociétés d'État.

Le tableau 5.6 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs, charges à payer et provisions.

TABLEAU 5.6

PROVISION POUR GARANTIES

	1er avril 2000	31 mars 2001
	$	$
Provision pour garanties d'emprunt	705 000 000	584 000 000
Provision pour emprunts des sociétés d'État—		
Emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires	38 640 172 000	41 464 201 000
Moins : emprunts à être probablement remboursés par ces sociétés d'État entreprises mandataires	35 425 172 000	38 097 201 000
	3 215 000 000	*3 367 000 000*
Total	3 920 000 000	3 951 000 000

Provision pour garanties d'emprunt

Ce compte inscrit les pertes possibles concernant les garanties d'emprunt lorsqu'il est probable qu'un paiement sera effectué dans le futur afin d'honorer une garantie et lorsque le montant de la perte peut être raisonnablement estimé.

Provision pour emprunts des sociétés d'État

Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le remboursement des emprunts contractés par les sociétés d'État entreprises mandataires, ainsi que le versement des intérêts correspondants sont imputés et prélevés sur le Trésor. Par conséquent, de tels emprunts représentent des dettes inconditionnelles du gouvernement.

Ce compte inscrit les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires à être probablement remboursés par le gouvernement (voir le tableau 9.6 à la section 9 de ce volume).

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Dette portant intérêt

SOMMAIRE

	Page
Dette non échue—	
Obligations négociables	6.4
Bons du Trésor	6.9
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	6.10
Obligations et billets non négociables	6.12
Bons du Canada	6.13
Billets du Canada	6.14
Eurobillets à moyen terme	6.15
Taux d'intérêt	6.16
Échéance de la dette du gouvernement	6.17
État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté	6.17
Régimes de retraite et autres comptes—	
Régimes de retraite du secteur public	6.18
Régime de pensions du Canada	6.30
Autres—	
Compte des rentes sur l'État	6.31
Pont de la Confédération	6.32
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.	6.32
Comptes de dépôt et en fiducie	6.33
Autres comptes à fins déterminées	6.39
États supplémentaires—	
Régime de pensions du Canada	6.52
Compte des rentes sur l'État	6.61
Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)	6.65

DETTE PORTANT INTÉRÊT

Cette section renferme des informations sur la dette portant intérêt du gouvernement. La dette portant intérêt comprend la dette non échue et les régimes de retraite et autres comptes.

Certains tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les rentrées et autres crédits et les paiements et autres débits.

Le tableau 6.1 présente les opérations et les soldes de fin d'exercice concernant la dette portant intérêt. Le graphique 6A présente le total de la dette portant intérêt par catégorie pour l'exercice en cours, tandis que le graphique 6B compare le total de la dette portant intérêt pour les dix derniers exercices.

Les états financiers du Régime de pensions du Canada, du Compte des rentes sur l'État et de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge), de même que les rapports du vérificateur général y afférents, sont présentés à la fin de cette section.

Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 6.1
DETTE PORTANT INTÉRÊT

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Dette non échue[1]—				
À payer en monnaie canadienne—				
Obligations négociables, tableau 6.2	293 926 643 450	45 650 860 063	44 604 756 000	294 972 747 513
Bons du Trésor, tableau 6.3	99 850 000 000	174 300 000 000	185 450 000 000	88 700 000 000
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada, tableau 6.4	26 489 009 901	2 958 862 552	3 348 767 748	26 099 104 705
Obligations et billets non négociables, tableau 6.5	3 552 256 979	2 333 531 378	2 412 150 859	3 473 637 498
	423 817 910 330	*225 243 253 993*	*235 815 674 607*	*413 245 489 716*
À payer en devises—				
Obligations négociables, tableau 6.2	21 412 658 600	1 928 366 398	2 682 959 905	20 658 065 093
Bons du Canada, tableau 6.6	6 007 777 494	31 399 331 095	30 179 459 405	7 227 649 184
Billets du Canada, tableau 6.7	1 052 856 000	662 799 000	135 632 000	1 580 023 000
Eurobillets à moyen terme, tableau 6.8	4 115 168 312	185 836 308	608 921 851	3 692 082 769
	32 588 460 406	*34 176 332 801*	*33 606 973 161*	*33 157 820 046*
Total—Dette non échue	456 406 370 736	259 419 586 794	269 422 647 768	446 403 309 762
Régimes de retraite et autres comptes—				
Régimes de retraite du secteur public, tableau 6.13—				
Comptes de pension de retraite	147 109 722 299	16 523 251 585	20 060 760 187	143 572 213 697
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(18 764 000 000)	10 402 000 000	6 025 000 000	(14 387 000 000)
	128 345 722 299	*26 925 251 585*	*26 085 760 187*	*129 185 213 697*
Dû au Régime de pensions du Canada, tableau 6.25—				
Compte du Régime de pensions du Canada	6 217 506 584	24 976 648 007	24 803 629 251	6 390 525 340
Autres—				
Compte des rentes sur l'État	545 891 115	30 618 974	68 921 125	507 588 964
Pont de la Confédération	785 613 204		15 438 639	770 174 565
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.	703 000 000	37 349 842	31 091 318	709 258 524
Comptes de dépôt et en fiducie, tableau 6.26	1 214 355 629	1 037 585 871	914 494 554	1 337 446 946
Autres comptes à fins déterminées, tableau 6.29	3 714 106 194	2 114 172 897	1 899 394 982	3 928 884 109
	6 962 966 142	*3 219 727 584*	*2 929 340 618*	*7 253 353 108*
Total—Régimes de retraite et autres comptes	141 526 195 025	55 121 627 176	53 818 730 056	142 829 092 145
Total	597 932 565 761	314 541 213 970	323 241 377 824	589 232 401 907

[1] Ce tableau comprend la dette non échue émise par le gouvernement du Canada. Les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui sont des obligations inconditionnelles du gouvernement, mais non comprises dans la dette non échue, sont présentés au tableau 6.12.

GRAPHIQUE 6A

DETTE PORTANT INTÉRÊT PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2001

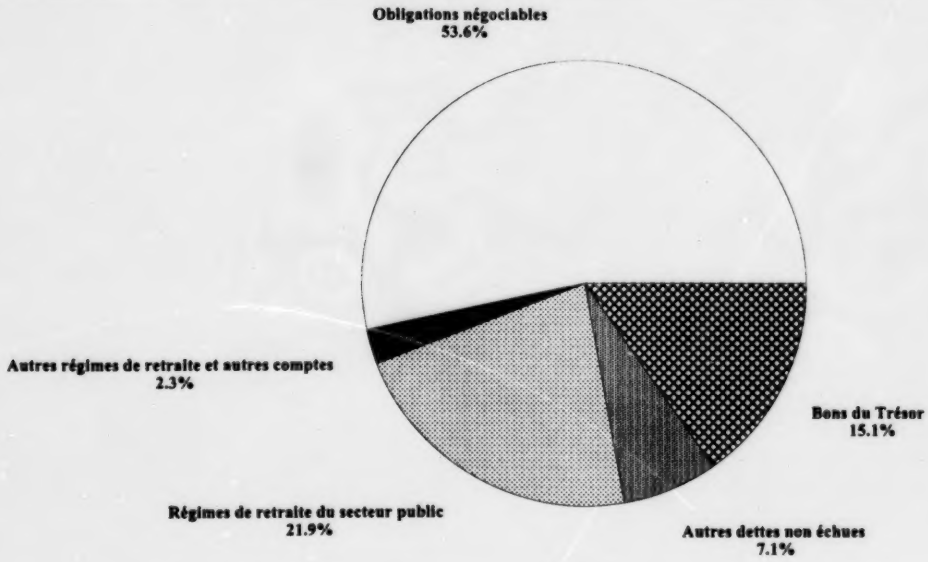

GRAPHIQUE 6B

DETTE PORTANT INTÉRÊT AU 31 MARS

(en millions de dollars)

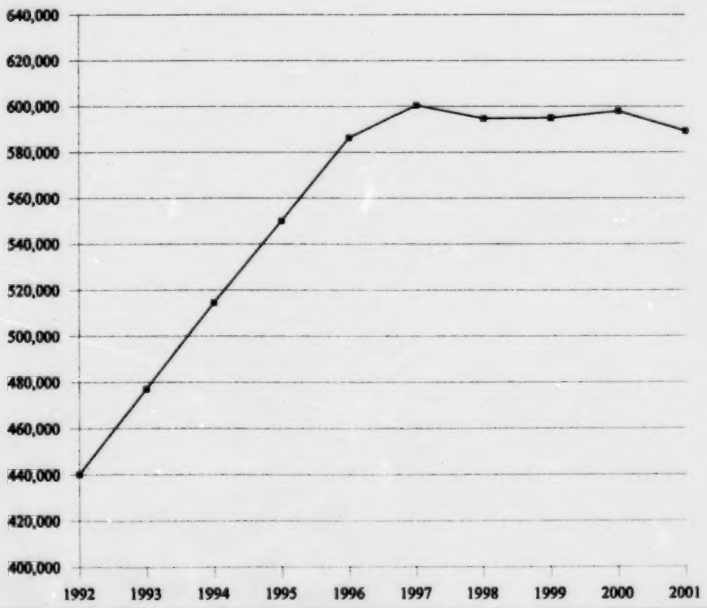

DETTE NON ÉCHUE

La dette non échue représente les obligations financières résultant de reconnaissances de dettes émises par le gouvernement du Canada, lesquelles ne sont pas encore arrivées à échéance.

Les titres détenus par le gouvernement ont été déduits de la dette non échue, afin d'inscrire le passif du gouvernement envers les tiers.

Obligations négociables

Les obligations négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada, dont les modalités sont :

— achetées et vendues sur l'open-market;

— payables en monnaie canadienne ou en devises;

— rachetables ou remboursables avant l'échéance;

— dates fixes d'échéance;

— intérêt payable sous forme de coupons ou d'immatriculation; et,

— valeur nominale garantie à l'échéance.

Les obligations négociables nominatives sont transférables par endos et remises d'un détenteur à l'autre. Les obligations négociables au porteur n'exigent pas d'endossement.

Le tableau 6.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les obligations négociables. Puisque la majorité des obligations négociables ne sont pas rachetables ou remboursables avant l'échéance, on note seulement les exceptions dans le tableau.

Les soldes de fin d'exercice des obligations négociables à payer en devises ont été convertis en monnaie canadienne en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars 2001.

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2001
				$	$	$	$
À payer en monnaie canadienne—							
Échéance : 2000-2001							
2000—1er mai	9,75	1er févr/90-15 févr/90	A30	1 575 000 000		1 575 000 000	
1er juill	10,5	15 mars/90-29 mars/90					
		21 juin/90-1er août/90	A32	2 900 000 000		2 900 000 000	
1er juill	15	1er juill/81	J70	175 000 000		175 000 000	
1er sept	11,5	1er mai/90-1ernov/90	A33	1 200 000 000		1 200 000 000	
1er sept	7,5	1er juin/95-4 juill/95					
		1er sept/95	A81	7 600 000 000		7 600 000 000	
1er déc	5	15 juin/98-15 sept/98	WP56	7 000 000 000		7 000 000 000	
15 déc	9,75	15 déc/78	J22	500 000 000		500 000 000	
2001—1er févr	15,75	1er juin/81-31 juill/81	J66	425 000 000		425 000 000	
1er mars	10,5	20 sept/90-1er oct/90					
		15 déc/90-1er févr/91	A37	3 175 000 000		3 175 000 000	
1er mars	7,5	2 oct/95-1er déc/95					
		4 janv/96-1er mars/96	VR22	9 400 000 000		9 400 000 000	
				33 950 000 000		*33 950 000 000*	
Échéance : 2001-2002							
2001—1er mai	13	1er mai/80-1er oct/80					
		1er févr/81	J42	1 325 000 000			1 325 000 000
1er juin	4,5	15 déc/98-15 mars/99	WT78	7 000 000 000		1 649 758 000	5 350 242 000
1er juin	9,75	21 févr/91-1er mars/91					
		28 mars/91-16 mai/91	A40	3 550 000 000		841 900 000	2 708 100 000
1er sept	7	3 juin/96-2 juill/96					
		3 sept/96-2 déc/96	VX99	10 600 000 000			10 600 000 000
1er oct	9,5	1er oct/76-1er déc/76					
		1er avril/78-15 mai/78					
		1er juill/78	J2	987 387 000		73 810 000	913 577 000
1er déc	5,25	1er juin/99-15 sept/99	WW08	7 000 000 000			7 000 000 000
1er déc	9,75	1er juill/91-18 juill/91					
		1er sept/91-1er oct/91	A45	3 850 000 000			3 850 000 000

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES —*Suite*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2001
				$	$	$	$
2002—1er févr	8,75	1er févr/77	J7	213 000 000			213 000 000
15 mars	15,5	31 mars/82-1er mai/82	J79	350 000 000		10 905 000	339 095 000
				34 875 387 000		*2 576 373 000*	*32 299 014 000*
Échéance : 2002-2003							
2002—1er avril	8,5	14 nov/91-15 déc/91					
		1er mars/92-1er mai/92					
		15 juill/92	A47	5 450 000 000			5 450 000 000
1er mai	10	1er mai/79-1er juin/79					
		15 juill/79	J25	1 842 675 000		11 917 000	1 830 758 000
1er juin	5,75	1er déc/99-15 mars/2000	XA78	7 200 000 000			7 200 000 000
1er sept	5,5	3 mars/97-2 juin/97					
		2 sept/97-1er déc/97	WE00	10 200 000 000			10 200 000 000
1 déc	6	15er juin/2000-15 sept/2000	XC35		7 100 000 000		7 100 000 000
15 déc	11,25	15 déc/79-1er juill/80					
		15 mai/83	J34	1 316 764 000		94 870 000	1 221 894 000
2003—1er févr	11,75	1er févr/80-1er juin/80					
		1er août/80-1er févr/83					
		27 avril/83-21 juin/83					
		12 juill/83	J35	2 402 300 000		308 498 000	2 093 802 000
				28 411 739 000	*7 100 000 000*	*415 285 000*	*35 096 454 000*
Échéance : 2003-2004							
2003—1er juin	7,25	25 sept/92-26 oct/92					
		20 nov/92-18 janv/93					
		15 févr/93	A57	6 900 000 000			6 900 000 000
1er juin	5,75	24 nov/2000-16 mars/2001	XE90		7 000 000 000		7 000 000 000
1er sept	5,25	2 mars/98-1er juin/98					
		1er sept/98-1er déc/98	WN09	9 700 000 000			9 700 000 000
1er oct	9,5	15 août/78-1er oct/78	J18	558 907 000			558 907 000
1er déc	7,5	21 mai/93-1er juill/93					
		16 août/93-28 sept/93					
		15 nov/93	A61	8 800 000 000			8 800 000 000
2004—1er févr	10,25	1er févr/79-15 mars/79					
		21 mars/79-15 août/79	J24	1 976 867 000		95 000 000	1 881 867 000
				27 935 774 000	*7 000 000 000*	*95 000 000*	*34 840 774 000*
Échéance : 2004-2005							
2004—1er juin	13,5	1er avril/84-1er mai/84	H22	541 000 000			541 000 000
1er juin	6,5	14 janv/94-15 févr/94					
		1er avril/94-15 mai/94	A72	7 900 000 000			7 900 000 000
1er sept	5	1er mars/99-1er juin/99					
		16 août/99-1er oct/99	WU42	10 850 000 000			10 850 000 000
1er oct	10,5	1er oct/79-15 déc/87	J30	710 892 000		125 306 000	585 586 000
1er déc	9	15 juill/94-15 août/94					
		15 nov/94-15 févr/95	A75	7 700 000 000			7 700 000 000
2005—1er mars	12	15 oct/83-8 nov/83					
		15 déc/83-1er févr/84					
		21 févr/84-15 déc/84	H9	1 312 925 000		255 856 000	1 057 069 000
				29 014 817 000		*381 162 000*	*28 633 655 000*
Échéance : 2005-2006							
2005—1er sept	12,25	1er août/83-1er sept/83					
		27 sept/83-10 avril/85	H6	1 080 355 000		15 000 000	1 065 355 000
1er sept	6	15 nov/99-15 févr/2000					
		15 mai/2000-15er août/2000	WY63	5 600 000 000	5 500 000 000		11 100 000 000
1er déc	8,75	3 avril/95-15 mai/95					
		15 août/95-15 nov/95	A79	8 000 000 000			8 000 000 000
2006—1er mars	12,5	13 mars/84-14 nov/84					
		19 mars/85	H18	975 000 000		349 024 000	625 976 000
				15 655 355 000	*5 500 000 000*	*364 024 000*	*20 791 331 000*

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Suite*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres crédits [1]	31 mars 2001
				$	$	$	$
Échéance : 2006-2007							
2006—1er sept	5,75	14 nov/2000-12 févr/2001	XD18		5 000 000 000		5 000 000 000
1er oct	14	1er juin/84-11 juill/84					
		1er août/84	H26	985 000 000		26 900 000	958 100 000
1er déc	7	15 fevr/96-29 mars/96					
		15 mai/96-15 août/96	VU50	9 100 000 000			9 100 000 000
2007—1er mars	13,75	19 juin/84	H30	325 000 000		6 450 000	318 550 000
				10 410 000 000	*5 000 000 000*	*33 350 000*	*15 376 650 000*
Échéance : 2007-2008							
2007—1er juin	7,25	1er oct/96-15 nov/96					
		17 févr/97-15 mai/97	WB60	9 500 000 000			9 500 000 000
1er oct	13	22 août/84-12 sept/84	H36	700 000 000		89 259 000	610 741 000
2008—1er mars	12,75	1er oct/84-24 oct/84	H41	750 000 000			750 000 000
				10 950 000 000		*89 259 000*	*10 860 741 000*
Échéance : 2008-2009							
2008—1er juin	6	15 août/97-17 nov/97					
		16 févr/98-15 mai/98	WH31	9 200 000 000			9 200 000 000
1er juin	10	15 déc/85-1er sept/87					
		1er févr/88-14 avril/88					
		1er juin/88-21 juill/88					
		15 oct/88-15 déc/88					
		23 févr/89-1er juin/89	H74	3 257 854 000			3 257 854 000
1er oct	11,75	1er févr/85-1er mai/85	H52	644 753 000		16 796 000	627 957 000
2009—1er mars	11,5	22 mai/85	H58	400 000 000			400 000 000
				13 502 607 000		*16 796 000*	*13 485 811 000*
Échéance : 2009-2010							
2009—1er juin	5,5	17 août/98-16 nov/98					
		15 févr/99-17er mai/99	WR13	9 400 000 000			9 400 000 000
1er juin	11	1er oct/85-23 oct/85					
		15 oct/87	H68	672 831 000			672 831 000
1er oct	10,75	12 juin/85-1er juill/85					
		1er sept/85-1er sept/88	H63	1 077 311 000		321 800 000	755 511 000
2010—1er mars	9,75	15 mars/86	H79	300 000 000			300 000 000
				11 450 142 000		*321 800 000*	*11 128 342 000*
Échéance : 2010-2011							
2010—1er juin	9,5	10 avril/86-1er juill/87					
		1er juill/89-10 août/89					
		1er oct/89-15 déc/89					
		1er févr/90	H81	2 474 254 000			2 474 254 000
1er juin	5,5	3 août/99-1er nov/99					
		1er févr/2000-20 mars/2000	WX80	10 400 000 000			10 400 000 000
1er oct	8,75	28 avril/86	H85	251 543 000		67 730 000	183 813 000
2011—1er mars	9	3 juill/86-2 sept/86					
		23 oct/86-15 déc/86					
		1er mai/87-15 mars/88	H87	1 792 314 000		536 040 000	1 256 274 000
				14 918 111 000		*603 770 000*	*14 314 341 000*
Échéance : 2011-2012							
2011—1er juin	8,5	19 févr/87-15 mars/87	H98	679 140 000		9 750 000	669 390 000
1er juin	6	1er mai/2000-1 août/2000					
		30 oct/2000-29 janv/2001	XB51		10 100 000 000		10 100 000 000
				679 140 000	*10 100 000 000*	*9 750 000*	*10 769 390 000*
Échéance : 2013-2014							
2014—15 mars	10,25	15 mars/89-30 mars/89					
		15 mars/90-1er juill/90					
		1er août/90-21 févr/91	A23	3 150 000 000		25 000 000	3 125 000 000
Échéance : 2015-2016							
2015—1er juin	11,25	1er mai/90-31 mai/90					
		1er oct/90-15 nov/90	A34	2 350 000 000		22 884 000	2 327 116 000

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Suite*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2001
				$	$	$	$
Échéance : 2019-2020							
2019—31 déc	10,186	23 mars/90	M1	8 436 324			8 436 324
Échéance : 2020-2021							
2021—15 mars	10,5	15 déc/90-9 janv/91 1er févr/91	A39	1 800 000 000		3 000 000	1 797 000 000
Échéance : 2021-2022							
2021—1er juin	9,75	9 mai/91-1er juin/91 1er juill/91-1er août/91 1er sept/91-17 oct/91	A43	4 650 000 000		214 754 000	4 435 246 000
1er déc	4,25 [2]	10 déc/91-14 oct/92 1er mai/93-1er déc/93 22 févr/94-21 juin/94 15 sept/94-15 déc/94 2 févr/95-8 mai/95 4 août/95	L25	5 903 256 377	147 244 054		6 050 500 431
				10 553 256 377	*147 244 054*	*214 754 000*	*10 485 746 431*
Échéance : 2022-2023							
2022—1er juin	9,25	15 déc/91-3 janv/92 15 mai/92	A49	2 550 000 000		151 000 000	2 399 000 000
Échéance : 2023-2024							
2023—1er juin	8	17 août/92-1er févr/93 1er avril/93-26 juill/93 15 oct/93-1er févr/94 2 mai/94	A55	8 200 000 000			8 200 000 000
Échéance : 2025-2026							
2025—1er juin	9	2 août/94-1ernov/94 1er févr/95-1er mai/95 1er août/95-1er nov/95 1er févr/96	A76	8 900 000 000			8 900 000 000
Échéance : 2026-2027							
2026—1er déc	4,25 [2]	7 déc/95-6 mars/96 6 juin/96-6 sept/96 6 déc/96-12 mars/97 9 juin/97-8 sept/97 8 déc/97-9 mars/98 8 juin/98-8 sept/98 7 déc/98	VS05	5 665 005 918	141 301 408		5 806 307 326
Échéance : 2027-2028							
2027—1er juin	8	1er mai/96-1er août/96 1er nov/96-3er févr/97 1er mai/97-1er août/97 3er nov/97	VW17	9 600 000 000			9 600 000 000
Échéance : 2029-2030							
2029—1er juin	5,75	2 févr/98-1er mai/98 2 nov/98-3er mai/99 15 oct/99-28 avril/2000 16 oct/2000	WL43	8 200 000 000	3 800 000 000		12 000 000 000

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES—*Fin*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2001
				$	$	$	$
Échéance : 2031-2032							
2031—1er déc	4 [2]	8 mars/99-8 juin/99 7 sept/99-6 déc/99 6 mars/2000-5 juin/2000 5 sept/2000-11 déc/2000 5 mars/2001	WV25	1 711 132 831	1 530 764 601		3 241 897 432
				294 440 903 450	40 319 310 063	39 273 207 000	295 487 006 513
Moins : Titres détenus par le gouvernement				514 260 000	5 331 550 000	5 331 549 000	514 259 000
Total des obligations négociables en monnaie canadienne				293 926 643 450	45 650 860 063	44 604 756 000	294 972 747 513
À payer en devises—							
2000—30 mai	6,5	30 mai/95		2 174 100 000		2 174 100 000	
2001—30 mai	6,5	30 mai/96		1 449 400 000	126 900 000		1 576 300 000
2002—15 juill	6,125	15 juill/97		1 449 400 000	126 900 000		1 576 300 000
2003—19 févr	5,625	19 févr/98		2 898 800 000	253 800 000		3 152 600 000
2003—30er juin [3]	9,5	5 févr/2001			151 947 438		151 947 438
2004—30 nov	6,375	30 nov/99		2 898 800 000	253 800 000		3 152 600 000
2005—21 juill	6,375	21 juill/95		2 174 100 000	190 350 000		2 364 450 000
2006—28 août	6,75	28 août/96		1 449 400 000	126 900 000		1 576 300 000
2007—3 oct	[4]	3 oct/97		462 358 600	40 481 100		502 839 700
2008—7 juill	4,875	7 juill/98		2 832 800 000		2 901 696	2 829 898 304
2008—5 nov	[4]	5 nov/98		3 623 500 000	317 250 000		3 940 750 000
2010—15 jan [3]	8,6	5 févr/2001			248 889 889		248 889 889
2016—15er déc [3]	8,25	5 févr/2001			60 284 017		60 284 017
2018—30er juin [3]	9,7	5 févr/2001			25 346 904		25 346 904
2019—1er juin [3]	8,8	5 févr/2001			5 517 050		5 517 050
				21 412 658 600	1 928 366 398	2 177 001 696	21 164 023 302
Moins : Titres détenus par le gouvernement et titres détenus pour le remboursement de dettes non échues [5]						505 958 209	505 958 209
Total des obligations négociables en devises				21 412 658 600	1 928 366 398	2 682 959 905	20 658 065 093
Total				315 339 302 050	47 579 226 461	47 287 715 905	315 630 812 606

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des obligations négociables, à payer en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.
[2] Le taux de rendement de cette émission est relié à l'indice des prix à la consommation du Canada.
[3] Dette prise en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 suite à la dissolution de Petro-Canada Limitée.
[4] Le taux d'intérêt était variable durant tout l'exercice.
[5] Ces valeurs ont été assumées par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 suite à la dissolution de Petro-Canada Limitée. Celles-ci sont présentées en déduction de la dette étrangère non échue puisqu'elles sont détenues uniquement pour le remboursement du passif pris en charge à la suite de la dissolution de la société. Elles comprennent 134 millions de dollars de titres détenus par le gouvernement.

Bons du Trésor

Les bons du Trésor sont des reconnaissances de dettes à court terme émises par le gouvernement du Canada afin de débourser des sommes à des dates convenues, dont les modalités sont :

— émis à escomptes, tenant lieu d'intérêts;

— émis en monnaie canadienne exclusivement;

— émis toutes les deux semaines;

— échéances courantes: 3 mois, 6 mois et 12 mois;

— transférables; et,

— achetés et vendus sur le marché.

Au 31 mars 2001, le solde de ce compte représente des bons ayant des échéances irrégulières pour 4 000 millions de dollars; des bons à trois mois pour 27 800 millions de dollars; des bons à six mois pour 20 000 millions de dollars; et, des bons à 364 jours pour 36 900 millions de dollars.

Le tableau 6.3 présente un sommaire mensuel des émissions et des remboursements de bons du Trésor.

TABLEAU 6.3
BONS DU TRÉSOR
(en millions de dollars)

	Émissions				Rachats				
	Bons à 3 mois	Bons à 6 mois	Autres bons	Total	Bons à 3 mois	Bons à 6 mois	Autres bons	Total	Variation nette
Avril 2000	7 200	3 300	3 300	13 800	7 400	3 400	10 250	21 050	(7 250)
Mai	6 000	3 000	3 000	12 000	7 600	3 200	2 900	13 700	(1 700)
Juin	5 800	2 600	2 600	11 000	8 200	3 100	3 300	14 600	(3 600)
Juillet	5 800	2 600	2 600	11 000	8 000	3 500	3 700	15 200	(4 200)
Août	9 900	4 300	9 300	23 500	9 400	7 200	4 000	20 600	2 900
Septembre	6 400	2 800	2 800	12 000	5 800	3 500	8 900	18 200	(6 200)
Octobre	6 400	2 800	2 800	12 000	5 800	3 100	3 400	12 300	(300)
Novembre	6 400	2 800	2 800	12 000	6 400	2 800	3 200	12 400	(400)
Décembre	6 400	2 800	2 800	12 000	6 700	2 600	3 100	12 400	(400)
Janvier 2001	7 300	3 100	3 100	13 500	6 400	2 700	3 500	12 600	900
Février	8 200	3 400	3 400	15 000	6 400	2 900	3 600	12 900	2 100
Mars	12 300	5 100	9 100	26 500	9 600	2 800	7 100	19 500	7 000
	88 100	38 600	47 600	174 300	87 700	40 800	56 950	185 450	(11 150)
Solde au 1er avril 2000									99 850
Solde au 31 mars 2001									88 700

Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada

Les obligations d'épargne et obligations à prime du Canada représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada, dont les modalités sont :

— émises à des résidents canadiens;

— émises en monnaie canadienne exclusivement;

— immatriculées au nom du titulaire;

— dates fixes d'échéance;

— non négociables;

— non rachetables avant l'échéance;

— dont l'échéance est de 7 ans ou plus;

— les obligations d'épargne du Canada sont remboursables à vue au titulaire, avec les intérêts courus calculés jusqu'à la fin du mois précédent (si encaissées durant la période de trois mois suivant la date de leur émission, elles sont rachetées à leur valeur nominale sans intérêt couru); et,

— les obligations à prime du Canada sont remboursables au complet ou en partie une fois l'an à la date anniversaire ou dans les trente jours suivant cette date, avec les intérêts courus, le cas échéant.

Le tableau 6.4 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les obligations d'épargne du Canada et à prime du Canada.

TABLEAU 6.4

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ET OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
				$	$	$	$
Obligations d' épargne du Canada—							
2001—1er nov	5,25-5,5	1989-1990	S44	1 941 961 812		180 215 550	1 761 746 262
2002—1er nov	5,25-5,5	1990-1991	S45	1 771 096 610		152 422 866	1 618 673 744
2003—1er nov	5,25-5,5	1991-1992	S46	2 525 724 740		222 579 672	2 303 145 068
2004—1er nov	5,25-5,5	1992-1993	S47	2 931 005 556		255 250 656	2 675 754 900
2005—1er nov	5,25-5,5	1993-1994	S48	1 785 795 865		153 462 071	1 632 333 794
2006—1er nov	5,25-5,5	1994-1995	S49	2 673 183 388		281 602 401	2 391 580 987
2007—1er nov	4,4-5,2	1995-1996	S50	1 751 732 795		258 158 351	1 493 574 444
2008—1er nov	6-6,5	1996-1997	S51	2 811 228 898		183 837 901	2 627 390 997
2007—1er nov	5-5,25	1997-1998	S52	2 928 182 934		276 002 542	2 652 180 392
2007—1er déc	5-5,25	1997-1998	S53	15 854 797		1 483 031	14 371 766
2008—1er nov	4,4-5,2	1998-1999	S54	1 300 802 741		248 212 333	1 052 590 408
2008—1er déc	4,4-5,2	1998-1999	S55	85 578 216		9 311 140	76 267 076
2009—1er janv	4,4-5,2	1998-1999	S56	17 310 506		2 908 701	14 401 805
2009—1er févr	4,4-5,2	1998-1999	S57	10 635 623		1 250 203	9 385 420
2009—1er mars	3,85-5,2	1998-1999	S58	21 042 472		4 935 436	16 107 036
2009—1er avril	4,6-5,2	1999-2000	S59	16 841 264		1 130 759	15 710 505
2009—1er nov	4,4-5,2	1999-2000	S60[1]	1 116 419 946		393 668 704	722 751 242
2009—1er déc	4,4-5,2	1999-2000	S61	85 442 471		20 571 036	64 871 435
2010—1er janv	4,4-5,2	1999-2000	S62	31 644 902		9 467 273	22 177 629
2010—1er févr	4,4-5,2	1999-2000	S63	21 558 530		6 383 110	15 175 420
2010—1er mars	3,85-5,2	1999-2000	S64	32 215 613		5 724 185	26 491 428
2010—1er avril	4,6-5,2	1999-2000	S65	70 000	31 378 810		31 448 810
2010—1er nov	4,85	2000-2001	S66[1]		846 356 353		846 356 353
2010—1er déc	4,85	2000-2001	S67		53 523 187		53 523 187
2011—1er janv	4,85	2000-2001	S68		31 043 026		31 043 026
2011—1er févr	4,4	2000-2001	S69		29 103 992		29 103 992
2011—1er mars	3,85	2000-2001	S70		14 355 206		14 355 206
2011—1er avril	3,65	2000-2001	S71		32 100		32 100
				23 875 329 679	*1 005 792 674*	*2 668 577 921*	*22 212 544 432*

TABLEAU 6.4

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE ET OBLIGATIONS À PRIME DU CANADA—*Fin*

Échéance	%	Date d'émission	Séries	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
				$	$	$	$
Obligations à prime du Canada—							
2007—1er mars	6-6,25	1997-1998	P1	82 430 066		2 399 826	80 030 240
2008—1er mars	4,35-4,75	1997-1998	P2	23 475 683		4 054 212	19 421 471
2008—1er nov	4,75-5	1998-1999	P3	1 645 491 673		264 469 576	1 381 022 097
2008—1er déc	4,25-4,5	1998-1999	P4	136 195 055		13 627 051	122 568 004
2009—1er janv	4,25-4,5	1998-1999	P5	28 214 701		3 498 066	24 716 635
2009—1er févr	4,25-4,75	1998-1999	P6	24 662 258		2 652 109	22 010 149
2009—1er mars	4,5-5	1998-1999	P7	79 444 541		7 958 724	71 485 817
2009—1er avril	4,75	1999-2000	P8	91 541 370		26 567 360	64 974 010
2009—1er nov	5-5,4	1999-2000	P9	582 080 064		94 590 065	487 489 999
2009—1er déc	5-5,4	1999-2000	P10	160 553 787		19 860 743	140 693 044
2010—1er janv	5-5,4	1999-2000	P11	48 350 250		4 755 791	43 594 459
2010—1er févr	5-5,5	1999-2000	P12	39 030 158		2 135 210	36 894 948
2010—1er mars	5,25-5,75	1999-2000	P13	81 928 187	1 373 563		83 301 750
2010—1er avril	5,25	1999-2000	P14	188 600	119 605 634		119 794 234
2010—1er nov	5,5	2000-2001	P15		710 980 098		710 980 098
2010—1er déc	5,5	2000-2001	P16		141 798 431		141 798 431
2011—1er janv	5,5	2000-2001	P17		180 166 574		180 166 574
2011—1er févr	5,25	2000-2001	P18		433 435 356		433 435 356
2011—1er mars	4,35	2000-2001	P19		39 498 022		39 498 022
2011—1er avril	4,35	2000-2001	P20		124 700		124 700
				3 023 586 393	*1 626 982 378*	*446 568 733*	*4 204 000 038*
				26 898 916 072	2 632 775 052	3 115 146 654	26 416 544 470
Moins : titres détenus par le gouvernement—							
Obligations d'épargne du Canada détenues pour le compte du personnel				3 671		94	3 765
Obligations d'épargne du Canada détenues pour le compte du mode d'épargne sur le salaire				242 601 500	326 087 500	194 009 000	110 523 000
Redressement de consolidation[2]				167 301 000		39 612 000	206 913 000
				409 906 171	*326 087 500*	*233 621 094*	*317 439 765*
Total				26 489 009 901	2 958 862 552	3 348 767 748	26 099 104 705

(1) Comprend des obligations relatives à la participation du gouvernement à la vente d'obligations d'épargne du Canada selon le mode d'épargne sur le salaire.
(2) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Obligations et billets non négociables

Les obligations et billets non négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada exclusivement au Fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC) ou à la Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) pour les soins de santé et à la Fiducie pour le financement des appareils médicaux (FFAM). Les modalités sont :

— non négociables;

— non transférables;

— non cessibles;

— émises en monnaie canadienne exclusivement;

— dont l'échéance est de 20 ans ou moins pour les obligations du RPC et 3 ans ou moins pour les billets du TCSPS et de la FFAM;

— intérêt payable semestriellement; et,

— rachetables à la valeur nominale, plus l'intérêt couru.

Le tableau 6.5 présente un sommaire des soldes et des opérations pour ces obligations et billets non négociables.

TABLEAU 6.5
OBLIGATIONS ET BILLETS NON NÉGOCIABLES

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada—				
Échues 2000-2001	22 971 000	1 300 000 000	1 322 971 000	
Échéance 2001-2002	17 622 000			17 622 000
2001-2002	17 414 000			17 414 000
2003-2004	17 259 000			17 259 000
2004-2005	16 661 000			16 661 000
2005-2006	239 955 000			239 955 000
2006-2007	1 352 282 000			1 352 282 000
2007-2008	699 981 000			699 981 000
2008-2009	519 360 000			519 360 000
2009-2010	71 112 000			71 112 000
2010-2011	425 010 000			425 010 000
2011-2012	15 763 000			15 763 000
2012-2013	11 118 000			11 118 000
	3 426 508 000	*1 300 000 000*	*1 322 971 000*	*3 403 537 000*
Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé—				
Échéance 2001-2002	125 748 979		121 073 538	4 675 441
Échéance 2003-2004		33 531 378	28 888 049	4 643 329
	125 748 979	*33 531 378*	*149 961 587*	*9 318 770*
Fiducie pour le financement des appareils médicaux—				
Échéance 2001-2002		1 000 000 000	939 218 272	60 781 728
Total	3 552 256 979	2 333 531 378	2 412 150 859	3 473 637 498

Bons du Canada

Les bons du Canada sont des reconnaissances de dettes à court terme émises par le gouvernement du Canada sur le marché monétaire des États-Unis en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement. Les bons du Canada procurent au Canada une source additionnelle de fonds à court terme en provenance des États-Unis, dont les modalités sont :

— émis à escomptes, tenant lieu d'intérêts;

— dont l'échéance ne dépasse pas 270 jours;

— transférables; et,

— achetés et vendus sur le marché.

Le solde de fin d'exercice des bons du Canada à payer en dollars US a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture au 31 mars 2001.

Le tableau 6.6 présente un sommaire mensuel des émissions et des remboursements de bons du Canada.

TABLEAU 6.6

BONS DU CANADA

	Émissions	Rachats	Variation nette
	$	$	$
Avril 2000	2 166 773 500	2 599 523 540	(432 750 040)
Mai	2 691 517 834	2 089 986 156	601 531 678
Juin	3 663 568 090	3 917 682 071	(254 113 981)
Juillet	2 157 083 203	2 592 079 991	(434 996 788)
Août	2 047 957 182	2 413 553 454	(365 596 272)
Septembre	2 517 908 940	3 027 173 136	(509 264 196)
Octobre	2 278 428 314	2 105 883 594	172 544 720
Novembre	1 989 450 051	1 787 697 465	201 752 586
Décembre	2 860 841 235	2 087 869 783	772 971 452
Janvier 2001	3 165 952 573	2 698 209 956	467 742 617
Février	2 092 347 258	2 186 171 722	(93 824 464)
Mars	3 597 950 568	2 673 628 537	924 322 031
	31 229 778 748	30 179 459 405	1 050 319 343
Solde au 1er avril 2000			6 007 777 494
Solde avant réévaluation			7 058 096 837
Redressement de change au 31 mars 2001			169 552 347
Solde au 31 mars 2001			7 227 649 184

Billets du Canada

Les billets du Canada sont émis par le gouvernement du Canada en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement. Les billets du Canada procurent au Canada une source additionnelle de fonds étrangers à moyen terme .

Le solde de fin d'exercice des billets du Canada a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture des devises appropriées au 31 mars 2001.

Le tableau 6.7 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les billets du Canada.

TABLEAU 6.7

BILLETS DU CANADA

Échéance	%	Date d'émission	# du billet	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2001
				$	$	$	$
À payer en devises—							
Échues : 2000-2001							
2000—23 oct	6,029	23 oct/97	063	36 235 000		36 235 000	
2001—27 mars	6,188	27 mars/96	011	7 247 000		7 247 000	
				43 482 000		*43 482 000*	
Échéance : 2001-2002							
2001—4 avril	6,280	4 avril/96	024	72 470 000	6 345 000		78 815 000
25 avril	6,496	25 avril/96	040	28 988 000	2 538 000		31 526 000
7 mai	6,542	6 mai/96	041	57 976 000	5 076 000		63 052 000
2002—5 févr	6,379	5 févr/97	061	144 940 000	12 690 000		157 630 000
				304 374 000	*26 649 000*		*331 023 000*
Échéance : 2005-2006							
2006—20 mars	0,70	22 mars/2001	066		636 150 000	11 650 000	624 500 000
Échéance : 2008-2009							
2009—23 mars	1,90	23 mars/99	065	705 000 000		80 500 000	624 500 000
Total				1 052 856 000	662 799 000	135 632 000	1 580 023 000

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des billets du Canada, à payer en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.

Eurobillets à moyen terme

Les eurobillets à moyen terme sont émis par le gouvernement du Canada sur les marchés monétaires européens en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement, et procurent ainsi au Canada une source additionnelle de fonds étrangers à moyen terme.

Le solde de fin d'exercice des eurobillets à moyen terme a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture des devises appropriées au 31 mars 2001.

Le tableau 6.8 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les eurobillets à moyen terme.

TABLEAU 6.8
EUROBILLETS À MOYEN TERME

Échéance	%	Date d'émission	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits [1]	Paiements et autres débits [1]	31 mars 2001
			$	$	$	$
À payer en devises—						
Échues : 2000-2001						
2000—2 oct	[2]	20 févr/98	27 761 851		27 761 851	
2001—30 janv	5,50	30 juill/97	579 760 000		579 760 000	
			607 521 851		*607 521 851*	
Échéance : 2001-2002						
2001—12 juin	[2]	12 juin/98	37 406 285	3 275 050		40 681 335
2002—22 janv	[2]	22 janv/99	434 820 000	38 070 000		472 890 000
			472 226 285	*41 345 050*		*513 571 335*
Échéance : 2003-2004						
2003—16 juill	[2]	16 juill/98	94 211 000	8 248 500		102 459 500
Échéance : 2004-2005						
2004—26 nov	[2]	26 mars/98	717 453 000	62 815 500		780 268 500
26 nov	[2]	30 oct/98	493 665 640	43 222 140		536 887 780
30 nov	[2]	22 mars/99	127 437 046	11 157 555		138 594 601
22 déc	[2]	22 déc/97	110 473 268	9 672 318		120 145 586
			1 449 028 954	*126 867 513*		*1 575 896 467*
Échéance : 2007-2008						
2007—19 nov	[2]	19 nov/97	43 482 000	3 807 000		47 289 000
2008—31 janv	[2]	30 juill/97	63 598 222	5 568 245		69 166 467
			107 080 222	*9 375 245*		*116 455 467*
Échéance : 2009-2010						
2009—28 avril	4,50	30 mars/99-28 Avril/99	1 385 100 000		1 400 000	1 383 700 000
Total			4 115 168 312	185 836 308	608 921 851	3 692 082 769

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des eurobillets, à payer en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.
[2] Le taux d'intérêt est variable durant tout l'exercice.

Taux d'intérêt

Le tableau 6.9 présente la dette non échue au 31 mars, pour chacun des exercices de 1996-1997 à 2000-2001 inclusivement, ainsi que le taux d'intérêt moyen en vigueur. Pour fins de comparaison, la dette non échue a été ventilée en obligations négociables, bons du Trésor, obligations d'épargne et obligations à prime du Canada, obligations et billets non négociables (y compris les obligations pour le Régime de pensions du Canada et les billets pour la Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et la Fiducie pour le financement des appareils médicaux), bons du Canada et billets en devise.

TABLEAU 6.9

DETTE NON ÉCHUE AU 31 MARS, DE 1997 À 2001, ET TAUX D'INTÉRÊT MOYEN EN VIGUEUR

	Obligations négociables		Bons du Trésor		Obligations d'épargne du Canada et à prime du Canada		Obligations et billets non négociables		Bons du Canada		Billets en devise		Total de la dette non échue	
	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
2001	315 631	6,98	88 700	5,31	26 099	5,42	3 473	10,10	7 228	5,10	5 272	4,15	446 403	6,11
2000	315 339	7,21	99 850	5,31	26 489	5,13	3 552	10,04	6 008	5,87	5 168	4,95	456 406	6,15
1999	315 399	7,51	96 950	4,94	27 662	4,28	4 063	9,39	10 171	4,81	6 182	4,70	460 427	6,70
1998	309 234	7,75	112 300	4,41	29 769	3,61	3 456	10,22	9 356	5,49	3 176	5,87	467 291	6,64
1997	294 957	8,01	135 400	3,68	32 470	6,75	3 468	10,21	8 436	5,37	2 121	6,12	476 852	6,66

Note : Lorsque le taux d'intérêt varie, le taux d'intérêt applicable est celui en vigueur au 31 mars.

Le tableau 6.10 indique les taux maximaux et minimaux de rendement des bons du Trésor en adjudication ainsi que le rendement moyen des dernières émissions pour les exercices de 1996-1997 à 2000-2001 inclusivement.

TABLEAU 6.10

RENDEMENT MOYEN DES BONS DU TRÉSOR EN ADJUDICATION

Exercice clos le 31 mars	Taux maximal	Taux minimal	Dernière émission
	%	%	%
Bons à trois mois—			
2001	5,75	4,60	4,60
2000	5,28	4,30	5,28
1999	5,64	4,55	4,89
1998	4,65	4,17	4,58
1997	3,19	2,80	3,19
Bons à six mois—			
2001	6,01	4,58	4,58
2000	5,56	4,43	5,56
1999	5,81	4,70	4,98
1998	4,94	3,69	4,75
1997	3,71	2,87	3,48
Autres bons—			
2001	6,33	4,58	4,58
2000	5,98	4,56	5,94
1999	5,83	4,62	4,97
1998	5,20	3,60	4,96
1997	5,60	2,21	3,92

Échéance de la dette du gouvernement

Le tableau 6.11 présente le total de la dette non échue selon l'ordre d'échéance.

TABLEAU 6.11

ÉCHÉANCE DE LA DETTE DU GOUVERNEMENT

	Obligations négociables		Bons du Trésor		Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada		Obligations et billets non négociables		Bons du Canada		Billets en devise		Total de la dette non échue	
	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
2002	33 875	7,15	88 700	5,31	1 762	5,50	83	7,35	7 228	5,10	844	5,77	132 493	5,78
2003	39 825	6,79			1 619	5,50	17	14,67					41 460	6,74
2004	34 993	6,67			2 303	5,50	22	10,12			102	5,18	37 420	6,59
2005	31 786	6,96			2 676	5,50	17	13,37			1 576	5,08	36 056	6,77
2006	23 156	7,45			1 632	5,50	240	11,30			625	0,70	25 652	7,20
2007/2011	74 264	6,87			16 424	5,37	3 067	10,04			2 125	3,77	95 880	6,64
2012/2016	16 222	7,68				4,21	27	9,69					16 249	7,68
2017/2021	1 897	10,41											1 897	10,41
2022/2026	29 985	7,90											29 985	7,90
2027/2031	27 406	6,22											27 406	6,22
2032	3 242	4,00											3 242	4,00
	316 651	6,99	88 700	5,31	26 416	5,42	3 473	10,10	7 228	5,10	5 272	4,15	447 740	6,11
Moins : titres détenus par le gouvernement	1 020	9,89			317	4,40							1 337	9,35
	315 631	6,98	88 700	5,31	26 099	5,42	3 473	10,10	7 228	5,10	5 272	4,15	446 403	6,11

Note : Ce tableau comprend la dette non échue émise par le gouvernement du Canada. Les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui sont des dettes inconditionelles du gouvernement, mais non comprises dans la dette non échue, sont présentés au tableau 6.12.

État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté

Le tableau 6.12 présente les informations exigées en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les opérations d'emprunt comprises dans ce tableau sont : les emprunts par le gouvernement pour fins générales et les emprunts par les sociétés d'État entreprises mandataires. Les emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas compris car de tels emprunts ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté.

TABLEAU 6.12

ÉTAT DE TOUTES LES OPÉRATIONS D'EMPRUNT POUR LE COMPTE DE SA MAJESTÉ

(en millions de dollars)

	1er avril 2000	Émissions/ Emprunts	Rachats	31 mars 2001
Dette non échue du gouvernement du Canada[1]	456 406	259 420	269 423	446 403
Emprunts des sociétés d'État entreprises désignées comme mandataires de Sa Majesté[2]	38 640	59 522	56 762	41 400
Total	495 046	318 942	326 185	487 803

(1) On trouvera plus de précisions dans cette section.
(2) On trouvera plus de précisions à la section 9 (tableau 9.6) de ce volume.

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES

Les régimes de retraite et autres comptes sont des comptes à fins déterminées qui représentent la valeur inscrite des dettes du gouvernement en sa qualité d'administrateur de certains deniers publics reçus ou perçus à des fins déterminées, en vertu de lois, fiducies, conventions, entreprises ou contrats. Ces deniers publics ne peuvent être déboursés qu'à des fins conformes aux lois, fiducies, conventions, entreprises ou contrats.

En raison du caractère spécial de ces fonds, il est nécessaire de tenir des comptes particuliers afin d'assurer une comptabilité grâce à laquelle les fonds ne sont utilisés que pour les fins auxquelles ils sont reçus ou perçus. Les lois régissant certains comptes autorisent que soient faits des placements et, dans certains cas, que le solde des comptes rapporte de l'intérêt.

Régimes de retraite du secteur public

Les obligations au titre des régimes de retraite du secteur public représentent les obligations du gouvernement envers ses principaux régimes de retraite. Des comptes de provision sont utilisés pour enregistrer l'amortissement cumulé de toute insuffisance ou excédent entre les obligations au titre des régimes de retraite du secteur public déterminées sur une base actuarielle pour fins comptables et le solde des comptes de pension de retraite, le différentiel cumulé entre les intérêts portés au crédit des comptes de pension de retraite et les intérêts calculés sur les obligations actuarielles et tout autre redressement comptable requis aux termes des politiques comptables du gouvernement.

Le gouvernement parraine des régimes de retraite à prestations déterminées pour presque tous ses employés à temps plein, principalement les membres de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada. Des obligations existent aussi pour plusieurs autres régimes de retraite; les deux plus importants étant ceux des parlementaires et des juges de nomination fédérale.

La loi prévoit d'honorer toutes les obligations découlant de ces régimes de retraite, mais jusqu'au 31 mars 2000, il n'y avait pas de caisse de retraite distincte investissant sur le marché établie à cet effet. Depuis le 1er avril 2000, les cotisations aux régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada sont transférées à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public. L'Office vise à optimiser le rendement des placements sans poser de risques indus, tout en respectant les exigences et les obligations financières de chacun des régimes de retraite du secteur public.

i. Régimes de retraite

Régimes de retraite des employés

Jusqu'en juin 1999, les prestations de retraite de base des trois principaux régimes de retraite des employés étaient généralement fondées sur le salaire moyen des six meilleures années consécutives et s'accumulaient au taux de 2 pour cent de la moyenne de ce salaire par année de service, jusqu'à un maximum de 70 pour cent de la moyenne de ce salaire. Pour les employés qui ont pris ou prennent leur retraite depuis le 17 juin 1999, les prestations de base sont maintenant fondées sur le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives. Les prestations de base sont indexées annuellement au coût de la vie (le 1er janvier).

Jusqu'au 1er janvier 2000, les cotisations des employés pour ces prestations étaient égales à 7,5 pour cent de leur salaire, moins les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC) ou au Régime de rentes du Québec (RRQ). À partir du 1er janvier 2000, le plafond de 7,5 pour cent a été aboli et les participants au régime contribuent maintenant 4 pour cent de leur salaire jusqu'au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) aux fins du RPC/RRQ et 7,5 pour cent de la partie du salaire supérieure au MGAP. Ce taux est applicable jusqu'en 2004, alors qu'il sera sujet à révision.

Les cotisations de l'employeur sont portées au compte mensuellement pour couvrir le coût (déduction faite des cotisations des employés) des prestations constituées pendant le mois selon un taux établi par le président du Conseil du Trésor. En 2000-2001, les taux de cotisations de l'employeur ont été respectivement en moyenne de 2,6, 3,6 et 3,0 fois les cotisations des employés pour l'exercice en cours pour les régimes de retraite selon la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*.

Depuis le 1er avril 2000, les nouvelles cotisations versées à ces trois régimes de retraite, autant par les participants aux régimes que par le gouvernement en sa qualité d'employeur, sont créditées à des Caisses de retraite nouvellement créées. Ces cotisations seront ensuite investies sur les marchés financiers par l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (OIRPSP). L'OIRPSP mène ses activités indépendamment du gouvernement et des participants aux régimes, mais il est tenu par la *Loi sur l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public* d'investir les cotisations d'une manière prudente, et dans le meilleur intérêt des participants aux régimes. Il est également tenu de faire rapport des résultats de ces investissements dans un rapport annuel présenté au Parlement et aux ministres responsables de ces trois régimes de retraite.

Les comptes de pension de retraite dans lesquels on continue d'inscrire les transactions ayant trait au service antérieur à avril 2000 portent intérêts à un taux établi à partir des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Le taux d'intérêt porté à ces comptes était d'environ 9,0 pour cent en 2001 et de 9,3 pour cent en 2000. Les comptes des caisses de retraite dans lesquels on enregistre les transactions ayant trait au service postérieur à avril 2000 ne sont que des comptes de transit utilisés pour transférer les fonds à l'OIRPSP et ils ne portent donc pas intérêts. Le solde de ces comptes en fin d'exercice correspond à des fonds en transit ou en attente de transfert à l'OIRPSP.

Au cours de l'exercice, la Société canadienne des postes et trois plus petites sociétés ont établi leur propre régime de pension et leurs employés ont cessé de participer au régime de retraite de la fonction publique. Un montant d'environ 1 300 millions de dollars à été transféré aux régimes de retraite de ces sociétés au cours de l'exercice et un montant estimatif supplémentaire de 6 200 millions de dollars devrait être transféré au cours des deux prochains exercices. Ces transactions sont considérées comme étant un règlement partiel du régime de retraite de la fonction publique. Le coût net de ce règlement partiel est estimé à 28 millions de dollars, ce qui inclut une perte de 215 millions de dollars qui a été constatée au cours de l'exercice et imputée aux dépenses relatives aux régimes de retraite et un gain de 187 millions de dollars qui sera amorti comme redressement relatif à l'estimation du taux de rendement prévu visant les régimes de retraite des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada. Des redressements non amortis relatifs aux estimations de 510 millions de dollars ont de plus été radiés suite à ce règlement partiel. Les montants restant à être transférés sont encore comptabilisés comme une obligation dans le compte de pension de retraite de la fonction publique au 31 mars.

Pour tenir compte des restrictions imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* sur les prestations de retraite provenant de régimes de retraite agréés, la législation visant les régimes de retraite comprend plusieurs mesures pour permettre à divers régimes de retraite du secteur public de s'adapter aux restrictions fiscales. Celles-ci comprennent des comptes de conventions de retraite établis conformément à la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* (LRRP) dans le but d'inscrire les opérations relatives aux prestations supérieures aux limites, ou non permises en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Allocations de retraite des parlementaires

Les parlementaires sont admissibles à 55 ans à recevoir des prestations de retraite de base au moment où ils cessent de siéger au Parlement et après avoir cotisé au régime pendant au moins six ans. Des modifications ont été apportées à la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires* le 14 juin 2001. Ainsi, l'allocation de base est maintenant fondée sur l'indemnité moyenne des parlementaires pendant leurs cinq meilleures années et s'accumule à un taux de 3 pour cent de ces indemnités moyennes, tant pour les membres de la Chambre des communes que les sénateurs. Les allocations de base sont indexées annuellement (le 1er janvier) au coût de la vie lorsque les bénéficiaires atteignent l'âge de 60 ans. L'incidence ponctuelle de cette modification qui a trait au service antérieur est estimée à un coût de 8,7 millions de dollars, lequel est imputé aux dépenses relatives aux régimes de retraite.

Les cotisations des parlementaires pour ces bénéfices sont maintenant de 7 pour cent pour les membres de la Chambre des communes et les sénateurs. Les cotisations du gouvernement sont portées au compte mensuellement pour couvrir le coût (déduction faite des cotisations des participants) des prestations constituées pendant le mois selon un taux établi par le président du Conseil du Trésor. Les cotisations du gouvernement applicables à l'égard des cotisations des parlementaires sont :

	2001	2000
Parlementaires		
Chambre des communes		
Compte d'allocations de retraite	3,06	3,22
Convention de retraite	6,46	6,72
Sénat		
Compte d'allocations de retraite	1,85	1,88
Convention de retraite	2,78	2,68

Les cotisations sont créditées aux comptes de pension appropriés. Le taux d'intérêt relatif aux comptes est de 2,5 pour cent par trimestre.

Régime de retraite des juges de nomination fédérale

Ce régime prévoit des pensions entièrement indexées pour les juges ainsi qu'à tous les survivants admissibles pourvu qu'ils rencontrent les critères d'âge et de durée de service minimums. Contrairement aux autres régimes de retraite, le régime des juges ne comporte pas de taux explicite de constitution des rentes. Plutôt, le montant intégral des prestations devient payable lorsque le participant a accompli au moins 15 années de service ouvrant droit à pension et que la somme de son âge et de ses années de service est égale à 80.

Les juges nommés avant le 17 février 1975 versent des cotisations équivalentes à 1,5 pour cent de leur traitement. Tous les autres juges versent des cotisations correspondant à 7 pour cent de leur traitement. Il n'y a pas de compte à fins déterminées pour ce régime. Les prestations sont incluses dans l'état des recettes et dépenses comme un élément des autres paiements de transfert. Les paiements de prestations imputés aux dépenses au cours de l'exercice ont totalisé 54 millions de dollars.

ii. Évaluations actuarielles

La *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* exige que des évaluations actuarielles triennales soient effectuées pour les six principaux régimes de retraite en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

La date de la plus récente évaluation actuarielle pour chaque régime de retraite est comme suit :

Fonction publique—31 mars 1999;

Forces canadiennes—31 mars 2000;

Gendarmerie royale du Canada—31 mars 1999;

Parlementaires—31 mars 1998;

Conventions de retraite—31 décembre 1998;

Juges de nomination fédérale—31 mars 1998.

Au 31 mars 2001, les rapports d'évaluation actuarielle pour le régime de retraite des Forces canadiennes et pour les Conventions de retraite n'étaient pas encore déposés au Parlement. Le rapport d'évaluation actuarielle du régime de retraite des parlementaires était en cours de préparation.

Selon les lois régissant les principaux régimes de retraite, le président du Conseil du Trésor a autorité pour exiger que toute insuffisance actuarielle relevée soit portée au crédit du compte approprié par versements annuels égaux échelonnés sur une période n'excédant pas quinze ans, le premier versement devant être porté au crédit du compte au cours de l'exercice où le rapport d'évaluation actuarielle est déposé au Parlement. Au cours de l'exercice, aucun redressement n'a dû être porté au crédit des comptes, par suite de déficits actuariels.

À la suite de modifications apportées en septembre 1999, une disposition comparable autorise à traiter avec un surplus dans les comptes de pension de retraite en débitant le compte approprié sur une période n'excédant pas quinze ans. Tout excédent constaté à l'avenir dans les nouvelles Caisses de retraite peut être éliminé au moyen d'une réduction des cotisations du gouvernement et/ou des participants aux régimes, ou par le retrait de ces sommes des Caisses de retraite. Suite à l'évaluation actuarielle triennale des régimes de retraite de la fonction publique et de la Gendarmerie royale du Canada dont les résultats ont été déposés au Parlement au cours de l'année, des redressements de 8 100 millions de dollars et de 1 900 millions de dollars ont été portés respectivement au débit des comptes de retraite de la fonction publique et de la Gendarmerie royale du Canada.

Le tableau 6.13 donne un résumé des soldes et des opérations pour les obligations relatives aux régimes de retraite du secteur public. Les rentrées et autres crédits portés aux comptes des régimes de retraite comprennent les cotisations des employés, les cotisations connexes du gouvernement et des sociétés participantes de la fonction publique, les virements d'autres fonds de pension, les autres contributions relatives aux redressements actuariels, les remboursements d'impôt remboursable et les intérêts. Les paiements et autres débits portés aux comptes des régimes de retraite comprennent les versements de rentes pour les pensions, les prestations minimums, les allocations de cessation en espèces (versements entiers aux employés souffrant d'une invalidité), les remboursements de cotisations, le partage des prestations de retraite, les paiements selon la valeur de transfert, les virements à d'autres régimes, les remises d'impôt remboursable, le paiement des frais d'administration, les redressements débités suite aux évaluations actuarielles triennales et les virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public. Les inscriptions au compte de provision résultent des évaluations actuarielles annuelles effectuées pour fins comptables, de l'ajustement annuel attribuable à l'écart entre les intérêts calculés sur les obligations actuarielles et les intérêts portés au crédit des comptes des régimes de retraite et de tout autre redressement requis en vertu des politiques comptables du gouvernement.

TABLEAU 6.13
RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Compte de pension de retraite de la fonction publique, tableau 6.15	86 494 731 024	8 078 163 755	12 998 214 403	81 574 680 376
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(8 002 000 000)	8 277 000 000	3 113 000 000	(2 838 000 000)
	78 492 731 024	*16 355 163 755*	*16 111 214 403*	*78 736 680 376*
Compte de la caisse de retraite de la fonction publique, tableau 6.16		2 059 024 753	1 962 633 128	96 391 625
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite		24 000 000		24 000 000
		2 083 024 753	*1 962 633 128*	*120 391 625*
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes, tableau 6.17	48 410 185 315	4 313 459 941	1 841 244 239	50 882 401 017
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(10 012 000 000)		2 473 000 000	(12 485 000 000)
	38 398 185 315	*4 313 459 941*	*4 314 244 239*	*38 397 401 017*
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes, tableau 6.18		638 967 465	582 365 920	56 601 545
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite		5 000 000		5 000 000
		643 967 465	*582 365 920*	*61 601 545*
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, tableau 6.19	10 712 336 493	968 296 403	2 191 309 830	9 489 323 066
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(1 624 000 000)	1 900 000 000	408 000 000	(132 000 000)
	9 088 336 493	*2 868 296 403*	*2 599 309 830*	*9 357 323 066*
Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, tableau 6.20		215 258 615	206 741 558	8 517 057
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite		1 000 000		1 000 000
		216 258 615	*206 741 558*	*9 517 057*
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, tableau 6.21	303 149 382	35 478 553	15 919 508	322 708 427
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(36 000 000)	4 000 000	11 000 000	(43 000 000)
	267 149 382	*39 478 553*	*26 919 508*	*279 708 427*
Compte de convention de retraite des parlementaires, tableau 6.22	45 498 686	14 676 056	7 781 248	52 393 494
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(7 000 000)	11 000 000	1 000 000	3 000 000
	38 498 686	*25 676 056*	*8 781 248*	*55 393 494*
Compte des régimes compensatoires, tableau 6.23	1 066 142 805	192 135 879	245 321 739	1 012 956 945
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	114 000 000	81 000 000	19 000 000	176 000 000
	1 180 142 805	*273 135 879*	*264 321 739*	*1 188 956 945*
Compte de prestations de retraite supplémentaires, tableau 6.24	77 678 594	7 790 165	9 228 614	76 240 145
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	803 000 000	99 000 000		902 000 000
	880 678 594	*106 790 165*	*9 228 614*	*978 240 145*
Total	128 345 722 299	26 925 251 585	26 085 760 187	129 185 213 697
SOMMAIRE—				
Comptes de pension de retraite	147 109 722 299	16 523 251 585	20 060 760 187	143 572 213 697
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(18 764 000 000)	10 402 000 000	6 025 000 000	(14 387 000 000)
Total	128 345 722 299	26 925 251 585	26 085 760 187	129 185 213 697

Le tableau 6.14 présente un sommaire des opérations relatives aux régimes de retraite du secteur public qui ont résulté en des imputations aux dépenses. Depuis le 1er avril 1997, l'intérêt est calculé sur les obligations actuarielles des divers régimes. Les dépenses d'intérêt relatives aux régimes de retraite représentent l'intérêt crédité aux comptes de pension de retraite en vertu des lois sur les pensions, présenté après déduction d'une provision de 2 789 millions de dollars (2 611 millions de dollars en 2000) et du rendement prévu sur l'actif des régimes de retraite de 89 millions de dollars.

TABLEAU 6.14

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS RELATIVES AUX RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC QUI ONT PRODUIT DES IMPUTATIONS AUX DÉPENSES

(en millions de dollars)

	2000-2001									
		Paiements législatifs en vertu de								
	Cotisations du gouvernement	Lois diverses	Loi sur les prestations de retraite supplémentaires	Coûts des modifications reliés aux régimes de retraite	Coûts relatifs au règlement patiel des régimes de retraite	Amortissement des redressements relatifs aux estimations[1]	Coût net des régimes de retraite	Dépense d'intérêt nette relative aux régimes de retraite	Total	1999-2000
Compte de pension de retraite de la fonction publique	208				177	(1 745)	(1 360)	6 284	4 924	7 118
Compte du fonds de pension de retraite de la fonction publique	1 288				15	6	1 309	4	1 313	
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	14					(1 129)	(1 115)	2 943	1 828	2 570
Compte du fonds de pension de retraite des Forces canadiennes	497					3	500	2	502	
Loi sur la continuation de la pension des services de défense		3	11				14		14	15
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	12					(160)	(148)	705	557	729
Compte du fonds de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	161					1	162		162	
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada		7	9				16		16	25
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	3			4		(2)	5	22	27	(1)
Compte de convention de retraite des parlementaires	8			5		6	19	4	23	10
Compte des régimes compensatoires (RC)	71				23	39	133	96	229	395
Compte de prestations de retraite supplémentaires	2					12	14	91	105	98
Loi sur les juges		54					54		54	50
Autres (services diplomatiques, lieutenants-gouverneurs, etc.)		1					1		1	1
Total partiel	2 264	65	20	9	215	(2 969)	(396)	10 151	9 755	11 010
Moins : coûts déjà inscrits à la provision au titre des régimes de retraite de l'exercice précédent										(254)
Total	2 264	65	20	9	215	(2 969)	(396)	10 151	9 755	10 756

[1] Comprend un montant de 510 millions de dollars de redressements non amortis relatifs aux estimations qui a été radié en 2001 suite à un règlement partiel d' un régime de retraite.

Compte de pension de retraite de la fonction publique

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.

Un redressement de 8 100 millions de dollars a été porté au débit du compte par suite de l'évaluation actuarielle triennale dont les résultats ont été déposés en 2001.

TABLEAU 6.15

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	86 494 731 024	80 274 543 680
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés du gouvernement	119 651 710	498 122 268
Employés retraités	47 331 221	48 961 431
Employés des sociétés de la fonction publique	21 138 121	147 830 169
Cotisations patronales—		
Gouvernement	207 710 680	1 589 869 968
Sociétés de la fonction publique	18 499 246	146 991 831
Virements d'autres fonds de pension	11 545 247	11 107 218
Intérêts	7 652 287 530	7 403 896 171
	8 078 163 755	9 846 779 056
	94 572 894 779	90 121 322 736
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes	3 273 397 466	3 207 842 025
Prestations minimums	12 948 394	14 475 579
Partage des pensions	30 414 056	31 635 312
Pension—Paiements de la valeur de transfert	161 881 563	237 370 841
Remboursements de cotisations—		
Employés du gouvernement	4 240 528	6 727 077
Employés des sociétés de la fonction publique	1 697 027	2 194 330
Virements à d'autres fonds de pension	142 167 708	126 346 548
Virements au régime de retraite de la Société canadienne des postes	1 235 000 000	
Dépenses administratives	36 467 661	
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	8 100 000 000	
	12 998 214 403	3 626 591 712
Solde de clôture	81 574 680 376	86 494 731 024

Compte de la caisse de retraite de la fonction publique

Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations ayant trait au service postérieur à avril 2000 aux termes de la *Loi sur la pension de la fonction publique*. Le compte est un compte de transit utilisé pour transférer des fonds à l'OIRPSP et de l'Office. Le solde en fin d'exercice correspond aux fonds en transit ou en attente de transfert à l'OIRPSP.

Aucun redressement n'a dû être porté à la caisse de retraite par suite d'évaluations actuarielles triennales en 2001.

TABLEAU 6.16

COMPTE DE LA CAISSE DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	Nil	
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés du gouvernement	489 200 042	
Employés retraités	873 360	
Employés des sociétés de la fonction publique	89 030 944	
Cotisations patronales—		
Gouvernement	1 287 810 313	
Sociétés de la fonction publique	188 683 338	
Virements d'autres fonds de pension	3 426 756	
	2 059 024 753	
	2 059 024 753	
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes	804 321	
Prestations minimums	84 566	
Partage des pensions	54 327	
Pension—Paiements de la valeur de transfert	1 947 267	
Remboursements de cotisations—		
Employés du gouvernement	1 895 715	
Employés des sociétés de la fonction publique	469 406	
Dépenses administratives	3 661 932	
	8 917 534	
Rentrées et autres crédits moins paiements et autres débits	2 050 107 219	
Virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions	1 953 715 594	
Solde de clôture	96 391 625	

Compte de pension de retraite des Forces canadiennes

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes.*

Aucun redressement n'a dû être porté au crédit du compte ni en 2000-2001 ni en 1999-2000 par suite des évaluations actuarielles triennales.

TABLEAU 6.17

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	48 410 185 315	45 322 358 814
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel	7 566 796	144 248 295
Cotisations du gouvernement	13 680 109	562 353 766
Intérêts	4 287 369 793	4 167 307 018
Autres	4 843 243	4 704 410
	4 313 459 941	4 878 613 489
	52 723 645 256	50 200 972 303
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Pensions et allocations de retraite	1 780 810 573	1 731 006 900
Partage des pensions	35 808 486	37 380 352
Allocations de cessation en espèces et remboursements de cotisations	17 980 539	21 447 037
Virements au Compte de pension de retraite de la fonction publique	373 674	952 699
Dépenses administratives	6 270 967	
	1 841 244 239	1 790 786 988
Solde de clôture	50 882 401 017	48 410 185 315

Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes

Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations ayant trait au service postérieur à avril 2000 aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des Fosces canadiennes.* Le compte est un compte de transit utilisé pour transférer des fonds à l'OIRPSP et de l'Office. Le solde en fin d'exercice correspond aux fonds en transit ou en attente de transfert à l'OIRPSP.

Aucun redressement n'a dû être porté à la caisse de retraite par suite des évaluations actuarielles triennales en 2001.

TABLEAU 6.18

COMPTE DE LA CAISSE DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	Nil	
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel	141 678 230	
Cotisations du gouvernement	497 289 235	
	638 967 465	
	638 967 465	
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Pensions et allocations de retraite	369 207	
Partage des pensions	5 725	
Allocations de cessation en espèces et remboursements de cotisations	831 441	
Dépenses administratives	82 596	
	1 288 969	
Rentrées et autres crédits moins paiements et autres débits	637 678 496	
Virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions	581 076 951	
Solde de clôture	56 601 545	

Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*.

Un redressement de 1 900 millions de dollars a été porté au débit du compte par suite de l'évaluation actuarielle triennale dont les résultats ont été déposés en 2001.

TABLEAU 6.19

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	10 712 336 493	9 852 605 444
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel (courantes et arrérages)	3 435 232	53 604 997
Virements d'autres fonds de pension	471 343	471 041
Cotisations du gouvernement	11 677 021	158 509 566
Intérêts	952 712 807	912 699 998
	968 296 403	1 125 285 602
	11 680 632 896	10 977 891 046
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes et allocations	274 401 868	253 708 342
Partage des pensions	12 106 792	9 563 471
Remboursements de cotisations	2 250 731	1 869 034
Allocations de cessation en espèces et gratifications	47 466	5 714
Virements à d'autres fonds de pension	75 257	66 006
Dépenses administratives	2 407 143	
Intérêts sur remboursements de cotisations	20 573	341 986
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	1 900 000 000	
	2 191 309 830	265 554 553
Solde de clôture	9 489 323 066	10 712 336 493

Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations ayant trait au service postérieur à avril 2000 aux termes de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*. Le compte est un compte de transit utilisé pour transférer des fonds à l'OIRPSP et de l'Office. Le solde en fin d'exercice correspond aux fonds en transit ou en attente de transfert à l'OIRPSP.

Aucun redressement n'a dû être porté à la caisse de retraite par suite des évaluations actuarielles triennales en 2001.

TABLEAU 6.20

COMPTE DE LA CAISSE DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	Nil	
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel (courantes et arrérages)	53 957 665	
Cotisations du gouvernement	161 300 950	
	215 258 615	
	215 258 615	
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes et allocations	90 461	
Remboursements de cotisations	42 622	
Allocations de cessation en espèces et gratifications	1 096	
Dépenses administratives	97 234	
	231 413	
Rentrées et autres crédits moins paiements et autres débits	215 027 202	
Virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions	206 510 145	
Solde de clôture	8 517 057	

Compte d'allocations de retraite des parlementaires

Ce compte a été établi par la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, afin de fournir des prestations de retraite aux parlementaires admissibles qui ont versé des cotisations au régime de pension. Par «parlementaire» on entend un sénateur ou un député. Des prestations sont également prévues pour le conjoint survivant et/ou les enfants à la charge des parlementaires ayant servi à partir d'une certaine date et qui ont versé des cotisations en vertu de la Loi.

Compte de convention de retraite des parlementaires

Ce compte a été établi par la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, afin de fournir des prestations relatives aux crédits accumulés par les parlementaires, lesquelles ne peuvent être payées à même le Compte d'allocations de retraite des parlementaires. Des prestations sont également prévues pour le conjoint survivant et/ou les enfants à la charge des parlementaires.

TABLEAU 6.21

COMPTE D'ALLOCATIONS DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	303 149 382	286 003 360
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations des parlementaires—		
Au titre des services courants	986 482	978 229
Arrérages du principal, intérêts et assurance-décès	595 636	76 697
Cotisations du gouvernement—		
Au titre des services courants	2 882 101	2 673 500
Intérêts	31 014 334	29 409 145
	35 478 553	33 137 571
	338 627 935	319 140 931
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Allocations annuelles	15 514 009	15 311 534
Indemnités de retrait	155 645	147 881
Intérêts sur retraits	3 484	1 795
Partage des pensions	246 370	530 339
	15 919 508	15 991 549
Solde de clôture	322 708 427	303 149 382

TABLEAU 6.22

COMPTE DE CONVENTION DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	45 498 686	39 667 056
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations des parlementaires—		
Au titre des services courants	1 812 679	1 248 721
Cotisations du gouvernement—		
Au titre des services courants	7 831 603	7 397 670
Intérêts	5 031 774	4 458 146
	14 676 056	13 104 537
	60 174 742	52 771 593
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Allocations annuelles	1 113 039	1 017 774
Impôt remboursable remis à l'Agence des douanes et du revenu du Canada	6 460 747	5 790 772
Retraits	207 462	81 963
Partage des pensions		382 398
	7 781 248	7 272 907
Solde de clôture	52 393 494	45 498 686

Compte des régimes compensatoires (RC)

Le RC a été établi par la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* (LRRP), afin de fournir des prestations de retraite aux employés du secteur public en vertu de conventions de retraite.

Le RC n° 1 sert à verser les prestations de retraite supérieures aux montants qui peuvent être payés dans le cadre de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadienne* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, en vertu des restrictions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui s'appliquent aux régimes de retraite enregistrés. Le RC n° 1 est entré en vigueur le 15 décembre 1994.

Le RC n° 2 sert à verser des prestations aux employés du secteur public qui furent déclarés excédentaires, lors d'une initiative de réduction de la taille du gouvernement s'échelonnant sur trois ans jusqu'au 31 mars 1998 et qui étaient âgés entre 50 et 54 ans. Le RC n° 2 sert à verser la différence entre une pension non-réduite pour un départ anticipé et une pension réduite provenant du Compte de pension de retraite de la fonction publique. Il est entièrement financé par le gouvernement. Le RC n° 2 est entré en vigueur le 1er avril 1995.

TABLEAU 6.23
COMPTE DES RÉGIMES COMPENSATOIRES (RC)

	RC n° 1						RC n° 2			
	Fonction publique		Forces canadiennes		Gendarmerie royale du Canada		Fonction publique		Total	
	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde d'ouverture	102 689 332	73 395 108	9 898 583	3 908 650	1 335 807	855 473	952 219 083	703 395 255	1 066 142 805	781 554 486
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—										
Cotisations—										
Employés du gouvernement	4 429 215	2 958 526	761 753	654 996	126 749	59 618			5 317 717	3 673 140
Employés retraités	331 469								331 469	
Employés des sociétés de la fonction publique	1 537 277	1 689 695							1 537 277	1 689 695
Cotisations patronales—										
Gouvernement	58 993 384	28 288 307	10 458 301	9 252 859	1 393 282	711 039		254 402 208	70 844 967	292 654 413
Sociétés de la fonction publique	18 077 138	16 666 498							18 077 138	16 666 498
Impôt remboursable								1 010 953		1 010 953
Intérêts	11 306 675	8 403 386	1 418 034	557 099	176 323	104 489	83 126 279	62 933 681	96 027 311	71 998 655
	94 675 158	58 006 412	12 638 088	10 464 954	1 696 354	875 146	83 126 279	318 346 842	192 135 879	387 693 354
	197 364 490	131 401 520	22 536 671	14 373 604	3 032 161	1 730 619	1 035 345 362	1 021 742 097	1 258 278 684	1 169 247 840
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—										
Rentes	736 067	548 733	(576 653) [1]	299 487	14 340	2 593	70 548 170	69 523 014	70 721 924	70 373 827
Partage des pensions	437 592	507 055	5 434	3 298					443 026	510 353
Valeur de transfert et intérêt	436 897								436 897	
Remboursements de cotisations—										
Gouvernement	4 065	1 936							4 065	1 936
Employés des sociétés de la fonction publique	22 062	16 167							22 062	16 167
Impôt remboursable	36 787 722	27 638 297	5 127 952	4 172 236	677 664	392 219	131 100 427		173 693 765	32 202 752
	38 424 405	28 712 188	4 556 733	4 475 021	692 004	394 812	201 648 597	69 523 014	245 321 739	103 105 035
Solde de clôture	158 940 085	102 689 332	17 979 938	9 898 583	2 340 157	1 335 807	833 696 765	952 219 083	1 012 956 945	1 066 142 805

[1] Ce montant tient compte d'un ajustement comptable de 669 077 $ représentant le remboursement de charges erronnées au compte RC pour la période de 1995 à 2000. Si cette correction n'avait pas été nécessaire, les paiements de prestations courantes pour 2000-2001 auraient été de 92 424 $.

Compte de prestations de retraite supplémentaires

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, afin de pourvoir aux augmentations aux prestations découlant des changements à l'indice des prix à la consommation.

Le compte continue de pourvoir aux augmentations aux prestations provenant de l'indexation pour les sénateurs nommés à vie, les juges de nomination fédérale et autres bénéficiaires de prestations de retraite sous diverses lois sur la continuation des pensions et autres lois.

TABLEAU 6.24

COMPTE DE PRESTATIONS DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRES

	Gendarmerie royale du Canada		Parlement		Autres[1]		Total	
	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000
	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde d'ouverture	9 169 170	9 169 170	105 416	99 838	68 404 008	61 453 943	77 678 594	70 722 951
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—								
Cotisations salariales—								
Employés du gouvernement					1 958 654	1 727 268	1 958 654	1 727 268
Cotisations de contrepartie—								
Gouvernement					1 769 595	1 721 474	1 769 595	1 721 474
Intérêts			5 854	5 578	4 056 062	3 540 632	4 061 916	3 546 210
			5 854	5 578	7 784 311	6 989 374	7 790 165	6 994 952
	9 169 170	9 169 170	111 270	105 416	76 188 319	68 443 317	85 468 759	77 717 903
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—								
Rentes	9 169 170		36 061		19 561	39 309	9 224 792	39 309
Remboursements de cotisations					3 822		3 822	
	9 169 170		36 061		23 383	39 309	9 228 614	39 309
Solde de clôture		9 169 170	75 209	105 416	76 164 936	68 404 008	76 240 145	77 678 594

[1] Inclut les juges de nomination fédérale, les lieutenants-gouverneurs et les diplomates contractuels.

Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

Ce compte inscrit les redressements comptables résultant des évaluations actuarielles annuelles. Depuis le 1er avril 1997, les redressements annuels résultant de la différence entre l'intérêt calculé sur les obligations actuarielles et les intérêts crédités aux comptes de pension de retraite sont aussi inscrits à ce compte.

Des redressements relatifs aux estimations de 2 459 millions de dollars (2 501 millions de dollars en 2000) résultant de gains ou pertes actuariels et de la modification des hypothèses actuarielles ont été amortis au compte et ont réduit les dépenses relatives aux régimes de retraite de l'exercice. Un montant de 254 millions de dollars a été inscrit au compte en 2000 afin de compenser des coûts au titre des régimes de retraite imputés aux dépenses au cours d'exercices antérieurs mais inscrits aux comptes de pension de retraite en 2000. Un montant de 9 millions de dollars a été crédité au compte et imputé aux dépenses afin de refléter les modifications aux régimes de retraite effectuées au cours de l'exercice (822 millions de dollars en 2000). Afin de refléter le coût du règlement partiel d'un régime de retraite survenu au cours de l'exercice, un montant de 215 millions de dollars a été crédité au compte et imputé aux dépenses et des redressements non amortis relatifs aux estimations de 510 millions de dollars ont été radiés à ce compte en réduction des dépenses. Un montant de 10 000 millions de dollars a été crédité au compte pour compenser les débits effectués aux comptes de pension de retraite par suite des rapports actuariels qui ont été déposés au cours de l'exercice. De plus un montant de 2 789 millions de dollars (2 611 millions de dollars en 2000) a été débité au compte à titre de réduction des dépenses d'intérêt afin de redresser la différence entre l'intérêt calculé sur les obligations actuarielles et les intérêts crédités aux comptes de pension de retraite et un montant de 89 millions de dollars a été inscrit au compte afin d'enregistrer le rendement prévu de l'actif des régimes de retraite.

Les redressements non amortis relatifs aux estimations de 8 343 millions de dollars (11 658 millions de dollars en 2000) seront amortis au compte et réduiront les dépenses des prochains exercices.

Suite aux évaluations actuarielles annuelles pour fins comptables, les obligations nettes découlant des régimes de retraite du secteur public sont de 23 748 millions de dollars inférieures au solde des comptes de pension de retraite et à la valeur marchande des actifs investis dans l'OIRPSP par l'entremise des Caisses de retraite. Ce montant se répartit ainsi :

	Excédent (insuffisance) (en millions de dollars) 2001	2000
Régime de retraite de la fonction publique—		
Compte de pension de retraite de la fonction publique	8 227	14 826
Caisse de retraite de la fonction publique	(79)	
	8 148	14 826
Régime de retraite des Forces canadiennes—		
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	16 288	14 819
Caisse de retraite des Forces canadiennes	(34)	
	16 254	14 819
Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada—		
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	1 021	2 748
Caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	(8)	
	1 013	2 748
Allocations de retraite des parlementaires	(27)	67
Régimes compensatoires	(542)	(272)
Régime de retraite des juges de nomination fédérale	(1 098)	(937)
Total	23 748	31 251

Régime de pensions du Canada

Le Régime de pensions du Canada (le Régime) est un régime d'assurance sociale mixte et obligatoire conçu pour assurer une mesure de protection aux travailleurs canadiens et leurs familles contre les pertes de revenus découlant de la retraite, l'incapacité ou le décès. Le Régime a été établi en 1965 et s'applique au Canada tout entier, à l'exception de la province de Québec qui possède un régime comparable.

Selon les dispositions actuelles, toutes les pensions, les prestations et tous les frais d'administration du Régime sont financés par les cotisations que versent les employés, les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte, et par les revenus provenant du placement des fonds.

En tant qu'administrateur, le pouvoir de dépenser conféré au gouvernement se limite à l'actif net du Régime de 45 688 millions de dollars (41 261 millions de dollars en 2000).

Le Compte du Régime de pensions du Canada (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions et les prestations et les frais d'administration du Régime. Le Compte enregistre également les sommes transférées ou reçues du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada (le Fonds) et de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (l'Office). Le Fonds a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les placements dans des titres des provinces, des territoires et du Canada. L'Office fonctionne de façon indépendante du gouvernement et investit dans un portefeuille de titres diversifié.

Le tableau 6.25 présente un rapprochement entre l'actif net présenté dans les états financiers du Régime et le Compte, ainsi qu'un sommaire des soldes et des opérations qui se rapportent au Compte et ont comme résultat le solde du dépôt auprès du receveur général du Canada.

TABLEAU 6.25
DÛ AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Solde du Régime de pensions du Canada d'après les états financiers vérifiés—				
Actif net d'après les états financiers vérifiés	41 261 000 000	24 255 995 710	19 828 618 667	45 688 377 043
Moins : Sommes à recevoir, après déduction du passif et autres rajustements de comptabilité d'exercice	2 353 201 416	2 552 796 703	2 353 201 416	2 552 796 703
Bénéfice net accumulé provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	460 000 000		851 590 000	(391 590 000)
	38 447 798 584	*21 703 199 007*	*16 623 827 251*	*43 527 170 340*
Moins : Virements à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	1 931 455 000		5 613 966 000	7 545 421 000
Total partiel	36 516 343 584	21 703 199 007	11 009 861 251	35 981 749 340
Moins : Titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada—				
Canada	3 426 508 000	22 971 000		3 403 537 000
Terre-Neuve	633 656 000	42 645 000	42 645 000	633 656 000
Nouvelle-Écosse	1 173 077 000	78 277 000	78 277 000	1 173 077 000
Île-du-Prince-Édouard	140 469 000	9 136 000	9 136 000	140 469 000
Nouveau-Brunswick	835 171 000	53 014 000	53 014 000	835 171 000
Québec [1]	95 813 000	6 453 000	6 453 000	95 813 000
Ontario	13 117 111 000	1 037 872 000	629 209 000	12 708 448 000
Manitoba	1 506 431 000	111 459 000		1 394 972 000
Saskatchewan	1 340 832 000	87 129 000	75 553 000	1 329 256 000
Alberta	3 776 251 000	222 367 000	222 367 000	3 776 251 000
Colombie-Britannique	4 249 792 000	302 126 000	149 182 000	4 096 848 000
Territoire du Yukon	3 726 000			3 726 000
	30 298 837 000	*1 973 449 000*	*1 265 836 000*	*29 591 224 000*
Investissement à court terme du Canada		1 300 000 000	1 300 000 000	
	30 298 837 000	*3 273 449 000*	*2 565 836 000*	*29 591 224 000*
Dépôt auprès du receveur général du Canada [2]	6 217 506 584	24 976 648 007	24 803 629 251	6 390 525 340

[1] Les obligations d'épargne du Québec achetées par le Régime proviennent des cotisations de certains employés fédéraux, tels que les membres des Forces canadiennes, qui résident dans la province de Québec mais qui participent au Régime.
[2] Les montants diffèrent des montants présentés aux états financiers du Régime suite à un reclassement fait dans la présentation des états financiers du Régime.

Les rentrées et autres crédits comprennent :

a) les cotisations combinées des employeurs et des employés de 7,8 pour cent et 8,6 pour cent des gains ouvrant droit à pension pour les années civiles 2000 et 2001, sous réserve de cotisations maximales cumulées de 2 660 $ et 2 993 $ respectivement.

b) les revenus sur les placements en obligations détenus par le Fonds, sur les placements à court terme dans les obligations du Canada, et sur le solde moyen quotidien d'exploitation des dépôts auprès du receveur général du Canada;

c) les fonds provenant de la disposition des titres du gouvernement fédéral, des provinces et territoires au cours de l'exercice.

Les paiements et autres débits comprennent :

a) les pensions et les prestations en vertu du Régime telles les pensions de retraite, les prestations de survivant payables à l'époux et au conjoint de fait et aux orphelins, ou une prestation globale de décès, et les prestations d'invalidité aux cotisants éligibles et à leurs enfants;

b) les pensions et les prestations versées et recouvrées à même le Régime, conformément à une entente conclue avec une province instituant un régime général de pensions;

c) les paiements qui doivent être imputés au Régime, conformément aux accords réciproques avec d'autres pays;

d) les frais d'administration du Régime;

e) les fonds réinvestis dans les obligations des gouvernements provinciaux et territoriaux au cours de l'exercice;

f) les fonds investis à court terme au cours de l'exercice dans les obligations du Canada; et,

g) les fonds transférés à l'Office.

Des renseignements additionnels sont fournis dans les états financiers du Régime, présentés avec les états supplémentaires à la fin de cette section. Des renseignements additionnels concernant le financement du Régime peuvent également être obtenus du *17e Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada* préparé par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières.

Compte des rentes sur l'État

Ce compte a été constitué par la *Loi relative aux rentes sur l'État*, et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*. Cette dernière a mis fin à la vente en 1975 de rentes sur l'État. Le compte est évalué sur une base actuarielle à chaque exercice, et le déficit ou l'excédent est imputé ou crédité sur le Trésor.

L'objectif de la *Loi relative aux rentes sur l'État* était d'encourager les Canadiens à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* avait pour buts d'augmenter le taux de rendement des contrats de rente sur l'État et d'augmenter la flexibilité des modalités.

Les rentrées et autres crédits comprennent les primes reçues, les fonds réclamés sur le Trésor pour les rentiers précédemment introuvables, l'intérêt gagné et tout virement requis afin de combler le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent le paiement de rentes acquises, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de primes, les excédents actuariels et les postes non réclamés virés aux recettes non fiscales. Les montants reliés aux rentes non réclamées, concernant les rentiers introuvables, sont virés aux recettes non fiscales.

Au 31 mars 2001, plus de 91 941 rentiers détenaient 100 443 contrats actifs, chaque rentier recevant un versement moyen de 657,55 $. Au cours de l'exercice, 1 041 rentes différées ont commencé à être versées et 355 autres contrats de rentes différées ont été résiliés à la date d'échéance ou avant, pour cause de décès, de petits remboursements ou de non-réclamations. Par conséquent, au 31 mars 2001, il restait 6 450 rentes différées en vigueur, dont le dernier remboursement de rentes débutera vers l'an 2030.

Au cours de l'exercice 2000-2001, 7 125 rentes ont été résiliées ou modifiées suite au décès du rentier soit 4 508 certificats de groupes et 2 617 contrats individuels. L'âge moyen au décès était de 82,2 ans pour les hommes et de 86,8 ans pour les femmes. Quarante-huit rentiers sont devenus centenaires pour un total de 158 centenaires au 31 mars 2001. Les deux rentiers les plus âgés, des femmes, ont 110 ans.

Les recettes totales ont été de 35,8 millions de dollars, dont 35,6 millions de dollars représentaient l'intérêt de 7 pour cent crédité au compte. Les primes reçues totalisaient 89 687 $. Les déboursés de 68,4 millions de dollars étaient principalement composés de 67,6 millions de dollars versés au titre des rentes échues. Un montant de 373 575 $ a été utilisé pour rembourser des primes au moment du décès, avant l'échéance ou lorsque la rente aurait été trop minime, et un montant de 448 590 $ provenant de rentes non réclamées a été transféré au Trésor.

Le solde d'ouverture de 551,9 millions de dollars a été réduit suite à un excédent de 5,8 millions de dollars en date du 1er avril 2000, lequel a été viré au Trésor, et à un excédent des débours sur les recettes de 32,6 millions de dollars en 2000-2001. Étant donné que les réserves actuarielles requises en date du 31 mars 2001, s'élevaient à 507,8 millions de dollars, un solde excédentaire de 5,6 millions de dollars a également été viré au Trésor.

Pont de la Confédération

Le gouvernement, en vertu de la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*, s'engage à verser à Strait Crossing Finance Inc., une société en propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick, une subvention annuelle de 41,9 millions de dollars (dollars de 1992) pour la construction du Pont de la Confédération. Les versements de la subvention annuelles ont débuté le 31 mai 1997 et se poursuivront pour les 35 prochaines années. Les versements seront utilisés pour racheter 661 millions de dollars d'obligations au taux réel de 4,5 pour cent émis en octobre 1993 par Strait Crossing Finance Inc. dans le but de financer la construction du pont.

Le quatrième versement de subvention annuelle au montant de 46,9 millions de dollars a été effectué le 1er avril 2000. Ce versement représente un paiement du principal d'une valeur de 15,4 millions de dollars et des frais d'intérêt de 31,5 millions de dollars. Le taux d'intérêt est de 4,009 pour cent et la valeur actualisée du paiement annuel en espèces est de 46,9 millions de dollars.

Ainsi, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 770 millions de dollars compensé par des subventions reportées de 732,5 millions de dollars qui seront amorties aux dépenses sur la période de 35 ans se terminant le 30 avril 2032.

Les obligations seront amorties sur une période de 35 ans par modalité linéaire entraînant un amortissement pour 2000-2001 d'une valeur de 23,5 millions de dollars.

Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.

Une entente a été conclue, entre le gouvernement du Canada et Bombardier Inc., en vue de la création d'un programme militaire de formation pour pilotes de chasse. Ce programme sera mis à la disposition des Forces canadiennes, de même qu'aux forces militaires d'autres nations désirant y participer. MILIT-AIR Inc., en tant qu'entité indépendante, a été créée dans le but unique d'acquérir des actifs nécessaires au programme et de rendre ceux-ci disponibles à Bombardier Inc.. En vertu de cette entente, le gouvernement du Canada s'engage à payer annuellement des frais d'inscription pour la formation des pilotes de chasse militaires sur une période s'échelonnant sur 20 ans. Ces versements seront utilisés pour rembourser 720 millions de dollars d'obligations semestrielles au taux garanti de 5,75 pour cent émises en mai 1998 par MILIT-AIR Inc. dans le but de financer l'acquisition d'actifs pour le programme.

À la suite de ces ententes financières, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 709 millions de dollars compensé par des paiements reportés. Ces paiements reportés seront amortis sur la période de 21 ans se terminant le 30 décembre 2021.

Comptes de dépôt et en fiducie

Les comptes de dépôt et en fiducie sont un groupe de passif représentant les dettes du gouvernement en sa qualité d'administrateur de certains deniers reçus ou perçus par celui-ci à des fins déterminées, et qu'il aura à débourser selon le cas. Dans la mesure où les fonds reçus sont représentés par des titres, ceux-ci sont déduits des comptes correspondants afin de présenter la dette nette du gouvernement. Certains comptes rapportent de l'intérêt lequel est imputé à l'intérêt sur la dette publique.

Le tableau 6.26 donne un sommaire des soldes et des opérations des comptes de dépôt et en fiducie.

TABLEAU 6.26
COMPTES DE DÉPÔT ET EN FIDUCIE

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Comptes de dépôt—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Dépôts de garantie—Conseil d'arbitrage et Commission de révision	809			809
Commission canadienne du lait—				
Compte de la Commission canadienne du lait	5 557 391	314 817 604	347 706 197	(27 331 202)
	5 558 200	*314 817 604*	*347 706 197*	*(27 330 393)*
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Dépôts de garantie	12 177 709	5 285 206	1 048 910	16 414 005
Moins : titres détenus en fiducie	1 322 800	25 000	1 020 000	2 317 800
	10 854 909	*5 310 206*	*2 068 910*	*14 096 205*
Dépôts temporaires reçus des importateurs	699 835		143 881	555 954
Moins : dépôts aux comptes de banque spéciaux	699 835	143 881		555 954
		143 881	*143 881*	
	10 854 909	*5 454 087*	*2 212 791*	*14 096 205*
Citoyenneté et Immigration—				
Dépôts de garantie générale	415 147		56 951	358 196
Fonds de garantie de l'immigration	18 622 372	9 951 262	6 964 424	21 609 210
	19 037 519	*9 951 262*	*7 021 375*	*21 967 406*
Finances—				
Corporation de développement des investissements du Canada—				
Retenues—Privatisation	82 000 000			82 000 000
Fonds excédentaires des sociétés d'État—				
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	8 000 000		8 000 000	
Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse	3 243 288	212 129	3 455 417	
	93 243 288	*212 129*	*11 455 417*	*82 000 000*
Développement des ressources humaines—				
Code canadien du travail—Autres	107 142	491 381	497 900	100 623
Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire	400 123	456 107	435 412	420 818
	507 265	*947 488*	*933 312*	*521 441*
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Compte pour Indiens mineurs administré par agent	894 640	39 041	591 844	341 837
Moins : titres détenus dans le Peace Hills Trust	894 640	591 844	39 041	341 837
		630 885	*630 885*	
Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon	992 588			992 588
Dépôts de garantie	19 480 887	3 205 307	5 319 159	17 367 035
Moins : titres détenus en fiducie	16 489 779	4 346 534	1 516 281	13 659 526
	2 991 108	*7 551 841*	*6 835 440*	*3 707 509*
Dépôts de garantie—Pétrole et gaz	56 472 554	161 982 567	30 095 013	188 360 108
Moins : titres détenus en fiducie	54 737 724	21 078 412	152 627 092	186 286 404
	1 734 830	*183 060 979*	*182 722 105*	*2 073 704*
Dépôts de garantie—Ressources des réserves	1 568 251	137 059	938 357	766 953
Moins : titres détenus en fiducie	324 000	324 000		
	1 244 251	*461 059*	*938 357*	*766 953*
	6 962 777	*191 704 764*	*191 126 787*	*7 540 754*
Industrie—				
Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	19 000			19 000

TABLEAU 6.26

COMPTES DE DÉPÔT ET EN FIDUCIE —*Fin*

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Justice—				
Cour suprême du Canada—				
Cautionnement pour frais	395 783	25 500	74 341	346 942
Cour canadienne de l'impôt—				
Cautionnement pour frais	6 249		6 273	(24)
	402 032	*25 500*	*80 614*	*346 918*
Ressources naturelles—				
Dépôts de garantie—Pétrole et gaz	366 171 413	62 771 801		428 943 214
Moins : titres détenus en fiducie	365 719 399		62 632 156	428 351 555
	452 014	*62 771 801*	*62 632 156*	*591 659*
Conseil privé—				
Directeur général des élections—Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums	26 500	1 829 000	162 500	1 693 000
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Dépôts de garantie d'entrepreneurs (ministères et organismes)—				
Obligations	2 456 445		1 437 816	1 018 629
Moins : titres détenus en fiducie	2 456 445	1 691 116		765 329
		1 691 116	*1 437 816*	*253 300*
Espèces	9 826 557	6 453 058	9 982 826	6 296 789
Chèques visés	80 579	1 044 559	1 070 136	55 002
Moins : titres détenus en fiducie	440 478	463 001		(22 523)
	(359 899)	*1 507 560*	*1 070 136*	*77 525*
Biens saisis—Encaisse	8 083 878	23 699 245	9 068 145	22 714 978
	17 550 536	*33 350 979*	*21 558 923*	*29 342 592*
Total des comptes de dépôt	154 614 040	621 064 614	644 890 072	130 788 582
Comptes en fiducie—				
Finances—				
Compte de pension Halifax 1917	93 228	4 234	54 820	42 642
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Fonds des bandes indiennes—				
Comptes de capital, tableau 6.27	808 129 706	288 321 044	119 926 231	976 524 519
Comptes de recettes, tableau 6.28	139 557 021	84 399 303	85 158 985	138 797 339
	947 686 727	*372 720 347*	*205 085 216*	*1 115 321 858*
Comptes de succession des Indiens	9 278 725	4 190 119	4 423 671	9 045 173
Comptes d'épargne des Indiens	84 243 996	7 182 593	27 563 803	63 862 786
	1 041 209 448	*384 093 059*	*237 072 690*	*1 188 229 817*
Défense nationale—				
Successions—Services militaires	556 148	772 717	289 045	1 039 820
Solliciteur général—				
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Bourses scolaires	32 648	1 230	2 000	31 878
Service correctionnel—				
Fonds de fiducie des détenus	8 604 975	29 537 851	28 901 905	9 240 921
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse fiduciaire de bienfaisance	2 120 211	190 235	204 649	2 105 797
	10 757 834	*29 729 316*	*29 108 554*	*11 378 596*
Anciens combattants—				
Comptes gérés	3 886 916	1 305 971	2 487 142	2 705 745
Fonds de successions	2 508 671	490 715	534 554	2 464 832
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—				
Anciens combattants	729 344	125 245	57 677	796 912
	7 124 931	*1 921 931*	*3 079 373*	*5 967 489*
Total des comptes en fiducie	1 059 741 589	416 521 257	269 604 482	1 206 658 364
Total des comptes de dépôt et en fiducie	1 214 355 629	1 037 585 871	914 494 554	1 337 446 946

Dépôts de garantie—Conseil d'arbitrage et Commission de révision

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts pour frais d'audition des témoignages. Les dépenses encourues par le Conseil d'arbitrage et la Commission de révision, établis en vertu de la *Loi sur les produits agricoles au Canada*, sont imputées à ce compte.

Compte de la Commission canadienne du lait

La Commission canadienne du lait est une société d'État énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce compte a été établi à des fins bancaires à même le Trésor en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*.

Le solde débiteur de ce compte découle d'un retard de traitement et sera compensé dans le nouvel exercice.

Dépôts de garantie—Agence des douanes et du revenu du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes en espèces et de garantie exigées pour acquitter les droits de douane et les taxes d'accise prévues sur les biens importés, et les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*

Dépôts temporaires reçus des importateurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs, afin d'assurer une conformité avec divers règlements ministériels (Douanes et Accise) en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Dépôts de garantie générale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie générale reçus des compagnies de transport conformément au paragraphe 92(1) de la *Loi sur l'immigration*.

Fonds de garantie de l'immigration

Ce compte a été établi en vertu des articles 18, 23, 92 et 103 de la *Loi sur l'immigration*, afin d'inscrire les sommes perçues et détenues en attente de leur affectation, soit par remboursement au premier déposant, soit par confiscation au profit de l'État.

Retenues—Privatisation—Corporation de développement des investissements du Canada

Ce compte a été établi conformément au paragraphe 129(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces fonds à fins particulières sont destinés à faire face aux frais encourus lors de la vente de sociétés d'État et à régler les demandes de paiement faites par les acheteurs conformément au contrat d'acquisition et aux frais encourus par la Corporation de développement des investissements du Canada relativement à leur vente.

Fonds excédentaires des sociétés d'État

Ces comptes ont été établis conformément au paragraphe 129(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, afin de comptabiliser les sommes reçues de la part des sociétés d'État selon les instructions données par le ministre des Finances avec le consentement du ministre de tutelle. Ces sommes peuvent porter intérêt au taux fixé par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil.

Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues de Petro-Canada Limitée pour couvrir les dépenses encourues par Petro-Canada Limitée ainsi que les insuffisances sur les paiements du capital et des intérêts se rapportant à la dette de Petro-Canada Limitée.

En date du 5 février 2001, tous les actifs et passifs de Petro-Canada Limitée ont été virés au gouvernement et ce compte a été fermé.

Code canadien du travail—Autres

Ce compte a été établi afin d'enregistrer des montants reçus aux termes de l'article 251 de la Partie III du Code canadien du travail. Ces rentrées sont des paiements de salaire ordonnés par un inspecteur du Travail dans le cadre d'un règlement de conflit au sujet de salaires que des employeurs ont choisi de verser au ministre du Travail au lieu de les verser directement à leurs employés concernés. Ces montants sont ensuite versés à ces employés.

Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire

Ce compte a été établi afin d'enregistrer des montants reçus aux termes de l'article 251.1 de la Partie III du Code canadien du travail. Ceci oblige les employeurs régis par le gouvernement fédéral qui désirent appeler d'un ordre de paiement donné par un inspecteur du Travail relativement à des salaires dus à des employés à transmettre pour dépôts les montants dus au ministre du Travail. Ces montants sont conservés jusqu'à ce que les appels s'y rattachant aient été entendus et que les arbitres concernés aient donné l'ordre de payer les montants en litige aux employés en question ou de remettre ces montants aux employeurs. Les dépôts dans ce compte portent intérêt au taux fixé par le ministre des Finances pour les dépôts des entrepreneurs.

Compte pour Indiens mineurs administré par agent

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers appartenant à des mineurs, transférés et gérés par un agent agréé en vertu de l'article 52 de la *Loi sur les Indiens*.

Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts effectués par la Commission d'énergie du Nord canadien pour rembourser les passifs appartenant aux opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon.

Dépôts de garantie—Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts en espèces et de garantie sous forme de titres reliés à l'exécution telle que requise par les permis, les contrats de location, les autorisations et les concessions d'eau, conformément à l'article 8 de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*, l'article 17 de la *Loi sur les eaux du Yukon* et de la *Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest* et sous divers règlements de la *Loi sur les terres territoriales*. L'intérêt n'est pas accordé sur les dépôts sous forme d'espèces.

Dépôts de garantie—Pétrole et gaz—Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire des titres sous forme d'espèces, de billets, de lettres de crédit ou autres documents officiels, lesquels doivent être émis au gouvernement du Canada, et détenus par celui-ci conformément à un accord d'exploration conclu en vertu de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Ces titres représentent une garantie ou des loyers remboursables quant à l'exécution des travaux d'exploration convenue, pour que celle-ci soit conforme aux modalités et échéanciers déterminés. Aucun intérêt n'est accordé sur ces dépôts.

Dépôts de garantie—Ressources des réserves

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie en espèces et les cautionnements afférents aux permis et adjudications de mise en valeur des ressources dans les réserves indiennes, conformément aux divers règlements conclus en vertu de l'article 57 de la *Loi sur les Indiens*. L'intérêt est accordé sur les dépôts sous forme d'espèces.

Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, par lequel un syndic régulièrement nommé fournit un cautionnement en espèces ou sous forme de lettre de garantie d'une compagnie de garantie, agréée par le séquestre officiel, garantissant qu'il rendra régulièrement compte de tous biens reçus par lui en qualité de syndic, ainsi que du paiement et du transfert de ces biens, et qu'il remplira diligemment et fidèlement ses fonctions.

Cautionnement pour frais—Cour suprême du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire un cautionnement de 500 $, déposé par un appelant au registraire de la Cour suprême du Canada conformément à l'alinéa 60(1)b) de la *Loi sur la Cour suprême*. Selon l'article 66 des Règles de la Cour suprême du Canada, des intérêts sont payables sur les fonds déposés à titre de cautionnement.

Cautionnement pour frais—Cour canadienne de l'impôt

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers versés à la Cour canadienne de l'impôt, suite à une injonction de la Cour, aux règles de la Cour ou aux ordonnances, à être détenus en fiducie en attente du paiement de ces deniers, conformément à un jugement de la Cour.

Le solde débiteur de ce compte découle d'un retard de traitement et sera compensé dans le nouvel exercice.

Dépôts de garantie—Pétrole et gaz—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin d'inscrire des titres sous forme d'espèces, de billets, et d'obligations, lesquels doivent être émis au gouvernement du Canada, et détenus par celui-ci, conformément à un permis d'exploration en vertu de l'article 24 de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Ces titres représentent une garantie quant à l'exécution de l'exploration convenue, pour que celle-ci soit conforme aux modalités et échéanciers déterminés. Aucun intérêt n'est accordé sur ces dépôts.

Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums

Ce compte a été établi afin d'inscrire les cautionnements des candidats et des comités à une élection (générale ou partielle) ou à un référendum.

En vertu de la *Loi électorale du Canada* ou de la *Législation référendaire*, les sommes reçues sont remboursées aux candidats ou comités, ou virées aux recettes non fiscales.

Dépôts de garantie d'entrepreneurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante des travaux en conformité du Règlement sur les marchés de l'État.

Biens saisis—Encaisse

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, afin d'inscrire les sommes en espèces saisies, détenues par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux jusqu'à leur décaissement.

Compte de pension Halifax 1917

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 5(1) de la *Loi sur la prise en charge des prestations de la Commission de secours d'Halifax*, en vue d'assurer la prise en charge des pensions, subventions et allocations lors de la dissolution de la Commission de secours d'Halifax.

Fonds des bandes indiennes

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers appartenant aux bandes indiennes à travers le Canada en vertu des articles 61 à 69 de la *Loi sur les Indiens*.

TABLEAU 6.27

FONDS DES BANDES INDIENNES—COMPTES DE CAPITAL

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	808 129 706	742 080 249
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Redevances sur le pétrole	32 163 906	21 272 617
Redevances sur le gaz	245 175 976	99 060 439
Règlements de réclamations—		
Terrains et autres		13 600 701
Divers	10 981 162	18 134 874
	288 321 044	152 068 631
	1 096 450 750	894 148 880
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Déboursés en espèces à raison de tant par personne	6 124 652	6 320 300
Virement en vertu de l'article 64 de la Loi sur les Indiens	111 592 805	79 087 656
Divers	2 208 774	611 218
	119 926 231	86 019 174
Solde de clôture	976 524 519	808 129 706

TABLEAU 6.28

FONDS DES BANDES INDIENNES—COMPTES DE RECETTES

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	139 557 021	133 008 792
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Intérêt de l'État	56 987 458	51 150 942
Règlements de réclamations—		
Terrains et autres	124 234	16 242 819
Divers	27 287 611	23 459 231
	84 399 303	90 852 992
	223 956 324	223 861 784
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Déboursés en espèces à raison de tant par personne	18 922 777	3 502 193
Virement en vertu de l'article 69 de la Loi sur les Indiens	63 054 185	79 137 225
Divers	3 182 023	1 665 345
	85 158 985	84 304 763
Solde de clôture	138 797 339	139 557 021

Comptes de succession des Indiens

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les sommes d'argent reçues et déboursées pour les successions d'Indiens décédés et d'Indiens atteints d'incapacité mentale en vertu des articles 42 à 51 de la *Loi sur les Indiens*.

Comptes d'épargne des Indiens

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les sommes d'argent reçues et déboursées pour des indiens particuliers conformément aux articles 52 et 52.1 à 52.5 de la *Loi sur les Indiens*.

Successions—Services militaires

Ce compte a été établi afin d'inscrire les successions militaires des membres décédés des Forces canadiennes conformément à l'article 42 de la *Loi sur la défense nationale*. Les avoirs nets des successions sont distribués aux héritiers légaux par les soins du juge-avocat général, en sa qualité de directeur des successions.

Bourses scolaires

Ce compte a été établi afin d'inscrire des dons de 26 000 $ qui doivent être utilisés à remettre des bourses scolaires aux enfants du personnel du Service canadien du renseignement de sécurité, pour encourager des études universitaires.

Fonds de fiducie des détenus

Conformément à l'article 111 du Règlement sur la libération conditionnelle et la mise en liberté sous condition, sont crédités à ce compte les deniers remis par les détenus au moment de l'emprisonnement, les revenus nets des détenus provenant d'emplois à l'intérieur des établissements, les sommes reçues pour le compte des détenus pendant leur emprisonnement, les deniers perçus de la vente de produits artisanaux, les sommes gagnées pour des travaux exécutés pendant leurs journées de libération conditionnelle, de même que les intérêts y afférents. Les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation des détenus sont imputés à ce compte.

Caisse fiduciaire de bienfaisance

Ce compte a été établi par l'article 23 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent encaissées par les membres de la Gendarmerie royale du Canada, relativement à l'exécution de leurs fonctions, en sus de leur solde et allocations.

Comptes gérés

Conformément à l'article 41 de la *Loi sur les pensions* et à l'article 15 de la *Loi sur les allocations aux anciens combattants*, ces comptes relèvent du ministère des Anciens combattants. Les montants détenus dans ces comptes comprennent : *a)* les pensions et les allocations aux anciens combattants administrés par le ministère des Anciens combattants; et, *b)* les prestations provenant de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti ou du Régime de pensions du Canada, administrées avec l'approbation du client. Ces personnes ont démontré leur incapacité de gérer leurs propres affaires.

Les paiements sont effectués à même les comptes, afin de fournir le vivre et le vêtement, un abri, des menues dépenses et d'autres nécessités.

Fonds de successions

Ce compte a été établi afin d'inscrire les produits des successions des anciens combattants qui sont décédés alors qu'ils recevaient quelque traitement d'un hôpital ou des soins en institution, et pour les anciens combattants pour qui les fonds ont été administrés par le gouvernement conformément aux articles 5, 6 et 7 du Règlement sur les successions des anciens combattants. Des comptes distincts sont gardés et des paiements sont effectués aux bénéficiaires conformément au Règlement sur les successions.

Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons, les legs, les cadeaux, etc, qui ont été reçus, lesquels sont à débourser au profit des anciens combattants ou de leurs personnes à charge, sous réserve de certaines conditions et au profit des patients en établissements, conformément à l'article 9 du Règlement sur la curatelle des biens des anciens combattants.

Autres comptes à fins déterminées

Il existe d'autres comptes à fins déterminées gérés par le gouvernement, tels que les comptes d'assurance, de prestations de décès et de pension. Certains comptes rapportent de l'intérêt lequel est imputé à l'intérêt sur la dette publique.

Le tableau 6.29 présente un sommaire des soldes et des opérations pour tous les autres comptes à fins déterminées.

TABLEAU 6.29
AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Comptes d'assurance et de prestations de décès—				
Finances—				
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Liquidation—Compagnie d'assurances	88 147	6 535 998		6 624 145
Développement des ressources humaines—				
Compte d'assurance du service civil	8 340 263	202 435	548 204	7 994 494
Défense nationale—				
Compte de prestations de décès des forces régulières, tableau 6.30	185 193 953	29 635 209	25 386 939	189 442 223
Conseil du Trésor—				
Compte de prestations de décès de la fonction publique, tableau 6.31	1 707 010 592	214 553 315	122 416 825	1 799 147 082
Anciens combattants—				
Fonds d'assurance des soldats de retour	110 376		45 005	65 371
Fonds d'assurance des anciens combattants	12 344 468	157 080	1 461 617	11 039 931
	12 454 844	*157 080*	*1 506 622*	*11 105 302*
Total des comptes d'assurance et de prestations de décès	1 913 087 799	251 084 037	149 858 590	2 014 313 246
Comptes de pension—				
Développement des ressources humaines—				
Compte de pension pour les agents des rentes	18 084	407	7 315	11 176
Solliciteur général—				
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse de pension des personnes à charge	30 380 815	2 668 614	2 088 897	30 960 532
Conseil du Trésor—				
Compte de pension des employés recrutés sur place—				
Cotisants		74 050	74 050	
Total des comptes de pension	30 398 899	2 743 071	2 170 262	30 971 708
Autres comptes—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Entente de partage entre le Canada et le Manitoba concernant l'infrastructure hydraulique des municipalités en vue d'une diversification économique rurale	223 475			223 475
Fonds de développement sectoriel—Province	1 320 091	41 754	555 772	806 073
Compte de stabilisation du revenu net	1 546 170 060	720 359 947	638 584 024	1 627 945 983
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches	23 752 762	28 267 109	28 029 475	23 990 396
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Ententes relatives aux frais partagés	1 119 296	1 511 840	1 227 350	1 403 786
Commission canadienne des grains—				
Analyse automatisée de la qualité (AAQ)—Secteur privé		1 432 205	1 104 032	328 173
	1 572 585 684	*751 612 855*	*669 500 653*	*1 654 697 886*
Agence des douanes et du revenue du Canada—				
Dépôts/débours—Commission des accidents du travail	7 491 658	156 803 770	161 710 905	2 584 523

TABLEAU 6.29

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Suite*

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Patrimoine canadien—				
Dépôts pour projets divers	581 105	381 409	592 634	369 880
Ententes de projets conjoints et à frais partagés	27 987		27 315	672
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—				
Compte d'avances	25 019 433	22 821 129	32 262 227	15 578 335
Agence Parcs Canada—				
Compte de fiducie de Mackenzie King	284 202		810	283 392
Dépôts pour projets divers	1 487 887	250 143		1 738 030
	27 400 614	*23 452 681*	*32 882 986*	*17 970 309*
Environnement—				
Dépôts pour projets divers	3 605 453	3 077 035	3 625 628	3 056 860
Finances—				
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	2 677 771			2 677 771
Fonds de réclamations à l'étranger	179 020			179 020
Fonds de réclamations de guerre—Seconde Guerre mondiale	4 236			4 236
	2 861 027			*2 861 027*
Pêches et Océans—				
Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés	964 640	947 512	514 956	1 397 196
Dépôts pour projets divers	7 764 154	11 129 172	9 476 766	9 416 560
Ventes de biens saisis	668 636	629 817	494 596	803 857
Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent	1 112 267	3 908 336	3 218 411	1 802 192
	10 509 697	*16 614 837*	*13 704 729*	*13 419 805*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Compte de la Fondation du Canada	321 432	12 035	10 602	322 865
Moins : titres détenus en fiducie	312 226	131 881	125 255	305 600
dépôts dans un compte de banque spécial	9 206	130 794	138 853	17 265
		274 710	*274 710*	
Aide financière aux Canadiens à l'étranger	56 031	1 099 364	1 064 747	90 648
Fonds provenant d'organisations non gouvernementales	11 625 120	57 714 669	53 138 179	16 201 610
Projets à frais partagés	1 457 284	8 743 341	6 099 314	4 101 311
Agence canadienne de développement international—				
Projets à frais partagés—Conférences internationales	29 162			29 162
Secrétariat de l'ALENA, section canadienne—				
Ententes relatives aux frais partagés	9 155	4 750		13 905
	13 176 752	*67 836 834*	*60 576 950*	*20 436 636*
Santé—				
Société canadienne des paris sportifs—Autres dettes en souffrance	50 000			50 000
Projets de recherches en collaboration	907 612	1 152 401	907 105	1 152 908
Projets divers fédéraux-provinciaux	1 927 155	5 724 876	6 335 933	1 316 098
Organisation panaméricaine de la santé	11 370	1 268	13 792	(1 154)
Organisation mondiale de la santé	101 635	34 765	12 377	124 023
Instituts de recherche en santé du Canada[1]—				
Recherches en dyskinésie et en torticolis	84 606	4 279	11 000	77 885
	3 082 378	*6 917 589*	*7 280 207*	*2 719 760*
Développement des ressources humaines—				
Compte d'attente, justes salaires	5 974		5 064	910
Projet fédéral/provincial à frais partagés	256 166	14 263 332	11 533 491	2 986 007
Projet fédéral/provincial à frais partagés—Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI)	1 729 596	570 576		2 300 172
Compte d'attente, normes du travail	1 334 143	2 996	2 044	1 335 095
Centre candien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques	525 073		272 215	252 858
	3 850 952	*14 836 904*	*11 812 814*	*6 875 042*

TABLEAU 6.29

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Suite*

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Amendes—Loi sur les Indiens	378 825	7 977	6 240	380 562
Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes	252 424	4 989 816	5 150 152	92 088
Moins : dépôts aux comptes de banques spéciaux	252 424	5 150 152	4 989 816	92 088
		10 139 968	*10 139 968*	
Fonds des bandes indiennes—				
Actions et certificats	20 000			20 000
Moins : titres détenus en fiducie	20 000			20 000
Fonds de compensation des Indiens	222 340			222 340
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	29 266 051	23 157 269	21 585 468	30 837 852
Comptes spéciaux des Indiens	1 214 699	291 071	206 901	1 298 869
Fonds de règlement des droits fonciers issus de traités en Saskatchewan		13 874 771	13 874 771	
	31 081 915	*47 471 056*	*45 813 348*	*32 739 623*
Industrie—				
Centre de services aux entreprises Canada/Provinces		400 000	400 000	
Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	48 789	548		49 337
Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées	697 952		361	697 591
Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	31 266			31 266
Moins : titres détenus en fiducie	31 266			31 266
Ententes relatives aux frais partagés—Tourisme	1 062 175	468 602	1 528 527	2 250
Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Recherches	112 188	57 205	38 989	130 404
Projets à frais partagés	2 003 958	4 243 521	3 507 675	2 739 804
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—				
Loi sur la faillite et l'insolvabilité	3 778 319	3 189 270	1 017 729	5 949 860
Loi canadienne sur les sociétés par actions	1 285 926	22 487	11 664	1 296 749
Loi sur les liquidations	529 659			529 659
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances	445 761	8 223 599	7 110 049	1 559 311
Agence spatiale canadienne—				
Radarsat	216 774		80 263	136 511
Conseil national de recherches du Canada—				
Fonds de fiducie	16 143 797	17 740 348	14 590 129	19 294 016
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Fonds de fiducie	1 385 662	517 193	662 610	1 240 245
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Fonds pour les boursiers de la Reine	272 387	13 592		285 979
Fonds de fiducie	250 510	138 795		389 305
Statistique Canada—				
Dépôts pour projet	3 669 458	77 843 567	76 909 153	4 603 872
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois	973 654	62 852	1 036 506	
Ententes relatives aux frais partagés—Port de Churchill	3 715 853		855 178	2 860 675
	36 592 822	*112 521 579*	*107 348 833*	*41 765 568*
Justice—				
Cour fédérale du Canada—				
Compte spécial de la Cour fédérale	16 035 529	6 386 197	4 721 860	17 699 866
Défense nationale—				
Gouvernements étrangers—				
Royaume-Uni—				
Armée britannique—Suffield (Alberta)	13 011 138	69 457 651	66 465 800	16 002 989
Wainwright (Alberta)	585 464	5 634 543	5 191 346	1 028 661
Autres activités	5 756 268	16 376 589	21 198 280	934 577
États-Unis d'Amérique	75 375	10 244	96 555	(10 936)
République fédérale d'Allemagne—				
Armée allemande—Shilo (Manitoba)	5 621 022	20 297 268	22 694 306	3 223 984
Autres activités	6 990 493	31 625 417	31 784 047	6 831 863
Pays-Bas	7 811 842	11 683 660	12 730 170	6 765 332

TABLEAU 6.29

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Fin*

	1er avril 2000	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Forces aériennes italiennes		13 222 674	12 255 713	966 961
Projets de recherche et de développement mixtes		2 301 043	1 445 833	855 210
Organismes non gouvernementaux	2 581 570	442 790 670	427 237 061	18 135 179
Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)—				
Projets d'infrastructure	6 649 747		20 652	6 629 095
	49 082 919	*613 399 759*	*601 119 763*	*61 362 915*
Ressources naturelles—				
Division de géologie du continent—Hydro-Ontario	37 515		37 515	
Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta	6 980 426	37 762	838 201	6 179 987
Dépôts pour projets divers	2 449 415	3 064 553	2 187 930	3 326 038
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches	1 423 154	2 224 486	2 312 709	1 334 931
Projets à frais partagés	4 609 832	4 491 348	4 250 076	4 851 104
	15 500 342	*9 818 149*	*9 626 431*	*15 692 060*
Conseil privé—				
Projets à frais partagés—Frais de déplacement médiatique		1 922 690	1 552 756	369 934
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Fiducies de sociétés d'État—Dons	94 300	709 570	634 070	169 800
Sommets francophones	23 798	10 000	27 425	6 373
Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurance		53 462	53 462	
Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires	40 696 602		7 498 273	33 198 329
Moins : titres détenus en fiducie	40 696 602	7 498 273		33 198 329
		7 498 273	*7 498 273*	
	118 098	*8 271 305*	*8 213 230*	*176 173*
Solliciteur général—				
Projets de recherche et de développement mixtes	516 733	5 446 397	3 771 734	2 191 396
Gendarmerie royale du Canada—				
Projets de recherche et de développement mixtes	720 052	1 283 443	2 003 495	
Fondation de la Gendarmerie royale du Canada	7 173	353 932	304 676	56 429
Actifs confisqués—Fonds canadiens	6 017	613 730	396 183	223 564
Entente de parrainage—Contributions	413 114	2 263 614	1 398 949	1 277 779
	1 663 089	*9 961 116*	*7 875 037*	*3 749 168*
Conseil du Trésor—				
Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux	1 000 000			1 000 000
Total	1 795 638 929	1 850 904 356	1 747 366 130	1 899 177 155
Moins : redressement de consolidation[2]	25 019 433	9 441 433		15 578 000
Total des autres comptes	1 770 619 496	1 860 345 789	1 747 366 130	1 883 599 155
Total des autres comptes à fins déterminées	3 714 106 194	2 114 172 897	1 899 394 982	3 928 884 109

(1) Antérieurement le Conseil des recherches médicales.
(2) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Liquidation—Compagnie d'assurances

Ce compte a été établi afin d'inscrire les rentrées et les déboursés résultant de la liquidation de l'actif de la compagnie générale d'assurance Northumberland.

Compte d'assurance du service civil

Ce compte a été établi par la *Loi sur l'assurance du service civil*, afin de permettre au ministre des Finances d'effectuer des versements de prestations de décès aux fonctionnaires nommés indéterminés de tout secteur de la fonction publique établis en vertu de contrat. Aucun nouveau contrat a été émis depuis l'entrée en vigueur, en 1954, du Régime de prestations supplémentaires de décès pour la fonction publique et les forces canadiennes dans le cadre de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. À compter du 1er avril 1997, le ministère du Développement des ressources humaines a assumé la responsabilité de l'administration et de l'évaluation actuarielle de la *Loi sur l'assurance du service civil*.

Le nombre de contrats d'assurance en vigueur au 31 mars 2001 était de 1 999 et l'âge moyen des souscripteurs est de 83,1 ans. Au cours de l'exercice financier 2000-2001, les rentrées et autres crédits se composent des primes de 5 139 $ ainsi qu'un montant de 197 296 $ (imputé aux dépenses) qui a été transféré du Trésor afin de permettre d'équilibrer l'actif et le passif actuariel du programme en date du 31 mars 2000. Les paiements et autres débits se composent de prestations de décès pour 88 réclamations, 517 957 $; de rentes en règlement versées à 33 bénéficiaires, 18 209 $; de remboursements de valeur de rachats à 4 bénéficiaires, 12 012 $; et, d'un remboursement de primes, 25 $.

Conformément à l'évaluation actuarielle et aux hypothèses prescrites, le passif ayant trait aux prestations établies par la Loi a été évalué à 8 139 020 $ au 31 mars 2001. L'actif, à la même date, était évalué à 7 994 494 $. Le déficit en date du 31 mars 2001 s'établissait donc à 144 526 $. Conformément aux dispositions du paragraphe 16(3) du Règlement sur l'assurance du service civil, un montant de 144 526 $ sera donc crédité au compte du Trésor au cours de l'exercice financier 2001-2002.

Compte de prestations de décès des forces régulières

Ce compte a été établi par la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, afin de fournir une assurance-vie aux membres cotisants des Forces armées. Les rentrées et autres crédits consistent en : *a)* des cotisations des participants; *b)* la cotisation du gouvernement payée à l'égard de participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*; *c)* des primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des membres des forces régulières qui, sans verser de cotisations, deviennent admissibles à une prestation de base de 5 000 $; et, *d)* des intérêts.

Les paiements et autres débits consistent en : *a)* des prestations payées à l'égard des participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, lors de leur retraite des forces régulières; *b)* des prestations versées à l'égard des participants par choix, à qui des pensions n'étaient pas payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, lors de leur retraite des forces régulières; et, *c)* la partie des prestations payables pour laquelle le gouvernement a versé une prime unique.

TABLEAU 6.30

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DES FORCES RÉGULIÈRES

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	185 193 953	181 679 642
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations du personnel	11 162 301	11 148 727
Cotisation du gouvernement	1 535 433	2 286 714
Primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des membres des forces régulières qui, sans verser de cotisations, deviennent admissibles à une prestation de base de 5 000 $	649 956	629 863
Intérêts	16 287 519	16 452 859
	29 635 209	30 518 163
	214 829 162	212 197 805
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations payées à l'égard des participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes ou de la Loi sur la continuation de la pension des services de défense	25 386 939	27 003 852
Solde de clôture	189 442 223	185 193 953

Compte de prestations de décès de la fonction publique

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, afin de fournir une assurance-vie aux membres cotisants de la fonction publique.

Sont crédités au compte : *a)* les cotisations par les employés; *b)* les cotisations par le gouvernement et les sociétés de la fonction publique; et, *c)* les intérêts. Les paiements et autres débits représentent : *a)* les prestations versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique, ou recevaient une rente au titre de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*; et, *b)* les prestations de 10 000 $ (5 000 $ avant le 14 septembre 1999) versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique, ou recevaient une rente en vertu de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, et pour lesquels a été effectué le paiement d'une prime unique au titre d'une couverture viagère de 10 000 $ (5 000 $ avant le 14 septembre 1999) de prestations de décès.

TABLEAU 6.31

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2000-2001	1999-2000
	$	$
Solde d'ouverture	1 707 010 592	1 592 985 892
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés—		
Gouvernement et sociétés de la fonction publique	53 229 561	60 457 608
Gouvernement—		
Généralité	6 809 707	6 088 700
Prime unique pour 10 000 $	1 282 817	1 297 204
Sociétés de la fonction publique	1 844 903	2 514 655
Intérêts	151 386 327	147 342 497
	214 553 315	217 700 664
	1 921 563 907	1 810 686 556
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Paiements de prestations—		
Généralité	81 499 261	72 684 111
Couverture viagère pour 10 000 $	40 700 342	30 611 571
Autres paiements de prestations de décès	217 222	380 282
	122 416 825	103 675 964
Solde de clôture	1 799 147 082	1 707 010 592

Fonds d'assurance des soldats de retour

Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de l'assurance des soldats de retour au pays*, pour fournir une assurance-vie aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale qui ont versé des cotisations au fonds. Sont créditées au compte, les primes et y sont imputés les déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. Ce compte est tenu selon une base actuarielle, et un redressement actuariel au 31 mars 2000 de 15 010 $ a été imputé au compte au cours de l'exercice, et crédité aux recettes. La date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance était le 31 août 1933.

Fonds d'assurance des anciens combattants

Ce fonds a été établi par la *Loi de l'assurance des anciens combattants*, pour fournir une assurance-vie aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui ont versé des cotisations au fonds. Sont créditées au compte les primes et y sont imputés les déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. Ce compte est tenu selon une base actuarielle, et un redressement du passif actuariel au 31 mars 2000 de 125 847 $ a été crédité au compte au cours de l'exercice, et imputé aux dépenses. La date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance était le 31 octobre 1968.

Compte de pension pour les agents des rentes

Ce compte a été établi par le crédit 181 de la *Loi des subsides nº 1 de 1961*, afin de verser des prestations de pension aux anciens fonctionnaires admissibles dont les activités consistaient à vendre au public des rentes sur l'État.

Caisse de pension des personnes à charge

Ce fonds, qui relève de la partie IV de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*, accorde des prestations de retraite aux veuves et aux autres personnes à charge des membres cotisants de la Gendarmerie royale du Canada. Le fonds est crédité d'un montant qui correspond à une retenue de 5 pour cent sur la solde des membres de la Gendarmerie royale du Canada (excluant ceux qui n'ont pas le brevet d'officier) qui sont assujettis à la *Loi sur la continuation des pensions*. Il n'y a plus de membres en service actif parmi les contribuants.

Compte de pension des employés recrutés sur place—Cotisants

Ce compte, qui relève de la partie II du Règlement sur la pension des employés recrutés sur place, accorde des prestations de retraite aux fonctionnaires du gouvernement qui sont employés localement et qui ont versé des cotisations se rapportant au fonds. Sont créditées au compte, les cotisations des employés recrutés sur place, et les prestations ultérieures y sont imputées.

Le Conseil du Trésor a approuvé la fermeture du fonds à de nouveaux cotisants à compter du 31 décembre 1988. Présentement, moins de cinquante membres cotisent au fonds.

Entente de partage entre le Canada et le Manitoba concernant l'infrastructure hydraulique des municipalités en vue d'une diversification économique rurale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les paiements anticipés reçus du gouvernement du Manitoba et des agglomérations impliquées concernant leur participation aux coûts encourus pour la mise en oeuvre de divers projets. Ces projets comprennent l'amélioration au service des eaux et aux infrastructures de traitement et de l'élimination des déchets des collectivités rurales tout en préservant la qualité de l'environnement. Les fonds sont déboursés à même le compte au moment où les coûts de facturation sont reçus.

Fonds de développement sectoriel—Province

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provinciales correspondant au maximum de la moitié des primes contribuées dans le cadre du Programme tripartite national de stabilisation pour le boeuf afférent aux ventes au cours de la dernière année d'application de ce dernier, moins les contributions provinciales au Compte de stabilisation de revenu net—Relais. Le fonds produit des intérêts au taux fixé par le ministre des Finances. Les sommes accumulées peuvent être utilisées pour la conduite de programmes, de projets et d'activités qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, la recherche, le transfert technologique, la promotion et le développement des marchés; elles ne peuvent cependant servir de moyen d'aide directe aux producteurs ou aux transformateurs.

Compte de stabilisation du revenu net

Ce compte a été établi conformément aux dispositions de l'article 15 de la *Loi sur la protection du revenu agricole* et de l'Entente fédérale-provinciale sur la création du Compte de stabilisation du revenu net, dans le but d'aider les producteurs de produits agricoles admissibles à mieux stabiliser leur revenu à long terme. Le Compte de stabilisation du revenu net permet aux producteurs de déposer des sommes dans un compte détenu dans une institution financière participante, jusqu'à concurrence de plafonds fixés à l'avance, et de recevoir des contributions de contrepartie des gouvernements fédéral et provinciaux.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, les dépôts des participants se rapportaient, pour la plupart, à l'année de stabilisation 1999 (la période pour laquelle les participants ont produit leurs déclarations d'impôt de 1999). Les participants peuvent faire de tels dépôts en fonction de leurs ventes nettes admissibles (VNA), lesquelles sont limitées à 250 000 $ par personne. Pour l'année de stabilisation 1999, l'Entente prévoyait des dépôts donnant droit à la contribution de contrepartie pouvant atteindre jusqu'à 3 pour cent des VNA pour la plupart des produits admissibles. Les dépôts supplémentaires pouvaient être permis par accord spécial entre le gouvernement fédéral et la province visée.

Les participants ont le droit de faire des dépôts supplémentaires non admissibles à la contribution de contrepartie plafonnés à un montant annuel correspondant à 20 pour cent des VNA (les montants peuvent être reportés sur une période maximale de 5 ans).

On comptabilise les opérations relatives au Trésor, c'est-à-dire :

a) la contribution à parts égales du gouvernement, établie selon les dépôts des participants donnant droit à la contribution de contrepartie, pour l'année de stabilisation 1999, excluant l'Alberta, les gouvernements fédéral et provinciaux versaient des contributions de contrepartie de base équivalant à deux tiers et un tiers respectivement des dépôts des participants. Le gouvernement fédéral a contribué les 3 pour cent en entier pour l'Alberta.

b) les intérêts payés par le gouvernement fédéral sur les sommes détenues dans le Trésor, aux taux fixés par le ministre des Finances et conformément aux modalités établies par ce dernier;

c) les intérêts payés par les institutions financières participantes sur les sommes détenues pour les producteurs, aux taux négociés par les deux parties;

d) les intérêts supplémentaires au taux de 3 pour cent par année, partagés entre les gouvernements fédéral et provinciaux, à l'exception de la province de l'Alberta, et calculés sur les contributions des participants; moins,

e) les retraits effectués par les participants sur les sommes détenues dans le Trésor (les participants ont droit à des retraits annuels jusqu'à concurrence du montant correspondant au plus élevé de deux seuils d'intervention : le seuil de stabilisation et le seuil du revenu minimal).

Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Agriculture et Agroalimentaire

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets de recherches à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Ententes relatives aux frais partagés—Agence canadienne d'inspection des aliments

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets de recherches à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Analyse automatisée de la qualité (AAQ)—Secteur privé

Le but du compte est de développer des méthodes nouvelles, rapides et automatisés pour déterminer la qualité du grain et de le commercialiser. Ce projet est subventionné par environ 50 pour cent du secteur privé. Cette autorité proviend des minutes du Conseil du Trésor, nº 827824 en date du 10 février 2000.

Dépôts/débours—Commission des accidents de travail

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi de l'Agence des douanes et du revenu du Canada* et de la *Loi sur les accidents de travail* afin de permettre à l'Agence des douanes et du revenu du Canada d'inscrire et de faire parvenir hebdomadairement les fonds provenant d'employeurs de la Nouvelle-Écosse à la Commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse, dans le cadre d'une entente de partenariat entre l'Agence et la Commission.

Dépôts pour projets divers—Patrimoine canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Patrimoine canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes afin de couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Compte d'avances—Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Ce compte a été établi en vertu de l'article 19 de la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne* aux fins de tenir en réserve pour emploi dans les exercices ultérieurs, les revenus dérivés des projets subventionnés par Téléfilm Canada, lesquels sont demeurés non réinvestis à la fin de l'exercice, en raison du temps.

Compte de fiducie de Mackenzie King

Feu le très honorable W L Mackenzie King a légué, au gouvernement du Canada, la Maison Laurier à Ottawa, et la somme de 225 000 $; une somme égale à celle-ci a été créditée au compte. Les intérêts calculés, suivant les dispositions de l'article 3 de la *Loi sur la Maison Laurier,* sont crédités à ce compte à la fin de chaque exercice, et imputés à l'intérêt sur la dette publique. Ils doivent être affectés à l'entretien de la Maison Laurier, qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, de même que pour des fins de facilités d'étude et de recherches.

Dépôts pour projets divers—Agence Parcs Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, pour divers projets.

Dépôts pour projets divers—Environnement

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi 12 Victoria, 1849,* chapitre 200, afin d'inscrire le produit de la vente de terres, employé dans le soutien et l'entretien des écoles publiques dans le Haut et le Bas Canada, maintenant l'Ontario et le Québec. Les intérêts de 133 888 $, répartis d'après la population, sont versés directement aux provinces précitées sur une base semi-annuelle, au taux de 5 pour cent par année, et imputés à l'intérêt sur la dette publique.

Fonds de réclamations à l'étranger

Ce compte a été établi par le crédit 22a de la *Loi des subsides nº 9 de 1966,* afin d'inscrire: *a)* toute partie des deniers reçus du Séquestre des biens ennemis, le produit de la vente de biens et les bénéfices provenant des biens, et, *b)* toutes les sommes reçues des gouvernements d'autres pays à la suite d'ententes intervenues après le 1er avril 1966 relativement au règlement de réclamations présentées par le Canada, et inscrit également le paiement des réclamations soumises, y compris le paiement des dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

Fonds de réclamations de guerre—Seconde Guerre mondiale

Ce compte a été établi par le crédit 696 de la *Loi des subsides nº 4 de 1952,* afin d'inscrire les deniers reçus du Séquestre des biens ennemis ou d'autres sources, et les paiements: *a)* aux réclamants admissibles pour indemnités au titre de la Seconde Guerre mondiale; *b)* d'une indemnité supplémentaire correspondant à la moitié de l'indemnité première (CP 1958-1467 du 23 octobre 1958); et, *c)* des dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

Une Commission des réclamations de guerre a été établie pour faire enquête et rapport sur les réclamations des canadiens, au titre de la Seconde Guerre mondiale, pour lesquelles des dédommagements pourraient être faits par imputation sur ce fonds ou sur tout autre fonds constitué à cette fin. Les dépenses de la Commission sont imputables à ce compte.

Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues des provinces aux fins de programmes à frais partagés selon les ententes officielles signées.

Dépôts pour projets divers—Pêches et Océans

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Ventes de biens saisis

Ce compte a été établi afin d'inscrire le produit de la vente d'éléments saisis par le ministère des Pêches et Océans, d'un individu ayant enfreint la *Loi sur les Pêches*. Les sommes d'argent reçues sont gardées dans le compte du Trésor jusqu'à la résolution finale du cas par le ministre des Pêches et Océans ou les cours.

Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes reçues pour les frais de services de dragage de la voie maritime du Saint-Laurent. Ces sommes sont utilisées pour défrayer les coûts de dragage dans le Chenal maritime du Saint-Laurent entre Montréal et le Cap Gribane.

Compte de la Fondation du Canada

Ce compte a été établi par le crédit 6g de la *Loi des subsides nº 2 de 1967*, afin d'inscrire les deniers reçus en rapport avec l'Entente de 1950 sur les secours aux civils, et l'Entente culturelle de 1954 entre le Canada et l'Italie, et les débours aux fins desdites ententes.

Aide financière aux Canadiens à l'étranger

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues de familles ou d'amis en paiement d'avance pour une aide financière aux Canadiens dans le besoin à l'étranger.

Fonds provenant d'organisations non gouvernementales

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues en paiement d'avance pour des services à être fournis par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour des tiers.

Projets à frais partagés—Affaires étrangères et Commerce international

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent provenant d'organisations ne faisant pas partie de l'entité comptable du gouvernement du Canada pour des projets à frais partagés.

Projets à frais partagés—Conférences internationales

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts reçus et les versements effectués conformément à des projets à frais partagés relatifs aux Accords sur les conférences internationales.

Ententes relatives aux fraix partagés—Secrétariat de l'ALENA, section canadienne

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent provenant des sections américaine et mexicaine du Secrétariat de l'ALENA pour le développement et l'administration de systèmes de la gestion de l'information commune.

Société canadienne des paris sportifs—Autres dettes en souffrance

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues lors de la dissolution de la Société canadienne des paris sportifs pour permettre le règlement de toute dette de la Société.

Projets de recherches en collaboration

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant des groupes de clients en vertu d'ententes à frais partagés et pour des projets de recherches conjoints.

Projets divers fédéraux-provinciaux—Santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les opérations reliées à la portion des coûts des provinces et des territoires encourus en vertu d'ententes à frais partagés entre le fédéral, les provinces et territoires pour des projets conjoints qui adressent les questions relatives à la santé d'envergure nationale.

Organisation panaméricaine de la santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds pour un projet de redressement concerté sur les laboratoires et l'épidémiologie pour la prévention et le contrôle de pathogènes entériques spécifiques et leur méthode antibiorésistante dans les Amériques. De plus, un projet de redressement de l'infrastructure de l'épidémiologie et des laboratoires permettant le diagnostic et la surveillance de S.pneumoniae en appui du développement d'un vaccin y est inclus.

Le solde débiteur de ce compte découle d'un retard de traitement et sera compensé dans le nouvel exercice.

Organisation mondiale de la santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant de l'Organisation mondiale de la santé, pour des projets scientifiques.

Recherches en dyskinésie et en torticolis

Ce compte a été établi en vertu de la section 29 de la *Loi portant création des Instituts de recherche en santé du Canada*, afin d'inscrire un legs de 75 000 $ fait par un donateur anonyme, pour l'établissement d'un fonds de recherches dans les domaines de la dyskinésie et du torticolis. L'intérêt perçu est utilisé pour verser des subventions aux fins de recherches. D'autres dons sont également crédités à ce fonds.

Compte d'attente, justes salaires

Ce compte fonctionne en vertu de l'autorisation de l'article 13 du Règlement sur les justes salaires et heures de travail. Lorsqu'une enquête portant sur des travaux à forfait entrepris par le gouvernement justifie l'octroi de salaires, on crédite à ce compte la somme versée par l'entrepreneur, laquelle est ensuite répartie aux employés.

Ce compte inscrit également les sommes versées par les ministères et organismes, représentant les salaires reliés à des contrats, et retenues sur le versement final aux entrepreneurs.

Projet fédéral/provincial à frais partagés—Développement des ressources humaines

Ce compte a été établi afin d'inscrire le dépôt des paiements anticipés effectués par les provinces ayant une entente à frais partagés avec le gouvernement fédéral pour les coûts de projets et de programmes. Les déboursés servent à couvrir la part des dépenses encourues par les provinces selon les ententes officielles, ou à rembourser les montants non employés.

Projet fédéral/provincial à frais partagés—Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI)

Ce compte a été établi afin d'inscrire les paiements anticipés reçus des gouvernements provinciaux afin de couvrir leur part des dépenses relative au Projet du SIGEI. Les paiements anticipés sont effectués selon l'entente-cadre du SIGEI. Les coûts encourus sont imputés au compte et toutes sommes non dépensées seront remboursées aux provinces à la fin du projet.

Compte d'attente, normes du travail

Ce compte a été établi en vertu de l'autorisation de l'article 23 du Règlement du Canada sur les normes du travail afin de comptabiliser les salaires remis au ministre du Travail de la part des employeurs qui ne peuvent retrouver des employés. Celui-ci doit alors tenter de retrouver ces employés.

Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes administrées au nom du Centre de recherches pour le développement international pour diverses subventions afin d'appuyer la recherche et le développement ainsi que les projets de recherche dans les régions de l'Asie et du Pacifique sur les applications de réseau d'entraide, de la technologie et des questions de réglementations. Le projet vise à répondre aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Amendes—Loi sur les Indiens

Les amendes perçues, telles que décrites à l'article 104 de la *Loi sur les Indiens*, sont créditées à ce compte pour le bénéfice des bandes ou les membres des bandes. Les dépenses encourues peuvent être effectuées sur ordre du gouverneur en conseil afin d'inclure certains frais reliés à l'administration ou à la promotion destinée relativement à cette loi.

Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes détenues pour les Indiens dans les banques autorisées à travers le Canada. Ces sommes comprennent entre autres les dépôts et les paiements effectués sur les baux détenus pour des particuliers indiens, et les sommes à répartir entre les particuliers indiens et les bandes indiennes. Ceci est un compte ne portant pas intérêt.

Fonds des bandes indiennes—Actions et certificats

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur les Indiens*, afin d'inscrire la valeur à l'origine des actions de Transalta Utilities Ltd, reçues en compensation d'une ligne d'énergie ayant servitude de passage sur la réserve des Indiens Blood. Ces actions sont détenues au nom du receveur général du Canada au crédit de la bande des Indiens Blood. Tous les dividendes reçus sont portés au crédit du compte de recettes de la bande des Indiens Blood.

Fonds de compensation des Indiens

Ce compte de réserve a été établi afin d' inscrire les deniers reçus en rapport avec les ventes des terres appartenant aux Indiens et en compensation d'une servitude lorsque le droit de propriété est contestable ou lorsque l'arpentage n'est pas complété.

Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens

Ce compte a été établi afin de garder les sommes d'argent pour le compte de particuliers indiens et de bandes, qui ne peuvent être déboursées à un Indien, ou créditées à un Fonds des bandes indiennes ou à un compte de fonds en fiducie pour particuliers, en attente de l'exécution d'un bail, permis ou licence, la résolution d'un litige, l'enregistrement de l'Indien ou l'identification du bénéficiaire.

Comptes spéciaux des Indiens

Les comptes spéciaux des Indiens représentent des comptes non productifs d'intérêts tenus à des fins particulières et comprennent les postes suivants :

a) Particulier disparu—La distribution successorale, à laquelle un particulier disparu a droit, est gardée dans ce compte.

b) Compte des fourrures du Québec—Ce compte enregistre les deniers reçus suite aux ventes de pelleteries piégées dans les réserves du district de l'Abitibi, au Québec, afin de reporter les frais des salaires des marqueurs, le fret, etc.

Fonds de règlement des droits fonciers issus de traités en Saskatchewan

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions et les versements relevant du règlement des revendications des terres des Nations indiennes de la Saskatchewan. L'intérêt imputé sur les dépôts de la province de la Saskatchewan a été porté au compte de la dette publique tandis que l'intérêt sur la contribution fédérale était porté aux dépenses du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

Centre de services aux entreprises Canada/Provinces

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues des autres provinces en vertu des ententes relatives aux frais partagés pour le Centre de services aux entreprises Canada/Ontario.

Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu des articles 78, 84, 154 et 194 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, afin d'inscrire les dividendes payés sur les actions détenues originairement par un courtier en faillite et par la suite vendues aux clients. Puisque les actions n'étaient pas immatriculées au nom des clients, les dividendes doivent être versés au dernier propriétaire immatriculé, dans ce cas, le courtier en faillite. Les dividendes sont remis au Surintendant des faillites pour la garde en dépôt.

Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées

Ce compte a été établi afin d'inscrire la dette envers les actionnaires qui n'ont pas présenté leurs actions en vue de paiement.

Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu de l'article 67 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, afin d'inscrire les titres que détenaient originairement un courtier en faillite pour le compte des clients qui sont introuvables.

Ententes relatives aux frais partagés—Tourisme

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Depuis le 2 janvier 2001, la Commission canadienne du tourisme est maintenant une société d'État énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce compte sera fermé au début de l'exercice financière 2001-2002.

Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Recherches

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes afin de couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Projets à frais partagés—Industrie

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes pour couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte est constitué des sommes qui sont créditées au receveur général, conformément aux dispositions de l'article 154 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, en attendant la répartition aux créanciers.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi canadienne sur les sociétés par actions

Ce compte a été établi conformément aux articles 227 et 228 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin d'enregistrer des dettes envers les créanciers et les actionnaires introuvables. Ce compte est imputé lorsque les fonds sont versés à ceux-ci.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur les liquidations

Ce compte comptabilise les sommes créditées au receveur général, en attente de répartition, conformément aux articles 138 et 139 de la *Loi sur les liquidations*.

Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts applicables à la part des coûts des partenaires non fédéraux signataires de l'entente aux termes des divers projets. Les versements sont faits au nom du contributeur à mesure que les projets sont entrepris. Les fonds inutilisés doivent être retournés au contributeur.

Radarsat

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues à titre de frais partagés et de paiements anticipés pour des images du projet Radarsat.

Fonds de fiducie—Conseil national de recherches du Canada

Ce compte a été établi par la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire les fonds reçus notamment des gouvernements et organismes ne faisant pas partie de l'entité comptable pour couvrir les dépenses effectuées au nom de ces derniers.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (1978)* afin d'inscrire les fonds fournis par d'autres gouvernements et organismes, pour combler les dépenses faites pour leur compte, et afin d'indiquer la dette envers d'autres organisations.

Fonds pour les boursiers de la Reine—Conseil de recherches en sciences humaines

Ce fonds représente une subvention au montant de 250 000 $ accordée en vertu du crédit 45a de la *Loi nº 5 de 1973-1974 portant affectation de crédits*. L'intérêt gagné est utilisé afin de payer des bourses d'études aux étudiants diplômés dans certains domaines d'études canadiennes.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences humaines

Ce compte a été établi afin d'inscrire les recettes et les déboursés de fonds disponibles pour les activités liées à la recherche dans le domaine des sciences humaines. L'encaissement de dons privés et le décaissement de ces fonds aux fins de projets spéciaux est également inscrit à ce compte.

Dépôts pour projet—Statistique Canada

Ce compte a été établi pour inscrire les dépôts reçus notamment de tiers, afin de garantir les paiements reliés à des services statistiques spéciaux.

Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois

Ce compte a été établi en vertu d'un programme fédéral-provincial à frais partagés, conçu pour aider à prévenir les pertes d'emplois permanentes dans les régions touchées par les inondations et pour rétablir l'activité économique.

Ententes relatives aux frais partagés—Port de Churchill

Ce compte a été établi en vertu d'un programme fédéral-provincial à frais partagés, conçu afin de partager les frais de dragage pour l'amélioration du Port de Churchill.

Compte spécial de la Cour fédérale

Ce compte a été établi afin de maintenir les comptes au nom des plaideurs devant la Cour. Ces comptes enregistrent les deniers versés à la Cour fédérale du Canada, suite à une ordonnance de la Cour, aux règles de la Cour ou aux décrets, à être détenus en fiducie en attendant que soit effectué le paiement de ces deniers, conformément à un arrêt de la Cour.

Gouvernements étrangers

Ces comptes ont été établis pour enregistrer les fonds provenant des gouvernements étrangers, pour couvrir les dépenses à effectuer pour le compte de ceux-ci, conformément aux dispositions d'ententes avec le gouvernement du Canada.

Le solde débiteur montrer dans un de ces comptes découle d'un retard de traitement et sera compensé dans le nouvel exercice.

Forces aériennes italiennes

Ce compte a été établi afin d'inscrire les avances comptables et le recouvrement des frais, relatifs au Programme d'entrainement des Forces aériennes italiennes pour la formation de vol à basse altitude à Goose Bay, Labrador.

Projets de recherche et de développement mixtes—Défense nationale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus du secteur privé suite aux relations de collaboration en matière du partage de travail entre le gouvernement et le laboratoire du secteur privé.

Organismes non gouvernementaux

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus en vue de couvrir les dépenses faites pour le compte d'organismes non gouvernementaux, pour lesquels aucun compte particulier n'a été créé.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)—Projets d'infrastructure

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les fonds provenant de l'OTAN pour couvrir *a)* les projets d'infrastructure de l'OTAN mis en œuvre par le Canada, et, *b)* les autres dépenses à effectuer pour le compte de l'OTAN, conformément aux termes d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Division de géologie du continent—Hydro-Ontario

Ce compte a été établi en vue de faciliter une entente relative aux frais partagés entre les Ressources naturelles et l'Hydro-Ontario, afin d'acquérir, de rassembler, de traiter et d'interpréter des données de sismique-réflexions enregistrées dans les lacs Ontario, Érié et Huron.

Au cours de l'exercice, le compte a été fermé.

Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta

À ce compte sont inscrites les sommes versées par le gouvernement de l'Alberta, qui sont destinées à encourager l'expansion des marchés de gaz naturel en Alberta et dans les provinces à l'est de celle-ci, en conformité avec l'accord conclu entre le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta le 1er septembre 1981 et conformément à l'article 39 de la *Loi sur l'administration de l'énergie*. Le terme initial de l'accord était du 1er novembre 1981 au 31 janvier 1987. Par suite de l'Accord de l'Ouest convenu le 25 mars 1985, les paiements effectués par le gouvernement de l'Alberta ont pris fin le 30 avril 1986; toutefois, des paiements sont effectués à même le compte au titre de programmes particuliers afin d'encourager l'utilisation de gaz naturel pour les véhicules.

Dépôts pour projets divers—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches forestières.

Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin de faciliter la retenue et le paiement de sommes d'argent reçues d'industries et de d'autres gouvernements pour des projets conjoints ou pour fins d'ententes relatives aux recherches à frais partagés.

Projets à frais partagés—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin de faciliter la retenue et le paiement de sommes d'argent reçues d'organismes privées et de d'autres gouvernements pour les frais partagés concernant des projets scientifiques.

Projets à frais partagés—Frais de déplacement médiatique

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues en paiement d'avance pour les services rendus aux organismes non-gouvernementaux.

Fiducies de sociétés d'État—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire sur une base temporaire, *a)* les dons servant au développement et au fonctionnement du Parc Downsview, Toronto; et, *b)* les dons provenant d'entités du secteur privé afin de subvenir aux besoins du Vieux-Port de Montréal.

Sommets francophones

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes subventionnées depuis 1994 par l'Agence de la Francophonie (Paris) pour la réalisation de projets impliquant l'industrialisation de la langue française et la promotion de nouveaux termes français dans le milieu scientifique et technique.

Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurance

À ce compte sont crédités les produits d'intérêts sur les obligations déposées par les compagnies d'assurance, en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances*. Les débits représentent le versement de ces intérêts aux compagnies.

Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires

Ce compte a été établi par un accord écrit entre le Canada et les États-Unis, afin d'inscrire les fonds inutilisés provisoirement et payés au gouvernement des États-Unis en vertu de contrats pour achats d'équipement militaire. Les fonds sont placés par la Banque fédérale de réserve de New York pour produire des intérêts au nom du gouvernement du Canada.

Projets de recherche et de développement mixtes—Solliciteur général

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus en vue de gérer les projets de recherche et de développement mixtes.

Projets de recherche et de développement mixtes—Gendarmerie royale du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres organisations gouvernementales afin de partager les frais encourus en vertu d'ententes diverses relatives à des projets de recherche.

Fondation de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant de la Fondation de la Gendarmerie royale du Canada qui serviront à couvrir les dépenses relatives aux projets de services de police communautaires, éducationnels et promotionnels et aux relations publiques à travers le Canada.

Actifs confisqués—Fonds canadiens

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent confisquées au cours des enquêtes et des saisies de drogues conformément avec le Code criminel du Canada, la *Loi sur les stupéfiants*, la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi sur les douanes* et la *Loi sur l'accise*. Les fonds sont détenus en attendant les décisions des cours.

Entente de parrainage—Contributions

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds versés à la Gendarmerie royale du Canada en vertu d'ententes de parrainage aux fins de programmes de services de police communautaires.

Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus de American Express (AMEX) en vue d'améliorer le programme de la carte de voyage.

ÉTATS SUPPLÉMENTAIRES

Régime de pensions du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Régime de pensions du Canada ont été dressés par la direction de Développement des ressources humaines Canada, conformément aux conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers.

La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent, y compris les montants devant être nécessairement fondés sur des estimations et le jugement. L'information financière que renferme le *Rapport annuel du Régime de pensions du Canada* concorde avec les états financiers.

Pour assurer cette responsabilité, la direction a établi et maintient des registres comptables, des systèmes de contrôle financiers et de gestion, des systèmes d'information et des pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but d'établir avec une certitude raisonnable que l'information financière est fiable, et que les opérations sont conformes au *Régime de pensions du Canada* et à ses règlements, ainsi qu'à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent.

La vérificatrice générale du Canada, vérificatrice externe du Régime de pensions du Canada, a effectué une vérification indépendante des états financiers. Sa vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et elle a présenté son rapport à la ministre du Développement des ressources humaines.

Le sous-ministre adjoint,
Services financiers et administratifs,
ALAN WINBERG

La sous-ministre,
CLAIRE M. MORRIS

le 18 juillet 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

J'ai vérifié l'état de l'actif net du Régime de pensions du Canada au 31 mars 2001 et l'état de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Développement des ressources humaines Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Régime de pensions du Canada au 31 mars 2001 ainsi que de l'évolution de son actif net pour l'exercice terminé à cette date selon les principales conventions comptables énoncées dans la note 2 des états financiers.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 18 juillet 2001

Régime de pensions du Canada—*Suite*

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉTAT DE L'ACTIF NET
AU 31 MARS
(en millions de dollars)

	2001	2000
Actif		
Placements		
Fonds de placement du RPC—Au coût (note 3)		
Obligations provinciales et territoriales	26 188	26 873
Obligations du Canada	3 403	3 426
Office d'investissement du RPC—À la juste valeur (note 4)		
Actions canadiennes	5 024	1 954
Actions étrangères	2 131	439
Liquidités		
Dépôt auprès du receveur général du Canada	6 420	6 261
Sommes à recevoir		
Cotisations	1 415	1 170
Intérêt couru	1 139	1 172
Régime des rentes du Québec	24	6
Prestataires (note 5)	46	46
	45 790	41 347
Passif		
Créditeurs	51	32
Pensions et prestations à payer	50	53
Passif de l'Office d'investissement du RPC, après déduction des autres éléments de l'actif	1	1
	102	86
Actif net	45 688	41 261
Actif net, composé de :		
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	29 591	30 299
Transferts à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	7 546	1 933
Bénéfice net (perte nette) accumulé(e) provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement	(391)	460
Compte du Régime de pensions du Canada (note 6)	6 420	6 261
Sommes à recevoir, après déduction du passif	2 522	2 308
Actif net	45 688	41 261

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par Développement des ressources humaines Canada :

Le sous-ministre adjoint,
Services financiers et administratifs,
ALAN WINBERG

La sous-ministre,
CLAIRE M.MORRIS

Régime de pensions du Canada—*Suite*

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en millions de dollars)

	2001	2000
Actif net au début de l'exercice	41 261	39 100
Augmentation de l'actif		
Cotisations (note 7)	21 407	17 037
Revenus de placement (note 8)	2 849	4 238
	24 256	21 275
Diminution de l'actif		
Pensions et prestations (note 9)		
Retraite	13 527	12 919
Survivant	2 802	2 669
Invalidité	2 546	2 559
Enfant de cotisant invalide	233	245
Décès	213	222
Orphelin	198	202
Moins : Trop-payés nets	(25)	(17)
	19 494	18 799
Frais d'administration (note 10)	335	315
	19 829	19 114
Augmentation de l'actif net	4 427	2 161
Actif net à la fin de l'exercice	45 688	41 261

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2001

1. Description du Régime de pensions du Canada

a) Description du Régime

Le Régime de pensions du Canada (le Régime) est un régime fédéral-provincial créé en vertu d'une loi du Parlement en 1965.

Le Régime a été mis sur pied en 1966. C'est un régime d'assurance sociale obligatoire et contributif, en vigueur partout au Canada, sauf au Québec, qui offre le Régime des rentes du Québec, un régime semblable. Le Régime a pour objectif d'assurer aux travailleurs et aux personnes dont ils ont la charge une protection en cas de perte de revenu causée par la retraite, l'invalidité ou le décès.

Le ministre du Développement des ressources humaines est chargé d'administrer le *Régime de pensions du Canada* (la *Loi du RPC*), à l'exception de la perception des cotisations, qui relève du ministre du Revenu national. Le ministre des Finances et ses homologues provinciaux sont responsables de l'établissement des taux de cotisation, du niveau des pensions et prestations et de la politique de financement.

Les opérations financières du Régime sont enregistrées dans le Compte du RPC (note 6). Le Fonds de placement du RPC (note 3) détient le portefeuille d'obligations du Régime alors que les sommes investies sur les marchés financiers sont gérées par l'Office d'investissement du RPC (note 4). Les opérations financières du Compte et du Fonds de placement sont prescrites par la *Loi du RPC* et ses règlements. Les opérations de l'Office d'investissement sont prescrites par la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* et ses règlements.

Comme le prévoit la *Loi du RPC*, les modifications à la loi exigent l'approbation des deux tiers des provinces qui comptent ensemble pour au moins les deux tiers de la population de toutes les provinces qui participent au Régime.

b) Financement

Le RPC est financé par les cotisations et les revenus de placement.

Les employeurs et les employés paient des cotisations égales. Les travailleurs autonomes paient le total de la cotisation combinée.

Initialement, le Régime avait été conçu pour être un régime sans capitalisation, ce qui signifie que les pensions et les prestations devaient être payées à même les cotisations courantes. Avec les modifications apportées à la loi en 1997, on s'attend maintenant à ce que le Régime soit financé sur une base dite de « stabilisation » — ce qui signifie que le taux de cotisation combiné devrait augmenter jusqu'à 9,9 pour cent des gains admissibles, en 2003, et devrait se stabiliser par la suite.

Entre 1966 et 1986, le taux de cotisation combiné employeur-employé est demeuré à 3,6 pour cent des gains admissibles. En 1987, il est passé à 3,8 pour cent et a augmenté annuellement de 0,2 pour cent pour atteindre 5,6 pour cent en 1996. En 1997, 1998, 1999 et 2000, le taux de cotisation combiné a augmenté respectivement de 0,4 pour cent, 0,4 pour cent et 0,6 pour cent et 0,8 pour cent. En 2001, il a été augmenté de 0,8 pour cent pour atteindre 8,6 pour cent. Les cotisations combinées maximales étaient de 2 993 $ pour 2001 (2000 - 2 660 $).

La *Loi du RPC* stipule qu'un rapport actuariel doit être préparé tous les trois ans aux fins de l'examen de la situation financière du Régime par le ministre des Finances et ses homologues provinciaux. L'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières a déposé son *17e rapport actuariel* à la Chambre des communes en décembre 1998. À la lumière de leur examen triennal de 1999, les ministères fédéral et provinciaux des Finances ont conclu que le Régime est en bonne santé financière. De plus, il est prévu que le taux de cotisation combiné employeur-employé (qui s'élèvera à 9,9 pour cent en 2003) sera suffisant pour assurer la viabilité du Régime dans le contexte du vieillissement de la population.

c) Actif net du Régime

L'actif net du Régime est constitué du dépôt auprès du receveur général du Canada, des placements à court terme, des obligations à long terme et de l'actif net de l'Office d'investissement du RPC. L'actif net représente les fonds accumulés pour le paiement des pensions, des prestations et des frais d'administration. Cette somme ne couvre pas la valeur actuarielle des pensions et des prestations constituées. Au 31 mars 2001, l'actif net du Régime s'élève à 45,7 milliards de dollars (2000 - 41,3 milliards). Cette somme correspond à 2,3 fois le total des pensions et des prestations de l'exercice 2000-2001.

d) Pensions et prestations

Pensions de retraite—La pension de retraite est payable à tous les cotisants de 60 ans ou plus, sous réserve des dispositions de la Loi. Le montant mensuel est égal à 25 pour cent de la moyenne mensuelle des gains admissibles durant la période cotisable. Il est rajusté à la baisse ou à la hausse selon que la personne demande sa pension avant ou après l'âge de 65 ans. Cet ajustement ne peut excéder 30 pour cent. La pension mensuelle maximale payable à compter de 65 ans est de 775,00 $ en 2001 (2000 - 762,92 $).

Prestations d'invalidité—La prestation d'invalidité est payable à tout cotisant qui est invalide, sous réserve des dispositions de la Loi. La prestation d'invalidité est composée d'une partie fixe et d'une partie variable égale

à 75 pour cent de la pension de retraite acquise. La prestation d'invalidité mensuelle maximale est de 935,12 $ en 2001 (2000 - 917,43 $).

Prestations de survivant—La prestation de survivant est payable à l'époux ou conjoint de fait (le bénéficiaire) d'un cotisant décédé, sous réserve des dispositions de la Loi. Pour le bénéficiaire de moins de 65 ans, la prestation est composée d'une partie fixe et d'une partie variable égale à 37,5 pour cent de la pension de retraite acquise par le cotisant décédé. Un bénéficiaire âgé de 35 à 45 ans, qui n'est pas invalide ou qui n'a pas d'enfant à charge, reçoit une prestation réduite. Pour le bénéficiaire de 65 ans ou plus, la prestation est égale à 60 pour cent de la pension de retraite acquise par le cotisant décédé. La prestation maximale payable à un bénéficiaire est de 465,00 $ en 2001 (2000 - 457,75 $).

Prestations d'orphelin et d'enfant invalide—Sous réserve des dispositions de la Loi, chaque enfant d'un cotisant qui reçoit une prestation d'invalidité ou d'un cotisant décédé a droit à une prestation s'il a moins de 18 ans ou s'il est âgé de 18 à 25 ans et fréquente à plein temps un établissement d'enseignement. La prestation mensuelle à taux fixe est de 178,42 $ en 2001 (2000 - 174,07 $).

Prestations de décès—Sous réserve des dispositions de la Loi, la prestation de décès est un paiement unique fait à la succession d'un cotisant ou pour son compte. La prestation est égale au moindre de 10 pour cent du maximum des gains admissibles de l'année du décès ou de six fois la pension de retraite mensuelle acquise par le cotisant décédé. En 2001, le maximum permis est de 2 500 $ (2000 - 2 500$).

Indexation des pensions et des prestations—Les pensions et les prestations sont indexées annuellement en vertu de la Loi, en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Le taux d'indexation pour 2001 est de 2,5 pour cent (2000 - 1,6 pour cent).

2. Principales conventions comptables

a) Présentation

Les états financiers présentent l'actif net et l'évolution de l'actif net du Régime de pensions du Canada. Ils ne présentent pas d'information sur les obligations futures du Régime, établies sur une base actuarielle. La *Loi du RPC* n'exige pas que les pensions et les prestations soient capitalisées.

Les états financiers sont établis en conformité avec les lois et les règlements pertinents. Ils ont été dressés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent des montants devant être nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction.

Le Régime est contrôlé conjointement par le gouvernement du Canada et les provinces participantes. À ce titre, il est exclu du périmètre comptable du gouvernement du Canada, et ses opérations ne sont pas consolidées avec celles du gouvernement.

b) Évaluation des placements

Les obligations sont présentées au coût, ce qui correspond à la valeur nominale à la date de l'achat. Cette convention comptable a été choisie en tenant compte du caractère non négociable et non transférable des obligations et en considérant la possibilité que les obligations provinciales et territoriales puissent être rachetées dans un avenir prévisible. Les obligations provinciales et territoriales sont rachetables au gré de l'émetteur avant l'échéance, à une valeur équivalente à celle du marché. Lorsque le ministre fédéral des Finances estime qu'il est nécessaire de racheter les obligations pour payer les pensions, les prestations et les frais d'administration, les obligations sont alors rachetées à la valeur nominale.

Les placements de l'Office d'investissement du RPC sont présentés à la juste valeur. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties consentantes et averties, agissant de leur plein gré dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance. Le cours des titres et la valeur des parts dans des caisses en gestion commune et des fonds communs de placement représentent la juste valeur des placements. La valeur des parts reflète le cours des titres sous-jacents.

c) Les cotisations au Régime comprennent les cotisations au RPC encaissées par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) pour l'exercice, y compris les sommes à recevoir à la fin de l'exercice. Le montant transféré par l'ADRC est provisoire et demeure sujet à examen et à rectification. Les corrections, le cas échéant, sont inscrites dans les comptes de l'exercice au cours duquel elles sont connues.

d) Constatation du revenu de placement

Les intérêts sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2001—*Suite*

Le bénéfice net provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement du RPC correspond au revenu de placement de l'Office d'investissement, déduction faite des frais de placement et des dépenses d'administration. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et représente les gains et les pertes réalisés à la cession de placements, les gains et les pertes non réalisés sur les placements détenus à la fin de l'exercice, le revenu de dividendes, les intérêts créditeurs et les distributions de fonds communs de placement et de caisses en gestion commune. Les gains et les pertes réalisés sur les placements vendus au cours de l'exercice représentent l'écart entre le produit de la vente et le coût des placements, déduction faite des frais de cession. Les gains et les pertes non réalisés représentent l'évolution de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements au début et à la fin de chaque exercice.

e) Les pensions et les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues.

f) Les trop-payés nets représentent les trop-payés de pensions et de prestations établis durant l'exercice, déduction faite des remises de dette accordées.

g) Les frais d'administration sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

3. Placements détenus par le Fonds de placement du RPC

Le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la *Loi du RPC* pour enregistrer les placements du Régime dans des titres des provinces, des territoires et du Canada. Le portefeuille d'obligations du Fonds de placement du RPC est administré par le ministère fédéral des Finances.

Jusqu'à la fin de 1997, l'excédent des liquidités nécessaires aux opérations courantes du Régime pour les trois mois à venir était placé dans des titres des gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux. Il s'agissait d'obligations non négociables assorties d'une échéance maximale de 20 ans, fixée par le ministre des Finances, sur recommandation de l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières. Le taux d'intérêt des obligations était déterminé par le ministre des Finances, en fonction du rendement moyen à l'échéance de toutes les obligations en circulation du gouvernement du Canada dont l'échéance est de 20 ans ou plus. À l'échéance des obligations, les fonds non requis pour le paiement des pensions et des prestations étaient réinvestis dans de nouvelles obligations.

À compter de 1998, le produit d'une obligation provinciale ou territoriale arrivant à échéance peut être réinvesti dans une nouvelle obligation une seule fois, pour une période de 20 ans, si d'une part, l'émetteur en fait la demande et, d'autre part, le solde d'opération est suffisant pour payer les pensions et les prestations courantes. Les fonds excédentaires non réinvestis sont transférés à l'Office d'investissement du RPC.

Les nouvelles obligations demeurent non négociables et elles sont assorties d'un taux d'intérêt fixé par le ministre des Finances. Le taux d'intérêt correspond essentiellement au taux que paierait la province si elle empruntait le même montant, en émettant une obligation de même durée sur les marchés financiers.

Toutes les obligations sont encaissées à l'échéance, à leur valeur nominale. L'intérêt gagné sur les placements est versé à chaque semestre au Compte du RPC. Les obligations ne sont rachetables en tout ou en partie avant l'échéance. Depuis le 31 janvier 2001, les provinces et territoires peuvent racheter avant l'échéance leurs obligations détenues par le Fonds de placement du RPC. Les obligations sont alors rachetées à une valeur équivalente à celle du marché. Les obligations peuvent également être rachetées lorsque le ministre fédéral des Finances estime ce rachat nécessaire pour payer les pensions, les prestations et les frais d'administration du Régime. Les obligations sont alors rachetées à leur valeur nominale. Aucune obligation n'a été rachetée avant l'échéance au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001.

Au 31 mars 2001, le solde du Fonds de placement était de 29,6 milliards de dollars, au coût (2000 - 30,3 milliards). La juste valeur du solde du Fonds de placement, y compris l'intérêt couru, est estimée à 37,6 milliards de dollars (2000 - 37,5 milliards). Cette estimation est obtenue en actualisant les flux de trésorerie des obligations aux taux courants de placements comparables à la fin de l'exercice.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2001—*Suite*

Le tableau suivant fournit de l'information sur les dispositions, les réinvestissements et le solde du Fonds de placement.

OBLIGATIONS, AU COÛT
(en millions de dollars)

	31 mars 2000	Dispositions	Réinvestissements	31 mars 2001
Terre-Neuve	633	43	43	633
Île-du-Prince-Édouard	140	9	9	140
Nouvelle-Écosse	1 173	78	78	1 173
Nouveau-Brunswick	836	53	53	836
Québec	96	6	6	96
Ontario	13 117	1 038	629	12 708
Manitoba	1 507	111		1 396
Saskatchewan	1 341	87	75	1 329
Alberta	3 776	222	222	3 776
Colombie-Britannique	4 250	302	149	4 097
Territoire du Yukon	4			4
	26 873	1 949	1 264	26 188
Canada	3 426	23		3 403
	30 299	1 972	1 264	29 591

Le tableau suivant présente le classement des obligations selon leur échéance et le taux de rendement moyen pondéré du portefeuille actuel d'obligations.

	2001		2000	
	(en millions de dollars)			
	Placements au coût	Rendement moyen	Placements au coût	Rendement moyen
Titres échéant :				
Dans moins de 1 an	2 369	15,31%	1 973	12,66%
De 1 à 5 ans	9 529	12,84%	9 534	13,79%
Plus de 5 ans	17 693	9,38%	18 792	9,84%
Total des titres	29 591		30 299	
Rendement moyen pondéré des titres		10,97%		11,27%

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2001—*Suite*

4. Placements détenus par l'Office d'investissement du RPC

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1997. La *Loi sur L'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* est entrée en vigueur le 1er avril 1998. L'Office a pour mandat d'investir les fonds transférés par le compte du RPC dans un portefeuille diversifié de titres. L'Office est conçu pour fonctionner de façon indépendante du gouvernement et il doit rendre des comptes, au moyen de rapports réguliers, au public, au ministre des Finances et à ses homologues provinciaux.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les placements de l'Office au 31 mars.

(en millions de dollars)

	2001	2000
Actions canadiennes, à la juste valeur		
Actions canadiennes—TSE 300	3 057	1 954
(Combinaison de fonds indiciels et de placements directs en actions qui reproduisent essentiellement la composition de l'indice composé TSE 300 de la Bourse de Toronto)		
Autres actions canadiennes	1 967	
(Portefeuille diversifié de placements dans des caisses en gestion commune et de placements directs en actions)		
Total des actions canadiennes (Coût 2001 - 5 635 $; 2000 - 1 633 $)	5 024	1 954
Actions étrangères, à la juste valeur—		
Fonds indiciel d'actions américaines—S & P 500	1 070	220
Fonds indiciel d'actions EAFE	1 061	219
Total des actions étrangères (Coût 2001 - 2 407 $; 2000 - 400 $)	2 131	439
Total des placements	7 155	2 393

Conformément à sa politique de placement, la totalité des placements de l'Office d'investissement du RPC sont en actions, une part d'au moins 70 pour cent de la valeur comptable des placements étant affectée à des actions canadiennes et le reste, à des actions étrangères.

Le règlement de l'Office d'investissement du RPC autorise la gestion active d'une part pouvant atteindre 50 pour cent des actions canadiennes, à la valeur comptable. Le règlement restreint la gestion du reste des placements en actions canadiennes en prévoyant qu'ils doivent essentiellement reproduire la composition d'un ou de plusieurs grands indices boursiers. Au 31 mars 2001, environ 64 pour cent des placements en actions canadiennes, à leur valeur comptable, reproduisaient essentiellement l'indice composé TSE 300 de la Bourse de Toronto.

Aux termes de la politique de placement, les placements en actions étrangères doivent reproduire essentiellement de grands indices boursiers. Les placements en actions étrangères sont détenus dans des fonds qui reproduisent essentiellement l'indice mondial Morgan Stanley Capital International (MSCI) EAFE et l'indice Standard & Poor's (S&P) 500. Les placements ne sont pas couverts contre les fluctuations des taux de change.

Les états financiers vérifiés de l'Office d'investissement du RPC pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 sont disponibles au public. Ils fournissent des détails sur la politique d'investissement de l'Office, ses placements et le rendement de son portefeuille.

5. Sommes à recevoir des prestataires

(en millions de dollars)

	2001	2000
Solde des trop-payés de pensions et de prestations	76	75
Moins : provision pour créances douteuses	30	29
	46	46

Développement des ressources humaines Canada met en oeuvre des procédés qui lui permettent de détecter des trop-payés. Pendant l'exercice, les trop-payés établis atteignaient 33 millions de dollars (2000 - 30 millions) et les remises de dette s'élevaient à 8 millions de dollars (2000 - 13 millions); les recouvrements ont atteint 24 millions de dollars (2000 - 24 millions).

6. Compte du Régime de pensions du Canada

Le Compte du RPC a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la Loi du RPC pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions, les prestations et les frais d'administration du régime. Le Compte enregistre également les sommes transférées ou reçues du Fonds de placement du RPC et de l'Office d'investissement du RPC.

Le solde du Compte du RPC est composé du dépôt auprès du receveur général du Canada et des placements à court terme. Au 31 mars, le dépôt auprès du receveur général s'élevait à 6 420 millions de dollars (2000 - 6 261 millions). Il n'y avait pas de placements à court terme à la fin des exercices 1999-2000 et 2000-2001.

7. Cotisations

Le ministère des Finances estime les cotisations annuelles à partir d'une estimation des gains cotisables. L'estimation des gains cotisables repose sur une formule où l'on tient compte de plusieurs facteurs, dont la croissance du nombre de cotisants et la croissance des gains cotisables moyens. Même si le ministère des Finances utilise des données et des statistiques récentes dans ces calculs, une variation peut

Régime de pensions du Canada—*Fin*

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MARS 2001—*Fin*

survenir dans les facteurs qui affectent l'estimation des gains cotisables. Par exemple, pour l'année 2000, une variation d'un point de pourcentage du nombre de cotisants ou des gains cotisables moyen entraînerait dans chaque cas une variation de 197 millions de dollars (1999 - 162 millions) des cotisations estimées.

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) transfère les cotisations au Régime en se fondant sur l'estimation établie par le ministère des Finances des cotisations à percevoir pour une année civile et sur son calendrier de perception des cotisations. Les données réelles sur les gains cotisables et les cotisations de 2000 et de 2001 ne seront connues que lorsque l'ADRC aura traité toutes les déclarations des employeurs et des travailleurs autonomes relatives aux cotisations de 2000 et de 2001.

Les corrections, le cas échéant, sont inscrites dans les comptes de l'exercice au cours duquel elles sont connues. Le RPC a reçu 357 millions de dollars en 2000-2001 à titre de rectification pour l'année 1999 et les années antérieures (1999-2000 - le RPC a payé 138 millions de dollars pour l'année 1998 et les années antérieures).

8. Revenus de placement

(en millions de dollars)

	2001	2000
Intérêts sur les obligations détenues par le Fonds de placement du RPC	3 326	3 463
Intérêts sur le dépôt auprès du receveur général du Canada, à un taux d'intérêt moyen pondéré de 5,27 pour cent (2000 - 4,56 pour cent)	362	266
Intérêts sur les placements à court terme auprès du Canada, à un taux moyen pondéré de 5,63 pour cent (2000 - 4,71 pour cent)	12	49
Bénéfice net (perte nette) provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement :		
Gains (pertes) non réalisé(e)s	(1 247)	359
Distribution de gains en capital et de dividendes provenant de fonds	213	9
Gains (pertes) réalisé(e)s	180	89
Autre revenu de placement	9	6
Moins : frais de placement et dépenses d'administration	(6)	(3)
	(851)	460
	2 849	4 238

9. Paiements erronés de pensions et de prestations

Compte tenu de la nature du Régime ainsi que du nombre de demandeurs et de bénéficiaires, il arrive parfois que des trop-payés et des moins-payés de pensions et de prestations surviennent.

Développement des ressources humaines Canada a entrepris une étude sur l'étendue et les causes des paiements erronés de pensions et de prestations, fondée sur les paiements effectués en 1999. DRHC a estimé par induction statistique que la valeur la plus probable des paiements erronés non décelés s'élèvait à 32,4 millions de dollars (paiements effectués en 1998 - 31,3 millions). Cette étude a révélé des moins-payés de 21,3 millions de dollars (paiements effectués en 1998 - 24,4 millions) et des trop-payés de 11,1 millions de dollars (paiements effectués en 1998 - 6,9 millions).

10. Frais d'administration

(en millions de dollars)

	2001	2000
Administration des pensions et des prestations, locaux et services ministériels (Développement des ressources humaines Canada)	243	242
Perception des cotisations (Agence des douanes et du revenu du Canada)	78	58
Émission de chèques et services informatiques (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	13	14
Services actuariels (Bureau du surintendant des institutions financières)	1	1
	335	315

Les frais d'administration du RPC représentent le coût des services rendus par des ministères fédéraux et une agence. Ces coûts sont imputés au RPC en vertu de protocoles d'entente.

11. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour que leur présentation se conforme à celle de l'exercice courant.

Compte des rentes sur l'État

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de Développement des ressources humaines Canada conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers.

Étant tenue d'appliquer des principes d'intégrité et de fidélité dans ses états financiers, la direction maintient des systèmes et des méthodes de contrôle financier et de gestion de nature à fournir une assurance raisonnable que les opérations se conforment aux autorisations habilitantes, que les actifs sont protégés et que les livres comptables sont tenus de façon appropriée.

La direction de Développement des ressources humaines Canada reconnaît qu'il lui incombe de mener ses affaires conformément à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements.

Il incombe à la direction de Développement des ressources humaines Canada de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et de voir à la qualité de la communication de l'information financière. Les états financiers ont été examinés et approuvés par le Ministère.

La vérificatrice générale du Canada, vérificatrice indépendante, vérifie les opérations du Compte et ses états financiers et fournit un rapport à ce sujet.

la sous-ministre
CLAIRE M. MORRIS

Le sous-ministre adjoint
Services financiers et administratifs
ALAN WINBERG
le 29 juin 2001

RAPPORT DE L'ACTUAIRE

J'ai évalué les provisions mathématiques aux fins du bilan du Compte des rentes sur l'État pour l'exercice terminé au 31 mars 2001, ainsi que leur évolution dans l'état des résultats pour le même exercice.

Tel que prescrit dans la *Loi relative aux rentes sur l'État*, l'évaluation a été fondée sur les taux de mortalité de 1983 publiés par la Society of Actuaries. Si ces taux de base différencient les rentes individuelles et celles de groupe, ils ont été modifiés, dans les deux cas, par l'échelle G de projection. On a pris un taux d'intérêt de sept pour cent par année, tel que stipulé dans le ***Règlement***.

L'évaluation a été effectuée conformément aux principes actuariels reconnus, dans la mesure où ils s'appliquent. Les différences importantes sont les suivantes : premièrement, l'actif du Compte est sous forme de dépôt auprès du receveur général du Canada, et les provisions mathématiques ont donc été fondées sur la valeur des paiements futurs, actualisée au taux d'intérêt prescrit; deuxièmement, les frais administratifs sont payés par le gouvernement à même les fonds d'administration générale, et l'évaluation n'en tient donc pas compte; troisièmement, en vue d'établir une évaluation réaliste et vu l'importance et l'ancienneté de ce groupe de rentiers, il n'y a aucune marge ajoutée au titre des risques de mortalité.

À mon avis, l'évaluation est appropriée et les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.

Michel Bédard
Fellow de l'Institut canadien des actuaires
Actuaire en chef
Développement des ressources humaines Canada

Hull, Canada
le 29 juin 2001

Compte des rentes sur l'État—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

J'ai vérifié le bilan du Compte des rentes sur l'État au 31 mars 2001 et les états des résultats et des provisions mathématiques et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Développement des ressources humaines Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations du Compte dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 29 juin 2001

BILAN AU 31 MARS 2001
(en milliers de dollars)

ACTIF	2001	2000	PASSIF	2001	2000
Dépôt auprès du receveur général du Canada (note 3)	477 617	513 503	Surplus actuariel à verser au Canada	5 646	5 822
Intérêt couru à recevoir du Canada	35 616	38 210	Provisions mathématiques (note 4)	507 784	546 059
Débiteurs	197	168			
	513 430	551 881		513 430	551 881

Éventualité (note 7)

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par le Ministère :

la sous-ministre
CLAIRE M. MORRIS

Le sous-ministre adjoint
Services financiers et administratifs
ALAN WINBERG

Compte des rentes sur l'État—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Paiements et autres charges		
Rentes versées	67 619	71 374
Remboursements de primes	374	426
Rentes non réclamées	449	555
	68 442	72 355
Revenus		
Intérêt en provenance du Canada	35 616	38 210
Primes (note 3)	90	150
Autres	107	63
	35 813	38 423
Excédent des paiements et autres charges sur les revenus de l'exercice	32 629	33 932
Provisions mathématiques, solde au début de l'exercice	546 059	585 813
	5. 3 430	551 881
Surplus actuariel à verser au Canada	5 646	5 822
Provisions mathématiques, solde à la fin de l'exercice (note 4)	507 784	546 059
Les provisions mathématiques comprennent :		
Rentes non échues, valeur actuelle	42 100	48 716
Rentes échues, valeur actuelle	465 684	497 343
	507 784	546 059

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Versements aux rentiers et rentières	(67 993)	(71 800)
Rentes non réclamées versées au Trésor	(449)	(555)
Intérêt reçu	38 210	40 756
Primes reçues des rentiers et rentières	90	150
Autres revenus	78	104
	(30 064)	(31 345)
Surplus actuariel versé au Trésor	(5 822)	
Diminution du dépôt auprès du receveur général du Canada	(35 886)	(31 345)
Dépôt auprès du receveur général du Canada, solde au début de l'exercice	513 503	544 848
Dépôt auprès du receveur général du Canada, solde à la fin de l'exercice	477 617	513 503

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2001

1. Pouvoirs et objectif

Le Compte des rentes sur l'État a été constitué en 1908 en vertu de la *Loi relative aux rentes sur l'État* (la «*Loi*»), ainsi que modifiée par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* (la «*Loi sur l'augmentation du rendement*»).

L'objectif de la *Loi* était d'encourager les particuliers et groupes de Canadiens et Canadiennes à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement* a mis fin à la vente des rentes.

Le Compte est administré par le ministère du Développement des ressources humaines et il opère à même le Trésor.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode comptable

Les comptes du Compte des rentes sur l'État sont tenus conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

(b) Estimations de la direction

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et des hypothèses qui influent sur l'actif, les provisions mathématiques, les revenus et les éventualités communiqués à la date des états financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations de la direction, il est possible que les montants des provisions mathématiques et les comptes connexes puissent changer de façon significative à court terme.

(c) Provisions mathématiques

La méthode qui a servi au calcul des provisions mathématiques est conforme à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements afférents.

Les provisions mathématiques incluent, en ce qui concerne les rentes non échues et échues, la valeur actuelle de ces rentes établies selon une méthode actuarielle fondée sur le(s) taux d'intérêt et les tables de mortalité comme cela est exigé.

(d) Surplus ou déficit actuariel

À la fin de tout exercice, la somme comptabilisée des provisions mathématiques peut être différente de la somme des provisions mathématiques déterminée par l'actuaire. L'écart est inscrit comme surplus ou déficit actuariel, lequel est remis ou recouvert du Trésor.

(e) Intérêt en provenance du Canada

L'intérêt en provenance du Canada est calculé sur les provisions mathématiques, comme l'exige la *Loi sur l'augmentation du rendement*.

Compte des rentes sur l'État—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2001—*Fin*

(f) Rentes non réclamées

Les rentes non réclamées comprennent les sommes virées au Trésor à l'égard des rentes qui n'ont pu être versées parce que les rentiers ou les rentières sont introuvables.

3. Primes

Les primes sont déposées auprès du receveur général du Canada; l'intérêt est de sept pour cent, conformément à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*.

4. Provisions mathématiques

La *Loi relative aux rentes sur l'État* et le *Règlement* connexe indiquent comment déterminer les valeurs actuarielles. Le *Règlement* exige l'actualisation des paiments futurs, à raison d'un taux d'intérêt de sept pour cent. Les paiements futurs doivent être estimés selon les taux de mortalité tirés des tables de mortalité de 1983 publiées par la Société des actuaires, pour les rentes individuelles et collectives, modifiées par l'échelle G de projection. L'actuaire en chef a indiqué que ces hypothèses pouvaient servir à estimer raisonnablement les provisions mathématiques du Compte.

5. Rôles respectifs de l'actuaire responsable de l'évaluation et du vérificateur

Conformément à la Prise de position conjointe de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et de l'Institut canadien des actuaires, datée de mars 1991, il est souhaitable d'inclure dans les états financiers une description des rôles respectifs de l'actuaire et du vérificateur. Voici une description des rôles de chacun :

(a) L'actuaire, c'est-à-dire l'actuaire en chef employé par le ministère du Développement des ressources humaines, détermine et communique le montant des provisions mathématiques pour les contrats de rentes conclus en vertu de la *Loi relative aux rentes sur l'État*, montant qui est inscrit aux états financiers. L'évaluation de l'actuaire est conforme aux principes actuariels reconnus, adaptés à la situation du programme des rentes sur l'État. L'actuaire en chef s'assure aussi que la méthode utilisée pour calculer les provisions mathématiques est conforme à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements afférents.

(b) Le vérificateur exprime une opinion sur la fidélité de la présentation des états financiers préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le vérificateur formule également une opinion à savoir que les opérations dont il a connaissance sont, à tous les égards importants, conformes à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements. La vérification est effectuée selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada diffusées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

6. Opérations entre apparentés

Le Compte ne comptabilise pas la valeur des services administratifs qu'il reçoit gratuitement du ministère du Développement des ressources humaines et d'autres organismes gouvernementaux. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2001, la valeur de ces services administratifs s'élevait à 2,7 millions de dollars (2,3 millions en 2000).

7. Éventualité

Une poursuite a été déposée contre Sa Majesté la Reine, alléguant un bris de responsabilité de la part du gouvernement à l'égard de l'administration appropriée du transfert des surplus de paiements au sein du Compte. Le montant de la réclamation s'élève à 8,2 millions de dollars. De l'avis de la direction, le résultat de cette poursuite ne peut pas encore être déterminé et aucune provision n'a été inscrite dans les états financiers.

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction du régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) est responsable de la préparation des états financiers. Ces états financiers ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des estimations fondées sur les meilleurs jugements de la direction.

La direction est aussi responsable de développer et de maintenir un système de contrôle interne destiné à fournir une assurance raisonnable que toutes les opérations sont enregistrées fidèlement et qu'elles sont conformes aux autorisations pertinentes, que les états financiers présentent les résultats d'exploitation et la situation financière du régime de retraite et que ses actifs sont protégés.

La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante et émet une opinion sur les états financiers.

Gestionnaire,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Division des services spécialisés
Secteur des services liés aux pensions
N. BEACH

Le commissaire,
Gendarmerie royale du Canada
G. ZACCARDELLI

le 16 août 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

J'ai vérifié l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations du régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) au 31 mars 2001 et l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du régime de retraite. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations du régime de retraite au 31 mars 2001 ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 16 août 2001

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Suite*

ÉTAT DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS AU 31 MARS 2001

	2001	2000
	$	$
Actif net disponible pour le service des prestations		
Solde à recevoir du Trésor	30 960 532	30 380 815

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par :

Gestionnaire,
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Division des services spécialisés
Secteur des services liés aux pensions
N. BEACH

Le commissaire,
Gendarmerie royale du Canada
G. ZACCARDELLI

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

	2001	2000
	$	$
Augmentation de l'actif		
Revenu d'intérêt sur le solde à recevoir du Trésor	2 656 932	2 689 236
Cotisations des participants	11 682	12 877
Augmentation de l'actif	2 668 614	2 702 113
Moins : Prestations versées aux veuves et enfants	2 088 897	2 012 176
Augmentation de l'actif net	579 717	689 937
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	30 380 815	29 690 878
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	30 960 532	30 380 815

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2001

1. Description du régime

La brève description du régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) fournie ci-dessous est présentée à titre d'information à vocation générale seulement. Pour une information plus complète, on se référera à la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (la Loi). Toutes les opérations du régime de retraite sont effectuées par l'intermédiaire d'un compte à fin déterminée du Trésor.

a) Généralités

Le régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) a été constitué en 1934 en vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et fonctionne maintenant selon la partie IV de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (en vigueur en 1959), ainsi que ses règlements connexes.

Cette *Loi* prévoit que les membres de la Gendarmerie, autres que les officiers brevetés, nommés avant le 1er mars 1949, peuvent acheter certaines prestations de survivants pour les personnes qui sont à leur charge en versant les cotisations prescrites.

b) Politique de capitalisation

Tous les membres éligibles sont maintenant à leur retraite. Donc, il n'y a plus de membres actifs qui cotisent au régime de retraite. Toutefois, les membres peuvent continuer à effectuer des versements découlant de choix exercés avant la retraite.

Selon la *Loi*, le ministre des Finances doit faire effectuer une évaluation actuarielle du régime de retraite au moins tous les cinq ans. Si cette évaluation indique un surplus, le gouverneur en conseil peut, par décret, augmenter le montant des pensions. Dans le cas d'un déficit actuariel, le gouverneur en conseil peut ordonner le virement au régime de retraite, à même quelque crédit non affecté du Trésor, d'une somme suffisante pour rétablir la solvabilité du régime de retraite.

c) Revenu d'intérêt

Le gouvernement du Canada crédite le régime de retraite des intérêts calculés trimestriellement sur le solde à recevoir du Trésor à la fin du trimestre précédent. Le taux d'intérêt est établi par le ministre des Finances trimestriellement et est identique au taux utilisé pour les autres régimes de retraite du gouvernement.

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2001—*Suite*

d) Prestations de décès de base

Selon les circonstances, les prestations suivantes sont payables au décès du participant qui a versé les cotisations prévues et ne les a pas retirées du régime de retraite.

i) Pension de veuve

La veuve a droit à la pension acquise par le participant. Dans plusieurs cas, la pension représente environ 1,5 pour cent du produit de la rémunération ultime du participant et de ses années de service. Il s'agit d'une pension viagère dont le total des versements ne peut être inférieur aux cotisations du participant.

ii) Rente des enfants admissibles

Chaque enfant admissible a droit à une rente équivalant à 7 pour cent de la rémunération ultime du participant, sous réserve des dispositions de la *Loi* en vigueur à ce moment. Si le participant décède sans laisser de veuve ou si cette dernière décède avant que cesse le service de la rente destinée à l'enfant, le montant de la rente est doublé.

iii) Prestations sous forme de montant forfaitaire

Si un participant décède sans laisser de veuve, un montant forfaitaire est versé à ses personnes à charge et aux membres de sa famille qui, de l'avis du ministre, y sont davantage admissibles. Ce montant représente la valeur actuarielle d'une pension que la veuve théorique aurait reçu si elle avait été de 20 ans son aînée au moment du décès de ce dernier, sans toutefois avoir plus de 75 ans.

iv) Limites touchant les prestations

Dans certaines circonstances, les prestations de décès de base payables à une veuve sont diminuées, notamment si le participant s'est marié alors qu'il avait plus de 60 ans. Dans ce cas, la valeur de la pension de veuve ne peut excéder le montant forfaitaire qui aurait été payable si le participant n'avait pas laissé de veuve.

e) Dividendes sur prestations de décès

La *Loi* stipule également que, si le régime de retraite est largement excédentaire par rapport aux sommes requises pour financer adéquatement les prestations futures qui devront y être prélevées, le gouverneur en conseil peut, par décret, enrichir une partie ou la totalité des prestations prévues à la partie IV de la manière qu'il juge équitable et opportune. Le pouvoir du gouverneur en conseil est délégué au Conseil du Trésor en vertu de l'article 7(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À ce jour, la plupart de ces augmentations ont pris la forme de dividendes proportionnels s'appliquant à toutes les prestations de décès de base, gagnées et futures.

f) Retrait de cotisations

Un membre à sa retraite, qui n'a pas choisi de retirer ses cotisations du régime de retraite au moment de sa retraite, peut le faire ultérieurement, mais ce dernier et les personnes à sa charge renoncent à leurs droits en vertu de la partie IV dès que ce choix est exercé. Tous les remboursements de cotisations sont versés sans intérêt.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Ces états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada fondés sur la convention de la continuité de l'exploitation et présentent la situation financière globale du régime de retraite comme une entité distincte, indépendante de son promoteur et de ses adhérents. Ils sont préparés dans le but d'aider les membres et autres personnes intéressées à prendre connaissance des activités du régime au cours de l'exercice; cependant, ils ne rendent pas compte des besoins de capitalisation du régime.

Les augmentations et les diminutions de l'actif sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Le solde à recevoir du Trésor est considéré comme quasi-espèces, et par conséquent, sa valeur comptable équivaut à sa juste valeur.

Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2001—*Fin*

b) Services fournis à titre gratuit

Le régime ne comptabilise pas la valeur des services administratifs fournis gratuitement par divers ministères et organismes du gouvernement fédéral. Ces services comprennent :

— gestion et autres services de soutien fournis par la Gendarmerie royale du Canada;

— évaluation actuarielle et autres services du Bureau du surintendant des institutions financières; et,

— comptabilité et émission de chèques par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3. Obligations en matière de prestations

L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée par le Bureau du surintendant des institutions financières au 31 mars 1999. Cette évaluation indiquait un surplus actuariel de 6 599 000 $. Une portion du surplus a été distribuée par des augmentations annuelles du montant de la pension de base de 65 pour cent à compter du 1er avril 2000, 49 pour cent à compter du 1er avril 2001, et par des augmentations pour améliorer les prestations sous forme de paiements forfaitaires et résiduels. L'augmentation cumulative du montant de la pension de base est de 886 pour cent à compter du 1er avril 2000 et de 935 pour cent à compter du 1er avril 2001.

On envisage d'utiliser le solde résiduel du surplus actuariel afin de pourvoir à des augmentations (selon une moyenne annuelle un peu plus élevée que l'inflation) des prestations. L'âge moyen des membres et des veuves était d'environ 77 et 79 ans respectivement au 31 mars 1999. Le nombre moyen d'années résiduelles de prestations aux veuves présentement bénéficiaires était estimé à 9 ans. La durée résiduelle du régime de retraite était estimée à 40 ans.

Les obligations en matière de prestations sont déterminées sur une base actuarielle et sont fondées sur les hypothèses les plus probables de l'actuaire concernant l'état futur du rendement des fonds, des taux de mortalité, de la proportion de membres mariés et l'âge des nouvelles veuves. Le rendement actuel du régime de retraite de l'ordre de 9,05 pour cent par année (9,37 pour cent pour 2000) correspond au taux estimatif utilisé dans l'évaluation actuarielle (8,89 pour cent). Le rendement des fonds à long terme prévu est de 6,08 pour cent par année, commençant en 2021. Des variations dans ces hypothèses peuvent entraîner des variations significatives, à la hausse ou à la baisse, dans les prévisions du passif.

Une évaluation actuarielle intérimaire a été préparée au 31 mars 2001. La valeur actuarielle des prestations constituées au 31 mars 2001 (déduction faite de 66 000 $ (70 000 $ en 2000) représentant la valeur actuarielle des paiements périodiques futurs des membres) et les principales composantes de l'évolution de la valeur actuarielle au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	2001	2000
Valeur actuarielle des prestations constituées au début de l'exercice	26 239 000	23 092 000
Intérêt cumulé sur les prestations, montant net	2 331 000	2 111 000
Ajustement net causé par les gains et pertes actuariels et par les changements actuariels	(448 000)	479 000
Ajustements au régime, y compris les augmentations des prestations		2 556 000
Cotisations des membres (paiements périodiques)	12 000	13 000
Prestations versées	(2 089 000)	(2 012 000)
Valeur actuarielle des prestations constituées à la fin de l'exercice	26 045 000	26 239 000

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Encaisse et débiteurs

SOMMAIRE

	Page
Fonds en banque	7.3
Fonds en transit	7.4
Chèques et mandats en circulation	7.5
Débiteurs	7.6

ENCAISSE ET DÉBITEURS

Cette section renferme des informations concernant les comptes présentés à l'état de l'actif et du passif à la rubrique «Encaisse et débiteurs».

Le tableau 7.1 présente les soldes de fin d'exercice pour l'encaisse et les débiteurs par catégorie. Le graphique 7A compare l'encaisse et les débiteurs pour les dix derniers exercices.

La plupart des tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 7.1

ENCAISSE ET DÉBITEURS

	1er avril 2000	31 mars 2001
	$	$
Fonds en banque, tableau 7.2	13 025 185 830	13 237 289 445
Fonds en transit, tableau 7.5	5 385 958 799	6 955 850 109
	18 411 144 629	*20 193 139 554*
Moins : chèques et mandats en circulation, tableau 7.6	3 900 471 569	4 598 924 669
Total de l'encaisse	14 510 673 060	15 594 214 885
Débiteurs, tableau 7.7	3 805 576 481	3 591 809 804
Total	18 316 249 541	19 186 024 689

GRAPHIQUE 7A

ENCAISSE ET DÉBITEURS AU 31 MARS

(en millions de dollars)

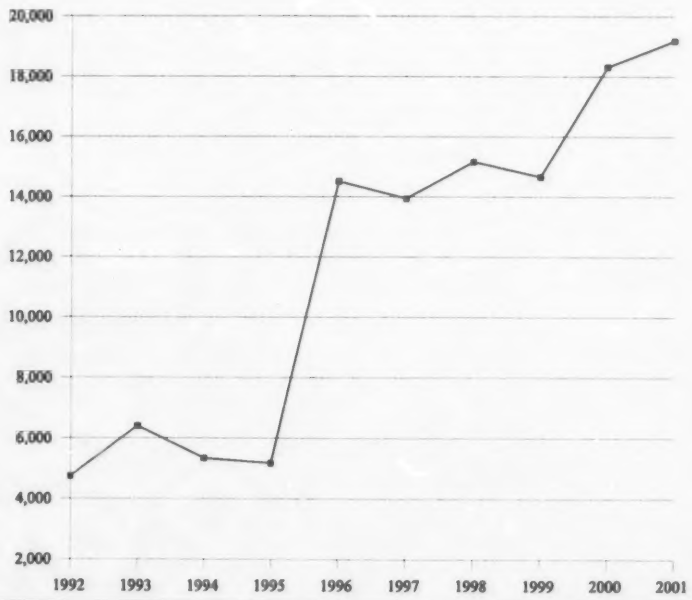

Fonds en banque

Ce compte enregistre les fonds publics déposés au 31 mars au crédit du receveur général du Canada, à la Banque du Canada, dans des banques à charte et dans d'autres établissements financiers.

La trésorerie du gouvernement dépend non seulement des opérations budgétaires, mais aussi des opérations non budgétaires, de change et de la dette non échue, dont il faut tenir compte lorsqu'on considère l'ensemble des opérations financières du gouvernement.

Le tableau 7.2 présente un sommaire des soldes liés aux dépôts courants et spéciaux du receveur général.

Les soldes de fin d'exercice libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens correspondants, aux taux de change de clôture à la fin de l'exercice. Les devises détenues comprennent des livres sterling du Royaume-Uni, des dollars US, des francs belges, suisses et français, des marks allemands et des euros.

TABLEAU 7.2
FONDS EN BANQUE

	1er avril 2000[1]	31 mars 2001
	$	$
Receveur général—		
Dépôts courants—		
Monnaie canadienne, tableau 7.3	12 953 397 466	13 178 337 609
Devises, tableau 7.4	43 129 454	29 855 221
Dépôts spéciaux	28 658 910	29 096 615
Total	13 025 185 830	13 237 289 445

(1) Les montants au 1er avril 2000 reflètent la reclassification d'un dépôt spécial de 27 millions de dollars inclus antérieurement sous «Monnaie canadienne» et un redressement en fin d'exercice de 137 millions de dollars afin de présenter correctement les paiements en circulation en «Devises» inclus antérieurement sous «Dépôts spéciaux».

Dépôts courants du receveur général

Les soldes mensuels comparatifs des dépôts en monnaie canadienne et en devises sont présentés dans les tableaux suivants :

TABLEAU 7.3
DÉPÔTS EN MONNAIE CANADIENNE

(en millions de dollars)

À la fin du mois	Exercice clos le 31 mars 2001	2000
Avril	5 818	1 849
Mai	12 744	6 840
Juin	8 789	3 088
Juillet	4 440	7 688
Août	10 604	9 248
Septembre	2 645	2 538
Octobre	7 755	6 458
Novembre	12 747	11 536
Décembre	4 167	13 929
Janvier	8 039	9 119
Février	13 485	11 090
Mars	13 178	12 953

TABLEAU 7.4
DÉPÔTS EN DEVISES
(convertis en dollars canadiens)

(en millions de dollars)

À la fin du mois	Exercice clos le 31 mars 2001	2000
Avril	(12)	21
Mai	22	56
Juin	30	14
Juillet	34	25
Août	28	25
Septembre	40	51
Octobre	44	45
Novembre	26	16
Décembre	32	21
Janvier	39	50
Février	45	24
Mars	30	43

Dépôts spéciaux du receveur général

Ces dépôts comprennent les soldes détenus par les agents de trésorerie du gouvernement, pour l'achat ou le remboursement de titres du gouvernement, et pour le paiement d'intérêts.

Fonds en transit

Le tableau 7.5 présente un sommaire des soldes pour les fonds en transit. Cette catégorie de comptes inscrit les montants présentés aux états financiers, mais qui ne sont déposés au Trésor ou dans d'autres comptes de banque qu'après le 31 mars.

TABLEAU 7.5

FONDS EN TRANSIT

	1er avril 2000	31 mars 2001
	$	$
Fonds détenus par les percepteurs et en transit	5 016 998 799	6 665 957 609
Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées[1]	368 960 000	289 892 500
Total	5 385 958 799	6 955 850 109

(1) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Fonds détenus par les percepteurs et en transit

Ce compte sert à comptabiliser les fonds publics reçus par des fonctionnaires publics avant le 1er avril, mais qui ne sont pas déposés au crédit du receveur général du Canada, à la Banque du Canada, avant cette date.

Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées

Ce compte inscrit l'encaisse des sociétés d'État consolidées. Ces fonds ne sont pas des fonds publics au crédit du receveur général du Canada mais sont plutôt pour l'usage exclusif de ces sociétés d'État.

Chèques et mandats en circulation

À ce compte sont consignés les chèques et mandats émis mais non présentés pour encaissement.

Le tableau 7.6 présente un sommaire des soldes relatifs aux chèques et mandats en circulation.

TABLEAU 7.6

CHÈQUES ET MANDATS EN CIRCULATION

	1er avril 2000	31 mars 2001
	$	$
Chèques en circulation	3 776 709 189	4 505 817 272
Chèques sur comptes d'avance fixe	1 924 738	2 477 641
Mandats d'assurance-emploi	121 837 642	90 629 756
Total	3 900 471 569	4 598 924 669

Chèques en circulation

À ce compte sont comptabilisés les chèques émis en dollars canadiens et impayés au 31 mars. Les chèques impayés pour plus de 10 ans sont virés aux recettes non fiscales. Au cours de l'exercice, une somme de 22 352 566 $ a été virée aux recettes non fiscales.

Les chèques en devises sont crédités à la caisse du gouvernement lors de leur émission.

Chèques sur comptes d'avance fixe

À ce compte sont inscrits les chèques sur comptes d'avance fixe émis et impayés au 31 mars, sauf ceux qui sont impayés pour plus de 10 ans (ces derniers ont été virés aux recettes non fiscales). Au cours de l'exercice, une somme de 838 290 $ a été virée aux recettes non fiscales.

Mandats d'assurance-emploi

À ce compte sont consignés les mandats en circulation relatifs aux prestations d'assurance-emploi.

Débiteurs

Les comptes débiteurs représentent des créances qui ont été facturées (mais non perçues) et celles qui n'ont pas été facturées, ou encore des créances courues, découlant de montants dus à un organisme gouvernemental pour l'utilisation de ses biens, ou qui émanent de rentrées pour des services rendus au 31 mars 2001. Les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses sont comptabilisées durant la période au cours de laquelle les opérations ou faits donnant lieu aux recettes se concrétisent.

Les débiteurs radiés ou renoncés sont inclus à la section 3 du volume II, partie II (état des créances—radiations ou renonciations).

Les débiteurs pour les recettes fiscales ne sont pas inclus dans les comptes du Canada. Cependant, ces montants sont rapportés comme comptes mémoires et le détail des soldes est inclus à la section 4 du volume II, partie II.

Le tableau 7.7 présente un sommaire des soldes concernant les débiteurs.

TABLEAU 7.7
DÉBITEURS

	1er avril 2000	31 mars 2001
	$	$
Recettes non fiscales et recettes affectées aux dépenses[1][2]	3 443 681 495	3 229 009 045
Autres débiteurs	79 355 986	108 797 759
Débiteurs des sociétés d'État consolidées[3]	281 539 000	254 003 000
Total	3 805 576 481	3 591 809 804

(1) Une provision pour créances douteuses au montant de 1 318 millions de dollars pour 2001 (1 373 millions de dollars pour 2000) a été déduite des recettes non fiscales et des recettes affectées aux dépenses.
(2) Le montant au 1er avril 2000 a été redressé de 548 millions de dollars (net d'une provision pour créances douteuses de 888 millions de dollars) ayant trait aux prêts étudiants subrogés à sa Majesté en vertu de la *Loi fédérale sur les Prêts aux étudiants* et de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*.
(3) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Recettes non fiscales et recettes affectées aux dépenses

Ce compte inscrit les créances courues provenant des montants de recettes non fiscales et de recettes affectées aux dépenses dus au gouvernement. On doit rendre compte de ces débiteurs au cours de l'exercice où ont lieu les opérations.

Autres débiteurs

Ce compte enregistre les fonds publics reçus après le 31 mars, qui sont applicables à l'exercice. Il ne comprend que les recettes provenant des remboursements de dépenses budgétaires imputables à l'exercice précédent des ministères et organismes et les recettes provenant des remboursements de prêts des sociétés d'État, mais seulement si les paiements afférents ont été émis et imputés aux livres des sociétés d'État au 31 mars.

Débiteurs des sociétés d'État consolidées

Ce compte inscrit les créances des sociétés d'État consolidées

Le tableau 7.8 dilvulgue des informations concernant les débiteurs à long terme pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses. Un débiteur à long terme est défini comme un débiteur dont le remboursement est exigible 12 mois ou plus suivant le 31 mars 2001.

TABLEAU 7.8

DÉBITEURS À LONG TERME POUR LES RECETTES NON FISCALES ET LES RECETTES AFFECTÉES AUX DÉPENSES

(en milliers de dollars)

Catégories de débiteurs	2001			2000
	Débiteurs bruts	Provision pour créances douteuses	Débiteurs nets	Débiteurs nets
Recettes non fiscales—				
Revenus de placements	527 963		527 963	344 543
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	701 168	206 070	495 098	527 471
Droits et privilèges				826
Services de nature réglementaire	10		10	
Autres frais et droits	52	5	47	
Divers	19 299		19 299	576 017
Recettes affectées aux dépenses	78 542		78 542	36 075
Total des débiteurs à long terme	1 327 034	206 075	1 120 959	1 484 932

Le tableau 7.9 présente le classement chronologique des recettes non fiscales et des recettes affectées aux dépenses (déduction faite de la provision pour créances douteuses) pour la période durant laquelle les créances au 31 mars 2001 étaient en souffrance.

TABLEAU 7.9

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES DÉBITEURS POUR LES RECETTES NON FISCALES ET LES RECETTES AFFECTÉES AUX DÉPENSES

(en milliers de dollars)

Catégories de débiteurs	Jours en souffrance				Total au 31 mars 2001
	0—30	31—60	61—90	Plus de 90	
Recettes non fiscales—					
Revenus de placements	16 422	912	499	14 919	32 752
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	95 532	4 731	4 187	96 043	200 493
Privilèges, licences et permis	2 519	75	39	799	3 432
Location et utilisation de biens publics	20 608	680	526	3 584	25 398
Services de nature réglementaire	15 671	1 713	1 122	21 933	40 439
Services de nature non-réglementaire	23 543	2 826	884	1 519	28 772
Ventes de biens et de produits d'information	3 021	258	135	253	3 667
Autres frais et droits	14 105	189	191	1 272	15 757
Divers	177 853	4 369	4 732	330 069	517 023
Recettes affectées aux dépenses	345 764	42 030	21 708	456 227	865 729
	715 039	57 782	34 023	926 618	1 733 462
Autres montants					1 495 547 [1]
Total des recettes non fiscales et des recettes affectées aux dépenses (déduction faite de la provision pour créances douteuses)					3 229 009

[1] Ce montant représente les débiteurs à long terme et d'autres montants qui, s'ils étaient inclus, fausseraient l'interprétation des données du classement chronologique.

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Comptes d'opérations de change

SOMMAIRE

Page

Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes 8.3
Fonds monétaire international—Souscriptions 8.4
Fonds monétaire international—Effets à payer 8.4
Allocations de droits de tirage spéciaux 8.4
État supplémentaire—
Compte du fonds des changes 8.5

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

Les comptes d'opérations de change représentent les créances et les dettes du gouvernement par suite des opérations de change du Canada. Les créances et les dettes libellées en devises sont présentées au 31 mars en dollars canadiens correspondants. Les gains nets résultant de la conversion des éléments d'actif nets libellés en devises, en dollars canadiens correspondants au 31 mars, sont crédités aux recettes; les pertes nettes sont imputées aux dépenses du ministère des Finances.

Le tableau 8.1 présente la continuité de chaque compte d'opérations de change, en montrant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les paiements et autres débits, et les rentrées et autres crédits. Cependant, on doit noter que ce tableau exclut la dette non échue à payer en devises, au montant de 33 158 millions de dollars au 31 mars 2001 (32 588 millions de dollars au 31 mars 2000); le détail portant sur cette dette est présenté à la section 6 de ce volume. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs. Le graphique 8A compare les soldes nets des comptes d'opérations de change des dix derniers exercices.

TABLEAU 8.1
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes, tableau 8.2	38 630 439 189	90 732 974 173	81 518 576 813	47 844 836 549
Fonds monétaire international—Souscriptions	12 389 674 883	423 932 351		12 813 607 234
	51 020 114 072	*91 156 906 524*	*81 518 576 813*	*60 658 443 783*
Moins :				
Fonds monétaire international—Effets à payer	8 005 041 103	603 000 000	1 437 946 660	8 839 987 763
Allocations de droits de tirage spéciaux	1 521 290 974		27 282 942	1 548 573 916
	9 526 332 077	*603 000 000*	*1 465 229 602*	*10 388 561 679*
Total	41 493 781 995	91 759 906 524	82 983 806 415	50 269 882 104

GRAPHIQUE 8A
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE AU 31 MARS
(en millions de dollars)

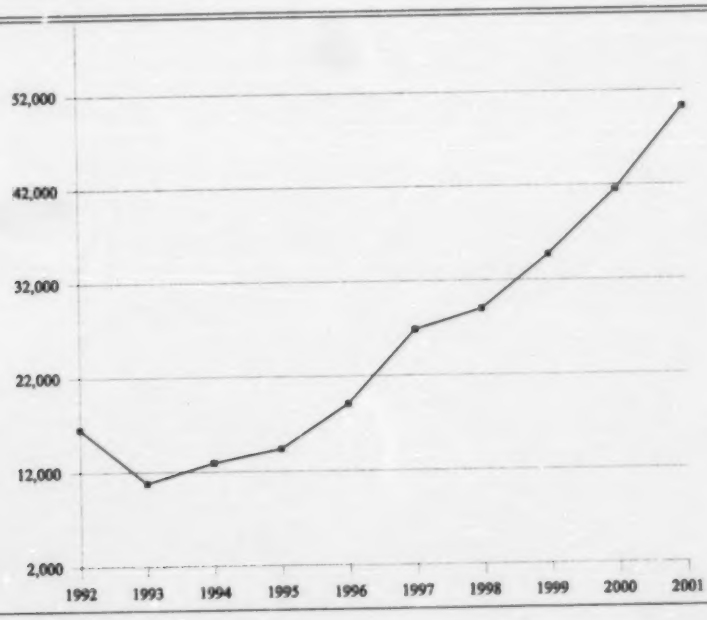

Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes

Ce compte inscrit les avances effectuées par le gouvernement au Compte du fonds des changes, en monnaie canadienne et en autres devises, pour l'achat d'or, de devises et de titres, et de droits de tirage spéciaux (DTS).

Le Compte du fonds des changes est géré en vertu des dispositions de la *Loi sur la monnaie*. Conformément à cette *Loi*, les états financiers vérifiés du Compte du fonds des changes sont préparés pour chaque année civile. Les états financiers au 31 décembre 2000, de même que le rapport du vérificateur général, se trouvent à la fin de cette section.

Le tableau 8.2 présente les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes au 31 mars 2001, ainsi que les avances faites à celui-ci. L'or que détient le Compte est comptabilisé à raison de 35 DTS l'once (69,55 $ CAN au 31 mars 2001 et 68,33 $ CAN au 31 mars 2000).

En 2000-2001, les paiements et autres débits comprenaient des avances au Compte du fonds des changes de 86 853 millions de dollars, un redressement net dû à la réévaluation de 3 529 millions de dollars et un redressement de 351 millions de dollars afin de reconnaître les revenus nets du Compte du fonds des changes pour la période du 1er janvier au 31 mars. Les rentrées et autres crédits se composaient de remboursements d'avances de 81 519 millions de dollars.

TABLEAU 8.2

RÉSERVES DE LIQUIDITÉS INTERNATIONALES DÉTENUES DANS LE COMPTE DU FONDS DES CHANGES

(en millions de dollars)

	31 mars 2001	31 mars 2000
Disponibilités à vue en dollars US	127	159
Dépôts à court terme en dollars US	7 311	5 913
Placements en dollars US	27 237	22 871
Dépôts à court terme en euro/marks allemands	167	43
Placements en euro/marks allemands	10 664	8 058
Dépôts à court terme en yen japonais	101	
Disponibilités à vue en yen japonais	1 253	705
Droits de tirage spéciaux	903	778
Or	81	103
Disponibilités à vue en dollars canadiens	1	
Total	47 845	38 630
Les avances sur le Trésor étaient libellées comme suit :		
Dollars US (2001, 27 908 millions de dollars US; 2000, 29 418 millions de dollars US)	43 992	42 638
Euro	10 392	8 096
Yen japonais	1 349	705
Droits de tirage spéciaux (2001, 610 millions DTS; 2000, 610 millions DTS)	(1 212)	(1 191)
Dollars canadiens	(7 027)	(12 172)
Total des avances sur le Trésor	47 494	38 076
Total des revenus nets du 1er janvier au 31 mars	351	554
Total	47 845	38 630

Fonds monétaire international—Souscriptions

Ce compte inscrit la valeur de la souscription du Canada (sa «quote-part») au capital du Fonds monétaire international (FMI).

Le montant par lequel le total des souscriptions et des prêts du Canada au FMI en vertu de facilités de financement spéciales dépasse les avoirs en dollars canadiens du FMI, représente le montant des devises que le Canada est autorisé à tirer du FMI sur demande aux fins de sa balance des paiements. La souscription est exprimée en fonction de DTS, une unité de compte définie en fonction d'un ensemble de quatre grandes devises, l'euro, le dollar US, la livre sterling et le yen japonais.

Le Canada a accumulé ses souscriptions au FMI au moyen de règlements en dollars canadiens, en or et en DTS. Des versements annuels sont effectués au FMI ou sont reçus de celui-ci, advenant une dépréciation ou un accroissement de la valeur du dollar canadien face aux DTS. Ces versements sont faits dans le but de maintenir la valeur en DTS des avoirs en dollars canadiens du FMI.

En 2000-2001, les paiements et autres débits se composaient d'un rajustement de maintien de valeur de 267 millions de dollars et d'un redressement dû à la réévaluation de 157 millions de dollars.

Fonds monétaire international—Effets à payer

Ce compte inscrit les effets non négociables, non productifs d'intérêts émis par le gouvernement au FMI. Ces effets sont payables à vue et sont sujets à être remboursés ou émis de nouveau, selon les besoins du FMI pour de la monnaie canadienne.

Les avoirs en dollars canadiens du FMI comprennent ces effets et un solde minime d'exploitation (tout d'abord égal à un quart de un pour cent de la souscription du Canada) qui est mis en dépôt à la Banque du Canada. En 2000-2001, les effets à payer au FMI ont augmenté de 835 millions de dollars.

Allocations de droits de tirage spéciaux

Ce compte inscrit la valeur des DTS alloués au Canada par le FMI. Le droit de tirage spécial est une unité monétaire internationale créée par le FMI et allouée aux pays participant à son Département des droits de tirage spéciaux. Il représente une dette du Canada, puisque celui-ci peut être appelé à rembourser ces allocations, dans certains cas, en partie ou en entier.

À titre d'élément d'actif, les DTS représentent les droits d'acheter des devises d'autres pays participant au Département des droits de tirage spéciaux du FMI, ainsi que d'effectuer des paiements au FMI. Tous les DTS alloués au Canada par le FMI ont été soit utilisés pour régler les souscriptions au FMI, ou soit avancés au Compte du fonds des changes.

Le FMI n'a effectué aucune allocation de DTS au Canada au cours de l'exercice. En 2000-2001, les rentrées et autres crédits consistaient en un redressement dû à la réévaluation de 27 millions de dollars.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Compte du fonds des changes

LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers du Compte du fonds des changes (CFC) ainsi que de l'information contenue dans le Rapport annuel incombe au ministère des Finances. Les activités du CFC sont régies par les dispositions de la partie II de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est administré par la Banque du Canada en sa qualité d'agent financier.

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables énoncées à la note 2 aux états financiers, qui concordent avec celles adoptées par le gouvernement canadien. Par ailleurs, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le ministère des Finances établit les politiques relatives aux opérations et aux placements du CFC ainsi qu'aux activités comptables correspondantes. Il s'assure également que les activités du CFC sont conformes aux dispositions de la *Loi sur la monnaie*.

La Banque du Canada effectue des opérations pour le CFC et tient des registres de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des états financiers. La Banque soumet au ministère des Finances un rapport sur la situation financière du CFC et sur les résultats de ses opérations.

Le vérificateur général du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers du CFC et présente au ministre des Finances un compte rendu des résultats de sa vérification.

Le Rapport annuel du Compte du fonds des changes est déposé au Parlement de même que les états financiers, lesquels font partie des Comptes publics du Canada, et ils sont remis au Comité permanent des comptes publics aux fins d'examen.

Le gouverneur,
Banque du Canada,
DAVID A. DODGE

Le sous-ministre,
ministère des Finances,
KEVIN G. LYNCH

Le comptable en chef,
Banque du Canada,
F. J. MAHONEY

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DES FINANCES

J'ai vérifié le bilan du Compte du fonds des changes au 31 décembre 2000 et l'état des revenus de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Compte. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte au 31 décembre 2000 ainsi que de ses revenus et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux conventions comptables énoncées dans la note 2 aux états financiers, qui sont conformes à celles du gouvernement du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations du Compte dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie II de la *Loi sur la monnaie*.

Pour le vérificateur général du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 16 mars 2001

Compte du fonds des changes—*Suite*

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2000
(en millions de dollars)

ACTIFS	2000		1999	
	É-U	CAN	É-U	CAN
Avoirs libellés en dollars É-U				
Encaisse et dépôts à court terme	4 240	6 358	3 575	5 160
Titres négociables (note 5)	16 089	24 126	11 696	16 881
	20 329	30 484	15 271	22 041
Avoirs libellés en d'autres devises				
Encaisse et dépôts à court terme (note 6)	146	219	24	35
Titres négociables (note 6)	7 167	10 747	5 564	8 030
	7 313	10 966	5 588	8 065
Avoirs libellés en droits de tirage spéciaux				
Droits de tirage spéciaux (note 7)	579	868	529	764
Or et prêts d'or (note 8)	54	81	88	127
	633	949	617	891
Réserves officielles de liquidités internationales	28 275	42 399	21 476	30 997

DÛ AU TRÉSOR	2000	1999
	CAN	CAN
Avances (note 9)	39 870	29 062
Revenus nets pour l'exercice	2 529	1 935
	42 399	30 997

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

Le gouverneur,
Banque du Canada,
DAVID A. DODGE

Le sous-ministre,
ministère des Finances,
KEVIN G. LYNCH

Le comptable en chef,
Banque du Canada,
F. J. MAHONEY

Compte du fonds des changes—*Suite*

ÉTAT DES REVENUS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2000
(en millions de dollars canadiens)

	2000	1999
Revenus de placement		
Titres négociables	2 292	533
Encaisse et dépôts à court terme	407	237
Droits de tirage spéciaux	36	33
Or	6	14
	2 741	817
Autres revenus (pertes)		
Gains provenant de la vente d'or	198	247
Gains nets (pertes nettes) de change	(410)	871
	(212)	1 118
Revenus nets pour l'exercice, dus au Trésor	2 529	1 935

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 2000

1. Pouvoir et objectif

Le Compte du fonds des changes (CFC) est régi par la partie II de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est tenu au nom du ministre des Finances et administré par la Banque du Canada en sa qualité d'agent financier. La *Loi sur la gestion des finances publiques* ne s'applique pas au CFC.

La *Loi* confère au CFC le mandat d'aider à contrôler et à préserver la valeur externe du dollar canadien, et le ministre des Finances acquiert ou vend pour le CFC les avoirs jugés appropriés à cette fin en vertu de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est habilité à investir dans des instruments approuvés par le ministre des Finances conformément à la *Loi*.

2. Principales conventions comptables

Les principales conventions comptables du CFC sont énumérées ci-après. Tel que le stipule la *Loi sur la monnaie*, elles sont conformes aux conventions comptables énoncées que le gouvernement du Canada utilise pour préparer ses états financiers.

a) Évaluation des actifs

La juste valeur marchande estimative de l'encaisse et des dépôts à court terme, lesquels sont inscrits à leur coût et sont généralement détenus jusqu'à l'échéance, est réputée correspondre à la valeur comptable.

Les titres négociables sont ajustés afin de tenir compte de l'amortissement des primes ou des escomptes, le cas échéant, et ils sont comptabilisés au coût après amortissement, comprenant les intérêts courus, ou à la valeur marchande en fin d'exercice, selon le moindre des deux. Les achats et les ventes de titres sont inscrits à la date du règlement des opérations.

Les chiffres relatifs aux titres négociables, aux dépôts à court terme et aux droits de tirage spéciaux (DTS) comprennent les intérêts courus. Le DTS est une unité de compte établie par le Fonds monétaire international (FMI), dont la valeur est déterminée par rapport à un panier de quatre grandes monnaies.

Le poste *Or* et *prêts d'or* comprend les intérêts courus sur ces prêts. L'or détenu par le CFC et les prêts d'or sont évalués à 35 DTS l'once troy d'or fin, ce qui s'approche du coût et correspond à la valeur utilisée dans les *Comptes publics du Canada*.

b) Revenus de placement

Les revenus de placement sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent les intérêts gagnés, l'amortissement des primes et des escomptes, les gains et pertes résultant de la vente de titres et les revenus découlant des opérations de prêt de titres. Les moins-values liées à l'ajustement (le cas échéant) de la valeur des titres en fonction de leur valeur marchande en fin d'exercice sont portées au débit des revenus de placement de l'exercice auquel elles se rapportent.

c) Or

Les ventes d'or et les gains nets provenant de ventes d'or sont enregistrés à la date du règlement des opérations. Les intérêts gagnés sur les prêts d'or sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice et inclus dans les revenus. Les primes reçues sur les ventes liées aux options d'achat sur or sont comptabilisées avec les revenus.

d) Conversion des devises et des DTS

Les actifs et passifs libellés en devises et en DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens et en dollars É-U en fonction des taux de change suivants, lesquels étaient en vigueur à la fin de l'exercice :

	Dollars canadiens	
	2000	1999
Dollar É-U	1,49950	1,44330
Euro	1,40860	1,45250
Yen japonais	0,01307	0,01416
Droit de tirage spécial	1,95371	1,97869

Les gains ou pertes de change sont le résultat de la conversion des actifs et des avances libellés en devises et en DTS et des opérations effectuées au cours de l'exercice. Les gains ou pertes de change non réalisés résultant des swaps à court terme de devises conclus avec la Banque du Canada et des opérations de couverture sont comptabilisés avec les *Gains nets (pertes nettes) de change* dans l'état des revenus. Voir également la note 10.

Les revenus de placement en devises et en DTS sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date où ils sont gagnés.

e) Versement des revenus

Les revenus de l'exercice doivent être versés au Trésor du gouvernement du Canada au cours des trois mois suivant la fin de l'exercice, conformément à la *Loi sur la monnaie*.

f) Services reçus gratuitement

Le CFC reçoit gratuitement de la Banque du Canada des services d'administration, de garde et d'agent financier. Les coûts liés à ces services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

g) Avances ne portant pas intérêt

Le CFC reçoit du Trésor des avances qui ne portent pas intérêt. Les frais d'intérêts liés à celles-ci ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

3. Opérations officielles du gouvernement

Les opérations officielles du gouvernement consistent en des achats et des ventes de dollars canadiens contre des devises. Ces opérations visent à favoriser un déroulement ordonné sur le marché des opérations visant le dollar canadien ou à satisfaire les besoins nets du gouvernement en devises. Au cours de l'exercice 2000, les réserves officielles de liquidités internationales ont augmenté de 3 778 millions de dollars É-U par suite de ces opérations (elles avaient augmenté de 2 744 millions de dollars É-U en 1999). Aucune de ces opérations en 2000 et en 1999 ne visait à modérer des variations du cours du dollar canadien.

4. Gestion du risque et instruments financiers

Le rôle du CFC à titre de principal dépositaire des réserves officielles de liquidités internationales du Canada détermine la nature des actifs et opérations, ainsi que l'utilisation qui est faite des instruments financiers.

Pour assurer une diversification prudente du portefeuille du CFC en fonction du risque de crédit, les lignes directrices relatives aux placements établissent des plafonds pour les avoirs selon la catégorie d'émetteurs (États souverains, organismes, institutions financières supranationales ou commerciales) et par type d'instruments; d'autres limites s'appliquent au montant qui peut être engagé auprès d'un même émetteur ou d'une même contrepartie.

On réduit le risque de taux d'intérêt en gérant la structure de duration des actifs et des passifs implicites du CFC.

La majeure partie des actifs du CFC sont financés par des passifs libellés dans la même monnaie que ces actifs, ce qui a pour effet de réduire au maximum le risque de change.

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 2000—*Suite*

5. Titres négociables libellés en dollars É-U

Titres	2000			1999		
	Valeur nominale	Coût après amortissement		Valeur nominale	Coût après amortissement	
	É-U	É-U	CAN	É-U	É-U	CAN
	(en millions de dollars)					
Gouvernement des États-Unis	3 022	3 046	4 567	4 617	4 736	6 837
Agences fédérales américaines	4 655	4 611	6 915	3 800	3 762	5 430
États souverains et institutions internationales	8 244	8 146	12 214	3 283	3 251	4 692
Intérêts courus		286	430		203	292
	15 921	16 089	24 126	11 700	11 952	17 251
Valeur marchande estimative en fin d'exercice		16 319	24 471		11 696	16 881

La valeur marchande estimative est établie en fonction des cours du marché.

Il n'y a pas eu de réduction de la valeur des titres à la fin de l'exercice (en 1999, la valeur des titres représentée par le coût après amortissement avait été réduite de 256 millions de dollars É-U ou de 370 millions de dollars canadiens).

Les prêts de titres sont effectués au nom du CFC par des mandataires qui les garantissent et se chargent d'obtenir les sûretés nécessaires de valeur égale ou supérieure auprès des contreparties admises à ces opérations. À la fin de l'exercice, une portion des avoirs du CFC en titres du gouvernement des États-Unis consistant en 2 825 millions de dollars É-U (valeur nominale) d'obligations du Trésor servait aux opérations de prêt de titres aux institutions financières (aucune opération de cette nature n'a été effectuée en 1999).

6. Actifs libellés en d'autres devises

	Encaisse et dépôts à court terme			
	2000		1999	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Euros	76	114	24	35
Yens japonais	70	105		
	146	219	24	35

	Titres négociables			
	2000		1999	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Euros	6 729	10 091	5 259	7 590
Gouvernement japonais	438	656	493	711
Coûts après amortissement en fin d'exercice	7 167	10 747	5 752	8 301
Valeur marchande estimative en fin d'exercice	7 174	10 757	5 564	8 030

La valeur marchande estimative est établie en fonction des cours du marché.

Il n'y a pas eu de réduction de la valeur des titres à la fin de l'exercice (en 1999, la valeur des titres représentée par le coût après amortissement avait été réduite de 188 millions de dollars É-U ou de 271 millions de dollars canadiens).

7. Droits de tirage spéciaux (DTS)

	2000		1999	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Solde à la fin de l'exercice	574	861	526	759
Intérêts courus	5	7	3	5
	579	868	529	764

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 2000—*Suite*

8. Or et prêts d'or

Le CFC a vendu 621 745 onces d'or fin au cours de l'exercice (contre 681 289 onces d'or fin en 1999).

	2000		1999	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Solde à la fin de l'exercice				
Prêts d'or	49	74	82	117
Or	5	7	5	8
Intérêts courus sur les prêts d'or			1	2
	54	81	88	127

La valeur comptable et la valeur marchande (basée sur les prix établis sur le marché de Londres) de l'or et des prêts d'or, à l'exclusion des intérêts courus sur les prêts d'or, s'établissaient comme suit en fin d'exercice :

	2000		1999	
	Prix de l'once troy d'or fin	Valeur totale en millions	Prix de l'once troy d'or fin	Valeur totale en millions
Valeur comptable—$ É-U	45,60	54	47,98	87
—$ CAN	68,38	81	69,25	125
Valeur marchande—$ É-U	272,65	323	290,25	524
—$ CAN	408,84	484	418,92	756

9. Dû au Trésor—Avances

Le CFC se finance au moyen d'avances consenties par le Trésor. Celles-ci étaient limitées à 40 milliards de dollars canadiens en vertu d'un décret daté du 30 décembre 1999. Le 2 mars 2000, ce plafond a été modifié par un nouveau décret précisant que « l'ensemble des avances en cours au 31 décembre de chaque année civile ne doit pas dépasser 50 000 000 000 $ ». À la fin de l'exercice, les avances (dépôts) s'établissaient comme suit:

	2000	1999
	(en millions de dollars canadiens)	
Dollars É-U	41 242	41 686
Dollars canadiens	(10 798)	(19 598)
Euros	9 860	7 473
Yens japonais	758	708
Droits de tirage spéciaux	(1 192)	(1 207)
	39 870	29 062

Le produit des emprunts en devises contractés par le Canada et des DTS attribués par le FMI a été avancé au CFC par le Trésor. Les remboursements ultérieurs de la dette en devises sont effectués à l'aide des avoirs du CFC et donnent lieu à une baisse des avances en devises. L'intérêt à payer par le Canada au titre des emprunts en devises et les frais relatifs aux DTS attribués au Canada sont imputés directement au Trésor.

Le CFC a besoin d'avances en dollars canadiens pour régler ses achats de devises. Les ventes de devises donnent lieu à des entrées de dollars canadiens, qui sont versées au Trésor et qui ont pour effet de faire baisser l'encours des avances en dollars canadiens. Des ventes cumulatives nettes de devises se traduisent par des dépôts nets en dollars canadiens au Trésor.

10. Engagements

a) Swaps de devises

Le CFC conclut des swaps à court terme de devises avec la Banque du Canada. Ces swaps visent à aider cette dernière dans ses opérations de gestion de trésorerie. Le CFC vend des dollars américains contre des dollars canadiens tout en s'engageant à les racheter à des dates ultérieures aux taux en vigueur au moment de la signature du contrat. L'échéance maximale d'un swap correspond à l'échéance des titres visés; cependant, en raison des exigences opérationnelles de la Banque, ces titres sont généralement rachetés avant la date stipulée.

Les swaps donnent lieu à des entrées de dollars canadiens au Trésor. La situation s'inverse lorsque les swaps sont dénoués.

En fin d'exercice, le CFC s'était engagé à racheter, en vertu d'accords de swap conclus avec la Banque du Canada, des dollars É-U d'un montant de 1 004 millions de dollars É-U (contre 3 534 millions de dollars en 1999). L'équivalent en dollars canadiens selon le cours du change en vigueur en fin d'exercice était de 1 506 millions de dollars (contre 5 101 millions en 1999).

Compte du fonds des changes—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 DÉCEMBRE 2000—*Fin*

b) Options sur or et contrats à terme

Le ministre des Finances a autorisé la vente d'options d'achat d'or ainsi que la vente d'or à terme sur une partie du stock d'or du CFC.

En vertu des contrats d'options d'achat d'or, le CFC reçoit une prime contre l'engagement de vendre de l'or, à des prix établis au préalable. Il n'y a vente d'or que si le détenteur du contrat exerce son droit avant la date d'échéance. En fin d'exercice, le CFC n'était lié par aucun engagement de ventes d'or (en 1999, l'encours des engagements pris en vertu de contrats d'option d'achat totalisait 50 000 onces troy d'or fin pouvant valoir au total 14 millions de dollars É-U).

En vertu des contrats à terme, le CFC s'engage à vendre de l'or à des dates futures à des prix établis à l'avance. En fin d'exercice, le CFC s'était engagé à vendre 20 000 onces troy d'or fin (contre 622 000 onces en 1999) pour une valeur totale de 6 millions de dollars É-U (contre 164 millions de dollars É-U en 1999); la date de valeur de ces contrats est le 23 février 2001.

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Prêts, placements et avances

SOMMAIRE

	Page
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.4
États financiers sommaires des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.10
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires	9.16
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.17
Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.17
Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.18
Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires	9.19
Placements de portefeuille	9.20
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	9.21
Organisations internationales	9.27
Administrations provinciales et territoriales	9.33
Autres prêts, placements et avances	9.37
Provision pour moins-value	9.46

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Les prêts, placements et avances forment une catégorie d'éléments d'actif représentant les créances acquises sur des tiers et les titres de participation détenus par le gouvernement du Canada, obtenus par l'emploi de crédits parlementaires. Certains crédits permettent d'utiliser les remboursements pour des prêts et avances supplémentaires. Plusieurs crédits ne deviennent pas périmés, ce qui permet aux soldes non utilisés d'être reportés d'exercice en exercice. On retrouve aux sections ministérielles du volume II (partie I), les précisions à l'égard de l'emploi des crédits non budgétaires pour les prêts, placements et avances.

Les prêts, placements et avances sont enregistrés au coût et font l'objet d'une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur comptable à la valeur estimative de réalisation. Les opérations conclues en devises sont converties et comptabilisées en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au moment des opérations. À la fin de l'exercice, les prêts, placements et avances qui proviennent d'opérations conclues en devises sont alors convertis aux taux de change en vigueur à cette date. Les gains nets sont crédités aux recettes, tandis que les pertes nettes sont imputées aux dépenses des ministères détenant les prêts, placements ou avances.

La provision constituée pour refléter les diminutions de la valeur comptable à la valeur estimative de réalisation des créances détenues par le gouvernement a été autorisée par le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor, en vertu du paragraphe 63(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les recettes encaissées au cours de l'exercice sur les prêts, placements et avances sont créditées aux revenus de placements. On trouvera plus de précisions à la section 3 de ce volume ainsi qu'à la section 12 du volume II (partie II).

Le tableau 9.1 présente les opérations et les soldes de fin d'exercice concernant les prêts, placements et avances par catégorie. Le graphique 9A présente le total des prêts, placements et avances par catégorie pour l'exercice en cours, tandis que le graphique 9B compare le total des prêts, placements et avances pour les dix derniers exercices.

Certains tableaux de cette section démontrent la continuité des comptes, en présentant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les paiements et autres débits et les rentrées et autres crédits. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 9.1
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, tableau 9.2	10 562 359 195	398 409 397	875 400 031	10 085 368 561
Placements de portefeuille, tableau 9.11	1 239 917 574	337 106		1 240 254 680
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement, tableau 9.12	3 138 387 079	303 277 049	305 878 186	3 135 785 942
Organisations internationales, tableau 9.13	4 177 856 559	641 282 250	414 506 141	4 404 632 668
Administrations provinciales et territoriales, tableau 9.14	1 150 027	518 638 000	555 840 603	(36 052 576)
Autres prêts, placements et avances, tableau 9.15	4 378 064 320	3 032 421 809	1 712 057 186	5 698 428 943
	23 497 734 754	4 894 365 611	3 863 682 147	24 528 418 218
Moins : provision pour moins-value	9 154 309 161	1 227 583 744	559 000 000	8 485 725 417
Total	14 343 425 593	6 121 949 355	4 422 682 147	16 042 692 801

GRAPHIQUE 9A

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2001[1]

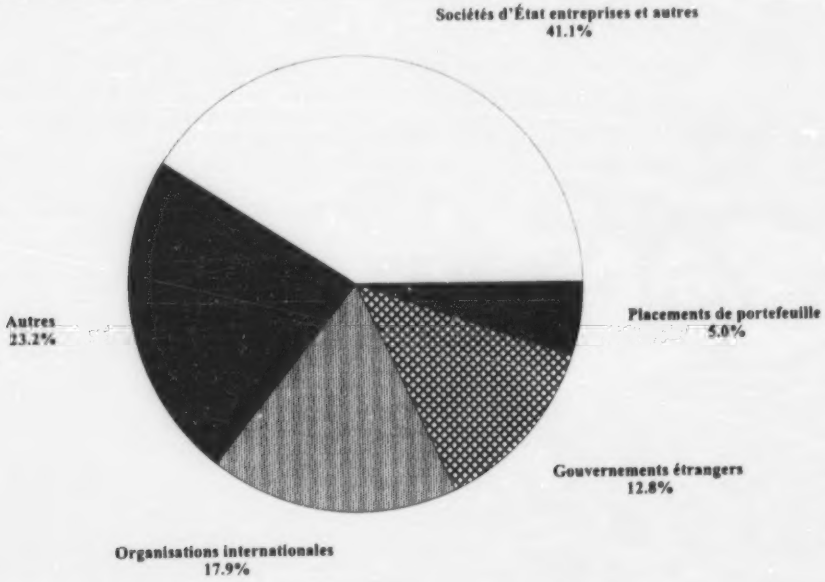

[1] Avant la provision pour moins-value

GRAPHIQUE 9B

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES[1] AU 31 MARS
(en millions de dollars)

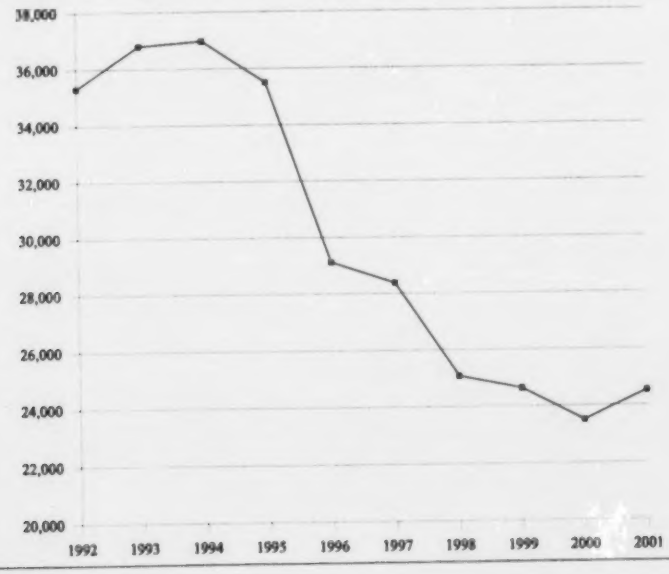

[1] Avant la provision pour moins-value

Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Les prêts, placements et avances aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques représentent le solde des créances du gouvernement acquises sur des sociétés relativement au fonds de roulement, aux dépenses en capital et autres; de la participation au capital-actions des sociétés; et des prêts et avances aux sociétés en vue de prêts à des tiers.

Une société d'État représente une société d'État mère ou une filiale en propriété exclusive; une société d'État mère est une personne morale appartenant directement à cent pour cent à Sa Majesté; une filiale en propriété exclusive est une personne morale appartenant à cent pour cent à une ou plusieurs sociétés d'État mères, soit directement, soit par l'intermédiaire de filiales dont chacune appartient à cent pour cent, même indirectement, à une ou plusieurs sociétés d'État mères.

Les sociétés d'État entreprises sont une catégorie d'entreprises publiques définies comme étant les sociétés d'État qui ne sont pas dépendantes de crédits parlementaires et dont l'activité première et la principale source de revenus consiste en la vente de biens et la prestation de services à des tiers. Celles-ci incluent certaines sociétés d'État énumérées à la partie I, toutes les sociétés d'État énumérées à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et la Banque du Canada. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, bien que société d'État, ne fait pas partie du périmètre comptable du gouvernement puisqu'il a pour mandat de gérer un portefeuille d'investissement pour le Régime de pensions du Canada qui est lui-même exclu du périmètre comptable.

Il existe aussi un certain nombre d'entreprises publiques financièrement autonomes qui ne sont pas des sociétés d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais qui sont détenues ou contrôlées par le gouvernement et qui doivent ultimement rendre compte au Parlement par l'entremise d'un ministre d'État pour la conduite de leurs activités. Celles-ci sont identifiées comme «autres entreprises publiques» et incluent la Commission canadienne du blé et les diverses administrations portuaires.

La majorité des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont mandataires de Sa Majesté pour la poursuite de la totalité ou d'une partie de leurs activités. Ce statut est accordé selon une des façons suivantes :

i) désignation par le Parlement, par suite d'une loi spéciale de constitution;

ii) autorisation législative; ou,

iii) proclamation selon la *Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public*.

De plus amples informations sur les affaires et activités de toutes les sociétés d'État «mères» et des informations sur toutes les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts sont présentées dans le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. Une compilation des états financiers vérifiés des sociétés d'État mères, bien que ne faisant plus partie intégrante de ce Rapport, est également disponible sur demande.

Le tableau 9.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts, placements et avances accordés aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

TABLEAU 9.2
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Banque de développement du Canada—				
Actions ordinaires	303 400 000			303 400 000
Actions privilégiées	230 000 000	65 000 000		295 000 000
Capital d'apport	28 000 000			28 000 000
	561 400 000	*65 000 000*		*626 400 000*
Société canadienne d'hypothèques et de logement—				
Capital-actions	25 000 000			25 000 000
Habitation	3 944 117 158		102 577 027	3 841 540 131
Immeubles	87 761 754		3 787 383	83 974 371
Programmes conjoints	1 188 700 164		58 945 359	1 129 754 805
Ensembles d'habitation destinés à des étudiants	265 695 645		8 977 001	256 718 644
Projets de traitement des eaux d'égout	553 179 497		46 439 299	506 740 198
Aide pour l'accession à la propriété	36 408 504		3 611 214	32 797 290
	6 100 862 722		*224 337 283*	*5 876 525 439*
Société pour l'expansion des exportations	983 200 000			983 200 000
Société du crédit agricole—				
Capital d'apport	1 168 333 000			1 168 333 000
Billets	804 536 714		226 045 919	578 490 795
Fonds d'aide aux groupements agricoles	67 032		67 032	
	1 972 936 746		*226 112 951*	*1 746 823 795*
Autres—				
Banque du Canada	5 920 000			5 920 000
Corporation de développement des investissements du Canada	395 658 315			395 658 315
Société de gestion Canada Hibernia—				
Surplus d'apport	349 975 050		130 000 000	219 975 050
Société immobilière du Canada Limitée	36 696 362	43 277 397	30 105 797	49 867 962
Société canadienne des ports—				
Capital d'apport	90 000 000		90 000 000	
Société canadienne des postes	25 710 000	163 732 000	148 444 000	40 998 000
Commission canadienne du lait		36 400 000	26 400 000	10 000 000
Société de développement du Cap-Breton		90 000 000		90 000 000
Ridley Terminals Inc.				
Monnaie royale canadienne—				
Capital-actions	40 000 000			40 000 000
Prêts				
	40 000 000			*40 000 000*
	943 959 727	*333 409 397*	*424 949 797*	*852 419 327*
Total	10 562 359 195	398 409 397	875 400 031	10 085 368 561

Banque de développement du Canada

La Société a été établie par la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, dans le but de promouvoir la mise sur pied et l'expansion d'entreprises commerciales au Canada, en fournissant une aide financière, une orientation et une formation en gestion, des informations et des conseils, et des services accessoires à ces diverses fonctions.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Industrie, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 8,9 millions de dollars au gouvernement.

Actions ordinaires

Ce compte enregistre l'investissement du gouvernement dans les actions ordinaires de la Société.

Actions privilégiées

Au cours de l'exercice, le gouvernement a acheté pour 65 millions de dollars d'actions privilégiées de la Société conformément à l'article 23 de la *Loi sur la Banque de développement du Canada*, portant à ce jour l'achat d'actions privilégiées à 295 millions de dollars.

Capital d'apport

Le montant de capital d'apport a été émis en 1999-2000 en contrepartie du transfert du Fonds de développement des industries culturelles à la Société.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

La Société a été constituée, le 1er janvier 1946, par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*. Le mandat de la Corporation, tel qu'indiqué dans la *Loi nationale sur l'habitation*, est de promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation d'habitations existantes et l'amélioration des conditions de vie et de logement.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 544 millions de dollars au gouvernement.

Capital-actions

Les placements du gouvernement dans la Société sont autorisés en vertu de la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*.

Habitation

Les avances accordées pour les habitations à loyer modéré (HLM) portent intérêt à des taux de 4,125 pour cent à 16,10 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2001 et le 30 septembre 2037.

Immeubles

Les avances accordées en vue de l'acquisition et du développement de biens immobiliers portent intérêt à des taux de 8,43 pour cent à 15 pour cent par année, et sont remboursables sur une période s'échelonnant sur 50 ans, avec le versement final le 31 décembre 2037.

Programmes conjoints

Les avances accordées permettant d'entreprendre des programmes d'habitation conjointement avec les provinces portent intérêt à des taux de 3 pour cent à 17,96 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 50 ans, avec des versements entre le 30 septembre 2001 et le 31 décembre 2039.

Ensembles d'habitation destinés à des étudiants

Les avances accordées pour les ensembles d'habitation destinés à des étudiants portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 10,05 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans, avec des versements entre le 31 décembre 2001 et le 30 septembre 2030.

Projets de traitement des eaux d'égout

Les avances accordées pour faciliter l'aménagement ou l'agrandissement de projets de traitement des eaux d'égout et la construction de collecteurs d'égouts pluviaux portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 10,38 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2001 et le 31 mars 2023.

Aide pour l'accession à la propriété

Les avances accordées pour habitation occupée par le propriétaire portent intérêt à des taux de 8,58 pour cent à 8,75 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 18 à 20 ans, avec des versements entre le 30 juin 2003 et le 31 décembre 2008.

Société pour l'expansion des exportations

La Société a été établie par la *Loi sur l'expansion des exportations*, afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation au moyen de prêts, d'assurances, de garanties et d'autres mesures financières.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre du Commerce international, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les placements du gouvernement dans la Société, tels qu'autorisés selon les dispositions du paragraphe 11(1) de la *Loi sur l'expansion des exportations*, ne peuvent, en tout temps, dépasser 1 500 000 000 $.

Société du crédit agricole

La Société a été établie par la *Loi sur la Société du crédit agricole*, dans le but d'aider les agriculteurs canadiens à établir et à aménager des exploitations agricoles stables en leur fournissant du crédit à long terme.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Capital d'apport

Le capital d'apport du gouvernement dans la Société est autorisé par le paragraphe 11(1) de la *Loi sur la Société du crédit agricole*.

Billets

Ces billets provisoires, émis au ministre des Finances à l'égard des prêts effectués conformément à l'article 12 de la *Loi*, accordent des fonds à la Société afin qu'elle puisse consentir des prêts aux agriculteurs. Le montant global des prêts non remboursés ne peut à aucun moment dépasser douze fois le capital de la Société.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont comme suit:

a) remboursables sur une période de 10 à 19 ans, portant intérêt à des taux de 7,95 pour cent à 9,91 pour cent par année, avec des versements finals entre le 1er septembre 2001 et le 1er décembre 2009, 378 490 795 $; et,

b) remboursables sur une période de 2 à 9 ans, portant intérêt à des taux de 7,03 pour cent à 9,17 pour cent par année, avec des versements finals entre le 1er mai 2001 et le 4 avril 2003, 200 000 000 $.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 61 millions de dollars au gouvernement.

Fonds d'aide aux groupements agricoles

Des avances ont été accordées par le ministre des Finances, conformément à l'article 8 de la *Loi sur le crédit aux groupements agricoles*, afin de permettre à la Société de consentir des prêts. Le paragraphe 3(1) de la *Loi* permettait à la Société de consentir des prêts à un groupement agricole pour :

a) l'achat d'équipement agricole;

b) l'achat, la construction ou l'amélioration de bâtiments; ou,

c) l'achat ou l'amélioration de terrains bâtis ou à bâtir. L'achat, l'équipement et les terrains devaient servir principalement aux travaux agricoles du groupement ou de ses membres.

La *Loi sur le crédit aux groupements agricoles* a été abrogée en 1993-1994. Ce compte demeura ouvert pour les remboursements.

Au cours de l'exercice, le prêt en circulation a été entièrement remboursé et le compte a été fermé.

Banque du Canada

La Banque du Canada a été établie par la *Loi sur la Banque du Canada*, pour réglementer le crédit et la monnaie dans le meilleur intérêt de la vie économique de la nation, pour contrôler et protéger la valeur extérieure de l'unité monétaire nationale et pour mitiger, par son influence, les fluctuations du niveau général de la production, du commerce, des prix et de l'emploi de la main-d'oeuvre, autant que possible dans le cadre de l'activité monétaire, et généralement pour favoriser la prospérité économique et financière du Canada.

La Banque n'est pas mandataire de Sa Majesté et doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Finances.

Les placements du gouvernement dans la Banque sont autorisés en vertu de l'article 17 de la *Loi sur la Banque du Canada*. Une somme de 5 000 000 $ représente la valeur au pair de 100 000 actions, et le solde de 920 000 $ représente la prime payée relativement à l'achat, en 1938, des actions détenues par le public.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 2 027 millions de dollars au gouvernement.

Corporation de développement des investissements du Canada

La Société a été constituée conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin:

a) d'aider à la création ou au développement d'entreprises, de ressources, de biens et d'industries du Canada;

b) d'augmenter, d'élargir et de développer, pour les Canadiens, les possibilités de participation au développement économique du Canada, en utilisant leurs compétences et leurs capitaux dans toutes les activités de la Société;

c) d'investir dans les actions ou valeurs de toute corporation qui est propriétaire de biens au Canada ou qui fait des affaires se rattachant aux intérêts économiques du Canada;

d) d'investir dans des initiatives ou entreprises qui profiteront vraisemblablement au Canada, entre autres choses par l'acquisition de biens; et,

e) d'exercer les activités au mieux des intérêts du Canada, agissant ainsi d'une façon commerciale.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Finances, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les placements du gouvernement dans le capital de la Société sont inscrits à ce compte. Le solde du compte représente la valeur de 101 actions ordinaires de la Société sans valeur nominale.

Société de gestion Canada Hibernia—Surplus d'apport

La Société a été constituée conformément à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est une filiale en propriété exclusive de la Corporation de développement des investissements du Canada.

En vertu de la *Loi sur l'exploitation du champ Hibernia*, le gouvernement a acquis sans contrepartie une participation de 8,5 pour cent dans le Projet Hibernia par l'entremise de la Société de gestion Canada Hibernia. La seule raison d'être de la Société de gestion Canada Hibernia est de détenir, gérer, financer et, en bout de ligne, céder la participation de 8,5 pour cent qu'elle détient dans le Projet Hibernia. Le gouvernement a affecté à la Société les fonds dont elle avait besoin pour s'acquitter de ses obligations à l'égard du financement du Projet et a inscrit cette aide financière au titre de surplus d'apport. La production d'Hibernia a débuté tard en 1997 et, au cours de 1998, la Société a affiché des rentrées nettes suffisantes pour financer ses activités et pour s'acquitter de ses obligations continues sans autres crédits du gouvernement.

Au cours de l'exercice, la Société a remboursé un surplus d'apport de 130 millions de dollars au gouvernement.

Société immobilière du Canada Limitée

La Société immobilière du Canada Limitée (à l'origine la Société immobilière des Travaux publics Limitée) a été constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* en 1956 et a été continuée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La Société mène ses activités par l'entremise de la Société immobilière du Canada (CLC) Limitée (CLC), sa principale filiale en propriété exclusive. L'objectif premier de la CLC est d'exécuter, par une gestion ordonnée et axée sur des pratiques commerciales, un programme de liquidation de biens immobiliers fédéraux et de gestion de certains biens immobiliers de choix. Pour réaliser cet objectif, la CLC peut gérer, mettre en valeur et aliéner des biens immobiliers, en tant que propriétaire ou société mandataire du gouvernement.

La CLC a acquis un certain nombre de biens immobiliers du gouvernement en contrepartie de l'émission de billets. Ces billets ne portent pas intérêt et sont remboursables à même le produit de la vente des biens pour lesquels ils ont été émis. Les billets ont été actualisés au taux d'intérêt débiteur du Trésor applicable aux sociétés d'État et ont été enregistrés à leur valeur actualisée. Au cours de l'exercice, de nouveaux billets totalisant 21,9 millions de dollars ont été émis. Un montant de 11,7 millions de dollars a été remboursé au cours de l'exercice et un montant de 21,4 millions de dollars a été amorti aux revenus. Le solde de ce compte représente le solde des billets à recevoir net de l'escompte non amorti correspondant.

Société canadienne des ports

La Société a été établie par la *Loi sur la Société canadienne des ports*, pour administrer, gérer et régir les ports canadiens, et tous ports, ouvrages ou biens du Canada transférés par le gouverneur en conseil et a été dissoute au cours de l'exercice.

La Société était mandataire de Sa Majesté, elle devait rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports, et était énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 43 375 $ au gouvernement.

Sous le Fonds de prêts interportuaire, la Société a versé des fonds excédentaires de 36,4 millions de dollars au gouvernement en 2000-2001.

Capital d'apport

En vertu de la *Loi sur la Société canadienne des ports*, une injection de capitaux propres de 90 millions de dollars a été versée, en 1998-1999, à la Société canadienne des ports afin d'augmenter son capital d'apport pour l'achat d'actions de Ridley Terminals Inc., une filiale en propriété exclusive, afin d'en restructurer la dette.

La participation du gouvernement au capital d'apport de la Société a été autorisée conformément au crédit L29c de Transports, de la *Loi de crédits nº 5 pour 1998-1999*.

Au cours de l'exercice, le capital d'apport de 90 millions de dollars a été transféré de la Société canadienne des ports à Ridley Terminals Inc.

Société canadienne des postes

La Société a été établie par la *Loi sur la Société canadienne des postes*, afin d'exploiter un service postal qui s'autofinance tout en offrant un service dont les normes répondent aux besoins de la population du Canada.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Un prêt peut être consenti à la Société, conformément à l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*. Actuellement, aucun prêt n'est en circulation conformément à l'article 29 de la *Loi sur la Société canadienne des postes*. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 500 000 000 $.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des dividendes de 18,9 millions de dollars au gouvernement.

Commission canadienne du lait

La Société a été établie par la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, afin d'offrir, aux producteurs efficaces de lait et de crème, l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers, un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Des prêts ont été consentis à la Société, pour financer le commerce fait par rapport aux produits laitiers. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 300 000 000 $.

Les prêts portent intérêt à des taux de 5,1763 pour cent à 6,0241 pour cent par année, et sont remboursables d'ici un an.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 2,3 million de dollars au gouvernement.

Société de développement du Cap-Breton

La Société a été établie par la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, pour stimuler le redressement économique et l'expansion sur l'Île-du-Cap-Breton, tout en rationalisant l'industrie houillère.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Ressources naturelles, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le 29 juin 2000, la *Loi autorisant l'aliénation des biens de la Société de développement du Cap-Breton et permettant sa dissolution*, qui prévoyait la vente des biens, la liquidation des affaires de la Société et sa dissolution, a été sanctionnée. La Société a entrepris le processus d'aliénation annoncé par le gouvernement. Entre-temps, la Société procède à des activités de restructuration que le gouvernement finance par des crédits.

Par conséquent, la Société est financièrement dépendante du gouvernement.

Les avances ont été consenties dans le but de fournir un fonds de roulement à la division des exploitations houillères de la Société. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $ et l'autorité demeure disponible pour utilisation future. Les avances de fonds de roulement portent intérêt au taux en vigueur, tel que déterminé par le ministre des Finances.

Au cours de l'exercice, la Société a versé des intérêts de 31 765$ au gouvernement.

Ridley Terminals Inc.

La Société n'est pas mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Transports, et est énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Au cours de l'exercice, un investissement de 90 millions de dollars effectué par la Société canadienne des ports en 1998-1999 a été transféré au gouvernement lorsque Ridley Terminals Inc. est devenue une société d'État mère lors de la dissolution de la Société canadienne des ports.

Monnaie royale canadienne

La Société a été établie par la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* afin de :

a) fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre des mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;

b) fabriquer des pièces de monnaie d'autres pays;

c) fondre, essayer, affiner, acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux pour le compte du Canada; et,

d) fabriquer des médailles, plaques et autres choses qui contribuent aux pouvoirs de la Monnaie.

La Société est mandataire de Sa Majesté, elle doit rendre compte par l'intermédiaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, et est énumérée à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Capital-actions

Le paragraphe 3.1(1) de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* stipule que la Monnaie a un capital autorisé de 40 000 000 $, réparti en quatre mille actions de dix mille dollars chacune. Tout le capital autorisé est émis.

Prêts

Le paragraphe 20(1) de la *Loi* stipule que la Monnaie peut procéder, auprès du Trésor ou d'autres sources à des emprunts d'un montant global maximal de 75 000 000 $.

Le paragraphe 20(3) de la Loi stipule que la Monnaie ne doit pas emprunter avant d'obtenir l'approbation du ministre des Finances quant aux modalités de temps et aux conditions de l'emprunt.

Actuellement, aucun prêt n'est en circulation pour la Monnaie royale canadienne conformément au paragraphe 20(1) de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne*.

États financiers sommaires des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Les tableaux qui suivent présentent les détails des actifs, passifs, revenus et dépenses des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Les tableaux 9.3 à 9.5 présentent les actifs, passifs, revenus, dépenses et les changements dans l'avoir des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques regroupés en cinq secteurs. Le secteur compétitifs, autonomes des sociétés comprend les sociétés énumérées à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les autres entreprises publiques autonomes et compétitives.

Pour les sociétés ayant une autre fin d'exercice, les données sont fondées sur des états financiers intérimaires non vérifiés préparés conformément aux plus récents états financiers vérifiés.

Les tableaux résument les opérations financières et les résultats d'exploitation de chacune des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, selon leurs propres conventions comptables. La majorité des sociétés d'État entreprises suivent les principes comptables généralement reconnus que l'on retrouve dans les entreprises du secteur privé, tels que publiés dans le *Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés*.

L'actif financier comprend l'encaisse, les débiteurs, les prêts et les placements. Les biens matériels et frais reportés représentent la fraction non dépensée de l'actif non financier tels que les immeubles, la machinerie et l'équipement en usage ou en construction, les stocks et les autres éléments de dépense qui seront passés en dépense lorsque consommés. L'actif financier et le passif auprès du gouvernement et des sociétés d'État représentent les soldes impayés provenant d'opérations financières et d'opérations d'exploitation. Les emprunts auprès de tiers représentent les montants à rembourser à des institutions financières et autres investisseurs. Les autres éléments de passif représentent des obligations qui découlent des achats, des prestations de retraite et d'indemnités de cessation d'emploi, des intérêts courus sur emprunts, des contrats de location-acquisition et autres créditeurs.

Les revenus comprennent l'aide financière reçue ou à recevoir du gouvernement relativement aux opérations de l'exercice en cours lorsqu'il y a lieu. Les dépenses sont réparties entre les tiers et le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus et les dépenses sont utilisés pour déterminer le bénéfice net ou la perte nette de la société d'État. Les ajustements comprennent des ajustements aux exercices antérieurs ainsi que divers items ayant un effet sur l'avoir tels que rapportés par les sociétés. Les opérations dans l'avoir avec le gouvernement comprennent les dividendes déclarés ainsi que les virements de bénéfices au gouvernement, de même que l'apport de capitaux par le gouvernement.

Ces tableaux comprennent l'information financière des sociétés d'État entreprises mères ainsi que l'information sur les filiales non consolidées en propriété exclusive et sur les autres entreprises publiques. Le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* énumère les sociétés d'État mères, les filiales à cent pour cent, les autres filiales et sociétés affiliées.

Les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont classées comme étant soit mandataires, soit non mandataires de l'État. Le statut de mandataire peut être explicitement énoncé dans les lois de constitution ou conféré selon les dispositions de la *Loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État*. Dans certains cas le statut de mandataire peut aussi être restreint à certaines activités désignées d'une société.

Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le remboursement des emprunts par les sociétés mandataires de l'État, ainsi que les versements correspondants des intérêts, doivent être imputés et prélevés sur le Trésor. Par conséquent, de tel emprunts représentent des dettes du gouvernement et sont inscrits comme éléments de passif lorsqu'il appert qu'ils ne seront pas remboursés directement par ces sociétés. Les montants bruts de ces emprunts sont présentés sous «Passif auprès de tiers». Le tableau 9.6 présente un sommaire de ces emprunts et des changements au cours de l'exercice clos le 31 mars 2001.

Un sommaire des opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires est présenté au tableau 9.7. Les échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques figurent au tableau 9.8. Le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques est présenté au tableau 9.9.

Le tableau 9.10 fournit un sommaire de l'aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 2001. Les différences entre les chiffres déclarés au tableau 9.5 et ceux déclarés au tableau 9.10 sont dues aux différentes conventions comptables suivies et aux éléments en circulation.

TABLEAU 9.3

ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS SOMMAIRES PAR SECTEUR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	Compétitifs, autonomes	Banque du Canada	Crédit et assurance	Commercialisation	Autres	Total
ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 2001						
Actif						
Financier						
Tiers	1 390 011	1 169 631	54 601 983	8 327 908	62 282	65 551 815
Gouvernement et sociétés d'État	1 202 047	35 468 190	6 541 593	8 338	3 378	43 223 546
Total de l'actif financier	2 592 058	36 637 821	61 143 576	8 336 246	65 660	108 775 361
Bien matériels et frais reportés	3 773 456	1 232 201	584 996	897 703	36 110	6 524 466
Total de l'actif	6 365 514	37 870 022	61 728 572	9 233 949	101 770	115 299 827
Passif						
Tiers						
Emprunts	246 108		40 875 702	7 619 068	4 536	48 745 414
Billets non réglés de la Banque du Canada et montants dus aux déposants		25 513 873				25 513 873
Autres passifs	3 048 944	10 689 906	5 704 236	1 543 275	389 915	21 376 276
Gouvernement et sociétés d'État	227 557	1 636 243	9 875 251	41 465	152 181	11 932 697
Total du passif	3 522 609	37 840 022	56 455 189	9 203 808	546 632	107 568 260
Avoir du Canada	2 842 905	30 000	5 273 383	30 141	(444 862)	7 731 567
Total du passif et de l'avoir	6 365 514	37 870 022	61 728 572	9 233 949	101 770	115 299 827
Passif éventuel	21 632		1 839 509	2 567		1 863 708
REVENUS, DÉPENSES ET AUTRES ÉVOLUTIONS DE L'AVOIR POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2001						
Revenus						
Tiers	6 429 029		5 277 796	5 062 274	186 654	16 955 753
Gouvernement et sociétés d'État				13 869	64 906	78 775
Aide financière	459 022	1 951 866	294 387			2 705 275
Autres						
Total des revenus	6 888 051	1 951 866	5 572 183	5 076 143	251 560	19 739 803
Dépenses						
Tiers	6 423 409		3 844 683	5 046 001	204 862	15 518 955
Gouvernement et sociétés d'État	265 094		839 933	6 519	19 915	1 131 461
Total des dépenses	6 688 503		4 684 616	5 052 520	224 777	16 650 416
Bénéfice net/ou perte nette (-) pour l'exercice	199 548	1 951 866	887 567	23 623	26 783	3 089 387
Avoir du Canada, au début de l'exercice	2 871 756	30 000	4 046 851	28 358	(471 643)	6 505 322
Ajustements	(81 771)		287 809	(21 840)	(2)	184 196
Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement—						
Dividendes	(24 087)	(1 951 866)	(13 844)			(1 989 797)
Capital	(122 541)		65 000			(57 541)
Avoir du Canada, à la fin de l'exercice	2 842 905	30 000	5 273 383	30 141	(444 862)	7 731 567

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

TABLEAU 9.4

SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES — ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 2001

(en milliers de dollars)

	Actif			
	Financier			
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques[1]	Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Biens matériels et frais reportés	Total de l'actif
Compétitifs, autonomes				
Corporation de développement des investissements du Canada	16 281	82 000		98 281
Société de la gestion Hibernia	35 500	918	401 111	437 529
Société immobilière du Canada	164 261		230 352	394 613
Société canadienne des ports[2]				
Société canadienne des postes	913 616	978 619	1 761 221	3 653 456
Administration du port de Halifax[3]	4 437	6 224	84 745	95 406
Administration du port de Montréal[3]	43 910	58 020	171 721	273 651
Petro-Canada Limitée[4]				
Administration du port de Prince Rupert[3]	3 865	8 915	78 573	91 353
Ridley Terminals Inc.[2]	4 460	28	19 565	24 053
Administration du port de Québec[3]	39 244	275	51 616	91 135
Monnaie royale canadienne	20 893	3 988	139 951	164 832
Administration du port de Saint John[3]	1 392	18 052	58 413	77 857
Administration du port de St John's[3]	595	7 128	12 931	20 654
Administration du port de Vancouver[3]	43 628	4 290	445 592	493 510
Autres administrations portuaires canadiennes[3][5]	97 929	33 590	317 665	449 184
Total—Compétitifs, autonomes	*1 390 011*	*1 202 047*	*3 773 456*	*6 365 514*
Banque du Canada	*1 169 631*	*35 468 190*	*1 232 201*	*37 870 022*
Crédit et assurance				
Banque de développement du Canada	5 918 803	25 605	281 110	6 225 518
Société d'assurance-dépôts du Canada	469 116	434 114	846	904 076
Société canadienne d'hypothèques et de logement	17 718 790	714 001	58 410	18 491 201
Programmes d'assurance	2 178 087	4 723 831	162 267	7 064 185
Fonds de titres hypothécaires garantis	63 542	68 244		131 786
Société pour l'expansion des exportations	21 356 430	332 906	40 632	21 729 968
Société du crédit agricole	6 897 215	242 892	41 731	7 181 838
Total—Crédit et assurance	*54 601 983*	*6 541 593*	*584 996*	*61 728 572*
Commercialisation				
Corporation commerciale canadienne	571 958	495	1 024	573 477
Commission canadienne du lait —				
Opération de commercialisation	46 010		79 951	125 961
Commission canadienne du blé	7 702 666	7 843	797 106	8 507 615
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	7 274		19 622	26 896
Total—Commercialisation	*8 327 908*	*8 338*	*897 703*	*9 233 949*
Autres				
Administration de pilotage de l'Atlantique	1 958	1 761	2 769	6 488
Société de développement du Cap-Breton	42 007		29 496	71 503
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	7 656		156	7 812
Administration de pilotage des Laurentides	5 353		2 963	8 316
Administration de pilotage du Pacifique, L'	5 308	1 617	726	7 651
Total—Autres	*62 282*	*3 378*	*36 110*	*101 770*
Total	65 551 815	43 223 546	6 524 466	115 299 827

(1) Toutes les sociétés d'État entreprises mentionnées dans ce tableau sont des sociétés d'État « mères », sauf l'Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, bien que société d'État, opère sans lien de dépendance avec le gouvernement et gère, au nom du Régime de pensions du Canada, des fonds n'appartenant pas au gouvernement; ainsi, l'Office ne fait pas partie du périmètre comptable. L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public ne fait pas partie de cette liste puisque ses activités sont incluses dans les résultats du gouvernement par le biais de la comptabilisation des régimes de retraite.

(2) La Société canadienne des ports a été dissoute le 31 octobre 2000. Sa filiale, Ridley Terminals Inc., est devenue société d'État "mère" le 1er novembre 2000.

Passif					
Tiers					
Emprunts	Autres	Gouvernement et sociétés d'État	Total du passif	Avoir du Canada	Total du passif et de l'avoir
	10 265	2 000	12 265	86 016	98 281
	64 918	23 060	87 978	349 551	437 529
	86 753	71 317	158 070	236 543	394 613
55 572	2 728 696	34 627	2 818 895	834 561	3 653 456
7 200	4 669	386	12 255	83 151	95 406
	22 062	911	22 973	250 678	273 651
	812		812	90 541	91 353
64 021	1 808	45	65 874	(41 821)	24 053
12 484	5 386	44 928	62 798	28 337	91 135
31 957	31 832	7 000	70 789	94 043	164 832
	5 993	75	6 068	71 789	77 857
	654	102	756	19 898	20 654
	39 041	42 620	81 661	411 849	493 510
74 874	46 055	486	121 415	327 769	449 184
246 108	*3 048 944*	*227 557*	*3 522 609*	*2 842 905*	*6 365 514*
	36 203 779	*1 636 243*	*37 840 022*	*30 000*	*37 870 022*
5 101 819	180 604	19 791	5 302 214	923 304	6 225 518
	448 504	603	449 107	454 969	904 076
11 672 287	124 955	6 646 644	18 443 886	47 315	18 491 201
	3 543 687	2 624 271	6 167 958	896 227	7 064 185
	54 349	7 308	61 657	70 129	131 786
18 406 369	1 291 912	(17 175)	19 681 106	2 048 862	21 729 968
5 69[illegible] 227	60 225	593 809	6 349 261	832 577	7 181 838
40 875 702	*5 704 236*	*9 875 251*	*56 455 189*	*5 273 383*	*61 728 572*
	543 189	147	543 336	30 141	573 477
	84 816	41 145	125 961		125 961
7 606 922	900 520	173	8 507 615		8 507 615
12 146	14 750		26 896		26 896
7 619 068	*1 543 275*	*41 465*	*9 203 808*	*30 141*	*9 233 949*
	1 991		1 991	4 497	6 488
	374 456	152 181	526 637	(455 134)	71 503
	2 905		2 905	4 907	7 812
4 536	6 251		10 787	(2 471)	8 316
	4 312		4 312	3 339	7 651
4 536	*389 915*	*152 181*	*546 632*	*(444 862)*	*101 770*
48 745 414	46 890 149	11 932 697	107 568 260	7 731 567	115 299 827

(3) Les administrations portuaires, quoique n'étant pas des sociétés d'État, sont cependant considérées entreprises publiques et sont mandataires de l'État pour les activités portuaires.

(4) La société Petro-Canada Limitée a été dissoute le 5 février 2001.

(5) Se compose d'un montant global des administrations portuaires canadiennes de Belledune, Fraser River, Nanaimo, North Fraser, Port Alberni, Saguenay, Sept-Îles, Thunder Bay, Toronto, Trois-Rivières et Windsor.

TABLEAU 9.5

REVENUS, DÉPENSES ET AUTRES ÉVOLUTIONS DE L'AVOIR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2001

(en milliers de dollars)

	Revenus			
		Gouvernement et sociétés d'État		
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	Tiers	Aide financière[1]	Autres	Total
Compétitifs, autonomes				
Corporation de développement des investissements du Canada	1 178			1 178
Société de la gestion Hibernia	181 823			181 823
Société immobilière du Canada	148 101		3 591	151 692
Société canadienne des ports	15 034		686	15 720
Société canadienne des postes	5 643 744		345 394	5 989 138
Administration du port de Halifax	18 400		190	18 590
Administration du port de Montréal	58 993		10 279	69 272
Petro-Canada Limitée	25 400			25 400
Administration du port de Prince Rupert	5 940		517	6 457
Ridley Terminals Inc.	4 750			4 750
Administration du port de Québec	12 126		532	12 658
Monnaie royale canadienne	177 491		93 712	271 203
Administration du port de Saint John	10 285		1 008	11 293
Administration du port de St John's	3 331		683	4 014
Administration du port de Vancouver	90 230		490	90 720
Autres administrations portuaires canadiennes	32 203		1 940	34 143
Total—Compétitifs, autonomes	*6 429 029*		*459 022*	*6 888 051*
Banque du Canada			*1 951 866*	*1 951 866*
Crédit et assurance				
Banque de développement du Canada	629 298		20	629 318
Société d'assurance-dépôts du Canada	184 207		19 048	203 255
Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 124 959		102 020	1 226 979
Programmes d'assurance	818 902		144 460	963 362
Fonds de titres hypothécaires garantis	21 144		4 099	25 243
Société pour l'expansion des exportations	1 958 474		22 646	1 981 120
Société du crédit agricole	540 812		2 094	542 906
Total—Crédit et assurance	*5 277 796*		*294 387*	*5 572 183*
Commercialisation				
Corporation commerciale canadienne	998 869	13 869		1 012 738
Commission canadienne du lait				
Opération de commercialisation	218 126			218 126
Commission canadienne du blé	3 783 365			3 783 365
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	61 914			61 914
Total—Commercialisation	*5 062 274*	*13 869*		*5 076 143*
Autres				
Administration de pilotage de l'Atlantique	12 032			12 032
Société de développement du Cap-Breton	76 935	64 906		141 841
Administration de pilotage des Grands Lacs, Ltée	15 285			15 285
Administration de pilotage des Laurentides	41 607			41 607
Administration de pilotage du Pacifique, L'	40 795			40 795
Total—Autres	*186 654*	*64 906*		*251 560*
Total	16 955 753	78 775	2 705 275	19 739 803

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

(1) Cette colonne enregistre seulement le montant reçu ou à recevoir du gouvernement fédéral à titre d'aide financière qui a été crédité aux opérations. Des montants additionnels sont inclus dans «Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement» représentant des crédits reçus par les sociétés pour dépenses en capital et pour les opérations. Les revenus «Autres» comprennent les montants qui découlent de la vente de biens et services, de revenu de placement ainsi que des subventions versées aux sociétés admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires. L'aide financière globale comptabilisée par les sociétés au cours de l'exercice ne correspond pas aux montants déclarés au tableau 9.10 en raison des différentes conventions comptables suivis.

Dépenses						Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement		
Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Total	Bénéfice net ou perte nette(–)	Avoir au début de l'exercice	Ajustements	Dividendes	Capital	Avoir à la fin de l'exercice
2 184		2 184	(1 006)	94 568	(2 546)	(5 000)		86 016
71 479	28 572	100 051	81 772	397 779			(130 000)	349 551
143 044	3 335	146 379	5 313	212 230			19 000	236 543
16 456	140	16 596	(876)	26 789	(15 776)	(116)	(10 021)	
5 686 750	218 203	5 904 953	84 185	1 055 935	(286 659)	(18 900)		834 561
12 860	128	12 988	5 602	77 549				83 151
57 177	3 221	60 398	8 874	239 855			1 949	250 678
25 400		25 400		3 950			(3 950)	
21 185		21 185	(14 728)	105 269				90 541
5 601	378	5 979	(1 229)		(40 592)			(41 821)
9 052	(26)	9 026	3 632	24 705				28 337
272 858	3 074	275 932	(4 729)	99 100	(328)			94 043
8 192	251	8 443	2 850	68 940	(1)			71 789
3 011	116	3 127	887	19 011				19 898
58 244	7 014	65 258	25 462	385 568	719			411 849
29 916	688	30 604	3 539	60 408	263 412	(71)	481	327 769
6 423 409	*265 094*	*6 688 503*	*199 548*	*2 871 756*	*(81 771)*	*(24 087)*	*(122 541)*	*2 842 905*
			1 951 866	*30 000*		*(1 951 866)*		*30 000*
538 462	2 534	540 996	88 322	783 826		(13 844)	65 000	923 304
12 767	33 149	45 916	157 339	183 583	114 047			454 969
661 220	552 847	1 214 067	12 912	34 404	(1)			47 315
435 271	156 971	592 242	371 120	525 107				896 227
5 489	7 778	13 267	11 976	58 153				70 129
1 796 038	(29 219)	1 766 819	214 301	1 834 561				2 048 862
395 436	115 873	511 309	31 597	627 217	173 763			832 577
3 844 683	*839 933*	*4 684 616*	*887 567*	*4 046 851*	*287 809*	*(13 844)*	*65 000*	*5 273 383*
1 006 800	4 155	1 010 955	1 783	28 358				30 141
193 922	2 364	196 286	21 840		(21 840)			
3 783 365		3 783 365						
61 914		61 914						
5 046 001	*6 519*	*5 052 520*	*23 623*	*28 358*	*(21 840)*			*30 141*
11 566		11 566	466	4 031				4 497
93 137	19 915	113 052	28 789	(483 923)				(455 134)
16 411		16 411	(1 126)	6 034	(1)			4 907
41 984		41 984	(377)	(2 093)	(1)			(2 471)
41 764		41 764	(969)	4 308				3 339
204 862	*19 915*	*224 777*	*26 783*	*(471 643)*	*(2)*			*(444 862)*
15 518 955	1 131 461	16 650 416	3 089 387	6 505 322	184 196	(1 989 797)	(57 541)	7 731 567

Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires

Le tableau 9.6 résume les opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises mandataires pour le compte de Sa Majesté. Les emprunts proviennent d'autres sources que le gouvernement. Conformément à l'article 54 de la LGFP, le paiement de toute somme d'argent empruntée par les sociétés d'État entreprises mandataires, de même que de l'intérêt y afférent, doivent être imputés sur le Trésor et versés à même ce Fonds. Par conséquent, de tels emprunts représentent des dettes du gouvernement et sont inscrits comme passif lorsqu'il appert qu'ils ne seront pas remboursés directement par ces sociétés. Au 31 mars 2001, une provision pour emprunts à être probablement remboursés par le gouvernement au nom des sociétés d'État entreprises mandataires a été établie au montant de 560 millions de dollars.

Les emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas compris parce que de tels emprunts ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté. Le tableau 9.7 fournit des renseignements sur les emprunts de ces sociétés.

TABLEAU 9.6
EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES MANDATAIRES

(en milliers de dollars)

	Solde au 1er avril 2000	Emprunts et autres crédits	Remboursements et autres débits	Solde au 31 mars 2001
Banque de développement du Canada	4 723 442	13 617 661	13 239 284	5 101 819
Société canadienne d'hypothèques et de logement	10 800 915	5 642 753	4 771 381	11 672 287
Société canadienne des ports	68 715		68 715	
Société canadienne des postes	150 455	247	95 130	55 572
Commission canadienne du lait	437	6 750	7 187	
Commission canadienne du blé[1]	542 134		117 331	424 803
Société pour l'expansion des exportations	16 887 805	33 429 539	31 910 975	18 406 369
Société du crédit agricole	5 082 842	6 810 702	6 198 317	5 695 227
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	10 920	12 146	10 920	12 146
Petro-Canada Limitée	338 000		338 000	
Monnaie royale canadienne	34 507	1 752	4 302	31 957
Total	38 640 172	59 521 550	56 761 542	41 400 180
Emprunts à être probablement remboursés par les sociétés d'État entreprises mandataires	(38 015 172)	59 521 550	56 826 542	(40 840 180)
Provision pour emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires à être probablement remboursés par le gouvernement et déclarés à l'état de l'actif et du passif	625 000		65 000	560 000

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

(1) Depuis le 31 décembre 1998, la Commission canadienne du blé n'est plus mandataire de Sa Majesté ni une société d'État en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les opérations d'emprunt effectuées antérieurement sont présentées ci-haut. Les emprunts ultérieurs à cette date seront présentés au tableau 9.7.

Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.7 résume les opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires. Les emprunts des sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté, mais peuvent, parfois, être garantis par le gouvernement. Au 31 mars 2001, une provision pour de tels emprunts garantis à être probablement remboursés par le gouvernement a été établie au montant de 2,807 millions de dollars.

TABLEAU 9.7

EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	Solde au 1er avril 2000	Emprunts et autres crédits	Remboursements et autres débits	Solde au 31 mars 2001
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires	38 640 172	59 521 550	56 761 542	41 400 180
Emprunts effectués par une société d'État entreprises non mandataires et autres entreprises publiques —				
Commission canadienne du blé[1]	6 543 674	85 265 520	84 627 075	7 182 119
Administration de pilotage des Laurentides	4 586	889	939	4 536
Administration du port de Halifax[2]	7 600		400	7 200
Administration du port de Québec[2]	4 873	12 484	4 873	12 484
Ridley Terminals Inc.		64 021		64 021
Autres administrations portuaires canadiennes[2]	28 086	47 809	1 021	74 874
Total	6 588 819	85 390 723	84 634 308	7 345 234
Emprunts à être probablement remboursés par les autres entreprises publiques	3 998 819	85 173 723	84 634 308	4 538 234
Provision pour emprunts des autres entreprises publiques à être probablement remboursés par le gouvernement et déclarés à l'état de l'actif et du passif	2 590 000	217 000		2 807 000
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires et non mandataires et autres entreprises publiques	45 228 991	144 912 273	141 395 850	48 745 414

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

(1) Voir la note 1 au tableau 9.6.

(2) L'Administration est mandataire de Sa Majesté seulement en ce qui à trait à ses activités portuaires. L'administration est considérée non mandataire de Sa Majesté en ce qui a trait à ses emprunts.

Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.8 résume les échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires, au 31 mars 2001.

TABLEAU 9.8

ÉCHÉANCES ET DEVISES DES EMPRUNTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

Exercice d'échéance	Mandataires	Non mandataires	Total
2002	16 551 758	7 031 571	23 583 329
2003	5 853 411	66 096	5 919 507
2004	4 901 225	2 045	4 903 270
2005	5 414 467	2 170	5 416 637
2006	2 137 392	33 033	2 170 425
2007 à 2011	5 612 962	200 384	5 813 346
2012 à 2016	928 965	9 935	938 900
Total	41 400 180	7 345 234	48 745 414[1]

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

(1) Les emprunts se composent de 17 789 022 $ US, 81 567 £, 849 798 ¥, 150 101 DEM, 161 917 $ NZ, 573 966 euro, 11 294 NOK, 77 377 SEK et 29 050 372 $ CAN.

Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.9 résume le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Un élément de passif éventuel représente le passif potentiel qui peut devenir réel lorsqu'un ou plusieurs événements futurs surviennent ou ne surviennent pas.

TABLEAU 9.9
PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	31 mars 2001
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	
Société de la gestion Hibernia—Divers litiges	9 149
Société canadienne d'hypothèques et de logement—Programmes d'assurance	25 000
Sociétés canadienne des ports—Divers litiges	850
Corporation commerciale canadienne—Divers litiges	2 567
Société pour l'expansion des exportations—Garanties de prêts	1 798 300
Société du crédit agricole—Garanties de prêts	16 209
Administration du port de Montréal—Divers litiges	188
Administration du port de Vancouver—Poursuites en dommages	1 400
Autres administrations portuaires canadiennes—Divers litiges	10 045
Total	1 863 708

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires

Le tableau 9.10 résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires. Ce tableau devrait être lu concurremment avec le tableau 9.5. Les buts pour lesquels des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se répartissent en deux catégories : a) les sommes destinées à combler les dépenses d'exploitation et b) les sommes destinées aux dépenses en capital.

Tous les montants inscrits au tableau comprennent les imputations aux crédits ou autorisations approuvés par le Parlement.

TABLEAU 9.10

AIDE FINANCIÈRE AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES PROVENANT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2001

(en milliers de dollars)

	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]	Buts	
		Exploitation	Dépenses en capital
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques			
Société canadienne des postes[2]	281 704	281 704	
Corporation commerciale canadienne	13 885	13 885	
Commission canadienne du blé[3]	18 208	18 208	
Société de développement du Cape-Breton	64 906	64 906	
Société pour l'expansion des exportations[4]	6 815	6 815	
Total	385 518	385 518	

(1) Ne comprend pas les subventions et contributions versées aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires.
(2) Comprend un montant de 24 494 $ du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis dans le Nord.
(3) Paiement pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies pour le transport du grain dans l'Ouest canadien.
(4) Se compose d'un paiement de 6 815 $ du ministère des Affaires étrangères et Commerce international pour couvrir les frais d'administration.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont des entités dont le capital-actions appartient conjointement au gouvernement et à d'autres gouvernements et/ou organismes, afin d'encourager la réalisation d'objectifs communs. Ce groupe a été établi afin de permettre l'enregistrement et/ou la déclaration des placements du gouvernement dans de telles entités. Des informations supplémentaires sur ces entités sont présentées dans le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts.*

En vertu de l'article 147 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans plusieurs sociétés, actions tenant lieu de prélèvements en espèces payables à l'État.

Le tableau 9.11 présente un sommaire des soldes et des opérations relatifs aux divers genres de placements de portefeuille.

TABLEAU 9.11
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Petro-Canada—Finances	1 225 167 174			1 225 167 174
Autres—				
Projet de coopérative d'habitation—Patrimoine canadien—Agence Parcs Canada		337 106		337 106
Lower Churchill Development Corporation Limited—Ressources naturelles	14 750 000			14 750 000
North Portage Development Corporation—Industrie—Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud—Industrie—Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	400			400
	14 750 400	337 106		15 087 506
Total	1 239 917 574	337 106		1 240 254 680

Petro-Canada

Petro-Canada a été constituée initialement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin de s'occuper d'exploration, de recherche, de mise en valeur, de production et de distribution concernant les hydrocarbures et autres types de combustibles et d'énergie; de s'adonner aux opérations connexes ou d'y investir.

La *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*, sanctionnée le 1er février 1991, pourvoit à la vente d'actions du gouvernement.

Au 31 mars 2001, l'avoir du gouvernement représente 49,4 millions d'actions, soit une propriété approximative de 18,13 pour cent de Petro-Canada.

Projet de coopérative d'habitation

L'Agence Parcs Canada a investi dans l'Association de coopérative d'habitation de Rocky Mountains II, au même titre que cinq autres partenaires, dans le but de fournir un logement pour les employés de Parcs Canada et les employés des autres partenaires à Banff, Alberta.

Lower Churchill Development Corporation Limited

La Société a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de Terre-Neuve*, afin d'établir un mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.

Ce compte comptabilise les placements du gouvernement dans la Société. Relativement à la participation canadienne, de concert avec le gouvernement de Terre-Neuve, à la mise en valeur du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill au Labrador, le gouvernement est autorisé à acheter environ 49 pour cent des actions de la Lower Churchill Development Corporation Limited.

Le gouvernement a acquis 1 475 actions de catégorie A, soit 49 pour cent des actions en circulation. Le solde des actions en circulation appartient à la Newfoundland and Labrador Hydro (un mandataire du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador).

North Portage Development Corporation

La Société a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés du Manitoba*, afin de favoriser le développement socio-économique de la région du Portage du Nord au centre de la ville de Winnipeg. La participation du gouvernement vise à favoriser la reprise économique du Canada et du Manitoba.

Les avoirs en actions détenus par le gouvernement représentent 33,3 pour cent des actions ordinaires en circulation. La Société appartient conjointement à la ville de Winnipeg, la province du Manitoba et le gouvernement du Canada.

Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud

La Société a été constituée par une loi spéciale du gouvernement du Québec, pour favoriser et gérer le développement, sur le territoire de la Ville de Lévis, d'un parc industriel destiné aux projets industriels d'envergure. À cette fin, elle peut acquérir, vendre ou échanger des terrains sur ce territoire.

En 1995, son mandat a été modifié après que l'on ait constaté que les terrains étaient inappropriés pour une infrastructure industrielle. La Société doit maintenant proposer aux deux paliers de gouvernement une alternative de développement avec les sommes provenant de la disposition de ces terrains.

Le gouvernement a acheté 400 actions ordinaires de la Société à 1 $ l'action. Ceci représente 40 pour cent des actions autorisées. Le solde des actions en circulation est détenu par le gouvernement du Québec.

Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement

Les prêts aux gouvernements étrangers se composent principalement du prêt au gouvernement britannique en vertu de la *Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni*, de l'aide au développement international aux pays en développement, et des prêts pour l'expansion du commerce d'exportation (administrés par la Société pour l'expansion des exportations).

Le tableau 9.12 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les prêts et avances consentis aux gouvernements étrangers, y compris les pays en développement.

TABLEAU 9.12
GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS, Y COMPRIS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Finances—				
Jamaïque	12 013 889		1 652 778	10 361 111
Banque de Thaïlande	624 836 340	54 706 590		679 542 930
Royaume-Uni—				
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni	36 991 444		36 991 444	
Principal reporté	94 990 863			94 990 863
	131 982 307		*36 991 444*	*94 990 863*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par la Société pour l'expansion des exportations)	890 599 096	247 664 498	235 038 881	903 224 713
Pays en développement—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international	1 478 551 771	896 911	32 194 493	1 447 254 189
Défense nationale—				
Organisation du traité de l'Atlantique Nord—Dommages-intérêts—Sommes recouvrables	403 676	9 050	590	412 136
Total	3 138 387 079	303 277 049	305 878 186	3 135 785 942

Jamaïque

Un prêt a été consenti au gouvernement de la Jamaïque, afin de fournir une aide économique.

L'accord de prêt a été modifié par suite des accords modifiant l'horaire des paiements suivants :

a) l'accord modifiant l'horaire des paiements en date du 18 octobre 1985, prévoyait que soit reporté le remboursement du principal s'élevant à 5 000 000 $, exigible le 9 août 1985;

b) l'accord modifiant l'horaire des paiements en date du 4 juin 1987, prévoyait que soient reportés les remboursements du principal s'élevant à 10 000 000 $, exigibles le 9 août 1986 et le 9 août 1987; et,

c) l'accord modifiant l'horaire des paiements en date du 25 juillet 1989, prévoyait que soient reportés les remboursements du principal s'élevant à 10 000 000 $, exigibles le 9 août 1988 et le 9 août 1989.

Banque de Thaïlande

En vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, un prêt a été consenti à la Banque de Thaïlande jusqu'à concurrence de 500 000 000 $ US afin de fournir une aide financière.

Le prêt a été émis sous forme de tranches dont chacune sert des intérêts à un taux semestriel TIOL moins 0,100 pour cent établi par la «British Bankers' Association». Les intérêts sont calculés semestriellement et les remboursements du principal s'effectueront selon quatre versements semestriels consécutifs égaux débutant à la date du septième versement d'intérêt.

Au 31 mars 2001, la Banque de Thaïlande a emprunté 431 100 000 $ US convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/ $1,5763 CAN).

Royaume-Uni

Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni

En vertu de la *Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni*, le gouvernement du Canada a accordé un crédit de 1 250 000 000 $ au gouvernement britannique, afin de faciliter l'achat, par le Royaume-Uni, de biens et services au Canada et à permettre au gouvernement britannique de combler les déficits transitoires d'après-guerre dans le solde de ses paiements, à maintenir des réserves suffisantes d'or et de dollars, et à assumer les obligations du commerce multilatéral. Le crédit accordé jusqu'au 31 décembre 1951 devait être remboursé en 50 versements annuels commençant à cette même date, avec intérêt au taux de 2 pour cent par année, avec le versement final le 31 décembre 2000. Au cours de l'exercice, le prêt a été entièrement remboursé.

Principal reporté

Une modification apportée à l'accord en 1957 prévoit le report des intérêts quant à l'année 1956, et de sept versements en capital et d'intérêts après le 31 décembre 1956, moyennant certaines conditions. Les intérêts pour 1956, ainsi que les intérêts et le capital pour 1957, 1964, 1965, 1968 et 1976, ont été reportés. L'échéance des sommes reportées doit commencer le 31 décembre 2001, et continuer jusqu'au 31 décembre 2006.

Expansion du commerce d'exportation

Conformément à l'article 23 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le gouverneur en conseil peut autoriser la Société à consentir des prêts à des clients étrangers, où la dette serait pour un montant ou une durée de prêt supérieurs à ceux qu'assume normalement la Société. De tels prêts sont financés directement par des versements sur le Trésor et sont administrés par la Société pour le compte du gouvernement du Canada.

Avant le 1er avril 1987, ces prêts étaient autorisés en vertu d'autorisations non budgétaires. Depuis le 1er avril 1987, les prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt sont consentis en vertu d'une autorisation budgétaire de par leur condition de faveur. Les prêts similaires qui datent d'avant le 1er avril 1987 sont partiellement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis aux gouvernements étrangers, ainsi que les modalités des remboursements. Le total partiel des prêts budgétaires comprend le total des paiements pour les prêts à des conditions de faveur effectué en vertu d'autorisations budgétaires et non budgétaires. Les prêts consentis en vertu d'une autorisation budgétaire sont déduits sous forme de somme globale sous la rubrique «traitement budgétaire».

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 2000	Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou autres crédits [2]	Réévaluation	31 mars 2001
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS NON BUDGÉTAIRES						
a) durée de 1 à 5 ans, portant intérêt au taux de 5,93 pour cent (Taux interbancaire offert à Londres (TIOL)) à 11 pour cent par année, avec les remboursements finals entre mai 2000 et novembre 2005 :						
Madagascar	7 069 167		1 351 828			8 420 995
Mexique	507 988			22 367	118 855	366 766
Pérou	984 229			78 639		905 590
Russie et URSS	71 862 699		6 118 676			77 981 375
Soudan	1 826 235		155 493			1 981 728
Tanzanie	18 498 483		1 575 034			20 073 517
	100 748 801		*9 201 031*	*101 006*	*118 855*	*109 729 971*
b) durée de 6 à 10 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (TIOL) à 10,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre juillet 2000 et mars 2007 :						
Algérie	58 679 655		4 663 039	7 890 962		55 451 732
Argentine	48 315 388		3 864 956	7 241 071		44 939 273
Cameroun	4 511 845		316 571	925 049		3 903 367
Chine	80 777 066		6 652 067	6 380 950		81 048 183
Congo	650 961		55 425			706 386
Cuba	40 105 014	7 750 252	116 409	8 819 515		39 152 160
Équateur	1 958 177		94 388	990 113		1 062 452
Gabon	20 778 169		1 404 528	10 382 875		11 799 822
Jamaïque	3 730 232		287 487	528 976		3 488 743
Kazakhstan	2 203 380	49	70 234	2 273 663		
Kenya	7 544 979		564 668	1 741 679		6 367 968
Lithuania	1 867 144			188 817	57 431	1 620 896
Maroc	80 509 391		5 783 190	20 769 371		65 523 210
Roumanie	229 991 711		17 454 792	36 271 700		211 174 803
Russie	5 494 468		383 609	1 399 017		4 479 060
Ruanda	1 630 489		21 422			1 651 911
Soudan	7 730 680		658 221			8 388 901
Vénézuela	34 111 874	44 047 713	7 659 118	3 897 822		81 920 883
	630 590 623	*51 798 014*	*50 050 124*	*109 701 580*	*57 431*	*622 679 750*
c) durée de 11 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (TIOL) à 11,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre juillet 1996 et janvier 2007 :						
Algérie	1 766 869		45	32 538		1 734 376
Argentine	25 485 213		10 000	3 099 322		22 395 891
Brésil	5 422 499		22 969	871 759		4 573 709
	32 674 581		*33 014*	*4 003 619*		*28 703 976*
Réclamations d'assurance payées au cours de l'exercice :						
Cuba	30 420 852					30 420 852
Russie	15 227 938		781 978			16 009 916
	45 648 790		*781 978*			*46 430 768*
Total—Non budgétaire	809 662 795	51 798 014	60 066 147	113 806 205	176 286	807 544 465

	1er avril 2000	Paiements et autres débits: Paiements ou autres débits [1]	Paiements et autres débits: Réévaluation	Rentrées et autres crédits: Rentrées ou autres crédits [2]	Rentrées et autres crédits: Réévaluation	31 mars 2001
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS BUDGÉTAIRES [3]						
a) durée de 1 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 6.9 pour cent (TIOL) à 11 pour cent par année, avec les remboursements finals entre avril 1997 et juin 2012 :						
Égypte	1 039 901	88 857	45 121	1 149 811		24 068
Madagascar	7 904 350		576 586			8 480 936
Pologne	40 945 107		3 406 532	1 211 006		43 140 633
Tanzanie	911 713		77 627			989 340
Zambie	7 244 812		611 953	2 538		7 854 227
	58 045 883	*88 857*	*4 717 819*	*2 363 355*		*60 489 204*
b) durée de 16 à 20 ans, portant intérêt à des taux de 0 pour cent à 3,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre mars 2008 et mars 2011 :						
Cameroun	879 609		74 893			954 502
Mexique	15 536 420		1 272 866	2 057 440		14 751 846
Ruanda	3 998 726		432 950			4 431 676
Thaïlande	22 724 245		1 057 893	2 204 022		21 578 116
Zambie	445 490		2 000 913			2 446 403
	43 584 490		*4 839 515*	*4 261 462*		*44 162 543*
c) durée de 21 à 25 ans, portant intérêt à des taux de 0 pour cent à 3,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre novembre 1999 et juillet 2036 :						
Algérie	10 094 000			568 000		9 526 000
Chine	463 913 429	22 606 475	41 746 029			528 265 933
Congo	3 070 071		261 398			3 331 469
Indonésie	46 785 887		3 983 536			50 769 423
	523 863 387	*22 606 475*	*45 990 963*	*568 000*		*591 892 825*
d) durée de 31 à 55 ans, portant intérêt à un taux de 0 pour cent par année, avec le remboursement final en juillet 2042 :						
Cameroun	19 991 763		4 579 638			24 571 401
Chine	197 981 136		16 360 948	5 058 473		209 283 611
Égypte	13 651 183		492 808	303 082		13 840 909
Gabon	14 426 535		1 223 693	191 046		15 459 182
Inde	74 151 054	274 072	6 229 246	236 202		80 418 170
Jamaïque	10 240 374		857 743	274 468		10 823 649
Kenya	9 893 569		841 676	8 506		10 726 739
Maroc	143 990 995		12 330 677	3 710 651		152 611 021
Pakistan	10 134 315		862 876			10 997 191
Turquie	158 594 095		13 503 331			172 097 426
	653 055 019	*274 072*	*57 282 636*	*9 782 428*		*700 829 299*
Total partiel—Budgétaire	1 278 548 779	22 969 404	112 830 933	16 975 245		1 397 373 871
Moins : traitement budgétaire	1 197 612 478			60 318	104 020 827	1 301 693 623
Total—Budgétaire	80 936 301	22 969 404	112 830 933	17 035 563	104 020 827	95 680 248
Total	890 599 096	74 767 418	172 897 080	130 841 768	104 197 113	903 224 713
SOMMAIRE						
Total—Non budgétaire	809 662 795	51 798 014	60 066 147	113 806 205	176 286	807 544 465
Total—Budgétaire	1 278 548 779	22 969 404	112 830 933	16 975 245		1 397 373 871
	2 088 211 574	74 767 418	172 897 080	130 781 450	176 286	2 204 918 336
Moins : traitement budgétaire	1 197 612 478			60 318	104 020 827	1 301 693 623
Total	890 599 096	74 767 418	172 897 080	130 841 768	104 197 113	903 224 713

(1) Les paiements ou autres débits peuvent inclure des opérations telles que prêts, ajustements, etc.
(2) Les rentrées ou autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.
(3) Les prêts non budgétaires effectués avant le 1er avril 1987 ayant des conditions de faveur sont partiellement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif et sont présentés avec les prêts budgétaires dans ce tableau. Les prêts budgétaires sont partiellement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif.

Pays en développement—Aide au développement international

Des prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt ont été consentis par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international aux pays en développement pour fins d'aide au développement international. Avant le 1er avril 1986, ces prêts étaient autorisés en vertu de diverses autorisations non budgétaires. Le solde des prêts en circulation au 31 mars 1986 a été partiellement pourvu dans la provision pour moins-value de l'actif. Après le 31 mars 1986, les paiements de prêts ont été consentis en vertu de diverses autorisations budgétaires.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis aux pays en développement, ainsi que les modalités des remboursements. Le total partiel pour les prêts consentis aux pays individuels renferme, s'il y a lieu, le total des paiements effectués en vertu d' autorisations budgétaires et non budgétaires. Les paiements effectués en vertu d'autorisations budgétaires à tous les pays sont déduits sous forme de somme globale sous la rubrique «traitement budgétaire».

Tous les prêts ont été consentis en dollars canadiens et ne sont donc pas soumis à la réévaluation pour des variations en devises.

Une aide similaire a été accordée aux pays en développement sous forme de souscriptions et d'avances à l'Association internationale de développement, d'avances à la Facilité globale pour l'environnement et de prêts à d'autres institutions financières internationales. Ils sont présentés plus loin dans cette section sous la rubrique «Organisations internationales».

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits [1]	31 mars 2001
	$	$	$	$
a) rééchelonnement en vertu d'une entente signée en août 1992 avec le gouvernement de l'Égypte. Phase III de la cédule de réorganisation. Prochain versement, portion capital, exigible le 1er janvier 2017 :				
Égypte	44 995 933			44 995 933
b) durée de 20 ans, délai de grâce de 5 ans, portant intérêt au taux de 5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre septembre 2000 et mars 2001 :				
Turquie	238 623		238 623	
c) durée de 30 ans, délai de grâce de 7 ans, portant intérêt au taux de 3 pour cent par année, avec les remboursements finals entre septembre 1996 et janvier 2012 :				
Brésil	4 253 977		289 899	3 964 078
Chili	11			11
Cuba	9 547 012			9 547 012
Malaisie	2 150 313		519 759	1 630 554
Turquie	1 775 052		300 584	1 474 468
	17 726 365		*1 110 242*	*16 616 123*
d) durée de 35 ans, délai de grâce de 5 ans, non productifs d'intérêts, avec les remboursements finals entre avril 2001 et novembre 2005 :				
Salvador, El	553 606		171 939	381 667
e) durée de 40 ans, délai de grâce de 10 ans, non productifs d'intérêts, avec le remboursement final en mars 2007 :				
Thaïlande	211 654		16 667	194 987

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits [1]	31 mars 2001
	$	$	$	$
f) durée de 50 ans, délai de grâce de 10 ans, non productifs d'intérêts, avec les remboursements finals entre mars 2015 et septembre 2035 :				
Algérie	12 158 005		197 630	11 960 375
Argentine	326 665		18 665	308 000
Bolivie	932 692		42 395	890 297
Brésil	407 790		20 944	386 846
Chili	1 783 739		49 031	1 734 708
Colombie	486 688		26 308	460 380
Costa Rica	2		2	
République dominicaine	5 630 206		236 045	5 394 161
Équateur	6 634 517		304 919	6 329 598
Guatemala	2 681 353		100 000	2 581 353
Inde	488 705 710		19 647 069	469 058 641
Indonésie	216 634 493		331 010	216 303 483
Malaisie	1 986 243		62 935	1 923 308
Malte	599 980		25 000	574 980
Mexique	48 500		2 773	45 727
Maroc	11 631 598		622 816	11 008 782
Myanmar (Birmanie)	8 306 202			8 306 202
Pakistan	447 507 534			447 507 534
Paraguay	338 071		19 997	318 074
Pérou	60 854		3 731	57 123
Philippines	2 587 128		171 845	2 415 283
Sri Lanka	118 856 627		4 329 145	114 527 482
Thaïlande	24 733 312		526 487	24 206 825
Tunisie	79 797 711		3 295 729	76 501 982
	1 432 835 620		*30 034 476*	*1 402 801 144*
g) durée de 53 ans, délai de grâce de 13 ans, non productifs d'intérêts, avec le remboursement final en septembre 2025 :				
Algérie	34 846 154		622 546	34 223 608
Total partiel	1 531 407 955		32 194 493	1 499 213 462
Moins : traitement budgétaire	52 856 184	896 911 [2]		51 959 273
Total	1 478 551 771	896 911	32 194 493	1 447 254 189

Note: Un délai de grâce signifie l'intervalle qui existe entre la date d'émission du prêt et le premier remboursement du principal.

(1) Les rentrées et autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.

(2) Ce montant représente un redressement afin de réduire la provision relative aux remboursements des prêts budgétaires.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord—Dommages-intérêts—Sommes recouvrables

L'article VIII de l'Entente sur l'État des Forces de l'OTAN signée le 4 avril 1949, dans sa forme modifiée, porte sur les réclamations pour dommages à des tiers résultant d'accidents mettant en cause un membre d'une armée en visite au Canada. On impute à ce compte le montant des réclamations à recevoir des autres nations pour dommages occasionnés au Canada, et l'on y crédite les recouvrements.

Les avances sont non productives d'intérêts et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

Organisations internationales

À ce groupe sont consignées les souscriptions du Canada au capital-actions de banques internationales. Il comprend également des prêts et avances à des associations et à d'autres organisations internationales. Le tableau 9.13 regroupe les souscriptions, prêts et avances selon leur traitement comme éléments d'actif non budgétaire, ou bien comme imputations aux dépenses budgétaires.

Les souscriptions du Canada au capital-actions d'un nombre de banques internationales comprennent du capital appelé ainsi que du capital sujet à appel. Les souscriptions aux organisations internationales ne donnent pas de rendement sur le capital investi mais sont remboursables au moment où l'organisation cesse ses activités ou lors du retrait.

Les souscriptions pour le capital appelé sont effectuées en partie au moyen d'espèces et en partie par l'émission d'effets ne portant pas intérêt et non négociables à l'ordre de l'organisation. Quoique payables à vue, ces effets sont typiquement encaissés selon les modalités d'accords entre l'organisation et les pays en question. Les souscriptions du Canada pour le capital appelé de ces organisations sont divulguées au tableau 9.13 comme des éléments d'actif non budgétaire.

Le capital sujet à appel est composé de ressources qui ne sont pas versées aux banques, mais qui agissent comme garanties pour que les banques puissent emprunter sur les marchés internationaux de capitaux, pour fins de leurs programmes de prêts. Le capital sujet à appel, qui n'a jamais été utilisé par les banques, sera disponible seulement pour rembourser des prêts lors de conditions extrêmes par les banques qui auraient des problèmes de liquidité. Il représente un passif éventuel du gouvernement, et est inclu avec les autres types de passif éventuel liés aux organisations internationales au tableau 10.8 (section 10 de ce volume).

La majorité des prêts et avances aux organisations internationales sont traités comme budgétaires, puisqu'ils sont versés à des banques et associations qui utilisent ces fonds pour faire des prêts aux pays en développement avec des conditions de faveur significatives. Les prêts et avances pour ces prêts de faveur effectués après le 1er avril 1986 sont imputés directement aux crédits budgétaires, et sont alors déduits de la valeur de l'actif à la fin du tableau 9.13 sous la rubrique «traitement budgétaire». Les prêts et avances similaires qui datent d'avant le 1er avril 1986 ont été accordés en vertu d'autorisations non budgétaires, mais sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif. Tous ces prêts et avances sont inclus dans la section budgétaire du tableau 9.13.

Le tableau 9.13 présente un sommaire des soldes et des opérations pour le capital-actions, les prêts et les avances aux organisations internationales. Le tableau 10.9 (section 10 de ce volume) présente des informations supplémentaires concernant le passif éventuel et les engagements relatifs aux organisations internationales, qui sont divulguées dans les notes aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume.

Les effets à payer en circulation à la fin de l'exercice de 981 243 689 $ (1 402 441 331 $ en 2000) sont présentés au tableau 5.3 (section 5 de ce volume).

TABLEAU 9.13
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
		Participation ou autres		Remboursements ou autres		
	1er avril 2000	débits	Réévaluation	crédits	Réévaluation	31 mars 2001
	$	$	$	$	$	$
CAPITAL-ACTIONS, PRÊTS ET AVANCES NON BUDGÉTAIRES						
Souscriptions au capital —						
Finances—						
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	207 736 244	17 786 837	19 545 877			245 068 958
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)	401 045 764		14 509 897			415 555 661
Société financière internationale	117 897 095		10 322 299			128 219 394
Agence multilatérale de garantie des investissements	9 299 727	6 786 463	831 056			16 917 246
	735 978 830	*24 573 300*	*45 209 129*			*805 761 259*
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—	99 857 190	4 451 149	3 220 457			107 528 796
Banque africaine de développement	216 640 377		16 213 317			232 853 694
Banque asiatique de développement	24 822 685		1 743 645			26 566 330
Banque de développement des Caraïbes	258 916 005		22 335 431			281 251 436
Banque interaméricaine de développement	*600 236 257*	*4 451 149*	*43 512 850*			*648 200 256*
	1 336 215 087	*29 024 449*	*88 721 979*			*1 453 961 515*
Prêts et avances—						
Finances—						
Fonds monétaire international—						
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance	769 645 972	113 533 260	14 973 127	52 530 480		845 621 879
Affaires étrangères et Commerce international—						
Associations et organismes internationaux—						
Union de Berne, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	38 082		1 495			39 577
Conseil de coopération douanière	9 457				11	9 446
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	1 304 460		114 210			1 418 670
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	47 423		1 862			49 285
Organisation maritime internationale	2 505				84	2 421
Agence internationale de l'Énergie atomique	554 830		48 577			603 407
Organisation de l'aviation civile internationale	248 717		21 776			270 493
Union de Paris, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	98 128		3 853			101 981
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	1 083 311		94 848			1 178 159
Organisations des Nations Unies	4 507 634		394 660			4 902 294
Organisation mondiale de la santé	224 758		19 678			244 436
	8 119 305		*700 959*		*95*	*8 820 169*
	777 765 277	*113 533 260*	*15 674 086*	*52 530 480*	*95*	*854 442 048*
Total—Non budgétaire	2 113 980 364	142 557 709	104 396 065	52 530 480	95	2 308 403 563

TABLEAU 9.13
ORGANISATIONS INTERNATIONALES—*Fin*

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
		Participation ou autres		Remboursements ou autres		
	1er avril 2000	débits	Réévaluation	crédits	Réévaluation	31 mars 2001
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS ET AVANCES BUDGÉTAIRES[1]						
Finances—						
Fonds pour l'environnement mondial	10 000 000					10 000 000
Association internationale de développement	5 761 771 395	202 333 333				5 964 104 728
	5 771 771 395	*202 333 333*				*5 974 104 728*
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Institutions financières internationales—						
Banque africaine de développement	2 593 896			125 000		2 468 896
Fonds africain de développement	1 377 741 765	40 000 000	9 517 494			1 427 259 259
Société de développement des Andes	2 937 576			125 000		2 812 576
Banque asiatique de développement (Spécial)	27 027 000					27 027 000
Fonds asiatique de développement	1 527 630 058	43 064 726				1 570 694 784
Banque de développement des Caraïbes—						
Fonds de développement agricole	2 000 000					2 000 000
Banque de développement des Caraïbes—						
Régionale des Caraïbes du Commonwealth	5 797 600		507 600			6 305 200
Banque de développement des Caraïbes (Spécial)	126 821 345		1 592 595			128 413 940
Banque centraméricaine d'intégration économique	1 338 779				76 500	1 262 279
Caisse du fonds pour l'environnement mondial	141 110 000	37 500 000				178 610 000
Fonds des opérations spéciales de la Banque						
interaméricaine de développement	404 676 631	1 233 116	22 928 060			428 837 807
Fonds multilatéral des investissements	11 388 294					11 388 294
Banque internationale pour la reconstruction et						
le développement	28 988 000		2 538 000			31 526 000
Fonds international pour le développement agricole	117 494 176	22 836 835				140 331 011
Fonds monétaire international	15 899 096		1 392 021			17 291 117
Fonds du Protocole de Montréal	38 984 969	5 498 439	3 386 257			47 869 665
	3 832 429 185	*150 133 116*	*41 862 027*	*250 000*	*76 500*	*4 024 097 828*
Total partiel—Budgétaire	9 604 200 580	352 466 449	41 862 027	250 000	76 500	9 998 202 556
Moins : traitement budgétaire	7 540 324 385			358 262 809	3 386 257	7 901 973 451
Total—Budgétaire	2 063 876 195	352 466 449	41 862 027	358 512 809	3 462 757	2 096 229 105
Total	4 177 856 559	495 024 158	146 258 092	411 043 289	3 462 852	4 404 632 668
SOMMAIRE						
Participation	11 718 180 944	495 024 158	146 258 092	52 780 480	76 595	12 306 606 119
Moins : traitement budgétaire	7 540 324 385			358 262 809	3 386 257	7 901 973 451
Total	4 177 856 559	495 024 158	146 258 092	411 043 289	3 462 852	4 404 632 668

(1) Les prêts et avances non budgétaires effectués avant le 1er avril 1986 ayant des conditions de faveur sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif et sont présentés avec les prêts et avances budgétaires dans ce tableau.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), telles qu'autorisées par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, le Canada avait souscrit à 68 000 actions du capital autorisé de la BERD évaluées à 828,6 millions $ US. La souscription d'actions «appelées» du Canada représente environ 35 pour cent, soit 216,2 millions $ US. Le solde est sujet à appel signifiant qu'une institution peut demander les fonds dans l'éventualité où ceux-ci permettraient de rencontrer ses obligations financières envers les actionnaires. Les versements pour la souscription d'actions sont autorisés par la *Loi*. Chaque versement à la BERD comprend des espèces et un billet.

Au 31 mars 2001, le Canada détenait du capital appelé évalué à 155 471 013 $ US. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5763 $ CAN).

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation et un redressement pour réévaluation.

Le passif éventuel du Canada, pour le capital sujet à appel, est évalué à 612 420 000 $ US.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2001, le Canada avait souscrit à 44 795 actions. La valeur totale de ces actions est de 5 403 844 825 $ US, dont 114 341 194 $ US plus 235 319 638 $ CAN ont été appelés. Le solde des actions représente du capital sujet à appel. La portion des paiements en devises a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5763 $ CAN).

Au cours de l'exercice, la seule opération a consisté en un redressement pour réévaluation de 14,5 millions de dollars.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, est évalué à 5 069 millions de dollars US.

Société financière internationale

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Société financière internationale, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2001, le Canada avait souscrit à 81 342 actions. Ces actions ont une valeur totale de 81 342 000 $ US et ont été appelées en entier. Les montants versés ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5763 $ CAN).

Au cours de l'exercice, la seule opération a consisté en un redressement pour réévaluation de 10,3 millions de dollars.

Agence multilatérale de garantie des investissements

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2001, le Canada avait souscrit à 5 225 actions. La valeur totale de ces actions est de 56 534 500 $ US, dont 10 732 250 $ US ont été appelés et le solde représente du capital sujet à appel. Les soldes en devises ont été convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5763 $ CAN).

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation et un redressement pour réévaluation.

Le capital sujet à appel peut être appelé par l'Agence dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, est évalué à 45 802 250 $ US.

Banque africaine de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque africaine de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris le crédit L35a des Affaires étrangères et du Commerce international, de la *Loi de crédits nº 3 pour 2000-2001*).

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 6 769 actions de capital appelé et 73 473 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2001, la participation du Canada au capital appelé est de 107 528 796 $ CAN pour 6 769 actions, dont 2 100 de ces actions émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5763 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation et un redressement pour réévaluation.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 984 917 646 $ CAN et de 177 333 450 $ US, pour une valeur totale de 1 264 448 363 $ CAN.

Banque asiatique de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque asiatique de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 12 961 actions de capital appelé et 172 125 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2001, la participation du Canada au capital appelé est de 232 853 694 $ CAN pour 12 961 actions, dont 10 591 de ces actions émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5763 $ CAN). Au cours de l'exercice, un redressement a été fait à la fin de l'exercice afin de réévaluer des montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 1 533 210 533 $ US et de 596 976 219 $ CAN, pour une valeur totale de 3 013 775 982 $ CAN.

Banque de développement des Caraïbes

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris le crédit L35 des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 2000-2001*).

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 2 278 actions de capital appelé et 8 124 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2001, la participation du Canada au capital appelé est de 26 566 330 $ CAN pour 2 278 actions. Ces actions ont été entièrement émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,5763 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations relatives au capital appelé ont consisté seulement en un redressement fait afin de réévaluer des montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 49 001 856 $ US pour une valeur totale de 77 241 625 $ CAN.

Banque interaméricaine de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque interaméricaine de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 14 397 actions de capital appelé et 320 490 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2001, la participation du Canada au capital appelé est de 281 251 436 $ CAN pour 14 397 actions. Ces actions ont été entièrement émises en dollars US. Le solde en devises a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 US/1,5763 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations relatives au capital appelé ont consisté seulement en un redressement fait afin de réévaluer les montants souscrits en devises.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 3 866 208 680 $ US pour une valeur totale de 6 094 304 742 $ CAN.

Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

Ce compte inscrit le prêt consenti au Fonds monétaire international afin de fournir une aide aux pays économiquement faibles et à faible revenu, tel qu'autorisé par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

L'autorisation totale du prêt conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* a été établie à 550 millions de dollars ou tout montant supérieur que peut fixer le gouverneur en conseil. Le gouverneur en conseil a par la suite augmenté la limite à 700 millions de DTS.

Au 31 mars 2001, le Canada a prêté une somme globale de 518 166 500 DTS à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. De ce montant, 92 623 575 DTS ont été remboursés. Le solde non réglé de 425 542 925 DTS a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 DTS/1,98716 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient un prêt en espèces, des remboursements et une réévaluation de change.

Le Canada a également fait des contributions budgétaires aux termes de bonifications d'intérêt se chiffrant à 168 897 586 DTS, qui ne figurent pas au tableau 9.13.

Associations et organismes internationaux

Ces éléments représentent la valeur à l'origine des paiements effectués par le gouvernement du Canada aux fonds de roulement tenus par des organismes internationaux dont le Canada est membre. La participation dans le financement de ces fonds de roulement, fondée sur le barème des quotes-parts, est prescrite par les règlements financiers concernant l'adhésion à ces organismes. Les paiements aux fonds ne portent pas intérêt ou au calendrier de remboursement, mais sont comptabilisés par les organismes à titre de crédits provenant d'états membres. Les paiements effectués par le Canada ont été autorisés par des lois de crédits.

Fonds pour l'environnement mondial

Ce compte inscrit le financement d'une facilité de financement environnemental dans les pays en développement touchant les domaines de l'ozone, de la biodiversité des changements climatiques et des eaux internationales, tel qu'autorisé par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits. Les avances au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sont faites sous forme d'effets à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui sont encaissés ultérieurement.

Au cours de l'exercice, aucune opération n'a été effectuée.

Au 31 mars 2001, les avances au FEM se chiffraient à 10 000 000 $ CAN.

Association internationale de développement

Ce compte inscrit les contributions et souscriptions du Canada au capital-actions de l'Association internationale de développement (AID), telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits. Les contributions et souscriptions à l'Association, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, servent à prêter des fonds aux pays en développement les plus démunis, aux fins de développement, selon des termes très favorables (ne portant pas intérêt, d'une durée de 35 à 40 ans avec un délai de grâce de 10 ans). Les contributions et souscriptions à l'AID sont faites sous forme d'effets à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui sont encaissés ultérieurement.

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation au moyen d'effets à vue.

Au 31 mars 2001, la participation totale du Canada à l'AID se chiffrait à 5 964 104 728 $ CAN.

Institutions financières internationales

Ce compte inscrit les prêts et avances à titre d'aide aux institutions financières internationales, tels qu'autorisés par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris les crédits L30 et L30a des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n° 1, n° 2 et n° 3 pour 2000-2001*).

Dans certains cas, les prêts et avances sont effectués au moyen d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement. Au cours de l'exercice, les opérations ont consisté en des prêts et avances effectués en espèces et au moyen d'émissions d'effets, en des encaissements d'effets émis antérieurement et en des réévaluations selon les fluctuations en devises.

Administrations provinciales et territoriales

À cette catégorie sont inscrits les prêts consentis aux provinces et territoires en vertu des lois de secours et d'autres lois.

Le tableau 9.14 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts et avances consentis aux administrations provinciales et territoriales.

TABLEAU 9.14
ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
TERRE-NEUVE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	1 005 601	9 644 000	15 014 400	(4 364 799)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 733 206		179 427	1 553 779
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	2 836 758			2 836 758
	5 575 565	*9 644 000*	*15 193 827*	*25 738*
Industrie—				
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	222 701		24 850	197 851
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	33 491 979		5 048 302	28 443 677
	33 714 680		*5 073 152*	*28 641 528*
Total, Terre-Neuve	39 290 245	9 644 000	20 266 979	28 667 266
NOUVELLE-ÉCOSSE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(18 149 000)	18 149 000	22 986 000	(22 986 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	104 420		16 809	87 611
	(18 044 580)	*18 149 000*	*23 002 809*	*(22 898 389)*
Industrie—				
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	421 504		350 124	71 380
Total, Nouvelle-Écosse	(17 623 076)	18 149 000	23 352 933	(22 827 009)
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	6 329 660	2 940 000	6 522 020	2 747 640
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	228 637		12 161	216 476
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	63 079			63 079
	6 621 376	*2 940 000*	*6 534 181*	*3 027 195*
Industrie—				
Agence de promotion économique du Canada atlantique— Entente-cadre sur le plan de développement	3 752 191		684 948	3 067 243
Total, Île-du-Prince-Édouard	10 373 567	2 940 000	7 219 129	6 094 438

TABLEAU 9.14
ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Suite*

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
NOUVEAU-BRUNSWICK—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(10 237 000)	10 237 000	12 586 000	(12 586 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 215 352		144 864	1 070 488
	(9 021 648)	*10 237 000*	*12 730 864*	*(11 515 512)*
Industrie—				
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	10 637 754		1 548 496	9 089 258
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	1 299 174		225 371	1 073 803
	11 936 928		*1 773 867*	*10 163 061*
Total, Nouveau-Brunswick	2 915 280	10 237 000	14 504 731	(1 352 451)
QUÉBEC—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(78 291 500)	115 284 000	147 847 250	(110 854 750)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	12 738 941		1 678 920	11 060 021
Total, Québec	(65 552 559)	115 284 000	149 526 170	(99 794 729)
ONTARIO—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	93 662 000	170 546 000	93 662 000	170 546 000
Total, Ontario	93 662 000	170 546 000	93 662 000	170 546 000
MANITOBA—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(22 913 000)	38 286 000	1 631 000	13 742 000
Total, Manitoba	(22 913 000)	38 286 000	1 631 000	13 742 000
SASKATCHEWAN—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Centres de services agricoles	183 235		99 373	83 862
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(10 507 340)	50 633 000	26 479 660	13 646 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	25 563		3 640	21 923
	(10 481 777)	*50 633 000*	*26 483 300*	*13 667 923*
Total, Saskatchewan	(10 298 542)	50 633 000	26 582 673	13 751 785
ALBERTA—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	66 917 000		187 002 000	(120 085 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	565 886		71 384	494 502
Total, Alberta	67 482 886		187 073 384	(119 590 498)

TABLEAU 9.14
ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Fin*

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
COLOMBIE-BRITANNIQUE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(96 621 000)	96 621 000	30 593 000	(30 593 000)
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	520 634		75 792	444 842
Total, Colombie-Britannique	(96 100 366)	96 621 000	30 668 792	(30 148 158)
TERRITOIRE DU YUKON—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(1 212 001)	1 212 000	27 000	(27 001)
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Gouvernement du Territoire du Yukon	155 593		63 812	91 781
Total, Territoire du Yukon	(1 056 408)	1 212 000	90 812	64 780
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	539 000	5 086 000	539 000	5 086 000
Total, Territoires du Nord-Ouest	539 000	5 086 000	539 000	5 086 000
NUNAVUT—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	431 000		723 000	(292 000)
Total, Nunavut	431 000		723 000	(292 000)
Total	1 150 027	518 638 000	555 840 603	(36 052 576)

Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Ces montants représentent des paiements en moins au titre des droits de péréquation des provinces en vertu des *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et d'autres textes législatifs. Ces moins-payés sont non productifs d'intérêts et sont versés dans les exercices ultérieurs.

Office du développement municipal et des prêts aux municipalités

Des prêts ont été consentis aux provinces et municipalités, afin d'élargir ou d'accélérer les programmes d'immobilisations des municipalités.

Les prêts portent intérêt à des taux de 5,25 pour cent à 5,625 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels ou semestriels sur des périodes de 15 à 50 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2002 et le 1er mars 2008.

Fonds d'investissement pour les projets d'hiver

Des prêts ont été consentis aux provinces, aux organismes provinciaux et aux municipalités, pour aider à la création d'emplois.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,4 pour cent à 9,5 pour cent par année, et sont remboursables soit en versements annuels sur des périodes de 5 à 20 ans, soit à l'échéance.

Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis pour financer certains travaux d'aménagement d'eau reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,5 pour cent à 8,5 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 6 ans à diverses dates d'anniversaires d'amortissement, avec des versements finals entre le 31 juillet 2001 et le 1er avril 2006.

Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis aux provinces de l'Atlantique, dans le but d'aider à la production d'énergie électrique dans les provinces, au moyen de générateurs à vapeur, ainsi qu'au contrôle et à la transmission de l'énergie électrique.

Les prêts portent intérêt à des taux de 4,5 pour cent à 8,5 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels égaux pour les prochains 13 ans, avec des versements finals payables entre le 31 mars 2002 et le 31 mars 2014.

Entente-cadre sur le plan de développement

Des prêts ont été consentis à la province de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'aider au financement de la réalisation d'un plan cadre d'aménagement coordonné de la province, en vertu d'un accord avec la province dont le territoire a été désigné «région spéciale de développement rural».

Les prêts portent intérêt à des taux de 6,688 pour cent à 9,375 pour cent par année, et sont remboursables en versements égaux dus à diverses dates d'anniversaires, avec des versements finals par le 31 mars 2005.

Accord sur les zones spéciales et les autoroutes—Agence de promotion économique du Canada atlantique

Des prêts ont été consentis pour financer des projets d'aménagement d'infrastructures communautaires et industrielles dans des zones spéciales, et pour aménager des autoroutes.

Antérieurement au 31 mars 2001, les prêts portaient intérêt à des taux de 6,3519 pour cent à 9,5757 pour cent par année. En date du 31 mars, les prêts en circulation ne portent pas intérêt et sont remboursables en versements annuels, avec des versements finals entre le 1er avril 2001 et le 1er avril 2005.

Centres de services agricoles

Des prêts ont été consentis pour aider les autorités provinciales et municipales à construire et à agrandir les services d'approvisionnement de l'eau et les installations pour l'enlèvement des ordures dans les principaux centres de services agricoles, essentiels à l'équilibre rural et à l'aménagement urbain dans la zone agricole de la région des Prairies.

Les prêts portent intérêt à des taux de 8,6179 pour cent à 13,4765 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels utilisant la méthode de calcul de l'amortissement décroissant. Le versement final est dû le 31 mars 2004.

Gouvernement du Territoire du Yukon

Des prêts ont été consentis au gouvernement du Territoire du Yukon aux fins suivantes :

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Deuxième hypothèque	5 503		1 752	3 751
Dépenses en capital...	44 772		30 439	14 333
Tiers—Travaux d'immobilisations ..	105 318		31 621	73 697
	155 593		63 812	91 781

Les prêts portent intérêt à des taux de 6,063 pour cent à 9,500 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels égaux sur des périodes de 25 à 35 ans, avec des versements finals entre le 17 mars 2002 et le 24 novembre 2003.

Autres prêts, placements et avances

Ce groupe enregistre les prêts, placements et avances qui ne sont pas classés ailleurs.

Le tableau 9.15 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les autres prêts, placements et avances.

TABLEAU 9.15
AUTRES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Prêts et avances à justifier—				
Affaires étrangères et Commerce international—				
Missions à l'étranger	22 169 974	724 505 413	716 272 507	30 402 880
Employés affectés à l'étranger	11 314 359	17 834 932	17 396 623	11 752 668
	33 484 333	*742 340 345*	*733 669 130*	*42 155 548*
Défense nationale—				
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	30 227 600	539 569 744	539 716 529	30 080 815
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Diverses avances à justifier	10 432 172		722 892	9 709 280
Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes	18 532 993		2 132 163	16 400 830
	28 965 165		*2 855 055*	*26 110 110*
Total—Prêts et avances à justifier	92 677 098	1 281 910 089	1 276 240 714	98 346 473
Autres—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	3 867 142		1 020 812	2 846 330
Patrimoine canadien—				
Biens culturels	54 201 478	13 904 831	18 031 770	50 074 539
Citoyenneté et Immigration—				
Prêts d'aide et de transport	50 830 437		2 650 000	48 180 437
Finances—	72 943		12 039	60 904
Banque Commerciale du Canada	*50 903 380*		*2 662 039*	*48 241 341*
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa				
Pêches et Océans—	128 315			128 315
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés	1 346 337			1 346 337
Pêcheurs d'aiglefin	*1 474 652*			*1 474 652*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par la Société pour l'expansion des exportations)	195 609 668	23 119 712	37 986 250	180 743 130
Développement des ressources humaines—	1 435 956 666 [1]	1 425 887 293	249 297 736	2 612 546 223
Financement direct aux étudiants	10 810 155	81 000		10 891 155
Commissions provinciales des accidents du travail	*1 446 766 821*	*1 425 968 293*	*249 297 736*	*2 623 437 378*
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens (antérieurement Conseil des Indiens du Yukon (Anciens))	16 372 142	328 014	434 083	16 266 073
Premières Nations de la Colombie-Britannique	120 540 030	77 081 175		197 621 205
Fonds du développement économique des Indiens	560 744		7 759	552 985
Fonds de prêts aux Inuit	83 858		1 014	82 844
Revendicateurs autochtones	358 007 142	28 850 530	57 934 237	328 923 435
Yukon Energy Corporation	30 016 429		456 982	29 559 447
	525 580 345	*106 259 719*	*58 834 075*	*573 005 989*

TABLEAU 9.15
AUTRES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—*Fin*

	1er avril 2000	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2001
	$	$	$	$
Industrie—				
Option d'achat d'actions d'une société				
Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada	110 000 000			110 000 000
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Prêts en vue d'aider l'industrie dans la région du Cap-Breton	3 442 816		3 442 816	
Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador	512 230		30 550	481 680
	3 955 046		*3 473 366*	*481 680*
	113 955 046		*3 473 366*	*110 481 680*
Défense nationale—				
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes	2 714 643		1 011 425	1 703 218
Programme de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.	703 000 000		6 718 601	696 281 399
	705 714 643		*7 730 026*	*697 984 617*
Ressources naturelles—				
Projet de développement Hibernia	82 800 000		9 200 000	73 600 000
Nordion International Inc.	92 174 200	7 825 800	2 000 000	98 000 000
	174 974 200	*7 825 800*	*11 200 000*	*171 600 000*
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Pont de la Confédération	756 038 543		23 505 457 (2)	732 533 086
Biens saisis—Compte de fonds de roulement	3 395 343	18 374 314	19 948 916	1 820 741
	759 433 886	*18 374 314*	*43 454 373*	*734 353 827*
Solliciteur général—Service correctionnel—				
Libérés conditionnels	22 264	10 051	16 766	15 549
Transports—				
Commissaires du port de Hamilton	25 000		25 000	
Administration du pont du port de Saint John	26 974 702		961 852	26 012 850
Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent	1 152 403		428 646	723 757
	28 152 105		*1 415 498*	*26 736 607*
Anciens combattants—				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	69 423		2 478 (3)	66 945
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	1 268 169		691 283	576 886
Moins : provision pour prestations conditionnelles				
	1 268 169		*691 283*	*576 886*
	1 337 592		*693 761*	*643 831*
Total partiel	4 061 993 222	1 595 462 720	435 816 472	5 221 639 470
Plus : redressement de consolidation(4)	223 394 000	155 049 000		378 443 000
Total—Autres	4 285 387 222	1 750 511 720	435 816 472	5 600 082 470
Total	4 378 064 320 (1)	3 032 421 809	1 712 057 186	5 698 428 943

(1) Le montant au 1er avril 2000 reflète les prêts étudiants subrogés à sa Majesté en vertu de la *Loi fédérale sur les Prêts aux étudiants* et de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* apparaissant antérieurement sous les «Débiteurs» à la section 7 de ce volume.
(2) Révèle l'amortissement des subventions reportées ayant trait au Pont de la Confédération.
(3) Ce montant représente un redressement pour réévaluation.
(4) Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Missions à l'étranger

Des avances non productives d'intérêts ont été effectuées pour le financement provisoire des dépenses encourues aux missions à l'étranger, en attendant la répartition aux crédits des Affaires étrangères et du Commerce international et des autres ministères et organismes.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $.

Employés affectés à l'étranger

Un compte d'avance de fonds de roulement a été établi afin de financer des prêts et avances aux employés affectés à l'étranger, y compris les employés d'autres ministères et organismes du gouvernement, de même que des avances pour fins médicales au personnel engagé sur place.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 500 000 $.

Le solde de clôture consiste en des prêts de 8 859 110 $ aux employés; des avances de 1 051 151 $ pour frais médicaux; des avances de 87 707 $ pour indemnités d'accident du travail; des dépôts de garantie et autres dépôts de 572 360 $ en vertu des Directives des services à l'étranger; et, des débentures scolaires et de clubs de 1 182 340 $.

Les prêts aux employés portent intérêt à des taux de 3 pour cent à 5 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 4 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2001 et le 1er mars 2005.

Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés

Ce compte a été établi dans le but de financer: *a)* des avances fixes de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics; *b)* des avances permanentes; *c)* des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger; et, *d)* des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 100 000 000 $ tel que modifié par le crédit L11a de Défense nationale, de la *Loi de crédits nº 3 pour 1999-2000* et par le crédit L11b de Défense nationale, de la *Loi de crédits nº 4 pour 1999-2000*.

Diverses avances à justifier

Le solde de clôture représente des montants en circulation entre les mains des ministères, organismes et particuliers à la fin de l'exercice, qui seront dépensés au cours de l'exercice subséquent.

Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes

Ce compte fonctionne afin de fournir des caisses d'avance fixe, des avances à justifier et des avances recouvrables aux ministères et organismes.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 000 000 $.

Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples

Des prêts ont été consentis pour financer la construction de bâtiments d'exposition à usages multiples.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,432 pour cent à 9,351 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 30 ans, avec des versements finals entre le 31 mai 2001 et le 30 juin 2006.

Biens culturels

Des prêts ont été consentis à des établissements et à des administrations sis au Canada, afin d'acquérir des objets sur lesquels des licences d'exportation ont été refusées en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, ou afin d'acheter des biens culturels situés à l'extérieur du Canada qui sont afférents à l'héritage national.

Bien que des prêts supplémentaires aient été autorisés en vertu du crédit L10 du Patrimoine canadien, des *Lois de crédits nº 1 et nº 2 pour 2000-2001*, aucun prêt n'a été consenti au cours de l'exercice. Le montant total de l'autorisation de prêts est de 10 000 $ par exercice.

Prêts d'aide et de transport

L'article 119 de la *Loi sur l'immigration* autorise l'affectation de prêts aux immigrants et à de telles autres catégories d'individus.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 110 000 000 $.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont comme suit :

a) remboursables en versements mensuels sur des périodes de 1 à 5 ans, avec une prorogation éventuelle de 2 ans, portant intérêt à des taux de 4,54 pour cent à 15 pour cent par année, avec des versements finals entre le 1er avril 2001 et le 1er avril 2008, 45 160 776 $; et,

b) remboursables en versements mensuels sur des périodes de 1 à 5 ans, avec une prorogation éventuelle de 2 ans, non productifs d'intérêts, avec des versements finals entre le 1er avril 2001 et le 1er avril 2008, 4 913 763 $.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 684 477 $ ont été radiés conformément au crédit 2a de Citoyenneté et Immigration, de la *Loi de crédits nº 3 pour 2000-2001*.

Banque Commerciale du Canada

Des avances ont été consenties à la Banque Commerciale du Canada, représentant la participation du gouvernement dans le groupe de soutien, telle qu'autorisée par la *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*. Ces fonds représentent la participation du gouvernement dans un portefeuille de prêts acheté de la Banque et l'achat d'obligations en circulation des détenteurs actuels.

Association récréative de la fonction publique d'Ottawa

Des prêts ont été consentis à l'Association récréative de la fonction publique d'Ottawa, pour aider à la construction et à l'aménagement du Centre commémoratif W Clifford Clark.

Le prêt en circulation porte intérêt au taux de 4,25 pour cent par année, et est remboursable en versements semestriels égaux sur une période de 45 ans, avec le versement final dû le 30 septembre 2005.

Producteurs canadiens de poissons de fond congelés

Des prêts ont été consentis aux producteurs canadiens de poissons de fond congelés, de viande de crabe congelée et en boîte, et de viande de homard congelée et en boîte, afin d'aider au financement de leurs inventaires.

Les prêts portaient intérêt au taux de 13 pour cent par année, et étaient remboursables en versements annuels égaux sur une période de 7 ans, avec le versement final en décembre 1987. Ces prêts sont présumés irrécouvrables et une autorisation parlementaire est exigée pour radier le solde.

Pêcheurs d'aiglefin

Des prêts ont été consentis aux pêcheurs d'aiglefin de la Nouvelle-Écosse, suite à la fermeture de leur pêcherie du 1er février au 31 mai 1975, aux termes d'un accord conclu en vertu de l'Entente internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest. Le montant total de l'autorisation de prêts est de 1 650 000 $.

Les prêts portaient intérêt au taux de 8 pour cent par année, et étaient remboursables en versements annuels égaux sur une période de 4 ans, avec le versement final en 1979. Ces prêts sont présumés irrécouvrables et une autorisation parlementaire est exigée pour radier le solde.

Expansion du commerce d'exportation

Conformément à l'article 23 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le gouverneur en conseil peut autoriser la Société à consentir des prêts où la dette serait pour un montant ou une durée de prêt supérieurs à ceux qu'assume normalement la Société. De tels prêts sont financés directement par des versements sur le Trésor et sont administrés par la Société au nom du gouvernement du Canada.

Avant le 1er avril 1987, ces prêts étaient autorisés en vertu d'autorisations non budgétaires. Depuis le 1er avril 1987, les prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt sont consentis en vertu d'une autorisation budgétaire de par leur condition de faveur. Tous prêts similaires émis avant le 1er avril 1987 sont entièrement pourvus dans la provision pour moins-value de l'actif.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis au secteur privé, ainsi que les modalités des remboursements. Le total partiel pour les prêts consentis au secteur privé renferme, s'il y a lieu, le total des paiements effectués en vertu d'autorisations budgétaires et non budgétaires. Le total des paiements effectué en vertu d'autorisations budgétaires est déduit sous forme de somme globale sous la rubrique «traitement budgétaire».

	1er avril 2000	Paiements et autres débits: Paiements ou autres débits [1]	Paiements et autres débits: Réévaluation	Rentrées et autres crédits: Rentrées ou autres crédits [2]	Rentrées et autres crédits: Réévaluation	31 mars 2001
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS NON BUDGÉTAIRES						
a) durée de 1 à 5 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (Taux interbancaire offert à Londres (TIOL)) à 8,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre février 1995 et février 2001 :						
Brésil	4 806 659		409 258			5 215 917
Iran	26 082 035		1 844 650	10 945 027		16 981 658
Afrique du Sud	63 981 652		1 548 248	6 326 361		59 203 539
	94 870 346		*3 802 156*	*17 271 388*		*81 401 114*
b) durée de 6 à 10 ans, portant intérêt à un taux de 5,93 pour cent (TIOL) par année, avec les remboursements finals en juin 2004 :						
Antigua	35 628 982		2 550 696	2 676 671		36 503 007
Jordanie		9 810 013	419 704	587 240		9 642 477
Kyrgyzstan	54 511 200		4 162 591	12 666 291		46 007 500
	91 140 182	*9 810 013*	*7 132 991*	*15 930 202*		*92 152 984*
Total—Non budgétaire	186 010 528	9 810 013	10 935 147	33 201 590		173 554 098
PRÊTS BUDGÉTAIRES						
a) durée de 11 à 15 ans, portant intérêt au taux de 8,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre octobre 1983 et septembre 2001 :						
Antigua	5 018 537		338 386	1 173 266		4 183 657
b) durée de 16 à 20 ans, portant intérêt au taux de 0 pour cent par année, avec les remboursements finals en juin 2012 :						
Espagne	22 779 699			637 017	792 687	21 349 995
Thaïlande	7 122 798		606 463			7 729 261
c) durée de 40 ans, portant intérêt au taux de 0 pour cent par année, avec le remboursement final en mars 2036 :						
Antigua	4 580 602			1 361 708	213 519	3 005 375
Total partiel—Budgétaire	39 501 636		944 849	3 171 991	1 006 206	36 268 288
Moins : traitement budgétaire	29 902 496	637 017	792 686	606 463		29 079 256
Total—Budgétaire	9 599 140	637 017	1 737 535	3 778 454	1 006 206	7 189 032
Total	195 609 668	10 447 030	12 672 682	36 980 044	1 006 206	180 743 130
SOMMAIRE						
Total—Non budgétaire	186 010 528	9 810 013	10 935 147	33 201 590		173 554 098
Total—Budgétaire	39 501 636		944 849	3 171 991	1 006 206	36 268 288
Total	225 512 164	9 810 013	11 879 996	36 373 581	1 006 206	209 822 386
Moins : traitement budgétaire	29 902 496	637 017	792 686	606 463		29 079 256
Total	195 609 668	10 447 030	12 672 682	36 980 044	1 006 206	180 743 130

(1) Les paiements ou autres débits peuvent inclure des opérations telles que prêts, ajustements, etc.
(2) Les rentrées ou autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.

Financement direct aux étudiants

Le financement direct aux étudiants est composé de deux portefeuilles de prêts :

a) les prêts octroyés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* et

b) les montants subrogés à l'État en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*.

Les prêts du premier portefeuille sont administrés en vertu de l'article 6.1 de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, qui autorise le ministre du Développement des ressources humaines à conclure un accord de prêt directement avec tout étudiant admissible. Ces accords sont sujets aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre du Développement des ressources humaines et avec l'assentiment du ministre des Finances.

Le montant total des prêts en circulation ne peut pas dépasser 15 milliards de dollars, sauf disposition contraire énoncée dans une loi de crédits ou autre loi du Parlement.

Le montant total des prêts en circulation dans ce portefeuille au 31 mars 2001 est de 1 415 271 522 $.

Le second portefeuille comprend les prêts en circulation dont les montants sont liés aux prêts étudiants subrogés à l'État en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, dont le total au 31 mars 2001 est de 1 197 274 701 $ et au 31 mars 2000, de 1 435 956 666 $. Ces sommes étaient auparavant portées aux «Débiteurs» du gouvernement et figuraient à la section 7 de ce volume en 1999-2000 et au cours des exercices précédents.

Commissions provinciales des accidents du travail

Ce compte fonctionne en vertu du paragraphe 4(6) de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, afin de fournir des fonds d'exploitation dans le but de permettre aux commissions provinciales d'indemnisation d'appliquer la *Loi* pour le compte de l'État, et de régler les réclamations des employés du gouvernement canadien blessés au cours de leur emploi.

Le montant total des avances, lequel est autorisé à être effectué à toutes les commissions provinciales des accidents du travail, ne doit pas dépasser les déboursés pour trois mois d'indemnisation.

Les avances sont non productives d'intérêts et sont remboursables à l'expiration des ententes avec les commissions provinciales.

Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens (antérieurement Conseil des Indiens du Yukon (Anciens))

Des prêts ont été consentis au Conseil des Premières Nations du Yukon, afin de verser des indemnités provisoires aux anciens Indiens du Yukon d'ici à la conclusion d'un règlement concernant les revendications des terres appartenant aux Indiens du Yukon.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par le crédit L21a des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 3 pour 2000-2001*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts sont non productifs d'intérêt lorsque ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement d'une revendication ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement d'une revendication soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date du règlement d'une revendication, ou à une date fixée par l'entente, celle-ci étant au plus tard le 31 mars 2005, ou selon la première des deux dates atteinte.

Tous les prêts en circulation à la fin de l'exercice portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 6 pour cent par année.

Premières Nations de la Colombie-Britannique

Des prêts ont été consentis aux Premières Nations de la Colombie-Britannique, afin de les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique ayant trait à la recherche, à l'élaboration et à la négociation de traités.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par le crédit L20a des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 3 pour 2000-2001*

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts sont non productifs d'intérêt lorsque ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement d'un traité ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement d'un traité soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date de règlement d'un traité, ou à une date fixée par l'entente, celle-ci étant au plus tard le 31 mars 2005, ou selon la première des deux dates atteinte.

Tous les prêts en circulation à la fin de l'exercice ne portent pas intérêt.

Fonds du développement économique des Indiens

Des prêts ont été consentis en vue de promouvoir le développement économique des Indiens, aux Indiens ou bandes indiennes, ou à des particuliers, des associations ou des sociétés, dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce développement.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 48 550 835 $ tel que modifié par le crédit 7b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*.

Les prêts portent intérêt à des taux de 6,25 pour cent à 11,25 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 14 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2001 et le 1er avril 2008.

Fonds de prêts aux Inuit

Des prêts ont été consentis à des particuliers Inuit ou groupes d'Inuit, afin d'encourager les activités commerciales et les métiers profitables. Des prêts ont été également consentis à des sociétés coopératives, à des caisses de crédit, à des caisses populaires ou à d'autres sociétés de crédit constituées conformément aux lois des provinces, et dont les membres sont en grande partie des Inuit, ou à des sociétés commerciales constituées selon les lois du Canada, ou, des provinces, et dont les Inuit détiennent un intérêt majoritaire.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 6 633 697 $ tel que modifié par le crédit 37b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*.

Les prêts portent intérêt à des taux de 9,75 pour cent à 13 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 7 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2001 et le 2 février 2004.

Revendicateurs autochtones

Des prêts ont été consentis aux revendicateurs autochtones, pour couvrir les frais de recherches, d'élaboration et de négociations concernant les revendications.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par les crédits L20 et L20a des Affaires indiennes et du Nord canadien, des *Lois de crédits n° 1, n° 2 et n° 3 pour 2000-2001*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts sont non productifs d'intérêt dans le cas où ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement des revendications ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement des revendications soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date de règlement des revendications, ou à une date fixée par l'entente, celle-ci étant au plus tard le 31 mars 2005, ou selon la première des deux dates atteinte.

Les portions de prêts en circulation à la fin de l'exercice portant intérêt et ne portant pas intérêt sont de 141 496 599 $ et de 187 426 836 $ respectivement. Les taux varient entre 5 pour cent et 11 pour cent par année pour la portion portant intérêt.

Yukon Energy Corporation

Conformément au paragraphe 4(2) de la *Loi autorisant l'aliénation de biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon*, la Commission d'énergie du Nord canadien (auparavant une société d'État) a transféré ses biens situés dans le Territoire du Yukon à la Yukon Energy Corporation en date du 31 mars 1987.

Des prêts ont été consentis afin d'aider la Yukon Energy Corporation à acquérir les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon, conformément à l'article 7(1) de la *Loi autorisant l'aliénation de biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon.*

Les prêts reliés au billet à terme portent intérêt au taux de 7 pour cent par année et sont remboursables en versements en capital annuels égaux de 1 000 000 $ plus les intérêts, avec un versement final le 1er janvier 2028. Le versement est sujet à certaines dispositions quant au report du principal et à la réduction des intérêts et se base sur le volume des ventes d'énergie électrique. L'article 2 du billet à terme permet d'effectuer des paiements réduits lorsque les ventes concernant le «Whitehorse-Aishihik-Faro (WAF) System» sont inférieures à 310 GWH par année. Le niveau des ventes n'a pas dépassé 310 GWH au cours de l'exercice. De plus, des discussions sur l'interprétation dudit billet en matière de ventes d'énergie sont présentement en cours entre le Ministère et la Yukon Energy Corporation.

Option d'achat d'actions d'une société

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, ce compte autorise, conformément aux conditions prescrites par les règlements du gouverneur en conseil,

a) l'acquisition, l'achat, l'utilisation, la cession ou la vente, au nom de Sa Majesté du chef du Canada, d'une option d'achat d'actions d'une société dans le cadre d'un prêt, d'une assurance-prêt ou d'une contribution accordée à cette société par Sa Majesté en vertu d'un programme autorisé par le gouverneur en conseil lorsque, de l'avis du ministre,

i) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre cette option d'achat d'actions pour que Sa Majesté du chef du Canada puisse en profiter; ou

ii) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre cette option d'achat d'actions pour protéger les intérêts de l'État dans le cadre d'un prêt versé ou assuré ou d'une contribution accordée; et

b) pour autoriser la vente ou autre cession de tout capital-actions ainsi acquis.

Au cours de l'exercice, des achats supplémentaires ont été autorisés par le crédit L10 de l'Industrie, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 2000-2001*.

Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada

Ce compte inscrit les prêts consentis à toute personne qui se livre ou qui est sur le point de se livrer ou qui aide une industrie de fabrication, de transformation ou de services au Canada afin d'y favoriser la mise sur pied, la modernisation, la croissance, l'efficacité ou la compétitivité sur le plan international ou de les aider dans leur restructuration financière.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L15 de l'Industrie, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 2000-2001*.

Il y a un prêt en circulation qui est sans intérêt à moins qu'il soit en souffrance et est autrement remboursable à l'échéance le 1er avril 2017.

Prêts en vue d'aider l'industrie dans la région du Cap-Breton

Des prêts ont été consentis afin de promouvoir l'établissement, la croissance, l'efficacité et la compétitivité sur le plan international de l'industrie canadienne ou afin de l'aider dans sa restructuration financière et de favoriser l'expansion du commerce canadien aux personnes qui se sont lancées ou qui sont sur le point de se lancer dans des industries manufacturières, de transformation ou de services dans la région du Cap-Breton.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 3 442 816 $ ont été radiés conformément au crédit 21a de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, de la *Loi de crédits n° 3 pour 2000-2001* et le compte a été fermé.

Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador

Des prêts ont été consentis dans le but de fournir du financement aux petites et moyennes entreprises de Terre-Neuve.

Ces prêts proviennent de la Newfoundland and Labrador Development Corporation, Limited dont le Canada détenait 40 pour cent des actions. En vertu d'un accord conclu le 29 mars 1989, le gouvernement de Terre-Neuve a acheté les actions du Canada effectuant ainsi le retrait de la participation du gouvernement du Canada dans la Société. Une condition du retrait était que le gouvernement du Canada accepte ces prêts d'argent comme paiements dus. Ces prêts sont présentement gérés par le Ministère.

Les prêts en circulation portent intérêt à des taux de 10 pour cent à 17 pour cent par année, et sont remboursables à diverses dates.

Ensembles d'habitation des Forces canadiennes

Des avances ont été consenties à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à l'égard des prêts consentis par celle-ci aux fins d'ensembles d'habitation pour les membres des Forces canadiennes.

Les prêts portent intérêt à des taux de 4 pour cent à 5,75 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 35 à 48 ans, avec des versements finals entre le 1er août 2001 et le 1er novembre 2010.

Programme de formation au pilotage— MILIT-AIR Inc.

Une entente a été conclue, entre le gouvernement du Canada et Bombardier Inc., en vue de la création d'un programme militaire de formation pour pilotes de chasse. Ce programme sera mis à la disposition des Forces canadiennes, de même qu'aux forces militaires d'autres nations désirant y participer. MILIT-AIR Inc., en tant qu'entité indépendante, a été créée dans le but unique d'acquérir des actifs nécessaires au programme et de rendre ceux-ci disponibles à Bombardier Inc.. En vertu de cette entente, le gouvernement du Canada s'engage à payer annuellement des frais d'inscription pour la formation des pilotes de chasse militaires sur une période s'échelonnant sur 20 ans. Ces versements seront utilisés pour rembourser 720 millions de dollars d'obligations semestrielles au taux garanti de 5,75 pour cent émises en mai 1998 par MILIT-AIR Inc. dans le but de financer l'acquisition d'actifs pour le programme.

À la suite de ces ententes financières, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 709 millions de dollars compensé par des paiements reportés. Ces paiements reportés seront amortis sur la période de 21 ans se terminant le 30 décembre 2021.

Projet de développement Hibernia

Des prêts ont été consentis afin de faciliter la mise en oeuvre du Projet de développement Hibernia conformément à l'article 14 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*.

Des ententes de prêts ont été signées entre le Canada et les trois compagnies impliqués dans l'achat d'actions d'Hibernia par Gulf Canada en 1993. Des prêts de 132 millions de dollars ont été prévus pour les détenteurs d'actions en vue de les compenser pour des déductions d'impôt qu'ils ne pourront employer lors du calcul de leur revenu imposable, générées par le Projet de développement Hibernia.

Des prêts de 66 millions de dollars ont été consentis le 30 juin 1995 conformément au crédit L15 des Ressources naturelles, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 1995-1996*. Un montant additionnel de 66 millions de dollars a été prêté le 2 juillet 1996.

Les prêts ne portent pas intérêt et sont remboursables en 10 versements annuels égaux commençant le 30 juin 1999, avec le versement final le 30 juin 2008.

Nordion International Inc.

Un prêt de $100 millions de dollars a été consenti à Nordion Intenational Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux en vertu d'une entente établie le 28 juin 1996 entre MDS Health Group Ltd., Nordion International Inc. et Ressources naturelles Canada.

Au cours de l'exercice, des remboursements de prêts ont été effectués conformément au crédit L10 des Ressources naturelles, des *Lois de crédits nº 1 et nº 2 pour 2000-2001*.

Le prêt garanti ne porte pas intérêt et est entièrement remboursable sur une période de 15 ans débutant 42 mois après le premier versement d'une tranche de prêt.

Pont de la Confédération

Le gouvernement, en vertu de la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*, s'engage à verser à Strait Crossing Finance Inc., une société en propriété exclusive de la Province du Nouveau-Brunswick, une subvention annuelle de 41,9 millions de dollars (dollars de 1992) pour la construction du Pont de la Confédération. Les versements de la subvention annuelles ont débuté le 31 mai 1997 et se poursuivront pour les 35 prochaines années. Les versements seront utilisés pour racheter 661 millions de dollars d'obligations au taux réel de 4,5 pour cent émis en octobre 1993 par Strait Crossing Finance Inc. dans le but de financer la construction du pont.

Le quatrième versement de subvention annuelle au montant de 46,9 millions de dollars a été effectué le 1er avril 2000. Ce versement représente un paiement du principal d'une valeur de 15,4 millions de dollars et des frais d'intérêt de 31,5 millions de dollars. Le taux d'intérêt est de 4,009 pour cent et la valeur actualisée du paiement annuel en espèces est de 46,9 millions de dollars.

Ainsi, le gouvernement du Canada a enregistré un élément de passif de 770 millions de dollars compensé par des subventions reportées de 732,5 millions de dollars qui seront amorties aux dépenses sur la période de 35 ans se terminant le 30 avril 2032.

Les obligations seront amorties sur une période de 35 ans par modalité linéaire entraînant un amortissement pour 2000-2001 d'une valeur de 23,5 millions de dollars.

Biens saisis—Compte de fonds de roulement

Ce compte a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Les dépenses encourues, et les avances effectuées, pour maintenir et administrer les biens saisis ou bloqués, ainsi que les autres biens sujets à une ordonnance de gestion ou confisqués au profit de Sa Majesté, sont imputées à ce compte. Ce compte est crédité lorsque les dépenses et les avances à des tiers sont remboursées ou recouvrées et lorsque les recettes provenant de ces biens ou les recettes provenant de leur aliénation sont perçues et créditées de sommes saisies par confiscation.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $.

Le déficit résultant de la différence entre le produit de l'aliénation de tout bien confisqué au profit de Sa Majesté et les montants qui avaient été imputés au compte et qui demeurent en circulation, est imputé à un Compte du produit de l'aliénation des biens saisis et crédité à ce compte.

Libérés conditionnels

Des prêts ont été consentis à des libérés conditionnels et à des personnes sous surveillance obligatoire, pour aider à leur réadaptation.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 $.

Les prêts sont non productifs d'intérêts et sont remboursables avant la cessation de la période de libération conditionnelle ou à l'intérieur d'un an de la date à laquelle les prêts ont été consentis, soit à la période de plus courte durée. Le remboursement de la totalité ou d'une partie du prêt peut être renoncé par le Solliciteur général, moyennant que certaines conditions soient respectées.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 10 164 $ ont été renoncés conformément au crédit L103b du Solliciteur général, de la *Loi nº 1 de 1969 portant affectation de crédits*.

Commissaires du port de Hamilton

Des prêts ont été consentis aux Commissaires du port de Hamilton, pour aider à l'exploitation du port.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 4 000 000 $.

Au cours de l'exercice, le prêt en circulation a été entièrement remboursé et le compte a été fermé.

Administration du pont du port de Saint John

Des avances ont été consenties à l'Administration du pont du port de Saint John en vue du financement, de la construction et de l'exploitation d'un pont à péage au port de Saint John, N-B. Le montant total des avances pour chaque exercice doit être calculé d'après la différence, pour l'année, entre les coûts d'exploitation et de financement du pont à péage, et les revenus de l'Administration du pont, remboursable si les revenus de l'Administration du pont pour l'exercice dépassent le total des coûts d'exploitation et de financement pour un tel exercice.

Au 1er avril 1990, une nouvelle entente a été signée. Cette entente demandait la consolidation de toutes les dettes en un prêt non productif d'intérêt. Afin de remettre la dette au gouvernement, l'Administration remboursera sur une base annuelle les fonds excédentaires provenant de l'exploitation du pont.

Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent

Ce compte a été établi conformément au paragraphe 80(1) de la *Loi maritime du Canada*. Selon une entente entre le ministère des Transports et la Corporation, les prêts gérés antérieurement par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent seront gérés dorénavant par la Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent. Les remboursements de ces prêts sont inscrits à ce compte.

Ces prêts portent intérêt à des taux de 7 pour cent à 9,5 pour cent par année, et sont remboursables mensuellement, avec le versement final des modalités existantes en mars 2004.

Commission des sépultures de guerre du Commonwealth

Des avances ont été consenties au fonds de roulement de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, pour l'entretien des sépultures et des cimetières.

À la fin de l'exercice, le solde des avances était de 30 000 £ R-U. Ce solde a été converti en dollars canadiens, en utilisant le taux de change à la fin de l'exercice.

Les avances sont non productives d'intérêts et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

Avances

Des avances ont été consenties en vertu des parties I et III de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, pour l'achat de terres et améliorations permanentes, dégrèvements de biens-fonds, achat d'animaux de ferme et de matériel et protection des garanties. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 605 000 000 $.

Provision pour prestations conditionnelles

Une provision égale à 1/10 des prestations versées aux anciens combattants a été établie à chaque exercice, jusqu'en 1978-1979 inclusivement. Depuis cette date, une prévision annuelle des besoins a été effectuée, et une provision est établie, si nécessaire. La provision requise est imputée aux dépenses et est créditée au compte de provision pour prestations conditionnelles. Ce compte fait état des provisions nettes accumulées pour prestations aux anciens combattants sous forme de renonciation de prêts autorisée par la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*. Ces prestations entrent en vigueur seulement lorsque les anciens combattants auront rempli certaines exigences. À la fin de 10 ans, les exigences ayant été satisfaites, la provision accumulée est imputée au compte de provision pour prestations conditionnelles, et est créditée au compte de prêts de l'ancien combattant.

Provision pour moins-value

Conformément à la convention sur l'évaluation, les éléments d'actif sont sujets à une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur enregistrée à la valeur estimative de réalisation.

La provision pour moins-value, en ce qui regarde les prêts, placements et avances, représente les pertes estimatives sur la réalisation des prêts, placements et avances inscrits dans les comptes du Canada à la fin de l'exercice.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Autres informations relatives aux états financiers

SOMMAIRE

	Page
Engagements contractuels	10.2
Programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires	10.15
Passif éventuel	10.17
Organisations internationales	10.20

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Cette section renferme des informations détaillées concernant ce qui suit :

—engagements contractuels;

—programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires;

—passif éventuel; et,

—organisations internationales.

Engagements contractuels

Un engagement contractuel est une obligation par écrit envers des organismes ou des individus de l'extérieur résultant d'un marché. La nature des activités du gouvernement l'oblige à négocier des marchés importants à l'égard de sa situation financière actuelle ou qui auront un effet important sur ses dépenses futures. Dans le cas d'engagements contractuels envers des organisations internationales, quelques-uns résulteront en des dépenses budgétaires et d'autres en des paiements non budgétaires.

Les engagements contractuels peuvent être classés en cinq catégories : les accords de paiements de transfert (subventions et contributions), les immobilisations et les achats, les contrats de location-exploitation et de location-acquisition, les organisations internationales, et les prestations et les régimes de retraite.

Les immobilisations majeures du gouvernement sont soit achetées ou louées. Lorsqu'un bail transfère pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété au locataire, il est considéré comme un contrat de location-acquisition. Tous les autres baux sont classés comme contrats de location-exploitation.

Au 31 mars, on rend compte de tous les engagements contractuels en circulation, de 10 millions de dollars ou plus, se rapportant aux immobilisations, aux achats, aux contrats de location-exploitation et aux accords de paiements de transfert. Le compte rendu comprend tout contrat de location-acquisition ayant en fin d'exercice un solde de paiements minimaux exigibles en vertu d'un bail excédant 1 million de dollars. Dans le cas des organisations internationales, on rend compte de tous les engagements contractuels de plus de 1 million de dollars à la fin de l'exercice.

Bien qu'aucun détail ne soit fournit dans cette section, tel que mentionné dans la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume, les dépenses annuelles prévues en vertu de la *Loi sur les pensions* pour l'invalidité et les décès liés au service militaire s'élèveront à environ 1 350 millions de dollars au cours des prochains exercices.

Le gouvernement verse également des pensions à certains membres des Forces canadiennes en vertu de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense* et de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*. Les prévisions pour le total de ces obligations sont de l'ordre de 45 et 80 millions de dollars respectivement.

Selon les conventions comptables importantes du gouvernement, les engagements contractuels des sociétés d'État consolidées sont inclus avec ceux du gouvernement.

Le tableau 10.1 offre un sommaire de ces engagements contractuels. Plus de détails concernant les quatre premières catégories d'engagements contractuels se trouvent dans d'autres tableaux de cette section.

TABLEAU 10.1

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

(en millions de dollars)

	Paiements de transfert	Acquisition d'immobilisations et achats	Contrats de location-exploitation et de location-acquisition	Organisations internationales	Autres	Total
Information provenant du :						
Tableau 10.3	16 411	8 239	2 231			26 881
Tableau 10.4			2 086			2 086
Tableau 10.6				1 038		1 038
Régimes de prestations pour anciens combattants					6 635	6 635
Passif en vertu de lois sur la continuation					125	125
Total	16 411	8 239	4 317	1 038	6 760	36 765

Le tableau 10.2 offre un sommaire de l'information présentée au tableau 10.1 concernant les montants minimums requis afin d'acquitter les obligations en vertu des engagements contractuels pour chaque exercice, de 2002 à 2006 inclusivement, ainsi qu'un total pour les montants dus en 2007 et subséquemment.

TABLEAU 10.2

CÉDULE DES PAIEMENTS MINIMUMS

(en millions de dollars)

Paiements minimums à effectuer en :	Accords de paiements de transfert	Acquisition d'immobilisations et achats	Engagements en vertu de contrats de location-exploitation et de location-acquisition	Engagements envers les organisations internationales	Prestations et régimes de retraite	Total
2002	4 461	2 375	272	587	1 323	9 018
2003	3 645	1 813	266	347	1 350	7 421
2004	2 960	892	280	42	1 371	5 545
2005	2 690	583	246	29	1 362	4 910
2006	2 234	441	222	27	1 354	4 278
2007 et ultérieurs	421	2 135	3 031	6		5 593
Total	16 411	8 239	4 317	1 038	6 760	36 765

Accords de paiements de transfert, immobilisations, achats et contrats de location-exploitation

Le tableau 10.3 fournit des précisions concernant les engagements contractuels liés aux accords de paiements de transfert, aux immobilisations, aux achats et aux contrats de location-exploitation. Il présente les engagements contractuels par catégorie d'engagement et par entité. Les engagements contractuels sont résumés dans la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume.

Les accords de paiements de transfert sont des contrats irrévocables qui fournissent un financement à d'autres paliers de gouvernement, organismes ou individus.

Les immobilisations sont des valeurs corporelles de longue durée comprenant les principaux agrandissements ou transformations qui s'y rattachent et dont on espère tirer des avantages tout au long de leur vie utile. Elles incluent le matériel militaire et les terrains.

Les engagements pour achat sont des engagements appuyés par un contrat pour des biens ou services. Un contrat de location-exploitation est un bail qui ne transmet pas au bailleur la majeure partie des avantages et les risques inhérents à la propriété.

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2001

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2002	2003	2004	2005	2006	2007 et ultérieurs
Accords de paiements de transfert—										
Société canadienne d'hypothèques et de logement (compte gouvernemental)—										
Programme de logement social	27 482 [1]	27 482	18 893	8 589 [2]	1 730	1 723	1 719	1 715	1 702	
Environnement—										
Subvention—Fondation pour le développement technologique durable—Calgary	50	50		50	50					
Santé—										
Services de santé des Indiens et des Populations du Nord	981	981	651	330	148	95	53	33	1	
L'Hôpital de Moose Factory	66	66	51	15	15					
Agence canadienne de développement international—										
Programmes géographiques	302	302	94	208	64	47	41	19	4	33
Programme de partenariat	171	171	128	43	23	10	6	3		1
Programme de pays en transition	56	56	26	30	4	9	6	6	5	
Programme multilatéral	118	118	106	12	10					2
Citoyenneté et Immigration—										
Accord Canada-Québec	599	599	104	495	99	99	99	99	99	
Accord Canada-Manitoba	30	30	5	25	5	5	5	5	5	
Accord Canada-Colombie-Britannique	288	288	48	240	48	48	48	48	48	
Patrimoine canadien—										
Contributions—										
Radio Canada International (SRC)	16	16		16	16					
Société canadienne des postes	93	93	46	47	47					
Championnats du monde d'athlétisme de 2001—Edmonton, Alberta	38	38	19	19	19					
Protocole d'entente entre le Canada et les gouvernements provinciaux et territoriaux relatifs à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde	547	547	182	365	182	183				
Parachèvement et plein développement des collèges de langue française en Ontario	18	18	5	13	5	4	4			
Gestion scolaire en Ontario	52	52	18	34	18	16				
Affaires indiennes et du Nord canadien—										
Entente de revendications territoriales globales—										
Affaires indiennes et inuit	734	734	387	347	73	74	77	58	45	20
Affaires du Nord	150	150	123	27	13	11	3			
Mode optionnel de financement	360	360	271	89	52	33	4			
Entente de transfert de financement	1 875	1 875	820	1 055	350	343	175	132	55	
Entente globale de financement	565	565	165	400	223	44	44	44	45	
Entente de financement avec les Premières nations	1 120	1 120	228	892	234	224	198	192	44	
Entente de financement MAINC—Premières Nations	562	562	101	461	114	111	109	97	30	
Entente de réallocation Moushuau Innu	113	113	68	45	23	22				

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2001—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2002	2003	2004	2005	2006	2007 et ultérieurs
Entente de contribution	301	301	40	261	20	39	39	42		121
Accord de subvention	227	227	147	80	39	10	10	10	11	
Agence de promotion économique du Canada atlantique—										
Programmes de développement économique—										
Entente cadre Canada-Terre-Neuve sur le développement économique	67	67	17	50	23	17	10			
Entente Canada-Terre-Neuve sur le renouveau économique (LSPA-RE)	74	74	64	10	10					
Entente Canada-Terre-Neuve pour la composante de développement économique du programme d'adaptation et de restructuration des pêches	65	65	31	34	28	6				
Initiative Canada-IPÉ sur le développement économique régional - 1996-2001	36	36	31	5 [3]	5					
Entente Canada-Nouvelle-Écosse de co-opération sur la diversification économique	183	183	158	25	13	11	1			
Entente Canada-Nouveau-Brunswick de développement économique régional	216	216	184	32	16	16				
Industrie—										
Bioniche Life Science Inc.	17	17	1	16	5	6	4	1		
Coltec Aerospace Canada Ltd.	50	50	4	46	7	10	15	10	4	
Honeywell ASCA Inc.	67	67	18	49	16	16	17			
Ifire Technology Inc.	30	30	8	22	12	10				
Laboratoires Aétema Inc.	29	29	12	17	3	5	6	3		
Messier-Dowty Inc.	26	26	4	22	6	7	7	2		
L'institut canadien de recherches avancées	14	14	4	10	4	3	3			
Électronique CAE	73	73	35	38	15	12	6	5		
IBM Canada Limitée—Logiciel de commerce électronique	33	33	25	8 [3]	8					
Pratt & Whitney Canada Inc.	251	251	127	124	72	46	6			
Canarie Inc.—Phase 3 Développement d'applications de pointe	78	78	7	71	23	30	18			
Aventis Pasteur Ltd—Vaccins contre le cancer	60	60	16	44	5	6	9	9	15	
Union internationale des télécommunications—UIT exploitation	77	77	43	34	7	7	7	7	6	
Biochem Pharma Inc.—Technologie de vaccins recombinants	80	80	8	72	7	12	16	16	21	
Recherche sur la 3e génération de réseaux mobiles sans fils futurs	34	34	13	21	11	10				
Rolls-Royce Canada Inc.—compresseur à air fixe	53	53	13	40	9	8	12	11		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—										
Entente Canada-Québec pour travaux d'infrastructure	636	636	619	17	15	2				

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2001—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2002	2003	2004	2005	2006	2007 et ultérieurs
Programme d'innovation, de développement de l'Entrepreneurship et d'exportation (ID'E—PME)	360	360	275	85	50	23	6	3	3	
Programme de développement des collectivités (PDC)	205	205	127	78	17	16	15	15	15	
Programme d'initiatives stratégiques régionales	299	299	135	164	67	53	27	6	11	
L'administration Portuaire de Québec	19	19	3	16	10	4	2			
Programme d'appui d'économie gaspésienne	15	1		1 [3]	1					
Fond spécial de développement et d'adaptation économique des communautés des pêches du Québec	17	17	13	4 [3]	3	1				
Conseil national de recherches du Canada—										
Téléscope James Clerk Maxwell Mauna Kea, Hawaii, É-U	38	38	27	11	1	1	1	1	1	6
Le projet des téléscopes jumeaux Gemini—Cerro Pachon, Chili et Mauna Kea, Hawaii, É-U	94	94	34	60	5	6	6	6	6	31
Tri-University Meson (TRIUMF) Vancouver, C-B	452	452	176	276	40	41	40	40	19	96
Le téléscope Canada-France-Hawaï Mauna Kea, Hawaï	104	104	64	40	4	4	4	4	4	20
Ressources naturelles—										
Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	50	50		50	50					
Le développement d'énergie renouvelable—Saskatchewan Power Corporation	12	12		12	1	1	1	1	1	7
Projet de développement Hibernia—Entente sur les avances d'intérêt sur les prêts garantis	237	221	6	215	46	43	37	32	29	28
Transports—										
Entente sur le réseau routier avec la province de Québec	271	271	195	76	4	4	4	4	4	56
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—										
Programme de la diversification de l'économie de l'Ouest canadien	652	625	434	191	104	48	31	7	1	
Aide Canada-Manitoba lors d'une inondation par la rivière Rouge Province du Manitoba	46	46	30	16	16					
Programme de fonds de prêts et d'investissement	150	44	30	14	6	2	2	4		
Total partiel	*42 184*	*42 021*	*25 717*	*16 304*	*4 369*	*3 637*	*2 953*	*2 690*	*2 234*	*421*
Sociétés d'État consolidées—										
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—										
Aide financière aux producteurs et aux distributeurs	43	43		43	43					
Société de développement du Cape-Breton—EDS systemhouse Inc.— Programme de développement économique	13	13	11	2 [3]	2					

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2001—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2002	2003	2004	2005	2006	2007 et ultérieurs
Centre de recherches pour le développement international— Initiative pour les micronutriments	113	113	94	19	19					
Le Conseil des Arts du Canada— Subventions des exercices ultérieurs	43	43		43	28	8	7			
Total partiel	*212*	*212*	*105*	*107*	*92*	*8*	*7*			
Total des accords de paiements de transfert	**42 396**	**42 233**	**25 822**	**16 411**	**4 461**	**3 645**	**2 960**	**2 690**	**2 234**	**421**
Immobilisations et achats—										
Immobilisations—										
Agence Parcs Canada—										
Réaménagement du canal Lachine	37	37	22	15	11	3	1			
Développement de la Grosse-Île	38	38	19	19	1	1	1	16		
Développement du Parc marin du Saguenay	36	36	25	11	2	2	2		5	
Aménagement de Gwaii Haanas	20	20	17	3 [3]	2	1				
Repavage à la route 114 à Fundy	11	11	6	5 [3]	4	1				
Défense nationale—										
CF18-Modernisation-Modification technique 583	1 080	681	17	664	103	213	162	108	66	12
Système militaire automatisé de la circulation aérienne	179	73	48	25	13	7	5			
Hélicoptère canadien de recherche et de sauvetage	770	693	430	263	169	94				
Système tactique de commandement, de contrôle et de communications	1 929	1 578	1 556	22	14	3	5			
Système de commandement de la force terrestre	178	145	122	23	20	3				
Transports blindés de troupes	2 226	1 950	1 118	832	390	366	55	21		
Lunette de visée thermique «Leopard»	139	114	89	25	25					
Modernisation du système d'approvisionnement des Forces canadiennes	304	219	180	39	28	11				
Frégate de patrouille canadienne	8 972	29	17	12	8	4				
Projet de modernisation des navires de classe tribal (MNCT)	1 417	72	59	13	11	2				
Hélicoptères utilitaires de transport tactique des forces canadiennes (HUTTFC)	1 293	22	12	10	8	2				
Projet de prolongation de la vie du M113	366	284	82	202	44	44	44	27	20	23
Projet de prolongation de la capacité sous-marine canadienne	812	679	359	320	55	51	52	53	59	50
Élaboration du projet de missile Sea Sparrow	514	416	170	246	16	34	35	58	60	43
Système de traitement des messages de la défense	130	45	11	34	15	13	6			
Communications militaires par satellite protégées—Département Américain de la défense	251	218		218	48	58	47	42	10	13
Autres immobilisations (MDN)	593	396	161	235	164	52	18	1		
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Achat de 401 rue Burrand Vancouver, C-B (Société immobilière du Canada)	58	58	13	45		45				

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2001—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2002	2003	2004	2005	2006	2007 et ultérieurs
Achat de Place de Ville d'Ottawa	72	72	36	36	36					
Centre de Santé Régional Matsqui—Bird Construction	44	44	1	43	17	13	13			
Route de l'Alaska	512	465	429	36	13	23				
Réparation—Garage Laurier Taché	48	48	10	38	11	7	10	10		
Rénovations de la Bibliothèque du Parlement	78	78	10	68	33	20	15			
Rénovations Bloc Ouest	88	88	8	80	13	28	28	11		
Réparation de la Colline Parlementaire	25	25	8	17	17					
Solliciteur général—										
Service correctionnel—										
Construction d'un Centre Régional de Santé, Abbotsford, C-B—Bird Construction Co.	44	44	1	43	16	16	11			
Total partiel	*22 264*	*8 678*	*5 036*	*3 642*	*1 307*	*1 117*	*510*	*347*	*220*	*141*
Société d'État consolidée—										
Commission de la capitale nationale—										
Autres projets d'immobilisations	50	50	37	13	13					
VIA Rail Canada Inc.—										
Achat de locomotives General Electric Corporation	78	78	8	70	70					
	22 392	8 806	5 081	3 725	1 390	1 117	510	347	220	141
Total des immobilisations										
Achats —										
Environnement—										
Radiosondes et piles—Vaisala Inc.	13	13	3	10	3	3	4			
Santé—										
Services de santé non assurés pour Premières nations et Inuit	46	46	13	33	9	9	9	6		
Industrie—										
Agence spatiale canadienne—										
SPDM—Développement du Système d'entretien mobile—MacDonald Dettwiler Space et Advanced Robotics Ltd.	173	173	158	15	15					
Construction du Radarsat 2—MacDonald Dettwiler Ltd.	394	394	227	167	62	54	50	1		
Opération de Radarsat 1	19	19		19	4	5	5	5		
Activités scientifiques reliées aux opérations du SEM—MadDonald Dettwiler Space and Advanced Robotics Ltd.	72	72	19	53	36	17				
Défense nationale—										
Munitions	33	33	12	21	9	2	10			
Formation des pilotes militaires—Bombardier Inc.	324	291	265	26	26					
Peacock Inc.—										
Services intégrés	130	32	7	25	12	13				
Air Canada—CC-150										
Services intégrés	134	134	121	13	13					
Frontec Logistics Corporation—										
Soutien du système d'alerte du Nord	317	317	293	24	24					
Bombardier—Centre d'entraînement en vol de l'OTAN	3 164	2 634	216	2 418	134	137	141	142	144	1 720
Serco Ltd.—Goose Bay DMP	150	150	84	66	30	36				

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2001—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2002	2003	2004	2005	2006	2007 et ultérieurs
Centre d'équipement automatique d'essai—Harris Canada	200	200	31	169	17	25	26	27	27	47
IMP Group Ltd—Cormoran Services intégrés	139	139		139			24	33	34	48
Autres achats (MDN)	692	678	298	380	207	88	29	13	8	35
Développement des ressources humaines—										
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants (Prime de risque)	393	393	333	60	29	20	11			
Fournisseurs de services—Les institutions privées	137	137	1	136	36	47	53			
L'accord sur la stituation de la contribution de DRHC pour le recensement—Statistique Canada	47	47	4	43	10	9	8	8	8	
Achats des licences et d'entretien—Oracle Corporation Canada Inc.	36	13	13	[3]						
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Brookfield LePage Johnson Controls Services de gestion immobilière										
Calgary, Alta.	24	24	14	10	5	5				
Winnipeg, Man.	37	37	23	14	7	7				
Québec Ouest	137	104	63	41	23	18				
Québec Est	63	47	28	19	11	8				
Ottawa, Ont. (ACN 1,2 et 3)	446	446	276	170	85	85				
Vancouver, C-B	33	33	20	13	7	6				
Greater Toronto Area, Ont.	81	81	49	32	16	16				
Greater Ontario Area, Ont.	86	86	52	34	17	17				
Total partiel	*7 520*	*6 773*	*2 623*	*4 150*	*847*	*627*	*370*	*235*	*221*	*1 850*
Sociétés d'État consolidées—										
Société Radio-Canada—										
Droits sportifs	31	31	19	12	8	4				
Ligue nationale de hockey	179	179	110	69	46	23				
C.I.O.—Olympiques	240	240	59	181	23	14				144
Blue Jays de Toronto	21	21	14	7 [3]	7					
Ligue Canadienne de football	19	19	9	10	5	5				
Les productions Air Farce	21	21		21	7	7	7			
Stentor—Services de réseau	67	67	48	19	9	10				
Gestion de la propriété et des installations—Profac	104	104	83	21	21					
Commission de la capitale nationale—										
Prise en charge par les employés, Minto, Profac et LaFleur—Marché de services	34	34	10	24	12	6	5	1		
Total partiel	*716*	*716*	*352*	*364*	*138*	*69*	*12*	*1*		*144*
Total des achats	8 236	7 489	2 975	4 514	985	696	382	236	221	1 994
Total des immobilisations et des achats	**30 628**	**16 295**	**8 056**	**8 239**	**2 375**	**1 813**	**892**	**583**	**441**	**2 135**
Contrats de location-exploitation—										
Environnement—										
Bail à ferme Réserve indienne No. 5 de Capilano Vancouver, C-B	472	472	61	411	6	5	5	7	7	381

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2001—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2002	2003	2004	2005	2006	2007 et ultérieurs
Location de matériel et logiciels de super-ordinateurs NEC Corporation	85	85	67	18	8	8	2			
L'Université Carleton, Ottawa — Location d'un bâtiment incluant frais de fonctionnement	50	50		50		2	2	2	2	42
Affaires étrangères et commerce international— Mitsui Fudosan, New York	52	52	8	44	3	3	3	3	3	29
Hong Kong Land Limitée, Hong Kong	53	53	42	11	6	5				
Associés de la tour Plaza, New York	20	20	9	11	1	1	1	2	2	4
Conseil privé— Directeur général des élections — IBM Canada Limitée Service d'informatique	14	14	4	10	4	3	3			
Défense nationale— Société en Commandite Milican	176	176	27	149	5	5	5	5	5	124
Le manège militaire, Edmonton Nord— Axor Group Inc.	28	28	1	27	1	1	1	1	1	22
Travaux publics et Services gouvernementaux— Tours Jean Edmonds, Ottawa	170	170	115	55	13	13	13	13	3	
300/330 rue Sparks, Ottawa	178	178	143	35	14	14	7			
200, rue Kent, Ottawa	104	104	72	32	11	11	10			
344, rue Slater, Ottawa	135	135	11	124	7	7	10	11	11	78
La Gare VIA—Winnipeg	13	13	3	10	1	1	1	1	1	5
320 Rue Queen, Ottawa	39	39	9	30	4	4	4	4	4	10
340, rue Laurier, Ottawa	56	56		56	6	6	6	6	6	26
Barclay Center, Calgary, Alberta Inc. (725844 Alberta)	36	36	9	27	4	4	4	4	4	7
Standard Life Assurance Co. Toronto	26	26	10	16	4	4	4	4		
Aon Inc. Peterborough, Ont.	24	24	11	13	1	1	1	1	1	8
Orlando Corporation, Mississauga, Ont.	43	43	2	41	5	5	5	5	5	16
The Exchange Tower Ltd., Toronto	28	28	4	24	6	6	6	6		
Commission de la capitale nationale— 40 rue Elgin, Ottawa	13	13	2	11	1	1	1	1	1	6
Amon Corporation—25 rue Nicholas, Ottawa	22	22	4	18	2	2	2	2	2	8
The Cadillac Fairview Corporation— 191 Avenue Laurier, Ottawa	14	14	3	11	3	3	3	2		
1258898 Ontario Ltd.—400 rue Cumberland, Ottawa	26	26	1	25	1	1	1	1	1	20
800 rue Burrard, Vancouver	69	69		69			4	7	7	51
The Hi-Rise Group, Toronto	263	263		263			28	12	12	211
Solliciteur général— Gendarmerie royale du Canada— Service de dépêche radiophonique— Société de téléphone de Manitoba mobile	59	59	19	40	6	6	6	6	6	10
Total partiel	*2 268*	*2 268*	*637*	*1 631*	*123*	*122*	*138*	*106*	*84*	*1 058*
Sociétés d'État consolidées— Commission de la capitale nationale— Édifice Chalmers 40, rue Elgin, Ottawa	144	144	5	139	5	5	5	6	6	112

TABLEAU 10.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2001—*Fin*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2002	2003	2004	2005	2006	2007 et ultérieurs
VIA Rail Canada Inc.—										
La Gare Centrale—Montréal	51	51	18	33	4	4	4	4	4	13
La Gare Union — Toronto	130	130	2	128	2	2	2	2	2	118
Espace de bureau—										
Trizechahn PVM Inc.	84	84	71	13	5	2	1	1	1	3
Société Radio-Canada—										
Bail de satellite (Télésat)	216	216	6	210	15	15	15	14	14	137
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—										
Baux de bureaux	12	12		12	3	2	1	1		5
Centre de recherches pour le développement international—										
Baux de locaux à bureaux	22	22	2	20	3	3	2	3	3	6
Bail d'entretien de bureaux	18	18	1	17	2	2	3	3	3	4
Conseil des Arts du Canada—										
Contrats de location-exploitation	11	11		11	3	3	2	1	1	1
Musée des beaux-arts du Canada—										
Contrats de location-exploitation	12	12	2	10	1		1			8
Musée national des sciences et de la technologie										
Contrats de location-exploitation	11	9	2	7 [3]	2	2	2	1		
Total partiel	*711*	*709*	*109*	*600*	*45*	*40*	*38*	*36*	*34*	*407*
Total des contrats de location-exploitation	**2 979**	**2 977**	**746**	**2 231**	**168**	**162**	**176**	**142**	**118**	**1 465**
Grand total	**76 003**	**61 505**	**34 624**	**26 881**	**7 004**	**5 620**	**4 028**	**3 415**	**2 793**	**4 021**

(1) Le total divulgué sous «Coût total estimatif» est un total cumulatif de montants imputés aux crédits budgétaires depuis 1992, lorsque les particularités de cet engagement étaient initialement publiées dans les *Comptes publics du Canada*, plus l'engagement en cours à la fin de l'exercice.

(2) Le montant total de cet engagement en cours qui s'échelonne jusqu'à 40 ans ne peut pas être déterminé avec exactitude et pour cette raison des estimations ont été fournies pour les cinq prochains exercices. La somme de ces montants (8 589 $millions de dollars) ne devrait donc pas être interprétée comme le total de l'engagement en cours au 31 mars 2001.

(3) Le détail de cet engagement, présenté à titre de continuité, ne sera pas présenté aux exercices ultérieurs étant donné qu'il est soit entièrement retiré ou que le solde est maintenant inférieur à 10 millions de dollars.

Contrats de location-acquisition

Le tableau 10.4 fournit des précisions concernant les engagements selon les contrats de location-acquisition, lesquels sont résumés dans la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume. Un contrat de location-acquisition est un bail qui transfère pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété d'un bien au locataire. Le tableau 10.5 présente les engagements selon les contrats de location-acquisition par ordre d'échéance. Le tableau 10.5a présente les options d'achat exercées au cours de l'exercice.

TABLEAU 10.4

ENGAGEMENTS SELON LES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

(en milliers de dollars)

Identification du ministère et de l'organisme du contrat de location-acquisition	Date d'entrée en vigueur	Durée du bail en années	Juste valeur du bien loué à la date d'entrée en vigueur du bail	Total des paiements estimatifs minimaux exigibles en vertu de baux pour la pleine durée (non compris les frais accessoires)	Option d'achat finale incluse dans le total de l'estimé du paiement minimal en vertu d'un bail	Soldes au 31 mars 2001				
						Taux d'intérêt implicite (%)	Total des paiements estimatifs minimaux exigibles en vertu de baux	*Moins :* intérêts théoriques utilisant le taux d'intérêt implicite	*Moins :* frais accessoires	Engagements nets en vertu de contrats de location-acquisition
Patrimoine canadien—										
Greenwich Centre, Charlottetown[1]										
Défense Nationale—										
Manège militaire de Shawinigan	12 mai 1999	20	6 000	11 160		6,72[2]	10 107	4 360		5 747
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Complexe Guy Favreau, Montréal	1er janv 1994	25	84 200	227 570	30 000	8,7[2]	170 274	92 210		78 064
240 rue Sparks, Ottawa	1er sept 1977	35	63 700	213 500		9,2[2]	69 642	26 598		43 044
L'Esplanade Laurier, Ottawa	1er oct 1995	15	46 800	102 929	18 000	10,6[2]	71 260	30 532		40 728
Place du Centre, Hull	17 févr 1978	30	26 201	96 204	6 000	11,2[2]	26 433	9 333		17 100
Terrasses de la Chaudière, Hull	1er janv 1993	20	146 084	372 250	54 000	9,6[2]	244 173	116 152		128 021
Édifice fédéral, Cornwall	1er déc 1994	25	9 200	24 770		9,8[2]	18 496	10 014		8 482
Chatham, Édifice fédéral	1er juin 1995	25	4 768	11 745		8,7[2]	8 979	4 617		4 362
Place Vincent Massey, Hull	1er août 1996	15	21 000	50 860	15 725	10,5[2]	39 929	19 722		20 207
Place du Canada, Edmonton[3]										
Louis Saint-Laurent, Hull	1er nov 1996	20	68 900	148 500	15 000	8,2[2]	118 621	55 565		63 056
Bloc 56, Vancouver	1er mai 1995	25	54 100	166 673		11,6[2]	127 227	76 240		50 987
OACI, Montréal	1er déc 1996	20	100 000	246 600	23 450	10,0[2]	198 230	104 802		93 428
			624 953	1 661 601	162 175		1 093 264	545 785		547 479
Société d'État consolidée—										
Société Radio-Canada—										
Centre de radiodiffusion canadienne, 250 rue Front ,Toronto	14 oct 1988	30	485 111	1 257 734		7,53[2]	875 529	498 644		376 885
Musée canadien de la nature—										
Édifice Patrimoine National Aylmer, Québec	30 sept 1996	35	35 040	122 500		9,88[2]	106 750	73 230		33 520
			1 151 104	3 052 995	162 175		2 085 650	1 122 019		963 631
Total										

(1) Ce poste est éliminé pour l'exercice 2000-2001, puisqu'on a déterminé qu'il n'était pas conforme à la définition de bail de location-acquisition.

(2) Pour les bailleurs et preneurs, le taux de financement d'un contrat de location est assujetti à des modifications tout au cours de la durée du bail.

(3) Les options d'achat ont été exercées au cours de l'exercice (Voir tableau 10.5a).

TABLEAU 10.5

ENGAGEMENTS SELON LES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION PAR ORDRE D'ÉCHÉANCE

(en milliers de dollars)

	Paiements exigibles en										
Ministère et organisme	2002	2003	2004	2005	2006	2007 à 2011	2012 à 2016	2017 à 2021	2022 à 2026	2027 à 2031	2032 à 2036	Total
Défence nationale—												
Solde des paiements	558	558	558	558	558	2 790	2 790	1 737				10 107
Intérêt théorique	387	375	362	349	335	1 431	908	213				4 360
Engagements nets	171	183	196	209	223	1 359	1 882	1 524				5 747
Travaux publics et Services gouvernementaux—												
Solde des paiements	66 675	66 675	66 675	66 675	66 675	359 924	267 290	132 675				1 093 264
Intérêt théorique	52 345	50 889	49 286	47 517	45 570	189 335	93 301	17 542				545 785
Engagements nets	14 330	15 786	17 389	19 158	21 105	170 589	173 989	115 133				547 479
Société Radio-Canada—												
Solde des paiements	33 039	33 039	33 039	33 039	33 039	165 194	165 194	165 194	165 194	49 558		875 529
Intérêt théorique	28 292	27 928	27 536	27 113	26 659	125 156	107 252	81 343	43 852	3 513		498 644
Engagements nets	4 747	5 111	5 503	5 926	6 380	40 038	57 942	83 851	121 342	46 045		376 885
Musée canadien de la nature—												
Solde des paiements	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	17 500	17 500	17 500	17 500	17 500	1 750	106 750
Intérêt théorique	3 321	3 302	3 281	3 259	3 233	15 689	14 531	12 632	9 519	4 413	50	73 230
Engagements nets	179	198	219	241	267	1 811	2 969	4 868	7 981	13 087	1 700	33 520
Sommaire—												
Solde des paiements	103 772	103 772	103 772	103 772	103 772	545 408	452 774	317 106	182 694	67 058	1 750	2 085 650
Intérêt théorique	84 345	82 494	80 465	78 238	75 797	331 611	215 992	111 730	53 371	7 926	50	1 122 019
Engagements nets	19 427	21 278	23 307	25 534	27 975	213 797	236 782	205 376	129 323	59 132	1 700	963 631

TABLEAU 10.5a

CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION — OPTION D'ACHAT EXERCÉE AU COURS DE L'EXERCICE

(en milliers de dollars)

	Plan original en vertu du bail				Valeur lorsqu'il y a option d'achat exercée					
Identification du ministère et de l'organisme du contrat de location-acquisition	Total des paiements minimums exigibles en vertu d'un bail, y compris les options d'achat finales	Intérêts implicites	Frais accessoires	Engagements nets	Total des paiements minimums exigibles en vertu d'un bail, y compris l'option d'achat exercée	Intérêts implicites	Paiements minimums nets exigibles en vertu d'un bail	Frais accessoires	Options d'achat exercées	Valeur marchande ou valeur estimative du bien acheté
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Place du Canada Edmonton	192 203	93 752	Nil	98 451	115 483	17 032	98 451	Nil	98 826	N/A
Total	192 203	93 752		98 451	115 483	17 032	98 451		98 826	

Organisations internationales

Le tableau 10.6 présente un sommaire des engagements effectués auprès d'organisations internationales résumés à la note 12 à la section 1 de ce volume. Ces engagements concernent des accords avec des organisations internationales et d'autres états souverains, qui stipulent que le gouvernement déboursera des fonds au cours des exercices à venir pour des prêts, avances et du capital appelé. Quelques-uns de ces débours seront sous forme de paiements budgétaires, et d'autres non budgétaires. On trouvera de l'information supplémentaire sur ces engagements au tableau 10.9 et à la note 12 aux états financiers vérifiés à la section 1 de ce volume.

TABLEAU 10.6

SOMMAIRE DES ENGAGEMENTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

(en millions de dollars)

	Prêts et avances non versés	Capital futur appelé	Total
Actions en capital et prêts non budgétaires	453	126	579
Prêts et avances budgétaires	459		459
Total	912	126	1 038

Programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires

Présentement, trois sociétés d'État administrent des programmes d'assurance en tant que mandataires de Sa Majesté. Un programme d'assurance est un programme par lequel un assuré (un tiers) verse des frais d'assurance qui sont alors crédités à un fonds d'assurance ou à une provision administrée par la société. Le montant à verser comme frais est basé sur le montant prévu nécessaire pour satisfaire à toutes les demandes futures d'indemnisation au titre du fonds d'assurance ou de la provision. Les programmes d'assurance administrés par des entreprises privées tels que l'assurance collective des employés, les régimes de soins dentaires, etc., sont exclus de cette définition.

Les programmes d'assurance sont conçus de façon à opérer sur une base autosuffisante, mais depuis quelques années, le gouvernement a fourni des prêts à la Société d'assurance-dépôts du Canada pour le fonds d'assurance-dépôts pour satisfaire à des demandes d'indemnisation.

Les renseignements qui apparaissent ci-dessous ne sont pas vérifiés puisque l'information est produite à partir d'états financiers intérimaires. Des renseignements financiers supplémentaires ayant trait à ces sociétés dans le «*Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et les autres sociétés en coparticipation du Canada*».

Au tableau 10.7, un signe moins «-» qui précède un montant présenté indique un déficit dans le fonds, un recouvrement ou un redressement des dépenses, ou une diminution ou perte au cours de l'exercice. Le tableau suivant est également résumé dans la note 13 aux états financiers vérifiés du gouvernement à la section 1 de ce volume.

TABLEAU 10.7

SOMMAIRE DES PROGRAMMES D'ASSURANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES MANDATAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2001

(en millions de dollars)

	Société d'assurance-dépôts du Canada[1]		Société canadienne d'hypothèque et de logement[2][6]				Société pour l'expansion des exportations[3][4]	
			Fonds d'assurance hypothécaire		Fonds de titres hypothécaires garantis			
	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000	2000-2001	1999-2000
Assurance en vigueur à la date de déclaration	339 479	327 037	200 700	189 400	34 217	27 709	11 225	11 100
Solde d'ouverture du Fonds/Provision	298	27	525	196	58	47	[3]	[3]
Recettes pour la période—								
Primes et honoraires	140	135	657	589	15	12	133	128
Revenu de placement	35	32	259	241	8	6		
Autres recettes	21	3	47	49	2	2		
Recettes totales	196	170	963	879	25	20	133	128
Dépenses pour la période—								
Pertes sur ou provision pour indemnités	–13	–5	351	313			153	140
Intérêts sur prêts			–43	–89		2		
Administration et impôt	21	17	228	302	11	7		
Fonds retournés au gouvernement		1	29	24	2			
Autres dépenses	31		27				–22[4]	–15[4]
Dépenses totales	39	13	592	550	13	9	131	125
Recettes nettes ou pertes(-) nettes pour la période	157	157	371	329	12	11	2	3
Solde de clôture du Fonds/Provision	455	184	896	525	70	58	[3]	[3]
Montants nets des indemnités pour la période [5]	62	35	335	384	•	•	42	120
Moyenne des montants nets des indemnités payées pour les cinq derniers exercices	4	10	315	338	•	•	59	50

• Sans objet.

(1) La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) fournit une assurance, jusqu'à concurrence de 60 000 $ par déposant et par institution, sur les dépôts effectués auprès des banques et compagnies de prêts et de fiducies membres. La Société est financée à même les primes versées par ses membres.

(2) La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) administre couramment trois fonds dont seulement le Fonds d'assurance hypothécaire (FAH) et le Fonds de titres hypothécaires sont actifs. Le FAH fournit de l'assurance aux institutions de crédit du secteur privé, moyennant des primes, afin de couvrir les prêts hypothécaires concernant le logement canadien. Tout en mettant en place un système par lequel les institutions privées peuvent accorder des prêts hypothécaires en toute confiance, le Fonds permet également qu'un approvisionnement continu de fonds hypothécaires soit disponible, à moindre risque, aux prêteurs et que le marché secondaire d'hypothèques soit favorisé, pour rendre le logement plus accessible aux Canadiens. Une étude actuarielle du FAH en date du 30 septembre 2000 démontre que le Fonds a un surplus de 601 millions de dollars. Le Programme des titres hypothécaires fut introduit en 1987. Sur versement d'une prime par des institutions financières agrées, la SCHL, et finalement le gouvernement, garantissent le paiement ponctuel du principal et des intérêts aux investisseurs dans des titres hypothécaires réunis par une institution financière en un bloc de créances hypothécaires pour la construction d'une première maison dont l'institution prépare et livre les certificats en multiples de 5 000 $. Depuis 1984, la Société opère aussi le Programme de protection des taux hypothécaires. Étant donné que les primes encaissées pour ce Programme par la SCHL sont déposées au Trésor et que les dettes du Programme sont finalement payées à même le Trésor, le Programme de protection des taux hypothécaires ne rencontre pas la définition d'un plan d'assurance administré par une société d'État tel que défini ci-haut. Par le versement d'une prime, la SCHL remboursera les propriétaires jusqu'à 75 pour cent de toute augmentation de paiements hypothécaires mensuels excédant la franchise et causée par des taux d'intérêt supérieurs lors de la renégociation de l'hypothèque. Comme les taux d'intérêts hypothécaires récents sont relativement stables, le programme n'est pas généralement utilisé et les prêts couverts par ce programme s'élèvent à seulement 739 000 $ au 31 mars 2001 (879 000 $ au 31 mars 2000). La nature de ce programme ne permet pas d'établir une estimation d'un montant qui pourrait être payable dans le futur advenant cette éventualité.

(3) La Société pour l'expansion des exportations fournit aux entreprises canadiennes une assurance sur les exportations et les investissements à l'étranger afin de faciliter et de promouvoir les exportations. Le programme d'assurance a été adéquat pour rencontrer le coût complet des réclamations à ce jour et est basé sur l'expérience des réclamations passées, pour rencontrer les réclamations futures. Pour fins de comparaison, les montants ont été redressés pour refléter la présentation de l'exercice en cours. La Société ne maintient pas un fonds séparé pour son programme d'assurance et conséquemment le solde du fonds n'est pas disponible. La Société établit une provision pour les réclamations d'assurance fondée sur une analyse actuarielle des expériences de pertes nettes et des pertes possibles. Le solde de la provision s'élève à 465 millions de dollars (353 millions de dollars en 2000).

(4) Autres dépenses de la Société pour l'expansion des exportations représentant des gains ou pertes de change ou provision pour réclamations.

(5) Se rapporte à l'écart entre les réclamations et les montants recouvrés sur les ventes de biens connexes et d'autres recouvrements.

(6) Les soldes d'ouverture du Fonds d'assurance hypothécaire et du Fonds de garantie des titres hypothécaires ont été redressés pour l'année fiscale 1999-2000 afin d'être conforme à un changement de convention comptable concernant l'amortissement et le report de gain/perte sur la durée de vie de l'investissement initial.

Passif éventuel

Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Un passif éventuel est comptabilisé en tant que passif réel lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

Pour fins de rapport du passif éventuel, le gouvernement du Canada est défini comme étant l'ensemble des organismes responsables devant un ministre du gouvernement ou au Parlement, pour l'administration de leurs affaires et ressources et qui sont la propriété ou sont contrôlés par le gouvernement. À l'exception des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, tous les organismes sont comptabilisés par voie de consolidation. Les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont comptabilisées au coût et sont définies comme étant les organismes corporatifs qui ont comme activité principale de vendre des biens et services aux particuliers et aux organismes non gouvernementaux et ne sont pas dépendantes de crédits.

Les éléments de passif éventuel des sociétés d'État consolidées sont compris avec ceux du gouvernement au tableau 10.8, mais de façon sommaire seulement. Vous trouverez plus de précisions concernant le passif éventuel des sociétés d'État consolidées au tableau 4.3—«Passif éventuel des sociétés d'État consolidées». Le détail concernant le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques n'est pas consolidé avec celui du gouvernement mais le détail de ces éventualités se trouve au tableau 9.9—«Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques». Cependant, en vertu de l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le remboursement de toutes sommes empruntées au nom de Sa Majesté est payé à même le Trésor et ces emprunts constituent des éléments de passif éventuel pour le gouvernement. Par conséquent, les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques sont rapportés avec le passif éventuel du gouvernement. Trois sociétés d'État entreprises mandataires administrent également des programmes d'assurance. Des informations se rapportant à ces programmes d'assurance apparaissent dans le tableau 10.7 de la présente section.

Le passif éventuel du gouvernement comprend les garanties formelles du gouvernement pour les emprunts par des sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires, faits auprès du secteur privé. Dans d'autres cas, le gouvernement a consenti à garantir des prêts effectués par des sociétés d'État entreprises mandataires aux indiens pour des habitations sur les réserves. De même, le gouvernement a garanti collectivement ou individuellement des prêts à certains individus et compagnies, qu'ils ont obtenus d'institutions financières du secteur privé. Le passif éventuel du gouvernement comprend également les pertes potentielles se rapportant aux causes en instance et imminentes concernant les réclamations et les répartitions suite à l'inexécution de contrats, aux dommages encourus par des individus et à la propriété ainsi que tout autre item semblable. De même, est inclus le passif éventuel concernant le capital présent et futur sujet à appel pour les organisations internationales. Cet élément de passif éventuel peut entraîner un futur paiement non budgétaire.

Le passif éventuel, autre que les garanties de prêts et emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques, est enregistré dans les comptes lorsqu'il devient évident qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable. Les pertes provenant des garanties d'emprunts sont enregistrées dans les comptes par le biais de la provision pour évaluation lorsqu'il est probable qu'un paiement sera effectué afin d'honorer une garantie et lorsque le montant de la perte anticipée peut être raisonnablement déterminé. Le montant de la provision est déterminé tout en considérant la nature de la garantie du prêt, l'expérience de pertes et l'usage d'autres techniques d'évaluation. Les emprunts de sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques sont enregistrés comme passif par une provision pour évaluation pour la tranche qui n'est pas prévu être remboursée de ces sociétés.

Le tableau suivant est également résumé dans la note 14 aux états financiers vérifiés du gouvernement à la section 1 de ce volume.

TABLEAU 10.8
ÉTAT DU PASSIF ÉVENTUEL
AU 31 MARS 2001

	Limite autorisée (s'il y a lieu)[1]	Passif éventuel
	$	$
GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT POUR		
Emprunts par des sociétés d'État entreprises qui sont mandataires de Sa Majesté		41 400 180 000 [3]
Emprunts par d'autres entreprises publiques		7 345 234 000 [4]
Emprunts effectués par des entités autres que des sociétés d'État entreprises		
De sociétés mandataires		
Prêts consentis aux Indiens par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et la Société du crédit agricole, pour habitations sur les réserves	1 700 000 000 [7]	311 729 732 [3]
De sociétés non mandataires		
Programmes de garantie du gouvernement		
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants	10 781 963 150	1 064 072 690
Loi sur les prêts aux petites entreprises	2 948 886 699	1 282 158 732
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	3 000 000 000	302 220 355
Loi sur le paiement anticipé des récoltes	1 900 000 000	260 561 079
Garanties et paiements en vertu du Programme des avances de crédit printanières	1 000 000 000	7 656 118
Programme Entreprise Atlantique		6 336 566 [6]
Programme d'expansion des entreprises	1 200 000 000	5 919 521
Loi sur les prêts aux entreprises de pêche	46 595	46 595
Prêts consentis aux Indiens par des prêteurs agréés pour habitations sur les réserves		937 125 932 [5]
Dettes encourues par des transporteurs aériens concernant l'achat des aéronefs DHC7 et DHC8 de The de Havilland Aircraft of Canada, Limited	1 019 075 000	310 714 245
Développement économique des Indiens	60 000 000 [8]	2 522 848 [5]
Développement économique des autochtones		4 613 000
Time Air (1982) Ltd	10 000 000	792 082
	21 919 971 444	*4 184 739 763*
Autres garanties formelles de prêts		
Prêts en vertu de la *Loi sur le projet de développement Hibernia*	1 660 000 000	154 900 000
Prêts à la société NewGrade Energy Inc pour financer la construction d'une usine de valorisation du pétrole lourd	275 000 000	122 564 987 [9]
Prêt par First Union Commercial Corporation à Air Canada pour l'acquisition d'un avion	70 933 500	63 997 780
Prêt au gouvernement de la Roumanie	27 000 000	24 000 000
Prêt au gouvernement de la Bulgarie	11 000 000	11 000 000
Prêt à Ridley Terminals Inc. pour des fins opérationnelles et en capital	101 000 000	64 000 000
Prêt à l'Administration de pilotage des Laurentides	4 000 000	710 109
	2 148 933 500	*441 172 876*
Programmes d'assurance du gouvernement		
Comptes administrés par la Société pour l'expansion des exportations au nom du gouvernement—Assurances et garanties connexes	13 000 000 000 [10]	1 747 181 167
Assurance en prévision des accidents aux installations nucléaires en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* [11]	1 050 000 000	589 448 079
	14 050 000 000	*2 336 629 246*

TABLEAU 10.8
ÉTAT DU PASSIF ÉVENTUEL
AU 31 MARS 2001—*Fin*

	Limite autorisée (s'il y a lieu)[1]	Passif éventuel
	$	$
Autres garanties formelles		[12]
Garanties en vertu de l'article 19 de la *Loi de la Commission canadienne du blé*	*1 900 000 000*	*321 100 000*
Garanties en vertu de la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies*		234 849 859
Garantis aux détenteurs d'hypothèques assurés par la Société d'assurance d'hypothèques du Canada et la société GE Capital Mortgage Insurance Co. (Canada)		23 522 543
Garanties en vertu de la *Loi sur la vente coopérative des produits agricoles*	*1 900 000 000*	*579 472 402*
	41 718 904 944	56 599 158 019
Total des garanties brutes		3 951 000 000
Moins : provision pour pertes		52 648 158 019
Risque net en vertu des garanties		19 477 448 884 [13]
ORGANISATIONS INTERNATIONALES		44 542 009 413 [2]
RÉCLAMATIONS ET CAUSES EN INSTANCE ET IMMINENTES		833 000 000 [14]
REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES DES AUTOCHTONES		117 500 616 316
Total partiel		68 601 000
PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES		117 569 217 316
TOTAL[15]		

(1) Les limites autorisées indiquées dans l'état ci-dessus désignent le montant total des diverses catégories d'autorisations utilisées par des organismes gouvernementaux, tel que stipulée dans la législation, des ententes légales ou d'autres documents, qui peuvent être en vigueur à un moment donné.

(2) Les éventualités consignées ici comprennent celles pour lesquelles il est peu probable ou impossible de déterminer si un événement futur confirmera l'existence d'une obligation à la date des états financiers. Le montant inclus pour chaque éventualité correspond à la perte possible approximative ou, lorsque la perte ne peut être estimée, à la valeur nominale de toute réclamation. Le gouvernement est persuadé que le règlement définitif des montants visés par ce passif éventuel sera nettement inférieur à celui indiqué. Comme on l'explique à la note 14 des états financiers du gouvernement à la Section 1 de ce volume, les éventualités totales relatives aux demandes en souffrance ne peuvent être déterminées. Une provision a été inscrite dans les états financiers pour les éventualités où il est probable qu'un événement futur confirme l'existence d'une obligation à la date du bilan.

(3) Pour des détails, voir le tableau 9.6 à la section précédente du présent volume.

(4) Pour des détails, voir le tableau 9.7 à la section précédente du présent volume.

(5) Les montants de passif éventuel relatifs aux prêts garantis pour le logement dans les réserves incluent 311 266 135 $ d'engagements non-déboursés par la SCHL et autres prêteurs autorisés pour des prêts à être déboursés par la SCHL et autres prêteurs autorisés. De plus, le passif éventuel relatif aux prêts garantis pour le Développement économique des Indiens inclut 2 869 559 $ d'engagements non-déboursés aux emprunteurs pour des prêts de Développement économique des Indiens qui seront déboursés par les prêteurs. Les montants non déboursés seront avancés aux emprunteurs en fonction du progrès réalisé sur le projet pour lequel ces garanties ont été approuvées.

(6) Le Programme Entreprise Atlantique offre des assurances de prêts sur de nouveaux prêts à terme pour établir, agrandir ou moderniser des opérations commerciales dans les secteurs admissibles des provinces de l'Atlantique où le Programme est administré par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (5 476 200 $ au 31 mars 2001) et dans la péninsule de Gaspé et les Îles-de-la-Madeleine du Québec où l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec a la responsabilité de l'administration du Programme (774 560 $ au 31 mars 2001). Le ministère de l'Industrie a la responsabilité de tous les projets d'immobilisations dépassant 20 millions de dollars dans les provinces de l'Atlantique (85 806 $ au 31 mars 2001).

(7) Le ministère des Affaires indiennes et du Nord a une limite autorisée de 1,7 milliards de dollars, par le Parlement (tel qu'indiqué ci-dessus), pour émettre des garanties sur des prêts de la Société canadienne d'hypothèque et de logement et autres prêteurs autorisés pour le logement, et pour émettre des garanties de prêts fait par la Société de crédit agricole, pour l'agriculture.

(8) Le montant total maximum pouvant être déboursé à même le Trésor ou existant au passif éventuel de l'exercice en cours et d'exercices ultérieurs relativement aux garanties autorisées en vertu du crédit L53B est établi à 60 000 000 $. Au 31 mars 2001, des montants cumulatifs en souffrance s'élevant à 27 011 751 $ ont été déboursés. Il existait également un passif éventuel en circulation au montant de 2 522 848 $ laissant un solde de 30 465 401 $ disponible pour l'émission d'autres garanties.

(9) Si l'emprunteur manque à son engagement, le gouvernement du Canada serait responsable du versement, mais serait, à son tour, indemnisé par la province de la Saskatchewan.

(10) La *Loi sur l'expansion des exportations* précise que la Société pour l'expansion des exportations peut conclure des contrats d'assurance, de réassurance, de garanties connexes de financement et d'autres accords jusqu'à un maximum de 13 milliards de dollars, ce qui représente la limite autorisée. Au total, la Société présente 5,0 milliards de dollars en circulation contre sa limite, soit 1,7 milliards de dollars en passifs éventuels, 2,7 milliards de dollars en financement, 500 millions de dollars en prêts garantis non répartis et 100 millions de dollars en engagements de prêts non répartis.

(11) Il n'existe aucune réclamation en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* depuis sa mise en vigueur en 1970.

(12) Le gouvernement a garanti le paiement de passifs présents et futurs, d'endettements ou de toutes autres obligations de la Commission canadienne du blé (CCB) provenant d'acheteurs étrangers de céréales à crédit en souffrance en vertu du Programme de vente de céréales à crédit. Au 31 mars 2001, date de l'information disponible la plus récente, approximativement 7,3 milliards de dollars ont été enregistrés aux livres de la Commission comme débiteurs pour de telles ventes. Il n'existe aucune éventualité résiduelle (débiteurs moins emprunts) pour le gouvernement au 31 mars 2001.

(13) Le gouvernement a un passif éventuel pour le capital sujet à appel et le capital futur sujet à appel concernant des actions de certaines organisations internationales. Se référer au tableau 10.9 pour plus de détails.

(14) Concerne 70 revendications territoriales globales des Autochtones qui sont présentement soit à l'étape de la négociation, soit acceptées pour la négociation ou bien à l'étude. Le passif estimé provient de 13 revendications ayant progressées au stage où une quantification est possible. Les 57 revendications restantes n'ont pas encore été quantifiées.

(15) Gains éventuels. Un gain éventuel est un gain potentiel ou un recouvrement possible pouvant se matérialiser advenant un ou plusieurs événements futurs. Cinq ministères ont déclaré des gains éventuels au 31 mars 2001 totalisant approximativement 156 millions de dollars.

Organisations internationales

Le tableau 10.9 résume le passif éventuel et les engagements pour les organisations internationales selon qu'ils résultent de déboursés non budgétaires relatifs aux actions et aux prêts, ou de prêts et avances budgétaires. Les actions et les prêts non budgétaires sont considérés comme des éléments d'actif du gouvernement, alors que les prêts et avances budgétaires sont considérés comme paiements de transfert à des organisations ou aux pays concernés.

Dans le cadre du passif éventuel, le capital sujet à appel représente la part des souscriptions du Canada qui n'a pas encore été appelée. Le capital sujet à appel est appelable de la part des banques extraterritoriales, dans le cas où elles ne puissent rencontrer leurs obligations. Le capital futur sujet à appel représente du capital sujet à appel lié aux souscriptions que le Canada s'est engagé à acheter dans le futur.

Les engagements présentés dans ce tableau incluent les prêts et avances aux organisations internationales et aux pays en développement, que le Canada a accepté de débourser dans l'avenir. Le capital futur appelé représente un engagement pris par le Canada pour des achats futurs d'actions (non budgétaires) dans des organisations internationales. Les montants de prêts et avances non versés et de capital futur appelé présentés au tableau 10.9 ne comprennent pas les effets émis mais qui demeurent impayés au 31 mars 2001.

Le tableau 10.9 fournit de l'information supplémentaire concernant le passif éventuel pour les organisations internationales résumées au tableau 10.8 ainsi que les engagements contractuels pour les organisations internationales résumées au tableau 10.6. L'information présentée dans ce tableau est également résumée aux notes 12 et 14 des états financiers incluses à la section 1 du présent volume.

TABLEAU 10.9
ORGANISATIONS INTERNATIONALES
PASSIF ÉVENTUEL ET ENGAGEMENTS
(en millions de dollars)

	Passif éventuel[1]				Engagements[1]		
	Capital sujet à appel	Capital futur sujet à appel	Lignes de crédit	Total	Prêts et avances non versés	Capital futur appelé	Total
ACTIONS EN CAPITAL ET PRÊTS NON BUDGÉTAIRES—							
Banque africaine de développement	1 264			1 264		31	31
Banque asiatique de développement	3 014			3 014			
Banque de développement des Caraïbes	77			77			
Banque interaméricaine de développement	6 094			6 094			
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)	7 990			7 990			
Agence multilatérale de garantie des investissements	72			72			
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	966			966		95	95
Fonds monétaire international					361		361
Pays en développement—Compte du Canada					92		92
Sous-total	19 477			19 477	453	126	579
PRÊTS ET AVANCES BUDGÉTAIRES—							
Banque africaine de développement					118		118
Banque asiatique de développement					[2]		
Banque de développement des Caraïbes—Spécial					[2]		
Fonds interaméricain de développement					[2]		
Association internationale de développement					202		202
Fonds international pour le développement agricole					8 [2]		8
Fonds monétaire international					42		42
Fonds protocole de Montréal					[2]		
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)					55		55
Pays en développement—Compte du Canada					34		34
Sous-total					459		459
Total	19 477			19 477	912	126	1,038

(1) Les devises ont été converties en dollars canadiens en utilisant les taux de change en vigueur au 31 mars 2001 (1 $ US = 1,5763 $ CAN; 1 DTS = 1,98716 $ CAN).
(2) Ces montants représentent, dans certains cas, des effets à payer à être émis au cours des exercices subséquents.

Note : Le Canada a convenu de prêter 700 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) à la Facilité d'ajustement structurel renforcée dont 518 millions de DTS ont été prêtés, et de subventionner le taux d'intérêt du prêt par l'entremise d'une subvention s'élevant approximativement à 190 millions de DTS, dont 168,9 millions de DTS ont été versés.

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Index

INDEX

A

Accord sur les zones spéciales et les autoroutes,
Agence de promotion économique du Canada atlantique, 9.34, 9.36
Accords de paiements de transfert, immobilisations, achats et contrats de location-exploitation, 10.3, 10.4, 10.11
ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, *voir volume II (partie II), section 7*
ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, *voir volume II (partie II), section 6*
Actif, 1.9
Actif et du passif, État de l', 1.9, 2.5
Actif et passif—Situation financière des sociétés d'État entreprises, 9.12
Actifs confisqués,
Fonds canadiens, 6.42, 6.51
Activités d'investissement, 1.10
Activités d'opérations de change, 1.10
Activités de financement, 1.10
Activités de fonctionnement, 1.10
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, 6.33
Administration du pont du port de Saint John, 9.38, 9.45
Administrations provinciales et territoriales, 1.9, 9.2, 9.33
Agence des douanes et du revenu du Canada, 6.33, 6.35
Agence multilatérale de garantie des investissements, 5.5, 9.28, 9.30
Aide au développement international, 9.21, 9.25
Aide financière aux Canadiens à l'étranger, 6.40, 6.47
Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires, 4.9
Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires, 9.19
Allocations de droits de tirage spéciaux, 8.2, 8.4
Amendes—Loi sur les Indiens, 6.41, 6.48
Amendes pour le transport de marchandises dangereuses, 4.12, 4.17
Analyse automatisée de la qualité (AAQ)—Secteur privé, 6.39, 6.45
Archives nationales du Canada, dons, 4.11, 4.15
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 9.33, 9.34, 9.35
Association internationale de développement, 5.5, 9.29, 9.32
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa, 9.37, 9.40
Associations et organismes internationaux, 9.28, 9.32
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II (partie I), section 1*
Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées, 7.4
Autres comptes à fins déterminées, 4.10, 4.14, 6.2, 6.39
Autres créditeurs et charges à payer, 5.4, 5.11
Autres débiteurs, 7.6
Autres dépenses de programmes, 1.8, 3.2, 3.12
Autres dettes en souffrance—
Société canadienne des paris sportifs, 6.40, 6.47

A—*Fin*

AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, *voir volume II (partie II), section 13*
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, *voir volume II (partie II), section 12*
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, 10
Autres informations relatives aux états financiers, 10.2
Autres paliers du gouvernement, 2.4
Autres prêts, placements et avances, 9.2, 9.37
Autres recettes d'impôt sur le revenu, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
Autres recettes non fiscales, 1.8, 2.3, 3.3, 3.7
Autres taxes et droits d'accise, 1.8, 2.3, 3.3, 3.6
Avantages sociaux, provision pour, 1.9, 5.2, 5.12

B

Banque africaine de développement, 9.28, 9.29, 9.30
Banque asiatique de développement, 5.5, 9.28, 9.29, 9.31
Banque Commerciale du Canada, 9.37, 9.40
Banque de développement des Caraïbes, 5.5, 9.28, 9.29, 9.31
Banque de développement du Canada, 9.5
Banque de Thaïlande, 9.21, 9.22
Banque du Canada, 9.5, 9.7
Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 5.5, 9.28, 9.30
Banque interaméricaine de développement, 5.5, 9.28, 9.31
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 9.29 (Banque mondiale), 9.28, 9.30
Besoin net des opérations de la dette non échue, 1.7
Bibliothèque nationale, Compte spécial de fonctionnement, 4.11, 4.15
Biens culturels, 9.37, 9.39
Biens saisis,
Compte de fonds de roulement, 9.38, 9.45
encaisse, 6.34, 6.36
Billets du Canada, 6.2, 6.14
Bons du Canada, 6.2, 6.13
Bons du Trésor, 1.9, 6.2, 6.9
en adjudication, rendement moyen des, 6.16
Bourses scolaires, 6.32, 6.34, 6.37

C

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires, 4.10, 4.14
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, —Avances, 9.38, 9.46
Caisse de pension des personnes à charge, 6.39, 6.44
Caisse de réassurance-récolte, 4.10, 4.14
Caisse du fonds pour l'environnement mondial, 5.5
Caisse fiduciaire de bienfaisance, 6.34, 6.38
Caisse supplémentaire d'assurance-santé, 4.10, 4.14
Canadair—Retenues, *voir* Retenues—Privatisation
Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux, 6.42, 6.51
Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.33, 6.36
Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums, 6.34, 6.36
Cautionnements pour frais,
Cour canadienne de l'impôt, 6.34, 6.36
Cour suprême du Canada, 6.34, 6.36

C—*Suite*

Cédule des paiements minimums, 10.3
Célébrations du 50e anniversaire de la Loi sur la citoyenneté canadienne, 4.11, 4.15
Centre canadien de gestion, Dons, 4.11, 4.16
Centre de services aux entreprises Canada/Provinces, 6.41, 6.49
Centres de services agricoles, 9.34, 9.36
Certains paiements de transfert par province, 3.11
Chèques en circulation, 7.5
Chèques et mandats en circulation, 1.9, 7.2, 7.5
Chèques sur comptes d'avance fixe, 7.5
Classement chronologique des débiteurs pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses, 7.7
Code canadien du travail—Appels sur, 6.33, 6.35
Code canadien du travail, Autres, 6.33, 6.35
Commissaires du port de Hamilton, 9.38, 9.45
Commission canadienne du lait, 9.5, 9.8
Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon, Opérations de la, 6.33, 6.36
Commission des champs de bataille nationaux, Fonds de fiducie de la, 4.11, 4.15
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 9.38, 9.46
Commissions non amorties des obligations d'épargne du Canada, 5.12
Commissions provinciales des accidents du travail, 9.37, 9.42
Compagnies d'assurance—Intérêts sur obligations, 6.42, 6.51
Comptabilisation des dépenses, 3.8
Comptabilisation des recettes, 3.2
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 6.21, 6.22, 6.26
Compte d'amende additionnelle pour poisson, 4.11, 4.15
Compte d'assurance-emploi, 4.10, 4.13, 4.18
  opérations du, 4.13
Compte d'assurance du service civil, 6.39, 6.43
Compte d'attente,
  justes salaires, 6.40, 6.47
  normes du travail, 6.40, 6.48
  pour fonds appartenant aux Indiens, 6.41, 6.48
Compte d'avances—Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 6.40, 6.46
Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement, 4.10, 4.13
Compte de convention de retraite des parlementaires, 6.20, 6.21, 6.22, 6.26
Compte de fiducie de Mackenzie King, 6.40, 6.46
Compte de la caisse de retraite,
  de la fonction publique, 6.21, 6.22, 6.23
  de la Gendarmerie royale du Canada, 6.21, 6.22, 6.25
  des forces canadiennes, 6.21, 6.22, 6.24
Compte de la Commission canadienne du lait, 6.33, 6.35
Compte de la Fondation du Canada, 6.40, 6.47
Compte de pension de retraite,
  de la fonction publique, 6.21, 6.22, 6.23
  de la Gendarmerie royale du Canada, 6.21, 6.22, 6.25
  des Forces canadiennes, 6.21, 6.22, 6.24
Compte de pension des employés recrutés sur place—Cotisants, 6.39, 6.44
Compte de pension Halifax 1917, 6.34, 6.37
Compte de pension pour les agents des rentes, 6.39, 6.44
Compte de prestations de décès,
  de la fonction publique, 6.39, 6.44
  des forces régulières, 6.39, 6.43

C—*Suite*

Compte de prestations de retraite supplémentaires, 6.21, 6.22, 6.28
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire, 4.10, 4.14
Compte de réévaluation des accords d'échange de devises, 5.4, 5.11
Compte de restauration des habitats du poisson, 4.11, 4.15
Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland, 4.11, 4.15
Compte de service et de réduction de la dette état des opérations, 1.26
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, 4.10, 4.12
Compte de stabilisation du revenu net, 6.39, 6.45
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, 5.4, 5.6, 5.7
Compte des régimes compensatoires (RC), 6.21, 6.22, 6.27
Compte des rentes sur l'État, 6.2, 6.31, 6.61
Compte du fonds des changes, 8.5
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis, 4.12, 4.16
Compte du Régime de pensions du Canada, 6.2, 6.28
Compte pour Indiens mineurs administré par agent, 6.33, 6.35
Compte spécial de la Cour fédérale, 6.41, 6.50
Compte sur le système d'enregistrement de vol, 4.11, 4.16
Comptes à fins déterminées consolidés, 4.10
COMPTES CONSOLIDÉS, 4
Comptes d'assurance, 4.10, 4.13
  et de prestations de décès, 6.39
Comptes d'attente, 5.4, 5.11
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés, 9.37, 9.39
Comptes d'épargne des Indiens, 6.34, 6.37
Comptes des nouveaux parcs et sites historiques, 4.11, 4.15
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, 8
Comptes d'opérations de change, 1.9, 1.22, 8.2
Comptes de banque en fiducie des recettes des agences indiennes, 6.41, 6.48
Comptes de dépôt, 6.33
Comptes de dépôt et en fiducie, 6.2, 6.33
Comptes de pension, 6.39
Comptes de pension de retraite, 6.2, 6.21
Comptes de stabilisation des produits agricoles, 4.10, 4.14
Comptes de succession des Indiens, 6.34, 6.37
Comptes en fiducie, 6.33
Comptes gérés, 6.34, 6.38
Comptes spéciaux des Indiens, 6.41, 6.48
Conseil de recherches en sciences humaines—
  Fonds de fiducie, 6.41, 6.50
  Fonds pour les boursiers de la Reine, 6.41, 6.50
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie,
  Fonds de fiducie, 6.41, 6.50
Conseil des Indiens du Yukon (Anciens), *voir* Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens
Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens, 9.37, 9.42
Conseil des recherches médicales, *voir* Instituts de recherche en Santé Canada
Conseil national de recherches du Canada—
  Fonds de fiducie, 6.41, 6.49
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples, 9.37, 9.39

C—*Fin*

Contrats de location-acquisition, 10.12
  engagements selon les, 10.12
  option d'achat exercée, 10.13
Conventions comptables, sommaire des principales, 1.11
Corporation de développement des investissements du Canada, 6.33, 9.5, 9.7
  Retenues—Privatisation, 6.33, 6.35
  Société de gestion Canada Hibernia, 9.5, 9.7
Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent, 9.38, 9.46
Cotisations d'assurance-emploi, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc., 6.2, 6.32
Créditeurs, 5.4
  charges à payer et provisions, 1.9, 5.2
  et charges à payer, 1.9, 5.2, 5.4
  par catégorie, 5.3
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, 5

D

DÉBITEURS, *voir volume II (partie II), section 4*
Débiteurs, 1.9, 7.2, 7.6
Débiteurs à long terme pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses, 7.7
Débiteurs des sociétés d'État consolidées, 7.6
Déficit accumulé, 1.8, 1.16, 3.15
  état du, 2.4
Déficit accumulé à la fin de l'exercice, 1.8, 3.2
Déficit accumulé au début de l'exercice, 1.8, 3.2
Déficit accumulé en fonction de l'ensemble du passif et de l'actif, état du, 3.15
Déficit de l'exercice, 2.2
  excédent, 1.8, 2.2, 3.2
Dépenses, 1.8, 1.15, 3.2, 3.8
  des sociétés d'État, 1.8, 3.2, 3.12
  en vertu d'autorisations législatives, 3.13, 3.14
  externes par catégorie, 3.8
  gouvernementales, 3.10
  par article courant, 3.13
  par source, 3.10
Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses nettes par catégorie, total des, 3.9
Dépôt aux comptes de banques spéciaux, 6.41
Dépôt/débours—Commission des accidents du travail, 6.39, 6.46
Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires, 6.41, 6.51
Dépôts courants,
  du receveur général, 7.3
  en devises, 7.3
  en monnaie canadienne, 7.3
Dépôts de garantie,
  Affaires indiennes et du Nord canadien, 6.34, 6.36
    pétrole et gaz, 6.34, 6.36
    ressources des réserves, 6.33, 6.34, 6.36
  Agence des douanes et du revenu du Canada, 6.33, 6.35
  Agriculture et Agroalimentaire, 6.33
  Conseil d'arbitrage et Commission de révision 6.33, 6.35
  Ressources naturelles,
    pétrole et gaz, 6.33, 6.34
Dépôts de garantie d'entrepreneurs, 6.34, 6.36
Dépôts de garantie générale, 6.33, 6.35
Dépôts pour projets—Statistique Canada, 6.41, 6.50

D—*Fin*

Dépôts pour projets divers,
  Agence Parcs Canada, 6.40, 6.46
  Environnement, 6.40, 6.46
  Patrimoine canadien, 6.40, 6.46
  Pêches et Océans, 6.40, 6.46
  Ressources naturelles, 6.42, 6.51
Dépôts spéciaux du receveur général, 7.3
Dépôts temporaires reçus des importateurs, 6.33, 6.35
Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Dette échue, 5.12
Dette non échue, 1.9, 1.17, 6.2, 6.4
  à payer en devises, 1.9, 6.2, 6.8
  à payer en monnaie canadienne, 1.9, 6.2, 6.4
  au 31 mars, de 1997 à 2001, et taux d'intérêt moyen en vigueur, 6.16
  et autres instruments financiers, 1.17
  opérations de la, 1.7, 2.2, 2.7
DETTE PORTANT INTÉRÊT, 6
Dette portant intérêt, 1.9, 6.2
  par catégorie, 6.3
Dette publique—Frais de la, 1.8, 3.2, 3.12
Diverses avances à justifier, 9.37, 9.39
  caisse à montant fixe et avances permanentes, 9.37, 9.39
Diverses recettes non fiscales, 3.3
Diverses taxes et droits d'accise, 3.3
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis,
  Loi canadienne sur les sociétés par actions, 6.41, 6.49
  Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.41, 6.49
  Loi sur les liquidations, 6.41, 6.49
Division de géologie du continent—Hydro-Ontario, 6.42, 6.50
Dons aux fins de recherches—Instituts de recherche en Santé du Canada, 4.11, 4.16
Dons—Centre canadien de gestion, 4.11, 4.16
Dons—Rideau Hall, 4.11, 4.16
Dragage de la Voie maritime du St-Laurent, 6.40, 6.47
Droits d'accise, 3.3
Droits de douane à l'importation, 1.8, 2.3, 3.3, 3.6
Droits de tirage spéciaux, Allocations de, 8.2, 8.4
Droits et privilèges, 3.3
Dû au Régime de pensions du Canada, 1.9, 1.21, 6.2, 6.30, 6.52

E

Échéance de la dette du gouvernement, 6.17
Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.17
Effets à payer aux organisations internationales, 5.4, 5.5
Élections et référendums—Cautionnements des candidats et des comités, 6.34, 6.36
Employés affectés à l'étranger, 9.37, 9.39
Emprunts à être probablement remboursés par ces sociétés d'État entreprises mandataires, 5.13
Emprunts des sociétés d'État,
  entreprises mandataires, 5.13
  provision pour, 5.13
Emprunts effectués par les sociétés d'État,
  entreprises et autres entreprises publiques, 9.17
  entreprises mandataires, 9.16

E—*Suite*

ENCAISSE ET DÉBITEURS, 7
Encaisse et débiteurs, 1.9, 7.2
Engagements contractuels, 1.23, 10.2
Engagements en cours selon les contrats de location-acquisition, 10.12
par ordre d'échéance, 10.13
Énoncé de responsabilité, 1.4
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes, 9.38, 9.44
Entente-cadre sur le plan de développement, 9.33, 9.36
Entente de parrainage—Contributions, 6.42, 6.51
Entente de partage entre le Canada et le Manitoba concernant l'infrastructure hydraulique des municipalités en vue d'une diversification économique rurale, 6.39, 6.45
Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances, 6.41, 6.49
Ententes de projets conjoints et à frais partagés, 6.40, 6.46
recherches, 6.42, 6.49
Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés, 6.40, 6.46
Ententes relatives aux frais partagés,
Agence canadienne d'inspection des aliments, 6.39, 6.45
port de Churchill 6.41, 6.50
recherches, 6.39, 6.41, 6.45, 6.51
Ressources naturelles, 6.42, 6.51
secrétariat de l'ALENA, section canadienne, 6.40, 6.47
tourisme, 6.41, 6.49
Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées, 6.41, 6.49
Escomptes et primes non amortis des obligations négociables, 5.12
Escomptes non amortis des,
bons du Canada, 5.12
bons du Trésor, 5.12
Espèces en voie de disparition—Dons, 4.11, 4.15
Essence—Taxe d'accise, 3.3
Essence d'aviation et combustible diesel—Taxe d'accise, 3.3
État de l'actif et du passif, 1.9, 2.5
État de l'évolution de la situation financière, 1.10
État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté, 6.17
État des opérations, 1.7
État des opérations du compte de service et de réduction de la dette, 1.26
État des recettes, des dépenses et du déficit accumulé, 1.8
État des recettes et dépenses, *voir volume II (partie I), section 1*
État détaillé des opérations,
de change, de la dette non échue et des fonds en banque, 2.7
des dépenses, 2.4
des recettes, 2.3
non budgétaires, 2.6
État du déficit accumulé, 2.4
État du déficit accumulé en fonction de l'ensemble du passif et de l'actif, 3.15
État du passif éventuel, 10.18
État sommaire des opérations, 2.2
États financiers cumulés sommaires par secteur des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.11
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, *voir volume II (partie II), section 2*
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, *voir volume II (partie II), section 1*
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORTS ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, 1

E—*Fin*

États financiers sommaires des sociétés d'État,
consolidées, 4.3
entreprises et autres entreprises publiques, 9.10
Étude de l'environnement, Fonds pour l', 4.11, 4.16
Eurobillets à moyen terme, 6.2, 6.15
Excédent de l'exercice, 1.7, 2.2, 3.2
Expansion du commerce d'exportation, 9.21, 9.23, 9.37, 9.40

F

Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, 9.28, 9.31
Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN) 4.12, 4.17
Fiducies de sociétés d'État—Dons, 6.42, 6.51
Financement direct aux étudiants, 9.37, 9.42
Fondation de la Gendarmerie royale du Canada, 6.42, 6.51
Fonds africain de développement, 5.5, 9.29
Fonds asiatique de développement, 5.5, 9.29
Fonds canadien d'action contre les mines, 4.11, 4.15
Fonds d'assurance,
des anciens combattants, 6.39, 6.44
des soldats de retour, 6.39, 6.44
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver, 9.33, 9.35
Fonds de compensation des Indiens, 6.39, 6.48
Fonds de développement sectoriel—Province, 6.39, 6.45
Fonds de fiducie,
Commission des champs de bataille nationaux, 4.11, 4.15
Conseil de recherches en sciences humaines, 6.41, 6.50
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 6.41, 6.50
Conseil national de recherches du Canada, 6.41, 6.49
de l'administration et du bien-être—Anciens combattants, 6.34, 6.38
des détenus, 6.34, 6.38
Fonds de garantie de l'immigration, 6.33, 6.35
Fonds de H.L. Holmes, 4.11, 4.16
Fonds de l'aide domiciliaire aux Indiens, 9.37, 9.42
Fonds de prêts aux Inuit, 9.37, 9.43
Fonds de réclamations,
à l'étranger, 6.40, 6.46
de guerre—Seconde Guerre mondiale, 6.40, 6.46
Fonds de règlement des droits fonciers issus de traités en Saskatchewan, 6.41, 6.49
Fonds de successions, 6.34, 6.38
Fonds des bandes indiennes, 6.34, 6.37
actions et certificats, 6.41, 6.48
comptes de capital, 6.34, 6.37
comptes de recettes, 6.34, 6.37
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec, 6.40, 6.46
Fonds des opérations spéciales de la Banque interaméricaine de développement, 5.5
Fonds détenus par les percepteurs et en transit, 7.4
Fonds du développement économique des Indiens, 9.37, 9.43
Fonds du Protocole de Montréal, 5.5
Fonds en banque, 1.7, 1.9, 7.2, 7.3
à la fin de l'exercice, 1.7, 2.2, 2.7
au début de l'exercice, 1.7, 2.2
dépôts en devises, 7.3
dépôts en monnaie canadienne, 7.3
Fonds en transit, 1.9, 7.2, 7.4
Fonds excédentaires des sociétés d'État, 6.33, 6.35
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, 6.33, 6.35
Fonds internationale pour le développement agricole, 5.5

F —*Fin*

Fonds monétaire international,
effets à payer, 8.2, 8.4
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, 9.28, 9.31
souscriptions, 8.2, 8.4
Fonds pour l'environnement mondial, 5.5, 9.29, 9.32
Fonds pour l'étude de l'environnement,
Affaires indiennes et du Nord canadien, 4.11, 4.16
Ressources naturelles, 4.11, 4.16
Fonds pour les boursiers de la Reine—Conseil de recherches en sciences humaines, 6.41, 6.50
Fonds provenant d'organisations non gouvernementales, 6.40, 6.47
Forces aériennes italiennes, 6.42, 6.50
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, *voir volume II (partie II), section 9*
Frais de la dette publique, 1.8, 3.2, 3.12
Frais et droits, autres, 3.3

G

Garanties accordées par le gouvernement, 1.25
Gendarmerie royale du Canada—
Caisse fiduciaire de bienfaisance, 6.34, 6.38
Régime de retraite (personnes à charge), 6.65
Gouvernement du Territoire du Yukon, 9.35, 9.36
Gouvernements étrangers, 6.41, 6.50
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement, 1.9, 1.23, 9.2, 9.21

H

Hibernia, Société de gestion Canada, 9.5, 9.7

I

Immobilisations, achats, contrats de location-exploitation et accords de paiements de transfert, 10.3, 10.4
Impôt sur le revenu
autres, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
des particuliers, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
des sociétés, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada, 9.38, 9.44
INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, 2
Informations financières supplémentaires, 2.2
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, *voir volume II (partie II), section 3*
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois, 6.41, 6.50
Institutions de recherche en Santé du Canada, 4.11, 4.16, 6.40
Institutions financières internationales, 5.5, 9.29, 9.32
Intérêts,
courus, 5.12
échus, 5.12
Intérêts et dette échue, 1.9, 5.2, 5.12
Intérêts sur obligations—Compagnies d'assurances, 6.40, 6.51

J

Jamaïque, 9.21, 9.22

L

Libéralités,
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 4.11, 4.16
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 4.12, 4.16
Libérés conditionnels, 9.38, 9.45
Liquidation—Compagnie d'assurances, 6.39, 6.43
Location et utilisation de biens publics, 3.3
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, 9.21, 9.22
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 6.22
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 6.22
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, 9.33, 9.36
Loi sur les Indiens, amendes, 6.41, 6.48
Loi sur les juges, 6.22
Lower Churchill Development Corporation Limited, 9.20

M

Mandats d'assurance-emploi, 7.5
Missions à l'étranger, 9.37, 9.39
Monnaie canadienne, pièces de, 3.3
Monnaie royale canadienne, 9.5, 9.9

N

Nordion International Inc, 9.38, 9.45
North Portage Development Corporation, 9.20, 9.21
Notes aux états financiers du gouvernement du Canada, 1.11

O

Objectif des programmes et description des activités, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Obligations à prime du Canada, 6.11
Obligations d'épargne du Canada, 6.10
Obligations d'épargne et obligations à prime du Canada, 1.9, 6.2, 6.10, 6.11
Obligations et billets non-négociables, 1.9, 6.2, 6.12
Obligations négociables, 1.9, 6.2, 6.4
à payer en devises, 6.2, 6.8
à payer en monnaie canadienne, 6.2, 6.4
Observations de la vérificatrice générale, 1.29
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités, 9.33, 9.34, 9.35
Opérations budgétaires,
dépenses, 1.7, 2.2
recettes, 1.7, 2.2
Opérations de change, 2.7
besoin net des, 1.7, 2.2
ressources nettes des, 2.2
Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field (Colombie-Britannique et au Yukon, 6.33, 6.36

O—*Fin*

Opérations de la dette non échue, 2.7
  besoin net des, 1.6
  ressources nettes des, 2.2
Opérations du Compte d'assurance-emploi, 4.13
Opérations non budgétaires, 1.7, 2.2
Option d'achat d'actions d'une société, 9.38, 9.43
Or, réserves d', 1.22
Organisation du traité de l'Atlantique Nord,
  dommages-intérêts—Sommes recouvrables, 9.21, 9.26
  projets d'infrastructure, 6.42, 6.50
Organisation mondiale de la santé, 6.40, 6.47
Organisation panaméricaine de la santé, 6.40, 6.47
Organisations internationales, 1.9, 1.25, 9.2, 9.27, 9.28, 10.14, 10.20
  passif éventuel et engagements, 10.20
  sommaire des engagements d', 10.14
Organismes non gouvernementaux, 6.42, 6.50
OTAN *voir* Organisation du traité de l'Atlantique Nord

P

Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—
  Alberta, 6.42, 6.51
PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, *voir volume II (partie II), section 10*
PAIEMENTS DE TRANSFERT, *voir volume II (partie II), section 8*
Paiements de transfert, 1.8, 3.2, 3.10
  par province, certains, 3.11
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Parrainage collectif et dons, 4.11, 4.16
Passif, 1.9
  environnemental, 1.25
  éventuel, 1.25, 10.17
  éventuel des sociétés d'État consolidées, 4.8
  éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.18
  éventuel et engagements, 10.20
Pays en développement, aide au développement international, 9.21, 9.25
Pêcheurs d'aiglefin, 9.37, 9.40
Petro-Canada, 9.20
Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse, 6.33, 6.35
Pièces de monnaie canadienne, 3.3
Placements de portefeuille, 1.9, 9.2, 9.20
Pont de la Confédération, 6.2, 6.32, 9.38, 9.45
Pouvoirs de dépenser et d'emprunter, 1.13
Préface des états financiers du gouvernement du Canada, 1.2
Premières Nations de la Colombie-Britannique, 9.37, 9.42
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, 9
Prêts, placements et avances, 1.9, 2.6, 9.2
  aux organisations internationales, 1.25
  par catégorie, 9.3
Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador, 9.38, 9.44
Prêts d'aide et de transport, 9.37, 9.39
Prêts en vue d'aider l'industrie dans la région du Cap-Breton, 9.38, 9.44
Prêts et avances à justifier, 9.37
Principal reporté, 9.21, 9.22

P—*Fin*

Principales conventions comptables, Sommaire des, 1.11
Prix du Premier ministre, 4.11, 4.16
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés, 9.37, 9.40
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État, 3.3
Produits des ventes, *voir* Ventes de biens et de produits d'information
Programme de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc., 9.38, 9.44
Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques, 6.40, 6.48
Programmes d'assurance, 1.24
Programmes d'assurance des
  sociétés d'État entreprises mandataires, 10.15
  sommaire des, 10.16
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, *voir volume II (partie II), section 11*
Programmes par activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Projet de coopérative d'habitation, 9.20
Projet de développement Hibernia, 9.38, 9.44
Projet fédéral/provincial à frais partagés, 6.40, 6.48
  Développement des ressources humaines, 6.48
  Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI), 6.40, 6.48
Projets à frais partagés, 6.41
  Affaires étrangères et Commerce international, 6.40, 6.47
  Agence canadienne de développement international, 6.40
    conférences internationales, 6.40, 6.47
  Industrie, 6.41, 6.49
  Ressources naturelles, 6.42, 6.51
Projets de recherche et de développement mixtes,
  Défense nationale, 6.42, 6.50
  Gendarmerie royale du Canada 6.42, 6.51
  Solliciteur général, 6.42, 6.51
Projets de recherches en collaboration, 6.40, 6.47
Projets divers fédéraux-provinciaux—Santé, 6.40, 6.47
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique, 9.33, 9.35
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II (partie I), section 1*
Provision pour avantages sociaux, 1.9, 5.2, 5.12
Provision pour emprunts des sociétés d'État, 5.13
Provision pour garanties, 1.9, 5.2, 5.13
Provision pour moins-value, 1.9, 9.2, 9.46
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite, 6.2, 6.21, 6.29

R

Radarsat, 6.41, 6.49
Rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers du gouvernement du Canada, 1.5
Récapitulation des dépenses externes par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des dépenses externes par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des recettes externes par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*

R—*Fin*

Recettes, 1.8, 1.13, 3.2
  externes par catégorie principale, 3.3
  fiscales, 1.8, 2.3, 3.2, 3.3, 3.5
  non fiscales, 1.8, 2.3, 3.2, 3.3, 3.7
  provenant de toutes les sources, 3.5
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, 3
Recettes, dépenses et déficit accumulé, 3.2
Recettes, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Recettes ministérielles par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes nettes par catégorie principale, total des, 3.4
Recettes non fiscales et recettes affectées aux dépenses, 7.6
Recettes reportées, 5.4, 5.11
Receveur général,
  dépôts courants, 7.3
  dépôts spéciaux, 7.3
Recherches en dyskinésie et en torticolis, 6.40, 6.47
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs, 3.3
Régime de pensions du Canada, Dû au, 1.9, 1.21, 6.2, 6.30, 6.52
Régimes de retraite du secteur public, 1.9, 1.20, 6.2, 6.18, 6.21
Régimes de retraite et autres comptes, 1.9, 2.6, 6.2, 6.18
  autres, 1.9
Rendement moyen des bons du Trésor en adjudication, 6.16
Réserves d'or, 1.22
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes, 8.2, 8.3
Ressources nettes des opérations de la dette non échue, 2.2
Ressources nettes ou besoins nets des opérations de change, 2.2
Retenues—Privatisation, 6.33, 6.35
Retenues salariales diverses, 5.4, 5.11
Revendicateurs autochtones, 9.37, 9.43
Revenu, impôt sur le *voir* Impôt sur le revenu
Revenus, dépenses et autres évolutions de l'avoir des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.14
Revenus, dépenses et évolution de l'avoir des sociétés d'État consolidées, 4.6
Revenus de placements, 1.8, 2.3, 3.3, 3.7
Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.41, 6.49
Rideau Hall, Dons, 4.11, 4.16
Ridley Terminals Inc., 9.5, 9.9
Royaume-Uni, 9.21, 9.22
  Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni, 9.21, 9.22

S

Services de nature non réglementaire, 3.3
Services de nature réglementaire, 3.3
Services militaires, successions, 6.32, 6.35
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, *voir volume II (partie II), section 5*
Situation financière des sociétés d'État consolidées—Actif et passif, 4.4
Situation financière des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—Actif et passif, 9.12
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 9.5, 9.6
Société canadienne des paris sportifs—
  Autres dettes en souffrance, 6.40, 6.47
Société canadienne des ports, 9.5, 9.8

S—*Fin*

Société canadienne des postes, 9.5, 9.8
Société de développement des Andes, 9.29
Société de développement du Cap-Breton 9.5, 9.8
Société de gestion Canada Hibernia, 9.5, 9.7
Société du crédit agricole, 9.5, 9.6
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud, 9.20, 9.21
Société immobilière du Canada Limitée, 9.5, 9.7
Société pour l'expansion des exportations, 9.5, 9.6
Sociétés d'État entreprises, 1.9, 9.2, 9.4, 9.5
  et autres entreprises publiques, 1.9, 9.4, 9.5
  emprunts effectués par les, 9.17
Sociétés d'État et autres entreprises publiques, 1.22
  autre encaisse, 7.4
  consolidées, 4.3
Sommaire des engagements d'organisations internationales, 10.14
Sommaire des opérations relatives aux régimes de retraite du secteur public qui ont produit des imputations aux dépenses, 6.22
Sommaire des principales conventions comptables, 1.11
Sommaire des programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires, 10.16
Sommaire du portefeuille ministériel (de la provenance et de l'utilisation des autorisations), *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Sommets francophones, 6.42, 6.51
Successions—Services militaires, 6.34, 6.37

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—Libéralités, 4.12, 4.16
Taux d'intérêt, 6.16
Taxe d'accise—
  Essence, 3.3
  Essence d'aviation et combustible diesel, 3.3
Taxe sur les produits et services, 1.8, 2.3, 3.3, 3.6
Taxes et droits d'accise, 1.8, 2.3, 3.3, 3.5
  autres, 1.8, 3.3, 3.6
  diverses, 3.3
Taxes sur l'énergie, 1.8, 2.3, 3.3, 3.6
Taxes *voir* Impôt
Titres détenus et investissements à court terme, 6.2
Titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada, 6.30
Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.41, 6.49

V

Ventes de biens et de produits d'information, 3.3
Ventes de biens et de services, 3.3
Ventes de biens saisis, 6.40, 6.47
Virements à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, 6.30

Y

Yukon Energy Corporation, 9.37, 9.43

VOLUME

VOLUME

2

micromedia
a division of IHS Canada

20 Victoria Street
Toronto, Ontario M5C 2N8
Tel.: (416) 362-5211
Toll Free: 1-800-387-2689
Fax: (416) 362-6161
Email: info@micromedia.on.ca

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2001

Volume II

Partie I

Détails des dépenses et des recettes

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2001

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada

Ottawa, Canada K1A 0S9

Nº de catalogue P51-1/2001-2-1F

ISBN 0-660-96510-0

VOLUME II (PARTIE I)

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Table des matières

Section

Introduction
1. Tableaux sommaires
2. Affaires étrangères et Commerce international
3. Affaires indiennes et du Nord canadien
4. Agence des douanes et du revenu du Canada
5. Agriculture et Agroalimentaire
6. Anciens combattants
7. Citoyenneté et Immigration
8. Conseil du Trésor
9. Conseil privé
10. Défense nationale
11. Développement des ressources humaines
12. Environnement
13. Finances
14. Gouverneur général
15. Industrie
16. Justice
17. Parlement
18. Patrimoine canadien
19. Pêches et Océans
20. Ressources naturelles
21. Santé
22. Solliciteur général
23. Transports
24. Travaux publics et Services gouvernementaux
25. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes. Le **volume I** présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le **volume II** est publié en deux parties. La **partie I** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la **partie II** présente des informations et analyses supplémentaires.

La **partie I** est conçue de façon à refléter aussi près que possible le format et le contenu de la partie II du Budget principal des dépenses. Certains des tableaux et états de la **partie I** montrent la provenance et l'utilisation des autorisations de dépenses. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués ci-dessous :

- **Provenance des autorisations**
  - *Disponibles des exercices antérieurs*
    Autorisations de dépenses reportées de l'exercice précédent. Comprennent seulement les autorisations pour lesquelles il existe une limite spécifique quant au montant total à être dépensé, ou sur le solde cumulatif en circulation pour les crédits pour lesquels il est permis de dépenser les recettes et les rentrées. Ces crédits représentent généralement soit des autorisations relatives à des fonds renouvelables, au produit de la vente de biens excédentaires de l'État ou à des prêts. Ces montants sont disponibles pour être dépensés sans aucune autre autorisation du Parlement.
  - *Budget principal des dépenses et budgets supplémentaires des dépenses*
    Comprennent :
    - les autorisations de dépenses demandées dans les Budgets des dépenses;
    - les montants estimatifs des dépenses compris dans les Budgets des dépenses en vertu d'autorisations accordées par diverses autres lois y compris les lois de crédits des exercices antérieurs.
  - *Redressements, mandats et virements*
    Comprennent :
    - les virements de ou à d'autres portefeuilles ministériels tels que les crédits 5,10 et 15 du Conseil du Trésor ou les modifications dans les responsabilités ministérielles;
    - autorisations accordées par des mandats spéciaux du gouverneur général;
    - les virements à l'intérieur du portefeuille ministériel d'un crédit à un autre (en vertu d'une autorisation parlementaire) ou entre paiements de transfert;
    - les modifications aux montants législatifs suite à des redressements aux estimés de dépenses compris dans les Budgets des dépenses, suite à l'annulation ou la modification aux lois ou suite à des redressements des autorisations d'emprunt des sociétés d'État;
    - les montants du suremploi des autorisations des exercices antérieurs versés ou réglés au cours de l'exercice.
    - le produit de la vente de biens excédentaires de l'État.
  - *Total disponible pour emploi*
    Autorisations disponibles pour être dépensées au cours de l'exercice (après avoir déduit les montants estimatifs des recettes et rentrées disponibles pour être dépensées).

- **Utilisation des autorisations**

  - *Employées au cours de l'exercice*
    Montants dépensés dans l'exercice en cours (après avoir déduit les recettes et rentrées réelles disponibles pour être dépensées).

  - *Annulées (écart positif)*
    Autorisations de dépenses non employées qui ne peuvent être reportées à un exercice ultérieur.

  - *Dépassées (écart négatif)*
    Excédent des dépenses sur les autorisations accordées.

  - *Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs*
    Autorisations de dépenses non employées qui ne sont pas annulées et qui sont reportées à un exercice ultérieur.

  - *Employées au cours de l'exercice précédent*
    Montants dépensés dans l'exercice précédent (après avoir déduit les recettes et rentrées réelles disponibles pour être dépensées). Pour les crédits ou paiements de transfert qui n'existent plus dans l'exercice en cours, le total des dépenses nettes correspondant de l'exercice précédent est présenté comme un montant seul, en ligne avec l'énoncé «Crédits (éléments) non requis pour l'exercice en cours».

Le contenu de la partie I se résume comme suit :

a) Tableaux sommaires (section 1)

La section 1 comprend les tableaux suivants lesquels présentent le sommaire des opérations financières divulguées dans les sections ministérielles :

Tableau 1 présente les recettes et les dépenses tant sur une base brute que sur une base nette

Tableau 2 présente les dépenses par catégorie pour chaque portefeuille ministériel

Tableau 2a concilie le tableau 2 avec le tableau 1

Tableau 2b présente le détail par portefeuille ministériel des autres paiements de transfert

Tableau 2c présente le détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels

Tableau 3 présente les dépenses par article courant pour chaque portefeuille ministériel

Tableau 3a concilie le tableau 3 avec le tableau 1

Tableau 4 présente les recettes par catégorie principale pour chaque portefeuille ministériel

Tableau 4a concilie le tableau 4 avec le tableau 1

Tableau 5 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel

Tableau 6 présente la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel

Tableau 7 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires et non budgétaires par portefeuille ministériel et par genre d'autorisations (votées et législatives)

La section 1 comprend également, comme appendices, les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs, de toutes les autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

b) Sections ministérielles (sections 2 à 24)

Il y a une section pour chaque portefeuille ministériel. Les programmes des ministères et organismes pour lesquels un ministre est responsable au Parlement sont groupés ensemle afin de fournir une présentation ministérielle globale. Chaque section ministérielle présente un énoncé des objectifs des programmes et des descriptions des secteurs d'activité. Chaque section ministérielle comprend également, s'il y a lieu, un ensemble uniforme d'états afin de présenter les opérations financières de chaque portefeuille ministériel. Ces états sont :

- *Sommaire du portefeuille ministériel*
  Cet état présente par programme la provenance et l'utilisation de chaque autorisation budgétaire et non budgétaire accordée par le Parlement dans les lois de crédits et autres lois et par des mandats spéciaux du gouverneur général.

- *Programmes par secteur d'activité*
  Cet état présente par programme le total des autorisations disponibles pour emploi et les autorisations employées au cours de l'exercice pour chaque secteur d'activité sous chaque genre de dépenses (fonctionnement, capital, paiements de transfert et non budgétaires).

- *Paiements de transfert*
  Cet état présente par programme la provenance et l'utilisation des autorisations pour chaque paiement de transfert.

- *Détail des montants disponibles pour être dépensés*
  Cet état présente par programme la nature des recettes et rentrées lesquelles augmentent les montants qui peuvent être dépensés à même les crédits ayant une autorisation nette de dépenser.

- *Recettes*
  Cet état présente par programme la nature des recettes sous chaque catégorie principale de recettes.

Les états dans les sections ministérielles sont conçus pour que les totaux et sous-totaux pertinents puissent être directement retracés à un état qui précède et ensuite aux tableaux sommaires de la section 1. De cette façon :

- les données de l'état des *Paiements de transfert* peuvent être retracées à l'état des *Programmes par secteur d'activité*, lesquelles peuvent ensuite être retracées au *Sommaire du portefeuille ministériel* (de la provenance et de l'utilisation des autorisations). Les données du *Sommaire du portefeuille ministériel* peuvent être retracées aux *Tableaux sommaires* (tableaux 5, 6 et 7) de la section 1.

- les données de l'état du *Détail des montants disponibles pour être dépensés* peuvent être retracées à l'état des *Programmes par secteur d'activité* et également au *tableau sommaire 3* de la section 1.

- les données de l'état des *Recettes* peuvent être retracées au *tableau sommaire 4* de la section 1.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Tableaux sommaires

SOMMAIRE

	Page
Tableaux sommaires —	
Tableau 1 — État des recettes et dépenses	1.3
Tableau 2 — Dépenses ministérielles par catégorie	1.4
Tableau 2a — Récapitulation des dépenses externes par catégorie	1.10
Tableau 2b — Détail des autres paiements de transfert	1.11
Tableau 2c — Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels	1.12
Tableau 3 — Dépenses ministérielles par article courant	1.13
Tableau 3a — Récapitulation des dépenses externes par article courant	1.20
Tableau 4 — Recettes ministérielles par catégorie principale	1.21
Tableau 4a — Récapitulation des recettes externes par catégorie principale	1.26
Tableau 5 — Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel	1.28
Tableau 6 — Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel	1.34
Tableau 7 — Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)	1.36
Appendices —	
Appendice 1 — Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice	1.42
Appendice 2 — Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits	1.62
Appendice 3 — Autorisations disponibles des exercices antérieurs	1.74
Appendice 4 — Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice	1.82
Appendice 5 — Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1.84

TABLEAU 1

État des recettes et dépenses

Le tableau 1 présente les recettes et les dépenses tant sur une base brute que sur une base nette. De plus, des informations détaillées apparaissent à la section 3 du volume I des *Comptes publics du Canada*.

(en milliers de dollars)

RECETTES	Brutes	Nettes
Recettes fiscales—		
Impôt sur le revenu—		
Des particuliers	88 527 648	82 305 147
Des sociétés	28 211 551	28 211 551
Autres recettes d'impôt sur le revenu	4 312 234	4 312 234
	121 051 433	*114 828 932*
Cotisations d'assurance-emploi	18 731 695	18 731 695
Taxes et droits d'accise—		
Taxe sur les produits et services	27 891 044	24 989 336
Taxes sur l'énergie—		
Taxe d'accise—Essence	4 306 973	4 306 973
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	498 311	498 311
Droits de douane à l'importation	2 807 187	2 807 187
Autres taxes et droits d'accise—		
Droits d'accise	3 476 804	3 476 804
Diverses taxes et droits d'accise	37 236	37 236
	39 017 555	*36 115 847*
Total des recettes fiscales	**178 800 683**	**169 676 474**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	6 205 046	6 143 416
Autres recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	591 655	591 637
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	1 563 989	571 534
Location et utilisation de biens publics	409 851	27 308
service de nature réglementaire	303 582	37 913
service de nature non-réglementaire	252 174	59 221
Ventes de biens et de produits d'Information	221 957	54 186
Autres frais et droits	616 679	531 460
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	110 999	110 999
Pièces de monnaie canadienne	182 279	182 279
Diverses recettes non fiscales	3 092 148	604 029
	7 345 313	*2 770 566*
Total des recettes non fiscales	**13 550 359**	**8 913 982**
TOTAL DES RECETTES	**192 351 042**	**178 590 456**

DÉPENSES	Brutes	Nettes
Paiements de transfert—		
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	23 667 442	24 255 909
Prestations d'assurance-emploi	11 443 823	11 443 823
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	13 500 000	13 500 000
Accords fiscaux	12 466 765	12 466 765
Régime d'assistance publique du Canada	...	...
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 459 495)	(2 459 495)
Autres	216 943	216 943
Prestation fiscale canadienne pour enfants	6 810 968	...
Autres paiments de transfert	26 404 575	23 502 867
Total des paiements de transfert	**92 051 021**	**82 926 812**
Dépenses des sociétés d'État	**4 665 306**	**2 902 584**
Autres dépenses de programmes—		
Affaires étrangères et Commerce international	1 462 008	1 369 297
Agence des douanes et du revenu du Canada	2 829 271	2 779 561
Défense nationale	10 135 177	9 696 893
Développement des ressources humaines	2 118 507	1 721 040
Industrie	2 093 172	1 958 345
Pêches et Océans	1 319 381	1 274 554
Santé	1 460 626	1 427 272
Solliciteur général	3 881 435	3 012 651
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 304 496	2 132 791
Autres portefeuilles ministériels	8 788 432	8 146 446
Total des autres dépenses de programmes	**36 392 505**	**33 518 850**
Total des dépenses de programmes	**133 108 832**	**119 348 246**
Frais de la dette publique	**42 094 509**	**42 094 509**
TOTAL DES DÉPENSES	**175 203 341**	**161 442 755**
(EXCÉDENT) / DÉFICIT	**(17 147 701)**	**(17 147 701)**

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie

Le tableau 2 présente les dépenses nettes par catégorie pour chaque portefeuille ministériel. La colonne «Total des dépenses» présente le total des dépenses nettes rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les dépenses externes présentées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume I.

(en milliers de dollars)

		Paiements de transfert [1]											
Section	Ministère ou organisme	Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Prestations d'assurance-emploi	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Assurance et soins médicaux	Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes [3]	Total des dépenses
2	**Affaires étrangères et Commerce international**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	377 196	377 196	1 177 718	1 554 914
	Corporation commerciale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13 885	13 885
	Agence canadienne de développement international	...	...	...	...	...	...	...	...	1 980 530	1 980 530	160 068	2 140 598
	Société pour l'expansion des exportations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27 641	27 641
	Centre de recherches pour le développement international	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	88 570	88 570
	Commission mixte internationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 444	5 444
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 777	1 777
	Administration du pipe-line du Nord	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	123	123
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 357 726**	**2 357 726**	**1 475 226**	**3 832 952**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	4 448 126	4 448 126	657 893	5 106 019
	Commission canadienne des affaires polaires	...	...	...	...	...	...	...	...	19	19	962	981
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**4 448 145**	**4 448 145**	**658 855**	**5 107 000**
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	...	...	...	...	...	...	...	...	**221 642**	**221 642**	**4 339 079**	**4 560 721**
5	**Agriculture et Agroalimentaire**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	1 806 180	1 806 180	556 527	2 362 707
	Commission canadienne du lait	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 955	2 955
	Agence canadienne d'inspection des aliments	...	...	...	...	...	...	...	...	15 775	15 775	334 505	350 280
	Commission canadienne des grains	...	...	...	...	...	...	...	...	1	1	17 913	17 914
	Société du crédit agricole	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 000	2 000
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 821 956**	**1 821 956**	**913 900**	**2 735 856**

6	**Anciens Combattants**	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 462 641**	**1 462 641**	**645 980**	**2 108 621**
7	**Citoyenneté et Immigration**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	366 361	366 361	537 258	903 619
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	98 117	98 117
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**366 361**	**366 361**	**635 375**	**1 001 736**
8	**Conseil du Trésor**	...	...	...	...	...	...	...	...	**9 602**	**9 602**	**4 168 988**	**4 178 590**
9	**Conseil privé**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	5 009	5 009	96 678	101 687
	Centre canadien de gestion	...	...	...	...	...	...	...	...	173	173	23 844	24 017
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 995	3 995
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	30 145	30 145
	Directeur général des élections	...	...	...	...	...	...	...	...	24 793	24 793	178 062	202 855
	Commissaire aux langues officielles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	12 567	12 567
	Bureau du Canada pour le millénaire	...	...	...	...	...	...	...	...	63 137	63 137	8 601	71 738
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	4 379	4 379
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 782	5 782
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 943	1 943
	Le Réseau du leadership	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9 822	9 822
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**93 112**	**93 112**	**375 818**	**468 930**
10	**Défense nationale**	...	...	...	...	...	...	...	...	**245 414**	**245 414**	**11 224 551**	**11 469 965**
11	**Développement des ressources humaines**												
	Ministère	24 258 521	...	...	...	...	...	...	...	1 900 363	26 158 884	848 673	27 007 557
	Conseil canadien des relations industrielles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	11 145	11 145
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 290	1 290
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 360	2 360
	Total du portefeuille ministériel	**24 258 521**	...	...	...	...	...	...	...	**1 900 363**	**26 158 884**	**863 468**	**27 022 352**
12	**Environnement**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	64 152	64 152	575 907	640 059
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	...	...	...	...	...	...	...	...	471	471	10 915	11 386
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**64 623**	**64 623**	**586 822**	**651 445**

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie—*Suite*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]										Autres dépenses de programmes [3]	Total des dépenses
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Prestations d'assurance-emploi	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Assurance et soins médicaux	Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert		
13	**Finances**												
	Ministère	...	...	16 000 000	11 924 765	...	...	...	(2 459 495)	2 139 568	27 604 838	46 662 435	74 267 273
	Vérificateur général	...	...	...	...	...	...	...	...	378	378	58 198	58 576
	Tribunal canadien du commerce extérieur	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	8 771	8 771
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...		16 664	16 664
	Bureau du surintendant des institutions financières	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	(9 541)	(9 541)
	Total du portefeuille ministériel	...	...	16 000 000	11 924 765	...	...	...	(2 459 495)	2 139 946	27 605 216	46 736 527	74 341 743
14	**Gouverneur général**	...	...	...	...	...	...	...	...	313	313	15 656	15 969
15	**Industrie**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	648 302	648 302	588 619	1 236 921
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	...	...	...	...	...	...	...	...	215 860	215 860	67 105	282 965
	Agence spatiale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	32 605	32 605	286 185	318 790
	Tribunal de la concurrence	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 581	1 581
	Commission du droit d'auteur	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 747	1 747
	Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	33 614	33 614
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	...	...	...	...	...	...	...	...	197 402	197 402	35 747	233 149
	Conseil national de recherches du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	148 432	148 432	442 745	591 177
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	...	...	...	...	...	...	...	...	538 817	538 817	26 136	564 953
	Conseil de recherches en sciences humaines	...	...	...	...	...	...	...	...	129 283	129 283	13 756	143 039
	Conseil canadien des normes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 446	5 446
	Statistique Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	561	561	449 442	450 003
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	...	...	...	...	...	...	...	...	167 454	167 454	46 593	214 047
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	2 078 716	2 078 716	1 998 716	4 077 432

16	**Justice**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	362 380	362 380	526 245	888 625
	Commission canadienne des droits de la personne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	19 607	19 607
	Tribunal canadien des droits de la personne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 872	2 872
	Commissaire à la magistrature fédérale	...	...	...	...	...	...	...	...	53 061	53 061	210 510	263 571
	Cour fédérale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	35 301	35 301
	Commission du droit du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 110	3 110
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13 355	13 355
	Cour suprême du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	1 517	1 517	17 825	19 342
	Cour canadienne de l'impôt	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	12 491	12 491
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**416 958**	**416 958**	**841 316**	**1 258 274**
17	**Parlement**												
	Sénat	...	...	...	...	...	...	...	...	531	531	52 213	52 744
	Chambre des communes	...	...	...	...	...	...	...	...	748	748	264 616	265 364
	Bibliothèque du Parlement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	26 635	26 635
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 279**	**1 279**	**343 464**	**344 743**
18	**Patrimoine canadien**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	768 543	768 543	209 315	977 858
	Conseil des Arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	127 430	127 430
	Société Radio-Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	902 074	902 074
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	92 745	92 745
	Musée canadien des civilisations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	52 120	52 120
	Musée canadien de la nature	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24 184	24 184
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	9 378	9 378
	Archives nationales du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	2 465	2 465	50 570	53 035
	Société du Centre national des Arts	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24 837	24 837
	Commission des champs de bataille nationaux	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	12 301	12 301
	Commission de la capitale nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	97 484	97 484
	Office national du film	...	...	...	...	...	...	...	...	235	235	62 780	63 015
	Musée des beaux-arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	36 459	36 459
	Bibliothèque nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	29	29	37 269	37 298
	Musée national des sciences et de la technologie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	23 849	23 849
	Agence Parcs Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	4 209	4 209	432 779	436 988
	Commission de la fonction publique	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	132 351	132 351
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	...	...	...	...	...	...	...	...	9 250	9 250	10 912	20 162
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	...	...	...	...	**784 731**	**784 731**	**2 338 837**	**3 123 568**
19	**Pêches et Océans**	...	...	...	...	...	...	...	...	**240 100**	**240 100**	**1 287 773**	**1 527 873**

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie—*Fin*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]											
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Prestations d'assurance-emploi	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Assurance et soins médicaux	Régime d'assistance publique du Canada	Aide à l'éducation	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes [3]	Total des dépenses
20	**Ressources naturelles**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	128 443	128 443	518 960	647 403
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	...	...	...	...	...	...	...	...	483	483	55 548	56 031
	Énergie atomique du Canada, Limitée	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	121 150	121 150
	Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	64 906	64 906
	Office national de l'énergie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	30 585	30 585
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**128 926**	**128 926**	**791 149**	**920 075**
21	**Santé**												
	Ministère	...	...	...	...	(57)	...	...	...	931 741	931 684	1 388 855	2 320 539
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 231	2 231
	Instituts de recherche en santé du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	369 834	369 834	20 201	390 035
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3 998	3 998
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**(57)**	**...**	**...**	**...**	**1 301 575**	**1 301 518**	**1 415 285**	**2 716 803**
22	**Solliciteur général**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	45 042	45 042	39 261	84 303
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	196 689	196 689
	Service correctionnel	...	...	...	...	...	...	...	...	6 264	6 264	1 331 450	1 337 714
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	...	...	...	...	...	...	...	17	17	30 921	30 938
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 069	2 069
	Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	32 734	32 734	1 444 569	1 477 303
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	592	592
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 249	5 249
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**84 057**	**84 057**	**3 050 800**	**3 134 857**

23	**Transports**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	291 108	291 108	624 612	915 720
	Office des transports du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	23 611	23 611
	Tribunal de l'aviation civile	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 120	1 120
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**291 108**	**291 108**	**649 343**	**940 451**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**												
	Ministère	...	...	...	...	...	...	...	...	2 060	2 060	2 091 131	2 093 191
	Bureau d'information du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	2 341	2 341	55 102	57 443
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 905 524	1 905 524
	Société canadienne des postes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	257 210	257 210
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 401**	**4 401**	**4 308 967**	**4 313 368**
	Total des dépenses ministérielles	**24 258 521**	**...**	**16 000 000**	**11 924 765**	**(57)**	**...**	**...**	**(2 459 495)**	**20 463 695**	**70 187 429**	**89 665 895**	**159 853 324**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
(1) Les paiements de transfert pour les prestations d'assurance-emploi et la prestation fiscale canadienne pour enfants sont présentés au tableau 2a.
(2) Comprend le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint.
(3) Comprend les frais de la dette publique.

TABLEAU 2a

Récapitulation des dépenses externes par catégorie

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes (tableau 2) avec les dépenses externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les recettes affectées aux dépenses, la provision pour évaluation et autres éléments, les dépenses des sociétés d'État consolidées et l'élimination des dépenses internes. La différence entre les dépenses brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses, les crédits et remboursements fiscaux, et les recettes des sociétés d'État consolidées créditées aux dépenses.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Recettes affectées aux dépenses	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Dépenses internes	DÉPENSES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	DÉPENSES EXTERNES BRUTES
Paiements de transfert—											
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	24 258 521	...	(2 612)	...	...	...	24 255 909	...	(588 467)	...	23 667 442
Prestations d'assurance-emploi	...	11 246 823	...	197 000	...	...	11 443 823	...	...	...	11 443 823
Autre palier de gouvernement —											
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	16 000 000	...	...	(2 500 000)	...	...	13 500 000	...	...	...	13 500 000
Accords fiscaux	11 924 765	...	...	542 000	...	...	12 466 765	...	...	...	12 466 765
Régime d'assistance publique du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 459 495)	...	...	...	...	...	(2 459 495)	...	...	...	(2 459 495)
Autres	(57)	...	...	217 000	...	...	216 943	...	...	...	216 943
Total autre palier de gouvernement	*25 465 213*	...	...	*(1 741 000)*	...	...	*23 724 213*	...	...	...	*23 724 213*
Prestation fiscale canadienne pour enfants	...	...	...	...	...	...	...	...	6 810 968	...	6 810 968
Autres paiements de transfert [1]	20 463 695	94 511	...	2 944 661	...	...	23 502 867	...	2 901 708	...	26 404 575
Total des paiements de transfert	***70 187 429***	***11 341 334***	***(2 612)***	***1 400 661***	...	...	***82 926 812***	...	***9 124 209***	...	***92 051 021***
Dépenses des sociétés d'État	...	...	...	**(1 032 153)**	**3 934 737**	...	**2 902 584**	...	...	**1 762 722**	**4 665 306**
Autres dépenses de programmes—											
Affaires étrangères et Commerce international	1 475 226	...	258	...	(102 368)	(3 819)	1 369 297	92 711	...	...	1 462 008
Agence des douanes et du revenu du Canada	4 339 079	...	2	(1 459 267)	...	(100 253)	2 779 561	49 710	...	...	2 829 271
Défense nationale	11 224 551	(99 799)	(51 184)	(1 354 000)	...	(22 675)	9 696 893	438 284	...	...	10 135 177
Développement des ressources humaines	863 468	958 695	(76 456)	...	...	(24 667)	1 721 040	397 467	...	...	2 118 507
Industrie	1 998 716	...	2 935	...	(39 060)	(4 246)	1 958 345	134 827	...	...	2 093 172
Pêches et Océans	1 287 773	...	(1 637)	...	...	(11 582)	1 274 554	44 827	...	...	1 319 381
Santé	1 415 285	...	18 636	...	...	(6 649)	1 427 272	33 354	...	...	1 460 626
Solliciteur général	3 050 800	...	(17 938)	...	...	(20 211)	3 012 651	868 784	...	...	3 881 435
Conseil du Trésor	4 168 988	...	...	...	...	(4 015)	4 164 973	33 916	...	...	4 198 889
Travaux publics et Services gouvernementaux	4 308 967	29 840	(9 158)	...	(2 178 350)	(18 508)	2 132 791	171 705	...	...	2 304 496
Autres portefeuilles ministériels [2]	9 084 754	13 090	520	(3 186 379)	(1 895 792)	(34 720)	3 981 473	608 070	...	...	4 589 543
Total des autres dépenses de programmes	***43 217 607***	***901 826***	***(134 022)***	***(5 999 646)***	***(4 215 570)***	***(251 345)***	***33 518 850***	***2 873 655***	...	...	***36 392 505***
Total des dépenses de programmes	**113 405 036**	**12 243 160**	**(136 634)**	**(5 631 138)**	**(280 833)**	**(251 345)**	**119 348 246**	**2 873 655**	**9 124 209**	**1 762 722**	**133 108 832**
Frais de la dette publique	**46 448 288**	**(1 581 428)**	...	**(2 772 351)**	...	...	**42 094 509**	...	...	...	**42 094 509**
TOTAL DES DÉPENSES	**159 853 324**	**10 661 732**	**(136 634)** [3]	**(8 403 489)**	**(280 833)**	**(251 345)**	**161 442 755**	**2 873 655**	**9 124 209**	**1 762 722**	**175 203 341**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

(1) Le détail des autres paiements de transfert est présenté au tableau 2b.

(2) Le détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels est présenté au tableau 2c.

(3) Représente des recettes reportées de 18 442 $ et des recettes constatées par régularisation de (155 076 $).

TABLEAU 2b

Détail des autres paiements de transfert

Le tableau 2b présente le détail par portefeuille ministériel des autres paiements de transfert rapportés au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Recettes affectées aux dépenses	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Dépenses internes	DÉPENSES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et rembour-sements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	DÉPENSES EXTERNES BRUTES
Affaires étrangères et Commerce international	2 357 726	...	...	...	...	...	2 357 726	...	...	...	2 357 726
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 448 145	...	...	...	...	...	4 448 145	...	...	...	4 448 145
Agence des douanes et du revenu du Canada	221 642	(168)	...	1 459 267	...	...	1 680 741	...	2 901 708	...	4 582 449
Agriculture et Agroalimentaire	1 821 956	...	...	...	...	...	1 821 956	...	...	...	1 821 956
Anciens combattants	1 462 641	...	...	...	...	...	1 462 641	...	...	...	1 462 641
Citoyenneté et Immigration	366 361	...	...	...	...	...	366 361	...	...	...	366 361
Conseil du Trésor	9 602	...	...	...	...	...	9 602	...	...	...	9 602
Conseil privé	93 112	...	...	...	...	...	93 112	...	...	...	93 112
Défense nationale	245 414	...	...	...	...	...	245 414	...	...	...	245 414
Développement des ressources humaines	1 900 363	94 679	...	...	...	...	1 995 042	...	...	...	1 995 042
Environnement	64 623	...	...	...	...	...	64 623	...	...	...	64 623
Finances	2 139 946	...	...	...	...	...	2 139 946	...	...	...	2 139 946
Gouverneur général	313	...	...	...	...	...	313	...	...	...	313
Industrie	2 078 716	...	...	...	...	...	2 078 716	...	...	...	2 078 716
Justice	416 958	...	...	...	...	...	416 958	...	...	...	416 958
Parlement	1 279	...	...	...	...	...	1 279	...	...	...	1 279
Patrimoine canadien	784 731	...	...	...	...	...	784 731	...	...	...	784 731
Pêches et Océans	240 100	...	...	...	...	...	240 100	...	...	...	240 100
Ressources naturelles	128 926	...	...	...	...	...	128 926	...	...	...	128 926
Santé	1 301 575	...	...	...	...	...	1 301 575	...	...	...	1 301 575
Solliciteur général	84 057	...	...	...	...	...	84 057	...	...	...	84 057
Transports	291 108	...	...	...	...	...	291 108	...	...	...	291 108
Travaux publics et Services gouvernementaux	4 401	...	...	...	...	...	4 401	...	...	...	4 401
Total partiel	20 463 695	94 511	...	1 459 267	...	...	22 017 473	...	2 901 708	...	24 919 181
Provision pour évaluation et autres éléments	...	...	...	1 485 394	...	...	1 485 394	...	...	...	1 485 394
Total des autres paiements de transfert	20 463 695	94 511	...	2 944 661	...	...	23 502 867	...	2 901 708	...	26 404 575

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 2c

Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels

Le tableau 2c présente le détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels rapportées au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Recettes affectées aux dépenses	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Dépenses internes	DÉPENSES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	DÉPENSES EXTERNES BRUTES
Affaires indiennes et du Nord canadien	658 855	...	(9)	...	(24 494)	(3 653)	630 699	9	...	...	630 708
Agriculture et Agroalimentaire	913 900	...	106	...	...	(5 148)	908 858	134 053	...	...	1 042 911
Anciens combattants	645 980	...	...	...	...	(907)	645 073	...	...	...	645 073
Citoyenneté et Immigration	635 375	...	...	...	...	(1 952)	633 423	...	...	...	633 423
Conseil privé	375 818	...	(204)	...	...	(1 308)	374 306	204	...	...	374 510
Environnement	586 822	...	315	...	...	(2 357)	584 780	44 408	...	...	629 188
Finances	288 239	...	...	...	...	(1 049)	287 190	62 640	...	...	349 830
Gouverneur général	15 656	...	...	...	...	(22)	15 634	...	...	...	15 634
Justice	841 316	...	...	...	...	(1 538)	839 778	...	...	...	839 778
Parlement	343 464	...	...	...	...	(374)	343 090	957	...	...	344 047
Patrimoine canadien	2 338 837	13 090	840	...	(1 381 232)	(6 394)	965 141	48 055	...	...	1 013 196
Ressources naturelles	791 149	...	329	...	(186 056)	(4 149)	601 273	29 116	...	...	630 389
Transports	649 343	...	(857)	...	(304 010)	(5 869)	338 607	288 628	...	...	627 235
Total partiel	9 084 754	13 090	520	...	(1 895 792)	(34 720)	7 167 852	608 070	...	...	7 775 922
Provision pour évaluation et autres éléments	...	...	...	(3 186 379)	...	...	(3 186 379)	...	...	...	(3 186 379)
Total des autres dépenses de programmes	9 084 754	13 090	520	(3 186 379)	(1 895 792)	(34 720)	3 981 473	608 070	...	...	4 589 543

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant

Le tableau 3 présente les dépenses par article courant pour chaque portefeuille ministériel tant sur une base brute que sur une base nette. La différence entre les dépenses brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses. La présentation des dépenses par article courant est liée aux biens et services acquis, de même qu'aux paiements de transfert effectués par le gouvernement. La colonne «Total des dépenses brutes» représente le total des dépenses imputées aux articles courants 1 à 12 inclusivement. La colonne «Total des dépenses nettes» représente le résultat du total des dépenses brutes duquel est soustrait le total des recettes affectées aux dépenses. La colonne «Total des dépenses nettes» présente le total des dépenses rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les dépenses externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume 1.

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses nettes
															Recettes externes (13)	Recettes internes (16)	Total	
2	**Affaires étrangères et Commerce international**																	
	Ministère	618 438	137 842	11 078	181 516	117 735	54 479	47 926	20 471	71 821	377 196	...	15 656	1 654 158	92 969	6 274	99 243	1 554 915
	Corporation commerciale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	13 885	13 885	...	...	...	13 885
	Agence canadienne de développement international	100 758	12 463	960	28 418	1 634	2 783	1 143	...	8 344	1 980 530	...	3 565	2 140 598	...	...	...	2 140 598
	Société pour l'expansion des exportations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	27 641	27 641	...	...	...	27 641
	Centre de recherches pour le développement international	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	88 570	88 570	...	...	...	88 570
	Commission mixte internationale	2 799	764	133	1 044	324	27	97	...	256	...	...	...	5 444	...	...	...	5 444
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	790	162	15	636	17	77	30	...	44	...	...	6	1 777	...	...	...	1 777
	Administration du pipe-line du Nord	33	12	1	64	2	...	...	...	11	...	...	...	123	...	...	...	123
	Total du portefeuille ministériel	**722 818**	**151 243**	**12 187**	**211 678**	**119 712**	**57 366**	**49 196**	**20 471**	**80 476**	**2 357 726**	**...**	**149 323**	**3 932 196**	**92 969**	**6 274**	**99 243**	**3 832 953**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**																	
	Ministère	270 419	43 102	10 270	127 795	10 808	15 569	10 733	2 198	24 607	4 448 126	...	142 392	5 106 019	...	...	...	5 106 019
	Commission canadienne des affaires polaires	352	164	46	226	78	1	7	...	88	18	...	...	980	...	...	...	980
	Total du portefeuille ministériel	**270 771**	**43 266**	**10 316**	**128 021**	**10 886**	**15 570**	**10 740**	**2 198**	**24 695**	**4 448 144**	**...**	**142 392**	**5 106 999**	**...**	**...**	**...**	**5 106 999**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses nettes
															Recettes externes (13)	Recettes internes (16)	Total	
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**2 429 588**	**174 010**	**4 948**	**146 830**	**11 414**	**81 890**	**64 176**	**2 888**	**94 501**	**221 642**	**...**	**1 461 632**	**4 693 519**	**49 712**	**83 086**	**132 798**	**4 560 721**
5	**Agriculture et Agro-alimentaire**																	
	Ministère	358 519	24 997	5 625	84 064	5 734	23 347	38 372	12 223	39 136	1 806 180	...	1 766	2 399 963	37 257	...	37 257	2 362 706
	Commission canadienne du lait	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 955	2 955	...	...	...	2 955
	Agence canadienne d'inspection des aliments	282 174	23 827	1 510	33 388	1 841	9 220	10 987	955	22 236	15 775	...	1 124	403 037	52 161	595	52 756	350 281
	Commission canadienne des grains	46 989	3 650	379	2 063	3 509	447	1 013	581	4 187	...	...	185	63 003	44 741	348	45 089	17 914
	Société du crédit agricole	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 000	2 000	...	...	...	2 000
	Total du portefeuille ministériel	**687 682**	**52 474**	**7 514**	**119 515**	**11 084**	**33 014**	**50 372**	**13 759**	**65 559**	**1 821 955**	**...**	**8 030**	**2 870 958**	**134 159**	**943**	**135 102**	**2 735 856**
6	**Anciens Combattants**	**202 411**	**23 270**	**1 310**	**208 126**	**9 805**	**5 059**	**161 573**	**4 005**	**9 521**	**1 462 641**	**...**	**20 900**	**2 108 621**	**...**	**...**	**...**	**2 108 621**
7	**Citoyenneté et Immigration**																	
	Ministère	267 069	42 960	10 469	142 929	3 281	7 561	6 730	...	34 696	366 361	...	21 563	903 619	...	...	...	903 619
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	73 071	3 324	279	12 675	794	689	1 281	...	5 987	...	...	17	98 117	...	...	...	98 117
	Total du portefeuille ministériel	**340 140**	**46 284**	**10 748**	**155 604**	**4 075**	**8 250**	**8 011**	**...**	**40 683**	**366 361**	**...**	**21 580**	**1 001 736**	**...**	**...**	**...**	**1 001 736**
8	**Conseil du Trésor**	**4 175 633**	**4 370**	**3 459**	**38 518**	**546**	**3 958**	**1 323**	**...**	**5 310**	**9 602**	**...**	**8 023**	**4 250 742**	**33 916**	**38 236**	**72 152**	**4 178 590**
9	**Conseil privé**																	
	Ministère	63 726	6 383	4 430	11 913	1 672	1 517	1 710	...	5 308	5 009	...	19	101 687	...	...	...	101 687
	Centre canadien de gestion	9 390	1 418	694	9 418	222	470	643	...	1 584	173	...	5	24 017	...	...	...	24 017
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 000	734	38	459	482	22	63	...	196	...	...	1	3 995	...	...	...	3 995
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	20 508	2 343	404	4 295	300	522	420	...	1 338	...	...	15	30 145	...	...	...	30 145
	Directeur général des élections	78 655	22 534	24 362	24 567	17 046	4 830	2 187	434	3 392	24 793	...	55	202 855	...	...	...	202 855

	Commissaire aux langues officielles	8 407	699	161	2 374	57	10	269	...	484	...	...	106	12 567	...	...	...	12 567
	Bureau du Canada pour le millénaire	5 852	242	631	1 737	64	6	59	...	9	63 137	...	1	71 738	...	...	...	71 738
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	1 504	584	547	1 502	63	18	42	...	119	...	...	...	4 379	...	...	...	4 379
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	4 398	310	32	571	65	36	152	...	208	...	...	10	5 782	...	...	...	5 782
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	988	194	81	361	15	16	28	...	260	...	...	...	1 943	...	...	...	1 943
	Le Réseau du leadership	4 498	443	876	3 189	391	24	80	...	307	...	...	14	9 822	...	...	...	9 822
	Total du portefeuille ministériel	**199 926**	**35 884**	**32 256**	**60 386**	**20 377**	**7 471**	**5 653**	**434**	**13 205**	**93 112**	**...**	**226**	**468 930**	**...**	**...**	**...**	**468 930**
10	**Défense nationale**	**5 449 257**	**544 813**	**35 215**	**1 173 530**	**127 275**	**854 102**	**706 045**	**260 700**	**2 343 928**	**245 414**	**...**	**136 041**	**11 876 320**	**387 100**	**19 254**	**406 354**	**11 469 966**
11	**Développement des ressources humaines**																	
	Ministère	1 324 101	143 040	42 128	468 432	201 308	25 780	17 038	...	109 538	26 158 884	...	2 511	28 492 760	317 226	1 167 977	1 485 203	27 007 557
	Conseil canadien des relations industrielles	8 195	1 044	45	908	151	116	202	...	483	...	...	1	11 145	...	...	...	11 145
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	707	95	64	338	17	7	25	...	37	...	...	...	1 290	...	...	...	1 290
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 665	222	317	1 000	28	137	145	...	175	...	...	...	6 689	3 785	544	4 329	2 360
	Total du portefeuille ministériel	**1 337 668**	**144 401**	**42 554**	**470 678**	**201 504**	**26 040**	**17 410**	**...**	**110 233**	**26 158 884**	**...**	**2 512**	**28 511 884**	**321 011**	**1 168 521**	**1 489 532**	**27 022 352**
12	**Environnement**																	
	Ministère	363 723	48 416	7 436	116 824	20 543	18 885	20 706	1 900	50 520	64 152	...	4 230	717 335	44 581	32 695	77 276	640 059
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	7 318	877	260	2 043	188	3	189	...	244	471	...	3	11 596	142	68	210	11 386
	Total du portefeuille ministériel	**371 041**	**49 293**	**7 696**	**118 867**	**20 731**	**18 888**	**20 895**	**1 900**	**50 764**	**64 623**	**...**	**4 233**	**728 931**	**44 723**	**32 763**	**77 486**	**651 445**
13	**Finances**																	
	Ministère	61 296	7 736	1 959	13 534	1 210	1 609	111 820	...	7 242	27 604 838	46 446 611	17 762	74 275 617	152	8 192	8 344	74 267 273
	Vérificateur général	44 078	3 921	777	7 243	189	328	382	...	1 225	378	...	56	58 577	...	...	...	58 577
	Tribunal canadien du commerce extérieur	7 236	305	75	538	96	72	182	...	248	...	...	19	8 771	..	...	...	8 771
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières	3 220	400	20	874	1 233	4 544	116	...	6 236	...	...	22	16 665	...	...	...	16 665
	Bureau du surintendant des institutions financières	38 396	3 469	579	3 994	4 325	563	581	135	1 969	...	...	261	54 272	62 488	1 326	63 814	(9 542)
	Total du portefeuille ministériel	**154 226**	**15 831**	**3 410**	**26 183**	**7 053**	**7 116**	**113 081**	**135**	**16 920**	**27 605 216**	**46 446 611**	**18 120**	**74 413 902**	**62 640**	**9 518**	**72 158**	**74 341 744**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses nettes
															Recettes externes (13)	Recettes internes (16)	Total	
14	**Gouverneur général**	**9 581**	**1 807**	**606**	**1 623**	**286**	**29**	**1 457**	**...**	**346**	**313**	**...**	**...**	**15 968**	**...**	**...**	**...**	**15 968**
15	**Industrie**																	
	Ministère	362 029	40 817	25 897	146 521	10 030	7 988	11 649	253	44 819	648 302	...	49 518	1 347 823	105 298	5 602	110 900	1 236 923
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	35 966	4 970	1 985	13 563	1 361	251	650	...	3 510	215 859	...	4 849	282 964	...	...	...	282 964
	Agence spatiale canadienne	37 608	7 496	1 996	121 253	821	2 028	2 139	1 694	108 884	32 605	...	2 266	318 790	...	...	...	318 790
	Tribunal de la concurrence	745	121	53	438	11	33	40	...	139	...	...	1	1 581	...	...	...	1 581
	Commission du droit d'auteur	976	130	58	391	44	5	42	...	98	...	...	3	1 747	...	...	...	1 747
	Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	33 614	33 614	...	...	...	33 614
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	22 088	2 042	1 853	7 079	873	113	274	...	1 399	197 402	...	26	233 149	...	...	...	233 149
	Conseil national de recherches du Canada	242 853	20 061	5 703	36 743	4 076	10 982	46 295	13 171	65 027	148 431	...	(2 166)	591 176	...	...	...	591 176
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	15 235	2 926	1 734	3 860	362	341	356	...	1 321	538 817	...	1	564 953	...	...	...	564 953
	Conseil de recherches en sciences humaines	8 584	947	405	2 278	180	214	116	...	1 031	129 283	...	1	143 039	...	...	...	143 039
	Conseil canadien des normes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	5 446	5 446	...	...	...	5 446
	Statistique Canada	385 562	27 811	13 805	37 620	12 275	7 741	17 219	...	26 839	561	...	76	529 509	32 464	47 042	79 506	450 003
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	26 585	3 742	1 385	10 205	579	251	739	...	2 565	167 454	...	542	214 047	...	...	...	214 047
	Total du portefeuille ministériel	**1 138 231**	**111 063**	**54 874**	**379 951**	**30 612**	**29 947**	**79 519**	**15 118**	**255 632**	**2 078 714**	**...**	**94 177**	**4 267 838**	**137 762**	**52 644**	**190 406**	**4 077 432**
16	**Justice**																	
	Ministère	282 109	33 990	31 859	133 752	7 518	7 393	8 278	...	21 067	362 380	...	279	888 625	...	...	...	888 625
	Commission canadienne des droits de la personne	13 782	1 170	403	2 815	181	266	313	...	674	...	...	3	19 607	...	...	...	19 607
	Tribunal canadien des droits de la personne	1 235	359	...	941	192	24	50	...	71	...	...	...	2 872	...	...	...	2 872
	Commissaire à la magistrature fédérale	186 447	17 946	4	2 629	36	53	309	...	755	53 061	...	2 574	263 814	...	243	243	263 571
	Cour fédérale du Canada	24 632	2 013	174	4 510	409	480	1 463	...	1 618	...	...	2	35 301	...	...	...	35 301
	Commission du droit du Canada	983	337	436	1 196	43	28	48	...	39	...	...	...	3 110	...	...	...	3 110

	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	8 443	525	1 102	1 253	61	434	154	...	1 383	...	...	...	13 355	...	...	...	13 355
	Cour suprême du Canada	11 471	961	352	2 123	114	171	1 249	...	1 353	1 517	...	11	19 342	...	...	...	19 342
	Cour canadienne de l'impôt	7 289	680	87	3 227	107	221	448	...	432	...	...	...	12 491	...	...	...	12 491
	Total du portefeuille ministériel	**536 391**	**58 001**	**34 417**	**152 446**	**8 661**	**9 070**	**12 312**	**...**	**27 392**	**416 958**	**...**	**2 869**	**1 258 517**	**...**	**243**	**243**	**1 258 274**
17	**Parlement**																	
	Sénat	35 543	7 829	160	4 996	216	694	922	...	1 838	531	...	15	52 744	...	...	...	52 744
	Chambre des communes	183 097	32 160	6 113	15 903	7 283	2 975	7 056	...	11 082	748	...	(237)	266 180	806	10	816	265 364
	Bibliothèque du Parlement	20 276	287	96	2 617	198	277	1 496	...	1 023	...	...	568	26 838	151	52	203	26 635
	Total du portefeuille ministériel	**238 916**	**40 276**	**6 369**	**23 516**	**7 697**	**3 946**	**9 474**	**...**	**13 943**	**1 279**	**...**	**346**	**345 762**	**957**	**62**	**1 019**	**344 743**
18	**Patrimoine canadien**																	
	Ministère	109 317	16 465	9 174	53 827	3 291	1 785	5 834	...	10 602	768 543	...	2 229	981 067	3 041	168	3 209	977 858
	Conseil des Arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	127 430	127 430	...	...	...	127 430
	Société Radio-Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	902 075	902 075	...	...	...	902 075
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	92 745	92 745	...	...	...	92 745
	Musée canadien des civilisations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	52 120	52 120	...	...	...	52 120
	Musée canadien de la nature	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24 184	24 184	...	...	...	24 184
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	29 937	1 614	1 584	4 047	410	425	456	...	971	...	...	20	39 464	30 086	...	30 086	9 378
	Archives nationales du Canada	35 246	1 651	252	7 377	213	1 072	2 054	...	2 711	2 465	...	(6)	53 035	...	...	...	53 035
	Société du Centre national des Arts	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	24 837	24 837	...	...	...	24 837
	Commission des champs de bataille nationaux	2 200	66	90	910	17	500	352	4 292	236	...	...	3 638	12 301	...	...	...	12 301
	Commission de la capitale nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	97 484	97 484	...	...	...	97 484
	Office national du film	32 497	4 115	12 410	5 189	8 265	1 339	1 118	...	4 847	235	...	395	70 410	6 620	775	7 395	63 015
	Musée des beaux-arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	36 459	36 459	...	...	...	36 459
	Bibliothèque nationale	24 905	1 152	121	4 116	112	750	3 334	...	2 376	29	...	403	37 298	...	...	...	37 298
	Musée national des sciences et de la technologie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	23 849	23 849	...	...	...	23 849
	Agence Parcs Canada	217 906	20 205	6 404	60 094	9 275	9 752	30 846	15 936	26 604	4 209	...	50 676	451 907	8 666	6 254	14 920	436 987
	Commission de la fonction publique	105 635	7 073	3 104	18 416	1 646	1 487	1 275	...	4 132	...	...	1 588	144 356	482	11 522	12 004	132 352
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	6 948	688	641	2 119	113	139	118	...	135	9 250	...	11	20 162	...	...	...	20 162
	Total du portefeuille ministériel	**564 591**	**53 029**	**33 780**	**156 095**	**23 342**	**17 249**	**45 387**	**20 228**	**52 614**	**784 731**	**...**	**1 440 137**	**3 191 183**	**48 895**	**18 719**	**67 614**	**3 123 569**
19	**Pêches et Océans**	**657 150**	**77 698**	**9 427**	**191 530**	**22 534**	**93 461**	**84 462**	**64 393**	**116 635**	**240 100**	**...**	**17 769**	**1 575 159**	**43 190**	**4 096**	**47 286**	**1 527 873**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant—*Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Achat de services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : recettes affectées aux dépenses			Total des dépenses nettes
															Recettes externes (13)	Recettes internes (16)	Total	
20	**Ressources naturelles**																	
	Ministère	300 345	29 898	13 598	107 977	7 993	7 736	21 407	10 196	39 071	128 443	...	16 929	683 593	29 445	6 745	36 190	647 403
	Énergie atomique du Canada limitée	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	121 150	121 150	...	...	...	121 150
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	37 628	4 168	803	9 459	788	573	637	...	1 491	483	...	1	56 031	...	...	...	56 031
	Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	64 906	64 906	...	...	...	64 906
	Office national de l'énergie	24 558	1 845	188	1 883	410	401	464	...	818	...	...	18	30 585	...	...	...	30 585
	Total du portefeuille ministériel	**362 531**	**35 911**	**14 589**	**119 319**	**9 191**	**8 710**	**22 508**	**10 196**	**41 380**	**128 926**	**...**	**203 004**	**956 265**	**29 445**	**6 745**	**36 190**	**920 075**
21	**Santé**																	
	Ministère	491 379	147 541	18 288	326 821	7 950	30 048	263 452	15 368	88 446	931 689	...	55 467	2 376 449	51 990	3 920	55 910	2 320 539
	Instituts de recherche en santé du Canada	9 391	3 040	934	4 332	315	961	472	...	735	369 833	...	21	390 034	...	...	...	390 034
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	1 543	50	28	314	11	2	26	...	257	...	...	...	2 231	...	...	...	2 231
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	2 886	202	62	465	13	5	124	...	164	...	...	77	3 998	...	...	...	3 998
	Total du portefeuille ministériel	**505 199**	**150 833**	**19 312**	**331 932**	**8 289**	**31 016**	**264 074**	**15 368**	**89 602**	**1 301 522**	**...**	**55 565**	**2 772 712**	**51 990**	**3 920**	**55 910**	**2 716 802**
22	**Solliciteur général**																	
	Ministère	17 226	2 196	237	17 787	168	21	370	...	1 253	45 042	...	3	84 303	...	...	...	84 303
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	196 689	196 689	...	...	...	196 689
	Service correctionnel	846 891	35 644	2 163	200 146	7 337	17 584	123 709	73 995	52 004	6 264	...	63 270	1 429 007	18 411	72 882	91 293	1 337 714
	Commission nationale des libérations conditionnelles	23 997	2 492	261	2 567	134	193	360	...	913	17	...	4	30 938	...	...	...	30 938
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	1 656	187	28	59	10	1	12	...	116	...	...	...	2 069	...	...	...	2 069
	Gendarmerie royale du Canada	1 554 854	135 091	771	75 960	47 176	46 604	80 384	44 449	150 173	32 734	...	56 702	2 325 898	832 435	16 160	848 595	1 477 303
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	304	23	26	172	7	1	14	...	45	...	...	...	592	...	...	...	592

	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	2 717	308	243	1 562	134	79	78	...	128	...	...	...	5 249	...	...	...	5 249
	Total du portefeuille ministériel	**2 447 645**	**175 941**	**3 729**	**399 253**	**54 966**	**64 483**	**284 927**	**118 444**	**384 632**	**84 057**	**...**	**316 668**	**4 074 745**	**850 846**	**89 042**	**939 888**	**3 134 857**
23	**Transports**																	
	Ministère	327 184	41 601	4 636	132 863	5 273	20 359	18 459	2 173	52 640	291 108	...	336 758	1 233 054	287 771	29 563	317 334	915 720
	Office des transports du Canada	18 551	1 185	422	1 595	142	119	315	...	1 281	...	...	1	23 611	...	...	...	23 611
	Tribunal de l'aviation civile	620	138	12	285	9	54	...	...	...	...	...	2	1 120	...	...	...	1 120
	Total du portefeuille ministériel	**346 355**	**42 924**	**5 070**	**134 743**	**5 424**	**20 532**	**18 774**	**2 173**	**53 921**	**291 108**	**...**	**336 761**	**1 257 785**	**287 771**	**29 563**	**317 334**	**940 451**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**																	
	Ministère	745 031	241 165	35 719	837 990	624 323	580 084	163 898	447 969	101 239	2 059	...	216 794	3 996 271	162 547	1 740 534	1 903 081	2 093 190
	Bureau d'information du Canada	9 807	1 662	33 818	3 814	388	231	958	...	1 575	2 341	...	2 849	57 443	...	...	...	57 443
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1 905 524	1 905 524	...	...	...	1 905 524
	Société canadienne des postes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	257 210	257 210	...	...	...	257 210
	Total du portefeuille ministériel	**754 838**	**242 827**	**69 537**	**841 804**	**624 711**	**580 315**	**164 856**	**447 969**	**102 814**	**4 400**	**...**	**2 382 377**	**6 216 448**	**162 547**	**1 740 534**	**1 903 081**	**4 313 367**
	Total	**23 902 589**	**2 275 449**	**423 323**	**5 590 148**	**1 340 095**	**1 977 482**	**2 116 225**	**1 000 379**	**3 814 706**	**70 187 428**	**46 446 611**	**6 822 685**	**165 897 120**	**2 739 633**	**3 304 163**	**6 043 796**	**159 853 324**
	Redressements [6]	**(777)**	**(72)**	**(68)**	**(702)**	**(5)**	**(1)**	**(9)**	**...**	**(24)**	**...**	**1 677**	**(27)**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**
	Total des dépenses ministérielles	**23 901 812**	**2 275 377**	**423 263**	**5 589 446**	**1 340 090**	**1 977 481**	**2 116 216**	**1 000 379**	**3 814 682**	**70 187 428**	**46 448 288**	**6 822 658**	**165 897 120**	**2 739 633**	**3 304 163**	**6 043 796**	**159 853 324**

Notes— Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
(1) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 5 du volume II (partie II).
(2) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 6 du volume II (partie II).
(3) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 7 du volume II (partie II).
(4) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 8 du volume II (partie II).
(5) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 9 du volume II (partie II).
(6) Un redressement de 1 677 $ a été effectué pour refléter le coût de frais de service et d'émission de nouveaux emprunts de la dette publique (article courant 11).

TABLEAU 3a

Récapitulation des dépenses externes par article courant

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles nettes (tableau 3) avec les dépenses externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses, et du déficit accumulé à la section 1 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les recettes affectées aux dépenses, la provision pour évaluation et autres éléments, les dépenses des sociétés d'État consolidées, les crédits et remboursements fiscaux, l'élimination des dépenses internes et recettes internes affectées aux dépenses.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Recettes affectées aux dépenses	Provision pour évaluation et autres éléments	Sociétés d'État consolidées	Crédits et remboursements fiscaux	TOTAL DES DÉPENSES	Moins : Dépenses internes	Moins : Recettes internes affectées aux dépenses	TOTAL DES DÉPENSES EXTERNES
Personnel	23 901 812	(297 276)	...	(3 186 984)	...	...	20 417 552	...	...	20 417 552
Transports et communications	2 275 377	...	...	...	...	...	2 275 377	9 910	84 688	2 180 779
Information	423 263	...	...	...	...	...	423 263	1 909	16 318	405 036
Services professionnels et spéciaux	5 589 446	...	...	...	...	...	5 589 446	75 222	642 847	4 871 377
Location	1 340 090	...	...	...	...	...	1 340 090	17 572	150 173	1 172 345
Achat de services de réparation et d'entretien	1 977 481	...	...	...	...	...	1 977 481	11 356	97 048	1 869 077
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 116 216	...	...	...	...	...	2 116 216	3 146	26 887	2 086 183
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	1 000 379	...	...	...	...	...	1 000 379	14 604	124 808	860 967
Acquisition de matériel et d'outillage	3 814 682	...	...	...	...	...	3 814 682	2 112	18 049	3 794 521
Paiements de transfert	70 187 428	11 341 334	(2 612)	1 400 661		9 124 209	92 051 020	(4)	(34)	92 051 058
Frais de la dette publique	46 448 288	(1 581 428)	...	(2 772 351)	...	...	42 094 509	...	...	42 094 509
Autres subventions et paiements	6 822 658	42 930	...	(3 844 815)	1 481 889	...	4 502 662	115 518	987 207	3 399 937
Total des dépenses brutes	165 897 120	9 505 560	(2 612)	(8 403 489)	1 481 889	9 124 209	177 602 677	251 345	2 147 991	175 203 341
Plus :										
Compte d'assurance-emploi	...	1 289 078	...	...	...	...	1 289 078	132 906	1 156 172	...
Dépenses internes	...	...	...	...	...	...	...	251 345	...	(251 345)
Moins :										
Recettes affectées aux dépenses—										
Recettes externes	2 739 633	...	134 022	...	...	...	2 873 655	...	...	2 873 655
Recettes internes	3 304 163	...	...	...	...	...	3 304 163	251 345	3 304 163	(251 345)
Recettes des sociétés d'État consolidées	...	...	...	...	1 762 722	...	1 762 722	...	...	1 762 722
Crédits et remboursements fiscaux	...	...	...	...	...	9 124 209	9 124 209	...	...	9 124 209
Frais d'administration d'assurance-emploi crédités aux recettes non fiscales	...	132 906	...	...	...	...	132 906	132 906	...	...
	(6 043 796)	1 156 172	(134 022)	...	(1 762 722)	(9 124 209)	(15 908 577)	...	(2 147 991)	(13 760 586)
Total des dépenses nettes	**159 853 324**	**10 661 732**	**(136 634)** [1]	**(8 403 489)**	**(280 833)**	**...**	**161 694 100**	**251 345**	**...**	**161 442 755**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
[1] Représente des recettes reportées de 18 442 $ et des recettes constatées par régularisation de (155 076 $).

TABLEAU 4

Recettes ministérielles par catégorie principale

Le tableau 4 présente les recettes par catégorie principale pour chaque portefeuille ministériel tant sur une base brute que sur une base nette. La différence entre les recettes brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses. Le tableau présente également les recettes internes.

Dans ce tableau, les recettes externes représentent les recettes ne faisant pas partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada alors que les recettes internes représentent les recettes découlant d'opérations entre les organismes faisant partie du périmètre comptable.

Les recettes affectées aux dépenses représentent les recettes qui ont été créditées aux dépenses, avec l'autorisation du Parlement, plutôt que d'être créditées aux recettes.

La colonne «Total des recettes brutes» représente les recettes provenant de toutes sources, y compris les recettes affectées aux dépenses. La colonne «Recettes internes» représente les recettes fiscales et non fiscales internes. La colonne «Total des recettes nettes» représente les recettes fiscales et non fiscales de sources externes et internes, excluant les recettes affectées aux dépenses. Cette dernière présente le total des recettes ministérielles rapporté à l'état des «Recettes» dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le tableau 4a concilie le total des recettes ministérielles nettes avec les recettes externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume 1.

(en milliers de dollars)

			Recettes non fiscales								Recettes affectées aux dépenses				
Section	Ministère ou organisme	Recettes fiscales	Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Gain net de change et Pièces de monnaie canadienne [3]	Diverses recettes non fiscales	Total des recettes non fiscales	Total des recettes nettes	Recettes externes	Recettes internes	Total	Total des recettes brutes	Recettes internes
2	**Affaires étrangères et Commerce international**														
	Ministère	3	907	18 572	198 599	2 230	...	5 445	225 753	225 756	92 969	6 274	99 243	324 999	7 213
	Agence canadienne de développement international	...	2 484	10 253	37	15	...	82 581	95 370	95 370	...	...	...	95 370	328
	Société pour l'expansion des exportations	...	115 926	...	...	...	...	78 764	194 690	194 690	...	...	...	194 690	194 690
	Commission mixte internationale	...	...	339	...	...	...	120	459	459	...	...	...	459	2
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	...	...	...	...	...	...	348	348	348	...	...	...	348	...
	Administration du pipe-line du Nord	...	...	...	...	...	...	152	152	152	...	...	...	152	...
	Total du portefeuille ministériel	**3**	**119 317**	**29 164**	**198 636**	**2 245**	**...**	**167 410**	**516 772**	**516 775**	**92 969**	**6 274**	**99 243**	**616 018**	**202 233**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**	**542**	**111 395**	**19 978**	**28 744**	**138**	**...**	**6 957**	**167 284**	**167 746**	**...**	**...**	**...**	**167 746**	**...**
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**150 592 928**	**...**	**11 052**	**37 452**	**640**	**...**	**152 014**	**201 158**	**150 794 086**	**49 712**	**83 086**	**132 798**	**150 926 884**	**20 315**

TABLEAU 4

Recettes ministérielles par catégorie principale—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Recettes fiscales	Recettes non fiscales							Total des recettes nettes	Recettes affectées aux dépenses			Total des recettes brutes	Recettes internes
			Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Gain net de change et Pièces de monnaie canadienne [3]	Diverses recettes non fiscales	Total des recettes non fiscales		Recettes externes	Recettes internes	Total		
5	**Agriculture et Agroalimentaire**														
	Ministère	...	63 524	22 079	8 457	3 670	...	7 002	104 732	104 732	37 257	...	37 257	141 989	...
	Agence canadienne d'inspection des aliments	...	...	...	...	360	...	562	922	922	52 161	595	52 756	53 678	...
	Commission canadienne des grains	2 679	...	...	...	...	...	...	...	2 679	44 741	348	45 089	47 768	...
	Total du portefeuille ministériel	**2 679**	**63 524**	**22 079**	**8 457**	**4 030**	**...**	**7 564**	**105 654**	**108 333**	**134 159**	**943**	**135 102**	**243 435**	**...**
6	**Anciens Combattants**	**29**	**7**	**5 259**	**24 328**	**95**	**...**	**3 980**	**33 669**	**33 698**	**...**	**...**	**...**	**33 698**	**...**
7	**Citoyenneté et Immigration**														
	Ministère	4	910	4 578	502 250	69	...	6 062	513 869	513 873	...	...	...	513 873	...
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	...	...	391	...	...	...	25	416	416	...	...	...	416	...
	Total du portefeuille ministériel	**4**	**910**	**4 969**	**502 250**	**69**	**...**	**6 087**	**514 285**	**514 289**	**...**	**...**	**...**	**514 289**	**...**
8	**Conseil du Trésor**	**...**	**...**	**3 785**	**1**	**8**	**...**	**8 444**	**12 238**	**12 238**	**33 916**	**38 236**	**72 152**	**84 390**	**7 334**
9	**Conseil privé**														
	Ministère	...	...	1 089	...	42	...	23	1 154	1 154	...	...	...	1 154	842
	Centre canadien de gestion	...	...	6	6 183	7	...	4	6 200	6 200	...	...	...	6 200	6 054
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	...	...	1	...	...	...	1 046	1 047	1 047	...	...	...	1 047	...
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	...	...	163	...	4	...	57	224	224	...	...	...	224	122
	Directeur général des élections	2	...	11	...	3	...	27	41	43	...	...	...	43	3
	Commissaire aux langues officielles	...	...	11	...	1	...	...	12	12	...	...	...	12	...
	Bureau du Canada pour le millénaire	...	...	181	...	...	...	...	181	181	...	...	...	181	146
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	...	15	...	...	...	11	26	26	...	...	...	26	...
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	...	...	8	...	1	...	2	11	11	...	...	...	11	5

	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	...	...	29	...	...	...	...	29	29	...	...	...	29	19
	Le Réseau du leadership	...	...	149	...	...	...	...	149	149	...	...	...	149	80
	Total du portefeuille ministériel	**2**	**...**	**1 663**	**6 183**	**58**	**...**	**1 170**	**9 074**	**9 076**	**...**	**...**	**...**	**9 076**	**7 271**
10	**Défense nationale**	**2 613**	**849**	**44 387**	**...**	**49 366**	**...**	**14 049**	**108 651**	**111 264**	**387 100**	**19 254**	**406 354**	**517 618**	**...**
11	**Développement des ressources humaines**														
	Ministère	16	...	159 236	266	423	...	270 034	429 959	429 975	317 226	1 167 977	1 485 203	1 915 178	4 022
	Conseil canadien des relations industrielles	...	...	11	4	...	...	...	15	15	...	...	...	15	...
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	81	...	...	...	1	...	...	1	82	3 785	544	4 329	4 411	...
	Total du portefeuille ministériel	**97**	**...**	**159 247**	**270**	**424**	**...**	**270 034**	**429 975**	**430 072**	**321 011**	**1 168 521**	**1 489 532**	**1 919 604**	**4 022**
12	**Environnement**														
	Ministère	3 116	...	937	7 827	224	...	1 980	10 968	14 084	44 581	32 695	77 276	91 360	798
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	9	...	62	...	...	...	...	62	71	142	68	210	281	7
	Total du portefeuille ministériel	**3 125**	**...**	**999**	**7 827**	**224**	**...**	**1 980**	**11 030**	**14 155**	**44 723**	**32 763**	**77 486**	**91 641**	**805**
13	**Finances**														
	Ministère	...	5 769 791	3 066	50	30	373 799	76 060	6 222 796	6 222 796	152	8 192	8 344	6 231 140	31 688
	Vérificateur général	8	...	70	728	4	...	...	802	810	...	...	...	810	31
	Bureau du surintendant des institutions financières	...	...	...	...	...	...	...	...	...	62 488	1 326	63 814	63 814	...
	Total du portefeuille ministériel	**8**	**5 769 791**	**3 136**	**778**	**34**	**373 799**	**76 060**	**6 223 598**	**6 223 606**	**62 640**	**9 518**	**72 158**	**6 295 764**	**31 719**
14	**Gouverneur général**	**12**	**...**	**1**	**...**	**1**	**...**	**132**	**134**	**146**	**...**	**...**	**...**	**146**	**1**
15	**Industrie**														
	Ministère	1 041	12 497	110 234	153 240	340	...	5 371	281 682	282 723	105 298	5 602	110 900	393 623	...
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	...	388	52 038	8 028	10	...	909	61 373	61 373	...	...	...	61 373	...
	Agence spatiale canadienne	57	...	3 111	3 120	5	...	65	6 301	6 358	...	...	...	6 358	...
	Tribunal de la concurrence	...	...	...	...	...	...	11	11	11	...	...	...	11	...
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	...	103	32 558	30 168	25	...	385	63 239	63 239	...	...	...	63 239	...
	Conseil national de recherches du Canada	1 964	...	603	67 603	75	...	16	68 297	70 261	...	...	...	70 261	...
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	...	...	602	...	...	...	...	602	602	...	...	...	602	...
	Conseil de recherches en sciences humaines	...	...	232	...	...	...	...	232	232	...	...	...	232	...
	Statistique Canada	...	...	279	...	49	...	2 567	2 895	2 895	32 464	47 042	79 506	82 401	...
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	...	...	26 419	25 385	13	...	3 601	55 418	55 418	...	...	...	55 418	...
	Total du portefeuille ministériel	**3 062**	**12 988**	**226 076**	**287 544**	**517**	**...**	**12 925**	**540 050**	**543 112**	**137 762**	**52 644**	**190 406**	**733 518**	**...**

TABLEAU 4

Recettes ministérielles par catégorie principale—*Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Recettes fiscales	Recettes non fiscales						Total des recettes nettes	Recettes affectées aux dépenses			Total des recettes brutes	Recettes internes
			Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Gain net de change et Pièces de monnaie canadienne [3]	Diverses recettes non fiscales	Total des recettes non fiscales		Recettes externes	Recettes internes	Total		
16	**Justice**														
	Ministère	65	...	736	37 747	22	...	1 550	40 055	40 120	...	...	...	40 120	172
	Commission canadienne des droits de la personne	...	...	169	...	2	...	7	178	178	...	...	...	178	53
	Commissaire à la magistrature fédérale	...	...	...	...	...	...	10 514	10 514	10 514	...	243	243	10 757	...
	Cour fédérale du Canada	...	...	118	1 230	5	...	4 719	6 072	6 072	...	...	...	6 072	...
	Commission du droit du Canada	...	...	29	...	...	...	...	29	29	...	...	...	29	384
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	...	...	1	...	3	...	31	35	35	...	...	...	35	384
	Cour suprême du Canada	3	...	31	117	7	...	182	337	340	...	...	...	340	8
	Cour canadienne de l'impôt	...	...	1	615	1	...	...	617	617	...	...	...	617	34
	Total du portefeuille ministériel	**68**	**...**	**1 085**	**39 709**	**40**	**...**	**17 003**	**57 837**	**57 905**	**...**	**243**	**243**	**58 148**	**1 035**
17	**Parlement**														
	Sénat	...	...	(38)	2	21	...	...	(15)	(15)	...	...	...	(15)	...
	Chambre des communes	...	...	389	...	...	...	...	389	389	806	10	816	1 205	...
	Bibliothèque du Parlement	...	...	133	...	...	...	...	133	133	151	52	203	336	...
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**484**	**2**	**21**	**...**	**...**	**507**	**507**	**957**	**62**	**1 019**	**1 526**	**...**
18	**Patrimoine canadien**														
	Ministère	...	...	1 820	(296)	...	...	55 191	56 715	56 715	3 041	168	3 209	59 924	...
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	...	66	92 296	3	...	1	92 366	92 366	30 086	...	30 086	122 452	...
	Archives nationales du Canada	11	...	362	212	222	...	12	808	819	...	...	...	819	...
	Commission des champs de bataille nationaux	...	...	...	...	...	...	1 076	1 076	1 076	...	...	...	1 076	...
	Office national du film	324	7	...	...	...	...	...	7	331	6 620	775	7 395	7 726	...
	Bibliothèque nationale	25	...	168	160	11	...	12	351	376	...	...	...	376	...
	Agence Parcs Canada	...	...	...	(1 269)	...	...	69 716	68 447	68 447	8 666	6 254	14 920	83 367	...
	Commission de la fonction publique	...	...	140	481	20	...	97	738	738	482	11 522	12 004	12 742	...
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	...	...	11	...	1	...	...	12	12	...	...	...	12	...
	Total du portefeuille ministériel	**360**	**7**	**2 567**	**91 584**	**257**	**...**	**126 105**	**220 520**	**220 880**	**48 895**	**18 719**	**67 614**	**288 494**	**...**
19	**Pêches et Océans**	**2 122**	**667**	**8 065**	**51 585**	**5 016**	**...**	**2 915**	**68 248**	**70 370**	**43 190**	**4 096**	**47 286**	**117 656**	**...**

20	**Ressources naturelles**													
	Ministère	1 279	499	3 662	16 577	382	...	9 790	30 910	32 189	29 445	6 745	36 190	68 379	...
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	...	...	198	38 419	19	...	206	38 842	38 842	...	...	...	38 842	...
	Office national de l'énergie	...	...	73	3	1	...	30 626	30 703	30 703	...	...	...	30 703	...
	Total du portefeuille ministériel	**1 279**	**499**	**3 933**	**54 999**	**402**	**...**	**40 622**	**100 455**	**101 734**	**29 445**	**6 745**	**36 190**	**137 924**	**...**
21	**Santé**													
	Ministère	247	...	11 584	1 655	762	...	8 452	22 453	22 700	51 990	3 920	55 910	78 610	...
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	5	728	...	...	5	738	738	...	...	...	738	...
	Instituts de recherche en santé du Canada	...	...	882	...	15	...	...	897	897	...	...	...	897	...
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	...	...	94	...	2	...	933	1 029	1 029	...	...	...	1 029	...
	Total du portefeuille ministériel	**247**	**...**	**12 565**	**2 383**	**779**	**...**	**9 390**	**25 117**	**25 364**	**51 990**	**3 920**	**55 910**	**81 274**	**...**
22	**Solliciteur général**													
	Ministère	1	...	226	1	4	...	5	236	237	...	...	...	237	...
	Service canadien du renseignement de sécurité	23	...	396	...	411	...	477	1 284	1 307	...	...	...	1 307	...
	Service correctionnel	...	...	2 174	13 500	605	...	506	16 785	16 785	18 411	72 882	91 293	108 078	...
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	...	...	646	10	...	...	656	656	...	...	...	656	...
	Gendarmerie royale du Canada	851	(30)	6 132	8 509	6 944	...	60	21 615	22 466	832 435	16 160	848 595	871 061	...
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	...	...	19	...	...	...	...	19	19	...	...	...	19	...
	Total du portefeuille ministériel	**875**	**(30)**	**8 947**	**22 656**	**7 974**	**...**	**1 048**	**40 595**	**41 470**	**850 846**	**89 042**	**939 888**	**981 358**	**...**
23	**Transports**													
	Ministère	21 678	42 364	15 849	4 343	9 438	...	14 813	86 807	108 485	287 771	29 563	317 334	425 819	...
	Office des transports du Canada	...	...	3	8	3	...	13	27	27	...	...	...	27	...
	Total du portefeuille ministériel	**21 678**	**42 364**	**15 852**	**4 351**	**9 441**	**...**	**14 826**	**86 834**	**108 512**	**287 771**	**29 563**	**317 334**	**425 846**	**...**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**													
	Ministère	...	18 709	34 239	26 628	405	...	39 302	119 283	119 283	162 547	1 740 534	1 903 081	2 022 364	...
	Bureau d'information du Canada	...	...	6	...	...	...	1	7	7	...	...	...	7	...
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	543 729	20 405	...	...	...	42 613	606 747	606 747	...	...	...	606 747	...
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**562 438**	**54 650**	**26 628**	**405**	**...**	**81 916**	**726 037**	**726 037**	**162 547**	**1 740 534**	**1 903 081**	**2 629 118**	**...**
	Total des recettes ministérielles	**150 631 733**	**6 684 726**	**639 943**	**1 396 367**	**82 176**	**373 799**	**1 822 631**	**10 199 642**	**160 831 375**	**2 739 633**	**3 304 163**	**6 043 796**	**166 875 171**	**274 735**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune recette n'a été rapportée.

(1) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 12 du volume II (partie II).

(2) Incluent droits et privilèges, location et utilisation de biens publics, services de nature réglementaire, services de nature non réglementaire, ventes de biens et de produits d'information et autres frais et droits.

(3) Le gain net de change totalise 191 580 $ et les pièces de monnaie canadienne 182 219 $.

TABLEAU 4a

Récapitulation des recettes externes par catégorie principale

Le tableau 4a concilie le total des recettes ministérielles nettes (tableau 4) avec les recettes externes rapportées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des recettes, des dépenses et du déficit accumulé à la section 1 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les recettes des comptes à fins déterminées consolidés, des débiteurs courus et le redressement du Compte du fonds des changes afin de considérer les réserves internationales détenues dans le Compte, les recettes non fiscales courues et reportées, et l'élimination des recettes internes. La différence entre les recettes brutes et nettes constitue les recettes affectées aux dépenses, les recettes des sociétés d'État consolidées créditées aux dépenses, les postes de recettes fiscales liés aux dépenses et compris dans les recettes, et les recouvrements de recettes fiscales crédités aux dépenses.

(en milliers de dollars)

	Total des recettes ministérielles	Comptes à fins déterminées consolidés	Courus et autres redressements	Recettes reportées	Recettes internes	RECETTES EXTERNES NETTES	Recettes affectées aux dépenses	Autres recettes affectées aux dépenses	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État consolidées	RECETTES EXTERNES BRUTES
RECETTES FISCALES—											
Impôt sur le revenu—											
Des particuliers	82 305 147	...	...	...	...	82 305 147	...	...	6 222 501	...	88,527,648
Des sociétés	28 024 651	...	186 900[1]	...	...	28 211 551	...	...	...	...	28,211,551
Autres recettes d'impôt sur le revenu	4 312 234	...	...	...	...	4 312 234	...	...	...	...	4,312,234
	114 642 032	...	*186 900*	...	...	*114 828 932*	...	...	*6 222 501*	...	*121,051,433*
Cotisations d'assurance-emploi	...	18 731 695	...	...	...	18 731 695	...	...	...	...	18,731,695
Autres taxes et droits—											
Taxe sur les produits et services	24 934 990	...	54 346	...	...	24 989 336	...	...	2 901 708	...	27,891,044
Taxes sur l'énergie—											
Taxe d'accise—Essence	4 306 973	...	...	...	...	4 306 973	...	...	...	...	4,306,973
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	498 311	...	...	...	...	498 311	...	...	...	...	498,311
	4 805 284	...	...	...	...	*4 805 284*	...	...	...	...	*4,805,284*
Droits de douane à l'importation	2 807 187	...	...	...	...	2 807 187	...	...	...	...	2,807,187
Autres taxes et droits d'accise—											
Droits d'accise	3 476 804	...	...	...	...	3 476 804	...	...	...	...	3,476,804
Diverses taxes et droits d'accise	(34 564)	...	71 800	...	...	37 236	...	...	...	...	37,236
	3 442 240	...	*71 800*	...	...	*3 514 040*	...	...	...	...	*3,514,040*
	35 989 701	...	*126 146*	...	...	*36 115 847*	...	...	*2 901 708*	...	*39,017,555*
TOTAL DES RECETTES FISCALES	150 631 733	18 731 695	313 046	...	...	169 676 474	...	...	9 124 209	...	178,800,683

RECETTES NON FISCALES—											
Revenus de placements	6 684 726	...	(437 434)	...	(103 876)	6 143 416	14 367	...	...	47,263	6,205,046
Autres recettes non fiscales—											
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	639 943	...	(32 656)	...	(15 650)	591 637	18	...	...	...	591,655
Ventes de biens et de services—											
Droits et privilèges	622 478	...	(4 925)	(42 447)	(3 572)	571 534	994 529	(2 074)	...	...	1,563,989
Location et utilisation de biens publics	5 576	...	23 707	(887)	(1 088)	27 308	382 543	...	...	...	409,851
Services de nature réglementaire	134 784	...	(82 448)	(14 419)	(4)	37 913	281 935	(16 266)	...	...	303,582
Services de nature non réglementaire	50 780	...	28 433	(35	(19 957)	59 221	192 953	...	...	...	252,174
Ventes de biens et de produits d'information	55 865	...	(1 245)	(302)	(132)	54 186	167 788	(17)	...	...	221,957
Autres frais et droits	526 884	...	15 309	(6)	(10 727)	531 460	85 304	(85)	...	...	616,679
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	82 176	...	60 071	...	(31 248)	110 999	...	...	...	...	110,999
Pièces de monnaie canadienne	373 799	...	(191 520)	...	...	182 279	...	...	...	...	182,279
Diverses recettes non fiscales	1 022 631	(91 265)	(265 245)	2 999	(65 091)	604 029	620 196	152 464	...	1,715,459	3,092,148
	3 514 916	*(91 265)*	*(450 519)*	*(55 097)*	*(147 469)*	*2 770 566*	*2 725 266*	*134 022*	...	*1,715,459*	*7,345,313*
TOTAL DES RECETTES NON FISCALES	10 199 642	(91 265)	(887 953)	(55 097)	(251 345)	8 913 982	2 739 633	134 022	...	1,762,722	13,550,359
TOTAL DES RECETTES	160 831 375	18 640 430	(574 907)	(55 097)	(251 345)	178 590 456	2 739 633	134 022	9 124 209	1,762,722	192,351,042

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune recette n'a été rapportée.
(1) Représente la contrepassation d'une partie de la provision pour les remboursements d'impôt stipulée aux exercices antérieurs.

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 5 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements mandats et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
13 780	1 429 249	43 637	187 753	1 674 419		Ministère	1 554 914	105 137	...	14 368	1 587 465
...	10 664	...	3 221	13 885		Corporation commerciale canadienne	13 885	...	...	...	17 548
7	1 858 929	301 280	(12 825)	2 147 391		Agence canadienne de développement international	2 140 598	6 778	...	15	1 862 408
...	130 000	...	(102 359)	27 641		Société pour l'expansion des exportations	27 641	...	...	...	21 857
...	87 951	...	619	88 570		Centre de recherches pour le développement international	88 570	...	...	...	87 019
...	4 477	526	652	5 655		Commission mixte internationale	5 444	211	...	...	6 189
...	2 250	...	30	2 280		Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1 777	503	...	...	1 819
...	259	...	6	265		Administration du pipe-line du Nord	123	142	...	...	225
13 787	**3 523 779**	**345 443**	**77 097**	**3 960 106**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 832 952**	**112 771**	**...**	**14 383**	**3 584 530**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
32 760	4 804 581	275 960	44 201	5 157 502		Ministère	5 106 020	18 826	...	32 656	4 697 169
...	950	43	9	1 002		Commission canadienne des affaires polaires	980	22	...	...	1 020
32 760	**4 805 531**	**276 003**	**44 210**	**5 158 504**		**Total du portefeuille ministériel**	**5 107 000**	**18 848**	**...**	**32 656**	**4 698 189**
69 521	**2 807 655**	**16 130**	**1 851 784**	**4 745 090**	4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**4 560 721**	**...**	**...**	**184 369**	**2 935 170**
					5	**Agriculture et Agroalimentaire**					
3 152	2 301 749	(2 988)	197 459	2 499 372		Ministère	2 362 706	132 184	...	4 482	2 081 327
...	2 588	293	74	2 955		Commission canadienne du lait	2 955	...	...	...	2 585
25	266 894	25 700	80 531	373 150		Agence canadienne d'inspection des aliments	350 281	22 844	...	25	328 469
14 716	20 028	...	2 535	37 279		Commission canadienne des grains	17 914	254	...	19 111	(1 206)
...	...	2 000	...	2 000		Société du crédit agricole	2 000	...	...	...	...
17 893	**2 591 259**	**25 005**	**280 599**	**2 914 756**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 735 856**	**155 282**	**...**	**23 618**	**2 411 175**

1	**2 004 775**	**76 908**	**57 900**	**2 139 584**	**6**	**Anciens Combattants**	**2 108 621**	**30 958**	**...**	**5**	**2 076 613**
					7	**Citoyenneté et Immigration**					
46	878 472	...	71 200	949 718		Ministère	903 618	46 097	...	3	855 847
8	85 938	5 839	8 594	100 379		Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	98 118	2 261	...	...	87 935
54	**964 410**	**5 839**	**79 794**	**1 050 097**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 001 736**	**48 358**	**...**	**3**	**943 782**
...	**1 732 177**	**3 362 062**	**(381 114)**	**4 713 125**	**8**	**Conseil du Trésor**	**4 178 590**	**534 527**	**...**	**8**	**1 136 371**
					9	**Conseil privé**					
9	95 034	2 182	5 976	103 201		Ministère	101 686	1 490	...	25	89 235
6	18 969	4 151	1 170	24 296		Centre canadien de gestion	24 018	278	...	...	17 800
...	3 666	440	98	4 204		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3 995	209	...	...	3 748
25	24 086	2 958	3 858	30 927		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	30 145	778	...	4	39 128
...	33 735	171 700	(2 178)	203 257		Directeur général des élections	202 855	402	...	...	37 033
...	11 119	500	965	12 584		Commissaire aux langues officielles	12 567	17	...	...	11 459
...	93 487	...	2 281	95 768		Bureau du Canada pour le millénaire	71 738	24 030	...	...	46 442
...	3 365	153	1 009	4 527		Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 379	148	...	...	3 320
1	5 803	250	250	6 304		Commission des relations de travail dans la fonction publique	5 782	522	...	...	5 523
...	1 405	278	402	2 085		Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 943	141	...	1	1 809
...	11 797	439	86	12 322		Le Réseau du leadership	9 822	2 500	...	...	8 781
41	**302 466**	**183 051**	**13 917**	**499 475**		**Total du portefeuille ministériel**	**468 930**	**30 515**	**...**	**30**	**264 278**
17	**11 199 000**	**624 306**	**151 898**	**11 975 221**	**10**	**Défense nationale**	**11 469 965**	**504 500**	**...**	**756**	**11 521 681**
					11	**Développement des ressources humaines**					
213	27 532 956	(316 840)	(19 019)	27 197 310		Ministère	27 007 559	189 480	...	271	26 144 988
2	8 992	...	2 465	11 459		Conseil canadien des relations industrielles	11 143	316	...	...	10 361
...	1 697	...	27	1 724		Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 290	434	...	...	1 150
...	1 531	600	270	2 401		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2 360	41	...	...	2 958
215	**27 545 176**	**(316 240)**	**(16 257)**	**27 212 894**		**Total du portefeuille ministériel**	**27 022 352**	**190 271**	**...**	**271**	**26 159 457**
					12	**Environnement**					
58	571 224	27 790	67 993	667 065		Ministère	640 058	26 929	...	78	719 985
...	11 439	...	698	12 137		Agence canadienne d'évaluation environnementale	11 387	750	...	...	11 416
58	**582 663**	**27 790**	**68 691**	**679 202**		**Total du portefeuille ministériel**	**651 445**	**27 679**	**...**	**78**	**731 401**

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Suite*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					13	**Finances**					
256 789	64 397 192	5 424 400	4 520 776	74 599 157		Ministère	74 267 273	154 903	(3 101)	180 082	70 665 884
...	54 034	850	5 182	60 066		Vérificateur général	58 576	1 490	...	...	56 914
...	8 607	288	454	9 349		Tribunal canadien du commerce extérieur	8 771	578	...	...	8 707
...	...	17 178	...	17 178		Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	16 664	514	...	...	...
65 681	1 660	513	20	67 874		Bureau du surintendant des institutions financières	(9 541)	1	...	77 414	7 927
322 470	**64 461 493**	**5 443 229**	**4 526 432**	**74 753 624**		**Total du portefeuille ministériel**	**74 341 743**	**157 486**	**(3 101)**	**257 496**	**70 739 432**
10	**13 696**	**...**	**2 328**	**16 034**	**14**	**Gouverneur général**	**15 969**	**65**	**...**	**...**	**15 316**
					15	**Industrie**					
40 617	1 168 087	159 216	17 364	1 385 284		Ministère	1 236 922	90 159	...	58 203	2 068 441
17	330 166	(1 500)	6 157	334 840		Agence de promotion économique du Canada atlantique	282 963	51 869	...	8	304 970
8	340 653	...	2 185	342 846		Agence spatiale canadienne	318 790	24 051	...	5	334 594
...	1 500	...	94	1 594		Tribunal de la concurrence	1 581	13	...	...	1 438
...	874	974	50	1 898		Commission du droit d'auteur	1 747	151	...	...	1 693
11	263 130	(13 500)	2 881	252 522		Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	233 150	19 347	...	25	257 994
...	10 536	23 014	64	33 614		Société d'expansion du Cap-Breton	33 614	...	...	...	8 566
16 039	525 332	52 911	34 019	628 301		Conseil national de recherches du Canada	591 177	8 510	...	28 614	543 521
1	549 447	27 792	5 164	582 404		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	564 953	17 451	...	...	549 848
...	121 669	25 682	4 418	151 769		Conseil de recherches en sciences humaines	143 039	8 730	...	...	125 825
...	5 266	133	47	5 446		Conseil canadien des normes	5 446	...	...	...	5 330
...	409 786	...	55 385	465 171		Statistique Canada	450 003	15 168	...	...	355 879
1	191 478	21 439	5 430	218 348		Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	214 047	4 301	...	...	215 191
56 694	**3 917 924**	**296 161**	**133 258**	**4 404 037**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 077 432**	**239 750**	**...**	**86 855**	**4 773 290**

					16	**Justice**					
8	657 543	104 157	132 703	894 411		Ministère	888 624	5 765	...	22	716 194
1	16 373	800	3 213	20 387		Commission canadienne des droits de la personne	19 607	778	...	2	18 437
...	3 527	157	13	3 697		Tribunal canadien des droits de la personne	2 872	825	...	...	3 919
...	264 481	2 283	(3 034)	263 730		Commissaire à la magistrature fédérale	263 572	158	...	...	255 715
2	31 436	3 446	1 084	35 968		Cour fédérale du Canada	35 301	667	...	...	33 899
...	3 007	143	46	3 196		Commission du droit du Canada	3 110	86	...	...	2 913
1	8 483	4 700	485	13 669		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	13 355	313	...	1	9 931
14	16 703	...	3 157	19 874		Cour suprême du Canada	19 342	532	...	...	17 139
...	11 471	185	913	12 569		Cour canadienne de l'impôt	12 491	77	...	1	11 763
26	**1 013 024**	**115 871**	**138 580**	**1 267 501**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 258 274**	**9 201**	**...**	**26**	**1 069 910**
					17	**Parlement**					
...	52 496	...	532	53 028		Sénat	52 745	283	...	...	51 192
...	249 488	8 724	13 743	271 955		Chambre des communes	265 364	6 591	...	...	250 276
...	22 766	...	4 769	27 535		Bibliothèque du Parlement	26 634	901	...	...	22 505
...	**324 750**	**8 724**	**19 044**	**352 518**		**Total du portefeuille ministériel**	**344 743**	**7 775**	**...**	**...**	**323 973**
					18	**Patrimoine canadien**					
21	831 427	27 929	141 458	1 000 835		Ministère	977 859	22 976	...	...	885 988
...	114 757	12 184	489	127 430		Conseil des Arts du Canada	127 430	...	...	...	116 583
...	901 134	...	19 641	920 775		Société Radio-Canada	902 075	18 700	...	...	879 187
...	79 397	13 171	177	92 745		Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	92 745	...	...	...	78 993
...	47 516	2 296	2 308	52 120		Musée canadien des civilisations	52 120	...	...	...	47 344
...	21 125	1 767	1 292	24 184		Musée canadien de la nature	24 184	...	...	...	21 658
4	4 491	200	4 822	9 517		Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	9 377	136	...	4	8 248
25	46 812	875	6 489	54 201		Archives nationales du Canada	53 035	1 141	...	25	49 452
...	21 491	...	3 346	24 837		Société du Centre national des Arts	24 837	...	...	...	24 915
...	8 874	1 500	2 349	12 723		Commission des champs de bataille nationaux	12 301	422	...	...	10 189
...	77 119	17 266	3 319	97 704		Commission de la capitale nationale	97 484	220	...	...	107 401
14 202	59 618	250	2 713	76 783		Office national du film	63 014	2 118	...	11 651	60 018
...	33 285	2 756	419	36 460		Musée des beaux-arts du Canada	36 460	...	...	...	36 273
4	32 695	2 550	3 340	38 589		Bibliothèque nationale	37 298	1 281	...	10	33 486
...	20 298	2 701	850	23 849		Musée national des sciences et de la technologie	23 849	...	...	...	20 301
26 177	345 745	78 294	17 840	468 056		Agence Parcs Canada	436 987	574	...	30 495	388 419
7 677	107 846	3 344	23 294	142 161		Commission de la fonction publique	132 351	1 198	...	8 612	119 617
...	17 641	2 360	310	20 311		Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	20 162	148	...	1	20 855
48 110	**2 771 271**	**169 443**	**234 456**	**3 223 280**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 123 568**	**48 914**	**...**	**50 798**	**2 988 927**
1 298	**1 332 762**	**50 945**	**241 790**	**1 626 795**	**19**	**Pêches et Océans**	**1 527 873**	**97 622**	**...**	**1 300**	**1 378 996**

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Fin*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					20	**Ressources naturelles**					
27 313	591 098	47 956	27 684	694 051		Ministère	647 402	24 214	...	22 435	633 168
...	104 800	3 000	14 118	121 918		Énergie atomique du Canada limitée	121 150	768	...	...	122 150
...	49 783	203	7 553	57 539		Commission canadienne de sûreté nucléaire	56 031	1 508	...	...	53 746
...	85 975	...	...	85 975		Société de développement du Cap-Breton	64 906	21 069	...	...	78 000
...	29 240	100	2 790	32 130		Office national de l'énergie	30 586	1 543	...	1	31 423
27 313	**860 896**	**51 259**	**52 145**	**991 613**		**Total du portefeuille ministériel**	**920 075**	**49 102**	**...**	**22 436**	**918 487**
					21	**Santé**					
151	2 079 947	114 727	140 051	2 334 876		Ministère	2 320 539	14 186	...	151	2 895 294
...	1 929	567	68	2 564		Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 231	333	...	...	1 969
...	...	88 238	313 054	401 292		Instituts de recherche en santé du Canada	390 035	11 244	...	13	310 504
...	308 633	...	(308 633)	...		Centre de recherches médicales	...	...	...	...	...
1	3 711	134	325	4 171		Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 998	172	...	1	3 668
152	**2 394 220**	**203 666**	**144 865**	**2 742 903**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 716 803**	**25 935**	**...**	**165**	**3 211 335**
					22	**Solliciteur général**					
...	82 747	622	4 888	88 257		Ministère	84 303	3 954	...	...	82 829
4	170 361	2 559	24 578	197 502		Service canadien du renseignement de sécurité	196 688	809	...	5	178 233
7 919	1 320 435	10 333	67 823	1 406 510		Service correctionnel	1 337 714	43 957	...	24 839	1 362 129
...	25 274	773	5 237	31 284		Commission nationale des libérations conditionnelles	30 938	336	...	10	28 299
...	1 763	100	279	2 142		Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 070	72	...	...	2 008
2 262	1 431 906	45 991	26 123	1 506 282		Gendarmerie royale du Canada	1 477 303	26 331	...	2 648	1 345 896
...	811	...	18	829		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	592	237	...	...	659
...	4 119	88	1 282	5 489		Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	5 249	240	...	...	7 716
10 185	**3 037 416**	**60 466**	**130 228**	**3 238 295**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 134 857**	**75 936**	**...**	**27 502**	**3 007 769**

					23	**Transports**					
2 108	878 348	...	100 715	981 171		Ministère	915 720	63 357	...	2 094	903 925
1	21 442	1 629	3 147	26 219		Office des transports du Canada	23 611	2 605	...	3	22 275
...	985	130	86	1 201		Tribunal de l'aviation civile	1 120	81	...	.	992
2 109	**900 775**	**1 759**	**103 948**	**1 008 591**		**Total du portefeuille ministériel**	**940 451**	**66 043**	**...**	**2 097**	**927 192**
					24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
799 725	1 995 127	21 641	202 465	3 018 958		Ministère	2 093 190	108 591	...	817 177	1 854 008
...	20 648	31 682	5 705	58 035		Bureau d'information du Canada	57 444	591	...	...	19 913
...	1 893 524	12 000	...	1 905 524		Société canadienne d'hypothèques et de logement	1 905 524	...	...	...	1 927 985
...	257 210	...	...	257 210		Société canadienne des postes	257 210	...	...	...	22 210
799 725	**4 166 509**	**65 323**	**208 170**	**5 239 727**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 313 368**	**109 182**	**...**	**817 177**	**3 824 116**
1 402 439	**143 253 627**	**11 093 143**	**8 163 763**	**163 912 972**		**Total du gouvernement**	**159 853 324**	**2 540 720**	**(3 101)**	**1 522 029**	**149 561 390**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

(1) En date du 22 octobre 2000, le Parlement a ajourné en raison des élections générales. Par conséquent, le premier Budget supplémentaire des dépenses n'a pas été déposé à temps au Parlement pour être révisé et approuvé. L'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit le recours à des mandats spéciaux du gouverneur général pour effectuer des paiements urgents et nécessaires dans l'intérêt public lorsque le Parlement ne siège pas, à la condition que ces paiements ne puissent être imputés sur aucun crédit. Des mandats spéciaux du gouverneur général ont été émis aux montants de 178 015 355 $ (budgétaires) le 13 décembre 2000, de 1 768 942 701 $ (budgétaires) le 9 janvier 2001 et de 1 562 952 856 $ (budgétaires) le 23 janvier 2001. Ces montants sont rapportés sous la colonne "Redressements, mandats et virements". Le Budget supplémentaire des dépenses "A" a été déposé le 1er mars 2001, pour des fonds additionnels non inclus dans le Budget principal des dépenses ou dans les mandats spéciaux du gouverneur général.

TABLEAU 6

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 6 présente la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
39 016	...	...	...	39 016		Ministère	8 671	...	...	30 345	4 269
10 000	...	...	...	10 000		Corporation commerciale canadienne	...	...	...	10 000	...
9 239 359	16 735	4 300	1 358 811	10 619 205		Agence canadienne de développement international	153 351	9 410	...	10 456 444	148 779
21 867 186	125 100	...	1 081 961	23 074 247		Société pour l'expansion des exportations	100 944	...	...	22 973 303	(228 959)
31 155 561	**141 835**	**4 300**	**2 440 772**	**33 742 468**		**Total du portefeuille ministériel**	**262 966**	**9 410**	**...**	**33 470 092**	**(75 911)**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
59 846	22 303	39 494	(129)	121 514		Ministère	57 474	4 185	...	59 855	50 218
59 846	**22 303**	**39 494**	**(129)**	**121 514**		**Total du portefeuille ministériel**	**57 474**	**4 185**	**...**	**59 855**	**50 218**
					5	**Agriculture et Agroalimentaire**					
274 290	...	...	...	274 290		Commission canadienne du lait	15 288	...	...	259 002	2 924
8 119 824	...	...	(607 516)	7 512 308		Société du crédit agricole	(226 046)	...	...	7 738 354	(236 127)
8 394 114	**...**	**...**	**(607 516)**	**7 786 598**		**Total du portefeuille ministériel**	**(210 758)**	**...**	**...**	**7 997 356**	**(233 203)**
603 732	**...**	**...**	**...**	**603 732**	**6**	**Anciens Combattants**	**(691)**	**...**	**...**	**604 423**	**(1 090)**
					7	**Citoyenneté et Immigration**					
53 098	...	(5 201)	...	47 897		Ministère	(4 127)	...	...	52 024	(4 186)
53 098	**...**	**(5 201)**	**...**	**47 897**		**Total du portefeuille ministériel**	**(4 127)**	**...**	**...**	**52 024**	**(4 186)**
82 859	**...**	**...**	**...**	**82 859**	**10**	**Défense nationale**	**(146)**	**...**	**...**	**83 005**	**7 432**

					11	**Développement des ressources humaines**					
...	...	1 800 000	...	1 800 000		Ministère	1 415 271	384 729	...	...	...
...	**...**	**1 800 000**	**...**	**1 800 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 415 271**	**384 729**	**...**	**...**	**...**
					13	**Finances**					
2 071 300	462 062	6 451	(228 743)	2 311 070		Ministère	346 864	...	...	1 964 206	343 360
6 000 000	...	...	...	6 000 000		Société d'assurance-dépôts du Canada	...	...	...	6 000 000	...
8 071 300	**462 062**	**6 451**	**(228 743)**	**8 311 070**		**Total du portefeuille ministériel**	**346 864**	**...**	**...**	**7 964 206**	**343 360**
					15	**Industrie**					
1 950	800	...	...	2 750		Ministère	...	800	...	1 950	...
853 677	...	...	65 000	918 677		Banque de développement du Canada	65 000	...	...	853 677	80 000
855 627	**800**	**...**	**65 000**	**921 427**		**Total du portefeuille ministériel**	**65 000**	**800**	**...**	**855 627**	**80 000**
					18	**Patrimoine canadien**					
...	10	...	...	10		Ministère	...	10	...	...	...
...	**10**	**...**	**...**	**10**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**10**	**...**	**...**	**...**
					19	**Pêches et Océans**					
30 000	...	...	...	30 000		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	...	...	...	30 000	...
30 000	**...**	**...**	**...**	**30 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**30 000**	**...**
					20	**Ressources naturelles**					
...	7 826	...	...	7 826		Ministère	7 826	...	...	...	39 370
50 000	...	...	...	50 000		Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	50 000	(12 338)
50 000	**7 826**	**...**	**...**	**57 826**		**Total du portefeuille ministériel**	**7 826**	**...**	**...**	**50 000**	**27 032**
					22	**Solliciteur général**					
28	...	...	...	28		Service correctionnel	16	...	...	12	(1)
28	**...**	**...**	**...**	**28**		**Total du portefeuille ministériel**	**16**	**...**	**...**	**12**	**(1)**
					23	**Transports**					
10 000	...	...	(10 000)	...		Ministère	...	...	...	...	...
10 000	**...**	**...**	**(10 000)**	**...**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**
					24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
50 072	...	...	...	50 072		Ministère	(3 056)	...	...	53 128	3 174
...	(224 400)	...	62	(224 338)		Société canadienne d'hypothèques et de logement	(224 338)	...	...	...	(222 403)
500 000	...	...	...	500 000		Société canadienne des postes	...	...	...	500 000	...
75 000	...	...	...	75 000		Monnaie royale canadienne	...	...	...	75 000	...
625 072	**(224 400)**	**...**	**62**	**400 734**		**Total du portefeuille ministériel**	**(227 394)**	**...**	**...**	**628 128**	**(219 229)**
49 991 237	**410 436**	**1 845 044**	**1 659 446**	**53 906 163**		**Total du gouvernement**	**1 712 301**	**399 134**	**...**	**51 794 728**	**(25 578)**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun prêt, placement ou avance n'a été rapporté.

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)

Le tableau 7 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires et non budgétaires par portefeuille ministériel et par genre d'autorisations (votées et législatives). Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le gouvernement soumet ses propositions de dépenses au Parlement au moyen des Budgets des dépenses annuels. Au cours de l'exercice, le gouvernement peut demander des crédits additionnels. La demande initiale est intitulée le «Budget principal des dépenses», et les demandes additionnelles sont intitulées «Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses». Dans ces Budgets des dépenses, le gouvernement demande l'autorisation pour cette portion des propositions de dépenses qui n'est pas déjà couverte par d'autres statuts. Les montants totalisant de telles propositions de dépenses sont autorisés dans les lois de crédits et sont, en général, référés comme des autorisations «annuelles» ou «votées». Le solde des dépenses prévues est effectué en vertu de l'autorisation d'autres statuts, lesquels autorisent des déboursés pour des fins spécifiques, et pour des montants et des périodes établis par ces lois. L'emploi prévu ou estimatif de presque toutes ces autorisations «législatives» pour l'exercice en cours est compris dans les Budgets des dépenses pour fins de renseignements seulement; cependant, il n'est pas compris dans des lois de crédits puisqu'il a déjà été autorisé par le Parlement.

Les autorisations votées, sauf pour quelques exceptions, s'annulent à la fin de l'exercice si elles ne sont pas employées. Les autorisations législatives, sauf pour quelques exceptions, sont reportées aux exercices futurs. Ces autorisations reportées aux exercices ultérieurs sont référées comme des autorisations qui «ne s'annulent pas».

Les crédits budgétaires prévoient des autorisations de dépenses pour ces opérations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement. Les crédits non budgétaires prévoient des autorisations de dépenser pour toutes les opérations qui résultent en l'acquisition ou la disposition de prêts, placements et avances. Les soldes des crédits reportés des exercices antérieurs sont disponibles pour être dépensés, de même que les augmentations courantes à ces autorisations.

Les totaux de ces autorisations sont réduits par le montant de l'emploi de l'exercice en cours, afin de déterminer les soldes qui s'annulent, qui sont dépensés en trop ou qui sont reportés aux exercices futurs, selon le genre d'autorisation. Lorsque les remboursements de prêts sont autorisés pour être dépensés, les déboursés non budgétaires sont inscrits sur une base nette, soit en soustrayant de tels remboursements.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
...	2 977 782	190 883	220 437	3 389 102		Budgétaires—Votées	3 276 338	112 764	...	...	3 190 600
13 787	545 997	154 560	(143 340)	571 004		Législatives	556 614	7	...	14 383	393 930
13 787	**3 523 779**	**345 443**	**77 097**	**3 960 106**			**3 832 952**	**112 771**	**...**	**14 383**	**3 584 530**
45 689	...	4 300	153 146	203 135		Non budgétaires—Votées	162 022	4 095	...	37 018	153 049
31 109 872	141 835	...	2 287 626	33 539 333		Législatives	100 944	5 315	...	33 433 074	(228 960)
31 155 561	**141 835**	**4 300**	**2 440 772**	**33 742 468**			**262 966**	**9 410**	**...**	**33 470 092**	**(75 911)**

					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
...	4 637 893	238 988	39 763	4 916 644		Budgétaires—Votées	4 897 800	18 844	...	...	4 525 735
32 760	167 638	37 015	4 447	241 860		Législatives	209 200	4	...	32 656	172 454
32 760	**4 805 531**	**276 003**	**44 210**	**5 158 504**			**5 107 000**	**18 848**	**...**	**32 656**	**4 698 189**
59 846	**22 303**	**39 494**	**(129)**	**121 514**		**Non budgétaires—Votées**	**57 474**	**4 185**	**...**	**59 855**	**50 218**
					4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**					
69 369	2 296 339	16 130	1 707 307	4 189 145		Budgétaires—Votées	4 004 928	...	...	184 217	2 451 232
152	511 316	...	44 477	555 945		Législatives	555 793	...	...	152	483 938
69 521	**2 807 655**	**16 130**	**1 851 784**	**4 745 090**			**4 560 721**	**...**	**...**	**184 369**	**2 935 170**
					5	**Agriculture et Agroalimentaire**					
...	1 986 234	33 805	268 616	2 288 655		Budgétaires—Votées	2 133 388	155 267	...	...	1 646 967
17 893	605 025	(8 800)	11 983	626 101		Législatives	602 468	15	...	23 618	764 208
17 893	**2 591 259**	**25 005**	**280 599**	**2 914 756**			**2 735 856**	**155 282**	**...**	**23 618**	**2 411 175**
8 394 114	**...**	**...**	**(607 516)**	**7 786 598**		**Non budgétaires—Législatives**	**(210 758)**	**...**	**...**	**7 997 356**	**(233 203)**
					6	**Anciens combattants**					
...	1 973 706	76 908	54 100	2 104 714		Budgétaires—Votées	2 073 756	30 958	...	...	2 042 223
1	31 069	...	3 800	34 870		Législatives	34 865	...	...	5	34 390
1	**2 004 775**	**76 908**	**57 900**	**2 139 584**			**2 108 621**	**30 958**	**...**	**5**	**2 076 613**
603 732	**...**	**...**	**...**	**603 732**		**Non budgétaires—Législatives**	**(691)**	**...**	**...**	**604 423**	**(1 090)**
					7	**Citoyenneté et Immigration**					
...	917 707	5 839	53 474	977 020		Budgétaires—Votées	928 662	48 358	...	...	871 458
54	46 703	...	26 320	73 077		Législatives	73 074	...	...	3	72 324
54	**964 410**	**5 839**	**79 794**	**1 050 097**			**1 001 736**	**48 358**	**...**	**3**	**943 782**
53 098	**...**	**(5 201)**	**...**	**47 897**		**Non budgétaires—Législatives**	**(4 127)**	**...**	**...**	**52 024**	**(4 186)**
					8	**Conseil du Trésor**					
...	1 708 509	322 062	(378 848)	1 651 723		Budgétaires—Votées	1 117 196	534 527	...	...	857 556
...	23 668	3 040 000	(2 266)	3 061 402		Législatives	3 061 394	...	...	8	278 815
...	**1 732 177**	**3 362 062**	**(381 114)**	**4 713 125**			**4 178 590**	**534 527**	**...**	**8**	**1 136 371**
					9	**Conseil privé**					
...	246 203	13 051	16 126	275 380		Budgétaires—Votées	244 868	30 512	...	...	205 912
41	56 263	170 000	(2 209)	224 095		Législatives	224 062	3	...	30	58 366
41	**302 466**	**183 051**	**13 917**	**499 475**			**468 930**	**30 515**	**...**	**30**	**264 278**

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)—*Suite*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					10	**Défense nationale**					
...	10 408 684	624 306	37 747	11 070 737		Budgétaires—Votées	10 566 237	504 500	...	...	10 538 795
17	790 316	...	114 151	904 484		Législatives	903 728	...	...	756	982 886
17	**11 199 000**	**624 306**	**151 898**	**11 975 221**			**11 469 965**	**504 500**	**...**	**756**	**11 521 681**
82 859	**...**	**...**	**...**	**82 859**		Non budgétaires—Votées	**(146)**	**...**	**...**	**83 005**	**7 432**
					11	**Développement des ressources humaines**					
...	1 463 242	612	52 163	1 516 017		Budgétaires—Votées	1 325 768	190 249	...	...	1 403 307
215	26 081 934	(316 852)	(68 420)	25 696 877		Législatives	25 696 584	22	...	271	24 756 150
215	**27 545 176**	**(316 240)**	**(16 257)**	**27 212 894**			**27 022 352**	**190 271**	**...**	**271**	**26 159 457**
...	**...**	**1 800 000**	**...**	**1 800 000**		Non budgétaires—Législatives	**1 415 271**	**384 729**	**...**	**...**	**...**
					12	**Environnement**					
...	531 393	27 790	62 206	621 389		Budgétaires—Votées	593 710	27 679	...	...	673 913
58	51 270	...	6 485	57 813		Législatives	57 735	...	...	78	57 488
58	**582 663**	**27 790**	**68 691**	**679 202**			**651 445**	**27 679**	**...**	**78**	**731 401**
					13	**Finances**					
...	1 940 660	21 329	33 525	1 995 514		Budgétaires—Votées	1 841 160	157 455	(3 101)	...	1 930 859
322 470	62 520 833	5 421 900	4 492 907	72 758 110		Législatives	72 500 583	31	...	257 496	68 808 573
322 470	**64 461 493**	**5 443 229**	**4 526 432**	**74 753 624**			**74 341 743**	**157 486**	**(3 101)**	**257 496**	**70 739 432**
...	...	...	202 333	202 333		Non budgétaires—Votées	202 333	...	...	...	202 333
8 071 300	462 062	6 451	(431 076)	8 108 737		Législatives	144 531	...	...	7 964 206	141 027
8 071 300	**462 062**	**6 451**	**(228 743)**	**8 311 070**			**346 864**	**...**	**...**	**7 964 206**	**343 360**
					14	**Gouverneur général**					
...	12 034	...	2 220	14 254		Budgétaires—Votées	14 189	65	...	...	13 693
10	1 662	...	108	1 780		Législatives	1 780	...	...	...	1 623
10	**13 696**	**...**	**2 328**	**16 034**			**15 969**	**65**	**...**	**...**	**15 316**

					15	**Industrie**					
...	3 536 615	294 161	100 703	3 931 479		Budgétaires—Votées	3 691 745	239 734	...	...	4 357 627
56 694	381 309	2 000	32 555	472 558		Législatives	385 687	16	...	86 855	415 663
56 694	**3 917 924**	**296 161**	**133 258**	**4 404 037**			**4 077 432**	**239 750**	**...**	**86 855**	**4 773 290**
1 950	800	...	...	2 750		Non budgétaires—Votées	...	800	...	1 950	...
853 677	...	...	65 000	918 677		Législatives	65 000	...	...	853 677	80 000
855 627	**800**	**...**	**65 000**	**921 427**			**65 000**	**800**	**...**	**855 627**	**80 000**
					16	**Justice**					
...	704 438	115 871	136 461	956 770		Budgétaires—Votées	947 571	9 199	...	...	773 486
26	308 586	...	2 119	310 731		Législatives	310 703	2	...	26	296 424
26	**1 013 024**	**115 871**	**138 580**	**1 267 501**			**1 258 274**	**9 201**	**...**	**26**	**1 069 910**
					17	**Parlement**					
...	217 495	6 864	13 165	237 524		Budgétaires—Votées	229 749	7 775	...	...	211 951
...	107 255	1 860	5 879	114 994		Législatives	114 994	...	...	...	112 022
...	**324 750**	**8 724**	**19 044**	**352 518**			**344 743**	**7 775**	**...**	**...**	**323 973**
					18	**Patrimoine canadien**					
17 937	2 634 758	169 443	219 373	3 041 511		Budgétaires—Votées	2 969 656	48 859	...	22 996	2 754 859
30 173	136 513	...	15 083	181 769		Législatives	153 912	55	...	27 802	154 068
48 110	**2 771 271**	**169 443**	**234 456**	**3 223 280**			**3 123 568**	**48 914**	**...**	**50 798**	**2 908 927**
...	**10**	**...**	**...**	**10**		Non budgétaires—Votées	**...**	**10**	**...**	**...**	**...**
					19	**Pêches et Océans**					
...	1 235 865	50 945	225 010	1 511 820		Budgétaires—Votées	1 414 266	97 554	...	...	1 273 829
1 298	96 897	...	16 780	114 975		Législatives	113 607	68	...	1 300	105 167
1 298	**1 332 762**	**50 945**	**241 790**	**1 626 795**			**1 527 873**	**97 622**	**...**	**1 300**	**1 378 996**
30 000	**...**	**...**	**...**	**30 000**		Non budgétaires—Votées	**...**	**...**	**...**	**30 000**	**...**
					20	**Ressources naturelles**					
...	795 568	50 757	40 829	887 154		Budgétaires—Votées	838 052	49 102	...	...	848 217
27 313	65 328	502	11 316	104 459		Législatives	82 023	...	...	22 436	70 270
27 313	**860 896**	**51 259**	**52 145**	**991 613**			**920 075**	**49 102**	**...**	**22 436**	**918 487**
50 000	**7 826**	**...**	**...**	**57 826**		Non budgétaires—Votées	**7 826**	**...**	**...**	**50 000**	**27 032**
					21	**Santé**					
...	2 325 601	203 666	135 541	2 664 808		Budgétaires—Votées	2 638 918	25 890	...	...	2 283 700
152	68 619	...	9 324	78 095		Législatives	77 885	45	...	165	927 635
152	**2 394 220**	**203 666**	**144 865**	**2 742 903**			**2 716 803**	**25 935**	**...**	**165**	**3 211 335**

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)—*Fin*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					22	**Solliciteur général**					
...	2 635 085	60 466	96 352	2 791 903		Budgétaires—Votées	2 715 980	75 923	...	...	2 582 141
10 185	402 331	...	33 876	446 392		Législatives	418 877	13	...	27 502	425 628
10 185	**3 037 416**	**60 466**	**130 228**	**3 238 295**			**3 134 857**	**75 936**	**...**	**27 502**	**3 007 769**
28	**...**	**...**	**...**	**28**		Non budgétaires—Votées	**16**	**...**	**...**	**12**	**(1)**
					23	**Transports**					
...	788 953	1 759	87 683	878 395		Budgétaires—Votées	812 353	66 042	...	...	806 733
2 109	111 822	...	16 265	130 196		Législatives	128 098	1	...	2 097	120 459
2 109	**900 775**	**1 759**	**103 948**	**1 008 591**			**940 451**	**66 043**	**...**	**2 097**	**927 192**
...	...	...	...	...		Non budgétaires—Votées	...	...	...	...	...
10 000	...	...	(10 000)	...		Législatives	...	...	...	...	...
10 000	**...**	**...**	**(10 000)**	**...**			**...**	**...**	**...**	**...**	**...**
					24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
...	4 122 129	65 323	182 733	4 370 185		Budgétaires—Votées	4 261 029	109 156	...	...	3 787 870
799 725	44 380	...	25 437	869 542		Législatives	52 339	26	...	817 177	36 246
799 725	**4 166 509**	**65 323**	**208 170**	**5 239 727**			**4 313 368**	**109 182**	**...**	**817 177**	**3 824 116**
3 467	...	...	...	3 467		Non budgétaires—Votées	(1 482)	...	...	4 949	2 714
621 605	(224 400)	...	62	397 267		Législatives	(225 912)	...	...	623 179	(221 943)
625 072	**(224 400)**	**...**	**62**	**400 734**			**(227 394)**	**...**	**...**	**628 128**	**(219 229)**

					Total du gouvernement					
87 306	50 096 893	2 590 958	3 506 686	56 281 843	Budgétaires—Votées	53 537 319	2 540 412	(3 101)	207 213	50 032 663
1 315 133	93 156 734	8 502 185	4 657 077	107 631 129	Législatives	106 316 005	308	...	1 314 816	99 528 727
1 402 439	**143 253 627**	**11 093 143**	**8 163 763**	**163 912 972**		**159 853 324**	**2 540 720**	**(3 101)**	**1 522 029**	**149 561 390**
273 839	30 939	43 794	355 350	703 922	Non budgétaires—Votées	428 043	9 090	...	266 789	442 777
49 717 398	379 497	1 801 250	1 304 096	53 202 241	Législatives	1 284 258	390 044	...	51 527 939	(468 355)
49 991 237	**410 436**	**1 845 044**	**1 659 446**	**53 906 163**		**1 712 301**	**399 134**	**...**	**51 794 728**	**(25 578)**
361 145	50 127 832	2 634 752	3 862 036	56 985 765	Votées	53 965 362	2 549 502	(3 101)	474 002	50 475 440
51 032 531	93 536 231	10 303 435	5 961 173	160 833 370	Législatives	107 600 263	390 352	...	52 842 755	99 060 372
51 393 676	**143 664 063**	**12 938 187**	**9 823 209**	**217 819 135**	**Total du gouvernement**	**161 565 625**	**2 939 854**	**(3 101)**	**53 316 757**	**149 535 812**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun montant n'a été rapporté.

(1) En date du 22 octobre 2000, le Parlement a ajourné en raison des élections générales. Par conséquent, le premier Budget supplémentaire des dépenses n'a pas été déposé à temps au Parlement pour être révisé et approuvé. L'article 30 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit le recours à des mandats spéciaux du gouverneur général pour effectuer des paiements urgents et nécessaires dans l'intérêt public lorsque le Parlement ne siège pas, à la condition que ces paiements ne puissent être imputés sur aucun crédit. Des mandats spéciaux du gouverneur général ont été émis aux montants de 178 015 355 $ (budgétaires) le 13 décembre 2000, de 1 768 942 701 $ (budgétaires) le 9 janvier 2001 et de 1 562 952 856 $ " (budgétaires) le 23 janvier 2001. Ces montants sont rapportés sous la colonne "Redressements, mandats et virements". Le Budget supplémentaire des dépenses "A" a été déposé le 1er mars 2001, pour des fonds additionnels non inclus dans le Budget principal des dépenses ou dans les mandats spéciaux du gouverneur général.

Ces redressements, mandats et virements comprennent des éléments tels que:

a) les mandats spéciaux du gouverneur général;

b) les affectations réservées établies afin de fournir l'autorité de paiement relative au suremploi de crédits de l'exercice précédent par suite des Créditeurs de l'exercice précédent;

c) les redressements aux éléments apparaissant dans les Budgets des dépenses pour fins de renseignements afin de démontrer les dépenses réelles, de même que les redressements à certaines autorisations reportées des exercices antérieurs pour refléter les autorisations disponibles; et,

d) les augmentations aux autorisations approuvées dans des lois autres que les lois de crédits.

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice

L'appendice 1 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) accordées dans les lois de crédits de l'exercice, par portefeuille ministériel.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
2		**Affaires étrangères et Commerce international**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; de services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; de services de développement des investissements; de services de télécommunication; de publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; et des services consulaires spécialisés	929 737 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement, et conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser à dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes; la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux centres canadiens d'éducation; de services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; de services de développement des investissements; de services de télécommunication; de publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; et des services consulaires spécialisés		33 321 927
	5	Dépenses en capital	85 449 000	
	5a	Dépenses en capital		93 600
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 50 000 000 $, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 1999 à	330 378 000	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1 199 838
		Corporation commerciale canadienne		
	15	Dépenses du programme	10 664 000	
		Agence canadienne de développement international		
	20	Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en voie de développement et des pays en transition, conformément au Règlement sur l'assistance technique, pris par le décret CP 1986-993 du 24 avril 1986, y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne :		

		i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition	106 403 342	
	20a	Dépenses de fonctionnement		7 006 091
	25	Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins de l'aide au développement international et de l'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	1 420 808 000	
	25a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		148 735 000
	L30	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 136 000 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales	1	
	L30a	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 148 900 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales		1
	L35	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 11 178 000 $ US, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales	1	
	L35a	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 300 000 $ le 26 janvier 2001, peut varier à la hausse et émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 11 178 000 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales		4 300 000
		Centre de recherches pour le développement international		
	40	Versements au Centre de recherches pour le développement international	87 951 000	
		Commission mixte internationale		
	45	Dépenses du programme—Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	4 045 000	
	45a	Dépenses du programme		526 000
		Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
	50	Dépenses du programme	2 110 000	
		Administration du pipe-line du Nord		
	55	Dépenses du programme	237 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 977 782 342**	**190 882 456**
		Non budgétaire	**2**	**4 300 001**
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
		Ministère		
		Programme d'administration		
	1	Dépenses du programme et contributions	71 790 000	
	1a	Dépenses du programme		26 686 266

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Programme des affaires indiennes et inuites		
	5	Dépenses de fonctionnement et :		
		a) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel situés sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;		
		b) dépenses recouvrables en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil et conclus avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes et de l'instruction de non-Indiens fréquentant des écoles indiennes;		
		c) autorisation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les organismes de bienfaisance ou autres pour la prise en charge et l'entretien des enfants;		
		d) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer des services d'enseignement et d'orientation aux Indiens et aux Inuits, pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel, et pour l'achat des produits finis et la vente de ces derniers;		
		e) autorisation de vendre le courant électrique, le mazout et les services qui s'y rattachent, de même que les services municipaux, aux consommateurs particuliers qui vivent dans les centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, et de fournir les mêmes services et biens aux ministères et organismes fédéraux installés au Nouveau-Québec	256 315 000	
	5a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 19 677 452 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001* et prévoir un montant supplémentaire de		89 129 304
	10	Dépenses en capital et :		
		a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;		
		b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumée par les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour des routes et ouvrages connexes, ainsi que pour l'éducation, y compris l'instruction de non-Indiens fréquentant les écoles indiennes;		
		c) autorisation de construire et d'acquérir, pour les Indiens et les Inuits, des logements qui devront être occupés par des Indiens et des Inuits contre le versement, s'il y a lieu, de montants que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut fixer, et qu'ils achèteront ou loueront aux conditions et au prix, soit coûtant, soit réduit, approuvés par le gouverneur en conseil, et d'effectuer des paiements aux Indiens et aux bandes indiennes en vue de la construction de logements et d'autres bâtiments	21 824 000	
	15	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	4 140 651 000	
	15a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		81 974 246
	L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	22 303 000	
	L20a	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications		39 094 000
	L21a	Prêts au Conseil des Premières nations du Yukon pour les bénéfices intérimaires des anciens du Yukon		400 000

		Programme des affaires du Nord		
	25	Dépenses de fonctionnement et autorisation de consentir des avances recouvrables pour services rendus au nom des gouvernements des Territoires, y compris l'autorisation d'engager des dépenses et de consentir des avances recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral, et l'autorisation de contribuer aux travaux de construction exécutés par des autorités locales ou des groupes privés	80 832 000	
	25a	Dépenses de fonctionnement		22 632 328
	30	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	49 998 900	
	30a	Contributions		12 823 000
	35	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord	15 600 000	
	35a	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord		5 700 000
		Commission canadienne des affaires polaires		
	40	Dépenses du programme et contributions	882 000	
	40a	Dépenses du programme		43 200
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**4 637 892 900**	**238 988 344**
		Non budgétaire	**22 303 000**	**39 494 000**
4		**Agence des douanes et du revenu du Canada**		
	1	Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2 187 612 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*		8 530 000
	5	Dépenses en capital	13 727 000	
	10	Contributions	95 000 000	
	10a	Contributions		7 600 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 296 339 000**	**16 130 000**
		Non budgétaire	...	...
5		**Agriculture et Agroalimentaire**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	432 435 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		2 706 213
	5	Dépenses en capital	33 271 000	
	5a	Dépenses en capital		357 574
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 273 824 000	
	10a	Contributions		15 247 700
	15	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas, en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 $ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et d'autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières pour l'exercice 2000-2001	1	
		Commission canadienne du lait		
	20	Dépenses du programme	2 588 000	
	20a	Dépenses du programme		293 000
		Agence canadienne d'inspection des aliments		
	25	Dépenses de fonctionnement et contributions	216 021 000	
	25a	Dépenses de fonctionnement		7 707 400

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	30	**Dépenses en capital**	9 444 000	
	30a	Dépenses en capital		5 492 973
		Commission canadienne des grains		
	35	Dépenses du programme	18 651 000	
		Société du crédit agricole		
	36a	Paiement d'indemnisation pour les obligations contractées par le gouvernement et transférées à la Société concernant les employés actuels de la Société du crédit agricole qui ont contribué au Compte de prestations de décès de la fonction publique		2 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 986 234 001**	**33 804 860**
		Non budgétaire	...	...
6		**Anciens Combattants**		
		Ministère		
		Programme des Anciens Combattants		
	1	Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants*, afin de corriger des défectuosités dont ni l'Ancien Combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède	535 841 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		32 428 223
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	1 429 627 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		44 300 000
		Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)		
	10	Dépenses du programme	8 238 000	
	10a	Dépenses du programme		180 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 973 706 000**	**76 908 223**
		Non budgétaire	...	...
7		**Citoyenneté et Immigration**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	445 161 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 5 595 329 $ du crédit 10 (Citoyenneté et Immigration) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001*		1
	2a	Conformément au paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des comptes du Canada 3 217 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant au total à 706 641 $ relativement aux prêts pour l'immigration contractés conformément à l'article 119 de la *Loi sur l'immigration*—Pour autoriser le virement au présent crédit de 706 640 $ du crédit 10 (Citoyenneté et Immigration) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001*		1

	5	Dépenses en capital	10 000 000	
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	387 304 784	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
		Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
	15	Dépenses du programme	75 241 000	
	15a	Dépenses du programme		5 839 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**917 786 784**	**5 839 083**
		Non budgétaire	...	...
8		**Conseil du Trésor**		
		Secrétariat		
	1	Dépenses de fonctionnement et pouvoir de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	84 566 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		10 486 202
	2	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	23 668 000	
	2a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	5	Éventualités du gouvernement—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ajout de sommes à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la *Loi sur les inventions des fonctionnaires*; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	550 000 000	
	10	Initiatives pangouvernementales—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprise dans la fonction publique du Canada, notamment l'initiative Service Canada, les programmes d'équité en emploi et la modernisation de la fonction de contrôleur	103 421 000	
	10a	Initiatives pangouvernementales—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada, notamment l'initiative Service Canada, les programmes d'équité en emploi et la modernisation de la fonction de contrôleur		15 179 000
	15	Conventions collectives—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits, qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral, par suite de rajustements effectués avant le 1er février 2000 aux modalités de service ou d'emploi de la fonction publique	81 296 000	
	15a	Ajustements compensatoires—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits, qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral, par suite de rajustements effectués aux modalités de service ou d'emploi de la fonction publique y compris les membres de la Gendarmerie royale canadienne et des Forces canadiennes		195 380 000
	20	Assurances de la fonction publique—Subventions inscrites au Budget des dépenses et paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser toutes recettes ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*	865 558 000	
	20a	Assurances de la fonction publique—Subventions inscrites au Budget des dépenses et paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser toutes recettes ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*		101 017 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 708 509 000**	**322 062 203**
		Non budgétaire	...	...

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
9		**Conseil privé**		
		Ministère		
	1	Dépenses du programme, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses et contributions	85 571 000	
	1a	Dépenses du programme		2 181 906
		Centre canadien de gestion		
	5	Dépenses du programme et contributions	9 786 000	
	5a	Dépenses du programme		4 150 974
		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	10	Dépenses de programme	3 363 000	
	10a	Dépenses du programme		439 650
		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	15	Dépenses du programme	21 025 000	
	15a	Dépenses du programme		2 958 371
		Directeur général des élections		
	20	Dépenses du programme	3 065 000	
	20a	Dépenses du programme		1 700 000
		Commissaire aux langues officielles		
	25	Dépenses du programme	9 763 000	
	25a	Dépenses du programme		500 000
		Bureau du Canada pour le millénaire		
	30	Dépenses de fonctionnement	6 480 000	
	30a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 223 999 $ du crédit 35 (Conseil privé) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001*		1
	35	Contributions	86 500 000	
		Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	40	Dépenses du programme	3 110 000	
	40a	Dépenses du programme		152 850
		Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	45	Dépenses du programme	5 142 000	
	45a	Dépenses du programme		249 650

		Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	50	Dépenses du programme	1 263 000	
	50a	Dépenses du programme		278 000
		Le Réseau du leadership		
	55	Dépenses du programme	11 135 000	
	55a	Dépenses du programme		439 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**246 203 000**	**13 050 402**
		Non budgétaire	...	...
10		**Défense nationale**		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 16 558 840 000 $ aux fins des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'exercice au cours duquel tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 5 851 000 000 $ deviendra payable dans les exercices à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les recettes de l'exercice aux fins de n'importe lequel de ces crédits	7 724 106 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 19 400 000 $ du crédit 10 (Défense nationale) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001* et pour prévoir un montant supplémentaire de		472 624 822
	5	Dépenses en capital	2 081 732 920	
	5a	Dépenses en capital		151 681 258
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au Programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les crédits de défense*, transfert de matériel et d'équipement de défense, prestations de services et fourniture d'installations aux fins de la défense	602 845 080	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**10 408 684 000**	**624 306 080**
		Non budgétaire	...	...
11		**Développement des ressources humaines**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	460 180 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 59 349 203 $ du crédit 5 (Développement des ressources humaines) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001*		1
	5	Subventions et contributions	992 135 000	
	6a	Conformément à l'article 25 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, rembourser le Compte des rentes sur l'État à l'égard de 134 paiements en trop tirés sur le Compte ainsi que les intérêts, pour un montant total de 11 757,71 $		11 758
		Conseil canadien des relations industrielles		
	10	Dépenses du programme	7 837 000	
		Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
	15	Dépenses du programme	1 559 000	
		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
	20	Dépenses du programme	1 531 000	
	20a	Dépenses du programme		600 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 463 242 000**	**611 759**
		Non budgétaire	...	...

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans : Budget principal des dépenses	Indiquées dans : Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
12		**Environnement**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et :		
		a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;		
		b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;		
		c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;		
		d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;		
		e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;		
		f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les recettes de l'exercice générées par les activités du ministère financées à même ce crédit	441 207 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		4 102 239
	5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	23 936 000	
	5a	Dépenses en capital		14 650 829
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	55 831 794	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		9 036 651
		Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	15	Dépenses du programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale	10 418 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**531 392 794**	**27 789 719**
		Non budgétaire	...	...
13		**Finances**		
		Ministère		
		Programme des politiques économiques, sociales et financières		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	75 022 000	
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	330 000 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses—Pour autoriser le virement au présent crédit de 12 500 000 $ du crédit 1 (Finances) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001* et pour prévoir un montant supplémentaire de		2 500 000
	L10	Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 202 334 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement	1	

		Programme fédéral de transferts aux provinces		
	15	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux—Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours	1 479 000 000	
		Vérificateur général		
	20	Dépenses du programme et contributions	47 328 100	
	20a	Dépenses du programme		850 000
	25	Traitement du vérificateur général	211 900	
		Tribunal canadien du commerce extérieur		
	30	Dépenses du programme	7 438 000	
	30a	Dépenses du programme		288 000
		Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
	34a	Dépenses du programme		17 177 600
		Bureau du surintendant des institutions financières		
	35	Dépenses du programme	1 660 000	
	35a	Dépenses du programme		513 106
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 940 660 000**	**21 328 706**
		Non budgétaire	**1**	**...**
14		**Gouverneur général**		
	1	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur ont été échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	12 034 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**12 034 000**	**...**
		Non budgétaire	**...**	**...**
15		**Industrie**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement, et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice et provenant de la recherche en communications et des faillites de même que des services et processus de réglementation, notamment le dépôt d'avis de préfusion, les certificats de décision préalable, les avis consultatifs et les photocopies fournis en vertu de la *Loi sur la concurrence*	493 846 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		62 311 478
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	549 132 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		84 904 896
	L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	300 000	
	L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	500 000	
		Agence de promotion économique du Canada atlantique		
	20	Dépenses de fonctionnement	50 309 000	
	20a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 600 999 $ du crédit 25 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001*		1
	21a	Conformément au paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, radier des comptes du Canada des dettes et obligations dues à Sa Majesté du chef du Canada au montant de 3 442 816 $ soit les soldes du principal de cinq prêts directs tirés sur le crédit Prêts pour appuyer l'industrie de la région du Cap-Breton visée par l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, crédit L10, *Loi de crédits n° 2 de 1988-1989*—Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 442 815 $ du crédit 25 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001*		1
	25	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	264 625 000	

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Agence spatiale canadienne		
	30	Dépenses de fonctionnement	114 212 000	
	35	Dépenses en capital	188 239 000	
	40	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	32 224 000	
	40a	Subventions inscrites au Budget des dépenses—Pour autoriser le virement au présent crédit de 399 999 $ du crédit 30 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001*		1
		Tribunal de la concurrence		
	45	Dépenses du programme	1 365 000	
		Commission du droit d'auteur		
	50	Dépenses du programme	751 000	
	50a	Dépenses du programme		973 425
		Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
	55	Dépenses de fonctionnement	30 036 000	
	55a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 662 053 $ du crédit 60 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001*		1
	60	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	169 833 000	
	60a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		1
		Société d'expansion du Cap-Breton		
	65	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*	10 536 000	
	65a	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*		23 014 000
		Conseil national de recherches du Canada		
	70	Dépenses de fonctionnement	264 139 000	
	70a	Dépenses de fonctionnement		18 015 758
	75	Dépenses en capital	38 776 000	
	75a	Dépenses en capital		22 384 200
	80	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	136 302 000	
	80a	Contributions		12 510 430
		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	85	Dépenses de fonctionnement	19 786 000	
	90	Subventions inscrites au Budget des dépenses	527 573 000	
	90a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		27 791 706
		Conseil de recherches en sciences humaines		
	95	Dépenses de fonctionnement	8 542 000	
	95a	Dépenses de fonctionnement		1 033 910
	100	Subventions inscrites au Budget des dépenses	112 042 000	
	100a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		24 648 541
		Conseil canadien des normes		
	105	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*	5 266 000	
	105a	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*		133 000

		Statistique Canada		
	110	Dépenses du programme et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	351 691 000	
		Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
	115	Dépenses de fonctionnement	36 778 000	
	115a	Dépenses de fonctionnement		2 389 730
	120	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	130 612 000	
	120a	Contributions		14 050 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 536 615 000**	**294 161 079**
		Non budgétaire	**800 000**	...
16		**Justice**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	303 361 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		55 938 696
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	318 459 232	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		48 217 868
		Commission canadienne des droits de la personne		
	10	Dépenses du programme	14 349 000	
	10a	Dépenses du programme		799 721
		Tribunal canadien des droits de la personne		
	15	Dépenses du programme	3 422 000	
	15a	Dépenses du programme		157 075
		Commissaire à la magistrature fédérale		
	20	Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Territoire du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévues dans la *Loi sur les juges*; et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	4 149 000	
	20a	Dépenses de fonctionnement		2 132 579
	25	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement	507 000	
	25a	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement		151 160
		Cour fédérale du Canada		
	30	Dépenses du programme	27 845 000	
	30a	Dépenses du programme		3 446 249
		Commission du droit du Canada		
	35	Dépenses du programme	2 861 000	
	35a	Dépenses du programme		143 050
		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	40	Dépenses du programme	7 325 000	
	40a	Dépenses du programme		4 700 023
		Cour suprême du Canada		
	45	Dépenses du programme	11 767 000	
		Cour canadienne de l'impôt		
	50	Dépenses du programme	10 393 000	
	50a	Dépenses du programme		185 200
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**704 438 232**	**115 871 621**
		Non budgétaire	...	...

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
17		**Parlement**		
		Sénat		
	1	Dépenses du programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	33 087 000	
		Chambre des communes		
	5	Dépenses du programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et le pouvoir de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	164 609 667	
	5a	Dépenses du programme		6 863 950
		Bibliothèque du Parlement		
	10	Dépenses du programme, y compris le pouvoir de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	19 798 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**217 494 667**	**6 863 950**
		Non budgétaire	...	...
18		**Patrimoine canadien**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes produites au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	117 069 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		27 275 645
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	698 871 478	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		652 969
	L10	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*	10 000	
		Conseil des Arts du Canada		
	15	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi	114 757 000	
	15a	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		12 184 000
		Société Radio-Canada		
	20	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	783 415 000	
	25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
	30	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	113 719 000	

	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne		
35	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne devant servir aux fins prévues par la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne*	79 397 000	
35a	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne devant servir aux fins prévues par la *Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne*		13 171 000
	Musée canadien des civilisations		
40	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	47 516 000	
40a	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		2 296 000
	Musée canadien de la nature		
45	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	21 125 000	
45a	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		1 767 000
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
50	Dépenses du programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours de l'exercice des recettes provenant : a) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication; b) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	1	
50a	Dépenses du programme		200 000
	Archives nationales du Canada		
55	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	41 430 000	
55a	Dépenses du programme et contributions		875 000
	Société du Centre national des Arts		
60	Paiements à la Société du Centre national des Arts	21 491 000	
	Commission des champs de bataille nationaux		
65	Dépenses du programme	7 775 000	
65a	Dépenses du programme		1 500 000
	Commission de la capitale nationale		
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	40 108 000	
70a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement		6 267 000
75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	23 751 000	
75a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital		10 999 000
80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	13 260 000	
	Office national du film		
85	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	59 243 000	
85a	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement		250 000
	Musée des beaux-arts du Canada		
90	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	30 285 000	
90a	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		2 756 000
95	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3 000 000	
	Bibliothèque nationale		
100	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses	28 919 000	
100a	Dépenses du programme		2 550 000

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans : Budget principal des dépenses	Indiquées dans : Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Musée national des sciences et de la technologie		
	105	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	20 298 000	
	105a	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		2 701 000
		Agence Parcs Canada		
	110	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	243 054 000	
	110a	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 100 000 $ du crédit 115 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001* et pour prévoir un montant supplémentaire de		78 293 800
	115	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	11 100 000	
		Commission de la fonction publique		
	120	Dépenses du programme	94 596 000	
	120a	Dépenses du programme		3 343 629
		Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
	125	Dépenses de fonctionnement	8 328 000	
	125a	Dépenses de fonctionnement		1 360 400
	130	Subventions inscrites au Budget des dépenses	8 250 000	
	130a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 634 757 479**	**169 442 443**
		Non budgétaire	**10 000**	...
19		**Pêches et Océans**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne	905 562 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		30 110 282

	5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	154 392 000	
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	175 911 000	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		20 835 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 235 865 000**	**50 945 282**
		Non budgétaire	...	...
20		**Ressources naturelles**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du ministère	437 727 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		32 375 343
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	97 265 844	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		15 077 945
	L10	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux	7 826 000	
		Énergie atomique du Canada limitée		
	20	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	104 800 000	
	20a	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		3 000 000
		Commission canadienne de sûreté nucléaire [1]		
	15	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	44 455 000	
	15a	Dépenses du programme		203 000
		Société de développement du Cap-Breton		
	25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	85 975 000	
		Office national de l'énergie		
	30	Dépenses du programme	25 346 000	
	30a	Dépenses du programme		100 220
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**795 568 844**	**50 756 508**
		Non budgétaire	**7 826 000**	...
21		**Santé**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	1 148 851 342	
	1a	Dépenses de fonctionnement		47 353 527
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	864 401 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		67 373 704
		Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
	10	Dépenses du programme	1 665 000	
	10a	Dépenses du programme		566 750

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Instituts de recherche en santé du Canada [2]		
	6a	Dépenses de fonctionnement		2 188 545
	7a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		86 049 570
		Conseil de recherches médicales [3]		
	15	Dépenses de fonctionnement	12 759 000	
	20	Subventions inscrites au Budget des dépenses	294 675 000	
		Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
	25	Dépenses du programme	3 250 000	
	25a	Dépenses du programme		134 349
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 325 601 342**	**203 666 445**
		Non budgétaire	...	...
22		**Solliciteur général**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	19 636 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 14 650 000 $ du crédit 5 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001* et pour prévoir un montant supplémentaire de		622 000
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	60 558 200	
		Service canadien du renseignement de sécurité		
	10	Dépenses du programme	170 361 000	
	10a	Dépenses du programme		2 559 000
		Service correctionnel		
	15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et : a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les recettes tirées, au cours de l'exercice, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les recettes provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1 041 114 000	

	15a	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement et les subventions inscrites au Budget des dépenses—Pour autoriser le virement au présent crédit de 19 149 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001* et pour prévoir un montant supplémentaire de		10 333 000
	20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	152 200 000	
		Commission nationale des libérations conditionnelles		
	25	Dépenses du programme	21 840 000	
	25a	Dépenses du programme		773 000
		Bureau de l'enquêteur correctionnel		
	30	Dépenses du programme	1 568 000	
	30a	Dépenses du programme		100 000
		Gendarmerie royale du Canada		
	35	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	1 012 559 880	
	35a	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 21 248 000 $ du crédit 40 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001* et pour prévoir un montant supplémentaire de		45 991 370
	40	Application de la loi—Dépenses en capital	150 740 000	
		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	45	Dépenses du programme	750 000	
		Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
	50	Dépenses du programme	3 758 000	
	50a	Dépenses du programme		88 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 635 085 080**	**60 466 370**
		Non budgétaire	...	...
23		**Transports**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de recettes conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; c) autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	145 963 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 16 768 899 $ du crédit 10 (Transports) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001*		1
	5	Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	81 395 000	
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	284 668 000	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les recettes de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain, Mercier et du tunnel Melocheville à Montréal	38 641 000	

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette Société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service	48 378 000	
	25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette Société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*	170 304 000	
		Office des transports du Canada		
	30	Dépenses du programme et contributions	18 719 000	
	30a	Dépenses du programme		1 629 260
		Tribunal de l'aviation civile		
	35	Dépenses du programme	885 000	
	35a	Dépenses du programme		130 050
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**788 953 000**	**1 759 312**
		Non budgétaire	...	...
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
		Ministère		
		Programme des services gouvernementaux		
	1	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi), de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, contributions, et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	1 645 045 000	
	5	Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	303 792 000	
	5a	Dépenses en capital—Pour autoriser le virement au présent crédit de 20 482 930 $ du crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2000-2001* et pour prévoir un montant supplémentaire de		8 969 975
		Programme des sociétés d'État		
	10	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	3 000 000	
	11a	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		12 671 000
		Bureau d'information du Canada		
	15	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	19 558 000	
	15a	Dépenses du programme		31 682 000

	Société canadienne d'hypothèques et de logement		
20	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, conformément au pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*	1 893 524 000	
20a	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, conformément au pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*		12 000 000
	Société canadienne des postes		
25	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	257 210 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**4 122 129 000**	**65 322 975**
	Non budgétaire	...	...
	Total du gouvernement—Budgétaire	**50 096 893 468**	**2 590 957 740**
	Non budgétaire	**30 939 003**	**43 794 001**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.
(2) L'organisme Instituts de recherche en santé du Canada a été créé en vertu du C.P. 2000-842 daté du 29 mai 2000.
(3) Conseil de recherches médicales a été abrogé en date du 29 mai 2000. Les fonds ont été transférés à l'organisme Instituts de recherche en santé du Canada.

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]

L'appendice 2 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) lesquelles ont été accordées au cours de l'exercice par des lois autres que les lois de crédits, par portefeuille ministériel.

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
2	**Affaires étrangères et Commerce international**		
	Ministère		
	Ministre des Affaires étrangères—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Ministre du Commerce international—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	250 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	84 752 000	
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 420 000)	9 022 000
	Agence canadienne de développement international		
	Ministre de la Coopération internationale—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*)	317 600 000	145 538 304
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 066 000	
	(L) Paiements aux institutions financières internationales—Souscriptions au capital (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*)	16 735 000	
	Société pour l'expansion des exportations		
	Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*	130 000 000	
	(L) Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*	125 100 000	
	Commission mixte internationale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	432 000	
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	140 000	
	Administration du pipe-line du Nord		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**545 996 974**	**154 560 304**
	Non budgétaire	**141 835 000**	**...**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
	Ministère		
	Programme d'administration		
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 851 000	
	Programme des affaires indiennes et inuites		
	Conseil chargé d'apporter de l'aide aux membres des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (*Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*)	15 000	

	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (*Loi sur les Indiens*)	2 000 000	
	Rentes versées aux Indiens—Paiements en vertu de traités (*Loi sur les Indiens*)	1 400 000	
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	127 786 000	37 014 530
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20 495 000	
	Programme des affaires du Nord		
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales pour des redevances sur les ressources (Lois sur le règlement des revendications territoriales globales)	1 462 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 509 000	
	Commission canadienne des affaires polaires		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**167 637 658**	**37 014 530**
	Non budgétaire	...	...
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**		
	Ministre du Revenu national—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	23 866 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	369 398 000	
	Versements d'allocations spéciales pour enfants (*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*)	118 000 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**511 315 658**	...
	Non budgétaire	...	...
5	**Agriculture et Agroalimentaire**		
	Ministère		
	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	200 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	65 500 000	(18 500 000)
	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	4 000 000	(2 800 000)
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges	750 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire	3 175 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	227 300 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net	212 600 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	50 000	
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 592 000	
	Agence canadienne d'inspection des aliments		
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	1 500 000	12 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 929 000	
	Commission canadienne des grains		
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*)	(252 000)	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 629 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**605 024 658**	**(8 800 000)**
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
6	**Anciens Combattants**		
	Ministère		
	Programme des Anciens Combattants		
	Ministre des Anciens Combattants—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants*	12 000	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (*Loi de l'assurance des soldats de retour au pays*)	10 000	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des Anciens Combattants (*Loi sur l'assurance des Anciens Combattants*)	175 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 352 000	
	Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 468 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**31 068 658**	...
	Non budgétaire	...	...
7	**Citoyenneté et Immigration**		
	Ministère		
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 955 000	
	(L) Prêts non remboursés conformément à l'article 119 de la *Loi sur l'immigration*		(5 201 478)
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 697 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**46 703 658**	...
	Non budgétaire	...	**(5 201 478)**
8	**Conseil du Trésor**		
	Secrétariat		
	Président du Conseil du Trésor—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	23 566 000	
	Versements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	50 000	
	Paiements au titre de l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*		3 040 000 000
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**23 667 658**	**3 040 000 000**
	Non budgétaire	...	...

9	**Conseil privé**		
	Ministère		
	Premier ministre—Traitement et allocation pour automobile	76 583	
	Président du Conseil privé—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Leader du gouvernement au Sénat—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État—Allocation pour automobile	23 460	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 260 000	
	Centre canadien de gestion		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	7 967 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 216 000	
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	303 000	
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 061 000	
	Directeur général des élections		
	Traitement du directeur général des élections	178 100	40 000
	Dépenses d'élections (*Loi électorale du Canada, Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest, Loi constitutionnelle de 1982* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*)	29 900 000	169 960 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	592 000	
	Commissaire aux langues officielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 356 000	
	Bureau du Canada pour le millénaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	507 000	
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	20 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	235 000	
	Commission des relations de travail dans la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	661 000	
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	142 000	
	Le Réseau du leadership		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	662 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**56 263 459**	**170 000 000**
	Non budgétaire	...	...
10	**Défense nationale**		
	Ministre de la Défense nationale—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Pensions et rentes versées à des civils (*Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits*)	100 000	
	Pensions et autres bénéfices pour les employés—Membres militaires	637 050 342	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	153 114 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**790 316 000**	...
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
11	**Développement des ressources humaines**		
	Ministère		
	Ministre du Développement des ressources humaines—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Ministre du Travail—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	23 000 000	(8 100 000)
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	34 825 000	(33 444 000)
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	62 500 000	32 471 000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	673 375 000	(116 446 000)
	Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants—Subventions canadiennes pour études	120 100 000	(50 100 000)
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*		88 767 000
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	744 000 000	(309 000 000)
	Prestations de retraite supplémentaires—Pensions pour les agents des rentes sur l'État (*Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*)	35 000	
	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs (*Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs*)	1 950 000	
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)	50 104 000	
	Versements de sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	18 746 000 000	38 000 000
	Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	5 064 000 000	28 000 000
	Versements d'allocation (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	390 000 000	13 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	170 649 000	
	(L) Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*		1 800 000 000
	Conseil canadien des relations industrielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 155 000	
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	138 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**26 081 934 316**	**(316 852 000)**
	Non budgétaire	...	**1 800 000 000**
12	**Environnement**		
	Ministère		
	Ministre de l'Environnement—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	50 198 000	
	Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 021 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**51 270 658**	...
	Non budgétaire	...	...

13	Finances		
	Ministère		
	Programme des politiques économiques, sociales et financières		
	Ministre des Finances—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Paiements à l'Association internationale de développement (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	365 726 000	
	Paiements à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	48 200 000	33 200 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 192 000	
	Achat de la monnaie canadienne (*Loi sur la Monnaie royale canadienne*)	48 000 000	47 700 000
	(L) Paiement évalué à 4 315 990 $ US à l'Agence multilatérale de garantie des investissements, le montant ne devant pas dépasser 6 451 542 $ en devises canadiennes le 8 janvier 2001, conformément au paragraphe 8(1) de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* aux fins de souscriptions supplémentaires d'actions—Souscriptions au capital		6 451 542
	(L) Émission de billets sur demande dont le montant ne doit pas dépasser 5 829 760 $ US, nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 8 540 597 $ en date du 15 février 2000, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions	8 540 597	
	(L) Émission de billets sur demande dont le montant ne doit pas dépasser 1 457 440 $ US, nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 2 135 149 $ en date du 15 février 2000, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions et paiements à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement—Souscriptions au capital	13 522 000	
	(L) Émission d'un prêt à la Facilité de réduire la pauvreté et favoriser la croissance du Fonds monétaire international (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	440 000 000	
	Programme du service de la dette publique		
	Frais d'intérêt et autres coûts (*Loi sur la gestion des finances publiques*)	42 000 000 000	200 000 000
	Programme fédéral de transferts aux provinces		
	Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives)	30 000 000	
	Péréquation fiscale (Partie I—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	9 522 000 000	1 154 000 000
	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	13 500 000 000	
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(543 000 000)	(2 000 000)
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(2 466 000 000)	(11 000 000)
	Paiement à la fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé (*Loi d'exécution du budget de 2000*)		2 500 000 000
	Paiement à un compte en fiducie pour procurer des fonds aux provinces au titre de l'achat et de l'installation d'équipement de diagnostic et de traitement aux termes de la *Loi sur le financement des soins de santé ainsi que du développement de la petite enfance et d'autres services sociaux au Canada*		1 000 000 000
	Paiement à une société afin de définir des normes pour assurer la compatibilité des réseaux d'information sur la santé aux termes de la *Loi sur le financement des soins de santé ainsi que du développement de la petite enfance et d'autres services sociaux au Canada*		500 000 000
	Vérificateur général		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 494 000	
	Tribunal canadien du commerce extérieur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 169 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**62 520 832 658**	**5 421 900 000**
	Non budgétaire	**462 062 597**	**6 451 542**

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
14	**Gouverneur général**		
	Traitement du gouverneur général (*Loi sur le gouverneur général*)	103 000	
	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	354 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 205 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 662 000**	...
	Non budgétaire	...	...
15	**Industrie**		
	Ministère		
	Ministre de l'Industrie—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional (*Loi sur le développement industriel et régional*)	10 000 000	
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(5 001 000)	
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	69 000 000	8 000 000
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	2 000 000	4 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	49 058 000	
	Agence de promotion économique du Canada atlantique		
	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	8 000 000	(1 000 000)
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	1 000 000	(500 000)
	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	1 000 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 232 000	
	Agence spatiale canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 978 000	
	Tribunal de la concurrence		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	135 000	
	Commission du droit d'auteur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	123 000	
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	58 000 000	(13 000 000)
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	2 000 000	(500 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 261 000	
	Conseil national de recherches du Canada		
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 5.1e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	53 442 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 673 000	

	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 088 000	
	Conseil de recherches en sciences humaines		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 085 000	
	Statistique Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 095 000	
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	18 000 000	6 000 000
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	2 000 000	(1 000 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 088 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**381 308 658**	**2 000 000**
	Non budgétaire	...	...
16	**Justice**		
	Ministère		
	Ministre de la Justice—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 671 000	
	Commission canadienne des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 024 000	
	Tribunal canadien des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	105 000	
	Commissaire à la magistrature fédérale		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat (*Loi sur les juges*)	259 346 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	479 000	
	Cour fédérale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 591 000	
	Commission du droit du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	146 000	
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 158 000	
	Cour suprême du Canada		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (*Loi sur les juges*)	3 630 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 306 000	
	Cour canadienne de l'impôt		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 078 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**308 585 658**	...
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
17	**Parlement**		
	Sénat		
	Dignitaires du Sénat et sénateurs—Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	15 358 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 051 000	
	Chambre des communes		
	Députés—Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	62 218 324	1 860 181
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 659 801	
	Bibliothèque du Parlement		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 968 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**107 255 125**	**1 860 181**
	Non budgétaire	...	...
18	**Patrimoine canadien**		
	Ministère		
	Traitements des lieutenants-gouverneurs (*Loi sur les traitements*)	930 000	
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	550 000	
	Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	182 000	
	Ministre du Patrimoine canadien—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 773 000	
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 491 000	
	Archives nationales du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 382 000	
	Commission des champs de bataille nationaux		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	850 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	249 000	
	Office national du film		
	Fonds renouvelable de l'Office national du film (*Loi sur les fonds renouvelables*)	375 000	
	Bibliothèque nationale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 776 000	

	Agence Parcs Canada		
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	62 300 000	
	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 754 000)	
	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	416 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 629 000	
	Commission de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 250 000	
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 063 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**136 513 658**	...
	Non budgétaire	...	...
19	**Pêches et Océans**		
	Ministère		
	Ministre des Pêches et Océans—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	200 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	96 646 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**96 897 658**	...
	Non budgétaire	...	...
20	**Ressources naturelles**		
	Ministère		
	Ministre des Ressources naturelles—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	41 457 000	
	Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse (*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*)	2 036 000	
	Fonds de développement Canada/Terre-Neuve (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	3 000 000	
	Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	2 172 000	
	Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	1 325 000	
	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	6 000 000	
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	1 200 000	
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 136 000)	
	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)		502 000
	Commission canadienne de sûreté nucléaire [2]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 328 000	
	Office national de l'énergie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 894 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**65 327 658**	**502 000**
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Fin*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
		Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
21	**Santé**		
	Ministère		
	Ministre de la Santé—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 643 000	
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	264 000	
	Conseil de recherches médicales [3]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 199 000	
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	461 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**68 618 658**	...
	Non budgétaire	...	...
22	**Solliciteur général**		
	Ministère		
	Solliciteur général—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 501 000	
	Service correctionnel		
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (*Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, paragraphe 27(1))	201 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	127 400 000	
	Fonds renouvelable CORCAN (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(480 000)	
	Commission nationale des libérations conditionnelles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 434 000	
	Bureau de l'enquêteur correctionnel		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	195 000	
	Gendarmerie royale du Canada		
	Pensions et autres prestations des employés—Membres de la Gendarmerie royale du Canada	245 236 100	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	23 369 900	
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 000	
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	361 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**402 330 658**	...
	Non budgétaire	...	...

23	**Transports**		
	Ministère		
	Ministre des Transports—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Le pont Victoria, Montréal—Versement à la suite de l'abolition des péages et pour la réfection de la voie de circulation routière du pont (crédit 107 (Transports), *Loi des subsides n° 5 de 1963*)	11 315 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48 401 000	
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la *Loi maritime du Canada*	1 631 000	
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*	47 600 000	
	Office des transports du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 723 000	
	Tribunal de l'aviation civile		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	100 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**111 821 658**	...
	Non budgétaire	...	...
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
	Ministère		
	Programme des services gouvernementaux		
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux—Traitement et allocation pour automobile	51 658	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 266 000	
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(18 884 000)	
	Fonds renouvelable des services optionnels (*Loi sur les fonds renouvelables*)	563 000	
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 100 000)	
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (*Loi sur les fonds renouvelables*)	3 394 000	
	Bureau d'information du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 090 000	
	Société canadienne d'hypothèques et de logement		
	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	(224 400 000)	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**44 380 658**	...
	Non budgétaire	**(224 400 000)**	...
	Total du gouvernement—Budgétaire	**93 156 734 060**	**8 502 185 015**
	Non budgétaire	**379 497 597**	**1 801 250 064**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Le détail des autorisations législatives non présenté dans les Budgets des dépenses n'est pas inclus dans cet appendice.
(2) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.
(3) Conseil de recherches médicales a été abrogé en date du 29 mai 2000. Les fonds ont été transférés à l'organisme Instituts de recherche en santé du Canada.

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs

L'appendice 3 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) disponibles des exercices antérieurs, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
2		**Affaires étrangères et Commerce international**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 4 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 4 000 000 $ en aucun temps	13 021 551
	L11	*Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits* Pour porter de 14 500 000 $ à 22 500 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement des prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger, établi par le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*, le crédit L11 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	11 185 641
	L12	*Loi des subsides n° 2 de 1954* Pour porter de 30 000 000 $ à 50 000 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux employés en mission à l'étranger, établi par le crédit 630 (prêts, placements et avances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	27 830 026
		Corporation commerciale canadienne	
	(S)	(L) *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11 Le ministre des Finances doit, à la requête du ministre, déposer de temps à autre, au crédit de la Corporation, à la Banque du Canada ou dans une banque à charte désignée par le ministre, un ou plusieurs montants n'excédant pas, dans l'ensemble, dix millions de dollars, versés à même les deniers non attribués du Trésor (Net)	10 000 000
		Agence canadienne de développement international	
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque de développement des Caraïbes Autorisation de souscrire pour 8 124 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	71 023 290
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque africaine de développement Autorisation de souscrire pour 47 772 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	738 768 126
	L35	*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque asiatique de développement Confirmation des actions remboursables 111 647 000 $ US (Brut)	3 362 382
	L35	*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque asiatique de développement Confirmation des actions remboursables 167 471 550 $ US (Brut)	3 310 745
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque asiatique de développement Autorisation de souscrire pour 172 125 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement (Brut)	2 819 211 566
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque interaméricaine de développement Autorisation de souscrire pour 320 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	5 603 682 861

		Société pour l'expansion des exportations	
	(S)	(L) *Loi sur l'expansion des exportations*, article 11 Paiements représentant la souscription, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures tel qu'approuvé par le ministre des Finances, de capital-actions à la Société en vertu de l'article 11. Le capital autorisé de la Société est de 1 500 000 000 $ (Brut)	516 800 000
		Autorité selon les conditions prescrites aux articles 12, 13 et 14; L'article 14 prévoit que le total non remboursé des emprunts de la Société fait en application des articles 12 et 13 ne doit pas dépasser un montant égal à quinze fois le total obtenu en ajoutant : a) au capital payé de la Société, et b) le montant, le cas échéant, de ses bénéfices non répartis, établi selon ses derniers états de comptes pour un exercice financier qui ont été vérifiés par le vérificateur général du Canada (Net)	10 837 449 000
		Autorité selon les conditions prescrites à l'article 23, les comptes administrés pour le Canada, la responsabilité au titre de prêts et d'engagements tels que limités par l'article 24 ne doit jamais dépasser 13 000 000 000 $ (Net)	10 512 937 787
		(Conformément aux articles 10, 23 et 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, l'autorisation maximale de 13 milliards de dollars consiste en des prêts en vue d'appuyer l'expansion des exportations. Au moment où l'autorisation a été accordée, ces prêts étaient comptabilisés sur une base non budgétaire. Le gouvernement a subséquemment modifié ses politiques comptables pour comptabiliser des prêts conditionnels sur une base budgétaire. Donc, cette autorisation est valide pour les opérations budgétaires et non budgétaires. Cependant, puisque cette autorisation consiste en des prêts, elle est démontrée comme étant non budgétaire pour fins de rapport).	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**13 021 551**
		Non budgétaire	**31 155 561 424**
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**	
		Ministère	
		Programme des affaires indiennes et inuites	
	(S)	*Loi de crédits n° 4 de 1987-1988* (crédit 5c) Paiement du Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte de progrès économique des Indiens. L'autorisation maximale est de 60 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 1999-2000 au montant de 27 269 345 $	32 730 655
	L20	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* Prêts consentis, au cours du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, en vue du progrès économique des Indiens, aux Indiens, à des groupes d'Indiens ou bandes indiennes ou à des particuliers, des associations ou des sociétés dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce progrès; autorisation de garantir des prêts consentis à ces emprunteurs pour les mêmes motifs en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens, établi par le crédit L53b de la *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*. Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*, ne doit pas dépasser 48 550 835 $ (Net)	47 990 091
		Programme des affaires du Nord	
	L40	*Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits* Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pendant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire pour l'achat ou la construction de maisons au Yukon, aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation*. Le solde non déboursé des prêts autorisés est de 320 000 $ (Brut)	306 304
	L55	*Loi des subsides n° 3 de 1953* Pour autoriser et ouvrir un compte spécial permanent reconnu comme le Fonds de prêts aux Esquimaux duquel des prêts ou placements peuvent être consentis à ou à l'égard de particuliers ou groupes d'Esquimaux afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953*. Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*, ne doit pas dépasser 6 633 697 $ (Net)	6 549 839
	L81a	*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits* Pour autoriser, à l'égard du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, conformément aux modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, des prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon et pour établir un compte spécial connu sous le nom de Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon : a) auquel tous les emprunts et intérêts payables sur les emprunts contractés en vertu de la présente autorisation seront imputés, et b) auquel seront crédités les remboursements du principal des emprunts et de l'intérêt de ces emprunts. Le montant total exigible en vertu de la présente autorisation ne devant à aucun moment dépasser 5 000 000 $ (Net)	5 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**32 730 655**
		Non budgétaire	**59 846 234**

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
4		**Agence des douanes et du revenu du Canada**	
	1	Dépenses de fonctionnement; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 7 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	69 263 706[1]
	5	Dépenses en capital; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 7 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	5 717[1]
	10	Contributions; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 7 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	99 373[1]
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**69 368 796**
		Non budgétaire	...
5		**Agriculture et Agroalimentaire**	
		Ministère	
	(S)	*Loi sur les offices des produits agricoles*, article 28 Subventions pour permettre à chaque office de faire face à ses dépenses initiales d'exploitation et à ses frais de premier établissement. L'autorisation maximale en vertu du paragraphe 28(2) de la loi est de 1 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 1993-1994 au montant de 400 000 $	600 000
	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995* Dépenser pour les besoins du fonds, toutes les recettes que ce dernier générera; l'ensemble des dépenses faites pour les besoins du fonds ne devra jamais dépasser les recettes générées par le fonds de plus de 12 000 000 $	14 715 811
	(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 2 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 2 000 000 $ en aucun temps	2 522 503
		Commission canadienne du lait	
	(S)	(L) *Loi sur la Commission canadienne du lait*, article 16 À la demande de la Commission, le ministre des Finances peut, sur le Trésor et selon les modalités qu'approuve le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Commission en vue de l'exercice de l'un quelconque des pouvoirs de la Commission mentionnés aux alinéas 9(1)a) et b) afin de faire le commerce de tout produit laitier, des paiements aux fins de stabiliser le prix, des recherches sur toute question relative à la production, au traitement ou à la commercialisation, d'aider à encourager la consommation et l'amélioration des produits laitiers et faire tous actes nécessaires ou accessoires aux pouvoirs ou fonctions de la Commission. Le montant total des prêts consentis à quelque moment que ce soit, tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 300 000 000 $ (Net)	274 290 000
		Société du crédit agricole	
	(S)	(L) *Loi sur la Société du crédit agricole* Paragraphe 11(1). Le ministre des Finances peut, à la demande de la Société et avec l'approbation du gouverneur en conseil, verser à la Société, sur le Trésor, des montants ne dépassant pas au total 1 175 000 000 $, et les montants ainsi versés constituent une partie de son capital (Brut) Paragraphe 12(3). La Société peut, avec l'approbation du ministre des Finances, contracter des emprunts, par quelque moyen que ce soit, et le ministre des Finances, peut, à la demande de la Société, consentir à celle-ci des prêts sur le Trésor, aux conditions agréées par le gouverneur en conseil. Le montant total non remboursé du principal des emprunts contractés par la Société et du principal des prêts visés aux paragraphes (1) et (2) respectivement, qui lui ont été consentis, ne doit jamais dépasser douze fois le capital de la Société (Net)	6 667 000 8 113 157 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**17 838 314**
		Non budgétaire	**8 394 114 000**

6		**Anciens Combattants**	
		Ministère	
		Programme des Anciens combattants	
	(S)	(L) *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants* Il peut être avancé, sur le Trésor, les montants nécessaires pour l'application des parties I, II et III, pour la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants. Le montant imputable en tout temps, tel que modifié par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 605 000 000 $ (Net)	603 731 831
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**603 731 831**
7		**Citoyenneté et Immigration**	
		Ministère	
	(S)	(L) *Loi sur l'immigration*, article 119 Le ministre des Finances peut, sur le Trésor, avancer au ministre les sommes qu'il demande pour faire des prêts aux immigrants et aux catégories de personnes prescrites, en vue de leur permettre d'acquitter les frais d'admissibilité, de transport, ainsi que les frais raisonnables de leur séjour. Le montant total non remboursé, tel que modifié par CT814449 ne pourra à aucun moment dépasser 110 000 000 $ (Net)	53 098 522
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**53 098 522**
10		**Défense nationale**	
	L11c	*Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*, établi par le crédit L20b Pour autoriser, conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, l'exploitation d'un compte d'avance du fonds de roulement de la Défense nationale durant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, dans le but de financer des avances temporaires de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics, des avances permanentes, des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger et des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines, le montant de la réserve imputable en tout temps telle que modifiée par le crédit L16c, *Loi n° 4 de 1984 portant affectation de crédits*, et le crédit L11c de 1991 ne devant pas dépasser 100 000 000 $ (Net)	69 772 400
	L15	*Loi spéciale des subsides, 1963* Prêts effectués lors de l'exercice financier en cours et des exercices ultérieurs à l'égard de la construction de projets de logement, conformément aux accords établis avec le ministre de la Défense nationale, pour occupation par des membres des Forces canadiennes; ces prêts sont soumis à des taux d'intérêt et aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil. Le montant total autorisé est 37 000 000 $ (Net)	13 086 217
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**82 858 617**
13		**Finances**	
		Ministère	
		Programme des politiques économiques, sociales et financières	
	(S)	*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(2) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international. Limite de 225 000 000 DTS	188 191 972
	(S)	*Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*, article 16 Indemnité aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque relativement aux dépôts non assurés. Sont affectés à l'application de la présente loi 875 000 000 $ à prélever sur le Trésor au fur et à mesure des besoins	68 572 283
	(S)	(L) *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*, article 3 Sont affectés à l'explication de l'article 2 (aide financière à la Banque Commerciale du Canada), des crédits de soixante-quinze millions de dollars à prélever sur le Trésor au fur et à mesure des besoins (Brut)	2 000 000
	(S)	(L) *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(1) Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international. La limite a été augmenté 500 000 000 DTS à 700 000 000 DTS (CP 2000-355) (Brut)	468 425 957

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
	(S)	(L) *Loi sur Petro-Canada Limitée*, telle que modifiée	
		Article 22. Le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances à consentir à la Corporation des avances a) sous forme d'emprunts aux conditions que le gouverneur en conseil peut déterminer, ou, b) sous forme d'achats d'actions privilégiées. Le montant non remboursé au titre des emprunts ou des actions privilégiées ne doit jamais dépasser la somme de 1 000 000 000 $ (Brut)	27 228 147
		Article 5. Le ministre souscrit les actions ordinaires de la Corporation. Le montant de chaque souscription est payé sur le Trésor aux dates qu'approuve le ministre des Finances à la demande de la Corporation, le montant global versé au titre de la souscription ne doit pas dépasser 4 900 000 000 $ (Brut)	1 573 645 679
		Société d'assurance-dépôts du Canada	
	(S)	(L) *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, paragraphe 10.1	
		Le gouverneur en conseil peut, à l'occasion, autoriser le ministre des Finances à avancer à la Société, sur les deniers non affectés du Trésor, des montants sous forme de prêts selon les modalités que peut fixer le gouverneur en conseil, mais l'ensemble de ces prêts en circulation ne doit à aucun moment excéder 6 000 000 000 $ (Net)	6 000 000 000
		Bureau du surintendant des institutions financières	
	(S)	*Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*, articles 16 et 17	
		Le ministre peut prélever des fonds sur le Trésor pour le paiement des dépenses afférentes aux activités du Bureau. L'autorisation maximale dont le montant ne peut dépasser de plus de 40 000 000 $, le total des cotisations et recettes reçues et autorisées de dépenser lesquelles sont assujetties à l'approbation du Conseil du Trésor	65 679 498
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**322 443 753**
		Non budgétaire	**8 071 299 783**
15		**Industrie**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* (crédit 2b)	
		Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, diminution de l'autorisation de 25 000 000 $ à 15 000 000 $ en vertu du crédit 21b, *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*	40 375 202
	L97b	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*	
		Autorisation de consentir des avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger, y compris l'imputation au compte des avances consenties au personnel en service à l'étranger. Le solde du compte ne doit jamais dépasser 1 950 000 $ (Net)	1 950 000
		Banque de développement du Canada	
	(S)	(L) *Loi sur la Banque de développement du Canada*	
		Prêts consentis à la Banque de développement du Canada provenant du Trésor en vertu de l'article 30. L'article 31 réduit la somme des montants suivants : a) le passif réel de la Corporation, y compris les titres de créances émis par la Corporation, et b) le passif éventuel de la Corporation constitué par les garanties qu'elle consent et les contrats de souscription à forfait qu'elle conclut, qui ne peut jamais dépasser le capital de la Corporation multiplié par douze (ou jusqu'à quinze avec l'approbation du gouverneur en conseil) et ne peut jamais dépasser 3,2 milliards de dollars (Net)	853 677 000
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	*Loi sur le Conseil national de recherches*, alinéa 5(1)e)	
		Montant non dépensé rapporté de l'exercice précédent en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	16 014 279
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**56 389 481**
		Non budgétaire	**855 627 000**

18		**Patrimoine canadien**	
		Ministère	
		Office national du film	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 12 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, de financement temporaire des coûts d'exploitation, d'acquisition d'immobilisations et pour permettre l'enregistrement de l'augmentation de la valeur nette comptable des immobilisations en vertu de cette autorité, qui prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable ne peut excéder 25 000 000 $ en aucun temps. Augmentation de l'autorisation en vertu du crédit 121d, *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*	14 201 845
		Agence Parcs Canada	
	115	Dépenses du programme; la partie non utilisée des crédits affectés dans le cadre du paragraphe (1) aux dépenses de fonctionnement de l'Agence est annulée à la fin de l'exercice suivant celui au cours duquel ceux-ci ont été votés ou de tout exercice ultérieur précisé par la loi fédérale qui fait l'affectation, en vertu de l'article 19 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	17 937 128[2]
	(S)	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	1 409
	(S)	Fonds renouvelable des unités d'entreprise de l'Agence Parcs Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 8 000 000 $ en aucun temps. Augmentation de l'autorisation en vertu du crédit 26b, *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*	1 866 769
	(S)	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada—*Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*, crédit 27b Pour effectuer des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, afin d'exploiter, d'entretenir et de mettre en valeur de tels emplacements, qui sont situés dans les limites des parcs nationaux du Canada, le total des dépenses faites à cet égard ne doit jamais dépasser 10 000 000 $	6 371 728
		Commission de la fonction publique	
	(S)	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 7 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 4 500 000 $ en aucun temps	7 676 961
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**48 055 840**
		Non budgétaire	...
19		**Pêches et Océans**	
		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	
	L30b	L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a été constitué en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*, 1968-1969, afin de réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poissoa d'eau douce et créer l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Aux fins de permettre à l'Office de poursuivre ses opérations en vertu de la présente Loi, l'article 16 stipule que le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances, selon les modalités à convenir entre eux : a) à garantir le remboursement de prêts consentis à l'Office par une banque et le paiement de l'intérêt sur ces prêts; et b) à consentir des prêts à l'Office. Le crédit L30b, *Loi n° 1 de 1974 portant affectation de crédits*. L'ensemble des montants non remboursés, à tout moment, qui peuvent être empruntés à toute banque sur le crédit de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et des montants prêtés par le ministre des Finances en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* ne doit pas dépasser 30 000 000 $ (Net)	30 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**30 000 000**
20		**Ressources naturelles**	
		Ministère	
	(S)	*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*, paragraphe 237(1) Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse—Paiements aux fins de la loi. Autorisation maximale de 50 000 000 $ à chacun des exercices 1984-1985 à 1987-1988 inclusivement moins le montant éventuel imputé à une autre affectation afin de faire des paiements à Sa Majesté du chef de la Nouvelle-Écosse conformément à la partie V de la loi. Toute autorisation annuelle non utilisée doit être dépensée au cours des exercices ultérieurs. Le montant total des paiements pour les quatre exercices ne doit pas excéder 200 000 000 $	9 651 075

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
	(S)	*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*, paragraphe 233(1) Fonds de développement Canada/Terre-Neuve—Pour tout paiement prélevé sur le Trésor, le montant total ne doit pas excéder 225 000 000 $	12 295 547
	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 8 000 000 $ en aucun temps	5 281 938
		Société de développement du Cap-Breton	
	L40a	*Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits* *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, paragraphe 19(3) Le ministre des Finances peut, sur demande de la Société et du ministre, autoriser, à l'occasion, sur le Trésor, des avances d'argent à la Société, selon les modalités dont on peut convenir, à titre de fonds de roulement pour la division des charbonnages. Le montant total des avances non remboursées à un moment quelconque, ne doit pas excéder 50 000 000 $ (Net)	50 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**27 228 560**
		Non budgétaire	**50 000 000**
21		**Solliciteur général**	
		Service correctionnel	
	(S)	Fonds renouvelable CORCAN—*Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* (crédit 11c) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 45 000 000 $ en aucun temps	7 829 647
	L14b	*Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* Pour étendre la portée du Compte des prêts aux libérés conditionnels, établi par le crédit L103b (Solliciteur général) de la *Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* : a) pour autoriser des prêts à des personnes sous surveillance obligatoire; et b) pour porter de 10 000 $ à 50 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps à même ledit compte, telle que modifiée par le crédit L14b, *Loi n° 3 de 1982-1983 portant affectation de crédits* (Net)	27 736
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**7 829 647**
		Non budgétaire	**27 736**
23		**Transports**	
		Ministère	
	(S)	(L) *Loi sur la Société canadienne des ports*, article 52, partie I et article 26, partie II, annexe I À la demande du ministre, le ministre des Finances peut consentir, sur le Trésor, un prêt à la Société ou à une société de port locale si celle-ci a besoin de fonds de roulement. Le montant global des prêts en cours selon les articles 52 et 26 ne doit, en aucun moment, dépasser 10 000 000 $ (Net)	10 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**...**
		Non budgétaire	**10 000 000**
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
		Ministère	
		Programme des services gouvernementaux	
	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 5 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, le montant total ne peut excéder 450 000 000 $ en aucun temps	350 917 110

(S)	**Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996* (crédit 2b)** Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour l'aliénation des biens immobiliers, le montant total ne peut excéder 5 000 000 $ en aucun temps	6 956 471
(S)	**Fonds renouvelable des services optionnels—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 8** Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 200 000 000 $ en aucun temps, tel que modifié par le crédit 21d de la *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*	184 780 307
(S)	**Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 3** Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, diminution de l'autorisation de 64 000 000 $ à 45 000 000 $, telle que modifiée par le crédit 66, *Loi de crédits n° 4 pour 1999-2000*	49 738 023
(S)	**Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 8** Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, diminution de l'autorisation de 30 000 000 $ à 25 100 163 $ en vertu de la *Loi de crédits n° 5 pour 1998-1999*	21 092 789
(S)	**Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*** Engager des dépenses sur le Trésor selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor, pour la prestation des services de traduction et de services connexes, et autoriser le ministre à dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser 75 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds; radier un montant de 13 606 000 $ représentant les pertes d'exploitation subies durant la période de transition de trois ans vers l'autosuffisance tel que modifié par le crédit 22b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*	85 961 256
(S)	**Fonds renouvelable de la production de défense—*Loi sur la production de défense*, article 15** Pour effectuer des paiements sur le Trésor dans le but de financer l'accumulation de stocks de fournitures de défense ou de matériel stratégique et permettre des paiements anticipés au titre de livraison de fournitures, le montant total ne pouvant excéder en aucun temps 100 000 000 $ moins les prêts et avances du compte de prêts de la production de défense	100 000 000
L15b	*Loi de crédits n° 3 pour 1990-1991* Élargir les fins du crédit L29g (Finances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1967* : a) remplacer les mots «des avances permanentes de voyage, des avances pour dépenses imprévues et des comptes de petite caisse ainsi que telles autres avances comptables» suivant immédiatement «ministères et organismes» par les mots suivants : « des caisses d'avances fixe, des avances à justifier et des avances recouvrables»; et b) accroître de 17 000 000 $ à 22 000 000 $ le montant qui peut être dû à n'importe quel moment aux fins du présent crédit (Net)	3 467 007
(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de 1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4. Limite 50 000 000 $ (Net)	46 604 657
	Société canadienne des postes	
(S)	(L) *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30 Sur demande de la Société approuvée par le ministre, le ministre des Finances peut, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Société sur le Trésor. Le principal global des prêts consentis à la Société mais non remboursés ne doit pas dépasser 500 000 000 $ (Net)	500 000 000
	Monnaie royale canadienne	
(S)	(L) *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, paragraphe 20 (1) Dans l'exécution de sa mission, la Monnaie peut procéder, auprès du Trésor ou d'autres sources, à des emprunts d'un montant global maximal de 75 000 000 $ ou d'un montant supérieu. ..é par une loi de crédits (Net)	75 000 000
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**799 445 956**
	Non budgétaire	**625 071 664**
	Total du gouvernement—Budgétaire	**1 394 352 553**
	Non budgétaire	**49 991 236 811**

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) En 1999-2000, ces montants auraient dû être présentés sur le Sommaire du portefeuille ministériel sous la colonne "Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs" et non sous la colonne "Annulées ou dépassées".
(2) En 1999-2000, un montant de 573 698 $ a été présenté sur le Sommaire du portefeuille ministériel sous la colonne "Annulées ou dépassées", il aurait dû être présenté sous la colonne "Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs".

APPENDICE 4

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice

L'appendice 4 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) permanentes lesquelles ont été accordées/abrogées au cours de l'exercice, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires permanentes reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant[1]
			$
4		**Agence des douanes et du revenu du Canada**	
	1	Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	177 781 704
	5	Dépenses en capital; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	3 732 803
	10	Contributions; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	2 702 236
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**184 216 743**
		Non budgétaire	...
5		**Agriculture et Agroalimentaire**	
		Commission canadienne des grains	
	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	2 029 146
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 029 146**
		Non budgétaire	...
15		**Industrie**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	132 560
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	Dépenses des recettes en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	67 603 400
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**67 735 960**
		Non budgétaire	...
18		**Patrimoine canadien**	
		Ministère	
		Office national du film	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film Diminution de l'autorisation suite à la diminution de la valeur nette comptable des immobilisations	(2 578 551)

		Agence Parcs Canada	
	110	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	22 996 055
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**20 417 504**
		Non budgétaire	...
23		**Transports**	
		Ministère	
	(S)	(L)*Loi sur la Société canadienne des ports*, abolie par la *Loi sur la marine marchande du Canada*, article 197 (Net)	10 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**10 000 000**
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
		Ministère	
		Programme des services gouvernementaux	
	(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	
		Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	218 743
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	
		Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	434 429
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**653 172**
		Non budgétaire	...
		Total du gouvernement—Budgétaire	**275 052 525**
		Non budgétaire	**10 000 000**

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Ne comprend pas la plupart des redressements dus aux taux de change.

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État

L'appendice 5 fournit le détail, par portefeuille ministériel, de la provenance et de l'utilisation des autorisations reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

En vertu des articles 13(2) et 14 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*, les ministères tels que définis à l'annexe 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (excluant la Chambre des communes, le Sénat, la Bibliothèque du Parlement et la Commission mixte internationale) ont le pouvoir d'établir une autorisation de dépenser égale aux produits reçus de la vente de biens excédentaires de l'État. Les produits reçus dans un exercice qui n'ont pas été dépensés au cours de cet exercice sont reportés à l'exercice ultérieur pour emploi dans cet exercice seulement. Le montant reporté est toutefois sujet à une limite maximale.

		Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
Section	Ministère ou organisme	Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
2	**Affaires étrangères et Commerce international**						
	Ministère	758 678	2 128 327	2 887 005	2 603 811	...	283 194
	Agence canadienne de développement international	6 938	14 933	21 871	...	6 938	14 933
	Total du portefeuille ministériel	**765 616**	**2 143 260**	**2 908 876**	**2 603 811**	**6 938**	**298 127**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**						
	Ministère	29 725	130 168	159 893	62 151	4 436	93 306
	Total du portefeuille ministériel	**29 725**	**130 168**	**159 893**	**62 151**	**4 436**	**93 306**
4	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**152 200**	**638 252**	**790 452**	**638 252**	**...**	**152 200**
5	**Agriculture et Agroalimentaire**						
	Ministère	29 974	3 669 526	3 699 500	3 586 443	...	113 057
	Agence canadienne d'inspection des aliments	25 000	360 150	385 150	345 069	15 081	25 000
	Total du portefeuille ministériel	**54 974**	**4 029 676**	**4 084 650**	**3 931 512**	**15 081**	**138 057**
6	**Anciens Combattants**	**1 381**	**94 579**	**95 960**	**90 758**	**...**	**5 202**
7	**Citoyenneté et Immigration**						
	Ministère	45 517	69 330	114 847	112 074	...	2 773
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	8 143	...	8 143	8 143	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**53 660**	**69 330**	**122 990**	**120 217**	**...**	**2 773**
8	**Conseil du Trésor**	**...**	**8 287**	**8 287**	**...**	**...**	**8 287**

9	**Conseil privé**						
	Ministère	8 813	42 356	51 169	26 169	...	25 000
	Centre canadien de gestion	5 873	6 737	12 610	12 610	...	...
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	...	147	147	...	...	147
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	25 000	4 004	29 004	22 856	2 144	4 004
	Directeur général des élections	45	3 407	3 452	3 407	...	45
	Commissaire aux langues officielles	...	690	690	690	...	...
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	8	8	8	...	...
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	719	329	1 048	329	390	329
	Total du portefeuille ministériel	**40 450**	**57 678**	**98 128**	**66 069**	**2 534**	**29 525**
10	**Défense nationale**	**16 671**	**49 366 135**	**49 382 806**	**48 626 333**	**...**	**756 473**
11	**Développement des ressources humaines**						
	Ministère	213 426	423 201	636 627	345 391	20 636	270 600
	Conseil canadien des relations industrielles	2 264	414	2 678	...	2 264	414
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	...	431	431	431	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**215 690**	**424 046**	**639 736**	**345 822**	**22 900**	**271 014**
12	**Environnement**						
	Ministère	57 793	223 260	281 053	203 447	...	77 606
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	70	186	256	...	70	186
	Total du portefeuille ministériel	**57 863**	**223 446**	**281 309**	**203 447**	**70**	**77 792**
13	**Finances**						
	Ministère	25 000	29 178	54 178	...	29 178	25 000
	Vérificateur général	...	4 170	4 170	4 170	...	...
	Tribunal canadien du commerce extérieur	...	406	406	406	...	...
	Bureau du surintendant des institutions financières	1 312	222	1 534	...	1 312	222
	Total du portefeuille ministériel	**26 312**	**33 976**	**60 288**	**4 576**	**30 490**	**25 222**
14	**Gouverneur général**	**9 477**	**1 479**	**10 956**	**10 484**	**...**	**472**
15	**Industrie**						
	Ministere	241 600	339 980	581 580	463 169	...	118 411
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	17 285	10 294	27 579	20 012	...	7 567
	Agence spatiale canadienne	8 103	5 074	13 177	...	8 103	5 074
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	11 102	25 356	36 458	4 920	6 538	25 000
	Conseil national de recherches du Canada	25 000	74 744	99 744	80 891	...	18 853
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	877	...	877	...	877	...
	Conseil de recherches en sciences humaines	70	...	70	...	70	...
	Statistique Canada	...	49 372	49 372	49 372	...	...
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	371	12 398	12 769	12 347	...	422
	Total du portefeuille ministériel	**304 408**	**517 218**	**821 626**	**630 711**	**15 588**	**175 327**

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État—*Fin*

Section	Ministère ou organisme	Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
		Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
16	**Justice**						
	Ministère	8 366	21 687	30 053	8 511	...	21 542
	Commission canadienne des droits de la personne	982	2 226	3 208	...	982	2 226
	Cour fédérale du Canada	1 449	5 030	6 479	6 479	...	...
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	949	3 410	4 359	3 150	...	1 209
	Cour suprême du Canada	13 891	6 706	20 597	20 597	...	...
	Cour canadienne de l'impôt	582	1 298	1 880	...	582	1 298
	Total du portefeuille ministériel	**26 219**	**40 357**	**66 576**	**38 737**	**1 564**	**26 275**
18	**Patrimoine canadien**						
	Ministère	20 985	...	20 985	...	20 985	...
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	4 437	3 770	8 207	...	4 437	3 770
	Archives nationales du Canada	25 000	222 142	247 142	197 142	25 000	25 000
	Bibliothèque nationale	3 789	10 385	14 174	...	3 789	10 385
	Commission de la fonction publique	...	19 463	19 463	19 463	...	...
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	...	1 133	1 133	...	...	1 133
	Total du portefeuille ministériel	**54 211**	**256 893**	**311 104**	**216 605**	**54 211**	**40 288**
19	**Pêches et Océans**	**1 297 726**	**5 015 872**	**6 313 598**	**4 945 439**	**68 159**	**1 300 000**
20	**Ressources naturelles**						
	Ministère	84 896	382 153	467 049	371 258	...	95 791
	Commission canadienne de sûreté nucléaire [1]	..	18 795	18 795	18 626	...	169
	Office national de l'énergie	...	1 346	1 346	...	...	1 346
	Total du portefeuille ministériel	**84 896**	**402 294**	**487 190**	**389 884**	**...**	**97 306**
21	**Santé**						
	Ministère	151 000	762 024	913 024	717 292	44 732	151 000
	Instituts de recherche en santé du Canada [2]	97	15 240	15 337	2 859	...	12 478
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	566	1 400	1 966	...	566	1 400
	Total du portefeuille ministériel	**151 663**	**778 664**	**930 327**	**720 151**	**45 298**	**164 878**

22	**Solliciteur général**						
	Ministère	...	4 649	4 649	4 649	...	...
	Service canadien du renseignement de sécurité	4 635	410 931	415 566	410 680	...	4 886
	Service correctionnel	88 905	604 807	693 712	385 218	13 294	295 200
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	9 725	9 725	...	...	9 725
	Gendarmerie royale du Canada	2 261 660	6 944 284	9 205 944	6 558 401	...	2 647 543
	Total du portefeuille ministériel	**2 355 200**	**7 974 396**	**10 329 596**	**7 358 948**	**13 294**	**2 957 354**
23	**Transports**						
	Ministère	2 108 000	9 438 138	11 546 138	9 452 500	...	2 093 638
	Office des transports du Canada	1 297	3 049	4 346	...	1 297	3 049
	Total du portefeuille ministériel	**2 109 297**	**9 441 187**	**11 550 484**	**9 452 500**	**1 297**	**2 096 687**
24	**Travaux publics et Services gouvernementaux**						
	Ministère	278 603	405 179	683 782	252 751	25 852	405 179
	Total du portefeuille ministériel	**278 603**	**405 179**	**683 782**	**252 751**	**25 852**	**405 179**
	Total du gouvernement	**8 086 242**	**82 052 372**	**90 138 614**	**80 709 158**	**307 712**	**9 121 744**

(1) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.
(2) Antérieurement Conseil de recherches médicales.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Corporation commerciale canadienne

Agence canadienne de développement international

Société pour l'expansion des exportations

Centre de recherches pour le développement international

Commission mixte internationale

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Administration du pipe-line du Nord

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	2.2
Sommaire du portefeuille ministériel	2.6
Programmes par secteur d'activité	2.13
Paiements de transfert	2.15
Détail des montants disponibles pour être dépensés	2.24
Recettes	2.25

Ministère

Objectif

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

Description des secteurs d'activité

Promotion du commerce international

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

Politique commerciale et économique

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

Coopération et sécurité internationales

Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiennes et des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

Diplomatie ouverte

Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

Services ministériels

Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Prestation de services aux autres ministères

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Services de passeports

Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit.

Corporation commerciale canadienne

Objectif

Offrir en matière de marchés d'exportation un service intergouvernemental qui réponde efficacement aux besoins des secteurs privé et public au Canada au moindre coût possible pour le contribuable canadien; et offrir aux clients gouvernementaux étrangers un service efficace en matière de gestion des contrats.

Agence canadienne de développement international

Objectif

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

Description des secteurs d'activité

Programmes géographiques

Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ le tiers du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des programmes géographiques est versée en nature directement par les

fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD).

Pays en transition

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une petite part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD. Le programme permet de transférer des connaissances et les compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les paliers de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

Programmes multilatéraux

Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

La direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

Partenariat canadien

Le programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, la direction générale du partenariat canadien est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le soutien au secteur bénévole, la coopération industrielle et les bourses. Le programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

Politiques

La direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit au ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La direction générale gère également les consultations sur les questions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La direction générale gère l'enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle gère également la bibliothèque et la documentation de l'Agence, ainsi que plusieurs bases de données nationales et internationales. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

Communications

Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la direction générale des communications aide le ministre, la présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Par ses activités de communications, l'agence souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes, les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser d'avantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

Services généraux

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la direction générale des ressources humaines et services corporatifs et la direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

Société pour l'expansion des exportations

Objectif

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

Centre de recherches pour le développement international

Objectif

Entreprendre, encourager, soutenir et poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions, et dans la poursuite de ces objectifs :

- s'assurer les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales au Canada et à l'étranger;
- aider les régions en développement à se constituer le potentiel et les institutions de recherche de même que les capacités d'innovation dont elles ont besoin pour résoudre leurs problèmes;
- encourager en règle générale la coordination de la recherche en développement international;
- promouvoir la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes de développement entre les régions développées et les régions en développement, à leur avantage réciproque.

Commission mixte internationale

Objectif

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationaux; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

Description des secteurs d'activité

Opération et administration du bureau de la section canadienne

Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois

soumis aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs

Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les ententes à frais partagés conclues avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Objectif

L'objetif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA consiste à mettre en application les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, en appuyant les groupes spéciaux mis sur pied en vertu de chacun des accords et en maintenant un système de greffe de type judiciaire où seront déposées les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux établis aux termes de chacun des accords.

Description du secteur d'activité

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, les droits compensateurs et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation et l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord.

La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et du chapitre N de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, la section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services juridiques, professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi, au besoin, une aide aux Commission et appuie les divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

Administration du pipe-line du Nord

Objectif

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord.*

Description du secteur d'activité

Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel

Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémenaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	929 737 000	...	...	929 737 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	33 321 927	...	33 321 927	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	54 193 966	54 193 966		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	187 000	187 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	4 459 000	4 459 000		CT, crédit 15 [1]				
...	929 737 000	33 321 927	58 839 966	1 021 898 893		Total—Crédit 1	975 711 178	46 187 715	...	908 235 541
...	85 449 000	...	...	85 449 000	5	Dépenses en capital				
...	...	93 600	...	93 600	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	18 768 525	18 768 525		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	417 000	417 000		Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	85 449 000	93 600	19 185 525	104 728 125		Total—Crédit 5	104 559 383	168 742	...	120 919 481
...	330 378 000	...	...	330 378 000	10	Subventions et contributions				
...	...	1 199 838	...	1 199 838	10a	Subventions				
...	...	...	104 241 500	104 241 500		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	330 378 000	1 199 838	104 241 500	435 819 338		Total—Crédit 10	377 038 473	58 780 865	...	408 707 609
					(S)	Ministre des Affaires étrangères—Traitement et allocation pour automobile				
...	51 658	...	(61)	51 597			51 597	...	...	50 716
					(S)	Ministre du Commerce international—Traitement et allocation pour automobile				
...	51 658	...	(61)	51 597			51 597	...	...	50 716
					(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*				
...	250 000	...	(92 599)	157 401			157 401	...	...	162 012
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	84 752 000	...	10 359 000	95 111 000			95 111 000	...	...	95 582 000
13 021 551	(1 420 000)	9 022 000	(7 602 000)	13 021 551	(S)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports	(1 063 062)	...	14 084 613	8 199 048
					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs				
...	...	...	686 034	686 034			686 034	...	...	2 463 748
...	...	...	6 794	6 794	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	6 794	...	...	29 093
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
758 678	...	...	2 128 327	2 887 005			2 603 811	...	283 194	2 049 499
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	41 015 331
13 780 229	1 429 249 316	43 637 365	187 752 425	1 674 419 335		Total budgétaire	1 554 914 206	105 137 322	14 367 807	1 587 464 794
					L11	Avances de fonds de roulement relativement aux prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger selon le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*. Limite 22 500 000 $				
11 185 641	...	...	...	11 185 641		(Net)	438 309	...	10 747 332	(721 490)

					L12	Avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux missions à l'étranger selon le crédit 630 de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, modifié par le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990*. Limite 50 000 000 $ (Net)	8 232 906	...	19 597 120	4 990 764
27 830 026	...	...	...	27 830 026						
39 015 667	...	...	...	39 015 667		Total non budgétaire	8 671 215	...	30 344 452	4 269 274
						Total du ministère—				
13 780 229	**1 429 249 316**	**43 637 365**	**187 752 425**	**1 674 419 335**		**Budgétaire**	**1 554 914 206**	**105 137 322**	**14 367 807**	**1 587 464 794**
39 015 667	**...**	**...**	**...**	**39 015 667**		**Non budgétaire**	**8 671 215**	**...**	**30 344 452**	**4 269 274**
						Corporation commerciale canadienne				
...	10 664 000	...	...	10 664 000	15	Dépenses du programme				
...	...	...	3 005 000	3 005 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	16 000	16 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	200 000	200 000		CT, crédit 15 [1]				
...	10 664 000	...	3 221 000	13 885 000		Total—Crédit 15	13 884 956	44	...	17 548 179
...	10 664 000	...	3 221 000	13 885 000		Total budgétaire	13 884 956	44	...	17 548 179
					(S)	(L) Versements à la Corporation en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11. Limite 10 000 000 $ (Net)	...	...	10 000 000	...
10 000 000	...	...	...	10 000 000						
						Total du programme—				
...	**10 664 000**	**...**	**3 221 000**	**13 885 000**		**Budgétaire**	**13 884 956**	**44**	**...**	**17 548 179**
10 000 000	**...**	**...**	**...**	**10 000 000**		**Non budgétaire**	**...**	**...**	**10 000 000**	**...**
						Agence canadienne de développement international				
...	106 403 342	...	...	106 403 342	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	7 006 091	...	7 006 091	20a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	32 000 000	32 000 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	350 000	350 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 345 000	1 345 000		CT, crédit 15 [1]				
...	106 403 342	7 006 091	33 695 000	147 104 433		Total—Crédit 20	141 427 529	5 676 904	...	108 707 302
...	1 420 808 000	...	...	1 420 808 000	25	Subventions et contributions				
...	...	148 735 000	...	148 735 000	25a	Subventions				
...	1 420 808 000	148 735 000	...	1 569 543 000		Total—Crédit 25	1 568 449 145	1 093 855	...	1 457 442 063
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre de la Coopération internationale—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 988
...	317 600 000	145 538 304	(51 078 301)	412 060 003	(S)	Paiements (encaissement de billets) aux Fonds d'institutions financières internationales (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)* et lois de crédits des exercices antérieurs)	412 060 003	...	...	247 354 953
...	14 066 000	...	1 503 783	15 569 783	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 569 783	...	...	15 426 295
6 938	...	...	14 933	21 871	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	6 938	14 933	...
...	...	...	3 040 173	3 040 173	(S)	Perte sur réévaluation à la fin de l'exercice	3 040 173	...	...	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	33 426 867
6 938	1 858 929 000	301 279 395	(12 824 473)	2 147 390 860		Total budgétaire	2 140 598 230	6 777 697	14 933	1 862 408 468

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Fonds d'institutions financières internationales				
					L30	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 136 000 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du Fonds d'institutions financières internationales (Brut)				
...	1	...	135 999 999	136 000 000						
					L30a	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 148 900 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du Fonds d'institutions financières internationales (Brut)				
...	...	1	12 899 999	12 900 000						
...	1	1	148 899 998	148 900 000		Total—Crédit L30	148 900 000	...	...	137 700 000
						Comptes d'investissements d'institutions financières internationales				
					L35	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 11 178 000 US $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales (Brut)				
...	1	...	(1)	...						
					L35a	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 300 000 $ le 26 janvier 2001, peut varier à la hausse et émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 11 178 000 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales (Brut)				
...	...	4 300 000	(4 300 000)	...						
...	1	4 300 000	(4 300 001)	...		Total—Crédit L35	...	...	...	...
					(S)	(L) Paiements (encaissement de billets) aux institutions financières internationales—Souscription au capital (Brut)				
...	16 735 000	...	(16 735 000)	...			...	...	...	...

					Banque de développement des Caraïbes					
					Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas excéder 3 670 000 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales (Brut)	...	5 315 261	...	...
					(S) (L) Autorisation de souscrire pour 8 124 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
71 023 290	...	...	...	71 023 290	Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	6 218 335	6 218 335	Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
71 023 290	...	...	6 218 335	77 241 625	Total [2]	...	...	77 241 625	...
					Banque africaine de développement				
					L35 Délivrance de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables d'un montant ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* pour souscriptions au capital de la Banque africaine de développement (Brut)				
...	...	...	4 094 899	4 094 899	L35a Paiement à la Banque africaine de développement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US attendu que le paiement peut dépasser l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 300 000 $ et pour confirmer que le capital exigible remboursable canadien relié à la délivrance de ces billets est de 11 178 000 $ US (Brut)				
...	...	...	4 451 149	4 451 149					
...	...	...	8 546 048	8 546 048		4 451 149	4 094 899	...	4 588 594
					(S) (L) Autorisation de souscrire pour 73 473 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
738 768 126	...	...	...	738 768 126	Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	525 680 237	525 680 237	Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
738 768 126	...	...	525 680 237	1 264 448 363	Total [2]	...	...	1 264 448 363	...
					Banque asiatique de développement				
					L35 Paiement ne devant pas dépasser 2 232 954 $ US à la Banque asiatique de développement même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens évalué à 3 362 382 $ au 11 janvier 1999, et pour confirmer que le capital remboursable canadien relié à ce paiement est de 111 647 700 $ US (Brut)	...	...	3 362 382	...
3 362 382	...	...	...	3 362 382					

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					L35	Délivrance de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables d'un montant ne devant pas dépasser 3 349 431 $ US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* pour souscriptions au capital de la Banque asiatique de développement et pour confirmer que le capital remboursable canadien relié à la délivrance de ces billets est de 167 471 550 $ US (Brut)				
3 310 745	...	...	...	3 310 745			...	...	3 310 745	38 686
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 172 125 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
2 819 211 566	...	...	...	2 819 211 566		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	194 564 416	194 564 416		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
2 819 211 566	...	...	194 564 416	3 013 775 982		Total [2]	...	...	3 013 775 982	...
						Banque interaméricaine de développement				
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 320 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
5 603 682 861	...	...	...	5 603 682 861		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	490 621 881	490 621 881		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
5 603 682 861	...	...	490 621 881	6 094 304 742		Total [2]	...	...	6 094 304 742	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	6 452 133
9 239 358 970	16 735 002	4 300 001	1 358 811 175	10 619 205 148		Total non budgétaire	153 351 149	9 410 160	10 456 443 839	148 779 413
						Total du programme—				
6 938	**1 858 929 000**	**301 279 395**	**(12 824 473)**	**2 147 390 860**		**Budgétaire**	**2 140 598 230**	**6 777 697**	**14 933**	**1 862 408 468**
9 239 358 970	**16 735 002**	**4 300 001**	**1 358 811 175**	**10 619 205 148**		**Non budgétaire**	**153 351 149**	**9 410 160**	**10 456 443 839**	**148 779 413**

						Société pour l'expansion des exportations				
					(S)	Une partie de l'autorisation budgétaire autorisée en vertu de l'article 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations* (voir ci-dessous) [3]				
...	130 000 000	...	(130 000 000)	...		Virement de l'autorisation non budgétaire [3]				
...	...	...	(576 699)	(576 699)						
						Total de l'autorisation budgétaire reliée à l'article 24 [3]	(576 699)	...	...	(3 774 710)
...	130 000 000	...	(130 576 699)	(576 699)						
...	...	...	28 217 395	28 217 395	(S)	Dépenses d'administration	28 217 395	...	...	25 631 563
...	130 000 000	...	(102 359 304)	27 640 696		Total budgétaire	27 640 696	...	...	21 856 853
					(S)	(L) Paiements pour souscription de capital-actions de la Société en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*, article 11. Limite 1 500 000 000 $				
516 800 000	...	...	...	516 800 000		(Brut)	...	...	516 800 000	...
						(L) Emprunt de la Société en vertu des articles 12, 13 et 14 de la Loi, limité par du capital payé et des bénéfices non répartis (Net)				
10 837 449 000	...	...	1 150 820 094	11 988 269 094			...	...	11 988 269 094	...
					(S)	L'autorisation maximale de 13 000 000 000 $ en vertu de l'article 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations* relatif aux prêts effectués conformément à article 23 [3]				
10 512 937 787	125 100 000	...	(69 436 468)	10 568 601 319						
						Moins : partie budgétaire de l'autorisation (voir ci-dessus) [3]				
...	...	...	576 699	576 699						
						Total de l'autorisation non budgétaire reliée à l'article 24 (Net) [3]	100 943 618	...	10 468 234 400	(228 959 570)
21 867 186 787	125 100 000	...	1 081 960 325	23 074 247 112		Total non budgétaire	100 943 618	...	22 973 303 494	(228 959 570)
						Total du programme—				
...	**130 000 000**	...	**(102 359 304)**	**27 640 696**		**Budgétaire**	**27 640 696**	...	...	**21 856 853**
21 867 186 787	**125 100 000**	...	**1 081 960 325**	**23 074 247 112**		**Non budgétaire**	**100 943 618**	...	**22 973 303 494**	**(228 959 570)**
						Centre de recherches pour le développement international				
					40	Versements au Centre de recherches pour le développement international				
...	87 951 000	...	..	87 951 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	87 000	87 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	532 000	532 000						
...	87 951 000	...	619 000	88 570 000		Total—Crédit 40	88 570 000	...	...	87 019 000
...	**87 951 000**	...	**619 000**	**88 570 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**88 570 000**	...	...	**87 019 000**
						Commission mixte internationale				
...	4 045 000	...	...	4 045 000	45	Dépenses du programme				
...	...	526 000	...	526 000	45a	Dépenses du programme				
...	...	...	537 500	537 500		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	15 000	15 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	47 000	47 000		CT, crédit 15 [1]				
...	4 045 000	526 000	599 500	5 170 500		Total—Crédit 45	4 959 271	211 229	...	5 694 617

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	485 000	...	...	494 000
	4 477 000	526 000	652 500	5 655 500		**Total du programme—Budgétaire**	5 444 271	211 229	...	6 188 617
						Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne				
	2 110 000			2 110 000	50	Dépenses du programme				
			10 000	10 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
			20 000	20 000		CT, crédit 15 [1]				
	2 110 000		30 000	2 140 000		Total—Crédit 50	1 636 787	503 213	...	1 681 168
	140 000			140 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	140 000	...	...	138 000
	2 250 000		30 000	2 280 000		**Total du programme—Budgétaire**	1 776 787	503 213	...	1 819 168
						Administration du pipe-line du Nord				
	237 000			237 000	55	Dépenses du programme				
			6 000	6 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
	237 000		6 000	243 000		Total—Crédit 55	101 118	141 882	...	202 767
	22 000			22 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22 000	...	...	22 000
	259 000		6 000	265 000		**Total du programme—Budgétaire**	123 118	141 882	...	224 767
13 787 167	3 523 779 316	345 442 760	77 097 148	3 960 106 391		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	3 832 952 264	112 771 387	14 382 740	3 584 529 846
31 155 561 424	141 835 002	4 300 001	2 440 771 500	33 742 467 927		**Non budgétaire**	262 965 982	9 410 160	33 470 091 785	(75 910 883)

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

(2) Comprend le montant équivalent en dollars canadiens du nombre total d'actions remboursables sur demande de toutes les ententes originales.

(3) Conformément aux articles 23 et 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, l'autorisation maximale de 13 milliards de dollars consiste en des prêts en vue d'appuyer l'expansion des exportations. Cette autorisation est valide pour les opérations budgétaires et non budgétaires. Cependant, puisque cette autorisation consiste en des prêts, elle est démontrée comme étant non budgétaire pour fins de rapport.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Promotion du commerce international	233 289 952	219 491 709	4 858 250	4 857 700	15 567 400	13 046 220	8 050 000	2 060 659	...	...	245 665 602	235 334 970
Politique commerciale et économique	109 191 680	103 201 877	2 947 680	2 939 600	17 863 664	14 018 079	...	..	...	...	130 003 024	120 159 556
Coopération et sécurité internationales	198 092 817	185 108 052	6 270 730	6 251 230	367 765 574	315 661 886	600 000	437 992	...	...	571 529 121	506 583 176
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	52 107 314	49 857 908	1 215 970	1 211 612	60 000	60 000	2 230 000	1 979 768	...	...	51 153 284	49 149 752
Diplomatie ouverte	73 504 151	69 854 573	1 366 890	1 362 586	34 547 700	34 237 288	1 103 000	860 000	...	...	108 315 741	104 594 447
Services ministériels—												
Budgétaire	259 588 303	251 188 968	81 759 325	81 628 330	172 401	172 401	12 290 000	9 021 788	...	...	329 230 029	323 967 911
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	39 015 667	8 671 215	39 015 667	8 671 215
Prestation de services aux autres ministères	219 191 703	209 879 131	6 309 280	6 308 325	...	...	...	...	...	...	225 500 983	216 187 456
Services de passeports	77 286 587	79 696 868	4 123 553	4 123 553	...	...	68 388 589	84 883 483	...	...	13 021 551	(1 063 062)
Sous-total—												
Budgétaire	1 222 252 507	1 168 279 086	108 851 678	108 682 936	435 976 739	377 195 874	92 661 589	99 243 690	...	...	1 674 419 335	1 554 914 206
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	39 015 667	8 671 215	39 015 667	8 671 215
Recettes affectées aux dépenses	(92 661 589)	(99 243 690)	...	...	...	...	(92 661 589)	(99 243 690)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**1 129 590 918**	**1 069 035 396**	**108 851 678**	**108 682 936**	**435 976 739**	**377 195 874**	...	...	...	...	**1 674 419 335**	**1 554 914 206**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**39 015 667**	**8 671 215**	**39 015 667**	**8 671 215**
Corporation commerciale canadienne—												
Budgétaire	**13 885 000**	**13 884 956**	...	...	...	...	...	...	...	...	**13 885 000**	**13 884 956**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 000 000**	...	**10 000 000**	...
Agence canadienne de développement international												
Programmes géographiques	48 145 958	48 119 677	...	...	633 612 692	632 577 941	...	...	...	...	681 758 650	680 697 618
Pays en transition	9 040 681	8 600 593	...	...	128 642 422	128 615 187	...	...	...	...	137 683 103	137 215 780
Programmes multilatéraux—												
Budgétaire	9 173 180	9 160 195	...	...	938 204 811	938 204 351	...	...	...	...	947 377 991	947 364 546
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 619 205 148	153 351 149	10 619 205 148	153 351 149
Partenariat canadien	11 969 938	11 881 315	...	...	277 386 212	277 375 610	...	...	...	...	289 356 150	289 256 925
Politiques	10 366 492	10 302 882	...	...	...	...	...	...	...	...	10 366 492	10 302 882

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Communications	6 869 068	6 699 419	...	...	3 756 866	3 756 864	...	...	...	...	10 625 934	10 456 283
Services généraux	70 222 540	65 304 196	...	...	...	...	...	...	...	...	70 222 540	65 304 196
Total du programme—												
Budgétaire	**165 787 857**	**160 068 277**	...	...	**1 981 603 003**	**1 980 529 953**	...	...	...	...	**2 147 390 860**	**2 140 598 230**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 619 205 148**	**153 351 149**	**10 619 205 148**	**153 351 149**
Société pour l'expansion des exportations—												
Budgétaire	**27 640 696**	**27 640 696**	...	...	...	...	...	...	...	...	**27 640 696**	**27 640 696**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**23 074 247 112**	**100 943 618**	**23 074 247 112**	**100 943 618**
Centre de recherches pour le développement international—												
Budgétaire	**88 570 000**	**88 570 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**88 570 000**	**88 570 000**
Commission mixte internationale												
Opération et administration du bureau de la section canadienne	3 636 500	3 540 385	...	...	...	...	...	...	...	...	3 636 500	3 540 385
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2 019 000	1 903 886	...	...	...	...	...	...	...	...	2 019 000	1 903 886
Total du programme—Budgétaire	**5 655 500**	**5 444 271**	...	...	...	...	...	...	...	...	**5 655 500**	**5 444 271**
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—												
Budgétaire	**2 280 000**	**1 776 787**	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 280 000**	**1 776 787**
Administration du pipe-line du Nord												
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	265 000	123 118	...	...	...	...	...	...	...	...	265 000	123 118
Total du programme—Budgétaire	**265 000**	**123 118**	...	...	...	...	...	...	...	...	**265 000**	**123 118**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**1 433 674 971**	**1 366 543 501**	**108 851 678**	**108 682 936**	**2 417 579 742**	**2 357 725 827**	...	...	...	...	**3 960 106 391**	**3 832 952 264**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**33 742 467 927**	**262 965 982**	**33 742 467 927**	**262 965 982**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Promotion du commerce international				
...	100 000	...	(100 000)	...	Subventions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	...	...	...	...
...	2 000 000	...	(1 855 600)	144 400	Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	...	144 400	...	760 000
...	2 100 000	...	(1 955 600)	144 400		...	144 400	...	760 000
					Coopération et sécurité internationales				
...	25 000	35 000	...	60 000	Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	...	...	60 000
...	500 000	...	(500 000)	...	Subventions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	...	...	...	...
...	5 392 000	1 051 000	...	6 443 000	Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	6 250 895	192 105	...	5 771 058
...	16 000	(16 000)	...	...	Subventions en vue du paiement des taxes foncières et des coûts d'amélioration locale afférents aux propriétés diplomatiques secondaires au Canada	...	...	...	...
...	4 359 000	...	...	4 359 000	Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 359 000	...	...	...
...	...	125 000	...	125 000	Fonds d'action pour la Convention sur les armes chimiques	125 000	...	...	100 000
...	10 292 000	1 195 000	(500 000)	10 987 000		10 794 895	192 105	...	5 931 058
					Diplomatie ouverte				
...	13 500 000	...	...	13 500 000	Subventions dans le domaine des relations avec les universités	13 486 166	13 834	...	16 214 741
...	9 294 000	125 000	(375 300)	9 043 700	Subventions dans le domaine des relations culturelles	9 035 062	8 638	...	6 102 452
...	4 000	...	...	4 000	Office du baccalauréat international	4 000	...	...	4 000
...	...	10 000 000	...	10 000 000	Forum des fédérations	10 000 000	...	...	...
...	22 798 000	10 125 000	(375 300)	32 547 700		32 525 228	22 472	...	22 321 193
					Services ministériels				
...	15 000	...	...	15 000	Association de la communauté du service extérieur	15 000	...	...	15 000
...	250 000	...	(92 599)	157 401	(S) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	157 401	...	...	162 012
...	265 000	...	(92 599)	172 401		172 401	...	...	177 012
...	**35 455 000**	**11 320 000**	**(2 923 499)**	**43 851 501**	**Total—Subventions**	**43 492 524**	**358 977**	...	**29 189 263**

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
					Promotion du commerce international				
...	90 000	(50 000)	300 000	340 000	Développement de la technologie avec l'Europe	230 535	109 465	...	88 330
...	9 520 000	...	1 665 000	11 185 000	Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	9 420 192	1 764 808	...	10 880 000
...	4 900 000	(861 162)	(140 838)	3 898 000	Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation-investissement	3 395 493	502 507	...	3 806 727
...	300 000	...	(300 000)	...	Contributions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	...	...	...	50 000
...	14 810 000	(911 162)	1 524 162	15 423 000		13 046 220	2 376 780	...	14 825 057
					Politique commerciale et économique				
...	135 000	...	...	135 000	Organisations internationales de produits de base (3 490 335 francs belges)	113 673	21 327	...	130 972
...	369 000	...	...	369 000	Organisation mondiale des douanes (9 505 250 francs belges)	326 609	42 391	...	361 074
...	959 000	...	...	959 000	Agence internationale de l'énergie (4 013 911 francs français)	857 947	101 053	...	1 446 970
...	5 281 000	...	...	5 281 000	Organisation mondiale du commerce (5 236 405 francs suisses)	4 716 876	564 124	...	4 432 994
...	9 544 000	...	...	9 544 000	Organisation de coopération et de développement économiques (39 932 000 francs français)	6 515 580	3 028 420	...	7 228 294
...	119 000	...	...	119 000	Organisation de coopération et de développement économiques—Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (495 913 francs français)	111 750	7 250	...	119 515
...	382 000	...	...	382 000	Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (1 599 596 francs français)	361 426	20 574	...	677 108
...	460 000	...	...	460 000	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (455 676 francs suisses)	421 925	38 075	...	417 595
...	557 000	...	...	557 000	Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (373 786 $ US)	534 630	22 370	...	456 528
...	53 000	...	4 664	57 664	Entente de Wassenaar (457 251 schillings autrichiens)	57 663	1	...	48 342
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	84 113 012
...	17 859 000	...	4 664	17 863 664		14 018 079	3 845 585	...	99 432 404
					Coopération et sécurité internationales				
...	12 210 000	...	...	12 210 000	Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (51 087 356 francs français)	10 049 740	2 160 260	...	10 516 541
...	1 393 000	...	...	1 393 000	Fondation du Commonwealth (585 448 livres sterling)	1 292 892	100 108	...	1 309 803
...	4 989 000	...	...	4 989 000	Secrétariat du Commonwealth (2 096 333 livres sterling)	4 710 647	278 353	...	4 885 184
...	1 589 000	...	...	1 589 000	Programme du Commonwealth pour la jeunesse (667 673 livres sterling)	1 455 253	133 747	...	1 520 657
...	13 988 000	...	...	13 988 000	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (9 387 900 $ US)	12 516 092	1 471 908	...	12 624 564
...	1 808 000	...	72 000	1 880 000	Organisation de l'aviation civile internationale (1 213 542 $ US)	1 757 234	122 766	...	1 748 631
...	9 854 000	...	...	9 854 000	Organisation internationale du travail (9 770 030 francs suisses)	7 566 813	2 287 187	...	8 759 108

...	404 000	...	...	404 000
...	10 483 000	...	...	10 483 000
...	2 159 000	...	...	2 159 000
...	792 000	...	81 200	873 200
...	63 000	...	...	63 000
...	30 000	...	...	30 000
...	14 818 000	...	...	14 818 000
...	55 603 000	...	(346 680)	55 256 320
...	18 477 000	...	...	18 477 000
...	23 854 000	(10 058 622)	100 093 800	113 889 178
...	5 550 000	...	928 800	6 478 800
...	2 299 000	...	...	2 299 000
...	19 966 000	...	...	19 966 000
...	609 000	...	...	609 000
...	4 000 000	...	...	4 000 000
...	1 100 000	...	(467 000)	633 000
...	600 000	182 193	321 790	1 103 983
...	1 553 000	437 429	78 600	2 069 029
...	925 000	...	...	925 000
...	5 066 000	...	192 316	5 258 316
...	969 000	...	42 700	1 011 700
...	14 023 000	...	...	14 023 000
...	1 050 000	...	35 000	1 085 000
...	28 000	...	...	28 000
...	14 000	...	...	14 000
...	1 381 000	860 000	600 000	2 841 000
...	200 000	...	...	200 000
...	5 952 000	1 170 000	(100 000)	7 022 000
...	238 000	...	...	238 000
...	2 550 000	(2 000 000)	5 165 000	5 715 000
...	1 788 000	...	704 000	2 492 000
...	1 500 000	...	...	1 500 000
...	600 000	...	...	600 000
...	6 678 000	(800 000)	(1 951 000)	3 927 000
...	20 000	...	...	20 000
...	333 000	...	333	333 333
...	8 938 000	...	...	8 938 000
...	...	1 000 000	...	1 000 000

Organisation maritime internationale (169 862 livres sterling)	372 823	31 177	...	365 878
Organisation du traité de l'Atlantique Nord—				
Administration civile (270 186 556 francs belges)	10 312 311	170 689	...	9 064 823
Programmes scientifiques (55 640 000 francs belges)	620 000	1 539 000	...	2 533 610
Activités de la francophonie internationale	849 203	23 997	...	789 000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (26 075 165 CFA)	46 000	17 000	...	48 200
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	...	...	30 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (36 484 753 francs français) (4 092 336 $ US)	12 062 570	2 755 430	...	13 686 240
Organisation des Nations Unies (37 317 762 $ US)	46 685 049	8 571 271	...	47 703 929
Organisation mondiale de la santé (12 400 470 $ US)	16 576 530	1 900 470	...	16 227 864
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (16 009 070 $ US)	96 612 275	17 276 903	...	55 059 876
Projets et activités de développement découlant des sommets de la francophonie	5 500 000	978 800	...	5 550 000
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (3 183 297 florins)	1 834 861	464 139	...	1 036 616
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (12 698 500 ECU)	12 057 452	7 908 548	...	13 892 065
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 $ US)	308 497	300 503	...	287 616
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 684 564 $ US)	3 263 924	736 076	...	2 852 183
Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies	631 320	1 680	...	1 168 800
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	1 006 850	97 133	...	941 431
Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	1 955 500	113 529	...	1 757 670
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	925 000	...	...	925 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 400 073 $ US)	5 257 916	400	...	4 957 027
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (650 000 $ US)	1 001 650	10 050	...	984 029
Organisation des états américains (9 411 628 $ US)	13 585 798	437 202	...	13 297 128
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (668 000 ECU)	1 083 340	1 660	...	1 320 768
Cour permanente d'arbitrage (38 650 florins)	21 084	6 916	...	23 904
Commission internationale d'établissement des faits (13 992 francs suisses)	...	14 000	...	12 737
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	2 816 951	24 049	...	2 629 375
Fondation canadienne pour les Amériques	200 000	...	...	200 000
Programme de stages internationaux pour les jeunes	6 978 380	43 620	...	5 574 838
Autorité internationale des fonds marins (160 000 $ US)	...	238 000	...	...
Programme de consolidation de la paix	5 459 328	255 672	...	3 176 163
Accords environnementaux internationaux	2 401 300	90 700	...	1 908 311
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	1 500 000	...	...	1 500 000
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	600 000	...	...	600 000
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	3 925 419	1 581	...	4 169 162
Société royale du Commonwealth du Canada	20 000	...	...	19 500
Fonds international pour l'Irlande	333 333	...	...	333 333
Agence internationale de l'énergie atomique (1 023 230 $ US) (63 956 887 schillings autrichiens)	7 592 316	1 345 684	...	7 729 468
Secrétariat du Commonwealth pour le maintien de la paix en Corée	1 000 000	...	...	1 000 000

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Remboursement aux organisations internationales pour l'impôt du Canada				
...	...	...	92 715	92 715		91 340	1 375	...	25 527
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	116 338
...	260 444 000	(9 209 000)	105 543 574	356 778 574		304 866 991	51 911 583	...	264 862 897
					Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)				
...	60 000	...	...	60 000	Service social international Canada	60 000	...	...	60 000
					Diplomatie ouverte				
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Forum des fédérations	1 712 060	287 940	...	500 000
...	**295 173 000**	**(10 120 162)**	**107 072 400**	**392 125 238**	**Total—Contributions**	**333 703 350**	**58 421 888**	**...**	**379 680 358**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	16 910 000	(911 162)	(431 438)	15 567 400	Promotion du commerce international	13 046 220	2 521 180	...	15 585 057
...	17 859 000	...	4 664	17 863 664	Politique commerciale et économique	14 018 079	3 845 585	...	99 432 404
...	270 736 000	(8 014 000)	105 043 574	367 765 574	Coopération et sécurité internationales	315 661 886	52 103 688	...	270 793 955
...	60 000	...	...	60 000	Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	60 000	...	...	60 000
...	24 798 000	10 125 000	(375 300)	34 547 700	Diplomatie ouverte	34 237 288	310 412	...	22 821 193
...	265 000	...	(92 599)	172 401	Services ministériels	172 401	...	...	177 012
...	**330 628 000**	**1 199 838**	**104 148 901**	**435 976 739**	**Total du ministère**	**377 195 874**	**58 780 865**	**...**	**408 869 621**
					Agence canadienne de développement international				
					Subventions				
					Programmes géographiques				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets				
...	...	...	14 395 427	14 395 427		14 385 355	10 072	...	6 724 481
					Pays en transition				
					Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique				
...	250 000	1 250 000	(1 500 000)	...		...	...	...	...
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets				
...	...	...	250 000	250 000		250 000	...	...	...
...	250 000	1 250 000	(1 250 000)	250 000		250 000	...	...	...

					Programmes multilatéraux				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	117 035 000	116 000 000	(23 168 737)	209 866 263		209 866 250	13	...	93 482 546
					Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l' entremise des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	92 322 000	20 000 000	(4 980 937)	107 341 063		107 341 062	1	...	77 132 583
					Aide humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que des programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	96 632 000	17 200 000	(779 963)	113 052 037		113 052 018	19	...	122 755 155
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	304 633
...	305 989 000	153 200 000	(28 929 637)	430 259 363		430 259 330	33	...	293 674 917
					Partenariat canadien				
					Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	71 611 000	(5 715 000)	(20 702 904)	45 193 096		45 193 096	...	...	61 233 966
					Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers et dépenses spéciales liées directement à des programmes et à des projets				
...	8 288 000	...	(567 953)	7 720 047		7 720 047	...	...	8 451 369
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	...	...	400 000	400 000		400 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	4 359 000
...	79 899 000	(5 715 000)	(20 870 857)	53 313 143		53 313 143	...	...	74 044 335
...	**386 138 000**	**148 735 000**	**(36 655 067)**	**498 217 933**	**Total—Subventions**	**498 207 828**	**10 105**	...	**374 443 733**

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
					Programmes géographiques				
...	615 555 000	...	(1 271 095)	614 283 905	Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	613 285 073	998 832	...	642 998 779
...	...	...	4 933 360	4 933 360	Aide humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	4 907 513	25 847	...	2 023 383
...	615 555 000	...	3 662 265	619 217 265		618 192 586	1 024 679	...	645 022 162
					Pays en transition				
...	156 537 000	...	(29 931 328)	126 605 672	Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	126 578 437	27 235	...	113 380 568
...	...	...	1 786 750	1 786 750	Aide humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	1 786 750	...	...	3 068 980
...	156 537 000	...	(28 144 578)	128 392 422		128 365 187	27 235	...	116 449 548

					Programmes multilatéraux				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	738 925	1	...	837 260
					Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	37 622 161	95	...	35 423 407
...	100 000	...	37 522 256	37 622 256					
...	1 300 000	...	(66 878)	1 233 122	Contribution à la Banque interaméricaine de développement	1 233 116	6	...	1 426 265
					Mise en oeuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	51 421 931	100	...	79 111 803
...	93 281 000	...	(41 858 969)	51 422 031					
					Aide humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	2 769 693	225	...	1 211 596
...	100 000	...	2 669 918	2 769 918					
					Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et dépenses spéciales qui se rattachent directement à des programmes et à des projets	2 099 192	...	...	675 708
...	...	...	2 099 192	2 099 192					
...	94 881 000	...	1 004 445	95 885 445		95 885 018	427	...	118 686 039
					Partenariat canadien				
					Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	179 019 693	10 601	...	155 165 346
...	107 416 000	...	71 614 294	179 030 294					

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	55 667 000	...	(10 624 225)	45 042 775		45 042 774	1	...	42 530 163
...	163 083 000	...	60 990 069	224 073 069		224 062 467	10 602	...	197 695 509
					Communications				
					Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes				
...	4 614 000	...	(1 305 548)	3 308 452		3 308 450	2	...	4 626 883
					Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets				
...	...	...	448 414	448 414		448 414	...	...	487 634
...	4 614 000	...	(857 134)	3 756 866		3 756 864	2	...	5 114 517
...	**1 034 670 000**	...	**36 655 067**	**1 071 325 067**	**Total—Contributions**	**1 070 262 122**	**1 062 945**	...	**1 082 967 775**
					Autres paiements de transfert				
					Programmes multilatéraux				
					(S) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*				
...	**317 600 000**	**145 538 304**	**(51 078 301)**	**412 060 003**		**412 060 003**	...	...	**247 354 953**

Sommaire du programme par secteur d'activité

...	615 555 000	...	18 057 692	633 612 692	Programmes géographiques	632 577 941	1 034 751	... 651 746 643
...	156 787 000	1 250 000	(29 394 578)	128 642 422	Pays en transition	128 615 187	27 235	... 116 449 548
...	718 470 000	298 738 304	(79 003 493)	938 204 811	Programmes multilatéraux	938 204 351	460	... 659 715 909
...	242 982 000	(5 715 000)	40 119 212	277 386 212	Partenariat canadien	277 375 610	10 602	... 271 739 844
...	4 614 000	...	(857 134)	3 756 866	Communications	3 756 864	2	... 5 114 517
...	**1 738 408 000**	**294 273 304**	**(51 078 301)**	**1 981 603 003**	**Total du programme**	**1 980 529 953**	**1 073 050**	**... 1 704 766 461**
...	**2 069 036 000**	**295 473 142**	**53 070 600**	**2 417 579 742**	**Total du portefeuille ministériel**	**2 357 725 827**	**59 853 915**	**... 2 113 636 082**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Promotion du commerce international—			
Centres canadiens des affaires	50 000	14 118	15 715
Foires commerciales et missions axées sur le commerce, la technologie et l'investissement	8 000 000	2 046 541	2 811 812
	8 050 000	2 060 659	2 827 527
Coopération et sécurité internationales	600 000	437 992	...
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)—			
Droits consulaires spécialisés	2 230 000	1 979 768	2 119 390
Diplomatie ouverte—			
Centres canadiens d'enseignement	1 103 000	860 000	788 000
Services ministériels—			
Services internationaux de télécommunication	2 090 000	890 222	1 007 475
Services de formation par l'Institut canadien du service extérieur	5 000 000	4 345 167	4 839 470
Services immobiliers à l'étranger	5 200 000	3 786 399	3 531 949
	12 290 000	9 021 788	9 378 894
Services de passeports—			
Frais de passeports	68 388 589	84 883 483	64 923 865
Total budgétaire	92 661 589	99 243 690	80 037 676
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Prêts et avances pour les employés affectés à l'étranger	...	17 396 623	12 706 902
Avances au financement des missions à l'étranger	...	716 272 507	705 377 461
Total non budgétaire	...	733 669 130	718 084 363
Total du ministère—			
Budgétaire	**92 661 589**	**99 243 690**	**80 037 676**
Non budgétaire	**...**	**733 669 130**	**718 084 363**
Société pour l'expansion des exportations			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	174 900 000	132 287 572	143 444 040
Total du programme—Non budgétaire	**174 900 000**	**132 287 572**	**143 444 040**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**92 661 589**	**99 243 690**	**80 037 676**
Non budgétaire	**174 900 000**	**865 956 702**	**861 528 403**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	3 354	1 702
Total des recettes fiscales	**3 354**	**1 702**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Employés affectés à l'étranger	499 163	458 452
Autres comptes—		
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	408 384	225 196
	907 547	683 648
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Avances comptables	333 682	256 183
Programme pour l'expansion et la commercialisation des exportations—Contributions	3 560 746	3 443 371
Autres subventions et contributions	344 209	2 646 675
Fonctionnement	9 985 333	9 004 558
Capital	235 969	259 342
Divers	545 777	232 090
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 566 132	5 052 961
	18 571 848	20 895 180
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Permis d'importation/exportation	14 713 474	16 408 154
Location de locaux à l'usage du personnel	14 800 532	14 561 258
Frais de bois d'oeuvre	95 858 296	102 514 327
Droits consulaires—Achat de passeports	48 031 759	43 934 820
Divers	33 764	(272 096)
	173 437 825	*177 146 463*
Autres frais et droits—		
Divers	*6 806*	*21 574*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de propriétés	25 153 628	6 879 001
Divers	469	...
	25 154 097	*6 879 001*
	198 598 728	184 047 038
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 229 886	2 012 977
Diverses recettes non fiscales—		
Services rendus au nom du Bureau des passeports	4 447 460	4 447 464
Gain pour réévaluation à la fin de l'exercice	701 202	...
Divers	296 323	625 204
	5 444 985	5 072 668
Total des recettes non fiscales	**225 752 994**	**212 711 511**
Total du ministère	**225 756 348**	**212 713 213**
Agence canadienne de développement international		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Aide au développement international—Prêts aux pays en développement	2 483 211	2 597 634
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	8 892 586	7 868 683
Remboursement de prêts aux pays en développement	896 911	2 100 836
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	463 830	983 622
	10 253 327	10 953 141
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Frais de service et d'engagements financiers sur les prêts aux pays en développement	37 141	43 665
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	14 933	6 938
Diverses recettes non fiscales—		
Divers	586 254	59 942
Gain pour réévaluation à la fin de l'exercice	81 995 013	...
	82 581 267	**59 942**
Total du programme	**95 369 879**	**13 661 320**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Société pour l'expansion des exportations		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Expansion du commerce d'exportation	115 926 366	116 028 962
Diverses recettes non fiscales—		
Gain pour réévaluation à la fin de l'exercice	78 763 864	...
Divers	...	9 376 027
	78 763 864	9 376 027
Total du programme	**194 690 230**	**125 404 989**
Commission mixte internationale		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	337 525	268 772
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	697	2 257
	338 222	271 029
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	274
Diverses recettes non fiscales—		
Quote-part des États-Unis aux dépenses du Bureau régional de Windsor	120 231	67 673
Autres recettes	202	...
	120 433	67 673
Total du programme	**458 655**	**338 976**
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Recettes non fiscales—		
Diverses recettes non fiscales	347 862	129 888
Total du programme	**347 862**	**129 888**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Administration du pipe-line du Nord		
Recettes non fiscales—		
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrements des coûts de la Foothills Pipe Lines (Yukon) Ltd	151 740	166 226
Total du programme	**151 740**	**166 226**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	3 354	1 702
Total des recettes fiscales	3 354	1 702
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	119 317 124	119 310 244
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	29 163 397	32 119 350
Ventes de biens et de services—	198 635 869	184 090 703
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 244 819	2 020 189
Diverses recettes non fiscales	167 410 151	14 872 424
Total des recettes non fiscales	516 771 360	352 412 910
Total du portefeuille ministériel	**516 774 714**	**352 414 612**

[1] Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Commission canadienne des affaires polaires

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	3.2
Sommaire du portefeuille ministériel	3.3
Programmes par secteur d'activité	3.7
Paiements de transfert	3.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	3.14
Recettes	3.14

Ministère

Programme d'administration

Objectif

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

Description du secteur d'activité

Soutien ministériel

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

Programme des affaires indiennes et inuites

Objectif

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes reconnues au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Description des secteurs d'activité

Revendications

Régler les revendications globales reconnues; faire en sorte que le gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

Services aux Indiens et Inuits

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Programme des affaires du Nord

Objectif

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du Nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

Description du secteur d'activité

Services aux affaires du Nord

Ce secteur d'activité élabore et met en œuvre les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le ministère et les gouvernements territoriaux; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

Commission canadienne des affaires polaires

Objectif

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Description du secteur d'activité

Commission canadienne des affaires polaires

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme d'administration				
...	71 790 000	...	...	71 790 000	1	Dépenses du programme				
...	...	26 686 266	...	26 686 266	1a	Dépenses du programme				
...	...	...	2 048 817	2 048 817		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	380 000	380 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	273 000	273 000		CT, crédit 15 [1]				
...	71 790 000	26 686 266	2 701 817	101 178 083		Total—Crédit 1	99 592 699	1 585 384	...	81 332 662
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 445
...	7 851 000	...	960 000	8 811 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 811 000	...	...	8 481 000
1 378	...	...	20 218	21 596	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 923	...	4 673	10 141
1 378	**79 692 658**	**26 686 266**	**3 681 974**	**110 062 276**		**Total du programme—Budgétaire**	**108 472 219**	**1 585 384**	**4 673**	**89 874 248**
						Programme des affaires indiennes et inuites				
...	256 315 000	...	...	256 315 000	5	Dépenses de fonctionnement				
					5a	Virement de 19 677 452 $ du crédit 10 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	89 129 304	...	89 129 304						
...	...	...	26 038 751	26 038 751		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	19 677 452	19 677 452		Virement du : crédit 10				
...	...	...	2 631 000	2 631 000		CT, crédit 15 [1]				
...	256 315 000	89 129 304	48 347 203	393 791 507		Total—Crédit 5	388 088 885	5 702 622	...	255 082 350
...	21 824 000	...	...	21 824 000	10	Dépenses en capital				
...	...	...	(19 677 452)	(19 677 452)		Virement au crédit 5				
...	21 824 000	...	(19 677 452)	2 146 548		Total—Crédit 10	2 140 591	5 957	...	3 093 497
...	4 140 651 000	...	...	4 140 651 000	15	Subventions et contributions				
...	...	81 974 246	...	81 974 246	15a	Subventions				
...	4 140 651 000	81 974 246	...	4 222 625 246		Total—Crédit 15	4 218 510 866	4 114 380	...	3 977 653 436
...	15 000	...	(15 000)	...	(S)	Conseil chargé d'apporter de l'aide aux membres des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (*Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*)	...	...	...	...

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (*Loi sur les Indiens*)				
...	2 000 000	...	(1 959 077)	40 923			40 923	...	...	335 089
...	1 400 000	...	239 034	1 639 034	(S)	Rentes versées aux Indiens (*Loi sur les Indiens*)	1 639 034	...	...	1 816 049
					(S)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales				
...	127 786 000	37 014 530	(8 428)	164 792 102			164 792 102	...	...	127 778 681
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	20 495 000	...	2 505 000	23 000 000			23 000 000	...	...	22 893 000
					(S)	Paiement sur le Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte d'expansion économique des Indiens (limite autorisée 60 000 000 $)				
32 730 655	...	...	...	32 730 655			168 071	...	32 562 584	33 858
...	...	...	258 919	258 919	(S)	Montants adjugés par une cour	258 919	...	...	337 227
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
19 942	...	...	103 637	123 579			41 259	...	82 320	86 930
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 385 405
32 750 597	4 570 486 000	208 118 080	29 793 836	4 841 148 513		Total budgétaire	4 798 680 650	9 822 959	32 644 904	4 390 495 522
					L20	Prêts et garanties de prêts en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens. Tel que modifié par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*. Limite 48 550 835 $ (Net)				
47 990 091	...	...	...	47 990 091			(7 760)	...	47 997 851	(1 168 404)
...	22 303 000	...	...	22 303 000	L20	Prêts à des revendicateurs autochtones (Brut)				
...	...	39 094 000	...	39 094 000	L20a	Prêts à des revendicateurs autochtones (Brut)				
...	...	...	(128 990)	(128 990)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	22 303 000	39 094 000	(128 990)	61 268 010		Total—Crédit L20	57 154 530	4 113 480	...	28 181 990
...	...	400 000	...	400 000	L21a	Prêts aux anciens du Yukon (Brut)	328 014	71 986	...	366 737
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	22 839 050
47 990 091	22 303 000	39 494 000	(128 990)	109 658 101		Total non budgétaire	57 474 784	4 185 466	47 997 851	50 219 373
						Total du programme—				
32 750 597	**4 570 486 000**	**208 118 080**	**29 793 836**	**4 841 148 513**		**Budgétaire**	**4 798 680 650**	**9 822 959**	**32 644 904**	**4 390 495 522**
47 990 091	**22 303 000**	**39 494 000**	**(128 990)**	**109 658 101**		**Non budgétaire**	**57 474 784**	**4 185 466**	**47 997 851**	**50 219 373**

						Programme des affaires du Nord				
...	80 832 000	...	...	80 832 000	25	Dépenses de fonctionnement				
...	...	22 632 328	...	22 632 328	25a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	4 822 432	4 822 432		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	60 000	60 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	80 832 000	22 632 328	4 882 432	108 346 760		Total—Crédit 25	101 335 253	7 011 507	...	113 646 630
...	49 998 900	...	...	49 998 900	30	Subventions et contributions				
...	...	12 823 000	...	12 823 000	30a	Contributions				
...	49 998 900	12 823 000	...	62 821 900		Total—Crédit 30	62 726 320	95 580	...	77 128 390
...	15 600 000	...	...	15 600 000	35	Paiements à la Société canadienne des postes				
...	...	5 700 000	...	5 700 000	35a	Paiements à la Société canadienne des postes				
...	...	...	3 500 000	3 500 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	15 600 000	5 700 000	3 500 000	24 800 000		Total—Crédit 35	24 493 743	306 257	...	15 734 173
					(S)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales pour des redevances sur les ressources	1 976 166	...	...	1 780 541
...	1 462 000	...	514 166	1 976 166	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 332 000	...	...	7 885 000
...	6 509 000	...	823 000	7 332 000	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	999 355	...	...	580 596
...	...	...	999 355	999 355	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 969	4 436	6 313	29 169
8 405	...	...	6 313	14 718		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	14 626
...	...	...	...	...						
8 405	154 401 900	41 155 328	10 725 266	206 290 899		Total budgétaire	198 866 806	7 417 780	6 313	216 799 125
					L40	Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* et de la *Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 320 000 $ (Brut)	...	...	306 304	13 696
306 304	...	...	...	306 304						
					L55	Provision à la Caisse de prêts aux Inuits pour les prêts consentis aux Inuits afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953* et telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*. Limite 6 633 697 $ (Net)	(1 014)	...	6 550 853	(15 806)
6 549 839	...	...	...	6 549 839						
					L81a	Prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon en vertu du Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon. Limite 5 000 000 $ (*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits*) (Net)	...	...	5 000 000	...
5 000 000	...	...	...	5 000 000						
11 856 143	...	...	...	11 856 143		Total non budgétaire	(1 014)	...	11 857 157	(2 110)
						Total du programme—				
8 405	**154 401 900**	**41 155 328**	**10 725 266**	**206 290 899**		**Budgétaire**	**198 866 806**	**7 417 780**	**6 313**	**216 799 125**
11 856 143	**...**	**...**	**...**	**11 856 143**		**Non budgétaire**	**(1 014)**	**...**	**11 857 157**	**(2 110)**
						Total du ministère—				
32 760 380	**4 804 580 558**	**275 959 674**	**44 281 076**	**5 157 581 688**		**Budgétaire**	**5 106 019 675**	**18 826 123**	**32 655 890**	**4 697 168 895**
59 846 234	**22 303 000**	**39 494 000**	**(128 990)**	**121 514 244**		**Non budgétaire**	**57 473 770**	**4 185 466**	**59 855 008**	**50 217 263**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission canadienne des affaires polaires				
...	882 000	...	...	882 000	40	Dépenses du programme				
...	...	43 200	...	43 200	40a	Dépenses du programme				
...	...	...	9 000	9 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	882 000	43 200	9 000	934 200		Total—Crédit 40	912 080	22 120	...	933 325
...	68 000	...	...	68 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 000	...	...	87 000
...	950 000	43 200	9 000	1 002 200		**Total du programme—Budgétaire**	980 080	22 120	...	1 020 325
						Total du portefeuille ministériel—				
32 760 380	4 805 530 558	276 002 874	44 210 076	5 158 503 888		**Budgétaire**	5 106 999 755	18 848 243	32 655 890	4 698 189 220
59 846 234	22 303 000	39 494 000	(128 990)	121 514 244		**Non budgétaire**	57 473 770	4 185 466	59 855 008	50 217 263

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme d'administration												
Soutien ministériel	102 492 819	100 902 762	7 111 457	7 111 457	458 000	458 000	...	...	...	...	110 062 276	108 472 219
Total du programme—Budgétaire	**102 492 819**	**100 902 762**	**7 111 457**	**7 111 457**	**458 000**	**458 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**110 062 276**	**108 472 219**
Programme des affaires indiennes et inuites												
Revendications—												
Budgétaire	201 514 619	201 255 634	2 172 800	2 172 716	423 640 821	421 342 924	...	...	...	...	627 328 240	624 771 274
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	109 658 101	57 474 784	109 658 101	57 474 784
Services aux Indiens et Inuits	234 500 412	196 406 002	13 904 300	13 904 296	3 965 415 561	3 963 599 078	...	...	...	...	4 213 820 273	4 173 909 376
Total du programme—												
Budgétaire	**436 015 031**	**397 661 636**	**16 077 100**	**16 077 012**	**4 389 056 382**	**4 384 942 002**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 841 148 513**	**4 798 680 650**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**109 658 101**	**57 474 784**	**109 658 101**	**57 474 784**
Programme des affaires du Nord												
Services aux affaires du Nord—												
Budgétaire	139 852 668	132 524 155	3 616 331	3 616 331	62 821 900	62 726 320	...	...	...	...	206 290 899	198 866 806
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	11 856 143	(1 014)	11 856 143	(1 014)
Total du programme—												
Budgétaire	**139 852 668**	**132 524 155**	**3 616 331**	**3 616 331**	**62 821 900**	**62 726 320**	**...**	**...**	**...**	**...**	**206 290 899**	**198 866 806**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**11 856 143**	**(1 014)**	**11 856 143**	**(1 014)**
Total du ministère—												
Budgétaire	**678 360 518**	**631 088 553**	**26 804 888**	**26 804 800**	**4 452 336 282**	**4 448 126 322**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 157 501 688**	**5 106 019 675**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**121 514 244**	**57 473 770**	**121 514 244**	**57 473 770**
Commission canadienne des affaires polaires—												
Budgétaire	**983 700**	**961 580**	**...**	**...**	**18 500**	**18 500**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 002 200**	**980 080**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**679 344 218**	**632 050 133**	**26 804 888**	**26 804 800**	**4 452 354 782**	**4 448 144 822**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 158 503 888**	**5 106 999 755**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**121 514 244**	**57 473 770**	**121 514 244**	**57 473 770**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme d'administration				
					Contributions				
					Soutien ministériel				
					Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art				
...	458 000	...	...	458 000		458 000	...	...	458 000
...	**458 000**	...	...	**458 000**	**Total du programme**	**458 000**	...	...	**458 000**
					Programme des affaires indiennes et inuites				
					Subventions				
					Revendications				
					Subvention aux Cris de la Baie James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec				
...	45 781 000	217 000	(635 153)	45 362 847		45 252 962	109 885	...	43 717 054
					Subventions en capital aux bandes cries et naskapies du				
...	11 711 000	2 400 000	...	14 111 000	Québec	13 803 689	307 311	...	17 559 953
					Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois				
...	302 000	...	...	302 000		302 000	...	...	291 573
					Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de				
...	85 308 000	41 442 172	(21 615 243)	105 134 929	revendications particulières	105 134 929	...	...	73 168 079
					Subventions aux bénéficiaires de règlements de revendications territoriales globales ou aux organismes chargés de leur				
...	8 009 000	15 420 000	(8 537 531)	14 891 469	mise en œuvre	13 489 123	1 402 346	...	4 541 481
					(S) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications				
...	127 786 000	37 014 530	(8 428)	164 792 102	territoriales globales	164 792 102	...	...	127 778 681
					Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des				
...	23 775 000	...	(1 793 000)	21 982 000	traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	21 981 681	319	...	21 981 681
					Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits				
...	3 280 000	...	(2 018 000)	1 262 000	fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 053 445	208 555	...	1 443 333
					Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan				
...	3 623 000	...	(2 328 000)	1 295 000		1 025 519	269 481	...	1 532 532

...	...	...	...	...	Élément non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	22 500 000
...	309 575 000	96 493 702	(36 935 355)	369 133 347		366 835 450	2 297 897	...	314 514 367
					Services aux Indiens et Inuits				
...	1 400 000	...	239 034	1 639 034	(S) Rentes versées aux Indiens—Paiements en vertu de traités	1 639 034	...	...	1 816 049
...	300 000	...	...	300 000	Subventions aux bandes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	...	...	300 000
...	400 000	...	(373 801)	26 199	Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de l'enseignement primaire et secondaire et l'essor de leur culture	26 199	...	...	53 178
...	4 500 000	...	(1 498 510)	3 001 490	Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	3 001 490	...	...	3 833 589
...	45 000	...	(19 416)	25 584	Subventions à des particuliers et à des organismes pour soutenir l'avancement de la culture indienne et inuite	25 584	...	...	44 449
...	11 000 000	...	(4 307 851)	6 692 149	Paiements d'aide sociale à des particuliers, Indiens, Inuits et non-Indiens qui habitent dans des réserves	6 692 149	...	...	6 503 371
...	5 621 000	...	(1 726 892)	3 894 108	Subventions à des particuliers pour protéger les enfants, les familles et les particuliers indiens et inuits qui habitent dans des réserves	3 894 108	...	...	3 877 895
...	136 000	...	(130 068)	5 932	Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	5 932	...	...	9 921
...	188 168 000	...	(66 150 522)	122 017 478	Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	122 017 478	...	...	124 335 866
...	22 489 000	1 273 100	(751 049)	23 011 051	Paiements aux Premières nations du Yukon en vertu des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	23 011 051	...	...	23 613 281
...	3 200 000	...	...	3 200 000	Subventions à la bande indienne sechelte en vertu de la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*	3 200 000	...	...	3 200 000
...	7 900 000	...	...	7 900 000	Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	7 900 000	...	...	7 745 000
...	5 608 000	...	(487 096)	5 120 904	Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer leur administration	5 120 904	...	...	5 141 156
...	1 248 000	...	(500)	1 247 500	Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	1 247 500	...	...	1 232 500
...	25 463 000	...	(87)	25 462 913	Subvention pour l'éducation des Mi'kmaqs de la Nouvelle-Écosse	25 462 913	...	...	24 744 154
...	...	5 000 000	...	5 000 000	Subvention à la National Aboriginal Capital Corporation (NACCA) en vue d'établir un instrument de garantie de contrats pour les entreprises autochtones	5 000 000	...	...	...
...	...	1 800 000	(1 777 500)	22 500	Subventions à des personnes relativement aux pensionnats pour les Indiens	22 500	...	...	...
...	...	31 187 403	(94 303)	31 093 100	Paiements aux organisations autochtones en vertu d'une entente sur une revendication globale ou sur l'autonomie ou en vertu d'une loi liée à un traité	31 093 100	...	...	...
...	277 478 000	39 260 503	(77 078 561)	239 659 942		239 659 942	...	...	206 450 409
...	**587 053 000**	**135 754 205**	**(114 013 916)**	**608 793 289**	**Total—Subventions**	**606 495 392**	**2 297 897**	**...**	**520 964 776**
					Contributions				
					Revendications				
...	8 229 000	...	3 407 636	11 636 636	Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	11 636 636	...	...	16 597 722

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*				
...	566 000	...	84 745	650 745		650 745	...	...	725 745
					Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales				
...	23 655 000	...	912 445	24 567 445		24 567 445	...	...	24 725 000
					Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types				
...	300 000	...	401 826	701 826		701 826	...	...	414 509
					Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le Projet de loi C-31				
...	200 000	...	(38 259)	161 741		161 741	...	...	58 640
					Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour les coûts de fonctionnement				
...	2 359 000	...	(1 035 356)	1 323 644		1 323 644	...	...	1 268 644
					Financement s'adressant aux entités ou aux organisations des revendicateurs autochtones pour développer la capacité de négocier				
...	11 000 000	...	(351 047)	10 648 953		10 648 953	...	...	6 600 000
					Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique dans le but de favoriser la participation des Premières nations au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique				
...	...	...	4 245 600	4 245 600		4 245 600	...	...	3 426 000
					Contribution aux Premières nations engagées dans le processus de négociation des traités en Colombie-Britannique, leurs organismes à la province de la Colombie-Britannique				
...	...	...	570 884	570 884		570 884	...	...	...
...	46 309 000	...	8 198 474	54 507 474		54 507 474	...	...	53 816 260
					Services aux Indiens et Inuits				
...	505 000	...	(505 000)	...	Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	...	...	...	...
					Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs				
...	14 377 000	...	(360 148)	14 016 852	terres et de leurs successions	14 016 852	...	...	14 116 088
					Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de				
...	5 806 000	...	(1 461 295)	4 344 705	l'inscription	4 344 705	...	...	3 978 311
					Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies				
...	6 933 000	...	2 079 288	9 012 288	de forêt sur les terres des réserves	9 012 288	...	...	14 686 012
					Financement du Programme des partenariats indiens pour l'environnement				
...	14 500 000	...	(6 508 599)	7 991 401		7 991 401	...	...	9 748 277
...	2 879 000	...	9 881 579	12 760 579	Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	12 760 579	...	...	12 467 709
					Contributions à la province de Terre-Neuve pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve et du Labrador				
...	8 325 000	...	(532)	8 324 468		8 324 468	...	...	9 306 709

					Paiements aux Indiens, Inuits et Innus, totalisant 3 479 681 000 $ devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, du développement social, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien aux administrations indiennes :			
...	70 204 000	...	40 240 505	110 444 505	Développement économique	108 628 022	1 816 483	...	79 806 695
...	1 209 785 000	...	(38 868 870)	1 170 916 130	Éducat.	1 170 916 130	...	...	1 133 038 527
...	1 126 889 000	(16 765 429)	(19 010 816)	1 091 112 755	Développement social	1 091 112 755	...	...	1 028 543 023
...	960 563 000	...	(2 425 947)	958 137 053	Immobilisations et entretien	958 137 053	...	...	904 911 499
...	112 240 000	...	57 029 191	169 269 191	Soutien aux administrations indiennes	169 269 191	...	...	171 262 984
...	1 200 000	...	(1 200 000)	...	Contributions aux bandes indiennes et aux collectivités inuites, aux conseils tribaux, conseils de district et autres organismes indiens et inuits, destinées à aider les collectivités à planifier l'autonomie gouvernementale, à se préparer aux négociations de fond en élaborant un mandat en vue des négociations et en élaborant des accords d'autonomie gouvernementale	...	...	...	5 224 651
...	1 007 000	...	(1 007 000)	...	Contributions aux bandes indiennes et inuites, aux collectivités, aux conseils tribaux, aux conseils de district et autres organismes indiens et inuits destinées à aider les collectivités à préparer leurs négociations sur l'autonomie gouvernementale	...	...	...	3 230 139
...	17 700 000	...	467 068	18 167 068	Contributions aux collectivités des Premières nations et des Inuits pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	18 167 068	...	...	12 214 807
...	602 000	...	...	602 000	Contributions à des commissions indiennes provinciales	602 000	...	...	...
...	384 000	...	(384 000)	...	Contribution à la Commission indienne de l'Ontario	...	...	...	323 508
...	64 919 000	...	6 702 912	71 621 912	Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	71 621 912	...	...	65 238 271
...	17 657 000	...	40 206 021	57 863 021	Contributions aux titres des consultations et de l'élaboration des politiques	57 863 021	...	...	64 369 920
...	...	...	21 171 691	21 171 691	Contributions à l'appui de l'établissement d'un système solide d'exercice de pouvoirs, d'administration et de reddition de comptes	21 171 691	...	...	...
...	3 636 475 000	(16 765 429)	106 046 048	3 725 755 619		3 723 939 136	1 816 483	...	3 532 467 130
...	**3 682 784 000**	**(16 765 429)**	**114 244 522**	**3 780 263 093**	**Total—Contributions**	**3 778 446 610**	**1 816 483**	**...**	**3 586 283 390**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	355 884 000	96 493 702	(28 736 881)	423 640 821	Revendications	421 342 924	2 297 897	...	368 330 627
...	3 913 953 000	22 495 074	28 967 487	3 965 415 561	Services aux Indiens et Inuits	3 963 599 078	1 816 483	...	3 738 917 539
...	**4 269 837 000**	**118 988 776**	**230 606**	**4 389 056 382**	**Total du programme**	**4 384 942 002**	**4 114 380**	**...**	**4 107 248 166**
					Programme des affaires du Nord				
					Subventions				
					Services aux affaires du Nord				
...	636 000	...	...	636 000	Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	610 000	26 000	...	636 000
...	76 000	...	...	76 000	Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	76 000	...	...	76 000

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	5 000	...	...	5 000	Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	...	5 000	...	...
...	4 500	...	...	4 500	Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	...	4 500	...	4 500
...	**721 500**	**...**	**...**	**721 500**	**Total—Subventions**	**686 000**	**35 500**	**...**	**716 500**
					Contributions				
					Services aux affaires du Nord				
...	39 602 000	...	...	39 602 000	Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	39 602 000	...	...	38 825 000
...	4 627 000	...	(19 197)	4 607 803	Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la Convention finale des Inuvialuit	4 607 803	...	...	4 341 214
...	1 258 300	4 000 000	(4 124 266)	1 134 034	Contributions aux particuliers, aux organisations et autres niveaux de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres, liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	1 073 954	60 080	...	3 311 904
...	80 000	...	...	80 000	Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	...	...	80 000
...	1 574 000	...	(906 522)	767 478	Contributions aux gouvernements des Territoires dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	767 478	...	...	680 000
...	2 036 100	8 823 000	4 438 122	15 297 222	Contributions aux particuliers, organisations et autres niveaux de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	15 297 222	...	...	15 522 470
...	...	...	611 863	611 863	Contributions pour les organismes de mise en oeuvre du Nunavut aux fins de l'établissement du gouvernement du Nunavut	611 863	...	...	13 280 069
...	...	...	...	...	Élément non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	371 233
...	**49 277 400**	**12 823 000**	**...**	**62 100 400**	**Total—Contributions**	**62 040 320**	**60 080**	**...**	**76 411 890**
...	**49 998 900**	**12 823 000**	**...**	**62 821 900**	**Total du programme**	**62 726 320**	**95 580**	**...**	**77 128 390**
...	**4 320 293 900**	**131 811 776**	**230 606**	**4 452 336 282**	**Total du ministère**	**4 448 126 322**	**4 209 960**	**...**	**4 184 834 556**

					Commission canadienne des affaires polaires				
					Contributions				
...	18 000	...	500	18 500	Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	18 500	...	...	17 250
...	**18 000**	...	**500**	**18 500**	**Total du programme**	**18 500**	...	...	**17 250**
...	**4 320 311 900**	**131 811 776**	**231 106**	**4 452 354 782**	**Total du portefeuille ministériel**	**4 448 144 822**	**4 209 960**	...	**4 184 851 806**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des affaires indiennes et inuites			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Revendications			
Développement économique des Indiens	...	7 760	1 168 404
Fonds des habitations hors réserve des Indiens	...	...	950
Total du programme—Non budgétaire	...	**7 760**	**1 169 354**
Programme des affaires du Nord			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Services aux affaires du Nord			
Caisse de prêts aux Inuits	...	1 014	15 806
Total du programme—Non budgétaire	...	**1 014**	**15 806**
Total du portefeuille ministériel—Non budgétaire	...	**8 774**	**1 185 160**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme d'administration		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	95 501	145 158
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	29 997	81 875
	125 498	227 033
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Logement et services	...	*5 857*
Autres frais et droits	...	*1 844*
	...	7 701
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20 218	9 432
Diverses recettes non fiscales	5 270	...
Total du programme	**150 986**	**244 166**
Programme des affaires indiennes et inuites		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	479 290	341 602
Total des recettes fiscales	**479 290**	**341 602**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Fonds du développement économique des Indiens	792 413	789 366
Conseil des Indiens du Yukon	732 021	610 524
Revendicateurs autochtones	5 396 307	5 603 542
Autres comptes—		
Fonds d'aide domiciliaire aux Indiens—		
Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis	193 953	144 926
Société du crédit agricole	23 300	...
Prêt perpétuel de la bande Stoney	23 377	...
	7 161 371	7 148 358
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	455 730	718 730
Divers	14 077 554	13 599 724
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	905 603	328 288
	15 438 887	14 646 742

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Logement et services	21 886	34 256
Divers	43 777	39 092
	65 663	*73 348*
Autres frais et droits	*163*	*156*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Services publics	*292 395*	*325 004*
	358 221	398 508
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	103 637	41 684
Diverses recettes non fiscales—		
Droits fonciers issus de traités en Saskatchewan	5 530 000	5 500 000
Diverses recettes non fiscales	4 375	19 229
	5 534 375	5 519 229
Total des recettes non fiscales	**28 596 491**	**27 754 521**
Total du programme	**29 075 781**	**28 096 123**
Programme des affaires du Nord		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	62 855	63 311
Total des recettes fiscales	**62 855**	**63 311**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Gouvernement du Territoire du Yukon	15 270	19 997
Caisse de prêts aux Inuits	124	224
Yukon Energy Corporation	870 977	...
Autres comptes—		
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	103 347 092	61 323 690
	104 233 463	61 343 911
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	216 403	604 258
Divers	959 402	450 831
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	3 237 126	211 041
	4 412 931	1 266 130

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Exploitation minière du Canada—		
Baux	1 440 327	1 379 806
Permis	25 120	27 519
Redevances	317 198	8 543 881
Charbon—Baux	4 020	7 782
Forêts	440 797	1 257 338
Locations de terres, bâtiments et matériel	585 662	654 889
Logements et services	261 656	192 265
Métallique et non-métallique	38 203	40 718
Redevances pétrolières et gazières	14 183 199	9 117 264
Redevances—Carrières	9 141 313	951 120
Location de prises d'eau	14 297	10 198
Exploitation minière du quartz au Yukon—		
Droits et concessions	526 932	611 623
Divers	39 392	326
	27 018 116	*22 794 729*
Autres frais et droits—		
Droits d'exploitation de gisements aurifères	206 495	263 485
Droits d'exploitation minière au Canada	772 481	839 454
Frais d'usage de terres	152 033	196 330
Loyer de terrain inoccupé	47 669	150 196
Autres frais	36 767	97 418
	1 215 445	*1 546 883*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Produits des ventes	39 775	144 797
Divers	112 658	48 648
	152 433	*193 445*
	28 385 994	24 535 057
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 313	12 978
Diverses recettes non fiscales—		
Rétrocessions pétrolières et gazières	600 704	1 889 157
Diverses recettes non fiscales	816 637	45 754
	1 417 341	1 934 911
Total des recettes non fiscales	**138 456 042**	**89 092 987**
Total du programme	**138 518 897**	**89 156 298**
Total du ministère	**167 745 664**	**117 496 587**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission canadienne des affaires polaires		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	1 676
Total du programme	...	1 676
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	542 145	404 913
Total des recettes fiscales	542 145	404 913
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	111 394 834	68 492 269
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	19 977 316	16 141 581
Ventes de biens et de services	28 744 215	24 941 266
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	130 168	64 094
Diverses recettes non fiscales	6 956 986	7 454 140
Total des recettes non fiscales	167 203 519	117 093 350
Total du portefeuille ministériel	**167 745 664**	**117 498 263**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Agence des douanes et du revenu du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectif du programme et description des secteurs d'activité	4.2
Sommaire du portefeuille ministériel	4.3
Programme par secteur d'activité	4.4
Paiements de transfert	4.5
Détail des montants disponibles pour être dépensés	4.5
Recettes	4.6

Objectif

Faire en sorte que toutes les taxes, tous les droits et tous les autres frais et prélèvements connexes soient, de façon équitable et en temps voulu, imposés, perçus et, s'il y a lieu, remboursés; accroître la compétitivité des entreprises canadiennes en appliquant divers instruments de la politique commerciale du gouvernement ainsi qu'en facilitant le tourisme, le commerce et les échanges internationaux; faire en sorte que la souveraineté et les lois canadiennes soient respectées aux frontières, et protéger la société canadienne en général, notamment les entreprises et les particuliers, contre l'entrée des personnes et des marchandises dangereuses ou non admissibles; appuyer les programmes et les objectifs sociaux et économiques du gouvernement, tels que la compétitivité, en appliquant de façon juste et équitable la législation pertinente, notamment les accords et traités internationaux ainsi que les lois et règlements fédéraux et provinciaux.

Description des secteurs d'activité

Aide aux clients et établissement des cotisations

Sensibiliser les clients à leurs droits et obligations; leur fournir les formulaires et les renseignements nécessaires pour la production de déclarations exactes dans les délais prescrits; répondre à leurs demandes de renseignements; traiter leurs déclarations et établir leurs cotisations; leur faire part des résultats par l'envoi d'avis de cotisation; acheminer leurs versements; reporter à leurs comptes toutes les cotisations et tous les versements; et faire une vérification limitée de déclarations choisies après la cotisation; et ce faisant, établir et maintenir à jour une liste d'enregistrement des clients. L'activité comprend aussi un rôle consultatif auprès des autres ministères et organismes de l'État à l'égard de la faisabilité administrative de nouvelles mesures législatives et de nouvelles conventions fiscales en voie de négociation; des activités relatives à l'enregistrement des organismes de bienfaisance et à l'agrément des régimes de pension et de revenu différé et à la prise de décisions anticipées sur les conséquences fiscales de transactions éventuelles.

Ce secteur d'activité contribue à l'initiative du gouvernement fédéral visant la réforme de la politique sociale, par l'administration des paiements sociaux et économiques versés aux particuliers et aux familles à faibles et modestes revenus, sous la forme de la prestation fiscale pour enfants, des allocations spéciales pour enfants, du crédit pour la taxe sur les produits et services, de la prestation familiale de la Colombie-Britannique et d'autres prestations provinciales.

Douanes et administration des politiques commerciales

Faire en sorte que la souveraineté et les lois canadiennes soient respectées aux frontières et assurer la prestation des services des douanes à la frontière et au secteur commercial conçus pour faire valoir et appuyer les objectifs du gouvernement en matière de politique étrangère et socio-économique du pays, et de ce fait, protéger l'industrie et la société canadiennes en contrôlant la circulation des gens, des marchandises et des biens qui entrent au Canada ou qui en sortent et en dépistant la contrebande; favoriser la compétitivité de l'industrie canadienne en assurant que lui soient accordés tous les avantages prévus dans les divers accords internationaux et autres instruments des politiques commerciales du gouvernement; et appuyer la politique économique intérieure, tel que le développement industriel, en appliquant les mesures concernant le dégrèvement tarifaire sur l'importation de certaines marchandises exonérées de l'application des politiques commerciales du gouvernement.

Vérification et exécution

Réaliser un ensemble de programmes liés à la vérification et à l'exécution de l'observation des lois administrées par l'Agence. Ces programmes comprennent divers examens, vérifications et enquêtes destinés à améliorer l'observation et à assurer l'équité du régime d'autocotisation.

Recouvrement des recettes

Percevoir les taxes, les prélèvements, les droits et les autres montants, y compris le recouvrement des sommes retenues à la source par les employeurs pour le compte des employés, et les soldes impayés résultant de la cotisation ou de la nouvelle cotisation de revenus, de la TPS, ainsi que les prélèvements et les droits impayés. Ce secteur d'activité comprend également l'émission de décisions à savoir si les particuliers ont droit à des prestations en vertu du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*, et d'autres déterminations à la demande du Ministère du Développement des ressources humaines.

Appels

Procurer aux clients une voie de recours, y compris la résolution des avis d'opposition et les appels en effectuant un examen impartial des cotisations ou des nouvelles cotisations contestées par un client; y compris aussi le traitement des demandes de détermination de l'admissibilité présentées par les employeurs ou les employés en vertu des dispositions du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi.*

Administration et technologie de l'information

Assurer une direction administrative et une gamme de services d'appui et de services centralisés aux autres secteurs d'activité. Ceux-ci comprennent les services de traitement électronique des données et la technologie de l'information, la vérification interne et l'évaluation des programmes, la gestion financière, la gestion des ressources, les systèmes de bureau, la sécurité, les ressources humaines, la formation, les laboratoires et les services juridiques.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
69 263 706 [2]	2 187 612 000	...	...	2 256 875 706	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	8 530 000	...	8 530 000	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 706 171 342	1 706 171 342		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	34 802 766	34 802 766		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	3 636 003	3 636 003		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	43 741 000	43 741 000		CT, crédit 15 [1]				
69 263 706	2 187 612 000	8 530 000	1 788 351 111	4 053 756 817		Total—Crédit 1	3 875 975 113	...	177 781 704	2 340 609 700
5 717 [2]	13 727 000	...	...	13 732 717	5	Dépenses en capital	9 999 914	...	3 732 803	15 721 283
99 373 [2]	95 000 000	...	...	95 099 373	10	Contributions				
...	...	7 600 000	...	7 600 000	10a	Contributions				
...	...	...	18 956 000	18 956 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
99 373	95 000 000	7 600 000	18 956 000	121 655 373		Total—Crédit 10	118 953 137	...	2 702 236	94 900 627
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre du Revenu national—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 716
...	23 866 000	...	13 169 093	37 035 093	(S)	Dépense des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	37 035 093	...	...	...
...	369 398 000	...	45 150 000	414 548 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	414 548 000	...	...	394 479 000
...	118 000 000	...	(15 311 072)	102 688 928	(S)	Versements d'allocations spéciales pour enfants (*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*)	102 688 928	...	...	88 226 780
152 200	...	...	638 252	790 452	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	638 252	...	152 200	310 143
...	...	...	830 823	830 823	(S)	Montants adjugés par une cour	830 823	...	...	868 547
...	...	...	...	...	(S)	Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 838
69 520 996	**2 807 654 658**	**16 130 000**	**1 851 784 146**	**4 745 089 800**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**4 560 720 857**	**...**	**184 368 943**	**2 935 169 634**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

[2] En 1999-2000, ce montant était présenté sous la colonne «Annulées ou (dépassées)» mais aurait dû être présenté sous la colonne «Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs».

Programme par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Aide aux clients et établissement des cotisations	2 207 249 636	2 144 553 171	...	...	224 344 301	221 642 065	...	...	...	...	2 431 593 937	2 366 195 236
Douanes et administration des politiques commerciales	485 794 358	469 794 358	13 732 717	9 999 914	...	...	...	...	...	...	499 527 075	479 794 272
Vérification et exécution	687 365 592	656 565 592	...	...	...	...	...	...	...	...	687 365 592	656 565 592
Recouvrements des recettes	304 612 292	299 612 292	...	...	...	...	...	...	...	...	304 612 292	299 612 292
Appels	85 057 282	77 257 282	...	...	...	...	...	...	...	...	85 057 282	77 257 282
Administration et technologie de l'information	877 759 622	814 093 709	...	...	...	...	...	...	...	...	877 759 622	814 093 709
Recettes affectées aux dépenses	...	...	...	...	...	...	(140 826 000)	(132 797 526)	...	...	140 826 000	132 797 526
Sous-total	4 647 838 782	4 461 876 404	13 732 717	9 999 914	224 344 301	221 642 065	(140 826 000)	(132 797 526)	...	...	5 026 741 800	4 826 315 909
Recettes affectées aux dépenses	(140 826 000)	(132 797 526)	...	...	...	...	140 826 000	132 797 526	...	...	(281 652 000)	(265 595 052)
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	4 507 012 782	4 329 078 878	13 732 717	9 999 914	224 344 301	221 642 065	...	...	...	...	4 745 089 800	4 560 720 857

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
					Aide aux clients et établissement des cotisations				
...	118 000 000	...	(15 311 072)	102 688 928	(S) Versements d'allocations spéciales pour enfants	102 688 928	...	...	88 226 780
					Contributions				
					Aide aux clients et établissement des cotisations				
99 373 [1]	95 000 000	7 600 000	18 956 000	121 655 373	Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	118 953 137	...	2 702 236	94 900 627
99 373	213 000 000	7 600 000	3 644 928	224 344 301	**Total du portefeuille ministériel**	221 642 065	...	2 702 236	183 127 407

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) En 1999-2000, ce montant était présenté sous la colonne «Écart» mais aurait dû être présenté sous la colonne «Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs».

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Recettes affectées aux dépenses			
Régime de pensions du Canada	59 217 000	49 711 526	57 676 000
Assurance-emploi	81 609 000	83 086 000	77 748 000
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**140 826 000**	**132 797 526**	**135 424 000**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Recettes fiscales—		
Impôt sur le revenu—		
Des particuliers—		
Retenues à la source	52 057 073 802	50 612 433 780
Autres perceptions	30 248 072 945	28 765 474 951
	82 305 146 747	*79 377 908 731*
Des sociétés	28 024 650 474	23 319 407 691
Des non résidents	2 705 658 083	2 367 650 103
Autres	1 606 576 257	1 131 634 454
	114 642 031 561	106 196 600 979
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH)	60 814 365 228	56 322 393 101
TPS sur facturation de biens et services	71 139	676 072
Crédit aux particuliers	(2 901 708 498)	(2 846 992 691)
	57 912 727 869	*53 476 076 482*
Moins : décret de remise de la taxe gouvernementale	1 007 980 590	999 094 193
remboursements/escomptes	30 164 935 160	27 935 105 599
Taxe de vente harmonisée—Transfert aux provinces	1 843 626 815	1 726 168 943
	33 016 542 565	*30 660 368 735*
	24 896 185 304	22 815 707 747
Taxe de vente—		
Produits domestiques	(1 094 166)	(519 330)
Taxe sur les primes d'assurance [1]	802 365	714 598
	(291 801)	*195 268*
Moins : prélèvements	29 688	27 636
remboursements/escomptes	34 246 234	81 245 048
	34 275 922	*81 272 684*
	(34 567 723)	(81 077 416)
Taxe de vente—Ristourne sur stock	(3 550)	(126)
	(34 564 173)	(81 077 290)
Droits de douane à l'importation	3 005 774 280	2 314 871 553
Impôt aux provinces	38 469 730	26 826 338
	3 044 244 010	*2 341 697 891*
Moins : prélèvements	76 991 397	87 258 521
remboursements	121 465 523	122 496 074
virements et remboursements aux provinces	38 599 550	27 729 075
	237 056 470	*237 483 670*
	2 807 187 540	2 104 214 221

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Droits d'accise—		
Spiritueux parvenus à maturité	386 375 915	381 945 781
Spiritueux non parvenus à maturité	2 041 811	3 222 096
Bière	548 008 048	559 786 999
Spiritueux rafraîchissants	8 872 607	8 061 887
Cigarettes	1 177 973 088	1 193 293 238
Cigares	2 263 748	1 963 400
Tabac manufacturé	82 676 800	90 436 263
Tabac naturel canadien en feuilles	120 113	156 050
Licences et divers	2 489 571	2 039 307
	2 210 821 701	*2 240 905 021*
Moins : remboursements	5 369	104 492
	2 210 816 332	2 240 800 529
Impôt sur les revenus pétroliers—		
Pétrolier	(2 156 586)	(29 207 669)
Redevance relative aux ressources	...	(267)
	(2 156 586)	(29 207 936)
Taxe d'accise—Carburant moteur—Essence	4 309 569 487	4 284 642 367
Moins : remboursements	2 596 411	1 049 611
	4 306 973 076	4 283 592 756
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel—		
Essence d'aviation et carboréacteur	64 577 793	62 527 981
Combustible diesel	436 496 676	462 036 362
	501 074 469	*524 564 343*
Moins : escomptes	606 924	21 815 781
	500 467 545	502 748 562
Autres taxes et droits d'accise—		
Taxes à la fabrication—		
Cigarettes	830 573 973	763 540 958
Cigares	23 967 566	21 925 834
Tabac	40 069 523	39 841 089
Rabais sur inventaire des produits de tabac	12 562	1 213
Bijoux	97 579 059	70 171 911
Automobiles	9 009 715	9 694 953
Accessoires pour fumeurs	24 207 834	21 221 962
Climatiseurs pour automobiles	145 027 801	143 956 585
Vins	144 142 196	139 862 445
Divers	4 336 850	4 640 805
	1 318 927 079	*1 214 857 755*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Moins : prélèvements	537 776	1 892 759
autres remboursements	52 401 593	44 536 384
	52 939 369	*46 429 143*
	1 265 987 710	1 168 428 612
Taxe sur le transport aérien	...	2 712 617
Pénalité	...	70 196
Intérêt	...	76 061
	...	*2 858 874*
Moins : virement au ministère des Transports pour un crédit aux dépenses	...	2 858 874
	...	...
Total des recettes fiscales	**150 592 928 309**	**139 201 808 180**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	934 626	4 894 217
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	10 117 156	2 270 897
	11 051 782	7 165 114
Ventes de biens et services—		
Droits et privilèges—		
Boutiques hors taxe	5 568 019	5 168 177
Licences de courtiers en douane	388 200	981 758
Frais d'entrepôt de douane	1 137 135	766 313
Autres	95 743	109 007
	7 189 097	*7 025 255*
Bâtiments publics et propriétés à louer—		
Location et utilisation de biens publics	*669 136*	*643 604*
Services de nature réglementaire—		
Frais d'entente anticipée en matière de prix	1 478 957	1 165 705
Autres	729 788	44 302
	2 208 745	*1 210 007*
Services de nature non réglementaire—		
Frais administratifs des programmes provinciaux	24 246 009	20 651 904
Frais de services spéciaux	1 859 785	1 227 175
Autres	845 947	1 241 048
	26 951 741	*23 120 127*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente d'articles non réclamés, sceaux, etc.	65 465	1 178 138
Autres	2 143	214 191
	67 608	*1 392 329*
Autres frais et droits	*366 204*	*5 190 613*
	37 452 531	38 581 935
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	639 632	377 846
Autres recettes non fiscales—		
Revenus provenant d'amendes—		
Amendes et confiscations	14 931 402	4 683 356
Saisies (ports)	11 209 070	8 409 877
Services de saisies (enquête)	791 228	604 259
Saisies (douanes)	(670 010)	(40 152)
	26 261 690	*13 657 340*
Divers—		
Recouvrement d'avantages des employés	26 300 901	22 406 000
Autres	5 060 453	3 040 810
	31 361 354	*25 446 810*
Intérêts et pénalités gagnés sur les revenus—		
Pénalités—TPS	87 641 480	79 379 905
Autres	4 289 363	5 748 026
Intérêts—TPS	70 293 368	55 662 835
Autres	11 547 556	5 637 554
Intérêts payés sur les remboursements d'impôt et de taxes—TPS	(41 328 280)	(31 395 214)
Autres	(38 063 480)	(45 287 347)
Intérêts sur les recettes non fiscales—Autres	11 126	...
	94 391 133	*69 745 759*
	152 014 177	108 849 909
Total des recettes non fiscales	**201 158 122**	**154 974 804**
Total du portefeuille ministériel	**150 794 086 431**	**139 356 782 984**

(1) La partie I de la *Loi sur la taxe d'accise* établit une taxe de 10 pour cent sur le montant net des primes d'assurance payées par tout résident du Canada pour l'assurance de ses biens auprès de compagnies non autorisées par des lois du Canada ou d'une province canadienne à faire des opérations d'assurances. Une taxe de 10 pour cent sur les primes est également perçue sur les assurances placées auprès de compagnies autorisées par l'entremise de courtiers ou d'agents étrangers.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Agriculture et Agroalimentaire

Ministère

Commission canadienne du lait

Agence canadienne d'inspection des aliments

Commission canadienne des grains

Société du crédit agricole

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs D'activité	5.2
Sommaire du portefeuille ministériel	5.4
Programmes par secteur d'activité	5.8
Paiements de transfert	5.9
Détail des montants disponibles pour être dépensés	5.13
Recettes	5.14

Ministère

Objectif

Notre objectif est de promouvoir et d'appuyer, de façon durable, une industrie agricole et agroalimentaire en pleine croissance, concurrentielle et axée sur les marchés et de promouvoir également le développement économique de la collectivité rurale.

Description des secteurs d'activité

Croissance des marchés

Par son secteur d'activité, Croissance des marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) fait la promotion de l'accès aux marchés, du développement des marchés et des investissements. Ce secteur d'activité réunit les activités du ministère et des organismes du portefeuille et contribue de façon dynamique à Équipe Canada - un réseau canadien de promotion du commerce international qui aide les compagnies canadiennes à vendre leurs produits et leurs services dans le monde entier et à promouvoir l'investissement au Canada. La croissance des marchés vise à améliorer et à garantir l'accès aux marchés, afin d'offrir aux clients des possibilités d'accroissement du commerce, particulièrement des produits agroalimentaires transformés, sur les marchés nationaux et internationaux. Elle vise également à créer de nouveaux débouchés commerciaux, à assurer une plus grande disponibilité des marchés dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien, et à aider l'industrie à attirer de nouveaux investissements en préparant la voie pour un meilleur climat d'investissement dans le secteur et ainsi améliorer notre capacité de fournir des produits de compétitivité mondiale.

Innovations pour un avenir durable

Le secteur d'activité, Innovations pour un avenir durable, touche les activités de recherche et de développement, ainsi que celles de transfert de technologie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ce secteur d'activité contribue activement à réduire les coûts de production et de transformation des produits agricoles et agroalimentaires, à améliorer la qualité et la sécurité de ces produits, de même qu'à concevoir et à promouvoir des pratiques de production et de transformation qui sont sécuritaires et durables pour l'environnement. Ce secteur d'activité touche également la participation directe aux programmes axés sur la conservation et la gestion des ressources agricoles. Un élément majeur est la promotion d'une meilleure compréhension des questions environnementales qui touchent le secteur et l'élaboration de politiques et de programmes appropriés qui appuient un environnement durable à long terme. Ce secteur d'activité poursuit ses objectifs par le truchement d'un important réseau de centres de recherches et d'autres installations de la Direction générale de la recherche, en travaillant de pair avec l'administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP), la direction générale des politiques (le bureau de l'environnement), les provinces, les universités, les collectivités du secteur de l'agriculture et le secteur privé.

Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales

Ce secteur d'activité comprend les activités ministérielles qui rehaussent la viabilité économique et l'autonomie du secteur agricole et agroalimentaire et qui font la promotion du développement économique des collectivités rurales. Ces activités comprennent les programmes nationaux de sécurité du revenu qui s'occupent de la gestion des risques de production et de commercialisation, les initiatives qui aident le secteur à s'adapter à un climat commercial en pleine évolution, les politiques de réglementation et d'encadrement surtout en ce qui a trait aux secteurs des grains et aux secteurs soumis à la gestion de l'offre et la promotion du secteur des coopératives et du développement de l'infrastructure des Prairies. Ce secteur d'activité comprend aussi des initiatives qui font en sorte que les programmes, les avantages et les services fédéraux sont autant accessibles dans les régions rurales que dans les autres.

Saine gestion ministérielle

Ce secteur d'activité réunit les politiques et l'infrastructure ministérielles dont Agriculture et Agroalimentaire Canada a besoin pour remplir son mandat envers les Canadiens de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en créant pour ses employés un milieu de travail positif. Les activités de gestion dans des domaines comme les ressources humaines, les finances et l'administration, les communications et l'examen des programmes sont l'apanage de ce secteur, mais il incombe en fait à tous les employés de renforcer la capacité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'obtenir des résultats au profit du secteur agricole et agroalimentaire et des contribuables canadiens.

Commission canadienne du lait

Objectif

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

Agence canadienne d'inspection des aliments

Objectif

Rehausser l'efficacité et l'efficience de l'inspection fédérale et des services connexes en ce qui concerne les aliments, la protection des végétaux et la santé des animaux.

Description du secteur d'activité

Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs

L'Agence canadienne d'inspection des aliments offre des services d'inspection et des services connexes comme ceux liés à la politique d'inspection, à l'évaluation et à la vérification, à la recherche, à l'établissement de normes, aux enquêtes sur les fraudes commerciales, à la promotion du commerce, à l'enregistrement et à la certification, ainsi qu'à la conformité et à l'application. Ces services ont pour but de s'assurer que les produits alimentaires destinés aux consommateurs canadiens et étrangers satisfont aux normes de salubrité, de qualité, de manutention, d'identité, de transformation et d'étiquetage des marchés intérieurs ou extérieurs, ou d'aider à protéger l'éventail de ressources animales et végétales du Canada contre l'introduction ou la propagation de ravageurs et de maladies d'importance économique et sanitaire.

Commission canadienne des grains

Objectif

Offrir un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

Description du secteur d'activité

Commission canadienne des grains

Le secteur d'activité et l'objectif principal de la Commission canadienne des grains se résument en un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

La Commission canadienne des grains assure ses fonctions et la prestation de ses programmes dans le but de :

- favoriser la mise en marché du grain, en garantissant que les expéditions de grain répondent régulièrement aux stipulations de contrats visant la qualité et la quantité et qu'elles sont salubres et conformes aux tolérances en matière de contaminants;
- mieux comprendre les qualités recherchées par les transformateurs des grains et la façon dont ces qualités peuvent être évaluées, et de s'adapter aux nouvelles technologies et aux aléas du marché;
- maintenir la qualité du grain lorsque celui-ci est acheminé par les réseaux de commercialisation, et de veiller au traitement équitable des producteurs de grain, ainsi qu'à l'honnêteté des opérations sur le grain;
- répondre aux besoins des producteurs et des autres membres de l'industrie du grain de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Société du crédit agricole

Objectif

La mission de la Société du crédit agricole consiste à mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services financiers spécialisés aux exploitations agricoles, notamment aux fermes familiales ainsi qu'aux petites et moyennes agri-entreprises, en mettant l'accent sur le service personnalisé.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	432 435 000	...	...	432 435 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	2 706 213	...	2 706 213	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	23 793 685	23 793 685		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	3 641 403	3 641 403		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 003 500	1 003 500		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	3 909 000	3 909 000		CT, crédit 15 [1]				
...	432 435 000	2 706 213	32 347 588	467 488 801		Total—Crédit 1	458 735 537	8 753 264	...	475 804 950
...	33 271 000	...	...	33 271 000	5	Dépenses en capital				
...	...	357 574	...	357 574	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	6 000 000	6 000 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	(4 818)	(4 818)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	33 271 000	357 574	5 995 182	39 623 756		Total—Crédit 5	39 622 172	1 584	...	29 243 691
...	1 273 824 000	...	...	1 273 824 000	10	Subventions et contributions				
...	...	15 247 700	...	15 247 700	10a	Contributions				
...	...	...	155 957 397	155 957 397		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	1 273 824 000	15 247 700	155 957 397	1 445 029 097		Total—Crédit 10	1 321 600 670	123 428 427	...	860 148 774
					15	Garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 $ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières pour l'exercice 2000-2001	...	1	...	...
...	1	...	...	1	(S)	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	...	...	600 000	...
600 000	200 000	...	(200 000)	600 000	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	31 279 020	...	...	28 831 115
...	65 500 000	(18 500 000)	(15 720 980)	31 279 020	(S)	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	29 340	...	...	880 448
...	4 000 000	(2 800 000)	(1 170 660)	29 340	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges	763 117	...	...	2 020 000
...	750 000	...	13 117	763 117	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire	3 793 326	...	...	8 351 400
...	3 175 000	...	618 326	3 793 326	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	222 573 553	...	...	217 491 086
...	227 300 000	...	(4 726 447)	222 573 553						

...	212 600 000	...	13 540 817	226 140 817	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net	226 140 817	...	...	244 039 992
...	50 000	...	(50 000)	...	(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	...	...	...	143 372
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	54 923
...	48 592 000	...	5 939 000	54 531 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 531 000	...	...	52 795 000
2 522 503	...	...	...	2 522 503	(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	(1 246 462)	...	3 768 965	277 465
...	...	...	1 065 572	1 065 572	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	1 065 572	...	...	...
...	...	...	180 749	180 749	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	180 749	...	...	254 047
29 974	...	...	3 669 526	3 699 500	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 586 443	...	113 057	4 105 071
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	156 885 474
3 152 477	**2 301 748 659**	**(2 988 513)**	**197 459 126**	**2 499 371 749**		**Total du ministère—Budgétaire**	**2 362 706 451**	**132 183 276**	**4 482 022**	**2 081 326 808**
						Commission canadienne du lait				
...	2 588 000	...	...	2 588 000	20	Dépenses du programme				
...	...	293 000	...	293 000	20a	Dépenses du programme				
...	...	...	74 000	74 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 588 000	293 000	74 000	2 955 000		Total—Crédit 20	2 954 790	210	...	2 584 682
...	2 588 000	293 000	74 000	2 955 000		Total budgétaire	2 954 790	210	...	2 584 682
274 290 000	...	...	...	274 290 000	(S)	(L) Prêts en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, article 16 tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 300 000 000 $ (Net)	15 288 000	...	259 002 000	2 924 000
						Total du programme—				
...	**2 588 000**	**293 000**	**74 000**	**2 955 000**		**Budgétaire**	**2 954 790**	**210**	**...**	**2 584 682**
274 290 000	**...**	**...**	**...**	**274 290 000**		**Non budgétaire**	**15 288 000**	**...**	**259 002 000**	**2 924 000**
						Agence canadienne d'inspection des aliments				
...	216 021 000	...	...	216 021 000	25	Dépenses de fonctionnement et contributions				
...	...	7 707 400	...	7 707 400	25a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	67 320 717	67 320 717		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	580 000	580 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 087 000	2 087 000		CT, crédit 15 [1]				
...	216 021 000	7 707 400	69 987 717	293 716 117		Total—Crédit 25	282 269 169	11 446 948	...	274 720 900
...	9 444 000	...	...	9 444 000	30	Dépenses en capital				
...	...	5 492 973	...	5 492 973	30a	Dépenses en capital				
...	...	...	4 000 000	4 000 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	9 444 000	5 492 973	4 000 000	18 936 973		Total—Crédit 30	7 555 167	11 381 806	...	4 463 970
...	1 500 000	12 500 000	1 306 892	15 306 892	(S)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	15 306 892	...	...	3 874 781

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	39 929 000	...	4 858 591	44 787 591	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	44 787 591	...	...	44 985 000
...	...	...	5 667	5 667	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	5 667	...	...	23 399
...	...	...	11 884	11 884	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	11 884	...	...	21 561
25 000	...	...	360 150	385 150	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	345 069	15 081	25 000	379 561
25 000	**266 894 000**	**25 700 373**	**80 530 901**	**373 150 274**		**Total du programme—Budgétaire**	**350 281 439**	**22 843 835**	**25 000**	**328 469 172**
						Commission canadienne des grains				
...	18 651 000	...	...	18 651 000	35	Dépenses du programme				
...	...	...	254 175	254 175		Virement du CT, crédit 5 [1]				
...	18 651 000	...	254 175	18 905 175		Total—Crédit 35	18 651 000	254 175	...	...
14 715 811	(252 000)	...	252 000	14 715 811	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains				
...	...	...	2 029 146	2 029 146		Virement du CT, crédit 5 [1]				
14 715 811	(252 000)	...	2 281 146	16 744 957		Total	(2 366 367)	...	19 111 324	(1 205 395)
...	1 629 000	...	...	1 629 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 629 000	...	...	...
14 715 811	**20 028 000**	**...**	**2 535 321**	**37 279 132**		**Total du programme—Budgétaire**	**17 913 633**	**254 175**	**19 111 324**	**(1 205 395)**
						Société du crédit agricole				
...	...	2 000 000	...	2 000 000	36a	Paiement d'indemnisation pour les obligations contractées par le gouvernement et transférées à la Société concernant les employés actuels de la Société du crédit agricole qui ont contribué au Compte de prestations de décès de la fonction publique	2 000 000	...	...	...
6 667 000	...	...	...	6 667 000	(S)	*Loi sur la Société du crédit agricole* (L.) Paiements de capital en vertu de la *Loi sur la Société du crédit agricole*, paragraphe 11(1). Limite 1 175 000 000 $ (Brut)	...	...	6 667 000	...

					(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur la Société du crédit agricole*, paragraphe 12(3). Le total ne doit pas dépasser douze fois le capital de la Société (Net)				
8 113 157 000	...	...	(607 515 918)	7 505 641 082		(226 045 918)	...	7 731 687 000	(236 127 585)
8 119 824 000	...	...	(607 515 918)	7 512 308 082	Total non budgétaire	(226 045 918)	...	7 738 354 000	(236 127 585)
					Total du programme—				
...	...	2 000 000	...	2 000 000	**Budgétaire**	2 000 000	...	...	...
8 119 824 000	...	...	(607 515 918)	7 512 308 082	**Non budgétaire**	(226 045 918)	...	7 738 354 000	(236 127 585)
					Total du portefeuille ministériel—				
17 893 288	2 591 258 659	25 004 860	280 599 348	2 914 756 155	**Budgétaire**	2 735 856 313	155 281 496	23 618 346	2 411 175 267
8 394 114 000	...	...	(607 515 918)	7 786 598 082	**Non budgétaire**	(210 757 918)	...	7 997 356 000	(233 203 585)

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Croissance des marchés	51 324 118	42 848 952	...	...	18 533 191	17 933 191	...	...	...	...	69 857 309	60 782 143
Innovations pour un avenir durable	317 666 596	317 609 850	36 894 756	36 896 836	15 034 418	15 034 418	13 800 000	13 992 663	...	...	355 795 770	355 548 441
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	107 541 145	106 834 699	...	...	1 896 333 660	1 772 905 233	8 500 000	8 342 778	...	...	1 995 374 805	1 871 397 154
Saine gestion ministérielle	89 095 890	86 759 197	2 837 975	2 834 311	307 000	307 000	13 897 000	14 921 795	...	...	78 343 865	74 978 713
Sous-total	565 627 749	554 052 698	39 732 731	39 731 147	1 930 208 269	1 806 179 842	36 197 000	37 257 236	...	...	2 499 371 749	2 362 706 451
Recettes affectées aux dépenses	(36 197 000)	(37 257 236)	...	...	...	...	(36 197 000)	(37 257 236)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**529 430 749**	**516 795 462**	**39 732 731**	**39 731 147**	**1 930 208 269**	**1 806 179 842**	...	...	...	...	**2 499 371 749**	**2 362 706 451**
Commission canadienne du lait—												
Budgétaire	**2 955 000**	**2 954 790**	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 955 000**	**2 954 790**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**274 290 000**	**15 288 000**	**274 290 000**	**15 288 000**
Agence canadienne d'inspection des aliments												
Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs	386 217 932	379 707 508	18 936 973	7 555 167	15 774 519	15 774 519	47 779 150	52 755 755	...	...	373 150 274	350 281 439
Recettes affectées aux dépenses	(47 779 150)	(52 755 755)	...	...	...	...	(47 779 150)	(52 755 755)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**338 438 782**	**326 951 753**	**18 936 973**	**7 555 167**	**15 774 519**	**15 774 519**	...	...	...	...	**373 150 274**	**350 281 439**
Commission canadienne des grains												
Commission canadienne des grains	94 579 132	63 002 273	...	...	...	...	57 300 000	45 088 640	...	...	37 279 132	17 913 633
Recettes affectées aux dépenses	(57 300 000)	(45 088 640)	...	...	...	...	(57 300 000)	(45 088 640)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**37 279 132**	**17 913 633**	...	...	...	...	...	...	...	...	**37 279 132**	**17 913 633**
Société du crédit agricole—												
Budgétaire	**2 000 000**	**2 000 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**2 000 000**	**2 000 000**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**7 512 308 082**	**(226 045 918)**	**7 512 308 082**	**(226 045 918)**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**910 103 663**	**866 615 638**	**58 669 704**	**47 286 314**	**1 945 982 788**	**1 821 954 361**	...	...	...	...	**2 914 756 155**	**2 735 856 313**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**7 786 598 082**	**(210 757 918)**	**7 786 598 082**	**(210 757 918)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Croissance des marchés				
600 000	200 000	...	(200 000)	600 000	(S) Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	...	...	600 000	...
					Innovations pour un avenir durable				
...	999 000	...	(176 670)	822 330	Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	822 330	...	...	505 609
...	38 000	...	(100)	37 900	Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	37 900	...	...	38 000
...	...	...	2 099 080	2 099 080	Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	2 099 080	...	...	209 000
...	1 037 000	...	1 922 310	2 959 310		2 959 310	...	...	752 609
					Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales				
...	36 891 000	...	(9 563 577)	27 327 423	Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	27 327 423	...	...	31 568 000
					Saine gestion ministérielle				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 000
600 000	**38 128 000**	**...**	**(7 841 267)**	**30 886 733**	**Total—Subventions**	**30 286 733**	**...**	**600 000**	**32 262 609**
					Contributions				
					Croissance des marchés				
...	65 500 000	(18 500 000)	(47 000 000)	...	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	...	...	...	...
...	59 500 000	...	(59 500 000)	...	Contributions d'aide au revenu agricole pour les collectivités agricoles : Programme des avances de crédit printanières	...	...	...	...
...	4 000 000	(2 800 000)	(1 200 000)	...	(S) Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	...	...	...	...
...	12 916 000	...	3 556 791	16 472 791	Contributions au titre du Programme de commerce agroalimentaire	16 472 791	...	...	15 855 489
...	750 000	...	13 117	763 117	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes de transition pour les viandes rouges	763 117	...	...	2 020 000
...	617 000	...	(189 337)	427 663	Initiatives en vertu des ententes sur le développement économique et régional	427 663	...	...	1 311 255
...	...	...	269 620	269 620	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	269 620	...	...	1 260 273
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	229 849
...	143 283 000	(21 300 000)	(104 049 809)	17 933 191		17 933 191	...	...	20 676 866

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Innovations pour un avenir durable				
...	715 000	...	128 031	843 031	Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	843 031	...	...	896 097
...	1 710 000	...	...	1 710 000	Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	1 710 000	...	...	2 500 000
...	5 382 000	...	(62 736)	5 319 264	Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites collectivités du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	5 319 264	...	...	5 038 526
...	3 175 000	...	618 326	3 793 326	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'innovation en agroalimentaire	3 793 326	...	...	8 351 400
...	...	...	309 487	309 487	Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	309 487	...	...	173 800
...	...	...	100 000	100 000	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	100 000	...	...	60 155
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 689 668
...	10 982 000	...	1 093 108	12 075 108		12 075 108	...	...	19 709 646
					Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales				
...	479 400 000	12 100 000	117 157 144	608 657 144	Contributions aux termes du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA) en vertu de la *Loi sur la protection du revenu agricole*	604 984 414	3 672 730	...	422 942 856
...	435 500 000	...	(77 600 000)	357 900 000	Contributions d'aide au revenu agricole pour les collectivités agricoles	357 400 000	500 000	...	...
...	...	...	14 600 000	14 600 000	Une aide offerte à l'Île-du-Prince-Édouard pour éliminer son surplus de pommes de terre accumulées en raison de la découverte de la gale verrugueuse de la pomme de terre	14 600 000	...	...	...
...	227 300 000	...	(4 726 447)	222 573 553	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	222 573 553	...	...	217 491 086
...	212 600 000	...	13 540 817	226 140 817	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	226 140 817	...	...	244 039 992
...	145 227 000	2 907 700	69 151 300	217 286 000	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes complémentaires de sécurité du revenu	145 998 389	71 287 611	...	...
...	...	...	42 000 000	42 000 000	Accord cadre sur la gestion des risques agricoles	40 104 000	1 896 000	...	...
...	60 300 000	...	7 816 759	68 116 759	Paiements versés aux agriculteurs pour des produits agricoles par le gouverneur en conseil en vertu de la *Loi sur la protection du revenu agricole*	62 044 673	6 072 086	...	91 784 765
...	20 678 000	240 000	(4 090 607)	16 827 393	Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	16 827 393	...	...	22 123 800
...	13 443 000	...	(4 312 854)	9 130 146	Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	9 130 146	...	...	10 250 737

...	500 000	...	1 637 206	2 137 206	Contributions au titre de l'Initiative de partenariat rural canadien	2 137 206	...	...	136 418
...	50 000	...	(50 000)	...	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	...	...	...	143 372
...	...	...	31 279 020	31 279 020	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	31 279 020	...	...	28 831 115
...	...	...	51 892 745	51 892 745	Contributions d'aide au revenu agricole pour les collectivités agricoles : Programme des avances de crédit printanières	11 892 745	40 000 000	...	...
...	...	...	29 340	29 340	(S) Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	29 340	...	...	880 448
...	...	...	436 114	436 114	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	436 114	...	...	479 269
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	406 655 438
...	1 594 998 000	15 247 700	258 760 537	1 869 006 237		1 745 577 810	123 428 427	...	1 445 759 296
					Saine gestion ministérielle				
...	8 000	...	(1 000)	7 000	Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	7 000	...	...	5 000
...	...	...	300 000	300 000	Contributions en vertu du Programme d'aide agro-alimentaire	300 000	...	...	375 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 244
...	8 000	...	299 000	307 000		307 000	...	...	383 244
...	1 749 271 000	(6 052 300)	156 102 836	1 899 321 536	**Total—Contributions**	1 775 893 109	123 428 427	...	1 486 529 052
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
600 000	143 483 000	(21 300 000)	(104 249 809)	18 533 191	Croissance des marchés	17 933 191	...	600 000	20 676 866
...	12 019 000	...	3 015 418	15 034 418	Innovations pour un avenir durable	15 034 418	...	...	20 462 255
...	1 631 889 000	15 247 700	249 196 960	1 896 333 660	Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	1 772 905 233	123 428 427	...	1 477 267 296
...	8 000	...	299 000	307 000	Saine gestion ministérielle	307 000	...	...	385 244
600 000	1 787 399 000	(6 052 300)	148 261 569	1 930 208 269	**Total du ministère**	1 806 179 842	123 428 427	600 000	1 518 791 661
					Agence canadienne d'inspection des aliments				
					Contributions				
					Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs				
...	112 000	...	(96 722)	15 278	Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	15 278	...	...	4 904
...	7 000	...	33 428	40 428	Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	40 428	...	...	25 087
...	125 000	...	286 921	411 921	Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	411 921	...	...	100 000

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					(S) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*				
...	1 500 000	12 500 000	1 306 892	15 306 892		15 306 892	...	...	3 874 781
...	1 744 000	12 500 000	1 530 519	15 774 519	Total du programme	15 774 519	...	...	4 004 772
600 000	1 789 143 000	6 447 700	149 792 088	1 945 982 788	Total du portefeuille ministériel	1 821 954 361	123 428 427	600 000	1 522 796 433

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Innovations pour un avenir durable	13 800 000	13 992 663	13 837 641
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	8 500 000	8 342 778	8 485 185
Saine gestion ministérielle			
Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	13 897 000	14 921 795	14 101 076
Total du ministère—Budgétaire	**36 197 000**	**37 257 236**	**36 423 902**
Commission canadienne du lait			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Commission canadienne du lait			
Remboursement de prêts	...	148 444 000	144 817 000
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**148 444 000**	**144 817 000**
Agence canadienne d'inspection des aliments			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs	47 779 150	52 755 755	50 942 848
Total du programme—Budgétaire	**47 779 150**	**52 755 755**	**50 942 848**
Commission canadienne des grains			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Commission canadienne des grains			
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	57 300 000	45 088 640	65 871 184
Total du programme—Budgétaire	**57 300 000**	**45 088 640**	**65 871 184**
Société du crédit agricole			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Société du crédit agricole			
Remboursement de prêts—			
Article 12	...	226 112 951	511 194 618
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**226 112 951**	**511 194 618**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**141 276 150**	**135 101 631**	**153 237 934**
Non budgétaire	**...**	**374 556 951**	**656 011 618**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	799 236
Total des recettes fiscales	**...**	**799 236**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Société du crédit agricole	60 757 760	86 804 165
Fonds d'aide aux groupements agricoles	4 804	...
Commission canadienne du lait	2 334 725	1 586 939
Centres de services agricoles	28 294	55 363
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	399 038	396 118
	63 524 621	88 842 585
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	21 198 669	24 533 339
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	880 378	659 217
	22 079 047	25 192 556
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	4 265 152	968
Location et utilisation de biens publics	1 285 348	4 372 713
Services de nature réglementaire	592 585	...
Services de nature non-réglementaire	470 329	...
Ventes de biens et de produits d'information	259 063	339 999
Autres frais et droits	1 584 463	2 514 316
	8 456 940	7 227 996
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État—		
Bétail et substances animales	...	2 570 123
Divers	3 669 526	1 540 168
	3 669 526	4 110 291
Diverses recettes non fiscales—		
Compte de stabilisation du revenu net	35 241	20 516
Divers	6 967 096	8 733 033
	7 002 337	8 753 549
Total des recettes non fiscales	**104 732 471**	**134 126 977**
Total du ministère	**104 732 471**	**134 926 213**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	2 765 212
Total des recettes fiscales	**...**	**2 765 212**
Recettes non fiscales—		
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	360 150	380 543
Diverses recettes non fiscales	561 374	127 289
Total des recettes non fiscales	**921 524**	**507 832**
Total du programme	**921 524**	**3 273 044**
Commission canadienne des grains		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	2 678 726	2 290 792
Total du programme	**2 678 726**	**2 290 792**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	2 678 726	5 855 240
Total des recettes fiscales	2 678 726	5 855 240
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	63 524 621	88 842 585
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	22 079 047	25 192 556
Ventes de biens et de services	8 456 940	7 227 996
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 029 676	4 490 834
Diverses recettes non fiscales	7 563 711	8 880 838
Total des recettes non fiscales	105 653 995	134 634 809
Total du portefeuille ministériel	**108 332 721**	**140 490 049**

[1] Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Anciens Combattants

Ministère

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	6.2
Sommaire du portefeuille ministériel	6.3
Programmes par secteur d'activité	6.5
Paiements de transfert	6.6
Détail des montants disponibles pour être dépensés	6.8
Recettes	6.8

Ministère

Programme des Anciens Combattants

Objectif

Contribuer au bien-être financier, physique et social des anciens combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

Description des secteurs d'activité

Prestations et services

Le secteur d'activité, Prestations et services, comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; l'exécution de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du portefeuille, et de les honorer.

Administration ministérielle

Le secteur d'activité, Administration ministérielle, comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, de la sous-ministre déléguée, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (y compris les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances (y compris les fonctions de gestion de l'immobilier); ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; et services de sécurité. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le portefeuille à déterminer l'orientation, à gérer le changement et à évaluer le rendement.

Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)

Objectif

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux Anciens Combattants.

Description du secteur d'activité

Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)

Le Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel) est un organisme quasi-judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux Anciens Combattants.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des Anciens Combattants				
...	535 841 000	...	...	535 841 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	32 428 223	...	32 428 223	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	43 894 606	43 894 606		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	810 000	810 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 132 000	2 132 000		CT, crédit 15 [1]				
...	535 841 000	32 428 223	46 836 606	615 105 829		Total—Crédit 1	602 901 229	12 204 600	...	632 453 628
...	1 429 627 000	...	...	1 429 627 000	5	Subventions et contributions				
...	...	44 300 000	...	44 300 000	5a	Subventions				
...	...	...	7 000 000	7 000 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	1 429 627 000	44 300 000	7 000 000	1 480 927 000		Total—Crédit 5	1 462 514 541	18 412 459	...	1 401 783 607
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre des Anciens Combattants—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 716
...	12 000	...	(11 468)	532	(S)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants*	532	...	...	...
...	10 000	...	(10 000)	...	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (*Loi de l'assurance des soldats de retour*)	...	...	...	...
...	175 000	...	(49 153)	125 847	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des Anciens Combattants (*Loi sur l'assurance des Anciens Combattants*)	125 847	...	...	258 679
...	29 352 000	...	3 588 000	32 940 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 940 000	...	...	32 540 000
1 381	...	...	94 579	95 960	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	90 758	...	5 202	94 764
...	...	...	6 822	6 822	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	6 822	...	...	31 827
...	...	...	2 478	2 478	(S)	Perte sur réévaluation de change	2 478	...	...	...
1 381	1 995 068 658	76 728 223	57 457 803	2 129 256 065		Total budgétaire	2 098 633 804	30 617 059	5 202	2 067 213 221

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	(L) Prêts à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants en vertu de la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants*, parties I, II et III telle que modifiée par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits*.				
603 731 831	...	...	...	603 731 831		Limite 605 000 000 $ (Net)	(691 283)	...	604 423 114	(1 090 186)
						Total du programme—				
1 381	**1 995 068 658**	**76 728 223**	**57 457 803**	**2 129 256 065**		**Budgétaire**	**2 098 633 804**	**30 617 059**	**5 202**	**2 067 213 221**
603 731 831	**...**	**...**	**...**	**603 731 831**		**Non budgétaire**	**(691 283)**	**...**	**604 423 114**	**(1 090 186)**
						Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)				
...	8 238 000	...	...	8 238 000	10	Dépenses du programme				
...	...	180 000	...	180 000	10a	Dépenses du programme				
...	...	...	263 336	263 336		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	8 238 000	180 000	263 336	8 681 336		Total—Crédit 10	8 340 124	341 212	...	7 985 930
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 647 000	...	...	1 414 000
...	1 468 000	...	179 000	1 647 000						
...	**9 706 000**	**180 000**	**442 336**	**10 328 336**		**Total du programme—Budgétaire**	**9 987 124**	**341 212**	**...**	**9 399 930**
						Total du portefeuille ministériel—				
1 381	**2 004 774 658**	**76 908 223**	**57 900 139**	**2 139 584 401**		**Budgétaire**	**2 108 620 928**	**30 958 271**	**5 202**	**2 076 613 151**
603 731 831	**...**	**...**	**...**	**603 731 831**		**Non budgétaire**	**(691 283)**	**...**	**604 423 114**	**(1 090 186)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des Anciens Combattants												
Prestations et services	556 232 147	548 274 106	4 000 000	3 961 223	1 481 052 847	1 462 640 388	...	...	...	...	2 041 284 994	2 014 875 717
Administration ministérielle—												
Budgétaire	87 945 539	83 734 673	25 000	22 882	532	532	...	...	...	...	87 971 071	83 758 087
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	603 731 831	(691 283)	603 731 831	(691 283)
Total du programme—												
Budgétaire	**644 177 686**	**632 008 779**	**4 025 000**	**3 984 105**	**1 481 053 379**	**1 462 640 920**	...	...	...	...	**2 129 256 065**	**2 098 633 804**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**603 731 831**	**(691 283)**	**603 731 831**	**(691 283)**
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)—												
Budgétaire	**10 328 336**	**9 987 124**	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 328 336**	**9 987 124**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**654 506 022**	**641 995 903**	**4 025 000**	**3 984 105**	**1 481 053 379**	**1 462 640 920**	...	...	...	...	**2 139 584 401**	**2 108 620 928**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**603 731 831**	**(691 283)**	**603 731 831**	**(691 283)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des Anciens Combattants				
					Subventions				
					Prestations et services				
...	1 500 000	...	...	1 500 000	Traitement et indemnités connexes	1 034 803	465 197	...	1 099 425
...	1 199 247 000	46 500 000	...	1 245 747 000	Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, CP45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la *Loi sur les pensions*; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la *Loi sur les pensions*; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 244 731 239	1 015 761	...	1 182 415 836
...	750 000	...	...	750 000	Paiements effectués en vertu du règlement sur le paiement d'indemnités dans le cas d'accidents d'aviation	604 826	145 174	...	587 869
...	71 000	...	...	71 000	Paiements de prestations pour bravoure	10 671	60 329	...	11 126
...	36 900 000	...	...	36 900 000	Allocations aux Anciens Combattants et allocations de guerre pour les civils	34 125 126	2 774 874	...	37 948 781
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Assistance accordée en conformité avec les dispositions du règlement sur le fonds de secours	881 348	1 118 652	...	968 074
...	1 000	...	...	1 000	Association canadienne des Anciens Combattants du Royaume-Uni	1 000	...	...	1 000
					Autres prestations :				
...	25 000	...	...	25 000	Aide en matière d'éducation aux enfants des Anciens Combattants décédés	617	24 383	...	38 553
...	25 000	...	...	25 000	Formation universitaire et professionnelle	10 823	14 177	...	8 557
...	390 000	...	...	390 000	Aide aux Anciens Combattants canadiens—District d'outre-mer	312 558	77 442	...	330 836
...	2 000	...	...	2 000	Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la *Loi sur la réadaptation des Anciens Combattants*	...	2 000	...	...
...	16 319 000	...	...	16 319 000	Société dite Last Post Fund	11 400 000	4 919 000	...	13 639 295
...	7 648 000	...	...	7 648 000	Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	6 610 472	1 037 528	...	6 939 989
...	70 000	...	...	70 000	Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	49 502	20 498	...	49 462
...	10 000	...	(10 000)	...	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	...	...	...	...
...	175 000	...	(49 153)	125 847	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des Anciens Combattants	125 847	...	...	258 679
...	1 265 133 000	46 500 000	(59 153)	1 311 573 847		1 299 898 832	11 675 015	...	1 244 297 482

					Administration ministérielle				
					Paiements en vertu de la *Loi sur les indemnités de service de guerre* :				
...	2 000	...	(1 468)	532	**(S) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8**	532	...	...	...
...	10 000	...	(10 000)	...	**(S) Remboursement, en vertu de l'article 15, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants***	...	...	...	...
...	12 000	...	(11 468)	532		532	...	...	...
...	**1 265 145 000**	**46 500 000**	**(70 621)**	**1 311 574 379**	**Total—Subventions**	**1 299 899 364**	**11 675 015**	...	**1 244 297 482**
					Contributions				
					Prestations et services				
...	163 300 000	(2 200 000)	7 000 000	168 100 000	**Contributions accordées aux Anciens Combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des Anciens Combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux**	162 658 172	5 441 828	...	156 384 829
...	1 379 000	...	...	1 379 000	**Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du ministère**	83 384	1 295 616	...	1 359 975
...	**164 679 000**	**(2 200 000)**	**7 000 000**	**169 479 000**	**Total—Contributions**	**162 741 556**	**6 737 444**	...	**157 744 804**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	1 429 812 000	44 300 000	6 940 847	1 481 052 847	**Prestations et services**	1 462 640 388	18 412 459	...	1 402 042 286
...	12 000	...	(11 468)	532	**Administration ministérielle**	532	...	...	...
...	**1 429 824 000**	**44 300 000**	**6 929 379**	**1 481 983 379**	**Total du programme**	**1 462 640 920**	**18 412 459**	...	**1 402 042 286**
...	**1 429 824 000**	**44 300 000**	**6 929 379**	**1 481 983 379**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 462 640 920**	**18 412 459**	...	**1 402 042 286**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des Anciens Combattants			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants—Avances			
Remboursement de prêts	...	691 283	1 110 725
Total du portefeuille ministériel—Non budgétaire	...	**691 283**	**1 110 725**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des Anciens Combattants		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	29 298	28 254
Total des recettes fiscales	**29 298**	**28 254**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants—Avances	7 167	33 420
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Allocations aux Anciens Combattants	445 359	545 696
Pensions	1 140 731	976 775
Autres subventions et contributions	384 893	156 293
Recouvrements des fonds d'exploitation et d'entretien	388 604	370 171
Recouvrement de pertes de deniers	12 294	38 506
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 886 583	701 092
	5 258 464	2 788 533
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Régimes provinciaux d'assurance-hospitalisation pour services aux malades hospitalisés	18 220 980	19 534 207
Autres services aux malades hospitalisés	5 804 513	5 898 098
Services médicaux	3 885	14 430
Repas	296 488	275 513
	24 325 866	*25 722 248*
Ventes de biens et de produits d'information	*2 161*	*2 166*
	24 328 027	25 724 414
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	94 579	71 442

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diverses recettes non fiscales—		
Recouvrement de pensions de gouvernements étrangers	3 825 670	4 479 804
Location d'espace dans les hôpitaux	60 227	53 587
Recouvrement de services rendus à des Anciens Combattants étrangers	...	230 277
Médailles et décorations	75 919	111 448
Divers	18 398	17 633
	3 980 214	4 892 749
Total des recettes non fiscales	**33 668 451**	**33 510 558**
Total du portefeuille ministériel	**33 697 749**	**33 538 812**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	7.2
Sommaire du portefeuille ministériel	7.4
Programmes par secteur d'activité	7.6
Paiements de transfert	7.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	7.8
Recettes	7.8

Ministère

Objectif

Les objectifs du programme sont de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, tout en s'assurant que la santé et la sécurité des Canadiens soient préservées. Les politiques et les programmes de Citoyenneté et d'Immigration doivent être gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

Description des secteurs d'activité

Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales

Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

Maintenir la tradition humanitaire du Canada

Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et du programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre le CIC et la CISR.

Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants

Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

Gérer l'accès au Canada

Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recoure abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui refusent de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

Offrir des services ministériels

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de recettes; offre des services administratifs, financiers et du personnel au ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à

l'immigration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Objectif

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés et du Protocole de 1967 s'y rapportant. À cette fin, la Commission : statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels de la ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; et révise les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

Description des secteurs d'activité

Détermination du statut de réfugié

En sa qualité de signataire de la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés, le Canada a l'obligation d'offrir une protection aux personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine. À cette fin, ce secteur d'activité statue sur les revendications du statut de réfugié présentées au Canada. La section du statut de réfugié de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'occupe uniquement de la détermination des revendications présentées par des personnes se trouvant déjà au Canada.

Appels en matière d'immigration

Ce secteur d'activité met en disponibilité un tribunal quasi judiciaire pour entendre les appels interjetés par les personnes qui se sont vu refuser l'entrée au Canada ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion ainsi que par les citoyens canadiens et les résidents permanents dont la demande de résidence permanente d'un parent a été refusée. Ce tribunal entend les appels du rejet de demandes parrainées de résidence permanente, les appels de mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes détenant des visas valides et les appels par la ministre d'une décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas ordonner le renvoi.

Enquêtes et examens des motifs de détention

Le secteur d'activité, Enquêtes et des examens des motifs de détention, aide à garantir la sécurité au Canada et, à cette fin, procède à des enquêtes sur les personnes demandant l'admission à un point d'entrée au Canada qui ne seraient pas admissibles ou sur des personnes se trouvant au Canada qui pourraient être renvoyées; et procède à l'examen des motifs de détention des personnes détenues pendant les processus d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

Gestion et services généraux

Le secteur d'activité, Gestion et des services généraux, fournit à la Commission des processus de gestion et des services administratifs efficients.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	445 161 000	...	...	445 161 000	1	Dépenses de fonctionnement				
					1a	Virement de 5 595 329 $ du crédit 10 (Citoyenneté et Immigration)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	40 562 695	40 562 695		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	5 595 329	5 595 329		Virement du : crédit 10				
...	...	...	755 600	755 600		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 244 000	2 244 000		CT, crédit 15 [1]				
...	445 161 000	1	49 157 624	494 318 625		Total—Crédit 1	464 579 197	29 739 428	...	421 352 777
					2a	Radier des comptes du Canada 3 217 dettes dues à Sa Majesté du chef du Canada, s'élevant à 706 641 $—Virement de 706 640 $ du crédit 10 (Citoyenneté et Immigration)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	706 640	706 640		Virement du crédit 10				
...	...	1	706 640	706 641		Total—Crédit 2a	601 273	105 368	...	2 441 943
...	10 000 000	...	...	10 000 000	5	Dépenses en capital				
...	...	...	2 625 000	2 625 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	10 000 000	...	2 625 000	12 625 000		Total—Crédit 5	11 015 254	1 609 746	...	4 998 124
...	387 304 784	...	...	387 304 784	10	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10a	Subventions				
...	...	...	(5 595 329)	(5 595 329)		Virement au : crédit 1				
...	...	...	(706 640)	(706 640)		crédit 2a				
...	387 304 784	1	(6 301 969)	381 002 816		Total—Crédit 10	366 360 580	14 642 236	...	366 532 901
...	51 658	...	(332)	51 326	(S)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Traitement et allocation pour automobile	51 326	...	...	50 716
...	35 955 000	...	4 395 000	40 350 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40 350 000	...	...	39 228 000
...	...	...	20 260 873	20 260 873	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	20 260 873	...	...	19 196 514
...	...	...	162 015	162 015	(S)	Paiements aux agences de recouvrement privées, selon l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	162 015	...	...	70 422
...	...	...	125 843	125 843	(S)	Montants adjugés par une cour	125 843	...	...	1 900 830
45 517	...	...	69 330	114 847	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	112 074	...	2 773	74 729
45 517	878 472 442	3	71 200 024	949 717 986		Total budgétaire	903 618 435	46 096 778	2 773	855 846 956

					(S)	(L) Prêts aux termes de l'article 119 de la *Loi sur l'immigration*, tel que modifié par le					
53 098 522	...	(5 201 478)	...	47 897 044		CT814449. Limite 110 000 000 $ (Net)	(4 126 939)	...	52 023 983	(4 186 162)
						Total du ministère—				
45 517	**878 472 442**	**3**	**71 200 024**	**949 717 986**		**Budgétaire**	**903 618 435**	**46 096 778**	**2 773**	**855 846 956**
53 098 522	**...**	**(5 201 478)**	**...**	**47 897 044**		**Non budgétaire**	**(4 126 939)**	**...**	**52 023 983**	**(4 186 162)**
						Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
...	75 241 000	...	...	75 241 000	15	Dépenses du programme				
...	...	5 839 000	...	5 839 000	15a	Dépenses du programme				
...	...	...	5 211 967	5 211 967		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	371 000	371 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 704 000	1 704 000		CT, crédit 15 [1]				
...	75 241 000	5 839 000	7 286 967	88 366 967		Total—Crédit 15	86 105 413	2 261 554	...	76 131 865
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	10 697 000	...	1 307 000	12 004 000		employés	12 004 000	...	...	11 788 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
8 143	...	...	...	8 143		taires de l'État	8 143	...	...	15 652
8 143	**85 938 000**	**5 839 000**	**8 593 967**	**100 379 110**		**Total du programme—Budgétaire**	**98 117 556**	**2 261 554**	**...**	**87 935 517**
						Total du portefeuille ministériel—				
53 660	**964 410 442**	**5 839 003**	**79 793 991**	**1 050 097 096**		**Budgétaire**	**1 001 735 991**	**48 358 332**	**2 773**	**943 782 473**
53 098 522	**...**	**(5 201 478)**	**...**	**47 897 044**		**Non budgétaire**	**(4 126 939)**	**...**	**52 023 983**	**(4 186 162)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	160 767 000	157 535 344	...	584 077	...	...	...	...	...	...	160 767 000	158 119 421
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	63 249 000	56 992 216	...	...	82 128 000	68 931 594	...	...	...	...	145 377 000	125 923 810
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants—												
Budgétaire	35 240 000	34 904 326	...	9 598	294 348 879	292 903 048	...	...	...	...	329 588 879	327 816 972
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	47 897 044	(4 126 939)	47 897 044	(4 126 939)
Gérer l'accès au Canada	162 136 636	145 966 398	1 725 000	303 212	4 525 937	4 525 938	...	...	...	...	168 387 573	150 795 548
Offrir des services ministériels	134 697 534	130 844 317	10 900 000	10 118 367	...	...	...	...	...	...	145 597 534	140 962 684
Total du ministère—												
Budgétaire	**556 090 170**	**526 242 601**	**12 625 000**	**11 015 254**	**381 002 816**	**366 360 580**	**...**	**...**	**...**	**...**	**949 717 986**	**903 618 435**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**47 897 044**	**(4 126 939)**	**47 897 044**	**(4 126 939)**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada												
Détermination du statut de réfugié	54 105 000	52 694 067	...	...	...	...	...	...	...	...	54 105 000	52 694 067
Appels en matière d'immigration	5 362 000	5 395 909	...	...	...	...	...	...	...	...	5 362 000	5 395 909
Enquêtes et examens des motifs de détention	5 393 000	4 349 286	...	...	...	...	...	...	...	...	5 393 000	4 349 286
Gestion et services généraux	35 519 110	35 678 294	...	...	...	...	...	...	...	...	35 519 110	35 678 294
Total du programme—Budgétaire	**100 379 110**	**98 117 556**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**100 379 110**	**98 117 556**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**656 469 280**	**624 360 157**	**12 625 000**	**11 015 254**	**381 002 816**	**366 360 580**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 050 097 096**	**1 001 735 991**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**47 897 044**	**(4 126 939)**	**47 897 044**	**(4 126 939)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
...	99 318 000	1	4 821 999	104 140 000	Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	104 140 000	...	...	102 910 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	51 397 128
...	**99 318 000**	**1**	**4 821 999**	**104 140 000**	**Total—Subventions**	**104 140 000**	**...**	**...**	**154 307 128**
					Contributions				
					Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
...	91 607 586	...	(11 479 586)	80 128 000	Aide à la réinstallation	67 804 734	12 323 266	...	80 929 093
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Organisation internationale pour les migrations	1 126 860	873 140	...	1 108 525
...	93 607 586	...	(11 479 586)	82 128 000		68 931 594	13 196 406	...	82 037 618
					Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
...	15 990 500	...	24 191 717	40 182 217	Établissement et adaptation des immigrants	39 820 171	362 046	...	32 170 013
...	102 335 898	...	(7 743 898)	94 592 000	Cours de langue pour les immigrants au Canada	93 543 191	1 048 809	...	95 580 346
...	2 752 800	...	(51 800)	2 701 000	Programme d'accueil	2 666 024	34 976	...	2 437 796
...	73 300 000	...	(20 566 338)	52 733 662	Contributions aux provinces pour satisfaire aux besoins croissants des immigrants qui veulent s'intégrer à la société canadienne	52 733 662	...	...	...
...	194 379 198	...	(4 170 319)	190 208 879		188 763 048	1 445 831	...	130 188 155
					Gérer l'accès au Canada				
...	...	...	4 525 937	4 525 937	Accord avec la province de la Colombie-Britannique concernant les mineurs non accompagnés	4 525 938	(1)	...	...
...	**287 986 784**	**...**	**(11 123 968)**	**276 862 816**	**Total—Contributions**	**262 220 580**	**14 642 236**	**...**	**212 225 773**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	93 607 586	...	(11 479 586)	82 128 000	Maintenir la tradition humanitaire du Canada	68 931 594	13 196 406	...	82 037 618
...	293 697 198	1	651 680	294 348 879	Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	292 903 048	1 445 831	...	284 495 283
...	...	...	4 525 937	4 525 937	Gérer l'accès au Canada	4 525 938	(1)	...	...
...	**387 304 784**	**1**	**(6 301 969)**	**381 002 816**	**Total du portefeuille ministériel**	**366 360 580**	**14 642 236**	**...**	**366 532 901**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants			
Remboursements de prêts—Article 119	...	18 031 770	19 482 637
Total du portefeuille ministériel—			
Non budgétaire	...	**18 031 770**	**19 482 637**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	3 856	3 066
Total des recettes fiscales	**3 856**	**3 066**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—	909 961	803 804
Intérêt sur les prêts d'aide et de transport	909 961	803 804
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrement de mauvaises créances	452 245	271 249
Prêts pour l'aide à l'adaptation recouvrable	283 529	372 710
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 048 657	496 305
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 793 488	3 361 123
	4 577 919	4 501 387
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Droits d'établissement	166 924 035	144 776 495
Droits exigibles pour l'octroi à la citoyenneté	14 705 304	13 713 351
	181 629 339	*158 489 846*
Autres frais et droits—		
Changement au statut de citoyenneté	18 743 601	18 488 270
Document relatif au statut de citoyenneté	4 623 699	2 530 510
Frais d'application—		
Résidence permanente	147 416 377	123 404 063
Requérant de la catégorie des gens d'affaires	7 845 679	7 757 837
Personne à charge de moins de 19 ans	11 293 616	9 671 956
Permis de travail	22 825 717	21 507 048
Permis de travail—Groupe d'artistes	1 082 327	1 030 379
Document relatif au statut d'immigrant	54 417 918	50 289 219
Visa de visiteur—Tarifs multiples	23 935 306	20 944 367
Visa de visiteur—Tarif familial	3 752 092	3 277 780
Mode d'interrogatoire différent	388 926	458 643
Remplacement ou attestation d'un document	535 470	744 386
Permis d'étudiant	16 788 974	14 345 920
Infraction mineure à la *Loi sur l'immigration*	5 211 146	4 256 824
Réadaptation—L19(1)(c.1)	193 047	54 871
Autorisation de retour du ministre	351 587	223 348
Annulation de surtemps	1 004	1 268
Décret en conseil	29 917	37 244
Affaires familiales	260 000	255 500

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Services généraux	677 370	351 827
Remboursement des frais d'expulsion	219 090	117 792
Autres services	27 598	20
Frais d'administration de l'immigration—Compagnies de transport	...	4 588 600
	320 620 461	*284 337 672*
	502 249 800	442 827 518
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	69 330	70 284
Diverses recettes non fiscales—		
Gains sur dépôt bancaire de monnaie étrangère	17 329	25 947
Loi sur l'immigration—Amendes—Compagnies de transport	3 700	300
Loi sur l'immigration—Amendes	66 330	121 122
Confiscations	1 978 089	1 502 983
Frais d'expulsion et de détention	784 701	587 794
Frais d'administration de l'immigration—Compagnies de transport	2 794 215	...
Divers	417 371	493 419
	6 061 735	2 731 565
Total des recettes non fiscales	**513 868 745**	**450 934 558**
Total du ministère	**513 872 601**	**450 937 624**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	2 351
Total des recettes fiscales	...	**2 351**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	30 321	14 827
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	360 744	313 616
	391 065	328 443
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	...	31 937
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	8 143
Diverses recettes non fiscales	25 070	...
Total des recettes non fiscales	**416 135**	**368 523**
Total du programme	**416 135**	**370 874**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	3 856	5 417
Total des recettes fiscales	3 856	5 417
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	909 961	803 804
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 968 984	4 829 830
Ventes de biens et de services	502 249 800	442 859 455
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	69 330	78 427
Diverses recettes non fiscales	6 086 805	2 731 565
Total des recettes non fiscales	514 284 880	451 303 081
Total du portefeuille ministériel	**514 288 736**	**451 308 498**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Conseil du Trésor

Secrétariat

SOMMAIRE

	Page
Objectif du programme et description des secteurs d'activité	8.2
Sommaire du portefeuille ministériel	8.3
Programmes par secteur d'activité	8.5
Paiements de transfert	8.6
Détail des montants disponibles pour être dépensés	8.8
Recettes	8.8

Secrétariat

Objectif

Appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement en partenariat avec les ministères, les organismes, les sociétés d'État et les autres organismes centraux, en vue d'offrir un excellent service au gouvernement, au Parlement et à la population canadienne.

Description des secteurs d'activité

Gestion et planification des dépenses

Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor en lui fournissant des analyses et des conseils au sujet de l'affectation et de la gestion des dépenses de programme directes dans les trois secteurs suivants :

- les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes fédéraux;
- les versements aux sociétés d'État dépendantes;
- les paiements de transfert aux organisations, aux particuliers et aux entreprises.

Le Ministère des Finances du Canada s'occupe de la gestion des autres dépenses principales se rattachant aux programmes législatifs.

Fonction de contrôleur

Le rôle de ce secteur d'activité consiste à fournir un leadership stratégique aux ministères fédéraux, aux autres organismes centraux et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour tout ce qui a trait à la fonction de contrôleur, notamment : la gestion financière, les achats et la gestion des biens, la vérification interne, l'évaluation des programmes, la gestion des risques, la gestion fondée sur les résultats et la présentation de rapports au Parlement (budget des dépenses, projets de loi de crédits et comptes publics).

Service et innovation

Ce secteur d'activité a pour mandat de diriger les initiatives lancées à l'échelle de l'administration fédérale pour améliorer la prestation des services de l'État aux canadiens et aux canadiennes et, à cette fin :

- exercer le leadership nécessaire pour améliorer la prestation des services et favoriser l'innovation et le rendement organisationnel;
- développer et transmettre les connaissances, les recherches, l'information et le savoir-faire en matière de services et d'innovation;
- faciliter la libre circulation des renseignements, établir un lien visuel clair entre les citoyens et les programmes et services du gouvernement du Canada et élaborer une présentation commune pour toutes les filières utilisées par le public.

Gestion de l'information et des technologies de l'information

Ce secteur d'activité a comme but de fournir une orientation et un leadership stratégiques en ce qui concerne le recours à la gestion de l'information et des technologies de l'information (GI-TI) pour améliorer l'accès du public aux services de l'État et atteindre les objectifs relatifs au renouvellement de la fonction publique.

Gestion des ressources humaines

Il incombe au SCT de donner une orientation stratégique à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, de remplir le rôle d'employeur du Conseil du Trésor, d'exercer certaines responsabilités et d'exécuter certains programmes et initiatives qui touchent l'ensemble de la fonction publique, et de collaborer avec les ministères en vue d'améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines et de mesurer les progrès.

Administration des services ministériels du SCT

L'Administration des services ministériels du SCT englobe les cabinets de la présidente, du secrétaire et contrôleur général et du sous-secrétaire; elle fournit des services d'orientation et de conseil aux niveaux exécutif et ministériel, ainsi que des services juridiques, financiers et administratifs et des services d'affaires publiques et de gestion des ressources humaines.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat				
...	84 566 000	...	...	84 566 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	10 486 202	...	10 486 202	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	37 930 063	37 930 063		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	20 309 566	20 309 566		Virement du : crédit 10				
...	...	...	2 354 000	2 354 000		crédit 15				
...	84 566 000	10 486 202	60 593 629	155 645 831		Total—Crédit 1	151 254 909	4 390 922	...	136 543 135
...	23 668 000	...	...	23 668 000	2	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	2a	Subventions				
...	...	...	500 000	500 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	(311 454)	(311 454)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	23 668 000	1	188 546	23 856 547		Total—Crédit 2	9 285 641	14 570 906	...	36 339 454
...	550 000 000	...	...	550 000 000	5	Éventualités du gouvernement				
...	...	...	(55 572 622)	(55 572 622)		Virements à d'autres portefeuilles ministériels				
...	550 000 000	...	(55 572 622)	494 427 378		Total—Crédit 5	...	494 427 378	...	...
...	103 421 000	...	...	103 421 000	10	Initiatives pangouvernementales				
...	...	15 179 000	...	15 179 000	10a	Initiatives pangouvernementales				
...	...	...	(111 864 087)	(111 864 087)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
...	103 421 000	15 179 000	(111 864 087)	6 735 913		Total—Crédit 10	...	6 735 913	...	...
...	81 296 000	...	...	81 296 000	15	Conventions collectives				
...	...	195 380 000	...	195 380 000	15a	Ajustements compensatoires				
...	...	...	(272 193 000)	(272 193 000)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
...	81 296 000	195 380 000	(272 193 000)	4 483 000		Total—Crédit 15	...	4 483 000	...	...
...	865 558 000	...	...	865 558 000	20	Assurances de la fonction publique				
...	...	101 017 000	...	101 017 000	20a	Assurances de la fonction publique				
...	865 558 000	101 017 000	...	966 575 000		Total—Crédit 20	956 656 253	9 918 747	...	684 674 046
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Président du Conseil du Trésor—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 988
...	23 566 000	...	2 880 000	26 446 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 446 000	...	...	12 868 000
...	50 000	...	368	50 368	(S)	*Loi sur la mise au point des pensions du service public*	50 368	...	...	57 766

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	...	3 040 000 000	(19 074 407)	3 020 925 593	(S)	Paiements au titre de l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*	3 020 925 593	...	...	...
...	...	...	13 754 272	13 754 272	(S)	Contributions de l'employeur non réparties en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et d'autres lois sur la pension de retraite et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	13 754 272	...	...	11 209 536
...	...	...	132 823	132 823	(S)	Montants adjugés par une cour	132 823	...	...	39 165
...	...	...	32 764	32 764	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	32 764	...	...	187 025
...	...	...	8 287	8 287	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	8 287	...
...	...	...	...	...	(S)	Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	254 402 208
...	1 732 176 658	3 362 062 203	(381 113 488)	4 713 125 373		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	4 178 590 220	534 526 866	8 287	1 136 371 323

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.
(S) Autorisation législative.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Secrétariat												
Gestion et planification des dépenses	511 227 497	15 572 589	...	316 291	...	...	15 000	13 730	...	...	511 212 497	15 875 150
Fonction de contrôleur	22 707 700	20 892 257	...	479 676	75 000	75 000	35 000	34 109	...	...	22 747 700	21 412 824
Service et innovation	11 013 600	9 740 629	...	241 489	50 000	50 000	245 000	242 469	...	...	10 818 600	9 789 649
Gestion de l'information et des technologies de l'information	29 984 299	24 367 831	...	1 080 075	10 000	10 000	275 000	124 120	...	...	29 719 299	25 333 786
Gestion des ressources humaines	4 186 137 886	4 122 024 901	...	981 517	22 115 915	9 121 375	116 176 000	71 710 110	...	...	4 092 077 801	4 060 417 683
Administration des services ministériels du SCT	38 987 076	37 353 190	...	2 209 748	...	...	30 000	27 344	...	...	38 957 076	39 535 594
Programmes spéciaux—Programme Infrastructures Canada	5 692 400	5 877 784	...	1 702	1 900 000	346 048	...	...	...	...	7 592 400	6 225 534
Sous-total	4 805 750 458	4 235 829 181	...	5 310 498	24 150 915	9 602 423	116 776 000	72 151 882	...	...	4 713 125 373	4 178 590 220
Recettes affectées aux dépenses	(116 776 000)	(72 151 882)	...	...	...	...	(116 776 000)	(72 151 882)	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel—budgétaire	**4 688 974 458**	**4 163 677 299**	**...**	**5 310 498**	**24 150 915**	**9 602 423**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 713 125 373**	**4 178 590 220**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Secrétariat				
					Subventions				
					Fonction de contrôleur				
...	...	1	74 999	75 000	Subvention à la CCAF-FCVI (anciennement la Fondation canadienne pour la vérification intégrée)	75 000	...	...	...
					Service et innovation				
...	...	...	50 000	50 000	Subvention au Centre francophone de recherche en informatisation des organisations (CEFRIO)	50 000	...	...	...
					Gestion des ressources humaines				
...	242 000	...	...	242 000	Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	264 964	(22 964)	...	123 679
...	2 000	...	...	2 000	Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	1 449	551	...	2 457
...	50 000	...	368	50 368	(S) *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	50 368	...	...	57 766
...	294 000	...	368	294 368		316 781	(22 413)	...	183 902
...	**294 000**	**1**	**125 367**	**419 368**	**Total—Subventions**	**441 781**	**(22 413)**	**...**	**183 902**
					Contributions				
					Fonction de contrôleur				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	75 000
					Gestion de l'information et des technologies de l'information				
...	10 000	...	...	10 000	Contribution à l'Association canadienne de normalisation	10 000	...	...	10 000
					Gestion des ressources humaines				
...	23 658 000	...	(1 886 453)	21 771 547	Programme de stages pour les jeunes	8 754 594	13 016 953	...	36 004 454
...	...	...	50 000	50 000	Contribution à Le Conference Board of Canada	50 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	250 000
...	23 658 000	...	(1 836 453)	21 821 547		8 804 594	13 016 953	...	36 254 454
					Programmes spéciaux—Programme Infrastructures Canada				
...	...	...	1 900 000	1 900 000	Contribution à la Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du Guide national pour des infrastructures municipales durables	346 048	1 553 952	...	...
...	**23 668 000**	...	**63 547**	**23 731 547**	**Total—Contributions**	**9 160 642**	**14 570 905**	...	**36 339 454**

Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité

...	...	1	74 999	75 000	Fonction de contrôleur	75 000	...	...	75 000
...	...	...	50 000	50 000	Service et innovation	50 000	...	...	...
...	10 000	...	...	10 000	Gestion de l'information et des technologies de l'information	10 000	...	...	10 000
...	23 952 000	...	(1 836 085)	22 115 915	Gestion des ressources humaines	9 121 375	12 994 540	...	36 438 356
...	...	...	1 900 000	1 900 000	Programmes spéciaux—Programme Infrastructures Canada	346 048	1 553 952	...	...
...	**23 962 000**	**1**	**188 914**	**24 150 915**	**Total du portefeuille ministériel**	**9 602 423**	**14 548 492**	**...**	**36 523 356**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Secrétariat			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Gestion et planification des dépenses	15 000	13 730	5 212
Fonction de contrôleur	35 000	34 109	530 203
Service et innovation	245 000	242 469	...
Gestion de l'information et des technologies de l'information	275 000	124 120	187 932
Gestion des ressources humaines	116 176 000	71 710 110	57 483 600
Administration des services ministériels du SCT	30 000	27 344	17 936
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**116 776 000**	**72 151 882**	**58 224 883**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Secrétariat		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	546 346
Total des recettes fiscales	**...**	**546 346**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de traitements, biens et services	547 259	3 372 951
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 237 747	6 962 222
	3 785 006	10 335 173
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Demandes—Accès à l'information	927	833
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8 287	...
Diverses recettes non fiscales—		
Frais de stationnement	8 164 114	7 904 600
Remboursements d'avantages sociaux des employés	185 998	4 302
Pénalités disciplinaires	16 500	70 701
Divers	76 699	125 519
	8 443 311	8 105 122
Total des recettes non fiscales	**12 237 531**	**18 441 128**
Total du portefeuille ministériel	**12 237 531**	**18 987 474**

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Conseil privé

Ministère

Centre canadien de gestion

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Directeur général des élections

Commissaire aux langues officielles

Bureau du Canada pour le millénaire

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Réseau du leadership

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	9.2
Sommaire du portefeuille ministériel	9.7
Programmes par secteur d'activité	9.11
Paiements de transfert	9.13
Recettes	9.15

Ministère

Objectif

L'objectif stratégique du Bureau du Conseil privé consiste à assurer le fonctionnement du mécanisme central de prise de décisions du gouvernement et à le soutenir.

Description des secteurs d'activité

Cabinet du Premier ministre

Le secteur d'activité, Cabinet du Premier ministre, donne des conseils, communique des renseignements et dispense des services spéciaux afin d'appuyer le Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet; cela comprend notamment les services de liaison avec d'autres ministres, la gestion ponctuelle, les communications gouvernementales, la planification et la mise en pratique des activités de représentation du Canada sur la scène internationale, et le soutien relatif à certaines responsabilités politiques dont les relations avec le Caucus. Les coûts de fonctionnement des résidences officielles du Premier ministre relèvent aussi de ce secteur d'activité. Toutefois, la Commission de la capitale nationale se charge de l'ameublement, de l'entretien, du chauffage et de la réparation de ces résidences.

Cabinets de ministres

Le secteur d'activité, Cabinets de ministres, comprend : le Cabinet du Vice-premier ministre, qui assume des fonctions particulières déléguées par le Premier ministre, y compris celle d'agir comme Premier ministre en l'absence de ce dernier; le Cabinet du président du Conseil privé et Ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé de la gestion des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du Leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable de la gestion du programme législatif du gouvernement au Sénat, et le Cabinet du Leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui assume la responsabilité du programme législatif à la Chambre des communes.

Ce secteur d'activité s'occupe de l'administration des cabinets en offrant des services de soutien et des conseils à ces ministres et en leur communiquant les renseignements pertinents. Un adjoint exécutif se charge de la gestion de chacun des cabinets susmentionnés.

En outre, sont reliés à ce secteur d'activité les salaires et allocations pour automobile des secrétaires d'État qui aident les ministres du Cabinet à assumer leurs responsabilités. Les budgets de fonctionnement des cabinets de ces secrétaires d'État sont inclus dans le budget des ministères concernés.

Bureau du Conseil privé

Le secteur d'activité, Bureau du Conseil privé, réunit la Direction de la planification et de la consultation, la Direction des opérations, la Direction de la sécurité et du renseignement, la Direction du sous-greffier et conseiller juridique, le Secrétariat des priorités de gestion et du personnel supérieur, le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense et la Direction des affaires intergouvernementales.

Les responsabilités globales du Bureau du Conseil privé peuvent se résumer de la façon suivante :

- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre en ce qui concerne son rôle de chef du gouvernement et de conseiller de la Couronne;
- coordonner la préparation et la diffusion du matériel dont ont besoin le Premier ministre ainsi que les présidents et les membres des comités pour les réunions du Cabinet et des comités du Cabinet;
- servir de liaison avec les ministères et organismes gouvernementaux afin de leur communiquer les questions dont doit se saisir le Cabinet et d'autres sujets importants pour le Premier ministre et le gouvernement;
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre au sujet de ses prérogatives et de ses responsabilités à l'égard de l'organisation du gouvernement du Canada, d'une part, et des recommandations qu'il doit faire au gouverneur en conseil sur les nominations de haut niveau, d'autre part;
- donner des conseils au Premier ministre sur les questions concernant la sécurité nationale et le renseignement de sécurité.

Le Bureau du Conseil privé doit aussi appuyer le Premier ministre et le Ministre des Affaires intergouvernementales à l'égard des aspects fédéraux-provinciaux des politiques fédérales. Il donne aussi son appui au Leader du gouvernement à la Chambre des communes et au Leader du gouvernement au Sénat en ce qui concerne la coordination et la gestion du programme parlementaire du gouvernement et il donne des conseils stratégiques liés aux questions parlementaires et électorales. Plus particulièrement, il assume les fonctions suivantes :

- formuler des orientations pertinentes à long terme en ce qui concerne les affaires fédérales-provinciales et le développement constitutionnel;
- assurer l'inclusion d'une perspective fédérale-provinciale à l'élaboration des politiques et programmes fédéraux et constituer une source d'information et d'analyses lorsqu'émergent des questions intergouvernementales qui demandent l'établissement d'une politique;
- promouvoir et faciliter la coopération et la consultation fédérales-provinciales et coordonner les activités fédérales entreprises à la suite d'engagements ou de projets provenant des premiers ministres provinciaux;
- coordonner la préparation des conférences et réunions des premiers ministres ainsi que des réunions bilatérales et multilatérales du Premier ministre avec

ses homologues provinciaux et assurer un soutien administratif lors de ces occasions;

- donner des conseils concernant les affaires autochtones et entretenir des relations efficaces avec les représentants des peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ministères fédéraux pour traiter les questions autochtones, y compris les affaires constitutionnelles autochtones.

Le Bureau du Conseil privé appuie également le ministre désigné comme interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Bien que les fonctions susmentionnées soient susceptibles de demeurer stables durant la période de référence actuelle, les priorités du Bureau du Conseil privé peuvent être profondément et subitement modifiées par une décision du gouvernement de changer ses priorités, politiques ou orientations établies pour répondre à des pressions extérieures ou tout simplement de poursuivre d'autres objectifs politiques.

Commissions d'enquête et groupes de travail

Le secteur d'activité, Commissions d'enquête et groupes de travail, se rapporte au financement, au besoin, de commissions d'enquête nommées pour faire des recommandations sur des sujets donnés et de groupes de travail et autres personnes ou organismes qui doivent exercer leurs activités de façon indépendante du Bureau du Conseil privé, tout en recevant tout de même le niveau approprié de services administratifs du ministère.

En raison de leur caractère indépendant et aux fins de l'administration, les commissions d'enquête établies en vertu de la *Loi sur les enquêtes* font partie du programme du Conseil privé.

Services ministériels

Le secteur d'activité, Services ministériels, faisant partie du programme du Conseil privé se rapporte à la prestation régulière et permanente de services administratifs et aussi de services spécialisés que l'on n'offre pas dans d'autres ministères. Les services communs sont offerts au Cabinet du Premier ministre, au Président du Conseil privé et Ministre des Affaires intergouvernementales, à d'autres cabinets de ministres liés au programme ainsi qu'au Bureau du Conseil privé. Ils portent notamment sur la gestion financière, administrative et de l'information, l'informatique, les services techniques, la traduction et les ressources humaines ainsi que les demandes d'accès à l'information soumises dans le cadre des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Les services spécialisés comprennent les coûts du fonctionnement du standard téléphonique du Premier ministre, une unité de correspondance chargée de la correspondance non politique et non personnelle adressée au Premier ministre, et s'il y a lieu, à d'autres ministres du portefeuille, ainsi que le soutien technique associé aux déplacements des membres du Cabinet du Premier ministre. En outre, le secteur d'activité comporte certains services administratifs rendus aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

Les Services ministériels sont assurés par les divisions suivantes : Bureau du sous-ministre adjoint (Services ministériels), services financiers, administration, informatique et services techniques, services d'information, bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, services de la correspondance de la haute direction et services des ressources humaines.

Centre canadien de gestion

Objectif

Aider les gestionnaires à parfaire leurs capacités de concevoir, d'analyser, de décider, de résoudre et de mettre en œuvre qui sont cruciales pour relever les défis actuels et futurs de gestion au sein de l'administration fédérale, y compris l'adaptation aux changements qui touchent le caractère social, culturel, racial et linguistique de la société canadienne; les aider à comprendre les politiques, le fonctionnement, l'organisation, la dynamique et les traditions de l'administration fédérale, et à gérer de façon efficace et efficiente les programmes et services de l'État ainsi que son personnel, dans un contexte d'équité en matière d'emploi; accroître l'ensemble des connaissances sur la théorie et la pratique de la gestion dans le secteur public; et encourager les échanges entre hauts fonctionnaires, cadres supérieurs du secteur privé et universitaires en matière de gestion.

Description des secteurs d'activité

Contribuer à l'élaboration d'un programme de gestion pour la fonction publique de demain

En collaboration avec d'autres organismes centraux, offre un programme de recherche qui permet de repérer les problèmes névralgiques soulevés par la gestion et de réunir des dirigeants clés de la fonction publique, des universitaires et des grands théoriciens pour qu'ils échangent sur la façon de les régler selon un mode d'apprentissage en réseau basé sur la recherche-action et fournit un forum de discussion afin de mieux comprendre et de concevoir une vision d'une fonction publique renouvelée.

Renforcer la capacité organisationnelle de leadership par l'apprentissage

Crée des occasions d'apprentissage de niveau mondial qui appuient les priorités du greffier; valorise le service aux Canadiens et aux Canadiennes dans l'élaboration et l'exécution des politiques; utilise des techniques de gestion et de leadership modernes; et valorise la création de partenariats avec les secteurs public, privé et bénévole. Ces occasions d'apprentissage sont créées afin d'aider les gestionnaires de la fonction publique à perfectionner leurs habiletés en leadership pour améliorer le service aux Canadiens et Canadiennes et

de mettre en œuvre le renouveau à la fois au niveau du personnel et au niveau du système, horizontalement dans la fonction publique et verticalement dans les ministères. Appuie l'apprentissage continu par le biais des réseaux, d'encadrement et du mentorat et offre une tribune pour explorer des idées nouvelles et s'inspirer de l'expérience des autres pour résoudre les difficultés intersectorielles.

Soutenir les leaders du changement et de la transformation

Appuie les programmes de changement des ministères, en offrant des programmes de perfectionnement en gestion adaptés aux besoins particuliers des ministères. Transfert des expériences d'apprentissage pour appuyer les gestionnaires dans l'amélioration du travail d'équipe afin de mettre en œuvre les programmes de changement ministériel.

Soutien aux programmes

Dirige et appuie les orientations stratégiques du CCG. Fournit des services de gestion et d'administration efficaces et efficients dans les domaines financiers, administratifs, de la technologie et de gestion de l'information, des communications et de l'évaluation, pour faciliter l'exécution des programmes et soutenir les orientations futures.

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Objectif

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans quasiment tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

Description du secteur d'activité

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un petit organisme qui n'a qu'un seul programme et qu'un seul secteur d'activité consistant à fournir des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur qu'il est appelé à servir dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Objectif

Promouvoir la sécurité des transports.

Description du secteur d'activité

Promotion de la sécurité des transports

Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de pipelines dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de pipelines, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

Directeur général des élections

Objectif

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales, une pour chaque province, établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.*

Description des secteurs d'activité

Élections

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats et aux partis politiques, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires

aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.

- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements à ces 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 10 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 10 commissions afin d'être payés à même le Trésor.
- *Législation référendaire* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

Commissaire aux langues officielles

Objectif

Assurer la reconnaissance de chacune des langues officielles et faire respecter l'esprit de la *Loi sur les langues officielles*.

Description des secteurs d'activité

Plaintes et enquêtes

Réaliser des enquêtes et des études spéciales et faire des recommandations sur les mesures correctives pour assurer une mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*.

Information, recherche et analyse

Définir les orientations stratégiques pour le Commissariat au moyen de travaux de recherche et d'analyse en matière de politiques linguistiques. Assurer la liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les différentes associations œuvrant dans le domaine et informer les parlementaires et le public sur la Loi et le rôle du Commissaire.

Services généraux

Fournir le leadership au Commissariat aux langues officielles et l'appuyer dans l'exécution des programmes afin de permettre à l'organisation de remplir pleinement son mandat et de s'acquitter de ses responsabilités.

Bureau du Canada pour le millénaire

Objectif

Contribuer à la création de partenariats entre les gouvernements, les collectivités et les citoyens pour marquer le nouveau millénaire.

Description du secteur d'activité

Initiatives du millénaire

Inciter les Canadiens à entreprendre des initiatives pour célébrer nos réussites, explorer notre patrimoine et bâtir notre avenir, en faisant la promotion de partenariats locaux, nationaux et internationaux et en participant à des programmes et des projets qui auront des répercussions durables au cours du prochain millénaire.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Objectif

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

Description des secteurs d'activité

Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie

La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la Table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer

les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rasssemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel fait l'objet d'une orientation et d'une définition, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Objectif

Établissement d'une jurisprudence au moyen des décisions de la Commission et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, agents négociateurs et fonctionnaires qu'ils représentent et d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

Description du secteur d'activité

Relations de travail dans la fonction publique

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer. La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses au lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Objectif

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

Le Réseau du leadership

Objectif

Promouvoir, développer et maintenir des réseaux regroupant les leaders de toute la fonction publique du Canada ainsi que les aider à continuer de relever les défis du renouvellement de la fonction publique.

Description des secteurs d'activité

Le Réseau du leadership

Le secteur d'activité, Le Réseau du leadership, comprend des activités qui soutiennent le développement de réseaux, le renouvellement de la fonction publique ainsi que la gestion de la collectivité des SMA. Ces activités comprennent les services d'orientation et les services consultatifs pour les SMA, l'aide aux organismes fédéraux pour appliquer les principes du renouvellement de la fonction publique en offrant du leadership, des conseils et du soutien. Le secteur d'activité comprend également la promotion pour la formation de nouveaux réseaux de leadership ainsi que la culture des réseaux actuels dans le but d'enrichir le dialogue et l'échange d'information entre les leaders et de raffermir la capacité de diffuser l'information au sein de la fonction publique.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	85 571 000	...	...	85 571 000	1	Dépenses du programme				
...	...	2 181 906	...	2 181 906	1a	Dépenses du programme				
...	...	...	3 000 000	3 000 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	110 000	110 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 702 000	1 702 000		CT, crédit 15 [1]				
...	85 571 000	2 181 906	4 812 000	92 564 906		Total—Crédit 1	91 075 154	1 489 752	...	79 491 883
...	76 583	...	(111)	76 472	(S)	Premier ministre—Traitement et allocation pour automobile	76 472	...	...	75 141
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Président du Conseil privé—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 716
...	51 658	...	(10 443)	41 215	(S)	Leader du gouvernement au Sénat—Traitement et allocation pour automobile	41 215	...	...	50 716
...	23 460	...	(176)	23 284	(S)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État—Allocation pour automobile	23 284	...	...	23 004
...	9 260 000	...	1 132 000	10 392 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 392 000	...	...	9 519 000
8 813	...	...	42 356	51 169	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	26 169	...	25 000	24 242
8 813	**95 034 359**	**2 181 906**	**5 975 565**	**103 200 643**		**Total du ministère—Budgétaire**	**101 685 891**	**1 489 752**	**25 000**	**89 234 702**
						Centre canadien de gestion				
...	9 786 000	...	...	9 786 000	5	Dépenses du programme				
...	...	4 150 974	...	4 150 974	5a	Dépenses du programme				
...	...	...	1 873 312	1 873 312		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	740 425	740 425		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	191 000	191 000		CT, crédit 15 [1]				
...	9 786 000	4 150 974	2 804 737	16 741 711		Total—Crédit 5	16 463 212	278 499	...	11 097 679
...	7 967 000	...	(1 790 267)	6 176 733	(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	6 176 733	...	...	5 392 130
...	1 216 000	...	149 000	1 365 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 365 000	...	...	1 294 000
5 873	...	...	6 737	12 610	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12 610	...	...	16 004
5 873	**18 969 000**	**4 150 974**	**1 170 207**	**24 296 854**		**Total du programme—Budgétaire**	**24 017 555**	**278 499**	**...**	**17 799 813**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
...	3 363 000	...	...	3 363 000	10	Dépenses du programme				
...	...	439 650	...	439 650	10a	Dépenses du programme				
...	...	...	61 000	61 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	3 363 000	439 650	61 000	3 863 650		Total—Crédit 10	3 654 550	209 100	...	3 406 983
...	303 000	...	37 000	340 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	340 000	...	...	341 000
...	...	...	147	147	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	147	93
...	**3 666 000**	**439 650**	**98 147**	**4 203 797**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 994 550**	**209 100**	**147**	**3 748 076**
						Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
...	21 025 000	...	...	21 025 000	15	Dépenses du programme				
...	...	2 958 371	...	2 958 371	15a	Dépenses du programme				
...	...	...	3 025 828	3 025 828		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	100 000	100 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	354 000	354 000		CT, crédit 15 [1]				
...	21 025 000	2 958 371	3 479 828	27 463 199		Total—Crédit 15	26 687 236	775 963	...	35 671 405
...	3 061 000	...	374 000	3 435 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 435 000	...	...	3 444 000
25 000	...	...	4 004	29 004	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 856	2 144	4 004	12 335
25 000	**24 086 000**	**2 958 371**	**3 857 832**	**30 927 203**		**Total du programme—Budgétaire**	**30 145 092**	**778 107**	**4 004**	**39 127 740**
						Directeur général des élections				
...	3 065 000	...	...	3 065 000	20	Dépenses du programme				
...	...	1 700 000	...	1 700 000	20a	Dépenses du programme				
...	...	...	387 000	387 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	3 065 000	1 700 000	387 000	5 152 000		Total—Crédit 20	4 750 320	401 680	...	2 831 893
...	178 100	40 000	92	218 192	(S)	Traitement du directeur général des élections	218 192	...	...	178 865
...	29 900 000	169 960 000	(2 713 403)	197 146 597	(S)	Dépenses d'élections (*Loi électorale du Canada*, *Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*)	197 146 597	...	...	33 386 365
...	592 000	...	143 362	735 362	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	735 362	...	...	635 000
...	...	...	1 236	1 236	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	1 236	...	...	...

45	...	...	3 407	3 452	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 407	...	45	1 009
45	**33 735 100**	**171 700 000**	**(2 178 306)**	**203 256 839**		**Total du programme—Budgétaire**	**202 855 114**	**401 680**	**45**	**37 033 132**
						Commissaire aux langues officielles				
...	9 763 000	...	...	9 763 000	25	Dépenses du programme				
...	...	500 000	...	500 000	25a	Dépenses du programme				
...	...	...	711 401	711 401		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	87 000	87 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	9 763 000	500 000	798 401	11 061 401		Total—Crédit 25	11 044 693	16 708	...	9 924 109
...	1 356 000	...	166 000	1 522 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 522 000	...	...	1 531 000
...	...	...	690	690	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	690	...	...	4 071
...	**11 119 000**	**500 000**	**965 091**	**12 584 091**		**Total du programme—Budgétaire**	**12 567 383**	**16 708**	**...**	**11 459 180**
						Bureau du Canada pour le millénaire				
...	6 480 000	...	...	6 480 000	30	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	30a	Virement de 223 999 $ du crédit 35 (Conseil privé)				
...	...	...	2 200 000	2 200 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	223 999	223 999		Virement du : crédit 35				
...	...	...	19 000	19 000		CT, crédit 15 [1]				
...	6 480 000	1	2 442 999	8 923 000		Total—Crédit 30	8 031 947	891 053	...	12 115 414
...	86 500 000	...	...	86 500 000	35	Contributions				
...	...	...	(223 999)	(223 999)		Virement au crédit 30				
...	86 500 000	...	(223 999)	86 276 001		Total—Crédit 35	63 137 383	23 138 618	...	33 727 201
...	507 000	...	62 000	569 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	569 000	...	...	600 000
...	**93 487 000**	**1**	**2 281 000**	**95 768 001**		**Total du programme—Budgétaire**	**71 738 330**	**24 029 671**	**...**	**46 442 615**
						Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
...	3 110 000	...	...	3 110 000	40	Dépenses du programme				
...	...	152 850	...	152 850	40a	Dépenses du programme				
...	...	...	929 000	929 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	40 000	40 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	20 000	20 000		CT, crédit 15 [1]				
...	3 110 000	152 850	989 000	4 251 850		Total—Crédit 40	4 103 928	147 922	...	3 034 396
...	20 000	...	(8 647)	11 353	(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	11 353	...	...	18 956
...	235 000	...	29 000	264 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	264 000	...	...	266 000
...	...	...	8	8	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8	...	...	369
...	**3 365 000**	**152 850**	**1 009 361**	**4 527 211**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 379 289**	**147 922**	**...**	**3 319 721**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission des relations de travail dans la fonction publique				
...	5 142 000	...	...	5 142 000	45	Dépenses du programme				
...	...	249 650	...	249 650	45a	Dépenses du programme				
...	...	...	10 000	10 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	159 000	159 000		CT, crédit 15 [1]				
...	5 142 000	249 650	169 000	5 560 650		Total—Crédit 45	5 039 671	520 979	...	4 752 625
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	661 000	...	81 000	742 000		employés	742 000	...	...	770 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
719	...	...	329	1 048		taires de l'État	329	390	329	...
719	**5 803 000**	**249 650**	**250 329**	**6 303 698**		**Total du programme—Budgétaire**	**5 782 000**	**521 369**	**329**	**5 522 625**
						Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
...	1 263 000	...	...	1 263 000	50	Dépenses du programme				
...	...	278 000	...	278 000	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	350 000	350 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	52 000	52 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 263 000	278 000	402 000	1 943 000		Total—Crédit 50	1 801 103	141 897	...	1 663 493
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	142 000	...	...	142 000		employés	142 000	...	...	146 000
...	**1 405 000**	**278 000**	**402 000**	**2 085 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 943 103**	**141 897**	**...**	**1 809 493**
						Le Réseau du leadership				
...	11 135 000	...	...	11 135 000	55	Dépenses du programme				
...	...	439 000	...	439 000	55a	Dépenses du programme				
...	...	...	5 000	5 000		Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	11 135 000	439 000	5 000	11 579 000		Total—Crédit 55	9 079 130	2 499 870	...	8 194 885
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	662 000	...	81 000	743 000		employés	743 000	...	...	586 000
...	**11 797 000**	**439 000**	**86 000**	**12 322 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**9 822 130**	**2 499 870**	**...**	**8 780 885**
40 450	**302 466 459**	**183 050 402**	**13 917 226**	**499 474 537**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**468 930 437**	**30 514 575**	**29 525**	**264 277 982**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Cabinet du Premier ministre	7 158 008	6 779 104	...	182	...	...	...	...	...	...	7 158 008	6 779 286
Cabinets de ministres	7 025 191	6 897 387	...	62 251	...	...	...	...	...	...	7 025 191	6 959 638
Bureau du Conseil privé	38 579 048	38 687 927	325 000	194 668	5 697 000	5 008 937	...	...	...	...	44 601 048	43 891 532
Commissions d'enquête et groupes de travail	10 413 056	9 286 670	25 000	294 904	...	...	...	...	...	...	10 438 056	9 581 574
Services ministériels	32 138 340	29 717 827	1 840 000	4 756 034	...	...	...	...	...	...	33 978 340	34 473 861
Total du ministère—Budgétaire	**95 313 643**	**91 368 915**	**2 190 000**	**5 308 039**	**5 697 000**	**5 008 937**	**...**	**...**	**...**	**...**	**103 200 643**	**101 685 891**
Centre canadien de gestion												
Contribuer à l'élaboration d'un programme de gestion pour la fonction publique de demain	3 073 325	3 061 152	...	56 685	175 000	173 340	...	...	...	...	3 248 325	3 291 177
Renforcer la capacité organisationnelle de leadership par l'apprentissage	11 525 621	11 460 679	...	799	...	...	...	...	...	...	11 525 621	11 461 478
Soutenir les leaders du changement et de la transformation	3 266 960	4 668 955	574 000	1 513 711	...	...	...	...	...	...	3 840 960	6 182 666
Soutien aux programmes	4 673 813	3 069 624	1 007 335	12 610	...	...	...	...	...	...	5 681 148	3 082 234
Total du programme—Budgétaire	**22 539 719**	**22 260 410**	**1 581 335**	**1 583 805**	**175 000**	**173 340**	**...**	**...**	**...**	**...**	**24 296 054**	**24 017 555**
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes—Budgétaire	**4 203 797**	**3 994 550**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 203 797**	**3 994 550**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports												
Promotion de la sécurité des transports	30 560 203	28 806 993	367 000	1 338 099	...	...	...	...	...	...	30 927 203	30 145 092
Total du programme—Budgétaire	**30 560 203**	**28 806 993**	**367 000**	**1 338 099**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**30 927 203**	**30 145 092**
Directeur général des élections												
Élections	172 358 127	172 358 082	...	...	24 793 158	24 793 158	...	...	...	...	197 151 285	197 151 240
Administration	6 105 554	5 703 874	...	...	...	...	...	...	...	...	6 105 554	5 703 874
Total du programme—Budgétaire	**178 463 681**	**178 061 956**	**...**	**...**	**24 793 158**	**24 793 158**	**...**	**...**	**...**	**...**	**203 256 839**	**202 855 114**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Commissaire aux langues officielles												
Plaintes et enquêtes	4 496 000	4 059 732	...	...	...	...	...	...	...	...	4 496 000	4 059 732
Information, recherche et analyse	2 450 220	2 693 398	...	...	...	...	...	...	...	...	2 450 220	2 693 398
Services généraux	5 637 871	5 814 253	...	...	...	...	...	...	...	...	5 637 871	5 814 253
Total du programme—Budgétaire	**12 584 091**	**12 567 383**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**12 584 091**	**12 567 383**
Bureau du Canada pour le millénaire												
Initiatives du millénaire	9 492 000	8 600 947	...	...	86 276 001	63 137 383	...	...	...	...	95 768 001	71 738 330
Total du programme—Budgétaire	**9 492 000**	**8 600 947**	**...**	**...**	**86 276 001**	**63 137 383**	**...**	**...**	**...**	**...**	**95 768 001**	**71 738 330**
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie												
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	4 527 211	4 379 289	...	...	...	...	...	...	...	...	4 527 211	4 379 289
Total du programme—Budgétaire	**4 527 211**	**4 379 289**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 527 211**	**4 379 289**
Commission des relations de travail dans la fonction publique—Budgétaire	**6 303 698**	**5 782 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**6 303 698**	**5 782 000**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—Budgétaire	**2 085 000**	**1 683 487**	**...**	**259 616**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 085 000**	**1 943 103**
Le Réseau du leadership—Budgétaire	**12 322 000**	**9 515 387**	**...**	**306 743**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**12 322 000**	**9 822 130**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**378 395 043**	**367 021 317**	**4 138 335**	**8 796 302**	**116 941 159**	**93 112 818**	**...**	**...**	**...**	**...**	**499 474 537**	**468 930 437**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Bureau du Conseil privé				
...	**53 000**	...	...	**53 000**	Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	**53 000**	...	...	**48 000**
					Contributions				
					Bureau du Conseil privé				
...	500 000	...	...	500 000	Forum international des fédérations	500 000	...	...	500 000
...	1 894 000	...	...	1 894 000	Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones	1 615 000	279 000	...	1 710 981
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Consultation avec les Métis et les Autochtones hors réserve	1 015 000	(15 000)	...	875 000
...	2 250 000	...	...	2 250 000	Rassembler nos forces : le plan d'action du Canada pour les questions autochtones	1 825 937	424 063	...	47 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	846 600
...	**5 644 000**	...	...	**5 644 000**	**Total—Contributions**	**4 955 937**	**688 063**	...	**3 979 581**
...	**5 697 000**	...	...	**5 697 000**	**Total du ministère**	**5 008 937**	**688 063**	...	**4 027 581**
					Centre canadien de gestion				
					Contributions				
					Contribuer à l'élaboration d'un programme de gestion pour la fonction publique de demain				
...	175 000	...	...	175 000	Contribuer à l'élaboration d'un programme de gestion pour la fonction publique de demain	173 340	1 660	...	175 000
...	**175 000**	...	...	**175 000**	**Total du programme**	**173 340**	**1 660**	...	**175 000**
					Directeur général des élections				
					Autres paiements de transfert				
					Élections				
...	...	24 515 000	278 158	24 793 158	(S) Remboursement des dépenses électorales admissibles aux candidats et partis politiques enregistrés à l'élection générale de novembre 2000 et aux élections partielles de 2000-2001	24 793 158	...	...	274 427
...	...	**24 515 000**	**278 158**	**24 793 158**	**Total du programme**	**24 793 158**	...	...	**274 427**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Bureau du Canada pour le millénaire				
					Contributions				
					Initiatives du millénaire				
					Contributions pour appuyer les activités et les projets du millénaire visant à célébrer les réalisations et la diversité du Canada et sa place dans le monde				
...	86 500 000	...	(223 999)	86 276 001		63 137 383	23 138 618	...	33 727 201
...	**86 500 000**	**...**	**(223 999)**	**86 276 001**	**Total du programme**	**63 137 383**	**23 138 618**	**...**	**33 727 201**
...	**92 372 000**	**24 515 000**	**54 159**	**116 941 159**	**Total du portefeuille ministériel**	**93 112 818**	**23 828 341**	**...**	**38 204 209**

(S) Paiement de transfert législatif.

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	38 520
Total des recettes fiscales	**...**	**38 520**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Traitements	14 774	...
Achat de biens et services	150 086	...
Paiements de transfert	26 598	...
Divers	...	277 398
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	897 306	569 624
	1 088 764	847 022
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	42 356	8 813
Diverses recettes non fiscales—		
Vente de textes réglementaires en vertu de la *Loi sur les textes réglementaires*	1 215	1 680
Produits des ventes	16 613	...
Recettes provenant de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	3 551	3 350
Divers	1 072	14 957
	22 451	19 987
Total des recettes non fiscales	**1 153 571**	**875 822**
Total du ministère	**1 153 571**	**914 342**
Centre canadien de gestion		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	6 277	25 478
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 737	6 527
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non-réglementaire—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Frais de cours et autres recettes relatives à ces cours	6 176 733	5 392 130
Revenus différés	6 891	...
	6 183 624	5 392 130
Diverses recettes non fiscales	3 760	3 359
Total du programme	**6 200 398**	**5 427 494**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	659	33 572
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	515
	659	34 087
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	147	93
Diverses recettes non fiscales—		
Contributions au gouvernement provincial	1 044 400	1 088 887
Divers	2 018	...
	1 046 418	1 088 887
Total du programme	**1 047 224**	**1 123 067**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	34 119	23 735
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	128 985	68 557
	163 104	92 292
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 004	32 194
Diverses recettes non fiscales	56 491	7 987
Total du programme	**223 599**	**132 473**
Directeur général des élections		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 622	2 343
Total des recettes fiscales	**1 622**	**2 343**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	11 064	...
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	...	23 148
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 407	1 009

Recettes—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diverses recettes non fiscales—		
Confiscation—Provision pour élection	27 000	(216)
Divers	294	2 555
	27 294	2 339
Total des recettes non fiscales	**41 765**	**26 496**
Total du programme	**43 387**	**28 839**
Commissaire aux langues officielles		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	11 079	21 591
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	690	4 071
Total du programme	**11 769**	**25 662**
Bureau du Canada pour le millénaire		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	25 318	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	155 390	112 317
Total du programme	**180 708**	**112 317**
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	573
Total des recettes fiscales	**...**	**573**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 044	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	12 443	...
	14 487	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8	369
Diverses recettes non fiscales—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Produits de la vente de publications	11 353	18 956
Total des recettes non fiscales	**25 848**	**19 325**
Total du programme	**25 848**	**19 898**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de traitements	8 349	3 264
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	329	719
Diverses recettes non fiscales—		
Accès à l'information	2 216	2 813
Total du programme	**10 894**	**6 796**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Achat de biens et services	160	1 984
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	28 978	...
	29 138	1 984
Diverses recettes non fiscales—		
Recettes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	10	30
Total du programme	**29 148**	**2 014**
Le Réseau du leadership		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Biens et services	13 518	28 071
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	135 565	643
	149 083	28 714
Diverses recettes non fiscales—		
Recettes en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	35	20
Divers	24	485
	59	505
Total du programme	**149 142**	**29 219**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 622	41 436
Total des recettes fiscales	1 622	41 436
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 662 712	1 166 749
Ventes de biens et de services	6 183 624	5 415 278
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	57 678	53 795
Diverses recettes non fiscales	1 170 052	1 144 863
Total des recettes non fiscales	9 074 066	7 780 685
Total du portefeuille ministériel	**9 075 688**	**7 822 121**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Cour suprême du Canada												
Bureau du registraire	18 356 810	17 824 559	...	...	1 517 017	1 517 017	...	...	...	...	19 873 827	19 341 576
Total du programme—Budgétaire	**18 356 810**	**17 824 559**	**...**	**...**	**1 517 017**	**1 517 017**	**...**	**...**	**...**	**...**	**19 873 827**	**19 341 576**
Cour canadienne de l'impôt												
Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt	12 137 975	12 059 791	431 509	431 501	...	...	...	...	...	...	12 569 484	12 491 292
Total du programme—Budgétaire	**12 137 975**	**12 059 791**	**431 509**	**431 501**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**12 569 484**	**12 491 292**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**843 689 474**	**838 532 188**	**2 556 249**	**2 783 840**	**421 255 436**	**416 958 295**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 267 501 159**	**1 258 274 323**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Droit et orientation				
...	18 170	...	...	18 170	Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada—Subvention d'administration	18 170	...	...	18 170
...	1 140	...	...	1 140	Institut international de droit d'expression française (IDEF)	1 140	...	...	1 140
...	210 631	...	...	210 631	Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones	210 618	13	...	210 631
...	12 274	...	...	12 274	Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la Loi	12 274	...	...	12 274
...	7 220	...	...	7 220	British Institute of International and Comparative Law	7 220	...	...	7 220
...	8 620	...	...	8 620	Académie de droit international de La Haye	8 620	...	...	8 620
...	26 600	...	...	26 600	Fondation canadienne des droits de la personne	26 600	...	...	26 600
...	128 345	...	140 000	268 345	Institut national de la magistrature	268 345	...	...	268 345
...	38 600	...	...	38 600	Société canadienne des sciences judiciaires	38 600	...	...	38 600
...	48 771	...	...	48 771	Association canadienne des juges des cours provinciales	48 771	...	...	48 771
...	300 000	...	...	300 000	Subventions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	299 998	2	...	159 942
...	100 000	...	(80 000)	20 000	Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et des établissements d'enseignement pour élaborer des politiques et des programmes ou assurer la formation sur le droit de la famille axé sur l'enfant	20 000	...	...	21 250
...	21 906 728	...	(833 700)	21 073 028	Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	21 030 371	42 657	...	20 078 894
...	5 572 572	...	(1 850 000)	3 722 572	Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement de la justice pour les jeunes	1 828 850	1 893 722	...	1 598 628
...	...	500 000	..	500 000	Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et à des institutions dont les activités contribuent à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	337 174	162 826	...	...
...	**28 379 671**	**500 000**	**(2 623 700)**	**26 255 971**	**Total—Subventions**	**24 156 751**	**2 099 220**	**...**	**22 499 085**
					Contributions				
					Droit et orientation				
...	79 827 507	...	...	79 827 507	Contribution aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	79 827 507	...	...	80 702 507
...	144 750 000	...	34 015 197	178 765 197	Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	178 765 197	...	...	151 161 443

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	3 997 500	...	...	3 997 500	Fonds pour le Programme des conseillers parajudiciaires autochtones et autres projets connexes	3 997 500	...	...	4 156 310
...	10 390 330	14 262 670	11 322 000	35 975 000	Contributions aux provinces et aux territoires pour le Programme du contrôle des armes à feu	35 974 148	852	...	22 282 023
...	3 027 792	...	1 500 772	4 528 564	Contributions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	4 528 332	232	...	3 463 226
...	5 749 406	...	156 000	5 905 406	Contributions en vertu du Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	5 827 827	77 579	...	4 583 131
...	17 259 778	...	(3 372 910)	13 886 868	Contributions en vertu du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	13 816 101	70 767	...	13 405 036
...	9 093 364	...	(3 551 661)	5 541 703	Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	5 531 383	10 320	...	3 959 626
...	400 000	...	...	400 000	Contributions pour les activités à l'appui du Programme de lutte contre la violence familiale	371 173	28 827	...	400 000
...	3 270 456	...	...	3 270 456	Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	3 270 456	...	...	3 120 534
...	12 313 428	32 030 198	(37 033 198)	7 310 428	Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	5 322 090	1 988 338	...	3 243 695
...	...	1 425 000	(412 500)	1 012 500	Contributions à l'appui de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	991 494	21 006	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	10 000 000
...	**290 079 561**	**47 717 868**	**2 623 700**	**340 421 129**	**Total—Contributions**	**338 223 208**	**2 197 921**	...	**300 477 531**
...	**318 459 232**	**48 217 868**	...	**366 677 100**	**Total du ministère**	**362 379 959**	**4 297 141**	...	**322 976 616**
					Commissaire à la magistrature fédérale				
					Subventions				
					Magistrature fédérale				
					Traitements, indemnités et pensions des juges; et pensions aux conjoints et enfants des juges :				
...	146 000	...	(56 400)	89 600	(S) Montants forfaitaires versés au conjoint survivant d'un juge qui décède pendant son mandat, d'une somme équivalent au sixième du traitement du juge au moment de son décès	89 600	...	...	89 050
...	51 454 000	...	1 517 719	52 971 719	(S) Pensions aux termes de la *Loi sur les juges*	52 971 719	...	...	49 599 004
...	**51 600 000**	...	**1 461 319**	**53 061 319**	**Total du programme**	**53 061 319**	...	...	**49 688 054**

Cour suprême du Canada

Subventions

					Bureau du registraire				
...	1 279 000	...	238 017	1 517 017	(S) Pensions aux termes de la *Loi sur les juges*	1 517 017	...	...	1 176 521
...	**1 279 000**	...	**238 017**	**1 517 017**	**Total du programme**	**1 517 017**	...	...	**1 176 521**
...	**371 338 232**	**48 217 868**	**1 699 336**	**421 255 436**	**Total du portefeuille ministériel**	**416 958 295**	**4 297 141**	...	**373 841 191**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Commissaire à la magistrature fédérale			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Magistrature fédérale			
Frais de service du Bureau du juge-arbitre	50 000	50 000	50 000
Frais de service du Tribunal des droits de la personne	50 000	50 000	100 000
Frais de service du Tribunal de la concurrence	50 000	50 000	50 000
Entente administrative avec l'Agence canadienne de développement international	125 000	92 868	27 040
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**275 000**	**242 868**	**227 040**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	65 532	85 359
Total des recettes fiscales	**65 532**	**85 359**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Autres ministères de l'État	74 857	47 012
Divers	709 482	677 631
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	(48 839)	3 196 034
	735 500	3 920 677
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	*35 509 148*	*8 931 324*
Autres frais et droits—		
Enregistrement de divorces	655 908	725 273
Services d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales	1 581 755	2 023 887
	2 237 663	*2 749 160*
	37 746 811	11 680 484
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	21 687	12 250
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes—Territoires du Nord-Ouest	5 860	102 371
Amendes et confiscations	837 398	665 579
Location de résidences et services publics	141 989	86 745
Société d'État facturé	212 199	219 247
Brevets et redevances	124 530	115 105
Autres	228 390	42 138
	1 550 366	1 231 185
Total des recettes non fiscales	**40 054 364**	**16 844 596**
Total du ministère	**40 119 896**	**16 929 955**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission canadienne des droits de la personne		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	12 507	3 715
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	156 846	148 325
	169 353	152 040
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 226	982
Diverses recettes non fiscales	6 296	18 493
Total du programme	**177 875**	**171 515**
Tribunal canadien des droits de la personne		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	1 005
Total du programme	**...**	**1 005**
Commissaire à la magistrature fédérale		
Recettes non fiscales—		
Diverses recettes non fiscales—		
Retenues au Compte de pension de retraite de la fonction publique—Juges	10 513 714	10 333 111
Total du programme	**10 513 714**	**10 333 111**
Cour fédérale du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	37 906	27 566
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	80 977	76 632
	118 883	104 198
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Frais de la Cour fédérale	1 212 782	1 166 187
Dépenses de la Cour	16 653	42 636
	1 229 435	1 208 823
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 030	2 834
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes de la Cour	4 719 000	100 106 235
Divers	248	135
	4 719 248	100 106 370
Total du programme	**6 072 596**	**101 422 225**
Commission du droit du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 861	657
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	23 774	12 534
Total du programme	**28 635**	**13 191**
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	619	6
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	2 894
	619	2 900
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 410	949
Diverses recettes non fiscales	30 700	5
Total du programme	**34 729**	**3 854**
Cour suprême du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	2 955	4 143
Total des recettes fiscales	**2 955**	**4 143**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	31 034	452
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Photocopies	23 208	22 185
Frais d'enregistrement	66 644	58 239
	89 852	*80 424*

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de communiqués de la Cour suprême	13 956	17 400
Ventes de raisons d'arrêt	6 307	33 998
Divers	6 839	9 632
	27 102	*61 030*
	116 954	141 454
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 706	16 012
Diverses recettes non fiscales—		
Contributions des juges pour des rentes	93 800	80 248
Divers	88 796	10 978
	182 596	91 226
Total des recettes non fiscales	**337 290**	**249 144**
Total du programme	**340 245**	**253 287**
Cour canadienne de l'impôt		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	800	18 257
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	575 333	520 257
Ventes de biens et de produits d'information	40 188	31 718
	615 521	551 975
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 298	2 759
Total du programme	**617 619**	**572 991**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	68 487	89 502
Total des recettes fiscales	68 487	89 502
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 084 824	4 212 720
Ventes de biens et de services	39 708 721	13 582 736
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	40 357	35 786
Diverses recettes non fiscales	17 002 920	111 780 390
Total des recettes non fiscales	57 836 822	129 611 632
Total du portefeuille ministériel	**57 905 309**	**129 701 134**

SECTION 17

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Parlement

Sénat

Chambre des communes

Bibliothèque du Parlement

SOMMAIRE

Page

Objectif des programmes et description des secteurs d'activité 17.2
Sommaire du portefeuille ministériel 17.5
Programmes par secteur d'activité 17.7
Paiements de transfert 17.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés 17.9
Recettes 17.10

Sénat

Objectif

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Le Sénat exerce quatre grandes fonctions : représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités; faire enquête sur des dossiers d'intérêt national; délibérer; légiférer.

Les sénateurs exercent ces fonctions soit individuellement par l'entremise de leurs bureaux, ou collectivement par l'intermédiaire des délibérations à la Chambre et aux comités du Sénat. L'administration du Sénat assure les services de soutien nécessaires aux sénateurs pour exécuter leurs fonctions parlementaires.

Description des secteurs d'activité

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs, et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Fonctionnement de la Chambre

Prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du Président.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Comités

Soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Soutien administratif

Soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses comprises dans ce secteur d'activité sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Chambre des communes

Objectif

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des secteurs d'activité

Circonscription

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau. Les coûts sont répartis de la façon suivante :

- Traitements et allocations des députés, y compris la contribution au régime de pension des députés;

- Budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription;
- Communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications;
- Biens et services fournis par la Chambre;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts d'administration de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

Chambre

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de la Chambre où ils exercent un droit de vote à titre de députés ou de membres du comité plénier. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président qui sont sans appel. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants :

- Service des comptes rendus des débats, service de l'index et des références, service des publications;
- Services de sécurité;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Télédiffusion parlementaire;
- Services d'entretien;
- Services de l'expansion du commerce et de transport;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Programme des pages;
- Journaux;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Comité

Ce secteur d'activité assure le financement des activités exercées par les députés au sein des comités permanents, des comités spéciaux ou mixtes et du Bureau de régie interne. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leurs sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges, et des juristes leur prodiguent des avis et conseils concernant la formulation d'amendements aux projets de loi du gouvernement. Voici la liste des services soutenant ce secteur d'activité :

- Comités et associations parlementaires;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Service des comptes rendus des comités, service de l'index et des références, service des publications;
- Télédiffusion parlementaire;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Caucus

La Chambre soutient les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les composantes de ce secteur d'activité sont les suivantes :

- Rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre;
- Budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Institution

Ce secteur d'activité fournit les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit :

- Politique et gestion (bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes);
- Services financiers;
- Ressources humaines;
- Services de l'information;
- Services de sécurité;

- Tribune de la presse canadienne;
- Services des immeubles;
- Services de logistique;
- Services des télécommunications;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Coûts administratifs pour l'appui à ce secteur d'activité.

Bibliothèque du Parlement

Objectif

Offrir au Parlement, en temps opportun, des services complets et fiables d'information, de documentation, de recherche et d'analyse, ainsi que des collections riches et pertinentes pour appuyer les fonctions de législation et de représentation, et fournir au grand public de l'information sur le Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Services aux parlementaires

En tant que clients principaux de la Bibliothèque, les parlementaires et les membres de leur personnel se voient offrir une vaste gamme de services et de produits pour leur travail individuel ou collectif en Chambre, en comité et dans les circonscriptions ou régions. Les services de recherche et d'analyse sont offerts exclusivement aux parlementaires.

Services aux clients autorisés

Les autres clients autorisés se voient offrir d'information et de référence personnalisés et une aide de nature variée, conforme aux lignes directrices relatives au niveau de service. Comme elle le fait pour les parlementaires, la Bibliothèque doit continuellement revoir les services et les produits offerts à ces clients afin de satisfaire à leurs besoins changeants.

Mettre des collections à la disposition du Parlement

La Bibliothèque veille à l'enrichissement et au maintien de ses collections grâce à une acquisition judicieuse et au catalogage attentif des livres et des documents, ainsi qu'à l'analyse des nouveaux médias en vue de leur inclusion possible. Par la préservation des collections historiques, la Bibliothèque fait en sorte que le patrimoine culturel et politique du Canada demeure accessible aux générations actuelles et futures.

Services au public

La Bibliothèque du Parlement fournit un large éventail de services et des programmes au public, dont des visites guidées, des programmes d'animation théâtrale, un centre téléphonique de renseignements, le forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et une boutique de souvenirs.

Services liés à l'infrastructure

Une vaste gamme de services de soutien permet à la Bibliothèque de fonctionner efficacement et d'atteindre ses objectifs.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Sénat				
...	33 087 000	...	...	33 087 000	1	Dépenses du programme				
...	...	...	40 000	40 000		Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	33 087 000	...	40 000	33 127 000		Total—Crédit 1	32 844 454	282 546	...	31 138 849
					(S)	Dignitaires du Sénat et sénateurs—Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires; et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*				
...	15 358 000	...	(3 657)	15 354 343			15 354 343	...	...	15 515 142
...	4 051 000	...	495 000	4 546 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 546 000	...	...	4 538 000
...	**52 496 000**	**...**	**531 343**	**53 027 343**		**Total du programme—Budgétaire**	**52 744 797**	**282 546**	**...**	**51 191 991**
						Chambre des communes				
...	164 609 667	...	...	164 609 667	5	Dépenses du programme				
...	...	6 863 950	...	6 863 950	5a	Dépenses du programme				
...	...	...	8 718 683	8 718 683		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	164 609 667	6 863 950	8 718 683	180 192 300		Total—Crédit 5	173 601 093	6 591 207	...	161 326 644
					(S)	Députés—Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires				
...	62 218 324	1 860 181	2 250 855	66 329 360			66 329 360	...	...	63 416 929
...	22 659 801	...	2 773 710	25 433 511	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 433 511	...	...	25 532 524
...	**249 487 792**	**8 724 131**	**13 743 248**	**271 955 171**		**Total du programme—Budgétaire**	**265 363 964**	**6 591 207**	**...**	**250 276 097**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bibliothèque du Parlement				
...	19 798 000	...	...	19 798 000	10	Dépenses du programme				
...	...	...	3 317 650	3 317 650		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	809 000	809 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	280 000	280 000		CT, crédit 15 [1]				
...	19 798 000	...	4 406 650	24 204 650		Total—Crédit 10	23 303 557	901 093	...	19 485 550
...	2 968 000	...	363 000	3 331 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 331 000	...	...	3 019 000
...	**22 766 000**	**...**	**4 769 650**	**27 535 650**		**Total du programme—Budgétaire**	**26 634 557**	**901 093**	**...**	**22 504 550**
...	**324 749 792**	**8 724 131**	**19 044 241**	**352 518 164**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**344 743 318**	**7 774 846**	**...**	**323 972 638**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Sénat												
Sénateurs et bureaux des sénateurs	26 934 462	26 225 285	...	...	200 585	200 585	...	...	...	...	27 135 047	26 425 870
Fonctionnement de la Chambre	4 299 583	3 925 522	...	...	...	...	...	...	...	...	4 299 583	3 925 522
Comités	5 513 636	4 923 062	...	...	330 454	330 454	...	...	...	...	5 844 090	5 253 516
Soutien administratif	15 748 623	17 139 889	...	...	...	...	...	...	...	...	15 748 623	17 139 889
Total du programme—Budgétaire	**52 496 304**	**52 213 758**	**...**	**...**	**531 039**	**531 039**	**...**	**...**	**...**	**...**	**53 027 343**	**52 744 797**
Chambre des communes												
Circonscription	164 893 634	160 242 137	4 673 693	5 910 241	...	...	177 954	165 536	...	...	169 389 373	165 986 842
Chambre	15 339 686	14 656 332	891 838	1 139 158	...	...	40 428	37 606	...	...	16 191 096	15 757 884
Comité	17 738 993	16 159 387	788 835	986 349	753 900	748 312	64 025	59 555	...	...	19 217 703	17 834 493
Caucus	23 593 678	22 899 985	680 172	841 686	...	...	67 428	62 723	...	...	24 206 422	23 678 948
Institution	41 645 366	40 391 043	1 832 176	2 204 944	...	...	526 965	490 190	...	...	42 950 577	42 105 797
Sous-total	263 211 357	254 348 884	8 866 714	11 082 378	753 900	748 312	876 800	815 610	...	...	271 955 171	265 363 964
Recettes affectées aux dépenses	(876 800)	(815 610)	...	...	...	...	(876 800)	(815 610)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**262 334 557**	**253 533 274**	**8 866 714**	**11 082 378**	**753 900**	**748 312**	**...**	**...**	**...**	**...**	**271 955 171**	**265 363 964**
Bibliothèque du Parlement												
Services aux parlementaires	10 433 926	9 182 293	18 623	31 606	...	...	...	...	...	...	10 452 549	9 213 899
Services aux clients autorisés	1 341 206	954 575	766	1 301	...	...	...	...	...	...	1 341 972	955 876
Mettre des collections à la disposition du Parlement	4 434 355	4 360 489	30 243	51 326	...	...	...	...	...	...	4 464 598	4 411 815
Services au public	2 026 418	1 998 649	16 355	27 756	...	...	203 000	203 427	...	...	1 839 773	1 822 978
Services liés à l'infrastructure	8 899 745	9 318 623	537 013	911 366	...	...	...	...	...	...	9 436 758	10 229 989
Sous-total	27 135 650	25 814 629	603 000	1 023 355	...	...	203 000	203 427	...	...	27 535 650	26 634 557
Recettes affectées aux dépenses	(203 000)	(203 427)	...	...	...	...	(203 000)	(203 427)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**26 932 650**	**25 611 202**	**603 000**	**1 023 355**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**27 535 650**	**26 634 557**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**341 763 511**	**331 358 234**	**9 469 714**	**12 105 733**	**1 284 939**	**1 279 351**	**...**	**...**	**...**	**...**	**352 518 164**	**344 743 318**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses							
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sénat				
					Subventions				
					Sénateurs et bureaux des sénateurs				
...	**167 000**	...	**33 585**	**200 585**	(S) Pensions aux sénateurs à la retraite	**200 585**	...	...	**187 461**
					Contributions				
					Comités				
...	**289 600**	...	**40 854**	**330 454**	Contributions aux associations parlementaires	**330 454**	...	...	**152 892**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	167 000	...	33 585	200 585	Sénateurs et bureaux des sénateurs	200 585	...	...	187 461
...	289 600	...	40 854	330 454	Comités	330 454	...	...	152 892
...	**456 600**	...	**74 439**	**531 039**	**Total du programme**	**531 039**	...	...	**340 353**
					Chambre des communes				
					Contributions				
					Comité				
...	753 900	...	...	753 900	Contributions aux associations parlementaires et de procédure	748 312	5 588	...	835 364
...	**753 900**	...	...	**753 900**	**Total du programme**	**748 312**	**5 588**	...	**835 364**
...	**1 210 500**	...	**74 439**	**1 284 939**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 279 351**	**5 588**	...	**1 175 717**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Chambre des communes			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Circonscription			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	43 381	40 354	34 106
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 538	2 361	2 887
Virements provenant du restaurant parlementaire	119 893	111 526	156 791
Autres recouvrements	809	753	927
Produits provenant de papier recyclé	7 922	7 369	3 851
Droits d'affiliation au Gymnasium	3 411	3 173	3 076
	177 954	165 536	201 638
Chambre			
Autres recouvrements	425	395	425
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	21 863	20 338	16 080
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	619	575	720
Virements provenant du restaurant parlementaire	12 021	11 182	39 112
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 656	1 540	1 486
Produits provenant de papier recyclé	3 844	3 576	1 860
	40 428	37 606	59 683
Comité			
Droits d'affiliation à des associations parlementaires	12 597	11 718	13 930
Autres recouvrements	7 363	6 849	16 891
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	17 196	15 996	12 300
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	685	637	532
Virements provenant du restaurant parlementaire	21 839	20 314	28 906
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 308	1 216	1 150
Produits provenant de papier recyclé	3 037	2 825	1 440
	64 025	59 555	75 149
Caucus			
Autres recouvrements	288	268	323
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	16 118	14 993	12 705
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	830	772	441
Virements provenant du restaurant parlementaire	45 817	42 620	23 974
Produits provenant de papier recyclé	3 058	2 845	1 516
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 317	1 225	1 211
	67 428	62 723	40 170
Institution			
Autres recouvrements	1 280	1 191	1 365
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	69 526	64 674	51 718
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 995	7 437	8 031
Virements provenant du restaurant parlementaire	429 789	399 795	436 192
Droits d'affiliation au Gymnasium	5 531	5 145	4 777
Produits provenant de papier recyclé	12 844	11 948	5 981
	526 965	490 190	508 064
Total du programme—Budgétaire	**876 800**	**815 610**	**884 704**
Bibliothèque du Parlement			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services au public	203 000	203 427	202 446
Total du programme—Budgétaire	**203 000**	**203 427**	**202 446**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 079 800**	**1 019 037**	**1 087 150**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sénat		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 466	124 934
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	(46 998)	76 094
	(37 532)	201 028
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Textes législatifs authentiques du Parlement	1 567	1 772
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20 916	16 002
Diverses recettes non fiscales—		
Cotisation des sénateurs au Trésor en vertu de l'article 25 de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	120	480
Total du programme	**(14 929)**	**219 282**
Chambre des communes		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	371 681	473 936
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	17 681	286 282
	389 362	760 218
Diverses recettes non fiscales	...	...
Total du programme	**389 362**	**760 218**
Bibliothèque du Parlement		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	57 201
Total des recettes fiscales	...	**57 201**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 812	14 951
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	130 858	...
	132 670	14 951
Total des recettes non fiscales	**132 670**	**14 951**
Total du programme	**132 670**	**72 152**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	57 201
Total des recettes fiscales	...	57 201
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	484 500	976 197
Ventes de biens et de services	1 567	1 772
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20 916	16 002
Diverses recettes non fiscales	120	480
Total des recettes non fiscales	507 103	994 451
Total du portefeuille ministériel	**507 103**	**1 051 652**

SECTION 18

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Patrimoine canadien

Ministère
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne
Musée canadien des civilisations
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Archives nationales du Canada
Société du Centre national des Arts
Commission des champs de bataille nationaux
Commission de la capitale nationale
Office national du film
Musée des beaux-arts du Canada
Bibliothèque nationale
Musée national des sciences et de la technologie
Agence Parcs Canada
Commission de la fonction publique
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	18.2
Sommaire du portefeuille ministériel	18.8
Programmes par secteur d'activité	18.15
Paiements de transfert	18.18
Détail des montants disponibles pour être dépensés	18.24
Recettes	18.25

Ministère

Objectif

Bâtir une société forte où les Canadiens et les Canadiennes expriment leurs valeurs, participent et sont fiers de leur patrimoine.

Description des secteurs d'activité

Développement culturel et patrimoine

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

Identité canadienne

Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

Gestion intégrée

La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

Conseil des Arts du Canada

Objectif

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'Unesco au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'Unesco à l'étranger.

Société Radio-Canada

Objectif

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

Objectif

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

Musée canadien des civilisations

Objectif

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

Musée canadien de la nature

Objectif

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Objectif

Réglementer et surveiller tous les aspects du système canadien de radiodiffusion en vue de mettre en œuvre la politique de radiodiffusion énoncée dans la *Loi sur la radiodiffusion*; et réglementer les télécommunications au Canada en vue de mettre en œuvre la politique énoncée dans la *Loi sur les télécommunications*.

Description des secteurs d'activité

Voix du Canada

Le secteur d'activité, Voix du Canada, vise à assurer que divers contenus canadiens et un éventail approprié de programmes étrangers sont offerts aux consommateurs. Le CRTC élabore et met au point des politiques et des règlements assurant la disponibilité de ces programmes, l'encouragement à la création et la promotion de contenu canadien et une distribution adéquate des services canadiens et étrangers, le soutien du rôle distinctif de la radiodiffusion publique, l'autoréglementation de l'industrie afin de s'adapter aux enjeux sociaux, lorsque cela est opportun, et enfin, l'élaboration d'une stratégie en matière de questions internationales.

Ce secteur d'activité comprend la fourniture de l'expertise nécessaire pour examiner et élaborer des politiques et des règlements en permettant d'évaluer, d'analyser et de traiter toutes les demandes reçues par le Conseil ainsi que de surveiller le système canadien de radiodiffusion de même que la conformité avec les lois, les conditions de licence et les règlements. Ce secteur d'activité englobe principalement le secteur radiodiffusion et, pour le moment, certaines activités du secteur télécommunications liées à l'analyse de questions touchant la distribution de contenus et l'accès à ces contenus. Le directeur exécutif de la radiodiffusion est responsable principalement de ce secteur d'activité.

Choix pour les Canadiens

Le secteur d'activité, Choix pour les Canadiens, vise à faire en sorte que des industries concurrentielles offriront aux Canadiens un large éventail de services de communications qui soient abordables. Le principal moyen d'y arriver sera l'établissement d'un cadre de réglementation et de supervision qui favorisera la concurrence dans la prestation de ces services, aura davantage recours aux forces du marché pour favoriser une concurrence juste et durable; surveillera la concurrence et réglementera dans les cas où les forces du marché n'atteignent pas les objectifs de l'intérêt public; appuiera la convergence lorsque la chose convient et est efficace; favorisera de nouvelles formes de contenu, d'assemblage et de distribution; et établira l'équilibre entre les investissements et la diversité de choix, grâce à des politiques relatives à la propriété et au contrôle canadiens.

Les activités comprennent la prestation de l'expertise nécessaire pour examiner et élaborer des politiques et des règlements en permettant d'évaluer, d'analyser et de traiter toutes les demandes reçues par le CRTC et en conseillant le Conseil sur toute question touchant la réglementation des télécommunications et la distribution de radiodiffusion. Ce secteur d'activité englobe le secteur télécommunications, et certaines activités du secteur radiodiffusion, portant sur les questions de la distribution de radiodiffusion. Le directeur exécutif des télécommunications est le responsable principal de ce secteur d'activité.

Archives nationales du Canada

Objectif

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournissant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

Description des secteurs d'activité

Acquisition et gestion des fonds d'archives

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

Services, sensibilisation et appui

Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des

installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

Société du Centre national des Arts

Objectif

Promouvoir le développement des arts d'interprétation.

Commission des champs de bataille nationaux

Objectif

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

Description du secteur d'activité

Conservation et mise en valeur

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité « Conservation et mise en valeur » qui se subdivise en trois gammes de services :

- la conservation, regroupant les services suivants :
  – l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
  – l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
  – la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;
- la mise en valeur, regroupant les services suivants :
  – l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
  – l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
  – la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;
- l'administration, comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

Commission de la capitale nationale

Objectif

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par l'entremise de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

Office national du film

Objectif

Produire des oeuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perpectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et distribuer et rendre accessible ces oeuves audiovisuelles.

Description des secteurs d'activité

Les opérations de l'Office national du film

L'ONF est une agence culturelle qui relève du ministre du Patrimoine canadien et qui est gérée par un conseil d'administration nommé par le gouverneur général en conseil et présidé par le commissaire à la cinématographie canadienne.

L'ONF est un organisme intégré de production et de distribution de films et autres produits multimédias : les films y sont développés, scénarisés, tournés, traités, publicisés, mis en marché, vendus et distribués. Son centre principal de production et de distribution est à Montréal mais il possède aussi des bureaux à Halifax, Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Il compte également des bureaux à Paris, Londres et New York pour la mise en marché internationale de ses productions. Pour rendre son programme d'activités, il compte sur son propre personnel, mais il a également recours à des pigistes et s'associe au besoin à des partenaires des secteurs public et privé de la production et de la distribution.

Bien qu'il soit autonome et que, par tradition, il oeuvre à distance du gouvernement, cet organisme cinématographique public contribue à plusieurs égards aux objectifs de la politique culturelle canadienne en offrant des films socialement et culturellement pertinents, en fournissant du matériel audiovisuel canadien aux milieux éducatifs, en appuyant directement diverses initiatives du gouvernement canadien ici et sur la scène internationale, en conservant et en facilitant l'accès à un riche patrimoine audiovisuel canadien, en soutenant le cinéma de la relève, en favorisant le développement du cinéma régional et celui des groupes de la diversité, en établissant des alliances stratégiques avec les secteurs privé et public, en favorisant la promotion de la culture canadienne à l'étranger et en encourageant la recherche et l'expérimentation dans les technologies des communications.

Musée des beaux-arts du Canada

Objectif

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Bibliothèque nationale

Objectif

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et fournir une passerelle efficiente vers les sources nationales et internationales d'information.

Description des secteurs d'activité

Collections Canadiana et services d'accès

Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

Réseautage de bibliothèques

Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

Administration de la Bibliothèque et des directions

Comprend des services de soutien au cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

Musée national des sciences et de la technologie

Objectif

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technique du Canada.

Agence Parcs Canada

Objectif

Protéger et présenter des aspects représentatifs du patrimoine culturel et naturel du Canada afin d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public, de manière à en assurer à long terme l'intégrité commémorative et écologique.

Description des secteurs d'activité

Gérance des endroits du patrimoine national

- Identifier et établir des endroits du patrimoine national.
- Gérer et protéger les ressources naturelles et culturelles des endroits du patrimoine national, tout en respectant les obligations liées aux traités conclus avec les Autochtones et les ententes de création de nouveaux parcs.
- Collaborer avec les intervenants nationaux et internationaux pour encourager et défendre la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- Transmettre les messages clés concernant l'importance nationale en offrant des possibilités d'apprentissage.

Utilisation et appréciation par les Canadiens

- Offrir des possibilités de loisirs, des produits et des services de qualité.

- Utiliser des pratiques commerciales appropriées et établir des relations mutuellement profitables avec les principaux groupes-clients.
- Établir des relations de coopération étroites avec les clients et les intervenants.
- Inciter les Canadiens à participer aux activités et à s'engager comme bénévoles et partisans actifs.
- Créer des possibilités de gérance partagée des endroits du patrimoine national.
- Faire mieux connaître les valeurs et les avantages liés à l'écologie et à la commémoration.

Services généraux

- Élaborer et mettre en œuvre des méthodes, des systèmes, des outils et des pratiques de gestion novatrices dans les domaines des finances et de la gestion du personnel, afin de permettre une gestion efficiente et efficace de l'Agence Parcs Canada.
- Préparer des analyses et des rapports pour appuyer la prise de décisions.
- Préparer des présentations et des documents destinés aux organismes centraux et au Parlement.

Commission de la fonction publique

Objectif

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

Description des secteurs d'activité

Renouvellement du personnel

Le secteur du Renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de la direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

Apprentissage

Ce secteur regroupe deux gammes de service principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention des employés d'un niveau autre que EX.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique, offre la formation linguistique statutaire ou facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les cadres intermédiaires et les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction de contrôleur, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra d'avantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT), et sur la mise sur pied d'une structure de gouvernance de deuxième niveau, les conseils consultatifs sur l'apprentissage pour chaque collectivité professionnelle stratégique.

Recours

Ce secteur entend les appels que logent des fonctionnaires à l'encontre de violations alléguées de la

Loi sur l'emploi dans la fonction publique et de son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux syndicats, à d'autres organismes et aux particuliers.

Politique, recherche et relations externes

Ce secteur d'activité permet de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP. La prestation des services associés à ce secteur d'activité sera assurée par la direction générale des politiques, de la recherche et des communications.

Ce secteur d'activité appuiera le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promotrice et gardienne d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se chargera en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournira des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (par le rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines reliés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquittera des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'information aux paliers fédéral, provincial et international, dans des domaines pertinents au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

Services ministériels

Les Services ministériels regroupent les activités du président et des commissaires, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne et l'évaluation interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice

Objectif

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promotion de l'égalité entre les sexes

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des projets et les principales activités des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	117 069 000	...	...	117 069 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	27 275 645	...	27 275 645	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	47 372 056	47 372 056		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	7 961 237	7 961 237		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 185 000	1 185 000		CT, crédit 15 [1]				
...	117 069 000	27 275 645	56 518 293	200 862 938		Total—Crédit 1	192 822 252	8 040 686	...	165 347 103
...	698 871 478	...	...	698 871 478	5	Subventions et contributions				
...	...	652 969	...	652 969	5a	Subventions				
...	...	...	83 291 615	83 291 615		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	698 871 478	652 969	83 291 615	782 816 062		Total—Crédit 5	767 901 546	14 914 516	...	701 828 866
...	930 000	...	54 500	984 500	(S)	Traitements des lieutenants-gouverneurs (*Loi sur les traitements*)	984 500	...	...	974 011
...	550 000	...	(41 454)	508 546	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	508 546	...	...	521 777
...	182 000	...	(49 326)	132 674	(S)	Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	132 674	...	...	147 683
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre du Patrimoine canadien—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 716
...	13 773 000	...	1 683 000	15 456 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 456 000	...	...	14 272 000
20 985	...	...	...	20 985	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	20 985	...	12 854
...	...	...	1 562	1 562	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	1 562	...	...	7 539
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 825 570
20 985	831 427 136	27 928 614	141 458 129	1 000 834 864		Total budgétaire	977 858 677	22 976 187	...	885 988 119
...	10 000	...	...	10 000	L10	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, article 35 (Brut)	...	10 000	...	...
20 985	831 427 136	27 928 614	141 458 129	1 000 834 864		**Total du ministère—**				
						Budgétaire	977 858 677	22 976 187	...	885 988 119
...	10 000	...	...	10 000		**Non budgétaire**	...	10 000	...	...

					Conseil des Arts du Canada					
...	114 757 000	...	...	114 757 000	15 Paiements au Conseil des Arts du Canada					
...	...	12 184 000	...	12 184 000	15a Paiements au Conseil des Arts du Canada					
...	...	...	282 000	282 000	Virement du : CT, crédit 5 [1]					
...	...	...	207 000	207 000	CT, crédit 15 [1]					
...	114 757 000	12 184 000	489 000	127 430 000	Total—Crédit 15	127 430 418	(418)	...	116 583 500	
...	**114 757 000**	**12 184 000**	**489 000**	**127 430 000**	**Total du programme—Budgétaire**	**127 430 418**	**(418)**	**...**	**116 583 500**	
					Société Radio-Canada					
					20 Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement					
...	783 415 000	...	...	783 415 000						
...	...	...	19 641 000	19 641 000	Virement du CT, crédit 15 [1]					
...	783 415 000	...	19 641 000	803 056 000	Total—Crédit 20	794 058 000	8 998 000	...	764 714 999	
					25 Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement					
...	4 000 000	...	...	4 000 000		4 000 000	...	...	4 000 000	
					30 Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital					
...	113 719 000	...	...	113 719 000		104 017 000	9 702 000	...	110 472 001	
...	**901 134 000**	**...**	**19 641 000**	**920 775 000**	**Total du programme—Budgétaire**	**902 075 000**	**18 700 000**	**...**	**879 187 000**	
					Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne					
					35 Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne					
...	79 397 000	...	...	79 397 000						
					35a Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne					
...	...	13 171 000	...	13 171 000						
...	...	...	270 000	270 000	Virement du CT, crédit 15 [1]					
...	...	...	(93 375)	(93 375)	Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*					
...	79 397 000	13 171 000	176 625	92 744 625	Total—Crédit 35	92 744 625	...	...	78 993 375	
...	**79 397 000**	**13 171 000**	**176 625**	**92 744 625**	**Total du programme—Budgétaire**	**92 744 625**	**...**	**...**	**78 993 375**	
					Musée canadien des civilisations					
					40 Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital					
...	47 516 000	...	...	47 516 000						
					40a Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital					
...	...	2 296 000	...	2 296 000						
...	...	...	83 219	83 219	Virement du : CT, crédit 5 [1]					
...	...	...	2 225 000	2 225 000	CT, crédit 15 [1]					
...	47 516 000	2 296 000	2 308 219	52 120 219	Total—Crédit 40	52 120 219	...	...	47 344 439	
...	**47 516 000**	**2 296 000**	**2 308 219**	**52 120 219**	**Total du programme—Budgétaire**	**52 120 219**	**...**	**...**	**47 344 439**	
					Musée canadien de la nature					
					45 Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital					
...	21 125 000	...	...	21 125 000						
					45a Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital					
...	...	1 767 000	...	1 767 000						

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	...	...	891 000	891 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	53 998	53 998		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	347 000	347 000		CT, crédit 15 [1]				
...	21 125 000	1 767 000	1 291 998	24 183 998		Total—Crédit 45	24 183 998	...	...	21 657 866
...	**21 125 000**	**1 767 000**	**1 291 998**	**24 183 998**		**Total du programme—Budgétaire**	**24 183 998**	**...**	**...**	**21 657 866**
						Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
...	1	...	...	1	50	Dépenses du programme				
...	...	200 000	...	200 000	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	3 042 332	3 042 332		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	368 300	368 300		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	858 000	858 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1	200 000	4 268 632	4 468 633		Total—Crédit 50	4 337 414	131 219	...	3 124 969
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	4 491 000	...	549 000	5 040 000		employés	5 040 000	...	...	5 123 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
4 437	...	...	3 770	8 207		taires de l'État	...	4 437	3 770	...
4 437	**4 491 001**	**200 000**	**4 821 402**	**9 516 840**		**Total du programme—Budgétaire**	**9 377 414**	**135 656**	**3 770**	**8 247 969**
						Archives nationales du Canada				
...	41 430 000	...	...	41 430 000	55	Dépenses du programme				
...	...	875 000	...	875 000	55a	Dépenses du programme				
...	...	...	5 309 805	5 309 805		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	299 000	299 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	41 430 000	875 000	5 608 805	47 913 805		Total—Crédit 55	46 797 927	1 115 878	...	43 338 580
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	5 382 000	...	658 000	6 040 000		employés	6 040 000	...	...	6 022 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
25 000	...	...	222 142	247 142		taires de l'État	197 142	25 000	25 000	91 213
25 000	**46 812 000**	**875 000**	**6 488 947**	**54 200 947**		**Total du programme—Budgétaire**	**53 035 069**	**1 140 878**	**25 000**	**49 451 793**
						Société du Centre national des Arts				
...	21 491 000	...	...	21 491 000	60	Paiements à la Société du Centre national des Arts				
...	...	...	2 760 000	2 760 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				

...	...	...	251 000	251 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	335 000	335 000		CT, crédit 15 [1]				
...	21 491 000	...	3 346 000	24 837 000		Total—Crédit 60	24 836 565	435	...	24 915 000
...	**21 491 000**	**...**	**3 346 000**	**24 837 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**24 836 565**	**435**	**...**	**24 915 000**
						Commission des champs de bataille nationaux				
...	7 775 000	...	...	7 775 000	65	Dépenses du programme				
...	...	1 500 000	...	1 500 000	65a	Dépenses du programme				
...	...	...	2 077 314	2 077 314		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	10 000	10 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	23 000	23 000		CT, crédit 15 [1]				
...	7 775 000	1 500 000	2 110 314	11 385 314		Total—Crédit 65	10 963 466	421 848	...	8 932 210
...	850 000	...	208 427	1 058 427	(S)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1 058 377	50	...	993 292
...	249 000	...	30 000	279 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	279 000	...	...	263 000
...	**8 874 000**	**1 500 000**	**2 348 741**	**12 722 741**		**Total du programme—Budgétaire**	**12 300 843**	**421 898**	**...**	**10 188 502**
						Commission de la capitale nationale				
...	40 108 000	...	...	40 108 000	70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	6 267 000	...	6 267 000	70a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 360 000	1 360 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	179 000	179 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 136 000	1 136 000		CT, crédit 15 [1]				
...	40 108 000	6 267 000	2 675 000	49 050 000		Total—Crédit 70	49 050 000	...	...	40 042 000
...	23 751 000	...	...	23 751 000	75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital				
...	...	10 999 000	...	10 999 000	75a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital				
...	23 751 000	10 999 000	...	34 750 000		Total—Crédit 75	34 750 000	...	...	54 099 000
...	13 260 000	...	...	13 260 000	80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions				
...	...	...	644 000	644 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	(22)	(22)		Redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	13 260 000	...	643 978	13 903 978		Total—Crédit 80	13 683 978	220 000	...	13 260 000
...	**77 119 000**	**17 266 000**	**3 318 978**	**97 763 978**		**Total du programme—Budgétaire**	**97 483 978**	**220 000**	**...**	**107 401 000**
						Office national du film				
...	59 243 000	...	...	59 243 000	85	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement				
...	...	250 000	...	250 000	85a	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement				

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	...	...	4 837 693	4 837 693		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	829 000	829 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	59 243 000	250 000	5 666 693	65 159 693		Total—Crédit 85	63 041 634	2 118 059	...	59 393 518
14 201 845	375 000	...	(375 000)	14 201 845	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film				
...	...	...	(2 578 551)	(2 578 551)		Diminution de la valeur nette comptable des immobilisations				
14 201 845	375 000	...	(2 953 551)	11 623 294		Total	(27 644)	...	11 650 938	624 109
14 201 845	**59 618 000**	**250 000**	**2 713 142**	**76 782 987**		**Total du programme—Budgétaire**	**63 013 990**	**2 118 059**	**11 650 938**	**60 017 627**
						Musée des beaux-arts du Canada				
					90	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	30 285 000	...	...	30 285 000						
					90a	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	2 756 000	...	2 756 000						
...	...	...	31 000	31 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	54 487	54 487		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	333 000	333 000		CT, crédit 15 [1]				
...	30 285 000	2 756 000	418 487	33 459 487		Total—Crédit 90	33 459 487	...	...	33 272 681
					95	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection				
...	3 000 000	...	...	3 000 000			3 000 000	...	...	3 000 000
...	**33 285 000**	**2 756 000**	**418 487**	**36 459 487**		**Total du programme—Budgétaire**	**36 459 487**	**...**	**...**	**36 272 681**
						Bibliothèque nationale				
...	28 919 000	...	...	28 919 000	100	Dépenses du programme				
...	...	2 550 000	...	2 550 000	100a	Dépenses du programme				
...	...	...	2 611 760	2 611 760		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	15 000	15 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	241 000	241 000		CT, crédit 15 [1]				
...	28 919 000	2 550 000	2 867 760	34 336 760		Total—Crédit 100	33 059 866	1 276 894	...	29 549 429
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	3 776 000	...	462 000	4 238 000			4 238 000	...	...	3 929 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
3 789	...	...	10 385	14 174			...	3 789	10 385	7 572
3 789	**32 695 000**	**2 550 000**	**3 340 145**	**38 588 934**		**Total du programme—Budgétaire**	**37 297 866**	**1 280 683**	**10 385**	**33 486 001**

						Musée national des sciences et de la technologie				
					105	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	20 298 000	...	...	20 298 000						
					105a	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	2 701 000	...	2 701 000						
...	...	...	121 000	121 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	68 214	68 214		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	661 000	661 000		CT, crédit 15 [1]				
...	20 298 000	2 701 000	850 214	23 849 214		Total—Crédit 105	23 849 214	...	...	20 301 000
...	**20 298 000**	**2 701 000**	**850 214**	**23 849 214**		**Total du programme—Budgétaire**	**23 849 214**	**...**	**...**	**20 301 000**
						Agence Parcs Canada				
17 937 128[2]	243 054 000	...	...	260 991 128	110	Dépenses du programme				
					110a	Virement de 1 100 000 $ du crédit 115 (Patrimoine canadien)				
...	...	78 293 800	...	78 293 800						
...	...	...	1 100 000	1 100 000		Virement du : crédit 115				
...	...	...	1 378 831	1 378 831		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	231 000	231 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	3 756 000	3 756 000		CT, crédit 15 [1]				
17 937 128	243 054 000	78 293 800	6 465 831	345 750 759		Total—Crédit 110	322 181 006	573 698	22 996 055	274 064 140
					115	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques				
...	11 100 000	...	...	11 100 000						
...	...	...	(1 100 000)	(1 100 000)		Virement au crédit 110				
...	11 100 000	...	(1 100 000)	10 000 000		Total—Crédit 115	10 000 000	...	...	12 000 000
					(S)	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	69 685 166	...	...	67 718 755
1 409	62 300 000	...	7 383 757	69 685 166						
1 866 769	(1 754 000)	...	1 754 000	1 866 769	(S)	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	444 233	...	1 422 536	(36 148)
6 371 728	416 000	...	(416 000)	6 371 728	(S)	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	295 095	...	6 076 633	411 645
...	30 629 000	...	3 744 000	34 373 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 373 000	...	...	33 876 000
...	...	...	8 974	8 974	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	8 974	...	...	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	385 065
26 177 034	**345 745 000**	**78 293 800**	**17 840 562**	**468 056 396**		**Total du programme—Budgétaire**	**436 987 474**	**573 698**	**30 495 224**	**388 419 457**
						Commission de la fonction publique				
...	94 596 000	...	...	94 596 000	120	Dépenses du programme				
...	...	3 343 629	...	3 343 629	120a	Dépenses du programme				
...	...	...	10 684 649	10 684 649		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	8 240 140	8 240 140		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 731 000	2 731 000		CT, crédit 15 [1]				
...	94 596 000	3 343 629	21 655 789	119 595 418		Total—Crédit 120	118 397 951	1 197 467	...	104 960 461

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	13 250 000	...	1 619 000	14 869 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	14 869 000	...	...	15 244 000
7 676 961	...	...	...	7 676 961	(S)	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	(935 173)	...	8 612 134	(640 025)
...	...	...	19 463	19 463	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	19 463	...	...	52 360
7 676 961	**107 846 000**	**3 343 629**	**23 294 252**	**142 160 842**		**Total du programme—Budgétaire**	**132 351 241**	**1 197 467**	**8 612 134**	**119 616 796**
						Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
...	8 328 000	...	...	8 328 000	125	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 360 400	...	1 360 400	125a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	20 000	20 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	159 000	159 000		CT, crédit 15 [1]				
...	8 328 000	1 360 400	179 000	9 867 400		Total—Crédit 125	9 718 829	148 571	...	11 414 142
...	8 250 000	...	...	8 250 000	130	Subventions				
...	...	1 000 000	...	1 000 000	130a	Subventions				
...	8 250 000	1 000 000	...	9 250 000		Total—Crédit 130	9 250 000	...	...	8 250 000
...	1 063 000	...	130 000	1 193 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 193 000	...	...	1 190 000
...	...	...	1 133	1 133	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	1 133	710
...	**17 641 000**	**2 360 400**	**310 133**	**20 311 533**		**Total du programme—Budgétaire**	**20 161 829**	**148 571**	**1 133**	**20 854 852**
48 110 051	**2 771 271 137**	**169 442 443**	**234 455 974**	**3 223 279 605**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**3 123 567 907**	**48 913 114**	**50 798 584**	**2 908 926 977**
...	**10 000**	...	...	**10 000**		**Non budgétaire**	...	**10 000**	...	...

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

(2) Ce montant comprend 573 698 $ qui a été rapporté sous la colonne «Annulées ou dépassées» en 1999-2000 mais qui aurait dû être rapporté sous la colonne «Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs».

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Développement culturel et patrimoine —												
Budgétaire	51 541 991	48 376 648	...	...	304 370 281	290 800 148	4 148 000	3 208 621	...	...	351 764 272	335 968 175
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000	...	10 000	...
Identité canadienne	58 934 053	57 711 828	...	...	479 087 001	477 742 618	...	...	...	...	538 021 054	535 454 446
Gestion intégrée	111 049 538	106 436 056	...	...	...	...	...	...	...	...	111 049 538	106 436 056
Sous-total—												
Budgétaire	221 525 582	212 524 532	...	...	783 457 282	768 542 766	4 148 000	3 208 621	...	...	1 000 834 864	977 858 677
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000	...	10 000	...
Recettes affectées aux dépenses	(4 148 000)	(3 208 621)	...	...	...	...	(4 148 000)	(3 208 621)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**217 377 582**	**209 315 911**	...	...	**783 457 282**	**768 542 766**	...	...	...	...	**1 000 834 864**	**977 858 677**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 000**	...	**10 000**	...
Conseil des Arts du Canada—												
Budgétaire	**127 430 000**	**127 430 418**	...	...	...	...	...	...	...	...	**127 430 000**	**127 430 418**
Société Radio-Canada—												
Budgétaire	**803 056 000**	**794 058 000**	**117 719 000**	**108 017 000**	...	...	...	...	...	...	**920 775 000**	**902 075 000**
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—												
Budgétaire	**92 744 625**	**92 744 625**	...	...	...	...	...	...	...	...	**92 744 625**	**92 744 625**
Musée canadien des civilisations—												
Budgétaire	**52 120 219**	**52 120 219**	...	...	...	...	...	...	...	...	**52 120 219**	**52 120 219**
Musée canadien de la nature—												
Budgétaire	**24 183 998**	**24 183 998**	...	...	...	...	...	...	...	...	**24 183 998**	**24 183 998**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes												
Voix du Canada	20 960 805	20 887 010	...	...	...	...	16 579 100	16 579 100	...	...	4 381 705	4 307 910
Choix pour les Canadiens	18 642 035	18 576 404	...	...	...	...	13 506 900	13 506 900	...	...	5 135 135	5 069 504
Sous-total	39 602 840	39 463 414	...	...	...	...	30 086 000	30 086 000	...	...	9 516 840	9 377 414
Recettes affectées aux dépenses	(30 086 000)	(30 086 000)	...	...	...	...	(30 086 000)	(30 086 000)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**9 516 840**	**9 377 414**	...	...	...	...	...	...	...	...	**9 516 840**	**9 377 414**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Archives nationales du Canada												
Acquisition et gestion des fonds d'archives	16 115 747	15 322 459	...	...	...	...	...	...	...	...	16 115 747	15 322 459
Gestion de l'information gouvernementale	7 973 027	7 522 542	...	...	...	...	...	...	...	...	7 973 027	7 522 542
Services, sensibilisation et appui	11 420 193	11 104 061	...	...	2 465 000	2 465 000	...	...	...	...	13 885 193	13 569 061
Services généraux	16 226 980	16 621 007	...	...	...	...	...	...	...	...	16 226 980	16 621 007
Total du programme—Budgétaire	**51 735 947**	**50 570 069**	**...**	**...**	**2 465 000**	**2 465 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**54 200 947**	**53 035 069**
Société du Centre national des Arts—Budgétaire	**24 837 000**	**24 836 565**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**24 837 000**	**24 836 565**
Commission des champs de bataille nationaux												
Conservation et mise en valeur	12 617 741	12 195 843	105 000	105 000	...	...	...	...	...	...	12 722 741	12 300 843
Total du programme—Budgétaire	**12 617 741**	**12 195 843**	**105 000**	**105 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**12 722 741**	**12 300 843**
Commission de la capitale nationale—Budgétaire	**97 703 978**	**97 483 978**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**97 703 978**	**97 483 978**
Office national du film												
Les opérations de l'Office national du film	85 363 987	70 173 849	...	...	319 000	234 950	8 900 000	7 394 809	...	...	76 782 987	63 013 990
Recettes affectées aux dépenses	(8 900 000)	(7 394 809)	...	...	...	...	(8 900 000)	(7 394 809)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**76 463 987**	**62 779 040**	**...**	**...**	**319 000**	**234 950**	**...**	**...**	**...**	**...**	**76 782 987**	**63 013 990**
Musée des beaux-arts du Canada—Budgétaire	**36 459 487**	**36 459 487**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**36 459 487**	**36 459 487**
Bibliothèque nationale												
Collections Canadiana et services d'accès	17 753 616	18 789 747	...	...	35 000	18 031	...	...	...	...	17 788 616	18 807 778
Réseautage de bibliothèques	11 780 915	12 273 138	...	...	11 000	11 000	...	...	...	...	11 791 915	12 284 138
Administration de la Bibliothèque et des directions	9 008 403	6 205 950	...	...	...	...	...	...	...	...	9 008 403	6 205 950
Total du programme—Budgétaire	**38 542 934**	**37 268 835**	**...**	**...**	**46 000**	**29 031**	**...**	**...**	**...**	**...**	**38 588 934**	**37 297 866**

Musée national des sciences et de la technologie—												
Budgétaire	**23 849 214**	**23 849 214**	...	...	...	...	...	...	...	...	**23 849 214**	**23 849 214**
Agence Parcs Canada												
Gérance des endroits du patrimoine national	216 655 510	204 053 825	11 378 000	11 275 156	1 637 325	1 637 325	...	...	...	...	229 670 835	216 966 306
Utilisation et appréciation par les Canadiens	193 559 802	177 415 281	4 449 000	4 421 070	1 913 500	1 913 500	15 129 000	14 920 294	...	...	184 793 302	168 829 557
Services généraux	52 653 034	50 293 120	281 000	240 266	658 225	658 225	...	...	...	...	53 592 259	51 191 611
Sous-total	462 868 346	431 762 226	16 108 000	15 936 492	4 209 050	4 209 050	15 129 000	14 920 294	...	...	468 056 396	436 987 474
Recettes affectées aux dépenses	(15 129 000)	(14 920 294)	...	...	...	...	(15 129 000)	(14 920 294)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**447 739 346**	**416 841 932**	**16 108 000**	**15 936 492**	**4 209 050**	**4 209 050**	...	...	...	...	**468 056 396**	**436 987 474**
Commission de la fonction publique												
Renouvellement du personnel	61 584 561	62 210 060	...	...	...	...	...	...	...	...	61 584 561	62 210 060
Apprentissage	37 514 913	31 094 697	...	...	...	...	9 662 000	12 004 723	...	...	27 852 913	19 089 974
Recours	5 758 288	5 978 859	...	...	...	...	...	...	...	...	5 758 288	5 978 859
Politiques, recherche et relations externes	13 981 324	13 228 024	...	...	...	...	...	...	...	...	13 981 324	13 228 024
Services ministériels	32 983 756	31 844 324	...	...	...	...	...	...	...	...	32 983 756	31 844 324
Sous-total	151 822 842	144 355 964	...	...	...	...	9 662 000	12 004 723	...	...	142 160 842	132 351 241
Recettes affectées aux dépenses	(9 662 000)	(12 004 723)	...	...	...	...	(9 662 000)	(12 004 723)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**142 160 842**	**132 351 241**	...	...	...	...	...	...	...	...	**142 160 842**	**132 351 241**
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice												
Promotion de l'égalité entre les sexes	11 061 533	10 911 829	...	...	9 250 000	9 250 000	...	...	...	...	20 311 533	20 161 829
Total du programme—Budgétaire	**11 061 533**	**10 911 829**	...	...	**9 250 000**	**9 250 000**	...	...	...	...	**20 311 533**	**20 161 829**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**2 289 601 273**	**2 214 778 618**	**133 932 000**	**124 058 492**	**799 746 332**	**784 730 797**	...	...	...	...	**3 223 279 605**	**3 123 567 907**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 000**	...	**10 000**	...

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Développement culturel et patrimoine				
					Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :				
					Subventions à des établissements et à des administrations tels au Canada conformément à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*				
...	1 163 680	...	(97 399)	1 066 281		1 066 281	...	...	1 163 600
					Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations				
...	8 400 000	(148 000)	34 469	8 286 469		8 257 768	28 701	...	5 901 214
...	46 400 000	(500 000)	(4 000 000)	41 900 000	**Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux**	41 899 903	97	...	43 400 000
...	...	5 000 000	...	5 000 000	**Subvention à la Toronto Symphony Foundation**	5 000 000	...	...	...
...	55 963 680	4 352 000	(4 062 930)	56 252 750		56 223 952	28 798	...	50 464 814
					Identité canadienne				
					Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles				
...	46 083 842	(729 999)	(12 342 966)	33 010 877		33 010 818	59	...	41 133 664
					Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres niveaux de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la Fête du Canada				
...	10 319 800	3 349 721	(5 905 329)	7 764 192		7 731 278	32 914	...	8 800 981
					Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme				
...	16 033 224	(5 703 219)	(4 900 079)	5 429 926		5 210 845	219 081	...	10 592 354
...	...	...	12 500	12 500	**Subventions à l'initiative Échanges Canada**	12 500	...	...	...
					Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale :				
...	28 800	...	...	28 800	**Terre-Neuve**	28 800	...	...	28 800
...	19 680	...	...	19 680	**Île-du-Prince-Édouard**	19 680	...	...	19 680
...	21 200	...	...	21 200	**Nouvelle-Écosse**	21 200	...	...	21 200

...	21 200	...	...	21 200	Nouveau-Brunswick	21 200	...	...	21 200
...	28 800	...	...	28 800	Québec	28 800	...	...	28 800
...	28 800	...	...	28 800	Ontario	28 800	...	...	28 800
...	25 000	...	...	25 000	Manitoba	25 000	...	...	25 000
...	25 000	...	...	25 000	Saskatchewan	25 000	...	...	25 000
...	25 000	...	...	25 000	Alberta	25 000	...	...	25 000
...	28 800	...	...	28 800	Colombie-Britannique	28 800	...	...	28 800
...	5 701 560	(102 443)	(4 839 804)	759 313	Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	661 080	98 233	...	3 823 938
...	550 000	...	(41 454)	508 546	(S) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	508 546	...	...	521 777
...	182 000	...	(49 326)	132 674	(S) Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	132 674	...	...	147 683
...	79 122 706	(3 185 940)	(28 066 458)	47 870 308		47 520 021	350 287	...	65 272 677
...	**135 086 386**	**1 166 660**	**(32 129 388)**	**104 123 058**	**Total—Subventions**	**103 743 973**	**379 085**	...	**115 737 491**
					Contributions				
					Développement culturel et patrimoine				
...	2 442 850	...	2 176 892	4 619 742	Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien : Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	4 619 063	679	...	5 809 437
...	314 250	(273 983)	273 983	314 250	Contribution à l'Association des musées canadiens	314 250	...	...	314 250
...	200 000	(139 600)	(60 400)	...	Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	...	...	...	...
...	9 929 278	(483 055)	(531 478)	8 914 745	Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel : Contributions à des institutions et organismes culturels canadiens sans but lucratif pour les arts et la technologie, l'amélioration de la gestion, l'achat de matériel technologique de communications	8 908 349	6 396	...	11 366 012
...	1 205 000	...	...	1 205 000	Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î-P-É)	1 205 000	...	...	1 125 000
					Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :				
...	...	...	40 000 000	40 000 000	Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de revue	26 465 742	13 534 258	...	451 019
...	31 643 742	(577 042)	960 281	32 026 981	Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	32 026 981	...	...	30 695 150
...	4 200 000	(7 124)	4 975 000	9 167 876	Contributions au Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	9 167 876	...	...	8 900 000
...	5 750 000	...	(3 000 000)	2 750 000	Contributions au Fonds d'investissement en multimédia	2 750 000	...	...	5 750 000
...	1 600 000	(350 000)	(1 250 000)	...	Contributions pour la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	...	...	...	...
...	11 400 000	...	...	11 400 000	Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	11 400 000	...	...	8 729 673

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	2 800 000	(200 000)	...	2 600 000	Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans le domaine des industries culturelles	2 600 000	...	...	2 400 000
...	...	(675 000)	1 963 018	1 288 018	Contributions à l'appui de l'industrie cinématographique canadienne	1 288 018	...	...	...
...	...	(4 800 000)	5 580 723	780 723	Contributions à l'initiative de numérisation du contenu culturel canadien	780 723	...	...	...
...	99 550 000	...	...	99 550 000	Contributions au Fonds canadien de télévision	99 550 000	...	...	99 550 000
...	20 520 000	...	...	20 520 000	Contributions à l'appui du service international offert par la SRC au moyen de Radio Canada International	20 520 000	...	...	20 520 000
...	...	...	301 227	301 227	Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales pour appuyer le développement culturel régional	301 226	1	...	986 853
...	390 000	75 000	100 000	565 000	Contributions aux organismes de service nationaux dans les domaines des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et des projets spéciaux	565 000	...	...	390 000
...	10 709 000	...	171 800	10 880 800	Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	10 880 799	1	...	11 381 094
...	...	30 000	1 203 169	1 233 169	Contributions effectuées sous autorité spéciale	1 233 169	...	...	1 704 240
...	202 654 120	(7 400 804)	52 864 215	248 117 531		234 576 196	13 541 335	...	210 072 728
					Identité canadienne				
...	217 841 716	...	(1 758 432)	216 083 284	Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	216 083 286	(2)	...	215 933 173
...	14 079 120	...	11 399 521	25 478 641	Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	25 478 641	...	...	25 354 375
...	17 477 110	455 800	4 017 288	21 950 198	Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs privé et public et aux autres niveaux de gouvernement dans le but de favoriser la participation à la société canadienne	21 931 866	18 332	...	26 702 246
...	186 640	(34 256)	1 799 611	1 951 995	Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	1 314 296	637 699	...	2 321 433

					Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones				
...	59 723 386	(4 005 231)	9 472 042	65 190 197		64 895 949	294 248	...	51 745 592
...	...	...	11 507 817	11 507 817	Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	11 507 816	1	...	...
...	32 865 000	(300 000)	9 824 968	42 389 968	Contributions à des organismes nationaux de sport amateur	42 356 568	33 400	...	35 468 113
...	9 250 000	13 108 000	(7 608 000)	14 750 000	Contributions à des athlètes amateurs d'élite	14 749 413	587	...	9 010 000
...	10 440 000	(2 337 000)	23 451 331	31 554 331	Contributions aux organismes commanditaires de jeux omnisports régionaux, nationaux et internationaux	31 549 500	4 831	...	9 885 043
...	...	400	359 862	360 262	Contributions effectuées sous autorité spéciale	355 262	5 000	...	268 132
...	361 862 972	6 887 713	62 466 008	431 216 693		430 222 597	994 096	...	376 688 107
...	**564 517 092**	**(513 091)**	**115 330 223**	**679 334 224**	**Total—Contributions**	**664 798 793**	**14 535 431**	**...**	**586 760 835**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	258 617 800	(3 048 804)	48 801 285	304 370 281	Développement culturel et patrimoine	290 800 148	13 570 133	...	260 537 542
...	440 985 678	3 701 773	34 399 550	479 087 001	Identité canadienne	477 742 618	1 344 383	...	441 960 784
...	**699 603 478**	**652 969**	**83 200 835**	**783 457 282**	**Total du ministère**	**768 542 766**	**14 914 516**	**...**	**702 498 326**
					Archives nationales du Canada				
					Subventions				
					Services, sensibilisation et appui				
...	600 000	...	...	600 000	Conseil canadien des archives	600 000	...	...	600 000
...	25 000	...	...	25 000	Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	25 000	...	...	25 000
...	**625 000**	**...**	**...**	**625 000**	**Total—Subventions**	**625 000**	**...**	**...**	**625 000**
					Contributions				
					Services, sensibilisation et appui				
...	640 000	...	328 871	968 871	La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	968 871	...	...	673 790
...	500 000	...	(3 871)	496 129	La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	496 129	...	...	465 989
...	...	375 000	...	375 000	Conseil canadien des archives	375 000	...	...	...
...	**1 140 000**	**375 000**	**325 000**	**1 840 000**	**Total—Contributions**	**1 840 000**	**...**	**...**	**1 139 779**
...	**1 765 000**	**375 000**	**325 000**	**2 465 000**	**Total du programme**	**2 465 000**	**...**	**...**	**1 764 779**
					Office national du film				
					Subventions				
					Les opérations de l'Office national du film				
...	**12 000**	...	...	**12 000**	Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	**7 500**	**4 500**	...	**7 000**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
					Les opérations de l'Office national du film				
...	**307 000**	...	...	**307 000**	Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	**227 450**	**79 550**	...	**322 837**
...	**319 000**	...	...	**319 000**	**Total du programme**	**234 950**	**84 050**	...	**329 837**
					Bibliothèque nationale				
					Subventions				
					Collections Canadiana et Services d'accès				
...	35 000	...	...	35 000	Système international de données sur les publications en série	18 031	16 969	...	25 059
					Réseautage de bibliothèques				
...	11 000	...	...	11 000	Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	11 000	...	...	11 000
...	**46 000**	...	...	**46 000**	**Total du programme**	**29 031**	**16 969**	...	**36 059**
					Agence Parcs Canada				
					Subventions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
...	22 707	1 900 000	(1 400 007)	522 700	Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	522 700	...	...	22 700
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 200 000
...	**22 707**	**1 900 000**	**(1 400 007)**	**522 700**		**522 700**	...	...	**3 222 700**
					Utilisation et appréciation par les Canadiens				
...	...	...	1 400 000	1 400 000	Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	1 400 000	...	...	...
...	**22 707**	**1 900 000**	**(7)**	**1 922 700**	**Total—Subventions**	**1 922 700**	...	...	**3 222 700**
					Contributions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
...	...	...	1 114 625	1 114 625	Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	1 114 625	...	...	705 600

					Utilisation et appréciation par les Canadiens				
...	189 226	450 000	(125 726)	513 500	Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	513 500	...	...	376 800
					Services généraux				
...	...	...	658 225	658 225	Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	658 225	...	...	247 625
...	**189 226**	**450 000**	**1 647 124**	**2 286 350**	**Total—Contributions**	**2 286 350**	**...**	**...**	**1 330 025**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	22 707	1 900 000	(285 382)	1 637 325	Gérance des endroits du patrimoine national	1 637 325	...	...	3 928 300
...	189 226	450 000	1 274 274	1 913 500	Utilisation et appréciation par les Canadiens	1 913 500	...	...	376 800
...	...	...	658 225	658 225	Services généraux	658 225	...	...	247 625
...	**211 933**	**2 350 000**	**1 647 117**	**4 209 050**	**Total du programme**	**4 209 050**	**...**	**...**	**4 552 725**
					Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
					Subventions				
					Promotion de l'égalité entre les sexes				
...	8 250 000	1 000 000	...	9 250 000	Programme de promotion de la femme—Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	9 250 000	...	...	8 250 000
...	**8 250 000**	**1 000 000**	**...**	**9 250 000**	**Total du programme**	**9 250 000**	**...**	**...**	**8 250 000**
...	**710 195 411**	**4 377 969**	**85 172 952**	**799 746 332**	**Total du portefeuille ministériel**	**784 730 797**	**15 015 535**	**...**	**717 431 726**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Développement culturel et patrimoine			
Services des musées et du patrimoine	2 405 000	1 484 014	1 843 212
Bureau de certification des produits audio-visuels canadiens	1 743 000	1 724 607	1 549 230
Total du ministère—Budgétaire	**4 148 000**	**3 208 621**	**3 392 442**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Voix du Canada	16 579 100	16 579 100	16 299 000
Choix pour les Canadiens	13 506 900	13 506 900	13 022 000
Total du programme—Budgétaire	**30 086 000**	**30 086 000**	**29 321 000**
Office national du film			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Les opérations de l'Office national du film			
Production de films	1 650 000	1 425 676	482 407
Ventes de copies	2 500 000	2 595 139	1 853 190
Location, redevances et divers	4 750 000	2 272 831	3 432 997
Services de distribution	...	1 101 163	1 013 148
Total du programme—Budgétaire	**8 900 000**	**7 394 809**	**6 781 742**
Agence Parcs Canada			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Utilisation et appréciation par les Canadiens			
Fonds renouvelable des unités d'entreprise de Parcs Canada	5 062 000	5 241 511	5 271 122
Fonds renouvelable des périmètres urbains	10 067 000	9 678 783	8 737 280
Total du programme—Budgétaire	**15 129 000**	**14 920 294**	**14 008 402**
Commission de la fonction publique			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Apprentissage			
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel			
Recouvrements et frais de services	6 864 000	9 278 223	7 684 291
Subventions	2 798 000	2 726 500	2 771 000
Total du programme—Budgétaire	**9 662 000**	**12 004 723**	**10 455 291**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**67 925 000**	**67 614 447**	**63 958 877**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	5 241 751
Total des recettes fiscales	**...**	**5 241 751**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 626 965	494 648
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	193 272	4 654
	1 820 237	499 302
Ventes de biens et de services		
Services de nature non-réglementaire	255 810	...
Autres frais et droits	(552 251)	...
	(296 441)	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	20 985
Diverses recettes non fiscales—		
Produits des loteries fédérales/provinciales	55 191 649	53 689 447
Divers	...	98 876
	55 191 649	53 788 323
Total des recettes non fiscales	**56 715 445**	**54 308 610**
Total du ministère	**56 715 445**	**59 550 361**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	65 651	58 118
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	281 235
	65 651	339 353
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Frais de licences en radiodiffusion	88 227 280	80 461 761
Frais de télécommunications	4 068 908	4 580 991
	92 296 188	85 042 752
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 770	4 437
Diverses recettes non fiscales	807	43 678
Total du programme	**92 366 416**	**85 430 220**
Archives nationales du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	10 293	8 847
Total des recettes fiscales	**10 293**	**8 847**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	23 587	40 106
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	338 294	...
	361 881	40 106
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Reçus des services de photoduplication	211 518	177 071
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	222 142	116 327
Diverses recettes non fiscales	12 656	7 915
Total des recettes non fiscales	**808 197**	**341 419**
Total du programme	**818 490**	**350 266**
Commission des champs de bataille nationaux		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	537
Diverses recettes non fiscales—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1 058 427	993 292
Diverses recettes non fiscales	17 358	20 174
	1 075 785	**1 013 466**
Total du programme	**1 075 785**	**1 014 003**

Recettes—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Office national du film		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	323 991	363 210
Total des recettes fiscales	**323 991**	**363 210**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Office national du film—Intérêt	6 673	...
Total des recettes non fiscales	**6 673**	**...**
Total du programme	**330 664**	**363 210**
Bibliothèque nationale		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	25 501	57 692
Total des recettes fiscales	**25 501**	**57 692**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	19 473	19 629
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	148 388	...
	167 861	19 629
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Services automatisés de bibliothèque	116 707	447 975
Service de livraison de bibliothèque	...	8 553
Services de duplication	43 725	35 065
	160 432	491 593
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	10 385	10 914
Diverses recettes non fiscales	12 155	25 284
Total des recettes non fiscales	**350 833**	**547 420**
Total du programme	**376 334**	**605 112**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence Parcs Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	(13 863)
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	(71 310)
	...	(85 173)
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	(1 289 485)	...
Autres frais et droits	20 836	...
	(1 268 649)	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	134 075
Diverses recettes non fiscales—		
Article 20(2) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	69 685 166	67 720 164
Divers	30 376	132 431
	69 715 542	**67 852 595**
Total du programme	**68 446 893**	**67 901 497**
Commission de la fonction publique		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	13 776
Total des recettes fiscales	**...**	**13 776**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	140 257	63 506
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	115 111
	140 257	178 617
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non-réglementaire	13 470	...
Autres frais et droits	467 436	532 992
	480 906	532 992
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	19 463	52 360
Diverses recettes non fiscales	96 954	33 798
Total des recettes non fiscales	**737 580**	**797 767**
Total du programme	**737 580**	**811 543**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Dépenses de services	11 032	3 013
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 133	427
Total du programme	**12 165**	**3 440**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	359 785	5 685 276
Total des recettes fiscales	359 785	5 685 276
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	6 673	...
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 566 919	995 384
Ventes de biens et de services	91 583 954	86 244 408
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	256 893	339 525
Diverses recettes non fiscales	126 105 548	122 765 059
Total des recettes non fiscales	220 519 987	210 344 376
Total du portefeuille ministériel	**220 879 772**	**216 029 652**

SECTION 19

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Pêches et Océans

Ministère

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	19.2
Sommaire du portefeuille ministériel	19.4
Programmes par secteur d'activité	19.6
Paiements de transfert	19.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	19.11
Recettes	19.12

Ministère

Objectif

L'objectif du programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de voir à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

Description des secteurs d'activité

Services à la navigation maritime

Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

Services de communications et de trafic maritimes

Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Opérations de déglaçage

Les Opérations de déglaçage sont des services d'escorte de brise-glace, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports et de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces. Elles coordonnent également le transport des marchandises pour le réapprovisionnement annuel des localités et des camps militaires du Nord au moyen de contrats avec des transporteurs commerciaux.

Sauvetage, sécurité et intervention environnementale

Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

Sciences halieutiques et océaniques

Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poissons dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement

Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

Hydrographie

Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont

notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production de cartes de navigation et d'autres publications telles que les annuaires des courants et marées, les instructions nautiques, les guides pour petits bateaux et les bulletins sur les niveaux d'eau. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

Gestion des pêches

La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que le Plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes (PARPC), la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA) et le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN). Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

Ports

L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

Gestion de la flotte

La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnancement des flottes navales et aériennes du ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes, les Opérations de déglaçage, le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, la Gestion des pêches, les Sciences halieutiques et océaniques, et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

Politiques et services internes

Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Objectif

Réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	905 562 000	...	...	905 562 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	30 110 282	...	30 110 282	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	77 082 097	77 082 097		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	4 283 000	4 283 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	2 605 800	2 605 800		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	14 426 000	14 426 000		CT, crédit 15 [1]				
...	905 562 000	30 110 282	98 396 897	1 034 069 179		Total—Crédit 1	996 114 416	37 954 763	...	898 089 355
...	154 392 000	...	...	154 392 000	5	Dépenses en capital				
...	...	...	28 740 823	28 740 823		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	154 392 000	...	28 740 823	183 132 823		Total—Crédit 5	178 051 880	5 080 943	...	123 115 343
...	175 911 000	...	...	175 911 000	10	Subventions et contributions				
...	...	20 835 000	...	20 835 000	10a	Subventions et contributions				
...	...	...	97 872 426	97 872 426		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	175 911 000	20 835 000	97 872 426	294 618 426		Total—Crédit 10	240 099 544	54 518 882	...	252 624 284
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre des Pêches et Océans—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 716
...	200 000	...	(200 000)	...	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	...	...	...	...
...	96 646 000	...	11 813 000	108 459 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	108 459 000	...	...	103 258 000
...	...	...	9 130	9 130	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	9 130	...	...	9 774
...	...	...	142 478	142 478	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	142 478	...	...	382 172
1 297 726	...	...	5 015 872	6 313 598	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 945 439	68 159	1 300 000	1 465 982
1 297 726	1 332 762 658	50 945 282	241 790 565	1 626 796 231		**Total du ministère—Budgétaire**	1 527 873 484	97 622 747	1 300 000	1 378 995 626

					Office de commercialisation du poisson d'eau douce				
					L30b Prêts à l'Office et garanties de prêts en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*. Le total de tous montants empruntés par l'Office en vertu de l'autorisation de l'article 16 est limité à 30 000 000 $ (Net)				
30 000 000	...	...	...	30 000 000		...	...	30 000 000	...
30 000 000	...	...	...	**30 000 000**	**Total du programme—Non budgétaire**	...	...	**30 000 000**	...
					Total du portefeuille ministériel—				
1 297 726	**1 332 762 658**	**50 945 282**	**241 790 565**	**1 626 796 231**	**Budgétaire**	**1 527 873 484**	**97 622 747**	**1 300 000**	**1 378 995 626**
30 000 000	...	...	...	**30 000 000**	**Non budgétaire**	...	...	**30 000 000**	...

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Services à la navigation maritime	122 818 474	117 093 904	31 036 000	13 187 291	...	...	32 242 000	31 026 441	...	...	121 612 474	99 254 754
Services de communications et de trafic maritimes	64 402 331	58 735 214	16 074 000	13 334 587	...	...	175 000	460 653	...	...	80 301 331	71 609 148
Opérations de déglaçage	54 534 023	56 460 986	...	...	...	...	14 424 000	11 063 272	...	...	40 110 023	45 397 714
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	128 688 158	105 129 201	...	...	4 332 000	4 290 503	70 000	428 090	...	...	132 950 158	108 991 614
Sciences halieutiques et océaniques	153 902 040	141 277 035	...	5 236 028	2 384 700	2 358 554	...	...	...	...	156 286 740	148 871 617
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	106 887 489	96 283 067	...	1 807 225	34 486 000	34 415 819	...	...	...	...	141 373 489	132 506 111
Hydrographie	27 589 782	32 611 838	...	2 499 964	63 000	62 881	...	...	...	...	27 652 782	35 174 683
Gestion des pêches	220 614 396	206 196 783	1 130 000	8 789 528	247 063 926	194 230 669	...	...	...	...	468 808 322	409 216 980
Ports	50 750 737	42 846 078	28 332 000	46 126 837	1 063 000	1 032 139	...	...	...	...	80 145 737	90 005 054
Gestion de la flotte	77 841 857	90 835 521	88 399 823	36 412 336	...	...	...	446 613	...	...	166 241 680	126 801 244
Politiques et services internes	191 626 695	209 538 429	18 161 000	50 658 084	5 225 800	3 708 979	3 700 000	3 860 927	...	...	211 313 495	260 044 565
Sous-total	1 199 655 982	1 157 008 056	183 132 823	178 051 880	294 618 426	240 099 544	50 611 000	47 285 996	...	...	1 626 796 231	1 527 873 484
Recettes affectées aux dépenses	(50 611 000)	(47 285 996)	...	...	...	...	(50 611 000)	(47 285 996)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**1 149 044 982**	**1 109 722 060**	**183 132 823**	**178 051 880**	**294 618 426**	**240 099 544**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 626 796 231**	**1 527 873 484**
Office de commercialisation du poisson d'eau douce—												
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	30 000 000	...	30 000 000	...
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**1 149 044 982**	**1 109 722 060**	**183 132 823**	**178 051 880**	**294 618 426**	**240 099 544**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 626 796 231**	**1 527 873 484**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**30 000 000**	...	**30 000 000**	...

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Sciences halieutiques et océaniques				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans				
...	15 500	...	...	15 500		15 500	...	...	15 500
...	...	...	50 000	50 000	Subventions à l'appui de UQAR- Fondation Estelle Laberge	50 000	...	...	...
...	...	...	400 000	400 000	Subventions à l'appui des bourses d'études CRSNG	395 000	5 000	...	...
...	15 500	...	450 000	465 500		460 500	5 000	...	15 500
					Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement				
...	30 000 000	347 500	(347 500)	30 000 000	Subvention au Fonds de dotation du saumon du Pacifique	30 000 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	41 500
...	30 000 000	347 500	(347 500)	30 000 000		30 000 000	...	...	41 500
					Hydrographie				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans				
...	46 000	...	16 000	62 000		61 881	119	...	91 245
					Gestion des pêches				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans				
...	...	...	505 000	505 000		505 000	...	...	7 000
					Politiques et services internes				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans				
...	152 500	455 000	(107 500)	500 000		500 000	...	...	...
...	**30 214 000**	**802 500**	**516 000**	**31 532 500**	**Total—Subventions**	**31 527 381**	**5 119**	...	**155 245**
					Contributions				
					Sauvetage, sécurité et intervention environnementale				
					Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation				
...	4 000 000	...	...	4 000 000		3 992 711	7 289	...	3 383 205

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	192 000	...	90 000	282 000	Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son Programme de sécurité nautique	247 792	34 208	...	192 000
...	...	...	50 000	50 000	Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	50 000	...	...	...
...	4 192 000	...	140 000	4 332 000		4 290 503	41 497	...	3 575 205
					Sciences halieutiques et océaniques				
...	135 700	...	1 076 600	1 212 300	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	1 212 224	76	...	958 589
...	925 000	...	(218 100)	706 900	Contributions à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	685 830	21 070	...	712 445
...	3 900 000	...	(3 900 000)	...	Contributions à l'appui du Programme de rétablissement du saumon du Pacifique	...	...	...	...
...	4 960 700	...	(3 041 500)	1 919 200		1 898 054	21 146	...	1 671 034
					Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement				
...	...	...	505 000	505 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	501 312	3 688	...	478 310
...	...	...	320 000	320 000	Contributions en vertu des Initiatives d'emploi pour les jeunes	315 889	4 111	...	230 400
...	...	...	3 661 000	3 661 000	Contributions à l'appui de la réfection des ressources du saumon du Pacifique	3 598 618	62 382	...	2 027 056
...	...	...	4 486 000	4 486 000		4 415 819	70 181	...	2 735 766
					Hydrographie				
...	...	...	1 000	1 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	1 000	...	...	41 000
					Gestion des pêches				
...	4 580 000	...	...	4 580 000	Contributions pour le versement de prestations de retraite anticipée aux pêcheurs, travailleurs d'usine et chalutiers âgés dont le gagne-pain a été largement supprimé par le moratoire sur la pêche à la morue du Nord	3 891 743	688 257	...	5 321 763
...	962 000	...	...	962 000	Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	384 931	577 069	...	413 210
...	2 605 000	...	...	2 605 000	Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	2 042 112	562 888	...	2 164 247

...	185 700	...	(185 700)	...	Contribution au sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	...	...	...	...
...	51 450 000	...	33 732 660	85 182 660	Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	84 996 960	185 700	...	31 315 096
...	200 000	...	(200 000)	...	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux entreprises de pêche*	...	...	...	...
...	75 000 000	20 032 500	(12 202 263)	82 830 237	Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	74 090 155	8 740 082	...	15 185 850
...	432 000	...	8 811	440 811	Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	431 900	8 911	...	440 500
...	450 000	...	(450 000)	...	Contributions au développement de la pêche	...	...	...	...
...	...	...	62 723 900	62 723 900	Contribution en vertu du Plan canadien d'adaptation et de restructuration des pêches : Programme de retrait de permis de pêche du poisson de fond de l'Atlantique	25 458 526	37 265 374	...	66 014 353
...	...	...	500 000	500 000	Contributions à l'appui des pêches autochtones sélectives	499 996	4	...	774 000
...	...	...	1 995 000	1 995 000	Programme de développement des pêches du Pacifique	412 302	1 582 698	...	285 154
...	...	...	4 248 918	4 248 918	Contributions à l'appui du Programme de pêche sélective dans le Pacifique	1 030 318	3 218 600	...	1 958 332
...	...	...	490 400	490 400	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	486 726	3 674	...	682 400
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	117 134 131
...	135 864 700	20 032 500	90 661 726	246 558 926		193 725 669	52 833 257	...	241 689 036
					Ports				
...	...	...	1 063 000	1 063 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	1 032 139	30 861	...	2 517 996
					Politiques et services internes				
...	379 600	...	825 200	1 204 800	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	1 003 157	201 643	...	239 002
...	...	...	3 300 000	3 300 000	Contributions à l'appui des activités de dragages aux marinas sévèrement affectées par les bas niveaux de l'eau dans les Grands Lacs	2 205 822	1 094 178	...	...
...	500 000	...	(500 000)	...	Contributions à l'appui du Programme de pêche sélective dans le Pacifique	...	...	...	...
...	...	...	221 000	221 000	Contributions en vertu du Programme de retrait de permis de pêche commerciale du saumon du Pacifique du Programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches	...	221 000	...	...
...	879 600	...	3 846 200	4 725 800		3 208 979	1 516 821	...	239 002
...	**145 897 000**	**20 032 500**	**97 156 426**	**263 085 926**	**Total—Contributions**	**208 572 163**	**54 513 763**	**...**	**252 469 039**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	4 192 000	...	140 000	4 332 000	Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	4 290 503	41 497	...	3 575 205
...	4 976 200	...	(2 591 500)	2 384 700	Sciences halieutiques et océaniques	2 358 554	26 146	...	1 686 534
...	30 000 000	347 500	4 138 500	34 486 000	Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	34 415 819	70 181	...	2 777 266
...	46 000	...	17 000	63 000	Hydrographie	62 881	119	...	132 245
...	135 864 700	20 032 500	91 166 726	247 063 926	Gestion des pêches	194 230 669	52 833 257	...	241 696 036
...	...	...	1 063 000	1 063 000	Ports	1 032 139	30 861	...	2 517 996
...	1 032 100	455 000	3 738 700	5 225 800	Politiques et services internes	3 708 979	1 516 821	...	239 002
...	**176 111 000**	**20 835 000**	**97 672 426**	**294 618 426**	**Total du portefeuille ministériel**	**240 099 544**	**54 518 882**	...	**252 624 284**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services à la navigation maritime			
Droits des services maritimes	31 041 000	31 026 441	29 383 333
Partenariats Fédéral-provincial	1 000 000	...	...
Déductions des employés pour la location de logements	175 000	...	19 387
Activités des ateliers de Prescott	24 000	...	...
Revenus provenant de locations et de concessions	...	...	15 837
Recouvrements divers	2 000	...	383 124
	32 242 000	31 026 441	29 801 681
Services de communications et de trafic maritimes			
Radiotéléphonie de la Garde côtière	175 000	280 400	367 095
Revenus provenant de locations et de concessions	...	6 020	75 407
Divers	...	174 233	215 781
	175 000	460 653	658 283
Opérations de déglaçage			
Transport maritime dans l'Est de l'Arctique	7 500 000	5 231 580	7 061 304
Droits des services maritimes	6 924 000	5 073 940	5 209 103
Divers	...	757 752	35 354
	14 424 000	11 063 272	12 305 761
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale			
Règlement sur les petits bâtiments pour les plaques de capacité et décalques de normes de construction	70 000	295 262	160 540
Divers	...	132 828	327 405
	70 000	428 090	487 945
Gestion de la flotte			
Recouvrements divers	...	446 613	255 603
Divers	...	...	155 963
	...	446 613	411 566
Politiques et services internes			
Collège de la Garde côtière canadienne	3 700 000	3 860 927	3 918 397
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**50 611 000**	**47 285 996**	**47 583 633**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	2 121 409	2 949 617
Total des recettes fiscales	**2 121 409**	**2 949 617**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Décentralisation Assurance-Vie	667 608	...
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	7 324 583	1 735 778
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	740 321	1 904 582
	8 064 904	3 640 360
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Frais	72 897	118 847
Licences	43 072 744	38 413 198
Baux huîtriers	166 015	108 323
Boette	35 485	44 745
Enregistrements des vaisseaux et des pêcheurs	2 742 004	3 099 842
Ports pour petites embarcations—		
Postes, amarrage et baux	1 805 712	1 929 732
Licences	82 488	69 753
Autres recettes d'amarrage	43 409	71 413
	48 020 754	*43 855 853*
Autres frais et droits—		
Location de terrains, bâtiments, véhicules et machines	222 805	254 232
Divers	332 191	288 506
	554 996	*542 738*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Produits des ventes de publications	2 605 242	2 625 945
Ventes diverses	403 806	183 071
	3 009 048	*2 809 016*
	51 584 798	47 207 607
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 015 872	1 790 387
Diverses recettes non fiscales—		
Saisies et confiscations	331 188	317 651
Amendes	1 862 250	1 387 296
Divers	721 826	1 207 867
	2 915 264	2 912 814
Total des recettes non fiscales	**68 248 446**	**55 551 168**
Total du portefeuille ministériel	**70 369 855**	**58 500 785**

SECTION 20

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Ressources naturelles

Ministère

Énergie atomique du Canada limitée

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Société de développement du Cap-Breton

Office national de l'énergie

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	20.2
Sommaire du portefeuille ministériel	20.6
Programmes par secteur d'activité	20.9
Paiements de transfert	20.11
Détail des montants disponibles pour être dépensés	20.16
Recettes	20.16

Ministère

Objectif

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'experts, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du Canada ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux, métaux et de la géomatique.

Description des secteurs d'activité

Diffusion de l'information et établissement d'un consensus

Il importe d'investir dans le savoir et l'innovation des systèmes afin de créer des données intégrées et aisément accessibles. RNCan le reconnaît et s'emploie à le faire en constituant et en tenant à jour l'infrastructure de connaissances (ResSources) et les bases de données, comme GéoConnexions, nécessaires pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes des données géographiques et scientifiques sur l'état de la masse continentale du Canada et des conseils économiques et environnementaux judicieux concernant des questions reliées au développement et à l'utilisation durables des ressources naturelles canadiennes, la santé et la sécurité du public; en recueillant, partageant, diffusant et analysant des données et en préparant des rapports statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des ressources naturelles. L'information est utilisée pour établir des prévisions et faire rapport sur l'évolution de la demande du marché.

La conversation des avantages tirés des ressources et la création de nouvelles possibilités dans le cadre de l'économie fondée sur le savoir passent par la stimulation d'une coopération et d'un consensus nationaux et internationaux plus efficaces en matière de mise en valeur durable des ressources. À cette fin, le ministère cogère le processus fédéral d'élaboration d'une stratégie nationale de mise en oeuvre de mesures d'atténuation des impacts environnementaux de l'exploitation des ressources et d'adaptation au changement climatique. RNCan met en oeuvre des plans d'action, applique des moyens et procède à des essais à l'appui de pratiques de gestion des ressources forestières nouvelles et novatrices. Dans le cadre d'ententes bilatérales et multilatérales, le ministère s'emploie à inculquer la mise en valeur et l'utilisation responsables des minéraux et des métaux et déploie des activités de recherche et développement pour stimuler l'essor de l'industrie canadienne de la géomatique. Le ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique pour appuyer ses programmes de recherche scientifique et transfère ses technologies issues de la S-T et ses pratiques et techniques de gestion durables des ressources aux intervenants et aux utilisateurs.

RNCan fournit aux Canadiens l'information la plus pertinente possible en matière de fiscalité et de réglementation pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. À cette fin, le ministère définit des stratégies, des politiques, des règlements et des mécanismes d'action volontaire nationaux et internationaux à l'appui de la mise en valeur durable des ressources.

Le fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de recettes donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Avantages économiques et sociaux

À l'heure de la mondialisation du marché, sciences et technologie de pointe, conseils d'expert stratégiques et innovation sont indispensables pour permettre au Canada de conserver et d'étendre sa part du marché. À cette fin, le ministère repère les débouchés commerciaux pour vendre nos produits, connaissances, technologies et services axés sur les ressources. Il collabore avec les intervenants pour établir une conjoncture commerciale qui favorise la compétivitité du secteur des ressources naturelles (p. ex. l'administration du régime fiscal du secteur canadien des minéraux). Le ministère organise des ateliers pour intéresser les investisseurs à la mise en valeur des ressources canadiennes et il se penche sur les préoccupations environnementales et commerciales d'envergure internationale qui concernent le secteur des ressources naturelles. RNCan collabore également avec les gouvernements et l'industrie pour mieux comprendre la géologie du pays et stimuler l'exploration.

RNCan exerce son influence à l'échelle internationale pour faciliter l'exportation des produits et services canadiens tirés des ressources et pour favoriser le transfert des technologies et le partage des connaissances à l'appui de la mise en valeur et de l'utilisation durables des ressources naturelles. En collaboration avec le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il entretient de saines relations avec ses homologues d'autres pays tout en recherchant les possibilités de mise en valeur qui s'offrent à l'étranger. Le ministère facilite pour le secteur privé des ressources naturelles l'accès aux marchés internationaux des produits, des pratiques de gestion et des services. Il appuie l'industrie canadienne de la géomatique et des sciences de la Terre dans sa participation à des projets

internationaux d'importance majeure, dans l'élaboration des normes, l'échange d'information, la recherche et développement, la formation et l'échange de personnel et dans l'application des politiques et programmes gouvernementaux. Le ministère contribue aussi à faire en sorte que le Canada demeure compétitif et qu'il s'acquitte de ses obligations commerciales. Entre autres, il agit de manière à favoriser l'harmonisation des normes et des codes internationaux, participe à des forums multilatéraux, dispense des conseils pour faciliter les négociations concernant les cadres des relations commerciales ainsi que le règlement des questions qui se posent à l'étranger en matière de commerce et de politique. Parallèlement, et dans le cadre de relations bilatérales, le ministère est en mesure de mener un échange d'information qui favorise l'harmonisation des réglementations et des politiques et de fournir des idées et des points de vue sur la mise en oeuvre des mesures actuelles et envisagées en matière d'efficacité énergétique et de gestion des forêts.

En collaboration avec Affaires indiennes et du Nord canadien, RNCan assure la gestion de programmes qui visent à procurer de l'emploi aux Autochtones dans l'industrie des ressources naturelles. Le ministère finance des activités autochtones viables et renforce la capacité de gestion de ces collectivités. De plus, il souscrit à des initiatives et à des règlements qui ont pour but de procurer de l'emploi, de favoriser la diversification économique et la prise de décisions éclairées en matière de mise en valeur durable des terres et des ressources dans les collectivités rurales, autochtones et nordiques.

Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux

RNCan exerce un rôle de premier plan pour ce qui est de définir les moyens que le Canada doit opposer au changement climatique et qui s'inscrivent dans la stratégie que le Canada doit mettre en oeuvre pour atténuer les répercussions sur l'environnement de l'exploitation des ressources, s'adapter au changement climatique et modifier en conséquence son économie de l'énergie. En collaboration avec ses partenaires, le ministère : i) définit une stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, ii) définit et fait progresser les intérêts canadiens à remplir les engagements de Kyoto et iii) participe au déploiement du volet canadien du programme international de lutte contre le changement climatique.

Le ministère gère le Programme de recherche et d'exploitation énergétiques, développe des technologies novatrices et prometteuses d'exploitation durable des ressources ainsi que des sources d'énergie de remplacement, ou en fait avancer l'utilisation, et met en oeuvre des programmes et des technologies qui favorisent un meilleur rendement énergétique dans les édifices, l'industrie et les maisons. En partenariat avec ses clients et les intervenants, le ministère effectue également des recherches en foresterie et le transfert de technologies et de techniques qui contribuent à préserver la santé et la durabilité des forêts, prévoit et gère l'incidence de l'interaction de l'activité humaine et de la nature avec les écosystèmes forestiers, et mène des recherches sur la production sylvicole pour assurer la pérennité des essences d'arbres à croissance difficile et menacée. RNCan met aussi au point et transfère des technologies susceptibles de déboucher sur des processus industriels plus efficaces, sur la production de nouveaux produits à base de minéraux et de métaux qui sont plus performants et favorise la productivité des activités d'extraction et de traitement du minérai. Le ministère effectue des recherches dans le but d'atténuer les répercussions des effluents et du drainage acide qui résultent des opérations d'extraction et de traitement, fournit un soutien technique à l'exploitation des mines canadiennes en matière de contrôle des toits de mines, d'évaluation des environnements souterrains, de ventilation et de réduction des coups de toit et apporte des améliorations aux procédés de transformation.

En collaboration avec ses partenaires, le ministère met au point et en oeuvre des politiques et pratiques destinées à contrer les risques associés à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources naturelles. Il recommande des stratégies de gestion à long terme des déchets radioactifs et du combustible nucléaire épuisé. RNCan met également au point des stratégies pour accroître la fiabilité structurale de l'infrastructure des gazoducs canadiens.

Sûreté et sécurité des Canadiens

RNCan joue un rôle de premier plan dans la fourniture d'information et d'expertise aux Canadiens en ce qui a trait aux risques naturels. L'expertise scientifique de RNCan fournit les conseils et les recommandations en matière de recherches permettant de minimiser les risques associés aux risques naturels comme les séismes. De plus, le ministère fournit des cartes topographiques et des images transmises par satellite afin de répondre aux urgences causées par ces risques et de fournir de l'information sur les types de sol, les régions à risque et les processus d'érosion qui permettent de comprendre la cause des désastres.

Le ministère fournit un système fiable de levés, des cartes topographiques, des cartes et des publications aéronautiques, des données de télédétection et de l'information géoréférencée couvrant tout le territoire canadien, afin d'appuyer la souveraineté nationale, la défense, la protection de l'environnement, le développement socio-économique et la conduite des affaires du Canada. De concert avec ses homologues, RNCan entretient également la frontière qui sépare le Canada des États-Unis et y effectue des travaux de levé et d'inspection.

RNCan constitue la principale source d'expertise du gouvernement en matière de réglementation et de technologie des explosifs. Le ministère produit des technologies et mène des inspections relativement à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au trans-

port des explosifs et des pièces pyrotechniques. De concert avec Justice Canada, RNCan oeuvre à rendre l'industrie des explosifs plus sécuritaire en reformulant la réglementation des explosifs dans une langue plus simple et en apportant son concours à la formulation d'ententes internationales à ce sujet.

RNCan définit le cadre stratégique des mesures canadiennes de sûreté et de sécurité qui s'appliquent aux activités du secteur de l'énergie et plus particulièrement au transport de l'énergie, à la mise en valeur des ressources extracôtières et de l'industrie canadienne de l'uranium et de l'énergie nucléaire. Il formule des recommandations au ministre sur les questions qui intéressent l'Office national de l'énergie, Énergie atomique du Canada Limitée, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et les Offices des hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. RNCan promulgue des règlements en matière de santé et de sécurité pour assurer l'intégrité des dispositifs de survie et d'évacuation pour l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz des régions pionnières.

Saine gestion ministérielle

Ce domaine d'activité concerne le fonctionnement interne du ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités du ministre et du gouvernement, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources attribuées, par les moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; direction et services dans les domaines des finances, de l'administration, des biens immobiliers, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication, conseils et services; administration de la politique environnementale et des activités d'évaluation; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

Énergie atomique du Canada limitée

Objectif

Développer l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Objectif

Limiter, à un niveau raisonnable et d'une façon conforme aux obligations internationales du Canada, les risques que comportent, pour la sécurité nationale, la santé et la sécurité des personnes ainsi que pour l'environnement, le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation des substances nucléaires, de l'équipement et de l'information réglementés.

Appliquer les mesures que le Canada s'est engagé à prendre en matière de contrôle international du développement, de la production et de l'utilisation de l'énergie nucléaire, ce qui englobe la non-prolifération des armements nucléaires et des explosifs nucléaires et le soutien aux efforts internationaux pour élaborer, maintenir et renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et le système de garanties.

Description des secteurs d'activité

Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale

La CCSN réglemente le développement, la production, la possession et l'utilisation de l'énergie nucléaire, de même que des substances, de l'équipement et de l'information nucléaires réglementés au moyen d'un régime complet de permis. Ce régime est conçu pour réduire la probabilité que les travailleurs du nucléaire, le public et l'environnement soient exposés à des niveaux inacceptables de rayonnement et aux substances radioactives ou dangereuses associées à la technologie nucléaire. La CCSN réglemente des activités et installations nucléaires telles que les accélérateurs, les réacteurs nucléaires non producteurs de puissance, les installations de combustible nucléaire, les établissements de recherche et d'essais nucléaires, les emballages pour le transport des susbtances nucléaires, les irradiateurs de type piscine, les réacteurs nucléaires, les radioisotopes, les installations de production de radioisotopes, les installations d'extraction minière et de traitement de l'uranium et les installations de gestion des déchets nucléaires.

Non-prolifération et garanties

La CCSN réglemente la non-prolifération et les garanties par la mise en oeuvre des accords de garanties conclus entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et l'application des dispositions des accords de coopération du Canada concernant la non-prolifération nucléaire et la maintenance à la fois d'un système complet pour comptabiliser et vérifier les matières et les activités nucléaires et d'un régime de permis d'exportation et d'importation. En plus, la CCSN participe aux initiatives multilatérales de non-prolifération nucléaire, de garanties et de sécurité pour renforcer le régime international de non-prolifération et procure des conseils aux hauts fonctionnaires sur l'élaboration et l'application de la politique canadienne de non-prolifération nucléaire et du système de garanties de l'AIEA, ainsi que sur les dossiers internationaux touchant la sécurité des matières et des installations nucléaires.

Société de développement du Cap-Breton

Objectif

Relever et réorganiser l'industrie houillère de l'Île du Cap-Breton afin de la rendre économiquement viable.

Office national de l'énergie

Objectif

Réglementer, dans l'intérêt public, les aspects des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité concernant :

- la construction et l'exploitation de pipelines;
- la construction et l'exploitation des lignes internationales de transport d'électricité et des lignes interprovinciales désignées;
- le transport, les droits et les tarifs des compagnies pipelinières;
- les exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi que les importations de gaz et de pétrole;
- les activités pétrolières et gazières sur les terres pionnières qui ne sont pas assujetties à aucun accord fédéral-provincial.

Offrir des conseils au ministre de Ressources naturelles Canada concernant la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

Description des secteurs d'activité

Conseil et réglementation en matière d'énergie

Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides du gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	437 727 000	...	...	437 727 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	32 375 343	...	32 375 343	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	10 725 000	10 725 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	973 000	973 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	5 816 000	5 816 000		CT, crédit 15 [1]				
...	437 727 000	32 375 343	17 514 000	487 616 343		Total—Crédit 1	473 823 528	13 792 815	...	437 572 652
...	97 265 844	...	...	97 265 844	5	Subventions et contributions				
...	...	15 077 945	...	15 077 945	5a	Subventions et contributions				
...	97 265 844	15 077 945	...	112 343 789		Total—Crédit 5	101 922 351	10 421 438	...	136 305 724
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre des Ressources naturelles—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 716
...	41 457 000	...	5 067 000	46 524 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46 524 000	...	...	46 470 000
9 651 075	2 036 000	...	(2 036 000)	9 651 075	(S)	Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse (*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*)—Autorisation maximale de 200 000 000 $ moins le montant total des paiements imputés au Fonds de développement en vue d'effectuer des paiements à Sa Majesté du chef de la province conformément au paragraphe 237(1) de la Loi	1 788 193	...	7 862 882	1 200 000
12 295 547	3 000 000	...	(3 000 000)	12 295 547	(S)	Fonds de développement Canada/Terre-Neuve (*Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	4 951 664	...	7 343 883	2 877 028
...	2 172 000	...	(781 777)	1 390 223	(S)	Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	1 390 223	...	...	1 563 625
...	1 325 000	...	187 500	1 512 500	(S)	Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	1 512 500	...	...	832 096
...	6 000 000	...	3 378 897	9 378 897	(S)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	9 378 897	...	...	1 417 577
...	1 200 000	...	5 627 902	6 827 902	(S)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	6 827 902	...	...	432 478
5 281 938	(1 136 000)	...	1 136 000	5 281 938	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(1 849 872)	...	7 131 810	1 055 420
...	...	502 000	169 000	671 000	(S)	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	671 000	...	...	3 134 000
...	...	...	32 229	32 229	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	32 229	...	...	3 306

84 896	...	...	382 153	467 049	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	371 258	...	95 791	250 409
...	...	...	6 651	6 651	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	6 651	...	...	2 871
27 313 456	591 098 502	47 955 288	27 683 494	694 050 740		Total budgétaire	647 402 121	24 214 253	22 434 366	633 167 902
...	7 826 000	...	...	7 826 000	L10	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux (Brut)	7 825 800	200	...	39 370 200
27 313 456	**591 098 502**	**47 955 288**	**27 683 494**	**694 050 740**		**Total du ministère—**				
...	**7 826 000**	**...**	**...**	**7 826 000**		**Budgétaire**	**647 402 121**	**24 214 253**	**22 434 366**	**633 167 902**
						Non budgétaire	**7 825 800**	**200**	**...**	**39 370 200**
						Énergie atomique du Canada limitée				
...	104 800 000	...	...	104 800 000	20	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	...	3 000 000	...	3 000 000	20a	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	...	...	11 550 000	11 550 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	2 568 000	2 568 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	104 800 000	3 000 000	14 118 000	121 918 000		Total—Crédit 20	121 150 000	768 000	...	122 150 000
...	**104 800 000**	**3 000 000**	**14 118 000**	**121 918 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**121 150 000**	**768 000**	**...**	**122 150 000**
						Commission canadienne de sûreté nucléaire [2]				
...	44 455 000	...	...	44 455 000	15	Dépenses du programme				
...	...	203 000	...	203 000	15a	Dépenses du programme				
...	...	...	5 385 330	5 385 330		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	402 000	402 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 096 000	1 096 000		CT, crédit 15 [1]				
...	44 455 000	203 000	6 883 330	51 541 330		Total—Crédit 15	50 033 700	1 507 630	...	47 341 379
...	5 328 000	...	651 000	5 979 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 979 000	...	...	6 347 000
...	...	...	18 795	18 795	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 626	...	169	57 374
...	**49 783 000**	**203 000**	**7 553 125**	**57 539 125**		**Total du programme—Budgétaire**	**56 031 326**	**1 507 630**	**169**	**53 745 753**
						Société de développement du Cap-Breton				
...	85 975 000	...	...	85 975 000	25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	64 906 000	21 069 000	...	78 000 000
50 000 000	...	...	...	50 000 000	L40a	Avances à la Société en vertu de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, paragraphe 19(3). Limite 50 000 000 $ (Net)	...	...	50 000 000	(12 338 000)
...	**85 975 000**	**...**	**...**	**85 975 000**		**Total du programme—**				
50 000 000	**...**	**...**	**...**	**50 000 000**		**Budgétaire**	**64 906 000**	**21 069 000**	**...**	**78 000 000**
						Non budgétaire	**...**	**...**	**50 000 000**	**(12 338 000)**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Office national de l'énergie				
...	25 346 000	...	...	25 346 000	30	Dépenses du programme				
...	...	100 220	...	100 220	30a	Dépenses du programme				
...	...	...	1 258 000	1 258 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	35 000	35 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 020 000	1 020 000		CT, crédit 15 [1]				
...	25 346 000	100 220	2 313 000	27 759 220		Total—Crédit 30	26 215 525	1 543 695	...	26 846 983
...	3 894 000	...	476 000	4 370 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 370 000	...	...	4 562 000
...	...	...	1 346	1 346	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	1 346	14 184
...	**29 240 000**	**100 220**	**2 790 346**	**32 130 566**		**Total du programme—Budgétaire**	**30 585 525**	**1 543 695**	**1 346**	**31 423 167**
						Total du portefeuille ministériel—				
27 313 456	**860 896 502**	**51 258 508**	**52 144 965**	**991 613 431**		**Budgétaire**	**920 074 972**	**49 102 578**	**22 435 881**	**918 486 822**
50 000 000	**7 826 000**	**...**	**...**	**57 826 000**		**Non budgétaire**	**7 825 800**	**200**	**50 000 000**	**27 032 200**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 10— Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

(2) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	197 984 268	193 004 034	4 541 192	4 540 523	16 895 883	14 552 964	13 792 049	13 792 049	...	...	205 629 294	198 305 472
Avantages économiques et sociaux—												
Budgétaire	116 019 011	111 990 693	2 880 500	2 879 754	98 617 923	75 693 927	10 490 987	10 490 987	...	...	207 026 447	180 073 387
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	7 826 000	7 825 800	7 826 000	7 825 800
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux	146 831 160	141 840 872	2 742 700	2 742 502	34 466 267	34 157 511	4 059 789	4 059 789	...	...	179 980 338	174 681 096
Sûreté et sécurité des Canadiens	34 059 439	31 434 161	1 944 608	1 008 238	3 679 860	3 633 113	9 017 924	7 661 765	...	...	30 665 983	28 413 747
Saine gestion ministérielle	70 351 931	65 537 457	171 000	171 000	411 000	405 215	185 253	185 253	...	...	70 748 678	65 928 419
Sous-total—												
Budgétaire	565 245 809	543 807 217	12 280 000	11 342 017	154 070 933	128 442 730	37 546 002	36 189 843	...	...	694 050 740	647 402 121
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	7 826 000	7 825 800	7 826 000	7 825 800
Recettes affectées aux dépenses	(37 546 002)	(36 189 843)	...	...	...	...	(37 546 002)	(36 189 843)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**527 699 807**	**507 617 374**	**12 280 000**	**11 342 017**	**154 070 933**	**128 442 730**	**...**	**...**	**...**	**...**	**694 050 740**	**647 402 121**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**7 826 000**	**7 825 800**	**7 826 000**	**7 825 800**
Énergie atomique du Canada limitée—												
Budgétaire	**121 918 000**	**121 150 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**121 918 000**	**121 150 000**
Commission canadienne de sûreté nucléaire [1]												
Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	51 037 340	50 131 667	1 475 785	1 475 785	282 000	125 374	...	...	...	...	52 795 125	51 732 826
Non-prolifération et garanties	4 368 739	3 925 622	15 261	15 261	360 000	357 617	...	...	...	...	4 744 000	4 298 500
Total du programme—Budgétaire	**55 406 079**	**54 057 289**	**1 491 046**	**1 491 046**	**642 000**	**482 991**	**...**	**...**	**...**	**...**	**57 539 125**	**56 031 326**
Société de développement du Cap-Breton—												
Budgétaire	**85 975 000**	**64 906 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**85 975 000**	**64 906 000**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**50 000 000**	**...**	**50 000 000**	**...**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Office national de l'énergie												
Conseil et réglementation en matière d'énergie	32 130 566	30 585 525	...	...	...	...	...	...	...	...	32 130 566	30 585 525
Total du programme—Budgétaire	**32 130 566**	**30 585 525**	...	...	...	...	...	...	...	...	**32 130 566**	**30 585 525**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**823 129 452**	**778 316 188**	**13 771 046**	**12 833 063**	**154 712 933**	**128 925 721**	...	...	...	...	**991 613 431**	**920 074 972**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**57 826 000**	**7 825 800**	**57 826 000**	**7 825 800**

(1) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Diffusion de l'information et établissement d'un consensus				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	264 692	2 434	...	129 538
...	146 066	...	121 060	267 126	Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	23 500	1 500	...	23 500
...	25 000	...	...	25 000					
...	171 066	...	121 060	292 126		288 192	3 934	...	153 038
					Avantages économiques et sociaux				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	110 522	4 478	...	145 082
...	208 030	...	(93 030)	115 000	Subventions à l'appui des municipalités qui entreposent des déchets radioactifs de faible activité	30 000 000	...	...	...
...	...	30 000 000	...	30 000 000					
...	208 030	30 000 000	(93 030)	30 115 000		30 110 522	4 478	...	145 082
					Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	17 226	2 774	...	165 808
...	59 718	...	(39 718)	20 000	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	62 500 000
...	...	...	...	...					
...	59 718	...	(39 718)	20 000		17 226	2 774	...	62 665 808
					Sûreté et sécurité des Canadiens				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	25 515	1 485	...	36 270
...	39 542	...	(12 542)	27 000					
					Saine gestion ministérielle				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	54 000	2 000	...	41 452
...	50 000	...	6 000	56 000					
...	**528 356**	**30 000 000**	**(18 230)**	**30 510 126**	**Total—Subventions**	**30 495 455**	**14 671**	**...**	**63 041 650**
					Contributions				
					Diffusion de l'information et établissement d'un consensus				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	2 619 621	15 173	...	1 584 890
...	269 967	...	2 364 827	2 634 794					

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	400 000	...	(260 275)	139 725	Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable	122 624	17 101	...	170 166
...	2 800 000	...	(1 550 000)	1 250 000	Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du Programme d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	1 204 336	45 664	...	810 912
...	560 000	...	268 000	828 000	Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	826 650	1 350	...	826 591
...	3 000 000	(800 000)	(1 626 713)	573 287	Programme du Fonds de mise en oeuvre de GéoConnections	573 287	...	...	119 933
...	227 700	...	188 075	415 775	Programme de sondage des fonds marins	415 775	...	...	393 827
...	40 000	...	40 000	80 000	Association forestière du Canada	80 000	...	...	51 700
...	8 350 000	...	(4 020 724)	4 329 276	Programme des forêts modèles	4 318 647	10 629	...	4 093 114
...	...	...	900 000	900 000	Fonds d'action sur le changement climatique	777 071	122 929	...	539 296
...	...	...	323 400	323 400	Stratégie emploi jeunesse	320 848	2 552	...	413 082
...	...	...	4 500	4 500	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	4 489	11	...	5 818
...	...	...	625 000	625 000	Programme d'assistance pour la tempête de verglas— Ontario	269 809	355 191	...	1 075 000
...	...	...	4 000 000	4 000 000	Québec	2 269 015	1 730 985	...	1 481 200
...	...	...	500 000	500 000	Contribution au Programme forestier des Premières nations	462 600	37 400	...	551 431
...	15 647 667	(800 000)	1 756 090	16 603 757		14 264 772	2 338 985	...	12 116 960
					Avantages économiques et sociaux				
...	1 006 251	...	393 749	1 400 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	1 389 874	10 126	...	822 923
...	121 500	...	(791)	120 709	Programme de sondage des fonds marins	120 709	...	...	114 337
...	4 166 000	...	(4 166 000)	...	Contribution à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	...	...	...	3 733 958
...	1 200 000	...	...	1 200 000	Centre de recherches sur la technologie pétrolière	1 200 000	...	...	1 000 000
...	558 400	(100 000)	(438 400)	20 000	Stratégie emploi jeunesse	18 895	1 105	...	25 499
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Contribution à l'appui du Réacteur thermonucléaire expérimental	1 000 000	...	...	1 000 000
...	13 030 000	...	...	13 030 000	Assistance pour les intérêts d'Hibernia	5 489 578	7 540 422	...	...
...	1 675 400	...	...	1 675 400	Institut canadien de recherches en génie forestier	1 675 000	400	...	3 961 000
...	3 053 200	...	...	3 053 200	Contribution à Forintek Canada Corporation	3 053 200	...	...	7 690 885
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Contributions au programme à valeur ajoutée de Forintek Canada Corporation	1 000 000	...	...	1 000 000
...	3 140 000	...	(636 625)	2 503 375	Contribution au Programme forestier des Premières nations	2 464 052	39 323	...	2 895 010
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	1 000 000	...	...	1 000 000
...	8 600 000	(4 600 000)	(4 000 000)	...	Programme d'assistance pour la tempête de verglas	...	...	...	...
9 651 075	2 036 000	...	(2 036 000)	9 651 075	(S) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	1 788 193	...	7 862 882	1 200 000

12 295 547	3 000 000	...	(3 000 000)	12 295 547	(S) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	4 951 664	...	7 343 883	2 877 028
...	6 000 000	...	3 378 897	9 378 897	(S) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	9 378 897	...	...	1 417 577
...	1 200 000	...	5 627 902	6 827 902	(S) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	6 827 902	...	...	432 478
...	...	502 000	169 000	671 000	(S) Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	671 000	...	...	3 134 000
...	...	...	1 200 000	1 200 000	Fonds d'action sur le changement climatique	1 084 614	115 386	...	808 945
...	...	...	671 923	671 923	Programme du Fonds de mise en oeuvre de GéoConnections	671 923	...	...	140 410
...	...	...	8 600	8 600	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	8 530	70	...	11 635
...	...	...	1 515 000	1 515 000	Programme des forêts modèles	1 510 977	4 023	...	1 411 419
...	...	...	251 295	251 295	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	251 295	...	...	...
...	...	...	29 000	29 000	Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	27 102	1 898	...	...
...	...	625 000	(625 000)	...	Programme d'assistance pour la tempête de verglas—Ontario	...	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	8 643 000
21 946 622	51 786 751	(3 573 000)	(1 657 450)	68 502 923		45 583 405	7 712 753	15 206 765	43 320 104
					Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux				
...	679 000	...	(194 100)	484 900	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	484 560	340	...	564 322
...	110 295	...	(110 295)	...	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	...	...	...	185 063
...	166 643	352 945	55 412	575 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	544 917	30 083	...	335 265
...	13 231 000	(6 400 000)	286 738	7 117 738	Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du Programme d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	7 049 722	68 016	...	4 595 170
...	3 940 000	...	2 643 413	6 583 413	Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	6 579 080	4 333	...	6 687 872
...	540 000	...	(540 000)	...	Contribution à l'appui de la Fédération des municipalités canadiennes	...	...	...	...
...	34 200	...	19 448	53 648	Programme de sondage des fonds marins	53 648	...	...	50 816
...	22 620 000	(4 000 000)	(2 441 000)	16 179 000	Fonds d'action sur le changement climatique	15 981 770	197 230	...	11 864 524
...	...	...	104 234	104 234	Programme du Fonds de mise en oeuvre de GéoConnections	104 234	...	...	23 401
...	...	...	45 000	45 000	Stratégie emploi jeunesse	44 398	602	...	56 098
...	...	...	1 688 334	1 688 334	Contribution à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	1 688 333	1	...	...
...	...	...	1 615 000	1 615 000	Programme des forêts modèles	1 609 623	5 377	...	1 552 560
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	189 074
...	41 321 138	(10 047 055)	3 172 184	34 446 267		34 140 285	305 982	...	26 104 165
					Sûreté et sécurité des Canadiens				
...	51 099	...	148 901	200 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	178 756	21 244	...	91 436
...	100 233	...	12 000	112 233	Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	111 808	425	...	105 894
...	66 600	...	13 873	80 473	Programme de sondage des fonds marins	80 473	...	...	76 224

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	2 172 000	...	(781 777)	1 390 223	(S) Contribution à l'Office Canada/Terre-Neuve des hydro-carbures extracôtiers	1 390 223	...	...	1 563 625
...	1 325 000	...	187 500	1 512 500	(S) Contribution à l'Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydro-carbures extracôtiers	1 512 500	...	...	832 096
...	...	...	300 000	300 000	Fonds d'action sur le changement climatique	276 912	23 088	...	269 648
...	...	...	43 431	43 431	Programme du Fonds de mise en oeuvre de GéoConnections	43 431	...	...	8 776
...	...	...	13 000	13 000	Stratégie emploi jeunesse	12 597	403	...	15 299
...	...	...	1 000	1 000	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	898	102	...	...
...	3 714 932	...	(62 072)	3 652 860		3 607 598	45 262	...	2 962 998
					Saine gestion ministérielle				
...	...	...	350 000	350 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	346 215	3 785	...	213 351
...	...	...	5 000	5 000	Association forestière du Canada	5 000	...	...	3 300
...	...	...	355 000	355 000		351 215	3 785	...	216 651
21 946 622	**112 470 488**	**(14 420 055)**	**3 563 752**	**123 560 807**	**Total—Contributions**	**97 947 275**	**10 406 767**	**15 206 765**	**84 720 878**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	15 818 733	(800 000)	1 877 150	16 895 883	Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	14 552 964	2 342 919	...	12 269 998
21 946 622	51 994 781	26 427 000	(1 750 480)	98 617 923	Avantages économiques et sociaux	75 693 927	7 717 231	15 206 765	43 465 186
...	41 380 856	(10 047 055)	3 132 466	34 466 267	Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux	34 157 511	308 756	...	88 769 973
...	3 754 474	...	(74 614)	3 679 860	Sûreté et sécurité des Canadiens	3 633 113	46 747	...	2 999 268
...	50 000	...	361 000	411 000	Saine gestion ministérielle	405 215	5 785	...	258 103
21 946 622	**112 998 844**	**15 579 945**	**3 545 522**	**154 070 933**	**Total du ministère**	**128 442 730**	**10 421 438**	**15 206 765**	**147 762 528**
					Commission canadienne de sûreté nucléaire [1]				
					Subventions				
					Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale				
...	**20 000**	...	...	**20 000**	Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	**13 125**	**6 875**	...	**11 000**

					Contributions				
					Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale				
					Contributions à l'appui d'organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement, les agences gouvernementales nationales et internationales, les provinces, les territoires, ainsi que les municipalités et les gouvernements régionaux dont les activités contribuent à l'atteinte des objectifs du Programme de contribution par catégories	35 000	149 751	...	...
...	...	...	15 000	15 000	Contribution à l'Université de l'Illinois, à Urbana-Champaign, à l'appui du Système d'information sur l'exposition professionnelle (ISOE)	15 000	...	...	15 000
...	...	...	10 000	10 000	Contribution destinée au Centre international pour la recherche sur le cancer, à l'appui de l'Étude internationale concertée sur le risque de cancer chez les travailleurs de l'industrie nucléaire (CIRC)	10 000	...	...	10 000
...	...	...	37 353	37 353	Contribution au Swedish Nuclear Power Institute pour Décovalex III	37 353	...	...	17 680
...	...	...	14 896	14 896	Contribution à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour le projet international d'échange sur les défaillances de causes communes (IEDCC)	14 896	...	...	16 280
...	22 000	...	240 000	262 000		112 249	149 751	...	58 960
					Non-prolifération et garanties				
					Contributions pour le Programme d'aide en main-d'œuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	357 617	2 383	...	598 307
...	600 000	...	(240 000)	360 000					
...	**622 000**	...	...	**622 000**	**Total—Contributions**	**469 866**	**152 134**	...	**657 267**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
					Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	125 374	156 626	...	69 960
...	42 000	...	240 000	282 000	Non-prolifération et garanties	357 617	2 383	...	598 307
...	600 000	...	(240 000)	360 000					
...	**642 000**	...	...	**642 000**	**Total du programme**	**482 991**	**159 009**	...	**668 267**
21 946 622	**113 640 844**	**15 579 945**	**3 545 522**	**154 712 933**	**Total du portefeuille ministériel**	**128 925 721**	**10 580 447**	**15 206 765**	**148 430 795**

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus			
Ventes de biens et de services	13 792 049	12 708 762	8 676 304
Diverses recettes	...	1 083 287	463 347
	13 792 049	13 792 049	9 139 651
Avantages économiques et sociaux			
Ventes de biens et de services	10 490 987	9 985 298	9 717 461
Diverses recettes	...	505 689	518 948
	10 490 987	10 490 987	10 236 409
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux			
Ventes de biens et de services	4 059 789	3 898 554	11 105 670
Diverses recettes	...	161 235	593 084
	4 059 789	4 059 789	11 698 754
Sûreté et sécurité des Canadiens			
Ventes de biens et de services	9 017 924	7 537 147	2 429 365
Diverses recettes	...	124 618	129 737
	9 017 924	7 661 765	2 559 102
Saine gestion ministérielle			
Ventes de biens et de services	185 253	183 767	2 776 417
Diverses recettes	...	1 486	148 271
	185 253	185 253	2 924 688
Total du ministère—Budgétaire	**37 546 002**	**36 189 843**	**36 558 604**
Société de développement du Cap-Breton			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursement d'avances de la Société	...	26 400 000	25 000 000
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**26 400 000**	**25 000 000**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**37 546 002**	**36 189 843**	**36 558 604**
Non budgétaire	**...**	**26 400 000**	**25 000 000**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 278 683	1 263 798
Total des recettes fiscales	**1 278 683**	**1 263 798**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Comptes consolidés—		
Énergie atomique du Canada limitée	467 872	458 797
Prêts, placements et avances—		
Société de développement du Cap-Breton	31 765	1 113 332
	499 637	1 572 129
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses—Achat de biens et de services	435 339	623 507
Recouvrements de dépenses—Achat de capital	3 570	3 028
Recouvrements de paiements de transfert—Subventions et assistance en capital	21 280	338 512
Recouvrements de paiements de transfert pour les provinces et territoires	35 266	28 116
Recouvrements des autres paiements de transfert	1 041 694	101 585
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Redressements—Biens et services	2 125 029	2 411 098
	3 662 178	3 505 846
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Redevances sur les licences, permis et droits d'auteur	14 792 213	6 068 496
Licences et permis	1 667 514	1 645 165
	16 459 727	*7 713 661*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Graphiques, cartes et plans	*116 053*	*172 809*
Autres frais et droits	*640*	*1 052*
	16 576 420	7 887 522
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État—		
Produits du centre de distribution des biens de l'État	336 558	278 982
Produits du projet pilote	45 595	6 846
	382 153	285 828

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Diverses recettes non fiscales—		
Frais généraux du Fonds renouvelable de Géomatique Canada	480 269	1 342 402
Location de bâtiments	...	30
Location de travaux, de machines et de matériel	372 268	534 093
Intérêt sur arriérés de débiteurs	16 927	16 074
Frais d'administration de chèques sans provision	285	313
Stationnement payant	32 195	53 217
Prime sur vente de location	5 055	12 480
Amendes, pénalités et montants adjugés par une cour	6 586 956	...
Divers	2 296 239	99 956
	9 790 194	2 058 565
Total des recettes non fiscales	**30 910 582**	**15 309 890**
Total du ministère	**32 189 265**	**16 573 688**
Commission canadienne de sûreté nucléaire [2]		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	11 404	7 504
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	186 839	20 738
	198 243	28 242
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Recouvrement des frais	37 169 064	38 241 100
Services de nature non-réglementaire—		
Formation	1 249 986	1 499 646
	38 419 050	39 740 746
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 795	50 529
Diverses recettes non fiscales—		
Accès à l'information	1 476	452
Divers	204 220	37 718
	205 696	38 170
Total du programme	**38 841 784**	**39 857 687**
Office national de l'énergie		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	20 187	12 819
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	52 643	421 046
	72 830	433 865
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	850	950
Ventes de biens et de produits d'information	2 163	2 200
Autres frais et droits	10	17 071
	3 023	20 221
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 346	14 184
Diverses recettes non fiscales	30 625 425	27 654 595
Total du programme	**30 702 624**	**28 122 865**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	1 278 683	1 263 798
Total des recettes fiscales	1 278 683	1 263 798
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	499 637	1 572 129
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 933 251	3 967 953
Ventes de biens et de services	54 998 493	47 648 489
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	402 294	350 541
Diverses recettes non fiscales	40 621 315	29 751 330
Total des recettes non fiscales	100 454 990	83 290 442
Total du portefeuille ministériel	**101 733 673**	**84 554 240**

(1) Intérêt sauf indication contraire.
(2) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.

SECTION 21

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Santé

Ministère

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Instituts de recherche en santé du Canada

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	21.2
Sommaire du portefeuille ministériel	21.5
Programmes par secteur d'activité	21.8
Paiements de transfert	21.9
Détail des montants disponibles pour être dépensés	21.14
Recettes	21.14

Ministère

Objectif

Le ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Description des secteurs d'activité

Gestion des risques pour la santé

Ce secteur d'activité est chargé de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les aliments, l'eau, les médicaments, les matériaux médicaux et autres produits thérapeutiques, les risques environnementaux et hygiéniques, les maladies, les biens de consommation, les produits antiparasitaires, le sang et les produits du sang, les catastrophes qui se produisent en temps de paix et certains déterminants de la santé tels que le comportement d'une personne, la famille, les conditions sociales et économiques. Ce secteur d'activité est aussi chargé de réagir à ces risques.

Promotion de la santé de la population

Ce secteur d'activité se fonde sur une perception élargie et intégrée de la santé de la population qui tient compte des déterminants sociaux, comportementaux, et économiques de la santé. Il cherche à réduire les inégalités entre les Canadiens et les Canadiennes sur le plan de la santé en élaborant et en soutenant des politiques et des programmes de prévention de la maladie et de promotion de la santé, en collaboration avec d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les intervenants non gouvernementaux. Ce secteur d'activité favorise les mesures de promotion de la santé qui sont axées sur les déterminants liés directement à la santé ou à d'autres domaines, tout au long du cycle de vie. Ce secteur d'activité met en évidence la nécessité de se concentrer sur les enfants en bas âge pour favoriser un meilleur état de santé à long terme. Les services de ce secteur d'activité sont dispensés suivant un cadre axé sur les trois stades du cycle de vie : i) enfance/adolescence; ii) début de l'âge adulte/maturité; iii) troisième âge.

Santé des Autochtones

Les spécialistes du domaine de la santé et les Autochtones ont établi que, lorsque ceux-ci pourront prendre leurs propres décisions en matière de santé, il sera plus facile d'améliorer leur état de santé par rapport aux autres Canadiens et Canadiennes et de remédier aux préoccupations quant aux services de santé qui leur sont destinés. Le secteur d'activité, Santé des Autochtones, cherche à accroître le contrôle et la gestion des services de santé communautaires par les Autochtones. Divers moyens sont utilisés à cette fin : transferts, accords de contribution intégrés et d'autres mesures de financement des services de santé, valorisation du potentiel et formation. Ce secteur d'activité appuie également des activités qui visent à améliorer la situation des Premières nations et des Inuits du point de vue de la santé.

Soutien et renouvellement du système de santé

Ce secteur d'activité offre un soutien au leadership dans tous les domaines du système de santé canadien. Il met à profit les connaissances et les interventions de l'ensemble du ministère afin d'assurer la viabilité et le coût abordable de l'assurance-santé, ainsi qu'un meilleur équilibre au sein du système de santé entre les soins, la promotion de la santé, la prévention des maladies et la protection de la santé. Ce secteur d'activité vise à accroître l'efficacité et l'efficience du système en collaboration avec les provinces et les territoires.

Politique, planification et information en matière de santé

Ce secteur d'activité contribue à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière de santé de la manière suivante : à l'interne, il intègre de façon efficace par rapport au coût les activités et les leviers (surveillance, recherche, politiques, communications, relations fédérales-provinciales et internationales, lois, consultation, planification et examen) de tous les secteurs d'activité afin d'exécuter le programme du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé et d'assumer les responsabilités fondamentales de Santé Canada; à l'externe, il favorise la production, la diffusion et l'utilisation de renseignements sur la santé, eu égard aux rôles des partenaires du ministère dans ce domaine.

Services ministériels

Ce secteur d'activité fournit des services et des conseils aux cadres supérieurs du ministère pour répondre aux besoins liés à la gestion, à l'utilisation et au contrôle des ressources humaines et financières, aux installations et aux biens, à l'informatique et à la vérification.

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Objectif

Permettre aux fournisseurs ou aux employeurs de matières industrielles dangereuses de protéger les renseignements commerciaux confidentiels (RCC) relatifs à leurs produits et, en même temps, assurer aux travailleurs l'accès à des renseignements exacts relativement aux incidences de ces produits sur la santé et la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Conformité des fiches signalétiques

En assurant la conformité des fiches signalétiques et des étiquettes aux exigences du sytème d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ce secteur d'activité contribue à renseigner les travailleurs sur les dangers que peut entraîner pour la santé et la sécurité l'exposition aux substances

chimiques entrant dans la composition de produits qui font l'objet d'une demande de dérogation. Cela inclut l'évaluation des données scientifiques relatives à chaque ingrédient entrant dans la fabrication du produit, de même que les avis sur les dangers des produits pour la santé et la sécurité selon les critères de la *Loi sur les produits dangereux*, le *Code canadien du travail* et les lois provinciales et territoriales en matière de santé et de sécurité au travail. En cas de non-conformité, une ordonnance officielle est émise afin de corriger la fiche signalétique et de la rendre conforme aux exigences réglementaires.

Cette activité continuera de contribuer directement à réduire les maladies et les blessures relatives aux lieux de travail, ce qui, en retour, aidera à soulager les tensions économiques attribuables aux demandes d'indemnisation et aux coûts des services de santé.

Services à la clientèle

Les responsabilités dans ce secteur incluent l'enregistrement officiel des demandes d'exemption, l'émission de numéro d'enregistrement, la protection des RCC et l'émission d'une décision sur la validité de la demande conformément aux prescriptions de la *Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses*. En outre, les services à la clientèle fournissent des avis et des renseignements aux demandeurs d'exemption et assurent le suivi en matière de satisfaction de la clientèle.

Règlement des différends

Ce secteur d'activité comprend la constitution de commissions tripartites indépendantes pour entendre les appels ou régler les différends des demandeurs d'exemption ou des parties concernées, afin de régler la question ou les différends aussi rapidement et efficacement que possible.

Un appel peut avoir trait à la conformité d'une fiche signalétique, au rejet d'une demande ou à une demande de divulgation, à titre confidentiel, de renseignements commerciaux à une partie concernée pour des motifs de santé et de sécurité au travail.

Des options rentables et justes de règlement de différends, telles que la médiation ou la discussion dirigée, seront offertes à toutes les parties concernées.

Instituts de recherche en santé du Canada

Objectif

Exceller selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique dans la création de nouvelles connaissances, et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé, et de renforcer le système de santé au Canada.

Description des secteurs d'activité

Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des IRSC

Les IRSC ont pour mandat la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada. Pour réaliser leur objectif, les IRSC établissent des instituts, des mécanismes de financement et d'autres structures. La clé de leur succès sera d'appuyer un mélange de recherches menées à l'initiative des chercheurs et de projets de recherche stratégiques. Les projets de recherche stratégiques seront dirigés par les instituts et par le conseil d'administration. Les instituts seront constitués de façon à maximiser la participation des chercheurs, des utilisateurs, des professionnels de la santé, des décideurs gouvernementaux, du secteur privé et d'autres partenaires à l'élaboration de plans stratégiques pour appuyer la recherche en santé, et faciliter la transformation des résultats de la recherche en bénéfices pour les Canadiens.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Objectif

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix fixés par les fabricants des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

Description des secteurs d'activité

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) recueille des renseignements sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;
- au moyen d'engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour

toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	1 148 851 342	...	...	1 148 851 342	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	47 353 527	...	47 353 527	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	118 793 960	118 793 960		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	1 664 500	1 664 500		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	10 522 000	10 522 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 148 851 342	47 353 527	130 980 460	1 327 185 329		Total—Crédit 1	1 313 072 508	14 112 821	...	1 104 892 376
...	864 401 000	...	...	864 401 000	5	Subventions et contributions				
...	...	67 373 704	...	67 373 704	5a	Subventions et contributions				
...	864 401 000	67 373 704	...	931 774 704		Total—Crédit 5	931 746 750	27 954	...	864 457 417
					(S)	Ministre de la Santé—Traitement et allocation pour automobile				
...	51 658	...	(61)	51 597			51 597	...	...	50 716
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	66 643 000	...	8 146 000	74 789 000			74 789 000	...	...	69 984 000
					(S)	Versements à l'égard des services de santé assurés et des services complémentaires de santé				
...	...	...	(57 804)	(57 804)			(57 804)	...	...	(18 540)
					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs				
...	...	...	158 490	158 490			158 490	...	...	128 644
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
151 000	...	...	762 024	913 024			717 292	44 732	151 000	380 583
...	...	...	61 493	61 493	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	61 493	...	...	54 640
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	855 364 288
151 000	**2 079 947 000**	**114 727 231**	**140 050 602**	**2 334 875 833**		**Total du ministère—Budgétaire**	**2 320 539 326**	**14 185 507**	**151 000**	**2 895 294 124**
						Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses				
...	1 665 000	...	...	1 665 000	10	Dépenses du programme				
...	...	566 750	...	566 750	10a	Dépenses du programme				
...	...	...	36 000	36 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 665 000	566 750	36 000	2 267 750		Total—Crédit 10	1 934 689	333 061	...	1 683 618
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	264 000	...	32 000	296 000			296 000	...	...	185 000
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	800
...	**1 929 000**	**566 750**	**68 000**	**2 563 750**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 230 689**	**333 061**	**...**	**1 869 418**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Instituts de recherche en santé du Canada [2]				
...	...	2 188 545	...	2 188 545	6a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	103 000	103 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
						Virement de fonds (crédit 15 du Conseil de recherches médicales)				
...	...	...	12 759 000	12 759 000		Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	4 099 000	4 099 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	35 000	35 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	19 000	19 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	2 188 545	17 015 000	19 203 545		Total—Crédit 6a	18 850 250	353 295	...	13 188 774
...	...	86 049 570	...	86 049 570	7a	Subventions				
...	...	...	294 675 000	294 675 000		Subventions (Crédit 20 du Conseil de recherches médicales)				
...	...	86 049 570	294 675 000	380 724 570		Total—Crédit 7a	369 833 298	10 891 272	...	296 284 639
...	...	...	1 346 000	1 346 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 346 000	...	...	1 031 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État :				
...	...	...	97	97		Produits non utilisés de l'exercice précédent				
...	...	...	15 240	15 240		Produits reçus au cours de l'exercice				
...	...	...	15 337	15 337		Total	2 859	...	12 478	...
...	...	...	2 682	2 682	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	2 682	...	...	...
...	**...**	**88 238 115**	**313 054 019**	**401 292 134**		**Total du programme—Budgétaire**	**390 035 089**	**11 244 567**	**12 478**	**310 504 413**
						Conseil de recherches médicales [2]				
...	12 759 000	...	(12 759 000)	...	15	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	4 099 000	4 099 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	35 000	35 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	19 000	19 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(4 153 000)	(4 153 000)		Virement de fonds au crédit 6a (Instituts de recherche en santé du Canada)				
...	12 759 000	...	(12 759 000)	...		Total—Crédit 15	...	...	...	...
...	294 675 000	...	(294 675 000)	...	20	Subventions				
...	1 199 000	...	(1 199 000)	...	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...

97	...	...	(97)	...	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	...	...
97	**308 633 000**	**...**	**(308 633 097)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**
						Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
...	3 250 000	...	...	3 250 000	25	Dépenses du programme				
...	...	134 349	...	134 349	25a	Dépenses du programme				
...	...	...	212 000	212 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	56 000	56 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	3 250 000	134 349	268 000	3 652 349		Total—Crédit 25	3 480 564	171 785	...	3 193 646
...	461 000	...	56 000	517 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	517 000	...	...	474 000
566	...	...	1 400	1 966	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	566	1 400	...
566	**3 711 000**	**134 349**	**325 400**	**4 171 315**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 997 564**	**172 351**	**1 400**	**3 667 646**
151 663	**2 394 220 000**	**203 666 445**	**144 864 924**	**2 742 903 032**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**2 716 802 668**	**25 935 486**	**164 878**	**3 211 335 601**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

(2) Les montants du Budget principal des dépenses affectés aux crédits 6 et 7 ont été alloués au départ dans le Budget principal des dépenses aux crédits 15 et 20 respectivement du Conseil de recherches médicales. L'agence Instituts de recherche en santé du Canada est entrée en vigueur le 7 juin 2000 (Projet de loi C-13).

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Gestion des risques pour la santé	355 659 735	341 396 623	...	...	16 344 395	16 344 395	56 886 000	48 373 888	...	...	315 118 130	309 367 130
Promotion de la santé de la population	102 034 941	101 184 941	...	...	188 776 413	188 748 459	...	...	...	...	290 811 354	289 933 400
Santé des Autochtones	689 397 410	687 516 200	...	...	608 852 263	608 852 263	9 083 000	7 201 790	...	...	1 289 166 673	1 289 166 673
Soutien et renouvellement du système de santé	6 284 643	6 284 643	...	...	40 599 338	40 599 338	...	...	...	...	46 883 981	46 883 981
Politique, planification et information en matière de santé	150 633 035	145 572 069	...	...	36 155 936	36 155 936	...	...	...	...	186 788 971	181 728 005
Services ministériels	150 353 953	147 359 734	15 446 216	15 446 216	40 988 555	40 988 555	682 000	334 368	...	...	206 106 724	203 460 137
Sous-total	1 454 363 717	1 429 314 210	15 446 216	15 446 216	931 716 900	931 688 946	66 651 000	55 910 046	...	...	2 334 875 833	2 320 539 326
Recettes affectées aux dépenses	(66 651 000)	(55 910 046)	...	...	...	...	(66 651 000)	(55 910 046)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**1 387 712 717**	**1 373 404 164**	**15 446 216**	**15 446 216**	**931 716 900**	**931 688 946**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 334 875 833**	**2 320 539 326**
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses												
Conformité des fiches signalétiques	1 668 240	1 274 746	...	...	...	...	...	...	...	...	1 668 240	1 274 746
Services à la clientèle	509 260	706 661	...	...	...	...	...	...	...	...	509 260	706 661
Règlement des différends	386 250	249 282	...	...	...	...	...	...	...	...	386 250	249 282
Total du programme—Budgétaire	**2 563 750**	**2 230 689**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 563 750**	**2 230 689**
Instituts de recherche en santé du Canada [1]												
Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des Instituts de recherche en santé du Canada	20 117 564	19 466 343	450 000	735 449	380 724 570	369 833 297	...	...	...	...	401 292 134	390 035 089
Total du programme—Budgétaire	**20 117 564**	**19 466 343**	**450 000**	**735 449**	**380 724 570**	**369 833 297**	**...**	**...**	**...**	**...**	**401 292 134**	**390 035 089**
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—Budgétaire	**4 171 315**	**3 997 564**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 171 315**	**3 997 564**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 414 565 346**	**1 399 098 760**	**15 896 216**	**16 181 665**	**1 312 441 470**	**1 301 522 243**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 742 903 032**	**2 716 802 668**

[1] L'agence Instituts de recherche en santé du Canada est entrée en vigueur le 7 juin 2000 (Projet de loi C-13).

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Gestion des risques pour la santé				
...	100 000	...	...	100 000	Organisation mondiale de la santé	100 000	...	...	100 000
...	5 000	...	...	5 000	Commission internationale de protection contre les radiations	5 000	...	...	5 000
...	5 000 000	...	...	5 000 000	Subvention à la Société canadienne du sang : coûts de transition	5 000 000	...	...	37 000 000
...	5 105 000	...	...	5 105 000		5 105 000	...	...	37 105 000
					Promotion de la santé de la population				
...	11 640 000	2 099 527	(3 749 846)	9 989 681	Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	9 989 681	...	...	8 847 310
...	3 000 000	...	...	3 000 000	Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	...	...	3 000 000
...	8 010 000	...	(2 333 635)	5 676 365	Subventions pour la Stratégie canadienne sur le VIH/Sida	5 676 365	...	...	5 967 617
...	22 650 000	2 099 527	(6 083 481)	18 666 046		18 666 046	...	...	17 814 927
					Politique, planification et information en matière de santé				
...	860 000	...	(1 100)	858 900	Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles, pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	858 900	...	...	863 450
...	11 000 000	...	...	11 000 000	Subvention à la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé, afin d'aider à l'établissement et à la gestion du Fonds de recherche sur les services de santé	11 000 000	...	...	11 000 000
...	11 860 000	...	(1 100)	11 858 900		11 858 900	...	...	11 863 450
...	**39 615 000**	**2 099 527**	**(6 084 581)**	**35 629 946**	**Total—Subventions**	**35 629 946**	...	...	**66 783 377**
					Contributions				
					Gestion des risques pour la santé				
...	87 000	...	1 132 562	1 219 562	Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	1 219 562	...	...	...
...	6 750 000	...	1 603 181	8 353 181	Contribution à l'Initiative de recherches sur les substances toxiques	8 353 181	...	...	6 535 550

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables				
...	1 296 000	...	370 652	1 666 652		1 666 652	...	...	682 100
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	451 700
...	8 133 000	...	3 106 395	11 239 395		11 239 395	...	...	7 669 350
					Promotion de la santé de la population				
					Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche				
...	31 309 000	6 332 177	(9 671 905)	27 969 272		27 941 318	27 954	...	24 895 995
					Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie				
...	14 500 000	..	(24)	14 499 976		14 499 976	...	...	14 570 000
					Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada				
...	65 726 000	...	9 729 319	75 455 319		75 455 319	...	...	67 018 800
...	20 954 000	...	1 631 800	22 585 800	Contribution pour la Stratégie canadienne sur le VIH/Sida	22 585 800	...	...	24 000 496
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 500
...	132 489 000	6 332 177	1 689 190	140 510 367		140 482 413	27 954	...	130 490 791
					Santé des Autochtones				
					Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles				
...	19 045 000	...	712 435	19 757 435		19 757 435	...	...	19 576 278
...	247 013 000	...	(9 287 986)	237 725 014	Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	237 725 014	...	...	203 609 432
...	160 547 000	...	21 454 844	182 001 844	Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	182 001 844	...	...	174 254 602
...	24 000 000	...	237 404	24 237 404	Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé non assurés	24 237 404	...	...	31 708 732
...	83 761 000	...	8 203 653	91 964 653	Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et territoriales pour la prestation de services de santé non assurés	91 964 653	...	...	87 316 402

...	16 417 000	...	(16 417 000)	...	Contributions pour des initiatives nationales spéciales de durée limitée pour les Indiens et les Inuits	...	...	...	5 314 271
...	2 992 000	...	(364 125)	2 627 875	Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	2 627 875	...	...	2 837 943
...	907 000	...	(324 061)	582 939	Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins de santé aux collectivités indiennes et inuites	582 939	...	...	582 939
...	979 000	...	803 834	1 782 834	Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	1 782 834	...	...	2 303 237
...	1 413 000	...	7 830 076	9 243 076	Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	9 243 076	...	...	5 621 933
...	24 300 000	...	(1 670 693)	22 629 307	Contribution pour le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves	22 629 307	...	...	28 194 222
...	...	10 656 000	(1 656 118)	8 999 882	Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	8 999 882	...	...	...
...	...	7 300 000	...	7 300 000	Paiements versés à l'Institut sur la santé autochtone/Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones	7 300 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	4 296 959
...	581 374 000	17 956 000	9 522 263	608 852 263		608 852 263	...	...	565 616 950
					Soutien et renouvellement du système de santé				
...	59 489 000	...	(18 831 858)	40 657 142	Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'aux organisations à but non lucratif dans le domaine des services de santé ou des services sociaux, afin de mettre à l'essai et d'évaluer des façons d'améliorer le système de soins de santé de l'avenir, plus précisément dans les quatre secteurs prioritaires (soins primaires, soins à domicile, assurance-médicaments, prestation intégrée de services) dont ont convenu les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux	40 657 142	...	...	43 824 788
...	...	...	(57 804)	(57 804)	(S) Versements à l'égard des services de santé assurés et des services complémentaires de santé	(57 804)	...	...	(18 540)
...	59 489 000	...	(18 889 662)	40 599 338		40 599 338	...	...	43 806 248
					Politique, planification et information en matière de santé				
...	2 210 000	300 000	(163 044)	2 346 956	Programme de contributions pour la santé des femmes	2 346 956	...	...	2 900 002
...	398 000	...	(398 000)	...	Contributions aux provinces, aux territoires et aux associations et organismes reconnus à l'échelle nationale pour l'élaboration de systèmes d'information en matière de santé	...	...	...	24 000
...	832 000	1 286 000	200 324	2 318 324	Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	2 318 324	...	...	2 494 956
...	7 000 000	...	(364 126)	6 635 874	Programme de soutien à l'autoroute de l'information	6 635 874	...	...	4 358 550
...	12 809 000	...	(3 933 949)	8 875 051	Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	8 875 051	...	...	8 144 422

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables				
...	556 000	...	(556 000)	...		...	...	...	...
					Programme de partenariat pour l'infostructure canadienne de la santé				
...	...	2 000 000	25 000	2 025 000		2 025 000	...	...	...
					Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits				
...	...	...	2 095 831	2 095 831		2 095 831	...	...	...
...	23 805 000	3 586 000	(3 093 964)	24 297 036		24 297 036	...	...	17 921 930
					Services ministériels				
					Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites				
...	4 079 000	...	(1 056 034)	3 022 966		3 022 966	...	...	3 006 895
					Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe				
...	15 417 000	7 800 000	14 748 589	37 965 589		37 965 589	...	...	29 143 336
...	19 496 000	7 800 000	13 692 555	40 988 555		40 988 555	...	...	32 150 231
...	**824 786 000**	**35 674 177**	**6 026 777**	**866 486 954**	**Total—Contributions**	**866 459 000**	**27 954**	**...**	**797 655 500**
					Autres paiements de transfert				
					Promotion de la santé de la population				
					Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine				
...	**...**	**29 600 000**	**...**	**29 600 000**		**29 600 000**	**...**	**...**	**...**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	13 238 000	...	3 106 395	16 344 395	Gestion des risques pour la santé	16 344 395	...	...	44 774 350
...	155 139 000	38 031 704	(4 394 291)	188 776 413	Promotion de la santé de la population	188 748 459	27 954	...	148 305 718
...	581 374 000	17 956 000	9 522 263	608 852 263	Santé des Autochtones	608 852 263	...	...	565 616 950
...	59 489 000	...	(18 889 662)	40 599 338	Soutien et renouvellement du système de santé	40 599 338	...	...	43 806 248
...	35 665 000	3 586 000	(3 095 064)	36 155 936	Politique, planification et information en matière de santé	36 155 936	...	...	29 785 380
...	19 496 000	7 800 000	13 692 555	40 988 555	Services ministériels	40 988 555	...	...	32 150 231
...	**864 401 000**	**67 373 704**	**(57 804)**	**931 716 900**	**Total du ministère**	**931 688 946**	**27 954**	**...**	**864 438 877**

					Instituts de recherche en santé du Canada [1]				
					Subventions				
					Création et échange de nouvelles connaissances en matière de santé appuyant l'objectif des Instituts de recherche en santé du Canada				
...		80 049 570	294 675 000	374 724 570	Subventions et bourses pour appuyer la recherche	363 833 797	10 890 773	...	296 284 639
...	...	6 000 000	...	6 000 000	Subventions à l'appui des instituts	5 999 500	500	...	...
...	...	**86 049 570**	**294 675 000**	**380 724 570**	**Total du programme**	**369 833 297**	**10 891 273**	...	**296 284 639**
					Conseil de recherches médicales [2]				
					Subventions				
					Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé				
...	294 675 000	...	(294 675 000)	...	Subventions et bourses pour appuyer la recherche	...	...	...	...
...	**294 675 000**	...	**(294 675 000)**	...	**Total du programme**	...	...	...	...
...	**864 401 000**	**153 423 274**	**294 617 196**	**1 312 441 470**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 301 522 243**	**10 919 227**	...	**1 160 723 516**

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) L'agence Instituts de recherche en santé du Canada est entrée en vigueur le 7 juin 2000 (Projet de loi C-13).
(2) Au cours de l'exercice, le Conseil de recherches médicales a été abrogé.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Gestion des risques pour la santé	56 886 000	48 373 888	53 832 672
Santé des Autochtones	9 083 000	7 201 790	6 776 833
Services ministériels	682 000	334 368	444 400
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**66 651 000**	**55 910 046**	**61 053 905**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	247 224	252 647
Total des recettes fiscales	**247 224**	**252 647**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements des achats de biens et de services	2 277 760	2 246 866
Recouvrements des dépenses en capital	35 344	2 866
Recouvrements des paiements de transfert	1 876 997	648 477
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	7 393 898	2 307 669
	11 583 999	5 205 878
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Services pour patients externes	833 126	849 164
Accords à frais partagés	264 213	349 810
Logement du personnel	388 581	493 100
Concessions	52 805	98 132
Divers	108 642	127 536
	1 647 367	*1 917 742*
Ventes de biens et de produits d'information	*7 744*	*1 616*
	1 655 111	1 919 358
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	762 024	568 764
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes : aliments et drogues	95 764	79 972
Amendes : opium et narcotiques	488 146	2 696 641
Saisies : opium et narcotiques	4 116	4 508
Intérêt sur comptes en souffrance	47 085	181 224
Divers	7 816 381	3 637 634
	8 451 492	6 599 979
Total des recettes non fiscales	**22 452 626**	**14 293 979**
Total du ministère	**22 699 850**	**14 546 626**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	126	...
Total des recettes fiscales	**126**	...
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 221	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 874	...
	5 095	...
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	728 020	730 011
Diverses recettes non fiscales	4 669	15 113
Total des recettes non fiscales	**737 784**	**745 124**
Total du programme	**737 910**	**745 124**
Instituts de recherche en santé du Canada [1]		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de bourses d'exercices antérieurs	855 717	570 507
Recouvrements de services à des tiers d'exercices antérieurs	25 612	35 081
	881 329	605 588
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	15 240	97
Diverses recettes non fiscales	58	71
Total du programme	**896 627**	**605 756**
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	10 341
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	94 444	...
	94 444	10 341
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 400	566
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes	933 699	66 787
Total du programme	**1 029 543**	**77 694**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	247 350	252 647
Total des recettes fiscales	247 350	252 647
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	12 564 867	5 821 807
Ventes de biens et de services	2 383 131	2 649 369
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	778 664	569 427
Diverses recettes non fiscales	9 389 918	6 681 950
Total des recettes non fiscales	25 116 580	15 722 553
Total du portefeuille ministériel	**25 363 930**	**15 975 200**

[1] L'agence Instituts de recherche en santé du Canada est entrée en vigueur le 7 juin 2000 (Projet de loi C-13).

SECTION 22

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Solliciteur général

Ministère

Service canadien du renseignement de sécurité

Service correctionnel

Commission nationale des libérations conditionnelles

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Gendarmerie royale du Canada

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs D'activité	22.2
Sommaire du portefeuille ministériel	22.5
Programmes par secteur d'activité	22.9
Paiements de transfert	22.11
Détail des montants disponibles pour être dépensés	22.15
Recettes	22.15

Ministère

Objectif

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

Description des secteurs d'activité

Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques

Le ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le ministre à assumer ses fonctions : a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement, b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

Programme de services de police des Premières nations

La mise en œuvre de la politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la politique sur la police des Premières nations.

Bureau de l'inspecteur général, SCRS

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le Solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. Le ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

Services exécutifs et services ministériels

Ce secteur d'activité comprend la division des services exécutifs, le groupe des communications, la direction générale des services ministériels et la division des services juridiques.

Service canadien du renseignement de sécurité

Objectif

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

Description du secteur d'activité

Service canadien du renseignement de sécurité

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

Service correctionnel

Objectif

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Description des secteurs d'activité

Prise en charge

Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

Garde

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les détenus.

Réinsertion sociale

Prestation de services et mise en œuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la toxicomanie, les programmes d'enrichissement personnel et les autres programmes destinés à répondre

aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Services généraux

Prestation de services généraux tels que la planification stratégique, l'élaboration de politiques visant l'ensemble du SCC, la recherche, les communications, l'évaluation des programmes, la vérification, les services juridiques, les services à la haute direction, les services de gestion chargés du personnel et des finances ainsi que les autres services administratifs de manière à garantir la bonne utilisation des ressources, à éclairer les dirigeants lorsqu'ils doivent prendre des décisions, à responsabiliser davantage les gestionnaires et à faciliter le contrôle opérationnel.

Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectif

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

Description des secteurs d'activité

Mise en liberté sous condition

Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décisions; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition, coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants, communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

Clémence et réhabilitation

Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décisions, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décisions, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

Gestion générale

Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Objectif

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

Description des secteurs d'activité

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est chargé d'enquêter sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations ou omissions ou les deux qui proviennent du Commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

Gendarmerie royale du Canada

Objectif

Appliquer la loi, prévenir le crime et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Services de police fédérale

Les Services de police fédérale sont chargés de fournir au gouvernement fédéral des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête, de protection ainsi que des services techniques afin de protéger les citoyens, l'environnement, le commerce, les recettes du gouvernement, la sécurité nationale, les missions étrangères et les dignitaires en visite.

Services de police contractuelle

Les Services de police contractuelle sont chargés d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (excluant le Québec et l'Ontario) et trois territoires en vertu d'ententes contractuelles de partage des coûts conclues entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones.

Services nationaux de police

Les Services nationaux de police sont chargés de fournir des services techniques spécialisés à la collectivité d'application de la loi et d'améliorer les instruments d'enquête ainsi que la nature, l'étendue et la qualité des informations policières communes utilisées par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, y compris Interpol. Ces services sont utilisés par les secteurs d'activités de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et dans une moindre mesure, par le secteur d'activité des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la collectivité d'application de la loi incluent les laboratoires judiciaires (analyse d'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

Services internes

Les Services internes appuient la gestion interne de l'organisation.

Services de maintien de la paix

Les Services de maintien de la paix gèrent la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités de maintien de la paix internationale. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Objectif

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Examen des cas

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au Commissaire de la GRC.

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Objectif

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

Description des secteurs d'activité

Recevoir et réviser les plaintes du public

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme gouvernemental impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte fait par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du Solliciteur général du Canada. La présidente de la Commission peut déposer des plaintes. Également, elle doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel elle résume les activités de la Commission au cours de l'exercice et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	19 636 000	...	...	19 636 000	1	Dépenses de fonctionnement				
					1a	Virement de 14 650 000 $ du crédit 5 (Solliciteur général)				
...	...	622 000	...	622 000						
...	...	...	4 179 595	4 179 595		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	14 650 000	14 650 000		Virement du : crédit 5				
...	...	...	70 000	70 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	328 000	328 000		CT, crédit 15 [1]				
...	19 636 000	622 000	19 227 595	39 485 595		Total—Crédit 1	36 397 562	3 088 033	...	35 306 391
...	60 558 200	...	...	60 558 200	5	Subventions et contributions				
...	...	...	(14 650 000)	(14 650 000)		Virement au crédit 1				
...	60 558 200	...	(14 650 000)	45 908 200		Total—Crédit 5	45 041 939	866 261	...	44 678 203
					(S)	Solliciteur général—Traitement et allocation pour				
...	51 658	...	(61)	51 597		automobile	51 597	...	...	50 716
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	2 501 000	...	306 000	2 807 000		employés	2 807 000	...	...	2 790 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
...	...	...	4 649	4 649		taires de l'État	4 649	...	...	3 279
...	**82 746 858**	**622 000**	**4 888 183**	**88 257 041**		**Total du ministère—Budgétaire**	**84 302 747**	**3 954 294**	**...**	**82 828 589**
						Service canadien du renseignement de sécurité				
...	170 361 000	...	...	170 361 000	10	Dépenses du programme				
...	...	2 559 000	...	2 559 000	10a	Dépenses du programme				
...	...	...	17 480 544	17 480 544		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	1 798 000	1 798 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	60 000	60 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	4 787 000	4 787 000		CT, crédit 15 [1]				
...	170 361 000	2 559 000	24 125 544	197 045 544		Total—Crédit 10	196 236 683	808 861	...	178 203 150
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
4 635	...	...	410 931	415 566		taires de l'État	410 680	...	4 886	30 014
...	...	...	41 152	41 152	(S)	Montants adjugés par une cour	41 152	...	...	...
4 635	**170 361 000**	**2 559 000**	**24 577 627**	**197 502 262**		**Total du programme—Budgétaire**	**196 688 515**	**808 861**	**4 886**	**178 233 164**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Service correctionnel				
					15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement				
...	1 041 114 000	...	...	1 041 114 000						
					15a	Virement de 19 149 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général)				
...	...	10 333 000	...	10 333 000						
...	...	...	38 321 550	38 321 550		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	19 149 000	19 149 000		Virement du : crédit 20				
...	...	...	5 000 000	5 000 000		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	323 200	323 200		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	7 693 000	7 693 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 041 114 000	10 333 000	70 486 750	1 121 933 750		Total—Crédit 15	1 096 443 713	25 490 037	...	1 106 524 973
					20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital				
...	152 200 000	...	...	152 200 000						
...	...	...	(19 149 000)	(19 149 000)		Virement au crédit 15				
...	152 200 000	...	(19 149 000)	133 051 000		Total—Crédit 20	114 597 802	18 453 198	...	111 291 365
...	201 000	...	(201 000)	...	(S)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	127 400 000	...	15 572 000	142 972 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	142 972 000	...	...	138 300 000
7 829 647	(480 000)	...	480 000	7 829 647	(S)	Fonds renouvelable CORCAN	(16 714 265)	...	24 543 912	5 409 366
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	385 218	13 294	295 200	387 834
88 905	...	...	604 807	693 712						
...	..	...	10 164	10 164	(S)	Remise des prêts	10 164	...	...	10 963
					(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	19 651	...	...	...
...	...	...	19 651	19 651						
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	204 914
7 918 552	1 320 435 000	10 333 000	67 823 372	1 406 509 924		Total budgétaire	1 337 714 283	43 956 529	24 839 112	1 362 129 415
					L14b	Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte des prêts aux libérés conditionnels. *Loi n° 3 de 1982-1983 portant affectation de crédits.* Limite 50 000 $ (Net)	15 549	...	12 187	(519)
27 736	...	...	...	27 736						
						Total du programme—				
7 918 552	**1 320 435 000**	**10 333 000**	**67 823 372**	**1 406 509 924**		**Budgétaire**	**1 337 714 283**	**43 956 529**	**24 839 112**	**1 362 129 415**
27 736	**...**	**...**	**...**	**27 736**		**Non budgétaire**	**15 549**	**...**	**12 187**	**(519)**

						Commission nationale des libérations conditionnelles				
...	21 840 000	...	...	21 840 000	25	Dépenses du programme				
...	...	773 000	...	773 000	25a	Dépenses du programme				
...	...	...	4 224 685	4 224 685		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	30 000	30 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	552 000	552 000		CT, crédit 15 [1]				
...	21 840 000	773 000	4 806 685	27 419 685		Total—Crédit 25	27 083 661	336 024	...	24 386 468
...	3 434 000	...	420 000	3 854 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 854 000	...	...	3 912 000
...	...	...	250	250	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	250	...	...	300
...	...	...	9 725	9 725	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	9 725	...
...	**25 274 000**	**773 000**	**5 236 660**	**31 283 660**		**Total du programme—Budgétaire**	**30 937 911**	**336 024**	**9 725**	**28 298 768**
						Bureau de l'enquêteur correctionnel				
...	1 568 000	...	...	1 568 000	30	Dépenses du programme				
...	...	100 000	...	100 000	30a	Dépenses du programme				
...	...	...	260 200	260 200		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	19 000	19 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	1 568 000	100 000	279 200	1 947 200		Total—Crédit 30	1 875 231	71 969	...	1 776 492
...	195 000	...	...	195 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	195 000	...	...	231 000
...	**1 763 000**	**100 000**	**279 200**	**2 142 200**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 070 231**	**71 969**	**...**	**2 007 492**
						Gendarmerie royale du Canada				
...	1 012 559 880	...	...	1 012 559 880	35	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement				
...	...	45 991 370	...	45 991 370	35a	Virement de 21 248 000 $ du crédit 40 (Solliciteur général)				
...	...	...	21 248 000	21 248 000		Virement du : crédit 40				
...	...	...	1 760 000	1 760 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	8 209 000	8 209 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 012 559 880	45 991 370	31 217 000	1 089 768 250		Total—Crédit 35	1 068 098 719	21 669 531	...	952 621 002
...	150 740 000	...	...	150 740 000	40	Application de la loi—Dépenses en capital				
...	...	...	(21 248 000)	(21 248 000)		Virement au crédit 35				
...	150 740 000	...	(21 248 000)	129 492 000		Total—Crédit 40	124 830 190	4 661 810	...	119 450 798
...	245 236 100	...	6 353 422	251 589 522	(S)	Pensions et autres prestations des employés—Membres de la Gendarmerie royale du Canada	251 589 522	...	...	241 994 019
...	23 369 900	...	2 856 000	26 225 900	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26 225 900	...	...	25 964 514
2 261 660	...	...	6 944 284	9 205 944	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 558 401	...	2 647 543	5 865 723
2 261 660	**1 431 905 880**	**45 991 370**	**26 122 706**	**1 506 281 616**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 477 302 732**	**26 331 341**	**2 647 543**	**1 345 896 056**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
...	750 000	...	...	750 000	45	Dépenses du programme				
...	...	...	18 000	18 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	750 000	...	18 000	768 000		Total—Crédit 45	530 532	237 468	...	599 359
...	61 000	...	...	61 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 000	...	...	60 000
...	**811 000**	**...**	**18 000**	**829 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**591 532**	**237 468**	**...**	**659 359**
						Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada				
...	3 758 000	...	...	3 758 000	50	Dépenses du programme				
...	...	88 000	...	88 000	50a	Dépenses du programme				
...	...	...	1 199 000	1 199 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	39 000	39 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	3 758 000	88 000	1 238 000	5 084 000		Total—Crédit 50	4 844 315	239 685	...	7 303 328
...	361 000	...	44 000	405 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	405 000	...	...	413 000
...	**4 119 000**	**88 000**	**1 282 000**	**5 489 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**5 249 315**	**239 685**	**...**	**7 716 328**
						Total du portefeuille ministériel—				
10 184 847	**3 037 415 738**	**60 466 370**	**130 227 748**	**3 238 294 703**		**Budgétaire**	**3 134 857 266**	**75 936 171**	**27 501 266**	**3 007 769 171**
27 736	**...**	**...**	**...**	**27 736**		**Non budgétaire**	**15 549**	**...**	**12 187**	**(519)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	9 042 874	7 671 905	548 461	548 461	3 408 200	2 986 999	...	...	...	...	12 999 535	11 207 365
Programme de services de police des Premières nations	17 822 029	17 393 317	84 559	84 559	42 500 000	42 054 940	...	...	...	...	60 406 588	59 532 816
Bureau de l'inspecteur général, SCRS	751 422	725 028	5 978	5 978	...	...	...	...	...	...	757 400	731 006
Services exécutifs et services ministériels	13 479 798	12 217 840	613 720	613 720	...	...	...	...	...	...	14 093 518	12 831 560
Total du ministère—Budgétaire	**41 096 123**	**38 008 090**	**1 252 718**	**1 252 718**	**45 908 200**	**45 041 939**	**...**	**...**	**...**	**...**	**88 257 041**	**84 302 747**
Service canadien du renseignement de sécurité—Budgétaire	**197 502 262**	**196 688 515**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**197 502 262**	**196 688 515**
Service correctionnel												
Prise en charge	180 225 000	177 848 171	445 000	388 855	186 376	186 376	...	...	...	...	180 856 376	178 423 402
Garde	473 562 095	465 414 801	113 521 890	95 118 149	1 784 110	1 784 110	...	...	...	...	588 868 095	562 317 060
Réinsertion sociale—												
Budgétaire	432 420 362	425 986 121	16 900 000	16 915 743	3 385 287	3 355 383	...	...	...	...	452 705 649	446 257 247
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	27 736	15 549	27 736	15 549
Services généraux	174 942 011	166 101 843	400 000	390 945	908 146	938 050	...	...	...	...	176 250 157	167 430 838
CORCAN	92 184 647	73 211 696	2 110 000	1 366 972	...	...	86 465 000	91 292 932	...	...	7 829 647	(16 714 264)
Sous-total—												
Budgétaire	1 353 334 115	1 308 562 632	133 376 890	114 180 664	6 263 919	6 263 919	86 465 000	91 292 932	...	...	1 406 509 924	1 337 714 283
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	27 736	15 549	27 736	15 549
Recettes affectées aux dépenses	(86 465 000)	(91 292 932)	...	...	...	...	(86 465 000)	(91 292 932)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**1 266 869 115**	**1 217 269 700**	**133 376 890**	**114 180 664**	**6 263 919**	**6 263 919**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 406 509 924**	**1 337 714 283**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**27 736**	**15 549**	**27 736**	**15 549**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Commission nationale des libérations conditionnelles												
Mise en liberté sous condition	24 420 485	23 279 558	...	...	35 000	16 800	...	...	...	...	24 455 485	23 296 358
Clémence et réhabilitation	2 047 150	2 539 739	...	...	...	...	...	...	...	...	2 047 150	2 539 739
Gestion générale	4 781 025	5 101 814	...	...	...	...	...	...	...	...	4 781 025	5 101 814
Total du programme—Budgétaire	**31 248 660**	**30 921 111**	**...**	**...**	**35 000**	**16 800**	**...**	**...**	**...**	**...**	**31 283 660**	**30 937 911**
Bureau de l'enquêteur correctionnel—Budgétaire	**2 025 962**	**1 953 993**	**116 238**	**116 238**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 142 200**	**2 070 231**
Gendarmerie royale du Canada												
Services de police fédérale	610 090 958	583 517 177	28 123 000	29 648 033	...	...	2 668 000	...	...	...	635 545 958	613 165 210
Services de police contractuelle	1 191 739 821	1 153 263 712	65 635 000	63 224 789	...	...	876 525 000	842 413 626	...	...	380 849 821	374 074 875
Services nationaux de police	225 631 883	218 920 497	25 289 000	11 277 100	386 080	288 408	6 961 000	6 181 254	...	...	244 345 963	224 304 751
Services internes	202 559 442	211 907 575	10 445 000	20 680 274	32 535 432	32 445 362	...	...	...	...	245 539 874	265 033 211
Services de maintien de la paix	...	724 691	...	...	...	...	...	...	...	...	...	724 691
Sous-total	2 230 022 104	2 168 333 652	129 492 000	124 830 196	32 921 512	32 733 770	886 154 000	848 594 880	...	...	1 506 281 616	1 477 302 738
Recettes affectées aux dépenses	(886 154 000)	(848 594 880)	...	...	...	...	(886 154 000)	(848 594 880)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**1 343 868 104**	**1 319 738 772**	**129 492 000**	**124 830 196**	**32 921 512**	**32 733 770**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 506 281 616**	**1 477 302 738**
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada												
Examen des cas	784 396	546 928	44 604	44 604	...	...	...	...	...	...	829 000	591 532
Total du programme—Budgétaire	**784 396**	**546 928**	**44 604**	**44 604**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**829 000**	**591 532**
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada												
Recevoir et réviser les plaintes du public	5 360 717	5 121 032	128 283	128 283	...	...	...	...	...	...	5 489 000	5 249 315
Total du programme—Budgétaire	**5 360 717**	**5 121 032**	**128 283**	**128 283**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 489 000**	**5 249 315**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 888 755 339**	**2 810 248 141**	**264 410 733**	**240 552 703**	**85 128 631**	**84 056 428**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 238 294 703**	**3 134 857 272**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**27 736**	**15 549**	**27 736**	**15 549**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques				
...	509 795	...	...	509 795	Société John Howard	509 795	...	...	509 795
...	451 807	...	...	451 807	Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	451 807	...	...	451 807
...	834 542	...	...	834 542	Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	834 542	...	...	834 542
...	**1 796 144**	...	...	**1 796 144**	**Total—Subventions**	**1 796 144**	...	...	**1 796 144**
					Contributions				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques				
...	1 162 056	...	450 000	1 612 056	Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du Solliciteur général	1 190 855	421 201	...	1 018 454
					Programme de services de police des Premières nations				
...	57 600 000	...	(15 100 000)	42 500 000	Paiements aux provinces, territoires, municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de l'État et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	42 054 940	445 060	...	41 863 605
...	**58 762 056**	...	**(14 650 000)**	**44 112 056**	**Total—Contributions**	**43 245 795**	**866 261**	...	**42 882 059**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques				
...	2 958 200	...	450 000	3 408 200		2 986 999	421 201	...	2 814 598
...	57 600 000	...	(15 100 000)	42 500 000	Programme de services de police des Premières nations	42 054 940	445 060	...	41 863 605
...	**60 558 200**	...	**(14 650 000)**	**45 908 200**	**Total du ministère**	**45 041 939**	**866 261**	...	**44 678 203**

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Service correctionnel				
					Subventions				
					Prise en charge				
...	60 000	...	(60 000)	...	Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	...	...	...	48 998
...	...	122 000	(29 624)	92 376	Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan pour une chaire de psychologie judiciaire	92 376	...	...	69 987
...	60 000	122 000	(89 624)	92 376		92 376	...	...	118 985
					Réinsertion sociale				
...	...	200 000	(130 000)	70 000	Subventions aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour Autochtones	70 000	...	...	...
					Services généraux				
...	100 000	...	182 522	282 522	Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	282 522	...	...	324 626
...	201 000	...	(201 000)	...	(S) Pensions et autres avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	301 000	...	(18 478)	282 522		282 522	...	...	324 626
...	**361 000**	**322 000**	**(238 102)**	**444 898**	**Total—Subventions**	**444 898**	**...**	**...**	**443 611**
					Contributions				
					Prise en charge				
...	...	...	94 000	94 000	Contributions en vue de fournir des soins de santé physique et mentale pour la communauté carcérale	94 000	...	...	25 000
					Garde				
...	...	...	1 784 110	1 784 110	Paiements aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	1 784 110	...	...	...
					Réinsertion sociale				
...	716 000	...	594 071	1 310 071	Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	1 285 167	24 904	...	1 865 636
...	...	...	2 005 216	2 005 216	Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services correctionnels	2 000 216	5 000	...	978 353
...	716 000	...	2 599 287	3 315 287		3 285 383	29 904	...	2 843 989

					Services généraux				
					Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	655 528	(29 904)	...	482 216
...	...	...	625 624	625 624					
...	**716 000**	...	**5 103 021**	**5 819 021**	**Total—Contributions**	**5 819 021**	...	...	**3 351 205**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	60 000	122 000	4 376	186 376	Prise en charge	186 376	...	...	143 985
...	...	...	1 784 110	1 784 110	Garde	1 784 110	...	...	...
...	716 000	200 000	2 469 287	3 385 287	Réinsertion sociale	3 355 383	29 904	...	2 843 989
...	301 000	...	607 146	908 146	Services généraux	938 050	(29 904)	...	806 842
...	**1 077 000**	**322 000**	**4 864 919**	**6 263 919**	**Total du programme**	**6 263 919**	...	...	**3 794 816**
					Commission nationale des libérations conditionnelles				
					Contributions				
					Mise en liberté sous condition				
					Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles	16 800	18 200	...	35 000
...	35 000	...	...	35 000					
...	**35 000**	...	...	**35 000**	**Total du programme**	**16 800**	**18 200**	...	**35 000**
					Gendarmerie royale du Canada				
					Subventions				
					Services internes				
					Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	1 900	...	...	1 900
...	1 900	...	...	1 900					
...	1 900	...	...	1 900	Association internationale des chefs de police	1 900	...	...	1 900
					Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	909 930	90 070	...	1 011 644
...	1 000 000	...	...	1 000 000					
					(S) Pensions en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*	15 797 406	...	...	25 643 577
...	27 000 000	...	(11 202 594)	15 797 406					
					(S) Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions	15 676 245	...	...	14 129 152
...	12 000 000	...	3 676 245	15 676 245					
					(S) Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions	57 981	...	...	52 786
...	100 000	...	(42 019)	57 981					
...	**40 103 800**	...	**(7 568 368)**	**32 535 432**	**Total—Subventions**	**32 445 362**	**90 070**	...	**40 840 959**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
					Services nationaux de police				
...	**386 080**	...	...	**386 080**	Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la Gendarmerie royale du Canada et qui suivent des cours au Collège canadien de police	**288 408**	**97 672**	...	**297 680**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	386 080	...	...	386 080	Services nationaux de police	288 408	97 672	...	297 680
...	40 103 800	...	(7 568 368)	32 535 432	Services internes	32 445 362	90 070	...	40 840 959
...	**40 489 880**	...	**(7 568 368)**	**32 921 512**	**Total du programme**	**32 733 770**	**187 742**	...	**41 138 639**
...	**102 160 080**	**322 000**	**(17 353 449)**	**85 128 631**	**Total du portefeuille ministériel**	**84 056 428**	**1 072 203**	...	**89 646 658**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Service correctionnel			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Réinsertion sociale			
CORCAN	86 465 000	91 292 932	73 269 119
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Compte des prêts aux libérés conditionnels	...	10 164	17 661
Total du programme—			
Budgétaire	**86 465 000**	**91 292 932**	**73 269 119**
Non budgétaire	**...**	**10 164**	**17 661**
Gendarmerie royale du Canada			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services de police fédérale	2 668 000	...	3 116 945
Services de police contractuelle	876 525 000	842 413 626	780 717 789
Services nationaux de police	6 961 000	6 181 254	5 960 177
Total du programme—Budgétaire	**886 154 000**	**848 594 880**	**789 794 911**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**972 619 000**	**939 887 812**	**863 064 030**
Non budgétaire	**...**	**10 164**	**17 661**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	235	377
Total des recettes fiscales	**235**	**377**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	226 092	35 213
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	13	1 528 666
	226 105	1 563 879
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	517	1 828
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	4 649	3 279
Diverses recettes non fiscales	5 427	3 715
Total des recettes non fiscales	**236 698**	**1 572 701**
Total du ministère	**236 933**	**1 573 078**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	22 967	...
Total des recettes fiscales	**22 967**	**...**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	314 288	88 509
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	81 707	253 336
	395 995	341 845
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	410 931	26 143
Diverses recettes non fiscales	477 324	556 279
Total des recettes non fiscales	**1 284 250**	**924 267**
Total du programme	**1 307 217**	**924 267**

Recettes—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Service correctionnel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	1 006 754
Total des recettes fiscales	**...**	**1 006 754**
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 633 731	345 440
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	540 354	422 641
	2 174 085	768 081
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics—		
Locations	92 229	52 178
Chambre et pension—Détenus	815 027	773 898
	907 256	*826 076*
Autres frais et droits—		
Service de blanchisserie	1 200	1 090
Entretien des détenus—Contrat (accords fédéraux-provinciaux)	3 487 184	2 389 572
Services psychiatriques—Contrat	463 742	624 548
Frais d'accès à l'information	1 140	1 255
	3 953 266	*3 016 465*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Ventes de cantine—Détenus	8 609 240	8 258 599
Vente de produits manufacturés	30 713	34 377
	8 639 953	*8 292 976*
	13 500 475	12 135 517
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	604 807	363 038
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes et confiscations	214 098	235 298
Commissions sur la perception de la taxe de vente provinciale	2 299	2 785
Commandes téléphoniques	52 902	191 826
Réclamations de l'État	17 608	19 987
Gain net de change	417	82 909
Vente de repas	23 460	25 715
Divers	194 457	62 129
	505 241	620 649
Total des recettes non fiscales	**16 784 608**	**13 887 285**
Total du programme	**16 784 608**	**14 894 039**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	409	519
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Droits des demandeurs de réhabilitation	643 850	660 250
Divers	2 024	825
	645 874	661 075
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 725	...
Total du programme	**656 008**	**661 594**
Gendarmerie royale du Canada		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	851 429	838 422
Total des recettes fiscales	**851 429**	**838 422**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Autres comptes—		
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—		
Intérêt	5 919	9 167
Virement de bénéfices	(36 643)	149 285
	(30 724)	158 452
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement pour services rendus à d'autres ministères de l'État	210 052	9 968
Remboursement pour réparation à des véhicules automobiles	149 629	17 507
Divers	2 147 187	1 357 532
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 625 072	793 656
	6 131 940	2 178 663
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Location de bâtiments et terrains publics	5 210 932	6 467 102
Stationnement payé	157 023	140 155
Divers	1 281 205	...
	6 649 160	*6 607 257*
Autres frais et droits—		
Accès à l'information	*2 392*	*4 667*

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de vêtements et d'équipements légers aux membres	332 414	294 151
Mess de la Gendarmerie royale du Canada—Repas—		
Déductions sur la liste de paye	...	11
Récépissés de caisse imposables	668 176	628 826
Récépissés de caisse non imposables	507 382	459 577
Versements de pension quotidienne aux Mess	157 836	198 963
Vente de munitions aux membres	4 509	1 476
Vente—Rapport d'accident/photo	159 728	157 356
Frais—Abonnement trimestriel	...	42 318
Ventes diverses	27 757	23 957
	1 857 802	*1 806 635*
	8 509 354	8 418 559
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 944 284	5 395 723
Diverses recettes non fiscales—		
Paiement au fonds de pension des officiers de la Gendarmerie royale du Canada	10 803	12 251
Paiement pour représentations du Carrousel	...	4 815
Réparations de dommages imposés à des membres—Véhicules automobiles	16 111	4 272
Divers	33 267	13 091
	60 181	34 429
Total des recettes non fiscales	**21 615 035**	**16 185 826**
Total du programme	**22 466 464**	**17 024 248**
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	18 702	...
Total du programme	**18 702**	...

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	874 631	1 845 553
Total des recettes fiscales	874 631	1 845 553
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	(30 724)	158 452
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	8 947 236	4 852 987
Ventes de biens et de services	22 656 220	21 216 979
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 974 396	5 788 183
Diverses recettes non fiscales	1 048 173	1 215 072
Total des recettes non fiscales	40 595 301	33 231 673
Total du portefeuille ministériel	**41 469 932**	**35 077 226**

SECTION 23

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Transports

Ministère

Office des transports du Canada

Tribunal de l'aviation civile

SOMMAIRE

Page

Objectif des programmes et description des secteurs D'activité 23.2
Sommaire du portefeuille ministériel 23.4
Programmes par secteur d'activité 23.6
Paiements de transfert 23.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés 23.11
Recettes 23.12

Ministère

Objectif

Assurer des normes élevées pour un réseau de transport sécuritaire par :

- des normes et un cadre de réglementation détaillés et progressifs;
- des programmes de certification, de surveillance, de respect et d'inspection efficaces.

Contribuer à la prospérité du Canada par :

- des politiques à jour;
- l'élimination des obstacles institutionnels et législatifs;
- le financement sélectif des éléments clés du réseau.

Protéger l'environnement physique par :

- l'évaluation des répercussions des décisions de politique et de la réglementation sur l'environnement;
- la promotion et le respect des normes environnementales.

Travailler avec nos partenaires et clients par :

- une consultation efficace sur des initiatives de transport;
- la mise en œuvre et la gestion d'entreprises communes.

Renforcer nos services en :

- comprenant les besoins de nos clients;
- fournissant une prise de décisions la plus rapprochée possible des clients.

Fournir un milieu de travail stimulant et favorable en :

- traitant les gens avec confiance et respect;
- élaborant et en mettant en œuvre des stratégies efficaces de ressources humaines;
- fournissant un système de mérite et de reconnaissance conforme à nos valeurs.

Description des secteurs d'activité

Politiques

Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

Programmes et cessions

Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

Sécurité et sûreté

Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

Administration du ministère

Le secteur d'activité, Administration du ministère, fournit au ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de comunications internes et externes, juridiques et exécutifs.

Office des transports du Canada

Objectif

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

Description des secteurs d'activité

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). Il établit chaque année le barème des prix maximums pour le transport du grain de l'Ouest et applique les modalités législatives pour l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à

destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un système de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes ayant une déficience.

Tribunal de l'aviation civile

Objectif

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des secteurs d'activité

Révisions et appels

Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au ministre pour réexamen.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	145 963 000	...	...	145 963 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1		1	1a	Virement de 16 768 899 $ du crédit 10 (Transports)				
...	...	...	14 744 746	14 744 746		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	16 768 899	16 768 899		Virement du : crédit 10				
...	...	...	1 136 750	1 136 750		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	6 984 000	6 984 000		CT, crédit 15 [1]				
...	145 963 000	1	39 634 395	185 597 396		Total—Crédit 1	181 443 924	4 153 472	...	129 235 377
...	81 395 000	...	...	81 395 000	5	Dépenses en capital	72 859 114	8 535 886	...	70 492 425
...	284 668 000	...	...	284 668 000	10	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10a	Subventions				
...	...	...	(16 768 899)	(16 768 899)		Virement au crédit 1				
...	284 668 000	1	(16 768 899)	267 899 102		Total—Crédit 10	232 465 216	35 433 886	...	273 920 537
...	38 641 000	...	...	38 641 000	15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	33 846 765	4 794 235	...	28 011 000
...	48 378 000	...	...	48 378 000	20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.				
...	...	...	622 000	622 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	48 378 000	...	622 000	49 000 000		Total—Crédit 20	38 560 054	10 439 946	...	114 750 000
...	170 304 000	...	...	170 304 000	25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.				
...	...	...	60 737 000	60 737 000		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	562 000	562 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	170 304 000	...	61 299 000	231 603 000		Total—Crédit 25	231 603 000	...	...	170 304 000
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre des Transports—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 716
...	11 315 000	...	393 819	11 708 819	(S)	Le pont Victoria, Montréal—Abolition des péages et réfection de la voie de circulation routière du pont (Crédit 107, *Loi des subsides n° 5 de 1963*)	11 708 819	...	...	13 444 949
...	48 401 000	...	5 916 000	54 317 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 317 000	...	...	51 943 000
...	1 631 000	...	842 879	2 473 879	(S)	Paiements versés conformément aux ententes de la voie maritime du Saint-Laurent	2 473 879	...	...	2 331 405
...	47 600 000	...	(666 134)	46 933 866	(S)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	46 933 866	...	...	45 880 500
...	...	...	4 075	4 075	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	4 075	...	...	8 219

2 108 000	...	...	9 438 138	11 546 138	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 452 500	...	2 093 638	2 494 700
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 057 590
2 108 000	878 347 658	2	100 715 212	981 170 872		Total budgétaire	915 719 809	63 357 425	2 093 638	903 924 418
10 000 000	...	...	(10 000 000)	...	(S)	(L) *Loi sur la Société canadienne des ports*, abolie par la *Loi sur la marine marchande du Canada*, article 197 (Net)	...	...	...	...
2 108 000	**878 347 658**	**2**	**100 715 212**	**981 170 872**		**Total du ministère—**				
10 000 000	**...**	**...**	**(10 000 000)**	**...**		**Budgétaire**	**915 719 809**	**63 357 425**	**2 093 638**	**903 924 418**
						Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**
						Office des transports du Canada				
...	18 719 000	...	...	18 719 000	30	Dépenses du programme				
...	...	1 629 260	...	1 629 260	30a	Dépenses du programme				
...	...	...	2 474 173	2 474 173		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	336 000	336 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	18 719 000	1 629 260	2 810 173	23 158 433		Total—Crédit 30	20 554 659	2 603 774	...	19 126 058
...	2 723 000	...	333 626	3 056 626	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 056 626	...	...	3 149 170
1 297	...	...	3 049	4 346	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 297	3 049	...
1 297	**21 442 000**	**1 629 260**	**3 146 848**	**26 219 405**		**Total du programme—Budgétaire**	**23 611 285**	**2 605 071**	**3 049**	**22 275 228**
						Tribunal de l'aviation civile				
...	885 000	...	...	885 000	35	Dépenses du programme				
...	...	130 050	...	130 050	35a	Dépenses du programme				
...	...	...	49 700	49 700		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	20 000	20 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	16 000	16 000		CT, crédit 15 [1]				
...	885 000	130 050	85 700	1 100 750		Total—Crédit 35	1 020 244	80 506	...	894 001
...	100 000	...	...	100 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	100 000	...	...	98 000
...	**985 000**	**130 050**	**85 700**	**1 200 750**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 120 244**	**80 506**	**...**	**992 001**
						Total du portefeuille ministériel—				
2 109 297	**900 774 658**	**1 759 312**	**103 947 760**	**1 008 591 027**		**Budgétaire**	**940 451 338**	**66 043 002**	**2 096 687**	**927 191 647**
10 000 000	**...**	**...**	**(10 000 000)**	**...**		**Non budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Politiques	334 269 200	323 030 644	645 000	367 835	58 944 870	58 508 824	200 000	618 316	...	...	393 659 070	381 288 987
Programmes et cessions	138 233 279	128 385 342	42 834 500	37 940 634	252 502 217	217 572 811	264 258 800	260 776 331	...	...	169 311 196	123 122 456
Sécurité et sûreté	316 834 800	317 157 881	26 487 200	24 393 447	15 094 700	15 026 266	51 485 900	53 998 670	...	...	306 930 800	302 578 924
Administration du ministère	101 160 506	100 512 775	11 428 300	10 157 198	...	...	1 319 000	1 940 531	...	...	111 269 806	108 729 442
Sous-total	890 497 785	869 086 642	81 395 000	72 859 114	326 541 787	291 107 901	317 263 700	317 333 848	...	...	981 170 872	915 719 809
Recettes affectées aux dépenses	(317 263 700)	(317 333 848)	...	...	...	...	(317 263 700)	(317 333 848)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**573 234 085**	**551 752 794**	**81 395 000**	**72 859 114**	**326 541 787**	**291 107 901**	...	...	...	...	**981 170 872**	**915 719 809**
Office des transports du Canada—Budgétaire	**25 107 405**	**23 197 597**	**1 108 000**	**413 688**	**4 000**	...	...	...	...	...	**26 219 405**	**23 611 285**
Tribunal de l'aviation civile												
Révisions et appels	1 200 750	1 120 244	...	...	...	...	...	...	...	...	1 200 750	1 120 244
Total du programme—Budgétaire	**1 200 750**	**1 120 244**	...	...	...	...	...	...	...	...	**1 200 750**	**1 120 244**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**599 542 240**	**576 070 635**	**82 503 000**	**73 272 802**	**326 545 787**	**291 107 901**	...	...	...	...	**1 008 591 027**	**940 451 338**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Politiques				
...	22 040 300	...	508 000	22 548 300	Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	22 548 300	...	...	22 040 300
					Programmes et cessions				
...	...	1	36 299 999	36 300 000	Subvention à la province du Québec à l'égard du transfert d'installations et de terrains fédéraux	36 300 000	...	...	...
					Sécurité et sûreté				
...	100 000	...	...	100 000	Subvention à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à l'égard du Programme de supervision de la sécurité	100 000	...	...	100 000
...	...	...	15 000	15 000	Subvention à l'Organisation maritime internationale	15 000	...	...	...
...	100 000	...	15 000	115 000		115 000	...	...	100 000
...	**22 140 300**	**1**	**36 822 999**	**58 963 300**	**Total—Subventions**	**58 963 300**	...	...	**22 140 300**
					Contributions				
					Politiques				
					Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :				
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Chemin de fer Québec North Shore & Labrador	2 000 000	...	...	2 000 000
...	2 100 000	...	225 000	2 325 000	Algoma Central Railway Inc.	2 325 000	...	...	2 214 145
...	2 706 000	...	...	2 706 000	Commission de transport Ontario Northland	2 500 000	206 000	...	2 500 000
...	7 763 000	...	(301 000)	7 462 000	Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	7 286 472	175 528	...	6 982 839
...	20 963 000	...	(2 741 145)	18 221 855	Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	18 208 366	13 489	...	20 008 404
...	1 230 000	...	(103 000)	1 127 000	Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	1 082 224	44 776	...	1 144 578
...	188 000	...	3 145	191 145	Association du transport du Canada	191 145	...	...	135 899
...	600 000	...	...	600 000	Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	600 000	...	...	600 000
...	3 072 345	...	(2 090 275)	982 070	Accords d'exploitation de services de traversier avec NFL Holdings Ltd : Service entre Saint John et Digby	981 575	495	...	773 961
...	...	...	110 000	110 000	Contributions tirées du Fonds de réserve d'amélioration du réseau	109 664	336	...	2 314 694

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contribution à la Société de développement centrale pour le				
...	...	...	2 500	2 500	parc historique maritime et ferroviaire	2 500	...	...	...
...	...	...	187 500	187 500	Systèmes de Transport Intelligents Société du Canada	187 500	...	...	250 000
					Plan de déploiement et d'intégration des systèmes de transport				
...	...	...	328 000	328 000	intelligents (politique)	332 578	(4 578)	...	...
...	...	...	81 000	81 000	Programmes d'extension de systèmes de transport intelligents	81 000	...	...	...
					Contribution à la Société de développement économique du				
...	...	...	10 000	10 000	Saint-Laurent	10 000	...	...	...
					Contribution au conseil régional de développement de l'Ile de				
...	...	...	60 000	60 000	Montréal	60 000	...	...	...
					Organisation de coopération et de développement économiques—				
...	...	...	2 500	2 500	Comité de transport maritime	2 500	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 434 647
...	40 622 345	...	(4 225 775)	36 396 570		35 960 524	436 046	...	41 359 167
					Programmes et cessions				
					Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :				
...	1 810 900	...	304 860	2 115 760	Programme initial	2 099 942	15 818	...	2 234 777
					Aéroports qui ne font pas partie du Réseau national d'aéro-				
...	500 000	...	615 000	1 115 000	ports aux termes de la Politique nationale des aéroports	1 115 000	...	...	9 949 553
...	35 000 000	...	4 235 730	39 235 730	Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	38 591 374	644 356	...	20 150 834
					Terre-Neuve—Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Davis Inlet, Charlottetown Square Island, Black Tickle, Paradise River, Fogo Island, Fox Harbour, Cartwright, Makkovik, Mary's Harbour, Nain, Rigolet, Port Hope Simpson, Postville,				
...	749 200	...	(749 200)	...	Hopedale et Williams Harbour)	...	...	...	565 949
					Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :				
...	43 150 000	...	(33 288 424)	9 861 576	Nouveau-Brunswick	9 500 000	361 576	...	34 500 008
...	5 000 000	...	(3 161 576)	1 838 424	Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	1 838 424	...	...	4 650 538
...	...	...	47 696	47 696	Nouvelle-Écosse	34 742	12 954	...	2 032 751
...	20 000 000	...	2 000 000	22 000 000	Terre-Neuve—Routes régionales	20 012 926	1 987 074	...	26 539 870
...	34 000 000	...	...	34 000 000	Accord sur l'autoroute transcanadienne—Terre-Neuve	31 159 112	2 840 888	...	32 855 448
					(S) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie				
...	11 315 000	...	393 819	11 708 819	de circulation du pont	11 708 819	...	...	13 444 949

...	47 600 000	...	(666 134)	46 933 866	(S) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	46 933 866	...	...	45 880 500
...	220 000	...	5 000	225 000	Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	225 000	...	...	220 000
					Aide de transition suite à l'élimination des subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique :				
...	1 100 946	...	(321 015)	779 931	Terre-Neuve	779 931	...	...	4 319 853
...	...	...	3 945 721	3 945 721	Nouvelle-Écosse	2 524 365	1 421 356	...	5 085 179
...	...	...	270 000	270 000	Île-du-Prince-Édouard	106 000	164 000	...	3 008 040
...	...	...	110 937	110 937	Québec	21 148	89 789	...	17 624 368
...	1 350 000	...	80 000	1 430 000	Contribution à la ville de Smithers au titre des coûts de remise en état de la piste 15/33 à l'aéroport de Smithers	1 404 347	25 653	...	...
...	4 140 000	...	(2 697 600)	1 442 400	Contribution à la ville de North Bay au titre des coûts associés à l'agrandissement ou le remplacement de l'aérogare de North Bay	1 442 413	(13)	...	...
...	64 039 609	...	(28 039 211)	36 000 398	Fonds de cession des ports	9 089 873	26 910 525	...	16 592 956
...	300 000	...	(281 090)	18 910	Accorder une aide financière à la Hudson Bay Port Company, en vue du transfert du Port de Churchill	...	18 910	...	5 401 423
...	715 000	...	(421 025)	293 975	Fonds de transport durable	289 475	4 500	...	...
					Cotisations d'équilibre en capital :				
...	...	...	185 379	185 379	Aéroport de St Thompson	185 379	...	...	31 900
...	...	...	2 244 000	2 244 000	Aéroport de Stephenville	1 858 369	385 631	...	2 050 000
...	...	...	228 695	228 695	Initiative stratégique d'investissement en capital—Routes	203 753	24 942	...	6 631 934
...	...	...	120 000	120 000	Contribution à la ville de Cranbrook pour couvrir les frais associés à la rénovation et à l'agrandissement du garage d'entretien aéronautique	98 553	21 447	...	1 080 000
...	...	...	50 000	50 000	Contribution de financier une étude de faisabilité - Villes de Montréal-Nord et de Saint-Léonard	50 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 166 900
...	270 990 655	...	(54 788 438)	216 202 217		181 272 811	34 929 406	...	258 017 730
					Sécurité et sûreté				
...	1 750 000	...	5 250 000	7 000 000	Code national de sécurité—Mise à niveau des systèmes	6 999 000	1 000	...	...
...	7 495 000	...	...	7 495 000	Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées en vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*	7 494 118	882	...	7 421 370
...	200 000	...	...	200 000	Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du Programme Opération Gareautrain	200 000	...	...	200 000
...	384 700	...	(200 000)	184 700	Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	118 148	66 552	...	92 019
...	...	...	100 000	100 000	Contribution à l'Association d'affaire canadienne de la navigation aérienne	100 000	...	...	100 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 915 400
...	9 829 700	...	5 150 000	14 979 700		14 911 266	68 434	...	11 728 789
...	321 442 700	...	(53 864 213)	267 578 487	**Total—Contributions**	232 144 605	35 433 886	...	311 105 686

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	62 662 645	...	(3 717 775)	58 944 870	Politiques	58 508 824	436 046	...	63 399 467
...	270 990 655	1	(18 488 439)	252 502 217	Programmes et cessions	217 572 811	34 929 406	...	258 017 730
...	9 929 700	...	5 165 000	15 094 700	Sécurité et sûreté	15 026 266	68 434	...	11 828 789
...	**343 583 000**	**1**	**(17 041 214)**	**326 541 787**	**Total du ministère**	**291 107 901**	**35 433 886**	**...**	**333 245 986**
					Office des transports du Canada				
					Contributions				
...	4 000	...	...	4 000	Paiements au groupe de recherche sur les transports au Canada	...	4 000	...	4 000
...	**4 000**	**...**	**...**	**4 000**	**Total du programme**	**...**	**4 000**	**...**	**4 000**
...	**343 587 000**	**1**	**(17 041 214)**	**326 545 787**	**Total du portefeuille ministériel**	**291 107 901**	**35 437 886**	**...**	**333 249 986**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Politiques			
Marketing international	50 000	...	...
Prévisions des services de l'air	...	321 671	205 342
Divers	150 000	296 645	452 387
	200 000	618 316	657 729
Programmes et cessions			
Recettes des havres et ports (nettes de commissions)	9 307 000	11 178 378	17 575 004
Locations	9 817 000	9 327 942	7 244 714
Concessions	4 963 000	4 312 634	13 694 792
Redevances d'atterrissage	9 389 000	9 451 263	18 771 380
Redevances générales d'aérogare	5 652 000	5 625 073	13 529 786
Paiements de bail et de chatel	223 806 000	219 272 701	214 479 747
Recettes et recouvrements divers	1 324 800	1 608 340	3 473 805
	264 258 800	260 776 331	288 769 228
Sécurité et sûreté			
Ventes, locations, licences et services—Aviation	3 235 000	3 191 538	2 372 898
Règlement de l'aviation canadienne 104—Services de sécurité de l'aviation	8 999 000	9 729 948	9 960 143
Recouvrement d'autres ministères gouvernementaux au titre des services d'aéronefs	24 188 900	24 632 722	24 281 621
Recouvrements des coûts du Bureau de la sécurité des transports—Provision de services de vol d'aéronefs	500 000	451 751	429 975
Recouvrements au titre des activités de recherche et développement	2 064 000	2 444 207	4 961 942
NAV CANADA — Services d'aéronefs	2 622 000	2 433 574	2 393 799
Sécurité routière—Centre d'essai pour véhicules automobiles	350 000	353 389	330 420
Redevances de sécurité maritime	9 439 000	9 188 225	8 790 874
Sécurité ferroviaire — Inspections des lignes ferroviaires sur courte distance	63 000	131 381	88 093
Recettes et recouvrements divers	25 000	1 441 935	3 244 381
	51 485 900	53 998 670	56 854 146
Administration du ministère			
Recouvrements pour services de formation et d'informatique	560 000	778 628	642 255
Recettes et recouvrements divers	110 000	249 314	240 188
Recettes et recouvrements de location	649 000	912 589	906 228
	1 319 000	1 940 531	1 788 671
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**317 263 700**	**317 333 848**	**348 069 774**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	21 677 998	25 632 628
Taxe sur le transport aérien	...	2 858 874
Total des recettes fiscales	**21 677 998**	**28 491 502**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—		
Société canadienne des ports—		
Intérêt	...	11 794
Dividendes	43 375	121 523
Fonds de prêts interportuaire—		
Virement de bénéfices	...	1 350 810
Virement de l'excédent	36 402 209	14 000 000
Société du port de Prince Rupert—		
Dividendes	...	359 858
Société du port de Saint John—		
Dividendes	...	1 744
Société du port de St John's—		
Dividendes	...	17 142
Commissaires du port de Hamilton—		
Intérêt	516	2 578
Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent—		
Intérêt	71 346	100 657
Administration du port de Montréal—		
Intérêt	...	64 052
Dividendes	...	168 417
Autres	3 194 349	2 567 331
Administration du port de Saint John	254 613	155 085
Administration du port de Prince Rupert	...	105 748
Administration du port de St John's	76 534	46 544
Administration du port de Halifax	529 071	345 740
Administration du port de Trois-Rivières	108 382	45 893
Administration du port de Vancouver	294 048	3 027 381
Administration du port de Port Alberni	61 107	34 850
Administration du port de Toronto	136 155	...
Administration du port de Sept-Iles	198 140	...
Administration du port de Québec	461 490	...
Administration du port de Thunder Bay	43 160	...
Administration du port de Windsor	45 814	...
Administration du port de Nanaimo	64 405	...
Administration du port de North Fraser	27 097	...
Administration du port de Fraser River	227 374	...
Administration du port de Belledune	55 746	...
Administration du port de Saguenay	69 265	...
	42 364 196	22 527 147
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	656 535	3 370 019
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	15 192 605	6 224 352
	15 849 140	9 594 371
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Permis de transport d'explosif	195 811	44 409
Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent	4 097 964	4 624 672
	4 293 775	*4 669 081*
Ventes de biens et de produits d'information	*49 373*	*4 169 062*
	4 343 148	8 838 143
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 438 138	2 641 958
Diverses recettes non fiscales—		
Amendes	626 474	754 476
Location à bail de wagons-trémies—CN	6 907 600	5 688 457
Location à bail de wagons-trémies—CP	5 538 072	6 368 732
Recettes pour la réparation de wagons-trémies du CN	1 023 135	886 778
Recettes pour la réparation de wagons-trémies du CP	108 284	77 190
Divers	609 391	2 381 736
	14 812 956	16 157 369
Total des recettes non fiscales	**86 807 578**	**59 758 988**
Total du ministère	**108 485 576**	**88 250 490**
Office des transports du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 246	7 188
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	10	148
Autres frais et droits—		
Frais pour services rendus à des compagnies	48	153
Ventes de biens et de produits d'information—		
Produits des ventes des ordres et décisions	7 910	12 090
	7 968	12 391
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 049	1 297
Diverses recettes non fiscales	12 522	14
Total du programme	**26 785**	**20 890**

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Tribunal de l'aviation civile		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	56	331
Total du programme	**56**	**331**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	21 677 998	25 632 628
Taxe sur le transport aérien	...	2 858 874
Total des recettes fiscales	21 677 998	28 491 502
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	42 364 196	22 527 147
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	15 852 442	9 601 890
Ventes de biens et de services	4 351 116	8 850 534
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 441 187	2 643 255
Diverses recettes non fiscales	14 825 478	16 157 383
Total des recettes non fiscales	86 834 419	59 780 209
Total du portefeuille ministériel	**108 512 417**	**88 271 711**

SECTION 24

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère

Bureau d'information du Canada

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Société canadienne des postes

Monnaie royale canadienne

SOMMAIRE

	Page
Objectif des programmes et description des secteurs d'activité	24.2
Sommaire du portefeuille ministériel	24.5
Programmes par secteur d'activité	24.8
Paiements de transfert	24.10
Détail des montants disponibles pour être dépensés	24.11
Recettes	24.11

Ministère

Programme des services gouvernementaux

Objectif

Notre but est d'optimiser les recettes fiscales dans la prestation des services communs et des services centraux dispensés aux ministères, organismes et autres clients, en accordant toute l'importance voulue aux valeurs que représentent pour le gouvernement la prudence, la probité et la transparence. En mettant l'accent sur ce que le ministère fait de mieux, à savoir fournir au gouvernement des services communs et centraux rentables, TPSGC aide les ministères à se concentrer sur ce qu'ils font de mieux.

Description des secteurs d'activité

Services immobiliers

Le secteur d'activité des Services immobiliers (SI) est axé sur deux fonctions principales : la gestion des biens immobiliers et les services immobiliers. Financés par un crédit net approuvé, les SI assument à titre de gardiens la direction et l'intendance des immeubles fédéraux à bureaux et des installations d'utilisation commune, ainsi que de différents ouvrages de génie (p. ex., ponts et barrages). Dans le cadre de cette fonction, les SI fournissent un milieu de travail productif à quelque 160 000 fonctionnaires fédéraux (100 ministères et organismes) et gèrent un ensemble de locaux d'une superficie d'environ 6 millions de mètres carrés financé par un crédit annuel net d'environ 1,3 milliard de dollars. Cet ensemble de locaux comprend entre autres des trésors nationaux, tels la Cité parlementaire et de nombreux édifices patrimoniaux répartis dans l'ensemble du Canada.

Le secteur des SI fournit aussi des services immobiliers spécialisés et à valeur ajoutée d'ordre technique et professionnel (notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des immeubles et des installations) aux autres ministères et organismes. Ces services sont entièrement facultatifs, offerts contre rémunération à des tarifs comparables à ceux du marché et gérés par l'entremise du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Les SI administrent également, au nom du gouvernement fédéral, les paiements tenant lieu d'impôts et le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui s'occupe de l'aliénation des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

Service des approvisionnements

Le volet des Approvisionnements fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en aidant les ministères clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres, en évaluant et en choisissant les soumissions, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés. Il offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études de marché pour déterminer les produits offerts par les fournisseurs, la planification de produits, la réalisation d'études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement de cadres stratégiques, l'examen et la publication de politiques ainsi que l'entretien de l'infrastructure technologique qui sert de soutien aux fonctions électroniques utilisées pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions.

Ce secteur se charge aussi des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel pour TPSGC et les industries; élaboration et mise à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (à la suite d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage et enfin, services de consultation en matière de transport.

Le volet de la Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, l'échange, le don, la location, le prêt et la destruction.

Receveur général

Le secteur d'activité du receveur général comprend les fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les *Comptes publics du Canada* et tient le système de comptabilité central à jour. Du fait des activités précitées, le receveur général fournit aux ministères et organismes des services facultatifs connexes.

Rémunération de la fonction publique

Le secteur de la Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paye et de pension du gouvernement, notamment d'élaborer et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services afin de permettre aux ministères d'administrer la paye et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la *Loi sur la pension de la fonction publique*. Ce secteur d'activité offre également des services spécialisés relatifs aux pensions au Ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada pour l'administration de leurs régimes.

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

Les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI) jouent le rôle de mandataire pour l'infrastructure fédérée de gestion de

l'information-technologie de l'information (GI-TI) du gouvernement du Canada, qui constitue un circuit de prestation sûr pour le commerce électronique et la prestation des services électroniques dans l'ensemble du gouvernement. Ils offrent aussi des services de GI-TI optionnels dans la réalisation des programmes des ministères fédéraux dont ceux de TPSGC. Les SGTI exercent leur leadership pour appuyer les initiatives pangouvernementales visant à résoudre les problèmes essentiels de GI-TI, par exemple la mise en place d'un circuit de communication électronique sûr, la gestion des risques liés à la GI-TI et le renouvellement de la communauté de GI-TI. Ils offrent leurs services dans le cadre d'accords de partenariat avec le secteur privé et des institutions du secteur public.

Voici la nature des services offerts par les SGTI :

- Services stratégiques, axés sur l'élaboration de stratégies pour le portefeuille du gouvernement et de partenariats technologiques clés, sur le renouvellement de la communauté de GI-TI à l'aide de l'Institut et sur le partage des logiciels au sein du gouvernement fédéral et entre paliers de gouvernement à l'aide du Service d'échange de logiciels;
- Services sûrs de commerce électronique et de technologies nouvelles, axés sur la prestation des services de commerce électronique et sur le déploiement de l'infrastructure fédérée, qui constituent un circuit électronique sûr de prestation pour le gouvernement;
- Services de gestion des applications, axés sur la productivité, la qualité et l'amélioration des applications de soutien communes et de la gestion de l'information;
- Services de réseau et d'informatique, axés sur la responsabilisation et l'optimisation de bout en bout des services de réseau et d'informatique pour la GI-TI;
- Services de télécommunications, axés sur le courtage des services de télécommunications auprès du secteur privé afin de répondre aux besoins des ministères de petite taille et de taille moyenne;
- Services de gestion, axés sur la modernisation des pratiques de gestion et d'administration afin d'accroître l'efficience des SGTI.

Conseils et Vérification Canada

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à offrir un meilleur service en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. Il met l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage des compétences du secteur public. L'organisme porte également une grande attention aux aspects qui intéressent particulièrement le gouvernement fédéral et évolue en fonction des besoins des gestionnaires de la fonction publique et des priorités gouvernementales. Voici quelques exemples des services qu'offre Conseils et Vérification Canada : gestion et examen des programmes, élaboration et examen de technologies de l'information, gestion financière et approches liées à la gestion des risques et à la fonction de contrôleur, et une gamme de services de vérification. Plus de la moitié des services de CVC sont assurés par la sous-traitance confiée au secteur privé, tandis que les autres sont fournis par des ressources internes.

Bureau de la traduction

Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en avril 1995. Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de cent autres langues) offerts aux autres ministères et organismes fédéraux sont facultatifs et fournis selon le principe de recouvrement des coûts. Le Bureau reçoit des crédits pour assurer des services d'interprétation et de traduction au Parlement et pour fournir à d'autres ministères et organismes fédéraux des services de terminologie et certains services d'interprétation de conférence. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de la fonction publique fédérale. Enfin, ses services apportent une aide essentielle au gouvernement dans la prestation des programmes et services dans les deux langues officielles.

Services de coordination des communications

Les services du secteur d'activité des Services de coordination des communications comprennent la coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, de la surveillance des médias, des services d'acquisition et de communications à valeur ajoutée, et l'administration des droits d'auteur de la Couronne. De plus, les services d'accès public du Secteur comprennent la publication de la Gazette du Canada, le Programme des services au dépositaires, les services d'édition du gouvernement du Canada, Référence Canada, le site Web du Canada (site Internet principal du gouvernement canadien) et Publiservice.

Ces services jouent un rôle de premier plan pour ce qui est de permettre au gouvernement canadien de réaliser ses objectifs en matière de communications. Ils répondent à un besoin de la politique publique ou constituent des services communs partagés par tous les communicateurs du gouvernement tout en s'adressant à des ministères clients particuliers (services d'approvisionnement, par exemple). De plus, ils contribuent à l'atteinte des objectifs plus vastes du gouvernement en matière de communications (Référence Canada, surveillance électronique des médias, harmonisation de l'affichage et du marchandisage aux stands occupés par plusieurs ministères dans le cadre de foires et d'expositions, et le Programme des services aux dépositaires, par exemple).

Soutien opérationnel

Le Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : une série de services de soutien regroupés sous la gestion de l'information-technologie de l'information (GI/TI)—Opérations ministérielles d'une part, et la gestion ministérielle d'autre part.

La gamme de services de Gestion de l'information-technologie de l'information (GI/TI)—Opérations ministérielles comprend le soutien de gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI/TI) aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.

La gamme de services de Gestion ministérielle, comprend le soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre, la prestation de services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification miistérielles, de la gestion de portefeuille, de la fonction de secrétaire ministériel et des services juridiques.

Programme des sociétés d'État

Objectif

Autoriser et effectuer des paiements à certaines sociétés d'État conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil.

Description des secteurs d'activité

Queens Quay West Land Corporation

Fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation, en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto et verser une subvention de fonctionnement au Harbourfront Centre.

Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

Maintenir la mise en valeur des terrains du Vieux-Port de Montréal grâce à la mise en place d'infrastructures, d'équipements et de services.

Bureau d'information du Canada

Objectif

Le Bureau d'information du Canada renforcera chez les Canadiennes et les Canadiens le sentiment d'appartenir à un pays moderne et dynamique, et il mettra en lumière le rôle que joue le gouvernement du Canada ainsi que le renouvellement de la fédération.

Description des secteurs d'activité

Le Bureau d'information du Canada

Le Bureau d'information du Canada :

- met à la disposition des Canadiennes et des Canadiens une information exacte au sujet du Canada, de ses citoyens et de ses réalisations, et fait en sorte que les Canadiennes et les Canadiens soient conscients du rôle que joue le gouvernement du Canada, par ses activités, ses programmes et ses services, dans la réalisation des objectifs nationaux et la satisfaction des besoins de la population;
- appuie les Canadiennes et les Canadiens qui souhaitent contribuer à la promotion de l'identité canadienne et à l'édification d'un Canada meilleur en établissant des liens et des partenariats avec des groupes et des particuliers;
- fournit conseils et soutien au président du Comité des communications du Cabinet.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Objectif

Promouvoir l'abordabilité et le choix en matière de logement, assurer l'accès au financement résidentiel ainsi que la concurrence et l'efficience dans ce domaine et protéger l'accès à un financement résidentiel suffisant à un prix modique; planifier, faire des recherches et offrir des services et des renseignements dans les domaines du financement résidentiel, de l'abordabilité et du choix, des milieux de vie et de l'urbanisme; promouvoir et développer l'exportation des produits, des services et du savoir-faire canadiens en matière de recherche dans le domaine du logement; appuyer le développement et l'étude de ce savoir-faire à l'extérieur du Canada et y participer; contribuer au bien-être de l'ensemble du secteur de l'habitation.

Société canadienne des postes

Objectif

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

Monnaie royale canadienne

Objectifs

- Fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre des mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;
- fabriquer des pièces de monnaie de pays étrangers;
- fondre, essayer, affiner, acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux pour le compte du Canada; et
- fabriquer des médailles, plaques et autres choses qui contribuent aux pouvoirs de la Monnaie.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des services gouvernementaux				
...	1 645 045 000	...	...	1 645 045 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	31 869 051	31 869 051		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	10 444 000	10 444 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(20 482 930)	(20 482 930)		Virement au crédit 5				
...	1 645 045 000	...	21 830 121	1 666 875 121		Total—Crédit 1	1 566 190 018	100 685 103	...	1 518 546 066
...	303 792 000	...	...	303 792 000	5	Dépenses en capital				
					5a	Virement de 20 482 930 $ du crédit 1 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
...	...	8 969 975	...	8 969 975		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	134 842 000	134 842 000		Virement du crédit 1				
...	...	...	20 482 930	20 482 930						
...	303 792 000	8 969 975	155 324 930	468 086 905		Total—Crédit 5	460 268 384	7 818 521	...	272 806 348
...	51 658	...	(61)	51 597	(S)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux—Traitement et allocation pour automobile	51 597	...	...	50 716
...	59 266 000	...	7 244 000	66 510 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 510 000	...	...	63 495 000
350 917 110	...	...	...	350 917 110	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	(1 344 738)	...	352 261 848	47 867
6 956 471	(18 884 000)	...	18 884 000	6 956 471	(S)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	258 709 [2]	...	6 697 762	(17 528 968)
184 780 307	563 000	...	(563 000)	184 780 307	(S)	Fonds renouvelable des services optionnels				
...	...	...	2 600 000	2 600 000		Diminution de l'autorisation annuelle				
...	...	...	(2 600 000)	(2 600 000)		Redressement de l'autorisation utilisée				
184 780 307	563 000	...	(563 000)	184 780 307		Total	3 765 992	...	181 014 315	(1 779 336)
49 738 023	...	...	...	49 738 023	(S)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	(8 826 762)	...	58 564 785	(2 121 878)
21 092 789	(1 100 000)	...	1 100 000	21 092 789	(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada				
...	...	...	218 743	218 743		Virement du CT, crédit 5 [1]				
21 092 789	(1 100 000)	...	1 318 743	21 311 532		Total	(3 090 049)	...	24 401 581	(3 462 515)
85 961 256	3 394 000	...	(3 394 000)	85 961 256	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction				
...	...	...	434 429	434 429		Virement du CT, crédit 5 [1]				
85 961 256	3 394 000	...	(2 959 571)	86 395 685		Total	(7 436 232)	...	93 831 917	(7 204 673)
100 000 000	...	...	...	100 000 000	(S)	Fonds renouvelable de la production de défense	...	...	100 000 000	...
...	...	...	68 771	68 771	(S)	Remboursements de montants portés aux recettes d'exercices antérieurs	68 771	...	...	15 587

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État :				
278 603		...	...	278 603		Produits non utilisés de l'exercice précédent				
...	...	...	405 179	405 179		Produits reçus au cours de l'exercice				
278 603		...	405 179	683 782		Total	252 751	25 852	405 179	398 546
					(S)	Paiement de subventions versées aux municipalités				
...	...	...	403 984 957	403 984 957		et à d'autres autorités taxatrices	403 984 957	...	...	393 499 684
...	...	...	(403 073 163)	(403 073 163)	(S)	Recouvrements des ministères responsables	(403 073 163)	...	...	(390 081 070)
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	502
799 724 559	1 992 127 658	8 969 975	202 464 906	3 003 287 098		Total budgétaire	2 077 580 235	108 529 476	817 177 387	1 826 681 876
					L15b	Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances				
3 467 007	...	...	...	3 467 007		recouvrables. Limite 22 000 000 $ (Net)	(1 481 409)	...	4 948 416	2 713 442
					(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de				
						1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4.				
46 604 657	...	...	...	46 604 657		Limite 50 000 000 $ (Net)	(1 574 602)	...	48 179 259	460 702
50 071 664	...	...	...	50 071 664		Total non budgétaire	(3 056 011)	...	53 127 675	3 174 144
						Total du programme—				
799 724 559	**1 992 127 658**	**8 969 975**	**202 464 906**	**3 003 287 098**		**Budgétaire**	**2 077 580 235**	**108 529 476**	**817 177 387**	**1 826 681 876**
50 071 664	...	...	...	**50 071 664**		**Non budgétaire**	**(3 056 011)**	...	**53 127 675**	**3 174 144**
						Programme des sociétés d'État				
...	3 000 000	...	...	3 000 000	10	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	3 000 000	...	...	3 000 000
					11a	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour				
...	...	12 671 000	...	12 671 000		les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	12 610 000	61 000	...	24 326 000
...	**3 000 000**	**12 671 000**	...	**15 671 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**15 610 000**	**61 000**	...	**27 326 000**
						Total du ministère—				
799 724 559	**1 995 127 658**	**21 640 975**	**202 464 906**	**3 018 958 098**		**Budgétaire**	**2 093 190 235**	**108 590 476**	**817 177 387**	**1 854 007 876**
50 071 664	...	...	...	**50 071 664**		**Non budgétaire**	**(3 056 011)**	...	**53 127 675**	**3 174 144**
						Bureau d'information du Canada				
...	19 558 000	...	...	19 558 000	15	Dépenses du programme				
...	...	31 682 000		31 682 000	15a	Dépenses du programme				
...	...	...	5 447 430	5 447 430		Mandats spéciaux du gouverneur général				
...	...	...	130 000	130 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	19 558 000	31 682 000	5 577 430	56 817 430		Total—Crédit 15	56 225 978	591 452	...	18 996 252

...	1 090 000	...	127 454	1 217 454	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 217 454	...	...	917 000
...	**20 648 000**	**31 682 000**	**5 704 884**	**58 034 884**		**Total du programme—Budgétaire**	**57 443 432**	**591 452**	**...**	**19 913 252**
						Société canadienne d'hypothèques et de logement				
...	1 893 524 000	...	...	1 893 524 000	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	12 000 000	...	12 000 000	20a	Dépenses de fonctionnement				
...	1 893 524 000	12 000 000	...	1 905 524 000		Total—Crédit 20	1 905 524 000	...	...	1 927 985 000
...	1 893 524 000	12 000 000	...	1 905 524 000		Total budgétaire	1 905 524 000	...	...	1 927 985 000
...	(224 400 000)	...	62 716	(224 337 284)	(S)	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Brut)	(224 337 284)	...	...	(222 403 248)
...	**1 893 524 000**	**12 000 000**	**...**	**1 905 524 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 905 524 000**	**...**	**...**	**1 927 985 000**
...	**(224 400 000)**	**...**	**62 716**	**(224 337 284)**		**Non budgétaire**	**(224 337 284)**	**...**	**...**	**(222 403 248)**
						Société canadienne des postes				
...	257 210 000	...	...	257 210 000	25	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	257 210 000	...	...	22 210 000
500 000 000	...	...	...	500 000 000	(S)	(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30. Limite globale 500 000 000 $ (Net)	...	...	500 000 000	...
...	**257 210 000**	**...**	**...**	**257 210 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**257 210 000**	**...**	**...**	**22 210 000**
500 000 000	**...**	**...**	**...**	**500 000 000**		**Non budgétaire**	**...**	**...**	**500 000 000**	**...**
						Monnaie royale canadienne				
75 000 000	...	...	...	75 000 000	(S)	(L) Prêts à la Monnaie en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* : Paragraphe 17(1) soit le montant global maximal de 75 000 000 $, le 11 mars 1999 (Net)	...	...	75 000 000	...
75 000 000	**...**	**...**	**...**	**75 000 000**		**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**75 000 000**	**...**
						Total du portefeuille ministériel—				
799 724 559	**4 166 509 658**	**65 322 975**	**208 169 790**	**5 239 726 982**		**Budgétaire**	**4 313 367 667**	**109 181 928**	**817 177 387**	**3 824 116 128**
625 071 664	**(224 400 000)**	**...**	**62 716**	**400 734 380**		**Non budgétaire**	**(227 393 295)**	**...**	**628 127 675**	**(219 229 104)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Ajustements compensatoires.

(2) Ce montant représente la dépense nette après un dépôt de 15 541 329 $ versé au Trésor.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Recettes affectées aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des services gouvernementaux												
Services immobiliers	2 378 218 912	2 195 153 275	468 086 905	460 268 384	2 582 794	2 059 535	939 504 481	1 186 009 721	...	...	1 909 384 130	1 471 471 473
Service des approvisionnements	413 388 463	238 890 752	...	...	...	...	113 202 816	120 728 799	...	...	300 185 647	118 161 953
Receveur général	136 351 385	130 367 318	...	...	...	...	30 056 415	30 056 414	...	...	106 294 970	100 310 904
Rémunération de la fonction publique	59 896 873	64 229 381	...	...	...	...	35 312 271	35 312 271	...	...	24 584 602	28 917 110
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	182 278 212	116 269 318	...	...	...	...	132 540 000	125 096 080	...	...	49 738 212	(8 826 762)
Conseils et Vérification Canada	93 458 783	110 054 026	...	...	...	...	72 147 000	113 144 075	...	...	21 311 783	(3 090 049)
Bureau de la traduction	248 920 592	190 954 487	...	...	...	...	118 897 000	156 885 816	...	...	130 023 592	34 068 671
Services de coordination des communications	99 036 806	93 562 645	...	...	...	...	17 590 831	16 225 389	...	...	81 445 975	77 337 256
Soutien opérationnel	399 940 720	378 852 213	...	...	...	...	119 622 533	119 622 534	...	...	280 318 187	259 229 679
Fonds renouvelable de la production de défense	100 000 000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	100 000 000	...
Étendre la portée du crédit L29g de Finances	...	...	...	...	...	...	...	...	3 467 007	(1 481 409)	3 467 007	(1 481 409)
Administration des biens saisis	...	...	...	...	...	...	...	...	46 604 657	(1 574 602)	46 604 657	(1 574 602)
Sous-total—												
Budgétaire	4 111 490 746	3 518 333 415	468 086 905	460 268 384	2 582 794	2 059 535	1 578 873 347	1 903 081 099	...	...	3 003 287 098	2 077 580 235
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	50 071 664	(3 056 011)	50 071 664	(3 056 011)
Recettes affectées aux dépenses	(1 578 873 347)	(1 903 081 099)	...	...	...	...	(1 578 873 347)	(1 903 081 099)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**2 532 617 399**	**1 615 252 316**	**468 086 905**	**460 268 384**	**2 582 794**	**2 059 535**	...	...	...	...	**3 003 287 098**	**2 077 580 235**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**50 071 664**	**(3 056 011)**	**50 071 664**	**(3 056 011)**
Programme des sociétés d'État												
Queens Quay West Land Corporation	3 000 000	3 000 000	...	...	...	...	...	...	...	...	3 000 000	3 000 000
Société du Vieux Port de Montréal Inc.	12 671 000	12 610 000	...	...	...	...	...	...	...	...	12 671 000	12 610 000
Total du programme—Budgétaire	**15 671 000**	**15 610 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**15 671 000**	**15 610 000**
Total du ministère—												
Budgétaire	**2 548 288 399**	**1 630 862 316**	**468 086 905**	**460 268 384**	**2 582 794**	**2 059 535**	...	...	...	...	**3 018 958 098**	**2 093 190 235**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**50 071 664**	**(3 056 011)**	**50 071 664**	**(3 056 011)**
Bureau d'information du Canada—												
Budgétaire	**55 190 220**	**55 102 050**	...	...	**2 844 664**	**2 341 382**	...	...	...	...	**58 034 884**	**57 443 432**

Société canadienne d'hypothèques et de logement—												
Budgétaire	**1 905 524 000**	**1 905 524 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 905 524 000**	**1 905 524 000**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**(224 337 284)**	**(224 337 284)**	**(224 337 284)**	**(224 337 284)**
Société canadienne des postes—												
Budgétaire	**257 210 000**	**257 210 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**257 210 000**	**257 210 000**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**500 000 000**	**...**	**500 000 000**	**...**
Monnaie royale canadienne—												
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**75 000 000**	**...**	**75 000 000**	**...**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**4 766 212 619**	**3 848 698 366**	**468 086 905**	**460 268 384**	**5 427 458**	**4 400 917**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 239 726 982**	**4 313 367 667**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**400 734 380**	**(227 393 295)**	**400 734 380**	**(227 393 295)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements, mandats et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des services gouvernementaux				
					Subventions				
					Services immobiliers				
...	412 000 000	...	(8 015 043)	403 984 957	(S) Paiement de subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	403 984 957	...	...	393 499 684
...	(412 000 000)	...	8 926 837	(403 073 163)	(S) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(403 073 163)	...	...	(390 081 070)
...	159 115	...	(115)	159 000	Subvention non financière à la Société Royale du Canada	159 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 738 058
...	**159 115**	...	**911 679**	**1 070 794**	**Total—Subventions**	**1 070 794**	...	...	**9 156 672**
					Contributions				
					Services immobiliers				
...	12 000	...	...	12 000	Association canadienne de normalisation	12 000	...	...	12 000
...	1 525 000	...	(25 000)	1 500 000	Contributions à la Hudson Bay Port Company	976 741	523 259	...	2 220 773
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 719 275
...	**1 537 000**	...	**(25 000)**	**1 512 000**	**Total—Contributions**	**988 741**	**523 259**	...	**3 952 048**
...	**1 696 115**	...	**886 679**	**2 582 794**	**Total du ministère**	**2 059 535**	**523 259**	...	**13 108 720**
					Bureau d'information du Canada				
					Subventions				
...	**2 000 000**	...	**(775 700)**	**1 224 300**	Subventions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	**1 224 300**	...	...	...
					Contributions				
...	**2 900 000**	...	**(1 279 636)**	**1 620 364**	Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	**1 117 082**	**503 282**	...	**2 301 500**
...	**4 900 000**	...	**(2 055 336)**	**2 844 664**	**Total du programme**	**2 341 382**	**503 282**	...	**2 301 500**
...	**6 596 115**	...	**(1 168 657)**	**5 427 458**	**Total du portefeuille ministériel**	**4 400 917**	**1 026 541**	...	**15 410 220**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des services gouvernementaux			
Budgétaires (recettes disponibles pour être dépensées)			
Services immobiliers	939 504 481	1 186 009 721	2 362 298 262
Service des approvisionnements	113 202 816	120 728 799	102 980 441
Receveur général	30 056 415	30 056 414	21 971 331
Rémunération de la fonction publique	35 312 271	35 312 271	3 746 099
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	132 540 000	125 096 080	144 439 409
Conseils et Vérification Canada	72 147 000	113 144 075	113 411 400
Bureau de la traduction	118 897 000	156 885 816	144 713 300
Services de coordination des communications	17 590 831	16 225 389	21 941 607
Soutien opérationnel	119 622 533	119 622 534	116 242 282
Total budgétaire	1 578 873 347	1 903 081 099	3 031 744 131
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Recouvrement—Caisse d'avance fixe	...	(1 481 409)	622 299
Recouvrement—Biens saisis	...	19 948 916	19 713 280
Total non budgétaire	...	18 467 507	20 335 579
Total du ministère—			
Budgétaire	**1 578 873 347**	**1 903 081 099**	**3 031 744 131**
Non budgétaire	**...**	**18 467 507**	**20 335 579**
Société canadienne des postes			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	500 000 000	...	...
Total du programme—Non budgétaire	**500 000 000**	...	...
Monnaie royale canadienne			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	75 000 000	...	...
Total du programme—Non budgétaire	**75 000 000**	...	...
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**1 578 873 347**	**1 903 081 099**	**3 031 744 131**
Non budgétaire	**575 000 000**	**18 467 507**	**20 335 579**

Recettes

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des services gouvernementaux		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	4 658 568
Total des recettes fiscales	...	**4 658 568**
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Société immobilière du Canada Limitée—Dividendes	(191 000)	26 677 000
Société canadienne des postes—		
Intérêt	...	12 600 000
Dividendes	18 900 000	...
	18 709 000	39 277 000
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	10 062 610	5 631 202
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	24 176 731	19 098 662
	34 239 341	24 729 864
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire—		
Bénéfices de bassins de radoub	5 071 712	3 581 999
Location, licences et permis	10 583 244	...
	15 654 956	*3 581 999*
Services de nature réglementaire	*2 517 148*	...
Location et utilisation de biens publics	*4 911 175*	...
Ventes de biens et de produits d'information—		
Ventes de biens et de produits d'information	(11 295 923)	10 622
Vente d'immeubles	15 541 329	11 192
	3 544 406	*21 814*
	26 627 685	3 603 813
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	405 179	278 603
Diverses recettes non fiscales—		
Somme restituée par remords de conscience	5 196	4 126
Dons à l'État	108 703	280 931
Immeuble saisie	10 228 829	17 540 540
Secteur des services de gestion et services opérationnels—		
Recettes provenant du Trésor	1 274 012	17 057 991

Recettes—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Divers	27 685 512	285 018
	39 302 252	35 168 606
Total des recettes non fiscales	**119 283 457**	**103 057 886**
Total du ministère	**119 283 457**	**107 716 454**
Bureau d'information du Canada		
Recettes non fiscales—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 331	47 151
Diverses recettes non fiscales	1 379	173
Total du programme	**6 710**	**47 324**
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	543 728 942	562 348 895
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	20 250 369	...
Recouvrements—Rénovation urbaine	154 858	108 018
	20 405 227	108 018
Diverses recettes non fiscales—		
Bénéfices nets en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	27 600 000	58 743 324
Autres recouvrements de tiers	15 012 484	11 077 132
	42 612 484	69 820 456
Total du programme	**606 746 653**	**632 277 369**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Recettes fiscales—		
Taxe sur les produits et services	...	4 658 568
Total des recettes fiscales	...	4 658 568
Recettes non fiscales—		
Revenus de placements	562 437 942	601 625 895
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	54 649 899	24 885 033
Ventes de biens et de services	26 627 685	3 603 813
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	405 179	278 603
Diverses recettes non fiscales	81 916 115	104 989 235
Total des recettes non fiscales	726 036 820	735 382 579
Total du portefeuille ministériel	**726 036 820**	**740 041 147**

[1] Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 25

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, *voir volume II (partie II), section 7*

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, *voir volume II (partie II), section 6*

Administration, Programme d', (Affaires indiennes et du Nord canadien), 3

Administration du pipe-line du Nord, 2

Affaires du Nord, Programme des, 3

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 2

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 3

Affaires indiennes et inuites, Programme des, 3

Agence canadienne d'évaluation environnementale, 12

Agence canadienne d'inspection des aliments, 5

Agence canadienne de développement international, 2

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 15

Agence de promotion économique du Canada atlantique, 15

AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, 4

Agence Parcs Canada, 18

Agence spatiale canadienne, 15

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 5

ANCIENS COMBATTANTS, 6

Anciens Combattants, Programme des, 6

Archives nationales du Canada, 18

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, 1.42

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, 1.62

Autorisations disponibles des exercices antérieurs, 1.74

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, 1.82

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, 1.84

A—*Fin*

AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, *voir volume II (partie II), section 13*

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, *voir volume II (partie II), section 12*

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 10*

B

Banque de développement du Canada, 15

Bibliothèque du Parlement, 17

Bibliothèque nationale, 18

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 9

Bureau d'information du Canada, 24

Bureau de l'enquêteur correctionnel, 22

Bureau du Canada pour le millénaire, 9

Bureau du surintendant des institutions financières, 13

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 11

Centre canadien de gestion, 9

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 13

Centre de recherches pour le développement international, 2

Chambre des communes, 17

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 7

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 9

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 22

Commissaire à la magistrature fédérale, 16

Commissaire aux langues officielles, 9

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 16

Commission canadienne de sûreté nucléaire, 20

C—*Suite*

Commission canadienne des affaires polaires, 3

Commission canadienne des droits de la personne, 16

Commission canadienne des grains, 5

Commission canadienne du lait, 5

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 7

Commission de la capitale nationale, 18

Commission de la fonction publique, 18

Commission des champs de bataille nationaux, 18

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 22

Commission des relations de travail dans la fonction publique, 9

Commission du droit d'auteur, 15

Commission du droit du Canada, 16

Commission mixte internationale, 2

Commission nationale des libérations conditionnelles, 22

COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*

Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice, 18

Conseil canadien des normes, 15

Conseil canadien des relations industrielles, 11

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 21

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 21

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 18

Conseil de recherches en sciences humaines, 15

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 15

Conseil des Arts du Canada, 18

CONSEIL DU TRÉSOR, 8

Conseil national de recherches du Canada, 15

CONSEIL PRIVÉ, 9

Corporation commerciale canadienne, 2

C—*Fin*

Cour canadienne de l'impôt, 16

Cour fédérale du Canada, 16

Cour suprême du Canada, 16

CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, *voir volume I, section 5*

D

DÉBITEURS, *voir volume II (partie II), section 4*

DÉFENSE NATIONALE, 10

Dépenses ministérielles par article courant, 1.13

Dépenses ministérielles par catégorie, 1.4

Description des secteurs d'activité, Objectifs des programmes et—*Voir section ministérielle appropriée*

Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, 1.12

Détail des autres paiements de transfert, 1.11

Détail des montants disponibles pour être dépensés—*Voir section ministérielle appropriée*

DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, 11

Directeur général des élections, 9

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 15

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume I, section 7*

Énergie atomique du Canada limitée, 20

ENVIRONNEMENT, 12

État des recettes et dépenses, 1.3

ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, *voir volume II (partie II), section 2*

ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, *voir volume II (partie II), section 1*

ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORTS ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, *voir volume I, section 1*

F

Fédéral de transferts aux provinces, Programme, 13

FINANCES, 13

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, *voir volume II (partie II), section 9*

G

Gendarmerie royale du Canada, 22

GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 14

I

INDUSTRIE, 15

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, *voir volume I, section 2*

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, *voir volume II (partie II), section 3*

Instituts de recherche en santé du Canada, 21

J

JUSTICE, 16

M

Monnaie royale canadienne, 24

Musée canadien de la nature, 18

Musée canadien des civilisations, 18

Musée des beaux-arts du Canada, 18

Musée national des sciences et de la technologie, 18

O

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité—*Voir section ministérielle appropriée*

Office de commercialisation du poisson d'eau douce, 19

Office des transports du Canada, 23

Office national de l'énergie, 20

Office national du film, 18

P

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, *voir volume II (partie II), section 10*

Paiements de transfert—*Voir section ministérielle appropriée*

PAIEMENTS DE TRANSFERT, *voir volume II (partie II), section 8*

PARLEMENT, 17

PATRIMOINE CANADIEN, 18

PÊCHES ET OCÉANS, 19

Politiques économiques, sociales et financières, Programme des, 13

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, *voir volume II (partie II), section 11*

Programmes par secteur d'activité—*Voir section ministérielle appropriée*

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, 1.28

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, 1.34

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), 1.36

R

Récapitulation des dépenses externes par article courant, 1.20

Récapitulation des dépenses externes par catégorie, 1.10

Récapitulation des recettes externes par catégorie principale, 1.26

Recettes—*Voir section ministérielle appropriée*

RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ , *voir volume I, section 3*

Recettes ministérielles par catégorie principale, 1.21

Réseau du leadership, Le, 9

RESSOURCES NATURELLES, 20

S

SANTÉ, 21

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 2

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 9

Sénat, 17

Service canadien du renseignement de sécurité, 22

Service correctionnel, 22

Service de la dette publique, Programme du, 13

Services gouvernementaux, Programme des, 24

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, *voir volume II (partie II), section 5*

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 24

Société canadienne des postes, 24

Société d'assurance-dépôts du Canada, 13

S —*Fin*

Société d'expansion du Cap-Breton, 15

Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 18

Société de développement du Cap-Breton, 20

Société du Centre national des Arts, 18

Société du crédit agricole, 5

Société pour l'expansion des exportations, 2

Société Radio-Canada, 18

Sociétés d'État, Programme des, 24

SOLLICITEUR GÉNÉRAL, 22

Sommaire du portefeuille ministériel—*Voir section ministérielle appropriée*

Statistique Canada, 15

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 9

TABLEAUX SOMMAIRES, 1

TRANSPORTS, 23

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 24

Tribunal canadien des droits de la personne, 16

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 11

Tribunal canadien du commerce extérieur, 13

Tribunal de l'aviation civile, 23

Tribunal de la concurrence, 15

Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel), Programme du, 6

V

Vérificateur général, 13

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2001

Volume II

Partie II

Informations et analyses supplémentaires

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2001

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue P51-1/2001-2-2F

ISBN 0-660-96511-9

VOLUME II (PARTIE II)

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Table des matières

Section

Introduction

1. États financiers des fonds renouvelables
2. États financiers des établissements publics
3. Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*
4. Débiteurs
5. Services professionnels et spéciaux
6. Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages
7. Acquisition de matériel et d'outillage
8. Paiements de transfert
9. Frais de la dette publique
10. Paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour
11. Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés
12. Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement
13. Autres informations diverses
14. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en deux volumes.

Le volume I présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le volume II est publié en deux parties. La partie I présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que la partie II présente des informations et analyses supplémentaires. Le contenu de la partie II se résume comme suit :

- états financiers des fonds renouvelables (section 1);
- états financiers des établissements publics (section 2);
- informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques* (section 3);
- débiteurs (section 4);
- services professionnels et spéciaux (section 5);
- acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (section 6);
- acquisition de matériel et d'outillage (section 7);
- paiements de transfert (section 8);
- frais de la dette publique (section 9);
- paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour (section 10);
- programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés (section 11);
- autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement (section 12); et,
- autres informations diverses (section 13).

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

États financiers des fonds renouvelables

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne du pari mutuel	1.2
Aliénation des biens immobiliers	1.6
Bureau de la traduction	1.10
Bureau des passeports	1.15
Commission canadienne des grains	1.21
Conseils et Vérification Canada	1.27
CORCAN	1.32
Géomatique Canada	1.39
Office de la propriété intellectuelle du Canada	1.46
Office national du film	1.52
Perfectionnement et de la formation du personnel	1.59
Périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	1.64
Production de défense	1.68
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	1.70
Services immobiliers	1.75
Services optionnels	1.80
Unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	1.85

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été révisés par la direction générale de la gestion intégrée d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec l'information qui figure dans les états financiers.

La direction générale de la gestion intégrée du ministère développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives spécifiques aux gestionnaires du Fonds renouvelable de façon à suivre les normes de comptabilité et de gestion financière.

La gestion financière et le contrôle interne du Fonds sont maintenus grâce à un partage juste des responsabilités, un processus de direction et d'évaluation de ceux rattachés à l'opération du Fonds ainsi que par des programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement judicieux de personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Directrice exécutive
Agence canadienne du pari mutuel
E. MASSEY

Agent financier supérieur
B. DEACON

le 3 août 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice		829		(304)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	150	525	150	89
Fonds provenant de (employés pour) l'exploitation	150	1 354	150	(215)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(150)	(109)	(150)	(62)
Variation du fonds de roulement		(560)		(55)
Autres éléments		560		55
Autorisation fournie (employée)		1 245		(277)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 209)	(1 578)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	898	1 725
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	456	670
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(1 767)	(523)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée	3 767	2 523

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Comptes débiteurs		
Tiers	456	670
Avance à justifier consentie aux employés	13	18
	469	688
Immobilisations, évaluations plus acquisitions au coût (note 3)	1 459	1 519
Moins : amortissement cumulé	1 250	965
	209	554
	678	1 242

	2001	2000
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Tiers		
Créditeurs	898	1 725
Indemnités de vacances	156	108
	1 054	1 833
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	417	400
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 209)	(1 578)
Excédent accumulé	1 416	587
	(793)	(991)
	678	1 242

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus		
Prélèvements sur les paris mutuels	14 917	14 099
Autres	4	2
Bénéfice brut	14 921	14 101
Dépenses		
Personnel		
Traitements et salaires	3 648	3 474
Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	801	731
Provision pour les prestations de cessation d'emploi	70	(49)
Information	17	19
Services professionnels et spéciaux		
Contrôle des stupéfiants	3 601	5 105
Contrôle des courses	3 241	3 182
Service photographique d'arrivée	580	566
Recherche sur les stupéfiants	109	
Autres services professionnels et spéciaux	516	428
Transport et communications	768	512
Amortissement	455	112
Locations	141	156
Services publics, matériaux et fournitures	117	134
Achat de services de réparation et d'entretien	28	9
Perte sur aliénation d'immobilisations		26
Total des dépenses	14 092	14 405
Bénéfice net (perte nette)	829	(304)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice tel que déclaré	587	891
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	829	(304)
Solde à la fin de l'exercice	1 416	587

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette) avant éléments extraordinaires	829	(304)
Plus :		
Amortissement	455	112
Perte sur aliénation d'immobilisations		26
Provision pour prestations de cessation d'emploi	70	(49)
	1 354	(215)
Variation de l'actif et du passif à court terme	(560)	(55)
Variation des autres éléments d'actif et de passif	16	(40)
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(70)	49
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	740	(261)
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Achetées	(109)	(62)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(109)	(62)
Ressources financières nettes fournies (employées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	631	(323)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	1 578	1 901
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 209	1 578

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel a été établi en vertu de la *Loi nº 1 de 1970 portant affectation de crédits*, laquelle autorisait l'exploitation du Fonds pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes et les conditions énoncés par le Conseil du Trésor pour la prestation d'un service de surveillance des hippodromes au Canada. La *Loi nº 1 de 1970 portant affectation de crédits* a été annulée et remplacée en 1985 par l'article 2 de la *Loi sur les fonds renouvelables*.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor au titre du fonds de roulement, de l'achat de biens immobilisés et du financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 2 000 000 $.

Les imputations au Fonds doivent inclure les frais d'administration de la surveillance des hippodromes de même que les coûts de la recherche sur les stupéfiants destinés aux équidés et aux techniques de surveillance des courses, y compris les coûts associés à la publication, à la distribution et à la vente des résultats de ces recherches. Tous les revenus provenant des activités approuvées par le Conseil du Trésor doivent être crédités au Fonds.

L'utilisation de l'autorisation du Fonds est contrôlée à travers l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le solde de cette dernière, qui représente la situation financière du Fonds renouvelable, est présenté au bilan sous Avoir du Canada. Il se compose du total des opérations au comptant nettes du Trésor, des éléments d'actif nets originaux transférés au Fonds au tout début et de toutes les radiations ultérieures du déficit ou surplus. Au cours de l'exercice, la variation de celle-ci représente les ressources financières nettes employées ou fournies par le Fonds.

2. Principales conventions comptables

a) Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1970 à même les crédits parlementaires sont enregistrées au Fonds à une valeur déterminée à cette date par les agents du ministère, conformément à la circulaire 1970-7 du Conseil du Trésor. Les acquisitions ultérieures sont enregistrées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de la modalité linéaire à partir de l'exercice de leur acquisition jusqu'à la fin de leur vie utile estimative, à savoir :

Ameublement et matériel	10 ans
Équipement électronique de traitement de données	5 ans
Véhicules motorisés	3 ans
Bâtiments	25 ans

b) Régime de retraite

Les employés de l'Agence canadienne du pari mutuel affectés à l'exploitation du Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement canadien au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les prestations sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

c) Indemnités de vacances

La charge à payer figurant au bilan représente le montant des crédits d'indemnités de vacances en circulation à la fin de l'exercice.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés quittant la fonction publique touchent généralement une prestation de cessation d'emploi correspondant à une semaine de paye pour chaque année complète de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de vingt-huit semaines. Toutefois, advenant une démission, cette prestation n'est généralement payable qu'aux employés ayant dix ans ou plus de service continu et le montant auquel ils ont droit correspond à une demi-semaine de paye pour chaque année de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de treize semaines.

La provision à la fin de l'exercice représente une demi-semaine de paye selon les échelles de traitement courantes pour chaque année de service jusqu'à concurrence de treize semaines.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	205	5		210
Équipement électronique de traitement de données	587	83	156	514
Véhicules motorisés	53	21	13	61
Bâtiments	575			575
Terrains	99			99
	1 519	109	169	1 459

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et matériel	154	54		208
Équipement électronique de traitement de données	449	146	156	439
Véhicules motorisés	30	12	13	29
Bâtiments	332	242		574
	965	454	169	1 250

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2001, et de l'état de ses opérations et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Sous-ministre adjoint
Services immobiliers
CAROL BEAL

le 27 juillet 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net pour l'exercice	18 884	15 519	18 460	19 855
Variation du fonds de roulement (note 3)		(1 096)		(2 312)
Autres éléments		860		(14)
Autorisation fournie	18 884	15 283	18 460	17 529

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 698)	(2 794)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars		837
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(1 698)	(1 957)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	6 698	6 957

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2001, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2001, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 13 juillet 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000		2001	2000
ACTIF			PASSIF		
À court terme			À court terme		
Travaux en cours	4 695	4 660	Créditeurs et charges à payer		
			Gouvernement du Canada	513	838
			Dépôts sur aliénations	880	1 616
				1 393	2 454
			AVOIR DU CANADA		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 698)	(2 794)
			Surplus accumulé	5 000	5 000
	4 695	4 660		4 695	4 660

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus	21 529	23 396
Frais d'exploitation		
Honoraires payés	2 315	1 580
Déboursés	3 695	1 961
	6 010	3 541
Bénéfice net	15 519	19 855

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	15 519	19 855
Variation du fonds de roulement (note 3)	(1 096)	(2 312)
	14 423	17 543
Activités de financement		
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(15 519)	(19 855)
Augmentation nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 096)	(2 312)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	2 794	5 106
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	1 698	2 794

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	5 000	5 000
Bénéfice net pour l'exercice	15 519	19 855
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(15 519)	(19 855)
Solde à la fin de l'exercice	5 000	5 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a été établi en 1996 en vertu de l'article 5.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables* afin d'offrir un mécanisme à l'intérieur du Programme des services pour financer les services d'aliénation des biens immobiliers fédéraux. Tous les produits de la vente, moins les coûts et les dépenses liés à l'aliénation, sont déposés au Trésor. Tout surplus accumulé à la fin de l'exercice dans le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, en sus de 5 000 000 $, est déposé au Trésor, et le ministère soumet des rapports annuels au Conseil du Trésor au moment de l'établissement du Budget principal des dépenses. Ceci est conforme aux modalités approuvées dans la décision #822056 du Conseil du Trésor le 19 janvier 1995.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant. Le total de ce financement ne peut excéder en aucun temps la somme de 5 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus sont reconnus dans la période comptable au cours de laquelle les deux éléments suivants existent; le titre est transféré à l'acheteur et le paiement complet est reçu par l'État. Les dépenses sont comptabilisées sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'oeuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés pour les aliénations ou transferts non finalisés à la fin de l'exercice.

c) Dépôts sur aliénations

Ces montants représentent des dépôts sur des aliénations dont les revenus ne sont pas encore comptabilisés.

d) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Variation du fonds de roulement

	2001	2000	Variations
Actifs à court terme	4 695	4 660	(35)
Passifs à court terme	1 393	2 454	(1 061)
	3 302	2 206	(1 096)

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2001, et de l'état de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Président-directeur général,
Bureau de la traduction
M. CARDINAL

le 17 juillet 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	(3 373)	5 062	(6 487)	4 324
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 078	1 872	2 289	2 159
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation	(2 295)	6 934	(4 198)	6 483
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 215)	(275)	(1 215)	(107)
Variation du fonds de roulement (note 6)	116	932	63	12 150
Autres éléments		(155)	(1 000)	(11 321)
Autorisation fournie (employée)	(3 394)	7 436	(6 350)	7 205

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(17 256)	(9 401)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	13 162	11 242
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	14 737	12 802
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(18 831)	(10 961)
Limite de l'autorisation	75 000	75 000
Autorisation non employée reportée	93 831	85 961

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2001, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus (déficit) accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2001, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst and Young, s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 15 juin 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000		2001	2000
ACTIF			**PASSIF**		
Court terme			Court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	14 737	12 802	Gouvernement du Canada	2 154	1 595
Tiers	724	848	Tiers	15 311	13 127
	15 461	13 650		17 465	14 722
Immobilisations (note 3)	386	202	Provision pour prestations de cessation d'emploi	24 118	22 337
Frais reportés pour avantages sociaux	15 601	15 865		41 583	37 059
			Engagements contractuels (note 4)		
			AVOIR DU CANADA		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(17 256)	(9 401)
			Surplus accumulé	7 121	2 059
	31 448	29 717		31 448	29 717

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus (note 5)	157 153	144 455
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	93 130	86 580
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 336	2 375
Services professionnels et spéciaux	36 735	34 118
Coûts d'occupation	5 450	5 082
Services publics, fournitures et approvisionnements	3 979	2 609
Services ministériels et administratifs	3 960	4 522
Transport et communications	3 783	3 536
Achat de services de réparation et d'entretien	1 097	408
Information	305	143
Location	134	134
Amortissement	91	115
Autres dépenses	1 091	509
	152 091	140 131
Bénéfice net	5 062	4 324

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	2 059	(2 265)
Bénéfice net pour l'exercice	5 062	4 324
Radiation de la perte nette à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)		
Solde à la fin de l'exercice	7 121	2 059

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net	5 062	4 324
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(555)	(331)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	91	115
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 336	2 375
	6 934	6 483
Variation du fonds de roulement (note 6)	932	12 150
Variation des autres éléments d'actif	264	
	8 130	18 633
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions	(275)	(107)
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	7 855	18 526
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	9 401	(9 125)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	17 256	9 401

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1er avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le Budget des dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable a été créé le 1er avril 1995 et est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément avec l'article 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

La décision du Conseil du Trésor (CT) #822560 du 22 février 1995, ainsi que celle du 10 juillet 1996 (décision #824299) et du 11 décembre 1997 (décision #825830) autorisent la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds du Bureau de la traduction pour les six premiers exercices d'exploitation du Fonds renouvelable. Aucun montant n'a été radié en 2000-2001 et en 1999-2000 puisque le Fonds renouvelable est en situation de surplus.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs composés d'équipement informatique et d'ameublement et aménagement sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique à partir du mois suivant leur acquisition.

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1995. Le compte « Frais reportés pour avantages sociaux » est utilisé pour comptabiliser les prestations réalisées avant le 1er avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	1 274	252	(819)	707
Ameublement et aménagement	17	23		40
	1 291	275	(819)	747

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	1 072	91	(819)	344
Ameublement et aménagement	17			17
	1 089	91	(819)	361
Net	202	184		386

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Engagements contractuels

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2001-2002	3 279
2002-2003	3 155
2003-2004	3 054
2004-2005	2 758
2005-2006	2 148
	14 394

5. Revenus

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Services de traduction	153 269	140 581
Services d'interprètes	3 031	2 749
Ventes de Termium	646	1 000
Autres	207	125
	157 153	144 455

6. Variation du fonds de roulement

	2001	2000	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	15 461	13 650	(1 811)
Passifs à court terme	17 465	14 722	2 743
	(2 004)	(1 072)	932

Fonds renouvelable du Bureau des passeports

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau des passeports ont été préparés tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des finances et de l'administration du Fonds renouvelable du Bureau des passeports se conforme aux conventions comptables et de gestion financière du ministère, développe les politiques relatives au Fonds et publie les manuels et les directives qui décrivent ces politiques et les procédures afférentes. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui permettent aux gestionnaires de s'assurer, de façon raisonnable, que les opérations sont inscrites et effectuées selon les autorisations accordées et que l'actif du Fonds est protégé.

Approuvé par :

Directeur général,
Direction générale des finances,
de la planification et des systèmes ministériels
CLAUDE CARON

Sous-ministre adjoint,
Services ministériels,
Passeport et Affaires consulaires
KATHRYN McCALLION

le 14 juin 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette pour l'exercice	(16 853)	(11 205)	(5 693)	(2 938)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	10 725	9 016	4 091	4 527
Fonds (employés pour) provenant de l'exploitation	(6 128)	(2 189)	(1 602)	1 589
Acquisitions nettes d'immobilisations	(14 902)	(9 564)	(13 375)	(10 743)
Variation du fonds de roulement	(1 500)	12 786	426	2 332
Prêt du MAECI		7 870		
Remboursement d'une radiation antérieure du surplus accumulé du Fonds renouvelable		5 750		
Autres éléments		(13 590)		(1 377)
Autorisation fournie (employée)	(22 530)	1 063	(14 551)	(8 199)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(30 052)	(15 676)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	21 107	7 416
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 140	762
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(10 085)	(9 022)
Limite de l'autorisation	4 000	4 000
Autorisation non employée reportée	14 085	13 022

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE ADJOINT,
SERVICES MINISTÉRIELS,
PASSEPORTS ET AFFAIRES CONSULAIRES

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du Bureau des passeports au 31 mars 2001 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau des passeports. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Étant donné que notre nomination comme vérificateurs a eu lieu après la fin de l'exercice terminé le 31 mars 2000, nous n'avons pas assisté au dénombrement des stocks au début de l'exercice. De plus, nous n'avons pu vérifier les quantités en stock à cette date par d'autres moyens. Par ailleurs, nous n'avons pu nous assurer que des redressements étaient nécessaires, que ce soit à l'égard des coûts du matériel et des fournitures pour passeports, de la perte de l'exercice ou du surplus accumulé du début de l'exercice.

À notre avis, à l'exception des effets des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions pu assister au dénombrement des stocks au début de l'exercice, tel qu'il est décrit dans le paragraphe précédent, les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie du Fonds pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2. À notre avis, le bilan donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2001 selon les principes comptables pour les fonds renouvelables du gouvernement du Canada décrits à la note 2.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 8 juin 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 319	971
Tiers	88	185
Inventaire	2 998	2 224
Charges payées d'avance	50	71
	4 455	3 451
À long terme		
Immobilisations (note 4)		
Au coût	16 106	13 971
Moins : amortissement cumulé	11 901	10 981
	4 205	2 990
Autres immobilisations (note 4)		
Plan de perfectionnement de la technologie	33 332	30 879
Autres projets d'immobilisations	16 161	11 185
	49 493	42 064
Moins : amortissement cumulé	10 418	3 410
	39 075	38 654
	47 735	45 095

	2001	2000
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	15 322	4 071
Tiers		
Créditeurs	5 266	3 350
Indemnités de vacances	1 435	931
Salaires rétroactifs	176	797
Retenues sur paiements aux entrepreneurs	628	204
Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi	780	625
Recettes différées	1 205	1 044
	24 812	11 022
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	6 050	5 239
Prêt (note 5)	7 870	
	13 920	5 239
AVOIR DU CANADA (note 6)		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(30 052)	(15 676)
Excédent accumulé	39 055	44 510
Engagements contractuels (note 7)	9 003	28 834
	47 735	45 095

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus		
Droits gagnés	70 660	64 308
Revenus divers	598	238
	71 258	64 546
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	43 318	35 213
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 088	1 039
Amortissement d'immobilisations	7 928	3 471
Matériel de passeports et formulaires de demande	6 580	5 556
Services professionnels et spéciaux	4 667	4 902
Service de passeports dans les missions à l'étranger	4 447	4 447
Logement	4 401	3 920
Fret, messageries et camionnage	2 516	2 323
Imprimerie, papeterie et approvisionnements	2 103	1 420
Télécommunications	1 321	1 547
Renseignements	1 271	490
Voyages et déménagements	1 011	976
Entretien et réparations	987	1 561
Services postaux et affranchissements	520	336
Location	159	181
Intérêts	70	
Perte sur aliénation d'immobilisations		17
Dépenses diverses	76	85
	82 463	67 484
Perte nette	(11 205)	(2 938)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités de l'exploitation :		
Perte nette de l'exercice	(11 205)	(2 938)
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 088	1 039
Amortissement d'immobilisations	7 928	3 471
Perte sur aliénation d'immobilisations		17
	(2 189)	1 589
Variation des actifs et des passifs à court terme	12 786	2 332
Paiements et variation de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(277)	(569)
	10 320	3 352
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(9 564)	(10 743)
Activités de financement :		
Prêt	7 870	
Remboursement d'une radiation antérieure du surplus accumulé du Fonds renouvelable (note 3)	5 750	
	13 620	
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	14 376	(7 391)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	15 676	23 067
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	30 052	15 676

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	44 510	47 448
Perte nette pour l'exercice	(11 205)	(2 938)
	33 305	44 510
Remboursement d'une radiation antérieure du surplus accumulé du Fonds renouvelable (note 3)	5 750	
Solde à la fin de l'exercice	39 055	44 510

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a été établi en 1969 pour assurer la délivrance des documents de voyage à des citoyens canadiens et à certains résidents permanents au Canada qui ne peuvent obtenir de passeport valide de leur pays d'origine. La *Loi sur les fonds renouvelables* a autorisé le fonctionnement du Fonds.

Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor jusqu'à un total de 4 000 000 $ à des fins de fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire des déficits de fonctionnement accumulés. Un montant de 746 000 $, représentant l'actif net pris en charge par le Fonds et les actifs contribués au Fonds, a été imputé à cette autorisation lorsque le Fonds est devenu budgétaire en 1981.

2. Principales conventions comptables

a) Inventaire

Le stock de fournitures et d'approvisionnements est inscrit au prix coûtant.

b) Immobilisations

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la période des baux. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, depuis l'exercice d'acquisition, sur leur durée économique prévue, comme suit :

Actif	Années
Améliorations locatives	Terme du bail
Ameublement	16 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	5 ans
Autres pièces d'équipement	10 ans

c) Autres immobilisations

Depuis le 1er avril 1994, le Bureau des passeports capitalisent tous les coûts imputés au Plan de perfectionnement de la technologie (PPT). Les coûts du projet ont été séparés en quatre catégories et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée de chacune des catégories.

Actif	Années
Machine et équipement	10 ans
Système	10 ans
Ameublement	16 ans
Équipement (TED)	4 ans

Tous les coûts pour les autres projets sont amortis selon la methode linéaire sur leur durée économique prévue.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans les conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit dans les comptes lorsque les bénéfices sont gagnés par les employés.

e) Régime de retraite

Les employés du Bureau des passeports sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par le Bureau des passeports sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Bureau des passeports et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Bureau des passeports n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

f) Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenu et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables.

g) Reconnaissance des revenus

Les droits de passeports sont versés au moment de la demande et font l'objet d'une comptabilité d'exercice. Par recettes différées on entend les droits reçus pour lesquels des services de passeports n'ont pas encore été rendus à la fin de l'exercice.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Transfert du surplus accumulé du Fonds renouvelable

Suite à la décision du Conseil du Trésor #828716 datée du 8 février 2001, il y a eu remboursement d'une radiation antérieure du surplus accumulé du Fonds renouvelable. Le montant du remboursement est de 5 750 000 $ et a été reçu au cours de l'exercice financier 2000-2001.

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 298			3 298
Ameublement	2 318			2 318
Équipement TED	5 827	1 651		7 478
Autres équipements	2 528	484		3 012
	13 971	2 135		16 106

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	3 298			3 298
Ameublement	1 079	138		1 217
Équipement TED	4 594	644		5 238
Autres équipements	2 010	138		2 148
	10 981	920		11 901

Autres immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	30 879	2 453		33 332
Autres projets d'immobilisation	11 185	4 976		16 161
	42 064	7 429		49 493

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	533	3 677		4 210
Autres projets d'immobilisation	2 877	3 331		6 208
	3 410	7 008		10 418

5. Prêt

Suite à la décision du Conseil du Trésor #828716 datée du 8 février 2001, le Bureau des passeports a reçu un montant de 7 800 000 $ à titre de prêt du Ministère des Affaires étrangères et du commerce international. Le montant initial et les intérêts au montant de 1 177 000 $ sont remboursables de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
2003-2004	4 500
2004-2005	4 477

6. Avoir du Canada

a) Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

b) Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant la prise en charge de l'actif net de 746 000 $ au moment de l'établissement du fonds.

7. Engagements

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation qui se termine en 2010. Les paiements futurs minimums de location par année sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2002	4 440
2003	4 049
2004	2 308
2005	1 238
2006 et après	2 353
	14 388

8. Opérations entre apparentés

Le Bureau des passeports est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au service de passeport dans les missions à l'étranger, au logement et aux services légaux furent effectués entre apparentés dans le cours normal des opérations.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

9. Assurance

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

10. Impôts

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports n'a pas à payer d'impôts sur le revenu.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMMISSAIRE EN CHEF ET AUX COMMISSAIRES DU FONDS RENOUVELABLE DE LA COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains au 31 mars 2001 et les états des résultats de fonctionnement, du surplus accumulé et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables du gouvernement du Canada s'appliquant aux fonds renouvelables, énoncées à la note 2 afférente aux états financiers.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 15 juin 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net pour l'exercice	252	4 339		11,708
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 843	1 988	1,700	1,665
Fonds provenant de l'exploitation	2 095	6 327	1,700	13,373
Acquisitions nettes d'immobilisations	(4 000)	(2 818)	(2,000)	(1,513)
Variation du fonds de roulement		4 280		(11,406)
Autres éléments		(5 422)		751
Autorisation fournie (employée)	(1 905)	2 367	(300)	1,205

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 960)	(2 171)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(2 029)	
	(11 989)	(2 171)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 129	(19)
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	252	525
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(7 112)	(2 715)
Limite de l'autorisation	12 000	12 000
Autorisation non employée reportée	19 112	14 715

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
Actif à court terme		
Comptes débiteurs		
Gouvernement du Canada	254	22 354
Tiers	4 353	3 547
Frais payés d'avance	39	72
Avances à justifier consenties à des employés	22	16
	4 668	25 989
Immobilisations, au coût (note 3)	13 350	10 856
Moins : amortissement cumulé	8 741	7 734
	4 609	3 122
	9 277	29 111

	2001	2000
PASSIF		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	270	16 141
Tiers	879	1 133
Traitements	980	2 020
Congés annuels	1 519	1 300
Produits comptabilisés d'avance	329	353
	3 977	20 947
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 894	2 308
AVOIR PROPRE DU CANADA		
Capital d'apport	4 941	4 941
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(9 960)	(2 171)
Surplus accumulé	7 425	3 086
	2 406	5 856
	9 277	29 111

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Approuvé par :

Administrateur
B. SENFT

Administrateur
D. STOW

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus		
Honoraires de services	41 903	40 432
Crédits spéciaux (note 5)	13 775	20 139
Crédits parlementaires (note 4)	6 186	6 280
Revenus de contrats	1 005	958
Droits exigés pour des licences	214	223
	63 083	68 032
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux des employés	45 393	44 452
Prestations de cessation d'emploi	657	637
Loyers	3 500	3 322
Réparations, fournitures et charges diverses	2 347	2 795
Déplacements et réinstallations	2 267	1 822
Amortissement	1 234	1 095
Services professionnels et spéciaux	1 806	1 024
Communications	1 068	881
Affranchissement et fret	375	363
Perte (gain) à la cession d'immobilisations	97	(67)
	58 744	56 324
Bénéfice net	4 339	11 708

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Surplus (déficit) accumulé au début de l'exercice	3 086	(8 622)
Bénéfice net pour l'exercice	4 339	11 708
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	7 425	3 086

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Provenance (affectation) des ressources financières		
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net pour l'exercice	4 339	11 708
Éléments hors caisse		
Amortissement	1 234	1 095
Provision pour prestations de cessation d'emploi	657	637
Perte (gain) à la cession d'immobilisations	97	(67)
	6 327	13 373
Variation des autres éléments d'actif et de passif	4 280	(11 406)
Ressources financières provenant des activités d'exploitation	10 607	1 967
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(2 827)	(1 583)
Produit de la cession d'immobilisations	9	70
Ressources financières affectées aux activités d'investissement, montant net	(2 818)	(1 513)
Ressources financières affectées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	7 789	454
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	2 171	1 717
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	9 960	2 171

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Mandat et pouvoir

La Commission canadienne des grains a été constituée en 1912 en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*. Elle est devenue un organisme de service spécial le 1er avril 1992. La Commission canadienne des grains a pour objectif d'établir et de maintenir des normes de qualité pour les céréales canadiennes et de réglementer la manutention des céréales au pays afin de garantir une denrée fiable sur le marché intérieur et le marché d'exportation dans l'intérêt des producteurs.

Le 21 janvier 1999, un décret en conseil a été promulgué. En vertu de ce décret, la Commission canadienne des grains, qui était un organisme de service spécial, a été autorisée à changer de statut pour devenir un département ministériel distinct. Ce changement a pris effet le 1er avril 1999.

En date du 1er avril 1995, le Conseil du Trésor a approuvé l'établissement du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. Le Fonds a une autorisation permanente pour obtenir au plus 12 millions de dollars du Trésor afin de financer les services de réglementation du secteur céréalier, y compris les activités de soutien du marché du Laboratoire de recherches sur les grains. En outre, le Conseil du Trésor a convenu de couvrir au moyen de crédits parlementaires les dépenses se rapportant aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg, qui sont nommés par le gouverneur en conseil, et une partie des dépenses du Laboratoire de recherches sur les grains. La somme maximale du crédit est de 6,28 millions de dollars.

Le 1er février 2000, la *Loi sur les marchés de grain à terme* a été abrogée, et la fonction que la Commission canadienne des grains assumait à titre de contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg a été cédée à la Commission des valeurs mobilières du Manitoba. Le crédit parlemantaire de 0,2 millions de dollars se rapportant à cette fonction cesse le 1er avril 2000. Toutefois, un crédit a été obtenu au cours de l'exercice 2001 au titre des dépenses nécessitées par ce changement. Les crédits parlementaires maximaux futurs ont ainsi été ramenés à 6,08 millions de dollars.

La Commission canadienne des grains assume certaines responsabilités non seulement en vertu de la *Loi sur les grains du Canada* mais aussi en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et des règlements connexes.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux exigences établies par le receveur général du Canada relativement aux fonds renouvelables. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constatations des revenus et des charges

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par la prestation de biens ou de services ou lorsqu'il se produit un événement donnant lieu à une créance. Sauf indication contraire, les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires reçus pour les dépenses se rapportant aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg, qui sont nommés par le gouverneur en conseil, et les dépenses du Laboratoire de recherches sur les grains ont été inscrits comme revenus du Fonds renouvelable. Les crédits parlementaires se rapportant aux avantages sociaux des employés accumulés avant le 1er avril 1995 et versés ultérieurement par la Commission canadienne des grains ont été inscrits dans les comptes débiteurs, sous gouvernement du Canada.

Immobilisations

Certaines immobilisations qui étaient auparavant détenues par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada ont été prises en charge par le Fonds renouvelable le 1er avril 1995. Ces immobilisations ont été considérées comme un capital d'apport et comptabilisées selon la valeur comptable nette estimée par l'État. Les immobilisations acquises après le 1er avril 1995 sont inscrites au coût.

Le produit de la cession des éléments d'actif pris en charge par le Fonds renouvelable retourne au Trésor. Le produit de la cession d'autres immobilisations est retenu par le Fonds renouvelable.

Les éléments d'actif sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter du mois suivant l'acquisition, comme suit :

Matériel scientifique	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel opérationnel	10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Immobilisations incorporelles	5 ans

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Prestations de cessation d'emploi

Les employés accumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est stipulé dans leurs conventions de travail. La Commission canadienne des grains comptabilise les prestations de cessation d'emploi que les employés ont accumulées après le 31 mars 1995. Ces états financiers ne contiennent aucune provision à l'égard des prestations de cessation d'emploi accumulées par les employés au 31 mars 1995. Ces prestations représentent une obligation de la Commission canadienne des grains qui sera financée par le Conseil du Trésor.

Congés annuels

Les congés annuels sont constatés dans les comptes du Fonds renouvelable à la fin de l'exercice, d'après les dossiers des employés.

Régime de retraite

Les employés de la Commission canadienne des grains sont protégés en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime de retraite est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux des employés. Les prestations de retraite sont versées à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Intérêts sur prélèvements

Des intérêts sont imputés au Fonds renouvelable à un taux fixé par le Conseil du Trésor. Les intérêts débiteurs sont calculés tous les mois sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le Conseil du Trésor ne paie pas d'intérêts lorsque survient un excédent qui n'entraîne aucun prélèvement sur l'autorisation.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations, au coût	Solde au 1er avril 2000	Acquisitions	Cessions	Solde au 31 mars 2001
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	3 185	583	21	3 747
Matériel de bureau	811	254	49	1 016
Matériel opérationnel	495	80	8	567
Matériel informatique	4 122	1 140	255	5 007
Améliorations locatives	2 243	761		3 004
Immobilisations incorporelles		9		9
	10 856	2 827	333	13 350

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 2000	Amortissement	Diminution	Solde au 31 mars 2001
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	2 481	288	2	2 767
Matériel de bureau	616	78	37	657
Matériel opérationnel	164	54	3	215
Matériel informatique	2 952	579	185	3 346
Améliorations locatives	1 521	235		1 756
	7 734	1 234	227	8 741

4. Crédits parlementaires

Laboratoire de recherches sur les grains

Une partie des dépenses engagées par le Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains pour le Laboratoire de recherches sur les grains sont couvertes par les crédits parlementaires. Ces sommes sont incluses dans les états financiers et s'établissent comme suit :

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Traitement et avantages sociaux des employés	3 581	3 766
Loyers	724	752
Réparations, fournitures et charges diverses	759	803
Services professionnels et spéciaux	68	83
Communications	58	33
Déplacements et réinstallations	146	121
Affranchissement et fret	46	39
Prestations de cessation d'emploi	57	60
Revenus provenant de crédits parlementaires du Laboratoire de recherches sur les grains	5 439	5 657
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	747	623
Total du revenu provenant de crédits parlementaires	6 186	6 280

Nominations

Les dépenses liées aux commissaires adjoints et au contrôleur de la Bourse de marchandises de Winnipeg nommés par le gouverneur en conseil sont couvertes par les crédits parlementaires. Ces montants figurent dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Traitements et avantages sociaux des employés	553	470
Déplacements et réinstallations	108	62
Services professionnels et spéciaux	4	6
Communications	37	38
Réparations, fournitures et charges diverses	14	15
Loyers	23	24
Prestations de cessation d'emploi	6	6
Affranchissement et fret	2	2
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	747	623

5. Crédits spéciaux

Le gouvernement fédéral a annoncé des modifications aux modalités de financement de la Commission canadienne des grains, soit des crédits parlementaires supplémentaires et intermédiaires totalisant 83 millions de dollars d'ici l'exercice se terminant le 31 mars 2004. Selon les nouvelles modalités, des crédits supplémentaires seront accordés comme suit :

	(en milliers de dollars)
2000	20 000
2001	14 000
2002	15 000
2003	17 000
2004	17 000

6. Engagements en vertu de contrats de location

Des engagements en vertu de contrats de location-exploitation pour des bureaux ont été conclus principalement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Au cours des cinq prochains exercices, les versements minimaux futurs exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2002	3 254
2003	597
2004	335
2005	335
2006	137

7. Éventualité

Les employés ont le droit d'accumuler des jours de congés de maladie. Toutefois, ces congés ne sont pas acquis et ne sont accordés qu'en cas de maladie. Il est donc impossible d'établir de manière raisonnable le nombre de jours de congés de maladie qui devront être accordés dans les exercices ultérieurs. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à cet égard. Les paiements de congés de maladie sont comptabilisés dans les activités d'exploitation à mesure qu'ils sont versés.

8. Assurance

Conformément à la politique du gouvernement sur l'auto-assurance, la Commission canadienne des grains ne détient pas de police d'assurance sur ses propriétés.

9. Impôt sur le revenu

La Commission canadienne des grains n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2001, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Présidente-directrice générale,
Conseils et Vérification Canada
C. OUIMET

le 10 juillet 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net pour l'exercice	200	3 386	200	2 882
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 200	507	1 200	445
Fonds provenant de l'exploitation	1 400	3 893	1 400	3 327
Acquisitions nettes d'immobilisations	(500)	(58)	(500)	(11)
Variation du fonds de roulement (note 6)	200	3 680	200	(2 840)
Autres éléments		(4 425)		2 987
Autorisation fournie	1 100	3 090	1 100	3 463

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 099	9 637
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	19 768	16 271
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	21 170	21 901
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	697	4 007
Limite de l'autorisation	25 101	25 101
Autorisation non employée reportée	24 404	21 094

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2001, ainsi que l'état de l'exploitation, du déficit accumulé, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 5 juin 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	22 913	22 043
Tiers	169	357
	23 082	22 400
Immobilisations (note 3)	62	62
	23 144	22 462

	2001	2000
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	2 049	653
Tiers	20 471	17 505
	22 520	18 158
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 899	2 427
Engagements et éventualités (notes 4 et 5)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	2 099	9 637
Déficit accumulé	(4 374)	(7 760)
	23 144	22 462

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus		
Revenus de consultation et de vérification	92 614	93 703
Recouvrement—Coûts du centre d'appui des systèmes partagés	20 227	19 952
	112 841	113 655
Coûts directs	74 494	77 894
Bénéfice brut d'exploitation	38 347	35 761
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	26 323	25 091
Provision pour prestations de cessation d'emploi	472	343
Services professionnels et spéciaux	3 563	2 919
Réparations, fournitures et frais divers	2 153	1 623
Coûts d'occupation	1 211	1 386
Communications	505	442
Frais de déplacements	267	199
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	254	623
Location d'équipement	90	72
Amortissement	35	102
Information	52	43
Transport	36	36
	34 961	32 879
Bénéfice net	3 386	2 882

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	(7 760)	(10 642)
Bénéfice net pour l'exercice	3 386	2 882
Solde à la fin de l'exercice	(4 374)	(7 760)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net	3 386	2 882
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(118)	(83)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	35	102
Provision pour prestations de cessation d'emploi	590	426
	3 893	3 327
Variation du fonds de roulement (note 6)	3 680	(2 840)
	7 573	487
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions	(58)	(11)
Aliénations/ajustements	23	
	(35)	(11)
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	7 538	476
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(9 637)	(10 113)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(2 099)	(9 637)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services peuvent être également mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux.

Depuis le 1er avril 1992, les activités de CVC sont financées à même le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Conformément à l'alinéa 55.5.4(3) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux*, ce Fonds consiste en une marge de crédit dont le maximum a été fixé à 30 000 000 $ et qui sert à financer les activités de l'organisme. Cette limite a, par la suite été réduite de 4 899 387 $ à 25 100 613 $ par le Conseil du Trésor (décision 826332 du CT en date du 5 novembre 1998) pour refléter un ajustement dans l'autorisation de dépenser.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode linéaire sur une période de trois ans à partir du mois suivant leur acquisition.

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur les pensions de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de CVC. La part du régime de retraite assumée par l'État canadien est incluse dans le débit imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les charges à payer pour les paiements de pension sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Aucune provision n'est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant au service antérieur au 1er avril 1992. Les prestations gagnées avant le 1er avril 1992 dont la valeur est estimée à 3 361 000 $ (1999-2000—3 168 000 $) représente une obligation de CVC qui sera assumée par le Conseil du Trésor.

e) Assurance

CVC a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique et logiciels	1 800	58	(1 616)	242

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
Matériel informatique et logiciels	1 738	35	(1 593)	180
Net	62			62

4. Engagements

CVC loue ses locaux et ses équipements en vertu de baux d'exploitation. Le bail du siège social est renouvelé annuellement. Les versements futurs prévus en vertu des baux existants se chiffrent à :

	(en milliers de dollars)
2001-2002	1 388
2002-2003	842
2003-2004	73
2004-2005	26
	2 329

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Éventualités

Certaines réclamations légales sont en cours au 31 mars 2001. Les issues ultimes de ces réclamations ne sont pas déterminables, mais celles-ci ne sont pas susceptibles d'avoir un impact important sur la situation financière de l'organisation.

6. Variation du fonds de roulement

	2001	2000	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	23 082	22 400	(682)
Passifs à court terme	22 520	18 158	4 362
	562	4 242	3 680

Fonds renouvelable CORCAN

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers suivants du Fonds renouvelable de CORCAN ont été établis conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et aux exigences et normes du receveur général du Canada en ce qui a trait aux rapports. Ces états financiers ont été dressés par les gestionnaires du Fonds selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, tel qu'ils sont énoncés à la note 2 des états financiers; ces principes sont en accord avec ceux de l'année précédente. Les différences entre les montants relatifs et les montants présentés dans les états financiers pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2001 sont seulement les résultats de reclassements à des fins de comparaison.

La responsabilité principale de l'integrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers incombe à la direction du Fonds. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Par rapport à ses obligations au chapitre de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. Les renseignements financiers contenus dans les déclarations ministérielles et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec les renseignements contenus dans ces états financiers, sauf indication contraire.

La Direction des services financiers du Fonds élabore et diffuse des politiques de gestion financière et la reddition de comptes et à la gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne à un coût approprié. Les opérations financières sont exécutées conformément aux règlements, elles sont autorisées comme il se doit par le Parlement et elles sont convenablement enregistrées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds publics et à assurer la protection des actifs du gouvernement.

Approuvé par :

Directeur exécutif
SUDIN RAY

le 30 août 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Perte nette pour l'exercice	(500)	(1 751)	(2 870)	(4 276)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 200	3 059	2 690	3 209
Fonds provenant (employés) de l'exploitation	1 700	1 308	(180)	(1 067)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 720)	(1 367)	(2 065)	(1 285)
Variation du fonds de roulement	500	24 453	(1 530)	(5 145)
Autres éléments		(894)	(654)	117
Fonds fournis	480	23 500	(4 429)	(7 380)
Ajustements pour convertir à la comptabilité de caisse modifiée [1]		(6 786)		1 971
Autorisation fournie (employée)	480	16 714	(4 429)	(5 409)

[1] Ces ajustements des éléments hors-caisse; les transactions de P13 et P14 de l'exercice courant et l'élimination des transactions de P13 de l'exercice précédent.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON-EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	20 598	44 098
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars		6 468
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars		13 254
Virement du CT crédit 5	142	142
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	20 456	37 170
Limite de l'autorisation	45 000	45 000
Autorisation non employée reportée	24 544	7 830

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMITÉ CONSULTATIF DU FONDS RENOUVELABLE CORCAN

Nous avons vérifié le bilan de CORCAN au 31 mars 2001 et les états d'exploitation, du déficit accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable CORCAN. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

N'ayant été nommé vérificateur du fonds renouvelable CORCAN qu'en cours d'exercice, nous n'avons pu assister au dénombrement des stocks d'ouverture. Nous avons été incapables de nous assurer des quantités en stock, des montants des comptes à recevoir et des comptes à payer au début de l'exercice par d'autres procédés de vérification et, par conséquent, nous avons été incapables de nous assurer de la valeur comptable des stocks, des comptes à recevoir et des comptes à payer à cette date. De la même manière, nous n'avons pu déterminer si des redressements étaient nécessaires à l'égard des revenus, du coût des marchandises vendues, des dépenses, de la perte de l'exercice, du déficit accumulé à l'ouverture et de l'argent provenant de l'exploitation.

À notre avis, à l'exception des redressements, le cas échéant, qui auraient pu être requis si nous avions pu vérifier les quantités en stock à l'ouverture, l'attribution des revenus et le coût des marchandises vendues entre l'exercice actuel et le précédent tel que décrit dans le paragraphe précédent, les états financiers reflètent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable CORCAN au 31 mars 2001, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 25 mai 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000 (non vérifiés)
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs (note 5)	8 876	21 226
Inventaires (note 6)	13 129	16 025
Autres	27	18
	22 032	37 269
Immobilisations (note 7)	10 026	11 578
Frais reportés (nette d'amortissement)	408	641
	32 466	49 488

	2001	2000 (non vérifiés)
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs (note 8)	20 753	11 852
Revenu reporté	107	27
	20 860	11 879
À long terme		
Prestations de cessation d'emploi	2 666	2 737
Obligations relatives aux contrats de location-acquisition (note 9)	213	
	23 739	14 616
Engagements et éventualités (notes 10 et 13)		
AVOIR DU CANADA		
Surplus d'apport	10 086	10 086
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	20 598	44 098
Surplus accumulé	(21 957)	(19 312)
	8 727	34 872
	32 466	49 488

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

ÉTAT D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000 (non vérifiés)
Revenus (note 11)	56 900	54 114
Coût des marchandises vendues (note 11)	63 603	61 688
Marge brute	(6 703)	(7 574)
Autres revenus		
Formation et frais correctionnels	20 958	20 659
Divers	114	149
	21 072	20 808
Dépenses		
Exploitation	5 462	5 250
Administration	4 802	6 643
Vente et commercialisation	3 431	4 189
Intérêt	1 991	1 428
Autres	434	
	16 120	17 510
Perte nette	(1 751)	(4 276)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000 (non vérifiés)
Solde au début de l'exercice	(19 312)	(15 153)
Retraitement		
Paye de vacances (note 3)	(894)	
Ajustement des prestations de cessation d'emploi (note 4)		(681)
Ajustement de l'amortissement (note 4)		798
Solde retraité, début de l'exercice	(20 206)	(15 036)
Perte nette pour l'exercice	(1 751)	(4 276)
Solde, fin de l'exercice	(21 957)	(19 312)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000 (non vérifiés)
Activités de fonctionnement :		
Perte nette pour l'exercice	(1 751)	(4 276)
Provision pour prestations de cessation d'emploi	(350)	(71)
Ajustements pour les postes hors caisse:		
Provision de cessation d'emploi	279	1 005
Amortissement	2 852	2 606
Amortissement des charges reportées	211	212
Gain (perte) sur la cessation des immobilisations	(50)	131
Autres	117	(674)
	1 308	(1 067)
Changements relatifs aux fonds de roulement hors caisse		
Comptes à recevoir	12 350	(5 414)
Stocks	2 896	(1 923)
Autres	(9)	84
Comptes à payer	8 901	2 639
Revenus reportés	80	(849)
Comptant fournies (employées) par les activités d'exploitation	25 526	(6 530)
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations	(1 367)	(1 285)
Charges reportées	22	318
Comptant fournies (employées) par les activités d'investissement	(1 345)	(967)
Activités de financement		
Contrat de location-acquisition	213	
Ajustements relatifs au solde du déficit cumulé, début de l'exercice	(894)	117
Augmentation nette (diminution) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	23 500	(7 380)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, début de l'exercice	(44 098)	(36 718)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, fin de l'exercice	(20 598)	(44 098)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable CORCAN est un organisme du Service correctionnel du Canada qui est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Le Fonds renouvelable CORCAN (le « Fonds ») a été établi en vertu de la *Loi de crédits no4 de 1991-1992* qui autorisait l'exploitation du Fonds à compter du 1er avril 1992 pour l'exercice en cours et les exercices subséquents selon les modalités établies par le Conseil du Trésor. Le but du Fonds renouvelable CORCAN est de favoriser la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne en fournissant des opportunités d'emploi et de formation aux délinquants incarcérés dans des établissements correctionnels fédéraux et, pour de courtes périodes de temps, aux délinquants remis en liberté dans la collectivité. Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor pour subvenir aux besoins du fonds de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 45 000 000 $. Un montant de 15 218 $ a été imputé à l'autorité de ce Fonds et représente les actifs nets cédés au Fonds lorsque ce dernier est devenu opérationnel le 1er avril 1992.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers qui accompagnent ce document ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Étant donné que la détermination précise de plusieurs éléments d'actif et de passif dépend d'événements futurs, l'établissement des états financiers d'une période donnée exige de recourir à des estimations et à des chiffres approximatifs établis avec prudence. Les présents états financiers font état des éléments d'actif et de passif ainsi que des résultats d'exploitation relatifs au Fonds et ont été établis en tenant compte de limites raisonnables en ce qui concerne l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables décrites dans les paragraphes suivants.

Constatation des revenus et des dépenses

À l'exception des éléments décrits plus bas, les revenus sont comptabilisés lorsque les marchandises sont vendues ou lorsque les services sont fournis. On utilise la méthode d'avancement des travaux pour ce qui est des contrats de construction de plus de 100 000 $ s'étendant sur plusieurs années. La détermination du degré d'achèvement des travaux se fait en comparant les coûts directs engagés jusqu'à présent et les coûts directs totaux prévus pour l'ensemble du contrat. L'effet des changements relatifs au revenu total prévu pour chaque contrat est comptabilisé dans la période pour laquelle la détermination a eu lieu et les pertes, le cas échéant, sont comptabilisées en entier lorsque prévues. Les profits réalisés sur les contrats de construction de 100 000 $ ou moins sont comptabilisés une fois que le contrat est en bonne partie achevé.

Les dépenses sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées.

Stocks

La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût initial et sont ensuite amorties selon la méthode linéaire à partir du mois suivant le mois de leur acquisition pour la durée de leur vie utile estimative :

Usine et équipement	10 ans
Mobilier de bureau et équipement	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Parc de véhicules	5 ans
Boivins laitiers	3 ans

Charges reportées

Les charges reportées, composées des coûts de recherche et de développement de fabrication et des coûts de développement des systèmes financiers informatisés, sont amorties selon la méthode linéaire. Les périodes d'amortissement sont établies en fonction des retombées économiques futurs.

Régime de retraite

Les employés du Fonds renouvelable CORCAN sont couverts par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et par la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds à titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des Comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires. Les dépenses liées au régime de retraite sont comptabilisées lorsque les prestations de retraite sont gagnées.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés du Fonds renouvelable CORCAN ont droit aux prestations de cessation d'emploi spécifiées établies en fonction des niveaux de rémunération en vigueur au moment de la cessation d'emploi conformément aux dispositions des conventions collectives et des conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par les employés du Fonds renouvelable CORCAN avant le 1er avril 1992 étaient financées par le Conseil du Trésor et ont été incluses dans le passif correspondant aux prestations de cessation d'emploi dans les états financiers du Fonds renouvelable CORCAN. Le passif correspondant aux prestations gagnées le 1er avril 1992 est comptabilisé dans les comptes du Fonds au fur et à mesure que les prestations sont gagnées.

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Congés de maladie

Les employés ont le droit d'accumuler les congés de maladie non utilisés. Les congés accumulés ne peuvent toutefois être utilisés qu'en cas de maladie. Le nombre de congés de maladie accumulés qui devra être payé dans les années à venir ne peut être déterminé au prix d'un effort raisonnable. Ainsi, aucun montant n'a été inscrit dans les présents états financiers.

Instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers se rapproche du coût à moins qu'il n'en soit spécifié autrement. Les instruments financiers du Fonds sont composés des comptes à recevoir, des comptes à payer, des charges à payer et de la dette à long terme. La direction est d'avis que ces instruments ne font pas courir de risques significatifs au Fonds en ce qui concerne les intérêts, la monnaie ou le crédit.

3. Modifications de conventions comptables

Une modification a été apportée à la convention comptable du Fonds en ce qui concerne la paye de vacances. Cette modification est entrée en vigueur le 1er avril 2000. Au cours des années précédentes, la paye de vacances était comptabilisée comme une dépense dans l'année où elle était payée aux employés. Au cours de l'exercice 2001, la convention comptable du Fonds renouvelable CORCAN a été modifiée pour permettre l'application de la méthode de la comptabilité d'exercice et la paye de vacances est maintenant comptabilisée au fur et à mesure qu'elle est gagnée par les employés. Cette modification de convention comptable a été appliquée de façon rétroactive sans que les chiffres comparatifs de l'exercice précédent soit redressés. Les conséquences de cette modification sur les états financiers du Fonds sont une augmentation du déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice 2001 de 894 000 $, une augmentation des dépenses de l'exercice 2001 de 154 000 $, et l'enregistrement d'un élément de passif de 1 048 000 $ au 31 mars 2001.

Les frais de garantie reliés aux produits étaient auparavant inscrits à l'etat d'exploitation lorsque les frais étaient engagés. Au cours de l'exercice 2001, le Fonds renouvelable CORCAN a adopté une nouvelle convention comptable. Cette convention établit que les frais de garantie des produits doivent être inscrits lorsque les produits sont vendus. Ce changement de convention comptable a été appliqué de façon prospective. La provision de garantie enregistrée pour l'exercice en cours et ayant été comptabilisée comme une dépense dans l'état d'exploitation est de 250 000 $.

4. Correction des erreurs

Les erreurs ont été faites au cours des années précédentes en ce qui concerne le calcul des prestations de cessation d'emploi et de l'amortissement. En conséquence, le déficit accumulé à l'ouverture a été ajusté comme suit : augmentation du déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice 2000 d'un montant de 681 000 $ pour les prestations de cessation d'emploi et diminution du déficit accumulé à l'ouverture de l'exercice 2000 d'un montant de 798 000 $ pour l'amortissement. Les chiffres comparatifs de l'exercice précédent n'ont pas été redressés dans l'état d'exploitation étant donné que l'imputation des erreurs n'est pas facile à déterminer par année, et la correction en tant que telle a été faite de manière rétroactive sans que l'état d'exploitation soit retraité.

5. Comptes à recevoir

	2001	2000 (non vérifiés)
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada	5 113	17 655
Tiers	4 206	3 954
Moins : provision pour créances douteuses	443	383
	8 876	21 226

6. Stocks

	2001	2000 (non vérifiés)
	(en milliers de dollars)	
Matières premières	4 897	5 027
Produits en cours	275	388
Produits finis	4 601	8 149
Bétail	3 613	3 331
	13 386	16 895
Provision pour stocks désuets	(257)	(870)
	13 129	16 025

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

7. Immobilisations et amortissement cumulé

Les immobilisations sont composées des éléments suivants :

	2001		2000 (non vérifiés)	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	(en milliers de dollars)			
Usine et équipment	23 914	15 980	23 398	14 500
Mobilier et équipement de bureau	1 315	781	1 166	276
Matériel informatique	3 001	2 668	3 189	2 345
Parc de véhicules	629	516	622	468
Bovins laitiers	1 089	261	1 064	272
Usine et équipement en contrat de location-acquisition	301	17		
	30 249	20 223	29 439	17 861
Amortissement cumulé	(20 223)		(17 861)	
Valeur comptable nette	10 026		11 578	

8. Comptes à payer

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada	12 168	6 536
Tiers	8 585	5 316
	20 753	11 852

9. Obligations relatives aux contrats de location-acquisition

Les montants minimums des paiements futurs relatifs aux obligations de contrats de location-acquisition sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2002	68
2003	57
2004	56
2005	53
2006	45
Années subséquentes	77
	356
Frais de financement	101
	255
Portion à court terme	42
Portion à long terme	213

Les contrats de location-acquisition couvrent différentes périodes qui s'étendent jusqu'en mars 2010 et ils ont des taux d'intérêt qui varient de 8,9 pour cent à 13,2 pour cent.

10. Engagements

Le Fonds renouvelable CORCAN comporte des engagements en vertu des dispositions de différents contrats de location. Les paiements annuels minimums pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	2002	2003	2004	2005	2006	Total
	(en milliers de dollars)					
Biens	228					228
Matériel de production	39	16	17	12		84
Total	267	16	17	12		312

11. Revenus et coût des marchandises vendues

Exercice se terminant le 31 mars 2001	Revenus	Coût des marchandises vendues	Marge brute
	(en milliers de dollars)		
Agriculture et foresterie	11 133	14 435	(3 302)
Services	4 753	5 051	(298)
Textile	4 379	4 686	(307)
Fabrication	20 992	25 360	(4 368)
Construction	15 643	14 071	1 572
Total	56 900	63 603	(6 703)

Exercice se terminant le 31 mars 2000 (non vérifiés)	Revenus	Coût des marchandises vendues	Marge brute
	(en milliers de dollars)		
Agriculture et foresterie	9 965	12 949	(2 984)
Services	4 876	5 100	(224)
Textile	4 481	5 287	(806)
Fabrication	19 445	22 644	(3 199)
Construction	15 347	15 708	(361)
Total	54 114	61 688	(7 574)

Fonds renouvelable CORCAN—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

12. Autres éléments de l'état d'exploitation

Les éléments suivants sont compris dans les dépenses :

	2001	2000 (non vérifiés)
	(en milliers de dollars)	
Amortissement des immobilisations (y compris les contrats de location-acquisition)	2 852	2 606
Amortissement des charges de développement reportées	211	212
Intérêt sur les obligations relatives aux contrats de location-acquisition	20	

13. Éventualités

Les responsables du Fonds renouvelable CORCAN doivent évaluer les avantages sociaux des employés qui sont versés au Conseil du Trésor. À la suite de la réception d'un avis d'information concernant la formule de calcul utilisée pendant l'exercice actuel, il s'est avéré que la formule utilisée pour les exercices précédents était incorrecte. La nouvelle formule a été utilisée pour calculer les avantages sociaux des employés pour l'exercice en cours. Les responsables du Fonds renouvelable CORCAN entameront des discussions avec le Conseil du Trésor au sujet des erreurs relatives aux exercices précédents. Il est impossible de déterminer le montant de ces erreurs.

Les responsables du Fonds renouvelable CORCAN font face à quelques réclamations fondées en droit qui ne sont pas réglées en date du 31 mars 2001. Il est impossible de déterminer les répercussions de ces réclamations pour le moment, mais on ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence importante sur les résultats financiers du Fonds.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et selon les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2.

La responsabilité première, concernant l'intégrité et l'objectivité des données présentées ici revient aux gestionnaires du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugement de la gestion, tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds et bénéficie également de conseils judicieux que lui apportent le personnel comptable du Secteur des services intégrés (SSI). À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le SSI développe et propage les conventions de comptabilité et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes dans ces domaines. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable et sont appuyés par les programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation.

Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements que renferment ces états financiers ont été vérifiés par un vérificateur externe, dont le rôle est d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers du Fonds, pris dans leur ensemble, présentent fidèlement la situation financière et les opérations du Fonds selon les principales conventions comptables établies. Ce jugement est fondé sur les procédures décrites dans l'opinion du vérificateur qui est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à plein temps)
JANE MEYBOOM

Sous-ministre adjoint, Services intégrés
(Agent financier principal)
BRUCE HOLDEN

le 10 septembre 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (UTILISÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette)	700	(38)	500	(619)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds—Amortissement	300	591	300	515
Fonds fournis (utilisés) par l'exploitation	1 000	553	800	(104)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(100)	(285)	(200)	(891)
Variation du fonds de roulement	200	770	200	380
Autres éléments	36	812	37	(440)
Autorisation fournie (utilisée)	1 136	1 850	837	(1 055)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON UTILISÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	964	2 020
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 337	1 215
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 433	517
Autorisation nette utilisée, à la fin de l'exercice	868	2 718
Limite de l'autorisation	8 000	8 000
Autorisation non utilisée reportée	7 132	5 282

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION
RESSOURCES NATURELLES CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2001, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, des flux de trésorerie, de l'autorisation fournie (utilisée) et de conciliation de l'autorisation non utilisée de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Géomatique Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2001, ainsi que les résultats de son exploitation, de ses flux de trésorerie, de son autorisation fournie (utilisée) et de sa conciliation de l'autorisation non utilisée de l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits à la note 2.

RAYMOND, CHABOT, GRANT, THORNTON
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 27 juillet 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 322	845
Tiers (note 4)	2 171	2 477
Inventaire (note 5)	3 460	3 110
	6 953	6 432
Immobilisations (note 6)		
Au coût	4 442	4 157
Moins : amortissement cumulé	2 370	1 779
	2 072	2 378
	9 025	8 810

	2001	2000
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	3 668	2 912
Tiers		
Créditeurs	481	60
Indemnités de congé	93	104
Revenus reportés	530	405
	4 772	3 481
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	131	113
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	1 438	1 438
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	964	2 020
Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie (note 8)	1 600	1 600
Surplus accumulé	120	158
	4 122	5 216
	9 025	8 810

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus		
Revenus de produits	10 839	10 264
Revenus de services	3 291	5 290
Revenus de consultation	255	537
	14 385	16 091
Coûts des ventes (note 7)	2 772	2 848
Revenus avant coûts directs et indirects	11 613	13 243
Coûts directs		
Traitements	4 596	4 785
Avantages sociaux	1 073	1 169
Services professionnels et spéciaux	1 997	3 126
Transport et communications	617	719
Services de réparation et d'entretien	393	455
Services publics, fournitures et approvisionnements	378	518
Location	350	571
Information	76	249
Autres dépenses	12	11
	9 492	11 603
Coûts indirects		
Services du secteur	661	916
Services du ministère	485	452
Frais d'occupation	439	531
Amortissement (note 6)	448	384
Intérêts	124	23
Provision pour prestations de cessation d'emploi	11	11
Mauvaises créances	(9)	(58)
	2 159	2 259
Coût total	11 651	13 862
Perte nette	(38)	(619)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Surplus au début de l'exercice	158	777
Perte nette de l'année	(38)	(619)
Surplus à la fin de l'exercice	120	158

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités de fonctionnement :		
Perte nette	(38)	(619)
Plus : amortissement	591	515
	553	(104)
Variations de l'actif et du passif à court terme (note 3)	770	380
Variation dans la provision pour prestations de cessation d'emploi	18	21
Ressources financières nettes fournies (utilisées) par les activités de fonctionnement	1 341	297
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations (note 6)	(285)	(891)
Ressources financières nettes utilisées par les activités d'investissement	(285)	(891)
Ressources financières (utilisées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	1 056	(594)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(2 020)	(1 426)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(964)	(2 020)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada (le Fonds) a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. À ce moment, il portait le nom de « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » et certaines conditions étaient rattachées à l'autorisation. Le but du Fonds était de transférer les coûts reliés à la production de biens et à l'offre de services, des contribuables vers les utilisateurs qui bénéficient directement de ces biens et services. Par la suite, dans le procès-verbal du Conseil du Trésor 822296, du 8 décembre 1994, le « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » était renommé « Fonds renouvelable de Géomatique Canada ». Après avoir satisfait aux conditions spécifiques, l'autorisation permanente de maintenir le Fonds a été obtenue et est inscrite au procès-verbal du Conseil du Trésor 822393, du 9 février 1995.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor pour le fonds de roulement, pour l'achat d'immobilisations et pour le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 8 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

a) Principes comptables

Les états financiers du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada, en tenant compte des exigences de divulgation des *Comptes publics du Canada* (Volume II, Partie II, Chapitre 4) quant à la politique, les modalités d'application et la préparation des états ministériels.

b) Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs déclarés, sur les actifs et les passifs éventuels divulgués à la date des états financiers et sur le montant des produits et des charges déclarés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

c) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés lorsque les biens sont vendus et les services rendus. Pour les contrats de consultation et de service s'échelonnant sur plusieurs exercices, la méthode de l'avancement des travaux est utilisée. Le degré d'achèvement est déterminé en comparant les coûts directs encourus aux coûts directs anticipés pour tout le contrat. Les changements aux estimations de revenus pour chaque contrat sont reflétés dans la période où ils sont déterminés et les pertes, s'il y a lieu, sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

d) Inventaire

Les cartes sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen de chaque titre. L'inventaire du matériel est évalué au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

e) Immobilisations

Les immobilisations acquises par le Fonds depuis le 1er avril 1994 sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation dès le mois suivant leur acquisition. La durée probable d'utilisation des immobilisations est comme suit :

Équipement informatique	2 à 5 ans
Ameublement	10 ans
Instruments	10 ans
Équipement mécanique	5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans
Équipement d'impression	8 ans
Équipement scientifique	10 ans

f) Régime de retraite

Les employés de Ressources Naturelles Canada dont les salaires et les autres avantages sociaux sont payés par le Fonds sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre d'avantages sociaux. Le paiement de la pension est pris à même le compte de pension de retraite de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

g) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi, selon les niveaux de salaire en vigueur au moment de la cessation d'emploi tels que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi gagnées avant le 1er avril 1994 sont la responsabilité du Conseil du Trésor et, par conséquent, ne sont pas enregistrées dans les comptes. Le coût des indemnités gagnées depuis le 1er avril 1994 est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

h) Frais généraux ministériels et sectoriels

Les frais généraux ministériels et sectoriels comprennent le coût des services administratifs, de gestion et les autres coûts encourus lors de la livraison de services directs au Fonds. L'allocation est fondée sur des taux préétablis en fonction du nombre d'employés (salaire) ou du nombre d'unités d'affaires (composantes organisationnelles).

i) Intérêts

Les intérêts sont imputés au Fonds au taux fixé par le Conseil du Trésor. Les frais d'intérêt sont calculés mensuellement sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds.

3. Information incluse dans l'état des flux de trésorerie

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	(477)	153
Tiers	306	185
Inventaire	(350)	(324)
Travaux en cours		111
Dépenses reportées		242
Dépenses payées d'avance		1
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	756	666
Tiers	410	(108)
Revenus reportés	125	(546)
Total	770	380

4. Débiteurs

Les débiteurs provenant des tiers se détaillent de la façon suivante :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs	2 281	2 596
Provision pour créances douteuses	(110)	(119)
Total	2 171	2 477

5. Inventaire

L'inventaire des cartes en main comprend uniquement celles imprimées mais non vendues depuis la création du Fonds. Le Fonds détient également en consignation les cartes qui faisaient partie de l'inventaire au moment de la création du Fonds. Elles ne font pas partie de l'inventaire mais elles sont considérées dans le coût des marchandises vendues lorsqu'elles sont vendues. L'inventaire du matériel comprend uniquement le matériel en main, pour l'unité d'impression, au 31 mars.

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Cartes		
Cartes topographiques	2 856	2 516
Cartes aéronautiques	273	209
Cartes géographiques	55	47
Autres		57
	3 184	2 829
Matériel		
Papier	224	219
Plaques	30	27
Encre	22	35
	276	281
Total	3 460	3 110

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	2 152	279		2 431
Ameublement	195	6		201
Instruments	3			3
Équipement mécanique	442			442
Matériel de bureau	84			84
Véhicules	12			12
Équipement d'impression	988			988
Équipement scientifique	281			281
Total	4 157	285		4 442

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement[1]	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	1 041	389		1 430
Ameublement	164	7		171
Instruments	3			3
Équipement mécanique	44	40		84
Matériel de bureau	80	1		81
Véhicules	12			12
Équipement d'impression	378	126		504
Équipement scientifique	57	28		85
Total	1 779	591		2 370

(1) Un montant de 143 000 $ est inclus dans le coût des produits vendus à titre de dépense d'amortissement (131 000 $ en 1999-2000).

7. Renseignements par secteur d'activité

	2001			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	5 018	635	29	5 682
Tiers	5 821	2 656	226	8 703
Revenus totaux	10 839	3 291	255	14 385
Coûts des ventes	2 363	409		2 772
Revenus avant coûts directs et indirects	8 476	2 882	255	11 613
Coûts directs	7 031	2 231	230	9 492
Coûts indirects	1 817	307	35	2 159
Coûts totaux	8 848	2 538	265	11 651
(Perte nette) bénéfice net	(372)	344	(10)	(38)
Éléments d'actif				
Actifs financiers	5 303	1 169	481	6 953
Immobilisations	878	1 186	8	2 072
Dépenses en capital	272	7	6	285
Amortissement	339	245	7	591

	2000			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	4 458	855	5	5 318
Tiers	5 806	4 435	532	10 773
Revenus totaux	10 264	5 290	537	16 091
Coûts des ventes de produits	2 267	581		2 848
Revenus avant coûts directs et indirects	7 997	4 709	537	13 243
Coûts directs	6 731	4 288	584	11 603
Coûts indirects	1 781	386	92	2 259
Coûts totaux	8 512	4 674	676	13 862
(Perte nette) profit net	(515)	35	(139)	(619)
Éléments d'actif				
Actifs financiers	4 597	1 142	693	6 432
Immobilisations	944	1 425	9	2 378
Dépenses en capital	394	494	3	891
Amortissement	293	213	9	515

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie

Afin d'assurer la viabilité des opérations d'impression des cartes, la direction du Fonds a créée une réserve pour le remplacement des presses. Depuis le 31 mars 1998, une somme annuelle de 800 000 $ a été affectée à la réserve pour cette fin. Aucune somme supplémentaire n'a été affectée depuis l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et le solde de la réserve a, par conséquent, été maintenu à 1 600 000 $.

9. Transactions entre apparentés

Puisque le Fonds fait partie intégrante du gouvernement du Canada, il est apparenté à tous les ministères, agences et sociétés d'État. Le Fonds conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires et ces transactions sont inscrites à la valeur d'échange.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») tel qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états fincanciers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certain chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, incombe à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaîssant dans les états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect de normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raissonable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon les règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition des comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

À la demande du Fonds, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistent à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière de l'OPIC au 31 mars 2001, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du Gouvernement du Canada énoncés à la note 2 des états financiers. Cette vérification externe a été effectuée pour assurer une impartialité et une liberté afin de ne pas biaiser les présents états financiers.

Approuvé par :

Président
DAVID TOBIN

Chef des opérations
MAUREEN DOUGAN

Gestionnaire, Finance et Administration
ANDRÉ ROUSSEAU, CGA

le 12 juillet 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	6 423	5 036	(4 022)	9 595
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	14 875	17 847	11 014	14 356
Fonds provenant du fonctionnement	21 298	22 883	6 992	23 951
Acquisitions nettes d'immobilisations	(4 590)	(3 668)	(931)	(1 941)
Variation du fonds de roulement (note 7)	2 137	3 536	(1 170)	(802)
Autres éléments	(12 760)	(5 174)		(3 717)
Autorisation fournie	6 085	17 577	4 891	17 491

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(46 606)	(27 958)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(133)	(433)
	(46 739)	(28 391)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 942	5 143
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	2 288	2 127
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(43 085)	(25 375)
Limite de l'autorisation	15 000	15 000
Autorisation non employée reportée	58 085	40 375

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2001 et les états des résultats, de l'excédent d'exploitation accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2001 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 8 juin 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Petite caisse	2	2
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 054	1 450
Tiers	1 510	1 200
Revenus non facturés	5 529	5 246
Charges payées d'avance	23	23
	8 118	7 921
Immobilisations (note 3)	68 039	82 218
Revenus non facturés	263	703
	76 420	90 842

	2001	2000
PASSIF		
À court terme		
Comptes de dépôts	632	475
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	2 434	2 472
Tiers	6 215	5 201
Revenus reportés	15 427	12 827
	24 708	20 975
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	3 127	2 509
Revenus reportés	17 089	15 865
	20 216	18 374
Assistance d'immobilisation reportée (note 4)	39 905	46 290
Engagements (note 6)		
Éventualités (note 10)		
AVOIR DU CANADA (note 5)		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(46 606)	(27 958)
Surplus accumulé	38 197	33 161
	(8 409)	5 203
	76 420	90 842

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus	72 513	70 980
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	37 415	35 897
Amortissement des immobilisations	14 668	14 356
Services professionnels	9 309	9 625
Logement	5 084	4 084
Matériels et fournitures	2 099	1 403
Information	464	867
Communications	489	530
Voyages	318	196
Fret et courrier	268	256
Entretien et réparations	258	249
Formation	190	87
Location	121	148
	70 683	67 698
Bénéfice net avant l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée et la perte sur disposition d'actifs	1 830	3 282
Amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
Bénéfice net avant disposition d'actifs	8 215	9 667
Perte sur disposition d'actifs	(3 179)	(72)
Bénéfice net	5 036	9 595

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net	5 036	9 595
Plus : amortissement des immobilisations	14 668	14 356
Plus : perte sur disposition des immobilisations	3 179	72
Moins : amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
	16 498	17 638
Variation du fonds de roulement (note 7)	3 536	(802)
Variation des autres éléments d'actif et de passif		
Revenus non facturés	440	(380)
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	618	459
Revenus reportés	1 224	918
	2 282	997
Ressources financières nettes provenant des activités d'exploitation	22 316	17 833
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(3 668)	(2 013)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	18 648	15 820
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	27 958	12 138
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	46 606	27 958

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	33 161	23 566
Bénéfice net pour l'exercice	5 036	9 595
Solde à la fin de l'exercice (note 5)	38 197	33 161

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. But et autorisation

Le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») octroie ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle au Canada. En échange, le Fond acquiert des renseignements sur la propriété intellectuelle et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour inciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds a été établi le 1er avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 000 000 $. Le Parlement a accordé au Fonds l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. Le Fonds peut retenir les surplus afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

2. Principales conventions comptables

Concepts de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Constatation des revenus

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les frais reçus en excédant des revenus reconnus sont reflétés comme revenus reportés. Les revenus reconnus en excédant des frais reçus sont reflétés comme revenus non facturés. Les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs des tiers parties sont principalement des dépôts en circulation au 31 mars 2001.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel	3-5 ans
Ameublement	10-15 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	durée du bail, plus le délai d'option
Systèmes	durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

Assistance d'immobilisation reportée

Le Fonds a reçu 63 848 $ de l'État pour le développement du projet d'automisation TechSource qui a été mis en place en 1997-1998. L'assistance d'immobilisation reportée est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche au sein du Fonds Renouvelable représentent une obligation du Conseil du Trésor et, donc, ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 2001, le passif du Conseil du Trésor pour les employés du Fonds est de 4.4 millions de dollars (2000—4.7 millions). L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

Régime de retraite

Les employés du Fonds sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi les contributions versées au Régime par le Fonds sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Fonds et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Fonds n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige de la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3.. Immobilisations et amortissement accumulé

	Coût au 31 mars 2000	Acquisitions	Dispositions	Coût au 31 mars 2001	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
			(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	10 993	361		11 354	5 572	5 782
Logiciels	846	35	192	689	603	86
Matériel	7 229	22	1 129	6 122	4 762	1 360
Équipement	143		96	47	28	19
Ameublement	1 709		35	1 674	535	1 139
Systèmes						
INTREPID	3 735			3 735	1 972	1 763
TechSource	93 610		11 000	82 610	30 655	51 955
Autres	3 761	1 193	12	4 942	1 503	3 439
Systèmes en développement	439	2 057		2 496		2 496
Total	122 465	3 668	12 464	113 669	45 630	68 039

4. Assistance d'immobilisation reportée

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Contribution d'assistance d'immobilisation reportée	63 848	63 848
Moins : amortissement accumulé	23 943	17 558
Valeur comptable nette	39 905	46 290

5. Avoir du Canada

Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9 448 $ au moment de l'établissement du Fonds renouvelable.

6. Engagements

TechSource

Le Fonds a paraphé un engagement contractuel avec Service gouvernementaux de télécommunications et d'informatique afin d'offrir des services d'entretien au système TechSource. Les fonds engagés sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2002	3 327
2003	3 327
2004	3 327
2005	3 327
2006	496
	13 804

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation avec TPSGC. Les paiements futurs de location sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2002	4 807
2003	4 608
2004	4 572
2005	4 572
	18 559

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Variations du fonds de roulement

Les composantes des variations de l'actif et du passif à court terme comprennent :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs	86	(1 079)
Revenus non facturés (court terme)	(283)	535
Charges payées d'avance		47
Comptes de dépôts	157	94
Comptes créditeurs	976	108
Revenus reportés (court terme)	2 600	(507)
	3 536	(802)

8. Opérations entre apparentés

Le Fonds est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au logement et aux services du contentieux furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

9. Assurance

Le Fonds n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

10. Éventualités

Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

11. Impôts

Le Fonds n'a pas à payer l'impôt sur le revenu.

12. Données comparatives

Certaines valeurs ont été réorganisées pour faciliter la comparaison avec l'exercice précédent.

Fonds renouvelable de l'Office national du film

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office national du film tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été revus par le Comité de vérification et des finances et présentés au Conseil d'administration de l'Office. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Directrice, Administration, développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées par le Parlement, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion présente les états financiers à la vérificatrice générale, qui les vérifie et y fournit une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Chef, Opérations financières
(Agente financière supérieure à plein temps)
LUISA FRATE

Directrice, Administration
(Agente financière supérieure)
MARYSE CHARBONNEAU

le 4 juin 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Autorisation annuelle qui s'annule				
Coût de l'exploitation		(61 531)		(61 396)
Moins : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		3 137		3 685
Fonds provenant de l'exploitation	(65 160)	(58 394)	(61 986)	(57 711)
Acquisitions nettes d'immobilisations		(4 648)		(1 683)
Autorisation employée	(65 160)	(63 042)	(61 986)	(59 394)
Autorisation législative				
Variation du fonds de roulement	(375)	3 503	(375)	274
Autres éléments		(3 475)		(898)
Autorisation employée	(375)	28	(375)	(624)
Total de l'autorisation employée	(65 535)	(63 014)	(62 361)	(60 018)

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	3 818	5 349
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	9 531	5 459
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars		10
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	13 349	10 798
Limite de l'autorisation	25 000	25 000
Autorisation non employée reportée	11 651	14 202

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié le bilan de l'Office national du film au 31 mars 2001 et les états des résultats et du déficit cumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Office. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2001, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

De plus, à mon avis, les opérations de l'Office dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur le cinéma* et aux règlements administratifs de l'Office.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 4 juin 2001

BILAN AU 31 MARS

	2001	2000
	$	$
ACTIF		
Disponibilités		
Encaisse	268 140	224 179
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	4 459	208 649
Tiers	2 628 556	3 327 217
Stocks (note 3)	474 256	443 895
Dépôts en garantie	490 459	256 070
Frais payés d'avance	869 933	666 348
	4 735 803	5 126 358
Immobilisations (note 4)		
Coût	36 537 226	36 025 716
Moins : amortissement cumulé	26 717 573	28 480 995
	9 819 653	7 544 721
	14 555 456	12 671 079

	2001	2000
	$	$
PASSIF		
Exigibilités		
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	2 478 209	2 489 767
Tiers	7 145 751	3 883 538
Salaires et vacances courus	396 508	418 946
Avances sur productions	57 202	67 462
Provision pour avantages sociaux futurs	100 000	100 000
	10 177 670	6 959 713
Passif à long terme		
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 5)	687 919	522 300
Provision pour avantages sociaux futurs	5 886 761	5 486 966
	6 574 680	6 009 266
Engagements et éventualités (notes 11 et 12)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable (note 6)	3 818 110	5 350 239
Déficit cumulé (note 7)	(6 015 004)	(5 648 139)
	(2 196 894)	(297 900)
	14 555 456	12 671 079

Approuvé par la direction :

Directrice, Administration
MARYSE CHARBONNEAU

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
SANDRA MACDONALD

Approuvé par l'Office :

Membre
FRANÇOIS MACEROLA

Membre
NORAH MALLORY

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT CUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2001	2000
	$	$
Dépenses (note 8)		
Programmation anglaise		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	28 037 926	27 764 923
Production commanditée	995 233	394 906
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	4 660 341	5 063 087
	33 693 500	33 222 916
Programmation française		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	16 026 135	17 364 740
Production commanditée	510 948	211 436
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 330 478	2 683 219
	18 867 561	20 259 395
Programmation internationale		
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	2 213 059	2 345 629
Services généraux		
Distribution et autres services	6 729 593	6 618 580
Recherche et développement	954 811	712 876
	7 684 404	7 331 456
Direction et services administratifs	6 938 524	6 623 173
Coût d'exploitation	69 397 048	69 782 569
Revenus		
Production et mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles		
Programmation anglaise	995 233	394 906
Programmation française	510 948	211 436
Copies de films, locations et redevances		
Distribution canadienne	2 870 402	3 516 040
Distribution internationale	2 405 445	3 125 396
Services et divers	1 083 743	1 140 029
	7 865 771	8 387 807
Coût net d'exploitation pour l'exercice avant le financement gouvernemental	61 531 277	61 394 762
Financement du gouvernement du Canada	61 164 412	60 591 213
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	(366 865)	(803 549)
Solde du déficit cumulé au début de l'exercice	(5 648 139)	(4 844 590)
Solde du déficit cumulé à la fin de l'exercice (note 7)	(6 015 004)	(5 648 139)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2001	2000
	$	$
Activités d'exploitation :		
Résultats nets d'exploitation pour l'exercice	(366 865)	(803 549)
Éléments n'affectant pas les sorties (entrées) de fonds		
Amortissement des immobilisations	2 870 055	2 920 532
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	(59 654)	(40 310)
Variation de la provision pour avantages sociaux futurs	529 288	1 004 284
Variation de la provision pour vacances courues	(32 930)	14 603
	2 899 894	3 095 560
Paiements et variation de la provision pour avantages sociaux futurs	(129 493)	(215 338)
Variation des éléments provisionnés du fonds de roulement	3 503 442	273 993
	6 273 843	3 154 215
Activités de financement :		
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	803 874	306 310
Paiements des obligations découlant de contrats de location-acquisition	(500 255)	(332 502)
	303 619	(26 192)
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(4 397 411)	(1 703 264)
Immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition	(803 874)	(306 310)
Produit de l'aliénation d'immobilisations	155 952	140 698
	(5 045 333)	(1 868 876)
Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable		
Variation de l'exercice	1 532 129	1 259 147
Solde au début de l'exercice	(5 350 239)	(6 609 386)
Solde à la fin de l'exercice	(3 818 110)	(5 350 239)

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectif

L'Office national du film est régi par la *Loi sur le cinéma*. Il est établi pour susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment pour :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et pour en favoriser la production et la distribution;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses départements;
- faire des recherches sur les activités en matière de film et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- émettre des avis au gouverneur en conseil à l'égard d'activités en matière de film; et
- remplir, dans les activités en matière de film, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui ordonner d'entreprendre.

2. Conventions comptables importantes

Financement gouvernemental

L'Office est financé principalement par le gouvernement du Canada. Il reçoit des fonds via une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et via un crédit parlementaire voté annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office d'effectuer des paiements à même le Trésor du Canada pour le fonds de roulement, le financement temporaire des coûts d'exploitation et d'acquisition d'immobilisations et permet l'enregistrement de la variation de la valeur nette comptable des immobilisations. Cette autorisation prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable des immobilisations ne doit jamais excéder 25 millions de dollars.

Le crédit parlementaire est voté annuellement pour renflouer le Fonds renouvelable des coûts admissibles d'exploitation et des acquisitions nettes d'immobilisations. Tout solde non utilisé du crédit annuel se périme. Le crédit parlementaire annuel utilisé est comptabilisé dans l'état des résultats et du déficit cumulé dans l'exercice auquel il s'applique.

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Tous les coûts de production sont imputés aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés à l'état des résultats et du déficit cumulé comme suit :

Programme de l'Office

Tous les coûts engagés pour des productions non commanditées, la part de l'Office dans les coproductions, de même que l'excédent du coût des productions partiellement commanditées sur les montants commandités.

Production commanditée

Tous les coûts engagés pour des productions entièrement commanditées, de même que la portion commanditée du coût des productions partiellement commanditées.

Les revenus de production de films et autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalent aux coûts de production commanditée dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où le produit est terminé.

Revenus de redevances

Les revenus de redevances sont reconnus lorsque toutes les obligations de l'Office sont exécutées et que les dépenses reliées sont comptabilisées et ce, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût standard.

Les copies de films et autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût standard et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des autres copies est imputé aux dépenses de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. L'amortissement est calculé d'après la méthode de l'amortissement linéaire, à des taux établis selon la durée estimative d'utilisation des biens, comme suit :

— Équipement technique	de 4 à 10 ans
— Équipement informatique	de 5 à 10 ans
— Mobilier de bureau	10 ans
— Équipement de bureau	5 ans
— Matériel roulant	5 ans
— Améliorations locatives	durée des baux

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

L'Office détient une collection de près de 20 000 œuvres audiovisuelles produites depuis 1895 jusqu'à aujourd'hui. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente et une valeur symbolique de 1 $ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite au bilan comme immobilisation afin d'assurer que le lecteur prenne connaissance de son existence.

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation d'immobilisations. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels sont transférés pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée nette d'acquisition de l'actif (excluant les frais d'intérêts). Les actifs sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autre immobilisations et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Régime de retraite

Les employés admissibles participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Office partagent également le coût du régime. Cette contribution représente la responsabilité totale de l'Office en matière de régime de retraite. Les contributions, pour services courants et pour services antérieurs admissibles, sont imputées aux résultats de l'exercice au cours duquel les paiements sont effectués. Le mode de paiement des contributions pour services antérieurs est déterminé en fonction des conditions de rachat en vigueur, généralement sur le nombre d'années de service qu'il reste aux employés avant leur retraite. Le montant dépensé par l'Office au cours du présent exercice pour les régimes de retraite est 3 093 753 $ (2000—2 697 315 $).

D'après les lois actuelles, l'Office n'est pas tenu de verser une contribution au titre des insuffisances actuarielles du compte de pension de retraite de la fonction publique.

Avantages sociaux futurs

L'Office est tenu de constater certains avantages postérieurs à l'emploi non liés à la retraite au cours des exercices où les employés rendent des services à l'Office. À la cessation de l'emploi, les employés ont droit à des prestations déterminées conformément aux conventions collectives. Ces prestations sont versées dans le cadre du régime d'indemnités de départ. L'Office constate le coût des avantages futurs au titre des indemnités de départ pour les exercices au cours desquels les employés rendent des services à l'entité, et le passif de ces avantages est comptabilisé dans les comptes comme prestations constituées.

3. Stocks

	2001	2000
	$	$
Fournitures et approvisionnements	212 716	248 838
Copies de films et autres formes de présentations visuelles	261 540	195 057
	474 256	443 895

4. Immobilisations

Coût	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	23 585 361	3 266 818	3 072 937	23 779 242
Équipement informatique	10 329 938	1 093 632	934 211	10 489 359
Mobilier de bureau	1 436 990	24 959	634 334	827 615
Équipement de bureau	607 397		26 275	581 122
Matériel roulant	66 029		22 018	44 011
Collection	1			1
Améliorations locatives		815 876		815 876
	36 025 716	5 201 285	4 689 775	36 537 226

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	$	$	$	$
Équipement technique	20 250 900	1 284 707	3 046 773	18 488 834
Équipement informatique	6 559 017	1 175 081	904 077	6 830 021
Mobilier de bureau	1 015 169	222 183	634 334	603 018
Équipement de bureau	589 876	6 275	26 275	569 876
Matériel roulant	66 033		22 018	44 015
Améliorations locatives		181 809		181 809
	28 480 995	2 870 055	4 633 477	26 717 573

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 2 050 200 $ (2000—1 395 066 $) moins l'amortissement cumulé de 741 411 $ (2000—391 218 $).

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

5. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

L'Office a signé des ententes pour la location d'équipement technique, informatique et de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les actifs furent capitalisés pour un montant de 2 050 200 $ tenant compte de taux d'intérêts variant de 10 pourcent à 19 pourcent. Les obligations correspondantes sont diminuées sur la durée des baux de 3 à 5 ans et sont séparées au bilan entre les portions à court et à long terme. Les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 ont totalisé 500 255 $ ce qui inclut un montant d'intérêts de 83 703 $ imputé aux résultats.

L'obligation découlant de contrats de location-acquisition comprend les éléments suivants :

	$
Paiements futurs exigibles en vertu des baux:	
2002	517 111
2003	640 503
2004	123 921
	1 281 535
Moins : intérêts	190 285
	1 091 250
Portion à court terme	403 331
Portion à long terme	687 919

6. Imputation nette cumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

	2001	2000
	$	$
Valeur nette comptable des immobilisations	9 819 653	7 544 721
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	(1 091 250)	(787 631)
Éléments provisionnés du fond de roulement	(4 910 293)	(1 406 851)
	3 818 110	5 350 239

7. Déficit cumulé

Le déficit cumulé est constitué des items suivants qui seront financés par le crédit parlementaire de l'exercice au cours duquel ils seront déboursés :

	2001	2000
	$	$
Vacances courues	28 243	61 173
Prestations de cessation d'emploi		
Provision pour avantages réguliers :		
À court terme	100 000	100 000
À long terme	5 886 761	5 486 966
	6 015 004	5 648 139

8. Dépenses

	2001	2000
	$	$
Salaires et avantages sociaux	33 188 090	32 930 742
Services professionnels et spéciaux	10 857 744	10 446 259
Location	8 123 829	7 587 188
Transport et communication	4 522 918	4 460 849
Amortissement des immobilisations	2 870 055	2 920 532
Matériel et fournitures	2 819 339	3 018 149
Participation en espèces dans les coproductions	2 119 432	2 656 979
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	2 061 180	1 922 143
Information	925 568	1 075 454
Réparations et entretien	838 165	1 486 575
Gain sur l'aliénation d'immobisations	(99 654)	(40 310)
Divers	1 170 382	1 318 009
	69 397 048	69 782 569

9. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs, les créditeurs et les obligations découlant de contrats de location-acquisition sont encourus dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance respective à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs et, par conséquent, il n'y a pas de risque de crédit important.

10. Opérations entre apparentés

L'Office est apparenté en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. L'Office s'engage dans des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice, l'Office a loué des locaux du ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour un montant de 6 317 384 $ (2000—6 036 000 $).

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

11. Engagements

L'Office a des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement. Le plus important de ces baux a été conclu avec TPSGC pour les locaux et est en vigueur jusqu'en 2013. Les montants futurs minimums à verser en loyers pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	Locaux	Équipement	Total
	$	$	$
2002	6 667 000	765 000	7 432 000
2003	6 448 000	436 000	6 884 000
2004	5 476 000	127 000	5 603 000
2005	5 224 000	17 000	5 241 000
2006	5 101 000	2 000	5 103 000
	28 916 000	1 347 000	30 263 000

Du montant de 28 916 000 $ pour la location de locaux, des ententes ont été signées pour 200 000 $ avec des tiers et 28 716 000 $ avec TPSGC.

12. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, l'Office est défendeur dans des réclamations ou poursuites en justice. La Direction estime que ces actions n'auront pas pour résultat d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Office.

13. Renseignements comparatifs

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation adoptée en 2001.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, que nous avons dressés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences et aux normes établies par le receveur général du Canada concernant la production des rapports. Les gestionnaires du Fonds sont les premiers responsables de l'exactitude et de l'objectivité des données figurant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables établies et appliquées de la même façon que pour l'exercice précédent. Quelques-unes de ces politiques sont expliquées plus loin dans les notes faisant partie de ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. En vue de la production des rapports, le Fonds contient un ensemble de comptes qui constituent un dossier centralisé de toutes ses transactions financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes avec l'information présentée dans ces états financiers.

La Direction des finances et de l'administration et les agents de gestion financière du Fonds qui, sur le plan fonctionnel, relèvent de l'agent financier principal à plein temps, développent et propagent des politiques de comptabilité et de gestion financière et émettent les directives particulières favorisant l'application des normes de comptabilité et de gestion financière et de contrôle interne. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable. Les opérations sont exécutées selon les règles établies et conformément aux autorisations émanant du Parlement. Elles sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les activités des systèmes de gestion et de contrôle interne sont complétées par celles de la vérification interne et de la vérification permanente exercée par les agents de gestion financière du Fonds, les agents financiers et la Direction des finances et de l'administration. En outre, pour assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ces états financiers, le Fonds sélectionne soigneusement des employés qualifiés, voit à leur formation et à leur perfectionnement, prend les mesures organisationnelles nécessaires à la répartition équitable des responsabilités et applique des programmes de communication de sorte que ses règlements, ses politiques, ses normes et ses directives en matière de gestion soient bien compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directeur général des finances et de l'administration
(Agent financier principal à plein temps)
GILLES J. CHARRON

Directeur exécutif de la gestion ministérielle et secrétaire général
(Agent financier principal)
MICHAEL NELSON

le 31 juillet 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		(redressé note 4) 2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	215	757	(319)	432
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	358	93	358	141
Fonds provenant de l'exploitation	573	850	39	573
Acquisitions nettes d'immobilisations	(145)		(126)	
Variation du fonds de roulement		1 878		862
Autres éléments		(1 793)		(795)
Autorisation fournie (employée)	428	935	(87)	640

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(6 204)	(3 476)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	2 566	1 769
Moins : montants crédités au compte du crédit	474	1 470
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(4 112)	(3 177)
Limite de l'autorisation	4 500	4 500
Autorisation non employée reportée	8 612	7 677

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
FINANCE ET ADMINISTRATION
GESTION MINISTÉRIELLE
COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2001, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2001, ainsi que les résultats de son exploitation et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 20 juillet 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	(redressé note 4) 2000
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	891	1 930
Tiers	225	181
Charges payées d'avance	107	90
	1 223	2 201
Immobilisations (notes 4-5)		
Au coût	282	282
Moins : amortissement cumulé	244	233
	38	49
	1 261	2 250

	2001	(redressé note 4) 2000
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	1 052	791
Tiers		
Créditeurs	1 566	1 036
Charges à payer	100	
Vacances accumulées	226	217
Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi		8
	2 944	2 052
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 230	1 140
	4 174	3 192
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(6 204)	(3 476)
Surplus accumulé	3 025	2 268
Immobilisations fournies (note 5)	266	266
	(2 913)	(942)
	1 261	2 250

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	(redressé note 4) 2000
Revenus		
Frais de cours et services	9 280	7 757
Subventions (note 3)	2 727	2 771
	12 007	10 528
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	5 024	4 764
Provision pour prestations de cessation d'emploi	82	131
Services professionnels et spéciaux	3 562	2 960
Location	808	735
Voyages et communications	371	362
Fournitures et approvisionnements	669	522
Services financiers et administratifs	219	219
Information	168	176
Amortissement	11	10
Autres	336	217
	11 250	10 096
Bénéfice net pour l'exercice	757	432

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	(redressé note 4) 2000
Activités de fonctionnement :		
Bénéfice net pour l'exercice	757	432
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	82	131
Amortissement	11	10
	850	573
Variations du fonds de roulement	1 878	862
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	2 728	1 435
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	2 728	1 435
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	3 476	2 041
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	6 204	3 476

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	(redressé note 4) 2000
Solde au début de l'exercice	2 268	1 836
Bénéfice net pour l'exercice	757	432
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	3 025	2 268

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a été établi en vertu du crédit L120 de la *Loi n° 3 de 1971 portant affectation de crédits* en vue d'assurer la formation et le perfectionnement des fonctionnaires fédéraux.

La *Loi sur la régularisation des comptes*, S.C., 1980, c.17, accorde au Fonds renouvelable une autorisation permanente continue d'effectuer des versements à même le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation dont le total ne doit jamais excéder 4 500 000 $. La *Loi sur la régularisation des comptes* a été abrogée et remplacée par l'article 7 de la *Loi sur les fonds renouvelables*.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus en autant qu'ils sont conformes au Manuel de procédures des Comptes publics du receveur général du Canada. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux. Les charges à payer pour le paiement de la pension sont prises à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

b) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans leurs conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

c) Immobilisations et amortissement

À compter du 1er avril 2000, seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Mobilier de bureau et de salle de classe	17 ans
Équipement de bureau et de salle de classe	10 ans
Équipement de traitement de données (TED)	3-5 ans

d) Charges payées d'avance

L'imputation de ces frais aux opérations du Fonds renouvelable correspond aux services fournis. Les charges payées d'avance incluent les inventaires de matériels de cours et de fournitures.

3. Opérations subventionnées

En 2000-2001, des montants à même les crédits de 2 726 000 $ (2 771 000 $ en 1999-2000) ont été enregistrés dans le Fonds renouvelable pour financer les activités requises afin d'assumer les rôles et les responsabilités attribués à la Commission qui ne peuvent être financés par les frais des usagers.

4. Modification de convention comptable—Immobilisations

Durant l'exercice, le Fonds renouvelable a modifié sa politique de comptabilisation des immobilisations en capitalisant les immobilisations ayant un coût supérieur à 10 000 $. Précédement, les immobilisations ayant un coût supérieur à 1 000 $ étaient capitalisées. Cette décision découle de l'émission de la norme comptable 3.1 du Conseil du Trésor—Immobilisations. Ce changement est appliqué de façon rétrospective avec un redressement des chiffres comparatifs pour 1999-2000. Par conséquent, l'impact de ce changement sur les états financiers est le suivant : la valeur nette des immobilisations a diminué de 131 000 $ en 2000-2001 (diminué de 526 000 $ en 1999-2000); le bénéfice net a diminué de 131 000 $ en 2000-2001 (diminué de 0 $ en 1999-2000); et le surplus accumulé a diminué de 131 000 $ en 2000-2001 (diminué de 526 000 $ en 1999-2000).

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	(redressé note 4) Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Disposition	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement	255			255
Équipement TED	27			27
	282			282

Amortissement cumulé	(redressé note 4) Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement	213	9		222
Équipement TED	20	2		22
	233	11		244

Suite à la relocalisation des opérations du Fonds renouvelable au centre Asticou en 1993, TPSGC a donné des biens mobiliers au Fonds renouvelable. Un montant de 265 608 $ représentant la valeur de ce transfert au Fonds renouvelable est présenté au bilan sous la rubrique des immobilisations fournies.

6. Éventualités

Le Fonds renouvelable fait face à des réclamations dont l'issue ne peut être déterminée au 31 mars 2001. La gestion du Fond renouvelable croit que les réclamations en cours n'auront pas d'impact important sur les états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada

RAPPORT DE GESTION

Les présents états financiers du Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelable ainsi qu'aux exigences en matière de rapport et normes de présentation du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds conformément aux principales conventions comptables énoncées dans la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. La présentation de certaines données de l'année précédente a été modifiée afin qu'elle soit conforme à la présentation de l'année courante.

La gestion du Fonds est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints. Pour garantir le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières figurant dans ces états financiers ont été vérifiées par la Direction de la gestion financière de l'Agence Parcs Canada. Les renseignements que renferment ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Afin de s'acquitter des responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, la gestion du Fonds tient un ensemble de comptes formant un registre centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états financiers de l'Agence Parcs Canada et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans ces états financiers.

La Direction des services financiers du Fonds émet des conventions comptables de même que des politiques de gestion et de comptabilité financière. Le Fonds est doté de systèmes de gestion financière et de contrôles internes qui tiennent compte des coûts, avantages et des risques. Ils sont conçus afin de garantir, de façon raisonnable, la fiabilité et l'exactitude des autorisations transactionnelles ainsi que des enregistrements des données financières. Les transactions sont exécutées conformément aux règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et elles sont enregistrées de façon à respecter l'obligation de rendre compte des fonds gouvernementaux, de même qu'à sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. La gestion du Fonds vise également l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le perfectionnement d'un personnel compétent, par les dispositions organisationnelles permettant le juste partage des responsabilités et les programmes de communication assurant la compréhension des règlements, des conventions, des normes et des autorisations en matière de gestion dans l'ensemble de l'organisation.

Approuvé par :

Agent financier supérieur
Agence Parcs Canada
TERRY PERKINS

le 17 août 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net pour l'exercice	1 104	1 632	1 549	47
Plus : éléments ne requérant aucune utilisation de fonds	2 875	1 738	2 837	2 950
Fonds provenant de l'exploitation	3 979	3 370	4 386	2 997
Acquisitions nettes d'immobilisations	(4 395)	(3 670)	(4 802)	(3 777)
Variation du fonds de roulement		(947)		1 534
Autres éléments		952		(1 534)
Autorisation employée	(416)	(295)	(416)	(780)
Moins : avance de Parcs Canada				368
Autorisation employée relative au Fonds renouvelable	(416)	(295)	(416)	(412)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	3 994	2 747
Avance de Parcs Canada	371	368
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	(300)	(1 249)
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	3 923	3 628
Limite de l'autorisation	10 000	10 000
Autorisation non employée reportée	6 077	6 372

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Compte à recevoir		
Tiers	46	373
Inventaire	121	
	167	373
Immobilisations (note 2)		
Au coût	85 128	64 800
Moins : amortissement cumulé	46 258	10 018
Plus : immobilisation en cour	1 184	
	40 054	54 782
	40 221	55 155

	2001	2000
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et passif couru		
Gouvernement du Canada	117	1 258
Tiers	350	364
	467	1 622
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	294	226
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 3)	50 808	50 808
Réévaluation des immobilisations (note 2)	(16 726)	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	3 994	2 747
Surplus (déficit) accumulé	1 384	(248)
	39 460	53 307
	40 221	55 155

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus		
Subvention d'équivalent de municipalité et pour infrastructure municipale— de l'Agence Parcs Canada	3 154	2 738
Services des eaux, d'égoûts et cueillette d'ordures	2 862	2 442
Subventions de transition de parcs— de l'Agence Parcs Canada	2 858	2 388
Licences d'affaires générales et droits administratifs	488	380
Cabines portatives	141	268
Travaux de rue	103	102
Revenus divers (intérêts y compris)	69	50
	9 675	8 368
Dépenses		
Traitements et indemnités aux employés	3 524	3 189
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	68	61
Amortissement	1 670	2 889
Services publics, fournitures et approvisionnements	1 450	962
Services professionnels et spéciaux	711	831
Réparations et entretien	353	97
Voyages et communications	101	106
Intérêts	100	115
Frais de location	38	71
Autre	28	
	8 043	8 321
Bénéfice net	1 632	47

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	(248)	(295)
Bénéfice net pour l'exercice	1 632	47
Solde à la fin de l'exercice	1 384	(248)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités de fonctionnement :		
Bénéfice net avant postes extraordinaires	1 632	47
Plus :		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	68	61
Amortissement	1 670	2 889
	3 370	2 997
Variation des disponibilités et exigibilités	(947)	1 534
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	2 423	4 531
Activités d'investissement :		
Immobilisations :		
Achetées	(3 670)	(3 777)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(3 670)	(3 777)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(1 247)	754
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(2 747)	(3 501)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	(3 994)	(2 747)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada a été créé le 1er avril 1996 en vertu de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La ministre du Patrimoine canadien a ainsi le pouvoir d'engager des dépenses à même le Tresor, conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, pour le fonctionnement du Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada, et de dépenser à cette fin les recettes perçues; le total des dépenses engagées aux fins du fonctionnement du Fonds ne doit, en aucun temps, dépasser au titre du fonds de plus de 10 000 000 $ les recettes perçues.

2. Immobilisations—Réévaluation

	Rapporté Année Préc.	Réévaluation	Modification
	(en milliers de dollars)		
Au coût	64 800	82 643 [1]	17 843
Amortissement cumulé	(10 018)	(44 588)[2]	34 570
Total	54 782	38 055	(16 727)

[1] Solde de fermeture 85 128—2 485 acquisition/disposition = 82 643
[2] Solde de fermeture 46 258—1 670 amortissement/disposition = 44 588

Les immobilisations du Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada ont été ajustés au 1er avril 2000 en accord avec les politiques de l'Agence Parcs Canada. L'Agence Parcs Canada a implanté les principes comptables généralement reconnus (PCGR) à cette date, afin de rencontrer les exigences de la Stratégie d'information financière du gouvernement du Canada.

3. Valeur comptable du capital d'apport

La valeur comptable du capital d'apport des biens reliés au Fonds renouvelable des périmètres urbains a été estimée pour les biens qui sont dans leur premier cycle de vie et les biens plus avancé que leurs premiers cycle de vie. Coût de remplacement, facteur de déflation, date de construction, durée de vie estimée, durée de vie résiduelle et la condition générale du bien, sont des facteurs qui ont été pris en considération.

Les biens du Fonds renouvelable des périmètres urbains ont été réévalués en 2001 et le capital d'apport à été réduit par 16,7 million de dollars :

	le 31 mars 2000	le 31 mars 2001	Rajusté
	(en milliers de dollars)		
Valeur comptable du bien	54 782	38 055	(16 727)
Capital d'apport	50 808	(16 727)	34 081

Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

4. Régime de pension

Les employés visés par le fonds renouvelable des périmètres urbains sont couverts par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La partie du coût des pensions du gouvernement du Canada est comprise dans les avantages sociaux établis en regard du fonds. Le paiement des pensions est fait à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

5. Prestations de cessation d'emploi

Les employés accumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada conformément aux conventions collectives. Le coût de ces prestations est comptabilisé dans les comptes au fur et à mesure que les employés les accumulent. Il n'y a aucune accumulation de prestations de départ pour les services antérieurs au 1er avril 1996. Les prestations accumulées avant le 1er avril 1996, qui sont estimées à 708 000 $ au 31 mars 1996 sont un élément de passif du Conseil du Trésor et n'ont donc pas été comptabilisées.

6. Autorisation employée

Le Fonds renouvelable des périmètres urbains a pour limite de prélèvement 10 millions de dollars et, au 31 mars 2001, l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du fonds (INASAF, ou prélèvement) était de 4 millions de dollars.

Fonds renouvelable de la production de défense

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la production de défense tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables, la *Loi sur la production de défense* et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Il n'y a eu aucune opération pour le Fonds renouvelable de la production de défense pour l'exercice financier 2000-2001.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Sous-ministre adjoint,
Service des approvisionnements
J.S. BILLINGS

le 10 juillet 2001

FONDS RENOUVELABLE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Limite conjointe d'autorisation	100 000[1]	100 000
Autorisation nette disponible pour l'autorisation du Fonds	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée	100 000	100 000

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

COMPTE DE PRÊTS DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Limite conjointe d'autorisation	100 000[1]	100 000
Moins : autorisation imputée au Fonds renouvelable de la production de défense	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée		

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

Fonds renouvelable de la production de défense—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de la production de défense a été autorisé en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la production de défense*. Il a été établi en 1951 dans le but :

a) de financer le stockage de fournitures de défense ou de matériel stratégique;

b) d'octroyer des prêts ou avances afin de faciliter les achats concernant la défense, tel que des prêts de fonds de roulement qui serviront à faire des paiements anticipés sur contrat; toutefois les prêts ou paiements anticipés ne peuvent être utilisés à titre de dépense en capital; et

c) de permettre des paiements initiaux au titre de fournitures de défense qui peuvent être rapidement facturés à un ministère, un organisme de l'État ou un gouvernement associé avant la livraison effective des biens.

La *Loi sur la régularisation des comptes* (S.C. 1980, c.17) a eu pour effet de créer un Compte de prêts pour la production de défense séparé pour les prêts ou les avances autorisés en vertu de la *Loi sur la production de défense*, article b) ci-dessus.

Le Fonds et le Compte de prêts de la production de défense ont une autorisation permanente et continue aux termes de la *Loi sur la régularisation des comptes*, d'effectuer des paiements sur le Fonds du revenu consolidé. En tout temps, le total de l'ensemble des montants reçus dans ces deux comptes ne doit jamais excéder 100 millions de dollars.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2001, et de l'état de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
R. MONETTE

Sous-ministre adjoint,
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
M. TURNER

le 23 juillet, 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice		6 254		(243)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	746	209	2 010	932
Fonds provenant de l'exploitation	746	6 463	2 010	689
Acquisitions nettes d'immobilisations	(746)	(65)	(2 010)	(145)
Variation du fonds de roulement (note 5)		23 330		14 602
Autres éléments		(20 901)		(13 024)
Autorisation fournie		8 827		2 122

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde (débiteur) créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(14 832)	14 896
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	7 478	5 509
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	6 211	25 143
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(13 565)	(4 738)
Limite de l'autorisation (note 1)	45 000	45 000
Autorisation non employée reportée	58 565	49 738

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

**AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2001, ainsi que les états de l'exploitation, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2001, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 4 juillet 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	6 727	25 415
Tiers	1 136	3 553
Stocks		136
	7 863	29 104
Immobilisations (note 3)	226	315
	8 089	29 419

	2001	2000
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	249	891
Tiers	7 884	5 153
	8 133	6 044
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 497	2 442
Engagements contractuels (note 4)		
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(14 832)	14 896
Surplus accumulé	12 291	6 037
	8 089	29 419

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus	124 351	143 471
Coûts des ventes	95 445	120 355
Bénéfice brut d'exploitation	28 906	23 116
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	11 563	12 208
Provision pour prestations de cessation d'emploi	255	338
Services professionels et spéciaux	7 536	7 324
Coûts d'occupation	816	851
Transport et communications	746	695
Services ministériels et administratifs	676	710
Services publics, fournitures et approvisionnements	538	396
Information	279	223
Amortissement	147	108
Achat de services de réparation et d'entretien	92	26
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	64	219
Location	49	89
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	(109)	
Autres dépenses		172
	22 652	23 359
Bénéfice net (perte nette)	6 254	(243)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	6 037	26 280
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	6 254	(243)
Réduction du surplus cumulé (note 1)		(20 000)
Solde à la fin de l'exercice	12 291	6 037

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	6 254	(243)
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(178)	(22)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	147	108
Amortissement—Recouvrable des autres ministères	116	570
Provision pour prestations de cessation d'emploi	233	276
Gain sur l'aliénation d'immobilisations	(109)	
	6 463	689
Variation du fonds de roulement (note 5)	23 330	14 602
	29 793	15 291
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(65)	(145)
Aliénations/ajustements		1 197
	(65)	1 052
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	29 728	16 343
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(14 896)	(11 239)
Réduction dans l'autorisation de dépenser (note 1)		(20 000)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	14 832	(14 896)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) a été établi en 1963 pour organiser et pourvoir des services de télécommunications aux ministères et agences du gouvernement fédéral qui en font la demande. L'article 5.2 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au ministre d'effectuer des paiements à même le Trésor au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000 $ en aucun temps. Au cours des dernières années, l'autorisation a été augmentée par intermittence. La dernière augmentation a été de 34 000 000 $ ce qui porte l'autorisation à 64 000 000 $ en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Le 1er avril, 1999, selon la décision du Conseil du Trésor (#827175), l'autorisation de prélever du Fonds SGTI a diminué de 64 000 000 $ à 45 000 000 $ et le surplus accumulé a été réduit de 20 000 000 $.

Lors de la restructuration annoncée le 25 juin 1993, l'ATG a été intégrée avec le groupe d'informatique formé par Approvisionnements et Services Canada (ASC) et Travaux publics Canada (TPC) pour devenir ce qui se nomme maintenant Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI). À partir du 1er avril 1994, tous les soldes dans le Fonds renouvelable de l'ATG ont été transférés au Fonds renouvelable des SGTI. Dans l'exercice de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 1998-1999, le soutien interne à TPSGC a été transféré du Fonds renouvelable des SGTI au crédit, en vigueur le 1er avril 1998 .

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Équipement de bureau	3 ans
Équipement de télécommunications	3 ans

Les acquisitions de l'année courante sont amorties à compter du premier jour du mois suivant le moment où l'actif est enregistré.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1994. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ».

Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement de bureau	308	65	343	716
Équipement de télécommunications	2 051		(1 575)	476
	2 359	65	(1 232)	1 192

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement de bureau	161	147	205	513
Équipement de télécommunications	1 883	116	(1 546)	453
	2 044	263	(1 341)	966
Net	315	(198)	109	226

4. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu de contrats à des fournisseurs de télécommunication. Les paiements futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2001-2002	22 006
2002-2003	12 802
2003-2004	1 688
	36 496

5. Variation du fonds de roulement

	2001	2000	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	7 863	29 104	21 241
Passifs à court terme	8 133	6 044	2 089
	(270)	23 060	23 330

Fonds renouvelable des Services immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2001, et de l'état de l'exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Sous-ministre adjoint,
Services immobiliers
CAROL BEAL

le 27 juillet 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	(767)	471	427	(2 189)
Plus : élément ne nécessitant aucune utilisation de fonds	2 600		5 817	252
Fonds provenant de (utilisés pour) l'exploitation	1 833	471	6 244	(1 937)
Acquisitions nettes d'immobilisations	(1 833)		(6 244)	(201)
Variation du fonds de roulement (note 6)		78 637		56 963
Autres éléments		(77 764)		(54 872)
Autorisation fournie (employée)		1 344		(47)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	193 428	276 619
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	152 769	168 688
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	248 459	346 225
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	97 738	99 082
Limite de l'autorisation	450 000	450 000
Autorisation non employée reportée	352 262	350 918

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

**AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA**

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2001, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2001, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 12 juillet 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000		2001	2000
ACTIF			**PASSIF**		
Court terme			Court terme		
Débiteurs			Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	248 263	342 224	Gouvernement du Canada	17 158	17 901
Tiers	14 644	10 616	Tiers	143 401	154 570
Stocks et charges payées d'avance	524	903	Responsabilité professionelle	1 986	1 729
	263 431	353 743	Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi	1 340	1 360
				163 885	175 560
Immobilisations (note 3)		2 778	Provision pour prestations de cessation d'emploi	13 269	11 964
			Engagements contractuels (note 4)		
			AVOIR DU CANADA		
			Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	193 428	276 619
			Déficit accumulé	(107 151)	(107 622)
	263 431	356 521		263 431	356 521

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus nets (note 5)	133 112	120 048
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	80 607	79 262
Provision pour prestations de cessation d'emploi	2 605	2 140
Coûts d'occupation	2 916	2 657
Amortissement		252
Frais généraux refacturés	23 853	22 193
Services ministériels et administratifs	14 907	13 582
Provision pour réclamations et autres dépenses	7 753	2 151
	132 641	122 237
Bénéfice net (perte nette)	471	(2 189)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	471	(2 189)
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement		252
	471	(1 937)
Variation du fonds de roulement (note 6)	78 637	56 963
Variation dans la provision pour prestations de cessation d'emploi	1 305	132
	80 413	55 158
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions		(201)
Aliénations/ajustements	2 778	
	2 778	(201)
Diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	83 191	54 957
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(276 619)	(331 576)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(193 428)	(276 619)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	(107 622)	(105 433)
Bénéfice net (perte nette) pour l'exercice	471	(2 189)
Solde à la fin de l'exercice	(107 151)	(107 622)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI), antérieurement le Fonds renouvelable des Travaux publics, a été établi par la *Loi sur la régularisation des comptes*, (Loi C-22 datée du 22 juillet 1980), qui a été annulée et remplacée en 1985 par la section 5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Cette Loi permet au ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) d'encourir des dépenses pour les démarches entreprises par son ministère pour le compte d'autres ministères et organismes, autres gouvernements ainsi que pour les locataires du secteur privé de propriétés louées ou appartenant à l'État. Depuis le 1er avril 1996, le Fonds renouvelable des services d'architecture, de génie et de l'immobilier opère sous le nom Fonds renouvelable des Services immobiliers. Le Fonds comprend les activités de génie et d'architecture, de gestion immobilière, de logement et de dessaisissement, et de services de soutien.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant et pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et en capital. Le total de ce financement ne peut excéder, en aucun temps, la somme de 450 000 000 $.

Conformément à l'ancien article 33 de la *Loi sur la régularisation des comptes* et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 1983-1984, l'autorisation du Fonds a été modifiée pour inclure des frais pour le compte d'autres programmes ministériels de Travaux publics et pour élargir l'autorisation financière de 55 000 000 $ à 150 000 000 $. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 1984-1985 a augmenté l'autorisation de 150 000 000 $ à 300 000 000 $. Par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (E) 1987-1988, l'autorisation a été augmentée de nouveau, cette fois de 300 000 000 $ à 450 000 000 $.

Du 1er avril 1985 au 31 mars 1988, le Programme des services a été financé par un Fonds renouvelable selon le principe du recouvrement des coûts directs, auquel s'est ajouté un crédit de paiement pour couvrir les dépenses de fonctionnement non récupérables auprès des clients, de même qu'un crédit pour couvrir les acquisitions d'immobilisations du programme. Depuis le 1er avril 1988, selon les termes et conditions révisés de la délibération du Conseil du Trésor 805839 approuvée et datée le 25 juin 1987, le Fonds renouvelable des Services immobiliers (auparavant Travaux publics) a comme but d'opérer en tant qu'entité financière autonome en imputant des honoraires calculés selon les prix du marché, conformément au barème approuvé par le Conseil du Trésor, pour les services fournis aux clients.

De plus, le Fonds renouvelable a reçu des fonds d'un crédit distinct, afin de couvrir les dépenses de fonctionnement pour les activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement non recouvrées par les revenus. Le montant reçu s'est élevé à 2 589 000 $ en 1997-1998 ainsi qu'en 1996-1997.

Finalement, dans le cours de la Mise à Jour Annuelle des Niveaux de Référence 2000-2001 (MJANR), approuvée le 9 décembre 1999 par la délibération 827730 du Conseil du Trésor, le Fonds renouvelable a présenté une révision de son cadre financier. En vertu de ce nouveau cadre financier, le Fonds ne sera plus utilisé comme une entité d'affaires pour gérer les coûts engagés dans le cadre de la gamme des services de gestion des Locaux et avoir fédéraux. Depuis le 1er avril 1999, le Fonds est utilisé exclusivement à la prestation de services aux autres ministères et aux tierces parties.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils sont conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice. Les frais généraux refacturés et les services ministériels et administratifs sont basés sur les dépenses budgétisées calculées en fonction d'un pourcentage des revenus budgétisés.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'œuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés. Tous les montants facturés sur les travaux en cours sont portés en diminution de ceux-ci.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

e) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1996. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ».

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Dragueurs et installations côtières fixes	2 564		(2 564)	
Chalands, remorqueurs et grosses embarcations pour relevés hydrographiques	2 324		(2 324)	
Autres éléments de dragage	1 654		(1 654)	
	6 542		(6 542)	

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Dragueurs et installations côtières fixes	1 790		(1 790)	
Chalands, remorqueurs et grosses embarcations pour relevés hydrographiques	1 122		(1 122)	
Autres éléments de dragage	852		(852)	
	3 764		(3 764)	
Net	2 778		(2 778)	

Transfert des immobilisations

En raison de l'adoption du nouveau cadre financier le 1er avril 1999, le Fonds renouvelable des Services immobiliers a dû transférer des immobilisations au crédit durant les exercices financiers 2000 et 2001. Les immobilisations en main de l'exercice courant ont été transférées au crédit pour un montant égal à la valeur aux livres de 2 778 000 $ (15 192 000 $ en 2000). Le débit a été enregistré contre l'apport du capital.

4. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu d'engagements contractuels au cours des 5 prochains exercices pour un montant de 146 000 000 $.

5. Revenus nets

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Revenus bruts	712 515	615 800
Moins : recouvrements des débours au nom des clients	579 403	495 752
Revenus nets	133 112	120 048
Revenus nets par catégorie :		
Honoraires de gestion d'actifs	5 148	4 982
Revenus de projets	103 342	90 524
Recouvrements de salaires au coût direct	21 194	20 887
Autres revenus	3 428	3 655
	133 112	120 048

6. Variation du fonds de roulement

	2001	2000	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	263 431	353 743	90 312
Passifs à court terme	163 885	175 560	(11 675)
	99 546	178 183	78 637

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice ont été reclassés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice courant.

Fonds renouvelable des services optionnels

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des services optionnels tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2001, et de l'état de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, selon les principes comptables du gouvernement du Canada concernant les fonds renouvelables.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjoint,
Service opérationnel au gouvernement
ROD MONETTE

Sous-ministre adjoint,
Service des approvisionnements
J.S. BILLINGS

Directeur exécutif,
Services de coordination des communications du gouvernement du Canada
P.G. TREMBLAY

Sous-ministre adjoint,
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique
M. TURNER

le 23 juillet 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
(Perte nette) bénéfice net pour l'exercice	(1 359)	(2 523)	(1 049)	1 407
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	963	387	963	216
Fonds (utilisés pour) provenant de l'exploitation	(396)	(2 136)	(86)	1 623
Acquisitions nettes d'immobilisations	(167)		(477)	(131)
Variation du fonds de roulement (note 5)		(1 635)		6 569
Autres éléments		5		(6 282)
Autorisation (employée) fournie	(563)	(3 766)	(563)	1 779

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	11 093	7 322
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	17 880	11 057
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	9 987	3 159
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	18 986	15 220
Limite de l'autorisation	200 000	200 000
Autorisation non employée reportée	181 014	184 780

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, VÉRIFICATION ET EXAMEN
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié le bilan du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2001, ainsi que les états de l'exploitation, du déficit accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2001 ainsi que les résultats de son exploitation et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tels que décrits dans la note 2.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 6 juillet 2001

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	10 837	3 374
Tiers	2 596	2 898
Stocks	2 168	1 877
Charges payées d'avance	22	27
	15 623	8 176
Immobilisations (note 3)	251	474
	15 874	8 650

	2001	2000
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	3 529	4 159
Tiers	14 653	8 211
	18 182	12 370
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 985	1 821
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	11 093	7 322
Déficit accumulé	(15 386)	(12 863)
	15 874	8 650

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus (note 4)	99 454	82 995
Coût des ventes	85 671	65 926
Bénéfice brut d'exploitation	13 783	17 069
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	7 576	7 334
Provision pour prestations de cessation d'emploi	177	183
Services professionnels et spéciaux	3 358	2 909
Services ministériels et administratifs	1 717	1 880
Coûts d'occupation	1 099	1 863
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	883	871
Mauvaises créances	445	
Services publics, fournitures et approvisionnements	253	67
Transport et communications	252	284
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	170	
Achat de services de réparation et d'entretien	163	42
Information	72	57
Amortissement	53	71
Location	23	28
Autres dépenses	65	73
	16 306	15 662
(Perte nette) bénéfice net	(2 523)	1 407

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	(12 863)	(14 270)
(Perte nette) bénéfice net pour l'exercice	(2 523)	! 407
Solde à la fin de l'exercice	(15 386)	(12 863)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités d'exploitation :		
(Perte nette) bénéfice net	(2 523)	1 407
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(13)	(38)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	53	71
Provision pour prestations de cessation d'emploi	177	183
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	170	
	(2 136)	1 623
Variation du fonds de roulement (note 5)	(1 635)	6 569
	(3 771)	8 192
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions		(131)
(Augmentation) diminution nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(3 771)	8 061
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(7 322)	(15 383)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(11 093)	(7 322)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la *Loi de crédits n°4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. L'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'alinéa 6(a) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui a trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; et l'alinéa 6(b) qui a trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. Les programmes suivants ont été approuvés par le Conseil du Trésor comme partie intégrante du mandat du FRSO : les programmes de courtage en matière de logiciels et d'évaluation des performances des systèmes; le programme d'inoculation; le service des voyages du gouvernement; de l'enregistrement des coûts de produit de la gestion du transport et du programme d'achat de matériel informatique pour location. De plus, l'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'article 6 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne* pour la distribution et la disposition des biens de surplus de la Couronne, incluant : l'autorisation pour le ministre de dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; et la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada en autant qu'ils soient conformes aux politiques et directives gouvernementales. Les principales conventions comptables comprennent :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Catégorie	Durée économique estimative
Améliorations locatives	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3 ans

Les immobilisations sont amorties à compter de l'année suivant l'acquisition.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1992. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputé au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ».

Fonds renouvelable des services optionnels—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	375		(134)	241
Ameublement et équipement	138		(138)	
Équipement TED	280		(163)	117
Véhicules motorisés	214		(214)	
Équipement d'entrepôt	156		(156)	
	1 163		(805)	358

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Améliorations locatives	108	(5)	(50)	53
Ameublement et équipement	25		(25)	
Équipement TED	192	58	(196)	54
Véhicules motorisés	214		(214)	
Équipement d'entrepôt	150		(150)	
	689	53	(635)	107
Net	474	(53)	(170)	251

4. Revenus

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Ventes des centres de services de soutien partagés localement (CSSPL)	6 477	6 453
Ventes des centres de distribution des biens de l'État (CDBE)	5 406	11 997
Ventes des services de coordination des communications (SCC)	12 559	11 074
Recouvrements de la gestion du transport	40 677	41 958
Recouvrements du programme d'inoculation	24 765	9 530
Recouvrements du programme de courtage de logiciels	9 570	1 983
	99 454	82 995

5. Variation du fonds de roulement

	2001	2000	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	15 623	8 176	(7 447)
Passifs à court terme	18 182	12 370	5 812
	(2 559)	(4 194)	(1 635)

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada

RAPPORT DE GESTION

Les présents états financiers du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences en matière de rapport et normes de présentation du receveur général du Canada. Ces états financiers consolidés ont été préparés par la gestion du Fonds conformément aux principales conventions comptables énoncées dans la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La gestion du Fonds est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints. Pour garantir le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières figurant dans ces états financiers ont été vérifiées par la Direction de la gestion financière de l'Agence Parcs Canada. Afin de s'acquitter des responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, la gestion du Fonds tient un ensemble de comptes formant un registre centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états financiers de l'Agence Parcs Canada et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans ces états financiers.

L'Agence Parcs Canada élabore et émet des conventions comptables de même que des politiques de gestion et de comptabilité financière. Le Fonds est doté de systèmes de gestion financière et de contrôle interne dont le but est de garantir, de façon raisonnable, la fiabilité et l'exactitude des autorisations transactionnelles ainsi que des enregistrements des données financières. Les transactions sont exécutées conformément aux règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et elles sont enregistrées de façon à respecter l'obligation de rendre compte des fonds gouvernementaux de même qu'à sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. La gestion du Fonds vise également l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le perfectionnement adéquat d'un personnel compétent, par les dispositions organisationnelles permettant le juste partage des responsabilités et par les programmes de communication assurant la compréhension des règlements, des conventions, des normes et des autorisations en matière de gestion dans l'ensemble de l'organisation.

Approuvé par :

Agent financier supérieur
Agence Parcs Canada

TERRY PERKINS

le 13 septembre 2001

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001		2000	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Profit net (perte nette) pour l'exercice	751	(778)	484	(119)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 213	1 504	911	1 018
Fonds provenant de l'exploitation	1 964	726	1 395	899
Acquisitions nettes d'immobilisations	(210)	(1 194)	(922)	(917)
Variation du fonds de roulement		406		(221)
Autres éléments		(382)		275
Autorisation fournie (employée) au cours de l'exercice	1 754	(444)	473	36

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

CONCILIATION DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 158	6 096
Plus : imputations sur le compte du crédit après le 31 mars	498	93
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	77	56
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	6 579	6 133
Limite de l'autorisation	8 000	8 000
Autorisation non employée reportée	1 421	1 867

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Tiers	71	56
Inventaires	68	
Autres	14	
	153	56
Immobilisations (note 3)		
Au coût	42 848	14 663
Moins : amortissement cumulé	24 649	4 763
	18 199	9 900
Plus: Immobilisation en cours	57	
	18 256	9 900
	18 409	9 956

	2001	2000
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	580	75
Tiers	71	73
	651	148
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	253	210
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	5 192	5 134
Réévaluation des immobilisations (note 3)	8 565	
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 158	6 096
Déficit accumulé	(2 410)	(1 632)
	17 505	9 598
	18 409	9 956

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada—*Suite*

ÉTAT DE L'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Revenus		
Droits d'entrée	3 614	3 418
Location et concession	916	991
Récréation	707	801
Logement des employés	7	
Piscine	2	
Autres	9	61
Total des revenus	5 255	5 271
Dépenses		
Traitements et avantages sociaux	2 825	2 710
Provision pour prestations de cessation d'emploi	43	37
Amortissement	1 461	981
Services publics, fournitures et approvisionnements	501	531
Services professionels et spéciaux	249	73
Intérêts	239	246
Information	226	80
Réparations et entretien	188	187
Transports et communications	122	69
Location	28	
Dépenses diverses	151	476
Total des dépenses	6 033	5 390
Perte nette	(778)	(119)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au début de l'exercice	(1 632)	(1 513)
Perte nette pour l'exercice	(778)	(119)
Solde à la fin de l'exercice	(2 410)	(1 632)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Activités de fonctionnement :		
Perte nette	(778)	(119)
Plus :		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	43	37
Amortissement	1 461	981
	726	899
Variations des actifs et passifs à court terme	406	(221)
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	1 132	678
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(1 194)	(917)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(1 194)	(917)
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	(62)	(239)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(6 096)	(5 857)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(6 158)	(6 096)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada —*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. **Autorisation et objectif**

Le Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada a été créé le 1er avril 1994 et le terrain de golf Highland Links est devenu membre du Fonds le 1er avril 1996 en vertu de l'alinéa 29.1(2)b) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La ministre du Patrimoine canadien a ainsi le pouvoir d'engager des dépenses à même le Trésor, conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, pour le fonctionnement du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada, et de dépenser à cette fin les recettes perçues. Le total des dépenses engagées aux fins du fonctionnement du Fonds ne doit, en aucun temps, dépasser de plus de 8 000 000 $ les recettes reçues au titre du Fonds.

2. **Principales conventions comptables**

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties sur une base linéaire sur leur durée de vie utile estimative suivante :

Actif	Années
Bâtiments	20 à 40 ans
Mobilier clubhouse	10 ans
Ponts	20 à 30 ans
Système d'irrigation et édifices	25 ans
Tee et chargeur	4 à 30 ans
Équipement	1 à 10 ans
Véhicules	1 à 8 ans

Régime de pension

Les employés visés par le Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada sont couverts par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La partie du coût des pensions du gouvernement du Canada est comprise dans les avantages sociaux établis en regard du Fonds. Le paiement des employés imputés du Fonds. Le paiement des pensions est fait à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés accumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada conformément aux conventions collectives. Le coût de ces prestations est comptabilisé dans les comptes au fur et à mesure que les employés les accumulent. Il n'y a aucune accumulation de prestations de départ pour le service antérieur au 1er avril 1994. Les prestations accumulées par l'unité d'entreprise des sources thermales avant le 1er avril 1994, qui sont estimées à 113 500 $ au 31 mars 1994, et celles accumulées par le terrain de golf Highland Links avant le 1er avril 1996, qui sont estimées à 32 500 $, sont un élément de passif du Conseil du Trésor et n'ont donc pas été comptabilisées.

3. **Immobilisations—Réévaluation**

Réévaluation	Rapport antérieur	Réévaluation	Modification
	$	$	$
Coût	11 915	40 206	28 291
Amortissement cumulé	4 219	23 945	19 726
Total	7 696	16 261	8 565

Les immobilisations du Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada ont été ajustés au 1er avril 2000 en accord avec les politiques de l'Agence Parcs Canada. L'Agence Parcs Canada a implanté les principes comptables généralement reconnus (PCGR) à cette date, afin de rencontrer les exigences de la Stratégie d'information financière du gouvernement du Canada.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

États financiers des établissements publics

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne d'inspection des aliments	2.2
Agence des douanes et du revenu du Canada	2.10
Agence Parcs Canada	2.23
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	2.24
Centre canadien de gestion	2.29
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2.31
Commission canadienne de sûreté nucléaire	2.36
Commission canadienne des affaires polaires	2.41
Commission de l'assurance-emploi du Canada	2.44
Commission des champs de bataille nationaux	2.50
Commision du droit du Canada	2.54
Conseil de recherches en sciences humaines	2.56
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	2.60
Conseil national de recherches du Canada	2.64
Instituts de recherche en santé du Canada	2.68
Office des prix des produits de la pêche	2.73
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2.74

Agence canadienne d'inspection des aliments

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES RAPPORTS FINANCIERS

La direction de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (l'Agence) est chargée de préparer toute l'information faisant partie de ces états financiers et de son rapport annuel. Ces rapports sont obligatoires au sens de l'article 23 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les états financiers présentés ci-joint ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada tel que stipulé à l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont identifiées à la note 2.

Au cours de l'exercice, l'Agence a changé une de ses principales conventions comptables. À compter du 1er avril 2000, l'Agence a adopté les nouvelles recommandations de l'Institut canadien des comptables agréés en matière de comptabilité des indemnités de cessation d'emploi. Le résultat de ce changement est important, tel que souligné à la note 3.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans ces états financiers. Une partie de cette information est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction et elle tient compte, comme il se doit, de l'importance relative. Afin de satisfaire à ses obligations de rendre compte, la direction tient à jour un ensemble de comptes qui permet l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. L'information financière et l'information de gestion contenues dans les états ministériels, et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada*, concordent avec celles des présents états financiers.

La direction tient à jour un système de gestion financière et de contrôle interne destiné à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont exécutées conformément à la réglementation en vigueur, dans les limites des autorisations parlementaires, et que ces opérations sont enregistrées comme il convient pour pouvoir rendre compte de l'usage des fonds publics. La direction tente également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers en choisissant avec soin la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, en négociant des arrangements qui assurent une répartition adéquate des responsabilités, en adoptant des programmes de communication visant à garantir que les règlements, politiques, normes et pouvoirs directoriaux sont compris à tous les paliers de l'Agence.

La vérificatrice générale du Canada procède à une vérification indépendante et exprime son opinion sur les états financiers produits en annexe.

Approuvé par :

Le président,
RONALD L. DOERING

Le contrôleur intérimaire,
J. JONES

le 27 juillet 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DE L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS ET AU MINISTRE D'AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Agence canadienne d'inspection des aliments au 31 mars 2001 et les états des résultats d'exploitation, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2001 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 27 juillet 2001

Agence canadienne d'inspection des aliments— *Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000		2001	2000
ACTIF			**PASSIF**		
À court terme			À court terme		
Droits en argent	46 420	27 673	Créditeurs et charges à payer	58 170	27 169
Débiteurs	8 360	8 628	Indemnités de vacances	17 279	15 777
Fournitures (note 5)	1 077	1 226	Indemnités de cessation d'emploi échéant à moins d'un an	2 433	3 983
	55 857	37 527	Produits reportés (note 7)	1 412	1 116
Immobilisations (note 6)	179 239	150 873		79 294	48 045
			Indemnités de cessation d'emploi	38 915	23 075
			Avoir du Canada	116 887	117 280
	235 096	188 400		235 096	188 400

Engagements et éventualités (note 14).
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

Le président
RONALD L. DOERING

Le contrôleur intérimaire
J. JONES

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Avoir du Canada, solde d'ouverture	117 280	123 060
Redressement de l'avoir du Canada, solde d'ouverture		
Modification de convention comptable (note 3)	(12 697)	
Avoir du Canada, solde d'ouverture, redressé	104 583	123 060
Addition : Actifs transférés sans frais par un ministère (note 6)	19 767	
Coût net d'exploitation	(389 936)	(362 207)
Crédits parlementaires affectés aux (note 4)		
Dépenses de fonctionnement	342 726	324 005
Dépenses en capital	7 555	4 464
	350 281	328 469
Services fournis sans frais par d'autres ministères	32 192	27 958
Avoir du Canada, solde de clôture (note 9)	116 887	117 280

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2001	2000
Produits :		
Droits, permis et certificats :		
Frais d'inspection	37 485	39 888
Enregistrements, permis, certificats	7 722	7 343
Droits et services divers	4 332	3 499
Droits de permis d'établissement	2 165	2 438
Classement	205	325
Autres :		
Sanctions administratives pécuniaires	268	124
Gains sur l'aliénation d'immobilisations	184	384
Intérêts sur les comptes en souffrance	173	48
Total des produits	52 534	54 049
Charges:		
Fonctionnement et administration :		
Salaires et avantages sociaux des employés (note 8)	307 416	310 503
Services professionnels et spéciaux	27 980	20 502
Déplacements et réinstallations	19 558	18 102
Locaux	15 182	16 131
Amortissement des immobilisations	15 110	11 507
Services publics, matériel et fournitures	11 856	10 964
Réparations	9 012	8 728
Mobilier et équipement	7 614	6 782
Communication	2 906	3 982
Information	1 496	1 704
Location de matériel	1 310	1 492
Divers	4 557	1 862
	423 997	412 259
Subventions et contributions :		
Paiements d'indemnités (note 10)	18 005	3 875
Autres	468	122
	18 473	3 997
Total des charges	442 470	416 256
Coût net d'exploitation	(389 936)	(362 207)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2001	2000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement		
Coût net d'exploitation	(389 936)	(362 207)
Postes hors caisse		
Amortissement des immobilisations	15 110	11 507
Services fournis sans frais par d'autres ministères	32 192	27 958
Changement net du fonds de roulement hors caisse	31 666	816
Augmentation des indemnités de cessation d'emploi	3 143	1 156
	(307 825)	(320 770)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(24 469)	(8 533)
Produit provenant de l'aliénation d'immobilisations	760	384
	(23 709)	(8 149)
Activités de financement		
Crédits parlementaires—Fonctionnement	342 726	324 005
Crédits parlementaires—Capital	7 555	4 464
	350 281	328 469
Augmentation (diminution) des droits en argent au cours de l'exercice	18 747	(450)
Droits en argent, début de l'exercice	27 673	28 123
Droits en argent, fin de l'exercice	46 420	27 673

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence canadienne d'inspection des aliments— *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorité et objet

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (« l'Agence ») a été créée le 1er avril 1997 en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. La *Loi* regroupe sous une seule agence tous les services fédéraux d'inspection des aliments et du poisson et d'autres activités fédérales en matière de santé des animaux et de protection des végétaux.

L'Agence est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques;* elle rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Le mandat de l'Agence canadienne d'inspection des aliments consiste à améliorer l'efficacité et l'efficience du système d'inspection fédéral et des services connexes pour assurer l'innocuité des aliments ainsi que la santé des animaux et la protection des végétaux. Les objectifs de l'Agence sont de contribuer à un approvisionnement sûr en aliments et à une information exacte sur les produits, de contribuer au maintien de la santé des animaux et de la protection des végétaux et de faciliter le commerce des aliments, des animaux et des végétaux ainsi que de leurs produits.

L'Agence est chargée d'assurer et de contrôler l'application des lois suivantes : *Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, Loi sur les produits agricoles au Canada, Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Loi relative aux aliments du bétail, Loi sur les engrais, Loi sur l'inspection du poisson, Loi sur la santé des animaux, Loi sur l'inspection des viandes, Loi sur la protection des obtentions végétales, Loi sur la protection des végétaux, Loi sur les semences*.

De plus l'Agence est responsable de l'application de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* et de la *Loi sur les aliments et drogues* en ce qui a trait aux aliments, à l'exception des dispositions qui portent sur la santé du public, la sécurité ou la nutrition.

Le ministre de la Santé conserve la responsabilité d'établir les politiques et normes qui touchent la salubrité et la valeur nutritive des aliments vendus au Canada. Le ministre de la Santé est en outre responsable d'évaluer l'efficacité des activités de l'Agence, eu égard à la salubrité des aliments.

Les dépenses de fonctionnement et en capital sont financées par le gouvernement du Canada au moyen d'une autorisation budgétaire annuelle. Les paiements compensatoires en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* et les avantages sociaux des employés sont autorisés au moyen d'autorisations législatives distinctes. Les produits que génère la conduite des affaires de l'Agence sont déposés dans le Trésor et l'Agence peut les utiliser.

Les opérations financières de l'Agence sont effectuées par l'entremise du Trésor. L'Agence ne possède pas de compte bancaire distinct. Ainsi, le poste « droits en argent » de l'Agence représente une somme dont l'Agence peut disposer sans restriction.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comme l'exige l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est principalement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits octroyés et employés pour les dépenses de fonctionnement, tout comme les crédits employés pour les dépenses en capital, sont comptabilisés directement à l'avoir du Canada.

b) Constatation des produits

Les produits générés par les frais exigés, les permis et les certificats sont comptabilisés dans les comptes de l'Agence dans l'exercice au cours duquel le service est rendu.

Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés au moment de leur réception et sont constatés comme produits de l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

c) Fournitures

Les fournitures sont inscrites au prix coûtant. Ces fournitures consistent en du matériel de laboratoire, des fournitures diverses et du bétail. Le coût des fournitures est imputé à l'exploitation au cours de l'exercice où les articles sont consommés.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique ou à la valeur historique estimative que lui donne la direction, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire étalé sur le nombre estimatif d'années de vie utile des actifs, de la façon suivante :

Actifs	Vie utile
Immeubles	20-30 ans
Machinere et matériel	5-15 ans
Matériel informatique et logiciels	3-5 ans
Véhicules	7-10 ans

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Les immobilisations qui ont été transférées à l'Agence par Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada et Pêches et Océans Canada ont été comptabilisées au coût historique moins l'amortissement estimatif à la date du transfert ou selon une valeur établie par un évaluateur indépendant.

e) Indemnités de cessation d'emploi

L'Agence constate son obligation relativement au plan des indemnités de cessation d'emploi et des coûts reliés, en fonction des droits acquis par les employés. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant des résultats de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi.

Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par le Conseil du Trésor.

f) Indemnités de vacances

Les vacances du personnel sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Le passif au titre des indemnités de vacances est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de vacances non utilisés accumulés par les employés.

Le passif au titre des indemnités de vacances à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par le Conseil du Trésor.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les estimations de montants relatifs aux avantages sociaux, aux locaux et autres services fournis sans frais par d'autres ministères sont comptabilisées par l'Agence en tant que charges de fonctionnement et d'administration. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

h) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés de l'Agence qui y sont admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique qu'administre le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent tous deux au coût du Régime. Les cotisations versées par l'Agence sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

En vertu des dispositions législatives actuelles, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les indemnités de cessation d'emploi, les éventualités et l'évaluation des immobilisations sont les postes les plus importants lorsqu'il s'agit de faire des estimations. Les montants réels pourraient être différents des estimations courantes. Ces estimations sont revues annuellement et à mesure que des rajustements s'imposent, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils deviennent connus.

3. Modification de convention comptable

À compter du 1er avril 2000, le passif de l'Agence au titre des indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant des résultats de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi. Au cours de l'exercice précédent, le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi était estimé à la lumière des conditions d'emploi respectives et des niveaux de rémunération des employés à la fin de l'exercice. Le passif de l'Agence est maintenant calculé en appliquant un facteur comparable au ratio du gouvernement, au titre du passif lié aux indemnités de cessation d'emploi, aux dépenses salariales annuelles admissible sur lesquelles les indemnités de cessation d'emploi sont gagnées. Au cours de l'exercice ce ratio était de 21,5%.

Ce changement de convention comptable a été appliqué de façon prospective sans redressement des résultats de l'exercice précédent. Le résultat de ce changement est une diminution du solde d'ouverture de l'avoir du Canada d'un montant de l'ordre de 12 697 000 $ à 104 583 000 $.

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Crédits parlementaires

La plus grande partie du financement de l'Agence provient de crédits parlementaires qui sont principalement fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires au cours d'exercices antérieurs et postérieurs. En conséquence, les résultats nets d'exploitation de l'Agence sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils sont fondés sur le financement du gouvernement ou sur les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Rapprochement entre le coût net d'exploitation et le total des crédits parlementaires utilisés :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Coût net d'exploitation	389 936	362 207
Moins les charges n'exigeant pas l'utilisation de crédits :		
Amortissement des immobilisations	(15 110)	(11 507)
Services fournis sans frais par d'autres ministères	(32 192)	(27 958)
	342 634	322 742
Produit provenant de l'aliénation d'immobilisations	(760)	(384)
Changements nets dans les besoins futurs de financement (note 9)	(16 062)	(2 422)
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit de fonctionnement	16 914	4 069
Montant financé par le crédit de fonctionnement	342 726	324 005
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit en capital	7 555	4 464
Total des crédits parlementaires utilisés	350 281	328 469

b) Rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires—Approuvés		
Crédit 25—Dépenses de fonctionnement	294 118	277 662
Cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux et paiements d'indemnités législatives	60 095	48 860
	354 213	326 522
Crédit 30—Dépenses en capital	18 937	15 465
	373 150	341 987
Moins :		
Crédit non utilisé—Fonctionnement	(11 487)	(2 517)
Crédit non utilisé—Capital	(11 382)	(11 001)
	(22 869)	(13 518)
Total des crédits parlementaires utilisés	350 281	328 469

5. Fournitures

Les fournitures comprennent ce qui suit :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Matériel et fournitures de laboratoire	777	926
Bétail	300	300
	1 077	1 226

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

6. Immobilisations

	2001			2000		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)					
Terrains	3 348		3 348	1 394		1 394
Immeubles	239 846	106 227	133 619	218 688	97 932	120 756
Machinerie et matériel	33 035	16 303	16 732	26 328	14 817	11 511
Matériel informatique et logiciels	20 142	8 006	12 136	15 587	4 704	10 883
Véhicules	18 183	11 760	6 423	17 463	11 134	6 329
Actifs en construction	6 981		6 981			
	321 535	142 296	179 239	279 460	128 587	150 873

Pour l'exercice 2001, les acquisitions nettes en immobilisations de l'ordre de 42 075 000 $ (2000—6 624 000 $) représentent 44 236 000 $ (2000—8 533 000 $) en acquisitions moins des aliénations de 2 161 000 $ (2000—1 909 000 $). Les acquisitions en immobilisations incluent deux laboratoires et leurs actifs respectifs transférés sans frais de Santé Canada ayant une valeur comptable nette de 19 767 000 $.

7. Produits reportés

L'Agence réalise des projets conjoints avec des organisations externes, en ce qui concerne l'inspection des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux. Les fonds reçus des organisations externes sont administrés au moyen de comptes à fin déterminées.

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	1 116	1 016
Plus : les sommes reçues des organisations externes	1 515	1 216
Moins : les produits constatés au cours de l'exercice	(1 219)	(1 116)
Solde, fin de l'exercice	1 412	1 116

8. Cotisations aux régimes d'indemnités des employés

Les sommes suivantes liées aux avantages sociaux des employés ont été payées par l'Agence en vertu du Régime de pension de retraite de la fonction publique et des indemnités de cessation d'emploi :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Cotisations au RPRFP	30 784	31 993
Indemnités de cessation d'emploi	1 747	1 023

9. Avoir du Canada

Au 31 mars, l'avoir du Canada de 116 887 000 $ (2000—117 280 000 $) inclut un montant de l'ordre de 62 299 000 $ (2000—46 237 000 $) qui représente des opérations pour lesquelles l'Agence a rendu des services et dont elle n'a pas reçu le financement. Le changement net dans les besoins futurs de financement est de l'ordre de 16 062 000 $. Ces montants se composent principalement des passifs reliés aux indemnités de cessation d'emploi et de vacances. Ils seront financés dans les exercices futurs par le Conseil du Trésor, au fur et à mesure que les sommes seront versées.

10. Paiements d'indemnités

La *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* autorisent le ministre, par l'entremise de l'Agence, à indemniser les propriétaires pour les animaux et les végétaux détruits en conformité avec les lois. Au cours de l'exercice, les indemnisations engagées en conformité avec la *Loi sur la santé des animaux* se sont élevées à 18 005 000 $ (2000—3 875 000 $).

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

11. Crédit remboursable—Problème lié à l'an 2000

Pour pouvoir financer les besoins de l'Agence à l'égard des systèmes essentiels à la mission de l'administration fédérale (An 2000), l'Agence a négocié un crédit de 15 400 000 $ avec le Conseil du Trésor. Le crédit devait servir à financer les besoins de mise à niveau et/ou de remplacement des systèmes, du matériel, des applications informatiques et des composantes de l'infrastructure en place qui n'étaient pas conformes à l'an 2000.

Pour l'exercice 2001, l'Agence a reçu l'autorisation de dépenser 620 000 $ (2000—3 530 000 $) à l'égard des systèmes essentiels à la mission de l'administration fédérale (An 2000). Au 31 mars 2001, l'Agence avait utilisé 620 000 $ (2000—4 519 000 $) de cette autorisation. Le montant total utilisé de cette autorisation est de 12 539 000 $.

Le crédit est remboursable en trois versements annuels égaux, à compter de l'exercice 2001-2002; le remboursement se fait au moyen d'une diminution des crédits parlementaires de l'Agence pendant trois exercices consécutifs.

12. Comité consultatif

En vertu de l'article 10 de la *Loi canadienne de 1997 sur l'inspection des aliments*, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a nommé un comité consultatif pour le conseiller sur toute question relevant de la responsabilité de l'Agence. Les dépenses directes relatives aux activités du conseil se sont élevées à 13 428 $ (2000—32 798 $) et elles sont incluses dans l'état des résultats.

13. Opérations entre apparentés

L'Agence est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires, selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et les entreprises. En outre, l'Agence a plusieurs ententes avec Agriculture et Agroalimentaire Canada liées à l'exploitation de ses systèmes financiers et administratifs et certaines activités administratives, et avec Santé Canada, relativement aux activités d'exploitation et d'entretien du laboratoire de Winnipeg.

De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a bénéficié de services publics, de location d'espaces, de biens et de services qui ont été obtenus sans frais auprès de d'autres ministères et organismes fédéraux.

Ces opérations ont été comptabilisées à l'état des résultats de l'Agence, de la façon suivante :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	32 971	29 044
Conseil du Trésor	16 314	13 609
Agriculture et Agroalimentaire Canada	8 500	9 036
Santé Canada	4 574	2 066
Ministère de la Justice	2 511	962
Revenu Canada	1 078	
Autres	2 280	2 244
	68 228	56 961

14. Engagements et éventualités

a) Les engagements de l'Agence en matière d'immobilisations sont d'environ 2 678 000 $ (2000—4 366 100 $).

b) L'Agence est défenderesse dans certains dossiers de litiges en cours et de menaces de litiges qui surviennent dans le cours normal des opérations. Le montant total déterminable est estimée à 81 700 000 $ (2000—175 500 000 $). La meilleure estimation à ce jour du montant à payer au titre de ces réclamations et réclamations potentielles a été enregistrée. La direction croit que le réglement final de ces réclamations n'aura pas d'effet négatif sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de l'Agence.

c) L'Agence a recensé six sites potentiellement contaminés qui sont sous sa responsabilité. Une évaluation environnementale approfondie sera entreprise au cours du prochain exercice. L'étendue de de la contamination, le cas échéant, n'est pas connue en ce moment. Cependant, la direction croit que les montants ne seront pas significatifs. Par conséquent, aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers.

d) L'Agence n'a pas d'assurance sur ses biens. Cette pratique est conforme à la politique du gouvernement en matière d'autoassurance.

Agence des douanes et du revenu du Canada

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états des résultats ci-joints de l'Agence des douanes et du revenu du Canada conformément aux principes comptables compatibles avec ceux qui régissent la préparation des états financiers du gouvernement du Canada et aux exigences du receveur général du Canada en ce qui a trait aux rapports des établissements publics. Les principales conventions comptables sont énoncées à la note 2 de chaque état financier.

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers incombe à la direction de l'Agence. Dans un souci d'objectivité et d'impartialité, les états financiers sont approuvés par le Comité de vérification de l'Agence au nom du Conseil de direction. Le Comité de vérification tient des réunions régulières avec la direction, les vérificateurs internes et le vérificateur général du Canada. Les vérificateurs ont libre accès au Comité de vérification.

Certains renseignements présentés dans les états des résultats, comme les comptes de régularisation et les services fournis sans frais par d'autres ministères, sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Par rapport à ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers contenus dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec les états des résultats ci-joints.

L'Agence exploite des systèmes de gestion financière et de contrôle interne en tenant dûment compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes sont conçus pour donner une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, et qu'elles sont enregistrées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds publics et à assurer la protection des actifs du gouvernement. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont supportés par des programmes de vérification interne. L'Agence tente également de veiller à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par des dispositions assurant une répartition appropriée des responsabilités, et par des programmes de communication qui font connaître les règlements, les politiques, les normes et les responsabilités de gestion au sein de l'organisation.

La vérificatrice générale du Canada effectue des vérifications indépendantes et exprime des opinions sur les états financiers ci-joints.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

L'administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire,
Finances et administration,
D.G.J. TUCKER

le 23 juillet 2001

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA
ET AU
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'état des résultats (activités de l'Agence) de l'Agence des douanes et du revenu du Canada de l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation des activités propres à l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 23 juillet 2001

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000 (redressé note 3)
Dépenses de fonctionnement et d'administration		
Services		
Personnel		
Salaire	1 919 013	1 839 989
Autres bénéfices et primes	672 499	617 191
	2 591 512	2 457 180
Locaux	214 326	196 317
Transports et communications	174 010	160 377
Services professionnels et spéciaux	163 500	148 354
Paiements de transfert à la province de Québec (administration commune de la TPS)	118 953	94 901
Achat de services de réparation et d'entretien	81 890	58 647
Autres services	44 507	57 690
Locations	11 414	11 656
Information	4 948	2 478
Services publics	598	587
	3 405 658	3 188 187
Biens		
Matériel	94 501	97 748
Fournitures et approvisionnements	63 578	61 736
Terrains, bâtiments et ouvrages	2 888	15 323
	160 967	174 807
Autre dépenses		
Subventions et autres	2 365	3 103
Total des dépenses de fonctionnement et d'administration	3 568 990	3 366 097
Recettes non fiscales (note 5)	213 249	201 035
Résultats d'exploitation nets	3 355 741	3 165 062

Passif éventuel (note 11)
Les notes complémentaires ci-jointes font partie intégrante de l'état.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

Le président du Conseil de direction,
MICHAEL L. TURCOTTE

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE

1. Autorisation et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici « l'Agence ») a été créée le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada.

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) fournir l'appui nécessaire à l'application et au contrôle d'application de la législation fiscale et douanière;

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence :

— perçoit des recettes et administre des lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations;

— offre des services douaniers et applique les lois régissant le commerce et les déplacements internationaux;

— exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier prévus par le régime fiscal au bénéfice de la population canadienne.

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été séparées en deux états des résultats : les activités de l'Agence et les activités administrées. L'état des résultats—Activités de l'Agence comprend les produits et les charges de fonctionnement contrôlées par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. L'état des résultats—Activités administrées a été séparé en deux parties : recettes administrées et dépenses administrées. Il comprend les produits et les charges contrôlés par des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation mais, qui sont administrés par l'Agence en leur nom. Le but de la séparation des activités de l'Agence et des activités administrées est de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence dans l'exécution de sa mission.

L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les impôts et les taxes de vente, les contributions au Régime de pensions du Canada (RPC), les cotisations de l'assurance-emploi (AE) et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations. L'Agence est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé : la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la *Loi sur les douanes*, le *Tarif des douanes*, la *Loi sur le ministère du Revenu national*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la Taxe sur les produits et services (TPS)/la Taxe de vente harmonisée (TVH)), la *Loi de l'impôt sur le revenu* et autres.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure comptable au Parlement de l'administration et de l'application par l'Agence des diverses lois fiscales et douanières.

2. Principales conventions comptables

Aux termes de l'alinéa 88 (2) a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, l'état des résultats—Activités de l'Agence a été préparé en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux qui sont utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Il a aussi été préparé selon les exigences en matière de rapports énoncées par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Toutes les dépenses sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Constatation des recettes non fiscales

Toutes les recettes non fiscales sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les recettes non fiscales présentées à l'état ne comprennent pas les revenus administrés qui sont perçus aux termes de la *Loi sur l'impôt*, *Loi sur l'accise*, de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et d'autres lois similaires.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

c) Acquisition d'immobilisations

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de fonctionnement et d'administration de l'exercice au cours duquel ils ont été effectués.

d) Remboursements de dépenses des exercices antérieurs

Les remboursements de dépenses des exercices antérieurs sont comptabilisés comme des recettes non fiscales et ne sont pas défalqués des dépenses.

e) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les dépenses comprennent les valeurs estimatives des services reçus gratuitement d'autres ministères. Ces services sont les suivants :

— locaux fournis par Travaux Publics et Services Gouvernementaux Canada;

— locaux fournis par Transports Canada;

— cotisations de l'employeur au régime d'assurance-maladie versées par le Conseil du Trésor;

— indemnités pour accidents du travail versées par Développement des ressources humaines Canada;

— services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada;

— services juridiques fournis par Justice Canada.

f) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés de l'Agence participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent au coût du régime. Les cotisations de l'Agence sont imputées comme charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime de retraite. En vertu des dispositions en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations au titre de l'insuffisance actuarielle du Compte de pension de retraite de la fonction publique et n'a pas droit aux surplus.

g) Indemnités de cessation d'emploi, de congés annuels et compensatoires accumulés

Les indemnités de cessation d'emploi, de congés annuels et compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est estimé en utilisant les caractéristiques et hypothèses démographiques de la population du gouvernement du Canada. En ce qui concerne les indemnités de congés annuels et compensatoires, le passif est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi et de congés annuels payables à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par le Conseil du Trésor.

À partir de l'exercice financier 2001-2002, le gouvernement a modifié ses politiques comptables afin d'adopter une méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Simultanément, l'Agence met en place ces nouvelles politiques et préparera de nouveaux états financiers relatifs aux activités de l'Agence, par exemple un état de la situation financière, un état des résultats, un état de l'avoir propre du Canada et un état de l'évolution de la situation financière à partir de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2002.

3. Modifications de conventions comptables

Selon les conventions comptables de l'Agence, les indemnités de départ et de congés annuels et compensatoires accumulés sont enregistrées au fur et à mesure que les bénéfices sont gagnés par les employés. Auparavant, les montants étaient enregistrés selon la méthode de caisse. Ce changement est reflété sur une base rétroactive. L'effet net est d'augmenter, au 31 mars 2000, les dépenses d'autres bénéfices et primes, le total des dépenses de fonctionnement et d'administration et les résultats d'exploitation nets de 37 994 000 $. Ces dépenses n'ont aucune incidence sur les montants disponibles dans les années de rapport. Elles ont, cependant, une incidence sur les besoins en financement futurs, comme il est indiqué à la note 4.

Les passifs correspondants sont inclus dans la note 7.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

4. Crédits parlementaires

	2001	2000 (redressé note 3)
Crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)	4 053 757	2 409 874
Moins : allocation pour frais de chauffage [1]	1 459 267	
Moins : montants disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs pour allocation des frais de chauffage [1]	62 552	
Moins : montants disponibles pour autre emploi dans l'exercice ultérieur	115 230	69 264
	2 416 708	2 340 610
Crédit 5—ADRC (dépenses en capital)	13 733	15 727
Moins : montants disponibles pour emploi dans l'exercice ultérieur	3 733	6
	10 000	15 721
Crédit 10—ADRC (paiements de transfert)	121 655	95 000
Moins : montants disponibles pour emploi dans l'exercice ultérieur	2 702	99
	118 953	94 901
Plus : Contributions législatives aux régimes de prestation des employés	414 548	394 479
Dépenses des recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'ADRC* [2]	37 035	
Autres dépenses législatives	883	922
Utilisation du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	638	310
	453 104	395 711
Total des crédits utilisés	2 998 765	2 846 943
Moins : Recettes non fiscales autres que les recettes affectées aux dépenses (note 5)	80 451	65 611
Charges de l'exercice précédent imputées aux crédits de l'exercice courant		9 900
	80 451	75 511
Plus : Services fournis sans frais par d'autres ministères du gouvernement (note 10)	391 377	355 636
Changement net des besoins en financement futurs (note 7)		
Indemnités de départ des employés	25 398	27 866
Congés annuels et congés compensatoires	20 652	10 128
	437 427	393 630
Résultats d'exploitation nets	3 355 741	3 165 062

[1] En accord avec la division des activités dans les états financiers comme décrite à la note 1, l'allocation pour frais de chauffage allouée à titre gracieux, qui a été autorisée en vertu du crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement), est rapportée sous la rubrique dépenses administrées dans l'état des résultats—activités administrées. Le montant indiqué comme étant disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs ne doit pas dépasser le montant de ces paiements.

[2] L'autorité de dépenses de ces recettes en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* a commencé à partir de l'exercice 2000-2001.

5. Recettes non fiscales

Le tableau suivant contient les chiffres sur les recettes non fiscales figurant à l'état des résultats.

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Recettes non fiscales affectées au crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)		
Frais de perception des cotisations de l'assurance-emploi	83 086	77 748
Frais de perception des contributions au Régime de pensions du Canada	49 712	57 676
	132 798	135 424
Recettes réutilisables [1]		
Frais d'administration—provinces et municipalités	24 247	
Boutiques hors taxes	5 568	
Remboursements de dépenses des exercices antérieurs	935	
Frais de services	3 385	
Droits relatifs aux décisions anticipées	1 479	
Autres recettes réutilisables	1 661	
	37 275	
Autres recettes non fiscales		
Recouvrement des coûts des régimes de prestation aux employés imputés aux activités de perception	26 301	22 406
Frais d'administration—provinces et municipalités		20 652
Boutiques hors taxes		5 168
Remboursements de dépenses des exercices antérieurs		4 894
Frais de services		2 975
Redressement des charges à payer	10 117	2 271
Droits relatifs aux décisions anticipées		1 166
Location et utilisation de biens publics	669	644
Autres recettes non fiscales	6 089	5 435
	43 176	65 611
Total des recettes non fiscales	213 249	201 035

[1] L'autorité de dépenses de ces recettes en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* a commencé à partir de l'exercice 2000-2001.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

6. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les comptes débiteurs de tiers sont :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs—Autres ministères du gouvernement	20 026	7 101
Comptes débiteurs—Tiers	1 016	1 349
	21 042	8 450
Moins : provision pour créances douteuses	45	
	20 997	8 450

Les recettes correspondant aux comptes débiteurs sont reflétées dans l'état des résultats.

7. Passifs

À la fin de l'exercice, les passifs de l'Agence sont :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Indemnités de départ des employés	347 522	322 124
Comptes créditeurs—Tiers	121 922	120 489
Congés annuels et congés compensatoires	116 000	95 348
Comptes créditeurs—Autres ministères du gouvernement	70 483	75 586
Salaires et prestations à payer aux employés	41 404	71 916
Locations—Acquisitions	4 997	
Comptes créditeurs—Employés	3 139	2 693
Autres passifs	120	270
	705 587	688 426

Les dépenses associées à ces comptes de passif sont reflétées dans l'état des résultats.

8. Achats d'immobilisations

Les principes comptables du gouvernement du Canada, pour les exercices financiers inclus dans ces états financiers, ne requièrent pas la capitalisation des immobilisations. Les dépenses de capital ont été imputées aux dépenses de fonctionnement et d'administration au moment de l'achat ou de la construction. Ce tableau est donné à titre d'information. Il présente les achats effectués au cours de l'exercice qui auraient pu être capitalisés en vertu des principes comptables de la comptabilité d'exercice applicables aux immobilisations corporelles.

Le tableau contient uniquement les immobilisations dont le coût original individuel est de 10 000 dollars ou plus.

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Matériel informatique	17 929	4,622
Bâtiments en construction	6 542	12,438
Véhicules automobiles	1 675	2,060
Matériel	1 629	2,927
Locations-acquisitions (informatique)	922	
Bâtiments	544	34
Terrains	15	35
	29 256	22,116

9. Conseil de direction

Conformément à la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, un Conseil de direction dûment constitué est chargé de la supervision de la structure organisationnelle et de l'administration de l'Agence et de la gestion de ses ressources, de ses services, de ses biens, de son personnel et de ses marchés. Les dépenses reliées aux activités du Conseil de direction s'élèvent cette année à 1 045 mille dollars (2000—846 mille dollars) et sont présentées à l'état des résultats. Ce montant comprend les paiements au Conseil de direction, les dépenses liées au personnel du secrétariat, les dépenses de voyages et les autres dépenses.

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires et aux conditions commerciales normales s'appliquant aux particuliers et entreprises.

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement, d'autres ministères et agences, des locaux et des services professionnels. Elle a également reçu d'autres ministères, gratuitement, des cotisations d'employeur au régime d'assurance-maladie et des indemnités pour accidents du travail. Les services importants qui ont été fournis gratuitement à l'Agence figurent comme suit dans l'état des résultats :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Locaux	214 326	196 317
Contributions de l'employeur au régime d'assurance-maladie	112 842	105 415
Services juridiques	57 907	46 886
Services de vérification	3 270	4 358
Indemnités pour accidents du travail	3 032	2 660
	391 377	355 636

Agence des douanes et du revenu du Canada— *Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Fin*

Les soldes de certains comptes créditeurs et débiteurs à la fin de l'exercice se rapportaient à des opérations conclues avec ces apparentés :

Comptes débiteurs— Autres ministères du gouvernement	20 026	7 101
Comptes créditeurs—Autres ministères du gouvernement	70 483	75 586

11. Passif éventuel

Dans le cadre de ses activités, l'Agence des douanes et du revenu du Canada est la partie défenderesse dans certaines causes en litige. On estime qu'au 31 mars 2001, le montant des réclamations et causes en instance et imminentes s'élève à 4 millions de dollars (12 millions au 31 mars 2000). Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Un passif éventuel est comptabilisé en tant que passif réel lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA
ET AU
MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'état des résultats (activités administrées) de l'Agence des douanes et du revenu du Canada de l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation des activités administrées de l'Agence pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 23 juillet 2001

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Recettes administrées		
Recettes fiscales (note 3)		
Impôt sur le revenu		
Particuliers	163 763 361	154 151 820
Transferts à des tiers (note 4)	(75 235 713)	(69 327 944)
Total de l'impôt des particuliers	88 527 648	84 823 876
Sociétés	30 947 905	25 321 506
Transferts à des tiers (note 4)	(2 736 354)	(2 131 298)
Total de l'impôt des sociétés	28 211 551	23 190 208
Non-résidents et autres	4 312 234	3 499 284
Total de l'impôt des non-résidents et autres	4 312 234	3 499 284
Total de l'impôt sur le revenu	121 051 433	111 513 368
TPS et TVH, Accise et Douanes		
Taxes sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH) (note 5)	29 641 521	27 376 527
Transferts à des tiers (note 4)	(1 818 627)	(1 799 367)
Total TPS/TVH	27 822 894	25 577 160
Taxes d'accise sur l'énergie	4 805 284	4 757 133
Autres droits et taxes d'accise	3 514 040	3 214 211
Transferts à des tiers (note 4)		(2 859)
Total des droits et taxes d'accise	8 319 324	7 968 485
Droits de douanes à l'importation	2 807 317	2 105 117
Total des droits de douanes à l'importation	2 807 317	2 105 117
Total TPS et TVH, Accise et Douanes	38 949 535	35 650 762
Autres		
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	156 660	29 746
Taxes de vente provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	38 470	26 826
Transferts à des tiers (note 4)	(195 130)	(56 572)
Total autres	0	0
Total des recettes fiscales	160 000 968	147 164 130
Recettes non fiscales (note 6)		
Pénalités	91 931	85 128
Intérêts	81 841	61 300
Autres	26 327	14 828
Total des recettes non fiscales	200 099	161 256
Total des recettes administrées au nom du gouvernement du Canada	160 201 067	147 325 386
Dépenses administrées		
Dépenses fédérales		
Prestations fiscales pour enfants	6 810 968	5 999 542
Crédit pour TPS	2 901 708	2 846 993
Allocation pour frais de chauffage	1 459 267	
Allocations spéciales pour enfants	102 689	88 227
Intérêt	79 392	76 682
Remboursements des prestations de la sécurité de la vieillesse	(588 467)	(553 575)
Total des dépenses fédérales	10 765 557	8 457 869
Autres dépenses		
Programmes de prestations familiales provinciaux/territoriaux (note 7)	1 769 872	510 592
Recouvrements des provinces et territoires	(1 769 872)	(510 592)
Total des autres dépenses	0	0
Total des dépenses administrées au nom du gouvernement du Canada	10 765 557	8 457 869

Remboursements éventuels (note 8)
Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état.

Approuvé par :

Le commissaire,
ROB WRIGHT

Le président du Conseil de direction,
MICHAEL L. TURCOTTE

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES

1. Autorisation et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici « l'Agence ») a été créée le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada.

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) fournir l'appui nécessaire à l'application et au contrôle d'application de la législation fiscale et douanière;

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence :

— perçoit des recettes et administre des lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations;

— offre des services douaniers et applique les lois régissant le commerce et les déplacements internationaux;

— exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier prévus par le régime fiscal au bénéfice de la population canadienne.

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été séparées en deux états des résultats : les activités administrées et les activités de l'Agence. L'état des résultats—Activités administrées a été séparé en deux parties : recettes administrées et dépenses administrées. Il comprend les produits et les charges contrôlés par des tiers, tels du gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation, qui sont administrés par l'Agence en leur nom. L'état des résultats—Activités de l'Agence comprend les produits et les charges de fonctionnement contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. Le but de la séparation des activités de l'Agence et des activités administrées est de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence dans l'exécution de sa mission.

L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les impôts et les taxes de vente, les contributions au Régime de pensions du Canada (RPC), les cotisations de l'assurance-emploi (AE) et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations. L'Agence est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé : la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la *Loi sur les douanes*, le *Tarif des douanes*, la *Loi sur le ministère du Revenu national*, la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la Taxe sur les produits et services (TPS)/la Taxe de vente harmonisée (TVH)), la *Loi de l'impôt sur le revenu* et autres.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure comptable au Parlement de l'administration et de l'application par l'Agence des diverses lois fiscales et douanières.

2. Principales conventions comptables

Aux termes de l'alinéa 88(2) a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, l'état des résultats—Activités administrées a été préparé en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Le but de cet état des résultats est de présenter l'impôt et les recettes et dépenses fiscales que l'Agence administre au nom du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux et d'autres organisations. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

a) Constatation des recettes fiscales

Généralement, les recettes fiscales sont comptabilisées dans l'exercice où elles sont reçues, nettes des remboursements. Les transferts à des tiers sont généralement comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse. Les remboursements de recettes fiscales sont généralement affectés à l'exercice correspondant au début du cycle de traitement de la cotisation d'impôt sur le revenu. Avec la mise en œuvre d'un nouveau système de traitement de l'impôt sur le revenu des sociétés durant 2000-2001, les remboursements d'impôt sur le revenu des sociétés sont maintenant alloués à l'année où le traitement est normalement fait. Les cas importants de remboursements d'impôt qui ont été en appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada sont comptabilisés lorsque le tribunal a rendu une décision en faveur du contribuable et que l'État a décidé de ne pas poursuivre plus loin.

b) Constatation des recettes non fiscales

Toutes les recettes non fiscales de l'état des résultats—Activités administrées sont généralement comptabilisées dans l'exercice où elles sont reçues. Les pénalités comprennent les montants perçus pour paiement en retard de la TPS, des droits et des taxes d'accise. Les intérêts et pénalités sur l'impôt sont comptabilisés comme recettes fiscales.

c) Dépenses

Les crédits trimestriels pour taxe sur les produits et services et les paiements au titre de la prestation fiscale pour enfants, de l'allocation spéciale pour enfants et l'allocation pour frais de chauffage sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent. Les remboursements des prestations de sécurité de la vieillesse sont enregistrés quand les déclarations d'impôt sont cotisées. Les dépenses et les recouvrements liés aux programmes provinciaux et territoriaux sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

À partir de l'exercice financier 2001-2002, le gouvernement a modifié ses politiques comptables afin d'adopter la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. Simultanément, l'Agence met en place ces nouvelles politiques et préparera de nouveaux états financiers relatifs aux activités administrées, par exemple un état des actifs et passifs administrés, un état des recettes administrées, un état des dépenses administrées et un état des flux de trésorerie administrés à partir de l'exercice financier se terminant le 31 mars 2002.

3. Recettes fiscales

Dans le cours normal de ses activités, l'Agence perçoit des montants auprès des contribuables et leur en rembourse. Le tableau qui suit donne la ventilation des montants de recettes brutes et des remboursements présentés à l'état des résultats—Activités administrées :

	2001			2000
	Recettes brutes	Rembour-sements	Recettes nettes	Recettes nettes
	(en milliers de dollars)			
Impôt sur le revenu				
Particuliers	180 961 433	17 198 072	163 763 361	154 151 820
Sociétés	37 967 576	7 019 671	30 947 905	25 321 506
Non-résidents et autres	4 499 520	187 286	4 312 234	3 499 284
Total de l'impôt sur le revenu	223 428 529	24 405 029	199 023 500	182 972 610
TPS et TVH, Accise et Douanes				
Taxe sur les produits et services (TPS)/ Taxe de vente harmonisée (TVH)	60 814 436	31 172 915	29 641 521	27 376 527
Taxes d'accise sur l'énergie	4 810 037	4 753	4 805 284	4 757 133
Autres droits et taxes d'accise	3 529 457	15 417	3 514 040	3 214 211
Droits de douanes à l'importation	3 005 774	198 457	2 807 317	2 105 117
Total TPS et TVH, Accise et des droits de douanes	72 159 704	31 391 542	40 768 162	37 452 988
Autres				
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	156 660		156 660	29 746
Taxes de vente provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	38 470		38 470	26 826
Total autres	195 130		195 130	56 572
Recettes fiscales avant transferts	295 783 363	55 796 571	239 986 792	220 482 170

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

4. Transferts/Recettes perçues pour le compte de tiers

Les transferts sont faits par l'ADRC à d'autres entités pour lesquelles elle administre les taxes. Les transferts sont faits soit directement à l'entité pour laquelle l'ADRC perçoit les taxes, par exemple Développement des ressources humaines Canada pour le Régime de pensions du Canada, le Compte d'assurance-emploi, et les prestations d'assurance-emploi remboursées, soit à un compte créditeur duquel le Ministère des Finances tire les fonds pour les transferts faits à la tierce partie pour laquelle la taxe est administrée. Il en est de même des transferts faits à une province, à un territoire ou à une Première Nation.

Les transferts effectués au cours d'un exercice sont constitués de deux éléments :

1) les transferts liés à une période en cours, par exemple une année d'imposition. Ces montants sont généralement déterminés à l'aide des meilleures estimations;

2) un ajustement final pour une période antérieure. Cet ajustement des recettes fiscales totales permet de faire concorder les transferts estimés et comptabilisés de la période antérieure avec de l'information réelle, telle que des sommes cotisées.

Toutes les différences entre les meilleures estimations et les sommes réellement dues à des tiers pour lesquelles l'Agence administre les taxes ne seront donc déterminées qu'au cours de périodes futures lorsque les informations réelles seront connues. Ces différences apparaissent à l'état financier de l'exercice au cours duquel elles sont déterminées.

Le tableau qui suit contient les données sur les transferts présentés à l'état des résultats–Activités administrées :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Particuliers		
Impôt provincial/territorial/ Premières nations	34 880 720	33 473 467
Contributions au Régime de pensions du Canada	21 161 664	16 871 726
Cotisations de l'assurance-emploi	18 987 354	18 838 140
Remboursement de prestations d'assurance-emploi	205 975	144 611
Total des transferts pour les particuliers	75 235 713	69 327 944
Sociétés		
Impôt provincial/territorial	2 736 354	2 131 298
Total des transferts pour les sociétés	2 736 354	2 131 298
TPS et TVH		
Taxe de vente harmonisée	1 817 062	1 798 099
Taxe de vente des Premières Nations	1 565	1 268
Total des transferts pour la TPS/TVH	1 818 627	1 799 367
Accise		
Taxe sur le transport aérien		2 859
Total des transferts d'accise		2 859
Autres transferts		
Indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	156 660	29 746
Taxes de vente provinciales, taxes sur le tabac et l'alcool	38 470	26 826
Total des autres transferts	195 130	56 572
Total des transferts	79 985 824	73 318 040

5. Taxe sur les produits et services/Taxe de vente harmonisée

La taxe sur les produits et services (TPS) perçue par la plupart des autres organisations du gouvernement fédéral n'est pas incluse dans l'état. Au fur et à mesure que les organisations du gouvernement fédéral changeront leurs systèmes comptables au cours du prochain exercice, ces montants seront administrés par l'Agence et seront inclus dans le présent état financier.

La TPS perçue sur les biens et services dans la province de Québec au nom du gouvernement fédéral est transférée par le ministère du Revenu du Québec à l'Agence; elle est donc présentée à l'état.

Les montants comptabilisés comprennent la taxe de vente harmonisée (TVH) et la taxe de vente des Premières Nations, le cas échéant. Les montants de TPS et de TVH reçus sont comptabilisés nets des remises et remboursements réclamés par les inscrits. Les montants des transferts de TVH aux provinces et de la taxe de vente des Premières Nations sont calculés en conformité avec les ententes les régissant.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

6. Autres recettes non fiscales

Le tableau qui suit fournit les recettes non fiscales administrées :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Recettes non fiscales		
Pénalités TPS et accise	91 931	85 128
Intérêts TPS et accise	81 841	61 300
Autres :		
Saisies	11 331	8 974
Amendes et confiscations	14 931	4 676
Ventes d'articles non réclamés, etc.	65	1 178
	26 327	14 828
Total des recettes non fiscales administrées	200 099	161 256

7. Programmes provinciaux/territoriaux de prestations

Les programmes provinciaux/territoriaux sont les suivants : le crédit sur la taxe de vente harmonisée de Terre-Neuve et Labrador, le supplément pour les personnes âgées de Terre-Neuve et Labrador, les prestations pour enfants de Terre-Neuve et Labrador, les prestations pour enfants de la Nouvelle-Écosse, les prestations pour enfants du Nouveau-Brunswick, les prestations pour enfants de la Saskatchewan, le crédit sur la taxe de vente de la Saskatchewan, les crédits d'impôt à l'emploi familial de l'Alberta, le remboursement de la taxe énergétique de l'Alberta, les prestations familiales de la Colombie-Britannique, les prestations sur le revenu gagné de la Colombie-Britannique, le rabais énergétique de la Colombie-Britannique, les prestations pour enfants du Yukon, les prestations pour enfants des Territoires du Nord-Ouest, dividende au contribuable de l'Ontario et les prestations pour enfants du Nunavut.Ces montants représentent des paiements effectués par l'Agence aux contribuables pour le compte des provinces. Ces montants sont subséquemment recouvrés des provinces/territoires.

8. Remboursements éventuels importants

Les remboursements éventuels importants représentent des montants qui pourraient se transformer en remboursements réels advenant un ou plusieurs événements futurs. Si l'événement futur est probable et qu'une estimation raisonnable du montant à rembourser peut être effectuée, le montant est constaté par régularisation.

Les réclamations de remboursements importants sont présentées tant qu'une décision n'a pas été rendue et tant que les appels devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada n'ont pas été épuisés ou ne seront pas exercés. Les remboursements sont alors, selon le cas, comptabilisés comme créditeurs ou non. Au 31 mars 2001, le montant des réclamations et des causes en litige importantes en matière de remboursements, en appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada, s'élevait à 1 123 millions de dollars (802 $ millions au 31 mars 2000).

9. Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs des recettes fiscales ne sont pas vérifiés et sont présentés sous forme de note dans les *Comptes publics du Canada*. Les données des soldes non vérifiés sont incluses dans la section 4 du Volume II (Partie II) des *Comptes publics du Canada*.

10. Comptes de dépôts et de fiducie

L'Agence reçoit des dépôts remboursables demandés en garantie, en conformité à divers règlements. Les dépôts en main au 31 mars se chiffrent comme suit :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Dépôts de garantie		
Solde au début de l'exercice	12 178	11 398
plus : dépôts	5 285	2 179
moins : déboursés	1 049	1 399
Solde à la fin de l'exercice	16 414	12 178
Dépôts temporaires reçus des importateurs		
Solde au début de l'exercice	700	745
Opérations nettes durant l'exercice	(144)	(45)
Solde à la fin de l'exercice	556	700

Le compte de dépôts de garantie a été établi afin d'inscrire les sommes en espèces et les garanties exigées pour acquitter les droits de douanes et les taxes d'accise prévus sur les biens importés ainsi que les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

Le compte des dépôts temporaires reçus des importateurs a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs, afin d'assurer une conformité avec divers règlements des Douanes et Accise en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Fin*

NOTES COMPLÉMENTAIRES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Fin*

11. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été redressées afin de se conformer à la présentation utilisée dans l'exercice en cours.

Agence Parcs Canada

L'ÉTAT FINANCIER VÉRIFIÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001
N'ÉTAIT PAS DISPONIBLE À LA DATE D'IMPRESSION.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du BCEATST. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le BCEATST tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde, à tous les égards importants, avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des Services intégrés du BCEATST établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le BCEATST tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Les systèmes sont établis afin de fournir avec l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du BCEATST. Le BCEATST s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente cet état financier au vérificateur général du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe à cet état financier.

Approuvé par :

Directeur exécutif
DAVID KINSMAN

Directeur, services intégrés
Agent financier supérieur
JEAN L. LAPORTE, CGA

Chef, finances, planification et administration
Agent financier temps plein
YVES TELLIER, CMA

le 30 mai 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DU BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS

ET AU

PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE POUR LE CANADA

J'ai vérifié l'État des résultats du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports de l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Bureau. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Bureau pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Pour le vérificateur général du Canada
Shahid Minto, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 30 mai 2001

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Dépenses (note 5)		
Opération d'enquêtes		
Traitements et avantages sociaux des employés	17 218	18 276
Indemnités de cessation d'emploi	128	311
Services professionnels et spéciaux	1 798	7 211
Transport et communications	1 764	2 549
Locaux	1 223	1 306
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	758	531
Services publics, fournitures et approvisionnements	326	292
Achat de services de réparation et d'entretien	305	253
Locations	279	1 345
Information	108	115
Autres	13	21
	23 920	32 210
Services intégrés		
Traitements et avantages sociaux des employés	3 957	3 624
Indemnités de cessation d'emploi	103	
Services professionnels et spéciaux	2 518	1 622
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	581	790
Transport et communications	579	556
Information	295	254
Locaux	295	298
Achat de services de réparation et d'entretien	217	322
Services publics, fournitures et approvisionnements	94	118
Locations	21	18
	8 660	7 602
Total des dépenses	32 580	39 812
Recettes non fiscales		
Revenus divers	56	8
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	34	24
Vente de biens excédentaires de l'État	4	32
Total des revenus	94	64
Coût net de l'exploitation	32 486	39 748
Paiement à titre gracieux à la province de la Nouvelle-Écosse (note 6)		1 500
Coût net pour le gouvernement (note 3)	32 486	41 248

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état financier.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. **Autorisation et objectif**

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) a été constitué en 1990 en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La mission du Bureau est de promouvoir la sécurité des transports. Le Bureau cherche à constater les manquements à la sécurité dans les accidents de transport et à faire des recommandations en vue de les éliminer ou de les réduire. De plus, le Bureau peut mener, outre des enquêtes indépendantes incluant des enquêtes publiques sur des accidents sélectionnés, des études sur des questions plus générales liées à la sécurité des transports. Le Bureau a le pouvoir exclusif, lorsqu'il fait enquête, d'émettre des conclusions sur les causes des accidents et leurs facteurs contributifs. Les dépenses du Bureau sont financées par une autorisation budgétaire annuelle alors que les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés sont financées par des autorisations législatives.

2. **Principales conventions comptables**

L'État des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) **Comptabilisation des dépenses**

Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi, des congés annuels et des congés compensatoires. Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées dans l'exercice où l'accord de cessation d'emploi est signé par l'employé. Les congés annuels et les congés compensatoires sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) **Comptabilisation des recettes**

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement de l'exercice où elles sont achetées.

d) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Les coûts estimatifs des services fournis gratuitement par d'autres ministères sont compris dans les dépenses de fonctionnement.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Conseil privé—Crédit 15	21 025	20 294
Mandats spéciaux	3 026	
Conseil privé—Crédit supplémentaire 15a	2 958	15 372
Transferts du Conseil du Trésor—Crédit 10	100	100
Transferts du Conseil du Trésor—Crédit 15	354	1 166
	27 463	36 932
Somme périmée	776	1 260
	26 687	35 672
Utilisation des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	23	12
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 435	3 444
Emploi des crédits	30 145	39 128
Ajustement pour les nouvelles conventions collectives		(316)
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 4)	2 435	2 500
Moins : recettes non fiscales	(94)	(64)
Coût net pour le gouvernement	32 486	41 248

4. Services fournis gratuitement par d'autres ministères du gouvernement

Le tableau ci-dessous présente les services fournis gratuitement par d'autres ministères au BCEATST :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (locaux, modifications de locaux et autres services)	1 518	1 604
Conseil du Trésor (part de l'employeur aux régimes d'assurance-santé)	879	821
Développement des ressources humaines Canada (administration de l'indemnisation pour accidents au travail)	18	33
Vérificateur général du Canada (services de vérification)	20	42
Total	2 435	2 500

5. Dépenses liées à l'enquête sur l'écrasement du vol 111 de Swissair

Le 2 septembre 1998, le vol 111 de Swissair s'est abîmé dans l'Océan Atlantique à environ 5 milles marins de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse. Selon la législation canadienne et les conventions internationales, le BCEATST a la responsabilité de faire une enquête approfondie sur cet accident. Cette enquête s'avère très complexe et exige des ressources considérables, la plupart ayant été fournies par la Défense nationale, Pêches et Océans et la Gendarmerie royale du Canada. Des crédits supplémentaires ont été obtenus du Parlement vu que les crédits de fonctionnement attribués au BCEATST étaient insuffisants pour couvrir les coûts d'une enquête de cette envergure et complexité.

Les dépenses de l'enquête sont incluses dans l'État des résultats et sont présentées dans le tableau 1 ci-dessous. Les coûts de l'enquête incluent les coûts directs engagés par le BCEATST et les coûts additionnels engagés par les autres ministères et organismes de l'État pour venir en aide au BCEATST. Le financement additionnel reçu par le BCEATST couvrait également les coûts additionnels engagés par ces ministères et organismes. Le tableau 2 ci-dessous présente les montants remboursés à ces entités par le BCEATST. L'enquête est toujours en cours et on s'attend à des dépenses additionnelles dans les exercices à venir.

Diverses activités liées à l'accident, telles les opérations de sauvetage, ont été accomplies par divers ministères. Les coûts de ces activités ne sont pas inclus dans l'État des résultats du BCEATST mais sont inscrits dans les comptes respectifs de ces organismes.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

TABLEAU 1	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Dépenses reliées à l'enquête sur l'accident de Swissair (y compris les services fournis par d'autres ministères et organismes de l'État)		
Traitements et avantages sociaux des employés	1 617	2 757
Services professionnels et spéciaux	720	6 006
Transport et communications	561	1 349
Locations	243	1 313
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	237	160
Achat de services de réparation et d'entretien	77	44
Services publics, fournitures et aprovisionnements	61	130
Information	37	100
Autres	3	20
Total	3 556	11 879

TABLEAU 2	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Montants remboursés pour services fournis par d'autres ministères et organismes de l'État en relation avec l'enquête		
Gendarmerie royale du Canada	717	2 186
Défense nationale	177	1 866
Autres	131	470
Total	1 025	4 522

6. Paiement à titre gracieux à la province de la Nouvelle-Écosse

À la demande du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, le BCEATST a effectué en mars 2000 un paiement à titre gracieux de 1 500 000 $ pour compenser les frais engagés par la province à la suite de l'accident du vol 111 de Swissair. Malgé qu'il n'y avait aucune obligation légale d'indemniser la province, il fut décidé qu'un tel paiement était dans l'intérêt public compte tenu des circonstances exceptionnelles de cet accident.

7. Compte à fins déterminées

Le compte sur le système d'enregistrement de vol a été établi en 1997 afin d'inscrire les contributions monétaires reçues et les dépenses en vertu d'une entente de partage de coûts avec des organismes de sécurité de gouvernements étrangers. Ces organismes ont acquis un logiciel mis au point par le BCEATST, par le biais d'une licence, pour utilisation lors des enquêtes sur les accidents d'aviation et ils contribuent financièrement à l'amélioration continue du logiciel. Ces recettes et déboursés ne figurent pas dans l'État des résultats du BCEATST. À compter du 31 mars 2001, le BCEATST a pris des mesures afin de transférer l'entretien, le support et l'amélioration continue du logiciel à une entreprise du secteur privé. Ce compte à fins déterminées a donc été fermé puisque chaque usager transigera directement avec le fournisseur du secteur privé.

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Solde d'ouverture	201	156
Recettes	44	240
Déboursés	(245)	(195)
Solde de fermeture		201

8. Mise en oeuvre de la Stratégie d'information financière (SIF) du gouvernement

Le BCEATST met en oeuvre la Stratégie d'information financière du gouvernement à compter du 1er avril 2001. La stratégie comprend un changement à la comptabilité d'exercice pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 2002. Le BCEATST a donc choisi de présenter les renseignements supplémentaires suivants concernant ses actifs et ses passifs au 31 mars 2001. Les montants indiqués constitueront les soldes d'ouverture du BCEATST pour l'exercice 2001-2002.

Débiteurs

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir des autres ministères et organismes gouvernementaux découlant d'opérations interministérielles sont comme suit :

	2001
	(en milliers de dollars)
Gouvernement du Canada	15
Total	15

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

Selon les conventions comptables actuelles les revenus associés à ces débiteurs ne sont pas reflétés dans l'état des résultats.

Stocks

Les achats de biens consomptibles et de publications ministérielles (pour distribution au public) sont présentement imputés aux dépenses de fonctionnement au moment de l'achat. En préparation pour la mise en oeuvre de la Stratégie d'information financière, les stocks détenus à la fin de l'exercice ont été inventoriés et évalués au coût d'acquisition.

	2001
	(en milliers de dollars)
Papeterie et fournitures de bureau	57
Vêtements	51
Total	108

Immobilisations et amortissement cumulé

Les conventions comptables du gouvernement du Canada n'exigent pas présentement la capitalisation des immobilisations. Les achats d'immobilisations sont donc imputés aux dépenses de fonctionnement au moment de l'achat. En préparation pour la mise en oeuvre de la SIF, le BCEATST a établi des conventions comptables appropriées au coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire. Les immobilisations sont capitalisées seulement si leur coût est de 2 000 $ ou plus. Les actifs acquis à coût moindre de 2 000 $ sont imputés aux dépenses.

La durée de vie utile a été estimée comme suit :

Bâtiment	30 ans
Ameublement	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de laboratoire	10 ans
Chariots élévateurs	15 ans
Matériel informatique	4 ans
Véhicules motorisés	7 ans

	Coût historique	Amortissement cumulé	Valeur nette au 31 mars 2001
	(en milliers de dollars)		
Bâtiment	2 715	1 485	1 230
Ameublement	901	592	309
Matériel de bureau	358	246	112
Matériel de laboratoire	3 694	3 079	615
Chariots élévateurs	83	34	49
Matériel informatique	4 033	2 681	1 352
Véhicules motorisés	873	460	413
Total	12 657	8 577	4 080

Selon les conventions comptables du gouvernement, les logiciels et les améliorations locatives seront capitalisés de façon prospective à compter du 1er avril 2001.

Passifs

Au 31 mars 2001, les passifs s'établissent comme suit :

	2001
	(en milliers de dollars)
Créditeurs	235
Salaires et indemnités de cessation d'emploi à verser	756
Indemnités de vacances	721
Temps compensatoire	39
Total	1 751

Les coûts associés aux créditeurs et aux salaires à verser sont reflétés dans l'état des résultats. Les coûts associés aux indemnités de vacances et au temps compensatoire ne sont pas inclus dans l'état des résultats. Selon les conventions comptables actuelles ces coûts sont comptabilisés seulement lors du paiement (voir note 2a). Les indemnités de cessation d'emploi ne sont pas comptabilisées comme passif par le BCEATST, mais plutôt de manière consolidée dans les Comptes publics par le receveur général du Canada.

Centre canadien de gestion

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Centre canadien de gestion selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. La responsabilité première quant à l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier revient à la gestion de l'Établissement.

Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour s'acquitter de la responsabilité de rendre compte, l'Établissement maintient une série de comptes représentant un registre centralisé des opérations financières de l'Établissement. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier.

La Direction des services financiers de l'Établissement développe et propage les conventions comptables et de gestion financière, et émet des directives qui suivent les normes de comptabilité et de gestion financière. L'Établissement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, des avantages et des risques. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'Établissement. L'Établissement vise également à s'assurer de l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans tout l'organisme.

Approuvé par :

Directeur, Finances
(Agent financier principal et
Agent financier principal à temps plein)
ALAIN CORIVEAU

le 18 juin 2001

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Dépenses		
Traitements et indemnités des employés	9 391	7 286
Services professionnels et spéciaux	9 418	6 861
Ameublement et matériel	1 584	1 182
Transports et communications	1 419	935
Information	694	645
Fournitures et approvisionnements	643	504
Réparation et entretien	470	114
Location	222	96
Paiements de transfert	173	175
Autres subventions et paiements	5	2
	24 019	17 800
Moins: recouvrements de coûts (article 29.1(1) de la *LGFP*)	6 177	5 392
Coût net de fonctionnement (note 3)	17 842	12 408

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

Centre canadien de gestion—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et objectif

Le Centre canadien de gestion a été constitué en 1991 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* et est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Centre canadien de gestion est voué à l'excellence dans l'apprentissage et la recherche dans le domaine de la gestion du secteur public, et vise à rehausser les capacités des gestionnaires du secteur public et favorise une forte culture organisationnelle au sein de l'administration publique fédérale. Le Centre vise à orienter, former et perfectionner les cadres de l'administration fédérale. Il dispose d'une capacité pour effectuer de la recherche en gestion et élaborer des cas d'enseignement qui rehaussent et élargissent la gamme des cours de gestion offerts par l'administration fédérale. Le Centre dispose d'une autorisation budgétaire annuelle afin de financer ses dépenses de fonctionnement et de contributions. Le Centre a aussi l'autorisation de dépenser ses recettes gagnées en vertu de l'article 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été dressé suivant les exigences et les normes de rapport établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées sur une base d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse.

b) Comptabilisation des recettes

Toutes les recettes sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

c) Achats d'immobilisations

Le coût d'acquisition des immobilisations est imputé aux dépenses d'exploitation de l'exercice au cours duquel elles ont été achetées.

3. Crédit parlementaire

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Crédit 5 du Centre canadien de gestion	9 786	9 725
Budget supplémentaire des dépenses (A, B et C)	4 151	933
Mandats spéciaux du gouverneur général	1 873	
Crédit 10 du Conseil du Trésor	741	370
Crédit 15 du Conseil du Trésor	191	184
	16 742	11 212
Fonds non utilisés	278	114
	16 464	11 098
Dépenses en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	6 177	5 392
Recettes équivalentes générées en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	(6 177)	(5 392)
Dépenses des produits de biens excédentaires de l'État	13	16
Contributions aux plans de prestations des employés	1 365	1 294
Coût net de fonctionnement	17 842	12 408

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Centre. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Comité de vérification du Centre a examiné l'information financière contenue dans cet état financier.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et d'information, le Centre tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services financiers du Centre établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Centre tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ces systèmes sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, qu'elles sont exécutées selon les règles applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Centre. Le Centre s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction a présenté cet état financier à la vérificatrice générale du Canada qui l'a vérifié et a fourni l'opinion indépendante ci-jointe.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La contrôleuse/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

le 8 juin 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DU CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL
ET AU
MINISTRE DU TRAVAIL

J'ai vérifié l'État des résultats du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail de l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants une image fidèle des résultats d'exploitation du Centre pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état financier.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Shahid Minto, M.A., LL.B., CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 8 juin 2001

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2001	2000
	$	$
Dépenses		
Exploitation		
Traitements et avantages sociaux	4 443 288	4 329 212
Indemnités de cessation d'emploi	4 125	750
Services professionnels et spéciaux	992 730	1 379 502
Locaux	320 160	320 160
Information	311 395	264 075
Transport et communications	190 636	185 138
Immobilisations	175 318	415 049
Services publics, fournitures et approvisionnements	144 061	124 015
Réparations et entretien	137 024	62 317
Location	25 227	28 727
	6 743 964	7 108 945
Administration		
Traitements et avantages sociaux	217 497	203 350
Déplacements	29 269	27 610
Gouverneurs et comités	13 757	19 943
Services professionnels et spéciaux	4 070	3 682
Services publics, fournitures et approvisionnements	221	838
	264 814	255 423
Total des dépenses	7 008 778	7 364 368
Recettes non fiscales		
Recettes affectées aux dépenses (notes 3 et 8)		
Produits des ventes	2 862 263	2 746 070
Recouvrement de coûts	1 466 587	1 340 045
	4 328 850	4 086 115
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	431	476
Total des recettes non fiscales	4 329 281	4 086 591
Coût net de l'exploitation (note 4)	2 679 497	3 277 777

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par :

Le président du Conseil
WARREN EDMONDSON

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La contrôleuse/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et objectifs

Le Centre a été établi en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du Centre sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les dépenses du Centre sont financées en partie par ses revenus d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été préparé selon les exigences et normes établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les plus importantes conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse. Conformément aux directives du receveur général, les recettes provenant d'autres ministères sont comptablisées selon la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

c) Achats d'immobilisations

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de fonctionnement de l'exercice au cours duquel ils sont effectués.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

e) Opérations en devises

Les recettes et dépenses libellées en devises sont converties en dollars canadiens au taux en vigueur au moment de l'opération.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

f) Services fournis gratuitement

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères de l'État sont compris dans les dépenses.

g) Régime de pensions de retraite

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le Centre cotisent au coût du Régime. Les cotisations du Centre sont imputées aux dépenses sur une base courante et représentent le passif total du Centre.

3. Recettes affectées aux dépenses

	2001	2000
	$	$
Produits des ventes :		
Abonnements au disque CCINFO	1 473 644	1 469 393
Abonnements aux disques spéciaux	676 047	696 166
CCINFOWeb	306 938	269 063
Produits spéciaux sur Internet	249 393	152 254
Exemplaires de publications	118 784	107 725
Produits sur disquette	13 315	25 111
Autres	12 999	7 508
Produits pour la revente	7 743	15 250
Adhésions	3 400	3 600
	2 862 263	2 746 070
Recouvrement de coûts :		
Projets concertés	996 671	871 589
Contributions au Service des demandes de renseignements	454 000	454 000
Frais de déplacement	15 916	14 456
	1 466 587	1 340 045
	4 328 850	4 086 115

4. Crédits parlementaires

	2001	2000
	$	$
Conseil du Trésor : Crédit 10	10 000	
Conseil du Trésor : Crédit 15A—Conventions collectives	109 000	92 688
Conseil du Trésor : Crédit 15B—Conventions collectives	33 000	152 744
Développement des ressources humaines Canada—Crédit 20 (2000—Crédit 35)	1 531 000	1 728 000
Développement des ressources humaines Canada—Crédit 20A (2000—Crédit 35A)	717 476	569 911
Développement des ressources humaines Canada—Crédit 35B		500 000
	2 400 476	3 043 343
Somme périmée	41 139	85 726
	2 359 337	2 957 617
Dépenses financées à même les produits de la vente de biens excédentaires de l'État	431	476
Total des crédits utilisés	2 359 768	2 958 093
Plus :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères—Locaux	320 160	320 160
Moins : recettes non fiscales autres que les recettes affectées aux dépenses	431	476
Coût net de l'exploitation	2 679 497	3 277 777

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Les conventions comptables du gouvernement du Canada n'exigent pas la capitalisation des immobilisations. Des contrôles internes sont toutefois maintenus afin de préserver les actifs, et l'information additionnelle suivante reflète le coût historique et l'amortissement si les immobilisations étaient amorties sur leur durée de vie utile. Les immobilisations sont amorties de façon linéaire sur une période de cinq ans.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

Immobilisations au coût	31 mars 2000	Acquisitions	Cessions	31 mars 2001
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 952 844	60 423	88 733	1 924 534
Mobilier et matériel	892 492	11 633	34 240	869 885
Améliorations locatives	632 719			632 719
Matériel de mesure	2 673			2 673
	3 480 728	72 056	122 973	3 429 811

Amortissement cumulé	31 mars 2000	Amortissement	Cessions	31 mars 2001
	$	$	$	$
Matériel informatique	1 602 686	114 368	84 998	1 632 056
Mobilier et matériel	754 414	34 750	34 240	754 924
Améliorations locatives	632 719			632 719
Matériel de mesure	2 673			2 673
	2 992 492	149 118	119 238	3 022 372

6. Comptes clients

À la fin de l'exercice, les comptes clients courants sur la vente de produits et services sont comme suit :

	2001	2000
	$	$
Tiers	246 046	268 143
Gouvernement du Canada	176 986	108 346
	423 032	376 489

Les recettes associées aux comptes clients ne figurent pas dans l'État des résultats pour les opérations conclues avec des tiers. Les recettes associées aux comptes clients pour les opérations du gouvernement du Canada sont comptabilisées dans l'état des résultats.

7. Passif

	2001	2000
	$	$
a) Passifs comptabilisés		
Créditeurs et charges à payer	531 120	948 311
Salaires et indemnités à payer	39 296	31 742
	570 416	980 053
b) Autres passifs		
Indemnités de congé à payer	268 177	251 165
Indemnités de cessation d'emploi	503 033	458 566
	771 210	709 731
c) Paiements reçus d'avance		
Tiers	110 706	149 683
Gouvernement du Canada	2 956	3 840
	113 662	153 523

Les coûts associés aux passifs comptabilisés sont inclus dans l'État des résultats.

Les coûts associés aux autres passifs ne sont pas inclus dans l'État des résultats. Ces coûts sont comptabilisés seulement au moment du paiement (voir note 2 a).

Les coûts associés aux indemnités de congé à payer représentent le montant des crédits accumulés à la fin de l'exercice.

Le passif pour les prestations de départ correspond à ce que les employés recevraient au moment de leur démission du CCHST. Dans ces circonstances, seuls les employés ayant au moins 10 ans de service continu ont droit à de telles prestations, qui sont calculées sur la base d'une demi-semaine de paye pour chaque année complète de service continu jusqu'à un maximum de 26 années. Une mise à pied entraînerait des coûts additionnels considérables, les indemnités de cessation d'emploi étant calculées pour tous les employés sur la base de deux semaines de paye pour la première année de service continu et une semaine de paye pour chaque année additionnelle complète de service continu.

Les paiements reçus d'avance représentent des sommes perçues avant la date de livraison des produits. Il s'agit principalement de produits que le CCHST vend par abonnement. Ces produits sont expédiés au cours des périodes subséquentes. Ces paiements reçus d'avance sont inscrits à titre de recettes affectées aux dépenses dans l'État des résultats.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

8. Opérations entre apparentés

Les recettes affectées aux dépenses comprennent 544 266 $ (2000—393 197 $) provenant d'opérations conclues avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

9. Compte à fin déterminée—Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique du CRDI

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST distribuera diverses subventions à l'appui de la recherche, le développement et les projets d'études en réseautique, technologie et réglementation dans la région de l'Asie et du Pacifique. Les projets subventionnés traiteront des problèmes économiques, sociaux et environnementaux de cette région.

Les frais perçus par le CCHST pour l'administration des fonds sont comptabilisés comme recouvrement de coûts. Les autres activités, opérations et soldes de ce programme ne figurent pas dans l'état financier du CCHST.

	2001	2000
	$	$
Solde du fonds au début de l'exercice	525 073	230 274
Fonds reçus pour les projets au cours de l'exercice		484 727
Subventions versées aux bénéficiaires	(252 600)	(135 665)
Frais de déplacement et autres coûts	(19 615)	(39 263)
Frais d'administration du CCHST		(15 000)
Solde du fonds à la fin de l'exercice	252 858	525 073

10. Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la loi dont il relève, le Centre peut acquérir de l'argent ou d'autres biens par voie de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Au cours des exercices 1999-2000 et 2000-2001, le Centre n'a reçu aucun don, ce qui laisse à 81 021 $ le total des dons accumulés au 31 mars 2001. Ces fonds sont inscrits dans un compte spécial du Trésor à cet effet.

11. Chiffres correspondants

Certaines données correspondantes de 2000 présentées dans l'État des résultats et dans les notes ont été reclassées conformément à la présentation adoptée en 2001.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

RAPPORT DE LA DIRECTION

La direction de la Commission canadienne de sûreté nucléaire est responsable de la préparation de tous les renseignements figurant dans son rapport annuel. L'état financier a été dressé conformément aux exigences et aux normes de présentation de rapport que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Cet état comprend des estimations fondées sur le meilleur jugement de la direction. Les renseignements financiers contenus ailleurs dans le présent rapport annuel concordent avec ceux présentés dans l'état financier.

La direction doit aussi élaborer et maintenir un système de contrôle interne visant à fournir une assurance raisonnable que toutes les opérations sont inscrites avec exactitude et conformes aux autorisations pertinentes, que l'état financier reflète bien les résultats d'exploitation de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et que les actifs sont bien protégés.

La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante et émet une opinion sur l'état financier.

Approuvé par :

La présidente et première dirigeante,
LINDA J. KEEN

Le vice-président des Services de gestion,
DENYS VERMETTE

le 1er juin 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE
ET AU
MINISTRE DE RESSOURCES NATURELLES CANADA

J'ai vérifié l'état des résultats de la Commission canadienne de sûreté nucléaire de l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 1er juin 2001

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2001	2000
	$	$
Dépenses		
Fonctionnement		
Traitements et avantages sociaux	39 056 250	35 557 875
Services professionnels et spéciaux	9 293 887	9 907 932
Locaux	4 148 223	4 153 444
Déplacements et réinstallations	3 325 041	3 129 619
Mobilier et matériel	1 491 046	2 703 446
Information	803 472	583 053
Communications	769 810	670 741
Services publics, fournitures et approvisionnements	636 919	586 619
Réparations	522 889	398 592
Dépenses des commissaires	434 484	391 658
Location de matériel	148 035	110 257
Dépenses diverses	1 116	7 680
	60 631 172	58 200 916
Subventions et contributions		
Programme à l'appui des garanties	357 617	598 307
Autres	125 374	69 960
	482 991	668 267
Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale		
Stratégie d'information financière (note 3)	376 000	
	376 000	
Total des dépenses	61 490 163	58 869 183
Recettes non fiscales		
Droits de permis	36 528 101	37 642 199
Formation de stagiaires étrangers (note 9)	1 249 266	1 985 028
Recettes diverses	205 696	38 170
Aliénation d'immobilisations	18 795	50 529
Remboursement de dépenses des exercices antérieurs	11 403	28 243
Total des recettes non fiscales	38 013 261	39 744 169
Coût net d'exploitation (note 3)	23 476 902	19 125 014

Les notes complémentaires font partie intégrante du présent état financier.

Approuvé par :

La présidente et première dirigeante,
LINDA J. KEEN

Le vice-président des Services de gestion,
DENYS VERMETTE

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs, objectif et activités

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a été constituée en 1946 en vertu de la *Loi sur l'énergie nucléaire*. Avant le 31 mai 2000, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaire* (« la Loi »), la CCSN était connue sous le nom de Commission de contrôle de l'énergie atomique. La CCSN constitue un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre de Ressources naturelles Canada.

La *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaire* confère à la CCSN des pouvoirs étendus pour établir et mettre en application des normes nationales dans les domaines de la santé, de la sûreté et de l'environnement en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie nucléaire. Elle jette les bases nécessaires pour assurer la mise en oeuvre de la politique canadienne et le respect des obligations du Canada à l'égard de la non-prolifération des armes nucléaires. La Loi donne aux inspecteurs de la CCSN des pouvoirs plus clairs et complets et adapte les sanctions pour les infractions aux pratiques législatives courantes. La CCSN est autorisée à demander des garanties financières, à ordonner des mesures correctives dans des situations dangereuses et à exiger des parties responsables d'assumer les coûts de la décontamination et d'autres mesures correctives.

La CCSN a pour mission :

- de réglementer le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation des substances nucléaires, de l'équipement réglementé et des renseignements réglementés afin que : a) le niveau de risque inhérent à ces activités demeure acceptable pour la santé et la sécurité des personnes, pour l'environnement et pour la sécurité nationale; b) ces activités soient exercées en conformité avec les mesures de contrôle et les obligations internationales que le Canada a assumées;
- d'informer le public—sur les plans scientifique, technique ou réglementaire—en ce qui concerne : a) les activités de la CCSN; b) le développement, la production, la possession, le transport et l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires; c) les conséquences de l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires pour la santé et la sécurité des personnes et pour l'environnement.

De plus, la CCSN administre la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, y compris la désignation des installations nucléaires, la prescription des montants d'assurance de base que doivent souscrire les exploitants des installations nucléaires, et l'administration des primes d'assurance supplémentaire pour ces installations. Les montants d'assurance de base et d'assurance supplémentaire s'élèvent à 75 millions de dollars pour chaque installation désignée (note 10). Une assurance est requise pour 14 installations.

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

Les dépenses de la CCSN sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les recettes, y compris les droits de permis, sont versées au Trésor, et la CCSN ne peut s'en servir. Les avantages sociaux des employés font l'objet d'une autorisation législative.

En 1990, la CCSN a instauré un régime de recouvrement des coûts. Aux termes de la Loi, l'objectif général du régime est de permettre à la CCSN de recouvrer toutes ses dépenses de fonctionnement et d'administration liées aux activités de réglementation auprès des titulaires de permis délivrés en vertu de la Loi. Les établissements d'enseignement, les établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et les ministères du gouvernement fédéral ne sont pas assujettis au régime. Les dépenses de la CCSN liées aux organismes exemptés, de même que celles liées aux activités internationales visant les garanties et l'importation-exportation, demeurent à la charge du gouvernement.

Les droits de permis ont été établis à partir des dépenses engagées par la CCSN pour exercer ses activités de réglementation. Ces dernières comprennent l'évaluation technique des demandes de permis, les inspections effectuées pour vérifier si les titulaires de permis se conforment aux conditions de leurs permis et, enfin, l'élaboration de normes liées aux permis. Le barème des droits révisés est entré en vigueur le 21 août 1996; il est fondé sur les dépenses au titre des activités de réglementation de 1992-1993.

2. Conventions comptables importantes

Le receveur général du Canada établit les exigences et les normes de présentation de rapport pour les établissements publics. À la CCSN, les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

i) Les dépenses sont inscrites d'après la comptabilité d'exercice à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de congés payés, qui sont inscrites d'après la comptabilité de caisse.

ii) Les montants estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

b) Constatation des recettes

i) Les droits de permis sont inscrits comme recettes selon une méthode d'allocation uniforme pour la durée du permis (un ou deux ans, en général), sauf dans le cas des droits pour une demande de construction d'un réacteur nucléaire. Dans ce cas, les droits sont constatés sur toute la période des travaux de la CCSN.

ii) Les recettes découlant de la formation des stagiaires étrangers sont constatées sur toute la période des travaux de la CCSN.

iii) Le remboursement de dépenses des exercices antérieurs est inscrit aux recettes au moment où il est encaissé; il n'est pas soustrait des dépenses.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement de l'exercice durant lequel l'achat est effectué.

d) Cotisations au régime de retraite

Les employés de la CCSN participent au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada et cotisent à part égale avec la CCSN au coût du régime. Les cotisations de la CCSN sont imputées aux dépenses au moment où elles sont versées.

3. Utilisation des crédits parlementaires

	2001	2000
	$	$
Crédit 15—Dépenses de programme de la CCSN	51 165 330	48 277 133
Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale **	376 000	
	51 541 330	48 277 133
Moins :		
Affectation bloquée (fonds périmés) *	1 176 109	141 986
Fonds périmés	312 895	736 394
	50 052 326	47 398 753
Plus: cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux	5 979 000	6 347 000
Total des crédits utilisés	56 031 326	53 745 753
Plus : services fournis gratuitement par les autres ministères de l'État :		
Locaux	3 459 293	3 420 651
Avantages sociaux	1 772 317	1 537 414
Autres	227 227	165 365
	5 458 837	5 123 430
Total des dépenses	61 490 163	58 869 183
Moins : recettes non fiscales	38 013 261	39 744 169
Coût net d'exploitation	23 476 902	19 125 014

* Ces fonds n'étaient pas disponibles pendant l'exercice.

** Fonds transférés du crédit 10 du Conseil du Trésor pour la mise à l'essai et la mise en oeuvre d'un système de gestion des salaires visant plusieurs ministères et organismes du gouvernement fédéral, dans le cadre de la Stratégie d'information financière à l'échelle de l'administration fédérale.

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Débiteurs

Au 31 mars, les débiteurs s'établissaient comme suit :

	2001	2000
	$	$
Droits de permis	2 242 841	1 008 283
Projets effectués sous contrat	119 163	720
Autres	6 977	
Total des débiteurs	2 368 981	1 009 003

5. Recettes reportées

Au 31 mars 2001, il y avait des droits de permis non gagnés totalisant 14 884 143 $ (2000—15 251 462 $). Il s'agit de droits perçus au 31 mars 2001, pour des permis venant à expiration dans des exercices futurs.

6. Passif

Au 31 mars, le passif s'établissait comme suit :

	2001	2000
	$	$
Créditeurs et charges à payer	3 213 696	5 171 194
Salaires à verser	1 490 706	1 712 170
Retenues de garantie	46 618	77 805
	4 751 020	6 961 169
Indemnités de congés payés	2 683 939	2 444 815
Indemnités de cessation d'emploi	2 871 846	2 691 129
	5 555 785	5 135 944
Total	10 306 805	12 097 113

7. Permis exempts de droits

La valeur des permis exempts de droits délivrés aux établissements d'enseignement, aux établissements de santé sans but lucratif subventionnés par l'État et aux ministères fédéraux au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2001 s'élevait à 2 606 515 $ (2000—2 568 156 $).

8. Passif éventuel

La CCSN a fait l'objet, dans le cours normal de ses activités, d'un certain nombre de poursuites judiciaires. La CCSN, de même que neuf autres organismes, est nommée dans une réclamation de 55 000 000 $. On ne peut toutefois déterminer l'issue finale des poursuites et réclamations qui étaient toujours en instance au 31 mars 2001. En conséquence, aucune provision n'a été comptabilisée pour ces passifs éventuels. Le versement de tout montant accordé, par règlement ou jugement, proviendrait des crédits de la CCSN et serait affecté aux dépenses au moment du règlement du litige.

9. Opérations entre entités apparentées

Dans le cours normal de ses activités, la CCSN conclut des opérations avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement, y compris Énergie atomique du Canada limitée (EACL).

Au nom d'EACL, la CCSN continue d'assurer l'élaboration, la prestation et l'administration de services de réglementation à l'intention du personnel de réglementation de la Chine et de la Corée. Conformément aux modalités du contrat, le coût des services est recouvré auprès d'EACL. Pour 2001, la CCSN a comptabilisé des recettes de 1 000 000 $ relativement à ce projet (2000—1 466 922 $).

La CCSN fournit divers services sans frais à d'autres ministères et organismes du gouvernement. Un montant de 5 458 837 $ (2000—5 123 430 $) a été inscrit à l'État des résultats au titre de ces services.

10. Compte de réassurance de responsabilité nucléaire

Conformément à la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, toutes les primes d'assurance supplémentaire payées par les exploitants des installations nucléaires sont créditées au Compte de réassurance de responsabilité nucléaire du Trésor. Toute réclamation sur le régime d'assurance supplémentaire est prélevée sur le Trésor et imputée au Compte. Il n'y a eu ni réclamation ni paiement imputable au Compte depuis sa création. Le 31 mars 2001, le solde du Compte était de 551 921 $ (2000—550 321 $).

Le 31 mars 2001, le montant de l'assurance supplémentaire fournie par le gouvernement du Canada en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* s'élevait à 590 000 000 $ (2000—590 000 000 $). La protection de réassurance fournie par le gouvernement du Canada comprend également une catégorie de risques exclue des responsabilités des assureurs principaux.

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Fin*

RECETTES ET COÛT D'EXPLOITATION PAR ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (NON VÉRIFIÉ)

	2001				2000
	Recettes	Permis exempts de droits	Valeur totale des permis et des autres recettes	Coût d'exploitation	Coût d'exploitation
	$	$	$	$	$
Activités de réglementation					
Réacteurs nucléaires et usines d'eau lourde	26 604 945		26 604 945	32 036 166	29 325 654
Réacteurs de recherche	16 200	184 277	200 477	729 217	617 421
Établissements de recherche et d'essais nucléaires	2 461 097		2 461 097	3 632 992	4 619 380
Mines d'uranium	2 287 759		2 287 759	3 220 158	3 714 769
Installations de combustibles nucléaires	870 040		870 040	1 127 496	1 088 356
Substances réglementées	39 273	3 910	43 183	136 481	145 368
Accélérateurs	194 056	487 330	681 386	1 197 995	1 206 081
Radio-isotopes	3 275 620	1 803 054	5 078 674	11 191 948	10 404 355
Transports	244 025	6 239	250 264	445 820	278 584
Gestion des déchets et déclassement	504 330	114 093	618 423	2 120 279	2 524 773
Dosimétrie	30 756	7 612	38 368	121 365	210 099
Importations/exportations				568 906	489 196
	36 528 101	2 606 515	39 134 616	56 528 823	54 624 036
Activités générales					
Formation de stagiaires étrangers	1 249 266		1 249 266	835 612	1 186 094
Stratégie d'information financière				376 000	
Autres	235 894		235 894	3 749 728	3 059 053
	1 485 160		1 485 160	4 961 340	4 245 147
Total	38 013 261	2 606 515	40 619 776	61 490 163	58 869 183

Commission canadienne des affaires polaires

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission canadienne des affaires polaires selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 à l'état financier, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité pour l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier revient à la direction de la Commission.

Les renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la direction. Pour s'acquitter de la responsabilité de comptabiliser et de rendre compte, la Commission maintient une série de comptes représentant un registre centralisé de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec ceux apparaissant dans cet état financier.

Le Conseil d'administration est chargé de la gestion des activités de la Commission et doit veiller notamment à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes.

La Commission établit et diffuse les conventions comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. La Commission tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs de la Commission. La Commission s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente cet état financier à la vérificatrice générale du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Approuvé par :

le président du Conseil d'administration
MICHAEL P. ROBINSON

le directeur exécutif
STEVEN C. BIGRAS

le 22 juin 2001

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES ET AU MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

J'ai vérifié l'État des résultats de la Commission canadienne des affaires polaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans l'état financier. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier présente fidèlement, à tous égards importants, les résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente à l'état financier.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 22 juin 2001

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2001	2000
	$	$
Dépenses d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	351 795	486 444
Services professionnels et spéciaux	225 810	147 342
Voyages et déménagements	111 024	114 180
Dépenses de bureau et de matériel	95 502	43 278
Locaux	71 044	85 837
Impression et publication	41 365	27 864
Honoraires des membres du conseil	26 942	58 200
Contributions	18 500	17 250
Téléphone et télécommunications	16 763	19 303
Frais postaux et service de messagerie	9 516	10 481
Fournitures et approvisionnements	7 042	10 146
Publicité	4 777	
Coût de l'exploitation	980 080	1 020 325
Recettes non fiscales		
Remboursement de dépenses d'exercices antérieurs		1 676
Coût net d'exploitation (note 3)	980 080	1 018 649

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

NOTES À L'ÉTAT FINANCIER

1. Pouvoirs et but

La Commission canadienne des affaires polaires a été constituée le 1er février 1991 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Commission a commencé ses activités le 9 septembre 1991. Elle fut créée dans le but de promouvoir et de favoriser le développement et la diffusion des connaissances sur les régions polaires, de surveiller l'état des sciences polaires au Canada et ailleurs dans le monde, d'affirmer le Canada comme nation polaire sur la scène internationale et de fournir aux Canadiens et Canadiennes ainsi qu'aux organisations, institutions et associations canadiennes de l'information sur les recherches liées aux régions polaires. Ses dépenses d'exploitation sont financées par une autorisation budgétaire annuelle.

Commission canadienne des affaires polaires—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT FINANCIER—*Fin*

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé suivant les exigences et les normes de rapport établies par le receveur général du Canada pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Toutes les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de vacances, qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Le coût d'acquisition des immobilisations est imputé aux dépenses d'exploitation de l'exercice au cours duquel elles ont été achetées.

3. Crédits parlementaires

	2001	2000
	$	$
Crédit 40 du Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	882 000	882 000
Budget des dépenses supplémentaire	43 200	42 000
Virement du Conseil du Trésor—Crédit 15	9 000	25 687
	934 200	949 687
Fonds non utilisés	22 120	16 362
	912 080	933 325
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 000	87 000
Total des crédits utilisés	980 080	1 020 325
Moins : Recettes non fiscales		1 676
Cout net d'exploitation	980 080	1 018 649

Commission de l'assurance-emploi du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joint à l'intention de la Commission de l'assurance-emploi du Canada (CAEC) selon les normes et les exigences du receveur général du Canada. La Direction de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) est la principale responsable de l'intégrité et de l'objectivité des données de cet état financier. Afin d'assurer une plus grande objectivité et l'impartialité, les données financières contenues dans cet état ont été examinées par la haute Direction de DRHC.

Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables énoncées dans la note 2, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Une partie de l'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la Direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, DRHC tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de la CAEC. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui apparaît dans cet état financier.

Les services financiers élaborent et diffusent des politiques comptables et de gestion financière; ils émettent des directives spécifiques qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. DRHC maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont effectuées conformément aux règlements prescrits, sans dépasser les crédits parlementaires, et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs de DRHC. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. DRHC s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ces états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentif du personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris par toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre délégué
MARYANTONETT FLUMIAN

Agent financier supérieur
ALAN WINBERG

le 23 juillet 2001

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Gestion des dépenses		
Investissement dans les ressources humaines	2 342 469	2 351 771
Prestation de revenu d'assurance-emploi	512 521	583 220
Gestion des CRHC et services conjoints[1]		354 937
	2 854 990	3 289 928
Services ministériels et Soutien à la prestation de services	773 763	490 211
Total des dépenses	3 628 753	3 780 139
Recettes		
Recettes affectées aux dépenses		
Recouvrement des coûts d'administration du Compte d'assurance-emploi	1 242 173	1 290 963
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices précédents	150 362	90 145
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	423	557
Privilèges, licences et permis	56	151
Rémunérations de services	37	31
Produits des ventes		7
Autres recettes		
Recouvrement des frais de prestations-employés	118 160	111 900
Surplus actuariel—Compte des rentes sur l'État	5 574	5 822
Amendes d'assurance-emploi	618	510
Autres[2]	1 948	154 859
	277 178	363 982
Total des recettes	1 519 351	1 654 945
Coût net des opérations	2 109 402	2 125 194

(1) Ce compte est inclus à l'intérieur du secteur d'activité du Soutien à la prestation de services.

(2) Les montants relatifs aux prêts étudiants n'appartiennent pas à la Commission de l'assurance-emploi du Canada.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et objectifs

La Commission de l'emploi et de l'immigration du Canada a été créée en vertu de l'article 7 de la *Loi régissant l'emploi et l'immigration de 1977* et, maintenue sous le nom de Commission de l'assurance-emploi du Canada en vertu de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines* de 1996, elle constitue un établissement financier mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Toutes les dépenses de fonctionnement, les contributions et les subventions de la Commission sont financées par les crédits budgétaires annuels, tandis que les avantages sociaux des employés, les prestations de retraite supplémentaires des agents des rentes sur l'État dépendent d'autorisations législatives. La

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

Commission comprend quatre secteurs d'activités dont voici les objectifs :

Services ministériels — Fournir au Ministère des services de direction administrative, d'élaboration de politiques et de soutien à la gestion.

Soutien à la prestation de services — Gérer et opérer les activités appuyant la prestation des services et les versements à nos clients. Il comprend également les services directs à la clientèle, comme la réception et l'orientation des clients soit en personne, soit par téléphone aux Centres des ressources humaines du Canada, le soutien administratif de même que des services conseils et d'orientation en matière de programmes par l'élaboration de politiques et de procédures appuyant une exécution conjointe des programmes à l'échelle locale, sectorielle et régionale.

Investissement dans les ressources humaines et Prestation de revenu et d'assurance — Développer et appuyer, en collaboration avec les autres ministères gouvernementaux, les provinces, les territoires, le secteur privé et les partenaires communautaires, l'utilisation productive sur le plan économique des ressources du marché du travail au Canada, sans surcharger les personnes, les groupes et les régions, et de promouvoir le bien-être des Canadiens. Le Programme favorise le fonctionnement efficace et efficient du marché du travail canadien, tout en garantissant la protection des fonds publics.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de présentation des rapports et des normes du receveur général du Canada pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus pertinentes sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est, selon la convention comptable des Créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE) du gouvernement, comptabilisée sur une base d'exercice.

b) Constatation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse, conformément aux conventions comptables du gouvernement.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice de l'achat.

d) Coûts estimatifs

Les coûts estimatifs des services fournis gratuitement par les ministères du gouvernement sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements des dépenses d'exercices précédents

Les recouvrements des dépenses d'exercices précédents sont inscrits comme recettes une fois reçus et ne sont pas soustraits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

COMMISSION DE L'ASSURANCE-EMPLOI DU CANADA
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Investissement dans les ressources humaines et prestation de revenu d'assurance-emploi		
Crédit 1 [1]	299 658	224 523
Annulé	5 983	5 352
	293 675	219 171
Crédit 5	932 786	981 350
Annulé	167 124	97 313
	765 662	884 037
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	89 685	113 035
Redressement législatif du Fonds de l'assurance de la fonction publique	197	238
Prestations de retraite législatives— Pensions des agents des rentes sur l'État	29	28
Trop-payés des Rentes sur l'État	12	
	89 923	113 301
Total des secteurs d'activités	1 149 260	1 216 509
Services ministériels et Soutien à la prestation de services		
Crédit 1 [1]	185 410	132 640
Annulé	5 864	9 538
	179 546	123 102
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 311	30 199
Dépense législative à la disposition de biens excédentaires de la Couronne	345	538
Remboursements législatifs des montants portés aux recettes d'exercices précédents	51	(2 158)
	43 707	28 579
Total des secteurs d'activités	223 253	151 681
Emploi total des crédits	1 372 513	1 368 190

[1] Le montant est une portion du Crédit 1.

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

4. Comptes débiteurs

À la fin de l'exercice, les comptes débiteurs se composent des trop-payés en salaires, des amendes que doivent payer les prestataires en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*, des trop-payés dans les programmes d'investissement dans les ressources humaines et de l'assurance-emploi et d'autres montants divers à percevoir.

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Interministériel		
Interne du gouvernement		
Services ministériels et Soutien à la prestation de services		
Détachements	6 132	300
Divers	1	2 147
	6 133	2 447
Tiers		
Investissement dans les ressources humaines et Prestations de revenu d'assurance-emploi		
Trop-payés des prestations d'assurance-emploi	357 268	368 756
Article 38—Assurance-emploi—Pénalités	240 904	227 877
Prestations d'assurance-emploi remboursables	75 892	238 015
Programme d'emploi pour les innovations technologiques	10 683	10 034
Autres programmes	10 647	8 563
Amendes d'assurance-emploi	5 911	5 835
Pénalités aux employeurs	4 031	3 689
Stratégie pour la pêche du poisson de fond de l'Atlantique	2 275	3 996
Programme option formation jeunesse	1 104	571
Bénéficiaires de l'aide sociale	551	557
Virement au compte Assurance-emploi	550	607
Mesures d'adaptation et de restructuration des pêches—MARP	487	535
Travail—Ajustements et préventions	315	344
Aide au développement des collectivités	146	134
Pan-Canadien—Partie II—A.-E.	14	
Trop-payés des prestations d'assurance-emploi—Partie II [1]		6 574
	710 778	876 087
Services ministériels et Soutien à la prestation de services		
Détachements	908	334
Divers	680	78
Programme extension	136	122
Trop-payés en salaires	132	81
	1 856	615
Total	718 767	879 149

[1] Les montants de ce compte ont été répartis à l'intérieur des différents comptes.

5. Comptes à fins déterminées

Il appartient également à la Commission de l'assurance-emploi du Canada d'administrer et de contrôler les comptes à fins déterminées qui suivent :

a) Compte d'assurance-emploi

La *Loi sur l'assurance-emploi* prévoit un programme d'assurance-emploi contributif obligatoire qui s'applique à tous les employés, sous réserve d'exceptions mineures.

La Loi autorise l'existence d'un compte dans les comptes du Canada désigné sous le nom de Compte d'assurance-emploi.

La Loi stipule que ce qui suit sera porté au crédit du compte : a) les cotisations, pénalités, et intérêts; b) les remboursements des trop-payés de prestations, et depuis le 18 novembre 1990, les sommes versées d'aide spéciale et, les remboursements de prestations; c) les montants relatifs aux services fournis à d'autres ministères ou organismes gouvernementaux, ou au public; d) les montants fournis à toute autre fin liée à l'assurance-emploi et autorisés par un crédit géré par la Commission de l'assurance-emploi du Canada; e) l'intérêt sur le solde du Compte aux taux que le ministre des Finances peut autoriser. La Loi permet également de porter au débit du Compte les éléments suivants : a) les prestations et, depuis le 18 novembre 1990, les sommes versées d'aide spéciale en vertu de la Loi; b) les frais d'administration de la Loi; c) l'intérêt sur les avances faites par le ministre des Finances.

OPÉRATIONS DU COMPTE D'ASSURANCE-EMPLOI
(en millions de dollars)

	2001	2000
Rentrées et autres crédits		
Contributions—Employeurs et employés	18 988	18 839
Intérêts gagnés	1 565	1 068
Pénalités	41	41
	20 594	19 948
Paiements et autres débits		
Prestations	11 091	11 443
Frais d'administration	1 384	1 406
	12 475	12 849
Augmentation ou (diminution) nette	8 119	7 099
Plus : solde au début de l'exercice	27 175	20 076
Solde à la fin de l'exercice	35 294	27 175

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

b) Compte des rentes sur l'État

Ce compte a été créé par la *Loi relative aux rentes sur l'État* et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* qui mettait fin à la vente de ces rentes. Le Compte est évalué lors de chaque exercice selon les méthodes actuarielles, et le déficit ou l'excédent imputé au débit ou au crédit du Trésor.

La *Loi relative aux rentes sur l'État* a été adoptée afin d'aider les Canadiens à se préparer financièrement à leurs vieux jours en achetant des rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* a accru le taux de rendement et la flexibilité des contrats de rentes sur l'État, et mis fin à la vente de rentes.

Les rentrées et autres crédits sont composés des cotisations reçues, des montants demandés au Trésor pour les rentiers non repérés auparavant, des intérêts gagnés et les articles transférés des recettes des exercices précédents pour couvrir le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent les rentes échues, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de cotisations, les excédents actuariels ainsi que les articles non demandés transférés aux recettes non fiscales. Les montants des rentes non demandés pour le motif que les rentiers ne peuvent pas être repérés, sont transférés aux recettes non fiscales.

OPÉRATIONS DU COMPTE DES RENTES SUR L'ÉTAT
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Solde au 1er avril	546 059	585 813
Rentrées et autres crédits		
Intérêt du Canada	35 616	38 210
Cotisations	90	150
Autres	107	63
	35 813	38 423
Paiements et autres débits		
Paiements de rentes	67 619	71 374
Rentes non réclamées	449	555
Remboursements de cotisations	374	426
	68 442	72 355
Augmentation ou (diminution) nette	(32 629)	(33 932)
Excédent (manque à gagner) actuariel, excédent des rentes non payées enregistrées à la fin de l'exercice par rapport aux rentes non payées et calculées	(5 646)	(5 822)
Solde au 31 mars	507 784	546 059

c) Compte des pensions des agents des rentes sur l'État

Ce régime de pensions verse des prestations de pension aux anciens fonctionnaires admissibles dont le travail consistait à vendre au public des rentes sur l'État. Pendant l'année, aucun intérêt n'a été porté au crédit du Compte et au débit de l'intérêt sur la dette publique. Les contributions de la Direction générale des rentes sur l'État, à titre d'ancien employeur, s'élevaient à 407 000 $ et les paiements et autres débits du Compte s'élevaient à 7 315 000 $.

OPÉRATIONS DU COMPTE DES PENSIONS DES AGENTS DES RENTES SUR L'ÉTAT

	2001	2000
	$	$
Solde au 1er avril	18 084	24 727
Rentrées et autres crédits	407	
Paiements et autres débits	7 315	6 643
Augmentation ou (diminution) nette	(6 908)	(6 643)
Solde au 31 mars	11 176	18 084

d) Fonds d'assurance de la fonction publique

Ce Fonds a été établi par la *Loi de l'assurance du service civil*, afin de fournir une couverture sous forme d'assurance-vie aux fonctionnaires qui ont souscrit à des polices d'assurance avant 1955-1956. L'achat de polices a été discontinué en 1954-1955, conformément à l'article 62(2) de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.

Le Fonds d'assurance de la fonction publique a été transféré au ministère du Développement des ressources humaines du Canada au cours de l'exercice financier 1997-1998. Au cours des exercices financiers précédents, les transactions financières étaient déclarées par le Bureau du surintendant des institutions financières.

Au cours de l'exercice, les rentrées et autres crédits se composaient de primes de 5 139 000 $, et d'un montant de 197 296 000 $ (imputé aux dépenses) qui représente un redressement destiné à régulariser le solde du Fonds en rapport avec l'évaluation actuarielle établie au 31 mars 2000. Les paiements et autres débits se composaient de prestations de décès, 517 957 000 $; de valeurs de rachat en espèces, 12 012 000 $; de rentes, 18 210 000 $ et, de remboursements de primes, 25 000 $.

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

OPÉRATIONS DU COMPTE DU FONDS D'ASSURANCE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2001	2000
	$	$
Solde au début de l'exercice	8 340 263	8 672 348
Rentrées et autres crédits		
Primes	5 139	5 530
Paiements et autres débits		
Prestations de décès	517 957	555 565
Valeur de rachat en espèces	18 210	
Rentes	25	20 289
Remboursements de primes	12 012	52
	548 204	575 906
Augmentation ou (diminution) nette	(543 065)	(570 376)
Redressement destiné à régulariser le solde du Fonds en rapport avec l'évaluation actuarielle établie au 31 mars 1999	197 296	238 291
Solde à la fin de l'exercice	7 994 494	8 340 263

6. Passif éventuel

Quatre poursuites classifiées comme « probables » ont été intentées contre la Commission de l'assurance-emploi du Canada totalisant 38 110 000 $. Une de ces poursuites, d'un citoyen pour dommages généraux d'un montant de 36 000 000 $ peut avoir un impact significatif sur le recouvrement possible de trop-payé relié à des dommages généraux à la suite d'un accident. Les deux dernières poursuites pour 2 075 000 $ résultent de congédiements injustifiés par des citoyens.

Il y a six poursuites classifiées comme « improbables » pour une estimation totale de 20 000 027 $ qui ont été intentées contre la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Une organisation privée a initié la poursuite intitulée "sujets divers" pour le surplus du compte de la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Quatre organisations ont intentées des poursuites à la suite d'une violation de la Charte des Droits de la personne et une, par un citoyen, pour bris de contrat.

Dix-neuf poursuites classifiées comme « indéterminables » totalisant un montant de 44 515 715 $ ont été intentées contre la Commission de l'assurance-emploi du Canada : deux à l'égard des rentes sur l'État (une par des citoyens et l'autre par une organisation privée), quatre pour bris de contrat (trois par des citoyens et une par une organisation privée), deux pour violation de la Charte des Droits de la personne (par des citoyens), trois pour diffamation (deux par des citoyens et un par une organisation privée), quatre pour dommages généraux (trois par des citoyens et un par un ancien employé), trois pour dommages physiques et mentaux (par des citoyens), et une pour un congédiement injustifié (par un citoyen).

7. État consolidé des rentrées et des sorties de fonds

Le présent état consolidé représente l'ensemble de toutes les activités financières associées à la Commission de l'assurance-emploi du Canada, au Compte d'assurance-emploi, au Compte des rentes sur l'État et à d'autres fonds en fiducie et comptes à fins déterminées mentionnés dans la note 5 précédente. Cela constitue un résumé de toutes les opérations de Développement des ressources humaines Canada se rapportant à la Commission de l'assurance-emploi du Canada.

8. Événement subséquent

À partir de l'exercice financier 2001-2002, le présent état consolidé sera produit selon les principes de la comptabilité d'exercice.

Commission de l'assurance-emploi du Canada—*Fin*

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RENTRÉES ET SORTIES DE FONDS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Sorties de fonds		
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance		
Prestations d'assurance-emploi	11 090 716	11 443 068
Investissement dans les ressources humaines	2 342 469	2 351 771
Prestations de revenus d'assurance-emploi	512 521	583 220
Gestion des CRHC et services conjoints[1]		354 937
Paiements et autres débits sur les rentes, etc.	68 442	72 355
Rajustement des frais d'administration de l'assurance-emploi	94 330	55 365
Assurance de la fonction publique—Paiements et autres débits	548	576
Assurance-emploi—dépenses d'intérêts	7	
Programme des services ministériels		
Services généraux	836 923	547 024
	14 945 956	15 408 316
Rentrées de fonds		
Cotisations d'assurance-emploi	19 028 971	18 880 087
Revenus d'intérêts—Assurance-emploi	1 564 825	1 067 726
Recouvrements de dépenses d'exercices précédents	150 362	90 145
Intérêts sur les rentes, etc.	35 813	38 423
Rajustement des frais d'administration de l'assurance-emploi	6 255	5 332
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	423	557
Assurance de la fonction publique—Rentrées et autres crédits	202	244
Privilèges, licences et permis	56	151
Rémunérération de services	37	31
Produits des ventes		7
Autres recettes		
Recouvrement des fonds du RASE dans les fonds de l'A.-E	118 160	111 900
Surplus actuariel - Compte des rentes sur l'État	5 574	5 822
Amendes d'assurance-emploi	618	510
Autres	1 948	154 859
	20 913 244	20 355 794
Coût net des opérations	(5 967 288)	(4 947 478)

[1] Ce compte est inclus à l'intérieur du secteur d'activité du Soutien à la prestation de services.

RAPPROCHEMENT DE L'EMPLOI DES CRÉDITS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Coût net des opérations	(5 967 288)	(4 947 478)
Augmentation du surplus de l'assurance-emploi	8 119 323	7 098 856
Recettes à valoir sur les comptes de recettes non fiscales liées aux crédits	277 178	363 982
Rajustement net du RASE	14 836	31 334
Diminution des pensions des agents des rentes sur l'État	(7)	(7)
Diminution du Fonds d'assurance de la fonction publique	(543)	(570)
Excédent (manque à gagner) actuariel du Compte des rentes sur l'État	(5 646)	(5 822)
Diminution des rentes non payées	(32 629)	(33 932)
Emploi des crédits	2 405 224	2 506 363

Commission des champs de bataille nationaux

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission des champs de bataille nationaux selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables écrites à la note 2 sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information donnée dans l'état financier du présent rapport. Les commissaires ont pour rôle de veiller à ce que la direction remplisse ses fonctions en matière d'information financière et de contrôle interne. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour assumer sa responsabilité de rendre compte, la direction maintient un système de contrôle interne qui vise à assurer dans une mesure raisonnable, la fiabilité de l'information financière et la protection des biens. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'établissement. Les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier à moins d'indication contraire. L'établissement vise également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans toute l'organisation.

Le vérificateur général du Canada a effectué en toute indépendance et en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, la vérification de l'état financier de la Commission des champs de bataille nationaux.

L'opinion du vérificateur général est ci-jointe.

Approuvé par :

le Président
ANDRÉ JUNEAU

le Secrétaire
MICHEL LEULLIER

le 22 juin 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'État des résultats de la Commission des champs de bataille nationaux de l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Commission pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'État des résultats.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 18 juin 2001

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2001	2000
	$	$
Dépenses		
Subventions tenant lieu de taxes	3 638 407	3 635 807
Exploitation		
Traitements et indemnités des employés	1 536 776	1 387 079
Prestations de cessation d'emploi		13 232
Immobilisations (note 4)	4 528 414	1 591 005
Services professionnels	877 494	782 155
Entretien	499 615	1 720 022
Services publics, fournitures et approvisionnements	342 355	327 389
Information	90 026	81 081
Location	16 969	18 988
Transports et communications	9 338	4 496
	7 900 987	5 925 447
Administration		
Traitements et indemnités des employés	663 158	534 804
Transports et communications	56 955	45 900
Services professionnels	32 070	40 973
Services fournis gratuitement par un ministère de l'État	26 500	26 399
Fournitures de bureau	9 267	5 570
	787 950	653 646
Total des dépenses	12 327 344	10 214 900
Recettes non fiscales		
Stationnements	713 377	731 192
Loyers	207 189	161 938
Droits de visites, de services et d'utilisations d'installations	137 861	100 698
Amendes et pénalités	17 358	20 175
	1 075 785	1 014 003
Coût net de l'exploitation (note 3)	11 251 559	9 200 897

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état.

Approuvé par la direction :

le Secrétaire
MICHEL LEULLIER

Approuvé par la Commission :

le Président
ANDRÉ JUNEAU

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Statut et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec* dans le but d'acquérir, de préserver et d'aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice, sauf les indemnités de cessation d'emploi et les congés annuels qui le sont au moment du paiement.

b) Les acquisitions d'immobilisations, de fournitures et de petits outillages sont imputées aux dépenses d'exploitation dans l'exercice de leur achat.

c) Les dépenses comprennent des montants estimatifs pour les services fournis gratuitement par un ministère de l'État.

d) Les recettes sont comptabilisées au moment de l'encaissement.

e) Les cotisations au régime de retraite administré par le gouvernement du Canada, pour services courants et antérieurs admissibles, sont imputées aux dépenses au moment du paiement. Tous les employés de la Commission participent à ce régime de retraite. Les employés et la Commission cotisent également au coût du régime. Les cotisations représentent la responsabilité totale de la Commission en regard de ce régime.

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

3. Crédits parlementaires

	2001	2000
	$	$
Patrimoine canadien		
Crédit 65 (Crédit 70 en 2000)	8 385 314	7 578 347
Crédit 65a (Crédit 70b en 2000)	3 000 000	1 932 000
	11 385 314	9 510 347
Annulé	421 847	578 138
	10 963 467	8 932 209
Législatif—Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	279 000	263 000
Dépenses des recettes en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	1 058 377	993 292
Total des crédits utilisés	12 300 844	10 188 501
Plus : services fournis gratuitement par un ministère de l'État	26 500	26 399
Moins : recettes non fiscales	1 075 785	1 014 003
Coût net de l'exploitation	11 251 559	9 200 897

4. Immobilisations

Le coût des immobilisations sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

	31 mars 2000	Acquisitions	Aliénations	Virement des travaux en cours	31 mars 2001
Terrains	724 710				724 710
Stationnements	412 799	17 990			430 789
Maison de la découverte des plaines d'Abraham	4 430 242	1 631 458	2 894		6 058 806
Tours Martello	2 074 470				2 074 470
Matériel	1 853 576	113 827	357 799		1 609 604
Chaussées, promenades et aménagements	1 550 000	2 717 639	30 112	134 000	4 371 527
Bâtiments	1 161 573		11 684		1 149 889
Centre d'interprétation au Musée du Québec	974 829				974 829
Maison Louis St-Laurent (note 5)		47 500			47 500
Travaux en cours	196 210			(134 000)	62 210
	13 378 409	4 528 414	402 489		17 504 334
Financé par le crédit parlementaire	11 261 323	4 528 414	402 489		15 387 248
Financé par les revenus en vertu de l'article 29.1(1) de la *LGFP*	224 584				224 584
Financé par le Compte en fiducie (note 6)	1 892 502				1 892 502
	13 378 409	4 528 414	402 489		17 504 334

5. Opérations entre apparentés

a) Commandite gouvernementale

La Commission s'est vue octroyer une enveloppe de commandite du gouvernement fédéral d'un montant total de 225 000 $, dont 180 000 $ ont été dépensés au 31 mars 2001. Cette commandite vise à aider la Commission à mettre en marché sa programmation estivale tout en assurant une visibilité au gouvernement du Canada.

b) Maison Louis Saint-Laurent

La Commission a l'usage exclusif d'une maison où a vécu l'ancien Premier ministre Louis Saint-Laurent dans la ville de Québec. Cette maison a été acquise en juillet 2000 au coût de 380 000 $ par un autre ministère fédéral.

6. Compte en fiducie des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, des gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le Compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission.

	2001	2000
	$	$
Recettes		
Commandite gouvernementale (note 5)	225 000	
Autres dons et commandites	108 955	61 164
Intérêts	21 035	12 777
	354 990	73 941
Déboursés		
Programmation et publicité	180 000	
Services professionnels		68 443
Immobilisations		25 399
	180 000	93 842
Excédent des déboursés sur les recettes	174 990	(19 901)
Solde au début de l'exercice	360 866	380 767
Solde à la fin de l'exercice, déposé auprès du receveur général du Canada	535 856	360 866

Commission des champs de bataille nationaux—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

7. Engagement contractuel

La Commission s'est engagée, en vertu d'une convention de bail, à fournir des services horticoles, d'exploitation et de sécurité en contrepartie d'un local servant à son centre d'interprétation au Musée du Québec. La valeur initiale du loyer de base, sujet à révision annuelle, a été établie à 87 522 $. Le terme du bail est de quinze ans, commencé le 1er avril 1991.

Commission du droit du Canada

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission du droit du Canada selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction de la Commission du droit du Canada.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, la Commission du droit du Canada tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui apparaît dans cet état financier.

Les services financiers de la Commission canadienne des droits de la personne établit et diffuse, à la Commission du droit du Canada, les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives spécifiques qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. L'établissement tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une certitude raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs de l'établissement. La Commission du droit du Canada s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentif d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et l'état financier de la Commission du droit du Canada ont évolué au fil des ans pour répondre aux nouvelles conditions.

Approuvé par :

Chef, Services financiers
DENIS PELCHAT

Directeur exécutif
BRUNO BONNEVILLE

le 20 juin 2001

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2001	2000
	$	$
Dépenses		
Services professionnels et spéciaux	1 112 943	1 118 250
Traitements et régimes d'avantages sociaux des employés	831 627	701 969
Voyages, communications et publications	624 205	580 826
Réunions des commissaires et de la Commission	376 602	400 960
Loyer	65 141	65 626
Conseil consultatif	22 263	45 103
Location, réparation, entretien d'équipement et frais d'aménagement	65 884	40 806
Approvisionnement, fournitures et équipement	87 283	36 391
Formation, conférences et frais d'adhésion	15 232	18 152
Autres	11 771	8 068
	3 212 951	3 016 151
Recettes non fiscales		
Recouvrement de dépenses d'exercices antérieurs	4 861	657
Autres	23 774	12 534
	28 635	13 191
Coût net d'exploitation	3 184 316	3 002 960

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Commission du droit du Canada—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Autorisation et activité

La Commission du droit du Canada tire son mandat de la *Loi sur la Commission du droit du Canada*, qui est entrée en vigueur en 1997.

Les dépenses de la Commission sont financées au moyen d'un crédit parlementaire annuel.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats d'exploitation a été dressé conformément aux exigences et aux normes de présentation établies par le receveur général du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des prestations de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

b) Constatation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Les achats d'immobilisations sont imputés aux dépenses de fonctionnement de l'exercice où elles ont été acquises.

d) Services fournis gratuitement par des ministères

La valeur des services fournis gratuitement par des ministères de l'État est comprise dans les dépenses de fonctionnement et représente principalement les coûts liés à la location des locaux et à la contribution aux régimes d'assurance des employés.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

3. Crédits parlementaires

	2001	2000
	$	$
Commission du droit du Canada—		
Crédit 35	3 050 050	3 000 550
Fonds non utilisés	86 085	237 204
	2 963 965	2 763 346
Plus—Contributions obligatoires aux régimes d'avantages sociaux des employés	145 999	150 000
Total des crédits utilisés	3 109 964	2 913 346
Plus :		
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	102 987	102 805
Moins : recettes non fiscales	28 635	13 191
Coût net de l'exploitation	3 184 316	3 002 960

Conseil de recherches en sciences humaines

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches en sciences humaines selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité, le Comité de vérification du Conseil a examiné l'information financière contenue dans cet état financier.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier à la vérificatrice générale du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des ans pour répondre aux changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

Approuvé par :

le directeur des Finances,
(Agent financier principal à plein temps)
DANIEL GOSSELIN

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier principal)
LAURENT NADON

le 22 juin 2001

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES
ET
AU MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'État des résultats du Conseil de recherches en sciences humaines de l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 22 juin 2001

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Dépenses		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	53 970	48 573
Stratégiques	33 840	30 389
Bourses de formation	33 534	30 385
Diffusion de la recherche	5 714	5 649
Chaires de recherche du Canada	2 225	
	129 283	114 996
Fonctionnement		
Salaires et indemnités aux employés	9 087	7 961
Indemnités de cessation d'emploi	43	155
Services professionnels et spéciaux	2 323	1 379
Location	1 350	1 267
Acquisition de mobilier et de matériel	1 031	200
Transport et communications	954	895
Information	405	356
Entretien et réparation	214	74
Services publics, fournitures et approvisionnements	116	114
	15 523	12 401
	144 806	127 397
Recettes non fiscales		
Recouvrement de dépenses d'exercices antérieurs et autres	(232)	(243)
Coût net de l'exploitation (note 3)	144 574	127 154

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

Approuvé par le Conseil :

le président
MARC RENAUD

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
LAURENT NADON

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement sont financées par des autorisations budgétaires annuelles. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsque le droit du bénéficiaire a été établi, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice. Les dépenses de fonctionnement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des vacances, des congés compensatoires et des indemnités de cessation d'emploi qui le sont selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement durant l'exercice au cours duquel les immobilisations sont achetées.

c) Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement au Conseil par d'autres ministères et organismes de l'État sont compris dans les dépenses de fonctionnement.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs et autres sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

e) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Conseil sont imputées aux dépenses selon la méthode de la comptabilité de caisse.

D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Crédits parlementaires

Le coût net de l'exploitation est financé par des crédits parlementaires. Ces crédits sont enregistrés lors de leur utilisation et tout montant non utilisé devient périmé. Les crédits sont les suivants :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Industrie Canada		
Subventions et bourses		
Budget des dépenses principal—Crédit 100	112 042	97 956
Plus :		
Budget des dépenses supplémentaire (A)	24 649	15 125
Budget des dépenses supplémentaire (B)		1 915
Moins :		
Montant périmé des subventions et bourses	7 408	
Dépenses de subventions et bourses	129 283	114 996
Dépenses de fonctionnement		
Budget des dépenses principal—Crédit 95	8 542	7 765
Plus :		
Budget des dépenses supplémentaire (A)	1 034	1 486
Budget des dépenses supplémentaire (B)		160
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada—Augmentation salariale, mise en oeuvre SIF, montants recouvrables et virements	4 285	549
Moins :		
Montant périmé des dépenses de fonctionnement	1 323	290
Dépenses de fonctionnement	12 538	9 670
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 218	1 159
Total des crédits utilisés	143 039	125 825
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État	1 767	1 572
Moins : recettes non fiscales	232	243
Coût net de l'exploitation	144 574	127 154

Conseil de recherches en sciences humaines—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Fonds en fiducie

a) Fonds des bourses de la Reine

Le Fonds des bourses de la Reine est constitué d'un montant de 250 000 $ déposé dans un compte en fiducie portant intérêt. Les intérêts reçus servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les opérations du Fonds ne sont pas présentées à l'État des résultats et se détaillent comme suit :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	272	261
Intérêts reçus	14	11
Solde à la fin de l'exercice, constitué de dépôts auprès du Trésor, au nom du Conseil	286	272

b) Fonds spécial en fiducie

Ce Fonds en fiducie a été constitué pour recevoir et débourser les fonds reçus du secteur privé pour des projets spéciaux d'activités de recherche dans le domaine des sciences humaines. Les opérations du Fonds ne sont pas présentées à l'État des résultats et se détaillent comme suit :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	250	240
Dons et intérêts reçus	139	40
Bourses versées		(30)
Solde à la fin de l'exercice, constitué de dépôts auprès du Trésor, au nom du Conseil	389	250

5. Engagements

Les subventions et les bourses accordées pour les exercices à venir sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2001, les engagements pour les exercices à venir se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2002	123 615
2003	76 029
Exercices ultérieurs	75 568
	275 212

6. Éventualités

En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité salariale. Les dommages possibles découlant d'une telle responsabilité sont estimés par la direction à 1 920 000 $. Selon la direction, le risque que cette réclamation se matérialise ne peut être déterminé pour l'instant.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction du Conseil. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé des opérations financières de l'établissement. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier à la vérificatrice générale du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à cet état financier.

Le système comptable et l'état financier du Conseil ont évolué au fil des ans pour répondre aux changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

Approuvé par :

le directeur des Finances
(Agent financier principal à temps plein)
DANIEL GOSSELIN

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier principal)
LAURENT NADON

le 22 juin 2001

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE
ET AU
MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'État des résultats du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 à l'état financier.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 22 juin 2001

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Dépenses		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	319 649	307 562
Partenariats de recherche	130 416	135 733
Bourses de formation	79 954	81 456
Chaires de recherche de Canada	5 125	
Soutien général	3 674	2 145
	538 818	526 896
Fonctionnement		
Salaires et indemnités aux employés	15 981	14 197
Indemnités de cessation d'emploi	197	69
Services professionnels et spéciaux	3 915	3 499
Transport et communications	2 944	2 902
Location	1 862	1 673
Information	1 734	1 443
Acquisition de mobilier et de matériel	1 321	503
Services publics, fournitures et approvisionnements	356	339
Entretien et réparation	341	363
	28 651	24 988
	567 469	551 884
Recettes non fiscales		
Recouvrement de dépenses d'exercices antérieurs et autres	(602)	(313)
Coût net de l'exploitation (note 3)	566 867	551 571

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

Approuvé par le Conseil :

le Président
THOMAS A. BRZUSTOWSKI

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
LAURENT NADON

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public, nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son objectif est de promouvoir et de soutenir la recherche ainsi que l'apport d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine des sciences naturelles et du génie.

Les subventions, les bourses et les dépenses de fonctionnement du Conseil sont financées par des autorisations budgétaires annuelles. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'État des résultats a été préparé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsque le droit du bénéficiaire a été établi, l'engagement a été autorisé et approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice. Toutes les dépenses de fonctionnement sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice, à l'exception des vacances, des congés compensatoires et des indemnités de cessation d'emploi qui sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité de caisse.

b) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice où les immobilisations sont achetées.

c) Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État

Les montants estimatifs des services fournis gratuitement au Conseil par d'autres ministères et organismes de l'État sont compris dans les dépenses de fonctionnement.

d) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

e) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations du Conseil sont imputées aux dépenses selon la méthode de la comptabilité de caisse.

D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Crédits parlementaires

Le coût net de l'exploitation est financé par des crédits parlementaires. Ces crédits sont enregistrés lors de leur utilisation et tout montant non utilisé devient périmé. Les crédits sont les suivants :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Industrie Canada		
Subventions et bourses		
Budget des dépenses principal—Crédit 90	527 573	484 780
Plus :		
Budget des dépenses supplémentaire (A)	27 792	37 941
Budget des dépenses supplémentaire (B)		4 175
Moins : montant périmé des subventions et bourses	16 548	
Dépenses de subventions et bourses	538 817	526 896
Dépenses de fonctionnement		
Budget des dépenses principal—Crédit 85	19 786	18 228
Plus :		
Budget des dépenses supplémentaire (A)		1 924
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada—Augmentation salariale, mise en oeuvre de SIF, montants recouvrables et virements	4 909	826
Moins : montant périmé des dépenses de fonctionnement	903	274
Dépenses de fonctionnement	23 792	20 704
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 343	2 248
Total des crédits utilisés	564 952	549 848
Plus : services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes de l'État	2 517	2 036
Moins : recettes non fiscales	602	313
Coût net de l'exploitation	566 867	551 571

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

4. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et versées au nom de ministères et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux

   a) Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et versées par le Conseil au nom de ministères et organismes gouvernementaux et non gouvernementaux et non incluses dans l'État des résultats totalisent 12 782 209 $ (11 671 064 $ en 2000). Pour la plupart, ces déboursés proviennent de fonds confiés au Conseil par des ministères et organismes gouvernementaux.

   b) Au 31 mars, le Conseil détenait en fiducie des fonds de subventions et bourses pour l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN). Les opérations du fonds ne sont pas présentées à l'État des résultats et se détaillent comme suit :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Solde au début de l'exercice	1 385	1 285
Fonds reçus	447	514
Intérêts reçus	70	59
	1 902	1 858
Déboursés	662	473
Solde à la fin de l'exercice, constitué de dépôts auprès du Trésor, au nom du Conseil	1 240	1 385

5. Engagements

Les subventions et les bourses accordées pour les exercices à venir sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2001, les engagements pour les exercices à venir se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2002	431 147
2003	321 339
Exercices ultérieurs	313 667
	1 066 153

Conseil national de recherches du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons élaboré l'état des résultats ci-joint du Conseil national de recherches du Canada selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé en accord avec les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des données de l'état financier incombe à la direction du Conseil.

Les renseignements contenus dans l'état des résultats sont fondés sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de l'importance relative. Pour s'acquitter de ces responsabilités en matière de comptabilité et de rapport, le Conseil tient une série de comptes qui constituent un dossier centralisé de ses transactions financières. Il y a correspondance entre les renseignements financiers donnés dans les déclarations ministérielles et ailleurs dans les *Comptes publics* et ceux de l'état financier, sauf indication contraire.

La Direction des finances du Conseil élabore et diffuse les politiques de gestion financière et des conventions comptables, et elle émet des directives particulières sur l'établissement de normes comptables et de normes de gestion financière. Le Conseil a des systèmes de gestion financière et de vérification interne qui permettent de tenir dûment compte des coûts, des avantages et des risques et d'obtenir une certitude raisonnable à l'égard des aspects suivants : les transactions sont autorisées par le Parlement, elles sont exécutées conformément aux règlements et elles sont enregistrées en vue de rendre compte de l'utilisation des fonds gouvernementaux et de protéger les biens du Conseil. Les programmes de vérification interne s'ajoutent aux systèmes de gestion financière et de vérification interne. En outre, le Conseil tente d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans son état financier par divers moyens : la sélection, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés; les dispositions organisationnelles qui favorisent la répartition pertinente des responsabilités; et les programmes de communication qui visent à donner des renseignements dans l'ensemble de l'organisation sur les règlements, les politiques, les normes et les autorités en matière de gestion.

En avril 2000, le CNRC a accéléré la cadence pour terminer la mise en place de la Stratégie d'information financière (SIF) du gouvernement fédéral. Tout le travail concernant ce projet était coordonné par l'équipe de projet de la SIF, qui relevait à la fois d'un comité consultatif, composé de représentants des programmes, et d'un comité principal, composé de cadres supérieurs du CNRC. Tout au long de l'année, l'équipe s'est employée à assurer le bon fonctionnement des opérations financières pré-SIF tout en répondant aux exigences de la SIF. Ces exigences incluaient : le déploiement des membres clés de l'équipe de projet de la SIF, l'élaboration, la surveillance et l'exécution du plan de mise en oeuvre de la SIF au CNRC, la communication continue avec les représentants des progammes du CNRC et leur ralliement stratégique au projet, la mise à jour complète des politiques financières du CNRC conformément aux exigences de la SIF, le calcul des coûts totaux des immobilisations, le travail effectué sur le système de base concernant les interfaces des générateurs de rapports, la formation des agents financiers et l'orientation des gestionnaires du CNRC.

Approuvé par :

Agent financier principal
J.G. SÉGUIN

Agent financier principal à temps plein
PETER W. PEACOCK

le 15 juin 2001

Conseil national de recherches du Canada—
Suite

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2001	2000
	$	$
Dépenses		
Subventions et contributions		
Subventions		
Affiliations internationales	899 699	965 022
	899 699	965 022
Contributions		
Aide à l'industrie	95 931 277	97 193 053
Projet TRIUMF	41 000 000	34 318 000
Télescope Gemini	5 347 590	3 295 161
Participation canadienne aux coûts de la Société du téléscope Canada-France-Hawaï	4 104 449	4 049 638
Télescope James Clerk Maxwell	1 148 548	1 135 036
	147 531 864	139 990 888
	148 431 563	140 955 910
Capital		
Dépenses d'immobilisations mineures	18 592 132	8 031 958
Programme de remplacement d'immobilisations majeures	13 166 861	14 473 157
Autres	38 397 769	34 308 200
	70 156 762	56 813 315
Fonctionnement		
Salaires et avantages sociaux des employés	194 819 655	186 952 938
Indemnités de cessation d'emploi	3 988 962	2 230 648
Services publics, fournitures et approvisionnement	51 349 779	45 882 855
Services professionnels et spéciaux	29 438 498	19 376 685
Transports et communications	15 405 758	13 322 208
Location	3 656 580	5 998 098
Information	4 535 192	5 538 150
Autres	1 770 911	560 699
	304 965 335	279 862 281
Administration		
Salaires et avantages sociaux des employés	36 580 745	34 813 134
Indemnités de cessation d'emploi	973 233	311 564
Services publics, fournitures et approvisionnement	14 655 544	14 452 320
Services professionnels et spéciaux	9 934 097	11 129 993
Subventions et remplacement d'impôts—TPSGC	13 584 296	10 596 999
Transports et communications	3 415 308	3 842 903
Information	1 272 306	638 699
Location	369 887	370 708
Autres	141 318	151 757
	80 926 734	76 308 077
Total des dépenses	604 480 394	553 939 583
Recettes		
Recettes non fiscales		
Recettes des opérations		
Rémunération de services	52 201 251	44 235 102
Ventes de publications	12 515 435	11 420 501
Autres	2 886 713	2 511 517
	67 603 399	58 167 120
Autres recettes		
Recouvrement de dépenses de l'exercice précédent	602 603	460 584
Produit de la disposition de biens de surplus de l'État	74 744	124 093
Autres	16 298	19 774
	68 297 044	58 771 571
Coût net de l'exploitation	536 183 350	495 168 012

Les notes complémentaires font partie intégrante de cet état financier.

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS

1. Autorisation et objectif

Le Conseil national de recherches du Canada, constitué en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* 1966-1967, est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur l'administration financière*. Les objectifs du Conseil sont de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application et d'encourager l'utilisation par le public et le gouvernement canadien de l'information scientifique et technique correspondant aux besoins nationaux en matière de développement économique, régional et social.

Les dépenses de fonctionnement, en capital et de subventions du Conseil sont financées par le biais de crédits budgétaires annuels et d'une autorisation législative qui permet de dépenser les recettes gagnées. Les indemnités aux employés également sont financées par le biais d'une autorisation législative.

2. Conventions comptables importantes

L'État des résultats a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

a) Réalisation des dépenses

À l'exception des prestations de cessation d'emploi et des congés payés qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toute dépense est comptabilisée sur une base d'exercice selon la convention des CAPAFE du gouvernement.

b) Réalisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées sur une base de caisse selon les conventions comptables du gouvernement.

Conseil national de recherches du Canada— *Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS —*Suite*

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement l'année de leur achat.

d) Services fournis gratuitement

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

3. Crédits parlementaires (net)

	2001	2000
	$	$
Crédit 70		
Total disponible pour emploi	297 944 758	270 397 650
Fonds non utilisés	8 112 582	4 629 267
Employés au cours de l'exercice	289 832 176	265 768 383
Crédit 75		
Total disponible pour emploi	61 160 200	43 997 200
Fonds non utilisés	16 504	68 649
Employés au cours de l'exercice	61 143 696	43 928 551
Crédit 80		
Total disponible pour emploi	148 812 430	141 030 000
Fonds non utilisés	380 867	74 090
Employés au cours de l'exercice	148 431 563	140 955 910
Dépense législatives—		
Section 5(1)(e) de la *Loi sur le CNRC*	83 617 679	73 361 478
Disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs	28 594 611	16 014 279
Employés au cours de l'exercice (A)	55 023 068	57 347 199
Contributions législatives aux avantages sociaux des employés		
Employés au cours de l'exercice (B)	36 666 000	35 402 000
Autres dépenses législatives—		
Produit de la disposition des biens de surplus de l'État	99 744	149 093
Fonds non utilisés		5 553
Disponible pour emploi dans les exercices ultérieurs	18 853	25 000
Employés au cours de l'exercice (C)	80 891	118 540
Total du législatif (A+B+C)	91 769 959	92 867 739
Emploi total des crédits	591 177 394	543 520 583
Plus : les services fournis gratuitement par le Conseil et d'autres ministères du gouvernement	13 303 000	10 419 000
Moins : les recettes non fiscales		
Revenu législatif	67 603 399	58 167 120
Autres recettes non fiscales	693 645	604 451
Total des recettes non fiscales	68 297 044	58 771 571
Coût net de l'exploitation	536 183 350	495 168 012

4. Comptes débiteurs nets

À la fin de l'exercice, les montants à recevoir suite à la prestation de services et à la vente de publications s'établissent comme suit :

	2001	2000
	$	$
Comptes clients non publics	10 898 119	12 365 698

5. Comptes en fiducie

Le Conseil garde en fiducie des sommes d'argent qui lui ont été confiées par des organismes pour couvrir les dépenses faites pour le compte de ceux-ci.

	2001	2000
	$	$
Solde au début de l'exercice	16 143 797	11 324 442
Paiements effectués	14 590 129	13 266 921
Sommes d'argent reçues	17 740 348	18 086 276
Solde à la fin de l'exercice	19 294 016	16 143 797

6. Obligations contractuelles

La Société a entrepris des programmes de dépenses en capital pour moderniser et agrandir ses laboratoires et moderniser son équipement. En 2000-2001, elle a dépensé 23 130 000 $ à cet effet et engagé les montants suivants pour les années futures: 45 080 000 $ en 2001-2002; 26 173 000 $ en 2002-2003; et 5 450 000 $ en 2003-2004.

La Société a aussi conclu les accords de paiement de transfert suivants :

a) Le télescope James Maxwell — Il s'agit d'un accord de collaboration avec le Royaume Uni et les Pays-Bas visant à entretenir et à faire fonctionner un télescope à Mauna Kea, Hawaï, aux É-U. La Société s'est engagée à débourser annuellement 1 192 000 $ pour cet accord pour les cinq prochaines années. Au 31 mars 2001, elle avait dépensé 27 202 000 $ sur ce projet.

b) Le projet des télescopes jumeaux Gemini — Il s'agit aussi d'un accord de collaboration avec les États-Unis et le Royaume Uni visant à construire et à faire fonctionner des télescopes jumeaux de 8 mètres, l'un situé à Mauna Kea, Hawaï, et l'autre à Cerro Pachon, au Chili. La Société a engagé 5 140 000 $ sur le projet Gemini en 2001-2002; 5 570 000 $ en 2002-2003; 5 840 000 $ en 2003-2004; et des montants approximatifs de 6 140 000 $ pour les deux années suivantes. Au 31 mars 2001, la Société avait dépensé 34 286 000 $ sur le projet Gemini.

Conseil national de recherches du Canada— *Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULATS —*Fin*

c) La Tri-University Meson Facility — Cette installation, située à Vancouver, en Colombie-Britannique, est gérée conjointement par un consortium de trois universités canadiennes. La société s'est engagée à défrayer les coûts annuels suivants au cours des prochaines années : 40 000 000 $ en 2001-2002; 41 000 000 $ en 2002-2003; et 40 000 000 $ pour les deux années suivantes. Au 31 mars 2001, la société avait dépensé 175 590 000 $ sur cette installation.

d) Le télescope Canada-France-Hawaï — Le Canada est copropriétaire, avec la France et Hawaï, d'un télescope optique de 3,6 mètres de diamètre situé à Mauna Kea, Hawaï. Au 31 mars 2001, la société avait dépensé 73 836 000 $ sur ce projet et engagé 4 050 000 $ pour les deux années suivantes.

Instituts de recherche en santé du Canada

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables importantes énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Nous avons reclassé les chiffres de l'exercice précédent pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état incombe à la direction d'IRSC. L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, IRSC tient une série de comptes qui founissent un registre centralisé des opérations financières d'IRSC. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services de gestion d'IRSC établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. IRSC tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir avec une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements applicables et sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs d'IRSC. IRSC s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

La direction présente l'état financier à la vérificatrice générale du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à l'état financier.

Approuvé par :

le gestionnaire intérimaire, Finances et administration
ROBERT ZELLER

le directeur des services de gestion
GUY D'ALOISIO

le 27 juin 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AUX INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA
ET AU
MINISTRE DE LA SANTÉ

J'ai vérifié l'état des résultats des Instituts de recherche en santé du Canada de l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction des Instituts. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation des Instituts pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 27 juin 2001

Instituts de recherche en santé du Canada— *Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2001	2000
Dépenses		
Subventions et bourses		
Recherche menée à l'initiative des chercheurs (voir tableau et note 4)	296 010	249 155
Initiatives stratégiques (voir tableau et note 4)	37 363	26 055
Subventions d'appui des instituts	6 000	
Chaires de recherche du Canada	6 025	
Réseaux de Centres d'excellence	24 435	21 075
	369 833	296 285
Exploitation et administration		
Salaires et indemnités des employés	9 082	6 774
Indemnités de cessation d'emploi	760	17
Services professionnels et spéciaux	4 332	3 419
Déplacements	2 540	2 241
Réparation et entretien du matériel	1 068	201
Publications	934	570
Mobilier et matériel	736	466
Locaux	688	580
Communications	500	415
Fournitures et approvisionnements	472	337
Intérêts et autres	21	13
	21 133	15 033
	390 966	311 318
Recettes non fiscales		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	882	606
Les produits de la vente des biens excédentaires de l'État	15	
Coût net de l'exploitation (note 5)	390 069	310 712

Les notes et le tableau complémentaires font partie intégrante de cet état.

Approuvé par IRSC :

le président
DOCTEUR ALAN BERNSTEIN, FRSC

Approuvé par la direction :

le directeur exécutif
K. MOSHER

NOTES À L' ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoir et objectif

Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) a été constitué en juin 2000 en vertu de la *Loi sur les instituts de recherche en santé du Canada*. IRSC est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La *Loi sur les instituts de recherche en santé du Canada* est entrée en vigueur le 7 juin 2000, à l'exception de certains articles, tels l'article abrogeant la *Loi sur le Conseil de recherches médicales*, qui sont entrés en vigueur le 31 mai 2001.

IRSC est dirigé par un président et un conseil d'administration de dix-neuf (19) membres qui établissent les objectifs et assurent la direction stratégique et les politiques générales d'IRSC. Le concept d'IRSC repose sur une approche multidisciplinaire mise en oeuvre par l'entremise de treize instituts « virtuels » favorisant et reliant des chercheurs qui oeuvrent dans des universités, dans des hôpitaux et dans d'autres centres de recherche de tout le Canada. Les treize nouveaux instituts, ayant à leur tête chacun un directeur scientifique et conseillés chacun par un conseil consultatif, ont été créés pour assurer un leadership scientifique dans leur sphère particulière d'activités et ils établiront des priorités qui faciliteront des entreprises de recherche dans ces domaines.

L'objectif d'IRSC est d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada.

IRSC assume maintenant toutes les activités, les droits, les biens et les obligations du Conseil de recherches médicales, y compris tous les engagements financiers en subventions et bourses.

Les dépenses de fonctionnement, de subventions et bourses d'IRSC sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les indemnités aux employés sont autorisées par une autorisation législative distincte.

2. Conventions comptables importantes

L'état des résultats a été dressé en conformité avec les exigences de rapport et les normes que le receveur général du Canada a établies pour les établissements publics. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

a) Comptabilisation des dépenses

Les subventions et les bourses sont imputées aux dépenses lorsqu'elles sont versées. À l'exception des indemnités de cessation d'emploi et de vacances qui sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité de caisse, toute dépense de fonctionnement est comptabilisée selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptabilité de caisse.

c) Achats d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement au cours de l'exercice de leur achat.

d) Services fournis gratuitement par les ministères

Les montants estimatifs de services fournis gratuitement par les ministères sont compris dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés au titre des recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

f) Cotisations au Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et IRSC cotisent également au coût du régime. Les cotisations d'IRSC sont imputées aux dépenses sur une base courante. D'après les lois actuelles, IRSC n'est pas tenu de verser une cotisation au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

3. Modifications de la présentation de l'état financier

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour être conformes à la présentation de l'exercice en cours. Les chiffres de l'année fiscale terminée le 31 mars 2000 représentent les dépenses du Conseil de recherches médicales du Canada.

Dans le tableau de subventions et bourses les chiffres reclassés sont comme suit :

	Classement révisé 2000	Classement précédent 2000
	(en milliers de dollars)	
Subventions	217 463	195 627
Multidisciplinaire		28 239
Voyages et échanges	2 697	295
Autres activités	6 497	2 496
	226 657	226 657

4. Recherche menée à l'initiative des chercheurs et initiatives stratégiques

Les programmes d'initiatives stratégiques comprennent à la fois la promotion de types spécifiques d'activité de recherche et la promotion de la recherche dans un domaine spécifique. Les programmes de recherche menés à l'initiative des chercheurs sont disponibles pour tous les domaines de la science.

Les dépenses reliées aux initiatives stratégiques sont les suivantes :

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Programme université-industrie	1 791	1 750
Programme des compagnies de recherche pharmaceutique en santé du Canada—IRSC	5 755	4 988
Programme de partenariat régional	2 931	1 478
Programme de recherche sur le génome	5 375	4 099
Programme de recherche sur le VIH/sida	3 420	2 798
Programme du secteur bénévole	3 477	2 928
Programmes de transition	8 399	2 373
Initiative de recherche sur l'hépatite C	532	
Autres programmes de partenariats	5 683	5 641
	37 363	26 055

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

5. Crédits parlementaires

	2001	2000
	(en milliers de dollars)	
Ministère de la Santé		
Crédit 7—Subventions	294 675	263 475
Plus :		
Budget supplémentaire des dépenses (A; A et B en 2000)	86 049	32 850
Annulé	10 891	40
	369 833	296 285
Crédit 6—Dépenses de fonctionnement	12 759	10 650
Plus :		
Mandat spécial du gouverneur général	4 099	
Budget supplémentaire des dépenses (A; A et B en 2000)	2 189	2 256
Conseil du Trésor—Crédit 5		103
Conseil du Trésor—Crédit 10	35	20
Conseil du Trésor—Crédit 15	122	160
Annulé	354	1
	18 850	13 188
Législatif—Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 346	1 031
Frais des agences de recouvrement	3	
Dépenses des produits de la vente des biens excédentaires de l'État	3	
Total des crédits utilisés	390 035	310 504
Plus :		
Services fournis gratuitement par les ministères	931	814
Moins : recettes non fiscales	897	606
Coût net de l'exploitation	390 069	310 712

6. Fonds en fiducie

IRSC administre certains fonds en fiducie séparément de ses activités financées par des crédits parlementaires. Le but et le compte rendu comptable de ces fonds sont présentés ci-dessous. Ces fonds sont déposés auprès du receveur général du Canada.

a) En 1974, le Conseil a reçu 75 000 $ d'un donateur anonyme pour la création d'un fonds. L'intérêt reçu est utilisé pour verser des subventions pour la recherche dans les secteurs de la dyskinésie et du torticolis. D'autres dons reçus au cours des exercices antérieurs non destinés à des projets particuliers ont aussi été portés au crédit de ce fonds.

b) Un fonds a été ouvert en vue d'enregistrer les contributions et les dons reçus d'organismes et de particuliers en faveur de la recherche biomédicale. Lorsque IRSC reçoit ces fonds, il les verse à un compte de fiducie et les dépenses conformément aux accords entre le donateur et IRSC.

Voici les opérations se rapportant à ces deux comptes en fiducie :

	Dyskinésie et torticolis		Dons pour la recherche biomédicale	
	2001	2000	2001	2000
	(en milliers de dollars)			
Solde en début d'exercice	85	81	1 476	1 342
Plus :				
Dons reçus			3 466	2 740
Intérêt reçu	4	4	54	57
Moins :				
Subventions versées	11		3 189	2 663
Solde en fin d'exercice	78	85	1 807	1 476

7. Engagements

IRSC s'est engagé à verser des subventions et des bourses au cours des prochains exercices, sous réserve de l'affectation de fonds par le Parlement. Les engagements des exercices à venir s'établissent comme suit :

Exercice de versement	(en milliers de dollars)
2001-2002	386 990
2002-2003	287 328
2003-2004	192 841
2004-2005	105 902
2005-2008	70 081
	1 043 142

8. Passif éventuel

Une poursuite au sujet de l'équité salariale a été intentée par l'Alliance de la fonction publique du Canada contre la Couronne, citant séparément certains organismes employeurs du Gouvernement du Canada, y compris IRSC, à comparaître comme défendeurs. On estime le montant de cette revendication à 750 000 $. On prévoit que le règlement éventuel auquel on peut parvenir dans le cadre de cette poursuite doit être comptabilisé comme une dépense de fonctionnement de l'année en question. Selon la direction, pour le moment il n'est pas possible d'estimer le dénouement de ce litige.

Instituts de recherche en santé du Canada— *Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

TABLEAU DES SUBVENTIONS ET BOURSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2001

(en milliers de dollars)

	2001			2000		
	Initiative des chercheurs (note 4)	Initiatives stratégiques (note 4)	Total	Initiative des chercheurs (note 4)	Initiatives stratégiques (note 4)	Total
Subventions						
Fonctionnement	188 519	9 139	197 658	162 520	6 715	169 235
Essais cliniques	9 763	2 454	12 217	7 113	1 559	8 672
Entretien et achat d'appareils	9 371	147	9 518	6 526		6 526
Projets spéciaux	603	3 502	4 105	643	3 542	4 185
Groupes	35 694	926	36 620	27 649	606	28 255
Alliances communautaires pour la recherche en santé		2 316	2 316			
Équipes interdisciplinaires de recherche en santé		2 877	2 877			
Capacité de recherche appliquée, de recherche de développement et d'évaluation		135	135			
Programmes communs de recherche				590		590
	243 950	21 496	265 446	205 041	12 422	217 463
Appui salarial						
Groupes	79		79	715		715
Subventions de développement	233	128	361	666	220	886
Chercheurs de carrière	45	345	390	359	352	711
Chaires de recherche		713	713		717	717
Scientifiques émérites	1 773	70	1 843	1 158		1 158
Chercheurs chevronnés	2 897	800	3 697	1 579	274	1 853
Chercheurs	7 112	1 448	8 560	5 241	360	5 601
Nouveaux chercheurs	9 606	2 218	11 824	9 220	795	10 015
Cliniciens-chercheurs 2	1 291	18	1 309	1 047	13	1 060
Capacité de recherche appliquée, de recherche de développement et d'évaluation—Aide salariale		436	436			
	23 036	6 176	29 212	19 985	2 731	22 716
Formation en recherche						
Cliniciens-chercheurs 1	1 089		1 089	1 020		1 020
Bourses du Centenaire	212		212	580		580
Bourses de recherches postdoctorales	14 334	3 050	17 384	10 610	1 602	12 212
Bourses d'étudiant de recherche	4 951	195	5 146	6 457	209	6 666
Stagiaires de recherches des programmes MD/PhD	804	24	828	616	5	621
Bourses de recherche au doctorat	6 333	256	6 589	3 976	48	4 024
Boursiers de perfectionnement	490	155	645			
Bourse de recherche d'été		651	651		714	714
	28 213	4 331	32 544	23 259	2 578	25 837
Voyages et échanges						
Scientifique invité	87		87	140		140
Colloques et ateliers	166	30	196	155	2 402	2 557
	253	30	283	295	2 402	2 697
Autres activités						
Fonds du président	373		373	480	25	505
Autres subventions	185	5 330	5 515	95	5 897	5 992
	558	5 330	5 888	575	5 922	6 497
	296 010	37 363	333 373	249 155	26 055	275 210

Office des prix des produits de la pêche

L'OFFICE DES PRIX DES PRODUITS DE LA PÊCHE EST UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC NOMMÉ À L'ANNEXE II DE LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*. AUCUN REVENU ET AUCUNE DÉPENSE N'ONT ÉTÉ ENCOURUS AU COURS DE CET EXERCICE ET PAR CONSÉQUENT, AUCUN ÉTAT FINANCIER N'A ÉTÉ PRÉPARÉ POUR LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA*.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie selon les normes et exigences d'information du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2 de l'état, de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Nous avons reclassé les chiffres de l'exercice précédent pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de cet état financier incombe à la direction de la Table ronde. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'impartialité, les données financières contenues dans cet état financier ont été examinées par le Comité exécutif de la Table ronde.

L'information présentée dans l'état financier est fondée sur les meilleurs prévisions et jugements de la direction, compte tenu de son importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, la Table ronde tient une série de comptes qui fournissent un registre central de ses opérations financières. À moins d'avis contraire, l'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* est conforme avec l'information qui figure dans cet état financier.

La direction des services financiers de la Table ronde établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. La Table ronde maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées selon les règlements prescrits, et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes des fonds publics et de protéger les actifs de la Table ronde. La Table ronde s'efforce également de démontrer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans cet état financier grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à faire en sorte que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans toute l'organisation.

La direction présente l'état financier à la vérificatrice générale du Canada qui le vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est par la suite jointe à l'état financier.

Approuvé par :

le président et directeur général
DAVID J. McGUINTY

le secrétaire général et directeur des opérations
EUGENE NYBERG

le 6 juillet 2001

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE
ET AU PREMIER MINISTRE

J'ai vérifié l'état des résultats de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie de l'exercice terminé le 31 mars 2001. La responsabilité de cet état financier incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur cet état financier en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'état financier est exempt d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans l'état financier. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble de l'état financier.

À mon avis, cet état financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle des résultats d'exploitation de la Table ronde pour l'exercice terminé le 31 mars 2001 selon les conventions comptables énoncées à la note 2 à l'état financier.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Richard Flageole, FCA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 6 juillet 2001

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2001	2000
	$	$
Dépenses		
Fonctionnement		
Traitements et indemnités des employés	1 516 265	1 487 063
Services professionnels et spéciaux	1 492 219	740 769
Publications	582 612	247 243
Transport et communications	414 916	383 527
Location	254 241	215 268
Mobilier et matériel	118 866	111 124
Services publics, fournitures et approvisionnements	43 642	32 548
Réparations et entretien	18 263	39 803
Autres subventions et paiements	57	107
	4 441 081	3 257 452
Comité exécutif		
Voyages et indemnités de déplacement	11 112	3 627
Honoraires	2 962	3 030
	14 074	6 657
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement	187 459	176 005
Honoraires	133 504	128 920
	320 963	304 925
	4 776 118	3 569 034
Recettes non fiscales		
Ventes de publications	11 353	15 576
Ajustement aux C.A.F.E.	12 444	
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 044	
Ventes de biens excédentaires de l'État	8	369
Ventes de matériel de conférence		3 380
	25 849	19 325
Coût net du fonctionnement (note 3)	4 750 269	3 549 709

Les notes ci-jointes font partie intégrante de cet état.

Approuvé par :

le président
STUART L. SMITH

le président et directeur général
DAVID J. McGUINTY

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS

1. Pouvoirs et objectifs

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde) a été constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde a pour objectif de promouvoir le développement durable et l'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décision dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « échanges » multilatéraux sur des questions précises et des secteurs économiques, en prodiguant des conseils, en accomplissant des activités dans le domaine de l'éducation et des communications et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses de fonctionnement sont principalement financées par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les indemnités aux employés sont autorisées par des autorisations législatives.

2. Principales conventions comptables

L'état des résultats a été préparé en utilisant les conventions comptables suivantes :

a) Comptabilisation des dépenses

À l'exception des indemnités de cessation d'emploi, des congés payés et du temps compensatoire qui sont comptabilisés sur une base de caisse, toutes les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

b) Comptabilisation des recettes

Les recettes sont comptabilisées selon la comptablilité d'exercice.

c) Aquisitions d'immobilisations

Les acquisitions d'immobilisations sont imputées aux dépenses de fonctionnement dans l'exercice où elles sont acquises.

d) Services fournis gratuitement par les ministères de l'État

La valeur estimative des services fournis gratuitement par les ministères de l'État est comprise dans les dépenses.

e) Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs

Les recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs sont comptabilisés à titre de recettes dès leur réception et ne sont pas déduits des dépenses.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Suite*

f) Régime de pension de retraite de la fonction publique

Les employés participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Table ronde cotisent à part égale au coût du Régime. Les cotisations de la Table ronde sont imputées aux dépenses dans l'exercice où elles sont versées et elles représentent le passif total de la Table ronde à cet égard.

3. Crédits parlementaires

	2001	2000
	$	$
Conseil privé—Crédit 40	3 170 000	3 114 138
Mandats spéciaux du gouverneur général[1]	929 000	
Crédit supplémentaire 40a	152 850	98 600
	4 251 850	3 212 738
Annulé	147 922	178 342
	4 103 928	3 034 396
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	264 000	266 000
Dépenses des produits de la vente de publications et de matériel de conférence en vertu du paragraphe 29.1(1) de la *LGFP*	11 353	18 956
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8	369
Total des crédits utilisés	4 379 289	3 319 721
Plus :		
Locaux et autres services fournis gratuitement par d'autres ministères de l'État	182 280	182 280
Fonds reçus d'autres ministères de l'État	214 549	67 033
Moins : recettes non fiscales	25 849	19 325
Coût net du fonctionnement	4 750 269	3 549 709

[1] Les mandats spéciaux du gouverneur général représentent l'instrument officiel utilisé pour accorder des crédits parlementaires supplémentaires lorsque le Parlement est dissous en prévision d'élections générales.

4. Compte à fins déterminées

Lors de la création de la Table ronde, un compte à fins déterminées a été établi en vertu de l'article 21 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, afin d'y enregistrer les subventions et les dons reçus de tiers, et les dépenses pour financer diverses études ayant trait aux principes du développement durable au Canada et sur la scène internationale. Ce compte sert aussi à refléter les opérations financières du volet canadien du programme international de formation LEAD (Leadership en matière d'environnement et de développement) lequel arrivera à échéance en décembre 2001. Les recettes et dépenses de ce compte ne sont pas incluses dans l'état des résultats de la Table ronde. Le solde de ce compte est reporté aux exercices ultérieurs.

	2001	2000
	$	$
Solde au début de l'exercice	197 852	21 065
Recettes	51 044	597 024
	248 896	618 089
Dépenses	175 122	420 237
Solde à la fin de l'exercice	73 774	197 852

5. Débiteurs

Au 31 mars, les débiteurs s'établissent comme suit :

	2001	2000
	$	$
À court terme :		
Gouvernement du Canada	30 000	
	30 000	

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Fin*

NOTES À L'ÉTAT DES RÉSULTATS—*Fin*

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Des contrôles internes sont maintenus afin de préserver les immobilisations ayant un coût d'acquisition supérieur à 1 000 $. L'information supplémentaire suivante reflète les coûts historiques et l'amortissement si les immobilisations étaient amorties sur leur durée de vie de cinq ans selon la méthode linéaire.

Immobilisations au coût	31 mars 2000	Acquisitions	Cessions	31 mars 2001
	$	$	$	$
Matériel informatique	306 353	72 601	176 334	202 620
Mobilier et matériel de bureau	141 019	3 696	7 224	137 491
	447 372	76 297	183 558	340 111

Amortissement cumulé	31 mars 2000	Amortissement	Cessions	31 mars 2001
	$	$	$	$
Matériel informatique	209 891	33 745	159 578	84 058
Mobilier et matériel de bureau	73 374	25 445	7 151	91 668
	283 265	59 190	166 729	175 726

7. Stock de publications destiné à la vente

Le 28 mai 1996, la Table ronde a mis en vigueur un programme de recouvrement des coûts pour ses publications. La distribution canadienne se fait par l'entremise d'un distributeur qui reçoit une commission de 50 pourcent sur le prix de vente de chaque publication vendue. Les stocks de publications destinés à la vente sont évalués à la valeur de réalisation nette.

	2001	2000
	$	$
Stock au début de l'exercice	150 734	246 984
Plus : nouvelles publications produites	42 118	38 488
Moins : ventes	11 043	15 576
radiations	45 455	
provision pour désuétude	69 344	119 162
Stock à la fin de l'exercice	67 010	150 734

8. Passif

Au 31 mars, le passif s'établit comme suit :

	2001	2000
	$	$
a) Créditeurs et charges à payer		
Créditeurs	1 062 462	500 014
Salaires à verser	48 680	60 712
	1 111 142	560 726
b) Autres passifs		
Congés à payer	55 294	58 646
Temps compensatoire à payer	2 605	2 968
	57 899	61 614

9. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice 2000 ont été reclassés, de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*

SOMMAIRE

	Page
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes	3.2
Créances—radiations ou renonciations	3.9
Avances à justifier	3.13
Pertes de fonds et de biens publics	3.16

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes

Les informations sur les décrets de remise sont requises en vertu de l'article 24(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP). Dans l'état intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes», LED signifie la *Loi sur l'exonération de droits*.

SOMMAIRE DES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

	Montant*
	$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (ARTICLE 23)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada	626 127 055
Citoyenneté et Immigration	10 725
Justice—	
Ministère	4 546 528
	630 684 308
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 76)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada	37 796
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 115)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada	220 614 848
Total	851 336 952

* Voir le détail à l'état suivant intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes».

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 23 DE LA LGFP	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
CP 1945-88/2969 du 25 avril 1945, décret de remise du Gouverneur général (taxes d'accise), prévoit la remise de la taxe d'accise payable par le Gouverneur général sur des achats et des importations	2 236
CP 1967-38/393 du 13 mars 1967, remise des droits de douane, de la TPS et d'une partie de la taxe de vente sur les tonneaux usagés en chêne blanc pour le whisky importés au Canada par des distillateurs canadiens à des fins de production en vue d'exportation et ce, à compter du 1er janvier 1967	716
CP 1967-489 du 16 mars 1967, remise des droits de douane et de la TPS sur les autobus, les pièces, les accessoires et les pièces d'accessoires entrant dans la construction de carrosseries d'autobus	2 270 058
CP 1970-1913 du 21 octobre 1970, remise des droits de douane et de la TPS sur les articles et les matières devant servir à l'exécution de contrats en vertu des accords de partage de la production et des réalisations de la défense intervenus entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique	20 058 084
CP 1972-215 du 10 février 1972, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules extra-routiers, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	4 810
CP 1974-1188 du 8 mars 1950, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur les marchandises qui sont importées au Canada et qui doivent être utilisées aux bases louées que le gouvernement des États-Unis a établies dans la province de Terre-Neuve	19 434
CP 1975-3025 du 23 décembre 1975, décret de remise sur l'eau-de-vie du vin domestique, accorde une remise des droits d'accise sur les spiritueux servant au traitement du vin dans une manufacture-entrepôt	49 123 988
CP 1976-325 du 17 février 1976, remise des droits de douane et la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	5 110
CP 1976-958 du 27 avril 1976, décret de remise pour l'eau-de-vie détruite, prévoit une remise des droits d'accise sur les spiritueux perdus par suite de casse dans l'entrepôt ou pendant le transport	283 905
CP 1976-1026 du 6 mai 1976, accordait une remise d'impôt sur le revenu à payer en vertu de la partie I de la *loi de l'impôt sur le revenu* relativement à certaines réserves pour redevances de Syncrude	11 693 320
CP 1976-1314 du 1er juin 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les pellicules canadiennes exposées et traitées et sur les bandes magnétoscopiques canadiennes enregistrées	1 859
CP 1976-1884 du 20 juillet 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise à l'égard des dispositifs de cirque et d'autres dispositifs de divertissement, excédant certains montants minimums cotisés pour chaque période que les marchandises sont au Canada	331 661
CP 1976-2984 du 2 décembre 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur des échantillons de valeur négligeable	914 165
CP 1978-842 du 23 mars 1978, remise des droits de douane et de la taxe de vente sur des bateaux de plaisance	895 804
CP 1978-3762 du 14 décembre 1978, remise partielle des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur les pièces, le matériel et les autres articles fabriqués au Canada ou importés, et devant servir aux transporteurs aériens canadiens qui assurent un service aérien commercial à l'échelle canadienne internationale	319 595
CP 1981-579 du 5 mars 1981, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires importés par la Transit Van Bodies Incorporated	442
CP 1982-1994 du 30 juin 1982, remise de la TPS sur des aéronefs civils canadiens, leurs moteurs et leurs simulateurs de vols canadiens et leurs pièces qui sont réparés à l'étranger	42 509 074
CP 1982-2635 du 3 septembre 1982, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Western Star Trucks Inc.	7 920 838
CP 1983-1439 du 12 mai 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur les autobus, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la A. Girardin Inc.	25 452
CP 1983-2525 du 10 août 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur l'eau-de-vie, le vin ou les matières aromatiques contenant une quantité d'eau-de-vie importée aux fins de mélange dans une distillerie	399 755 595
CP 1984-867 du 15 mars 1984, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées pour les réunions tenues au Canada par des organismes étrangers	840 981
CP 1984-1559 du 10 mai 1984, remise des droits de douane et de la TPS sur les châssis d'autobus et les véhicules commerciaux précisés, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la Navistar International Corporation Canada	5 761
CP 1985-277 du 31 janvier 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les supports de transmission de données	16
CP 1985-813 du 14 mars 1985, remise de la TPS sur les automobiles de la société Mercedes Benz Incorporated	609 413

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1985-1757 du 30 mai 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les marchandises importées dans le cadre du projet de la frigate canadienne de patrouille	24 944
CP 1985-2071 du 27 juin 1985, décret de remise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada, prévoit une remise des droits de douanes, des droits d'accise, de la taxe sur les produits et services (TPS)/taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe d'accise sur les boissons alcooliques vendues aux forces étrangères présentes au Canada et à leur personnel affecté au Canada à titre temporaire	140 007
CP 1985-2954 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par la poste	70
CP 1985-2955 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane et de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par services de messageries	397 726
CP 1987-947 du 7 mai 1987, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés, leur pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la société Équipement Labrie Limitée	379
CP 1987-1044 du 21 mai 1987, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées au Canada pour des essais ou des examens pour attestations par un organisme accrédité	190 479
CP 1987-1135 du 4 juin 1987, décret de remise sur l'eau-de-vie canadienne détruite, accorde une remise des droits d'accise sur l'eau-de-vie impropre à la consommation humaine	1 365 775
CP 1987-1600 du 30 juillet 1987, remise des droits de douane et de la TPS sur des autobus, leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires de la société Les Entreprises Michel Corbeil Incorporées	1 162
CP 1988-1203 du 17 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur des pâtes	6
CP 1988-2898 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules de Toyota et leurs pièces	6 635 538
CP 1988-2910 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés par la CAMI Automotive Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	48 936 103
CP 1988-2918 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les autobus de la NovaBus Corporation, ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	1 001 626
CP 1988-2920 du 30 décembre 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les véhicules commerciaux précisés par la société Intermeccanica International Inc., ainsi que leurs pièces, accessoires et pièces d'accessoires	51
CP 1989-740 du 28 avril 1989, remise de l'impôt sur le revenu, de pénalités et de l'intérêt, payables par un indien pour les années d'imposition avant 1988	709
CP 1990-2848 du 21 décembre 1990, remise des droits y compris la taxe sur les produits et services sur les marchandises destinées aux projets conjoints des gouvernements du Canada et des États-Unis	103 408
CP 1990-2849 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane et de la taxe sur les produits et services sur des aliments et produits de la Pâque d'une catégorie non disponible au Canada	48 698
CP 1991-264 du 14 février 1991, modifiant le décret de remise visant les indiens, pris par le décret CP 1985-2446 du 7 août 1985, en prolongeant la durée d'application du décret aux années d'imposition 1988, 1989 et 1990	22 243
CP 1992-1052 du 14 mai 1992, décret de remise visant les indiens et les bandes dans certains établissements indiens, accorde une remise de certains impôts sur le revenu et de la TPS payés ou payables par les indiens ou par les bandes ou les sociétés désignées dans certains établissements indiens qui ne sont pas encore désignés comme réserves	2 930 951
CP 1992-2397 du 19 novembre 1992, remise des droits de douane et une portion de la taxe de vente selon la *Loi sur la taxe d'accise*, sur de la marchandise et de l'équipement importés au Canada pour l'entretien d'aéronefs étrangers	45 574
CP 1992-2399 du 19 novembre 1992, décret de remise visant les forces étrangères présentes au Canada (partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*), accorde une remise de la TPS/TVH payée ou payable sur la fourniture au Canada de biens meubles corporels, d'immeubles ou de services pour usage officiel par les forces étrangères présentes au Canada	9 178 774
CP 1992-2415 du 26 novembre 1992, remise des droits de douane et de la TPS visant les approvisionnements de défense	100 255
CP 1992-2496 du 3 décembre 1992, décret de remise visant la Corporation Cameco, accorde une remise à la Corporation Cameco de la TPS payée ou payable sur les fournitures de concentrés d'uranium par cette société aux acheteurs non-résidents qui ne sont pas inscrits aux termes de la partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*, pour être utilisés ou consommés au Canada uniquement dans la production de produits devant être exportés	2 159 001

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1994-568 du 14 avril 1994, décret de remise visant les Bureaux économiques et culturels de Taipei, accorde aux Bureaux économiques et culturels de Taipei situés au Canada, à leurs agents, aux membres du personnel administratif et technique et aux membres de leurs familles faisant partie de leur ménage au Canada une remise des droits de douanes, ainsi que des droits d'accise et de certaines taxes imposées en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*; la remise ne s'étend cependant pas aux membres du personnel et aux membres de leurs familles qui sont citoyens ou résidents permanents du Canada	147 360
CP 1994-585 du 14 avril 1994, décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan), prévoit la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes de la Saskatchewan dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités	2 470 061
CP 1994-799 du 12 mai 1994, modifiant le décret de remise de l'impôt sur le revenu visant les indiens, pris par le décret CP 1993-523 du 16 mars 1993, pour étendre l'application de l'article 3 du décret de remise à l'année d'imposition 1994 à l'égard des montants payables à un contribuable, au titre d'une charge ou d'un emploi, par un employeur résidant dans une réserve ou un établissement indien, dans le cas où le contribuable a occupé cette charge ou cet emploi sans interruption depuis une date antérieure à 1994	13 700
CP 1994-800 du 12 mai 1994, décret de remise visant les indiens et la bande Webequie de l'établissement indien de Webequie, étend les avantages des mesures d'allégement de l'impôt et de la TPS aux indiens de l'établissement indien de Webequie, à compter du 1er janvier 1992, comme si cet établissement était une réserve	549 501
CP 1994-801 du 12 mai 1994, décret de remise visant les indiens et la bande War Lake First Nation de l'établissement indien d'Ilford, étend les avantages des mesures d'allégement de l'impôt et de la TPS aux indiens de l'établissement indien d'Ilford, à compter du 1er janvier 1992, comme si cet établissement était une réserve	93 638
CP 1997-610 du 15 avril 1997, remise de l'impôt pour alléger l'impact fiscal causé par les paiements forfaitaires reçus par les ex-employés de la compagnie Singer et suite à un recours collectif, les retraités se sont vus confirmer leurs droits dans l'excédent d'actif du régime de retraite, dont ils étaient des participants jusqu'à sa terminaison en 1986	36 649
CP 1997-1529 du 23 octobre 1997, décret de remise visant les indiens et les bandes dans certains établissements indiens (1997), accorde la remise d'un certain montant d'impôts et de la TPS payés ou payables par des indiens ou des bandes dans les établissements indiens de Summer Beaver (Ontario), de Winneway (Québec) et de God's River (Manitoba), qui n'ont pas encore été désignés comme réserves	917 532
CP 1997-1829 du 9 décembre 1997, décret modifiant le décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan), ajoute les Cowessess et Carry the Kettle First Nations à l'annexe du décret en conseil CP 1994-585, le décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Saskatchewan)	(1)
CP 1997-2037 du 29 décembre 1997, remise de la TPS et des taxes en vertu de la section III de la partie IX et en vertu de toute autre partie de la *Loi sur la taxe d'accise* à l'égard des marchandises données aux institutions religieuses, aux établissements de charité ou aux maisons d'enseignement au Canada par des personnes n'y résidant pas	686
CP 1998-396 du 19 mars 1998, modifiant le décret de 1988 sur la remise d'impôt sur le revenu gagné au Québec, pris par les décrets CP 1989-1204 du 22 juin 1989 et CP 1994-567 du 14 avril 1994, pour prolonger l'application des sections 3 à 6 du décret aux années d'imposition 1994, 1995 et 1996	209 054
CP 1998-2092 du 26 novembre 1998, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par certains contribuables pour les années d'imposition 1991 à 1997	1 304
CP 1999-326 du 4 mars 1999, décret de remise sur les appareils automatiques, accorde la remise de la TPS relativement aux produits fournis, ou aux services rendus au moyen d'un appareil automatique conçu pour n'accepter qu'une seule pièce de monnaie de 25 cents ou moins, pour des périodes antérieures au 24 avril, 1996	1 507 118
CP 2000-549 du 13 avril 2000, décret de remise visant Darryl MacDonald, accorde la remise de la composante provinciale de la TVH relativement à des frais de services	6 640
CP 2000-628 du 4 mai 2000, décret de remise concernant des institutions agréées, accorde la remise de la TPS payée ou payable, du crédit de TPS spécial ainsi que des pénalités et intérêts afférents à certaines institutions agréées au cours de la période du 1er janvier 1991 au 31 décembre 1995	545 621
CP 2000-689 du 11 mai 2000, décret de remise visant Mychelle Houde, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves	4 143

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 2000-690 du 11 mai 2000, décret de remise visant Shannon Kurbis, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves	6 084
CP 2000-1111 du 27 juillet 2000, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par The Owners, Strata Plan pour les années d'imposition 1987 à 1993	10 044
CP 2000-1112 du 27 juillet 2000, décret de remise visant les établissements indiens (2000), accorde la remise d'un certain montant d'impôts sur le revenu et de TPS payés ou payables par des indiens ou des bandes indiennes dans les établissements de Alexander, Fort Assiniboine, Loon River et Loon Prairie en Alberta	1 429 467
CP-2000-1113 du 27 juillet 2000, décret de remise visant le Bureau du commissaire provisoire de Nunavut, accorde la remise de toute taxe payée ou payable par le Bureau au cours de la période du 26 novembre 1996 au 31 mars 1999	1 497 762
CP 2000-1116 du 27 juillet 2000, décret de remise visant Jason Macintosh, accorde la remise de la composante provinciale TVH, représentant un remboursement auquel il est devenu inadmissible en raison de renseignements erronés de la part de fonctionnaires provinciaux	1 620
CP 2000-1336 du 22 août 2000, décret de remise visant Lucius Daniel Bulkley, accorde la remise d'un montant relativement au remboursement de la TPS pour visiteurs	4 659
CP 2000-1767 du 13 décembre 2000, décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Manitoba), prévoit la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes du Manitoba dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités	5 738 568
CP 2000-1768 du 13 décembre 2000, décret de remise visant Derco Aerospace, Inc., accorde la remise de la TPS payée par la compagnie relativement à l'importation d'un ensemble d'hélices en vue de la réparation d'urgence d'un avion de l'armée de l'air de l'Afrique du Sud	24 350
CP 2001-16 du 9 janvier 2001, décret de remise visant Island Orthotics Ltd., accorde la remise d'un montant relativement à des crédits de taxe sur les intrants de TPS auquel la compagnie est devenue inadmissible en raison de renseignements erronés	7 485
CP 2001-17 du 9 janvier 2001, décret de remise visant Dianne Moroz, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves	4 863
CP 2001-18 du 9 janvier 2001, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférents, payables par Kelvin Palm pour l'année d'imposition 1999	4 075
CP 2001-19 du 9 janvier 2001, remise de l'impôt sur le revenu payable par Chantal Compartino pour l'année d'imposition 1996	693
CP 2001-46 du 22 mars 2001, décret de remise visant Bruce Gascoigne et Helen Gascoigne, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves	3 137
CP 2001-141 du 30 janvier 2001, décret de remise visant la Christians' Gospel Society, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement aux organismes de services publics	4 103
CP 2001-142 du 30 janvier 2001, décret de remise visant Henryk Berezowski, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves	8 239
CP 2001-143 du 30 janvier 2001, décret de remise visant Sayda Fournier, accorde la remise d'un montant relativement à un remboursement de la TPS pour habitations neuves	3 103
Total	626 127 055

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

CP 2000-1340 du 23 août 2000, a accordé la remise de la somme de 975$ correspondant au prix payé ou à payer au titre du Règlement sur les prix à payer - *Loi sur sur l'immigration*, pour l'octroi du droit d'établissement d'un immigrant, si les conditions suivantes sont réunies : a) l'immigrant est visé à l'un des alinéas 19 (4) a) à g) de l'annexe de ce règlement, dans sa version au 1er mars 2000; b) il s'est vu accorder le droit d'établissement après 16h, HNE, le 28 février 2000, mais avant le 1er mars 2000	10 725

JUSTICE

Ministère

CP 1994-269 du 16 février 1994, modification du règlement sur la saisie-arrêt pour l'exécution d'ordonnances et d'ententes alimentaires, pris par le décret CP 1988-473 du 17 mars 1988, à l'effet qu'une remise est accordée au débiteur du solde des frais d'administration relatifs au traitement du bref de saisie-arrêt qui demeurent payables au moment où Sa Majesté cesse d'être liée par le bref	4 546 528

3.6 INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 76 SUR LE TARIF DES DOUANES	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Remises des droits de douane en vertu du Programme de la machinerie sur les machines et leurs pièces non-produites au Canada :	
LED 1995-2 du 9 février 1995	37 796
Total	37 796
EN VERTU DE L'ARTICLE 115 SUR LE TARIF DES DOUANES	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
CP 1988-1242 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur des chemises à col façonné importées par les fabricants de chemises admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	2 331 856
CP 1988-1243 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur certains tissus pour chemises importés par des fabricants de tissu pour chemises, des fabricants de chemises et d'entreprises de transformation admissibles entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	46 051
CP 1988-1244 du 23 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les blouses et les chemisiers importés par les fabricants de blouses et de chemisiers et les fabricants de coordonnés entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	143 465
CP 1988-1246 du 23 juin 1988, remise des droits de douane sur les tissus pour vêtements de dessus et les vêtements de dessus importés par des fabricants de vêtements de dessus et des fabricants de tissus admissibles, entre le 1er janvier 1989 et le 31 décembre 1997	1 416 737
CP 1994-2103 du 14 décembre 1994, remise des droits de douane et de la TPS sur le tabac fabriqué qui est importé au Canada pour fabrication ultérieure	11 489 020
CP 1995-132 du 31 janvier 1995, remise de la TPS sur certaines marchandises importées au Canada par des expéditions scientifiques ou explorative	54 536
CP 1995-219 du 14 février 1995, remise des droits de douane sur certaines pommes de terre importées pour la fabrication de croustilles	10 137
CP 1995-1202 du 26 juillet 1995, remise de la TPS sur les imprimés importés pour être utilisés par des transporteurs étrangers	461 575
CP 1996-1089 du 10 juillet 1996, remise des droits de douane et de la TPS sur certains fils de bonnetterie	2 708
CP 1997-780 du 20 mai 1997, remise des droits antidumping sur des feuilles d'acier inoxydable de première qualité devant servir à la fabrication de pièces de véhicules automobiles	6 648 497
CP 1997-830 du 17 juin 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant, à l'égard de chemises à col façonné importées au cours de la période du 1er juillet 1997 au 31 décembre 2004	14 779 149
CP 1997-952 du 4 juillet 1997, remise des droits de douane et de la TPS en vertu de l'article 20 du tarif des douanes sur l'eau-de-vie distillée qui bénéficie du tarif des États-Unis, du tarif du Mexique ou du tarif du Chili et qui est importée au Canada par des distillateurs aux fins de l'embouteillage en entrepôt	59 392 654
CP 1997-1668 du 20 novembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS sur les produits textiles importés au Canada par Les Collections Shan Inc.	124 579
CP 1997-2001 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises des pays en voie de développement du Commonwealth	118 606
CP 1997-2055 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de chemises à col façonné sur des tissus pour chemises à fils teints ou écrus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	1 268 281
CP 1997-2056 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de vêtements de dessus sur des vêtements de dessus au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	3 071 519
CP 1997-2057 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de blouses et chemisiers ou coordonnés pour femmes sur des blouses, chemisiers ou coordonnés au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004	19 208 271
CP 1998-1118 du 18 juin 1998, remise des droits de douane et de la TPS à Alpine Joe Sportswear Ltd, sur des tissus déterminés qui ont été importés pendant la période commençant le 1er janvier 1997 et se terminant le 31 décembre 2002	8 965
CP 1998-1456 du 26 août 1998, remise des droits de douane sur les vêtements, les tissus et articles confectionnés et les filés qui ont été importés du Mexique ou des États-Unis	1 183 711
CP 1999-1103 du 17 juin 1999, remise des droits de douane, des taxes d'accise et de la TPS sur des marchandises importées temporairement au Canada par un membre de la famille des Jeux	1 565
CP 2000-687 du 11 mai 2000, remise des droits de douane à l'égard de la coque et de la tourelle inférieure des installations flottantes de production, d'entreposage et de débarquement «Terra Nova FPSO», importées au Canada aux fins du projet pétrolier en haute mer Terra Nova	98 737 780

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Fin*

Description du décret	Montant	Description du décret	Montant
	$		$
CP 2000-797 du 1er juin 2000, remise des droits de douane sur des torons d'acier non allié importés au Canada entre le 10 juillet 1996 et le 16 juin 1999 pour la fabrication de pneus	115 186		
Total	220 614 848		

(1) Montant inclus au montant du CP 1994-585.

Créances—radiations ou renonciations

Les catégories d'approbation ou d'autorisation pour les radiations ou les renonciations (y compris les dépenses et les remises) de créances sont comme suit :

i) L'approbation ministérielle représente l'autorité donnée aux ministres en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ou d'autres lois du Parlement telle que décrite à i) *a), b)* et *c)*—

a) L'article 25(1) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité générale d'approuver les radiations, des comptes-mémoires pour débiteurs des ministères, de toute obligation, dette ou réclamation autre que les avances à justifier ou les paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi.

b) L'article 155.1 (4) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité de dispenser des intérêts moratoires dus à Sa Majesté et des frais d'administration visant les effets non réglés (e.g. chèques sans provision) institués par l'article sus-mentionné.

c) Les autres lois du Parlement (p. ex. *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*) donnent aux ministres l'autorité générale d'approuver la radiation ou la renonciation d'obligations, dettes ou réclamations spécifiques.

ii) Approbation du Conseil du Trésor— L'article 25(1) de la LGFP permet à un ministre, qui a une approbation spécifique du Conseil du Trésor, de radier des comptes-mémoires pour débiteurs des ministères, toute dette, obligation ou réclamation due à des avances à justifier ou des paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi.

iii) Gouverneur en conseil et autorité parlementaire—

a) L'article 23(2.1) de la LGFP stipule que sur recommandation du Conseil du Trésor, le gouverneur en conseil peut faire remise de toutes autres dettes, ainsi que des intérêts afférents, s'il estime que leur recouvrement est déraisonnable ou injuste ou que, d'une façon générale, l'intérêt public justifie la remise.

b) L'article 24.1 de la LGFP requiert que lorsqu'une dette ou une obligation, présentée à l'état de l'actif et du passif, doit être renoncée et constitue une imputation à un crédit, alors le montant de la renonciation doit être autorisé en vertu d'une loi du Parlement, incluant une *Loi de crédits*.

c) L'article 25(2) de la LGFP stipule qu'une dette, obligation ou réclamation présentée à l'état de l'actif et du passif, devant être radiée, le montant de la radiation doit être autorisé par le Parlement comme une dépense budgétaire dans une *Loi de crédits* ou toute autre loi.

Les codes suivants sont utilisés :

Code		
A	Compte-mémoire pour débiteurs	Radiations
B	Compte-mémoire pour débiteurs	Renonciations
C	Compte-mémoire pour débiteurs	Remises (article 23 de la LGFP)
D	Compte-mémoire pour débiteurs	Dispenses
E	Comptes d'actif	Radiations
F	Comptes d'actif	Renonciations

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS

	Code[1]	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère	A	619	8 623 126						619	8 623 126
Fonds renouvelable de la Commission—										
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	A	35	557						35	557
Agence canadienne d'inspection des aliments	A	807	335 804						807	335 804
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	A/D	2 166 398	1 156 721 466						2 166 398	1 156 721 466
PATRIMOINE CANADIEN										
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	A	9	165 658						9	165 658
Office national du film	A	167	240 316						167	240 316
Agence Parcs Canada	D	2	2 257						2	2 257
Fonds renouvelable des périmètres urbains	D	1	2 424						1	2 424
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION										
Ministère	A/C/D	363	687 751			•	11	10 725	374	698 476
Prêts d'aide et de transport	E					2b	3 189	684 477	3 189	684 477
ENVIRONNEMENT										
Ministère	A/D	310	38 913						310	38 913
PÊCHES ET OCÉANS	A/D	967	43 284 149						967	43 284 149
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL										
Ministère	A/D	26	354 142						26	354 142
SANTÉ										
Ministère	A	40	11 775						40	11 775
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	33 812	345 839 295						33 812	345 839 295
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	A	13	4 690						13	4 690
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN										
Ministère	A/D	8	26 061 451						8	26 061 451
INDUSTRIE										
Ministère	A	202	18 686 813						202	18 686 813
Agence de promotion économique du Canada	A	163	40 095 761						163	40 095 761
Prêts en vue d'aider l'industrie dans la région du Cap-Breton	E					21a	5	3 442 816	5	3 442 816
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	A	39	5 412 304						39	5 412 304
Conseil national de recherches du Canada	A	432	192 174						432	192 174
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	A	1	2 091						1	2 091
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	A	117	36 116 904						117	36 116 904
JUSTICE										
Ministère	C					•	40 107	4 526 528	40 107	4 526 528
Cour fédérale du Canada	A	44	29 531						44	29 531

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Suite*

	Code[1]	Approbation ministérielle Nombre	Approbation ministérielle Montant	Approbation du Conseil du Trésor Nombre	Approbation du Conseil du Trésor Montant	Gouverneur en conseil et autorité du Parlement Numéro du crédit ou Loi	Gouverneur en conseil et autorité du Parlement Nombre	Gouverneur en conseil et autorité du Parlement Montant	Total Nombre	Total Montant
			$		$			$		$
DÉFENSE NATIONALE	A	144	130 396						144	130 396
RESSOURCES NATURELLES										
Ministère	A/D	467	6 610						467	6 610
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	A/D	125	3 417						125	3 417
CONSEIL PRIVÉ										
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	A	1	93						1	93
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX										
Ministère	A	13 000	651 006						13 000	651 006
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Service canadien du renseignement de sécurité	D	7	12						7	12
Service correctionnel	A	96	3 037						96	3 037
Gendarmerie royale du Canada	A	15	4 890						15	4 890
TRANSPORTS										
Ministère	A	393	214 191						393	214 191
ANCIENS COMBATTANTS	A	390	736 618						390	736 618
		2 219 213	*1 684 659 622*				*43 312*	*8 664 546*	*2 262 525*	*1 693 324 168*
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	A	31 495	251 738 566						31 495	251 738 566
TRANSPORTS	A	20	115 710						20	115 710
		31 515	*251 854 276*						*31 515*	*251 854 276*
LOI SUR LES GRAINS DU CANADA—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Commission canadienne des grains—										
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	D	1	12 851						1	12 851
LOI SUR LES DOUANES—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	B	1 317	1 650 600						1 317	1 650 600
LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	40 388	48 425 820						40 388	48 425 820
LOI SUR LA TAXE D'ACCISE—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	B	7 686	15 251 299						7 686	15 251 299

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Fin*

	Code[1]	Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
		Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[2]	B	27 037	53 119 228						27 037	53 119 228
LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	B	1 185	2 762 614						1 185	2 762 614
LOI SUR LES PENSIONS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	189	1 590 038						189	1 590 038
LOI SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	958	532 237						958	532 237
AUTRES—										
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Service correctionnel—										
Prêts aux libérés conditionnels[3]	E	1	10 164						1	10 164
		2 329 490	2 059 868 749				43 312	8 664 546	2 372 802	2 068 533 295
SOMMAIRE—										
Radiations	A/E	383 822	1 816 092 705				3 194	4 127 293	387 016	1 820 219 998
Remises (article 23 de la LGFP)	C						40 118	4 537 253	40 118	4 537 253
Renonciations	B/F	38 372	74 906 016						38 372	74 906 016
Dispenses	D	1 907 296	168 870 028						1 907 296	168 870 028
		2 329 490	2 059 868 749				43 312	8 664 546	2 372 802	2 068 533 295

* Les remises d'autres dettes par décret en conseil telles que déterminées en vertu de l'article 23(1) de la LGFP. Toute information additionnelle touchant les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes commence à la page 3.3 de cette section.

(1) Voir l'introduction ci-dessus.

(2) Auparavant Revenu national.

(3) Renonciation afférente au dossier Équité provenant des lois déterminées.

(4) Le crédit L103b de la *Loi des subsides no 1 de 1969* autorise le ministre, au cours de l'exercice et des exercices subséquents, à ne pas réclamer le remboursement de la totalité ou d'une partie du montant prêté aux libérés conditionnels pour les aider à se réhabiliter.

Avances à justifier

Les informations sur les avances à justifier sont exigées en vertu de l'article 38(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

AVANCES À JUSTIFIER

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2001		Avances réglées en avril 2001		Avances en circulation au 30 avril 2001	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	107	53 555	107	53 555		
Agence canadienne d'inspection des aliments	598	128 310	78	32 196	520	96 114
Commission canadienne des grains	17	9 190			17	9 190
	722	*191 055*	*185*	*85 751*	*537*	*105 304*
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	*1 787*	*2 037 991*	*1 710*	*1 949 764*	*77*	*88 227*
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	122	112 031	39	41 636	83	70 395
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	2	1 000			2	1 000
Archives nationales du Canada	69	58 766	41	51 866	28	6 900
Office national du film	146	56 877	33	15 683	113	41 194
Bibliothèque nationale	27	24 598	20	21 583	7	3 015
Agence Parcs Canada	233	152 975	28	10 019	205	142 956
Commission de la fonction publique	53	51 662	53	51 662		
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	35	55 069	14	13 416	21	42 653
	687	*513 978*	*228*	*205 865*	*459*	*308 113*
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	389	963 797	286	795 235	103	168 562
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	30	15 850	28	14 650	2	1 200
	419	*979 647*	*314*	*809 885*	*105*	*169 762*
ENVIRONNEMENT						
Ministère	242	211 146	149	148 676	93	62 470
Agence canadienne d'évaluation environnementale	2	1 500	2	1 500		
	244	*212 646*	*151*	*150 176*	*93*	*62 470*
FINANCES						
Ministère	46	72 845	35	52 259	11	20 586
Vérificateur général	135	152 434	135	152 434		
Tribunal canadien du commerce extérieur	1	300	1	300		
Bureau du superintendant des institutions financières	3	18 186	2	11 886	1	6 300
	185	*243 765*	*173*	*216 879*	*12*	*26 886*
PÊCHES ET OCÉANS	*366*	*432 786*	*352*	*417 280*	*14*	*15 506*
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	568	1 410 178	4	4 800	564	1 405 378
Agence canadienne de développement international	303	646 049	217	485 747	86	160 302
Commission mixte internationale	3	4 300	3	4 300		
Administration du pipe-line du Nord	1	98	1	98		
	875	*2 060 625*	*225*	*494 945*	*650*	*1 565 680*
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	*8*	*7 960*	*8*	*7 960*		
SANTÉ						
Ministère	133	293 464	37	108 600	96	184 864
Instituts de recherche en santé Canada[1]	17	82 205	17	82 205		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	1	500	1	500		
	151	*376 169*	*55*	*191 305*	*96*	*184 864*

AVANCES À JUSTIFIER — *Suite*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2001		Avances réglées en avril 2001		Avances en circulation au 30 avril 2001	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	1 206	852 828	953	732 644	253	120 184
Conseil canadien des relations industrielles	4	2 144			4	2 144
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1	800	1	800		
	1 211	*855 772*	*954*	*733 444*	*257*	*122 328*
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	*293*	*260 708*	*196*	*137 127*	*97*	*123 581*
INDUSTRIE						
Ministère	361	294 474	332	267 831	29	26 643
Agence de promotion économique du Canada atlantique	12	6 877	11	6 656	1	221
Agence spatiale canadienne	128	216 075	52	47 040	76	169 035
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	56	23 774	56	23 774		
Conseil national de recherches du Canada	14	29 112	14	29 112		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1	5 000			1	5 000
Conseil de recherches en sciences humaines	3	3 600			3	3 600
Statistique Canada	331	274 692	318	265 953	13	8 739
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	22	9 280	22	9 280		
	928	*862 884*	*805*	*649 646*	*123*	*213 238*
JUSTICE						
Ministère	166	1 182 895	118	1 158 215	48	24 680
Commission canadienne des droits de la personne	9	3 225	9	3 225		
Commissaire à la magistrature fédérale	38	957 472	21	664 225	17	293 247
Cour fédérale du Canada	56	21 881	55	21 851	1	30
Commission du droit du Canada	1	1 000	1	1 000		
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	4	1 000	4	1 000		
Cour canadienne de l'impôt	9	950	9	950		
	283	*2 168 423*	*217*	*1 850 466*	*66*	*317 957*
DÉFENSE NATIONALE	*12 877*	*24 002 092*	*4 825*	*6 913 202*	*8 052*	*17 088 890*
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	303	376 998	274	360 488	29	16 510
Commission canadienne de sûreté nucléaire[2]	12	8 483	12	8 483		
Office national de l'énergie	9	9 254	6	7 878	3	1 376
	324	*394 735*	*292*	*376 849*	*32*	*17 886*
PARLEMENT						
Chambre des communes	23	28 119	23	28 119		
Bibliothèque du Parlement	11	4 695			11	4 695
Sénat	15	60 530	15	60 530		
	49	*93 344*	*38*	*88 649*	*11*	*4 695*
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	106	120 927	106	120 927		
Centre canadien de gestion	3	2 435	3	2 435		
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	4	1 250	4	1 250		
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	16	8 050			16	8 050
Directeur général des élections	17	67 096	17	67 096		
Commissaire aux langues officielles	11	2 325			11	2 325
Bureau du Canada pour le millénaire	1	500	1	500		
Commission des relations de travail dans la fonction publique	1	500			1	500
	159	*203 083*	*131*	*192 208*	*28*	*10 875*

AVANCES À JUSTIFIER — *Fin*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2001		Avances réglées en avril 2001		Avances en circulation au 30 avril 2001	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	645	1 067 258	586	896 613	59	170 645
Bureau d'information du Canada	25	24 950	22	21 950	3	3 000
	670	*1 092 208*	*608*	*918 563*	*62*	*173 645*
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	36	11 600	36	11 600		
Service canadien du renseignement de sécurité	1	1 200 000	1	1 200 000		
Service correctionnel	485	484 757	466	472 752	19	12 005
Commission nationale des libérations conditionnelles	13	6 392	12	5 642	1	750
Gendarmerie royale du Canada	2 005	8 159 393	2 005	8 159 393		
	2 540	*9 862 142*	*2 520*	*9 849 387*	*20*	*12 755*
TRANSPORTS						
Ministère	292	283 567	168	167 407	124	116 160
Office des transports du Canada	14	17 645	14	17 645		
	306	*301 212*	*182*	*185 052*	*124*	*116 160*
CONSEIL DU TRÉSOR	*29*	*20 010*	*23*	*14 820*	*6*	*5 190*
ANCIENS COMBATTANTS	*89*	*63 168*	*78*	*54 696*	*11*	*8 472*
Total	25 202	47 236 403	14 270	26 493 919	10 932	20 742 484

(1) Antérieurement Conseil de recherches médicales.
(2) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Pertes de fonds et de biens publics

Les informations sur les pertes de fonds et de biens publics sont exigées en vertu de l'article 79 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

PERTES DE RECETTES SUITE À UNE FRAUDE OU À UNE FAUSSE DÉCLARATION INTENTIONNELLE — DÉCOUVERTES OU DÉTECTÉES EN 2000-2001

Brève description de l'incident	Nombre d'incidents	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA					
Émission frauduleuse de remboursement d'impôt par des employés	6	518 904	58 553	24 413	435 938

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2000-2001	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère					
Vol de la petite caisse au bureau de Moncton, HRB	1	46		46	
Vol de recettes (DGSIM-CB)	1	1 345	815	530	
Agence canadienne d'inspection des aliments					
Dépôts jamais reconnus par TPSGC	25	1 238		1 238	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA					
Vol de recettes	2	9 061	1 659	7 402	
Déficits nets de caisse (déficits de 13 776$, bénéfices de 11 361$)	1	2 415		2 415	
Vol par un caissier	1	163	165		
Perte de monnaie d'appoint	1	75		75	
PATRIMOINE CANADIEN					
Agence Parcs Canada					
Vol de caisse à la suite d'une entrée par infraction	1	250		250	
Cambriolage au Fort Walsh	1	10 000		10 000	
Vol d'un sac de dépôt de la CIBC dans le coffre-fort au centre des visiteurs du Lac Louise	1	5 870		5 870	
Vol à la suite d'une entrée par infraction aux magasins Kootenay	1	1 180		1 180	
Vol de recettes	1	606		606	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère					
Déficits de caisse	1	55		55	
Perte de la petite caisse	1	46		46	
Perte de revenu, région de l'Atlantique	1	199		199	
Perte de revenu, région de Québec	1	1 765		1 765	
Perte de revenu, région de l'Ontario	1	10 063		8 023	2 040
Perte de revenu, région des Prairies	1	116		116	
Perte de revenu, région de la Colombie-Britannique	1	1 171		1 171	
Perte de revenu, région internationale	1	585		585	
ENVIRONNEMENT					
Ministère					
Perte de la petite caisse	1	250		250	
Emploi frauduleux de cartes de crédits	1	6 859	2 654	4 205	
Détournement des recettes par un employé temporaire	1	8 780	5 274		3 506
FINANCES					
Ministère					
Vol d'un livret de billets de taxi		100		100	
PÊCHES ET OCÉANS					
Utilisation frauduleuse d'une carte de crédit	1	21 899		21 899	
Perte de la petite caisse à la base de Kenora CCG	1	183		183	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère					
Vol de fonds de mission (3 cas)		935 794		85 794	850 000

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit le 2000-2001	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
Ministère					
Réclamations frauduleuses pour prestations :					
Sécurité de vieillesse	(S)	985 419	20 430		964 989
Régime de pensions du Canada	(S)	1 426 831	10 000		1 416 831
Prestations d'assurance-emploi	(S)	120 790 146	33 710 061	4 278 609	82 801 476
Pertes inexpliquées de la petite caisse :					
Vol de la petite caisse au CRHC d'Oshawa, Ont (2 cas)	1	632		632	
Vol de la petite caisse au CRHC de Dufferin, Ont	1	110		110	
Vol de la petite caisse au CRHC de Sarnia, Ont	1	20		20	
Vol de la petite caisse au CRHC de Thunder Bay, Ont.	1	131		131	
Perte de la petite caisse, C-B	1	110	80	30	
Autres:					
Perte de remboursement de dépenses de voyage (en argent comptant) des services ministériels, Sydney, N-É	1	146		146	
Perte de recettes au CRHC, Nord de Montréal, Qué.	1	425		425	
Perte de recettes au CRHC, Abitibi-Témiscamingue, Qué	1	40		40	
Perte de recettes au Centre régional des opérations, Qué	1	350		350	
Perte/Erreur de recettes au CRHC de Melfort, Sask.	1	100		100	
Divergence de rapprochements des paiements de prêt reçus du public au nom de Citoyenneté et Immigration Canada, Alb	1	428		428	
Déficits nets de caisse, Alb	1	20		20	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Dommage à un véhicule de location à la suite d'un voyage d'affaire, TN-O.		2 060		2 060	
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées en vertu du programme des services sociaux, Québec	15	5 000 000			5 000 000
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées en vertu du programme d'assistance social, Québec	15	44 000			44 000
Utilisation frauduleuse d'un téléphone, Saskatchewan		1 015	1 015		
Déficit de caisse en 2000/2001 pour les paiements de traité, Manitoba.		105		105	
INDUSTRIE					
Ministère					
Vol de la petite caisse (3 cas)		125		125	
Vol de cartes de crédit (3 cas)		3 000		3 000	
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Perte de la petite caisse	20	25		25	
Agence de promotion économique du Canada pour les régions du Québec					
Demandes de subventions et de contributions fausses ou falsifiées.		2 422 077	835 923	270 980	1 315 174
Conseil national de recherches du Canada					
Déficits de la petite caisse (2 cas)	70	60		60	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie					
Utilisation non-autorisée de la carte de crédit Master Card		426		426	
Conseil de recherches en sciences humaines					
Utilisation non-autorisée de la carte de crédit Master Card		5 496	5 496		
JUSTICE					
Cour fédérale du Canada					
Fausse monnaie		50		50	
Cour suprême du Canada					
Vol dans un distributeur de monnaie	45	257		257	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2000-2001	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
DÉFENSE NATIONALE					
Détournement de fonds d'une avance permanente, ACCIC Gagetown		1 098			1 098
Détournement de fonds d'une avance permanente, USFC (Ottawa)		1 103	1 103		
Détournement de fonds d'une avance permanente, Formation Halifax		623	623		
Détournement de fonds d'une avance permanente d'un budget local de police militaire, USFC (Ottawa)		62 334			62 334
Fonds manquants du dépôt de caisse, BFC Shilo		400			400
Présentation de réclamation frauduleuse des coûts de kilométrage, USFC (Ottawa)		3 393	3 393		
Écart dans l'avance à justifier, BFC Borden		962			962
Écart dans les fonds détenus par la caisse, NCSM Préserver		2 003			2 003
Détournement de fonds d'une avance permanente, 4e Escadre Cold Lake		1 361			1 361
Vol de recettes de ventes de repas, BFC Borden (2 cas)		81	41		40
Écart dans une avance permanente, 17e Escadre, Winnipeg		394			394
Écart dans les fonds détenus par la caisse, CI Wainwright		200			200
Écart dans les fonds détenus par la caisse, NSE Velika Kladusa	1	1 110		1 110	
Écart dans les fonds détenus par la caisse, CCFNUOD Ziouani		37			37
Écart dans les fonds détenus par la caisse, USFC (Ottawa)		100			100
Écart dans une avance permanente, ACCIC Gagetown		6 100			6 100
Écart dans les fonds détenus par la caisse, USFC (E) Ramstein		884			884
Écart dans les fonds détenus par la caisse, USS Valcartier		435			435
Ajustements pour faire concorder le SCGF et le système automatisé de caisse		8 211		8 211	
Déficits de caisse. Cause indéterminée (erreur humaine potentielle ou pièces justificatives perdues)	1	1 320			1 320
CONSEIL PRIVÉ					
Ministère					
Usage frauduleux d'une carte de crédit (10 cas)	25	4 406	4 406		
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Vol de la petite caisse (2 cas)	(S)	1 700		1 700	
Vol de la petite caisse (3 cas)		1 143		1 143	
Vol de biens saisis		4 425		4 425	
Vol provenant du crédit de fonctionnement		8 210		8 210	
Vol d'argent de caisses enregistreuses (3 cas)		600		600	
Vol d'argent pour des permis temporaires pour véhicules		640		640	
Receveur général—Direction du contrôle du remboursement des chèques					
Chèques du receveur général incluant les mandats d'assurance-emploi et les chèques de la Banque du Canada—					
Endossements faux (8 492 cas)		6 180 025	6 152 474	27 551	
Endossements irréguliers (250 cas)		604 067	599 631	4 436	
Non endossés (1 510 cas)		603 521	524 660	78 861	
Paiements électroniques mal dirigés		723 522	559 589	163 933	
Autres		1 987 254	415 606	1 571 648	
Comptes de banques des ministères—					
Autres (3 cas)		278	278		
Comptes étrangers—					
Endossements faux (4 cas en dollar US)		8 972	8 972		

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Fin*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2000-2001	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel					
Pertes de chèques (2 cas)		178		25	153
Pertes de reçus (3 cas)		217		217	
Argent envoyé au mauvais détenu en libération		1 290		1 290	
Perte de la petite caisse		20		20	
Rapports frauduleux		1 929	708	520	701
Commission nationale des libérations conditionnelles					
Perte de fonds de la petite caisse	25	29		29	
Perte d'un mandat de poste	25	9		9	
Gendarmerie royale du Canada					
Perte d'argent (2 cas)		340		340	
TRANSPORTS					
Ministère					
Vol du coffre de la petite caisse	1	316		316	
ANCIENS COMBATTANTS					
Vol de la petite caisse		220			220
Fausse monnaie dans la petite caisse		10		10	
Vol d'argent		250	250		
		141 929 440	42 865 306	6 587 376	92 476 758

(S) Autorisation législative.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Vol d'un logiciel dans un centre de recherche	900		900	
Vol d'une balance dans un centre de recherche	3 000		3 000	
Vol de micro-ordinateurs (58 cas)	54 551		54 551	
Vol d'un ordinateur portatif	4 365		4 365	
Vol d'équipement technique (5 cas)	5 580		5 580	
Vol de magnétoscope (2 cas)	600		600	
Vol d'une imprimante	520		520	
Dommage à un véhicule de l'État (2 cas)	12 896	12 896		
Vol de fours micro-ondes (3 cas)	540		540	
Vol d'un téléphone cellulaire	375		375	
Vol d'un PalmPilot	500		500	
Vol de téléphones (3 cas)	600		600	
Vol d'une unité centrale et de mémoire vive	512		512	
Commission canadienne d'inspection des aliments				
Vol de micro-ordinateurs	55 481		55 481	
Vol d'un véhicule de l'État	19 093		19 093	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA				
Vol d'ordinateurs portatifs (25 cas)	82 261		82 261	
Vol d'ordinateurs de bureau et autre équipement informatique (5 cas)	8 325		8 325	
Fausse représentation d'un employé pour l'achat d'équipement informatique	23 738			23 738
Vol de téléphones cellulaires (2 cas)	110		110	
Vol d'équipement électronique	25 000		25 000	
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Vol d'un magnétoscope	175		175	
Archives nationales du Canada				
Vol de micro-ordinateurs	29 550		29 550	
Vol d'équipement de bureau	565		565	
Vol d'un téléphone cellulaire	200		200	
Office national du film				
Vol d'un magnétoscope (2 cas)	400		400	
Vol d'un amplificateur	4 000		4 000	
Vol d'un ordinateur portatif (2 cas)	6 362		6 362	
Bibliothèque nationale				
Vol de micro-ordinateurs	5 000		5 000	
Vol d'une machine à écrire électrique	250		250	
Agence Parcs Canada				
Vol de chaussures de neige	100		100	
Vandalisme à des édifices (42 cas)	17 060		300	16 760
Barrière au lac Brock enlevée	100		100	
Bris d'un panneau de rue (4 cas)	906		325	581
Grilles du pont manquantes (3 cas)	525		300	225
Dommage à un kiosque de radio et chargeur	1 850		1 850	
Feux clignotants manquants de la barrière de l'est	25		25	
Dommage à un véhicule de l'État (3 cas)	9 565		500	9 065
Deux pattes manquantes sur les poteaux de pratiques	125		125	
Gazon endommagé par un véhicule	200		200	
Vol d'une scie à chaine à un terrain de golf	700		700	
Vol d'une tondeuse à gazon au Fort Amherst	650		650	
Vol d'une caméra	1 400		1 400	
Vol d'une machine de focalisation	4 000		4 000	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol d'items au bloc des services d'entretien à la suite d'une entrée par infraction au Fort Walsh	10 000		10 000	
Vol et une entrée par infraction aux magasins Kootenay	115 000	108 000	7 000	
Vol d'équipment (6 cas)	3 695		3 695	
Perte de biens publics	245		245	
Vol d'un anneau de sauvetage	60			60
Commission de la fonction publique				
Vol d'un ordinateur portatif (2 cas)	10 793	2 500	8 293	
Vol d'un projecteur	10 200		10 200	
Vol d'un scanneur	690		690	
Vol d'un disque dur pour ordinateur portatif	300		300	
Vol d'un téléphone cellulaire	480		480	
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
Vol d'ordinateur portatif (2 cas)	9 460			9 460
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Vol d'ordinateurs (2 cas)	6 335		6 335	
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas)	24 786		24 786	
Perte d'un téléphone mural	115		115	
Perte d'un porte-document	20		20	
Perte d'un projecteur	100		100	
Perte d'un insigne d'agent d'immigration	41		41	
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
Perte d'un ordinateur portatif et appareil de détection	43 500		43 500	
Perte d'un ordinateur portatif	4 000		4 000	
Perte de téléphones avec afficheur	750		750	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (23 cas)	114 622	4 479	110 143	
Vol d'équipement informatique (4 cas)	1 850		1 850	
Vol d'outils (6 cas)	7 005		7 005	
Vol d'équipement technique	1 379		1 379	
Vol d'équipement de bureau (14 cas)	959		959	
Vol d'équipement optique (3 cas)	3 330		3 330	
Vol d'équipement électronique (8 cas)	3 476		3 476	
Vol de moteur et de générateurs (4 cas)	4 718		4 718	
Vol de véhicules et de remorques (5 cas)	30 147		20 147	10 000
Vandalisme à un véhicule de l'État (2 cas)	1 698		1 698	
Dommage à un édifice à la suite d'une entrée par effraction	500		500	
FINANCES				
Ministère				
Vol de micro-ordinateurs (9 cas)	15 000		15 000	
Vol d'équipement technique (6 cas)	986		986	
Vérificateur général				
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	9 269		9 269	
Vol d'une imprimante portative	518		518	
PÊCHES ET OCÉANS				
Vol de bateaux et d'équipements nautiques (10 cas)	33 655		33 655	
Vol d'un pistolet électronique et douilles	2 000		2 000	
Dommage à un hélicoptère	3 926		3 926	
Vol d'équipement de bureaux et fournitures (4 cas)	2 563		2 563	
Vol d'ordinateurs et équipment d'ordinateurs (12 cas)	57 399		52 899	4 500
Vol d'une scie sauteuse	490		490	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol de vêtements de l'État	1 000		1 000	
Vol de caméras numériques (5 cas)	10 990		9 390	1 600
Vol de blocs d'alimentation (4 cas)	19 004		19 004	
Vol d'une radio mobile	1 467		1 467	
Vol d'un magnétoscope	50		50	
Vol d'un téléphone cellulaire	100		100	
Vol de boussoles GPS	500		500	
Vol d'une boussole électronique	2 100		2 100	
Vol d'équipement de recherche au laser	4 499		4 499	
Vol d'équipements de caméra (2 cas)	90		90	
Vol d'équipements électroniques divers (3 cas)	360		360	
Vol de marchandise portant le logo du MPO	835		835	
Vol de remorques pour embarcations	500		500	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère				
Vol d'un ordinateur portatif (9 cas)	32 607	600	32 007	
Vol d'une unité centrale de traitement (3 cas)	4 969		4 969	
Vol d'une imprimante (2 cas)	900		900	
Vol d'un assitant numérique	699		699	
Vol de téléphone cellulaire (2 cas)	499		499	
Vol d'une carte d'accès à distance du GGI	369		369	
Vol d'une caméra vidéo	200		200	
Vol d'un modem	100		100	
Vol d'un chargeur pour poste radio-téléphonique mobile	30		30	
Vol d'une souris	20		20	
SANTÉ				
Ministère				
Vol/perte d'ordinateurs portatifs et d'ordinateurs (10 cas)	35 901		35 901	
Vol/perte d'un téléphone cellulaire (3 cas)	734		734	
Vol/perte d'un téléphone conférence	1 000		1 000	
Vol/perte d'équipement de télévision/magnétoscope	410		410	
Vol/perte de Palm Pilots (2 cas)	1 000		1 000	
Vol/perte d'équipement en informatique	4 870		4 870	
Vol/perte de projecteurs (3 cas)	21 700		21 700	
Vol/perte d'une bande	7 000		7 000	
Vol/perte d'un téléphone	2 300		2 300	
Vol/perte d'un kiosque à journaux	100		100	
Vol à un véhicule—Dommages	2 500		2 500	
Instituts de recherche en santé du Canada[1]				
Vol d'un téléphone pour conférence, Polycon	1 224		1 224	
Vol d'un ordinateur personnel	4 283		4 283	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
NOUVELLE-ÉCOSSE				
Vol de magnétoscopes (2 cas)	333		333	
Vol d'une plaque d'immatriculation	5		5	
NOUVEAU-BRUNSWICK				
Vol de mémoire vive d'ordinateur cartes/rams	2 400		2 400	
Vandalisme à un véhicule de l'État	2 447		2 447	
QUÉBEC				
Vol de téléphones cellulaires (2 cas)	330		330	
Vol de micro-ordinateurs (3 cas)	8 771		8 771	
Vol d'une imprimante	200		200	
Vol d'équipement technique (7 cas)	7 982		7 982	
Vol d'un appareil photo Polaroid et film	175		175	
Vol d'un prix	109		109	
Vol d'un ordinateur portatif	3 500		3 500	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
ONTARIO				
Vol de micro-ordinateurs (6 cas)	6 600		6 600	
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	6 200		6 200	
Vol d'équipements en informatique (14 cas)	2 458		2 458	
Vol d'un téléphone cellulaire et pièces	469		469	
Vol de téléphones (2 cas)	400		400	
Vol d'une imprimante	1 000		1 000	
Vol d'un magnétoscope (2 cas)	476		476	
Vol d'un projecteur LCD	6 500		6 500	
Vol d'une caméra vidéo	642		642	
MANITOBA				
Vol d'ordinateurs portatifs (11 cas)	38 106	2 500	35 606	
Vol d'imprimantes (2 cas)	846		846	
COLOMBIE-BRITANNIQUE / YUKON				
Vol de micro-ordinateurs (7 cas)	13 734		13 734	
Vol de téléphones cellulaires (3 cas)	1 037		1 037	
Vol de téléphones (2 cas)	100		100	
Vandalisme à un véhicule de l'État (3 cas)	1 190		1 190	
ADMINISTRATION CENTRALE				
Vol d'une imprimante	329		329	
Vol de claviers d'ordinateurs (2 cas)	250		250	
Vol d'un téléphone cellulaire et pièces (2 cas)	1 208		1 208	
Vol d'un ordinateur portatif (3 cas)	12 058		12 058	
Vol d'équipement en informatique et logiciel	44 000	21 000	23 000	
Vol d'un magnétoscope	700		700	
Vol d'un téléphone	160		160	
Vol d'une caméra	480		480	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Perte de téléphones cellulaires, Alberta (4 cas)	3 282		3 282	
Vol d'un téléphone cellulaire dans un véhicule de l'État, Atlantique	149			149
Vol d'un ordinateur portatif dans une résidence privée, Atlantique	3 100			3 100
Vol d'un téléphone cellulaire dans un tiroir déverrouillé, CB	550		550	
Vol d'un Palm Pilot III, CB	500		500	
Vol d'une imprimante dans le véhicule d'un employé, CB	600		600	
Perte d'un ordinateur portatif, CB	5 000		5 000	
Perte d'un ordinateur portatif dans l'inventaire, CB	4 500		4 500	
Lampe de bureau rapportée manquante à la suite d'un déménagement, CB	50		50	
Adapteur périphérique manquant à la suite d'un déménagement, CB	400		400	
Vol d'un ordinateur portatif, Saskatchewan (2 cas)	10 500	1 500	6 000	3 000
Vol d'une caméra, Saskatchewan	190		190	
Vol de mémoires vives, QG (3 cas)	900		900	
Vol de téléphones cellulaires, QG (2 cas)	499		499	
Vol du démarreur d'un véhicule, Yukon	200		200	
Perte d'un ordinateur portatif PCMCIA avec adapteur électrique, carte et adapteur modem, NIC, souris externe et sac de transport, Manitoba	3 999			3 999

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
INDUSTRIE				
Ministère				
Vol d'équipement technique	5 665		5 665	
Vol d'une lampe	75		75	
Vol d'une minuterie	40		40	
Vol de boîtes de papier Xerox pour photocopieur (10 cas)	600		600	
Vol d'organiseurs, magnétoscopes et projecteurs (5 cas)	15 106		15 106	
Vol de calculatrices (4 cas)	160		160	
Vol de mémoire d'ordinateur-Ram (3 cas)	3 410		3 410	
Vol d'un dictionnaire	100		100	
Vol d'ordinateurs et matériel (20 cas)	80 929		80 929	
Vol de cellulaire (10 cas)	1 500		1 500	
Dommage à un grand fourgon	840		840	
Agence spatiale canadienne				
Vol de deux ordinateurs portatifs et équipement	8 170		5 865	2 305
Vol d'un agenda électronique	488		488	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Vol d'équipement informatique	13 338	3 000	10 338	
Conseil national de recherches du Canada				
Vol d'ordinateurs portatifs (5 cas)	24 352		24 352	
Vol d'un ordinateur, d'un moniteur et d'un clavier, à la suite d'une entrée par effraction	2 086		2 086	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
Vols d'ordinateurs portatifs	4 200		4 200	
Conseil de recherches en sciences humaines				
Vol d'ordinateurs portatifs	4 000		4 000	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Vol d'ordinateurs portatifs	10 440		10 440	
JUSTICE				
Ministère				
Vol d'ordinateurs et d'équipement électronique relié (6 cas)	13 689		13 689	
Commission canadienne des droits de la personne				
Vol d'équipement technique	278		278	
Commissaire à la magistrature fédérale				
Vol d'un ordinateur portatif	4 008		4 008	
DÉFENSE NATIONALE				
Vol d'effets militaires (384 cas)	117 596	11 411	106 185	
Vol d'équipement de transport (15 cas)	34 373		34 373	
Vol d'équipement de construction en génie (5 cas)	11 386		11 386	
Vol de machinerie endommagée (6 cas)	3 442		3 442	
Vol d'équipement de télécommunications (13 cas)	8 153		8 153	
Vol d'équipement électrique (11 cas)	12 161		12 161	
Vol d'équipement technique (11 cas)	4 144		4 144	
Vol d'une baïonnette	24		24	
Vol d'équipement spécifique aux militaires (15 cas)	1 822	325	1 497	
Vol d'équipement non spécifique aux militaires (26 cas)	5 342		5 342	
Vol d'ordinateurs (19 cas)	45 516		45 516	
Vol d'ordinateurs portatifs (18 cas)	71 649	3 700	67 949	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Vol d'ordinateurs (3 cas)	13 906		13 906	
Vol de pièces d'ordinateur	2 195		2 195	
Vol d'un ordinateur portatif (3 cas)	12 434		7 983	4 451
Vol d'équipement pour ordinateur portatif	5 757		5 757	
Vol d'une imprimante et du boîtier (2 cas)	1 400		1 400	
Vol d'un agenda électronique Palm (3 cas)	1 018		1 018	
Vol d'équipement numérique	1 814		1 814	
Vol d'une caméra numérique	750		750	
Vol d'un projecteur LCD (2 cas)	15 239		15 239	
Vol d'un rétroprojecteur (2 cas)	17 630		17 630	
Vol de téléphones (3 cas)	516		516	
Perte d'un livret de billets de taxi	350		350	
Vol d'outils	794		794	
Vol d'un compteur avec sonde	1 703		1 703	
Perte d'un multimètre	600		600	
Vol d'une échelle (2 cas)	550		550	
Vol d'un lingot de laiton	8 100		8 100	
Perte d'un abri en lattis à la suite d'un incendie criminel	150 000		150 000	
Vandalisme à des bâtiments—Bris d'une fenêtre	250		250	
Vol d'un camion	15 000		15 000	
Commission canadienne de sûreté nucléaire [2]				
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas)	24 583		24 583	
Vol d'un bloc d'alimentation pour ordinateur portatif	400		400	
Vol d'un module de mémoire vive pour micro-ordinateur	150		150	
CONSEIL PRIVÉ				
Ministère				
Perte d'un téléphone cellulaire	100		100	
Vol d'un micro-ordinateur	1 000		1 000	
Centre canadien de gestion				
Vol d'un micro-ordinateur	4 200		4 200	
Vol d'équipement technique	250		250	
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
Vol d'une caméra digitale	1 431		1 431	
Directeur général des élections				
Vol de micro-ordinateurs et pièces (8 cas)	24 791		24 791	
Le Réseau du leadership				
Vol d'un micro-ordinateur	2 167		2 167	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Vols de composantes d'ordinateur (8 cas)	5 700		5 700	
Vols d'ordinateurs portatifs, caméras et ordinateurs (33 cas)	135 176	8 110	127 066	
Vols de téléphones et autres biens connexes (6 cas)	1 749	400	1 349	
Vol d'imprimantes (3 cas)	1 920		1 920	
Vandalisme à des édifices (2 cas)	2 100		2 100	
Dommages à des édifices à la suite d'une entrée par infraction (8 cas)	12 425		12 425	
Vols de diverses fournitures de bureau (4 cas)	9 880		9 880	
Vol d'un magnétoscope	250		250	
Vol d'un véhicule de l'État, retourné endommagé et perte de la trousse d'urgence et du cric de levage	100		100	
Vol d'une télévision couleur et d'une télécommande	600		600	
Vol d'un récepteur Trimble GPS	5 000		5 000	
Vol d'un récepteur Trimble	500		500	
Vol d'une radio de marine Icom VHF	100		100	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol d'une trousse d'outils électroniques	250		250	
Vol d'une trousse d'outils mécaniques	500		500	
Vol d'une trousse de premiers soins	89		89	
Vol de divers articles dans un étui de présentation	425		425	
Vol d'une montre de présentation	150		150	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommages à la suite d'un incendie (40 cas)	48 029		48 029	
Dommages à la suite d'une émeute de détenus (5 cas)	49 542		49 542	
Dommages à la suite d'accidents automobiles (25 cas)	34 962	18 389	16 573	
Vol d'actifs en inventaires (plus de 69 cas)	166 835	1 499	165 336	
Vol d'équipements d'ordinateurs (10 cas)	33 182	16 100	17 082	
Vol de caméras vidéo (4 cas)	3 250		3 250	
Vol d'automobiles (2 cas)	23 213		23 213	
Vol de fournitures (2 cas)	6 314		6 314	
Vandalisme à une propriété et à l'équipement (775 cas)	163 177	13 049	149 310	818
Commission nationale des libérations conditionnelles				
Dommages à un véhicule stationné	252	252		
Gendarmerie royale du Canada				
Vandalisme à des véhicules de l'État	215	215		
Dommages intentionnels à des véhicules policiers	6 690	553		6 137
Dommages à un véhicule de transport policier	71 593	17 444	22 696	31 453
Dommages/perte de matériel	6 850		6 600	250
Vol de biens de l'État	54 331		39 183	15 148
TRANSPORTS				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas)	31 690		31 690	
Vol d'ordinateurs (13 cas)	41 986		41 986	
Vol d'un agenda électronique Palm	490		490	
Vol de caméras (2 cas)	1 535		1 535	
Vol d'une valise	150		150	
Vol d'un téléphone cellulaire	179		179	
CONSEIL DU TRÉSOR				
Vol de micro-ordinateurs (4 cas)	14 253		14 253	
Vol d'équipement technique (7 cas)	1 662		1 662	
ANCIENS COMBATTANTS				
Vol d'une serviette	107		107	
Vol d'unité de traitement pour ordinateur personnel	1 712		1 712	
Vol d'une carte de sécurité	100			100
Vol de matériel-clé de sonorisation, d'un mélangeur, d'un amplificateur et d'un lecteur DC	1 765			1 765
Vol d'un ordinateur	5 300		5 300	
	3 047 677	247 922	2 611 498	188 257

(1) Antérieurement Conseil de recherches médicales.
(2) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Pertes dans le local de service électrique à la suite d'un incendie	6 100		6 100	
Disposition accidentelle d'un mini-ordinateur digital	28 682		28 682	
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (16 cas)	19 736		19 736	
Perte d'un générateur—Destruction accidentelle	1 208		1 208	
Agence canadienne d'inspection des aliments				
Perte d' un réfrigérateur à la suite d'un incendie	581		581	
Perte d'un incubateur à la suite d'un incendie	1 000		1 000	
Perte de micro-ordinateurs à la suite d'un incendie	3 914		3 914	
Perte de fournitures de bureau à la suite d'un incendie	282		282	
Perte de fournitures scientifiques et de laboratoires à la suite d'un incendie	1 179		1 179	
Perte de vêtements de protection à la suite d'un incendie	1 422		1 422	
Perte de matériels de référence à la suite d'un incendie	1 367		1 367	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA				
Dommages à un véhicule (37 cas)	105 050	13 118	90 792	1 140
PATRIMOINE CANADIEN				
Agence Parcs Canada				
Accident de véhicule (4 cas)	2 066	618	200	1 248
Dommage à une roue de tracteur	200		200	
Dommage à un véhicule	2 500		2 500	
Perte d'un bateau de l'État à la suite d'un accident	80 000		80 000	
Clôture d'animaux endommagée (7 cas)	4 319	3 669		650
Dommage à un véhicule de l'État	1 456	1 456		
Pelle rétrocaveuse de l'État endommagée	16 954		16 954	
Dommage à de l'équipment (4 cases)	3 400		3 400	
Dommage à un véhicule de l'État (4 cas)	6 300		6 300	
Dommages au système de sécurité à la suite d'un orage (2 cas)	840			840
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'un accident (3 cas)	3 375		3 375	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Dommages à des micro-ordinateurs et équipement connexe (2 cas)	5 550		5 550	
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents (12 cas)	24 273	3 403	20 870	
Dommages à de l'équipement technique (5 cas)	49 118		49 118	
PÊCHES ET OCÉANS				
Dommages à des véhicules de l'État (35 cas)	82 111		81 375	736
Dommages à une clôture	357		357	
Dommages à un thermomètre au mercure	300		300	
Dommages au Centre des pêches de l'Atlantique nord-ouest à la suite d'un incendie	2 000 000		2 000 000	
Dommages à un réfrigérateur à bord d'un navire	600		600	
Dommages et perte d'items à la suite d'une inondation (7 cas)	14 987		14 987	
Dommages et perte d'items en mer (7 cas)	10 620		10 620	
Perte de générateurs à la suite d'un incendie (2 cas)	3 337		3 337	
Perte d'un hélicoptère	2 000 000		2 000 000	
Perte d'une radio à la suite du transfert de navire	2 200		2 200	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'accidents, Nouvelle-Écosse (2 cas)	1 997		1 997	
Perte d'un téléphone cellulaire, Nouvelle-Écosse	300		300	
Perte d'un téléphone cellulaire, Nouveau-Brunswick	400		400	
Dommage à un kiosque, moniteur et micro-ordinateur à la suite d'une fuite sur le toit, Nouveau-Brunswick	3 000		3 000	
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'accidents, Nouveau-Brunswick (5 cas)	25 165		25 165	
Dommage à un ordinateur portatif, Nouveau-Brunswick	3 000		3 000	
Perte de bandes de sauvegarde, Québec (3 cas)	95		95	
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'accidents, Saskatchewan (2 cas)	19 070		19 070	
Dommage à des fournitures et matériaux à la suite d'une inondation, Alberta	10 509		10 509	
Dommage à des équipements techniques à la suite d'une inondation, Alberta	13 298			13 298
Dommage à des ameublements de bureau à la suite d'une inondation, Alberta	4 606		4 606	
Dommage à de l'équipement informatique à la suite d'une inondation, Alberta	91 095		91 095	
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'accidents, Alberta (7 cas)	1 944		1 944	
Dommage à un véhicule de l'État à la suite d'accidents, Colombie-Britannique/Yukon (2 cas)	1 873		1 873	
Perte d'un téléphone cellulaire, Administration centrale	315		315	
Dommage à un micro-ordinateur, moniteur et imprimante à la suite d'un incendie, Administration centrale	3 863		3 863	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Perte d'une caméra numérique sur le terrain, Yukon	700		700	
Perte ou bris de petits articles sur le terrain, Yukon	1 999		1 999	
INDUSTRIE				
Ministère				
Dommages à un véhicule de l'État	737		737	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident	2 803		2 803	
Conseil national de recherches du Canada				
Destruction accidentelle d'un dérouleur de bande magnétique pour ordinateur	3 058		3 058	
Conseil de recherches en sciences humaines				
Dommages à un véhicule de l'État stationné dans un garage	1 200		1 200	
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Dommages à des ordinateurs à la suite d'un déménagement	3 951		3 951	
Perte de téléphones cellulaires	1 434		1 434	
Perte d'une caméra numérique	1 200		1 200	
JUSTICE				
Commission canadienne des droits de la personne				
Dommage à des fournitures de bureau à la suite d'une inondation au bureau régional, Winnipeg	2 992		2 992	
Cour suprême du Canada				
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident	788		788	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
DÉFENSE NATIONALE				
Perte ou dommage d'effets militaires (1 216 cas)	261 447	2 568	258 879	
Perte ou dommage d'équipement de transport (9 cas)	8 502		8 502	
Perte ou dommage d'équipement de construction en génie	13 616		13 616	
Perte ou dommage de machinerie (9 cas)	4 391		4 391	
Perte ou dommage d'équipement de télécommunications (17 cas)	32 002		32 002	
Perte ou dommage d'équipement électrique (23 cas)	140 665		140 665	
Perte ou dommage d'équipement technique (77 cas)	118 702		118 702	
Perte ou dommage d'outils (73 cas)	55 923		55 923	
Perte d'une baïonnette (2 cas)	48	48		
Perte ou dommage d'équipement spécifique aux militaires (29 cas)	7 859	28	7 831	
Perte ou dommage d'équipement non spécifique aux militaires (155 cas)	21 704	75	21 629	
Perte ou dommage d'ordinateurs (38 cas)	226 255		226 255	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Perte d'un téléphone cellulaire	100		100	
Perte d'un sonar marin à balayage latéral et d'un câble optique marin	40 000	40 000		
Véhicules tout terrain prêtés à un client ont été détruits accidentellement pendant des travaux sur le terrain (2 cas)	11 200	11 200		
Vandalisme au site d'observation de St-John's	50 000		50 000	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Perte d'un téléphone cellulaire (3 cas)	639		639	
Dommages à des postes de travail par un bris de tuyau (4 cas)	880		880	
Bris d'équipement, Complexe Guy Favreau	2 000		2 000	
Bris d'équipement à la suite d'une inondation	1 000		1 000	
Infiltration d'eau dans une salle technique	2 000		2 000	
Infiltration d'eau dans un sous-sol	18 000	12 000	6 000	
Remplacement d'abris arrachés par le vent	3 325		3 325	
Dommage à un lampadaire	3 000		3 000	
Infiltration d'eau dans un détecteur de fumée	475		475	
Chute d'une partie de plafond suspendu	6 000		6 000	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommage à la suite d'un bris d'aqueduc (23 cas)	7 530		7 530	
Dommage causé par une calamité naturelle (6 cas)	13 082		13 082	
Dommage à la suite d'un accident d'automobile (40 cas)	79 187	559	78 628	
Dommage aux immobilisations et équipements (5 cas)	4 449	1 077	3 372	
Perte d'actifs d'inventaires (5 cases)	10 487		10 487	
Gendarmerie royale du Canada				
Dommages à des véhicules de la GRC (accidents)	1 348 510	228 464	891 092	228 954
Dommages à des véhicules de la GRC (autres)	12 532	2 000	10 532	
Dommages à une propriété/équipement	63 150		58 150	5 000

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2000-2001 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
TRANSPORTS				
Ministère				
Dommages à des wagons-trémies à la suite d'un accident (118 cas)	5 200 243		5 200 243	
Dommages à un ordinateur	4 500		4 500	
Dommages à des véhicules (2 cas)	37 538		37 538	
Dommage à un changeur de pneu à la suite d'un incendie	1 195		1 195	
Dommage à une friteuse dans le restaurant de l'aéroport de Bagotville à la suite d'un incendie	5 605	5 605		
Dommage à l'entrepôt de l'aéroport de St Hubert à la suite d'un incendie	215 006	215 006		
Dommage à des tapis et murs d'un bureau vacant à Edmonton à la suite d'un dégât d'eau	3 748		3 748	
ANCIENS COMBATTANTS				
Perte d'un Palm Pilot III	200		200	
Dommage à un moniteur	485		485	
Dommage à un ordinateur	300		300	
Perte d'un téléphone cellulaire	80		80	
Perte d'une mobylette et d'un fauteuil qui permet de s'asseoir sans aide	5 420		5 420	
Dommage à un véhicule de l'État	4 641	4 641		
	12 734 397	545 535	11 936 996	251 866

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA						
Demande frauduleuse de congé récupérable	1989-1990	8 160	5 309	2 851		
Collaboration entre un employé et trois contribuables (non-employés) pour falsifier quatre remboursements d'impôt	1996-1997	40 323	39 102	845		376
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires	1996-1997	8 592	5 185	3 392	15	
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires (2 cas)	1997-1998	133 792	81 574	943	45 000	6 275
Demandes frauduleuses de remboursement (2 cas)	1997-1998	15 710			15 710	
Vol de recettes par un employé	1998-1999	6 240		3 612	2 628	
Vol de recettes par un employé	1999-2000	8 521	6 115	2 406		
PATRIMOINE CANADIEN						
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne						
Vol de la petite caisse	1999-2000	687				687
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes						
Détournement de chèques de voyage	1999-2000	10 600	3 850	6 408	342	
Office national du film						
Soumission frauduleuse pour paiement de factures d'un fournisseur	1990-1991	109 703	59 849			49 854
Vol de recettes à la vidéothèque de Montréal	1992-1993	8 176	7 527			649
Vol d'une télévision et d'un magnétoscope	1997-1998	1 021				1 021
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère						
Déficit de caisse	1999-2000	3 092			3 092	
ENVIRONNEMENT						
Ministère						
Mauvais usage d'une carte mastercard du gouvernement et usage non autorisé de la carte IRA	1997-1998	7 400				7 400
Usage frauduleux d'une carte IRA	1999-2000	2 702			2 702	
Vol de micro-ordinateurs et de matériaux connexes	1999-2000	55 324			55 324	
Vol d'outils	1999-2000	2 850			2 850	
Vol d'équipement de bureau	1999-2000	700			700	
Vol d'équipement optique	1999-2000	100			100	
Vandalisme à de l'équipement	1999-2000	6 220			6 220	
Vandalisme à un véhicule de l'État	1999-2000	2 187			2 187	
Dommages à des véhicules à la suite d'accidents	1999-2000	18 735			18 735	
Dommages à de l'équipement technique	1999-2000	962 517			962 517	
Dommages à des garages	1999-2000	850			850	
PÊCHES ET OCÉANS						
Vol de recettes par un employé	1996-1997	63 643	644	41 644	21 355	
Dommages à des véhicules de l'État (25 cas)	1998-1999	396 711	2 022	14 397	380 292	
Dommages à des véhicules de l'État (25 cas)	1999-2000	35 630			26 130	9 500
Biens perdus en mer (15 cas)	1999-2000	122 212			106 912	15 300
Usage frauduleux d'une carte de crédit	1999-2000	14 630	13 000	1 630		
Usage non autorité d'une carte individuelle de voyage	1999-2000	1 806	130	1 676		
Déficit de la petite caisse	1999-2000	375 (1)		375		
Vol d'un ordinateur et de matériel informatique (9 cas)	1999-2000	44 070	1 000		29 070	14 000
Vol d'un bateau et de matériel nautique	1999-2000	800				800
Vol d'un véhicule et de pièces d'automobiles (3 cas)	1999-2000	4 300			2 000	2 300
Dommages à un bateau	1999-2000	1 500				1 500
Dommages à des véhicules et à des pièces de véhicules	1999-2000	5 000				5 000

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère						
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1992-1993	41 116	2 505		38 611	
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1994-1995	176 857				176 857
Vol de fonds pour immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1994-1995	10 542	4 182		6 360	
Vol de fonds d'immigration	1999-2000	300				300
Détournement de fonds publics	1993-1994	24 068	22 426	1 642		
Perte d'argent des fonds de la mission	1993-1994	3 557			3 557	
Vol de fonds de mission	1995-1996	46 004			46 004	
Vol de fonds de mission	1996-1997	55 728	5 393		18 835	31 500
Vol de fonds de mission	1997-1998	454 824	1 451		373	453 000
Vol de fonds de mission	1998-1999	(1)				
Vol de fonds de mission	1999-2000	283 022 (1)				283 022
Perte de fonds de mission	1996-1997	279 465	205 584	3 250	70 631	
Perte de fonds de mission	1997-1998	112 491	778		111 713	
Perte de fonds de mission	1998-1999	2 190	1 434		756	
Incendie à l'Ambassade canadienne, Caracas, Venezuela	1997-1998	4 000 000			3 000 000	1 000 000
Réclamation frauduleuse de prestations salariales	1998-1999	18 084	13 084			5 000
Réclamation frauduleuse de paiement par un entrepreneur	1998-1999	16 000			16 000	
Réclamation frauduleuse de paiement par un employé	1999-2000	-104 264	48 970			55 294
Perte des produits de la mission par aliénation des biens	1999-2000	3 176			3 176	
Vol de recettes du consulaire	1999-2000	200	200 (1)			
Perte de monnaie d'appoint au bureau régional d'Edmonton	1999-2000	50				50
Déficits/excédents nets de caisse	1999-2000	4 862				4 862
SANTÉ						
Ministère						
Vol d'ordinateurs (3 cas)	1998-1999	15 363			2 100	13 263
Vol d'un téléphone cellulaire	1998-1999	955				955
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (5 cas)	1999-2000	33 517			7 879	25 638
Destruction de vaccins médicaux à la suite d'une panne frigorifique	1999-2000	47 841				47 841
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère						
Falsification de documents afin de permettre à un tiers de recevoir des contributions dans le cadre du Programme de développement de l'emploi, Québec CEC	1994-1995	11 960	1 050			10 910
Livres de quittance non enregistrés et cautionnés— Toronto est CEC	1993-1994	12 910	4 193		8 717	
Détournement de fonds des comités communautaires de formation industrielle (CCFI) par le coordonnateur du projet de Côte-Nord du lac Supérieur	1994-1995	53 190	18 190	4 500		30 500
Réclamations frauduleuses pour prestations :						
Prestations d'assurance-emploi	1995-1996	168 374 825	126 506 101	5 789 361	36 079 363	
Prestations d'assurance-emploi	1996-1997	143 199 640	101 630 371	6 479 994	6 759 928	28 329 347
Prestations d'assurance-emploi	1997-1998	139 711 649	91 847 880	7 297 317	6 128 094	34 438 358
Prestations d'assurance-emploi	1998-1999	156 186 404	82 640 894	13 810 528	8 680 197	51 054 785
Prestations d'assurance-emploi	1999-2000	120 404 240	34 937 325	28 678 804	6 248 839	50 539 272
Allocations familiales	1987-1988	90 058	61 886		28 172	
Allocations familiales	1988-1989	120 284	55 590	600	61 849	2 245
Allocations familiales	1989-1990	95 663	49 060		36 688	9 915
Allocations familiales	1990-1991	32 464	14 472	250	10 400	7 342
Allocations familiales	1991-1992	73 703	25 689		42 967	5 047
Allocations familiales	1992-1993	46 804	20 584	300	13 378	12 542

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Allocations familiales	1993-1994	156 746	33 657 (1)	625	84 097	38 367
Allocations familiales	1994-1995	3 690	2 039			1 651
Sécurité de la vieillesse	1987-1988	339 615	231 897 (1)	8 109	35 501	64 108
Sécurité de la vieillesse	1988-1989	1 044 068	533 399 (1)	22 466	167 784	320 419
Sécurité de la vieillesse	1989-1990	721 089	246 384 (1)		115 963	358 742
Sécurité de la vieillesse	1990-1991	639 880	303 963 (1)	5 106	101 715	229 096
Sécurité de la vieillesse	1991-1992	617 627	161 370 (1)	8 274	293 055	154 928
Sécurité de la vieillesse	1992-1993	1 060 663	279 026 (1)	2 442	273 443	505 752
Sécurité de la vieillesse	1993-1994	353 743	151 596 (1)	14 780	43 317	144 050
Sécurité de la vieillesse	1994-1995	1 412 207 (1)	268 671 (1)	17 918	771 570	354 048
Sécurité de la vieillesse	1995-1996	839 522	238 400 (1)	91 301	81 387	428 434
Sécurité de la vieillesse	1996-1997	475 078 (1)	71 951 (1)	18 862	1 836	382 429
Sécurité de la vieillesse	1997-1998	659 829	71 717 (1)	8 725	164 472	414 915
Sécurité de la vieillesse	1998-1999	980 883 (1)	44 091 (1)	132 534	76 595	727 663
Sécurité de la vieillesse	1999-2000	517 463	24 271	2 519	96 881	393 792
Régime de pensions du Canada	1986-1987	7 040	6 956			84
Régime de pensions du Canada	1987-1988	8 978	5 383			3 595
Régime de pensions du Canada	1988-1989	3 511 (1)	1 731 (1)		1 780	
Régime de pensions du Canada	1989-1990	240 552	145 896		71 507	23 149
Régime de pensions du Canada	1990-1991	1 105 864	579 682	24 662	151 786	349 734
Régime de pensions du Canada	1991-1992	437 731 (1)	132 145 (1)	18 726		286 860
Régime de pensions du Canada	1992-1993	1 320 080 (1)	537 462	52 699	98 411	631 508
Régime de pensions du Canada	1993-1994	765 586	226 011 (1)	36 158	45 489	457 928
Régime de pensions du Canada	1994-1995	552 710 (1)	135 819 (1)	11 239	36 666	368 986
Régime de pensions du Canada	1995-1996	798 814	278 707 (1)	30 573	1 968	487 566
Régime de pensions du Canada	1996-1997	283 263	43 904 (1)	17 954		221 405
Régime de pensions du Canada	1997-1998	1 841 300 (1)	228 768 (1)	148 611	16 941	1 446 980
Régime de pensions du Canada	1998-1999	913 793 (1)	62 459 (1)	37 012		814 322
Régime de pensions du Canada	1999-2000	1 158 466 (1)	15 022 (1)	28 408		1 115 036
Réclamations frauduleuses de voyage à Terre-Neuve	1999-2000	2 600		1 000		1 600
Émission frauduleuse d'un chèque par un employé, quartier général	1997-1998	186 158	17 260			168 898
Vol de téléphones cellulaires, Colombie-Britannique/ Yukon (7 cas)	1997-1998	4 955			4 955	
Réclamation frauduleuse d'assurance-emploi, région de Terre-Neuve	1997-1998	1 420	837	583		
Déficit de caisse, New Westminster, C-B CCRH	1998-1999	120		120		
Vol d'ordinateurs portatifs, Québec (8 cas)	1999-2000	29 379			29 379	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1987-1988	20 784	14 299			6 485
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1988-1989	5 170	1 000		1 170	3 000
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1992-1993	19 196	5 175		2 581	11 440
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (6 cas) (1)	1993-1994	27 752	4 291		4 134	19 327
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1994-1995	8 495	1 352		888	6 255
Vol d'une carte de crédit et de billets de taxi, QG	1995-1996	100			100	
Modification dans les paiements, région du Manitoba	1996-1997	27 545				27 545
Véhicule de l'État incendié, région de l'Atlantique	1997-1998	17 930				17 930
Vol d'un téléphone cellulaire, Saskatchewan	1997-1998	501			301	200
Fraude dans les fonds d'éducation, Saskatchewan	1999-2000	2 710	100			2 610

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Fraude à une avance de voyage, QG	1999-2000	3 800	3 029		771	
Vol d'un véhicule, Yukon	1999-2000	1 610			1 610	
Vol de motoneiges, Yukon	1999-2000	13 200			13 200	
Vol de matériel informatique	1999-2000	5 300				5 300
Vol d'une carte de crédit et de billets de taxi, QG	1999-2000	100				100
Vol d'ordinateurs portatifs, QG (7 cas)	1999-2000	40 528	10 974			29 554
INDUSTRIE						
Ministère						
Vol d'un ordinateur portatif, d'un projecteur, d'un étui et d'un téléphone cellulaire	1997-1998	18 630	13 033			5 597
Vol de la petite caisse (4 cas)	1998-1999	925			800	125
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident	1998-1999	700				700
Conseil national de recherches du Canada						
Vol de micro-ordinateurs	1998-1999	70 536			70 536	
Vol de caméras	1998-1999	13 515			13 515	
Vol d'équipement technique	1998-1999	6 392			6 392	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie						
Vol d'une table modulaire	1997-1998	300			300	
DÉFENSE NATIONALE						
Feuille d'émargement frauduleuse, Régiment de la Chaudière (QG SQFT)	1993-1994	29 266			29 266	
Vol d'équipement individuel	1995-1996	16 893	3 802		13 091	
Vol de munition, fusils et matériel connexe	1995-1996	6 929			6 929	
Vol d'équipement personnel	1996-1997	11 664	7 345		4 319	
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Dét. Sydney	1996-1997	17 074				17 074
Détournement de fonds d'une avance permanente, GSU Toronto	1996-1997	1 728	1 728			
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Halifax (3 cas)	1997-1998	18 423 (1)	12 517			5 906
Détournement de fonds d'une avance permanente, 15e Escadre, Moose Jaw	1997-1998	29 109				29 109
Vol de fonds d'une avance permanente, PCRC St Jean	1997-1998	7 000				7 000
Vol de fonds dans une avance à justifier, BFC Montréal	1997-1998	21 129 (1)				21 129
Perte d'une avance permanente, 14e Escadre Greenwood	1998-1999	790		790		
Vol de recettes de ventes de vêtements, BFC Edmonton	1998-1999	278			278	
Vol de fonds d'une avance permanente, 8e Escadre, Trenton (2 cas)	1998-1999	1 452		1 452		
Divergence dans une avance à justifier, USFC Ottawa (3 cas)	1998-1999	761	599	162		
Perte d'équipement dentaire (11 cas)	1998-1999	8 763			8 763	
Paiement non autorisé pour dommages à une propriété privée par le détenteur de l'avance permanente, CCSFOR Velika Kladusa	1999-2000	1 096				1 096
Vol de fonds d'une avance permanente, entrée par effraction à BFC Valcartier	1999-2000	968				968
Détournement de fonds par le détenteur du compte de recettes, RGDF Shearwater	1999-2000	5 130				5 130
Vol de fonds dans le coffre-fort du bureau de paye d'un bateau, NCSM Montréal	1999-2000	32 498 (1)				32 498
Divergence dans une avance permanente, USFC Ottawa	1999-2000	523				523
Divergence dans une avance permanente au Régiment des communications de Toronto	1999-2000	964				964
Vol des recettes de vivres et logements par un membre, BFC Kingston	1999-2000	1 049		1 049		
Déficit de caisse dans une avance de fonds lorsque retournée au caissier, 14e Escadre Greenwood	1999-2000	1 689				1 689

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Mauvais usage de la carte d'achat ministérielle pour la formation, Halifax	1999-2000	12 027 [1]		12 027		
Réclamations frauduleuses, encaissement de chèques et reçu de paye, USFC, Ottawa	1999-2000	23 527 [1]				23 527
Réclamations frauduleuses, encaissement de chèques et reçu de paye, USFC, Ottawa	1999-2000	91 352 [1]				91 352
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère						
Perte à la suite d'utilisation non autorisée de cartes d'achat gouvernementales (2 cas)	1996-1997	12 745	4 259			8 486
PARLEMENT						
Sénat						
Vol de la petite caisse	1998-1999	420			420	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Vol de magnétoscopes	1998-1999	1 724				1 724
Vol de fournitures de bureau variées	1998-1999	3 495			3 147	348
Vol d'appareils à mesurer électroniques (11 cas)	1999-2000	36 505	7 400	1 900 [1]	27 205 [1]	
Receveur général — Direction du contrôle du remboursement des chèques						
Comptes étrangers — Endossements faux	1996-1997	167 797	134 924			32 873
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Service correctionnel						
Dommages à la suite d'une émeute provoquée par des détenus	1996-1997	1 496 873	22 062	813	1 473 545	453
Dommages à la suite d'une émeute de détenus (10 cas)	1999-2000	440 656	3	176	440 256	221
Vandalisme à la propriété et l'équipement par les détenus (315 cas)	1997-1998	229 813	6 423	145	216 158	7 087
Vol de la petite caisse (2 cas)	1997-1998	80		80 [1]	[1]	
Vol de la petite caisse (6 cas)	1999-2000	317		317 [1]	[1]	
Feuilles de temps pour salaire émises frauduleusement par un détenu	1999-2000	6 645	4 615		621	1 409
Vol dans les réserves de la cantine (3 cas)	1998-1999	3 816			3 316	500
Dommages à la suite d'un incendie (78 cas)	1999-2000	133 899			133 769	130
Vol dans les réserves de la cantine (6 cas)	1999-2000	16 710	2 500		7 288	6 922
Vandalisme à une propriété et à de l'équipement (241 cas)	1999-2000	56 317	4 860	9 023	42 260	174
Gendarmerie royale du Canada						
Perte d'argent— Amende (2 cas)	1995-1996	638			138	500
Vandalisme à des véhicules de police	1995-1996	31 945	5 702		23 635	2 608
Perte d'argent (amende, avance)	1996-1997	5 400				5 400
Perte d'argent (amende, certificat)	1996-1997	4 595	4 264			331
Dommage à des véhicules	1996-1997	86 537	16 042		43 992	26 503
Dommage à des véhicules (voiture de police et motoneige)	1996-1997	1 374 921	274 958		896 292	203 671
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (491 cas)	1997-1998	1 241 898	441 409		687 275	113 214
Vol d'ordinateurs	1998-1999	8 000			8 000	
Avaries faites avec intentions à l'équipement de l'État	1998-1999	12 248	490		858	10 900
Perte de matériel	1998-1999	5 500	2 500		2 500	500
Dommages à des voitures de police à la suite d'accidents	1998-1999	1 062 783	185 083	200	798 627	78 873
Vol d'ordinateurs portatifs	1998-1999	13 234	1 349		8 229	3 656
Dommages intentionnels à des véhicules de police	1997-1998	352 708	57 991	547	175 295	118 875
Avaries faites avec intentions à des véhicules de police	1998-1999	169 929	45 984		18 293	105 652
Avaries faites avec intentions à des véhicules de police	1999-2000	121 289	8 251		39 752	73 286
Dommages à une propriété	1999-2000	7 506	1 413		3 690	2 403

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Fin*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2000-2001	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Dommages à un véhicule de transport policier	1999-2000	256 329	49 891		179 621	26 817
Dommages/perte de matériel (2 cas)	1999-2000	27 089	541		26 048	500
Vol de biens de l'État	1999-2000	21 688			19 523	2 165
Dommages à des véhicules de la GRC à la suite d'accidents	1999-2000	901 108	121 287	30 345	526 941	222 535
TRANSPORTS						
Ministère						
Détournement de fonds publics causé par la modification d'un bordereaux de dépôt	1962-1963	42 806	20 723			22 083
Détournement de fonds récoltés dans des parcomètres	1999-2000	22 594	6 200			16 394
ANCIENS COMBATTANTS						
Détournement de fonds publics par un employé	1988-1989	69 414	45 583	2 041		21 790
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1989-1990	39 912	4 650	600		34 662
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1991-1992	27 133	16 600	2 500		8 033
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1992-1993	97 218	8 180	1 800		87 238
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1993-1994	25 890	7 011			18 879
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1994-1995	43 885	29 400	2 363		12 122
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1995-1996	61 330	920			60 410
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1997-1998	60 456				60 456
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1998-1999	64 174 [1]				64 174
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1999-2000	107 828	12 423	36		95 369
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1993-1994	102 991		3 150		99 841
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (3 cas)	1995-1996	61 784	19 289		9 344	33 151
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (5 cas)	1996-1997	39 116	8 830	4 012	13 188	13 086
Endossement falsifié de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	1997-1998	111 877	1 950 [1]	1 950	92 925	15 052
Endossement faux ou frauduleux de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1998-1999	622	622 [1]			
Endossement faux ou frauduleux de chèques de la pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	1999-2000	18 518				18 518
Fausse déclaration d'un état matrimonial permettant d'être éligible à la pension	1999-2000	58 451			58 451	
Détournement d'un compte de fiducie géré par un employé	1999-2000	22 013	11 468	6 000		4 545
Perte d'une bande de sauvegarde d'un ordinateur	1999-2000	80			80	
		765 776 622	445 102 367	62 971 609	78 035 442	179 667 204

[1] Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Débiteurs

SOMMAIRE

Page

État des débiteurs pour les recettes fiscales 4.2

État des débiteurs pour les recettes fiscales

Conformément aux conventions comptables, les recettes fiscales du gouvernement sont généralement comptabilisées au titre de l'exercice au cours duquel elles ont été reçues. Par conséquent, les créances facturées mais non reçues et/ou non facturées et courues provenant de montants dus pour impôts reçues à titre d'auto-cotisation, ne sont pas inscrites comme débiteurs dans les comptes du Canada, ni déclarées comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Ces éléments sont contrôlés à l'aide de comptes mémoires maintenus par les organismes gouvernementaux.

Dans le tableau suivant, la colonne Débiteurs externes représente les recettes fiscales à recevoir de tiers ne faisant pas partie du périmètre comptable du gouvernement. Les recettes fiscales à recevoir ne comprennent pas les cotisations d'impôt qui sont formellement contestées par les contribuables. La colonne Provision pour créances douteuses se rapporte au total des recettes fiscales à recevoir qui est sujet à radiation ou renonciation; en plus d'une provision pour créances douteuses fondée sur la meilleure estimation de tous les montants qui ne seront pas perçus.

Les débiteurs radiés ou remis sont inclus à la section 3 de ce volume (état des créances—radiations ou renonciations).

Les débiteurs pour les recettes non fiscales et les recettes affectées aux dépenses sont enregistrés dans les comptes du Canada et rapportés comme éléments d'actif à l'état de l'actif et du passif. Des précisions sur les soldes de ces débiteurs apparaissent à la section 7 du volume I.

ÉTAT DES DÉBITEURS POUR LES RECETTES FISCALES AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

Catégories de débiteurs pour les recettes fiscales	2001			2000
	Débiteurs externes	Provision pour créances douteuses	Débiteurs nets	Débiteurs nets
Recettes fiscales à recevoir—				
Impôt sur le revenu—				
Des particuliers	7 328 366	597 612	6 730 754	6 488 072
Des sociétés[1]	2 119 917	102 661	2 017 256	1 708 183
Des non-résidents	423 386	49 113	374 273	287 101
Autres recettes d'impôt sur le revenu[2]	78 609	22 831	55 778	45 855
	9 950 278	*772 217*	*9 178 061*	*8 529 211*
Cotisations d'assurance-emploi	177 024	20 535	156 489	149 919
Autres taxes et droits—				
Taxe sur les produits et services	3 511 092	351 229	3 159 863	2 799 593
Droits de douane à l'importation	114 511	11 451	103 060	89 321
Autres taxes et droits d'accise	160 137	16 012	144 125	63 090
Autres	286	186	100	
Taxe sur l'énergie	2 961	2 923	38	51
	3 788 987	*381 801*	*3 407 186*	*2 952 055*
Total des recettes fiscales à recevoir	13 916 289	1 174 553	12 741 736	11 631 185

(1) Cet état comprend les impôts des sociétés en vertu de la partie VII, au montant de 162 $ net, lesquels sont remboursables lorsque les crédits d'impôt à l'investissement sont gagnés par les sociétés.

(2) Autres recettes d'impôt sur le revenu :
Ces montants comprennent le Crédit d'impôt pour la recherche scientifique (CIRS) qui représente les "remboursements d'impôt évalués" (1 585 $ net pour 2000-2001 et 317 $ pour 1999-2000) et les évaluations des remboursements d'impôt en vertu de la section VIII, afférents aux dépenses pour des projets de recherche scientifique, qui n'ont pas été acceptés en vertu de la législation des CIRS.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Services professionnels et spéciaux

SOMMAIRE

Page

Services professionnels et spéciaux 5.2

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de services réparti par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	1 370 659	5 790 894	32 143	3 873 046	1 116 607	3 198 823
Agence canadienne d'inspection des aliments	28 804	392 251	28 105	1 352 791	1 276 627	1 957 861
Commission canadienne des grains	7 297	18 500	5 164	5 000	21 631	174 485
	1 406 760	**6 201 645**	**65 412**	**5 230 837**	**2 414 865**	**5 331 169**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**3 464 363**	**16 845**	**1 564 628**	**27 778 552**	**8 650 363**	**11 478 364**
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	445 388	6 372		754 457	71 672	3 149 330
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				828 733	7 818	300 152
Archives nationales du Canada	73	26 256		457 907		524 634
Commission des champs de bataille nationaux		69 420		290	11 317	
Office national du film	151 240			469 540	3 126	6 298
Bibliothèque nationale	31 810					460 782
Agence Parcs Canada	37 939	21 179 117		72 156	482 270	6 828 870
Commission de la fonction publique	176 904			2 576 784	26 575	1 499 130
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				22 092	1 844	281 073
	843 354	**21 281 165**		**5 181 959**	**604 622**	**13 050 269**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	371 748		73 408 297	15 504 701	752 276	16 028 680
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	2 426			1 674 319	170 443	181 259
	374 174		**73 408 297**	**17 179 020**	**922 719**	**16 209 939**

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé au cours de l'exercice;
- le montant total dépensé pour chaque catégorie principale de services; et,
- une liste détaillée, pour chaque catégorie principale de services, de tous les versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un particulier ou à une organisation totalisant 100 000 $ ou plus. Ce détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire, ainsi que le montant total versé.

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 091 864	1 461 092	2 196 246	3 612 967	29 822 924	29 665 312	831 035	84 063 613
302 649	3 186 470	1 049 433	1 273 749	8 987 072	13 441 393	110 371	33 387 576
	2 774	155 012	537 319	205 294	927 607	3 312	2 063 395
1 394 513	**4 650 336**	**3 400 691**	**5 424 035**	**39 015 290**	**44 034 312**	**944 718**	**119 514 584**
10 117 666	**3 766 647**	**5 800 637**	**15 340 588**	**27 228 427**	**31 623 079**		**146 830 159**
467 965	1 745	2 391 854	1 611 378	706 166	44 220 545		53 826 872
86 718		271 615	378 201	26 611	2 147 407		4 047 255
1 293 722		193 864	452 970	1 594 229	2 707 709	125 466	7 376 830
212 117		16 474	766	12 419	586 762		909 565
5 204		140 847	283 575	1 480 448	2 648 560	209	5 189 047
		173 825	159 497	916 054	2 363 843	10 477	4 116 288
1 506 590	2 862 987	979 380	2 068 306	4 422 043	19 654 595		60 094 254
1 609		332 708	5 988 014	339 770	7 474 119		18 415 613
48 798		50 177	59 243	19 359	1 636 905		2 119 491
3 622 723	**2 864 732**	**4 550 744**	**11 001 950**	**9 517 099**	**83 440 445**	**136 152**	**156 095 215**
1 176 894		1 220 838	3 205 954	9 296 671	20 913 436	1 049 767	142 929 262
131 487		290 370	297 562	116 203	9 811 111		12 675 180
1 308 381		**1 511 208**	**3 503 516**	**9 412 874**	**30 724 547**	**1 049 767**	**155 604 442**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
ENVIRONNEMENT						
Ministère	49 376	1 609 189	7 414	2 768 549	1 088 185	12 049 429
Agence canadienne d'évaluation environnementale			1 348	65 929	23 634	426 685
	49 376	**1 609 189**	**8 762**	**2 834 478**	**1 111 819**	**12 476 114**
FINANCES						
Ministère						
Programme des politiques économiques, sociales et financières				574 175	460 592	2 109 528
Programme du service de la dette publique					266 626	184 520
				574 175	*727 218*	*2 294 048*
Vérificateur général	637 286			1 789 795	4 510	106 200
Tribunal canadien du commerce extérieur				40 046	12 448	67 104
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				84 809		92 653
Bureau du surintendant des institutions financières				68 954		290 344
	637 286			**2 557 779**	**744 176**	**2 850 349**
PÊCHES ET OCÉANS	**332 784**	**17 045 566**	**166 376**	**14 845 957**	**3 897 717**	**17 572 941**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	292 561	17 271 573	107 443	20 519 581	8 402 972	20 012 098
Agence canadienne de développement international	17 348	450 619	7	14 896 175	149 225	2 077 883
Commission mixte internationale				73 045		37 662
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	8 000			1 781	120 637	5 926
Administration du pipe-line du Nord	26 235					
	344 144	**17 722 192**	**107 450**	**35 490 582**	**8 672 834**	**22 133 569**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL				**48 074**		**580 449**
SANTÉ						
Ministère	774 891	181 994	156 619 710	8 842 672	1 930 686	14 824 696
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses				2 400		53 305
Instituts de recherche en santé du Canada[1]			900	1 551 377		145 841

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 310 388	22 964 043	1 740 914	3 663 758	16 738 974	49 775 459	3 058 701	116 824 379
		40 263	100 877	164 291	1 155 212	65 002	2 043 241
1 310 388	**22 964 043**	**1 781 177**	**3 764 635**	**16 903 265**	**50 930 671**	**3 123 703**	**118 867 620**
871 484		1 256 351	1 685 907	252 154	5 622 058		12 832 249
50		11 308	6 756	97 138	135 370		701 768
871 534		*1 267 659*	*1 692 663*	*349 292*	*5 757 428*		*13 534 017*
		506 404	286 422	477 079	3 429 280	6 318	7 243 294
		23 260	53 401		330 226	11 944	538 429
14 955		26 564	23 860	1 077	630 188		874 106
		573 591	941 885	58	2 107 411	11 500	3 993 743
886 489		**2 397 478**	**2 998 231**	**827 586**	**12 254 533**	**29 762**	**26 183 589**
4 436 398	**19 070 804**	**2 103 632**	**9 835 247**	**65 085 829**	**37 359 337**	**577 179**	**191 529 767**
16 674 749		14 809 923	5 334 332	22 723 229	55 362 893	5 033	181 516 387
292 637		466 537	1 457 368	628 240	7 579 128	402 932	28 418 095
		35 900	15 661	576 406	305 180		1 043 854
		26 527	16 012	159	457 232		636 274
					21 318	16 589	64 142
16 967 382		**15 338 887**	**6 823 373**	**23 928 034**	**63 725 751**	**424 554**	**211 678 752**
		54 598	**95 350**	**230 209**	**614 532**		**1 623 212**
1 136 366	9 417 623	20 802 657	5 006 967	3 898 569	97 742 379	5 642 211	326 821 421
954		8 429	29 494		219 164	543	314 289
3 546		109 115	120 309	256 576	2 143 621	500	4 331 785

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				27 600	122 611	36 163
	774 891	**181 994**	**156 620 610**	**10 424 049**	**2 053 297**	**15 060 005**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	115 815 044	528 118	11 879 722	47 396 868	5 689 617	30 465 580
Conseil canadien des relations industrielles			2 656	102 342	37 818	82 202
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				42 132	26 458	9 181
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail						10 112
	115 815 044	**528 118**	**11 882 378**	**47 541 342**	**5 753 893**	**30 567 075**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Programme d'administration	675	3 069 348		1 850 917	710	2 936 450
Programme des affaires indiennes et inuites	1 430 813	14 231 039	122 664	6 927 391	7 237 269	3 627 485
Programme des affaires du Nord	223 702	857 350	29 857	379 268	125 374	3 119 615
	1 655 190	*18 157 737*	*152 521*	*9 157 576*	*7 363 353*	*9 683 550*
Commission canadienne des affaires polaires	32 806			59 081		29 538
	1 687 996	**18 157 737**	**152 521**	**9 216 657**	**7 363 353**	**9 713 088**
INDUSTRIE						
Ministère	899 571	974 331	1 509	17 313 680	1 580 387	26 922 217
Agence de promotion économique du Canada atlantique	1 801 925			1 258 446	148 313	749 338
Agence spatiale canadienne	1 799 628	58 487 714		2 480 815	276	1 451 613
Tribunal de la concurrence					1 565	8 492
Commission du droit d'auteur	78 225				39 800	101 606
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	114	28 572		145 395	1 587	1 563 607
Conseil national de recherches du Canada	318 947	5 240 607	145 607	3 093 319	4 053 199	3 747 499
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	158 625			1 377 592	63 970	412 141
Conseil de recherches en sciences humaines	1 125	54		607 867		205 784

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
	51 202	43 982	48 340	412	126 378	7 945	464 633
1 140 866	**9 468 825**	**20 964 183**	**5 205 110**	**4 155 557**	**100 231 542**	**5 651 199**	**331 932 128**
1 745 324		4 228 564	13 030 707	138 545 743	99 016 179	90 764	468 432 230
		49 270	81 069	42 498	510 255		908 110
		26 553	6 640	27 373	199 736		338 073
1 905		61 619	55 585	445 809	425 227		1 000 257
1 747 229		**4 366 006**	**13 174 001**	**139 061 423**	**100 151 397**	**90 764**	**470 678 670**
230 046	89	371 641	913 039	71 680	15 828 756	24 334	25 297 685
201 105	163 654	882 697	1 521 771	821 292	30 324 325	3 801 698	71 293 203
47 505	929 743	288 974	540 469	213 034	24 441 403	8 116	31 204 410
478 656	*1 093 486*	*1 543 312*	*2 975 279*	*1 106 006*	*70 594 484*	*3 834 148*	*127 795 298*
		33 736	74		70 575		225 810
478 656	**1 093 486**	**1 577 048**	**2 975 353**	**1 106 006**	**70 665 059**	**3 834 148**	**128 021 108**
1 534 835	65	3 598 203	4 793 593	7 263 937	81 094 110	544 178	146 520 616
		317 347	560 314	1 286 693	7 440 202		13 562 578
690 244	29 422 722	372 306	2 946 258	2 931 793	20 669 461		121 252 830
		4 293	26 124	68 197	329 315		437 986
		19 161	10 694	101 662	40 330		391 478
266 115		199 162	343 645	43 197	4 487 120	500	7 079 014
1 938 283	3 786 486	2 904 430	2 539 000	3 630 291	5 345 541		36 743 209
	230 140	101 657	152 028	320 498	1 043 086		3 859 737
137	5 350	50 565	91 845	116 212	1 199 194		2 278 133

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
Statistique Canada	7 414			2 215 648	1 782	9 308 058
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	1 201 933			2 448 149	272 828	290 682
	6 267 507	**64 731 278**	**147 116**	**30 940 911**	**6 163 707**	**44 761 037**
JUSTICE						
Ministère	70 930		89 333	4 545 241	33 478 272	70 190 401
Commission canadienne des droits de la personne	89 248			112 857	897 087	202 624
Tribunal canadien des droits de la personne					9 283	4 611
Commissaire à la magistrature fédérale				53 252	128 114	383 397
Cour fédérale du Canada	5 037	86 604		191 183	21 477	184 301
Commission du droit du Canada	339			43 028		123 312
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				111 409	252 131	115 829
Cour suprême du Canada	52 995	29 019	460	384 418	452	67 958
Cour canadienne de l'impôt						207 305
	218 549	**115 623**	**89 793**	**5 441 388**	**34 786 816**	**71 479 738**
DÉFENSE NATIONALE		**488 554 572**	**59 988 214**	**90 515 534**	**1 742 756**	**47 746 348**
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	967 958	2 396 882	6 445	13 464 487	562 760	24 069 795
Commission canadienne de sûreté nucléaire[2]	200	9 000	7 628	1 000 804	56 545	550 718
Office national de l'énergie				535 032	51 120	84 854
	968 158	**2 405 882**	**14 073**	**15 000 323**	**670 425**	**24 705 367**
PARLEMENT						
Sénat			4 265	88 075	209 943	439 136
Chambre des communes	1 000		189 526	4 581 769	365 948	1 083 106
Bibliothèque du Parlement	250 884			485 972	87 957	550 849
	251 884		**193 791**	**5 155 816**	**663 848**	**2 073 091**
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	32 800			2 591 642	689 671	1 003 821
Centre canadien de gestion	47 073	12 969	20 100	424 522		170 483
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes						16 784

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services-spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 433 855		822 244	3 569 175	11 668 409	8 593 450		37 620 035
107 011		292 366	448 877	1 575 578	3 281 072	286 634	10 205 130
5 970 480	**33 444 763**	**8 681 734**	**15 481 553**	**29 006 467**	**133 522 881**	**831 312**	**379 950 746**
1 230 572		4 264 939		3 335 861	16 546 769		133 752 318
		90 893	147 273	25 375	1 249 422		2 814 779
9 678		8 012	23 361	207 394	679 137		941 476
		26 625	792 658	641 511	603 409		2 628 966
955 025		76 207	142 713	866 286	1 981 172		4 510 005
		42 573	1 396	5 322	979 603		1 195 573
8 912		64 871	56 976	37 765	604 957		1 252 850
95 526		214 089	127 251	187 025	963 685	281	2 123 159
110 214		45 308	92 723	827 727	1 942 559	1 250	3 227 086
2 409 927		**4 833 517**	**1 384 351**	**6 134 266**	**25 550 713**	**1 531**	**152 446 212**
28 082 613	**382 879**	**5 706 749**	**54 608 241**	**114 058 207**	**230 058 848**	**52 084 729**	**1 173 529 690**
1 876 059	5 194 280	2 263 562	4 804 825	14 228 839	38 084 371	56 498	107 976 761
21 000	1 246 065	195 492	1 085 884	241 593	5 043 931		9 458 860
1 651		103 541	322 729	144 541	639 241	703	1 883 412
1 898 710	**6 440 345**	**2 562 595**	**6 213 438**	**14 614 973**	**43 767 543**	**57 201**	**119 319 033**
		354 041	380 371	194 036	3 309 246	16 579	4 995 692
134 504		807 104	1 378 033	290 600	7 071 349		15 902 939
		90 584	128 707	147 383	874 465		2 616 801
134 504		**1 251 729**	**1 887 111**	**632 019**	**11 255 060**	**16 579**	**23 515 432**
807 816		757 702	913 355	661 589	4 454 777		11 913 173
60		138 443	464 811	552 135	7 579 281	8 193	9 418 070
18 581		2 060	17 136	31 466	372 528		458 555

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		24 941	16 757	1 273 597	48 581	394 335
Directeur général des élections	717 340		145	10 302 449	926 291	2 820 585
Commissaire aux langues officielles		55 780		435 173	134 677	152 458
Bureau du Canada pour le millénaire					83	128 155
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	67 256			87 876	75	17 166
Commission des relations de travail dans la fonction publique				63 394	9 062	12 974
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				35 921	65 644	40 643
Le Réseau du leadership	61 910			742 773		59 111
	926 379	**93 690**	**37 002**	**15 957 347**	**1 874 084**	**4 816 515**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Programme des services gouvernementaux	2 986 107	191 033 621	104 488	13 993 385	4 416 501	194 592 257
Bureau d'information du Canada	129			289 163		376 429
	2 986 236	**191 033 621**	**104 488**	**14 282 548**	**4 416 501**	**194 968 686**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	158 627			52 020	3 996	166 316
Service correctionnel	252 298	1 942 349	73 867 755	12 615 496	646 023	9 171 078
Commission nationale des libérations conditionnelles	2 150		11 448	567 743	1 625	82 989
Bureau de l'enquêteur correctionnel						33 644
Gendarmerie royale du Canada	520 906		4 729 393	12 984 645	1 697 580	21 680 105
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada						29 232
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada					517 880	243 497
	933 981	**1 942 349**	**78 608 596**	**26 219 904**	**2 867 104**	**31 406 861**
TRANSPORTS						
Ministère	220 599	24 749 965	419 590	10 493 266	1 059 044	10 052 761
Office des transports du Canada	16 575		17 536	327 099	1 485	305 629
Tribunal de l'aviation civile				10 837	172 506	5 619
	237 174	**24 749 965**	**437 126**	**10 831 202**	**1 233 035**	**10 364 009**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
95 863	10 840	64 809	226 705	205 691	1 465 570	467 596	4 295 285
815 179		174 635	132 181	869 019	7 806 389	2 472	24 566 685
24 227		87 057	53 385	4 561	1 426 969		2 374 287
		8 359	38 137	174 756	1 387 898		1 737 388
		68 337	23 778	30 367	1 201 414	5 991	1 502 260
		36 531	31 040	12 301	406 171		571 473
		12 874	17 772	23 160	165 424		361 438
13 107		44 892	143 152	175 493	1 948 776		3 189 214
1 774 833	**10 840**	**1 395 699**	**2 061 452**	**2 740 538**	**28 215 197**	**484 252**	**60 387 828**
20 219 317	797 082	1 733 790	16 152 618	125 286 044	266 675 153		837 990 363
5 704		189 740	168 406	383 012	2 401 717		3 814 300
20 225 021	**797 082**	**1 923 530**	**16 321 024**	**125 669 056**	**269 076 870**		**841 804 663**
330 445		225 619	251 214	15 272 790	1 314 204	12 248	17 787 479
4 903 197		1 675 880	17 558 300	3 920 435	53 081 661	20 511 892	200 146 364
207 581		130 374	184 840	619 136	738 401	21 040	2 567 327
		9 498	1 255	1 523	13 508		59 428
18 122 695	56 480	2 610 434	7 703 405	65 019 456	33 838 930	7 995 744	176 959 773
		14 282	2 757	107 838	17 416	663	172 188
38 749		29 941	40 535	309 994	381 458		1 562 054
23 602 667	**56 480**	**4 696 028**	**25 742 306**	**85 251 172**	**89 385 578**	**28 541 587**	**399 254 613**
2 568 271	17 276 804	1 717 053	8 116 929	7 533 469	48 129 153	526 054	132 862 958
		140 749	275 377	102 126	408 684		1 595 260
		6 687	7 526		82 155		285 330
2 568 271	**17 276 804**	**1 864 489**	**8 399 832**	**7 635 595**	**48 619 992**	**526 054**	**134 743 548**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Fin*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
CONSEIL DU TRÉSOR						
Secrétariat	**20 000**			**2 240 550**	**708 620**	**2 448 716**
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère						
Programme des Anciens Combattants	31 464		182 020 348	560 684	49 772	6 435 589
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)			449		2 928	6 606
	31 464		**182 020 797**	**560 684**	**52 700**	**6 442 195**
Total	**138 571 504**	**856 371 431**	**565 617 430**	**395 475 494**	**97 369 254**	**598 235 895**

(1) Antérieurement Conseil de recherches médicales.

(2) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
163 352		**1 153 382**	**1 366 608**	**88 706**	**30 328 343**		**38 518 277**
1 185 091		384 881	1 285 667	5 121 762	10 769 616		207 844 874
		23 858	35 267	83 707	127 982		280 797
1 185 091		**408 739**	**1 320 934**	**5 205 469**	**10 897 598**		**208 125 671**
131 426 161	**122 288 065**	**98 324 481**	**214 128 239**	**727 507 987**	**1 546 433 827**	**98 405 190**	**5 590 154 959**

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages

SOMMAIRE

Page

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages 6.2

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume, ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours; et
- du détail pour les contrats de 250 000 $ ou plus (25 000 $ ou plus pour les contrats à prix coûtant majoré). Ce détail comprend le nom et le lieu de l'entrepreneur, une brève description et le lieu du projet, le montant du contrat, les dépenses de l'exercice (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) et le total des dépenses à ce jour.

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère		468 735	11 730 464	24 000	12 223 199
Agence canadienne d'inspection des aliments		31 350	923 838		955 188
Commission canadienne des grains		579 664	1 202		580 866
		1 079 749	**12 655 504**	**24 000**	**13 759 253**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**14 500**		**2 873 498**		**2 887 998**
PATRIMOINE CANADIEN					
Commission des champs de bataille nationaux		2 752 829	1 539 471		4 292 300
Agence Parcs Canada	3 334 366	9 735 707	1 051 292	1 815 126	15 936 491
	3 334 366	**12 488 536**	**2 590 763**	**1 815 126**	**20 228 791**
ENVIRONNEMENT					
Ministère		**234 946**	**1 665 379**		**1 900 325**
FINANCES					
Bureau du surintendant des institutions financières			**135 250**		**135 250**
PÊCHES ET OCÉANS		**62 864 411**	**1 295 901**	**232 901**	**64 393 213**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère		**1 170 362**	**16 373 510**	**2 927 248**	**20 471 120**
SANTÉ					
Ministère		**14 891 991**	**385 659**	**90 593**	**15 368 243**

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—*Fin*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Programme des affaires indiennes et inuites	123 847	1 330 542	686 202		2 140 591
Programme des affaires du Nord		32 395	25 160		57 555
	123 847	**1 362 937**	**711 362**		**2 198 146**
INDUSTRIE					
Ministère		252 593			252 593
Agence spatiale canadienne		600 303	1 093 972		1 694 275
Conseil national de recherches du Canada			13 171 237		13 171 237
		852 896	**14 265 209**		**15 118 105**
DÉFENSE NATIONALE	**28 605**	**32 850 527**	**219 494 103**	**8 327 055**	**260 700 290**
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère		**9 955 963**	**223 653**	**16 360**	**10 195 976**
CONSEIL PRIVÉ					
Directeur général des élections		**123 672**	**310 300**		**433 972**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Programme des services gouvernementaux	**6 902 994**	**76 373 107**	**363 521 349**	**1 172 026**	**447 969 476**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel		1 576 219	72 418 617		73 994 836
Gendarmerie royale du Canada	48 821	38 711 378	4 062 532	1 626 526	44 449 257
	48 821	**40 287 597**	**76 481 149**	**1 626 526**	**118 444 093**
TRANSPORTS					
Ministère	**200**	**327 647**	**1 844 808**		**2 172 655**
ANCIENS COMBATTANTS					
Ministère					
Programme des Anciens Combattants		**516 100**	**3 488 830**		**4 004 930**
Total	**10 453 333**	**255 380 441**	**718 316 227**	**16 231 835**	**1 000 381 836**

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Acquisition de matériel et d'outillage

SOMMAIRE

Page

Acquisition de matériel et d'outillage 7.2

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de matériel et d'outillage, par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes au gouvernement. Les opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les opérations internes impliquent les ministères et organismes faisant partie du périmètre comptable du gouvernement.

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	2 823 914		58 836
Agence canadienne d'inspection des aliments	1 886 731		
Commission canadienne des grains	484		
	4 711 129		**58 836**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**1 710 897**	**183 742**	**10 738 369**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	186 655		
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	1 001		294
Archives nationales du Canada	22 327		127 397
Commission des champs de bataille nationaux	54 102		47 515
Office national du film			
Bibliothèque nationale	76		51 691
Agence Parcs Canada	6 094 148		294 529
Commission de la fonction publique	37		211 534
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			
	6 358 346		**732 960**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	715 896		868 330
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada			113 550
	715 896		**981 880**
ENVIRONNEMENT			
Ministère	3 766 070	42 827	1 174 668
Agence canadienne d'évaluation environnementale			11 691
	3 766 070	**42 827**	**1 186 359**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
19 756 212	8 715 074	1 526 499	160 160	368 007	5 726 851	39 135 553
10 188 426	8 222 964	954 304		331 842	651 871	22 236 138
2 844 984	1 079 331	154 724	5 496	47 831	54 472	4 187 322
32 789 622	**18 017 369**	**2 635 527**	**165 656**	**747 680**	**6 433 194**	**65 559 013**
61 572 446	**1 166 289**	**11 781 307**		**1 800 454**	**5 547 231**	**94 500 735**
8 479 003	406 659	857 395		504 580	167 676	10 601 968
766 759		121 755		81 049		970 858
1 875 081	102 016	165 930		148 175	270 269	2 711 195
22 774	33		3 211	43 895	64 584	236 114
1 359 789		779 940			2 707 625	4 847 354
1 564 686		493 856		40 337	225 179	2 375 825
11 905 173	832 836	705 192	3 117 100	232 554	3 421 975	26 603 507
3 130 601		376 112		413 405		4 131 689
87 444		41 164		6 266		134 874
29 191 310	**1 341 544**	**3 541 344**	**3 120 311**	**1 470 261**	**6 857 308**	**52 613 384**
18 444 125	260 102	10 656 783		1 566 939	2 183 648	34 695 823
5 173 341		676 265		24 310		5 987 466
23 617 466	**260 102**	**11 333 048**		**1 591 249**	**2 183 648**	**40 683 289**
20 593 097	19 021 718	2 039 538		1 069 291	2 813 192	50 520 401
213 500		6 296		2 720	10 257	244 464
20 806 597	**19 021 718**	**2 045 834**		**1 072 011**	**2 823 449**	**50 764 865**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières	1 962		189 142
Programme du service de la dette publique			
	1 962		*189 142*
Vérificateur général			105 754
Tribunal canadien du commerce extérieur			12 219
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	21 962		7 174
Bureau du surintendant des institutions financières			
	23 924		**314 289**
PÊCHES ET OCÉANS	**28 394 878**	**482 572**	**6 502 715**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	5 416 689		6 344 867
Agence canadienne de développement international	2 457		158 167
Commission mixte internationale			
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne			3 774
Administration du pipe-line du Nord			
	5 419 146		**6 506 808**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**1 824**		**5 103**
SANTÉ			
Ministère	1 915 715		1 199 015
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses			1 717
Instituts de recherche en santé du Canada[4]	23 248		3 767
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			
	1 938 963		**1 204 499**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES			
Ministère	2 101 213		3 390 015
Conseil canadien des relations industrielles			564
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs			
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
	2 101 213		**3 390 579**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
5 064 262		1 636 897		276 743	49 851	7 218 857
23 599						23 599
5 087 861		*1 636 897*		*276 743*	*49 851*	*7 242 456*
995 812		95 044		11 260	16 899	1 224 769
208 741		23 423		3 325		247 708
5 119 356		28 879		137 408	920 803	6 235 582
1 328 162		522 420			118 742	1 969 324
12 739 932		**2 306 663**		**428 736**	**1 106 295**	**16 919 839**
40 765 520	**17 573 081**	**5 777 175**	**1 045 092**	**1 021 921**	**15 072 058**	**116 635 012**
36 285 299	646 481	13 881 913		1 897 714	7 347 933	71 820 896
5 906 786		1 979 877			296 325	8 343 612
229 237		16 290		10 833		256 360
25 051		15 464				44 289
10 625						10 625
42 456 998	**646 481**	**15 893 544**		**1 908 547**	**7 644 258**	**80 475 782**
263 248		**36 736**		**4 989**	**34 471**	**346 371**
43 535 684	21 039 556	5 386 867	1 128 064	8 236 496	6 004 311	88 445 708
87 817		122 134		39 470	5 965	257 103
618 836		88 553		1 045		735 449
136 852		20 295		4 353	2 160	163 660
44 379 189	**21 039 556**	**5 617 849**	**1 128 064**	**8 281 364**	**6 012 436**	**89 601 920**
83 269 107	216 161	11 118 208		1 976 347	7 466 609	109 537 660
376 755		5 240		21 575	78 918	483 052
34 709		2 047		382		37 138
163 685		11 633				175 318
83 844 256	**216 161**	**11 137 128**		**1 998 304**	**7 545 527**	**110 233 168**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration			80 902
Programme des affaires indiennes et inuites	172 592		289 186
Programme des affaires du Nord	339 700		291 206
	512 292		*661 294*
Commission canadienne des affaires polaires			
	512 292		**661 294**
INDUSTRIE			
Ministère	1 409 751		2 102 973
Agence de promotion économique du Canada atlantique	72 861		82 576
Agence spatiale canadienne	15 969		1 248 188
Tribunal de la concurrence			
Commission du droit d'auteur			5 120
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	52 159		33 125
Conseil national de recherches du Canada	737 064		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			10 380
Conseil de recherches en sciences humaines			5 294
Statistique Canada	49 387		488 280
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	420		52 047
	2 337 611		**4 027 983**
JUSTICE			
Ministère	70 026		122 285
Commission canadienne des droits de la personne			38 031
Tribunal canadien des droits de la personne			
Commissaire à la magistrature fédérale			
Cour fédérale du Canada	2 721		130 592
Commission du droit du Canada			796
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	25 469		28 365
Cour suprême du Canada	38 627		5 130
Cour canadienne de l'impôt			
	136 843		**325 199**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
5 057 167	30	1 674 523		245 948	52 887	7 111 457
10 750 638	23 725	2 030 365		465 674	204 241	13 936 421
1 700 104	112 738	623 790		251 857	239 381	3 558 776
17 507 909	*136 493*	*4 328 678*		*963 479*	*496 509*	*24 606 654*
83 746		1 028			2 767	87 541
17 591 655	**136 493**	**4 329 706**		**963 479**	**499 276**	**24 694 195**
31 022 404	3 041 638	4 717 759		1 159 719	1 364 971	44 819 215
2 580 270		722 447		51 745		3 509 899
6 449 591	97 194 398	1 038 332		47 163	2 890 763	108 884 404
87 958		5 765		7 196	38 180	139 099
38 434		42 405			11 602	97 561
1 124 940		131 852		4 418	52 149	1 398 643
22 638 095	5 062 205	2 235 036	32 449 315	801 268	1 103 973	65 026 956
1 097 740		174 715		25 500	12 793	1 321 128
641 329		346 043		30 042	8 196	1 030 904
4 311 309		251 078		21 145 879	592 634	26 838 567
2 003 074		264 399		67 842	176 963	2 564 745
71 995 144	**105 298 241**	**9 929 831**	**32 449 315**	**23 340 772**	**6 252 224**	**255 631 121**
13 610 339		6 298 236		966 611		21 067 497
429 684		206 610				674 325
30 200		9 755		5 004	25 964	70 923
628 161		100 948		26 097		755 206
970 108	3 166	499 101		5 043	6 873	1 617 604
31 963		6 450				39 209
412 036		855 630		5 848	55 864	1 383 212
624 083	57 169	449 229		115 751	62 742	1 352 731
227 343		149 146		36 786	18 226	431 501
16 963 917	**60 335**	**8 575 105**		**1 161 140**	**169 669**	**27 392 208**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
DÉFENSE NATIONALE	**811 763 520**	**685 125 718**	**297 391 760**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	1 442 347		782 307
Commission canadienne de sûreté nucléaire	54 375		22 685
Office national de l'énergie			21 611
	1 496 722		**826 603**
PARLEMENT			
Sénat	27 008		
Chambre des communes	57 321	360	865 152
Bibliothèque du Parlement			59 316
	84 329	**360**	**924 468**
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère	84 758		803 408
Centre canadien de gestion	1 355		799
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes			42 525
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	116 228		33 427
Directeur général des élections	48 505		1 850
Commissaire aux langues officielles	1 129		9 361
Bureau du Canada pour le millénaire			
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			120
Commission des relations de travail dans la fonction publique			6 431
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité			6 661
Le Réseau du leadership			10 562
	251 975		**915 144**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux	1 490 090		1 285 297
Bureau d'information du Canada			37 764
	1 490 090		**1 323 061**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
355 524 311	**119 057 842**	**18 285 009**	**816 266**	**4 627 896**	**51 335 409**	**2 343 927 731**
20 372 745	10 989 905	1 853 318	108 009	196 312	3 326 506	39 071 449
1 006 881	95 209	159 039		127 725	25 132	1 491 046
685 450	703	55 589		43 765	10 689	817 807
22 065 076	**11 085 817**	**2 067 946**	**108 009**	**367 802**	**3 362 327**	**41 380 302**
1 130 313		387 237		293 733		1 838 291
7 653 263		1 223 209		441 579	841 494	11 082 378
664 257		197 582		88 429	13 772	1 023 356
9 447 833		**1 808 028**		**823 741**	**855 266**	**13 944 025**
3 756 529	13 363	568 686		16 551	64 744	5 308 039
588 945		860 978		88 562	43 166	1 583 805
150 742		3 173				196 440
1 001 046	5 431	75 025		36 403	70 539	1 338 099
2 585 711		143 000		117 384	495 699	3 392 149
399 634		49 107		24 548		483 779
5 561		3 440				9 001
110 592		7 695		459		118 866
146 257		53 225		2 095		208 008
133 227	7 222	106 382		6 124		259 616
237 310	18 725	36 262		18	3 866	306 743
9 115 554	**44 741**	**1 906 973**		**292 144**	**678 014**	**13 204 545**
34 207 168	2 414 041	2 002 462	89 122	43 021 454	16 729 079	101 238 713
1 194 749		180 520		118 487	43 804	1 575 324
35 401 917	**2 414 041**	**2 182 982**	**89 122**	**43 139 941**	**16 772 883**	**102 814 037**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Fin*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport[1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère	17 304		41 024
Service correctionnel	5 762 515	362 823	7 528 358
Commission nationale des libérations conditionnelles	84 070		44 191
Bureau de l'enquêteur correctionnel			
Gendarmerie royale du Canada	53 690 809		27 900 084
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada			
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			1 045
	59 554 698	**362 823**	**35 514 702**
TRANSPORTS			
Ministère	28 783 024	14 393	412 497
Office des transports du Canada			22 044
Tribunal de l'aviation civile			
	28 783 024	**14 393**	**434 541**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat			
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des anciens combattants	19 566		148 193
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)			1 205
	19 566		**149 398**
Total	**961 572 956**	**686 212 435**	**374 116 550**

(1) Cette catégorie comprend navires et bateaux, $286,046,957; aéronefs, $397,633,789; véhicules militaires et non-militaires, $214,076,414; et, vehicules divers, $33,821,062.
(2) Cette catégorie comprend les articles tels que des instruments, appareils et accessoires de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique; équipement radar; matériel de sécurité et d'assainissement, système d'alarme et de signalisation; etc.
(3) Cette catégorie comprend les articles tels que matériel élévatoire, transporteur pneumatique, équipement de manutention du matériel et autres.
(4) Antérieurement Conseil de recherches médicales.

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé[2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie[3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
910 581		158 195		35 255	90 359	1 252 718
16 425 135	191 267	5 571 640	116 412	594 176	15 451 317	52 003 643
633 671		105 748		18 697	26 661	913 038
72 968		3 268			40 002	116 238
52 986 442	3 517 485	6 369 903	185 076	1 799 393	3 724 041	150 173 233
12 450		32 155				44 605
99 977		19 326		7 415	520	128 283
71 141 224	**3 708 752**	**12 260 235**	**301 488**	**2 454 936**	**19 332 900**	**204 631 758**
16 845 204	472 672	2 024 153	58 596	104 185	3 925 765	52 640 489
932 751		311 423		9 598	5 600	1 281 416
17 777 955	**472 672**	**2 335 576**	**58 596**	**113 783**	**3 931 365**	**53 921 905**
2 350 263		**2 180 623**		**728 902**	**50 710**	**5 310 498**
7 191 698	2 796	607 072		636 547	783 687	9 389 559
73 642		29 487		14 594	12 935	131 863
7 265 340	**2 796**	**636 559**		**651 141**	**796 622**	**9 521 422**
1 029 066 773	**321 564 031**	**138 604 728**	**39 281 919**	**98 991 193**	**165 296 540**	**3 814 707 125**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Paiements de transfert

SOMMAIRE

Page

Paiements de transfert 8.2

PAIEMENTS DE TRANSFERT

L'état qui suit présente le montant total dépensé en paiements de transfert au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement effectué par le gouvernement à l'égard duquel il ne reçoit ni produit, ni service en contrepartie. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

PAIEMENTS DE TRANSFERT

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	277 598 525	1 057 440 525	377 381 551
Agence canadienne d'inspection des aliments	15 392 321		15 278
	292 990 846	**1 057 440 525**	**377 396 829**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**102 688 928**		**118 953 137**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	15 678 388	118 197 225	223 151 429
Archives nationales du Canada			
Office national du film			
Bibliothèque nationale			
Agence Parcs Canada			3 159 050
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			
	15 678 388	**118 197 225**	**226 310 479**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	**49 813 180**		**174 115 488**
ENVIRONNEMENT			
Ministère	354 145	2 115 550	5 627 597
Agence canadienne d'évaluation environnementale		127 462	104 056
	354 145	**2 243 012**	**5 731 653**
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières			
Programme fédéral de transferts aux provinces			26 965 270 336
			26 965 270 336
Vérificateur général			
			26 965 270 336

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pubacc-f.html, ou bien sur demande en remplissant le Formulaire de demande de renseignements non publiés apparaissant au début de ce volume, ou en téléphonant Travaux publics et Services gouvernementaux Canada au (819) 956-8551. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours;
- le montant total versé à un bénéficiaire ou à une catégorie de bénéficiaires; et
- une liste détaillée, pour chaque catégorie de bénéficiaires, de l'ensemble des versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un bénéficiaire se chiffrant à 100 000 $ ou plus. Le détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire ainsi que le montant total versé.

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
3 218 787	80 025 990	10 514 464			1 806 179 842
	366 920				15 774 519
3 218 787	**80 392 910**	**10 514 464**			**1 821 954 361**
					221 642 065
700	411 293 200	221 825			768 542 767
	2 465 000				2 465 000
	234 950				234 950
	29 031				29 031
	1 050 000				4 209 050
	9 175 000		75 000		9 250 000
700	**424 247 181**	**221 825**	**75 000**		**784 730 798**
2 188 230	**140 243 682**				**366 360 580**
5 638 266	49 800 989			615 118	64 151 665
	239 531				471 049
5 638 266	**50 040 520**			**615 118**	**64 622 714**
639 567 768					639 567 768
					26 965 270 336
639 567 768					*27 604 838 104*
	377 510				377 510
639 567 768	**377 510**				**27 605 215 614**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
PÊCHES ET OCÉANS	**162 284 215**	**3 000 733**	**1 380 985**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	38 997 933		
Agence canadienne de développement international			
	38 997 933		
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**312 914**		
SANTÉ			
Ministère	550 785 557		29 542 196
Instituts de recherche en santé du Canada[1]	357 720 628		
	908 506 185		**29 542 196**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	**24 679 842 982**	**481 372 661**	**877 641 795**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration	458 000		
Programme des affaires indiennes et inuites	26 543 944	214 829 102	365 868 301
Programme des affaires du Nord	5 265 134	73 635	41 522 873
	32 267 078	*214 902 737*	*407 391 174*
Commission canadienne des affaires polaires			
	32 267 078	**214 902 737**	**407 391 174**
INDUSTRIE			
Ministère	30 493 657	414 807 707	
Agence de promotion économique du Canada atlantique	7 273 103	90 910 353	32 386 530
Agence spatiale canadienne	186 140		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		103 017 516	195 000
Conseil national de recherches du Canada		66 686 546	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	538 817 303		
Conseil de recherches en sciences humaines	129 283 249		
Statistique Canada			
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		84 828 880	7 777 031
	706 053 452	**760 251 002**	**40 358 561**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
313 613	**73 119 998**				**240 099 544**
253 890 069	78 056 977			6 250 895	377 195 874
1 788 726 090				191 803 863	1 980 529 953
2 042 616 159	**78 056 977**			**198 054 758**	**2 357 725 827**
					312 914
5 963 900		345 397 293			931 688 946
	11 912 669			200 000	369 833 297
5 963 900	**11 912 669**	**345 397 293**		**200 000**	**1 301 522 243**
	80 552 280	**39 473 905**			**26 158 883 623**
					458 000
	3 774 216 684	3 483 971			4 384 942 002
	15 864 678				62 726 320
	3 790 081 362	*3 483 971*			*4 448 126 322*
6 000	12 500				18 500
6 000	**3 790 093 862**	**3 483 971**			**4 448 144 822**
					648 301 951
5 124 092	197 876 495				215 859 454
	70 481 306	8 033 430		6 774 732	
18 812 950	1 598 692			12 007 613	32 605 395
					197 402 286
	83 313 032	10 876 738			148 431 563
11 500 286	69 034 950			1 209 781	538 817 303
					129 283 249
	560 800				560 800
	49 626 470			25 221 628	167 454 009
35 437 328	**472 491 745**	**18 910 168**		**45 213 754**	**2 078 716 010**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
JUSTICE			
Ministère	7 420 265		318 832 013
Commissaire à la magistrature fédérale	53 061 319		
Cour suprême du Canada	1 517 017		
	61 998 601		**318 832 013**
DÉFENSE NATIONALE	**13 709 245**	**4 381 353**	**115 314 084**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	32 000	28 503 527	29 097 335
Commission canadienne de sûreté nucléaire[2]			
	32 000	**28 503 527**	**29 097 335**
PARLEMENT			
Sénat	200 585		
Chambre des communes			
	200 585		
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère			
Centre canadien de gestion			
Directeur général des élections			
Bureau du Canada pour le millénaire			
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux		976 741	
Bureau d'information du Canada		100 000	
		1 076 741	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère			444 355
Service correctionnel	282 522		115 000
Commission nationale des libérations conditionnelles			
Gendarmerie royale du Canada	32 441 562		
	32 724 084		**559 355**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
477 793	35 649 888				362 379 959
					53 061 319
					1 517 017
477 793	**35 649 888**				**416 958 295**
97 821 935	**1 679 810**	**12 507 306**			**245 413 733**
1 293 677	69 516 191				128 442 730
	482 991				482 991
1 293 677	**69 999 182**				**128 925 721**
330 454					531 039
748 312					748 312
1 078 766					**1 279 351**
	5 008 937				5 008 937
	173 340				173 340
	24 793 158				24 793 158
	63 137 383				63 137 383
	93 112 818				**93 112 818**
	171 000	403 984 957	(403 073 163)		2 059 535
	2 489 382			(248 000)	2 341 382
	2 660 382	**403 984 957**	**(403 073 163)**	**(248 000)**	**4 400 917**
	39 716 428	4 881 156			45 041 939
448 827	3 633 460	1 784 110			6 263 919
	16 800				16 800
1 900	290 308				32 733 770
450 727	**43 656 996**	**6 665 266**			**84 056 428**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Fin*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
TRANSPORTS			
Ministère	1 082 224	81 720 636	136 193 638
	1 082 224	**81 720 636**	**136 193 638**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat	316 782		
	316 782		
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des anciens combattants	1 444 496 563		83 383
	1 444 496 563		**83 383**
Total	**28 544 350 330**	**2 753 090 152**	**29 824 172 441**

(1) Antérieurement Conseil de recherches médicales.

(2) Antérieurement Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Autres dépenses provenant de sources internes	Total
$	$	$	$	$	$
235 648	25 801 459	46 074 296			291 107 901
235 648	**25 801 459**	**46 074 296**			**291 107 901**
9 150 641	135 000				9 602 423
9 150 641	**135 000**				**9 602 423**
6 659 974	11 401 000				1 462 640 920
6 659 974	**11 401 000**				**1 462 640 920**
2 852 119 912	**5 485 625 869**	**887 233 451**	**(402 998 163)**	**243 835 630**	**70 187 429 622**

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Frais de la dette publique

SOMMAIRE

Page

Frais de la dette publique 9.2

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

Les frais de la dette publique comprennent:

- les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes;
- l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue; et,
- les frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts.

L'état suivant présente le détail des frais de la dette publique pour l'exercice en cours.

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2000-2001
	%	$	$
DETTE NON ÉCHUE—			
Intérêt sur les obligations négociables—			
À payer en monnaie canadienne—			
J2—1976/78-2001	9,5	913 577 000	82 925 515
J7—1977-2002	8,75	213 000 000	18 053 651
J18—1978-2003	9,5	558 907 000	51 866 246
J22—1978-2000 (échue le 15 décembre 2000)	9,75		34 458 904
J24—1979-2004	10,25	1 881 867 000	176 855 942
J25—1979-2002	10	1 830 758 000	187 824 522
J30—1979/87-2004	10,5	585 586 000	61 297 900
J34—1979/80/83-2002	11,25	1 221 894 000	144 909 626
J35—1980/83-2003	11,75	2 093 802 000	237 884 525
J42—1980/81-2001	13	1 325 000 000	171 742 332
J66—1981-2001 (échue le 1er février 2001)	15,75		56 117 466
J70—1981-2000 (échue le 1er juillet 2000)	15		6 652 397
J79—1982-2002	15,5	339 095 000	52 485 631
H6—1983/85-2005	12,25	1 065 355 000	131 888 764
H9—1983/84-2005	12	1 057 069 000	150 457 779
H18—1984/85-2006	12,5	625 976 000	96 136 849
H22—1984-2004	13,5	541 000 000	59 188 080
H26—1984-2006	14	958 100 000	143 072 828
H30—1984-2007	13,75	318 550 000	48 137 635
H36—1984-2007	13	610 741 000	85 071 114
H41—1984-2008	12,75	750 000 000	102 925 048
H52—1985-2008	11,75	627 957 000	90 812 243
H58—1985-2009	11,5	400 000 000	56 238 727
H63—1985/88-2009	10,75	755 511 000	99 676 881
H68—1985/87-2009	11	672 831 000	80 405 677
H74—1985/87/88/89-2008	10	3 257 854 000	324 892 837
H79—1986-2010	9,75	300 000 000	28 635 476
H81—1986/87/89/90-2010	9,5	2 474 254 000	227 871 196
H85—1986-2010	8,75	183 813 000	18 249 804
H87—1986/87/88-2011	9	1 256 274 000	133 880 901
H98—1987-2011	8,5	669 390 000	57 020 407
A23—1989/90/91-2014	10,25	3 125 000 000	322 436 216
A30—1990-2000 (échue le 1er mai 2000)	9,75		13 252 654
A32—1990-2000 (échue le 1er juillet 2000)	10,5		77 167 808
A33—1990-2000 (échue le 1er septembre 2000)	11,5		57 657 534
A34—1990-2015	11,25	2 327 116 000	263 220 434
A37—1990/91-2001 (échue le 1er mars 2001)	10,5		305 869 926
A39—1990/91-2021	10,5	1 797 000 000	188 855 445
A40—1991-2001	9,75	2 708 100 000	322 707 273
A43—1991-2021	9,75	4 435 246 000	442 638 838
A45—1991-2001	9,75	3 850 000 000	374 346 575
A47—1991/92-2002	8,5	5 450 000 000	467 720 815
A49—1991/92-2022	9,25	2 399 000 000	228 895 556
A55—1992/93/94-2023	8	8 200 000 000	654 202 740
A57—1992/93-2003	7,25	6 900 000 000	500 124 097
A61—1993-2003	7,5	8 800 000 000	662 161 039
A72—1994-2004	6,5	7 900 000 000	518 620 230
A75—1994/95-2004	9	7 700 000 000	691 101 370
A76—1994/95-2025	9	8 900 000 000	798 805 479

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2000-2001
	%	$	$
A79—1995-2005	8,75	8 000 000 000	696 559 025
A81—1995-2000 (échue le 1er septembre 2000)	7,5		238 150 685
L25—1991/92/93/94/95-2021	4,25	6 050 500 431	254 783 165
L26—1995/96/97-2026	4,25	5 806 307 326	244 500 094
L27—1999-2031	4	3 241 897 432	95 576 159
M1—1990-2019	10,186	8 436 324	3 466 032
VR22—1995/96-2001 (échue le 1er mars 2001)	7,5		647 054 795
VU50—1996-2006	7	9 100 000 000	634 136 097
VW17—1996/97-2027	8	9 600 000 000	765 895 890
VX99—1996-2001	7	10 600 000 000	758 945 751
WB60—1996/97-2007	7,25	9 500 000 000	696 905 500
WE00—1997-2002	5,5	10 200 000 000	571 024 738
WH31—1997-2008	6	9 200 000 000	566 452 986
WL43—1998-2029	5,75	12 000 000 000	621 511 986
WN09—1998-2003	5,25	9 700 000 000	508 064 708
WP56—1998-2000 (échue le 1er décembre 2000)	5		233 972 603
WR13—1998/99-2009	5,5	9 400 000 000	520 730 567
WT78—1998/99-2001	4,5	5 350 242 000	307 518 587
WU42—1999-2004	5	10 850 000 000	541 335 278
WW08—1999-2001	5,25	7 000 000 000	366 493 151
WX80—1999-2010	5,5	10 400 000 000	567 917 254
WY63—1999/2000-2005	6	11 100 000 000	584 445 737
XA78—1999-2002	5,75	7 200 000 000	412 865 753
XB51—2000-2011	5,75	10 100 000 000	330 591 781
XC35—2000-2002	6	7 100 000 000	284 367 123
XD18—2000-2006	5,75	5 000 000 000	72 465 753
XE90—2000-2003	5,75	7 000 000 000	78 294 520
		295 487 006 513	*21 711 446 652*
Moins : titres détenus par le gouvernement		514 259 000	
		294 972 747 513	***21 711 446 652***
À payer en devises—			
1995-2000 (échue le 30 mai 2000)	6,5		25 317 283
1995-2005	6,375	2 364 450 000	144 290 263
1996-2001	6,5	1 576 300 000	101 226 215
1996-2006	6,75	1 576 300 000	93 042 493
1997-2002	6,125	1 576 300 000	102 060 094
1997-2007	flottant	502 839 700	31 716 208
1998-2003	5,625	3 152 600 000	171 402 031
1998-2008	4,875	2 829 898 304	141 483 215
1998-2008	5,25	3 940 750 000	226 626 440
1999-2004	6,375	3 152 600 000	198 559 115
2001-2003	9,5	151 947 438	3 013 672
2001-2010	8,6	248 889 889	3 305 491
2001-2016	8,25	60 284 017	1 660 194
2001-2018	9,7	25 346 904	467 885
2001-2019	8,8	5 517 050	120 714
		21 164 023 302	*1 244 291 313*
Moins : titres détenus par le gouvernement		505 958 209	
		20 658 065 093	***1 244 291 313***
		315 630 812 606	**22 955 737 965**
Intérêt sur les obligations d'épargne et à prime du Canada—			
Obligations d'épargne du Canada—			
S44—1989-2001	divers	1 761 746 262	129 816 948
S45—1990-2002	divers	1 618 673 744	110 990 214
S46—1991-2003	divers	2 303 145 068	149 915 740
S47—1992-2004	divers	2 675 754 900	167 967 326
S48—1993-2005	divers	1 632 333 794	101 133 109
S49—1994-2006	divers	2 391 580 987	148 353 118
S50—1995-2007	divers	1 493 574 444	82 796 754
S51—1996-2008	divers	2 627 390 997	175 222 301

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2000-2001
	%	$	$
S52—1997-2009	divers	2 652 180 392	139 126 266
S53—1997-2009	divers	14 371 766	(429 776)
S54—1998-2008	divers	1 052 590 408	45 630 256
S55—1998-2008	divers	76 267 076	3 881 441
S56—1999-2009	divers	14 401 805	718 128
S57—1999-2009	divers	9 385 420	448 916
S58—1999-2009	divers	16 107 036	671 071
S59—1999-2009	divers	15 710 505	718 435
S60—1999-2009	divers	722 751 242	18 578 253
S61—1999-2009	divers	64 871 435	3 127 939
S62—1999-2010	divers	22 177 629	1 008 078
S63—1999-2010	divers	15 175 420	709 743
S64—1999-2010	divers	26 491 428	1 064 863
S65—1999-2010	divers	31 448 810	1 473 436
S66—2000-2010	divers	846 356 353	17 135 729
S67—2000-2010	divers	53 523 187	865 386
S68—2001-2011	divers	31 043 026	376 497
S69—2001-2011	divers	29 103 992	213 369
S70—2001-2011	divers	14 355 206	46 072
S71—2001-2011	divers	32 100	
Redressement imputable aux exercices précédents			228 028 698
		22 212 544 432	*1 529 588 310*
Moins : titres détenus par le gouvernement		317 439 765	
		21 895 104 667	***1 529 588 310***
Obligations à prime du Canada—			
P1—1997-2007	divers	80 030 240	5 487 955
P2—1998-2008	divers	19 421 471	1 029 234
P3—1998-2008	divers	1 381 022 097	110 679 834
P4—1998-2008	divers	122 568 004	5 801 206
P5—1999-2009	divers	24 716 635	1 201 618
P6—1999-2009	divers	22 010 149	1 040 643
P7—1999-2009	divers	71 485 817	3 267 822
P8—1999-2009	divers	64 974 010	5 285 587
P9—1999-2009	divers	487 489 999	28 191 973
P10—1999-2009	divers	140 693 044	7 926 529
P11—2000-2010	divers	43 594 459	2 420 044
P12—2000-2010	divers	36 894 948	1 988 731
P13—2000-2010	divers	83 301 750	4 604 847
P14—2000-2010	divers	119 794 234	6 288 487
P15—2000-2010	divers	710 980 098	16 294 514
P16—2000-2010	divers	141 798 431	2 599 341
P17—2001-2011	divers	180 166 574	2 477 290
P18—2001-2011	divers	433 435 356	3 792 559
P19—2000-2011	divers	39 498 022	143 330
P20—2000-2011	divers	124 700	
		4 204 000 038	*210 521 544*
		26 099 104 705	**1 740 109 854**
Intérêt sur les obligations pour le Régime de pensions du Canada	**divers**	**3 403 537 000**[1]	**360 597 479**
Intérêt sur les billets - Société de fiducie TD	**divers**	**9 318 770**	**560 025**
Intérêt sur les billets - Société de fiducie Montréal	**divers**	**60 781 728**	**3 472 527**
Intérêt sur les billets du Canada	**divers**	**1 580 023 000**	**34 238 004**
Intérêt sur les eurobillets à moyen terme	**divers**	**3 692 082 769**	**238 582 683**
Total des intérêts sur la dette non échue		350 475 660 578	25 333 298 537
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Trésor—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1999-2000			1 731 107 978
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2000-2001		88 700 000 000	2 844 344 171
		88 700 000 000	**4 575 452 149**

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2000-2001
	%	$	$
Amortissement d'escomptes et primes à l'émission d'obligations négociables			**675 463 872**
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Canada—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 1999-2000			50 098 740
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2000-2001		7 227 649 184	295 081 516
		7 227 649 184	**345 180 256**
Amortissement de commissions et rémunérations à l'émission d'obligations d'épargne du Canada			**26 005 770**
Total de l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue		95 927 649 184	5 622 102 047
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts			121 166 985
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue		**446 403 309 762**	**31 076 567 569**
RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES (INTÉRÊT)—			
Régimes de retraite du secteur public—			
Compte de pension de retraite de la fonction publique	divers	81 574 680 376	7 663 594 204
Compte de la caisse de retraite de la fonction publique	divers	96 391 625	
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	50 882 401 017	4 288 787 827
Compte de la caisse de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	56 601 545	
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	9 489 323 066	952 889 131
Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	8 517 057	
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	divers	322 708 427	31 014 334
Compte de convention de retraite des parlementaires	divers	52 393 494	5 031 774
Compte des régimes compensatoires	divers	1 012 956 945	83 126 279
Compte de prestations de retraite supplémentaires	divers	76 240 145	4 073 798
		143 572 213 697	*13 028 517 347*
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite		(14 387 000 000)	
		129 185 213 697	***13 028 517 347***
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada)	***divers***	***6 390 525 340***	***336 724 275***
Compte des rentes sur l'État	***divers***	***507 588 964***	***29 674 850***
Pont de la Confédération		770 174 565	
Cours de formation au pilotage—MILIT-AIR Inc.		709 258 524	
Comptes de dépôt—			
Dépôt de garantie générale	divers	358 196	
Administration de la voie maritime du Saint-Laurent	divers		333 920
Petro-Canada Limitée—Disponibilité de caisse	divers		218 617
Cautionnement pour frais	divers	346 918	11 672
Dépôt de garantie d'entrepreneurs	divers	6 296 789	325 297
Comptes ne portant pas intérêt		123 786 679	
		130 788 582	***889 506***
Comptes en fiducie—			
Compte de pension Halifax 1917	divers	42 642	4 234
Fonds des bandes indiennes	divers	1 115 321 858	56 984 479
Comptes de succession des Indiens	divers	9 045 173	523 442
Comptes d'épargne des Indiens	divers	63 862 786	4 312 591
Service canadien du renseignement de sécurité—			
Bourses scolaires	divers	31 878	1 599
Gendarmerie royale du Canada—Caisse fiduciaire de bienfaisance	divers	2 105 797	100 748
Fonds de fiducie des détenus	divers	9 240 921	10 566
Comptes gérés	divers	2 705 745	147 195
Fonds de successions	divers	2 464 832	133 042
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants	divers	796 912	36 489
Comptes ne portant pas intérêt		1 039 820	
		1 206 658 364	***62 254 385***

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Fin*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant dépensé en 2000-2001
	%	$	$
Comptes d'assurance et de prestations de décès—			
Liquidation—Compagnie d'assurances	divers	6 624 145	258 848
Comptes de prestations de décès des forces régulières	divers	189 442 223	16 287 519
Compte de prestations de décès de la fonction publique	divers	1 799 147 082	151 386 327
Comptes ne portant pas intérêt		19 099 796	
		2 014 313 246	***167 932 694***
Comptes de pension—			
Compte de pension pour les agents des rentes	divers	11 176	576
Gendarmerie royale du Canada—			
Caisse de pension des personnes à charge	divers	30 960 532	2 656 932
		30 971 708	***2 657 508***
Autres comptes à fins déterminées —			
Fonds de développement sectoriel—Province	divers	806 073	41 754
Compte de stabilisation du revenu net	divers	1 627 945 983	77 344 763
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Agriculture	divers	23 990 396	813 598
Compte de fiducie de Mackenzie King	divers	283 392	13 118
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	5	2 677 771	133 888 (2)
Recherches en dyskinésie et en torticolis	divers	77 885	58 357
Compte d'attente, normes du travail	divers	1 335 095	24 361
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	divers	30 837 852	1 549 330
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—			
Fonds de fiducie	divers	1 240 245	70 102
Conseil de recherches en sciences humaines—			
Fonds pour les boursiers de la Reine	divers	285 979	13 592
Fonds de fiducie	divers	389 305	767 131
Compte spécial de la Cour fédérale	divers	17 699 866	
Comptes ne portant pas intérêt		176 029 313	
		1 883 599 155	***80 829 994***
Autres comptes—			
Intérêt sur les opérations d'échanges de devises	flottant		12 154 233
Allocations de droits de tirage spéciaux	divers	(3)	68 662 168
			80 816 401
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes		**142 829 092 145**	**13 790 296 960**
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS (INTÉRÊT)—			
Compte d'assurance-emploi (net)	divers	35 294 556 500	1 564 824 710
Comptes de stabilisation des produits agricoles (net)	divers	263 800	
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	divers	490 856	19 180
Dons aux fins de recherches	divers	1 806 724	
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires	divers	304 809 154	16 578 930
Comptes ne portant pas intérêt		(772 668 376)	
		34 829 258 658	*1 581 422 820*
Redressements cumulés de la consolidation (les opérations de l'exercice en cours sont présentées avec les recettes et les dépenses du gouvernement)		(34 829 258 658)	
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés			**1 581 422 820**
TOTAL DES FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE		**589 232 401 907**	**46 445 287 349**

(1) La durée de l'échéance est pour une période de 20 années ou moins telle que prévue par le ministre des Finances sur recommandation de l'Actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières et remboursable en totalité ou en partie avant l'échéance, seulement à la discrétion du ministre des Finances.

(2) La répartition de l'intérêt aux provinces de l'Ontario et du Québec est faite sur la base de la population.

(3) Aucun montant de capital n'est présenté puisque le solde de clôture de ces comptes de passif sont reclassés aux Comptes d'opérations de change.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Paiements de réclamations contre l'État, Paiements à titre gracieux et Montants adjugés par une cour

SOMMAIRE

Page

Paiements de réclamations contre l'État 10.2
Paiements à titre gracieux 10.14
Montants adjugés par une cour 10.22

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements de réclamations contre l'État de 1 000 $ ou plus. Les réclamations inférieures à 1 000 $ sont présentées en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces réclamations.

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	
Ministère	
Paiement sous la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Nom retenu [1]	30 000
Entente de libération d'un brevet d'invention—	
Fuller St-Arnaud & McAllister en fiducie pour CEAPRO	35 532
Dommages causés à des biens personnels lors d'une visite d'un centre—	
Wiens K	1 200
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Gaudet's Auto Body	1 397
Assurance gouvernementale Saskatchewan	
Neuberger DJ	1 187
Entem J	2 936
Dear M	2 762
Zhang G	5 009
Dommage à la récolte—	
Duane N	8 560
Fowler R	1 913
Réclamations inférieures à 1 000 $ (17)	4 661
	95 157
Agence canadienne d'inspection des aliments	
Accident impliquant un véhicule—	
Discount Location d'Auto & Camions	2 861
Doiron Lebouthillier Boudreau en fiducie pour	
Soniet J	5 000
Doricic E	18 500
John Henderson Law Office en fiducie pour	
Searle M	38 000
Liberty Mutuals Insurance Company pour	
Balser K	1 150
Patterson Palmer Hunt Murphy Law en fiducie pour	
Deveau J	10 158
Richard E Turner en fiducie pour Streiling L	5 750
Security National Insurance Company pour	
MacNab R	1 242
UtiliCorp Networks Canada	1 681
Dommages reliés à l'importation—	
Fertisol Canada Ltd	11 223
Dommages reliés à l'exportation—	
Canadian Wheat Board	500 000
Dorrance K	4 823
Marchand Agro Export Canada Inc	1 304
McInnes Cooper en fiducie pour	
Island Shipping	107 500
Règlement relié à la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation*—	
Emilio Bisceglia en fiducie pour Commercial	
Bakeries Corporation	5 000
Dommages encourus par un éleveur de porc pour des modifications à son étable selon l'opinion de l'ACIA—	
Lerner & Associates Barristers & Solicitors LLP en	
fiducie pour Mistele P	14 350
Règlement suite à la mauvaise identification de graines de pommes de terre—	
Curley Larter Sanderson Howard en fiducie pour	
Younker C	93 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (6)	3 914
	825 456
	920 613
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Véhicules motorisés accidentellement endommagés—	
Chandara K	13 900
Chandara M	3 700
Hartman M	1 442
Hooper D - CGU Insurance Co	5 031
Les Transport Lucido	1 454
Arrangement d'une poursuite d'un employé suite à une suggestion non récompensée—	
Barclay W	22 500
Règlement de réclamation dû à des erreurs administratives—	
Bui H	4 800
Nakamura B	1 052
Orbit Brokers & Forwarders Inc	1 105
Proudfoot B	3 254
Règlement pour blessures corporelles—	
Ducas D	5 000
Règlement pour effets perdus en transit—	
Lahoud M	5 000
Remboursement pour biens endommagés—	
Raynault G	2 381
Arrangements protégés par une clause de confidentialité—	
7 réclamations [1]	290 559
Réclamations inférieures à 1 000 $ (70)	16 538
	377 716
PATRIMOINE CANADIEN	
Ministère	
Règlement hors cours contre l'État pour harcèlement—	
Larin MCP	*185 000*
Office national du film	
Mise en demeure pour vol d'équipement loué—	
Matrix Video Communications	29 000
Daron Donohue	16 050
	45 050

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Agence Parcs Canada	
Réclamations pour le dommage au sous-sol causé par une inondation—	
Albert Doug	331
Nielson Dave	392
Dommage causé à des biens personnels—	
Morgan John	1 573
Accident de véhicule—	
Allstate Insurance en fiducie Cari & Kelvin McKelvey	5 477
Carlson Dianne	4 400
Tire Kal	3 215
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Burstall Winger	4 400
Co-operators insurance	5 288
Grande Yellowhead Regional Division	2 119
ICBC	2 715
Stewart Perlov	3 000
Réclamation pour préjudice personnel—	
Allianz Canada en fiducie - Helga Leubner	3 750
Dickson S	5 000
Mann, Paul en fiducie re: Nicole Cormwell	315 000
Morrisey E	49 000
Mundell	1 718
O'Dea, Earl en fiducie	15 000
Trussoni N	15 000
Wachowich & Co en fiducie - re Edward Boyko	5 000
Grief de compétition—	
Orlando & Hicks en fiducie de R Charlton	11 250
Réclamations inférieures à 1 000 $ (18)	4 084
	457 712
	687 762
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Règlement de réclamation d'un accident impliquant un véhicule de l'État—	
Drywall J	3 343
McIntosh M	2 429
Iacono Brown en fiducie pour Noel	3 000
Slater, Vecchio en fiducie pour Pantazis S	74 766
Règlement de frais d'avocat résultant d'un retrait de demande de réexamen d'une décision de justice—	
Robertson, Hill and McDougall LLP en fiducie pour El-Outta A	2 612
Règlement de frais d'avocat résultant d'une mauvaise décision d'un agent d'immigration—	
Elgin, Cannon & Associates en fiducie pour Ke Y L et al	30 655
Rico P Rey Hipolito en fiducie Nom retenu [1]	179 664
Règlement pour sentiment blessé et dommage général—	
Nom retenu [1]	47 700
Règlement en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Villella-Bivins R	2 500
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	881
	347 550

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Demande de règlement suite à la fin d'un emploi—		
Lubomyr Luciuk		4 000
Règlement pour la perte de livres de droit—		
Laurence Kearley		5 000
		9 000
		356 550
ENVIRONNEMENT		
Ministère		
Accident impliquant un véhicule de l'État—		
Dominion of Canada General Insurance pour Blaire K		2 549
Société commerciale d'assurance de la Colombie-Britannique	$ 863	
Blackwood K	200	1 063
Assurance gouvernementale de Saskatchewan Vogal M		2 841
Indemnité pour dommages subis par un employé—		
Nom retenu [1]		21 176
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)		1 004
		28 633
PÊCHES ET OCÉANS		
Accidents impliquant un véhicule de l'État—		
Insurance Corporation/ C Kennedy		3 590
Smallwood & Harvey/ Babb Lock & Safe		10 000
Gittens & Associates/ Atlantic Plumbing and Heating		8 000
René Doucet/ Harrit Burdett (Wawanesa Ins)		2 151
Finch T		8 277
Grain Insurance and Guarantee Co pour Adam G		3 726
MacIssaac & Co. en fiducie pour McGechaen R		18 000
RBS Lawyers en fiducie pour Gowe, R		97 867
Vincent A Gillis en fiducie pour Donna Chaisson		25 000
Moncton Collision Center and Baig Blvd Motors Inc		1 258
The Personal Insurance Co of Canada	$ 3 975	
John Salter	398	4 373
Woodley D		1 156
Duguay Boby Shop and Gaétane Légère		2 400
Accident impliquant un conducteur à l'emploi de l'État— Blessure personnelle—		
Coady Filliter en fiducie pour Tammy MacDonald		85 000
Accident impliquant un conducteur à l'emploi de l'État—		
Shawn Campbell		2 622
Enterprise Rent-a-Car pour la réclamation de William Brocklebank		1 082
Economical Insurance Group pour Sherry Linthorne		2 870
Accident impliquant un aéroglisseur de l'État—		
Cooper Air Inc		1 379
Règlement territorial—		
Placentia Area Development Association		150 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Dommage à la propriété—	
Ingram H L	6 000
Frais de services—	
Provincial Adjusting	1 495
Dommage aux filets de pêche—	
Crouse Enterprises	6 150
Réparation d'un quai—	
Mr Wayne Laferty	1 070
Perte de propriété—	
Chase's Lobster Pound	27 500
Compensation pour bris de contrat—	
Karlsen Shipping	40 000
Compensation pour perte de propriété personnelle—	
Ed Hunt	1 800
Brian Kelly	3 900
Compensation pour blessure personnelle—	
Doiron Lebouthillier Boudreau pour Linda Hache	10 000
Compensation pour perte de revenus—	
Mediation Joseph Stevens	3 000
Compensation pour dommages en général—	
Canadian Human Rights	69 500
Règlement hors cour - Ashby passif éventuel—	
ADR Chambers	1 857
Dossier Mullin—	
McInnes, Macewen & Horner	8 000
Législation civile - Intérêts sur réclamation pour vente de poissons saisis—	
David C Tarnow en fiducie pour Hewitt W	18 500
Jadresko, M.	1 000
Règlement d'une plainte pour discriminations—	
Non mentionné [1]	37 050
Réclamation pour perte d'un photocopieur par	
Xerox Canada	4 850
Réclamations inférieures à 1 000 $ (36)	16 797
	687 220

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Ministère

Réclamation sous la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Kielstra P	53 527
Arbitrage NAFTA Chapitre 11—	
En fiducie - David Grief Arbitration	157 892
Dommages causés à des biens personnels—	
Aydin E	1 932
Tibet C	1 932
Indemnisation pour dépenses encourues—	
Thornton K	1 800
Réclamations inférieures à 1 000 $ (134)	16 369
	233 452

SANTÉ

Ministère

Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Gerrand Rath Johnson pour St. Mars J	51 788
Perte sur la vente d'une maison - Réinstallation—	
Nelligan Power en fiducie pour Wortman J	145 000
Règlement d'une réclamation à la suite de blessures corporelles—	
Hector J MacIsaac Law Office pour	
Whytewood J	10 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	881
	207 669

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Ministère

Dédommagement aux employeurs résultant d'un accord conclu avec un organisme partenaire—	
Eau de source Larochelle	3 900
A Gagnon & Fils	5 433
Above Technologie	1 687
Agence Kyoto Liée	1 999
Al Service	1 249
Aspirateur St-Jérôme Enrg	1 075
Association de Villégiature de la station Mont-Tremblant	1 318
Auberge de Jeunesse Mont-Tremblant	4 000
Autrevoir	2 896
Barbeau, Lavoie, Gauvreau, Vaillancourt et Ass	5 585
Base de plein Air Perce-Neige	2 925
Boulangerie St-Jovite	3 096
CBM Informatique	3 510
Centre de la Petite Enfance Les Petits Manitous	1 959
Centre Informatique Régional	2 958
Chambre de Commerce de Lachute	3 763
Chambre de Commerce de Sainte-Adèle	1 820
Clinique d'Esthétique Huguette Légaré inc	1 447
Coiffure Le Doigté	1 900
Confection Élite/Stone Lizars	3 660
Conseiller d'Affaires Amyot & Gélinas Inc	4 076
Construction Telmosse & Fils Inc	2 632
Contact Amérique	1 636
CPE Le Funambule Inc	2 002
Excavation Gilles David Inc	4 000
Fleuriste St-Jovite Enrg	1 456
Garderie Éducative La Petite École Inc	3 486
Géoligne Plus Inc	1 998
Gestion 447 Charbonneau Inc	3 572
Groupe Cartier Inc	1 818
Hardistin Inc	1 512
Herboriste La Clef des Champs Inc	1 877
Infosilem Inc	1 995
Institut Édith Legault	1 496
Lavallée-Hébert	1 962
Les Lasers Multitech	1 924
Mercury des Laurentides 2000 Inc	2 060
Orientech Inc	2 011
Pagé Sports Canada	4 447
Philippe Gauthier, ca	4 095
Poterie Laurentienne Inc	3 324
Services Communautaires Jeunesse Rivière du Nord	3 111
Structures En-Tête	2 105
Ted Tax	1 670
Dédommagement pour blessures corporelles dans les locaux de DRHC—	
Wasslia G	2 030
Remboursement d'un trop-perçu réclamé par la Sun Life Insurance—	
Sun Life du Canada pour Carrier J	2 528

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Dédommagement pour anxiété morale—	
Lisi M	84 488
Sirois P	58 266
Dédommagement pour une plainte logée contre le programme IRH—	
Zerf Production	10 000
Réclamation pour une plainte logée en regard d'un processus de sélection—	
Courtier J	2 400
E Magik Technologies	2 855
Micro Alain Informatique	3 200
Réclamation pour une décision renversée suite à un emploi de temps partiel à temps plein—	
Bouchard D.	2 000
Champagne S	2 000
Paquette-Bibeau V	2 000
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Ministère de la Justice pour Kozusko D.	22 716
Don's Auto Sales & Body Shop pour NGEP Automobile Inc	1 054
Remboursement pour un règlement relié à une pension de retraite—	
Johnson K	30 000
Indemnité de dommages reliés aux droits de la personne—	
Collings T	15 649
Mitchell J	7 879
Indemnité pour dommages généraux—	
Edey R.	3 680
Contact North	35 455
Indemnité pour pertes salariales—	
Horsley G	4 032
Johnson-Paquette B	15 981
Règlement hors cour—	
Détails ne peuvent pas être divulgués d'après l'entente [1]	7 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (23)	6 999
	438 677

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Ministère

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES

Règlement à l'amiable avec un employé—	
Tracy Maracle	4 500
God's Lake projet d'eau et d'égout—	
Taylor McCaffrey, en fiducie de la part de Perma Engineering sales (1983) Limited	11 000
Règlement de réclamation—	
Ministre des Finances/Frank Lagorio	1 300
Réclamation de l'État pour manquement à ses obligations dans le contexte de surexploitation d'une carrière—	
Compagnie Rivermont à Kahnawake	150 000
Financement fédéral pour règlement de logement—	
Woodward & Company en fiducie pour Xeni Gwet'in First Nations	118 337
Règlement pour revendication d'élection—	
Wooodward & Company en fiducie pour Chemainus First Nation	5 000
Déboursé et frais de recherche lié à un appel sur décision d'inscription au plaignant du registre des Indiens inscrits—	
Vindex Law conseil en fiducie pour R Clayton Wilson	20 000
Ben R Plumer Law Office en fiducie pour Description de la revendication et noms retenus [1]	1 768 978
Compensation pour droit annuel de paiement de traite conformément au traité 6—	
Joyce Wilma Beattie	60 000
Compensation pour coût de permis et pour amener le loyer à la valeur du marché—	
Mohawks of the Bay of Quinte	40 000
Indemnité pour renonciation de terre—	
Banque de Montréal en fiducie pour False Creek (Squamish), Colombie Britannique	92 500 000
Règlement de revendication—	
Hutchins, Soroka Grant, Barrister et Solicitors en fiducie pour noms retenus [1]	1 130 000
Price Waterhouse Coopers Inc en fiducie Nom retenu [1]	2 100 000
McKellar Structured Settlements en fiducie Nom retenu [1]	600 000
Piche et Company en fiducie Nom retenu [1]	75 000
Merchant Law Group en fiducie Nom retenu [1]	55 000
Goodman and Carr en fiducie Nom retenu [1]	100 000
Snarch et Allan en fiducie Nom retenu [1]	90 000
Harper Grey Easton en fiducie 4 noms retenus [1]	732 939
McCuaig Desrochers en fiducie 2 noms retenus [1]	93 750
MacPherson, Leslie & Typerman en fiducie 9 noms retenus [1]	831 500
	100 487 304

PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD

Règlement d'une décision judiciaire—	
Kaska (Liard) Nations	*682 429*
	101 169 733

INDUSTRIE

Ministère

Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Aris Linda	80 461
Geekie Diana	6 271
T Michael Gallagher-Avocat en fiducie pour Legacy Colette	24 500
T Michael Gallagher-Avocat	1 354
Règlement final concernant une nomination—	
Chartrand Robert	11 171
Règlement d'un grief et de plaintes déposés à la Commission des droits et libertés de la personne—	
Nom retenu [1]	10 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	673
	134 430

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
JUSTICE	
Ministère	
Règlement de réclamation relié au travail—	
3 noms retenus [1]	57 678
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	421
	58 099
Cour suprême du Canada	
Paiements en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Nom retenu [1]	*7 500*
	65 599
DÉFENSE NATIONALE	
Règlement de réclamation à la suite d'un accident impliquant un véhicule ministériel—	
Ace Auto Leasing Ltd	12 573
Allianz Canada	4 371
Anderson H	1 186
Antunovic T	1 333
Auto Glass	5 292
Bertone V W	1 952
Bessette D	11 509
Bezeau M	4 691
Biefeld A	4 251
Black W	1 663
Boorman P	9 455
Brayman J	67 000
Brien's Auto Repair C&S Investments Ltd	1 140
Bronson & Company en fiducie pour Bergen A M	33 500
Budget Car & Truck Rentals of Canada	32 852
Burke-Robertson Barrister & Solicitors en fiducie pour Whitford R	10 000
Byways Car Rental	3 906
Calmont Leasing Ltd	1 339
Caume E	1 821
Ciccone B	10 000
City Collision	5 031
City of Richmond	8 547
Clark H	2 294
Clifford W	4 852
Coast Tire & Auto Services	1 046
Constantine M	1 014
Cunningham Lindsey Canada Ltd	3 031
DAS Custom	4 216
D Brown Motors (Barrie) Ltd	17 340
Delacruz R	4 717
Demontigny S	2 057
Diamond International Trucks	20 917
Discount Car & Truck Rental	43 753
Downey Ford Sales Limited	35 411
Dunster K	4 175
Durabody & Trailer Ltd	1 585
Ducharme Motors Ltd	4 114
Dvorak S D	7 700
Dyck G	7 813
Earl Shaw & Company	5 000
Enterprise Rent-A-Car	12 072
Federated Insurance Company	2 510
First Guarantee Collision and Frame	3 821
First Line Car	3 963
Forbes R	5 392
Frost R	3 100
Grant B	1 415
Hagidaikow C	1 757
Hart K	6 524
Hartman M	5 219
Hertz\Dallas Investment Inc	9 438
Hertz Equipment Rental	1 883
Highland Advantures Ltd	2 700
Holmes S	1 500
Ihme S	1 116
Insurance Corporation	1 544
Ivanov N	1 750
Johnston D J M	100 000
Keller L	1 436
Kory R	2 887
Kovacic L	1 370
Kowalski N	1 928
Lacoursiere J	22 900
La Personnelle Cie D'Assurance Du Canada	2 156
Lave Auto	2 218
Lawrence K C	1 097
LeBlanc C A	8 000
Lebel Chainshaw & Auto Repairs	3 491
Lefebvre C J	3 102
Leger J F F	1 116
Levay J	3 200
Lippert J	10 272
Location Pelletier 9053-1831 Que Inc	3 877
Lohnes S	1 036
Lombard Insurance Company re: Ellis R	1 007
Lowe A	2 183
Luciak Charter Services Ltd	5 299
MacPherson N	1 150
Markovic B	1 263
Matheson M	4 350
McNamara J	4 200
Merling K G	7 276
Murdock Group Inc	11 277
Nagel Coaches Ltd	19 605
Neil Bowen Barristers & Solicitors en fiducie pour Patterson B	5 000
O'Sea Earle en fiducie pour Market T	25 000
Pete's Sales & Services Ltd	2 236
Pittman's Fiberglass & Auto	10 148
Powett G	1 149
Rentway Inc	3 563
Rodeo Ford Sales Ltd	4 314
Ryder Truck Rental	1 804
Schirak S	1 086
Seguin B	3 064
Selfic S	14 034
Serco Facilities Management Inc	1 602
Sorenson Pontiac Buick	11 241
St Croix W E	1 414
Stoddard T	1 055
Stonewood Transport	18 344
Super Carstar Collision	1 629
Szeryk P	1 205
Taillefer M	1 197
Taylor Chev Olds	1 066

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
The City of Calgary	1 440
The Co-Operators re: Jussaume C	2 882
Tranter R.	4 676
Turner R	5 067
Vikic H	9 822
Wozny R	1 255
Règlement à l'amiable pour blessures subies lors d'un accident—	
Ford M	7 500
Règlement d'une réclamation à la suite de blessures corporelles—	
Aidan B Beresford Law Office Barristers, Solicitors en fiducie pour Coates L	30 000
Ferber L	1 380
Huckabone Shaw O'Brien Radley-Walters en fiducie pour Lafrance D.	102 000
Lucenti, Orlando, Ellies & Zytaruk pour Janes J T	32 000
McDonald K.	1 400
Miller Thomson Barristers & Solicitors en fiducie pour Ryan C.	10 690
Russell Piggott Jones Barristers & Solicitors en fiducie pour O'Neill K	7 000
Scurfield Tapper Cuddy Barristers & Solicitors en fiducie pour Maudsley H.	50 000
Stewart McKelvey Stirling Scales Barristers & Solicitors en fiducie pour Greensorn L	80 000
Stewart McKelvey Stirling Scales Barristers & Solicitors en fiducie pour Trider LS.	15 000
Règlement de réclamations pour perte et/ou dédommagement d'effets personnels—	
Byne R J	1 052
Chevarie M.	3 826
Computer Devices	11 057
Coté M S.	1 000
Henriksson S R.	1 559
Jackson D D	6 016
McLean T	1 511
National Recovery Services	7 000
Smith M	2 158
Thomas S R	1 012
Effets personnels endommagés—	
Armstrong A G.	3 327
Atlantic Tractors & Equipment Ltd	2 435
Bagot L.	1 875
Bayview International Trucks Ltd	1 037
Bell Canada	8 193
Birch Hill Construction Ltd.	24 842
Bradley G	2 892
Bucci G.	9 056
Corp of the Township of Euphrasia	5 607
Corp of the Township of Atikak	25 000
Cosic H.	1 025
Cuskic A	1 451
Cuskic D	1 416
Dawe S	2 372
Discount Car & Truck Rentals	21 057
Drolet J F	1 380
Duffy K.	27 220
Enterprise Rent-A-Car.	3 972
Fenton J.	1 140
Fisheries & Oceans Canada.	594 727
Force One	7 649
Garrison M	17 041
Hertz Equipment Rental	1 167
Hollett W	27 220
Holmes S.	13 662
Horvat S	7 138
Jofre R.	2 320
Johnson E	1 923
Kelm D	2 235
Kostiuk D	3 345
Linketter Hotel	10 000
Manitoba Hydro	1 910
Manuel W	17 041
Minister Transportation Quebec	6 682
New Brunswick Transportation Department	35 000
Nagle Leasing & Rentals.	1 497
National Car Rental (Canada) Inc.	1 105
O'Neil D P	27 220
Powell Equipment	2 420
Prsa K	2 314
Provost D	9 036
Publicover D.	1 283
Rosic M.	1 428
Royal & Sun Alliance Insurance.	2 481
Schnare T	17 041
Simard J F M	2 386
Simic N.	1 785
Springwater Hydro Electric Commission.	1 496
St John's Port Authority	1 815
TD Bank	3 528
Tessier D.	1 024
Thrifty Car Rental	4 911
Thrifty Locations Auto	12 607
Tirus Inc	4 630
Township of the Front of Escott	89 000
Williams D B	3 043
Woodrow V	145 470
Zinck M.	9 036
Dommage causé par une inondation—	
Chartrand D	1 704
Desjardins C.	1 069
Ethier Y.	1 000
MacAdam W.	26 000
Pinto P.	2 500
Règlement à la suite du survol d'un avion des Forces canadiennes—	
Bonneau L.	3 700
Cote A.	13 583
Goulet S	21 603
Steeves R	16 327
Vachon L	25 475
Déboursés divers—	
Abitibi Consolidated	52 500
Aldridge D/Purdy W	21 497
Barry D Smith & Company.	1 830
Bell K R	19 348
Bélair Direct re: Clark M.	2 339
Bergeron P	1 000
Bouchard L.	3 500
Brien M.	1 500
Brenton S P.	1 542
Brouse K.	11 000
Centennial College.	55 272
Curtis R W	1 825

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Deigan R	2 500
Dennehy J M	591 855
Denton M E	6 838
Dinning, Hunter Barristers & Solicitors en fiducie pour MacKay S J	200 000
Downes C	10 660
Drew D G L	41 840
Dulude C	25 303
Fraughton P	3 334
Gibb C S	13 600
Giroux R	28 353
Hunter K	8 500
Jeffers D	1 944
Johnston R	22 402
Knight N	10 000
Lamoureux C	22 500
Legarden J T	12 368
Mann V	15 388
McCready W T S	23 000
McDonald A C	15 000
McGuire R	9 000
Mistik Management	180 000
Mollen S	80 000
Moore L	2 296
Moran D	9 000
Nelligan Power en fiducie pour Smith S J	1 648
Plamondon J	7 260
Purcell M H	10 753
Robidoux R	1 000
Sacobie B L	9 000
Scanes T	4 068
Seymour J	12 597
Shanwick Air	227 582
Simpson L	1 062
Soloway Wright LLP en fiducie pour Villeneuve R	4 500
Stathon D J	3 000
St-Coix W E	150 000
Swinton & Company en fiducie pour Theroux J A R F	12 200
TSL Aerospace Technologies	4 150
Williams G	3 000
Wood M A	122 000
Woodrow A G	27 500
Yegendorf, Brazeau, Seller Prehogan & White en fiducie pour Villeneuve R	100 000
Réclamations en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Abbott J	5 000
Agapas T W	23 358
Beauvais J R C	8 325
Belair A	23 390
Berard J W	50 147
Bernier R C	188 315
Bishop R	14 524
Carter R H	23 015
Cawley D	4 800
Claveau J S	41 564
Comeau J L	43 297
Dael E P	80 741
Dirks D	7 709
Gillis F L	60 617
Harvie F	54 014
House R	12 305
Hughes R A	69 739
Jackson R	1 115
Kelly-Hubbs G	44 112
Lackner I S	29 069
McLeod M T K	5 000
Lau P	42 046
Moffat W J	2 500
Montelpare F	11 701
Russell J	12 600
Scott A L	2 500
Steeves A E	123 887
Vertucio R C	2 500
Yanchak M	57 500
Remboursement de part appartenant au Canada en ce qui concerne des demandes en dommages et intérêts payées à l'aide de l'Agence des réclamations britanniques au nom du Canada et selon les modalités de l'article VIII de la Convention sur le statut des forces de l'OTAN signé le 4 avril 1949—	
Réclamations du gouvernement de l'Allemagne	757 809
Réclamations inférieures à 1 000 $ (584)	303 864
	6 877 392
RESSOURCES NATURELLES	
Ministère	
Règlement à l'amiable—	
Rombough D	3 700
Lasserre M	60 000
	63 700
Office national de l'énergie	
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	*600*
	64 300
PARLEMENT	
Chambre des communes	
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	308
CONSEIL PRIVÉ	
Commissaire aux langues officielles	
Règlement à l'amiable—	
2 noms retenus [1]	120 000
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
Coûts reliés à une plainte devant le tribunal canadien du commerce extérieur—	
Cisco Systems Canada Co	15 000
Indemnité pour des pertes concernant un contrat en litige—	
Dr John C Luik	96 136
Décision du tribunal canadien du commerce extérieur—	
Fleetway Inc & MIL Systems	126 034

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Plainte concernant un contrat allouant la moitié des profits gagnés—		
Mason Shaw Andrews Management		30 157
Ordonnance de la cour—		
McCarthy Tetrault en fiducie pour Rolls Royce Industries Canada Inc		11 830
Paiement dû à la Commission canadienne des droits de la personne—		
Sarah Klein		87 227
Réclamation pour une inondation à l'édifice Brooke Claxton—		
Gammon Allan		5 034
Révision de la demande d'indemnisation pour les dégâts d'eau à l'édifice Brooke Claxton—		
Crawford Adjuster Canada		2 768
Coûts reliés aux recherches de propriétés et documents légaux - Ottawa Hydraulic concernant un contrat en litige avec Curwood & Sons—		
Kilrea Bailiff & huissiers		1 333
Réclamation pour des blessures résultant d'un accident—		
Bisson Anne		5 000
Faught Mary		6 000
Honoraires professionnels rendus par Perley-Robertson concernant le contrat en litige pour un dégât d'eau à David Florida Laboratory Anechoic chamber—		
RJ Nichol Construction Ltd.		192 084
Règlement de la réclamation concernant un project de construction en litige—		
Rasmussen Starr Ruddy en fiducie pour Del Boudreau Building Company		15 658
Paiement de la balance de la demande de Curwood and Sons—		
Rose Technology Group Limited, Low Murchinson, Barrister and Solicitors, Coughlan Inc		499 909
Réclamation pour des ordinateurs volés—		
Transport 2000 Canada		3 025
Révision de la réclamation pour les dégâts d'eau à l'édifice Brooke Claxton—		
Crawford Adjuster Canada		24 284
Règlement de la réclamation des sous-contracteurs pour un contrat à l'édifice Brooke Claxton—		
Avocats Doucet McBride en fiducie pour ACS Limited		110 837
Contrat en litige avec le sous contracteur—		
Dufour Isabelle Cusson Avocats pour Vitrerie Vision 2000		15 064
Paiement concernant une expropriation—		
Glen D Capeling		2 500
Paiement des frais encourus pour un dossier pour le compte de TPSGC pour un contrat en litige avec Rasmussen Starr Ruddy en fiducie—		
Ministère de la Justice du Canada		5 000
Contrat en litige—		
Lang Michener Barristers & Solicitors pour MW Mobile Workshop Inc		12 150
Paiement pour la balance due à Curwood and Sons—		
Low Murchison Barristers and Solicitors		171 533
Bris de contrats—		
Airbase Property Corporation Loopstra Nixon en fiducie	$3 028 000	
Bradley Grant	4 132	
ROM Contractors Inc	24 000	3 056 132
Dommages causés à des biens personnels—		
McDonald Walter		1 350
Paiement pour investigation d'un cas d'harcèlement—		
Roger Young		47 566
Provision pour responsabilité nationale de services immobiliers—		
Environnement Canada - Centre des sciences environnementales de North Vancouver garantie et réparations de la toiture		284 562
Paiement pour fixer le projet Nelway au nom de l'Agence des douanes et du revenu du Canada—		
Seaquest Management Inc		43 050
Sur avis d'un médiateur de Justice Canada en compensation pour ne pas avoir obtenu le contrat car les documents de soumission n'étaient pas clairs—		
Cain Lamarre Casgrain Wells en fiducie Autobus Gary Lavoie Inc		18 692
Règlement hors cour pour perte de profit anticipé suite à un partage du contrat avec un autre fournisseur—		
Brisset des Nos Gravel en fiducie BOC Inc		8 600
Jugement de la cour d'appel pour refus d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire—		
Ogilvy Renault en fiducie Covex Inc		33 401
Règlement hors cour pour litige portant sur l'interprétation d'un contrat—		
Groupe CRT Inc		27 500
Montant accordé en compensation suite à la résiliation du contrat—		
Groupement Forestier de Québec Montmorency Inc		1 391
Poursuite en cour d'appel du Québec relativement à une interprétation du paiement d'une nouvelle taxe lors d'un changement de gouvernement—		
Hervé Pomerleau Inc		279 685
Règlement hors cour pour dédommagement pour troubles et inconvénients qu'auraient pû subir un employé au cours de la dernière année à l'emploi de TPSGC en contrepartie de sa démission—		
Jourdain J		6 570
Paiement sans contrepartie Intérêts à payer selon l'article 5.03 de l'appendice C d'une entente relative à une contribution—		
Malette Maheu Arthur Andersen & Cie		342 904
Règlement hors cour pour frais occasionnés à l'entrepreneur dans le retard de la date de début des travaux—		
Manufacture Parent Ltée		105 000
Règlement hors cour relativement à une compensation pour une plainte d'harcèlement pour médication et perte de salaire—		
Mongeau P		1 816
Règlement hors cour pour réparation aux succursales postales R et Cartierville—		
Roger Gauthier Inc and Irwin Liebman en fiducie		320 000
Règlement hors cour relativement à une plainte de harcèlement systémique—		
Rousseau J		14 457
Règlement de réclamation—		
Claude la Montagne		7 164
McDougall Gauley		3 810
Fillmore Riley		30 000
Cortez Construction Ltd		117 445

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
Klor Contracting Services Ltd		50 000
Learmonth Dunne & Clarke pour Fortune Dredging Ltd		212 330
O'Brien Furey Smith		4 683
Paiement des frais associés aux réclamations du fonds d'assurance professionnelle—		
Ajustement pour O'Brien and Associates	$ (42)	
Règlement Patterson Palmer Hunt Murphy pour DW Matheson	336 206	
Services légaux Boyne Clarke	172 982	
Services légaux McInnes Cooper	20 978	
Services légaux Cox Hanson O'Reilly Matheson	3 955	
Cox Hanson O'Reilly Matheson règlement pour De Brex Enterprises Ltd	30 000	564 079
Réclamations inférieures à 1 000 $ (46)		14 335
		7 035 085
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Service correctionnel		
Règlement de la Commission canadienne des droits de la personne—		
Barlow M		4 000
Clark H		19 782
Kerich D		30 000
Nkwazi B		198 419
Indemnisation pour agression présumée—		
Core Services		6 800
Core Services		6 800
Core Services		6 800
Core Services		6 800
Skelling P-A / Guy Bertrand et Associés en fiducie		12 000
Zarzour A		15 000
Indemnisation pour dommage aux effets personnels—		
Cain P		2 426
Clinique vétérinaire Gananoque		1 680
Suzack C		1 257
Indemnisation pour blessures subies—		
Cadilha D / Robert M Oxman en fiducie		7 500
Davidson M / Grossman en fiducie		8 000
Garcha H		1 044
Gwilyn J Davies Professional Corp / Woods, J		3 750
Ha Tri K / Schwarz, Gillen en fiducie		8 758
Joseph C		10 000
Lavoie M		34 753
Leblanc J / Everard & Company en fiducie		66 000
Legault M		9 000
Lenglet R/ Provincial Treasurer pour Alberta/ Larbalestier Stewart		33 438
Lloyd D / Jeffrey & Calder en fiducie		42 000
MacRoberts E / Boyne Clarke en fiducie		33 350
McWhinney / Davison Charles en fiducie		9 240
Pollock S / Ho MacNeil Jenuth		2 000
Romesh J / Paul Phillips en fiducie		40 000
Soosay V		40 000
The Co-operators		3 008
Zagorac D / D Brian Murphy en fiducie		7 500
Indemnisation pour des coûts de litige—		
Beam C		1 900
Faulkner G		2 000
Harvey M-C		24 300
Laforest P		1 850
Indemnisation pour objets perdus—		
Johnson B		1 370
Murchie S		1 235
Indemnisation pour traitement psychologique—		
Chiason R		1 109
Indemnisation pour risque d'atteinte à la personne causé par la divulgation de renseignements confidentiels—		
Pilon D / Firme légale Harradence Logue Holash en fiducie		5 000
Indemnisation pour le règlement d'un grief d'employé—		
Loewen B		3 500
Indemnisation pour révélation non-autorisée d'information personnelle—		
Gazley D / Ferguson & Boeckle en fiducie		4 000
Indemnisation pour cas reliés au travail—		
Douglas L		20 349
McGinley E		20 349
Indemnisation pour délits ayant entraîné la mort—		
Springer M et tous / Zammit, Dash & Semple		130 000
Bolduc M et tous / Diane Rochette en fiducie		92 500
Indemnisation pour résiliation d'un contrat—		
King R		9 720
Robert G et Pénalaide Inc / Boivin et Deschamps en fiducie		12 000
Règlement pour accident de travail et lésions professionnelles—		
Grenier G		1 500
Règlement d'accidents de véhicules motorisés—		
Galarneau R / Assurance gouv. Saskatchewan		2 688
Gamble G / R&W Custom Collision Ltd		1 282
Herbert K / Compagnie générale d'assurance des coopérateurs		1 414
Li A		1 337
Assurance publique du Manitoba		3 233
Ministère des Finances		2 007
Simmonds W / Boyne Clarke en fiducie		10 000
Welsh S E		28 000
Wiens M / Assurance gouvernementale de Saskatchewan		1 327
Réclamations inférieures à 1 000 $ (697)		108 164
		1 163 239
Gendarmerie royale du Canada		
Règlements pour dommages causés par des accidents de voitures—		
Timberland Forest Products Ltd pour Cressey D		
Cressey D		1 119
Cotroneo J		1 129
Riverview Lincoln Mercury pour Colford H		1 466
Manitoba Public Insurance pour Hayward R		2 879
Manitoba Public Insurance pour Bell W		1 036
Saskatchewan Government Insurance pour Kozak D		2 500
Saskatchewan Government Insurance pour Wilchynski H & A		5 564
Saskatchewan Government Insurance pour Ballantyne O		2 116
CGU pour Cotroneo J		14 258
The Personal Insurance pour Melmoth D		2 781
Western Union Insurance pour Trueman C		1 205
Barrell Taxi		1 041
Liberty Mutual Insurance pour Vercaigne L		1 542
Saskatchewan Government Insurance pour Harwood L		1 146
Saskatchewan Government Insurance pour Cey G		1 868
Telus Communications Ltd pour Daffner A		1 266

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	$		$
Saskatchewan Government Insurance pour Hammer L	2 400	Bordertown Pontiac Buick pour Clothier L	2 874
Econo Leasing pour Blaquiere W H	2 500	Cam Clark Ford pour Brisbois M	1 870
McArthur C	1 004	Manitoba Public Insurance pour Schipper G	4 852
Insurance Corp of British Columbia pour Low A	5 196	Manitoba Public Insurance pour Thompson C	2 037
Insurance Corp of British Columbia pour Penaloza F	1 347	Manitoba Public Insurance pour Wlasichuk G	4 075
Saskatchewan Government Insurance pour Karakochuk D	4 435	Dominion of Canada pour Campbell T	3 174
Insurance Corp of British Columbia pour Roberge T	1 806	Eastgate Autobody Shop pour Glemnitz K	1 542
Baker P	4 200	Insurance Corp of British Columbia pour Metro Bldg Maint	1 402
The Co-Operators General Insurance pour Smith G	2 759	Insurance Corp of British Columbia pour Reinders M	2 179
Manitoba Public Insurance pour Hemminger B C	1 790	Security National Insurance Company pour Lavery J & K	6 787
Manitoba Public Insurance pour Stagg E	1 878	Allstate Insurance pour Sparks M W	1 913
Manitoba Public Insurance pour Welsh B	2 555	Pink Nickerson Star en fiducie Crowell R	2 000
Nanaimo Autobody Ltd pour Saunders F	1 163	Hubert's Collision Centre pour Forbes B & B	1 331
Insurance Corp of British Columbia pour Walsh A	1 742	Fairley & Stevens Limited pour Gale L	2 193
McDougall Autobody Ltd pour Sudan S S	1 702	MacPhee Pontiac-Buick GMC Ltd pour Folley R	1 446
Rabb S	8 000	Ing Halifax Insurance Company pour Lefebvre R	1 766
The Co-Operators General Insurance pour Fike G	7 168	Godin Lizotte Robichaud Guignard en fiducie Roussel J	6 000
Bernard I & R	2 650	Ken-Mac Auto Body pour MacKinnon M	1 065
Savoie L & Gallant R-M	4 000	Saskatchewan Government Insurance pour Fischer S	6 605
The Co-Operators General Insurance pour Robichaud M	9 350	Wilfred Audet Body Shop pour Martin G M	1 284
Alberta Motor Association pour Dara P	12 624	Insurance Corp of British Columbia pour Haskins C M	1 466
Ing Western Union	1 324	Violette Morors Lt E pour Cyr S	1 049
Rabcewicz H	4 170	State Farm Insurance Companies pour Lee K	15 994
Manitoba Public Insurance pour Schultz A	1 438	Insurance Corp of British Columbia pour Nykwist K	1 847
Insurance Corp of British Columbia pour Saul R	1 294	Insurance Corp of British Columbia pour Wright R/ Vitalitiy Manu	2 218
Insurance Corp of British Columbia pour Pighin S	1 352	Insurance Corp of British Columbia pour Voth A D	4 076
Insurance Corp of British Columbia pour Talarico J	1 862	Insurance Corp of British Columbia pour Ong H T	1 531
Insurance Corp of British Columbia pour Soderquist L	1 127	1 cas [1]	9 500
Insurance Corp of British Columbia pour Reutters G	4 204	Règlements pour blessures corporelles/mortalité à la suite d'accidents de voitures—	
Dennison Chevrolet Oldsmobile pour Schurz G	1 094	Alton & Associates en fiducie Derksen D	4 250
Insurance Corp of British Columbia pour Leclair M	2 816	Gillespie Renkema Barnett Broadway en fiducie Tessovitch K	6 100
Insurance Corp of British Columbia pour Prasad P K	1 687	Stewart McKeivey Stirling Scales en fiducie Brun L	320 000
Manitoba Public Insurance Corp pour James W	2 138	Cruickshank Karvellas pour Carwell R	17 500
Saskatchewan Government Insurance pour Materi T	3 740	Gilbert McGloan Gillis en fiducie O'Donnell T	90 000
Saskatchewan Government Insurance pour Crashely A	5 847	Godbout Ouellette en fiducie Cyr D	3 500
Saskatchewan Government Insurance pour Cook C	2 484	Murray B	3 373
CGU Group Canada Ltd pour Sayer S	1 524	Tom Plupek en fiducie Ewanchuk L M	37 500
Allstate Insurance pour Weber J	5 782	Harrish P	5 667
Saskatchewan Government Insurance pour Pladson K	22 552	Johnston & Company en fiducie Hildebrand C	36 213
Insurance Corp of British Columbia pour Hibbs L	2 785	Thompson Dorfman Sweatman pour Brown T	4 527
Saskatchewan Government Insurance pour Lemaigre H	2 875	Presse and Mason Law Office en fiducie Rucker F & Slaunwhite H	15 000
Gegyapa T	2 100	Gambrel and Company en fiducie Galpin T	52 000
Ing Halifax pour Hatfield B	2 480	Duncan Craig en fiducie Gullion D	13 500
Motormart pour Adams S	1 901	Hoffman Dorchik en fiducie Bickerton B	11 100
Robert Ford / Bird Taxi Company pour White B	4 062	PEI Self Insurance Risk Mgmt Fund pour la succession de Flemming F	24 000
Unifund Assurance Company pour Fleming G	2 811	Litwiniuk & Company pour Phipps M L	5 000
Insurance Corp of British Columbia pour Creedican A	1 231	Crease Harman & Company en fiducie Curle K W	35 000
Insurance Corp of British Columbia pour Chapman E	3 572	Presse & Mason Law Office en fiducie Tucker F	23 000
Insurance Corp of British Columbia pour Morris C	2 561	Ferrier Kimball Dumke en fiducie Yu D M	12 000
Insurance Corp of British Columbia pour Vieira T	2 148	Diamond & McKenna en fiducie Payne T J	23 500
Able Autobody (Walnut Grove) pour Johnson E	2 577	Foster Hennessey MacKenzie en fiducie MacRae L	35 000
Insurance Corp of British Columbia pour Lloyd J	10 421	Feller Drysdale en fiducie Rusthage A	59 982
Insurance Corp of British Columbia pour Mama Rosa Pizza Ltd	2 366	Feller Drysdale en fiducie Arsenault M	2 926
Convey B	1 132	Morris C	1 850
Zurich Canada pour Johnson J	7 015	Zed & Company en fiducie Crawford P	7 200
State Farm Insurance pour Calvin M	1 087		
Insurance Corp of British Columbia pour Jang D	2 861		
Insurance Corp of British Columbia pour Quiring S	1 332		
Allstate Insurance pour Hortobagyi J	1 977		
Insurance Corp of British Columbia pour Lofft R	6 702		
Boileau D	2 534		

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Insurance Corp of British Columbia pour Rusthage A	3 403
Hope Heinrich en fiducie Fisher A	1 500
Gillespie Renkema Barnett Broadway en fiducie Priest M	3 609
Boyne Clarke en fiducie Baldwin K	15 000
Wagner & Associates en fiducie Howell K	33 000
Ferrier Kimbal Dumke en fiducie Waghorn M	200 000
Fleming Kambeitz en fiducie Wylie A	17 667
Joan E Mitchell Barrister & Solicitor pour Roberge T	13 500
Gillespie Renkkema Barnett Broadway pour Plotnikoff M	14 000
Reithmayer F	4 596
Antifay J M en fiducie Bishop S	5 200
Correia & Collins en fiducie Weber J	12 151
Johnston Ming Manning en fiducie Dewaal R	17 500
Sihvon Carter Fisher & Berger en fiducie Treiber B	15 000
Helmut Berndt Professional Corp en fiducie Diemens D	44 023
Mair Jensen Blair en fiducie Shaw L	1 250
Alan R Perry en fiducie Bower C	10 000
Walker Dunlop en fiducie Harvey B	80 000
Leamonth Dunne & Clarke pour Rees B & V	2 588
Ferrier Kimball Dumke en fiducie Yu D	20 000
Frieser Robinson en fiducie Morvillo O	29 403
Hammerberg Altman Beaton & Maglio en fiducie Reeves A	3 500
Reeves A	3 290
Reeves A	3 290
1 cas [1]	200 000
Règlements pour blessures/mortalité à la suite d'accidents de motoneiges—	
B C Ambulance pour McAuley G	1 398
Règlements pour blessures corporelles, agression, arrestation illégale, force excessive, perte de revenu et négligence—	
Bryan and Company pour Rowand T A	17 500
Beck M & A	6 500
MacLeod, Crane & Parkman pour MacLeod M	7 500
King V	25 000
Whitehead, Bird, Miles pour Clark R & N	3 750
Arthur Cogan & Associates en fiducie M Comerford & Son Ltd	10 000
Worthington Simm & David en fiducie Silvea G	11 063
Salem M	1 068
Chatwin Cox Michalyshyn en fiducie Hyrckowski P	15 000
Gillespie Renkkema Barnett Broadway en fiducie Jules V	5 000
Me Doyon, Nivoix et Goulet Avocats pour Daudelin G	3 333
Me Regis Nivoix en fiducie pour Daudelin G	63 333
Allen Dixon en fiducie Bartlett C A	25 000
Jensen Mitchell Carroll en fiducie Mills G	6 750
Hunter Garrett Lobay pour Bilodeau K	24 000
2 cas [1]	36 464
Règlements pour blessures corporelles, tension mentale et/ou douleur et souffrance—	
Mitchell Sculler & Dellow en fiducie Wilson E	1 415
Gerin Rancourt Leblanc Downey pour Berard C	11 000
Warren Yake Professional Association en fiducie Ireland G	160 000
Bilodeau D	5 000
McDonald Thompson Huberdeau pour Redhead D	40 000
Torkin Manes Cohen Arbus en fiducie Levelille V	10 000
McKay and Associates pour Boyce T	15 000
2 cas [1]	73 206
Règlements pour perte de revenu—	
Ozirny Law Firm pour Sharpe C	52 000
Michael Jerch en fiducie Scott-Grand Rapids M A	2 000
Ozirny Law Firm pour Sharpe C	4 409
Beaudry Bertrand en fiducie Marinier R	45 000
Ahlstrom Wright Oliver & Cooper en fiducie Paizen C	40 000
Howard Yegendorf & Associates pour McFarlane J	25 000
Ozirny Law Firm pour Sharpe C	3 591
Règlements pour manquement de protection de témoins—	
1 cas [1]	85 000
Avis juridique - MARC	
3 cas [1]	307 594
Règlements pour différer les frais légaux selon une entente de règlements—	
6 cas [1]	152 625
Dommage pour effets ou biens personnels, immeubles, terrain et animaux—	
Flowers T	10 000
Pringle and Associates en fiducie Nepoose T	5 750
N B Power	4 354
North Island Veterinary Hospital Ltd pour Dawson F	2 139
Ministry of Transportation and Highways	1 824
Belair Direct pour Latreille E	4 419
Mouland E	1 050
Tuttle E	2 866
Clifford G & H	2 358
Keller J & Tardiff J	1 488
Ring T	1 047
Gilchrist & Company en fiducie Gold D	1 650
Campbell & Van Doesburg en fiducie Tallman K	10 000
City Wide General Home Improvements pour Russel R	1 890
Reader B	3 527
Howard S	2 225
Gardiner C	600
Ferguson P	4 500
Règlements pour perte, destruction et dommage à des pièces à conviction—	
Madden W & C	2 210
Family Insurance Solutions Inc pour Muskeyn B	1 344
Crowley D (1285)	4 500
Droesse J	5 000
Insurance Corp of British Columbia pour Baturin W	1 335
Réclamations inférieures à 1 000 $ (397)	117 927
	3 444 886
	4 608 125

TRANSPORTS

Ministère

Indemnité pour articles personnels perdus lors d'un écrasement d'hélicoptère—	
Kelly W	1 406
Indemnité pour abus de confiance - Ville d'Hamilton—	
Halmilton Harbour Commissioners	21 400 000
Indemnité pour pertes salariales lors d'une plainte d'harcèlement—	
Gillespie P	29 300

10.12 PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité pour blessures personnelles à la suite d'un accident sur un quai—	
Mousseau Deluca McPerson Prince en fiducie pour Vourakes M.	220 000
Paiement d'une indemnité en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Tanchack M	5 000
Indemnité pour blessures personnelles à la suite d'un accident d'avion—	
Green & Spiegel pour Steven Dudly Smith	344 166
Orlando Santos en fiducie pour Lourenco J	51 000
Indemnité pour véhicule privé endommagé—	
Kelly J	1 762
The Dominion of Canada General Insurance Company	1 085
Indemnité pour blessures personnelles à la suite d'une chute—	
Avis and King en fiducie pour Butt D	4 000
Clark Drummie & Co en fiducie pour Fowler L	20 000
Wagner & Associates Inc pour Walker G	20 000
Règlement pour dispute d'un contrat de conciergerie—	
Zariwny Law Office en fiducie pour Estate Building Maintenance Service Ltd	300 000
Indemnité pour couper le haut des arbres de l'aéroport de Fredericton par respect du règlement de zonage—	
Findlay J	4 500
Règlement pour action légale pour éliminer l'accès à l'installation portuaire de Port Washington—	
McConnan Byon O'Conner & Peterson en fiducie pour Hunt R	25 000
Règlement pour cause de maladie—	
Knowles J	36 185
Réclamations inférieures à 1 000 $ (4)	983
	22 464 387
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	1 041
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Règlement de la réclamation des dommages—	
Ménard, Martin en fiducie pour Christie L, Christie B and Christie G	60 000
Règlement de la réclamation relatif à une chute—	
Boisjoli-Tanguay L	4 000
Règlement de la réclamation relatif à la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Audate R	1 470
Remboursement des frais de cour—	
Authorson JP	24 753
Arrangement d'une affaire à l'amiable relatif à la réclamation d'harcèlement—	
Depont LA	3 000
Maher D	2 202
Remboursement des frais judiciaires—	
Heinicke E	30 000
Remboursement des perte de salaire—	
Miller B	2 570
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	800
	128 795
Total	146 607 487

(1) Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements à titre gracieux de 100 $ ou plus. Les paiements inférieurs à 100 $ sont présentés en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces paiements. Aux fins de cet état, un paiement à titre gracieux est un paiement discrétionnaire, consenti à titre de don dans l'intérêt public sans aucune obligation légale, qu'un avantage ou un service ait été reçu ou non.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	
Ministère	
Indemnité pour des articles personnels volés lors d'un déplacement—	
Corkal D	729
Morrison W.	574
Indemnité pour articles personels perdus durant la lutte contre un incendie—	
Keys T.	288
Ward F	315
Indemnité pour effets personnels volés lors de leur utilisation durant la semaine de la fonction publique—	
St Vil M	129
Indemnité à un employé pour un permis de travail—	
Faucitano L.	2 000
Indemnité pour des lunettes endommagées—	
St-Denis R.	305
Indemnité pour un cas de harcellement réglé hors cours—	
McGimpsey K	1 215
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	36
	5 591
Agence canadienne d'inspection des aliments	
Indemnité pour dommage en relation avec l'exportation de moutons au Mexique—	
Lil Farm Corporation	45 000
Indemnité lié à la destruction de produits de viandes saisis importés illégalement de la GB—	
Good V	1 065
Indemnité de dépenses personnelles liées à l'annulation de vacance à la demande de l'employeur—	
Campbell G.	422
Lasterman W	1 241
Tanton D	392
Indemnité pour la destruction d'une vache identifiée par erreur comme étant malade—	
XL Foods Inc	530
Indemnité pour la couverture échue liée au RSSFP, suite à une erreur administrative—	
Altmann L.	203
Cormier L	355
Richardson-Dean L	282
Indemnité pour objets personnels volés—	
Bishop S	177
Kissoon G	508
Indemnité pour objets personnels perdus en service commandé—	
Hendzel M	311
Indemnité pour dommage à la propriété privée—	
Miller S	146
Wallace B	115
Indemnité pour le remplacement de lunettes—	
Renaud F.	401
Indemnité pour dommage à un véhicule—	
Kingston R	300
Paiements inférieurs à 100 $ (10)	619
	52 067
	57 658
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Allocations pour frais de chauffage—	
5 755 338 éligibilités @ 125 $	719 417 250
2 959 400 éligibilités @ 250 $	739 850 000
Indemnité pour frais médicaux—	
Du B	108
Indemnité pour véhicules motorisés endommagés—	
Glass R	660
Groulx F	153
Kent lines	440
Kheraj N	100
Petroussis H	125
Souchuk T.	113
Indemnité pour dommages aux vêtements et/ou autres effets personnels—	
Bertrand L.	216
Carroll J	172
Chu J.	148
Demore M.	188
Elderkin K.	160
Giesbrecht B.	234
Karst D	512
Kumar R	139
Laflamme R	200
Laudie M.	121
LeClair I	120
Liske D	135
Massicotte N.	457
Indemnité pour biens personnels perdus ou volés—	
Angus R	260
Ferreira M.	241
Lattimore D	510
Wilde B R.	257
Indemnité financière due à une erreur administrative—	
Clute D A	663
Diallo C.	4 774
Larocque M (annulation de voyage)	307
Lawrence G A	663
Mah T (intérêts)	116
Skinner G (frais d'avocat)	167
Arrangements protégés par une clause de confidentialité—	
2 réclamations [1]	451
Indemnité pour des biens détruits par erreur—	
Les Aliments Kouri Inc.	743

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autres paiements—	
Gamble L (annulation de cours dû au retour au travail)	1 288
Paiements inférieurs à 100 $ (71)	2 950
	1 459 285 141
PATRIMOINE CANADIEN	
Ministère	
Indemnité pour oeuvre d'art volée—	
Newman W	750
Indemnité pour perte de manteau et lunettes—	
Oberlander Y	325
Indemnité pour un remplacement /achat d'un imperméable abimé—	
Plouffe L	149
Indemnité pour remboursement d'un remplacement d'un porte document, de vêtements abimés et frais de nettoyage à sec—	
Presters N	1 685
	2 909
Archives nationales du Canada	
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	*38*
Bibliothèque nationale	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*86*
Agence Parcs Canada	
Indemnité—	
Plante M	638
Thérisult M	640
Dépense due à un déversement de pétrole—	
Bird A C	132
Remplacement des biens personnels—	
Arsenault M	773
Belmac Ltd.	129
Gagnon C	250
Accident de véhicule—	
Obwiler R	235
Préjudice personnel—	
Robinson J	1 673
Accord négocié en liaison avec un grief—	
Camozzi S	1 500
Paiement inférieur à 100 $ (1)	59
	6 029
Commission de la fonction publique	
Indemnité pour dommage à des vêtements—	
Chopra-Kumar S	266
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	142
	408
	9 470
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Indemnité suite à un grief de préjudice à un employé dans le cadre de la répartition du temps supplémentaire—	
Nom retenu [1]	1 500
Indemnité de coût encouru suite à un changement de plan de voyage pour rencontrer les exigences ministérielles—	
Bader I	464
Indemnité pour la perte de valises lors d'un voyage d'affaires—	
Demers H	3 000
Remboursement de frais reliés à la perte d'un passeport pendant que le bureau d'immigration en a possession—	
Giani M B	989
Indemnité pour la perte de biens personnels lors d'une réinstallation—	
White W	6 900
Indemnité pour la perte d'effets personnels lors d'un voyage d'affaires—	
Young C	321
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	115
	13 289
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Indemnité pour frais médicaux—	
Engel P	132
Indemnité pour dommages aux plantes—	
Chong C	192
Indemnité pour frais de litiges—	
Dufton K	375
Paiement inférieur à 100 $ (1)	90
	789
FINANCES	
Ministère	
Indemnité pour rembourser les argents volés lors d'un voyage d'affaires à Istanbul, Turquie—	
Green K	*911*
Vérificateur général	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*85*
	996
PÊCHES ET OCÉANS	
Indemnité pour dommages d'incendies—	
Andrews R	100
Barney J W	810
Bidgood G	335
Blanchard A	160
Cleary T	414
Corbett F	339
Green B	270
Jenkins R	287
Rodgers B	485
Scott K	200
Trowbridge S	270
Whelan B J	120
Indemnité pour dépenses suite à la perte d'une propriété privée—	
Jessop B M	526
Leeman J W	146
Réparations pour accidents de véhicules à moteur (véhicule du gouvernement)—	
Hickey A (Auto Wrks)	405
Indemnité pour la perte d'effets personnels lors d'un voyage d'affaires—	
Heidman S	591

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité pour montre perdue - SAR—	
Rimmer J.	382
Indemnité pour pertes résultant des effets de l'ouragan GERT—	
Barry A	1 130
Cochrane C	11 865
Conway M	331
Conway P	1 028
Corcoran G	11 865
Dohey D	1 102
Dohey G	276
Dohey P.	2 204
Dohey R	551
Dohey R	184
Foley D	1 130
Foley M.	3 432
McGrath B	1 695
McGrath F.	848
McGrath K	517
McGrath M	4 419
McGrath R	565
Perrot G.	1 157
Perrot M	1 010
Power A	1 102
Sweeney S.	2 938
Young A	1 045
Young A	1 230
Young C	331
Indemnité pour items non couverts par la RSSFP due à des erreurs administratives—	
Houde P O	180
Roy B	337
Scotland B.	276
Indemnité pour magnétoscope brisé durant l'incident d'Huron Atlantique —	
Johnson M.	184
Indemnité pour lunettes brisées—	
Allaire M.	403
Corbin D	228
Gagné A	627
Maltais Y	240
Paris G.	447
Roy A	222
Roy B	130
Tyron M	399
Indemnité pour bottes de sécurité suite à des dommages d'eau causés à bord d'un bateau—	
Richard D	105
Indemnité pour réduction de pension due à une erreur administrative—	
Brackett B	1 500
Indemnité pour remorquage à notre demande, d'un navire particulier en détresse—	
Nadeau C	186
Indemnité pour perte d'effets personnels suite à un accident durant l'exécution de ses fonctions ministérielles—	
Brown I	554
Day R	305
Green E	665
Jantzen M	375
Kinney J	200
Lee P	100
Mitchell M	108
Indemnité pour perte d'effets personnels suite à un accident durant la formation—	
Campbell B	160
Cunningham M.	388
Indemnité pour perte d'effets personnels suite à un accident durant sa relocalisation—	
Hacking S	445
Remplacement d'une lumière pivotante endommagée par le navire de la Garde côtière canadienne (NGCC)—	
Société des traversiers du Québec.	296
Paiements inférieurs à 100 $ (9)	513
	67 368
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Ministère	
Indemnité pour dépenses liées à la fermeture d'un site—	
Maxim Group General Contracting Ltd	22 488
Indemnité pour la perte de biens personnels—	
Barbarito N	103
Ambassade de la République de Bulgarie	1 571
Koswit P	124
Lavigne L	660
Pound W	2 500
Waterman J.	128
Indemnité pour dépenses médicales—	
Fast Track and Emergency	81
Grace General Hospital	216
Health Science Centre	36 612
Lesage J	1 788
Manitoba Clinic	125
Remboursement du coût d'un billet d'avion—	
Bettencourt V/Cavaco Travel Agency	716
Remboursement du coût d'un veston abîmé—	
Ruel J	150
Remboursement du coût d'un visa brézilien et frais afférents—	
Habart N	196
Remboursement pour la perte de la carte de citoyenneté et frais afférents—	
Gajusingh S	117
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	213
	67 788
Agence canadienne de développement international	
Remboursement des frais médicaux lors d'affection au Costa Rica—	
Morris D	210
Dédommagement payé pour une perte sur taux de change subie lors d'accord entre l'ACDI et le Gouvernement marocain sans l'approbation de Forces PACB qui va à l'encontre des conditions stipulées dans le contrat signé entre Forces PACB et l'ACDI—	
La Société les consultants Forces PACB Inc.	12 000
Remboursement pour valises perdues lors de son affectation au Windhoek pour la conférence "Africities"—	
Paproski P.	2 392
Frais de relocalisation payés pour le 3ième Sommet des Amériques à Québec en avril 2001—	
Landry M	25 000
	39 602
	107 390

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
SANTÉ	
Ministère	
Indemnité pour plainte d'une employée—	
Beauvais J	13 140
Liberty Health - Plan extraordinaire d'assistance	360 000
Paiement inférieur à 100 $ (1)	30
	373 170
Instituts de recherche en santé du Canada	
Indemnité pour perte encourue lors de la vente d'une propriété—	
Frieson H G	*15 000*
	388 170
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
Indemnité pour vol d'effets personnels—	
Parsons T	435
Sauvetage NATA, enr.	102
Rémunération pour erreur administrative pour déduction d'impôts insuffisantes qui a résultée en un prêt pour rembourser l'ADRC—	
MacLeod J	928
Rémunération pour lunettes volées/perdues—	
McLennan J	390
Park M.	109
Dédommagement des frais encourus pour soin de santé suite au remboursement refusé par la compagnie d'assurance—	
Cummings B.	1 321
La succesion de Ginette Thurston	2 965
La succession de Francesco Maviglia	194
Gardezy S	180
Gazarian A	251
Grimard S	180
Kimmerly K	177
Kreager V	514
Lindsay A	403
Martino L	697
McKenven E.	190
Hôpital Civic d'Ottawa pour la succession de Francesco Maviglia	3 450
Sokolnicki M	180
Strickland D	2 083
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Caron C	151
Desgagnés R	199
Kozusko D	260
Perron S	200
Raiwet D	129
Indemnité pour effets personnels endommagés—	
MacLure S	297
Remboursement des frais dentaires suite à un avis erroné—	
Morin C	218
Remboursement pour cotisations syndicales déduites par erreur—	
Mackay D	503
Mastin R	247
Tanaka F	370
Indemnité pour prestations de maternité refusées—	
Mason C	1 502
Remboursement pour le Régime de pension du Canada non envoyé à ADRC—	
Nelson & District Council	3 224
Indemnité pour effets personnels endommagés résultant d'une inondation—	
Betker J	145
English J	170
Finch B	253
Giena M	134
Hodgson	200
Janzen M.	250
Makus J.	276
Nelson B	249
Roy D	150
Shaw S	250
White H.	200
Indemnité salariale suite à la fermeture d'un organisme partenaire—	
Auberge Brooks	1 470
Boulais C A	244
Cabane chez Hill	1 700
Carbures de l'Estrie	1 388
Centre récréatif communautaire	914
Coop des Aleutours	2 114
Coutu S	253
Dan's Pizzeria	1 412
Domaine Fleurimont	143
Doral international inc.	1 047
Électro Fredette	1 281
Garage Eurotechnique	1 391
Fibre de verre Sherbrooke	1 522
Inv Jean C Lapierre ltée	6 907
Labyrinthe de la Forêt perdue	3 769
La grande ruche	527
La Randonnée	1 148
Centre d'arts Orford	975
Planage 2000	412
Plastique Venneco	876
Qualimec industrielle	1 848
Restaurant Horace	1 096
Ripes Saint-Narcisse	790
Service de scierie La Tuque	1 512
Musée du Séminaire de Sherbrooke	1 470
Paiements inférieurs à 100 $ (76)	2 548
	63 083
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Entente entre les Mohawks de Kanesatake et le Gouvernement du Canada sur l'exercice des pouvoirs gouvernementaux sur l'assise territoriale intérimaire de Kanesatake	165 647
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Cossenas A (pantalon)	49
Tait C (gilet)	32
	165 728

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD	
Paiement en respect du crédit-bail de la maison résultant de l'augmentation des opérations d'exécution du Nunavut Commission Atilu Real Estate and Property Management	*3 546*
	169 274
INDUSTRIE	
Ministère	
Indemnité de frais dentaires et de la vue suite à de mauvaises informations—	
Lavoie J	700
Indemnité pour remplacement de bottes endommagées suite à un bris de l'air climatisé—	
Chatterton H	305
Hanrahan M	253
Indemnité pour remplacement de bottes suite à un bris d'eau—	
Hirschfeld D	202
Indemnité de frais du Régime de Soins de Santé de la Fonction Publique suite à un délai administratif—	
McPhail L	166
Roy N	211
Indemnité pour remplacement d'un vêtement—	
Gaudreau J	121
Indemnité pour dommages causés à l'équipement électrique de clients—	
Sherbrooke Westmount (Le)	4 401
Indemnité pour verres brisées lors de l'exécution des tâches de l'employé—	
Tellier R	200
Paiements inférieurs à 100 $ (6)	369
	6 928
Agence de promotion économique du Canada atlantique	
Règlement pour dommages suite à un accident de véhicule motorisé—	
Benoit E	964
Règlement pour une réclamation résultant d'un grief—	
LeBlanc R	5 000
	5 964
Agence spatiale canadienne	
Indemnité à un employé pour dommages—	
Dex H	*15 000*
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*80*
Conseil national de recherches du Canada	
Indemnité de frais médicaux encourus—	
Auger R A	209
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	103
	312
Statistique Canada	
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	*94*
	28 378

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
JUSTICE	
Ministère	
Indemnité pour condamnation et emprisonnement injustifiés—	
Payable à Walch, Wilson et DeWitt pour H Kaglik	1 100 000
Indemnité pour un employé en cessation d'emploi—	
Payable à Phillipps et Wright en fiducie pour J Reid	36 820
Indemnité pour frais médicaux en raison d'un délai de la mise en oeuvre d'une projection automatique—	
Davis T	170
Erreur de procédure de saisie-arrêt—	
3 réclamations [1]	4 799
Indemnité de biens personnels—	
Cameron J	103
Loiselle P	483
	1 142 375
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	*120*
	1 142 495
DÉFENSE NATIONALE	
Indemnité pour des biens personnels endommagés—	
Adam F	135
Akerly W	467
Allard P	460
Barrett D	159
Bedard N	215
Blain A	229
Bouliane L	343
Brassard A	106
Brassard O J D	800
Choy S	270
Collins C P	180
Crooks G	110
Delicieux W	244
Desgagne R	120
Dube S	534
Gagnon J R	300
Girard M	218
Hebert H M	190
Herritt S	207
Lalonde F	412
Lamarche J	291
LeBlanc S	209
Lemay G	300
Morin A	200
Morin C J	315
Morsani J	121
Mosebank Co-operative Association Ltd	133
Muncey K	218
Murphy R S	142
Nerou W	536
Noel M	271
Noel Y	831
Ouellett P	345
Racine A	309
Robidoux S	222
Schyrer M	212
Sroka J	120

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
St Georges D	169
Steimer V	219
Swetlow J	305
Talbot G	342
Thompson S	346
Tibbo B	109
Vidal B K	390
Indemnité pour perte de biens personnels—	
Belanger Y	139
Demers D	135
Gervais N	332
Henderson W	450
Prince N	101
Rankin R	263
Smith G	358
Whittingham M	800
Indemnité financière—	
Bowles J	348
Burt A	320
Dodd L	10 393
Dube M	575
Frigault P	36 090
Gauthier L	495
Hirschmann W	248
Millner P	224
Proteau I	150
Thomson R J	25 744
Paiements inférieurs à 100 $ (34)	2 042
	91 561
RESSOURCES NATURELLES	
Ministère	
Indemnité pour effets personnels endommagés—	
Avon A	220
Maynes A	260
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	73
	553
Commission canadienne de sûreté nucléaire	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*60*
	613
PARLEMENT	
Chambre des communes	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	49
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Indemnité au régime de soins de santé d'un employé—	
Angelakos K	284
Indemnité pour vêtements endommagés—	
Cecire A	327
Paiement inférieur à 100 $ (1)	46
	657
Centre canadien de gestion	
Indemnité pour le vol d'un manteau de cuir—	
Callary S	*677*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	
Indemnité pour remplacement de lunettes perdues—	
Lewer L	479
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	138
	617
Directeur général des élections	
Indemnité pour lunettes brisées—	
Labrecque R	450
Indemnité pour dommage à un lieu de scrutin—	
Municipalité de Ste-Geneviève de Bastican	190
Indemnité pour dommage à un véhicule—	
Dellert K	250
Jeffery G	500
Paiement inférieur à 100 $ (1)	65
	1 455
Commissaire aux langues officielles	
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	25
	3 431
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Remboursement pour l'annulation de vacances—	
Bouvier	280
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	129
	409
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Service correctionnel	
Entente et règlement—	
Cain P	2 000
Indemnité pour une firme travaillant sur la réserve—	
Excavation Mc BM	265
Indemnité à un employé pour une dépense causée par une modification de position—	
Mercier C	392
Indemnité pour un employé pour perte ou dommage d'effets personnels pendant ses fonctions de travail—	
Agar T	100
Banman N	112
Barr K	130
Beaulieu J	112
Berube M	130
Boivin J	520
Bottausci A	290
Budget Car and Truck	117
Campbell J	100
Chevalier P	144
Devo D	140
Doucet M	400
Driscoll K	238
Erdely L	385
Fitzmaurice S	330
Gauvreau S	104
Gottlieb P	150

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Harbison B	585
Assurance Missisquoi	564
Jager T	600
Janz F	1 000
Compte pour la cantine de l'Institution Joyceville	489
Ledrew N	22 000
Lee F	154
Lefrancois L	125
Lyall B	250
MacDonald C	500
Magee H	101
Matthews Auto Collision	1 037
McFadden B	122
McFadden B	131
Mudrey W	250
Nogier L	172
O'Driscoll R	182
Paquin D	250
Parish A	125
Pinter W	150
Reid D	500
Richards G	158
Rumbolt R	1 558
Small G	267
Smallwood C	226
Tas S	421
Villeneuve M	267
Winkworth P	426
Wright M	345
Vandalisme de véhicules—	
Allard D	336
Vermette N	576
Paiements inférieurs à 100 $ (70)	3 596
	43 622
Gendarmerie royale du Canada	
Lunettes ou lentilles cornéennes endommagées—	
Anderson B H	125
Bodnarchuk R	280
Carty A	135
Couture J	183
Dechant E D	340
Depow J S	209
Desjardins S M	235
Drummond W T G	137
Goodine K A	103
Holley B M	126
Johnson W	439
Keir C	327
Kramer E	290
Lambie A L	257
MacLean C B	225
Mitchell W	118
Moran J R	168
Moroshkin R A	371
Osborne D B	269
Pead R A	180
Perrault R	180
Rheault M	333
Skrine J	219
Smart & Williams pour McDonald R	1 000
Smawley D E	256
Villeneuve P J R	359
Zacharias D L	283
Vêtements/effets personnels endommagés—	
Belanger P	277
Buttar R S	399
Cascade Wear Ltd pour Younker R	180
Chau K H	121
Dancho V P	390
Eubank J F	181
Francis R J	107
Fox D	100
Kolot K R	356
Kraeling L	109
Malizia J	142
Nadeau D M	464
Nichol D J	163
Peacock S	236
Williams G A	315
Propriété privée endommagée—	
Adrain L	411
Anderson F	113
Anderson F	170
Barker Building & Consulting Ltd	824
Beaver Home Improvements pour Ehman E	154
Cournoyer M	450
D & B Woodworking & Construction pour Kennedy G A	608
Delaronde D R	1 211
Delaronde D R	305
Dr Robert F Quigley pour Rodney R	493
Dyc M	223
Eidse A	187
Empire Used Auto Parts (Nanaimo)Lt pour Fehr D	125
Falkland Store Ltd pour Cayer G	240
Farrelly F	274
Flowers T	3 500
Friske G	112
Hudson L	306
Hyde W	280
J D Locksmith 24 Hour Mobile pour Gouin L	149
Keane K M	302
Kerek P	267
Link R	340
Malekos J E	428
Muir D M	151
Raine T	600
Ray's Window Remodelling pour Hayes J & P	656
Rivet J P A	145
Secret Garden pour Mischke L	210
Singh K	836
Tiani D	383
Trottier W	205
Wesley Housing pour Wesley M	505
Véhicule personnel endommagé—	
Brisley P A	418
Broadmoor Auto Body Ltd pour Olenick C	367
Hart J D	1 102
Ripley L J	250
Russell L L	168
Remboursement de coûts/dépenses—	
Creamore J	130
Diconna Hansen Housemoving Ltd pour Hansen D	1 070
Dutkel D	636

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Hall J L	100
Hamelin A C	257
Holmes D	1 518
Jolicoeur S	101
Kampert C	146
Lafleur L	101
Marynowski F	200
Riverview Ford Lincoln pour Aubin B	358
Simanton D	283
Travanut D	1 205
Vaters R J	200
Vaters R J	200
Vaters R J	200
Wells K	139
Noms retenus [1]	354
Perte de revenu/d'argent—	
Witten LLP Barristers and Solicitors pour Bilodeau R	1 997
Perte d'effets personnels—	
Ashford K	2 005
Demers R	286
Jodrey R D	125
Keirstead B S	217
McConnell C	1 000
Pink R	271
Prijono N P N	400
Quirion P	119
Sandivo K	350
Sherman S T	409
Règlement taxable négocié par ADR payé à un individu—	
Koochiakjuke P C	5 249
29 noms retenus [1]	483 401
Règlement taxable négocié par ADR transféré à RRSP—	
Reid T	1 450
28 noms retenus [1]	544 154
Paiements inférieurs à 100 $ (168)	6 842
	1 083 628
	1 127 250
TRANSPORTS	
Ministère	
Indemnité pour dommages à un véhicule de location—	
Davidson S	426
Indemnité pour dommages à une table de billard dû à un accident—	
Le Paladium	300
Indemnité pour bottes de travail volées d'un véhicule du Gouvernement du Canada—	
Desjardins R	130
Indemnité pour propriété volée lors d'un voyage en train—	
Arnell P	578
Indemnité pour un voyage annulé dû à un accident de travail—	
Bussières G	200
Remboursement de soins dentaires dû à une erreur administrative—	
Thomas C	337
Règlement des coûts d'électricité—	
NAV Canada	9 013
Paiements inférieurs à 100 $ (19)	799
	11 783
Office des transports du Canada	
Paiement inférieur à 100 $ (1)	*77*
	11 860
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Indemnité pour cas de discrimination—Sections 7 et 10 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
Lederman L	5 000
Wintermeyer G	4 540
	9 540
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Indemnité pour des vêtements endommagés—	
Bacani V	214
Dornier P	80
Indemnité pour la destruction d'un téléphone cellulaire—	
Champagne P	135
Indemnité pour les prisonniers de guerre—	
Robson M	23 940
Sinclair S	738
Indemnité pour bagages endommagés—	
Bittle L	151
Indemnité pour le coût des services funèbres—	
Succession de Murphy C	3 740
Indemnité relative à l'emploi—	
MacDonald J B	30 000
Paiements des bénéfices spéciaux aux Anciens Combattants de la marine marchande	20 000 000
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	134
	20 059 132
Total	1 482 637 346

[1] Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les montants adjugés par une cour payés au cours de l'exercice.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGRO-ALIMENTAIRE	
Commission canadienne des grains	
Règlement d'harcèlement—	
Macri L J	20 000
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Autorisation—Cour suprême du Canada	
A-249-96	
McCarthy Tetrault en fiducie	
Construction Bérou Inc	8 638
324591-1	
Siskind, Cromarty, Ivey & Dowler en fiducie	
Findlay, Ian Joseph	2 491
323591-1	
Siskind, Cromarty, Ivey & Dowler en fiducie	
Findlay, Ian Joseph	2 178
26352	
Thorsteinssons en fiducie	
65302 BC Ltd	12 732
Autorisation—La Cour fédérale du Canada	
A-491-95	
Actra Fraternal Benefit Society	
Actra Fraternal Benefit Society	65 122
A-460-98, A-461-98	
Woodward & Company en fiducie	
Amos, Margaret	5 000
A-714-96 & A-720-96	
Wilson Vukelich en fiducie	
Depaoli, Sandra & Dario	1 250
A-1019-96 & A-1020-96	
Ménard Mageau	
Deruelle, Pierre (et al)	5 902
A-755-98	
Lapointe Rosenstein en fiducie	
Entrelec Inc	4 573
A-720-98, A-633-98, A-617-98	
Michael A Kelen en fiducie	
Flora Manufacturing & Distributing Ltd	8 028
A-741-98	
Thorsteinssons en fiducie	
Ford, Debra	22 222
A-466-98	
Victor E Hawryluk	
Hawryluk, Victor E	100
A-524-98	
Felesky Flynn en fiducie	
Hidden Valley Golf Resort Assoc	6 999
A-632-98	
Stikeman Elliott en fiducie	
Hilary's Distribution Ltd	6 364
A-429-95	
Brouillette Charpentier Fortin en fiducie	
Labreche, André	1 516
A-583-99	
Aikins, MacAulay & Thorvaldson en fiducie	
Lamont Management Limited	3 102
A-437-98	
Clark, Wilson en fiducie	
Langdon, Grant	9 425
A-581-98	
Torys en fiducie	
London Life Insurance Company	2 900
A-709-98	
Davis & Company	
McNeil, Robert	3 542
A-202-98	
Wildeboer Rand en fiducie	
McPherson, Glenda (et al)	53 485
A-638-97	
Daley, Black, Moreira en fiducie	
The Maritime Life Assurance Company	7 686
A-67-99	
Daley, Black, Moreira en fiducie	
The Maritime Life Assurance Company	2 293
A-399-00,A-400-00, A-402-00 A-407-00, A-411-00	
MacPherson, Leslie & Tyerman	
Mirchandani, M (et al)	2 195
A-657-97	
Hutchins, Soroka & Dionne en fiducie	
Mitchell, Grand Chief Michael	27 500
A-905-98	
Gowling, Lafleur, Henderson en fiducie	
Nike Canada Ltd (CITT CASE)	5 771
A-815-95	
McInnes Cooper en fiducie	
O'Neil Motors Ltd (et al)	3 468
A-667-97	
Gowling, Lafleur, Henderson en fiducie	
PHÉNIX, Robert	5 113
A-195-98	
Bélanger Hebert Thibault et Associés	
Policar, Réal	2 378
A-97-98	
Lapointe Rosenstein en fiducie	
Yves Ponroy Canada	2 005
A-679-99	
Rao, McKercher & Company en fiducie	
Roll, Harvey	6 597
A-584-98	
McDonald & Hayden en fiducie	
Ruland Realty Limited	1 100

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
A-125-95	
Thorsteinssons en fiducie	
65302 BC Ltd	3 061
AR-3-51692	
Douglas Shields	
Shields, Douglas	100
A-306-99	
Perley-Robertson, Hill & McDougall	
Sneyd, Robert B	14 303
A-350-94	
McCarthy Tetrault en fiducie	
Toronto College Park Ltd	140 000
A-538-98	
Fred Turner	
Turner, Fred	2 381
A-762-96	
Thorsteinssons en fiducie	
Wu, Peter	27 811
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance	
T-2825-92	
Thorsteinssons en fiducie	
Radonich, Stanley	8 515
T-1337-93	
Jones Emery Hargreaves en fiducie	
Robinson, David	3 671
T-13317-98	
Langlois Gautier en fiducie	
Marstar Canada Inc	5 607
T-2975-94	
McCarthy Tétrault en fiducie	
Kimberly-Clark Canada Inc	39 521
T-1324-92	
McCarthy Tétrault en fiducie	
Lomex Inc	4 336
T-2946-92	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie	
The Greens of Tam O'Shanter Inc	700
T-943-89 , T-946-89, T-944-89 T-947-89, T-945-89	
Graham Price en fiducie	
Byram, Edwin J	4 954
T-853-96	
Farris, Vaughan, Willis & Murray en fiducie	
Nygren, M	25 000
T26999	
Raven, Allen, Cameron, Ballantyne en fiducie	
Griffiths, C & Goad, G	1 761
Autorisation - Cour canadienne de l'impôt	
93-26(IT)G	
Actra Fraternal Benefit Society	
Actra Fraternal Benefit Society	6 019
98-2460(IT)G	
John David Boute en fiducie	
Adams, Glenn	2 298
98-395(IT)G	
Teplitsky, Colson en fiducie	
Alfano, Joseph	6 451
97-3385(IT)G & 97-3243(IT)G	
Jessica Grant	
Allen, George Raymond & Helen	2 616
1999-2134(IT)I	
Julius Andrasik	
Andrasik, Julius	245
97-819(IT)G	
Miller Thompson en fiducie	
Angoss Software International Ltd	2 835
98-339(IT)G	
Généreux Côté en fiducie	
Badeau, Renée	2 242
98-813(IT)G	
Fasken, Martineau, DuMoulin	
Bois Daaquam Inc	2 075
1999-2596(IT)I	
Elaine Bradbury	
Bradbury, Elaine	1 025
1999-3622(IT)I	
Jean R Prince en fiducie	
Champagne, Edmour	1 000
96-3858(IT)I	
Ravinda Markus Chaturvedi	
Chaturvedi, Ravinda Markus	200
1999-1191(IT)I	
Benett Jones en fiducie	
Chow, Daniel	646
97-2893(IT)I	
Field, Atkinson, Perration en fiducie	
Cobb, Jimmy	1 300
98-1737(IT)I	
William J Connors	
Connors, William J	300
98-1737(IT)I	
William J Connors	
Connors, William J	9
95-1743(IT)G, 95-1745(IT)G 95-1744(IT)G, 95-1656(IT)G	
Weir & Foulds en fiducie	
Cooray, S (et al)	6 815
1999-4985(IT)I 1999-4986(IT)I	
Adrian D'Silva & Tracey Johnson	
D'Silva, Adrian, Johnson, Tracey	757
95-2216(IT)G	
Gordon De Mond	
De Mond, Gordon	2 795
2000-2784(IT)I	
Bennett Jones en fiducie	
De Souza, Mario	1 038
94-0382(IT)G 94-0383(IT)G	
Wilson Vukelich en fiducie	
Depaoli, Dario & Sandra	5 313
98-906(IT)G	
Marchand Bordeleau en fiducie	
Desrosiers, Camille (Succession)	2 525
1999-2024(IT)I	
Reimer & Company en fiducie	
Derwores, Douglas	1 026

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant	Détail et bénéficiaire	Montant
	$		$
98-2052(IT)G		*99-471(T)G 99-470(IT)G*	
Neil L Boyko en fiducie		Daley, Black & Moreira en fiducie	
Dirienzo, Emilio	1 900	King, Karen & Gerard M.	4 530
98-1562(IT)I		*2000-1426(IT)I*	
Hussein El-Hennawy		Duncan & Craig	
El-Hernawy, Hussein	500	Kolakis, Evangelo	778
98-2859(IT)G		*89-2831(IT)O*	
Desjardins Ducharme Stein Monast en fiducie		Brouillette Charpentier Fortin en fiducie	
Foisy, Daniel	3 798	Labreche, André	2 322
98-3864(IT)I 1999-2782(IT)I		*98-9306(IT)G*	
Thorsteinssons en fiducie		Allen Wilford en fiducie	
Frieder, Kempe	1 043	Langhammer, Rudolf	2 118
95-1435(IT)G		*1999-1306(IT)I*	
Bennett Jones en fiducie		Gilbert Lebel	
Furukawa, Robert B	46 556	Lebel, Gilbert	51
2000-1651(IT)G		*1999-1658(IT)I*	
Marcel Galipeau		Chartrand et Chartrand	
Galipeau, Marcel	350	Leduc, Huguette	799
98-2683(IT)I & 98-2684(IT)I		*1999-3641(IT)I*	
Abraham Gamus		J Asselin and Assoc en fiducie	
Gamus, Abraham & Erika	36	Lewis, Gloria C	500
1999-4130(IT)I		*97-2140(IT)G*	
Felesky Flynn en fiducie		Aikins, MacAulay & Thorvaldson en fiducie	
Gartner, Veronica	4 500	Lamont Management Limited	5 397
1999-1856(IT)G		*96-4838(IT)G*	
Pothier, Delisle en fiducie		Sinnott, Shortall, Hurley en fiducie	
Gestion Yvan Drouin Inc.	4 150	Lewisporte Holdings Limited	9 000
2000-2005(IT)I		*88-1727(IT)*	
Bruce Gillespie		McCarthy Tétrault en fiducie	
Gillespie, Bruce	200	Lomex Inc.	5 985
2000-688(GST)I		*96-3207(IT)G*	
David Brown en fiducie		Torys en fiducie	
Gillett, Lorraine	1 604	London Life Insurance Company	3 525
97-2826(IT)G		*2000-445(IT)I*	
Koffman Kalef en fiducie		Heather McColl	
Glassford, Richard	8 596	McColl, Heather	500
97-2745(IT)G		*2000-2139(IT)I*	
Donahue & Partners en fiducie		McFagden's Brakery Limited	
Gonsalves, Terry	4 026	McFagden's Brakery Limited	300
98-2447(IT)G, 98-2445(IT)G 98-2459(IT)G, 98-2449(IT)G		*1999-2735(IT)I, 1999-2736(IT)I*	
McDonald & Hayden en fiducie		Fillmore Riley en fiducie	
Guthrie, David & Kareen	9 236	McKinnon, Joan & Wesley	1 798
1999-2600(IT)I 1999-2597ITI		*96-2542(IT)G*	
H Alan L Emerson en fiducie		Davis & Company	
Hamilton, Eileen & Newell, Virginia	500	McNeil, Robert	3 063
96-859(GST)G		*97-2585(IT)G 97-2584(IT)G 97-2586(IT)G*	
Felesky Flynn en fiducie		Deziel, Paquin, Longval en fiducie	
Hidden Valley Golf Resort Assoc.	5 527	Mailhot, Christine, Chiasson, Léonide, Noel, Lorraine	1 240
1999-2153(IT)I		*1999-173(IT)I*	
Fillmore Riley		Duncan & Craig en fiducie	
Hoult, David	650	Manuel, Shirley	714
1999-2001(IT)I		*96-1998(IT)I*	
MacLaren Jameson		Diane Marcil	
Kenet Computer Services Limited	778	Marcil, Diane	170
2000-0198(IT)I		*95-3844(GST)G*	
Connie Kew		Daley, Black, Moreira en fiducie	
Kew, Connie	21	The Maritime Life Assurance Company	8 823

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
97-1833(IT)I & 97-2450(IT)I 97-1789(IT) I 97-1970(IT)I	
Francis K Peddle en fiducie	
Markell, Brian, Grant, Patricia, Grant,Grant	1 996
98-1908(IT)I	
Aikins, MacAulay & Thorvaldson en fiducie	
Matthews, Craig	977
1999-497(GST)G, 1999-1308 (GST)G, 1999-1307(GST)G	
Wolfe, Leia, Huckell en fiducie	
Mercier, Ronald (et al)	4 825
97-3429(IT)G	
Ogilvy Renault en fiducie	
Minto Developments Inc	5 500
1999-1018(IT)G	
Doug R Nicholls	
Nicholls, Doug R	250
94-819 ; 94-820 ; 94-281(IT)G	
McInnes Cooper en fiducie	
O'Neil Motors Ltd (et al)	2 052
1999-2828(IT)I, 1999-2829(IT)I	
Diane et Nelson Paquette	
Paquette, Diane et Nelson	267
1999-2473(IT)I	
Chapman Goodard Kagan en fiducie	
Peloquin, Danielle	300
1999-4814(IT)I	
Felesky Flynn en fiducie	
Pilipchuk, John	1 537
1999-4805(IT)I	
Lynda Putzlocher	
Putzlocher, Lynda	300
97-2802(IT)G 97-2803(IT)G	
Roberto Buffone en fiducie	
Ringuette, Caroline et Young, Douglas	14 349
90-2130(IT)	
Jones Emery Hargreaves	
Robinson, David	546
1999-1842(IT)I	
MacPherson Leslie & Tyerman	
Rosenfeldt, Arnold	1 000
97-532(UI)	
Katherine Rudzik	
Rudzik, Katherine	140
96-456(IT)G	
McDonald & Hayden en fiducie	
Ruland Realty Limited	25 472
93-757(IT)G	
Thorsteinssons en fiducie	
65302 BC Ltd	4 351
2000-1088(IT)I	
Sarna Hackett Neudorfer en fiducie	
Serbey, Evelyne	800
97-3422(IT)I 97-3423(IT)G	
Ogilvy Renault en fiducie	
Simard, Hélène	3 442
98-2463(GST)G	
Bingham MacAulay Ehrhard Teed en fiducie	
Sira Enterprises Ltd	6 311
98-2555(IT)I	
Slawinsky Friesen en fiducie	
M Slawinsky Professional Corporation	718
98-3846(IT)I	
Sports Nautiques Carleton Inc	
Sports Nautiques Carleton Inc	500
1999-3559(IT)I	
Fraser Milner en fiducie	
Thompson, Merna	755
2000-2467(IT)I	
Ruth Thurston	
Thurston, Bonnie	100
1999-4436(GST)I	
LeBlanc McGrath Tuck en fiducie	
Tingley Contracting Ltd	650
97-1968(IT)G	
Aird & Berlis en fiducie	
Tobias, Stephen	4 018
1999-1192(IT)I	
Bennett Jones en fiducie	
Topechka, Brian	959
96-4552(IT)G	
Brian J Arnold	
Banque Toronto Dominion	3 600
1999-4097(IT)G	
Weiler & Company	
Turner, Charlotte	213
2000-991(IT)I	
Francis K Peddle en fiducie	
Tyrcha, Katarzyna	716
99-126(GST)I	
John A Walters	
Walters, John A	300
1999-4339(GST)I	
Stephan Wist	
Wist, Stephan	500
1999-4004(IT)I	
Stephen Du en fiducie	
Ye, George	1 627
Autorisation—Cour supérieure de l'Ontario	
48694-98	
Borden Ladner Gervais en fiducie	
Euro Bank Corporation	200 000
Cour du Québec	
154,817-72	
Me Marco Vitale en fiducie	
Lepine, J et Beaudoin, E	14 807
	1 072 388

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Autorisation—Cour supérieure de Justice 94-CQ-55759	
Règlement de frais d'avocat résultant d'un interrogatoire préalable—	
Timothy S B Danson, Dandon, Recht & Freed en fiducie pour la succession de Todd Bayliss et al.	67 410
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A294-99	
Règlement de frais juridiques résultant d'un refus d'une demande pour révision judiciaire—	
McCrea & Associates, en fiducie pour Chan S T	5 193
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3822-98	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Green and Spiegel en fiducie pour Chand R	2 675
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5498-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent d'immigration—	
Munyonzwa Hamalengwa en fiducie pour Clarke L C	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-1050-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'un refus de demande d'établissement et de réadaptation—	
David Matas en fiducie pour Dee D G	2 200
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-578-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'un refus de demande de citoyenneté canadienne—	
Borden Ladner Gervais LLp, en fiducie pour Diudea D	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-144-00	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une prolongation de période d'enregistrement—	
Cassels Brock & Blackwell, en fiducie pour Dominik A. R	300
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5007-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent des visas—	
T Viresh Fernando en fiducie pour D'Souza V	2 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-5899-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Mira Thow en fiducie pour Fernando P K	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-488-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une question non attestée par le juge de la Section de première instance—	
Galati, Rodrigues & Associates en fiducie pour Geza K et al & Smajda S et al	1 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-346-00	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent d'immigration—	
Timothy Leahy en fiducie pour Goussakov V	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1222-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une demande de citoyenneté canadienne qui a été accordée—	
Lawrence Wong & Associates en fiducie pour Gu D	1 343
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-22-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Bell, Unger, Morris en fiducie pour Islam K R	2 800
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3361-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Cecil L Rotenberg en fiducie pour Lee L S E	4 780
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4474-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent d'immigration—	
Mira Thow en fiducie pour Milshtein A	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4291-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Robin L Seligman en fiducie pour Mustapha S	3 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3951-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une séance de réexamen d'une décision de justice qui a été annulée—	
Joan Manafa en fiducie pour Odette M S	300
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3917-99 & IMM-5048-99	
Règlement de frais juridiques résultant d'une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Lorne Waldman en fiducie pour Phuti P	4 306
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-4446-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'un refus d'une demande de résidence permanente—	
Stephen W Green en fiducie pour Platonov A	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3832-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent des visas—	
McCrea & Associates en fiducie pour Rabbi S F	11 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-131-99	
Jugement contre Khairoodin A concernant une révision judiciaire—	
Receveur général du Canada	(1 091)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T2674-97	
Jugement contre Hsu S S à l'égard d'une demande de citoyenneté qui a été accordée—	
Receveur général du Canada	(900)
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-800-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une demande de mesure d'expulsion—	
Max Chaudhary en fiducie pour Russell R A	2 958

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorisation—Cour supérieure de Justice	
00-CV-184475	
Règlement d'une réclamation à la suite d'une saisie de voiture—	
Kenneth R Byers en fiducie pour	
Smith B	3 532
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-456-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'un rejet d'une mesure d'expulsion—	
David Matas en fiducie pour	
Toledo W G	2 156
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-581-00	
Règlement de frais juridiques à la suite d'un refus de demande de citoyenneté—	
Lawrence Wong en fiducie pour	
Wu Y Q	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale IMM-3382-98	
Règlement de frais juridiques à la suite d'une mauvaise décision d'un agent des visas—	
Timothy E Leahy en fiducie pour	
Zhao Y	2 455
Autorisation— Arrêt de la Cour fédérale IMM-2366-00	
Règlement de frais juridiques à la suite de documents manquant au dossier du demandeur—	
Lawrence Womg & Associates en fiducie pour	
Zhu J P	500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-384-99	
Règlement de frais juridiques à la suite d'un rejet d'une révision judiciaire—	
Synder & Associates en fiducie pour	
Ziyadah A M	1 926
	125 843
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1534-97	
Indemnisation pour animaux abusés—	
Hoy M A en fiducie pour	
Fortyn et Serpentarium Seaway	1 000
SANTÉ	
Ministère	
Jugement ONRIISC	
Règlement RSC en fiducie	
TB#828088	45 700 000
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T1529-98	
Les détails ne peuvent être divulgués[1]	48 323
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T150-05-00498-958	
Lalonde C	43 362
	91 685

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
n° 7838	
Paiement de dommages pour violation d'un accord Shutchin, Hutchins, Soroka—	
Subvention en fiducie	
Nom du plaignant retenu[1]	45 160
Autorisation—Cour supérieure de Justice de l'Ontario	
n° 690/99	
Paiement des frais et des déboursés—	
Blake, Cassels & Graydon, LLP en fiducie pour	
Six Nations de Grand River	141 149
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
S45488	
Règlement pour frais d'eau et d'égoût—	
Hope Heinrich en fiducie pour	
le village de Burns Lake	32 306
Règlement de recouvrement de frais de demande—	
Hope Heinrich en fiducie pour	
le village de Burns Lake	2 000
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Hope Heinrich en fiducie pour le village de Burns Lake	9 234
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance	
T-2954-93	
Règlement de recouvrement de frais juridiques du plaignant—	
Dubuc Osland	13 960
Règlement de recouvrement de frais juridiques—	
Blake, Cassels & Graydon en fiducie pour	
Louis Bull Band	12 911
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance	
T-449-00	
Règlement de recouvrement de frais juridiques du plaignant—	
Dale Gibson en fiducie pour	
La succession de Joseph Dumais	200
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance	
T-300-99	
Règlement de recouvrement de frais juridiques du plaignant—	
Brownlee Frylett	2 000
	258 920
JUSTICE	
Ministère	
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance	
Paiement des coûts de défense en droit—	
McCarthy, Tetrault, Ottawa en fiducie	
Andersen Consulting	28 736
Autorisation—Cour provinciale de l'Alberta	
Paiement des coûts de défense en droit—	
Field Atkinson Perraton en fiducie	
Brenda Lee Demone	12 408
	41 144

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
CONSEIL PRIVÉ	
Directeur général des élections	
Autorisation—Tribunal canadien du commerce extérieur	
Tribunal PR-2000-005	
Coûts encourus pour la soumission et le traitement de plaintes—	
Radiant Point Inc	9 881
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Service canadien du renseignement de sécurité	
Autorisation—Cour fédérale Section de première instance	
T-1883-95	
Paiement pour des dommages suite à un renvoi—	
Schiller Coutts Weiler & Gibson en fiducie pour K L Gilmour	23 750
Autorisation—Cour d'appel fédérale	
A-872-97, A-873-97	
Paiement de frais judiciaires—	
McCarthy Tétrault en fiducie pour C C Ruby	17 402
	41 152
Service correctionnel	
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-698-99	
Utilisation de force non raisonnable par un officier de service correctionnel pour submerger la contrebande dans l'Institution Warkworth—	
John Hill en fiducie pour Michael Legault	9 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1435-91	
Indemnisation suite à une discrimination due au manque de prison fédérale pour femmes en Colombie-Britannique—	
Conroy & Company en fiducie pour John W Conroy	1 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-2774-99	
Indemnisation suite au placement en cellule double avec un autre prisonnier fumeur—	
William James Bradford Canning	2 500
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-1215-98	
Paiements des frais judiciaires du demandeur ordonnés par la Cour. La décision a été annulée et va être entendue de nouveau devant une personne indépendante—	
Jeffrey M Whyte	1 754
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-146-99	
Indemnisation pour le non respect de la charte des droits et libertés—	
Emile Marguerita Marcus Mennes	34
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
C974938	
Paiements pour des blessures subies suite à une agression à l'Institution Kent—	
Brunton & Company en fiducie pour Terry Bunker	12 500
Autorisation— Cour supérieure de l'Ontario 55889/00	
Indemnisation suite au visionnement de son image à la télévision à Beaver Creek sans son consentement—	
Fasken Martineau DuMoulin LLP en fiducie pour Lenard Romanovitch	1 500
Autorisation—Cour Supérieure de l'Ontario 55889/00	
Indemnisation suite au visionnement de son image à la télévision à Beaver Creek sans son consentement—	
John L Hill en fiducie pour Lenard Romanovitch	3 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-381-95 (T-192-95)	
Paiements pour les coûts d'appel et intérêts suite au non respect des droits et libertés humains des prisonniers causés par l'emprisonnement quotidien—	
Ernest Caron	4 999
Autorisation—Cour de Justice de l'Ontario 98-CV-006618	
Indemnisation pour des préjudices irréparables, physiques et psychologiques suite à un programme d'expérimentation de LSD 25 et de décharges électriques—	
Genest, Murray en fiducie pour Dorothy Mills Proctor	71 106
Autorisation—Cour de Justice de l'Ontario 98-CV-006618	
Indemnisation pour des préjudices irréparables, physiques et psychologiques suite à un programme d'expérimentation de LSD 25 et de décharges électriques—	
Gowling, Strathy and Henderson en fiducie pour Dorothy Mills Proctor	30 338
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-916-99	
Indemnisation pour la demande de contrôle judiciaire du demandeur et les frais qui s'y rattachent—	
Me Stephen Fineberg en fiducie pour Kevork Marachelian	5 278
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale A-146-96	
Indemnisation pour l'augmentation de la taxe fédérale de vente de 5 pour cent à 6 pour cent concernant les matériaux et les équipements de construction—	
Hervé Pomerleau Inc TPSGC	179 381
Autorisation—Cour de Justice de l'Ontario 10515/96A	
La revendication de la Couronne pour avoir rejeté la troisième demande, avec paiement—	
Bryce Geoffrey en fiducie pour Young V Watt and McCreary et al	750
Autorisation—Cour de Justice de l'Ontario 1042/97	
Indemnisation pour blessures subies lors d'un accident sur un véhicule motorisé à Kingston—	
Robert G Smart en fiducie pour Diane Mary Beggs et James Kenneth Beggs	100 000
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
C990172	
Paiement d'une liste de factures du réclamant—	
Stowe Ellis en fiducie pour Beulah McGahey	20 107
Autorisation—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
C990172	
Indemnisation pour agression sexuelle pendant que le demandeur était sous supervision de Service correctionnel Canada—	
Stowe Ellis en fiducie pour Beulah McGahey	215 000
	658 247
	699 399
TRANSPORTS	
Ministère	
Autorisation—Cour suprême 500-05-003449-855	
Règlement d'une réclamation à la suite d'un accident survenu sur le pont de Valleyfield—	
Latraverse en fiducie pour Canron Inc	*354 681*

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Office des transports du Canada	
Autorisation—Cour supérieure de Justice de l'Ontario dossier n° C12603-93	
Il s'agit d'un paiement découlant d'un règlement par voie de médiation dans lequel le plaignant consent à retirer l'action, sans dépens, contre l'Office et autres—	
Edward Jupp, cr en fiducie pour Guy Sprint Charters Inc ..	25 000
	379 681
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Autorisation—Cour fédérale Certification du jugement T-2160-99	
Paiements au titre de l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*	3 020 925 593
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale T-688-89	
Paiement des dépenses conformément à un procès afin d'obtenir les prestations légitimes conformément à la *Loi sur la pension de la fonction publique*—	
MacLaren Corlett en fiducie pour Horswill N	68 000
Autorisation—Arrêt de la Cour fédérale	
Paiement conformément à une plainte en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* alléguant une discrimination fondée sur l'invalidité, en rapport avec les compétences linguistiques de formation et des méthodes d'évaluations—	
Ministère du Développement des ressources humaines pour Green N	48 323
Autorisation—Cour supérieure de l'Ontario	
Coûts adjugés relatifs aux prestations de pensions—	
Caroline Engelmann & Gottheil en fiducie	5 500
Nelligan Power en fiducie	5 500
Raven, Allen, Cameron & Ballantyne en fiducie.....	5 500
	3 021 058 416
Total	3 069 458 357

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés

SOMMAIRE

	Page
Agriculture et Agroalimentaire	11.2
Patrimoine canadien	11.4
Environnement	11.6
Pêches et Océans	11.6
Santé	11.12
Développement des ressources humaines	11.12
Affaires indiennes et du Nord canadien	11.12
Industrie	11.16
Justice	11.20
Défense nationale	11.20
Ressources naturelles	11.20
Travaux publics et Services gouvernementaux	11.22
Solliciteur général	11.22
Transports	11.22

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS

Cet état présente, par province et territoire, et pour chaque programme fédéral-provincial à frais partagés, les dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent et les dépenses encourues depuis l'inauguration du programme. Ces programmes sont présentés d'un exercice à l'autre jusqu'à ce qu'ils soient complétés, même si aucune dépense n'est engagée dans un exercice donné. Un (f) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique les programmes complétés au cours de l'exercice. Dans cet état, les montants en caractères romains représentent les dépenses de l'exercice en cours, les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de l'exercice précédent et les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration.

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente d'innovation agroalimentaire Canada/Saskatchewan	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions aux cercles 4-H	7	8	15	8
	8	**8**	**14**	**9**
	180	*153*	*295*	*167*
Assurance-récolte et sauvagine	127	912	459	1 786
	118	**758**	**405**	**1 939**
	1 682	*24 753*	*7 397*	*28 315*
Ententes de développement économique et régional	...	...	...	...
	...	...	...	...
	6 740	*27 545*	*33 040*	*32 296*
Subventions aux organisations dans le cadre des programmes complémentaires de sécurité du revenu	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	*1 500*
Régime d'assurance-revenu brut	...	...	...	...
	...	...	...	**22**
	...	*9 813*	*2 315*	*4 904*
Compte de stabilisation du revenu net	91	2 988	1 673	1 470
	89	**2 357**	**1 456**	**1 333**
	600	*15 411*	*8 195*	*7 501*
Programme de refinancement de la dette pour le Nouveau-Brunswick	...	...	...	...
	...	...	...	**48**
	...	...	...	*492*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*— Fonds de développement Canada/Nouvelle-Ecosse pour le secteur agricole	...	...	...	...
	...	...	**143**	...
	...	...	*286*	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	2 159	11 536	3 132	...	16 827	...	...	...	16 827	
...	...	2 962	15 362	3 800	...	22 124	...	...	...	22 124	
...	...	*19 893*	*71 195*	*28 624*	*1 478*	*121 190*	...	...	...	*121 190*	
...	...	...	3 397	...	...	3 397	...	...	...	3 397	
...	...	...	7 792	...	...	7 792	...	...	...	7 792	
...	...	...	*45 204*	...	...	*45 204*	...	...	...	*45 204*	
10	48	23	23	35	18	195	...	...	...	195	
28	58	21	33	29	25	225	...	...	...	225	
208	*1,436*	*497*	*564*	*674*	*327*	*4 501*	...	...	...	*4 501*	
17,337	19,841	36 600	92 169	46 333	7 015	222 574	...	...	...	222 574	
17,396	26,832	38 328	68 026	56 933	7 555	217 490	...	...	...	217 490	
315,897	*504,356*	*538 566*	*1 626 039*	*1 094 948*	*104 717*	*4 246 590*	...	...	...	*4 246 590*	
428	...	...	...	...	...	428	...	...	...	428	
1,319	...	...	...	...	...	1 319	...	...	...	1 319	
45,485	...	*12 797*	*13 169*	*8 676*	*19 555*	*199 303*	...	...	...	*199 303*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	*34 870*	*56*	*2 000*	*38 426*	...	...	...	*38 426*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	60	...	18	...	100	...	...	...	100	
250,200	*340,762*	*384 431*	*902 975*	*567 168*	*12 578*	*2 475 146*	...	...	...	*2 475 146*	
3,720	51,212	34 907	80 881	43 216	5 983	226 141	...	...	...	226 141	
3,234	50,583	34 582	81 713	63 420	5 433	244 040	...	...	...	244 040	
17,073	*317,370*	*234 341*	*773 472*	*340 823*	*37 948*	*1 752 734*	...	...	...	*1 752 734*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	68	...	...	...	68	
...	...	...	...	...	...	*492*	...	...	...	*492*	*(1)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	143	...	...	...	143	
...	...	...	...	...	...	*286*	...	...	...	*286*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—				
Compte de stabilisation du revenu net	**43**	**2 143**	**742**	**...**
	45	**2 188**	**674**	**...**
	173	*8 344*	*2 665*	*...*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—				
Programmes complémentaires de sécurité du revenu	**1 350**	**753**	**969**	**...**
	1 173	**...**	**490**	**...**
	5 937	*4 401*	*3 724*	*902*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—				
Programmes transitoires pour les viandes rouges	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	*181*	*209*	*124*
Entente Canada-Saskatchewan sur l'aide à l'innovation en agro-alimentaire (FIAA)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Paiements en remplacement de subventions aux provinces de la Saskatchewan et du Manitoba pour créer des mesures d'aide d'urgence à l'agriculture	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole (ACRA)	**220**	**2 717**	**4 902**	**2 527**
	157	**6 348**	**2 553**	**610**
	377	*9 065*	*7 455*	*3 137*
Agence canadienne d'inspection des aliments				
Programme d'indemnisation des propriétaires d'animaux morts de la rage	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	*5*
Total du portefeuille ministériel	**1 838**	**9 521**	**8 760**	**5 791**
	1 590	**11 659**	**5 735**	**3 981**
	15 609	*99 666*	*65 581*	*79 343*
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Programme des langues officielles dans l'enseignement	**2 732**	**2 209**	**6 885**	**17 304**
	2 792	**1 346**	**6 977**	**17 304**
	73 895	*37 561*	*139 267*	*555 476*
Entente de développement sur la culture—Winnipeg	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Agence Parcs Canada				
Alliance stratégique Canada/Alberta	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	**2 732**	**2 209**	**6 885**	**17 304**
	2 792	**1 346**	**6 977**	**17 304**
	73 895	*37 561*	*139 267*	*555 476*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	17,677	...	...	23 637	3 189	47 431	...	...	...	47 431	
...	16,467	...	75 000	...	...	94 374	...	...	...	94 374	
...	*66,591*	...	*75 000*	*45 984*	*3 189*	*201 946*	...	...	...	*201 946*	
53,148	48,896	2 991	14 834	4 293	11 331	138 565	...	...	...	138 565	
34,859	...	1 529	5 657	15 323	313	59 344	...	...	...	59 344	
235,689	*112,981*	*17 396*	*20 684*	*86 201*	*11 786*	*499 701*	...	...	...	*499 701*	
...	...	...	...	763	...	763	...	...	...	763	
...	...	...	...	2 020	...	2 020	...	...	...	2 020	
5,217	*3,617*	*2 080*	*1 108*	*14 185*	*288*	*27 009*	...	...	...	*27 009*	
...	...	...	397	...	...	397	...	...	...	397	
...	...	...	560	...	...	560	...	...	...	560	
...	...	...	*957*	...	...	*957*	...	...	...	*957*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	60 000	180 000	...	...	240 000	...	...	...	240 000	
...	...	*60 000*	*180 000*	...	...	*240 000*	...	...	...	*240 000*	(j)
122,211	117,158	97 468	166 288	84 538	6 955	604 984	...	...	...	604 984	
118,115	53,080	55 416	92 980	77 767	15 917	422 943	...	...	...	422 943	
240,326	*170,238*	*152 884*	*259 268*	*162 305*	*22 872*	*1 027 927*	...	...	...	*1 027 927*	(i)
...	7	8	...	...	...	15	...	...	...	15	
...	5	7	...	...	...	12	...	...	...	12	
232	*2,367*	*68*	*18*	*1*	...	*2 691*	...	...	...	*2 691*	
196,849	254,839	174 156	369 525	205 947	34 491	1 261 717	...	...	...	1 261 717	
174,943	146,145	192 825	527 123	219 310	29 243	1 312 554	...	...	...	1 312 554	
1,110,327	*1,519,718*	*1 422 953*	*4 004 523*	*2 349 645*	*216 738*	*10 884 103*	...	...	...	*10 884 103*	
51,090	69,204	11 540	5 618	10 758	11 107	188 447	1 123	3 126	1 004	193 700	
51,526	67,232	11 835	5 517	13 684	12 106	190 319	2 117	1 114	887	194 437	
2,210,416	*1,862,462*	*201 991*	*161 751*	*216 138*	*226 687*	*5 685 644*	*22 453*	*4 240*	*16 266*	*5 728 603*	
...	...	89	...	...	...	89	...	...	...	89	
...	...	284	...	...	...	284	...	...	...	284	
...	...	*1 474*	...	...	...	*1 474*	...	...	...	*1 474*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	782	...	782	...	...	...	782	
...	...	...	...	*3 318*	...	*3 318*	...	...	...	*3 318*	(j)
51,090	69,204	11 629	5 618	10 758	11 107	188 536	1 123	3 126	1 004	193 789	
51,526	67,232	12 039	5 517	14 466	12 106	191 385	2 117	1 114	887	195 423	
2,210,416	*1,862,462*	*203 465*	*161 751*	*219 456*	*226 687*	*5 690 436*	*22 453*	*4 240*	*16 266*	*5 733 395*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Accord Canada/Terre-Neuve relatif aux stations et programmes climatologiques	39	...	...	...
	...	...	...	...
	1 149	...	...	...
Accord Canada/Québec relatif aux réseaux climatologiques du Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution en vertu du Plan Nord-Américain de gestion de la sauvagine	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réglementation de la rivière Ottawa	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection et dépollution du fleuve Saint-Laurent	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Pâtes et papier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord concernant les relevés hydrométriques	178	12	71	109
	(1)	(1)	(1)	(1)
	144	**10**	**115**	**119**
	326	*23*	*188*	*233*
Réseau radiométéo	...	...	...	...
	...	...	...	**2 000**
	1 064	*21*	*791*	*2 376*
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Office de l'énergie et des services publics de l'Alberta	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Office Terra-Nova des hydrocarbures extracôtier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	727 707	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	217	12	71	109
	144	**10**	**115**	**2 119**
	730 246	*44*	*979*	*2 609*
PÊCHES ET OCÉANS				
Ministère				
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de l'Atlantique	2 042	...	...	...
	2 164	...	...	...
	10 096	*43*	*2 688*	...
Planification de l'utilisation de l'eau avec BC Hydro	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	...	...	...	...	39	...	...	...	39	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*1 149*	...	...	...	*1 149*	
207	...	...	...	...	...	207	...	...	...	207	
205	...	...	...	...	...	205	...	...	...	205	
5,601	...	...	...	...	...	*5 601*	...	...	...	*5 601*	
...	...	381	448	164	3	996	...	...	...	996	
...	...	386	370	147	2	985	...	...	...	985	
...	...	*2 295*	*3 727*	*2 777*	*19*	*8 818*	...	...	...	*8 818*	
40	...	...	...	...	...	40	...	...	...	40	
27	...	...	...	...	...	27	...	...	...	27	
1,382	*1,156*	...	...	...	...	*2 538*	...	...	...	*2 538*	
1,500	...	...	...	...	...	1 500	...	...	...	1 500	
1,200	...	...	...	...	...	1 200	...	...	...	1 200	
24,410	...	...	...	...	...	*24 410*	...	...	...	*24 410*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
300	...	...	...	...	...	300	...	...	...	300	
1,750	...	...	...	...	*273*	*2 023*	...	...	...	*2 023*	
200	576	...	...	...	...	1 146	...	...	...	1 146	
200	577	...	...	...	...	1 165	...	...	...	1 165	
18,883	*16,292*	*6 117*	*5 823*	*14 211*	...	*62 096*	...	...	...	*62 096*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	2 000	...	...	...	2 000	
...	...	...	...	...	...	*4 252*	...	...	...	*4 252*	
...	...	...	...	23 636	...	23 636	...	...	...	23 636	
...	...	...	...	148 049	...	148 049	...	...	...	148 049	(i)
...	...	...	...	*171 685*	...	*171 685*	...	...	...	*171 685*	(i)
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*727 707*	...	...	...	*727 707*	*(f)*
1,947	576	381	448	23 800	3	27 564	...	...	...	27 564	
1,932	577	386	370	148 196	2	153 851	...	...	...	153 851	
52,026	*17,448*	*8 412*	*9 550*	*188 673*	*292*	*1 010 279*	...	...	...	*1 010 279*	
...	...	...	...	...	...	2 042	...	...	...	2 042	
...	...	...	...	...	...	2 164	...	...	...	2 164	
673	...	...	...	...	...	*13 500*	...	...	...	*13 500*	
...	...	...	...	...	207	207	...	...	...	207	
...	...	...	...	...	161	161	...	...	...	161	
...	...	...	...	...	*517*	*517*	...	...	...	*517*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Plan d'action environnemental de l'inlet Burrard	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord Canada / C-B — Projet conjoint de restauration de l'habitat, protection et transfert de l'information	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet de méthodes de défense (MRNO)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de rétablissement des bassins versants de la Colombie-Britannique—Renouvellement forestier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de gestion du bassin du Fraser	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Gestion de l'estuaire du Fraser	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de mesure corrective pour le Port de Hamilton	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levées hydrographiques du port Coral, couloir marin et production de carte	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levées hydrographiques dans l'Arctique—Inlet Rankin	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de morue du nord	**3 917**	...	...	...
	5 347	...	...	...
	67 764	...	...	...
Opération de l'alevinier de la rivière Alouette	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration des stocks de saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de gestion de la ligne de partage des eaux	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches	...	...	...	...
	10 738	...	...	...
	24 047	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	30	30	...	...	...	30
...	...	...	...	...	**80**	**80**	...	...	...	**80**
...	...	...	...	...	*552*	*552*	...	...	...	*552*
...	...	...	...	...	361	361	...	...	...	361
...	...	...	...	...	**771**	**771**	...	...	...	**771**
...	...	...	...	...	*2 356*	*2 356*	...	...	...	*2 356*
...	210	...	...	...	...	210	...	...	...	210
...	**190**	...	...	...	...	**190**	...	...	...	**190**
...	*600*	...	...	...	...	*600*	...	...	...	*600*
...	...	...	...	...	335	335	...	...	...	335
...	...	...	...	...	**161**	**161**	...	...	...	**161**
...	...	...	...	...	*1 261*	*1 261*	...	...	...	*1 261*
...	...	...	...	...	75	75	...	...	...	75
...	...	...	...	...	**75**	**75**	...	...	...	**75**
...	...	...	...	...	*1 362*	*1 362*	...	...	...	*1 362*
...	...	...	...	...	45	45	...	...	...	45
...	...	...	...	...	**100**	**100**	...	...	...	**100**
...	...	...	...	...	*785*	*785*	...	...	...	*785*
...	80	...	...	...	...	80	...	...	...	80
...	**70**	...	...	...	...	**70**	...	...	...	**70**
...	*682*	...	...	...	...	*682*	...	...	...	*682*
...	200	...	...	...	...	200	...	...	...	200
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*200*	...	...	...	...	*200*	*4 860*	...	...	*5 060*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	*486*	...	...	*486*
...	...	...	...	...	...	3 917	...	...	...	3 917
...	...	...	...	...	...	**5 347**	...	...	...	**5 347**
...	...	...	...	...	...	*67 764*	...	...	...	*67 764*
...	...	...	...	...	70	70	...	...	...	70
...	...	...	...	...	**50**	**50**	...	...	...	**50**
...	...	...	...	...	*637*	*637*	...	...	...	*637*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*39*	...	...	...	...	*39*	...	...	...	*39*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	**39**	...	...	...	...	**39**	...	...	...	**39**
...	*111*	...	...	...	...	*111*	...	...	...	*111*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	**10 738**	...	...	...	**10 738**
...	...	...	...	...	...	*24 047*	...	...	...	*24 047*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Expériences de manipulation de l'habitat au Sault Ste Marie	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Production des niveaux des tropiques inférieures dans le lac Érié	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Recherche productive de la capacité	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon arc-en-ciel de la rivière Puntledge	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon de l'Atlantique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Méthodes et manuel standard d'échappement	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
MRNO atelier de travail sur les bassins versants	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Effets du barrage d'hydro sur l'habitat des poissons	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet Quinte	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Santé Alberta—Analyse du poisson du lac Cristina, Analyse Swan Hills	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division d'aquaculture dans l'Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division sur la fuite de données	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Participation des Premières Nations dans le Programme de saumon de l'Atlantique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Maintenance de bases de données Harvest	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division de l'information technologique et des sciences	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	139	...	...	...	...	139	...	...	...	139
...	**199**	...	...	...	...	**199**	...	...	...	**199**
...	*458*	...	...	...	...	*458*	...	...	...	*458*
...	22	...	...	...	...	22	...	...	...	22
...	**20**	...	...	...	...	**20**	...	...	...	**20**
...	*164*	...	...	...	...	*164*	...	...	...	*164*
...	303	...	...	...	...	303	...	...	...	303
...	**315**	...	...	...	...	**315**	...	...	...	**315**
...	*738*	...	...	...	...	*738*	...	...	...	*738*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	7 (1)	7	...	...	...	7
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	36	36	...	...	...	36
...	...	...	...	...	**41** (1)	**41**	...	...	...	**41**
...	...	...	...	...	*77*	*77*	...	...	...	*77*
...	...	...	...	...	14	14	...	...	...	14
...	...	...	...	...	**16** (1)	**16**	...	...	...	**16**
...	...	...	...	...	*30*	*30*	...	...	...	*30*
...	25	...	...	...	...	25	...	...	...	25
...	**10**	...	...	...	...	**10**	...	...	...	**10**
...	*35*	...	...	...	...	*35*	...	...	...	*35*
...	252	...	...	...	...	252	...	...	...	252
...	**330**	...	...	...	...	**330**	...	...	...	**330**
...	*582*	...	...	...	...	*582*	...	...	...	*582*
...	207	...	...	...	...	207	...	...	...	207
...	**222**	...	...	...	...	**222**	...	...	...	**222**
...	*429*	...	...	...	...	*429*	...	...	...	*429*
...	...	...	...	...	93	93	...	...	...	93
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*93*	*93*	...	...	...	*93*
...	327	...	...	...	...	327	...	...	...	327
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*327*	...	...	...	...	*327*	...	...	...	*327*
...	...	...	...	...	215	215	...	...	...	215
...	...	...	...	...	**180** (1)	**180**	...	...	...	**180**
...	...	...	...	...	*595*	*595*	...	...	...	*595*
...	...	...	...	...	220	220	...	...	...	220
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*220*	*220*	...	...	...	*220*
...	...	...	...	...	10	10	...	...	...	10
...	...	...	...	...	**163** (1)	**163**	...	...	...	**163**
...	...	...	...	...	*173*	*173*	...	...	...	*173*
...	...	...	...	...	**8**	**8**	...	...	...	**8**
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*8*	*8*	...	...	...	*8*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Étude de la toxicité sur le saumon de l'Atlantique, programme de surveillance	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de stages pour les sciences et la technologie	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Conseil des sciences de la Colombie-Britannique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Espèces à risque en Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	5 959	...	...	...
	18 249	...	...	...
	101 907	*43*	*2 688*	...
SANTÉ				
Ministère				
Traitement et réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	...	...	...	...
	489	306	599	542
	3 752	*918*	*6 523*	*4 102*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Régime d'assistance publique du Canada	...	...	...	...
	24	747	(677)	466
	2 148 021	*488 139*	*2 945 818*	*2 931 522*
Aide à l'employabilité des personnes handicapées	4 110	625	7 445	5 274
	4 110	625	7 445	5 274
	73 901	*7 628*	*123 257*	*103 779*
Total du portefeuille ministériel	4 110	625	7 445	5 274
	4 134	1 372	6 768	5 740
	2 221 922	*495 767*	*3 069 075*	*3 035 301*
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Groupe de gestion des hardes de caribous de Beverly et Kaminuriak	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Indiens Cris—Conseil scolaire du Kativik (Baie-James)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	4	4	...	...	...	4
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*4*	*4*	...	...	...	*4*
...	120	...	...	...	...	120	...	...	...	120
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*120*	...	...	...	...	*120*	...	...	...	*120*
...	...	...	...	...	157	157	...	...	...	157
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*157*	*157*	...	...	...	*157*
...	450	...	...	...	...	450	...	...	...	450
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*450*	...	...	...	...	*450*	...	...	...	*450*
...	2,335	...	...	...	1 880	10 174	...	...	...	10 174
...	1,395	...	...	...	1 885	21 449	...	...	...	21 449
673	*4,935*	...	...	...	*8 827*	*119 073*	*5 346*	...	...	*124 419*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
2,866	4,783	694	678	1 366	1 648	13 955	282	...	263	14 500
26,744	*62,177*	*4 176*	*8 363*	*13 518*	*22 246*	*152 519*	*846*	...	*789*	*154 154*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
13,889	38,313	...	...	11 446	...	56 207	...	...	(66)	56 141
21,543,662	*28,508,500*	*3 603 795*	*3 065 566*	*7 995 189*	*11 918 211*	*85 168 423*	*318 437*	...	*94 797*	*85 581 657*
39,133	65,362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159
39,133	65,362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159
387,309	*1,111,626*	*135 071*	*176 141*	*421 136*	*420 371*	*2 980 219*	*15 094*	...	*20 742*	*3 016 055*
39,133	65,362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159
53,832	95,674	7 914	9 953	33 789	27 000	245 366	...	...	(66)	245 300
21,930,971	*29,620,126*	*3 758 866*	*3 241 707*	*8 416 325*	*12 338 582*	*88 148 642*	*333 531*	...	*115 539*	*88 597 712*
...	...	...	...	...	...	...	14	...	...	14
...	...	...	...	...	...	...	14	...	...	14
...	...	...	...	...	...	...	*191*	...	...	*191*
166	...	...	...	...	...	166	...	...	...	166
146	...	...	...	...	...	146	...	...	...	146
1,015	...	...	...	...	...	*1 015*	...	...	...	*1 015*
75,872	...	...	...	...	...	75 872	...	...	...	75 872
70,463	...	...	...	...	...	70 463	...	...	...	70 463
982,819	...	...	...	...	...	*982 819*	...	...	...	*982 819*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Association des trappeurs Indiens Cris	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection des forêts	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme des infrastructures	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réhabilitation des infrastructures—Schefferville	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente conjointe pour les immobilisations liées à l'éducation—AINC, Manow—Bandes NAN	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement des ressources naturelles	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente de Terre-Neuve	**8 325**	...	...	...
	9 307	...	...	...
	112 760	...	...	...
Entente du Nord-Est du Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente sur les inondations du Nord	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Routes des réserves et routes d'accès	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Services sociaux	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente trilatérale—Algonquins du lac Barrière	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement économique trilatéral—Négociations	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Services trilatéraux aux Indiens	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Négociations de traité trilatérales	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
82	...	...	...	...	...	82	...	...	...	82	
82	...	...	...	...	...	82	...	...	...	82	
1,788	...	...	...	...	...	*1 788*	...	...	...	*1 788*	
177	2,065	...	1 400	...	...	3 642	...	...	...	3 642	
102	1,738	...	1 908	...	...	3 748	...	...	...	3 748	
279	*14,886*	...	*9 511*	...	...	*24 676*	...	...	...	*24 676*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	*6 753*	...	...	*6 753*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
33	...	...	...	...	...	33	...	...	...	33	
2,685	...	...	...	...	...	*2 685*	...	...	...	*2 685*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*33,060*	...	...	...	...	*33 060*	...	...	...	*33 060*	
...	605	...	...	...	...	605	...	...	...	605	
...	500	...	...	...	...	500	...	...	...	500	
...	*11,186*	...	...	...	...	*11 186*	...	...	...	*11 186*	
...	...	...	...	...	...	8 325	...	...	...	8 325	
...	...	...	...	...	...	9 307	...	...	...	9 307	
...	...	...	...	...	...	*112 760*	...	...	...	*112 760*	
2,060	...	...	...	...	...	2 060	...	...	...	2 060	
2,199	...	...	...	...	...	2 199	...	...	...	2 199	
49,877	...	...	...	...	...	*49 877*	...	...	...	*49 877*	
...	...	1 834	...	...	...	1 834	...	...	...	1 834	
...	...	1 737	...	...	...	1 737	...	...	...	1 737	
...	...	*112 929*	...	...	...	*112 929*	...	...	...	*112 929*	
...	...	3 490	...	...	...	3 490	...	...	...	3 490	
...	...	1 624	...	...	...	1 624	...	...	...	1 624	
...	...	*23 967*	...	...	...	*23 967*	...	...	...	*23 967*	
...	126,781	...	...	...	...	126 781	...	...	...	126 781	
...	111,565	...	...	...	...	111 565	...	...	...	111 565	
...	*1,486,553*	...	...	...	...	*1 486 553*	...	...	...	*1 486 553*	
474	...	...	...	...	...	474	...	...	...	474	
339	...	...	...	...	...	339	...	...	...	339	
4,598	...	...	...	...	...	*4 598*	...	...	...	*4 598*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	382	...	...	...	...	382	...	...	...	382	
...	*3,159*	...	...	...	...	*3 159*	...	...	...	*3 159*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	667	...	...	...	...	667	...	...	...	667	
...	*9,620*	...	...	...	...	*9 620*	...	...	...	*9 620*	*(f)*
...	...	...	...	...	5 536	5 536	...	...	...	5 536	
...	...	...	...	...	4 694	4 694	...	...	...	4 694	
...	...	...	...	...	*32 384*	*32 384*	...	...	...	*32 384*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Projet domiciliaire Nuvavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'aide intérimaire de Gestion des ressources	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Commission du Nunavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente Labrador Inuit	...	...	...	...
	23	...	...	...
	23	...	...	...
Entente concernant la mise en oeuvre de la Convention de la Baie James et du Nord Québécois en matière de logement du Nunavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Expropriation route 11 - Première Nation Seine River	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Affrètement aérien au Labrador	**4**	...	...	...
	...	...	...	...
	4	...	...	...
Bureau de géoscience du Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	**8 329**	...	...	...
	9 330	...	...	...
	112 787	...	...	...
INDUSTRIE				
Ministère				
Infrastructure Canada/Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Initiative de redressement de l'économie de l'est de l'Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement industriel et régional	...	...	...	...
	...	...	...	...
	630 651	*310 879*	*690 209*	*561 133*
Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique				
Ententes de coopération	**6 531**	**3 451**	**9 162**	**9 287**
	8 787	**12 919**	**36 990**	**15 636**
	178 783	*106 482*	*185 607*	*187 125*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
2,500	...	...	...	...	...	2 500	...	...	...	2 500	
...	...	...	...	...	...	...	1 200	...	...	1 200	
...	...	...	...	...	...	...	1 125	...	...	1 125	
...	...	...	...	...	...	...	3 545	...	...	3 545	
209	...	...	...	...	...	209	...	...	...	209	
160	...	...	...	...	...	160	...	...	...	160	
369	...	...	...	...	...	369	...	...	...	369	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	23	...	...	...	23	
...	...	...	...	...	...	23	...	...	...	23	
10,000	...	...	...	...	...	10 000	...	...	...	10 000	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
10,000	...	...	...	...	...	10 000	...	...	...	10 000	
...	4	...	...	...	...	4	...	...	...	4	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	4	...	...	...	...	4	...	...	...	4	(j)
...	...	...	...	...	...	4	...	...	...	4	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	4	...	...	...	4	(j)
...	...	...	...	...	...	...	...	415	...	415	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	415	...	415	
89,040	129,455	5 324	1 400	...	5 536	239 084	1 214	415	...	240 713	
73,524	114,852	3 361	1 908	...	4 694	207 669	1 139	...	...	208 808	
1,055,930	1,558,468	136 896	9 511	...	32 384	2 905 976	10 489	415	...	2 916 880	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	25,000	...	...	...	...	25 000	...	...	...	25 000	
...	795,771	...	...	...	...	795 771	...	...	...	795 771	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	3,324	...	...	...	...	3 324	...	...	...	3 324	
...	8,681	...	...	...	...	8 681	...	...	...	8 681	(j)
4,128	...	...	...	...	...	4 128	...	...	...	4 128	
5,185	...	...	...	...	...	5 185	...	...	...	5 185	
491,993	279,136	312 968	193 718	142 342	162 075	3 775 104	30 708	...	13 439	3 819 251	
2	...	...	...	...	...	28 433	...	...	...	28 433	
12	...	...	...	...	...	74 264	...	...	...	74 264	
16	139	...	...	...	...	658 152	...	...	...	658 152	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Ententes de coopération - SPFA/DCE	3 702	...	...	...
	7 531	...	1 578	...
	31 123	...	*6 579*	*983*
Ententes de coopération - SPFA/RE	10 010	...	2 769	83
	12 717	...	2 856	791
	63 651	...	*10 206*	*2 307*
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Entente Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente Travaux d'infrastructure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions au programme de reconstruction économique temporaire	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
Travaux d'infrastructure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accords d'association	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution à la Hudson Bay Port Company pour appuyer la rénovation du port de Churchill	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme infrastructure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	**20 243**	**3 451**	**11 931**	**9 370**
	28 955	**12 919**	**41 424**	**16 427**
	904 208	*417 361*	*892 601*	*751 548*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
...	...	...	...	...	...	3 702	...	...	...	3 702
...	...	...	...	...	...	**9 109**	...	...	...	**9 109**
...	...	...	...	...	...	*38 685*	...	...	...	*38 685*
...	...	...	...	...	...	12 862	...	...	...	12 862
...	...	...	...	...	...	**16 364**	...	...	...	**16 364**
...	...	...	...	...	...	*76 164*	...	...	...	*76 164*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
26,201	...	...	...	...	...	*26 201*	...	...	...	*26 201*
10,024	...	...	...	...	...	10 024	...	...	...	10 024
15,354	...	...	...	...	...	**15 354**	...	...	...	**15 354**
619,605	...	...	...	...	...	*619 605*	...	...	...	*619 605*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
1,754	...	...	...	...	...	**1 754**	...	...	...	**1 754**
13,789	...	...	...	...	...	*13 789*	...	...	...	*13 789*
...	...	...	...	**69**	**5 751**	**5 820**	...	...	...	**5 820**
...	...	**6 107**	**552**	**1 769**	**9 901**	**18 329**	...	...	...	**18 329**
...	...	*81 859*	*69 262*	*207 918*	*266 480*	*625 519*	...	...	...	*625 519*
...	...	**1 890**	**5 937**	**4 578**	**1 086**	13 491	...	...	...	13 491
...	...	**2 746**	**2 504**	**2 057**	...	**7 307**	...	...	...	**7 307**
...	...	*10 409*	*9 541*	*15 268*	*1 086*	*36 304*	...	...	...	*36 304*
...	...	**4 099**	...	...	...	**4 099**	...	...	...	**4 099**
...	...	**7 000**	...	...	...	**7 000**	...	...	...	**7 000**
...	...	*11 899*	...	...	...	*11 899*	...	...	...	*11 899*
...	...	**6 365**	...	...	...	**6 365**	...	...	...	**6 365**
...	...	**24 000**	...	...	...	**24 000**	...	...	...	**24 000**
...	...	*30 365*	...	...	...	*30 365*	...	...	...	*30 365*
...	...	**268**	...	**42**	...	**310**	...	...	...	**310**
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	*268*	...	*42*	...	*310*	...	...	...	*310*
14,154	...	**12 622**	**5 937**	**4 689**	**6 837**	**89 234**	...	...	...	**89 234**
22,305	**28,324**	**39 853**	**3 056**	**3 826**	**9 901**	**206 990**	...	...	...	**206 990**
1,151,604	*1,083,727*	*447 768*	*272 521*	*365 570*	*429 641*	*6 716 549*	*30 708*	...	*13 439*	*6 760 696*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
JUSTICE				
Ministère				
Armes à feu	...	221 735	1 009 637	1 135 316
	...	175	658	934
	2 220	*272 713*	*1 013 707*	*1 139 930*
Aide juridique	1 546	262	2 808	1 401
	1 557	254	2 831	1 363
	29 668	*4 443*	*55 867*	*26 165*
Assistance parajudiciaire auprès des Autochtones	81	...	...	...
	81	...	25	...
	1 795	*52*	*558*	...
Aide juridique aux jeunes contrevenants	5 504	2 129	6 501	5 081
	4 925	1 944	5 936	4 640
	68 754	*27 052*	*81 944*	*64 530*
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	7 131	224 126	1 018 946	1 141 798
	6 563	2 373	9 450	6 937
	102 437	*254 260*	*1 152 076*	*1 230 625*
DÉFENSE NATIONALE				
Aide financière relative aux catastrophes/ Programme de la protection civile conjointe	230	474	200	144
	233	140	193	206
	16 844	*6 854*	*8 625*	*30 801*
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Fonds de développement Canada/Terre-Neuve	4 952	...	...	...
	2 877	...	...	...
	217 655	...	...	...
Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1 390	...	...	...
	1 564	...	...	...
	30 380	...	...	...
Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	...	...	1 512	...
	...	...	832	...
	...	...	*9 704*	...
Ententes sur l'exploitation minérale	...	...	...	...
	...	...	...	...
	26 414	*188*	*24 898*	*18 958*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
15,220,283	9,982,989	...	...	...	8 404 188	35 974 148	...	...	...	35 974 148
8,194	6,586	...	...	6	5 729	22 282	...	...	...	22 282
15,240,375	*10,007,714*	*2 464*	*2 190*	*4 567*	*8 417 123*	*36 053 003*	*1 137*	...	*1 297*	*36 055 437*
16,682	35,725	3 135	2 490	6 630	9 148	79 827	...	...	...	79 827
16,535	36,066	4 020	2 481	6 544	9 052	80 703	...	...	...	80 703
322,683	*669,538*	*63 487*	*49 461*	*124 096*	*161 439*	*1 506 847*	*24 435*	...	*7 605*	*1 538 887*
481	889	321	500	865	860	3 997	...	...	...	3 997
457	969	297	500	865	1 023	4 157	...	...	...	4 157
8,241	*14,484*	*6 110*	*7 194*	*19 859*	*18 704*	*76 997*	*6 554*	...	*2 167*	*85 718*
34,732	65,701	6 394	7 671	17 601	21 381	172 695	3 202 (1)	1 662 (1)	1 205	178 764
30,674	61,277	5 886	7 135	14 973	18 248	155 638	2 944	1 517	1 061	161 160
474,999	*875,349*	*80 797*	*99 234*	*200 160*	*246 729*	*2 219 548*	*62 622*	*3 179*	*18 736*	*2 304 085*
...	...	...	...	...	...	...	1 434	1 192 (1)	667 (1)	3 293 (1)
...	...	...	...	...	...	...	1 274	1 178 (1)	668 (1)	3 120 (1)
...	...	...	...	...	...	...	*2 708*	*2 370*	*1 335*	*6 413*
15,272,178	10,085,304	9 850	10 661	25 096	8 435 577	36 230 667	4 636	2 854	1 872	36 240 029
55,860	104,838	10 203	10 116	22 388	34 052	262 788	4 218	2 695	1 729	271 422
16,046,298	*11,567,085*	*152 858*	*158 079*	*348 682*	*8 843 995*	*39 856 395*	*97 456*	*5 549*	*31 140*	*39 990 540*
51,467	51,530	367	176	332	5 471	110 391	190	152	161	110 894
161,351	1,615	50 280	205	293	1 130	215 646	153	151	157	216 107
774,047	*133,392*	*205 630*	*16 285*	*80 867*	*42 898*	*1 316 243*	*4 962*	*303*	*4 911*	*1 326 419*
...	...	...	...	...	...	4 952	...	...	...	4 952
...	...	...	...	...	...	2 877	...	...	...	2 877
...	...	...	...	...	...	*217 655*	...	...	...	*217 655*
...	...	...	...	...	...	1 390	...	...	...	1 390
...	...	...	...	...	...	1 564	...	...	...	1 564
...	...	...	...	...	...	*30 380*	...	...	...	*30 380*
...	...	...	...	...	...	1 512	...	...	...	1 512
...	...	...	...	...	...	832	...	...	...	832
...	...	...	...	...	...	*9 704*	...	...	...	*9 704*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
103,535	*27,651*	*17 418*	*7 147*	*4 414*	*9 090*	*239 733*	*4 280*	...	*2 956*	*246 969* (f)

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Programme d'assistance pour les propriétaires forestiers à temps partiel affectés par la tempête de verglas au Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'assistance pour les propriétaires à temps partiel affectés par la tempête de verglas en Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	6 342	...	1 512	...
	4 441	...	832	...
	274 449	*188*	*34 602*	*18 958*
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
PROGRAMME DES SERVICES IMMOBILIERS				
Coût d'entretien du pont Perley et du pont MacDonald-Cartier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
Programmes de logement à frais partagés	60 255 (1)	8 314 (1)	72 270 (1)	48 639 (1)
	61 294	8 846	71 476	49 263
	834 830	*114 692*	*913 833*	*553 150*
Total du portefeuille ministériel	60 255	8 314	72 270	48 639
	61 294	8 846	71 476	49 263
	834 830	*114 692*	*913 833*	*553 150*
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Ministère				
Police autochtone	171	63	1 601	408
	38	52	1 572	236
	744	*761*	*11 651*	*972*
TRANSPORTS				
Ministère				
Programme de transition d'aide au transport des marchandises dans la région atlantique	780	106	2 524	...
	4 320	3 008	5 085	548
	20 999	*21 480*	*85 301*	*121 078*
Rénovations des autoroutes	...	...	35	9 500
	...	...	2 033	34 500
	286 482	...	*73 874*	*249 453*
Code canadien de sécurité	...	...	...	...
	173	147	284	207
	862	*736*	*1 419*	*1 035*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
2,409	...	...	...	...	...	2 409	...	...	...	2 409
1,562 [1]	...	...	...	...	...	1 562	...	...	...	1 562
3,971	...	...	...	...	...	*3 971*	...	...	...	*3 971*
...	270	...	...	...	...	270	...	...	...	270
...	... [1]	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*270*	...	...	...	...	*270*	...	...	...	*270*
2,409	270	...	...	...	...	10 533	...	...	...	10 533
1,562	...	...	...	...	...	6 835	...	...	...	6 835
107,526	*27,921*	*17 418*	*7 147*	*4 414*	*9 090*	*501 713*	*4 280*	...	*2 956*	*508 949*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
51	51	...	...	...	...	102	...	...	...	102
2,057	*7,195*	...	...	...	...	*9 252*	...	...	...	*9 252*
189,596	529,409	88 581	119 449	88 053	116 645	1 321 211	31 998	61 380	5 856	1 420 445
224,682 [1]	515,937 [1]	90 348 [1]	131 561 [1]	82 387 [1]	106 020 [1]	1 341 814 [1]	42 721 [1]	54 430 [1]	6 042 [1]	1 445 007 [1]
2,630,999	*6,740,445*	*956 095*	*1 689 297*	*1 310 993*	*1 303 354*	*17 047 688*	*1 245 588*	*115 810*	*58 800*	*18 467 886*
189,596	529,409	88 581	119 449	88 053	116 645	1 321 211	...	...	...	1 321 211
224,733	515,988	90 348	131 561	82 387	106 020	1 341 916	42 721	54 430	6 042	1 445 109
2,633,056	*6,747,640*	*956 095*	*1 689 297*	*1 310 993*	*1 303 354*	*17 056 940*	*1 245 588*	*115 810*	*58 800*	*18 477 138*
15,047	16,163	3 174	6 474	4 292	4 440	51 833	197	415	1 222	53 667
14,924	16,318	2 369	5 595	4 392	4 329	49 825	171	415	1 051	51 462
81,918	*174,822*	*37 963*	*47 745*	*44 233*	*40 726*	*441 535*	*5 436*	*830*	*10 394*	*458 195*
21	...	...	...	...	...	3 431	...	...	...	3 431
17,625	...	...	...	...	...	30 586	...	...	...	30 586
78,022	...	...	...	...	...	*326 880*	...	...	...	*326 880*
...	...	...	...	...	...	9 535	...	...	...	9 535
...	...	...	...	...	...	36 533	...	...	...	36 533
410	...	...	...	...	...	*610 219*	...	...	...	*610 219*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
524	968	254	265	451	347	3 620	129	...	129	3 878
3,233	*4,840*	*1 268*	*1 325*	*2 255*	*1 735*	*18 708*	*645*	...	*645*	*19 998*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Fin*
(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
	$	$	$	$
Rénovations des routes en Outaouais	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entretien du pont de Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Initiative stratégique d'investissement en capital—Autoroutes et aéroports	...	...	181	...
	...	...	3 723	...
	10 000	...	*101 724*	*150 508*
Total du portefeuille ministériel	780	106	2 740	9 500
	4 493	3 155	11 125	35 255
	318 343	*22 216*	*262 318*	*522 074*
Total global	118 337	248 901	1 132 361	1 238 337
	142 745	42 178	156 266	138 010
	5 711 973	*1 450 331*	*6 559 819*	*6 804 959*

Les montants en caractères romains représentent les dépenses de 2000-2001.
Les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de 1999-2000.
Les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration (y compris les dépenses de 2000-2001).

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1,838	...	...	...	...	...	1 838	...	...	...	1 838
4,651	...	...	...	...	...	4 651	...	...	...	4 651
14,574	...	...	...	...	...	*14 574*	...	...	...	*14 574*
600	...	...	...	...	...	600	...	...	...	600
600	...	...	...	...	...	600	...	...	...	600
2,700	...	...	...	...	...	*2 700*	...	...	...	*2 700*
...	...	...	...	...	23	204	...	...	...	204
2,900	...	...	...	...	9	6 632	...	...	...	6 632
77,980	*108,751*	*35 258*	*35 333*	*30 000*	*30 898*	*580 452*	*10 015*	...	*10 072*	*600 539*
2,459	...	...	...	...	23	15 608	...	...	...	15 608
26,300	968	254	265	451	356	82 622	129	...	129	82 880
176,919	*113,591*	*36 526*	*36 658*	*32 255*	*32 633*	*1 553 533*	*10 660*	...	*10 717*	*1 574 910*
15,925,369	11,204,447	313 998	529 641	385 310	8 649 010	39 745 711	7 360	6 962	4 259	39 764 292
864,848	1,098,709	410 526	696 339	530 864	232 278	4 312 763	50 930	58 805	10 192	4 432 690
47,358,455	*54,493,512*	*7 389 026*	*9 663 137*	*13 374 631*	*23 548 093*	*176 353 936*	*1 771 755*	*127 147*	*264 951*	*178 517 789*

(1) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

(f) Programme complété.

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement

SOMMAIRE

Page

Détail budgétaire par dotation 12.2
Commissions 12.14
Frais d'étude 12.16
Revenus de placements 12.18
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires 12.21

Détail budgétaire par dotation

Cet état présente les crédits budgétaires par dotation tels qu'approuvés par le Conseil du Trésor en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de même que les dépenses connexes de l'exercice.

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION

	Dotations	Dépenses
	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	446 716 333	444 138 855
ACRA	36 932 123	36 932 123
Bloquées	6 175 786	
Moins : recettes affectées aux dépenses	22 335 441	22 335 441
	467 488 801	*458 735 537*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	39 628 574	39 622 172
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	4 818	
	39 623 756	*39 622 172*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	796 371 953	716 616 256
ACRA	608 657 144	604 984 414
Bloquées	40 000 000	
	1 445 029 097	*1 321 600 670*
Crédit 15—Garantie de paiements en vertu du Programme des avances de crédit printanières pour l'exercice 2000-2001	*1*	
Montants législatifs	*547 230 094*	*542 748 072*
Total du ministère	**2 499 371 749**	**2 362 706 451**
Commission canadienne du lait		
Crédit 20—Dépenses du programme	2 955 000	2 954 790
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Crédit 25—Dépenses de fonctionnement et contributions—		
Budget de fonctionnement	346 004 245	334 557 297
Subventions et contributions	467 627	467 627
Moins : recettes affectées aux dépenses	52 755 755	52 755 755
	293 716 117	*282 269 169*
Crédit 30—Dépenses en capital	*18 936 973*	*7 555 167*
Montants législatifs	*60 497 184*	*60 457 103*
	373 150 274	350 281 439
Commission canadienne des grains		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*18 905 175*	*18 651 000*
Montants législatifs	*18 373 957*	*(737 367)*
	37 279 132	17 913 633
Société du crédit agricole		
Crédit 36a—Dépenses du programme	2 000 000	2 000 000
Total du portefeuille ministériel	**2 914 756 155**	**2 735 856 313**

	Dotations	Dépenses
	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	4 121 557 534	3 938 156 271
Compensation à la Société canadienne des postes	9 729 283	7 743 368
Paiements forfaitaires rétroactifs—		
Budget de fonctionnement	3 850 000	2 438 000
Premières Nations du Yukon—Cessation de l'exonération d'impôt—		
Budget de fonctionnement	754 000	699 000
Exemptions fondées sur une convention fiscale—Sociétés non résidentes—		
Budget de fonctionnement	1 010 000	995 000
Comptabilité d'exercice pour le projet des recettes fiscales—		
Budget de fonctionnement	633 000	247 000
Programme de régimes enregistrés amélioré—		
Budget de fonctionnement	1 113 000	1 113 000
Pouvoirs-agents douanes et programme de formation-sécurité personnelle—		
Budget de fonctionnement	10 339 000	7 909 000
Mesures visant les arrivages annuels des C/R—		
Budget de fonctionnement	24 200 000	24 187 000
Règles sur la migration des contribuables—		
Budget de fonctionnement	6 383 000	5 285 000
Bloquées	15 014 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	140 826 000	132 797 526
	4 053 756 817	*3 875 975 113*
Crédit 5—Dépenses en capital	*13 732 717*	*9 999 914*
Crédit 10—Contributions	*121 655 373*	*118 953 137*
Montants législatifs	*555 944 893*	*555 792 693*
Total du portefeuille ministériel	**4 745 089 800**	**4 560 720 857**
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	203 089 395	196 030 873
Bloquées	1 921 543	
Moins : recettes affectées aux dépenses	4 148 000	3 208 621
	200 862 938	*192 822 252*
Crédit 5—Subventions et contributions	*782 816 062*	*767 901 546*
Montants législatifs	*17 155 864*	*17 134 879*
Total du ministère	**1 000 834 864**	**977 858 677**
Conseil des Arts du Canada		
Crédit 15—Paiements au Conseil des Arts du Canada	127 430 000	127 430 418

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Société Radio-Canada		
Crédit 20—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement—		
Autres frais de fonctionnement	794 058 000	794 058 000
Bloquées	8 998 000	
	803 056 000	*794 058 000*
Crédit 25—Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	*4 000 000*	*4 000 000*
Crédit 30—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement	104 017 000	104 017 000
Bloquées	9 702 000	
	113 719 000	*104 017 000*
	920 775 000	902 075 000
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne		
Crédit 35—Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—		
Autres frais de fonctionnement	92 838 000	92 744 625
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	93 375	
	92 744 625	92 744 625
Musée canadien des civilisations		
Crédit 40—Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	52 120 219	52 120 219
Musée canadien de la nature		
Crédit 45—Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	24 183 998	24 183 998
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	34 554 633	34 423 414
Moins : recettes affectées aux dépenses	30 086 000	30 086 000
	4 468 633	*4 337 414*
Montants législatifs	*5 048 207*	*5 040 000*
	9 516 840	9 377 414
Archives nationales du Canada		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	45 448 805	44 332 927
Subventions et contributions	2 465 000	2 465 000
	47 913 805	*46 797 927*
Montants législatifs	*6 287 142*	*6 237 142*
	54 200 947	53 035 069

	Dotations	Dépenses
	$	$
Société du Centre national des Arts		
Crédit 60—Paiements à la Société du Centre national des Arts—		
Autres frais de fonctionnement	17 837 000	17 836 565
Réparations à l'édifice et paiements à la ville d'Ottawa	7 000 000	7 000 000
	24 837 000	24 836 565
Commission des champs de bataille nationaux		
Crédit 65—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*11 385 314*	*10 963 466*
Montants législatifs	*1 337 427*	*1 337 377*
	12 722 741	12 300 843
Commission de la capitale nationale		
Crédit 70—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	*49 050 000*	*49 050 000*
Crédit 75—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	*34 750 000*	*34 750 000*
Crédit 80—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions—		
Autres frais de fonctionnement	13 684 000	13 683 978
Bloquées	220 000	
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	22	
	13 903 978	*13 683 978*
	97 703 978	97 483 978
Office national du film		
Crédit 85—Fonds renouvelable de l'Office national du film— Déficit de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	73 740 693	70 828 407
Subventions et contributions	319 000	234 950
Moins : recettes affectées aux dépenses	8 900 000	8 021 723
	65 159 693	*63 041 634*
Montants législatifs	*11 623 294*	*(27 644)*
	76 782 987	63 013 990
Musée des beaux-arts du Canada		
Crédit 90—Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	*33 459 487*	*33 459 487*
Crédit 95—Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	*3 000 000*	*3 000 000*
	36 459 487	36 459 487

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Bibliothèque nationale		
Crédit 100—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	34 290 760	33 030 835
Subventions et contributions	46 000	29 031
	34 336 760	*33 059 866*
Montants législatifs	*4 252 174*	*4 238 000*
	38 588 934	37 297 866
Musée national des sciences et de la technologie		
Crédit 105—Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	23 849 214	23 849 214
Agence Parcs Canada		
Crédit 110—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	339 133 236	317 971 956
Subventions et contributions	4 209 050	4 209 050
Bloquées	2 408 473	
	345 750 759	*322 181 006*
Crédit 115—Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	*10 000 000*	*10 000 000*
Montants législatifs	*112 305 637*	*104 806 468*
	468 056 396	436 987 474
Commission de la fonction publique		
Crédit 120—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	119 580 831	118 397 951
Bloquées	14 587	
	119 595 418	*118 397 951*
Montants législatifs	*22 565 424*	*13 953 290*
	142 160 842	132 351 241
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Crédit 125—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*9 867 400*	*9 718 829*
Crédit 130—Subventions	*9 250 000*	*9 250 000*
Montants législatifs	*1 194 133*	*1 193 000*
	20 311 533	20 161 829
Total du portefeuille ministériel	**3 223 279 605**	**3 123 567 907**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	457 091 512	428 644 729
Programme de santé fédérale par intérim	35 945 000	35 934 468
Bloquées	1 282 113	
	494 318 625	*464 579 197*
Crédit 2a—Radiation de prêts à l'immigration non remboursés	*706 641*	*601 273*
Crédit 5—Dépenses en capital	*12 625 000*	*11 015 254*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	372 534 915	366 360 580
Bloquées	8 467 901	
	381 002 816	*366 360 580*
Montants législatifs	*61 064 904*	*61 062 131*
Total du ministère	**949 717 986**	**903 618 435**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*88 366 967*	*86 105 413*
Montants législatifs	*12 012 143*	*12 012 143*
	100 379 110	98 117 556
Total du portefeuille ministériel	**1 050 097 096**	**1 001 735 991**
ENVIRONNEMENT		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	578 084 935	557 067 451
Bloquées	3 289 338	
Moins : recettes affectées aux dépenses	79 053 000	77 276 225
	502 321 273	*479 791 226*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	39 677 206	39 525 416
Bloquées	3 530 931	
	43 208 137	*39 525 416*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	64 554 663	64 151 665
Bloquées	313 782	
	64 868 445	*64 151 665*
Montants législatifs	*56 666 796*	*56 589 190*
Total du ministère	**667 864 651**	**648 857 497**
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	13 981 743	9 980 174
Subventions et contributions	471 049	471 049
Bloquées	129 208	
Moins : recettes affectées aux dépenses	3 591 000	209 796
	10 991 000	*10 241 427*
Montants législatifs	*1 146 256*	*1 146 000*
	12 137 256	11 387 427
Total du portefeuille ministériel	**679 201 907**	**651 444 924**
FINANCES		
Ministère		
PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	89 451 101	85 431 101
Bloquées	225 874	

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Moins : recettes affectées aux dépenses	8 344 260	8 344 260
	81 332 715	*77 086 841*
Crédit 5—Subventions et contributions	*345 000 000*	*194 371 832*
Montants législatifs	*762 366 836*	*582 256 354*
	1 188 699 551	853 715 027
PROGRAMME DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE		
Montants législatifs	46 448 287 349	46 448 287 349
PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES		
Crédit 15—Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux— Budget de fonctionnement	*1 489 000 000*	*1 492 100 647*
Montants législatifs	*25 473 169 689*	*25 473 169 689*
	26 962 169 689	26 965 270 336
Total du ministère	74 599 156 589	74 267 272 712
Vérificateur général		
Crédit 20—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement	52 089 881	50 694 163
Subventions et contributions	380 000	377 510
Bloquées	90 444	
	52 560 325	*51 071 673*
Crédit 25—Traitement du vérificateur général— Budget de fonctionnement	*213 300*	*212 581*
Montants législatifs	*7 292 170*	*7 292 170*
	60 065 795	58 576 424
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Crédit 30—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement	*8 037 000*	*7 458 839*
Montants législatifs	*1 312 406*	*1 312 406*
	9 349 406	8 771 245
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
Crédit 34a—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement	17 177 600	16 664 175
Bureau du surintendant des institutions financières		
Crédit 35—Dépenses du programme— Budget de fonctionnement	*2 193 106*	*2 193 106*
Montants législatifs	*65 681 032*	*(11 734 240)*
	67 874 138	(9 541 134)
Total du portefeuille ministériel	74 753 623 528	74 341 743 422
PÊCHES ET OCÉANS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement	1 067 924 482	1 038 057 989
Autres frais de fonctionnement	7 500 000	5 342 423
Bloquées	9 255 697	
Moins : recettes affectées aux dépenses	50 611 000	47 285 996
	1 034 069 179	*996 114 416*
Crédit 5—Dépenses en capital	*183 132 823*	*178 051 880*
Crédit 10—Subventions et contributions— Subventions et contributions	294 041 357	240 099 544
Bloquées	577 069	
	294 618 426	*240 099 544*
Montants législatifs	*114 975 803*	*113 607 644*
Total du portefeuille ministériel	1 626 796 231	1 527 873 484
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement	1 012 405 736	976 546 590
L'an 2000— Budget de fonctionnement	530 000	
Les sommets hémisphériques	14 224 795	13 524 795
Bloquées	19 011 362	
Moins : recettes affectées aux dépenses	24 273 000	14 360 207
	1 021 898 893	*975 711 178*
Crédit 5—Dépenses en capital— Capital	104 508 125	104 339 383
Les sommets hémisphériques	220 000	220 000
	104 728 125	*104 559 383*
Crédit 10—Subventions et contributions— Subventions et contributions	435 519 338	376 838 473
Les sommets hémisphériques	300 000	200 000
	435 819 338	*377 038 473*
Montants législatifs	*111 972 979*	*97 605 172*
Total du ministère	1 674 419 338	1 554 914 206
Corporation commerciale canadienne		
Crédit 15—Dépenses du programme	13 885 000	13 884 956
Agence canadienne de développement international		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement— Budget de fonctionnement	*147 104 433*	*141 427 529*
Crédit 25—Subventions et contributions	*1 569 543 000*	*1 568 449 145*
Montants législatifs	*430 743 427*	*430 721 556*
	2 147 390 860	2 140 598 230
Société pour l'expansion des exportations		
Montants législatifs	27 640 696	27 640 696
Centre de recherches pour le développement international		
Crédit 40—Versements au Centre de recherches pour le développement international	88 570 000	88 570 000

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Commission mixte internationale		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*5 170 500*	*4 959 271*
Montants législatifs	*485 000*	*485 000*
	5 655 500	5 444 271
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 140 000*	*1 636 787*
Montants législatifs	*140 000*	*140 000*
	2 280 000	1 776 787
Administration du pipe-line du Nord		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*243 000*	*101 118*
Montants législatifs	*22 000*	*22 000*
	265 000	123 118
Total du portefeuille ministériel	**3 960 106 391**	**3 832 952 264**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	14 215 757	14 189 258
Subventions et contributions	11 000	
Bloquées	26 981	
	14 253 738	*14 189 258*
Montants législatifs	*1 779 845*	*1 779 373*
Total du portefeuille ministériel	**16 033 583**	**15 968 631**
SANTÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	717 035 503	696 013 938
Capital	12 843 216	12 843 216
Santé des Autochtones—		
Budget de fonctionnement	199 651 410	197 770 200
Capital	2 603 000	2 603 000
Recettes affectées aux dépenses	(9 083 000)	(7 201 790)
Prestation de services de santé non assurés	459 752 200	459 752 200
Bloquées	1 951 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	57 568 000	48 708 256
	1 327 185 329	*1 313 072 508*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	405 184 004	405 156 050
Santé des Autochtones—		
Subventions et contributions	526 590 700	526 590 700
	931 774 704	*931 746 750*
Montants législatifs	*75 915 800*	*75 720 068*
Total du ministère	**2 334 875 833**	**2 320 539 326**

	Dotations	Dépenses
	$	$
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 267 750*	*1 934 689*
Montants législatifs	*296 000*	*296 000*
	2 563 750	2 230 689
Instituts de recherche en santé du Canada		
Crédit 6a—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*19 203 545*	*18 850 250*
Crédit 7a—Subventions	*380 724 570*	*369 833 298*
Montants législatifs	*1 364 019*	*1 351 541*
	401 292 134	390 035 089
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	3 352 349	3 296 133
Audiences publiques	300 000	184 431
	3 652 349	*3 480 564*
Montants législatifs	*518 966*	*517 000*
	4 171 315	3 997 564
Total du portefeuille ministériel	**2 742 903 032**	**2 716 802 668**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	2 042 604 824	1 980 969 862
Loi concernant la prescription—PPEC	2 409 000	1 756 710
Fonds d'intégration	3 221 833	2 540 998
Bloquées	5 200 000	
Moins : recettes affectées aux dépenses	1 484 363 198	1 438 570 263
	569 072 459	*546 697 307*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	883 909 385	745 080 446
Fonds d'intégration	26 445 000	20 620 780
Bloquées	22 431 412	
	932 785 797	*765 701 226*
Crédit 6a—Compte d'annuité du gouvernement	*11 758*	*11 758*
Montants législatifs	*25 695 440 590*	*25 695 149 354*
Total du ministère	**27 197 310 604**	**27 007 559 645**
Conseil canadien des relations industrielles		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*10 160 042*	*9 846 672*
Montants législatifs	*1 298 678*	*1 296 000*
	11 458 720	11 142 672

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 586 000*	*1 152 011*
Montants législatifs	*138 000*	*138 000*
	1 724 000	1 290 011
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	8 241 476	6 688 187
Moins : recettes affectées aux dépenses	5 841 000	4 328 850
	2 400 476	*2 359 337*
Montants législatifs	*431*	*431*
	2 400 907	2 359 768
Total du portefeuille ministériel	**27 212 894 231**	**27 022 352 096**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministère		
PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	100 720 083	99 134 699
Subventions et contributions	458 000	458 000
	101 178 083	*99 592 699*
Montants législatifs	*8 884 193*	*8 879 520*
	110 062 276	108 472 219
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*393 791 507*	*388 088 885*
Crédit 10—Dépenses en capital	*2 146 548*	*2 140 591*
Crédit 15—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	4 220 808 763	4 218 510 866
Bloquées	1 816 483	
	4 222 625 246	*4 218 510 866*
Montants législatifs	*222 585 212*	*189 940 308*
	4 841 148 513	4 798 680 650
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
Crédit 25—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*108 346 760*	*101 335 253*
Crédit 30—Subventions et contributions	*62 821 900*	*62 726 320*
Crédit 35—Paiements à la Société canadienne des postes	*24 800 000*	*24 493 743*
Montants législatifs	*10 322 239*	*10 311 490*
	206 290 899	198 866 806
Total du ministère	**5 157 501 688**	**5 106 019 675**

	Dotations	Dépenses
	$	$
Commission canadienne des affaires polaires		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	915 700	893 580
Subventions et contributions	18 500	18 500
	934 200	*912 080*
Montants législatifs	*68 000*	*68 000*
	1 002 200	980 080
Total du portefeuille ministériel	**5 158 503 888**	**5 106 999 755**
INDUSTRIE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	602 636 190	583 307 654
An 2000—État de préparation de l'industrie	600 000	16 021
Moins : recettes affectées aux dépenses	34 291 617	34 291 617
	568 944 573	*549 032 058*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	590 036 896	563 790 530
Bloquées	44 000 000	
	634 036 896	*563 790 530*
Montants législatifs	*182 302 866*	*124 099 432*
Total du ministère	**1 385 284 335**	**1 236 922 020**
Agence de promotion économique du Canada atlantique		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	58 939 640	57 757 911
Bloquées	190 442	
	59 130 082	*57 757 911*
Crédit 21a—Radiation de dettes	*3 442 816*	*3 442 816*
Crédit 25—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	216 404 000	209 084 322
Bloquées	43 177 186	
	259 581 186	*209 084 322*
Montants législatifs	*12 685 561*	*12 677 994*
	334 839 645	282 963 043
Agence spatiale canadienne		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	114 949 944	111 399 187
Bloquées	110 540	
	115 060 484	*111 399 187*
Crédit 35—Dépenses en capital—		
Personnel	4 118 729	4 118 729
Capital	168 394 789	163 958 214
Bloquées	19 925 999	
Moins : recettes affectées aux dépenses	4 000 000	
	188 439 517	*168 076 943*
Crédit 40—Subventions et contributions	*32 624 000*	*32 605 395*
Montants législatifs	*6 722 177*	*6 709 000*
	342 846 178	318 790 525

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Tribunal de la concurrence		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 458 600*	*1 446 047*
Montants législatifs	*135 000*	*135 000*
	1 593 600	1 581 047
Commission du droit d'auteur		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 774 425*	*1 624 125*
Montants législatifs	*123 000*	*123 000*
	1 897 425	1 747 125
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
Crédit 55—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	33 616 978	32 003 393
Bloquées	6 659	
	33 623 637	*32 003 393*
Crédit 60—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	149 847 751	149 450 168
Bloquées	17 323 197	
	167 170 948	*149 450 168*
Montants législatifs	*51 727 510*	*51 695 972*
	252 522 095	233 149 533
Société d'expansion du Cap-Breton		
Crédit 65—Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	33 614 000	33 614 000
Conseil national de recherches du Canada		
Crédit 70—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	295 929 139	289 832 176
Bloquées	2 015 619	
	297 944 758	*289 832 176*
Crédit 75—Dépenses en capital	*61 160 200*	*61 143 696*
Crédit 80—Subventions et contributions	*148 812 430*	*148 431 563*
Montants législatifs	*120 383 423*	*91 769 959*
	628 300 811	591 177 394
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Crédit 85—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	24 569 023	23 792 568
Bloquées	126 463	
	24 695 486	*23 792 568*
Crédit 90—Subventions	*555 364 706*	*538 817 299*
Montants législatifs	*2 343 877*	*2 343 000*
	582 404 069	564 952 867
Conseil de recherches en sciences humaines		
Crédit 95—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	13 817 142	12 538 212
Bloquées	43 719	
	13 860 861	*12 538 212*
Crédit 100—Subventions	*136 690 541*	*129 283 249*
Montants législatifs	*1 217 874*	*1 217 804*
	151 769 276	143 039 265
Conseil canadien des normes		
Crédit 105—Paiements au Conseil canadien des normes	5 446 000	5 446 000
Statistique Canada		
Crédit 110—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	487 254 695	463 702 262
Subventions et contributions	560 800	560 800
Moins : recettes affectées aux dépenses	87 890 000	79 505 737
	399 925 495	*384 757 325*
Montants législatifs	*65 245 372*	*65 245 372*
	465 170 867	450 002 697
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien		
Crédit 115—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*44 015 530*	*41 955 827*
Crédit 120—Subventions et contributions	*144 662 000*	*142 420 382*
Montants législatifs	*29 670 824*	*29 670 402*
	218 348 354	214 046 611
Total du portefeuille ministériel	**4 484 036 655**	**4 077 432 127**
JUSTICE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	299 076 818	299 076 818
Fonds des poursuites en matière de drogue—		
Budget de fonctionnement	23 339 293	23 339 293
Programme des armes à feu—		
Budget de fonctionnement	154 900 712	154 900 712
Justice pour les jeunes—		
Budget de fonctionnement	8 458 070	8 438 831
Bloquées	1 448 203	
	487 223 096	*485 755 654*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	57 183 396	60 662 167
Programme des armes à feu	35 000 000	35 974 148
Services d'aide juridique	79 827 507	79 827 507
Ententes sur le partage des coûts pour la justice pour les jeunes	179 130 197	178 765 197
Fonds de renouvellement du système de justice pour les jeunes	15 536 000	7 150 940
	366 677 100	*362 379 959*
Montants législatifs	*40 510 341*	*40 488 799*
Total du ministère	**894 410 537**	**888 624 412**
Commission canadienne des droits de la personne		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	16 317 977	15 763 034

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Causes portant sur l'équité salariale—		
Budget de fonctionnement	1 794 555	1 572 954
	18 112 532	*17 335 988*
Montants législatifs	*2 274 208*	*2 271 000*
	20 386 740	19 606 988
Tribunal canadien des droits de la personne		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	2 300 665	2 053 641
Causes portant sur l'équité salariale—		
Budget de fonctionnement	1 171 592	713 016
Bloquées	119 818	
	3 592 075	*2 766 657*
Montants législatifs	*105 000*	*105 000*
	3 697 075	2 871 657
Commissaire à la magistrature fédérale		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	7 507 454	7 357 652
Bloquées	15 509	
Moins : recettes affectées aux dépenses	275 000	242 868
	7 247 963	*7 114 784*
Crédit 25—Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	654 649	633 170
Bloquées	3 511	
	658 160	*633 170*
Montants législatifs	*255 823 862*	*255 823 862*
	263 729 985	263 571 816
Cour fédérale du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*31 931 249*	*31 264 706*
Montants législatifs	*4 036 479*	*4 036 479*
	35 967 728	35 301 185
Commission du droit du Canada		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 050 050*	*2 963 965*
Montants législatifs	*146 000*	*146 000*
	3 196 050	3 109 965
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	12 182 960	11 869 868
Frais juridiques	182 414	182 414
	12 365 374	*12 052 282*
Montants législatifs	*1 304 359*	*1 303 150*
	13 669 733	13 355 432
Cour suprême du Canada		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	13 999 000	13 524 547
125e anniversaire	499 674	498 339
Bloquées	56 463	
	14 555 137	*14 022 886*
Montants législatifs	*5 318 690*	*5 318 690*
	19 873 827	19 341 576
Cour canadienne de l'impôt		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	11 292 290	11 281 292
Bloquées	65 314	
	11 357 604	*11 281 292*
Montants législatifs	*1 211 880*	*1 210 000*
	12 569 484	12 491 292
Total du portefeuille ministériel	**1 267 501 159**	**1 258 274 323**
DÉFENSE NATIONALE		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	8 612 345 872	8 583 902 383
Bloquées	42 413 665	
Moins : recettes affectées aux dépenses	406 354 915	406 354 915
	8 248 404 622	*8 177 547 468*
Crédit 5—Dépenses en capital	*2 238 887 528*	*2 156 971 448*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	248 617 828	231 717 898
Bloquées	334 827 252	
	583 445 080	*231 717 898*
Montants législatifs	*904 484 237*	*903 727 764*
Total du portefeuille ministériel	**11 975 221 467**	**11 469 964 578**
RESSOURCES NATURELLES		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	494 750 800	483 423 352
Capital	12 280 000	11 342 017
Bloquées	2 883 543	
Moins : recettes affectées aux dépenses	22 298 000	20 941 841
	487 616 343	*473 823 528*
Crédit 5—Subventions et contributions	*112 343 789*	*101 922 351*
Montants législatifs	*94 090 608*	*71 656 242*
Total du ministère	**694 050 740**	**647 402 121**
Énergie atomique du Canada limitée		
Crédit 20—Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	121 918 000	121 150 000
Commission canadienne de sûreté nucléaire		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	49 589 439	49 550 709

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Subventions et contributions	642 000	482 991
Bloquées	1 309 891	
	51 541 330	*50 033 700*
Montants législatifs	*5 997 795*	*5 997 626*
	57 539 125	56 031 326
Société de développement du Cap-Breton		
Crédit 25—Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement	64 906 502	64 906 000
Bloquées	21 068 498	
	85 975 000	64 906 000
Office national de l'énergie		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*27 759 220*	*26 215 525*
Montants législatifs	*4 371 346*	*4 370 000*
	32 130 566	30 585 525
Total du portefeuille ministériel	**991 613 431**	**920 074 972**
PARLEMENT		
Sénat		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	32 566 602	32 514 001
Subventions et contributions	330 453	330 453
Bloquées	229 945	
	33 127 000	*32 844 454*
Montants législatifs	*19 900 343*	*19 900 343*
	53 027 343	52 744 797
Chambre des communes		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	180 315 200	173 668 391
Subventions et contributions	753 900	748 312
Moins : recettes affectées aux dépenses	876 800	815 610
	180 192 300	*173 601 093*
Montants législatifs	*91 762 871*	*91 762 871*
	271 955 171	265 363 964
Bibliothèque du Parlement		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	24 408 077	23 506 984
Moins : recettes affectées aux dépenses	203 427	203 427
	24 204 650	*23 303 557*
Montants législatifs	*3 331 000*	*3 331 000*
	27 535 650	26 634 557
Total du portefeuille ministériel	**352 518 164**	**344 743 318**

	Dotations	Dépenses
	$	$
CONSEIL PRIVÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	86 867 906	86 066 217
Subventions et contributions	5 697 000	5 008 937
	92 564 906	*91 075 154*
Montants législatifs	*10 635 737*	*10 610 737*
Total du ministère	**103 200 643**	**101 685 891**
Centre canadien de gestion		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	16 461 956	16 289 872
Subventions et contributions	175 000	173 340
Bloquées	104 755	
	16 741 711	*16 463 212*
Montants législatifs	*7 554 343*	*7 554 343*
	24 296 054	24 017 555
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	3 854 882	3 654 550
Bloquées	8 768	
	3 863 650	*3 654 550*
Montants législatifs	*340 147*	*340 000*
	4 203 797	3 994 550
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	26 718 199	26 687 236
Bloquées	745 000	
	27 463 199	*26 687 236*
Montants législatifs	*3 464 004*	*3 457 856*
	30 927 203	30 145 092
Directeur général des élections		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*5 152 000*	*4 750 320*
Montants législatifs	*198 104 839*	*198 104 794*
	203 256 839	202 855 114
Commissaire aux langues officielles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*11 061 401*	*11 044 693*
Montants législatifs	*1 522 690*	*1 522 690*
	12 584 091	12 567 383
Bureau du Canada pour le millénaire		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	8 836 939	8 031 947
Bloquées	86 061	
	8 923 000	*8 031 947*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Crédit 35—Contributions—		
Subventions et contributions	71 812 000	63 137 383
Bloquées	14 464 001	
	86 276 001	*63 137 383*
Montants législatifs	*569 000*	*569 000*
	95 768 001	71 738 330
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*4 251 850*	*4 103 928*
Montants législatifs	*275 361*	*275 361*
	4 527 211	4 379 289
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	5 552 490	5 039 671
Bloquées	8 160	
	5 560 650	*5 039 671*
Montants législatifs	*743 048*	*742 329*
	6 303 698	5 782 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 943 000*	*1 801 103*
Montants législatifs	*142 000*	*142 000*
	2 085 000	1 943 103
Le Réseau du leadership		
Crédit 55—Dépenses de programme—		
Budget de fonctionnement	11 507 030	9 079 130
Bloquées	71 970	
	11 579 000	*9 079 130*
Montants législatifs	*743 000*	*743 000*
	12 322 000	9 822 130
Total du portefeuille ministériel	**499 474 537**	**468 930 437**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	797 405 532	772 245 224
Subventions et contributions	1 671 000	1 147 741
Services immobiliers	1 368 493 716	1 329 424 264
Frais bancaire	36 770 000	32 859 360
Canada au sein des Amériques	1 944 626	1 499 776
Bloquées	31 576 594	
Moins : recettes affectées aux dépenses	570 986 347	570 986 347
	1 666 875 121	*1 566 190 018*
Crédit 5—Dépenses en capital	*468 086 905*	*460 268 384*
Montants législatifs	*868 325 072*	*51 121 833*
	3 003 287 098	2 077 580 235
PROGRAMME DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT		
Crédit 10—Paiements à la Queens Quay West Land Corporation	*3 000 000*	*3 000 000*
Crédit 11a—Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	*12 671 000*	*12 610 000*
	15 671 000	15 610 000
Total du ministère	**3 018 958 098**	**2 093 190 235**
Bureau d'information du Canada		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	53 884 594	53 884 594
Subventions et contributions	2 844 664	2 341 384
Bloquées	88 172	
	56 817 430	*56 225 978*
Montants législatifs	*1 217 454*	*1 217 454*
	58 034 884	57 443 432
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement	1 905 524 000	1 905 524 000
Société canadienne des postes		
Crédit 25—Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	257 210 000	257 210 000
Total du portefeuille ministériel	**5 239 726 982**	**4 313 367 667**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*39 485 595*	*36 397 562*
Crédit 5—Subventions et contributions	*45 908 200*	*45 041 939*
Montants législatifs	*2 863 246*	*2 863 246*
Total du ministère	**88 257 041**	**84 302 747**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*197 045 544*	*196 236 683*
Montants législatifs	*456 718*	*451 832*
	197 502 262	196 688 515
Service correctionnel		
Crédit 15—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 117 453 941	1 091 963 904
Subventions et contributions	4 479 809	4 479 809
	1 121 933 750	*1 096 443 713*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Suite*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Crédit 20—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital—		
Capital	126 051 000	114 597 802
Bloquées	7 000 000	
	133 051 000	*114 597 802*
Montants législatifs	*151 525 174*	*126 672 768*
	1 406 509 924	1 337 714 283
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	27 384 685	27 066 861
Subventions et contributions	35 000	16 800
	27 419 685	*27 083 661*
Montants législatifs	*3 863 975*	*3 854 250*
	31 283 660	30 937 911
Bureau de l'enquêteur correctionnel		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	1 902 152	1 875 231
Bloquées	45 048	
	1 947 200	*1 875 231*
Montants législatifs	*195 000*	*195 000*
	2 142 200	2 070 231
Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 35—Application de la loi— Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	871 403 178	826 777 692
Subventions et contributions	1 389 880	1 202 139
Services de police contractuelle—		
Budget de fonctionnement	996 335 000	982 720 616
Recettes affectées aux dépenses	(876 525 000)	(842 413 626)
L'intégrité des programmes	46 093 000	45 343 577
Rémunération et indemnités	51 208 000	51 208 000
Les sommets hémisphériques	8 342 000	8 342 000
Sommets dirigés par le Premier Ministre	1 099 575	1 099 575
Bloquées	51 617	
Moins : recettes affectées aux dépenses	9 629 000	6 181 254
	1 089 768 250	*1 068 098 719*
Crédit 40—Application de la loi— Dépenses en capital—		
Capital	47 905 407	47 905 407
Services de police contractuelle	63 883 593	63 224 783
Programme de remise en état des cellules	3 000 000	3 000 000
L'intégrité des programmes	8 200 000	8 200 000
Sommets dirigés par le Premier Ministre	2 500 000	2 500 000
Bloquées	4 003 000	
	129 492 000	*124 830 190*
Montants législatifs	*287 021 366*	*284 373 823*
	1 506 281 616	1 477 302 732
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*768 000*	*530 532*
Montants législatifs	*61 000*	*61 000*
	829 000	591 532
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	5 029 250	4 844 315
Bloquées	54 750	
	5 084 000	*4 844 315*
Montants législatifs	*405 000*	*405 000*
	5 489 000	5 249 315
Total du portefeuille ministériel	**3 238 294 703**	**3 134 857 266**
TRANSPORTS		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	501 888 972	498 777 772
Bloquées	1 042 272	
Moins : recettes affectées aux dépenses	317 333 848	317 333 848
	185 597 396	*181 443 924*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	77 663 000	72 859 114
Bloquées	3 732 000	
	81 395 000	*72 859 114*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	263 321 001	232 465 216
Bloquées	4 578 101	
	267 899 102	*232 465 216*
Crédit 15—Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée—		
Autres frais de fonctionnement	34 587 000	33 846 765
Bloquées	4 054 000	
	38 641 000	*33 846 765*
Crédit 20—Paiements à Marine Atlantique S.C.C.—		
Autres frais de fonctionnement	48 700 000	38 560 054
Bloquées	300 000	
	49 000 000	*38 560 054*
Crédit 25—Paiements à VIA Rail Canada Inc.	*231 603 000*	*231 603 000*
Montants législatifs	*127 035 374*	*124 941 736*
Total du ministère	**981 170 872**	**915 719 809**
Office des transports du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	23 154 433	20 554 659
Subventions et contributions	4 000	
	23 158 433	*20 554 659*
Montants législatifs	*3 060 972*	*3 056 626*
	26 219 405	23 611 285
Tribunal de l'aviation civile		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 100 750*	*1 020 244*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR DOTATION—*Fin*

	Dotations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*100 000*	*100 000*
	1 200 750	1 120 244
Total du portefeuille ministériel	**1 008 591 027**	**940 451 338**
CONSEIL DU TRÉSOR		
Secrétariat		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	156 868 435	153 990 723
Initiatives de préparation globale à l'an 2000	65 000	65 000
Bloquées	1 942 396	
Moins : recettes affectées aux dépenses	3 230 000	2 800 814
	155 645 831	*151 254 909*
Crédit 2—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	24 168 001	9 285 641
Moins : redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	311 454	
	23 856 547	*9 285 641*
Crédit 5—Éventualités du gouvernement—		
Bloquées	*494 427 378*	
Crédit 10—Initiatives pangouvernementales—		
Fins particulières	5 667 240	
Bloquées	1 068 673	
	6 735 913	
Crédit 15—Conventions collectives	*4 483 000*	
Crédit 20—Assurances de la fonction publique—		
Autres frais de fonctionnement	1 079 977 000	1 025 740 908
Subventions et contributions	244 000	266 413
Moins : recettes affectées aux dépenses	113 646 000	69 351 068
	966 575 000	*956 656 253*
Montants législatifs	*3 061 401 704*	*3 061 393 417*
Total du portefeuille ministériel	**4 713 125 373**	**4 178 590 220**
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministère		
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	230 445 829	225 965 524
Achat de services de santé—		
Personnel	4 356 149	4 356 149
Achat de services de santé	359 932 621	352 579 556
Indemnisation des Anciens Combattants de la marine marchande	20 000 000	20 000 000
Bloquées	371 230	
	615 105 829	*602 901 229*
Crédit 5—Subventions et contributions	*1 480 927 000*	*1 462 514 541*
Montants législatifs	*33 223 236*	*33 218 034*
	2 129 256 065	2 098 633 804
PROGRAMME DU TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*8 681 336*	*8 340 124*
Montants législatifs	*1 647 000*	*1 647 000*
	10 328 336	9 987 124
Total du portefeuille ministériel	**2 139 584 401**	**2 108 620 928**
TOTAL GLOBAL	**163 912 973 346**	**159 853 325 486**

Commissions

Information générale par commission

L'état suivant a pour but de présenter de l'information générale pour chaque commission impliquée dans une enquête ou une investigation publique.

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION

	Membres				
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*	Autres traitements	Autres dépenses	Total
	$	$	$	$	$
CONSEIL PRIVÉ					
Ministère					
Commission sur les revendications particulières des Indiens	330 400	263 913	2 367 457	1 920 016	4 881 788
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1329 en date du 15 juillet 1991) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission est chargée d'enquêter de façon impartiale dans les cas où une Première nation conteste un refus du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de satisfaire à une de ses revendications particulières, et dans les cas où la Première nation est en désaccord avec les critères d'indemnisation retenus par le gouvernement pour le règlement de sa revendication.					
Commission d'étude des indemnités des parlementaires		4 740	5 423	48 103	58 266
Cette Commission a été instituée par décret (CP 2001-79 en date du 12 janvier 2001) en vertu de l'article 68 de la Loi sur le Parlement du Canada. La Commission est chargée d'examiner si les variations annuelles des indemnités de session et autres indemnités payables aux parlementaires sont satisfaisantes et de lui présenter, un rapport dans les deux langues officielles assorti des recommandations qu'ils estiment appropriées.					

* Le détail concernant les dépenses de l'exercice en cours figure au tableau suivant intitulé—«Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission».

Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission

L'état suivant présente le total des frais de déplacement et de séjour payé à chaque membre de commissions.

DÉTAIL SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR PAR COMMISSION

Nom des membres	Dépenses en 2000-2001
	$
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Commission sur les revendications particulières des Indiens	
Augustine R (Commissaire)	47 891
Bellegarde J D (Co-président)	52 272
Corcoran C T (Commissaire)	39 573
Harper E (Commissaire)	38 161
Prentice J E (Co-président)	39 205
Purdy S G (Commissaire)	46 813
	263 915
Commission d'étude des indemnités des parlementaires	
Epp A J (Commissaire)	4 740

Frais d'étude

Cet état fournit le détail des frais d'étude encourus au cours de l'exercice. Aux fins de cet état, un frais d'étude représente le coût de toute activité éducationnelle de longue durée. Une activité éducationnelle de longue durée est toute activité de formation ou de développement accordée à un employé du gouvernement et donnée dans un établissement éducationnel à l'extérieur de la fonction publique qui a totalisé ou qui totalisera un nombre total de 65 jours ouvrables ou plus sur une période maximale de trois (3) ans, ou qui exige ou exigera des dépenses totales de plus de 25 000 $ (y compris le traitement).

FRAIS D'ÉTUDE

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	8	129 001	7 800	61 132	73 868	271 801
Agence canadienne d'inspection des aliments	2	14 701	2 000	19 865	200	36 766
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	3	15 479				15 479
PATRIMOINE CANADIEN						
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	1	25 600		8 000		33 600
Archives nationales du Canada	2	63 650				63 650
Bibliothèque nationale	1	1 906			90	1 996
Agence Parcs Canada	15	109 696	18 925	47 182	1 101	176 904
Commission de la fonction publique	7	109 492	575	23 164	2 018	135 249
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	8	72 137	6 311	62 051		140 499
ENVIRONNEMENT						
Ministère	3	21 331		1 011		22 342
PÊCHES ET OCÉANS	5	98 747		82 607	1 264	182 618
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	1		1 316			1 316
Agence canadienne de développement international	5	92 641		19 551		112 192
SANTÉ						
Ministère	36	345 833	77 806	272 874		696 513
Instituts de recherche en santé du Canada [3]	1	11 448		5 376		16 824
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	47	211 496	20 162	53 868	1 015	286 541
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	9	217 802	24 100	51 734	6 396	300 032
INDUSTRIE						
Ministère	4	107 897	463	54 222		162 582
Agence spatiale canadienne	3	9 120	2 141	27 580	150	38 991
Commission du droit d'auteur	2			4 225		4 225

FRAIS D'ÉTUDE—*Fin*

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
Agence de développement économique du canada pour les régions du Québec	1	17 425		1 946	481	19 852
Statistique Canada	4	12 090			5 000	17 090
JUSTICE						
Ministère	13	251 027		4 854		255 881
Commissaire à la magistrature fédérale	1			1 129	67	1 196
Cour fédérale du Canada	2		36 777	2 000		38 777
DÉFENSE NATIONALE	36	763 952	6 415	92 002	17 785	880 154
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	12	318 688	32 282	39 740		390 710
Office national de l'énergie	2	22 819		4 093		26 912
PARLEMENT						
Chambre des communes	1	18 220		10 100		28 320
CONSEIL PRIVÉ						
Directeur général des élections	1	41 908		24 600		66 508
Le Réseau du leadership	1	40 432		21 000		61 432
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	7	122 896		150 830		273 726
Bureau d'information du Canada	1	40 432	8 264	6 300	2 680	57 676
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	2	28 553		5 318		33 871
Service correctionnel	37	641 810		71 159	5 579	718 548
TRANSPORTS						
Ministère	6	266 166	1 044	11 129	346	278 685
Office des transports du Canada	1	17 711		5 318		23 029
ANCIENS COMBATTANTS	2	30 546			1 623	32 169
Total	293	4 292 652	246 381	1 245 960	119 663	5 904 656

(1) Comprend les indemnités tenant lieu de traitements.
(2) Comprend les indemnités pour livres.
(3) Antérieurement Conseil de recherches médicales.

Revenus de placements

Cet état fournit le détail pour l'exercice de la catégorie de recettes non fiscales intitulée revenus de placements. Les revenus de placements consistent principalement en des intérêts sur les prêts et avances consentis, en des dividendes sur les placements, et en des virements de bénéfices.

REVENUS DE PLACEMENTS

	Montant réalisé en 2000-2001 [1]
	$
COMPTES CONSOLIDÉS—	
Énergie atomique du Canada limitée	467 872
ENCAISSE ET DÉBITEURS—	
Intérêts des dépôts bancaires	586 058 227
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—	
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—	
Virement de bénéfices	2 879 414 376
Fonds monétaire international—Souscriptions—	
Virement de bénéfices	162 093 640
Total des comptes d'opérations de change	3 041 508 016
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—	
Sociétés d'État entreprises—	
Banque de développement du Canada—	
Dividendes	8 888 860
Société canadienne d'hypothèques et de logement	543 728 942
Société du crédit agricole	60 757 760
Fonds d'aide aux groupements agricoles	4 804
	613 380 366
Autres—	
Banque du Canada—	
Virement de bénéfices	2 027 241 497
Canada Development Investment Corporation—	
Dividendes	5 000 000
Société immobilière du Canada Limitée—	
Dividendes	(191 000)
Société canadienne des ports—	
Dividendes	43 375
Fonds de prêts interportuaire—	
Virement de fonds excédentaires	36 402 210
Société canadienne des postes—	
Dividendes	18 900 000
Commission canadienne du lait	2 334 725
Société de développement du Cap-Breton	31 765
Administration du port de Belledune—	
Autres	55 746
Administration du port de Fraser River—	
Autres	227 374
Administration du port de Halifax—	
Autres	529 071
Administration du port de Montréal—	
Autres	3 194 349
Administration du port de Nanaimo—	
Autres	64 405
Administration du port de North Fraser—	
Autres	27 097
Administration du port de Port Alberni—	
Autres	61 107
Administration du port de Québec—	
Autres	461 490
Administration du port de Saguenay—	
Autres	69 265
Administration du port de Saint John—	
Autres	254 613
Administration du port de Sept Îles—	
Autres	198 140
Administration du port de St. John's—	
Autres	76 534
Administration du port de Toronto—	
Autres	136 155
Administration du port de Trois-Rivières—	
Autres	108 382
Administration du port de Thunder Bay—	
Autres	43 160
Administration du port de Vancouver—	
Autres	294 048
Administration du port de Windsor—	
Autres	45 814
	2 095 609 322
Total des sociétés d'État entreprises	2 708 989 688
Placements de portefeuille—	
Petro-Canada Limitée—	
Dividendes	19 756 042
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement—	
Pays en développement—Affaires étrangères et Commerce international—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international	2 483 211
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par la Société pour l'expansion des exportations)—	
Affaires étrangères et Commerce international	115 926 366
Jamaïque—Finances	1 455 432
Prêt pour aide financière à la Thaïlande—Finances	42 329 878
Royaume-Uni—Finances—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)	537 405
Intérêt différé	5 255 389
Total des gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	168 007 681
Organisations internationales—	
Fonds monétaire international—	
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance	39 604 493

REVENUS DE PLACEMENTS—*Suite*

	Montant réalisé en 2000-2001 [1]
	$
Administrations provinciales et territoriales—	
TERRE-NEUVE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	225 224
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	27 069
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	2 759 610
	3 011 903
NOUVELLE-ÉCOSSE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	3 510
Industrie—	
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	35 239
	38 749
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	11 403
Industrie—	
Agence de promotion économique du Canada atlantique— Entente-cadre sur le plan de développement	295 552
	306 955
NOUVEAU-BRUNSWICK—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	58 852
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	773 861
Agence de promotion économique du Canada atlantique— Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	92 510
	925 223
QUÉBEC—	
Finances—	
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	512 589
	571 533
SASKATCHEWAN—	
Agriculture et Agroalimentaire— Centres de services agricoles	28 294
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 513
	29 807
ALBERTA—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*27 938*
COLOMBIE-BRITANNIQUE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*22 179*
TERRITOIRE DU YUKON—	
Affaires indiennes et du Nord canadien— Gouvernement du Territoire du Yukon	*15 270*
Total des administrations provinciales et territoriales	4 949 557
Autres prêts, placements et avances—	
Prêts et avances à justifier—	
Affaires étrangères et Commerce international— Employés affectés à l'étranger	*499 163*
Autres—	
Agriculture et Agroalimentaire— Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples $ 361 967	
Intérêts sur prêts—Régime d'assurance-revenu brut 37 071	
	399 038
Citoyenneté et Immigration— Prêts d'aide et de transport	909 961
Finances— Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	2 973
Affaires indiennes et du Nord canadien— Yukon Energy Corporation	870 977
Caisse de prêts aux Inuits	503
Fonds du développement économique des Indiens	64 835
Conseil des Indiens du Yukon	732 021
Revendicateurs autochtones	5 396 307
Transports— Commissaires du port de Hamilton	516
Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent	71 346
Anciens Combattants— Caisse de la Loi sur les terres destinées aux Anciens Combattants—Avances	7 167
	8 455 644
Total des autres prêts, placements et avances	8 954 807
Total des prêts, placements et avances	**2 950 262 268**
AUTRES COMPTES—	
Patrimoine canadien— Fonds renouvelables de Patrimoine canadien	338 467
Office national du film	6 673
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec— Autres revenus de placement—Hexavision Technologies Inc.	102 715

REVENUS DE PLACEMENT—*Fin*

	Montant réalisé en 2000-2001 [1]
	$
Pêches et Océans—	
Décentralisation de l'Assurance Vie	667 608
Affaires étrangères et Commerce international—	
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	408 384
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Prêt perpétuel de la bande Stoney	23 377
Fonds domiciliaire aux Indiens—	
Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis	944 452
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	103 347 092
Industrie—	
Entente générale d'expansion—Autres dividendes	12 300
Défense nationale—	
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	833 801
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs	15 118
Ressources naturelles—	
Fonds renouvelables des Ressources naturelles	26 630
Travaux publics et Services gouvernementaux—	
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	282 824
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	137 300
Fonds renouvelable des services optionnels	(677 978)
Gendarmerie royale du Canada—	
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—	
Intérêt	$ 5 919
Virement de bénéfices	(36 643)
	(30 724)
Total des autres comptes	**106 438 039**
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS	**6 684 726 422**
Sommaire—	
Intérêt	1 417 200 957
Virements de bénéfices	5 172 096 605
Virements de fonds excédentaires	36 402 210
Dividendes	56 132 997
Autres	2 893 653
Total	**6 684 726 422**

[1] Les montants inscrits sous cette colonne représentent de l'intérêt sauf indication contraire.

Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires

Cet état fournit le détail sur les frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires encourus au cours de l'exercice lorsqu'en service ministériel commandé. Aux fins de cet état, les frais de déplacement comprennent le transport, le logement, les repas et autres dépenses. Les éléments suivants sont exclus de cet état :

- les frais de déplacement du personnel rattaché aux ministres, ou des autres personnes voyageant avec les ministres et secrétaires parlementaires;
- les frais d'hospitalité encourus au nom du gouvernement lorsqu'ils sont considérés comme essentiels pour fins de courtoisie, ou pour faciliter la conduite d'affaires gouvernementales;
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes au service de divers comités parlementaires;
- les frais de déménagement, de transport et de déplacement versés par la Chambre des communes au nom de ses membres. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé «Chambre des communes—État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 2000-2001»;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 13 de ce volume intitulé «Affaires étrangères et Commerce international—Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales».

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

	Crédit	Montant
		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministre—		
L'hon L Vanclief	1	32 248
Secrétaire d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) et (Développement rural)—		
L'hon A Mitchell	1	20 452
Secrétaire parlementaire—		
L McCormick	1	1 783
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
Ministre—		
L'hon M Cauchon	1	8 747
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministre—		
L'hon S Copps	1	159 847
Secrétaire d'État (Sport amateur)—		
Hon D Coderre	1	38 620
Secrétaire d'État (Multiculturalisme)—		
L'hon H Fry	1	4 970
Secrétaire d'État (Situation de la femme)—		
L'hon H Fry	1	2 740
Secrétaire parlementaire—		
M Bélanger	1	21 290
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministre—		
L'hon E Caplan	1	56 054
Secrétaire parlementaire—		
M Assad	1	8 110
ENVIRONNEMENT		
Ministre—		
L'hon D Anderson	1	75 753
Secrétaire parlementaire—		
P Torsney	1	5 831
FINANCES		
Ministre—		
L'hon P Martin	1	39 131
Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)—		
L'hon J Peterson	1	45 056
Secrétaire parlementaire—		
R Cullen	1	6 610
PÊCHES ET OCÉANS		
Ministre—		
L'hon H S Dhaliwal	1	37 145
Secrétaire parlementaire—		
L D O'Brien	1	2 118
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministres des Affaires étrangères—		
L'hon L Axworthy	1	17 526
Hon J Manley	1	20 607
Ministre du Commerce international—		
Hon P S Pettigrew	1	36 861
Ministre de la Coopération internationale—		
L'hon M Minna	20	112 249
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique)—		
L'hon D Kilgour	1	74 182
Secrétaires d'État (Asie et Pacifique)—		
L'hon R Chan	1	32 376
Hon R D Pagtakhan	1	13 303
SANTÉ		
Ministre—		
L'hon A Rock	1	47 767
Secrétaire parlementaire—		
Y Charbonneau	1	4 946

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES–*Fin*

	Crédit	Montant
		$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministre du Développement des ressources humaines—		
L'hon J Stewart	1	46 088
Ministre du travail—		
L'hon C Bradshaw	1	53 455
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)—		
L'hon E Blondin-Andrew	1	57 861
Secrétaire parlementaire—		
R Folco	1	3 209
J Longfield	1	152
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministre—		
L'hon R D Nault	1	99 721
Secrétaire parlementaire—		
J B Finlay	1	16 535
INDUSTRIE		
Ministres—		
L'hon J Manley	1	48 131
Hon B V Tobin	1	105 438
Secrétaire d'État (Agence de promotion économique du Canada atlantique—		
Hon R Thibault	20	12 266
Secrétaire d'État (Sciences, Recherche et Développement)—		
Hon G Normand	1	90 822
Secrétaire d'État (Diversification de l'économie de l'Ouest canadien) (Francophonie)—		
L'hon R J Duhamel	115	22 396
JUSTICE		
Ministre de la Justice et procureur général du Canada—		
L'hon A McLellan	1	28 783
DÉFENSE NATIONALE		
Ministre—		
L'hon A Eggleton	1	71 686
Secrétaires parlementaires—		
R Bertrand	1	6 291
H D Clouthier	1	1 974
RESSOURCES NATURELLES		
Ministre—		
L'hon R E Goodale	1	68 085
Ministre responsable de la Commission canadienne du blé—		
L'hon R E Goodale	1	1 834
Secrétaires parlementaires—		
B Serre	1	1 367
B St. Denis	1	3 854
CONSEIL PRIVÉ		
Premier ministre—		
Le très hon J Chrétien	1	8 259
Vice-premier ministre—		
L'hon H Gray	1	30 852
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales—		
L'hon S Dion	1	21 822
Leader du gouvernement à la Chambre des communes—		
L'hon D Boudria	1	46 908
Leader du gouvernement au Sénat—		
L'hon J B Boudreau	1	31 374
Hon S Carstairs	1	12 189
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministre—		
L'hon A Gagliano	15	3 116
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Solliciteur général du Canada—		
L'hon L MacAulay	1	64 964
Service correctionnel—		
Ministre—		
L'hon L MacAulay	15	3 464
Secrétaire parlementaire—		
L Myers	1	3 421
TRANSPORTS		
Ministre—		
L'hon D M Collenette	1	74 949
CONSEIL DU TRÉSOR		
Président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure—		
L'hon L Robillard	1	39 787
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministres—		
L'hon G S Baker	1	49 702
Hon R J Duhamel	1	17 295
Secrétaires parlementaires—		
C Provenzano	1	3 413
B Wood	1	2 770

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Autres informations diverses

SOMMAIRE

	Page
Affaires étrangères et Commerce international	
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales	13.2
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales	13.4
Développement des ressources humaines	
Paiements d'indemnités et frais d'administration	13.9
Parlement	
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2000-2001	13.10
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 2000-2001	13.12
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2000-2001	13.16
Conseil privé	
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État	13.18
État des dépenses—Dépenses législatives de scrutin	13.19
Détail des dépenses—37e élection générale de novembre 2000	13.19
Détail des dépenses—Élections partielles de septembre 2000	13.20
Détail des dépenses—Élection partielle de St. John's-Ouest (mai 2000)	13.20
Solliciteur général	
État des dépenses par établissement	13.21
Conseil du Trésor	
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits	13.24

Affaires étrangères et Commerce international

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

Conférences et réunions	Montant
	$
Conférence de la Francophonie à N'djamena (Tchad)	87 549
Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES) au Caire	14 802
Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage (CONFEMEN) Bamako (Mali)	20 199
Réunions des ministres de l'éducation à (Tokyo, Okinawa et Singapour)	271 057
Funérailles de Lea Rabin en Israël	600
Ministre de la Coopération internationale (MINE) Durban (Afrique du Sud) conférence internationale sur le SIDA	9 116
Voyage de la ministre de la Coopération internationale (MINE) à Dakar (Sénégal)	9 812
Ministre de la Coopération internationale (MINE) Sommet mondial du développement social + 5 à Genève	58 640
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) et du ministre du Commerce international (MINT) à Brunei pour l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	129 382
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) Thaïlande	38 815
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) en Autriche pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (l'OSCE)	7 955
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) à Barrow (Alaska) Conseil de l'Arctique	31 851
Réunion des ministres des affaires étrangères à Bruxelles	4 917
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) à la réunion des ministres des affaires étrangères du G-8 Miyiziki et Beijing	105 133
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) à Mexico	11 336
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) au sujet du Traité de non-prolifération à New York	97 178
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) Organisation des États américains (OEA) au Pérou	9 917
Ministre des Affaires étrangères (MINA) Conférence sur les enfants touchés par la guerre Accra (Ghana)	108 738
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) au Conseil de l'Atlantique Nord et réunion du Conseil euro-atlantique en Belgique	13 336
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) au Chili	4 452
Ministre des Affaires étrangères (MINA) Réunion du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) (mai 2000)	5 994
Ministre des Affaires étrangères (MINA) Réunion du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) (mars 2001)	58 559
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) en Syrie pour une cérémonie commémorative et à Washington	19 298
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) 55^{e}Assemblée générale des Nations Unies à New York	679 277
Ministre des Affaires étrangères (MINA) au Conseil de sécurité des Nations Unies à New York	15 855
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) en Florance, Italie ministérielle du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) de l'OTAN	31 924
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) Sécurité humaine à Lucerne (Suisse)	6 395
Ministre du Commerce international (MINT) en Argentine, réunion des ministres du commerce de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)	19 850
Voyage du ministre du Commerce international (MINT) à Darwin (Australie) et ministres du commerce de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	123 508
Voyage du ministre du Commerce international (MINT) Budapest, Bratislava, Prague et Ljubljana	8 334
Voyage du ministre du Commerce international (MINT) à Buenos Aires (Argentine) (ZLEA)	243

Affaires étrangères et Commerce international

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

Conférences et réunions	Montant
	$
Voyage du ministre du Commerce international (MINT) à Washington (Commission de l'ALENA)	1 916
Funérailles du premier ministre Douglas à la Dominique	7 250
Voyage du Premier ministre en Chine (Beijing, Shanghai et Hong Kong) pour Équipe Canada	6 757 908
Voyage du Premier ministre à Boston pour Équipe Canada	211 107
Voyage du Premier ministre en Amérique centrale et aux Caraïbes	315 514
Voyage du Premier ministre en Jamaïque (Montego Bay) au sommet du CARICOM	163 336
Voyage du Premier ministre à New York pour le sommet du millénaire	548 987
Voyage du Premier ministre à Okinawa Tokyo pour le sommet du G-8	1 215 810
Voyage du Premier ministre à Paris et conférence Canada-Union européenne (CDA-UE) tenue à Lisbonne	794 731
Voyage du Premier ministre au Sommet du 21e siècle à Berlin	312 376
Voyage du Premier ministre au Moyen-Orient (Israël, Palestine, Égypte, Liban, Jordanie, Syrie et Arabie Saoudite)	1 922 799
Voyage du Premier ministre à Durham (Caroline du Nord)	209 622
Voyage du Premier ministre à Washington	178 199
Jeux olympiques de Sydney Mme Chrétien	136 709
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la Conférence des Premières Dames des Amériques à Lima (annulée)	21 409
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour le voyage de la Gouverneure générale au Chili et en Argentine	372 554
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour le voyage du Premier ministre au sommet du G-8 en Italie	10 268
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour le voyage du Premier ministre au Sommet Européen en Suède	16 681
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour le voyage du Premier ministre à Brunei Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) (annulé)	71 613
Symposium de la Francopbonie à Bamako (APEC)	53 295
Evénements reliés aux Nations Unies, New York	21 685
56e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies	142 275
57e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies	33 704
Femmes 2000 - Assemblée générale des Nations Unies à Beijing+5 PRMNY	44 165
Conférence des femmes de la Francophonie tenue au Luxembourg (exercice précédent)	10 266
Jumelage ministériel	17 076
Divers	26 964
Total	15 622 241

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

	$
Conférence de la Francophonie à N'djamena (Tchad)	86 994
Chambre des communes	
Duhamel Hon. R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Cousineau M., Fortin J., Guenette R., Lachapelle L., Lessard G.	
Autre	
Farmer V.	
Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES) au Caire	14 634
Chambre des communes	
Duhamel Hon. R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bilodeau J., Granger P., Laprade S., Lessard G.	
Autres	
Baird Hon. J., Drouin D., Collet R., Coté J., Matte G.	
Conférence des ministres de l'Éducation ayant le français en partage (CONFEMEN) Bamako (Mali)	20 172
Chambre des communes	
Duhamel Hon. R.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Cousineau M., Galambos I., Granger P., Guenette R., Lachapelle L., Lessard G.	
Autre	
Roy G.	
Réunions des ministres de l'éducation à (Tokyo, Okinawa et Singapour)	158 308
Affaires étrangères et Commerce international	
Martin R.	
Conseil des ministres de l'Éducation (Canada)	
Ecker J., Molloy G.	
Ministre de l'Éducation du Québec	
Legault F.	
Alberta Learning	
Oberg Hon. Dr. L.	
Education Training and Youth	
Cadwell D., Hagel G., Hodkinson G.D., Nejat G.	
Funérailles de Lea Rabin en Israël	600
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp P., Kern M.	
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Ministre de la Coopération internationale (MINE) Durban (Afrique du Sud) conférence internationale sur le SIDA	8 896
Chambre des communes	
Minna Hon. M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Racine A.	
Voyage de la ministre de la Coopération internationale (MINE) à Dakar (Sénégal)	7 129
Affaires étrangères et Commerce international	
Racine A.	
Ministre de la Coopération internationale (MINE) Sommet mondial du développement social + 5 à Genève	21 503
Chambre des communes	
Minna Hon. M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Gonda C., Price K.	

	$
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) et du ministre du Commerce international (MINT) à Brunei pour l'Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (ACEAP)	111 972
Chambre des communes	
Manley Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bowman A., Caron J., Carre S., Dube N., Gompe J., Johnstone V., Kramer J., Lasalle C., Laturre J., Martin M., Meness-Larocque K., Sloan J., St-Onge M.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) Thaïlande	37 161
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Heatherington E., Johnstone V., Vidal G.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) en Autriche pour l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (l'OSCE)	7 170
Affaires étrangères et Commerce international	
Banks D.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) à Barrow (Alaska) Conseil de l'Arctique	28 823
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Hickey D., Johnstone V., Kadas R., Karetak-Lindell N., Lavigne L.	
Réunion des ministres des Affaires étrangères à Bruxelles	4 842
Chambre des communes	
Manley Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Chowdhury S., Johnstone V., Leblanc G., Ouimet D.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) à la réunion des ministres des affaires étrangères du G-8 Miyiziki et Beijing	104 514
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Belle Feville J., Christianson S., Heatherington E., Hickey D., Johnstone V., Mark R.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) à Mexico	9 852
Chambre des communes	
Manley Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone V., Melnachok J., Meness-Laroque K.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) au sujet du Traité de non-prolifération à New York	87 401
Affaires étrangères et Commerce international	
Dumont J., McDonald R., Proudfoot D., Sarty L., Smith T., Viveash D.	
Commission canadienne de sûreté nucléaire	
Guilband A.	
Défense nationale	
Goupil Ch.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) Organisation des États américains (OEA) au Pérou	7 733
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Brown D., Clarke J., Hanna J., Hepburn L., Johnstone V.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) Conférence sur les enfants touchés par par la guerre Accra (Ghana)	105 031
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Brown D., Cockburn G., Greenwood M., Hoskin E., Johnstone V.B., Laporte E., Morin L., Oosterveld V., O'Shaughnessy M., Perron M., Ross M., Small M., Sorger C.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) au Conseil de l'Atlantique Nord et réunion du Conseil euro-atlantique en Belgique	12 604
Chambre des communes	
Manley Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone V., Meness-Larocque K., Ouimet D.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) au Chili	4 397
Chambre des communes	
Minna Hon. M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Racine A.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) Réunion du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) (mai 2000)	57 981
Chambre des communes	
Manley Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Gutman T., Johnstone V., Macerollo T., Meness-Laroque K., Sloan J., Solberg M., Tasleem J.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) Réunion du groupe d'action ministériel du Commonwealth (GAMC) (mars 2001)	5 217
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Stern J.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) en Syrie pour une cérémonie commémorative et à Washington	18 876
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone V.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) 55e Assemblée générale des Nations Unies à New York	651 821
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L., Minna Hon. M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Beaulieu Y., Brown C., Brown D., Buck K., Bugiliskis A., Chouinard D., Cousineau P., Dion A., Grant M., Hindle L., Johnstone V., Hoskin E., Uhlan H., Robin Y., K D., Kirsch P., La vertu G., Lotie P., McDougall R., McPhee D. R., Meyer P., Norfolk A., Proudfoot S., Sarty L., Sinclair J., Smith T., Viveash D., Wayen L., Wilcox K.	
Défense nationale	
Adsett H., Amegan K., Beck S., Beth N., Caron J., Doult N., Dickson B., Holmes J., Ironside P., Meagher Ch., Moffat Col.S., Morrill K., Peart A., Snyder R., Sproule D., Strauss H., Valerie O., Ventura C., Wade S., Wittmann P.	
Agence canadienne de développement international	
Baker P., Ford M., Molson A., Nelems M., Rivington D., Sadler P., Singleton B., Williams D.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) au Conseil de sécurité des Nations Unies à New York	15 592
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bizai L., Brown D., Uhlan H., Johnstone V.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA) à Florence (Italie) pour la ministérielle du Conseil de partenariat euro-atlantique (CPEA) de l'OTAN	26 592
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Brown D., Johnstone V., Neri P., Racine A.	
Voyage du ministre des Affaires étrangères (MINA), Sécurité humaine à Lucerne (Suisse)	5 989
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone V., Hoskin E.	
Ministre du Commerce international (MINT) en Argentine, réunion des ministres du commerce de la Zone de libre-échange des Amériques (ZLEA)	6 221
Chambre des communes	
Pettigrew Hon. P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lessard M.	
Voyage du ministre du Commerce international (MINT) à Darwin (Australie) et ministres du commerce de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	121 093
Chambre des communes	
Pettigrew Hon. P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bussière S., Wilson R.	
Voyage du ministre du Commerce international (MINT) Budapest, Bratislava, Prague et Ljubjana	8 297
Chambre des communes	
Pettigrew Hon. P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lessard M.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Voyage du ministre du Commerce international (MINT) à Washington (Commission de l'ALENA)	*1 916*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Hoskin E., Lee A.	
Funérailles du premier ministre Douglas à la Dominique	*7 250*
Chambre des communes	
Duhamel Hon. R.	
Autre	
Duran L.	
Voyage du Premier ministre en Chine (Beijing, Shanghai et Hong Kong) pour Équipe Canada	*6 442 781*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Pettigrew Hon. P.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Abelans A., Arial B., Bachand C., Bazinet E., Bédard C., Benson I., Bird S., Boyer C., Brooman K., Cameron D., Chrétien C., Chrétien F., Deschambault D., Desmarais A., Ducros F., Duquette N., Edmonds K., Ethier J., Faubert M., Foster M., Fulton D., Goldenberg E., Goodwin M., Gracia M., Hartley B., Labrecque J., Laurin A., Laverdure C., Legros G., MacIntyre J., McLean J., Mongeon J., Murphy D., Parisot P., Pelletier J., Pilon T., Polk K., Prusakowski T., Read C., Saint-Louis V., Saraiva T., Savard M., Séguin B., Sharp Hon. M., Simpson A., Sparks P., Tremblay E., Young T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Allard S., Ashton S., Audet B., Caron J., Dubeau G., Dundon J., Gowling D., Jara A., Kalil N., Kern M., Lemieux P., Lepage M., Lessard M., Meunier G., Miron C., Miron C., Nicolson H., Pagtakhan Hon. R., Pagtakhan G., Plouffe L., Racine A., Renault N., Sauvé M., Sirieix E., Szukits S., Wright R.	
Défense nationale	
Asals D., Berube J., Bordeleau D., Bosch D., Bureau A., Byers G., Cahill D., Hamelin D., Kane M., Lamy M., Power D., Williamson D.	
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Beliner C., Bergerie P., Brader B., Car C., Change J., Chef H., Chef S., Cordelles G., Diraient A., Defoy S., Douglas P., Duval J., Dykstra J., Emard D., Faussurier A., Foote C., Goodfellow G., Jackson C., Kelly S., Litalien Y., Luciani B., Mertens M., Pong E., Roy F., Sarot R., Shao W., Situ M., Trudel P., Watson R., Weiss K., Wiens L., Youssef F., Zhang Z. Zhu K.	
Délégations provinciales	
Harris Hon. M., Dunn S., Leduc P., French L., Bouchard Hon. L., Best-Bouchard A., Alberro F., Miville-Deschênes C., Hamm Hon. J., Hartling-Hamm G., Oldfield K., L'espérance R., Lord Hon. B., Lord D., Winsor B., Lutes G., Doer Hon. G., Devine G., Vogt P., Hastings G., Dosanjh Hon. U., Dosanjh R., Houston S., Graydon S., Binns Hon. P., Binns C., Dorsey P., Macquarrie J., Romanow Hon. R., Cotter B., Binda C., Cunningham R., Corbett D., Wong D., Tulk Hon. B., Tulk D., Reid A., Dyke P., Kelly S., Kakfwi Hon. S., Kakfwi M., Bayley J., Zubko C., Duncan Hon. P., Berube D., Robertson A., Halliday K., Okalik Hon. P., Ng K., McKinstry P., Karygiannis J., Leung S., Havelock Hon. J., Walker R.	
Voyage du Premier ministre à Boston pour Équipe Canada	*208 172*
Chambre des Communes	
Chrétien Rt Hon. J., Pettigrew Hon. P.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Bégin S., Brooman K., Carisse J-M., Ducros F., Edmonds K., Hartley B., MacIntyre J., McCauley R., Pelletier J., Sparkes P., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Cadieux G., Dundon J., Grenier D., Leblanc F., Lemay A., Lessard M., McGovern P., Meunier P., Miron C., Morgan K., Parent G., Reeve J., Savoy J., Wright R.	
Défense nationale	
Dawson P., Dillon H., Wegscheider N.	
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Dandenault R., Kelly S.	
Voyage du Premier ministre en Amérique centrale et aux Caraïbes	*253 409*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Kilgour Hon. D., Pettigrew Hon. P.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Benson I., Boyer C., Cameron D., Carisse J-M., D'Angelo K., Deschambault D., Downe P., Edmonds K., Ethier J., Faubert M., Hartley B., Larocque D., Laurin A., Laverdure C., Legros G., MacIntyre J., McCauley R., McLean J., Morgan E., Murphy D., Parisot P., Prusakowski T., Robillard L., Savard M., Simpson A., Sparkes P., Tremblay E., Vigneault S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Branch L., Brock M., Bugailiskis A., Courbaron M-A., Dargis M., Dubeau G., Fergus G., Grant H., Iraegui E., Lemieux P., Lessard M., Lotie M., McGrath M., Meunier G., Portelance R., Ruszkowski J-P., Sauvé M., Stefanis T., Stubbert R., Van Beselaere D., Wade S.	
Défense nationale	
Boissonneault N., Carmichael S., Ellsworth Mcpl. P., Gracia Dr. M., Lanthier Cpl. V., Lavoie-Hovis Cpl. N., Skalaa Mcpl. N., Smith Cpl. E., Walsh R., Williston Cpl. S.	
Travaux Publics et Services gouvernementaux	
Hareau de Estrada C.	
Voyage du Premier ministre en Jamaïque (Montego Bay) au sommet du CARICOM	*155 094*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Kilgour Hon. D.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Deschambault D., Edmonds K., Ethier J., Faubert M., Hartley B., Laverdure C., Laurin A., Legros G., McCauley R., Morgan E., Murphy D., Parisot P., Sparkes P., Tremblay E.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Affaires étrangères et Commerce international	
Dargis M., Lemieux P., Lotie M., McGrath M., Portelance R., Sauvé M., Stefanis T., Van Beselaere D., Wade S.	
Défense nationale	
Boissonneault N., Carmichael S., Walsh R.	
Voyage du Premier ministre à New York pour le sommet du millénaire	*541 943*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Bergeron M., Brooman K., Carisse J.-M., Chrétien C., D'Angelo K., Downe P., Ducros F., Garlarneau S., Goldenberg E., Hartley B., Hosek C., Kerr, J., Laverdure C., Mongeon J., Parisot P., Pilon T., Ross D., Saraiva T., Savard M., Simpson A., Sparkes P., Vigneault S.	
Agence canadienne de développement international	
Emmett B.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Hepburn L., Lotie P.	
Défense nationale	
Boulay D., Constantineau P., Gracia Dr. M., Levy H.	
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Sandos M-E.	
Voyage du Premier ministre à Okinawa Tokyo pour le sommet du G-8	*624 450*
Chambre des Communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Angelakou C., Bégin S., Bergeron M., Bertrand J., Bird S., Brooman K., Chrétien C., Deschambault D., Desmarais O., Duquette N., Hosek C., Kergin M., Lauria A., Legros G., McCauley R., Milloy J., Morgan E., Murphy D., Pilon T., Prusakowski T., Saraiva T., Simpson A., Sparkes P., Vigneault S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp R., Bellefeuille J., Blandford L., Brodeur L., Burger N., Cambell D., Caye, R., N., Court C., Dubeau G., Fried J., Gompf J., Heinbecker P., Hodges T., K V., Kern M., Koop B., Martin M., McIntyre G., Mcniven A., Panthaky J., Pergat L., Schwenger C., Smith N., Sullivan T.	
Défense nationale	
Gracia Dr. M., Ferns C.P., Gill H., Gingras C., McGregor G., Upshall A., Wilson D.	
Finances	
Montador B.	
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Kiriloff N., Kondo-Blum M., Nakamura-Brunet S., Rossi C.	
Voyage du Premier ministre à Paris et conférence Canada-Union européenne (CDA-EU) tenue à Lisbonne	*639 249*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Axworthy Hon.L., Boudria Hon. D.L., Boudria M-A., Pettigrew Hon. P.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Anderson M-A., Bazinet É., Bégin S., Benson I., Bergeron M., Cameron D., Carisse J-M., Chrétien C., Deschambault D., Ducros F., Faubert M., Galarneau S., Hartley B., Ianno T., Kergin M., Laurin A., Legros G., MacIntyre J., Mongeon J., Parisot P., Pelletier J., Pilon T., Proulx J., Prusakowski T., Read C., Saraiva T., Séguin B., Schryburt C., Sparkes P., Young T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Côté B., Dubeau G., Gautron Y., Hepburn L., Hickey D., Leblanc F., Lemieux P., Lessard M., Plunkett D., Portelance R., Rene M-F.	
Défense nationale	
Bohnet B., Crowe H., Gracia Dr. M., Groulx C., Klassen Col. R., Parent D., Smith P.	
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Dores J.	
Voyage du Premier ministre au Sommet du 21e siècle à Berlin	*107 885*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Bégin S., Bertrand J., Boyer C., Brooman K., Carisse J-M., Deschambault D., Ducros F., Goldenberg E., Hartley B., Hosek C., Kergin M., Kerr J., Legros G., McCauley R., Parisot P., Pilon T., Read C., Robillard L., Séguin B., Séguin W., Sparks P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Battle K., Dubai G., Evans J., Himelfarb A., Kern M., Lacroix G., Lacroix R., Marchildon G., McKenna F., Nicholson P., O'Hara K., Piper M., Proulx L., Rae B., Saunders V., Thayer Scott J., Veilleux G.	
Défense nationale	
Devau K., Drury A., Fielding M-M., Watson A.	
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Sandoz M-E., Vogt B.	
Voyage du Premier ministre au Moyen-Orient (Israël, Palestine, Égypte, Liban, Jordanie, Syrie et Arabie saoudite)	*1 269 342*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Charbonneau Y.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Anderson D., Angelakos C., Assad M., Assadourian S., Barone M., Bazinet É., Bédard C., Bennett C., Bergeron M., Bertrand J., Bilodeau J-F., Boyer C., Brooman K., Cameron D., Carisse J-M., Chrétien C., Cotler I., D'Angelo K., Delouya A., Deschambault D., Downe P., Ducros F., Duquette N., Edmonds K., Faubert M., Galarneau S., Garceau P., Hartley B., Hosek C., Kergin M., Kolber L., Larocque D., Laurin A., Laviolette J., Legros G., MacIntyre J., Mongeon J., Pelletier J., Pilon T., Polk K., Prud'Homme M., Proulx J., Prusakowski T., Robillard L., Saraiva T., Schryburt C., Séguin B., Simpson A., Smith P., Sparkes P., Vigneault S., Young T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp R., Bugailiskis A., Craig B., Dragovich D., Dubeau G., Duval Y., Galarneau F., Gauthier J., Goodinson S., Herpburn L., Hubert-Rouleau J-F., Kern M., Laker M., Larose L., Lebel J., Legendre S., McNee J., Meunier G., Plouffe L., Portelance R., Renault N.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

	$
Défense nationale	
Bagnall R., Cheston S., Fraser N., Gibbon M.., Marier D., Perry S., Robillard L., St. Pierre E., Turner S.	
Travaux publics et Services gouvernementaux	
Frost B., Homsi M., Horowotz D., Stephan-Chikhani J.	
Sénat	
De Bané P.	
Voyage du Premier ministre à Durham (Caroline du Nord)	*154 026*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Brooman K., D'Angelo K., Faubert M., Hartley B., Kerr J., Laurin A., Laverdure C., Laviolette J., McCauley R., McLean J., Murphy D., Sparkes P., Vigneault S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Allard S., Jara A, Miron C., Renault N.	
Défense nationale	
David C., Marier D., Neal J., Taylor Lee G.	
Voyage du Premier ministre à Washington	*143 205*
Chambre des communes	
Chrétien Rt Hon. J., Manley Hon. J.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Bazinet É., Ducros F., Durocher N., Edmunds K., Faubert M., Fulton D., Goldenberg E., Hartley B., Laverdure C., Legros G., Mongeon J., Murphy D., Parisot P., Pelletier J., Séguin B., Smith P., Sparkes P.,	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lebel J., Lotie M., Haynal G., Johnstone V.	
Défense nationale	
Mahe Cap.	
Jeux Olympiques de Sydney Mme Chrétien	*136 088*
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Mrs. Chrétien A., MacIntyre J., Parisot P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Racine A.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la Conférence des Première Dames des Amériques à Lima (annulée)	*21 397*
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Bédard C., Chrétien C., Parisot P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Léger L., Monk P., Renault N.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour le voyage de la Gouverneure générale au Chili et en Argentine	*325 397*
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp R., Lachance A., Lebel J., Martel E., Racine A., Renault N.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour le voyage du Premier ministre au sommet du G-8 en Italie	*10 268*
Cabinet du Premier ministre	
MacIntyre J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G., Lessard M.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour le voyage du Premier ministre au sommet européen en Suède	*16 642*
Cabinet du Premier ministre	
McLean J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dubeau G.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour le voyage du Premier ministre à Brunei Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) (annulé)	*49 245*
Chambre des communes	
Axworthy Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lemieux P., Mcniven A., Meness-Laroque K.	
Bureau du Conseil privé/Cabinet du Premier ministre	
Boyer C., Faubert M., Vigneault S.	
Symposium de la Francophonie à Bamako (APEC)	*53 145*
Justice	
Levasseur J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bilodeau J., Guenette R.	
Evénements reliés aux Nations Unies New York	*21 414*
Chambre des communes	
Manley Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone V., Mace Rollo T., Manley J., Meness-Larocque K., Sloan J.	
56e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies	*115 561*
Affaires étrangères et Commerce international	
Buck K., Dion A., Johnstone V., Lavergne L., Picard P., Ruecker K., Vanasse M.	
57e session de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies	*19 355*
Chambre des communes	
Augustine J., Dubé A., Obhrai D., Sgro J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bougie A., Buck K., Dion A., Hynes R., Kaufmann J., Lebars R., Norfolk A., Steffen S.	
Femmes 2000 - Assemblée générale des Nations Unies à Beijing+5 PRMNY	*26 260*
Chambre des communes	
Fry Hon. H.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Dion A., Wilson K.	
Patrimoine canadien	
Hudyma T., Tauares C.	
Conférence des femmes de la Francophonie tenue au Luxembourg (exercice précédent)	*10 134*
Chambre des communes	
Duhamel Hon. R., Labrecque H.	

Développement des ressources humaines

PAIEMENTS D'INDEMNITÉS ET FRAIS D'ADMINISTRATION[1]

Détails	Paiements d'indemnités[2]	Frais d'administration[3]	Total des paiements
	$	$	$
PROGRAMME DU TRAVAIL			
Terre-Neuve	2 499 513	516 481	3 015 994
Île-du-Prince-Édouard	478 449	145 758	624 207
Nouvelle-Écosse—Fédéral	4 131 919	1 076 647	5 208 566
Nouvelle-Écosse—Société de développement du Cap-Breton (SDCB)	11 693 278	1 847 488	13 540 766
Nouvelle-Écosse—SDCB (article 9a)	4 031 345	734 616	4 765 961
Nouvelle-Écosse—Vieille silicose	574 005	79 976	653 981
Nouveau-Brunswick	2 017 285	407 151	2 424 436
Québec	12 815 728	3 785 296	16 601 024
Ontario	34 289 618	6 967 737	41 257 355
Manitoba	1 646 906	570 814	2 217 720
Saskatchewan	2 016 445	917 412	2 933 857
Alberta	6 890 008	1 196 171	8 086 179
Colombie-Britannique	7 995 426	2 301 347	10 296 773
Paiements à l'égard d'employés engagés sur place hors du Canada	178 677		178 677
Paiement des coûts de réclamations en vertu de la Loi sur l'indemnisation des marins marchands	5 300		5 300
Avantages sociaux des employés de la Fonction publique pour indemnité de décès dans l'exercice des fonctions	44 588		44 588
Paiement d'un montant résiduel à un réclamant suite à un règlement obtenu d'un tiers en vertu de la Loi sur l'indemnisation des agents de l'État	351 368		351 368
Salaires recouvrés et retournés à d'autres ministères de l'État (cas de subrogation)	328 889		328 889
Frais juridiques, médicaux et professionnels (cas de subrogation)	176 312		176 312
Indemnisations à des détenus	155		155
	92 165 214	20 546 894	112 712 108
Moins : recouvrements			
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des organismes de l'État	28 302 037	5 660 407	33 962 444
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des autres ministères	9 833 098	1 966 620	11 799 718
Montants recouvrés de tiers responsables (subrogation)	864 937		864 937
Recouvrement d'indemnités versées à des détenus	5 355		5 355
	39 005 427	7 627 027	46 632 454
Dépenses nettes	53 159 787	12 919 867	66 079 654

(1) Ces paiements et frais sont imputés à une autorisation de dépenses législative intitulée "Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)" (voir le Sommaire du portefeuille ministériel de la section 11 du volume II (partie I)).

(2) Comprend les paiements nets d'indemnisation concernant :

a) les employés de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*);

b) les marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*); et

c) les employés des mines maintenant dirigées par la Société de développement du Cap-Breton qui ont contracté la silicose avant l'acquisition desdites mines par la Société.

(3) Représente la quote-part du gouvernement fédéral des frais d'administration des commissions provinciales des accidents de travail.

Les réclamations des employés admissibles aux indemnités sont examinées par les commissions provinciales des accidents de travail sur les fonds avancés par le gouvernement fédéral.

Les réclamations des employés résidant dans les Territoires du Nord-Ouest et Nunavut se règlent par l'intermédiaire de la Commission des accidents de travail de l'Alberta.

Parlement
Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 2000-2001

Honorables sénateurs	Indemnité de session	Indemnité de fonctions	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$	$
Adams W, TN-O	68 425	10 725	95 541	64 581
Andreychuk R, Sask	68 425	10 725	53 344	53 755
Angus W D, Qué	68 425	10 725	23 106	99 173
Atkin N K, Ont	68 425	10 725	55 302	100 826
Austin J, C-B	68 425	10 725	99 736	72 392
Bacon L, Qué	68 425	10 725	20 461	87 894
Banks T, Alb	67 288	10 547	56 713	96 314
Beaudoin G A, Qué	68 425	10 725	5 352	101 506
Berntson E A, Sask [1]	62 461	9 825	73 706	47 334
Bolduc R, Qué	68 425	10 725	26 850	59 408
Boudreau J B, N-É [1]	38 867	6 098	14 879	16 852
Bryden J G, N-B	68 425	10 725	34 466	53 932
Buchanan J M, N-É	68 425	10 725	74 510	76 103
Callbeck C, Î-P-É	68 425	10 725	47 363	97 432
Carney P, C-B	68 425	10 725	53 522	101 969
Carstairs S, Man	68 425	10 725	107 536	83 537
Chalifoux T, Alb	68 425	10 725	118 296	102 633
Christensen I, Yukon	68 425	10 725	37 325	88 883
Cochrane E, T-N	68 425	10 725	69 193	86 337
Cogger M B, Qué [1]	26 706	4 007	7 238	34 720
Cohen E J, N-B	68 425	10 725	61 724	92 685
Comeau G J, N-É	68 425	10 725	56 381	83 892
Cook J, T-N	68 425	10 725	58 213	76 315
Cools A C, Ont	68 425	10 725	50 705	104 850
Corbin E G, N-B	68 425	10 725	24 858	93 407
Cordy J, N-É	55 543	8 704	72 602	77 243
De Bané P, Qué	68 425	10 725	20 957	93 375
Deware M M, N-B	68 425	10 725	75 806	116 790
Whip de l'opposition	4 800			
Di Nino C, Ont	68 425	10 725	34 280	79 310
Doody C W, T-N	68 425	10 725	65 510	58 509
Eyton J T, Ont	67 855	10 545	56 349	98 426
Fairbairn J, Alb	68 425	10 725	119 668	102 482
Ferretti Barth M, Qué	68 425	10 725	25 763	82 480
Finestone S, Qué	68 425	10 725	22 963	92 070
Finnerty I, Ont	68 425	10 725	40 373	92 428
Fitzpatrick D R, C-B	68 425	10 725	129 690	110 353
Forrestall J M, N-É	68 425	10 725	77 027	97 471
Fraser J T, Qué	68 425	10 725	23 449	70 599
Furey G, T-N	68 425	10 725	134 397	117 101
Gauthier J-R, Ont	68 425	10 725	6 140	64 813
Ghitter R D, Alb [1]				364
Gill A, Qué	68 425	10 725	50 953	99 466
Grafstein J S, Ont	68 425	10 725	39 723	81 301
Graham A B, N-É	68 425	10 725	66 540	117 685
Grimard N, Qué [1]	14 208	2 229	26 167	27 274
Gustafson L J, Sask	68 425	10 725	64 140	52 066
Hays D P, Alb	68 425	10 725	122 042	109 079
Leader adjoint du gouvernement	12 844			
Président du Sénat	7 056			
Hervieux-Payette C, Qué	68 425	10 725	20 796	100 175
Hubley E, Î-P-É	4 458	697	8 679	2 969
Johnson J, Man	68 425	10 725	86 105	103 582
Joyal S, Qué	68 425	10 725	41 125	153 101
Kelleher J F, Ont	68 425	10 725	43 960	99 811
Kelly W M, Ont [1]	20 717	3 250	21 969	29 449
Kennedy B, Ont [1]	36 741	5 764	20 638	37 296
Keany C, Ont	68 425	10 725	70 185	236 827
Keon W J, Ont	68 425	10 725	56 495	94 816
Kinsella N A, N-B	68 425	10 725	50 045	111 215
Leader adjoint de l'opposition	9 725			
Kirby M, N-É	68 425	10 725	53 943	99 205
Kolber L E, Qué	68 425	10 725	31 751	111 773
Kroft R H, Man	68 425	10 725	39 772	71 810
Lavoie-Roux T, Qué [1]	64 896	10 173	1 086	49 771
Lawson E M, C-B	68 425	10 725	92 554	66 479
Lebreton M, Ont	68 425	10 725	50 415	91 913
Losier-Cool R-M, N-B	68 425	10 725	79 114	101 730
Président Pro Tempore	10 925			
Lynch-Staunton J, Qué	68 425	10 725	12 203	59 051
Leader de l'opposition	25 075			
Maheu S, Qué	68 425	10 725	24 600	77 056
Mahovlich F W, Ont	68 425	10 725	62 011	72 836
Meighen M A, Ont	68 425	10 725	39 188	94 598
Mercier L, Qué	68 425	10 725	31 898	114 609
Whip du gouvernement	7 825			
Milne L, Ont	68 425	10 725	45 997	80 657
Molgat G L, Man [1]	62 667	9 825	69 103	93 657
Président du Sénat	31 169			
Moore W P, N-É	68 425	10 725	51 168	77 401
Morin I, Qué	4 458	697	6 773	6 041
Murray L, Ont	68 425	10 725	42 177	62 908
Nolin P C, Qué	68 425	10 725	46 266	104 999
Oliver D H, N-É	68 425	10 725	78 785	89 403
Pearson L, Ont	68 425	10 725	18 958	103 445
Pépin L, Qué	68 425	10 725	32 684	105 575
Perrault R J, C-B [1]	57 937	9 086	60 444	47 433
Perry (Poirier) M, Î-P-É [1]	26 767	4 199	58 523	23 715
Pitfield P M, Ont	68 425	10 725		54 917
Poulin M-P, Ont	68 425	10 725	42 680	95 623
Poy V, Ont	68 425	10 725	55 931	94 993
Prud'homme M, Qué	68 425	10 725	18 252	74 574
Rivest J-C, Qué	68 425	10 725	14 698	68 043
Roberge F, Qué [1]	20 533	3 221	13 769	42 000

Parlement
Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 200-2001—*Fin*

Honorables sénateurs	Indemnité de session	Indemnité de fonctions	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$	$
Robertson B M, N-B	68 425	10 725	60 978	81 785
Robichaud F, N-B	68 425	10 725	39 559	101 114
Leader adjoint du gouvernement	2 906			
Robichaud L J, N-B [1]	37 767	5 925	10 807	36 389
Roche D, Alb	68 425	10 725	95 226	105 443
Rompkey W, T-N	68 425	10 725	99 021	106 848
Rossiter E, Î-P-É	68 425	10 725	49 890	100 562
Ruck C W, N-É [1]	28 985	4 547	36 372	22 647
Setlakwe R, Qué	53 459	8 377	16 695	62 211
Sibbeston N, TN-O	68 425	10 725	202 304	77 905
Simard J-M, N-B	68 425	10 725	29 080	82 834
Sparrow H O, Sask	68 425	10 725	56 083	68 064
Spivak M, Man	68 425	10 725	88 619	96 915
Squires R, T-N [1]	45 054	7 065	53 378	29 428
St. Germain G, C-B	68 425	10 725	130 793	104 955
Stollery P, Ont	68 425	10 725	52 931	128 500
Stratton T R, Man	68 425	10 725	74 680	84 331
Taylor N, Alb	68 425	10 725	93 988	72 868
Tkachuk D, Sask	68 425	10 725	104 602	96 380
Tunney J, Ont	4 458	697	2 843	5 812
Watt C, Qué	68 425	10 725	73 253	108 023
Wiebe J E, Sask	67 288	10 547	72 915	93 476
Wilson L M, Ont	68 425	10 725	22 510	99 112
Total	6 797 558	1 047 644	5 662 131	8 788 472

[1] Sénateurs qui ont pris leur retraite, qui ont démissionné ou qui sont décédés au cours de l'exercice 2000-2001, ou au cours du dernier trimestre de l'exercice précédent.

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2000-2001

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Abbott J	68 425	22 575	109 920
Ablonczy D	68 425	22 575	96 085
Adams WP	68 425	22 575	31 704
Alarie H	44 709	14 750	36 341
Alcock R	68 425	22 575	101 753
Allard CM	23 716	7 825	7 739
Anders R	68 425	22 575	72 914
Anderson L'hon D	68 425	22 575	112 306
Anderson DL	23 716	7 825	32 739
Assad M	68 425	22 575	14 160
Assadourian S	68 425	22 575	66 823
Asselin G	68 425	22 575	68 840
Augustine J	68 425	22 575	41 257
Axworthy L'hon L	44 709	14 750	96 661
Bachand A	68 425	22 575	54 546
Bachand C	68 425	22 575	37 350
Bagnell L	23 716	9 616	21 258
Bailey R	68 425	22 575	88 184
Baker L'hon G	68 425	27 775	154 179
Bakopanos E	68 425	22 575	43 621
Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des Comités pléniers	1 927		
Barnes S	68 425	22 575	78 756
Beaumier C	68 425	22 575	40 924
Bélair R	68 425	27 775	100 803
Indemnité à titre de vice-président des Comités pléniers	1 927		
Bélanger M	68 425	22 575	10 088
Bellehumeur M	68 425	22 575	60 665
Bellemare E	68 425	22 575	8 354
Bennett C	68 425	22 575	74 865
Benoit L	68 425	22 575	64 517
Bergeron S	68 425	22 575	23 030
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	7 825		
Bernier G	44 709	14 750	39 298
Bernier Y	44 709	14 750	113 140
Bertrand R	68 425	22 575	63 318
Bevilacqua M	68 425	22 575	79 823
Bigras B	68 425	22 575	35 011
Binet G	23 716	7 825	19 522
Blaikie WA	68 425	22 575	86 523
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition	10 725		
Blondin-Andrew L'hon E	68 425	29 800	223 185
Bonin R	68 425	22 575	44 308
Bonwick P	68 425	22 575	70 899
Borotsik R	68 425	22 575	84 906
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	1 487		
Boudria L'hon D	68 425	22 575	21 917
Bourgeois D	23 716	7 825	11 377
Bradshaw L'hon C	68 425	22 575	57 195
Breitkreuz C	44 709	18 159	67 087
Breitkreuz G	68 425	22 575	96 642
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	3 100		
Brien P	68 425	22 575	105 920
Brison S	45 166	14 902	76 354
Brown MAB	68 425	22 575	48 201
Bryden J	68 425	22 575	68 733
Bulte S	68 425	22 575	60 046
Burton A	23 716	9 616	19 257
Byrne G	68 425	27 775	113 092
Caccia L'hon CL	68 425	22 575	36 611
Cadman C	68 425	22 575	80 436
Calder MJ	68 425	22 575	59 100
Cannis J	68 425	22 575	56 661
Canuel R	44 709	14 750	43 480
Caplan L'hon E	68 425	22 575	47 098
Cardin S	68 425	22 575	35 421
Carignan JG	23 716	7 825	15 576
Carroll A	68 425	22 575	44 361
Casey B	68 425	22 575	77 253
Casson R	68 425	22 575	91 336
Castonguay J	23 716	7 825	15 923
Catterall M	68 425	22 575	9 017
Indemnité à titre de whip suppléant du gouvernement	4 361		
Indemnité à titre de whip en chef du gouvernement	2 952		
Cauchon L'hon M	68 425	22 575	11 207
Chamberlain B	68 425	22 575	53 178
Chan L'hon RCY	44 709	14 750	79 342
Charbonneau Y	68 425	22 575	29 172
Chatters D	68 425	27 775	90 015
Indemnité à titre de whip suppléant de l'opposition officielle	2 642		
Chrétien Le très hon J	68 425	22 575	3 911
Chrétien JG	44 709	14 750	45 439
Clark Le très hon J	38 114	12 575	51 537
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	16 740		
Clouthier H	44 709	14 750	55 993
Coderre L'hon D	68 425	22 575	41 057
Collenette L'hon D	68 425	22 575	16 079
Comartin J	23 716	7 825	24 894
Comuzzi J	68 425	27 775	80 482
Copps L'hon SM	68 425	22 575	63 909
Cotler I	68 425	22 575	35 509
Crête P	68 425	22 575	57 066
Cullen R	68 425	22 575	61 695
Cummins JM	68 425	22 575	135 207
Cuzner R	23 716	7 825	42 593
Dalphond-Guiral M	68 425	22 575	20 720
Davies E	68 425	22 575	112 218
Day S	38 114	12 575	55 298

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2000-2001—*Suite*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	27 908		
De Savoye P	44 709	14 750	45 680
Debien M	44 709	14 750	18 530
Desjarlais B	68 425	27 775	115 836
Desrochers O	68 425	22 575	91 903
Devillers P	68 425	22 575	44 453
Dhaliwal L'hon H	68 425	22 575	178 649
Dion L'hon S	68 425	22 575	46 167
Discepola N	68 425	22 575	24 187
Dockrill M	44 709	14 750	86 054
Doyle N	68 425	22 575	135 440
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	5 797		
Dromisky SP	68 425	22 575	75 806
Drouin C	68 425	22 575	40 268
Dubé A	68 425	22 575	56 355
Dubé J	44 709	14 750	96 144
Duceppe G	68 425	22 575	25 095
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	31 300		
Duhamel L'hon RJ	68 425	22 575	64 678
Dumas M	44 709	14 750	21 138
Duncan J	68 425	27 775	109 880
Duplain C	23 716	7 825	17 256
Earle G	44 709	14 750	53 257
Easter W	68 425	22 575	110 502
Eggleton L'hon AC	68 425	22 575	47 215
Elley R	68 425	22 575	112 062
Epp MK	68 425	22 575	55 912
Eyking M	23 716	7 825	42 978
Farrah G	23 716	7 825	46 547
Finlay J	68 425	22 575	74 075
Fitzpatrick B	23 716	7 825	24 683
Folco R	68 425	22 575	21 763
Fontana JF	68 425	22 575	61 369
Forseth P	68 425	22 575	97 355
Fournier G	68 425	27 775	127 200
Fry L'hon H	68 425	22 575	127 812
Gagliano L'hon A	68 425	22 575	21 898
Gagnon C	68 425	22 575	43 261
Gagnon M	23 716	7 825	21 916
Gallant C	23 716	7 825	15 075
Gallaway R	68 425	22 575	82 487
Gauthier M	68 425	22 575	56 294
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition	10 725		
Gilmour WD	44 709	14 750	124 041
Girard Bujold J	68 425	22 575	56 120
Godfrey JF	68 425	22 575	61 550
Godin M	44 709	14 750	16 420
Godin Y	68 425	22 575	74 988
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	7 825		
Goldring P	68 425	22 575	87 220
Goodale L'hon RE	68 425	22 575	52 654
Gouk JW	68 425	22 575	131 498
Graham B	68 425	22 575	57 310
Gray L'hon H	68 425	22 575	52 839
Grewal G	68 425	22 575	86 920
Grey DC	68 425	22 575	117 479
Indemnité à titre de chef de l'opposition officielle	24 267		
Grose IB	68 425	22 575	41 100
Gruending D	44 709	14 750	41 916
Guarnieri A	68 425	22 575	55 009
Guay M	68 425	22 575	45 805
Guimond M	68 425	22 575	63 400
Hanger A	68 425	22 575	70 864
Harb M	68 425	22 575	5 459
Hardy L	44 709	18 159	133 724
Harris RM	68 425	27 775	128 700
Hart J	20 350	6 714	54 200
Harvard J	68 425	22 575	97 708
Harvey A	68 425	22 575	45 046
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	542		
Hearn L	60 175	19 853	109 791
Herron J	68 425	22 575	83 065
Hill G	68 425	22 575	118 791
Hill J	68 425	27 775	128 053
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	4 674		
Hilstrom H	68 425	22 575	85 404
Hinton B	23 716	7 825	41 025
Hoeppner JE	44 709	14 750	38 011
Hubbard C	68 425	22 575	54 669
Ianno T	68 425	22 575	64 725
Iftody D	44 709	14 750	74 498
Jackson O	68 425	22 575	71 740
Jaffer R	68 425	22 575	77 306
Jennings M	68 425	22 575	42 771
Johnston FD	68 425	22 575	75 058
Jones J	44 709	14 750	31 249
Jordan J	68 425	22 575	29 384
Karetak-Lindell N	68 425	29 800	204 416
Karygiannis J	68 425	22 575	35 485
Keddy G	68 425	22 575	96 410
Kenney JT	68 425	22 575	121 076
Kerpan A	44 709	14 750	48 577
Keyes SJ	68 425	22 575	63 273
Kilger B	68 425	22 575	67 245
Indemnité à titre de whip en chef du gouvernement	10 350		
Indemnité à titre de vice-président de la Chambre et Président des comités pléniers	4 731		
Kilgour L'hon DW	68 425	22 575	54 942
Knutson TG	68 425	22 575	75 517
Konrad DP	44 709	14 750	72 818

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2000-2001—*Suite*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Kraft Sloan KM	68 425	22 575	53 794
Laframboise M	23 716	7 825	14 985
Laliberte R	68 425	27 775	176 774
Lalonde F	68 425	22 575	28 724
Lanctôt R	23 716	7 825	16 176
Lastewka W	68 425	22 575	67 876
Laurin R	44 709	14 750	20 967
Lavigne R	68 425	22 575	30 766
Lebel G	68 425	22 575	54 064
Leblanc D	23 716	7 825	31 022
Lee D	68 425	22 575	39 019
Lefebvre R	44 709	14 750	50 698
Leung S	68 425	22 575	100 095
Lill WE	68 425	22 575	76 591
Limoges R	44 709	14 750	37 464
Lincoln C	68 425	22 575	25 360
Longfield J	68 425	22 575	44 155
Loubier Y	68 425	22 575	75 210
Lowther E	44 709	14 750	52 112
Lunn GV	68 425	22 575	89 434
Lunney J	23 716	7 825	34 410
MacAulay L'hon L	68 425	22 575	102 823
MacKay PG	68 425	22 575	85 075
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	14 560		
Indemnité à titre de leader autre parti d'opposition	2 032		
Macklin P	23 716	7 825	11 874
Mahoney SW	68 425	22 575	61 791
Malhi G	68 425	22 575	40 694
Maloney JD	68 425	22 575	76 568
Mancini P	44 709	14 750	62 282
Manley L'hon JP	68 425	22 575	13 486
Manning P	68 425	22 575	52 977
Marceau R	68 425	22 575	57 817
Marchand JP	44 709	14 750	28 703
Marcil S	23 716	7 825	13 391
Mark IM	68 425	22 575	125 520
Marleau L'hon D	68 425	22 575	45 184
Martin K	68 425	22 575	79 147
Martin L'hon P	68 425	22 575	41 634
Martin PD	68 425	22 575	125 455
Matthews WB	68 425	27 775	202 868
Mayfield P	68 425	27 775	91 607
McCallum J	23 716	7 825	23 583
McClelland I	44 709	14 750	59 106
Indemnité à titre de vice-président des Comités pléniers	6 206		
McCormick L	68 425	22 575	68 859
McDonough A	68 425	22 575	116 040
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	31 300		
McGuire J	68 425	22 575	93 457
McKay J	68 425	22 575	63 708
McLellan L'hon A	68 425	22 575	83 872
McNally GH	68 425	22 575	86 713
McTeague D	68 425	22 575	63 780
McWhinney T	44 709	14 750	93 264
Ménard R	68 425	22 575	24 640
Mercier P	44 709	14 750	21 607
Meredith V	68 425	22 575	137 832
Merrifield R	23 716	9 616	41 943
Mifflin L'hon FJ	44 709	18 159	52 851
Milliken L'hon P	68 425	22 575	39 163
Indemnité à titre de vice-président de la Chambre et Président des comités pléniers	22 470		
Indemnité à titre de Président de la Chambre des communes	9 208		
Mills B	68 425	22 575	109 519
Mills D	68 425	22 575	46 944
Minna L'hon M	68 425	22 575	47 801
Mitchell L'hon A	68 425	22 575	59 716
Moore J	23 716	7 825	43 540
Morrison L	44 709	14 750	43 922
Muise M	44 709	14 750	65 674
Murphy S	23 716	7 825	28 779
Murray I	44 709	14 750	13 949
Myers LA	68 425	22 575	170 400
Nault L'hon RD	68 425	27 775	178 783
Neville A	23 716	7 825	32 154
Normand L'hon G	68 425	22 575	76 518
Nunziata JV	44 709	14 750	27 303
Nystrom L'hon L	68 425	22 575	92 788
O'Brien L	68 425	27 775	228 877
O'Brien PW	68 425	22 575	59 371
O'Reilly J	68 425	22 575	60 693
Obhrai D	68 425	22 575	86 095
Owen S	23 716	7 825	91 907
Pagtakhan L'hon R	68 425	22 575	94 901
Pallister B	23 716	7 825	45 090
Pankiw J	68 425	22 575	118 248
Paquette P	23 716	7 825	9 111
Paradis D	68 425	22 575	47 027
Parent G	44 709	14 750	47 116
Indemnité à titre de Président de la Chambre des communes	36 204		
Parrish C	68 425	22 575	28 231
Patry B	68 425	22 575	16 174
Penson C	68 425	27 775	77 192
Peric J	68 425	22 575	65 975
Perron GA	68 425	22 575	42 941
Peschisolido J	23 716	7 825	46 129
Peterson L'hon J	68 425	22 575	53 071
Pettigrew L'hon P	68 425	22 575	24 513
Phinney EL	68 425	22 575	47 773
Picard P	68 425	22 575	49 618
Pickard RW	68 425	22 575	64 233
Pillitteri G	68 425	22 575	42 387
Plamondon L	68 425	22 575	83 455
Pratt D	68 425	22 575	12 618

Parlement
Chambre des communes

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2000-2001—*Fin*

Députés de la Chambre des communes	Indemnités de session	Indemnités de fonctions	Frais de déplacement[1]
	$	$	$
Price D	68 425	22 575	48 448
Proctor JR	68 425	22 575	66 626
Proud G	44 709	14 750	53 392
Proulx M	68 425	22 575	4 722
Provenzano CF	68 425	22 575	69 246
Rajotte J	23 716	7 825	25 706
Ramsay J	44 709	14 750	31 291
Redman K	68 425	22 575	56 183
Reed JAA	68 425	22 575	35 589
Regan GP	23 716	7 825	29 428
Reid S	23 716	7 825	2 810
Reynolds J	68 425	22 575	182 101
Indemnité à titre de whip en chef de l'opposition officielle	9 151		
Richardson J	68 425	22 575	52 115
Riis N	44 709	14 750	119 687
Ritz G	68 425	22 575	110 360
Robillard L'hon L	68 425	22 575	5 920
Robinson SJ	68 425	22 575	197 460
Rocheleau Y	68 425	22 575	26 003
Rock L'hon A	68 425	22 575	64 995
Roy JY	23 716	7 825	26 717
Saada J	68 425	22 575	28 987
Indemnité à titre de whip suppléant du gouvernement	1 678		
Sauvageau B	68 425	22 575	46 491
Savoy A	23 716	7 825	26 381
Scherrer H	23 716	7 825	14 574
Schmidt W	68 425	22 575	75 265
Scott L'hon A	68 425	22 575	98 952
Scott M	44 709	18 159	57 572
Sekora L	44 709	14 750	77 667
Serré B	68 425	27 775	95 507
Sgro J	68 425	22 575	58 967
Shepherd A	68 425	22 575	45 964
Skelton C	23 716	7 825	24 944
Solberg M	68 425	22 575	131 909
Solomon JL	44 709	14 750	73 588
Sorenson K	23 716	7 825	33 648
Speller RS	68 425	22 575	81 666
Spencer L	23 716	7 825	23 843
St.Denis B	68 425	27 775	111 284
St-Hilaire C	68 425	22 575	36 068
St-Jacques D	68 425	22 575	35 961
St-Julien G	68 425	27 775	199 383
Steckle P	68 425	22 575	86 777
Stewart L'hon CS	44 709	14 750	38 864
Stewart L'hon J	68 425	22 575	34 162
Stinson D	68 425	22 575	130 048
Stoffer P	68 425	22 575	63 546
Strahl C	68 425	22 575	145 802
Indemnité à titre de leader à la Chambre de l'opposition officielle	25 075		
Szabo P	68 425	22 575	58 044
Telegdi A	68 425	22 575	34 623
Thibault L'hon R	23 716	7 825	27 695
Thibeault Y	68 425	22 575	26 015
Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des Comités pléniers	6 206		
Thompson G	68 425	22 575	114 370
Thompson M	68 425	22 575	109 354
Tirabassi T	23 716	7 825	16 916
Tobin B	23 716	9 616	32 034
Toews V	23 716	7 825	30 688
Tonks A	23 716	7 825	22 243
Torsney P	68 425	22 575	27 661
Tremblay S	68 425	22 575	62 836
Tremblay ST	68 425	22 575	71 360
Turp D	44 709	14 750	25 446
Ur RM	68 425	22 575	66 898
Valeri T	68 425	22 575	56 279
Vanclief L'hon L	68 425	22 575	53 267
Vautour A	44 709	14 750	82 801
Vellacott M	68 425	22 575	88 966
Venne P	68 425	22 575	56 308
Volpe J	68 425	22 575	45 709
Wappel TW	68 425	22 575	47 057
Wasylycia-Leis J	68 425	22 575	64 038
Wayne E	68 425	22 575	68 076
Whelan S	68 425	22 575	62 328
White R	68 425	22 575	139 355
White T	68 425	22 575	120 614
Wilfert B	68 425	22 575	58 021
Williams J	68 425	22 575	92 937
Wood RE	68 425	22 575	64 617
Yelich L	23 716	7 825	51 326
Anciens députés (1)			5 137
Total	20 914 748	6 920 194	22 398 563

[1] Cette colonne exclut:

- les frais de déplacement des ministres et des secrétaires parlementaires lorsqu'en service ministériel commandé Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé "Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires";
- les frais de déplacement des membres au service de divers comités parlementaires;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- tous les frais de déplacement des membres pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de cette section intitulé "Affaires étrangères et Commerce international - Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales".

Parlement
Chambre des communes
TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 2000-2001

Noms	Secrétaire parlementaire du	Montant
		$
Alcock R	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Assad M	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Bélanger M	ministre du Patrimoine canadien	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Bellemare E	ministre de la Coopération internationale	
	du 1 septembre 1999 au 22 octobre 2000	6 206
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Bertrand R	ministre de la Défense nationale	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Brown MAB	ministre du Développement des ressources humaines	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Bulte S	ministre du Patrimoine canadien	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Cannis J	ministre de l'Industrie	
	du 1 septembre 1999 au 22 octobre 2000	6 206
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Charbonneau Y	ministre de la Santé	
	du 1 septembre 1999 au 22 octobre 2000	6 206
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Clouthier H	ministre de la Défense nationale	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
Cullen R	ministre des Finances	
	du 1 septembre 1999 au 22 octobre 2000	6 206
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Dromisky SP	ministre des Transports	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Finlay J	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Folco R	ministre du Développement des ressources humaines	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Ianno T	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Iftody D	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Jordan J	Premier ministre	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Knutson TG	Premier ministre	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Lee D	leader du gouvernement à la Chambre des communes	
	du 1 septembre 1999 au 22 octobre 2000	6 206
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Leung S	ministre du Revenu national	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Longfield J	ministre du Travail	
	du 1 septembre 1999 au 22 octobre 2000	6 206
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Maloney JD	ministre de la Justice et procureur général du Canada	
	du 1 septembre 1999 au 22 octobre 2000	6 206
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Mattews B	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
McCormick L	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
McGuire J	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Myers L	solliciteur général du Canada	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
O'Brien L	ministre des Pêches et des Océans	
	du 1 septembre 1999 au 22 octobre 2000	6 206
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
O'Brien P	ministre du Commerce international	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
O'Reilly J	ministre de la Défense nationale	
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Paradis D	ministre des Affaires étrangères	
	du 1 septembre 1999 au 22 octobre 2000	6 206
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Parrish C	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Phinney EL	ministre du Revenu national	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Provenzano C	ministre des Anciens combattants	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Redman K	ministre de l'Environnement	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Saada J	solliciteur général du Canada	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Serré B	ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Shepherd A	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de l'Infrastructure	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 2000-2001—*Fin*

Noms	Secrétaire parlementaire du	Montant
		$
Speller RS	ministre du Commerce international	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
St. Denis B	ministre des Ressources naturelles et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	
	du 1 septembre 1999 au 31 août 2000	4 625
	ministre des Transports	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Szabo P	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	
	du 1 septembre 2000 au 22 octobre 2000	1 582
	du 22 décembre 2000 au 31 août 2001	3 098
Telegdi A	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	
	du 16 juillet 1998 au 16 mai 2000	1 403
Torsney P	ministre de l'Environnement	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
Wood RE	ministre des Anciens combattants	
	du 16 juillet 1998 au 31 août 2000	4 625
	Total	238 699

Conseil privé

TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS AUX MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

NOMS DES MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT (pour la période du 1er avril 2000 au 31 mars 2001)	Traitements	Indemnités	Total
	$	$	$
Blondin-Andrew L'hon E	37 106	2 122	39 228
Boudreau L'hon J B	9 955	428	10 383
Boudria L'hon D	49 475	2 122	51 597
Chan L'hon R	28 538	1 637	30 175
Coderre L'hon D	37 106	2 122	39 228
Duhamel L'hon R	20 078	1 152	21 230
Fry L'hon H	37 106	2 122	39 228
Gray L'hon H	49 475	2 122	51 597
Kilgour L'hon D	37 106	2 122	39 228
Mitchell L'hon A	37 106	2 122	39 228
Normand L'hon G	37 106	2 122	39 228
Pagtakhan L'hon R	8 569	485	9 054
Peterson L'hon J S	37 106	2 122	39 228
Thibault L'hon R	11 425	485	11 910
Total	437 257	23 285	460 542

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

ÉTAT DES DÉPENSES—DÉPENSES LÉGISLATIVES DE SCRUTIN

	Fonctions préliminaires[1]	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités[2]	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
37e élection générale (novembre 2000)	3 160 769	125 920 178	11 521 985	2 442 464	3 111 158	146 156 554
Élections partielles de septembre 2000[3]	54 786	698 714	126 884	24 372		904 756
Élection partielle de St. John's-Ouest (mai 2000)	31 665	405 389	72 780	8 910		518 744
Élections partielles de novembre 1999[4]	543	(27 792)				(27 249)
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales	67 032					67 032
Préparation au scrutin et Bureau chef d'Ottawa	32 558 312		1 792 218	449 630	14 727 836	49 527 996
Total	35 873 107	126 996 489	13 513 867	2 925 376	17 838 994	197 147 833

[1] Les dépenses rapportées sous cet en-tête comprennent, le cas échéant, les mises à jour du Registre national des électeurs et de la Base de données de la géographie électorale pour l'exercice 2000-2001.

[2] Les dépenses rapportées sous cet en-tête comprennent, le cas échéant, la mise au point ou l'achat et l'entretien de systèmes d'information pour l'exercice 2000-2001.

[3] Kings—Hants (Nouvelle-Écosse) et Okanagan— (Colombie-Britannique).

[4] Hull—Aylmer (Québec), Mont-Royal (Québec), Saskatoon—Rosetown—Biggar (Saskatchewan) et York-Ouest (Ontario).

DÉTAIL DES DÉPENSES— 37e ÉLECTION GÉNÉRALE DE NOVEMBRE 2000

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités[1]	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa	3 140 020	43 696 554	11 517 867	744 233	3 111 158	62 209 832
Terre-Neuve		1 780 427	1 284	38 794		1 820 505
Île-du-Prince-Edward		532 168		21 271		553 439
Nouvelle-Écosse	2 445	3 014 937	1 008	63 944		3 082 334
Nouveau-Brunswick	166	2 640 995		60 048		2 701 209
Québec	4 261	20 992 252		416 024		21 412 537
Ontario	3 769	28 533 972		562 853		29 100 594
Manitoba		3 346 383		89 088		3 435 471
Saskatchewan	674	3 159 966		88 849		3 249 489
Alberta	1 678	7 316 053		142 038		7 459 769
Colombie-Britannique	6 996	10 254 356	521	187 563		10 449 436
Territoire du Yukon	256	248 886		6 415		255 557
Territoires du Nord-Ouest	449	263 108	1 305	18 752		283 614
Nunavut	55	140 121		2 592		142 768
Total	3 160 769	125 920 178	11 521 985	2 442 464	3 111 158	146 156 554

[1] Les dépenses rapportées sous cet en-tête comprennent, le cas échéant, la mise au point ou l'achat et l'entretien de systèmes d'information pour l'exercice 2000-2001.

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

DÉTAIL DES DÉPENSES—ÉLECTIONS PARTIELLES DE SEPTEMBRE 2000

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa	44 718	88 938	126 884	5 615		266 155
Kings—Hants (Nouvelle-Écosse)	8 284	312 228		8 896		329 408
Okanagan—Coquihalla (Colombie-Britannique)	1 784	297 548		9 861		309 193
Total	54 786	698 714	126 884	24 372		904 756

DÉTAIL DES DÉPENSES—ÉLECTION PARTIELLE DE ST. JOHN'S-OUEST (MAI 2000)

	Fonctions préliminaires	Conduite des élections	Programme d'information aux électeurs	Règles électorales spéciales	Autres activités	Total
	$	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—						
Bureau chef d'Ottawa	22 053	36 905	72 780			131 738
St. John's-Ouest	9 612	368 484		8 910		387 006
Total	31 665	405 389	72 780	8 910		518 744

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Administration centrale, Ottawa, Ont.	100 222 457	20 854 174	121 076 631
Administration régionale de l'Atlantique, Moncton, N-B.	13 253 026	1 277 383	14 530 409
Centre d'apprentissage de l'Atlantique, Moncton, N-B	1 169 055	30 745	1 199 800
Établissement Springhill, Springhill, N-É	27 763 792	2 895 323	30 659 115
Établissement Dorchester, Dorchester, N-B.	29 291 719	955 869	30 247 588
Établissement Westmorland, Dorchester, N-B.	10 975 270	1 565 460	12 540 730
Établissement Atlantique, Renous, N-B.	20 138 575	1 903 867	22 042 442
Établissement Nova pour femmes, Truro, N-É	5 593 711	3 136 515	8 730 226
Bureau de libération du district de Halifax, Halifax, N-É.	2 946 713	221 473	3 168 186
Centre communautaire correctionnel Carleton, Halifax, N-É.	627 171	793	627 964
Centre communautaire correctionnel Carleton, Annexe, Halifax, N-É.	601 472	1 082	602 554
Bureau de libération du district de Truro, Truro, N-É.	1 241 012	113 189	1 354 201
Bureau de libération du district de Kentville, Kentville, N-É.	805 254	828	806 082
Bureau de libération du district de Sidney, Sidney, N-É.	763 772	6 358	770 130
Bureau de libération du district de Newfoundland, St. John's, T-N	1 737 446	110 674	1 848 119
Bureau de libération du district de Corner Brook, Corner Brook, T-N	863 482	929	864 411
Bureau de libération du district de Grand Falls, Grand Falls, T-N.	137 547	26 152	163 699
Bureau de libération du district de St. John's, St. John's, T-N	725 677	4 287	729 964
Bureau de libération du district est du Nouveau-Brunswisk, Moncton, N-B	2 143 575	69 183	2 212 758
Bureau de libération du district est du Nouveau-Brunswick - Système, Moncton, N-B	35 892	1 549	37 441
Bureau de libération du district de Charlottetown, Charlottetown, Î-P-É	337 552	8 129	345 681
Bureau de libération du district de Bathurst, Bathurst, N-B.	695 697	6 996	702 693
Bureau de libération du district de Nouveau-Brunswisk Ouest, Saint-Jean, N-B	1 305 779	69 896	1 375 675
Bureau de libération du district de Nouveau-Brunswick Ouest - Système, Saint-Jean, N-B	34 530	2 208	36 737
Bureau de libération du district de Frédéricton, Frédéricton, N-B	427 224	185	427 409
Centre communautaire Correctionnel Parrtown, Parrtown, N-B	767 283	1 296	768 579
Administration régionale du Québec, Laval, Qué	23 337 300	3 720 113	27 057 413
Collège de formation du Quebec, Laval, Qué	3 164 441	198 428	3 362 869
Établissement Montée St-François, Laval, Qué	11 789 838	620 130	12 409 967
Centre fédéral de formation, Laval, Qué	19 319 361	763 237	20 082 598
Établissement Donnacona, Donnacona, Qué	26 824 397	716 031	27 540 427
Établissement Joliette, Joliette, Qué	6 860 764	851 450	7 712 214
Établissement Leclerc, Laval, Qué	27 889 559	594 698	28 484 257
Établissement Archambault, Ste-Anne-des-Plaines, Qué	23 129 557	986 615	24 116 173
Établissement Ste-Anne-des-Plaines, Ste-Anne-des-Plaines, Qué	11 967 123	1 438 609	13 405 732
Centre régional de réception, Laval, Qué	26 969 189	715 757	27 684 947
Établissement Drummond, Drummondville, Qué	18 502 272	6 216 841	24 719 113
Établissement Cowansville, Cowansville, Qué	24 360 554	3 021 611	27 382 165
Établissement La Macaza, L'Annonciation, Qué	17 416 846	1 448 391	18 865 237
Établissement Port Cartier, Port Cartier, Qué	20 102 004	658 488	20 760 491
Bureau de libération du district de Montréal - Métropolitain, Montréal, Qué.	18 544	6 797	25 341
Bureau de libération du district de Montréal - Métropolitain, Montréal, Qué.	2 377 200	214 788	2 591 988
Bureau sectoriel de libération de Longueuil, Longueil, Qué	954 228	201	954 430
Bureau sectoriel de libération de Ville-Marie, Montréal Qué.	4 971 035	1 184	4 972 218
Bureau sectoriel de libération de Lafontaine, Montréal, Qué.	3 935 654	1 845	3 937 499
Centre communautaire correctionnel JB Martineau, Montréal, Qué	1 031 549	104 068	1 135 617
Centre communautaire correctionnel Ogilvy, Montréal, Qué	701 581	22 024	723 605
Centre communautaire correctionnel Sherbrooke, Montréal, Qué	794 308	212	794 519
Bureau sectoriel de libération de Langelier, St-Léonard, Qué	3 302 826	320	3 303 146
Bureau sectoriel de libération de Granby, Granby, Qué	1 053 998	827	1 054 825
Centre communautaire correctionnel Hochelaga, Montréal, Qué.	663 468	3 360	666 828
Bureau sectoriel de libération de l'Estrie, Montréal, Qué.	1 130 959	406	1 131 365
Bureau de libération du district est/ouest du Québec, St-Jérôme, Qué	29 753		29 753
Bureau de libération du district est/ouest du Québec, St-Jérôme, Qué	747 906	618 141	1 366 047
Bureau sectoriel de libération de Québec, Québec, Qué.	3 104 097	53 022	3 157 119
Bureau sectoriel de libération de Rimouski, Rimouski, Qué	609 015	2 189	611 205
Bureau sectoriel de libération de Chicoutimi, Chicoutimi, Qué.	507 071	2 410	509 481

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Suite*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Bureau sectoriel de libération de Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qué	1 314 538	1 849	1 316 386
Bureau sectoriel de libération de Laval, Laval, Qué	2 943 246	1 951	2 945 197
Bureau sectoriel de libération de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda, Qué	468 600	770	469 370
Bureau sectoriel de libération de Hull, Hull, Qué	944 242	3 307	947 550
Bureau sectoriel de libération des Laurentides, St-Jérôme, Qué	2 447 495	35 075	2 482 570
Bureau sectoriel de libération de Lanaudière, Lachenaie, Qué	1 420 895	747	1 421 643
Administration régionale de l'Ontario, Kingston, Ont	12 554 686	4 715 138	17 269 824
Centre d'apprentissage correctionnel de l'Ontario, Kingston, Ont	1 672 300	227 418	1 899 718
Centre régional de traitement de l'Ontario, Kingston, Ont	13 961 982	35 714	13 997 697
Pénitencier de Kingston, Kingston, Ont	27 337 254	3 510 583	30 847 837
Établissement Millhaven, Bath, Ont	28 334 436	413 698	28 748 134
Établissement Fenbrook, Gravenhurst, Ont	21 051 793	618 484	21 670 278
Établissement Bath, Bath, Ont	18 426 982	3 684 142	22 111 124
Prison pour femmes, Kingston, Ont	2 202 648	72 807	2 275 455
Maison Isabel McNeil, Kingston, Ont	1 086 501	11 203	1 097 703
Établissement Collins Bay, Kingston, Ont	19 031 185	575 105	19 606 290
Établissement Frontenac, Kingston, Ont	8 777 801	1 024 277	9 802 077
Établissement Beaver Creek, Gravenhurst, Ont	9 179 701	1 219 222	10 398 924
Établissement Joyceville, Kingston, Ont	25 004 719	1 690 296	26 695 015
Établissement Pittsburgh, Kingston, Ont	11 258 195	1 402 398	12 660 593
Établissement Warkworth, Campbellford, Ont	30 606 562	810 647	31 417 209
Établissement pour femmes - Grand Valley, Kitchener, Ont	8 268 272	4 177 584	12 445 855
Bureau de district de l'Est et du Nord de l'Ontario, Kingston, Ont	206		206
Bureau de district de l'Est et du Nord de l'Ontario, Kingston, Ont	2 812 420	76 852	2 889 272
Bureau sectoriel de Barrie, Barrie, Ont	739 495	1 658	741 153
Supervision-Kingston, Kingston, Ont	1 313 942	3 385	1 317 327
Bureau sectoriel de libération de Peterborough, Peterborough, Ont	1 303 739	161	1 303 900
Centre communautaire correctionnel de Portsmouth, Kingston, Ont	760 222	1 996	762 217
Bureau sectoriel de libération de Muskoka, Gravenhurst, Ont	137 253	3 059	140 313
Bureau sectoriel de libération de Sault Ste. Marie, Sault Ste. Marie, Ont	187 341	476	187 817
Bureau sectoriel de libération de Sudbury, Sudbury, Ont	1 425 722	14 413	1 440 135
Bureau sectoriel de libération de Timmins, Timmins, Ont	117 658	364	118 022
Bureau sectoriel de libération d'Ottawa, Ottawa, Ont	3 508 243	18 533	3 526 776
Bureau de libération du district central de l'Ontario, Toronto, Ont	2 744 438	260 153	3 004 591
Centre communautaire correctionnel Keele, Toronto, Ont	1 128 749	19 517	1 148 266
Bureau sectoriel de libération du centre ville de Toronto, Toronto, Ont	2 096 418	429	2 096 847
Bureau sectoriel de libération de l'est de Toronto, Toronto, Ont	2 843 969	431	2 844 401
Bureau sectoriel de libération de l'ouest de Toronto, Toronto, Ont	720 308	102	720 410
Bureau sectoriel de libération de Peel,Toronto, Ont	1 910 645	478	1 911 124
Bureau de l'équipe de supervision de libération, Toronto, Ont	442 199	3 378	445 577
Bureau de supervision des femmes, Toronto, Ont	922 710	142	922 852
Bureau de libération du district d'Hamilton, Hamilton, Ont	480 547	20 437	500 984
Bureau sectoriel de libération d'Hamilton, Hamilton, Ont	3 090 128	8 823	3 098 951
Centre communautaire correctionnel de Hamilton, Hamilton, Ont	803 047	19 338	822 385
Bureau sectoriel de libération de St-Catharines, St-Catharines, Ont	723 991	815	724 805
Bureau de libération du district de l'ouest de l'Ontario, London, Ont	36		36
Bureau de libération du district de l'ouest de l'Ontario, London, Ont	446 154	18 492	464 646
Bureau sectoriel de libération de Windsor, Windsor, Ont	1 115 325	4 865	1 120 190
Bureau sectoriel de libération de London, London, Ont	2 076 513	7 762	2 084 275
Bureau sectoriel de libération de Guelph, Guelph, Ont	1 905 089	16 684	1 921 773
Bureau sectoriel de libération de Brantford, Brantford, Ont	315 200		315 200
Nunavut-Bureau dans la communauté, Iqualuit, Nunavut	29 954		29 954
Nunavut-Bureau dans la communauté, Iqualuit, Nunavut	604 459	2 066	606 526
Administration régionale des Prairies, Saskatoon, Sask	10 857 559	13 360	10 870 919
Collège de formation des Prairies, Saskatoon, Sask	2 490 201	65 987	2 556 188
Centre psychiatrique régional des Prairies, Saskatoon, Sask	24 295 366	1 368 740	25 664 106
Administration régional des services regroupés des Prairies, Saskatoon, Sask	7 325 459	2 241 331	9 566 790

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Fin*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Établissement Stony Mountain, Winnipeg, Man	28 079 943	7 037 983	35 117 926
Établissement Rockwood, Stony Mountain, Man	8 493 523	535 847	9 029 369
Pénitentier de la Saskatchewan, Prince Albert, Sask	30 511 922	2 110 845	32 622 767
Établissement Riverbend, Prince Albert, Sask	6 207 240	299 067	6 506 307
Pénitentier de la Saskatchewan Unité maximun, Prince Albert, Sask	6 246 109	33 991	6 280 100
Pavillon de ressourcement Okimaw Ohci, Maple Creek, Sask	4 220 083	238 082	4 458 165
Pavillon de ressourcement Willow Cree, Sask	442 581	657 422	1 100 003
Établissement Drumheller, Drumheller, Alb	29 200 304	2 969 525	32 169 828
Établissement Grande Cache, Grande Cache, Alb	14 890 937	1 204 341	16 095 278
Établissement Pê Sâkâstêw, Hobbema, Alb	3 512 707	460 049	3 972 756
Établissement Bowden, Innisfail, Alb	29 098 736	1 283 039	30 381 776
Établissement Edmonton pour femmes, Edmonton, Alb	7 119 223	2 369 129	9 488 351
Établissement Edmonton, Edmonton, Alb	24 135 139	1 719 616	25 854 755
Établissement Grierson à sécurité minimale, Edmonton, Alb	2 042 960	108 792	2 151 752
Manitoba-NW Ontario District Parole Office, Winnipeg, MB	8 204 850	181 787	8 386 637
Saskatchewan District Parole Office, Regina, Sask	6 075 858	548 655	6 624 513
Bureau de libération du district Edmonton, Edmonton, Alb	10 871 944	89 685	10 961 628
Centre Grierson, Edmonton, Alb	102 462	1 022	103 484
Bureau de libération du district Red Deed, Red Deer, Alb	396 435	2 595	399 030
Bureau de libération du district Yellowknife, Yellowknife, TN-O	1 349 843	1 580	1 351 422
Sous-bureau Grande Prairies, Grande Prairies, Alb	75 136	443	75 578
Sous-bureau Fort McMurray, Fort McMurray, Alb	54 504	68	54 572
Bureau de libération du district St. Paul, St. Paul, Alb	58 580	9	58 589
Bureau de libération du district Calgary, Cagary, Alb	5 598 886	138 120	5 737 005
Bureau de libération du district Lethbridge, Lethbridge, Alb	344 508	218	344 726
Bureau de libération du district Drumheller, Drumheller, Alb	67 117		67 117
Bureau de libération du district Medicine Hat, Medicine Hat, Alb	68 897		68 897
Administration régionale du Pacifique, Abbotsford, C-B	10 908 490	2 629 611	13 538 101
Collège de formation du Pacifique, Mission, C-B	2 422 031	44 233	2 466 264
Services regroupés du Pacifique, Abbotsford, C-B	24 157 343	537 321	24 694 663
Établissement William Head, Victoria, CB	11 568 392	1 071 875	12 640 267
Centre régional de réception et d'évaluation du Pacifique, Abbotsford, C-B	2 239 045	10 265	2 249 310
Établissement Matsqui, Abbotsford, C-B	16 428 320	421 949	16 850 268
Centre régional de santé du Pacifique, Abbotsford, C-B	15 704 615	4 053 367	19 757 982
Établissement Mountain, Agassiz, C-B	14 238 704	4 029 816	18 268 520
Établissement Kent, Agassiz, C-B	20 258 172	1 101 005	21 359 177
Établissement Elbow Lake, Harrison Mills, C-B	3 431 475	742 210	4 173 685
Établissement Ferndale, Mission, C-B	6 001 058	1 285 223	7 286 281
Établissement Mission, Mission, C-B	13 941 268	426 687	14 367 955
Bureau de libération du district du Pacifique, Matsqui, C-B	228 214		228 214
Bureau de libération du district Vancouver et Nouveau Westminster, Vancouver, C-B	7 915 627	47 290	7 962 917
Bureau de libération du district de Île-de-Vancouver, Victoria, C-B	2 809 394	5 248	2 814 641
Bureau de libération du district Fraser Valley, Abbotsford, C-B	2 103 364	3 328	2 106 692
Bureau de libération interne, Kamloops, C-B	2 817 478	9 649	2 827 127
Centre communautaire correctionnel Abbotsford, Abbotsford, C-B	721 986	4 377	726 363
Centre communautaire correctionnel Sumas, Abbotsford, C-B	1 756 088	140 378	1 896 465
Centre communautaire correctionnel Vancouver, Vancouver C-B		1 869	1 869
Centre communautaire correctionnel du nord, Prince George, C-B	1 931 488	4 764	1 936 252
Total	1 231 192 800	123 235 748	1 354 428 548

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Adjustements compensatoires
		$	$	$
Agriculture et Agroalimentaire—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1	3 641 403	1 003 500	3 909 000
Commission canadienne du lait—				
Dépenses du programme	20			74 000
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Dépenses de fonctionnement et contributions	25		580 000	2 087 000
Commission canadienne des grains—				
Dépenses du programme	35	254 175		
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	S	2 029 146		
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	1	34 802 766	3 636 003	43 741 000
Patrimoine canadien—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		7 961 237	1 185 000
Conseil des Arts du Canada—				
Paiements au Conseil des Arts du Canada	15	282 000		207 000
Société Radio-Canada—				
Dépenses de fonctionnement	20			19 641 000
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne—				
Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	35			270 000
Musée canadien des civilisations—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	40	83 219		2 225 000
Musée canadien de la nature—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	45	53 998		347 000
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes—				
Dépenses du programme	50	368 300		858 000
Archives nationales du Canada—				
Dépenses du programme, subventions et contributions	55			299 000
Société du Centre national des Arts—				
Paiements à la Société du Centre national des Arts	60	251 000		335 000
Commission des champs de bataille nationaux—				
Dépenses du programme	65		10 000	23 000
Commission de la capitale nationale—				
Dépenses de fonctionnement	70	179 000		1 136 000
Office national du film—				
Subventions et contributions	85			829 000
Musée des beaux-arts du Canada—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	90	54 487		333 000
Bibliothèque nationale—				
Dépenses du programme	100		15 000	241 000
Musée national des sciences et de la technologie—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	105	68 214		661 000
Agence Parcs Canada—				
Dépeses de fonctionnement	110	1 378 831	231 000	3 756 000
Commission de la fonction publique—				
Dépenses du programme	120		8 240 [illegible]40	2 731 000
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice—				
Dépenses de fonctionnement	125		20 000	159 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Adjustements compensatoires
		$	$	$
Citoyenneté et Immigration—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		755 600	2 244 000
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada—				
Dépenses du programme	15		371 000	1 704 000
Environnement—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 302 093	10 487 000
Agence canadienne d'évaluation environnementale—				
Dépenses du programme	15			72 000
Finances—				
Ministère—				
Programme des politiques économiques, sociales et financières—				
Dépenses du programme	1		70 000	1 416 000
Vérificateur général—				
Dépenses du programme et contributions	20			1 703 000
Tribunal canadien du commerce extérieur—				
Dépenses du programme	30		15 000	296 000
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Dépenses du programme	35	15 000	5 000	
Pêches et Océans—				
Dépenses de fonctionnement	1	4 283 000	2 605 800	14 426 000
Affaires étrangères et Commerce international—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		187 000	4 459 000
Dépenses en capital	5		417 000	
Corporation commerciale canadienne—				
Dépenses du programme	15	16 000		200 000
Agence canadienne de développement international—				
Dépenses de fonctionnement	20		350 000	1 345 000
Centre de recherches pour le développement international—				
Paiements au Centre de recherches pour le développement international	40	87 000		532 000
Commission mixte internationale—				
Dépenses du programme	45		15 000	47 000
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—				
Dépenses du programme	50		10 000	20 000
Administration du pipe-line du Nord—				
Dépenses du programme	55			6 000
Gouverneur général—				
Dépenses du programme	1			81 000
Santé—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 664 500	10 522 000
Instituts de recherche en santé du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	6a			103 000
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses—				
Dépenses du programme	10			36 000
Conseil de recherches médicales—				
Dépenses de fonctionnement	15		35 000	19 000
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—				
Dépenses du programme	25			56 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Adjustements compensatoires
		$	$	$
Développement des ressources humaines—				
Ministère—				
Dépenses du programme	1		5 870 527	2 555 000
Conseil canadien des relations industrielles—				
Dépenses du programme	10			171 000
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—				
Dépenses du programme	15			27 000
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Dépenses du programme	20		10 000	138 000
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Ministère—				
Programme d'administration—				
Dépenses du programme et contributions	1		380 000	273 000
Programme des affaires indiennes et inuites—				
Dépenses de fonctionnement	5			2 631 000
Programme des affaires du Nord—				
Dépenses de fonctionnement	25			60 000
Commission canadienne des affaires polaires—				
Dépenses du programme et contributions	40			9 000
Industrie—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		2 593 095	10 194 000
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	S	132 560		
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Dépenses de fonctionnement	20		1 793 567	521 000
Agence spatiale canadienne—				
Dépenses de fonctionnement	30		200 000	1 048 483
Dépenses en capital	35			200 517
Tribunal de la concurrence—				
Dépenses du programme	45		8 000	28 000
Commission du droit d'auteur—				
Dépenses du programme	50			50 000
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—				
Dépenses de fonctionnement	55		434 583	491 000
Société d'expansion du Cap-Breton—				
Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	65			64 000
Conseil national de recherches du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	70		200 000	15 590 000
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Dépenses de fonctionnement	85		14 000	216 000
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Dépenses de fonctionnement	95		6 000	123 000
Conseil canadien des normes—				
Paiements au Conseil canadien des normes	105			47 000
Statistique Canada—				
Dépenses du programme	110		155 000	9 097 000
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Dépenses de fonctionnement	115		1 352 300	578 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Adjustements compensatoires
		$	$	$
Justice—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		320 000	4 455 000
Commission canadienne des droits de la personne—				
Dépenses du programme	10		10 000	178 000
Tribunal canadian des droits de la personne—				
Dépenses du programme	15			13 000
Commissaire à la magistrature fédérale—				
Dépenses de fonctionnement	20		10 000	106 000
Cour fédérale du Canada—				
Dépenses du programme	30		100 000	540 000
Commission du droit du Canada—				
Dépenses du programme	35			46 000
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—				
Dépenses du programme	40	141 351		199 000
Cour suprême du Canada—				
Dépenses du programme	45			138 000
Cour canadienne de l'impôt—				
Dépenses du programme	50			55 000
Défense nationale—				
Dépenses de fonctionnement	1		3 780 800	28 493 000
Dépenses en capital	5		5 473 350	
Ressources naturelles—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		973 000	5 816 000
Énergie atomique du Canada limitée—				
Dépenses de fonctionnement et en capital	20			2 568 000
Commission canadienne de sûreté nucléaire—				
Dépenses du programme	15		402 000	1 096 000
Office national de l'énergie—				
Dépenses du programme	30		35 000	1 020 000
Parlement—				
Sénat—				
Dépenses du programme	1		40 000	
Bibliothèque du Parlement—				
Dépenses du programme	10		809 000	280 000
Conseil privé—				
Ministère—				
Dépenses du programme	1		110 000	1 702 000
Centre canadien de gestion—				
Dépenses du programme et contributions	5		740 425	191 000
Secrétariat des conférences intergouvernementales candiennes—				
Dépenses du programme	10			61 000
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—				
Dépenses du programme	15		100 000	354 000
Directeur général des élections—				
Dépenses du programme	20			387 000
Commissaire aux langues officielles—				
Dépenses du programme	25			87 000
Bureau du Canada pour le millénaire—				
Dépenses de fonctionnement	30			19 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Fin*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives à l'échelle gouvernementale	Crédit 15 Adjustements compensatoires
		$	$	$
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—				
Dépenses du programme	40		40 000	20 000
Commission des relations de travail dans la fonction publique—				
Dépenses du programme	45		10 000	159 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	50			52 000
Le Réseau du leadership—				
Dépenses du programme	55		5 000	
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Ministère—				
Programme des services gouvernementaux—				
Dépenses de fonctionnement	1		31 869 051	10 444 000
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	S	218 743		
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	S	434 429		
Bureau d'information du Canada—				
Dépenses du programme et contributions	15			130 000
Solliciteur général—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		70 000	328 000
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	10	1 798 000	60 000	4 787 000
Service correctionnel—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	15	5 000 000	323 200	7 693 000
Commission nationale des libérations conditionnelles—				
Dépenses du programme	25		30 000	552 000
Bureau de l'enquêteur correctionnel—				
Dépenses du programme	30			19 000
Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	35		1 760 000	8 209 000
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	45			18 000
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	50			39 000
Transports—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 136 750	6 984 000
Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	20			622 000
Paiements à VIA Rail Canada Inc	25			562 000
Office des transports du Canada—				
Dépenses du programme et contributions	30			336 000
Tribunal de l'aviation civile—				
Dépenses du programme	35		20 000	16 000
Conseil du Trésor—				
Secrétariat—				
Dépenses de fonctionnement	1		20 309 566	2 354 000
Anciens Combattants—				
Programme des Anciens Combattants—				
Dépenses de fonctionnement	1		810 000	2 132 000
Total		55 572 622	111 864 087	272 193 000

SECTION 14

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2000-2001

Index

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, 7
ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, 6
Agence canadienne d'inspection des aliments, (états financiers), 2.2
Agence canadienne du pari mutuel, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.2
Agence des douanes et du revenu du Canada, 2.10
Agence Parcs Canada, 2.23
Aliénation des biens immobiliers, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.6
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II (partie I), section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II (partie I), section 1*
AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, 13
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, 12
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 10*
Avances à justifier, 3.13

B

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, (états financiers), 2.24
Bureau de la traduction, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.10
Bureau des passeports, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.15

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, (états financiers), 2.31
Centre canadien de gestion, (états financiers), 2.29
Commission canadienne de sûreté nucléaire, (états financiers), 2.36
Commission canadienne des affaires polaires, (états financiers), 2.41
Commission canadienne des grains, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.21
Commission de contrôle de l'énergie atomique, (états financiers), 2.29
Commission de l'assurance-emploi du Canada, (états financiers), 2.44

C—*Fin*

Commission des champs de bataille nationaux, (états financiers), 2.50
Commission du droit du Canada, (états financiers), 2.54
Commissions, 12.14
COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*
Conseil de recherches en sciences humaines, (états financiers), 2.56
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, (états financiers), 2.60
Conseil national de recherches du Canada, (états financiers), 2.64
Conseils et Vérification Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.27
CORCAN, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.32
Créances—radiations ou renonciations, 3.9
CRÉDITEURS, CHARGES À PAYER ET PROVISIONS, *voir volume I, section 5*

D

DÉBITEURS, 4
Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.2
Détail budgétaire par dotation, 12.2
Détail des autres dépenses de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II (partie I), section 1*
Détail des dépenses—Élection partielle de novembre 2000, (Conseil privé), 13.20
Détail des dépenses—Élection partielle de St. John's—Ouest (mai 2000), 13.20
Détail des dépenses—37 e élection générale de novembre 2000, (Conseil privé), 13.17
Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits (Conseil du Trésor), 13.24
DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume I, section 7*
État des débiteurs pour les recettes fiscales, 4.2
État des dépenses—Dépenses législatives de scrutin (Conseil privé), 13.19
État des dépenses par établissement (Solliciteur général), 13.21

E—*Fin*

État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2000-2001 (Parlement), 13.10
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement payés en 2000-2001 (Parlement), 13.12
État des recettes et dépenses, *voir volume II (partie I), section 1*
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, 2
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, 1
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORTS ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, *voir volume I, section 1*

F

Frais d'étude, 12.16
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires, 12.21
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales (Affaires étrangères et Commerce international), 13.4
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, 9

G

Géomatique Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.39

I

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES, *voir volume I, section 2*
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, 3
Instituts de recherche en santé du Canada, 2.68

M

Montants adjugés par une cour, 10.24

O

Objectif des programmes et description des secteurs d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Office de la propriété intellectuelle du Canada, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.46
Office des prix des produits de la pêche, (états financiers), 2.73
Office national du film, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.52

P

Paiements à titre gracieux, 10.15
Paiements d'indemnités et frais d'administration (Développement des ressources humaines), 13.9
Paiements de réclamations contre l'État, 10.2
PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, 10
PAIEMENTS DE TRANSFERT, 8
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée* du volume II (partie I)
Perfectionnement et de la formation du personnel, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.59

P—*Fin*

Périmètres urbains de Parcs Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers) 1.64
Pertes de fonds et de biens publics, 3.16
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*
Production de défense, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.68
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, 11
Programmes par secteur d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II (partie I), section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II (partie I), section 1*

R

Récapitulation des dépenses externes par article courant, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des dépenses externes par catégorie, *voir volume II (partie I), section 1*
Récapitulation des recettes externes par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Recettes, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*
RECETTES, DÉPENSES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*
Recettes ministérielles par catégorie principale, *voir volume II (partie I), section 1*
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes, 3.2
Revenus de placements, 12.18

S

Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.70
Services immobiliers, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.75
Services optionnels, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.80
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, 5
Sommaire du portefeuille ministériel, *voir la section ministérielle appropriée du volume II (partie I)*

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, (états financiers), 2.74
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2000-2001 (Parlement), 13.16
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État (Conseil privé), 13.18

U

Unités d'entreprise de l'Agence Parcs Canada, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.82